



**HAL**  
open science

# Roma crescit. Une histoire économique et sociale de Rome au XVe siècle

Cécile Troadec

► **To cite this version:**

Cécile Troadec. Roma crescit. Une histoire économique et sociale de Rome au XVe siècle. Histoire. Université Paris-Sorbonne - Paris IV; Università Roma Tre, 2016. Français. NNT: . tel-01799402

**HAL Id: tel-01799402**

**<https://theses.hal.science/tel-01799402>**

Submitted on 24 May 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



UNIVERSITÉ PARIS-SORBONNE / UNIVERSITÀ ROMA TRE

ÉCOLE DOCTORALE 22 MONDES ANCIENS ET MEDIEVAUX

Centre Roland Mousnier UMR 8596

THÈSE

pour obtenir le grade de  
DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ PARIS-SORBONNE

Discipline : Histoire

Présentée et soutenue par :

**Cécile TROADEC**

le : 03 décembre 2016

***Roma crescit.***  
**Une histoire économique et sociale de Rome au XV<sup>e</sup> siècle.**

**Sous la direction de :**

Mme Élisabeth CROUZET-PAVAN – Professeur, Université Paris-Sorbonne  
M. Jean-Claude MAIRE VIGUEUR – Professore ordinario, Università di Roma Tre

**Membres du jury :**

M. Patrick BOUCHERON – Professeur, Collège de France  
M. Sandro CAROCCI – Professore ordinario, Università di Roma Tor Vergata  
Mme Élisabeth CROUZET-PAVAN – Professeur, Université Paris-Sorbonne  
M. Jean-Claude MAIRE VIGUEUR – Professore ordinario, Università di Roma Tre  
M. François MENANT – Professeur, École normale supérieure  
Mme Ilaria TADDEI – Maître de conférences HDR, Université de Grenoble Alpes



## REMERCIEMENTS

À celle qui fut à l'origine de cette aventure romaine, Élisabeth Crouzet-Pavan, je tiens à exprimer ici ma plus vive reconnaissance. Il m'est difficile de dire à quel point je lui suis redevable de m'avoir orientée vers Rome et d'avoir dirigé ma recherche avec patience et bienveillance. Son soutien indéfectible fut un précieux secours et ses suggestions et remarques rigoureuses n'ont cessé d'enrichir mon travail. Moment crucial dans ma formation de médiéviste, son séminaire du jeudi matin fut l'occasion d'une immersion dans la recherche la plus actuelle et m'ouvrit des horizons et des perspectives sans cesse renouvelés : je dois dire encore combien son enseignement, transmis au cours de son séminaire mais aussi de ses publications, a imprimé sa marque sur mon propre travail. La récente réédition de sa thèse, *Le Moyen Âge de Venise*, m'a éclairée à maintes reprises lorsque j'achevais la rédaction de cette thèse. Pour toutes ces raisons, je voudrais lui dire ma profonde admiration.

Ma gratitude s'adresse également à l'autre directeur de cette thèse, Jean-Claude Maire Vigueur. Pour tous ses conseils, pour toutes ses critiques, je lui suis infiniment redevable. Je ne pouvais espérer meilleur maître pour aborder la Rome médiévale. Dès nos premiers échanges, son enthousiasme pour l'entreprise dans laquelle je me lançais m'encouragea à poursuivre l'enquête. Lui seul sut me détourner de la fascination qu'exerçaient bientôt sur moi les actes notariés pour m'orienter vers d'autres fonds d'archives. Pour ce geste salutaire, pour son exigence mais aussi pour la grande confiance qu'il m'a toujours témoignée, je voudrais lui dire ma vive reconnaissance. Bien sûr, *L'Autre Rome* guida mes pas tout au long de cette recherche : en prenant sa suite, j'espère ne pas avoir déçu ses attentes et la liberté qu'il m'avait laissée.

Mes plus sincères remerciements vont aussi à François Menant qui m'accueillit lorsque j'entrais à la rue d'Ulm en 2006. Avec une immense générosité, il veilla sur mes premières recherches de jeune médiéviste, lorsque je m'intéressais à l'histoire de l'environnement et à ses représentations. À l'École, je suivis avec grand intérêt son séminaire consacré tout d'abord aux « Éléments d'économie médiévale », puis à l'histoire des sociétés européennes : ce séminaire, mais aussi les cours d'histoire économique et sociale byzantine qu'il dispensa dans le cadre de la préparation à l'agrégation, furent fondamentaux dans ma formation.

Pour les conseils avisés qu'ils m'ont prodigués tout au long de cette recherche, pour leurs relectures critiques, je voudrais aussi remercier tout particulièrement Ilaria Taddei, Sandro Carocci, Étienne Hubert, Jean-Baptiste Delzant et Anna Modigliani. Enfin, je remercie Clémence Revest pour m'avoir signalé le texte de Benedetto da Piglio et pour m'avoir laissé consulter sa thèse.

Ce travail n'aurait pas été possible sans le soutien de l'université Paris-Sorbonne au sein de laquelle j'ai eu la chance d'enseigner avec bonheur pendant six années consécutives, d'abord en tant que doctorante contractuelle puis comme A.T.E.R. Je profite de cette occasion pour remercier les professeurs avec lesquels j'ai collaboré dans le cadre de cet enseignement, Cécile Bresc, Béatrice Caseau, Jean-Marie Moeglin, Mathieu Tillier. Ma gratitude va également à mon laboratoire de recherche, le centre Roland Mousnier, ainsi qu'à l'école doctorale 22 Mondes anciens et médiévaux, dont je voudrais ici remercier les directeurs respectifs Denis Crouzet et Paul Demont. Je veux dire aussi combien l'École française de Rome, en m'accueillant à trois reprises comme boursière puis tout récemment en qualité de membre, m'a permis de mener à bien cette recherche dans les meilleures conditions. Pour leur accueil chaleureux, leur soutien et la confiance qu'ils m'ont témoignée, je tiens à remercier tout particulièrement les deux directeurs des études médiévales qui m'ont accompagnée dans cette recherche : Stéphane Giovanni et Pierre Savy. Enfin, mes déplacements en Italie furent également en partie financés par le programme Vinci de l'Université franco-italienne, ainsi que par une bourse de mobilité accordée par l'Île-de-France.

Mes dépouillements d'archives ont également été grandement facilités par les conseils et la grande disponibilité du personnel et des archivistes de l'Archivio di Stato di Roma, de l'Archivio Storico Capitolino et des archives de Prato : que tous soient ici très sincèrement remerciés pour leur efficacité et leur gentillesse.

À tous mes amis, merci : à Diane, pour tous les moments partagés et traversés ensemble ; à Catherine, pour les fous-rires du dernier mois de septembre et pour tant d'autres choses ; à tous mes relecteurs et amis, Jean-Dominique, Florian, Stéphanie, Julie, Julia ; à tous ceux que j'ai rencontrés à Rome, et tout particulièrement Charles, Adeline, Isabelle et tant d'autres ; à mes petits camarades de l'ÉFR – avec une mention spéciale pour Olivia – qui m'ont soutenue (et nourrie) pendant les dernières semaines de rédaction, un immense merci !

Un immense merci aussi à mes parents, Denise et Michel, pour avoir su éveiller en moi le goût des sciences et des lettres dès l'enfance ; pour m'avoir ensuite portée, supportée et soutenue de manière inconditionnelle dans mes choix et pour m'avoir aidée à gravir une à une les marches de ce qu'ils appellent « l'escalier social ».

Enfin, pour avoir ensoleillé ma vie de thésarde, je remercie du fond du cœur Kim qui, par sa confiance inébranlable et son humour inimitable, a éteint en moi les doutes à peine éclos et m'a donnée l'inspiration pour poursuivre l'aventure.

## TABLE DES MATIERES

<b>INTRODUCTION GÉNÉRALE</b>	<b>1</b>
<b>1 – Rome au Moyen Âge : une histoire marginale ?</b>	<b>1</b>
1.1 Rome capitale : genèse d'une nouvelle centralité	2
1.2 À l'ombre de la curie : écrire l'histoire d'une Autre Rome	3
Une histoire sous tutelle pontificale ?	3
Nouveaux courants historiographiques	5
<b>2 – Moderne XV<sup>e</sup> siècle ? Aborder la chronologie</b>	<b>6</b>
2.1 Se départir du mythe de Rome	7
2.2 Périodisation : le XV <sup>e</sup> siècle, genèse de la modernité ?	9
<b>3 – Faire de nécessité vertu : croiser les sources pour écrire une histoire économique et sociale de Rome au XV<sup>e</sup> siècle.</b>	<b>11</b>
3.1 Les sources normatives	15
3.2 Les « recensements » de 1517 et 1526	16
3.3 Les archives de la <i>Camera Urbis</i>	16
3.4 <i>Actum Rome</i> : notaires romains et pratiques notariales au XV <sup>e</sup> siècle	18
Le notaire, garant de la stabilité : l'authenticité des actes notariés	20
Hétérogénéité du groupe des notaires romains	22
3.5 À la marge : sources littéraires, épigraphiques et archéologiques	26
<b>CHAPITRE PREMIER – CADRES ET RYTHMES DE L'ECONOMIE ROMAINE : UNE ECONOMIE SOUS DEPENDANCE PONTIFICALE ?</b>	<b>35</b>
<b>1 – Les spécificités d'une démographie élastique</b>	<b>36</b>
1.1 Croissance démographique (1393-1526) : état de la recherche	36
1.2 Une démographie élastique et l'expression d'un sentiment de surpopulation (d'après l'exemple de l'année 1450).	40
<b>2 – Des rythmes économiques originaux</b>	<b>46</b>
2.1 Les importations d'une ville de cour	46
2.2 D'un mois à l'autre : la saisonnalité des échanges	49
2.3 Avec ou sans pape : contractions et dilatations du marché romain	56
2.4 La croissance incertaine : du sentiment de provisoire à la confiance	60
<b>3 – Une économie dirigée ? L'encadrement de l'économie romaine par la papauté</b>	<b>63</b>
3.1 L'économie romaine, une « économie morale » ?	63
3.2 Approvisionner Rome : la politique annonaire de l'Abondance au XV <sup>e</sup> siècle	69
Limiter les exportations de grain	71
Fixer le « prix politique » du grain	79
<b>4 – L'émergence d'un État régional et le contrôle exercé par Rome sur le <i>districtus Urbis</i></b>	<b>85</b>

4.1 Définir le <i>districtus Urbis</i>	85
4.2 La recomposition fonctionnelle du système portuaire	87
4.3 Contre les barons, le contrôle des routes terrestres	93
4.4 Contrôler l'hinterland : politiques agraires, politiques de repeuplement	97
<b>5 – De la perception de la croissance économique comme une « crise »</b>	<b>99</b>
5.1 Les critiques du dirigisme pontifical	99
5.2 Des Romains « schizophrènes » ?	104
5.3 Le « paradoxe d'Easterlin » ou le sentiment du déclassement	106
<b>Conclusion</b>	<b>108</b>
<b>CHAPITRE 2 – BREVITER LOQUENDO TUTTI PAIONO VACCARI. ROME ET LA CAMPAGNE ROMAINE AU XVE SIECLE.</b>	<b>111</b>
<b>1 – La fin des paysans ? Réduction des emblavures et chute de la production céréalière dans la Campagne romaine au XV<sup>e</sup> siècle</b>	<b>112</b>
1.1 Cadre géographique : les <i>casali</i> de la Campagne romaine au XV <sup>e</sup> siècle.	112
La « Campagne romaine » : définition et contours.	112
L' <i>incasalamento</i> à l'origine d'un paysage agraire uniforme.	114
<i>In partibus Latii, in partibus Transiberinis, in partibus Insule</i> : topographie de la Campagne romaine	118
1.2 Les productions agricoles : la prédominance de la céréaliculture	120
Céréaliculture et culture des légumineuses : la prédominance du froment	121
Aux marges de la Campagne romaine, les <i>vignae</i> : une polyculture destinée à l'autoconsommation.	125
Aux marges de la Campagne romaine, l'oléiculture : une monoculture à destination du marché romain.	127
1.3 Les systèmes de production agricole dans la Campagne romaine.	129
La généralisation de la rotation triennale « à la romaine ».	129
Au cœur de la rotation triennale : les contrats <i>ad laborerium</i> .	131
Les variantes de la rotation triennale	133
Rotation entre plusieurs <i>casali</i> : unique exemple de céréaliculture intensive.	134
La composition des redevances, reflet des mutations des systèmes productifs	137
1.4 Caractéristiques des baux agraires et profil social des preneurs à bail	142
Locations partielles du <i>casale</i> : la fragmentation de la gestion du grand domaine.	142
La durée du bail : vers une pérennisation des structures d'exploitation ?	146
La résilience des anciens <i>bovattieri</i> : le maintien d'un investissement spéculatif	149
1.5 La conversion aux pâturages : facteurs et tendances générales	151
Le dépeuplement de la Campagne romaine et la raréfaction de la main d'œuvre agricole	151
La baisse des rendements agricoles et de la rente foncière	154
L'extension des pâturages	156

<b>2 – L'économie de l'élevage et les « entrepreneurs de la transhumance »</b>	<b>159</b>
2.1 État des lieux documentaire : les archives de la douane du bétail.	160
2.2 <i>Bestiae grossae</i> et <i>bestiae minutae</i> : la prédominance du grand élevage ovin.	164
2.3 Entre concurrence et complémentarité : les rapports entre céréaliculture et grand élevage dans la Campagne romaine.	167
2.4 Les propriétaires du bétail : qui investit dans l'élevage ?	172
Complémentarité à l'échelle régionale : Campagne romaine – Abruzzes.	178
<b>Conclusion</b>	<b>180</b>
<b>CHAPITRE 3 – MAGISTRI ET LABORANTES ARTIS. GEOGRAPHIE ET ACTEURS DU COMMERCE ET DE LA PRODUCTION ARTISANALE.</b>	<b>183</b>
<b>1 – Quelles sources pour écrire une histoire romaine des métiers urbains ?</b>	<b>184</b>
<b>2 – Historiographie d'une ville « improductive »</b>	<b>188</b>
2.1 Rome, « ville de consommation » ?	188
2.2 Une production de biens immatériels ?	192
2.3 Les indices du développement des activités artisanales	193
2.4 Une amélioration de la qualité des productions romaines	196
<b>3 – Géographie de l'économie urbaine : répartition des activités économiques dans l'espace urbain</b>	<b>197</b>
3.1 La distribution géographique des métiers dans les différents quartiers de Rome	197
3.2 Ancienne centralité capitoline, nouvelles polarités : les lieux de commercialisation et de production	207
Le quartier du Campo de' Fiori, « il centro della città »	209
La piazza Giudea ( <i>platea judeorum</i> )	211
La place du Panthéon (la <i>Rotonda</i> )	215
La piazza San Celso	216
<b>4 – Nourrir Rome : les métiers de l'alimentation</b>	<b>217</b>
4.1 Modes de consommation urbaine : des Romains carnivores et piscivores	217
4.2 Prestige et rang des métiers de l'alimentation dans la hiérarchie des arts	220
4.3 Le commerce de la viande et du poisson : réglementation et lieux de vente	221
4.4 Des secteurs très concentrés : le poids des intermédiaires	227
La gestion des étals, une initiative privée	227
Vente en gros, vente au détail : un secteur très concentré	228
4.5 Pour une prosopographie des poissonniers et des bouchers de Rome	231
4.6 Contrôler la filière de l'amont à l'aval, depuis l'élevage et les <i>piscariae</i> jusqu'à la vente au détail	241
<b>5 – À l'ombre du <i>nobilis vir</i> : l'enrichissement des élites artisanales et commerçantes</b>	<b>249</b>
5.1 La propriété des étals : le <i>lapis</i> comme élément patrimonial	250



5.2 De l'étal à la noblesse citadine : ascension sociale et intégration de la noblesse citadine	252
<b>Conclusion : la fluidité du marché du travail romain</b>	<b>254</b>
<b>CHAPITRE 4 – DE LA BOVATTERIA AU BANCO. PRATIQUES ET ATTITUDES ECONOMIQUES DE LA NOBLESSE CITADINE ROMAINE.</b>	<b>255</b>
Trois cents familles romaines	257
La fin d'une tripartition sociale ?	258
<b>1 – Définir la mobilité sociale : d'une société immobile à la mobilité d'une société</b>	<b>260</b>
<b>2 – Dynamiques politiques, attitudes économiques : une étroite concordance ?</b>	<b>262</b>
2.1 Lewin, la dynamique des groupes et le concept d'attitude	262
2.2 Les illusions perdues des Romains, ou comment le positionnement politique détermine une attitude économique	263
<b>3 – La fin des anciens modèles : le paradigme éphémère de la bovatteria</b>	<b>265</b>
3.1 Le poids de héritages : le conservatisme de quelques irréductibles <i>bovattieri</i>	266
3.2 L'attachement à la terre	271
<b>4 – Ascensions sociales ou le temps des nouveaux entrepreneurs</b>	<b>275</b>
4.1 Les <i>speziali</i> et l'essor du petit commerce	276
4.2 L'avènement des marchands-entrepreneurs	281
4.3 Financer la croissance économique : du micro-crédit à la banque	284
Les banquiers romains	289
Les livres de comptes de Mariano Alessandrini	290
Financer la production et l'artisanat	292
4.4 Les entrepreneurs de l'immobilier et la spéculation immobilière	293
Le <i>casalenum</i> , ou l'achat des terrains à bâtir	296
Les registres d'Ansuino di Anticoli	297
4.5 Des savoir-faire économiques aux compétences intellectuelles : les carrières des juristes et des médecins dans la Rome du second XV <sup>e</sup> siècle	298
Au service de la <i>Camera Urbis</i> : fonctions et charges municipales	301
Au service de la curie : offices et charges ecclésiastiques	307
Médecins et chirurgiens	310
<b>Épilogue : Rome, l'esprit d'entreprise et la culture du risque</b>	<b>312</b>
<b>CHAPITRE 5 – HABITER ROME. D'UN RIONE A L'AUTRE : UNE NOUVELLE GEOGRAPHIE DES QUARTIERS URBAINS.</b>	<b>315</b>
<b>1 – La <i>renovatio urbis</i> : les politiques pontificales de la ville</b>	<b>319</b>
1.1 <i>Roma resurgens</i> : projets édilitaires et expérimentation urbanistique de Martin V à Léon X	320
1.2 Soutenir la croissance économique par l'aménagement du territoire	326
Le lotissement des quartiers septentrionaux : de Borgo à Campo Marzio	327

Réseau viaire, viabilité, rectilinéarité : préserver les espaces de circulation	329
Le pouvoir de détruire : expropriation et destruction des portiques	333
1.3 Les acteurs de l'aménagement urbain : les <i>magistri stratarum</i> et l'implication des Romains dans la <i>renovatio Urbis</i>	335
<b>2 – Une ville en chantier : production d'un territoire urbain et évolution des manières d'habiter</b>	<b>338</b>
2.1 L'économie de la construction et la ferveur édilitaire	339
L'angoisse de la ruine : reconstruction, réfection, rénovation	339
<i>Architectus, carpentarius</i> et <i>murator</i> : les artisans de la <i>renovatio Urbis</i>	341
Matériaux de construction : transport, production, emploi	344
2.2 Nouvelles manières d'habiter : les transformations de l'habitat romain	348
Morphologies de l'habitat romain	352
Usages de la maison : spécialisation fonctionnelle des pièces et espaces de circulation	355
Une ville de cours : palais cardinales et demeures de la noblesse romaine	360
<i>Alter populus lapideus</i> : collections épigraphiques et antiquités	364
<b>3 – Dynamiques du marché immobilier romain</b>	<b>366</b>
3.1 Sources et méthodes sur les prix de l'immobilier romain	367
3.2 Mouvements des prix de l'immobilier romain	372
3.3 Une ville de locataires	380
3.4 Vers une hiérarchisation socio-économique des quartiers de Rome	384
Centres et périphéries	386
Les <i>rioni</i> de Rome : une hiérarchisation duale	391
Rome, « ville éclatée » ?	394
<b>Conclusion</b>	<b>398</b>
<b>CHAPITRE 6 – TENIR SON RANG DANS UNE VILLE DE COUR : LES PARAMETRES DE LA DISTINCTION SOCIALE.</b>	<b>401</b>
<b>1 - En quête de sources : reconstituer des « archives familiales » virtuelles</b>	<b>403</b>
<b>2 - Les familles et le territoire. Héritage et transmission des patrimoines.</b>	<b>408</b>
2.1 Transmission des patrimoines : les règles de l'héritage	409
2.2 Patrimoines féminins : la « revanche des femmes »	413
2.3 <i>Pro equali portione</i> : une succession équitable	421
Résidence commune et gestion commune du patrimoine	422
Les « <i>casali</i> de famille » ou la patrimonialisation de la Campagne romaine.	424
2.4 Vers un partage inégalitaire : la redistribution des cartes	429
2.5 La fin des solidarités familiales ? Là où les lignages divergent	435
Aristocratisation et décadence	438
<b>3 – <i>Viri eis equales</i> : pratiques matrimoniales et inflation dotale</b>	<b>442</b>

3.1 La fin de l'endogamie territoriale	443
3.2 Système dotal et inflation dotale : la course à la dot et au trousseau	446
<b>4 – Société de cour, société des apparences : prestige, honneur et visibilité</b>	<b>452</b>
4.1 Prouver et afficher sa noblesse : entre ostentation et understatement	453
La visibilité et la faveur du prince	457
4.2 Discipliner le luxe : les normes somptuaires à Rome	460
La modulation des contraintes : évolution et adaptation des lois somptuaires	465
Rendre visible l'ordre social : la <i>taxis</i> romaine	467
<b>5 – Construire la mémoire familiale</b>	<b>469</b>
5.1 Les lieux de sépulture	469
L'église Santa Maria in Aracoeli	471
Pierres tombales et monuments funéraires : mémoire familiale et mémoire de soi	474
5.2 Le <i>revival</i> antique : du style épigraphique classique à l'invention de généalogies mythiques	477
L'imitation du style classique	477
Mythiques généalogies	479
<b>CONCLUSION GÉNÉRALE</b>	<b>483</b>
<b>Rome, la croissance anormale</b>	<b>484</b>
<b>Contre la genèse de la modernité, la notion d'adaptation</b>	<b>486</b>
<b>Rome, une ville en voie de métropolisation ?</b>	<b>490</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE</b>	<b>499</b>
<b>INDEX DES NOMS DE PERSONNES ET DE LIEUX</b>	<b>545</b>
<b>Annexes</b>	<b>552</b>
<b>Plan de Rome à la fin du Moyen Âge</b>	<b>552</b>
<b>Note sur les monnaies en circulation à Rome au XV<sup>e</sup> siècle.</b>	<b>555</b>
<b>Unités de mesure en vigueur à Rome et dans le <i>districtus Urbis</i> au XV<sup>e</sup> siècle.</b>	<b>559</b>
<b>Tableaux des registres notariés conservés à l'Archivio di Stato di Roma (ASR) ainsi qu'à l'Archivio Storico Capitolino (ASC) pour le XV<sup>e</sup> siècle.</b>	<b>561</b>
<b>Liste indicative de quelques consuls des corporations, d'après les actes notariés du XV<sup>e</sup> siècle.</b>	<b>578</b>
<b>Les <i>pescivendoli</i> à Rome (milieu XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle).</b>	<b>580</b>
<b>Les bouchers de Rome d'après les registres de la <i>Gabella Carnium</i> (années 1459, 1463 et 1478).</b>	<b>600</b>
<b>Liste des Sénateurs de Rome (XV<sup>e</sup> siècle-début XVI<sup>e</sup> siècle).</b>	<b>641</b>
<b>Liste des Conservateurs de Rome (XV<sup>e</sup> siècle-début XVI<sup>e</sup> siècle).</b>	<b>646</b>
<b>Liste des chanceliers de Rome (XV<sup>e</sup> siècle).</b>	<b>651</b>

<b>Quelques garants romains (et étrangers) des castellani des États pontificaux, entre 1464 et 1470.</b>	<b>653</b>
<b>Quelques Romains dans le personnel de la Curie</b>	<b>657</b>
<b>Arbres généalogiques</b>	<b>666</b>

## TABLE DES ILLUSTRATIONS

### CARTES

Carte 1 : Le système portuaire de Rome au XV <sup>e</sup> siècle.	92
Carte 2 : Schéma de localisation des <i>casali</i> Torre Spaccata et Carcaricola.	136
Carte 3 : Schéma de localisation du <i>casale</i> La Cecchignola.	154
Carte 4 : Prix des logements à l'achat en fonction des différents <i>rioni</i> de Rome (1418-1429) : écarts par rapport au prix médian (113 florins courants).	388
Carte 5 : Prix des logements à l'achat en fonction des différents <i>rioni</i> de Rome (second XV <sup>e</sup> siècle) : écarts par rapport au prix médian (200 florins).	388
Carte 6 : Prix des logements à l'achat en fonction des différents <i>rioni</i> de Rome (1516-1520) : écarts par rapport au prix médian (479,8 ducats de carlins).	389
Carte 7 : Prix de vente médians du logement par <i>rione</i> et résidences des membres de la curie, en pourcentage de la population totale du <i>rione</i> (1521-1526).	390
Carte 8 : Corrélation entre les prix de vente médians du logement et le dynamisme du marché immobilier, par <i>rione</i> (1418-1429).	393
Carte 9 : Corrélation entre les prix de vente médians du logement et le dynamisme du marché immobilier, par <i>rione</i> (second XV <sup>e</sup> siècle).	393
Carte 10 : Corrélation entre les prix de vente médians du logement et le dynamisme du marché immobilier, par <i>rione</i> (1516-1520).	394
Carte 11 : Marché locatif par <i>rione</i> : corrélation entre les loyers médians et le dynamisme du marché locatif, par <i>rione</i> (1418-1429).	396
Carte 12 : Marché locatif par <i>rione</i> : corrélation entre les loyers médians et le dynamisme du marché locatif, par <i>rione</i> (1449-1500).	396
Carte 13 : Marché locatif par <i>rione</i> : corrélation entre les loyers médians et le dynamisme du marché locatif, par <i>rione</i> (1521-1526).	397

### FIGURES

<b>FIG. 1 : REPRESENTATION GRAPHIQUE D'UNE PARTIE DU CORPUS DOCUMENTAIRE</b>	<b>14</b>
Fig. 2 : Organigramme de l'administration fiscale de Rome à la fin du XV <sup>e</sup> siècle	75
Fig. 3 : Taddeo di Bartolo, <i>Vue de Rome</i> (fresque, Sienne, Palazzo Comunale, 1413-1414)	88
Fig. 4 : Plan du <i>casale</i> Capo di Bove (début XVII <sup>e</sup> siècle ?). ASR, <i>S. Salvatore</i> , 423bis	118
Fig. 5 : Vue panoramique de Rome par Étienne Dupérac	350
Fig. 6 : Vue panoramique de Rome par Francesco Del Borgo (XV <sup>e</sup> siècle)	351
Fig. 7 : Distribution des espaces sur une parcelle en lanière (Henri Broise)	357
Fig. 8 : Espaces de circulation dans une maison romaine	359

### GRAPHIQUES

Graphique 1 : Valeur des importations par voie terrestre, en année « normale » (1452, 1453, 1457, 1458, 1461)	51
Graphique 2 : Importations de vins du Latium, à Rome, entre 1459 et 1480	52
Graphique 3 : Importations de vins étrangers, à Rome, entre 1422 et 1479	53
Graphique 4 : Importations et exportations en 1452, d'après les registres de la douane de Sant'Eustachio	54
Graphique 5 : Les rythmes du commerce de la viande sur le marché de Campo Torrechiano (1459, 1461, 1463)	55
Graphique 6 : Volumes des importations enregistrées par la douane de Sant'Eustachio, en fonction de la présence de la Curie à Rome	57
Graphique 7 : Part des redevances en nature, en numéraire et des redevances mixtes dans les contrats de location de <i>casali</i> (Rome, XV <sup>e</sup> siècle)	139
Graphique 8 : Détails de la part de fruits dans les redevances en nature et dans les redevances mixtes (Rome, XV <sup>e</sup> siècle)	139
Graphique 9 : Durée des contrats de location du <i>casale</i> dans la Campagne romaine	147
Graphique 10 : Volumes de vin, viande, farine et poisson enregistrés par la Douane della Grascia en 1459, 1469, 1478, 1479 et 1480	217
Graphique 11 : Principaux acheteurs de bovins à Rome (années 1459, 1463, 1478, d'après ASR, <i>Camera Urbis, Gabella Carnium</i> , 79, 81 et 82)	237
Graphique 12 : Principaux acheteurs d'ânes à Rome en 1459 (d'après ASR, <i>Camera Urbis, Gabella Carnium</i> , 79)	238
Graphique 13 : Trois profils d'entrepreneurs-bouchers romains en 1459 (d'après ASR, <i>Camera Urbis, Gabella Carnium</i> , 79)	239
Graphique 14 : Prix moyens du logement à l'achat et à la location, en florins courants (1417-1429)	373
Graphique 15 : Prix moyens du logement à Rome, d'après les registres de la <i>gabella contratarum</i> (1417-1480)	375
Graphique 16 : Prix moyens du logement à l'achat et à la location, en ducats de carlins (1490-1526)	378
Graphique 17 : Prix de vente moyens de l'immobilier dans les différents <i>rioni</i> de Rome (1418-1429)	391

## TABLEAUX

Tableau 1 : Vue d'ensemble synthétique du corpus documentaire	32
Tableau 2 : Quelques prix du <i>rubbio</i> de froment à Rome au XV <sup>e</sup> siècle	83
Tableau 3 : Détail de quelques redevances mixtes comprenant des fromages	141

Tableau 4 : Estimation de quelques troupeaux d'ovins d'après les cinq <i>Libri assignationum pecudum</i> de la <i>Camera Urbis</i>	<b>174</b>
Tableau 5 : La pratique du crédit dans la famille Cenci (seconde moitié du XV <sup>e</sup> siècle)	<b>286</b>
Tableau 6 : la pratique du crédit dans la famille Mattei (seconde moitié du XV <sup>e</sup> siècle)	<b>289</b>





## INTRODUCTION GÉNÉRALE

### 1 – ROME AU MOYEN ÂGE : UNE HISTOIRE MARGINALE ?

Écrire l'histoire de Rome au Moyen Âge, est-ce écrire une histoire en marge ? À bien des égards, la Rome des Romains est secondaire : en marge de l'histoire de la papauté, de la curie, de la construction des États pontificaux tout d'abord. À l'ombre de l'histoire des grandes cités d'Italie septentrionale, Florence, Venise, Milan ensuite. Dans l'historiographie médiévale, Rome est un objet historique excentré<sup>1</sup> : à la jonction entre Italie du Nord et Mezzogiorno, Rome est au début du XV<sup>e</sup> siècle une ville moyenne d'Italie centrale.

Ce décentrement géographique déteignit sur l'image de la Rome médiévale : longtemps l'historiographie souligna sa spécificité, son originalité irréductible au sein du paysage des villes d'Italie. Ce n'est qu'au cours des dernières années que ce préjugé historiographique fut revu et corrigé, par la mise en lumière de similitudes entre la société romaine et les sociétés urbaines d'Italie du Nord : cet alignement sur les modèles et les schémas généraux dégagés pour d'autres réalités urbaines est défendu, entre autres, par Jean-Claude Maire Vigueur dans *L'Autre Rome*, ouvrage consacré à la période communale<sup>2</sup>, ou encore par E. Igor Mineo qui, à propos de la noblesse romaine, argumente en faveur d'une conformité de la Rome du XV<sup>e</sup> siècle par rapport aux autres villes d'Italie<sup>3</sup>. Ce renversement historiographique replace Rome au centre de l'attention, comme un laboratoire qui pourrait nous amener à réviser notre manière de penser les sociétés non romaines.

---

<sup>1</sup> Sandro CAROCCI, *Baroni di Roma. Dominazioni signorili e lignaggi aristocratici nel Duecento e nel primo Trecento*, Rome, ÉFR, 1993, p. 8-9.

<sup>2</sup> Jean-Claude MAIRE VIGUEUR, *L'Autre Rome. Une histoire des Romains à l'époque communale (XII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Tallandier, 2010.

<sup>3</sup> E. Igor MINEO, « Nobiltà romana e nobiltà italiana (1300-1500) : parallelismi e contrasti », dans *La nobiltà romana nel Medioevo*, Sandro Carocci (éd.), Rome, ÉFR, 2006, p. 43-70, p. 43 : « Vorrei provare invece a vedere se e come l'inserimento stabile di Roma nella comparazione con aree più spiccatamente connotate (in senso comunale o monarchico) confermi la coerenza dei caratteri di fondo di ciascuna di quelle aree o se invece aiuti una loro possibile decostruzione ; e, quindi, fino che punto gli schemi interpretativi elaborati per gli ambiti comunali o quelli monarchici possono essere utilizzati nel contesto romano, e fino a che punto la ricerca su Roma condizioni e trasformi ora il nostro modo di pensare le aristocrazie non romane ».

## 1.1 Rome capitale : genèse d'une nouvelle centralité

Rome est à la tête du monde, et quelque vieille et délabrée qu'elle soit, elle est sans l'ombre d'un doute la tête de toute la Terre<sup>4</sup>.

Au XIV<sup>e</sup> siècle, Rome est une capitale en puissance. Pétrarque énonce dans ses *Lettres familières* l'inadéquation entre la ville et son mythe : le paysage urbain qu'offre cette ville moyenne d'Italie centrale ne correspond guère au mythe de Rome, celui de la capitale universelle et intemporelle<sup>5</sup>. Il est vrai que pendant la période médiévale, Rome fut rarement capitale, même au niveau régional. Les Ottoniens n'en firent pas leur capitale impériale et, entre le XI<sup>e</sup> et la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, Rome ne fut que par intermittence la capitale des papes. Capitale éphémère, la ville et son idée se dissocièrent – ce que résume fort bien au XIV<sup>e</sup> siècle la formule *Ubi est papa, ibi est Roma*. Ainsi, pour reprendre les mots de Pascal Montaubin, avant le XV<sup>e</sup> siècle, Rome « fut à la fois ou successivement une capitale virtuelle, une capitale à éclipse, une capitale déchue pour l'empereur trop germanique, pour la commune incapable de transformer son *contado* en État, mais aussi pour la papauté »<sup>6</sup>. Capitale contingente, elle n'était capitale impériale que l'espace d'une journée, au moment du couronnement impérial et c'est seulement lorsque le pape y résidait avec la curie que Rome assumait pleinement le statut de capitale pontificale, temporelle et spirituelle.

Après la parenthèse du Schisme, le retour et l'installation progressive des papes et de la curie à Rome confèrent à la ville une nouvelle centralité dans la péninsule italienne et, dans une certaine mesure, à l'échelle européenne<sup>7</sup>. Amorcée dès le pontificat de Martin V (1417-1431), l'affirmation de l'autorité temporelle du pape sur le territoire des États pontificaux entre le milieu du XV<sup>e</sup> siècle et les premières décennies du XVI<sup>e</sup> siècle fait de Rome la capitale d'un État régional émergent. La dilatation de la cour pontificale, l'essor du personnel de la curie<sup>8</sup> et l'ampleur des enjeux qui s'y nouent renforcent le pouvoir d'attraction de Rome en Italie :

---

<sup>4</sup> PETRARQUE, *Lettres familières*, Paris, Les Belles Lettres, 2002, XI, 7.

<sup>5</sup> Andrea GIARDINA, André VAUCHEZ, *Il mito di Roma da Carlo Magno a Mussolini*, Rome-Bari, Laterza, 2000.

<sup>6</sup> Pascal MONTAUBIN, « De l'an mil à la Renaissance : de qui donc Rome fut-elle la capitale ? », dans *Les villes capitales au Moyen Âge. XXXVI<sup>e</sup> Congrès de la SHMESp, Istanbul 1<sup>er</sup>-6 juin 2005*, Patrick Boucheron (éd.), Paris, Publications de la Sorbonne, p. 391-428.

<sup>7</sup> Giorgio CHITTOLINI, « Alcune ragioni per un convegno », dans *Roma capitale (1447-1527)*, Sergio Gensini (éd.), Rome, (Pubblicazioni degli Archivi di Stato, Saggi 29), 1994, p. 1-14 ; Sandro CAROCCI, « Introduzione », dans *Vassalli del papa. Potere pontificio, aristocrazie e città nello Stato della Chiesa (XII-XV sec.)*, Sandro Carocci (éd.), Rome, Viella, 2010, p. 7-43.

<sup>8</sup> Comme l'ont admirablement démontré les deux prosopographies désormais classiques consacrées au personnel de la curie : Peter PARTNER, *The Pope's Men. The Papal Civil Service in the Renaissance*, Oxford, Clarendon Press, 1990 ; Thomas FRENZ, *Die Kanzlei der Päpste der Hochrenaissance (1417-1527)*, Tübingen, Niemeyer, 1986 (« Bibliothek des Deutschen Historischen Instituts in Roma », 63).

l'alliance réciproque qui se noue entre l'Église et la noblesse italienne – en particulier avec une noblesse récente, urbaine, qui a construit son ascension sociale sur le grand commerce et la banque – constitue un *patto storico* bien mis en évidence par Paolo Prodi<sup>9</sup>. La curie pontificale devient l'unique référence pour cette noblesse en construction, parfois par-delà même l'appartenance à leur région d'origine : cette dépendance est accentuée par la mainmise des papes sur la collation des charges ecclésiastiques locales, dont ils dépossèdent progressivement les pouvoirs régionaux. La présence à la curie apparaît dès lors comme une nécessité pour la noblesse italienne à tel point que l'on assiste, au cours du XV<sup>e</sup> siècle, à une italianisation de la curie pontificale<sup>10</sup>. L'attractivité de Rome est encore renforcée par le système de la vénalité des offices, mis en place à partir du pontificat de Sixte IV, dans les années 1470. Celle-ci constitue sans nul doute l'un des principaux facteurs d'attraction et de stabilisation des étrangers à Rome<sup>11</sup>. La symbiose entre l'affirmation du pouvoir pontifical et la consolidation de l'ascension sociale récente de cette noblesse marchande transforme radicalement la physionomie de la société romaine qui acquiert toutes les caractéristiques d'une ville de cour.

## 1.2 À l'ombre de la curie : écrire l'histoire d'une Autre Rome

### *Une histoire sous tutelle pontificale ?*

L'histoire de la Rome du Quattrocento a d'abord été lue au travers du prisme pontifical, comme une annexe de l'histoire de la papauté et de la curie romaine : histoire événementielle comme le fut celle de Ferdinand Gregorovius, histoire de l'urbanisme et de l'architecture des palais renaissants constituèrent de premières approches. Cette première veine historiographique, celle des rapports entre le pape et la société romaine, connut une longue postérité : dans le courant historiographique de la constitution des États régionaux, Rome trouvait sa place à travers la construction des États pontificaux. De nombreux travaux s'intéressèrent à la fin de l'autonomie communale romaine entre 1398 et le pontificat de Martin V, soulignant la domination pontificale sur la ville des Romains qui, depuis les Constitutions égidiennes du milieu du XIV<sup>e</sup> siècle appartenait aux *terrae immediate subiectae*.

---

<sup>9</sup> Paolo PRODI, *Il sovrano pontefice. Un corpo e due anime : la monarchia papale nella prima età moderna*, Bologne, Il Mulino, 1982.

<sup>10</sup> Pierre HURTUBISE, « Les "métiers" de cour à Rome à l'époque de la Renaissance », dans *Travail et travailleurs en Europe au Moyen Âge et au début des temps modernes*, Claire Dolan (éd.), Toronto, Pontifical Institute of Mediaeval Studies, 1991, p. 217-252.

<sup>11</sup> Marco PELLEGRINI, « Corte di Roma e aristocrazie italiane in età moderna. Per una lettura storico-sociale della curia romana », *Rivista di storia e letteratura religiosa*, 30 (1994), p. 543-602 ; *La Chiesa e il potere politico dal Medioevo all'età contemporanea*, Giorgio Chittolini, Giovanni Miccoli (éd.), Turin, Einaudi, 1986 (« Storia d'Italia », Annali 9) ; *Clero e società nell'Italia moderna*, Mario Rosa (éd.), Rome-Bari, Laterza, 1992.

Sous Martin V, la mainmise du pape sur la cité aurait été accentuée par la crise politique et économique qu'affrontait la noblesse citadine romaine, affaiblie par les affrontements des dernières années du Schisme, ainsi que par l'installation à Rome des compagnies bancaires étrangères, *Romanam Curiam sequentes*, exigeant du pape qu'il rétablisse la paix sociale et l'ordre nécessaires à la sécurité de leurs investissements. Cette thèse d'une ingérence massive et directe du pape dans les affaires urbaines dès le pontificat de Martin V, défendue notamment par Peter Partner et Luciano Palermo<sup>12</sup>, connaît toutefois quelques détracteurs, dont Ludwig von Pastor qui va jusqu'à soutenir l'idée d'un élargissement des prérogatives communales sous Martin V<sup>13</sup>. À la lumière des travaux récents sur les États régionaux d'Italie centro-septentrionale, qui mettent en avant le respect des législations locales par les pouvoirs princiers, il convient de redimensionner l'intervention pontificale dans la cité, au moins jusqu'à Sixte IV : en effet, tant les analyses de Giorgio Chittolini pour Urbino et Milan<sup>14</sup>, que celles de Gaetano Cozzi, Sergio Zamperetti et Gian Maria Varanini pour Venise<sup>15</sup>, ont montré que les pouvoirs centraux n'avaient pas cherché à modifier les anciens statuts urbains mais qu'au contraire, un certain pragmatisme politique leur avait dicté la reconnaissance formelle des statuts locaux. Or, et c'est un événement qui fut sous-estimé ou mésinterprété par les historiens, l'un des premiers actes politiques de Martin V fut la reconnaissance des statuts urbains de 1363 : ce geste s'accompagna d'un premier volet d'interventions pontificales dans la cité qui n'avaient d'autre but que la défense de l'application des statuts en vigueur et la volonté de rétablir l'ordre public

---

<sup>12</sup> Peter PARTNER, *The Papal State under Martin V : the administration and government of the temporal power in the early fifteenth century*, Londres, British School at Rome, 1958, p. 161-169 ; Luciano PALERMO, *Il porto di Roma nel XIV e XV secolo : strutture socio-economiche e statuti*, Rome, Centro di ricerca pergamene medievali e protocolli notarili, 1979, p. 183.

<sup>13</sup> Ludwig VON PASTOR, *Storia dei papi dalla fine del medio evo*, Rome, Desclée, 1943-1960, p. 232. Voir aussi Oreste TOMMASINI, « Il registro degli ufficiali del Comune di Roma esemplato dallo scribasenato Marco Guidi », *Atti Acc. Lincei*, ser. IV, 3 (1887), p. 181.

<sup>14</sup> Giorgio CHITTOLINI, *La formazione dello Stato regionale e le istituzioni del contado. Secoli XIV e XV*, Turin, Einaudi, 1979 ; *id.*, « Governo ducale e poteri locali », dans *Gli Sforza a Milano e in Lombardia e i loro rapporti con gli Stati italiani ed europei (1450-1535). Convegno internazionale, Milano 18-21 maggio 1981*, Milan, Cisalpino-Goliardica, 1982, p. 27-41 ; *id.*, « Su alcuni aspetti dello Stato di Federico », dans *Federico di Montefeltro. Lo Stato. Le Arti. La Cultura*, Giorgio Cerboni Baiardi, Giorgio Chittolini, Piero Floriani (éd.), Rome, Bulzoni, 1986, I, p. 61-102.

<sup>15</sup> Gaetano COZZI, « La politica del diritto nella Repubblica di Venezia », dans *Stato, società e giustizia nella Repubblica veneta (secc. XV-XVIII)*, Gaetano Cozzi (éd.), Rome, Jouvence, 1980, p. 80-101 ; Sergio ZAMPERETTI, *I piccoli principi. Signorie locali, feudi e comunità soggette nello Stato regionale veneto dall'espansione territoriale ai primi decenni del '600*, Venise, Il Cardo, 1991 ; Gian Maria VARANINI, « Gli statuti delle città della Terraferma veneta nel Quattrocento », dans *Statuti, città, territori in Italia e Germania tra Medioevo ed età moderna*, Giorgio Chittolini, Dietmar Willoweit (éd.), Bologne, Il Mulino, 1991, p. 247-317.

et la paix sociale dans Rome<sup>16</sup>. Le chroniqueur Stefano Infessura l'avait du reste fort bien compris :

Et gionto che fu papa Martino, volle amministrare giustizia, perché Roma stava molto scorretta, et era piena di ladri, et subito provide a tutte le cose, massime a quelli che rubbavano li poveri romieri, che venivano alla perdonanza di Roma<sup>17</sup>...

Ainsi, le cas romain s'inscrit pleinement dans les réflexions historiographiques contemporaines sur les rapports entre pouvoir central et pouvoirs locaux.

### *Nouveaux courants historiographiques*

Bien sûr, une histoire de Rome au XV<sup>e</sup> siècle ne peut faire l'économie de la présence pontificale : toutefois, de la même manière que l'on révisa l'ingérence du pape dans les affaires de la cité, le regard se porta résolument vers l'Autre Rome<sup>18</sup>, c'est-à-dire vers la Rome des Romains. Ce faisant, l'historiographie romaine s'affranchit de la tutelle pontificale et suscita l'éclosion d'un champ d'études nouveau et fécond. Cette nouvelle histoire mit au premier plan les trajectoires, les activités, les représentations de la société romaine : moins spectaculaire, moins bien documentée que l'histoire de la papauté, cette entreprise mit au jour de nouvelles archives et renouvela notre connaissance de cette société urbaine. Une série de colloques – dont ceux consacrés aux pontificats de Martin V et de Sixte IV, mais aussi le colloque *Roma Capitale* en 1992<sup>19</sup> –, de nombreuses et belles publications sur des thématiques très diverses, quelques monographies consacrées à une famille (Porcari, Leni)<sup>20</sup> ou à un groupe social (les *speziali*)<sup>21</sup>, témoignent de l'avancée des réflexions dans des directions très diverses : aussi bien les importations, le crédit, le marché immobilier que les structures familiales, les pratiques matrimoniales ou la définition de la noblesse citadine romaine furent interrogés, stimulés par plusieurs institutions de recherche, dont l'association Roma nel Rinascimento.

---

<sup>16</sup> Mario CARVALE, « Per una premessa storiografica », dans *Alle origini della nuova Roma. Martino V (1417-1431). Atti del convegno (Roma 2-5 marzo 1992)*, Maria Chiabò, Giusi D'Alessandro, Paola Piacentini, Concetta Ranieri (éd.), Rome, Istituto storico italiano per il Medio Evo, 1992 (Nuovi Studi Storici, 20), p. 1-15, p. 11.

<sup>17</sup> Stefano INFESSURA, *Diario della città di Roma*, Oreste Tommasini (éd.), Rome, 1890 (Fonti per la storia d'Italia, 5), p. 23.

<sup>18</sup> Jean-Claude MAIRE VIGUEUR, *L'Autre Rome*, op. cit.

<sup>19</sup> *Alle origini della nuova Roma*, op. cit. ; *Un pontificato ed una città : Sisto IV (1471-1484). Atti del convegno Roma, 3-7 dicembre 1984*, Massimo Miglio, Francesca Niutta, Diego Quaglioni, Concetta Ranieri (éd.), Rome, Istituto storico italiano per il Medio Evo, 1986 ; *Roma capitale (1447-1527)*, Sergio Gensini (éd.), Rome, (Pubblicazioni degli Archivi di Stato, Saggi 29), 1994.

<sup>20</sup> Anna MODIGLIANI, *I Porcari. Storie di una famiglia romana tra Medioevo e Rinascimento*, Rome, Roma nel Rinascimento, 1994 ; Ivana AIT, Manuel VAQUERO PIÑEIRO, *Dai casali alla fabbrica di San Pietro. I Leni : uomini d'affari del Rinascimento*, Rome, Roma nel Rinascimento, 2000.

<sup>21</sup> Ivana AIT, *Tra scienza e mercato. Gli speciali a Roma nel tardo Medioevo*, Rome, 1996 (Fonti e studi per la storia economica e sociale di Roma e dello Stato pontificio, VII).

Cet affranchissement à l'égard de l'ancienne hégémonie exercée par l'histoire de la papauté ne signifie pas pour autant un reniement de la présence pontificale : le pape et la curie demeurent tout au moins une toile de fond sinon un aspect essentiel de la recherche, comme l'indiquent du reste les titres des colloques que je viens de citer. Pour ma part, j'ai pris en compte la papauté en tant que catalyseur de la croissance, mais aussi en tant qu'acteur d'encadrement de l'économie et de la société urbaines : les interventions pontificales déterminent les rythmes et mouvements macro-économiques, à travers la politique annonaire notamment, tout comme elles s'intéressent à restaurer l'image de Rome en tant que ville de cour. L'implication du pape dans la cité diffère peu de l'attitude des autres souverains temporels, à ceci près qu'il investit sa ville d'une dimension universelle sans équivalent. L'une des questions ouvertes par le cas romain est de comprendre comment s'articulent pouvoir princier et économie locale. Autrement dit quel est le degré d'imbrication de l'économie dans le politique, ou quel est le degré d'autonomie de la sphère économique ? Rome présente un intérêt méthodologique de ce point de vue, comme cas-limite : d'abord par la nature même de ce pouvoir princier, temporel, spirituel, universel ; ensuite parce qu'à Rome la croissance est allogène, que les changements économiques et sociaux sont en grande partie provoqués par le retour de la curie à Rome et qu'en ce sens le lien de dépendance entre l'Autre Rome et la papauté semble indéfectible.

## **2 – MODERNE XVE SIECLE ? ABORDER LA CHRONOLOGIE**

Les bornes chronologiques retenues comme cadre d'étude sont larges (1398-1527) et embrassent un long XV<sup>e</sup> siècle, solidement ancré dans la fin du Trecento comme dans les premières décennies de l'époque moderne. Inévitablement, elles portent à s'interroger sur la notion de transition, de changement d'époque, de modernité, d'autant plus que l'objet même de cette recherche visait, dès l'abord, à étudier les transformations de l'économie romaine, les mutations de la société urbaine, provoquées par une nouvelle conjoncture politique, démographique, économique. Pourtant un premier doute surgit : la construction même de l'objet d'étude n'était-elle pas influencée par une historiographie très ancienne, celle des récits de voyageurs, des lettres d'ambassadeurs, des textes humanistes contemporains ? Après s'être affranchi d'un premier prisme, celui de l'histoire pontificale, l'historiographie de la Rome du Quattrocento n'est-elle pas profondément imprégnée, une fois encore, du mythe de Rome ?

## 2.1 Se départir du mythe de Rome

Avant que d'être une réalité urbaine, économique et sociale, Rome est une idée, un mythe qui associe de manière oxymorique la grandeur de l'antique cité et la décadence du peuple romain. Aux Romains du Moyen Âge sont prêtés tous les vices : l'avarice, l'orgueil, l'ignorance. La violence et l'injustice parachèvent un bien sombre tableau : Bernard de Clairvaux, dans son *De Consideratione*, met en garde le pape contre le peuple romain, « troupeau de loups »<sup>22</sup>. Au milieu du XV<sup>e</sup> siècle, un marchand florentin se plaint dans sa correspondance de l'insécurité latente qui règne dans Rome :

Questa terra è una spiluncha de ladri : ogni dì se ruba et occidesi, chome gl'uomeni fossero castroni ; non basta la moria che v'è ché anchora se tagliano a peçi come rape<sup>23</sup>.

Les chroniqueurs romains en conviennent, déplorant un climat de violence gratuite et généralisée : « *e così Roma era senza giustizia* » répète à l'envi Antonio de Vasco dans son *diario*. À la fin de l'année 1485, la ville vit au rythme des larcins, des cambriolages et des assassinats, à l'ombre des luttes de faction entre Colonna et Orsini :

Ricordo come in questo medesimo tempo in Roma si viveva alla peggio per li molti malefittii che si commettevano ; e non si teneva ragione alcuna, e perché a Santa Maria in Via Lata si trovarono in due mattine tre huomini morti e messi in tombe quasi vivi, et ogni notte si spontecchiava qualche casa per robbare ; et alcune se ne rubborno et assai<sup>24</sup>.

Ce même chroniqueur se fait romancier lorsqu'il raconte, au style indirect libre, les barricades, les combats de rue, les affrontements pour le contrôle des routes et des ponts :

Ricordo che in questo istesso giorno 2 dicembre li confalonieri della Chiesa con il capitano andarono al detto ponte e mandaro uno trombetta a dire alli custodi che tenevano detto ponte si dovessero rendere, se non, che li impiccarebbero ; li quali custodi risposero che essi poco stimavano loro parole né minaccie, e che se volevano andare a trovarli, che li aspettavano e che gli mostrariano quello sapessero fare<sup>25</sup>.

Dans les derniers siècles du Moyen Âge, la simple évocation de Rome et des Romains suffit à convoquer à l'esprit l'image d'une ville en ruines, décadente et laissée à l'abandon, dans

---

<sup>22</sup> Alessandra CAMERANO, « La restaurazione cinquecentesca della *romanitas* : identità e giochi di potere fra Curia et Campidoglio », dans *Gruppi ed identità sociali nell'Italia di età moderna. Percorsi di ricerca*, Biagio Salvemini (éd.), Bari, 1998, p. 29-79.

<sup>23</sup> Francesco FLAMINI, *La lirica toscana del Rinascimento anteriore ai tempi del Magnifico*, Pise, 1891, p. 610-611 ; Massimo MIGLIO, « L'immagine dell'onore antico. Individualità e tradizione della Roma municipale », *Studi Romani*, 31 (1983), p. 252-264, p. 261-262.

<sup>24</sup> *Il diario della città di Roma di Antonio de Vasco (1481-1492)*, Giuseppe Chiesa (éd.), dans *R.I.S.*<sup>2</sup> XXIII/3, Città di Castello, 1903-1911, p. 533.

<sup>25</sup> *Ibid.*, p. 531 : « Ce 2 décembre, les gonfaloniers de l'Eglise et le capitaine étaient allés à la rencontre de ceux qui tenaient le pont [le pont Salario, au nord de Rome] pour leur dire qu'ils devaient se rendre, sans quoi ils les pendraient haut et court ; ceux qui gardaient le pont leur répondirent alors qu'ils n'avaient que faire de leur requête et de leurs menaces et que s'ils voulaient venir les trouver, ils les attendaient de pied ferme et qu'ils leur feraient voir de quoi ils étaient capables ! » (ma traduction).

laquelle divaguent les animaux domestiques ou sauvages<sup>26</sup>. Écoutons par exemple Alberto degli Alberti, dans l'une des lettres qu'il adressa à Giovanni de' Medici en 1443 :

Le conditioni di questa città da altri debbi avere sentite, pure su brevità te le repplico. Molti ediffitii di pallazzi trionfali, di ressorientie, di sepulture, di templi e di altri ornamenti ci sono, et copia infinita, ma tutti rovinati, porffidi et marmi assai di quelle cose antiche, e quali marmi tutte giorno per chalcina si disfanno, che è una villania<sup>27</sup>.

Le pillage des monuments antiques pour alimenter les fours à chaux est un scandale pour le Florentin, et le signe de l'irrespect des Romains envers leur propre passé. Leur arrogance dérive précisément de leur manque de sens historique : au XIII<sup>e</sup> siècle, Clément IV déplorait les illusions de la société romaine, incapable d'admettre la fin de son *imperium*<sup>28</sup>.

Sous le regard des voyageurs étrangers et des humanistes, la Rome médiévale est devenue l'antithèse de la Rome antique. L'ignorance des Romains serait d'abord oubli de leur propre passé. Dans son récit de voyage rédigé vers 1437, Pero Tafur, un noble andalou, s'en étonne :

Je n'ai trouvé personne dans Rome qui puisse m'éclairer sur les monuments antiques qui m'intéressaient. Ils connaissent en revanche parfaitement les tavernes et les lieux mal-famés, sur lesquels ils auraient pu me renseigner avec beaucoup de zèle. On dit qu'ils ne dînent jamais chez eux et leur accoutrement comme leur maintien, aussi bien à l'intérieur que dans la rue, montrent clairement ce qu'ils sont. Cela est vrai de la majorité d'entre eux car il est certain qu'une si grande multitude doit bien compter quelques vertueuses exceptions. On dit que Rome, même dépeuplée, est encore la plus grande ville chrétienne du monde : pourtant à l'intérieur des murs combien d'endroits ressemblent à des forêts épaisses où vivent des bêtes sauvages, lièvres, renards, loups, cerfs et même, dit-on, des porcs-épics<sup>29</sup>.

À la désolation du paysage urbain après le schisme, fait écho la rusticité des habitants, qui vivent dans le temps présent, *hic et nunc*. La perte du sens de l'Histoire est l'essence même d'une période de *tenebrae*, de cette *media tempestas* qu'est le Moyen Âge pour les premiers

---

<sup>26</sup> Alessandra CAMERANO, « La restaurazione cinquecentesca della *romanitas* », art. cit.

<sup>27</sup> Angelo FABRONI, *Magni Cosmi Medicei Vita*, II, *Annotationes et Monumenta*, Pisis, 1788, p. 165-166. La lettre date du 22 mars 1443. Il ajoute que les femmes romaines ne sont pas très avenantes, à l'exception de leur visage, sans doute parce qu'elles font la cuisine toute la journée dit-il. Massimo MIGLIO, « L'immagine dell'onore antico », art. cit., p. 261.

<sup>28</sup> « *Mundi dominium subiectum sibi potius, quam ad alios translatum* » (cité par Pietro FEDELE, dans « Aspetti di Roma nel Trecento », *Roma*, 4 (1923), p. 116).

<sup>29</sup> Ma traduction. Texte original : « Jamás fallé un ombre en Roma que me sopiese dar razón de aquellas cosas antiguas por qué yo demandava ; mas creo que lo supieran dar de las tavernas e lugares desonestos. Diçen que por maravilla ninguno dellos comen en sus casas ; e bien muestran sus gestos e atavíos, así de fuera como de dentro de casa, quién ellos son. Esto digo por la mayor parte, que non es dubda en tanta multitud que non aya algunos buenos. Diçen que Roma, aunque despoblada, tiene más gente que ningunt pueblo del mundo de christianos ; pero en partes ay del muro adentro que non paresçe si non una montaña espesa, e ay muchas salvaginas que crían en aquellas cuevas, así como liebres e raposos, e lobos e ciervos, e diçen que puercrespines ». José VIVES GATELL, « Andanças e viajes de un hidalgo español (1436-1439) con una descripción de Roma », *Analecta Sacra Tarraconensia*, 19 (1946), p. 123-215 ; Manuel VAQUERO PIÑEIRO, *Viaggiatori spagnoli a Roma nel Rinascimento*, Bologne, 2001, p. 26-49.



humanistes<sup>30</sup>. Cette période intermédiaire est à proprement parler anhistorique, hors de la temporalité historique, depuis la catastrophe de la chute de Rome et de la fin de l'empire romain. De sorte que Rome est l'une des hypostases de la notion de Moyen Âge telle qu'elle est en train de se construire au XV<sup>e</sup> siècle et que les descriptions de la Rome médiévale doivent être lues comme des allégories de l'idée de Moyen Âge.

De cette allégorisation dérive un second thème, celui de la *Roma instaurata*<sup>31</sup> : ultime avatar de la *translatio imperii*, cette restauration voudrait réunir la ville et son mythe. Dès lors le discours s'orienta vers la démonstration du changement : les transformations que connurent la ville, son économie, sa société, devinrent des arguments en faveur de la thèse d'un changement d'époque, d'une accélération du temps historique. De ce fait, les historiens n'ont-ils pas été influencés dans leur recherche par ce qui était devenu une évidence ? N'aurait-on pas intérêt à questionner ce qui paraît à tous incontestable ? Il convient d'adopter autant que possible un regard neuf et critique pour aborder les scissions de la chronologie.

## 2.2 Périodisation : le XV<sup>e</sup> siècle, genèse de la modernité ?

Inspirée par la lecture de certaines sources narratives, l'une des thématiques transversales de toute la littérature scientifique consacrée à la Rome du Quattrocento porte sur la question de la modernité. En d'autres termes, la problématique sous-jacente à bien des recherches est celle de la transition entre « Moyen Âge » et « Renaissance », de la crise d'une société médiévale, de la continuité des anciens modèles ou de la rupture consommée avec le siècle précédent. Le concept commode de « transition » permet de rendre compte des permanences et des transformations qui travaillent le XV<sup>e</sup> siècle, montrant des effets d'accélération, d'intensification préparant le XVI<sup>e</sup> siècle, c'est-à-dire l'entrée dans la modernité. Y a-t-il pour autant là un changement d'époque, un effet de seuil, un saut qualitatif de nature à justifier l'emploi de la notion de « transition » ? Cédant à la tentation du mythe des origines et de la genèse, les historiens n'ont-ils pas essentialisé le « XV<sup>e</sup> siècle » pour l'ériger en synonyme du « changement d'époque » ? Je ne prétends pas infirmer ici cet état de fait, mais il m'apparaît nécessaire de formuler une précaution liminaire fondamentale : mon propos n'est

---

<sup>30</sup> Sur les humanistes et l'idée de Rome : Franco GAETA, « Sull'idea di Roma nell'Umanesimo e nel Rinascimento (appunti e spunti per una ricerca) », *Studi romani*, 25 (1977), p. 166-175 ; Charles L. STINGER, « Roman humanist images of Rome », dans *Roma capitale (1447-1527)*, Sergio Gensini (éd.), Rome, (Pubblicazioni degli Archivi di Stato, Saggi 29), 1994, p. 15-38.

<sup>31</sup> Flavio BIONDO, *Roma instaurata / Rome restaurée*, édition, traduction, présentation et notes par Anne Raffarin, Paris, Les Belles Lettres, 2005 (tome I) et 2012 (tomes II et III).

pas ici de chercher à donner des preuves de l'existence de ce changement d'époque et j'ai abordé mon objet d'étude, la Rome du XV<sup>e</sup> siècle, en tentant de m'abstraire de cet *a priori*, pourtant si profondément ancré dans l'imaginaire collectif, que la fin du XV<sup>e</sup> siècle marquait une rupture irréversible.

Du point de vue de l'histoire économique, l'horizon d'attente analytique de la genèse du capitalisme, la quête téléologique des ferments de la croissance économique moderne, ont longtemps conditionné le discours des historiens – jusqu'aux années 1950-1960 au moins – qui « modernisèrent » la fin du Moyen Âge<sup>32</sup>. Le point de mire de la modernité économique conduisit à une historicisation des catégories de la pensée économique, hypostasiées dans une chronologie orientée<sup>33</sup>. Pour dépasser l'opposition entre primitivisme et modernisme, les historiens relisent les motivations et les rationalités économiques des acteurs du passé en partant des catégories, du lexique et des représentations indigènes. La prise en compte des tensions inhérentes aux économies et aux sociétés médiévales, de leur profonde altérité par rapport à notre monde contemporain, doit permettre d'éviter les pièges de la téléologie et de la rétroaction, jusqu'à oublier le concept même de modernité comme le propose Bartolomé Clavero<sup>34</sup>.

La périodisation pour laquelle j'ai opté est celle d'un long XV<sup>e</sup> siècle (1398-1527) dont les bornes, par nature artificielles, ne sont pas appréhendées comme des moments de rupture majeurs. Certes, 1398 marque la fin de l'autonomie communale mais ouvre une longue période d'incertitude qui dure au moins jusqu'au milieu du siècle suivant<sup>35</sup>. La catastrophe de 1527 ne signe pas davantage un changement d'époque et les conséquences du Sac de Rome ont récemment été revisitées par Manfredo Tafuri, dans son compte-rendu du livre d'André Chastel<sup>36</sup>, puis par Anna Esposito et Manuel Vaquero Piñeiro<sup>37</sup> : les sources littéraires avaient

---

<sup>32</sup> Henri HAUSER, *La modernité du XVI<sup>e</sup> siècle*, préface de Fernand Braudel, Paris, Armand Colin, 1930 ; Douglass C. NORTH, Robert Paul THOMAS, *The Rise of the Western World : A New Economic History*, Cambridge-New York, Cambridge University Press, 1973 ; Stephan R. EPSTEIN, *Freedom and growth : the rise of states and markets in Europe (1300-1750)*, Londres-New York, Routledge-LSE, 2000.

<sup>33</sup> Cette réflexion s'inspire en partie de la communication de Guillaume Calafat (« Des seuils économiques de la modernité ? », 31 mai 2016) au séminaire de Patrick Boucheron au collège de France (*Les effets de la modernité : expériences historiographiques*).

<sup>34</sup> Bartolomé CLAVERO, *La grâce du don. Anthropologie catholique de l'économie moderne*, préface de Jacques Le Goff, traduit par Jean-Frédéric Schaub, Paris, Albin Michel, 1996.

<sup>35</sup> Voir le chapitre 1 de la thèse.

<sup>36</sup> André CHASTEL, *Le Sac de Rome, 1527 : du premier maniérisme à la contre-Réforme*, Paris, Gallimard, 1984 ; Manfredo TAFURI, « Il Sacco di Roma, 1527 : fratture e continuità », *Roma nel Rinascimento*, 1 (1985), p. 21-35.

<sup>37</sup> Anna ESPOSITO, Manuel VAQUERO PIÑEIRO, « I notai del Sacco : Roma e l'occupazione dei Lanzichenecchi del 1527-28 », *Studi e materiali. Quaderni trimestrali del Consiglio Nazionale del Notariato*, 3/2008, p. 1251-1267 ; *id.*, « Rome during the Sack : Chronicles and Testimonies from an Occupied City », dans *The pontificate of*

forgé un récit apocalyptique du Sac, perçu par les contemporains comme l'expression du châtement divin. Le Florentin Luigi Guicciardini justifiait ainsi les massacres comme l'expiation des péchés d'avarice et de luxure commis par les prélats et les courtisans : nouvelle Babylone, Rome apparaît sous sa plume comme la ville de l'argent, des marchandises et des plaisirs<sup>38</sup>. Remarquons l'inversion spectaculaire des représentations, de la Rome rurale à la ville moderne. En vérité dans cette littérature de genre, la ville est exclue : elle n'est que le théâtre inanimé des massacres. Ce que proposent Anna Esposito et Manuel Vaquero Piñeiro, c'est de reconsidérer Rome comme réalité urbaine, économique et sociale, pour s'affranchir une fois encore du mythe. À la lumière des sources notariées, ils nuancent la rupture de 1527, en montrant que l'événement ne fit que catalyser un processus de déclin déjà amorcé dans les années précédentes. Quelques signes annonciateurs indiquent une inflexion de la courbe démographique, une partie de la population ayant commencé à quitter Rome dès 1522, tandis que l'épidémie de mars-avril 1527 anticipait de quelques semaines l'entrée dans Rome des lansquenets de Charles Quint.

Tel est donc le cadre de l'enquête : les actes notariés constitueront son fondement mais devront être confrontés à l'ensemble de la documentation disponible pour tenter de reconstituer l'histoire économique et sociale de l'Autre Rome au XV<sup>e</sup> siècle.

### **3 – FAIRE DE NECESSITE VERTU : CROISER LES SOURCES POUR ECRIRE UNE HISTOIRE ECONOMIQUE ET SOCIALE DE ROME AU XVE SIECLE.**

« L'histoire est connaissance par traces »<sup>39</sup>.

Dresser un inventaire complet des sources écrites conservées pour la Rome du XV<sup>e</sup> siècle est une entreprise périlleuse : la dispersion de la documentation romaine dans des fonds d'archives divers concerne aussi bien les sources normatives que les registres notariés. Si les actes de la pratique constituent le coeur de mon corpus, j'ai tenté de les faire entrer en résonance avec toutes les autres sources à disposition. Faire la typologie des sources médiévales à Rome, c'est faire l'inventaire des manques : Isa Lori Sanfilippo disait avoir entrepris l'étude

---

*Clement VII. History, Politics, Culture*, Kenneth Gouwens, Sheryl E. Reiss (éd.), Aldershot, Ashgate, 2005 p. 125-142.

<sup>38</sup> Luigi GUICCIARDINI, *Il Sacco di Roma*, Carlo Milanese (éd.), Florence, G. Barbèra, 1867, livre I, p. 125, livre II, p. 237 : « Correvano ad ogn'ora in quell'infelice città danari, mercanzie e delizie, per soddisfare all'insaziabile appetito e nefande voglie di tanto sfrenati prelati e cortigiani ».

<sup>39</sup> Paul VEYNE, *Comment on écrit l'histoire*, Paris, Seuil, 1971, p. 207.

du Trecento romain avec les méthodes d'un haut-médiéviste<sup>40</sup>. Arnold Esch ne dit pas autre chose de sa première approche des archives romaines du Quattrocento<sup>41</sup>. On a souvent attribué ces lacunes documentaires au Sac de 1527 car certaines séries antérieures à 1527 ont été préservées. Surtout, cette conservation aléatoire ne signifie pas seulement une diminution quantitative de la documentation : elle produit un effet de distorsion, un déséquilibre au sein du corpus disponible. Cette conservation asymétrique de la documentation pose un problème de taille, qui est celui de la représentativité des fonds conservés<sup>42</sup>.

Malgré la rareté des sources judiciaires et fiscales, l'absence de cadastre, de *riformanze*, de *ricordanze* et la disparition des archives familiales et d'une partie des registres notariés, la documentation est abondante et éclaire les pratiques et les vécus socio-économiques des Romains : il faut cependant pour cela apprendre à tirer parti de toutes les sources existantes, à les imbriquer, à les confronter... Si certaines sources ne sont pas *a priori* considérées comme des sources de l'histoire économique et sociale, elles peuvent le devenir pour peu qu'on les interroge en ce sens<sup>43</sup>. C'est cette *via difficilior* que j'ai empruntée, mais c'est la seule qui s'ouvre à nous.

Je ne me propose pas ici de présenter dans le détail chacun des fonds dépouillés et exploités dans cette thèse : leurs caractéristiques, leur intérêt et leurs limites, la manière dont je les ai approchés seront approfondis au moment où ils seront convoqués à l'appui de la démonstration, dans les chapitres qui vont suivre. Je me contenterai donc ici d'esquisser une présentation d'ensemble du panorama documentaire avant de m'attarder sur le cas des sources notariées puisque sur elles repose en grande partie ma recherche.

À mesure que l'on pratique les fonds d'archives romains de la fin du Moyen Âge, une première évidence s'impose : celle de la densification du matériel documentaire à partir du milieu du XV<sup>e</sup> siècle (cf. tableau 1). Celle-ci s'explique en partie par une volonté de

---

<sup>40</sup> Isa LORI SANFILIPPO, *La Roma dei Romani. Arti, mestieri e professioni nella Roma del Trecento*, Rome, 2001 (Nuovi Studi Storici, 57), p. V-VII.

<sup>41</sup> Arnold ESCH, « Le fonti per la storia economica e sociale di Roma nel Rinascimento : un approccio personale », dans *Economia e società a Roma tra Medioevo e Rinascimento*, Anna Esposito, Luciano Palermo (éd.), Rome, Viella, 2005, p. 1-31, p. 3-4.

<sup>42</sup> *Ibid.*, p. 4 ; Arnold ESCH, « Chance et hasard de transmission. Le problème de la représentativité et de la déformation de la transmission historique », dans *Les tendances actuelles de l'histoire du Moyen Âge en France et en Allemagne. Actes des colloques de Sèvres (1997) et Göttingen (1998) organisés par le CNRS et le Max-Planck-Institut für Geschichte*, Jean-Claude Schmitt, Otto Gerhard Oexle (éd.), Paris, 2000, p. 15-29.

<sup>43</sup> Arnold ESCH, « Le fonti per la storia economica e sociale di Roma », art. cit., p. 29 (où il rappelle le travail qu'il entreprit en ce sens à partir du procès de canonisation de santa Francesca Romana).

rassemblement et de conservation des archives dès l'avènement de Martin V<sup>44</sup> : cette nouvelle exigence est exposée par Niccolò Signorili, en 1425, dans le *De iuribus et excellentiis Urbis Romae*<sup>45</sup>. Il s'agit d'effacer les négligences du passé (*temporum praeteritorum nequitia*) et par là, les désordres et les guerres des décennies antérieures. En outre, à cause des hasards de la conservation, parce que l'histoire événementielle romaine fut plus troublée dans la première moitié du siècle, et du fait de l'accélération de la croissance dans le dernier tiers du siècle, la masse de la documentation conservée s'étoffe après les années 1440. Rien de surprenant à cela, mais l'historien est tributaire de cet effet de source, même si celui-ci lui donne déjà une première intuition quant à la reprise de l'activité économique dans la seconde moitié de la période.

---

<sup>44</sup> Paola PAVAN, « *Inclitae Urbis Romae iura, iurisdictiones et honores* : un caso di *damnatio memoriae* ? », dans *Alle origini della nuova Roma*, op. cit., p. 301-309, p. 302.

<sup>45</sup> Partiellement édité : Roberto VALENTINI, Giuseppe ZUCCHETTI, *Codice topografico della città di Roma*, Rome, 1953, IV (Fonti per la Storia d'Italia, 90), p. 151-208.



### 3.1 Les sources normatives

Je ne m'attarderai pas sur les statuts de métiers qui sont rarement restés aux mains de leur institution d'origine et ont été versés dans les collections des bibliothèques ou auprès d'autres fonds d'archives<sup>1</sup>. Le lecteur en trouvera une présentation dans les chapitres 2 (pour les statuts des *bovattieri* de 1407) et 3 (pour les statuts des métiers urbains).

Les statuts urbains en vigueur dans la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle sont les statuts de la Commune de Rome édictés en 1363, qui ont été publiés par Camillo Re à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>2</sup>. Ils ont été réformés en 1469 à l'initiative du pape Paul II : cette seconde version est inédite et est actuellement conservée à l'Archivio Storico Capitolino<sup>3</sup>. Ce document est l'unique exemplaire manuscrit conservé, rédigé par Oddo de Beka *Alamannus de Bragantia* en 1486 pour le gouvernement urbain<sup>4</sup>. La confrontation des deux versions montre clairement qu'en fait de réforme, il s'agit d'une simple confirmation des statuts de 1363 : si l'on excepte quelques modifications significatives mais somme toute mineures<sup>5</sup>, le texte de 1469 se contente de réactualiser les anciens statuts, à tel point qu'en recopiant littéralement les anciennes rubriques, le notaire omit parfois un mot. Par conséquent, au cours de la thèse, je ferai référence aux statuts de 1363 en donnant en regard la référence aux statuts rénovés de 1469 et en soulignant les éventuelles variations lorsqu'elles existent.

À de multiples reprises, je ferai également appel aux décrets promulgués au cours du XV<sup>e</sup> siècle par le gouvernement urbain<sup>6</sup>, ainsi qu'à la législation pontificale (bulles, décrets, brefs...) qui encadre l'économie urbaine et régleme les pratiques sociales : l'ingérence pontificale dans la cité fait du pape l'un des protagonistes de l'histoire économique et sociale romaine et c'est à ce titre que cette documentation sera convoquée<sup>7</sup>.

---

<sup>1</sup> Angela LANCONELLI, « Manoscritti statuari romani. Contributo per una bibliografia delle fonti statuarie dell'età medioevale », dans *Scrittura, biblioteche e stampa a Roma nel Quattrocento, Atti del 2° seminario, 6-8 maggio 1982*, Massimo Miglio (éd.), Città del Vaticano, 1983 (Littera Antiqua, 3), p. 305-321.

<sup>2</sup> **Statuts urbains de 1363** : *Statuti della città di Roma*, Camillo Re (éd.), Rome, 1880.

<sup>3</sup> **Statuts urbains de 1469** : ASC, *Camera Capitolina*, cred. IV, t. 88, f. 1 et suiv., *Statuta alme urbis Rome edita sanctissimo domino nostro Paulo II pontifice maximo imperante*.

<sup>4</sup> Paola PAVAN, « I fondamenti del potere : la legislazione statutaria del comune di Roma dal XV secolo alla restaurazione », *Roma moderna e contemporanea*, 4 (1996), p. 317-335, p. 326, note 34.

<sup>5</sup> Voir le chapitre 6 de la thèse.

<sup>6</sup> Ils sont en partie publiés : Emilio RE, « Bandi romani », *A.S.R.S.P.*, 51 (1928), p. 79-101.

<sup>7</sup> Voir en particulier le chapitre 1 de la thèse.

### 3.2 Les « recensements » de 1517 et 1526

Les deux « recensements » de 1517 et 1526 fournissent deux listes de population, organisées l'une par paroisse, l'autre par *rione*, mais celles-ci sont très lacunaires. Le manuscrit de 1517 est actuellement conservé à la Bibliothèque Vaticane<sup>8</sup>. Pour la *Descriptio Urbis* de 1526, l'ancienne édition de Domenico Gnoli se fondait sur deux copies datant de la fin du XVIII<sup>e</sup> ou du début du XIX<sup>e</sup> siècle : il n'eut pas accès à l'unique version du XVI<sup>e</sup> siècle dont nous disposons, vendue à un particulier quelques décennies après sa rédaction et emportée en Angleterre. Racheté par le British Museum, ce manuscrit est aujourd'hui conservé par la British Library et c'est ce document dont Egmont Lee a récemment établi la réédition critique<sup>9</sup>. Le premier « recensement », réalisé à des fins fiscales sous Léon X, éclaire les structures de propriété et l'urbanisme, mais fournit peu d'éléments sur les activités de production artisanale ou de commerce. L'objectif de la *Descriptio* de 1526 demeure incertain : peut-être s'agissait-il d'évaluer les besoins en grain, en vue de garantir l'approvisionnement de la ville en ces temps de crise.

### 3.3 Les archives de la *Camera Urbis*

Ce qui subsiste des archives de la commune de Rome pour le XV<sup>e</sup> siècle se trouve dans le fonds de la *Camera Urbis*, conservé par l'Archivio di Stato au sein du *Camerale I* – qui correspond à une partie des archives de la Chambre apostolique. De ce point de vue, l'assujettissement de la commune de Rome à l'autorité pontificale et l'intégration des institutions communales dans la Chambre apostolique est une chance pour l'historien : l'exemple des *Mandati Camerali* est éloquent puisqu'ils renseignent non seulement sur le personnel de la curie ou les magistratures municipales, mais aussi sur de nombreuses auberges romaines qui accueillirent la suite de l'empereur Frédéric III en 1468<sup>10</sup>.

Ce fonds est d'une richesse incomparable pour l'étude des importations et des exportations – et pour une fois Rome surclasse Florence et même les villes portuaires

---

<sup>8</sup> BAV, Vat. Lat., 11985.

<sup>9</sup> British Library, Additional Manuscript 38,025. Egmont LEE, *Habitatores in Urbe. The Population of Renaissance Rome / La popolazione di Roma nel Rinascimento*, Rome, 2006 : l'ouvrage comporte la réédition critique et commentée des deux « recensements », aussi bien celui de 1517 que celui de 1526.

Cet ouvrage vient amender les précédentes éditions : Mariano ARMELLINI, « Un censimento della città di Roma sotto il ponteficato di Leone X », *Gli Studi in Italia*, IV-V (1882), p. 7-143 ; Domenico GNOLI, « *Descriptio Urbis* o Censimento della popolazione avanti il Sacco borbonico », *A.S.R.S.P.*, 17 (1894), p. 375-520 ; Egmont LEE, *Descriptio Urbis. Il Censimento Romano del 1527*, Rome, 1985.

<sup>10</sup> Arnold ESCH, « Le fonti per la storia economica e sociale di Roma », art. cit., p. 4-5.



italiennes<sup>11</sup> – puisqu’il comprend plusieurs séries de registres de douanes, dont la douane de Sant’Eustachio (1452-1462), la douane de Ripa (1452-1465), la douane de la Grascia (1447-1480)<sup>12</sup>. En moyenne, la douane de Sant’Eustachio livre chaque année le détail de 600 cargaisons, soit un total de 4500 enregistrements ! Avec une limite toutefois : ces registres ne disent rien de l’importation des biens en franchise de douane... Malgré tout, ils consentent à la fois une approche macro-économique, fondamentale pour comprendre les rythmes de la croissance économique<sup>13</sup>, tout en livrant des données précieuses sur les stratégies d’investissement des différents acteurs dans le grand commerce et les échanges. Pour ma part, j’ai mis à profit plus particulièrement les registres liés au grand élevage et à la vente du bétail et de la viande : il s’agit des quatre gros volumes de la *gabella carnium* (1459, 1461, 1463 et 1478), jusqu’alors complètement ignorés par l’historiographie et qui m’ont permis de consacrer une étude approfondie aux bouchers romains<sup>14</sup>. Pour la *dohana pecudum*, il s’agit des cinq registres dénombrant les animaux qui paissent *in pascua Urbis* pendant l’hiver. L’ASR en conserve seulement quatre en réalité (pour les années 1447-1448, 1452-1453, 1454 et 1464-1465). Quant au cinquième, bien antérieur puisqu’il date vraisemblablement des années 1410, je l’ai exhumé d’un volume de la Biblioteca Roncioniana de Prato, où il était enchâssé dans une documentation qui lui est totalement étrangère<sup>15</sup> : il est l’un des plus notables exemples de l’inexplicable *peregrinatio* des archives romaines et il n’est pas improbable que d’autres archives ou bibliothèques non-romaines recèlent encore d’anciens documents de la *Camera Urbis*.

Il faut y ajouter les registres qui nous renseignent sur les charges et mandats attribués par la papauté (*Mandati et Ufficiali*), que j’ai utilisés très ponctuellement, ainsi que la série des *Libri denumptiationum et annotationum Camere Urbis*, dont les dix registres conservés couvrent la période 1447-1492<sup>16</sup>.

---

<sup>11</sup> *Ibid.*, p. 13.

<sup>12</sup> Un registre des douanes, transféré au moment de la conquête napoléonienne, est toujours conservé à Paris : Maria Luisa LOMBARDO, « Carte degli archivi papali trasferite a Parigi al seguito di Napoleone : un viaggio senza ritorno », *Archivi e cultura*, 27 (1994), p. 9-31.

<sup>13</sup> Voir en particulier le chapitre 1 de la thèse.

<sup>14</sup> Voir le chapitre 3 de la thèse pour une présentation détaillée de ces registres.

<sup>15</sup> Voir le chapitre 2 de la thèse pour une présentation détaillée de ces registres.

<sup>16</sup> ASR, *Camera Urbis*, registres 7 à 16. Pour leur présentation détaillée, voir le chapitre 1 de la thèse.

### 3.4 *Actum Rome* : notaires romains et pratiques notariales au XV<sup>e</sup> siècle

Si la grande majorité des registres notariés sont conservés par l'Archivio di Stato di Roma, une petite partie s'est retrouvée à l'Archivio Storico Capitolino<sup>17</sup>. Le lecteur trouvera en annexe un tableau chronologique recensant les notaires actifs à Rome au cours du XV<sup>e</sup> siècle, indiquant les cotes des registres, leur format, leur volume, ainsi que la période d'exercice du notaire et quelques informations complémentaires le cas échéant. Jusqu'à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, les archives des notaires romains étaient transmises après leur décès à leurs héritiers, ou bien conservées dans la sacristie de l'église de l'Aracoeli, siège du collège des notaires, s'ils mouraient sans héritier<sup>18</sup>. En 1562, les Conservateurs, sur l'injonction de Pie IV, instituèrent pour la première fois des archives publiques – l'Archivio pubblico di Campidoglio – afin d'y regrouper les archives des notaires romains ou étrangers décédés<sup>19</sup>. Après 1562, les registres notariés conservés par l'Aracoeli furent donc transférés dans cette nouvelle institution, au sein du palais des Conservateurs, et gardés par les archivistes du Collegio dei Notai Capitolini.

La scission qui partagea en deux parts inégales le corpus du Collegio dei Notai Capitolini est la conséquence de la fondation de nouvelles archives par Urbain VIII en 1625<sup>20</sup>. Cet Archivio generale Urbano avait pour but de remédier à la dispersion des registres notariés dans les archives des institutions ecclésiastiques et dans les archives familiales privées. Il fut prescrit qu'une copie de tous les actes signés à Rome devrait y être versée. Toutefois, de nombreux originaux y sont également conservés, d'autant plus que la création de l'Archivio Urbano prévoyait le dépôt des archives de chaque notaire romain après son décès<sup>21</sup>. Dans le fonds *Ufficio 4* des Trenta Notai Capitolini, institution fondée par Sixte V en 1586, se trouvent également huit registres couvrant la fin du XV<sup>e</sup> siècle et le début du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>22</sup>. Après l'unification italienne et de longues tractations entre la Commune, le Consiglio Notarile et

---

<sup>17</sup> Armando LODOLINI, *L'Archivio di Stato di Roma : epitome di una guida degli archivi dell'amministrazione centrale dello Stato pontificio*, Rome, Istituto di Studi Romani, 1960 ; Isa LORI SANFILIPPO, « Appunti sui notai medievali a Roma e sulla conservazione dei loro atti », *Archivi per la storia*, anno III, n°1 (1990), p. 21-39 ; Orietta VERDI, « L'archivio del Collegio dei notai capitolini », dans *Repertorio dei notari romani dal 1348 al 1927 dall'Elenco di Achille François*, Romina De Vizio (éd.), Rome, 2011, p. XXV-XXXII.

<sup>18</sup> C'est ce que prévoient les statuts du collège des notaires, réformés en 1446. Isa LORI SANFILIPPO, *Constitutiones et Reformationes del Collegio dei notai di Roma (1446). Contributi per una storia del notariato romano dal XIII al XV secolo*, Miscellanea della Società Romana di Storia Patria, LII, 2007.

<sup>19</sup> Orietta VERDI, « *Hic est liber sive prothocollum*. I protocolli del collegio dei Trenta Notai Capitolini », *Roma moderna e contemporanea*, XIII (2005), p. 427-473 ; Isa LORI SANFILIPPO, « Notai e protocolli », dans *Alle origini della nuova Roma*, op. cit., p. 413-453.

<sup>20</sup> Bulle *Pastoralis officii* du 16 novembre 1625.

<sup>21</sup> Anna Maria CORBO, « Relazione descrittiva degli archivi notarili dei secoli XIV-XV nell'Archivio di Stato e nell'Archivio Capitolino », dans *Gli atti privati nel tardo medio evo : fonti per la storia sociale*, Paolo Brezzi, Egmont Lee (éd.), Rome-Toronto, Istituto di Studi Romani, 1984, p. 49-69, p. 49-50.

<sup>22</sup> Voir le tableau des notaires en annexe. Carmelo TRASELLI, « Note sugli atti del Tribunale civile del Senatore di Roma nel secolo XV », *Archiva*, III (1936), p. 90-109.

l'Archivio di Stato, les archives notariées furent confiées à l'Archivio di Stato di Roma où Achille François en fit l'inventaire en 1886.

D'autres raisons peuvent expliquer la dissémination des registres notariés : le transfert d'une partie des manuscrits par les érudits qui fréquentèrent assidument archives et bibliothèques romaines dans leur bibliothèque privée. C'est le cas de Girolamo Amati, érudit du XIX<sup>e</sup> siècle, qui préleva un certain nombre d'actes originaux dans les archives romaines : sa collection, reliée en trois volumes, fut achetée par la librairie Spithoever de Rome, qui la revendit à son tour à la Società di Studi Storico-Giuridici. Cette société ayant été dissoute, on ignore quel fut le sort de ces trois volumes<sup>23</sup>... En outre, les archives des confréries, des hôpitaux ainsi que les archives familiales recèlent une masse d'actes notariés non négligeable, copies comme originaux, dont il n'existe à ce jour aucun inventaire exhaustif<sup>24</sup>. Malgré l'aide précieuse apportée par quelques catalogues, tels que les volumes 990 et 991 pour les archives du Saint-Sauveur, seule une pratique opiniâtre du dépouillement aléatoire permet de (re)constituer un solide corpus documentaire : cette enquête, qui est au fondement même du travail de l'historien, s'avère particulièrement nécessaire et gratifiante lorsqu'il s'agit d'appréhender l'histoire des familles romaines, puisque la plupart des archives familiales romaines ont disparu, en partie disséminées dans les archives des confréries et des hôpitaux<sup>25</sup>.

L'intégralité des registres notariés romains reste inédite, à deux exceptions près pour le XV<sup>e</sup> siècle : la première concerne les deux volumes du notaire Camillo Beneimbene, dont un inventaire a été publié par Ivan Parisi, indiquant pour chaque acte la date, la nature du contrat, les noms des contractants et des témoins<sup>26</sup>. Cet outil est extrêmement précieux, d'autant plus que la clientèle de Camillo Beneimbene est composée de l'aristocratie romaine et étrangère (y

---

<sup>23</sup> Umberto GNOLI, « Documenti senza casa », *Rivista d'arte*, XVII (1935), p. 214.

<sup>24</sup> Anna ESPOSITO, « La documentazione degli archivi di ospedali e confraternite come fonte per la storia sociale di Roma », dans *Gli atti privati nel tardo medio evo : fonti per la storia sociale*, Paolo Brezzi, Egmont Lee (éd.), Rome-Toronto, Istituto di Studi Romani, 1984, p. 69-79. Voir le chapitre 6 de la thèse pour la reconstitution des archives familiales.

<sup>25</sup> Voir le chapitre 6 de la thèse.

<sup>26</sup> Ivan PARISI, « Il regesto dei protocolli del notaio Camillo Beneimbene. I volumi nn. 175 e 176 del fondo del Collegio dei Notai Capitolini nell'Archivio di Stato di Roma », *Revista Borja*, 1 (2006-2007), Institut Internacional d'Estudis Borgians, p. 139-276. L'inventaire est précédé d'une introduction et accompagné d'un très précieux index des noms de personne.

En revanche, quelques notaires romains de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle ont fait l'objet d'une édition : *Il protocollo notarile di Pietro di Nicola Astalli (1368)*, Isa Lori Sanfilippo (éd.), Rome, 1989 (Codice diplomatico di Roma e della Regione romana, 6) ; *I protocolli di Iohannes Nicolai Pauli. Un notaio romano del '300 (1348-1379)*, Renzo Mosti (éd.), Rome, 1991 ; *Il protocollo notarile di Anthonius Goyoli Petri Scopite (1365)*, Renzo Mosti (éd.), Rome, 1991 ; *Un notaio romano del Trecento : i protocolli di Francesco di Stefano de Caputgallis (1374-1386)*, Renzo Mosti (éd.), Rome, Viella, 1994 ; Renzo MOSTI, « Un protocollo del notaio romano *Iohannes Pauli Anthonii Goyoli (1397)* », *A.S.R.S.P.*, 117 (1994), p. 120-169.

compris l'entourage pontifical), ainsi que de la très haute noblesse citadine romaine<sup>27</sup>. On pourrait déplorer toutefois que les prix de vente des propriétés foncières et immobilières n'aient pas toujours été reportés dans ce tableau. À l'opposé du spectre social, les carnets d'Evangelista de' Bistucci (m. 1500), notaire du *rione* Trevi, ont été publiés par Anna Modigliani<sup>28</sup> : cette source exceptionnelle, rédigée dans une langue vernaculaire imprégnée de syntaxe latine, éclaire la vie quotidienne des milieux populaires, romains comme étrangers, dans le *rione* Trevi sous le pontificat d'Alexandre VI. Deux petits registres de ce type ont été conservés : le premier comporte 18 folios, tandis que du second, enchâssé à l'intérieur d'un autre registre du même notaire, ne subsistent que quatre folios<sup>29</sup>. Evangelista de' Bistucci a en effet tenu parallèlement deux minutiers, l'un en langue vulgaire et consacré à cette clientèle locale composée des habitants du *rione* Trevi et résidant principalement autour de la piazza Sciarra, l'autre rédigé en latin étant réservé au reste de sa clientèle, plus fortunée<sup>30</sup>. Les deux petits registres édités se présentent comme des livres de comptes et contiennent des contrats de location immobilière, de petits crédits, des actes portant sur les relations entre petits artisans.

### ***Le notaire, garant de la stabilité : l'authenticité des actes notariés***<sup>31</sup>

Les fonds notariés romains sont une ressource inestimable, dont le tableau livré en annexe permet de mesurer l'ampleur. On retrouve la dissymétrie entre un premier XV<sup>e</sup> siècle (43 registres de 22 notaires qui ne renseignent parfois qu'une seule année) et le second (117 registres de 60 notaires uniquement pour le pontificat de Sixte IV). Pour le pontificat de Martin V, nous avons conservé les registres de seulement 13 notaires, soit 34 minutiers parfois incomplets : pour certaines années (1426, 1429, 1431), un seul registre subsiste<sup>32</sup>. Dans l'Italie des derniers siècles du Moyen Âge, le recours au notaire est quasiment systématique, y compris pour des transactions d'un montant qui nous paraît dérisoire. Dans le contexte politique et social troublé qui caractérise la Rome de la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle, le notaire investi par

---

<sup>27</sup> Anna ESPOSITO, « Il notaio Benimbene e la sua clientela nella Roma del Rinascimento », *Studi e materiali. Rivista del Consiglio nazionale del notariato*, 3 (2004/1), p. 593-604.

<sup>28</sup> Anna MODIGLIANI, « "Faccio ricordo io Evangelista..." : memorie di un notaio romano alla fine del Quattrocento », dans *Roma, donne, libri tra Medioevo e Rinascimento. In ricordo di Pino Lombardi*, Rome, Roma nel Rinascimento, 2004, p. 217-257.

<sup>29</sup> ASC, A.U., Sez. I, 66.

<sup>30</sup> On a conservé les registres d'Evangelista de' Bistucci pour la période 1456-1499.

<sup>31</sup> Sur les notaires et la production des actes notariés : François MENANT, « Le notaire médiéval, producteur de texte », dans *Herméneutique du texte d'histoire : orientation, interprétation et questions nouvelles*, S. Stato (éd.), Nagoya, 2009, p. 77-92 (Cinquième Colloque International Global COE HERSETEC de l'université de Nagoya 7-8 mars 2009, Tokyo).

<sup>32</sup> Isa LORI SANFILIPPO, « Notai e protocolli », art. cit.

l'autorité impériale de la *fides publica* apparaît comme le dernier garant de la stabilité et de la paix sociale<sup>33</sup> : la masse des minutes notariées, désormais rédigées sur papier, s'en ressent et les modes de validation et d'authentification des actes notariés sont renforcés.

Ce que conservent les registres notariés, ce sont les minutes, rarement les instruments. Ce que les notaires romains appellent *Liber* ou *quaternus* peut aussi bien n'être qu'un cahier de notes très brèves sous forme de *notulae*, que le registre dans lequel ils mirent en forme l'information sous forme de minute<sup>34</sup>. La nécessité de verser les archives du notaire après son décès auprès des institutions urbaines s'explique par la valeur probatoire de la minute notariée, matrice en puissance d'*instrumenta* originaux. Si ces derniers venaient à être détruits ou perdus, le minutier pourrait s'y substituer ; en cas de doute sur l'authenticité d'un document produit dans un procès, les statuts de 1363 prévoient que l'on devra convoquer le notaire, seul à même de produire le document original, c'est-à-dire la minute, capable d'invalider la copie<sup>35</sup>. Contre la production de faux documentaires, la falsification d'*instrumenta* et autres manigances de notaires corrompus, la législation œuvre pour protéger les particuliers. Conscients des risques encourus (une amende comprise entre 500 et 4000 livres, l'indemnisation des personnes lésées et l'interdiction d'exercer le métier de notaire), certains notaires verrouillent toujours davantage leurs registres afin d'éviter toute forme de contestation : les traditionnels témoins, le lieu, la date et le *signum* apposé par le notaire, ou quelques signatures autographes de clients<sup>36</sup>, en sont les moyens les plus connus. Il en est d'autres, qui participent de l'écriture de soi et de la manière dont les minutiers se font journaux intimes : dans les dernières pages de l'un de ses registres, le notaire Agostino *de Martinis* s'adresse au lecteur à la première personne du singulier pour lui narrer l'une de ses mésaventures :

À compter de la mi-septembre, et pendant les mois d'octobre, novembre et décembre, il n'y a pas eu de contrats parce que, alors que j'étais au service des cardinaux Savelli et Colonna, prisonniers dans le château Saint-Ange, moi, pauvre Agostino, j'ai été capturé et conduit en galère, sur ordre du roi de Naples, à Castro Novo où je fus retenu prisonnier ; en fin de compte, j'ai été libéré contre une rançon de 3000 ducats<sup>37</sup>...

---

<sup>33</sup> Anna Maria CORBO, « Relazione descrittiva degli archivi notarili romani », art. cit., p. 50 ; Maria Luisa LOMBARDO, *Il notaio romano tra sovranità pontificia e autonomia comunale (secoli XIV-XVI)*, Milan, Giuffrè, 2012.

<sup>34</sup> Pour les aspects paléographiques des registres notariés romains : Anna Maria CORBO, « Relazione descrittiva degli archivi notarili », art. cit.

<sup>35</sup> *Statuti della città di Roma, op. cit.*, livre I, rubrique 35 (*De suspitione instrumenti*).

<sup>36</sup> ASR, CNC, 263, f. 429r (Della Valle, vers 1498-1499) ; ASR, CNC, 1479, f. 30r-31r (Anguillara, 1471).

<sup>37</sup> Ma traduction. ASR, CNC, 1082, f. 400r, décembre 1483 : « *De mensibus septembris a medietate, octobris, novembris et decembris, nulli sunt contracti, quia, ad servitio reverendissimorum dominorum cardinalium Sabelli et Columpne captivorum in castro Sancti Angeli, ego infelix Augustinus captus fui, ductus juxta regis Neapoliti in galea, demum positus in Castro-Novo regio, et bene custoditus ibi, denique liberatus de castro fidejussoribus de*

Or, Agostino n'a pas pour habitude de se confier ainsi dans ses cahiers. La raison qui le pousse à rédiger cette note autobiographique est tout autre : il cherche manifestement à se prémunir contre une éventuelle falsification de son registre et contre la production de faux *instrumenta* qu'on lui attribuerait à son insu. Au-delà de l'écriture de soi, l'existence de cette attestation, validée par le *signum* d'Agostino apposé au bas de la page, vise à certifier la fiabilité du registre notarié dans son ensemble : le notaire prévient ainsi une hypothétique accusation d'individus malveillants qui pourraient l'accuser d'avoir perdu les minutes correspondant à de faux instruments qu'ils auraient forgé, remettant en cause ainsi la tenue et la conservation de ses registres. Une note similaire vient conforter cette hypothèse : en 1469, le même notaire raconte s'être rendu à Padoue entre le 23 mai et le 1<sup>er</sup> juillet, ajoutant : « *et adeo de mense junii non extendo contractum* »<sup>38</sup>. Agostino innove en inventant une nouvelle pratique d'authentification des actes qu'il produit, qui est en même temps une pratique d'invalidation des faux documentaires. Préserver l'intégrité du minutier, qui ne doit présenter aucune solution de continuité dans la succession chronologique des actes, est devenu un enjeu majeur du métier de notaire, véritable auteur de son texte.

### *Hétérogénéité du groupe des notaires romains*

Toutefois, d'un point de vue quantitatif, la masse documentaire que représentent les notaires est bien moindre que pour les villes d'Italie septentrionale à la même époque. En outre, à Rome comme ailleurs, les notaires n'offrent qu'un angle de vue restreint sur les réalités socio-économiques d'une ville : ils ne renseignent que leur quartier (pour la plupart), leur clientèle, bref ils ne proposent qu'un éclairage ponctuel et momentané. La surreprésentation de certains quartiers de Rome déséquilibre quelque peu l'étude des réalités socio-économiques et représente un biais insurmontable de la documentation. Dans une certaine mesure cependant, cette répartition mouchetée des actes notariés – « en peau de léopard » pour reprendre l'expression d'Ivana Ait<sup>39</sup> – reflète la distribution inégale de la population et des activités au sein du territoire urbain, entre centres et périphéries. Mais cette hypothèse n'explique pas tout.

---

*tribus milibus ducatis* ». Il rentre à Rome le 21 décembre. Le montant de 3000 ducats correspond bien sûr à la rançon des deux cardinaux, et non à celle du seul Agostino.

<sup>38</sup> ASR, CNC, 1082, f. 125r : « *1469 DIE XXIII MAII RECESSI AB URBE et petii Civitatem paduanam et non redivi usque ad primam diem mensis julii sequentis et adeo de mense junii non extendo contractum* ».

<sup>39</sup> Ivana AIT, *Tra scienza e mercato*, op. cit., p. 18-22.

L'une des raisons de la conservation lacunaire des notaires romains, souvent déplorée, tient aussi à leur faible sens de la mémoire<sup>40</sup> : le souci de la transmission d'un savoir historique est absent chez la grande majorité d'entre eux, dont le niveau culturel – à en juger par leur calligraphie, le peu de soin apporté à leurs registres ou par leur maîtrise du latin<sup>41</sup> – est très hétérogène. La plupart se contentent d'enregistrer quelques notes rapides et approximatives, sous forme de brouillon, et considèrent que l'affaire du moment présent sera bientôt obsolète, dépassée, oubliée. La manière dont les registres ont été tenus témoigne de leur manque de rigueur. Il est vrai que cette impression de désordre provient en partie de la réorganisation des fonds notariés par les archivistes du XVIII<sup>e</sup> siècle, sur l'ordre des cardinaux G. B. Spinola, A. Albani et S. Valenti : les registres et feuilles volantes des notaires furent reliés entre eux suivant un agencement parfois arbitraire<sup>42</sup>. L'ordre chronologique est parfois très aléatoire et de nombreuses pages manquent, et ce malgré les injonctions des autorités publiques à la bonne tenue des registres : le notaire ne doit rien omettre lorsqu'il met par écrit les requêtes de ses clients et cela, avant de quitter le lieu où s'est conclu le contrat « afin que la vérité ne soit pas altérée par défaut de mémoire »<sup>43</sup>. Dans les faits, ces prescriptions n'étaient pas toujours respectées : certains notaires, peu fiables, sont incapables de renseigner des informations pourtant essentielles, comme le nom des témoins, les confins délimitant le terrain vendu<sup>44</sup>, ou le prix de la transaction<sup>45</sup>. Plus grave encore, c'est parfois l'identité même des protagonistes qui est oubliée<sup>46</sup> !

À l'inverse, une petite élite se détache au sein du groupe des notaires romains, dont Agostino *de Martinis*, Pietro *de Meriliis* ou Giovanni *de Michaelis*. La tenue impeccable de

<sup>40</sup> *Ibid.* On a ainsi perdu les registres des deux notaires de la corporation des *speziali*.

<sup>41</sup> Les contrats rédigés en langue vernaculaire sont extrêmement rares et lorsque c'est le cas, il s'agit d'actes en toscan et non en dialecte romain : Luisa AURIGEMMA, « Stato delle ricerche sulla toscanizzazione del romanesco tra Quattro e Cinquecento », dans *Roma di fronte all'Europa al tempo di Alessandro VI. Atti del convegno (Città del Vaticano-Roma, 1-4 dicembre 1999)*, Maria Chiabò, Silvia Maddalo, Massimo Miglio, Anna Maria Oliva (éd.), Rome, Roma nel Rinascimento, 2001, II, p. 717-731 ; Bruno MIGLIORINI, *Lingua e cultura*, Rome, Tumminelli, 1948.

<sup>42</sup> Les index et rubriques qui accompagnent certains registres notariés datent pour la plupart de cette époque. Isa LORI SANFILIPPO, « Notai e protocolli », art. cit., p. 418.

<sup>43</sup> *Statuti della città di Roma, op. cit.*, livre I, rubriques 32 (*Quod notarius scribat substantialiter dicta testium*) et 113 (*De notariis*).

<sup>44</sup> ASR, CNC, 920, f. 89v-90r, 14 mars : location d'un terrain « *extra portam Latinam in loco qui dicitur [blanc] fines [blanc]* » ; ASC, A.U., Sez. I, 254, f. 1r, 8 janvier 1460, vente d'une vigne.

<sup>45</sup> ASR, CNC, 1172, f. 27v-28r, 16 janvier 1475 ; ASR, CNC, 920, f. 59rv, 19 novembre 1463, f. 86v, 16 mars 1476. D'une manière générale, les actes de ce notaire (*Sanctus de Odeschis de Sutro* pour ne pas le nommer) sont dans un mauvais état de conservation, souvent incomplets.

<sup>46</sup> ASR, CNC, 565, f. 6rv, 20 octobre 1457 : « *Magnificus vir Mathiutus de Branchaleonibus de Monte Leono [...] locavit in perpetuum Simoni [blanc] idest quoddam ipsius casarenum situm in regione Columpne* » ; ASR, CNC, 1110, f. 191rv, 10 mai 1479 : contrat de fiançailles « *inter viros nobiles Evangelistam Laurentii Martini de Lenis de rione Pinee [...] et nobilem juvenem dominum Petrum filium quondam [blanc] de Capranica* ».

leurs registres manifeste leur grand professionnalisme et un souci de la conservation, de l'archivage et de la transmission de leurs écrits à la postérité. Même la mise en page de leurs minutiers contraste avec l'absence de composition des autres notaires : l'aération des registres d'Agostino *de Martinis* par exemple est ménagée par l'ajout de marges latérales qui portent un bref résumé du contenu de la minute. Cette pratique d'écriture vise très certainement à faciliter, pour le notaire ou pour un autre destinataire, la consultation du registre. Certains de ces notaires ont une si grande maîtrise du latin qu'ils peuvent s'affranchir des formulaires « prêts-à-copier » que fournissent les *artes notariae* : c'est le cas d'Antonio *de Thomeys*. L'un de ses registres contient un acte original daté du 24 juillet 1460, qui atteste de la perte de virginité d'une petite fille de six ans, Paulina, après une chute dans l'escalier de la maison familiale<sup>47</sup>. Après qu'elle a été examinée par un aréopage d'honnêtes femmes qui certifient, devant témoins, de son état, le notaire inventa un texte afin de prémunir Paulina contre tout éventuel différend qui pourrait survenir au moment de son mariage.

La professionnalisation de cette élite notariale se traduit également par l'apparition du *studio*, c'est-à-dire d'un bureau dans lequel le notaire reçoit sa clientèle – à l'exception de ses clients les plus prestigieux. Les notaires que je viens d'évoquer se dotent d'une étude notariale à leur domicile à partir du milieu du XV<sup>e</sup> siècle : Antonio *de Thomeys* dès 1459<sup>48</sup>, Giovanni *de Michaelis* en 1489<sup>49</sup>. Agostino *de Martinis* quant à lui agrandit son étude – le *studio* attesté à partir de 1468<sup>50</sup> – en y adjoignant un *antestudio* quelques années plus tard, preuve que sa clientèle s'est agrandie et que son affaire a prospéré<sup>51</sup>. Il est clair que certaines études notariales regroupent plusieurs notaires associés et cette évolution démontre fort bien l'ascension sociale d'une partie des notaires romains dans la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle. D'autres notaires, comme Evangelista *de Bistucci*, sont plus modestes : originaire de Giano en Ombrie, Evangelista ne fait pas partie de la noblesse citadine romaine<sup>52</sup>. C'est dans sa maison qu'il exerce son métier et reçoit les habitants du quartier, dans une pièce qu'il partage avec une petite épicerie. Pas de portique à colonnes ni de *studiolo* chez Evangelista, dont l'activité de notaire est la principale source de revenus : il ne possède ni *casale*, ni troupeaux et n'exerce aucune

---

<sup>47</sup> ASR, CNC, 1774, f. 74rv, 24 juillet 1460.

<sup>48</sup> ASR, CNC, 1774, f. 19rv, 16 mai 1459 : « *Actum Rome in rione Columpne in domo mey notari videlicet in studio* ».

<sup>49</sup> ASR, CNC, 1135, f. 533v, année 1489 : « *Actum in studio domus mei notarii* ».

<sup>50</sup> ASR, CNC, 1082, f. 95r, 24 mars 1468 ; f. 104r, 13 juillet 1468 ; f. 108v-109r, 19 octobre 1468 ; f. 109v, 22 octobre 1468 ; f. 110r, 23 octobre 1468 ; f. 110v, 28 octobre 1468 ; f. 113v, 21 novembre 1468.

<sup>51</sup> ASR, CNC, 1082, f. 302v, 31 août 1477 ; f. 303r, 1<sup>er</sup> septembre 1477 ; f. 317r, 7 janvier 1478 ; f. 365v, 13 mars 1480.

<sup>52</sup> Il est citoyen romain, mais sa famille n'est pas citée dans les *Nuptiali* d'Altieri.



activité commerciale. Il possède en revanche un petit patrimoine, composé de quatre maisons dans le *riione* Trevi – dont il retire une petite rente immobilière – et d’un terrain avec *cannetum* situé intra-muros.

Comme cela est courant, cette élite notariale endosse par moments le rôle de chroniqueur de l’histoire de leur ville. Parce qu’ils bénéficient du « droit d’être crus »<sup>53</sup>, ils se portent garants de l’authenticité des événements relatés : la valeur testimoniale de leurs écrits assure l’historicité des faits. Dépassant leur strict rôle professionnel, ils se font auteurs au sens littéral du terme<sup>54</sup>.

Certains notaires mentionnent simplement la mort d’un pape ou d’un cardinal au détour de leurs cahiers, ou bien consignent une inondation du Tibre ou un tremblement de terre : Lorenzo de *Bertonibus* précise l’heure du séisme qui toucha Rome dans la nuit du 15 mars 1477 et souligne que les dégâts matériels furent minimes<sup>55</sup>. D’autres s’adonnent à l’art de la chronique dans un cahier séparé : c’est le cas de Gaspare Pontani, notaire du *Nantiporto*, qui écrivit une histoire de Rome entre 1481 et 1492<sup>56</sup>. Ces chroniques, ainsi que quelques trop rares « écritures ordinaires », viennent atténuer un peu le regret de n’avoir conservé aucun de ces livres de « marchands-écrivains » que peuvent offrir d’autres villes, ni aucune *ricordanza* si l’on excepte le cas de Stefano Caffari<sup>57</sup>. Parmi ces écritures ordinaires, signalons également les livres de comptes de Maddalena, une épicière du Trastevere au début du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>58</sup>, d’Ansuino de Anticoli<sup>59</sup> et celui de Mariano de’ Alessandrini que j’ai découvert dans les archives du Saint-Sauveur<sup>60</sup>.

---

<sup>53</sup> Girolamo ARNALDI, « Il notaio-cronista e le cronache cittadine in Italia », dans *La storia del diritto nel quadro delle scienze storiche. Atti del primo congresso internazionale della società italiana di storia del diritto*, Florence, 1966, p. 293-309, p. 303.

<sup>54</sup> Odile REDON, « Les notaires dans le paysage culturel toscan des XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles. Scribes, traducteurs, auteurs », dans *Hommage à Jacqueline Brunet*, Marcella Diaz-Rozzotto (dir.), Paris, Les Belles Lettres, 1997, p. 213-222.

<sup>55</sup> ASR, CNC, 228, f. 23v : « *MEMORIA Nota Qualiter dicto die XV mensis martii 1477 Circha VIII vel novam horam noctis. In urbe fuit Terramutum...* ».

<sup>56</sup> *Il diario romano di Gaspare Pontani, già riferito al « Notaio del Nantiporto » [20 gennaio 1481-25 luglio 1492]*, Diomede Toni (éd.), dans *R.I.S.<sup>2</sup> III/2*, Città di Castello, 1907-1908. Par ailleurs, trois de ses registres sont conservés pour les années 1468-1524 (ASR, CNC, 1313, 1314 et 1315).

<sup>57</sup> ASC, A.U., Sez. I, 246-247 (années 1424-1454). Ce livre de famille a été rangé par erreur parmi les registres notariés. Il est en partie édité : Giuseppe COLETTI, « Dai diari di Stefano Caffari », *A.S.R.S.P.*, 8 (1885), p. 555-575 ; 9 (1886), p. 583-611 ; Anna MODIGLIANI, « La lettura “storica” delle fonti in volgare : il caso di Roma. Memorie cittadine e familiari », dans *Atti del 2° Convegno ASLI (Associazione per la storia della lingua italiana)*, Catania, 26-28 ottobre 1999, G. Alfieri (éd.), Florence, 2003, p. 233-253.

<sup>58</sup> Armando PETRUCCI, « Scrittura, alfabetismo ed educazione grafica nella Roma del primo Cinquecento : da un libretto di conti di Maddalena pizzicarola in Trastevere », *Scrittura e Civiltà*, 2 (1978), p. 163-207. Voir le chapitre 3 de la thèse.

<sup>59</sup> Alexis GAUVAIN, *Una storia dalla Roma del Quattrocento. Quaderni di Ansuino di Anticoli, parroco in Roma e beneficiato vaticano (1468-1502)*, Città del Vaticano, 2014. Voir le chapitre 4 de la thèse.

<sup>60</sup> ASR, *S. Salvatore*, 454 (Arm. IV, Maz. VII, n°54 « Varii ricordi de suoi interessi fatti e scritti di sua propria mano da Mariano Alessandrini »). Voir le chapitre 4 de la thèse.

### 3.5 À la marge : sources littéraires, épigraphiques et archéologiques

Ponctuellement, mon analyse s'est aussi appuyée sur d'autres types de sources qui, confrontées à un corpus déjà fourni, se sont avérées riches d'enseignements. Je pense tout d'abord aux sources narratives : quelques passages des *Commentarii* de Pie II, des *Nuptiali* de Marco Antonio Altieri, des biographies pontificales – celle de Nicolas V par Giannozzo Manetti ou celle de Paul II par Michele Canensi – seront cités. Les écrits des humanistes, comme Le Pogge, Platina ou Benedetto da Piglio donnent un autre regard sur la société romaine. Surtout, les récits des chroniqueurs romains nous donnent accès à une représentation indigène et contemporaine des événements. Sept chroniques, toutes éditées, couvrent le XV<sup>e</sup> siècle, en particulier la décennie 1480 (cf. tableau 1). J'y ai joint des auteurs non romains, dont un roman dialogué espagnol écrit en 1528, *La Lozana Andaluza* dont l'auteur, Francisco Delicado, vécut vraisemblablement à Rome dans les années qui précédèrent le Sac de 1527<sup>61</sup>. Parmi les chroniqueurs romains, Paolo Dello Mastro, qui appartient à l'une des grandes familles de la noblesse citadine (les *de Magistris*), est particulièrement bien connu grâce son testament<sup>62</sup>. Né vers 1410-1415, il se maria en 1437 et mourut vraisemblablement en 1486 : son *Memoriale* commence en 1422 par l'évocation d'une crue du Tibre, reprend en 1431 et s'achève en 1484. À travers sa chronique, on voit apparaître non seulement son entourage mais aussi une partie de la société de son quartier, le *rione* Ponte, marchands florentins comme Leonardo Giunta et illustres Romains comme Stefano di Francesco Crescenzi : le récit des luttes de faction témoigne de la fidélité des Dello Mastro au clan Orsini, dont font également partie les Crescenzi. La comparaison entre ce document et le testament du père de Paolo, Benedetto, rédigé en 1461<sup>63</sup>, montre l'enrichissement de la famille dans le commerce du drap et l'accroissement de leur patrimoine : Paolo possède plusieurs maisons dans le *rione* Ponte, plusieurs boutiques et des terrains situés au-delà de la Porta Castello dans l'actuel quartier des Prati. Sa chronique, rédigée dans le dialecte romain, se distingue des autres chroniques romaines car elle s'apparente davantage à un livre de famille, réservé à un usage personnel et privé. Même si tel n'était pas leur objet, ces sources littéraires, dont certaines relèvent pourtant de la fiction, lèvent le voile sur les réalités socio-économiques de leur temps : leur usage est-il pertinent pour

---

<sup>61</sup> Francisco DELICADO, *La belle Andalouse*, traduction française d'Alcide Bonneau, Paris, Tchou, 1981 ; Massimo MIGLIO, « I luoghi di Lozana Andaluza. Al margine dell'Alma Roma », dans *Studi in onore di Salvatore Tramontana*, E. Cuzzo (éd.), Pratola Serra (Av), 2004, p. 291-308.

<sup>62</sup> ASR, CNC, 648, f. 144r-147r, 24 octobre 1486 : Alda SPOTTI, « Paolo dello Mastro cronista romano », dans *Un pontificato ed una città, op. cit.*, p. 613-630, avec l'édition du testament p. 625-630.

<sup>63</sup> ASR, CNC, 1239, f. 250r-254v.

écrire une histoire économique et sociale ? Longtemps discréditées et négligées par les historiens, leur intérêt a été récemment réhabilité<sup>64</sup> puisque la narration repose par moments sur des « effets de réel »<sup>65</sup>, qui livrent un éclairage ponctuel sur le prix d'une denrée ou le montant d'un loyer.

Enfin, les sources épigraphiques<sup>66</sup> et archéologiques, trop peu exploitées à mon sens par les historiens de la Rome du Quattrocento, viennent compléter le corpus documentaire : pierres tombales et inscriptions insérées dans l'espace urbain ont inspiré certains passages de la thèse quant aux relations de parenté, à la construction de la mémoire familiale ou au rapport à l'antiquité<sup>67</sup>. Quant aux données archéologiques, l'étude consacrée par Paolo Güll à la céramique<sup>68</sup> et les fouilles de la zone des *fora* analysées par Roberto Meneghini et Chiara Raimondo<sup>69</sup> apportent des éléments inédits et fondamentaux pour comprendre la place de la production artisanale dans l'économie urbaine mais aussi l'organisation de l'espace urbain et l'évolution des manières d'habiter.



Mobiliser, manipuler, confronter un corpus aussi fragmentaire nécessite un travail constant de « remplissage » ou « rétrodiction » :

On finit ainsi par se faire une certaine idée des compossibles d'une époque donnée, par savoir ce à quoi on peut ou ne peut pas s'attendre de la part des gens de cette époque ; c'est ce qui s'appelle avoir du sens historique, comprendre l'âme antique, sentir le climat du temps : car toutes ces inférences sont le plus souvent inconscientes ou du moins, par esprit de sérieux et

---

<sup>64</sup> Mathieu ARNOUX, « Histoire économique et sources littéraires », dans *Dove va la storia economica ? Metodi e prospettive (secc. XIII-XVIII). Atti della Quarantaduesima Settimana di Studi, 18-22 aprile 2010*, Francesco Ammannati (éd.), Florence, Istituto internazionale di storia economica "F. Datini", 2011, p. 249-262.

<sup>65</sup> Roland BARTHES, « L'effet de réel », *Communications*, n°11, 1968.

<sup>66</sup> Vincenzo FORCELLA, *Iscrizioni delle chiese e d'altri edifici di Roma dal secolo XI ai giorni nostri*, Rome, 1869-1884, 14 vol. ; *Die mittelalterlichen Grabmäler in Rom und Latium vom 13. bis zum 15. Jahrhundert*, vol. 1. *Die Grabplatten und Tafeln*, Jörg Garms, Roswitha Juffinger, Bryan Ward-Perkins (éd.), Rome-Vienne, 1981 (*Publikationen des österreichischen Kulturinstituts in Rom, 2. Abteilung : Quellen, 5. Reihe, 1*). Il s'agit d'un catalogue des pierres tombales romaines jusqu'aux années 1430.

<sup>67</sup> Voir les chapitres 5 et 6 de la thèse.

<sup>68</sup> Paolo GÜLL, *L'industrie du quotidien. Production, importations et consommation de la céramique à Rome entre XIV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècle*, Rome, ÉFR, 2003. Voir le chapitre 3 de la thèse.

<sup>69</sup> Roberto MENEGHINI, « I Fori Imperiali nel Quattrocento attraverso la documentazione archeologica », dans *Roma. Le trasformazioni urbane nel Quattrocento. II Funzioni urbane e tipologie edilizie*, Giorgio Simoncini (éd.), Florence, 2004 p. 189-204 ; Chiara RAIMONDO, « L'apporto dello scavo archeologico nello studio della casa : un esempio dal Foro Romano », dans *Casa e torri medievali. Atti del II<sup>o</sup> Convegno di Studi "La città e le case. Tessuti urbani, domus e case-torri nell'Italia Comunale (secc. XI-XV)*, Elisabetta De Minicis, Enrico Guidoni (éd.), Rome, Kappa, 1996, I, p. 116-129. Voir le chapitre 5 de la thèse.

convention de genre, tacites. Seuls les épigraphistes ont la lucidité de parler de « mise en série ». De fait, le raisonnement auquel la rétrodiction ressemble le plus est la mise en série<sup>70</sup>.

À la manière de l'épigraphiste, l'historien doit reconstituer patiemment la chronologie des parcours individuels, des trajectoires familiales, de l'histoire d'un bien foncier ou immobilier<sup>71</sup>. Les lacunes de la documentation romaine impliquent, après la mise en série des données, après le long travail de prosopographie, à cette « rétrodiction » : car les hiatus, les silences de cette documentation très fragmentaire obligent le chercheur à la déduction, ce que j'ai tenté, avec une grande prudence, pour cette recherche.

L'objet de la thèse est de comprendre les transformations qui affectèrent l'économie et la société romaines entre la fin du XIV<sup>e</sup> siècle et les premières décennies du XVI<sup>e</sup> siècle. Il ne s'agit donc ni d'une histoire quantitative, ni d'une histoire désincarnée : mon approche s'inscrit résolument dans la perspective de l'*embeddedness*, de l'encastrement de la sphère économique aussi bien dans le politique que dans la société. Ainsi, l'étude macro-économique présentée dans le premier chapitre a pour vocation d'éclairer les vécus socio-économiques décrits dans les chapitres suivants. L'attention aux acteurs<sup>72</sup> est au cœur de l'esprit de cette recherche : c'est la raison pour laquelle je me suis concentrée sur l'étude des milieux populaires et de la noblesse citadine romaine, écartant volontairement les barons dans la mesure où ils ne sont que très rarement en contact avec le reste de la société romaine et qu'ils n'interviennent pas directement dans l'économie urbaine. La mobilité sociale est en revanche très forte dans les deux autres « groupes » sociaux et ce sont leurs comportements, leurs attitudes collectives ou individuelles que j'ai voulu étudier en imbriquant autant que possible histoire économique et sociale, mais aussi histoire politique, culturelle ou histoire de représentations. Ce postulat méthodologique est fondamental pour rendre compte du fonctionnement des sociétés médiévales – et des sociétés en général à mon avis – et va à l'encontre de la manière dont les économistes étudient les faits économiques aujourd'hui, imposant une conception formelle et désincarnée de l'économie : l'axiome sur lequel elle repose postule que les individus cherchent systématiquement à maximiser leurs profits. Contre cette rationalisation des comportements,

---

<sup>70</sup> Paul VEYNE, *Comment on écrit l'histoire*, *op. cit.*, p. 194-234, p. 203-204.

<sup>71</sup> Sur la manière dont j'ai reconstitué les archives familiales, voir le chapitre 6 de la thèse. Sur l'exploitation sérieuse des registres notariés, voir notamment Egmont LEE, « Notaries, immigrants and computers : the roman Rione Ponte, 1450-1480 », dans *Gli atti privati nel tardo medioevo. Fonti per la storia sociale*, Rome-Toronto, Istituto di Studi Romani, 1984, p. 239-249.

<sup>72</sup> Thierry DUTOUR, « La réhabilitation de l'acteur social en histoire médiévale. Réflexions d'après une expérience de terrain », *Genèses. Sciences sociales et histoire*, n°47, 2002/2, *L'Individu social*, p. 21-41 ; *id.*, « La fécondité d'un tournant historiographique. Perspectives d'analyse interactionnistes et histoire médiévale », dans *Historicités de l'action publique. Activités pratiques et histoire des dispositifs publics. Amiens 5-6 octobre 2000*, Pascale Laborier, Danny Trom (éd.), Paris, PUF, 2003, p. 67-84.

les historiens portent le regard vers la culture matérielle, vers les significations sociales mais aussi culturelles ou politiques des pratiques économiques, vers les représentations indigènes et la production d'un discours sur la société. Dès lors, ils prônent « une définition substantive de l'économie, désignant par là les aspects matériels de la vie sociale, production, circulation, distribution des “richesses” »<sup>73</sup>.

C'est dans ce cadre que s'inscrit ma thèse, qui s'articule autour de six chapitres : le premier s'attache à montrer, d'un point de vue macro-économique, comment la présence du pape et de la curie à Rome à partir du pontificat de Martin V a provoqué une croissance démographique et économique sans commune mesure, mais aussi comment celle-ci détermine des rythmes et une respiration économique spécifiques à la Rome du Quattrocento. Ce lien de dépendance entre la construction des États pontificaux, l'affirmation de l'autorité pontificale sur la ville et la croissance économique m'amène à poser la question de l'encadrement de l'économie par la papauté : c'est notamment à travers la question de l'approvisionnement de Rome et de la politique annonaire mise en oeuvre par le pape que sera abordée cette thématique. Enfin les critiques formulées par les Romains à l'encontre de l'ingérence pontificale dans l'économie romaine participent d'un discours de crise qui contraste de manière étonnante avec les données quantitatives de la croissance économique.

Afin de vérifier l'idée d'une rupture entre le second XIV<sup>e</sup> siècle et le début du XV<sup>e</sup> siècle, il paraissait naturel de s'intéresser d'abord à l'économie rurale et aux relations entre la ville et sa Campagne. Le *casale* – grand domaine foncier de la Campagne romaine et unité d'exploitation agricole – était au centre même du fonctionnement économique de Rome au cours de la seconde moitié du Trecento, mais aussi de l'émergence d'un nouveau groupe social, celui des *bovattieri*. C'est ce modèle qui est mis à l'épreuve au siècle suivant, notamment du fait de la baisse de la rente foncière et du réinvestissement des capitaux dans l'économie urbaine. Dès lors, quelles sont les recompositions qui affectent la Campagne romaine et le *casale* ? Comment évoluent les structures de production, entre céréaliculture et grand élevage transhumant ? C'est à la lumière des évolutions de la demande et du marché des consommateurs que devront être lues les nouvelles stratégies d'investissement des Romains dans le *contado*.

Le réinvestissement des capitaux dans l'économie urbaine me conduit à étudier, dans un troisième chapitre, les activités de production artisanale et de commercialisation à Rome.

---

<sup>73</sup> Natacha COQUERY, François MENANT, Florence WEBER, « Introduction », dans *Écrire, compter, mesurer : vers une histoire des rationalités pratiques*, Natacha Coquery, François Menant, Florence Weber (dir.), Paris, Éditions de la rue d'Ulm, 2006.

J'aborderai tout d'abord la délicate question de la production artisanale dans une ville qui fut souvent décrite comme « parasitaire », comme une ville de consommation, improductive. Puis, ce sont les conséquences de la croissance économique sur la répartition géographique des activités au sein de l'espace urbain qui sont envisagées, à travers la mise en évidence d'un polycentrisme romain. Enfin, parce que ce sont en définitive deux métiers qui illustrent parfaitement le profil économique de Rome, j'ai consacré une étude approfondie aux métiers de l'alimentation, et plus précisément aux poissonniers et aux bouchers. À travers eux, c'est à la fois l'ascension sociale spectaculaire de certains individus et de certains groupes sociaux qui apparaît, mais aussi l'hétérogénéisation des groupes sociaux et partant, l'accentuation des inégalités sociales dans la Rome du Quattrocento.

Après avoir envisagé les milieux populaires et la mobilité de ces élites artisanales et marchandes, c'est la noblesse citadine romaine qui a retenu mon attention. Le quatrième chapitre est par conséquent consacré à la diversification de leurs pratiques économiques et à la mise en évidence d'attitudes collectives qui caractérisent différents profils au sein de l'ancien groupe des *bovattieri*. À la cohésion qui, dans la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, unissait très fortement ce groupe social, succèdent là encore une complexification et une hétérogénéisation du groupe, au sein duquel les écarts et les inégalités sont de plus en plus marqués. Parmi les nouveaux secteurs d'investissement des anciens *bovattieri*, se distinguent le grand commerce, la *spezieria*, la spéculation immobilière mais aussi l'obtention de charges municipales et d'offices à la curie. Ces derniers constituent l'une des voies privilégiées de l'enrichissement et de l'ascension sociale au sein d'une noblesse citadine qui entre en concurrence avec les milieux curiaux.

Le cinquième chapitre porte sur la production d'un nouvel espace urbain, conséquence directe des évolutions socio-économiques décrites dans les chapitres précédents. Envisageons tout d'abord les politiques édilitaires mises en œuvre par la papauté, la *renovatio Urbis* qui vit la naissance d'un nouveau paysage urbain. La restructuration du réseau viaire, l'ouverture de nouveaux chantiers de construction et l'édification des palais cardinales modifient considérablement l'espace urbain et sont l'une des meilleures traductions de la croissance démographique et économique et de l'importation des capitaux étrangers. Ce cadre général est nécessaire pour comprendre comment les Romains se sont adaptés à ce nouveau territoire, à la fois dans leurs manières d'habiter mais aussi par leurs investissements massifs dans le secteur immobilier. C'est en effet leur rapport à leur propre espace urbain qui ressort radicalement modifié, aussi bien du point de vue économique que social et culturel, dans la mesure où ils

commencent à penser la ville dans sa globalité, dépassant les frontières du *rione*. L'analyse du marché immobilier est particulièrement révélatrice de ce nouveau rapport au territoire, mais aussi des mouvements et des rythmes économiques comme de l'accentuation des inégalités sociales.

Dans ce contexte de compétition sociale, comment les individus se sont-ils adaptés et sont-ils parvenus à maintenir leur statut social ? L'objet du sixième chapitre est donc d'étudier les mécanismes par lesquels les familles romaines, et plus particulièrement la noblesse citadine, ont cherché à se perpétuer et à maintenir leur rang. La transmission des patrimoines, les pratiques successorales et les stratégies matrimoniales seront au cœur de ce questionnement. L'encadrement de l'inflation dotale par les normes somptuaires témoigne de la concurrence entre familles nobles, tout comme les cérémonies obéissent à l'impérieuse nécessité de la visibilité et de la reconnaissance au sein d'une société de cour. Enfin, c'est par la construction d'une mémoire familiale, par la construction de généalogies mythiques et la convocation des références antiques que se pérennise la noblesse romaine.

**Tableau 1 : Vue d'ensemble synthétique du corpus documentaire.**

Source	Archives et éditions	Première attestation	Période la mieux documentée
<b>Sources normatives :</b>			
<b>Statuts urbains</b>	Edités par Camillo Re et consultables en ligne sur le site de l'ASC	1363	<b>1363</b>
	ASC, <i>Camera Capitolina</i> , Cred. IV, t. 88.		<b>1469</b>
<b>Statuts des gabelles</b>	Edités par Sigismondo Malatesta <sup>74</sup>		<b>1398</b>
<b>Statuts de métiers<sup>75</sup> :</b>			
	Statuts des <i>bovattieri</i>		<b>1407</b>
	Statuts des poissonniers		<b>1405</b>
	Statuts des <i>merciai</i> et des marchands		<b>1317</b>
	Statuts des <i>muratori</i>		<b>1397</b>
	Statuts des bouchers		<b>1432</b>
	Statuts des <i>vaccinari</i>		<b>1451</b>
	Statuts des <i>fornaciai</i>		<b>1484</b>
	Statuts des <i>molinari</i>		<b>1496</b>
<b>Sources narratives (chroniqueurs romains) :</b>			
<b>Stefano Infessura</b>	Edité par Oreste Tommasini <sup>76</sup>		<b>1294-1494</b>
<b>Paolo dello Mastro</b>	<i>R.I.S.</i> <sup>2</sup> XXIV/2 <sup>77</sup>		<b>1422-1484</b>
<b>La Mesticanza di Paolo di Lello Petrone</b>	<i>R.I.S.</i> <sup>2</sup> XXIV/2 <sup>78</sup>		<b>1434-1447</b>
<b>Jacopo Gherardi da Volterra</b>	<i>R.I.S.</i> <sup>2</sup> XXIII/3 <sup>79</sup>		<b>1479-1484</b>
<b>Antonio de Vascho</b>	<i>R.I.S.</i> <sup>2</sup> XXIII/3 <sup>80</sup>		<b>1480-1492</b>
<b>Gaspere Pontani</b>	<i>R.I.S.</i> <sup>2</sup> III/2 <sup>81</sup>		<b>1481-1492</b>
<b>Sebastiano de Branca Tedallini</b>	<i>R.I.S.</i> <sup>2</sup> XXIII/3 <sup>82</sup>		<b>1492-1524</b>
<b>Johann Burchard</b>	<i>Liber notarum</i> : XXXII/1 <sup>83</sup>	<i>R.I.S.</i> <sup>2</sup>	
<b>« Recensements » :</b>			
<b>Recensement de Léon X</b>			<b>1517</b>
<i>Descriptio Urbis</i>			<b>1526</b>

<sup>74</sup> *Statuti delle gabelle di Roma*, Sigismondo Malatesta (éd.), Rome, 1885.

<sup>75</sup> Voir le chapitre 3 de la thèse.

<sup>76</sup> Stefano INFESSURA, *Diario della città di Roma*, Oreste Tommasini (éd.), Rome, 1890.

<sup>77</sup> Paolo DELLO MASTRO, *Diario e memoriale delle cose accadute in Roma (1422-1482)*, Francesco Isoldi (éd.), dans *R.I.S.*<sup>2</sup> XXIV/2, Città di Castello, 1912.

<sup>78</sup> *La Mesticanza di Paolo di Lello Petrone (1434-1447)*, Francesco Isoldi (éd.), dans *R.I.S.*<sup>2</sup> XXIV/2, Città di Castello, 1910-1912.

<sup>79</sup> *Il diario romano di Jacopo Gherardi da Volterra, dal 7 settembre 1479 al 12 agosto 1484*, Enrico Carusi (éd.), dans *R.I.S.*<sup>2</sup> XXIII/3, Città di Castello, 1904-1906.

<sup>80</sup> *Il diario della città di Roma di Antonio de Vasco (1481-1492)*, Giuseppe Chiesa (éd.), dans *R.I.S.*<sup>2</sup> XXIII/3, Città di Castello, 1903-1911.

<sup>81</sup> *Il diario romano di Gaspere Pontani, già riferito al « Notaio del Nantiporto » [20 gennaio 1481-25 luglio 1492]*, Diomede Toni (éd.), dans *R.I.S.*<sup>2</sup> III/2, Città di Castello, 1907-1908.

<sup>82</sup> *Il diario della città di Roma di Sebastiano de Branca Tedallini (1485-1517)*, Paolo Piccolomini (éd.), dans *R.I.S.*<sup>2</sup> XXIII/3, Città di Castello, 1903-1911.

<sup>83</sup> Source sur les cérémonies pontificales : *Johannis Burckardi Liber notarum (1483-1506)*, Enrico Celani (éd.), dans *R.I.S.*<sup>2</sup> XXXII/1, Città di Castello, 1910-1943.



<b>Registres de douanes :</b>				
<b>Douane de Sant'Eustachio</b>	de	ASR, <i>Camerale I, Camera Urbis</i> , 8 (1452, à partir du f. 37v), 11 (1453), 16 (1457), 17 (1458), 18 (1460), 19 (1461), 21 (1462).	1452	<b>1452-1462</b>
<b>Douane de Ripa</b>		ASR, <i>Camerale I, Camera Urbis</i> , 41 à 70 (29 registres pour les années 1428-1493). Arnold Esch a notamment exploité les registres suivants, pour les années 1452 à 1465 : 47 (1452), 50 (1457, à partir du f. 14r), 51 (1459, jusqu'au f. 63v), 54 (1463), 59 (f.29v-158r), 60 (1465, f. 1r-41v).	1428	<b>1452-1465</b>
<b>Dogana della Grascia</b>		ASR, <i>Camera Urbis</i> , 104-117 (14 registres) et 63. <b>Registres 104-105</b> (années 1421-1458) : bilan général des entrées pour chacune des taxes de la Dogana della Grascia. <b>À partir du registre 106</b> : registres détaillés avec les annotations des douaniers et des notaires : 106-107 (1459), 108 (1460), 109 (1466), 110 (1469), 111-112 (1471-1472), 113 (1472), 114 (1474), 115 (1479), 116 (1480), 117 (1481).	1447	<b>1447-1480</b>
<b>Gabella Carnium</b>		ASR, <i>Camerale I, Gabella Carnium</i> , 79, 80, 81 et 82.	1459	<b>1459, 1461, 1463 et 1478</b>
<b>Douane du bétail</b>		Prato, Biblioteca Roncioniana, cod. 330 ; ASR, <i>Camerale I, Dohane pecudum Urbis</i> , 2, 3, 4, et 5.	v.1410-1420	<b>v.1410, 1448, 1447-1465, 1454, 1464-1465</b>

<b>Fabbriche</b> <sup>84</sup>	ASR, <i>Camerale I</i> , registres 1501 <sup>85</sup> , 1502 <sup>86</sup> , 1503 <sup>87</sup> , 1504 <sup>88</sup> , 1505 <sup>89</sup> , 1506 <sup>90</sup> .	1437	<b>1437-1475</b> <sup>91</sup>
<b>Registres notariés</b>	ASR, CNC ; ASR, <i>Camerale I, Ufficio 4</i> , vol. 1 à 8 ; ASC, A.U., Sez. I.	1348	<b>Voir tableau en annexe.</b>
<b>Archives ecclésiastiques</b>	ASR, <i>S. Salvatore ad Sancta Sanctorum</i> ; <i>S. Spirito in Sassia</i> ; <i>Ospedale della Consolazione</i> ; <i>Sant'Annunziata</i> . BAV, <i>Chapitre de Saint-Pierre</i> ; <i>Sant'Angelo in Pescheria</i> , I.19 à I.25.		<b>Voir bibliographie.</b>

<sup>84</sup> Pour une présentation de ce fonds : Anna Maria CORBO, « Appunti su una fonte per la storia urbanistica e edilizia di Roma : la serie “Fabbriche” del Camerale I », *Rassegna degli Archivi di Stato*, 25 (1965), p. 45-58.

<sup>85</sup> Registre de comptes tenu par Domenico di Francesco de Pérouse, dans lequel sont consignées les sommes reçues sous le pontificat d'Eugène IV, « *spese qui in Roma in riparatione de sancto Pietro cu lo palazo et vigna alias giardini, in sanctu Spiritu et sancta Maria Maiure et sancto Johanni et la cappella de lo palazo de sancto Johanni et ducati cento spesi in sancta Maria de Tristevere et la quitanza de ducati cento spesi a la Minerva* ».

<sup>86</sup> Le registre 1502 est le seul registre des « Fabbriche » conservé pour le pontificat de Nicolas V. Il concerne les dépenses effectuées pour la réparation des ponts et des portes de Rome au cours de l'année 1450.

<sup>87</sup> Le registre 1503 correspond aux dépenses effectuées sous Pie II pour les travaux du palais apostolique et de la basilique Saint-Pierre, mais aussi pour l'extraction et le transport des matériaux de construction (pierres, marbre, travertin) pris sur les sites du Colisée, du Capitole, du château Saint-Ange, des églises Saints-Côme-et-Damien et Trullo, et d'Ostie.

<sup>88</sup> Le registre 1504 correspond aux travaux effectués au cours des années 1466-1467 dans le palais de San Marco (futur palazzo di Venezia), résidence privée de Paul II.

<sup>89</sup> Le registre 1505 date également du pontificat de Paul II et traite des *entrata e uscita* liées à la basilique Saint-Pierre.

<sup>90</sup> Le registre 1506 concerne le palais apostolique sous Sixte IV (« *Fabrice strate palatii apostolici* »), pour l'année 1475.

<sup>91</sup> Aucun registre des « Fabbriche » n'a été conservé entre 1475 et la fin du pontificat de Paul III (1534-1549).

## CHAPITRE PREMIER

### CADRES ET RYTHMES DE L'ÉCONOMIE ROMAINE : UNE ÉCONOMIE SOUS DEPENDANCE PONTIFICALE ?

Ce premier chapitre a pour objet de montrer, d'un point de vue macro-économique, comment la présence du pape et de la Curie détermine des cadres et des rythmes économiques éminemment spécifiques à la Rome du Quattrocento, qui se surimposent et se combinent aux mouvements économiques génériques que l'on peut retrouver dans d'autres villes d'Italie centro-septentrionale à la fin du Moyen Âge. À bien des égards, l'économie romaine fonctionne dans un lien de dépendance étroite vis-à-vis du pouvoir pontifical.

Après la parenthèse du Schisme, l'essor économique de la ville est catalysé par le retour progressif de la papauté à Rome, surtout à partir du pontificat de Martin V (1417-1431). Au sortir de la crise conciliaire, la restauration pontificale se traduit par la construction d'un État régional, c'est-à-dire par un processus de centralisation et par l'affirmation de la domination de Rome sur son *contado*, le *districtus Urbis*. Dans ce contexte, l'autorité sur la ville et son territoire est peu à peu confisquée par la Curie et la Chambre apostolique, qui dépossèdent le Capitole et la *Camera Urbis* de leurs anciennes prérogatives. Les questions que soulèvent ces changements politiques majeurs suivent deux directions : la première est de savoir dans quelle mesure le pape et la Curie, par leur simple présence, ont une incidence sur les mouvements démographiques et économiques de Rome. Autrement dit, dans quelle mesure la réactivation du statut de capitale de Rome et l'arrivée de nouvelles élites modifient-elles profondément les rythmes de l'économie romaine, les modes de production et de consommation ? La seconde tient à la question de l'encadrement de l'économie par le politique et au poids de l'intervention politique dans l'essor économique de la ville : l'État met-il en œuvre une politique dirigiste, visant à assurer l'approvisionnement de la ville et à « moraliser » l'économie en régulant les échanges ? Ou bien, y a-t-il plutôt une forme de « libéralisme » romain, qui serait à même d'expliquer l'essor démographique et économique de la ville ?

## 1 – LES SPECIFICITES D'UNE DEMOGRAPHIE ELASTIQUE

*Crescit interea Roma Albae ruinis.* Ceux qui conçoivent qu'une Cité fasse grand Empire, si doivent avec toute industrie s'efforcer de la rendre pleine d'habitants ; car sans cette abondance d'hommes on ne pourra jamais faire une Cité. Ceci se fait de deux manières, par amour, et par force. Par amour, en laissant les chemins ouverts et sûrs aux étrangers qui voudraient venir habiter en elle, accablant chacun de bien-être volontiers. Par force, en démantelant les Cités voisines, et envoyant les habitants de celles-ci habiter dans ta Cité<sup>1</sup>.

### 1.1 Croissance démographique (1393-1526) : état de la recherche

Bien qu'une telle corrélation ait pu être discutée par les historiens de la démographie urbaine, dans la Rome de la fin du Moyen Âge la croissance économique s'appuie sur une croissance démographique soutenue. En guise de prolégomènes à une approche globale de l'économie romaine, il nous faut tenter de préciser quel est le volume de la population urbaine, son effectif, mais aussi quels sont les dynamiques et les rythmes de la croissance démographique romaine dans les derniers siècles du Moyen Âge.

L'état de la documentation ne permet pas une étude fine de la démographie urbaine de Rome. Malheureusement, les sources les plus pertinentes pour une analyse démographique nous font défaut : des recensements, cadastres, registres paroissiaux qu'on trouve dans d'autres villes de l'Italie médiévale, aucun n'a été conservé à Rome avant le XVI<sup>e</sup> siècle<sup>2</sup>. Alors que dès le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, de nombreuses villes d'Italie du Centre et du Nord ont établi des cadastres (Pise en 1162, Sienne en 1168 et 1175, Florence en 1202, Gênes en 1214, Bologne en 1235, Milan vers 1240...), Rome accuse un certain retard dans ce domaine, du fait de la nature personnelle (et non réelle) de son système fiscal, qui repose principalement sur une imposition sur les personnes, et non sur les biens. Or l'instauration d'une fiscalité personnelle, dont l'instrument est le cadastre, ne pouvant se réaliser que dans le cadre de l'indépendance politique de la cité, par la victoire du *populus* sur l'ancienne noblesse féodale, il me semble que cette lacune documentaire – l'absence de *catasto* et d'*estimo* – doit très certainement résulter de la forte domination politique des barons romains, face auxquels la Commune ne sut jamais s'affirmer au point de remettre en cause l'ancien système fiscal du fouage (*focaticum*), associé

---

<sup>1</sup> Nicolas MACHIAVEL, *Discorsi sopra la prima deca di Tito Livio*, livre II, chap. III. Cité par Antonio Ivan PINI, « La demografia italiana dalla peste nera alla metà del Quattrocento : bilancio di studi e problemi di ricerca », dans *Italia 1350-1450 : tra crisi, trasformazione, sviluppo*, Pistoia, 1993, p. 7-33, p. 32.

<sup>2</sup> Sur les sources médiévales indirectes à intérêt démographique, voir l'admirable synthèse d'Étienne HUBERT, « Sources et méthodes pour l'évaluation de la population des villes au Moyen Âge », dans *Mégapoles méditerranéennes. Géographie urbaine rétrospective*, Claude Nicolet, Robert Ilbert et Jean-Charles Depaule (dir.), Rome-Paris, ÉFR-Maison neuve et Larose, 2000, p. 660-684, notamment p. 666.

à une gabelle sur le sel. Nous n'avons toutefois conservé les registres de ces deux impôts que pour les communautés du *districtus Urbis* sur lequel Rome a juridiction : ils ont été mis à profit pour tenter une évaluation de la population du *contado* romain sur laquelle nous reviendrons plus avant<sup>3</sup>. En dehors du cadastre et des sources fiscales, les archives de la Rome du XV<sup>e</sup> siècle ne comportent pas non plus de listes complètes des inscrits dans les corporations de métier, ni les listes des assemblées de citoyens. Les documents à intérêt démographique semblent se rétrécir comme une peau de chagrin...

Se fondant dès lors sur les seules chroniques, l'historiographie de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle en a été réduite à des estimations, plus ou moins fantaisistes, et pour le moins discordantes : ainsi en va-t-il des 80 000 à 85 000 habitants conjecturés par Domenico Gnoli<sup>4</sup> à partir d'un passage de la *Chronique* de Matteo Villani (1362) selon lequel le peuple romain alignerait au XIV<sup>e</sup> siècle 22 000 *pedites* et 600 cavaliers<sup>5</sup>. Une estimation bien surévaluée, qui méjuge de l'impact de la Peste de 1348 : car si l'on en croit cette fois la chronique de l'*Anonimo romano*, Rome serait à même de mobiliser 20 000 *pedites* et 800 cavaliers en 1347<sup>6</sup>, ce qui suppose que sa population compterait entre 73 000 et 94 000 habitants avant l'épidémie<sup>7</sup>. Depuis, l'historiographie a revu la fiabilité des données numériques recueillies dans les chroniques médiévales<sup>8</sup>, et, sans toutefois les rejeter complètement, ne leur accorde plus la même valeur. On ne saurait en effet leur accorder le même crédit qu'aux rôles de mobilisables conservés pour

---

<sup>3</sup> Voir le chapitre 2 de la thèse.

<sup>4</sup> Egmont LEE, *Habitatores in Urbe. The Population of Renaissance Rome / La popolazione di Roma nel Rinascimento*, Rome, 2006.

Parmi cette historiographie datée quant à la démographie romaine, on peut également citer : Pietro CASTIGLIONI, « La popolazione di Roma », dans *Monografia della città di Roma*, II, Rome, 1879 ; Francesco CORRIDORE, *La popolazione dello Stato Romano*, Rome, 1906 ; Alberto Maria GHISALBERTI, « Vita economica e sviluppo demografico », *Enciclopedia Italiana Treccani*, entrée « Roma », 1949, p. 789.

<sup>5</sup> Matteo VILLANI (m.1363), *Cronica, con la continuazione di Filippo Villani*, Giuseppe Porta (éd.), Parme, 1995, vol. 2, livre XI, chapitre XXV (« Come e perché i Romani si dierono al papa »), p. 623 : « di che per questa tema li governatori di Roma feciono VI<sup>C</sup> uomini a cavallo di soldo tra Tedeschi e Ungheri, e altrettanti de' loro cittadini, e numerato il popolo romano a ppiè si trovarono essere XXII<sup>M</sup> d'uomini armati, e per temenza la notte facieno guardare le porte ». Domenico Gnoli y applique un coefficient de 3,5 pour aboutir à cette estimation de 80 000 habitants. K. J. Beloch fait référence à cet extrait de la *Chronique* de Matteo Villani avec un certain scepticisme (dans *Bevölkerungsgeschichte Italiens*, II, Berlin, 1965, p. 1-21 ; trad. it. Editrice Le Lettere, Florence, 1995).

<sup>6</sup> Il s'agit des troupes menées par Cola di Rienzo, contre Marino, à l'automne 1347. Le chroniqueur précise que cette milice communale avait compris l'ensemble des hommes en état de porter les armes (ANONIMO ROMANO, *Cronica*, G. Porta (éd.), 1979, p. 193 : « Allora lo tribuno adunao tutto lo puopolo armato e trasse fòra l'oste de Roma e iessio fòra sopra lo castiello de Marini e locao sio esercito in uno luoco lo quale se dice la Maccantregola. Valle ène sotto una selva, longa dallo castiello forza un miglio. L'oste fu bella, grossa e potente, de pedoni e de cavalieri. Fuoro pedoni da vinti milia, cavalieri da ottocento »).

<sup>7</sup> Étienne HUBERT, « Sources et méthodes pour l'évaluation de la population des villes au Moyen Âge », art. cit., p. 663-664.

<sup>8</sup> Armando SAPORI, « L'attendibilità di alcune testimonianze cronachistiche dell'economia medievale », dans *Studi di storia economica*, I, Florence, 1965, p. 23-33.

Bologne à partir du milieu du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>9</sup>. En outre, au-delà du grossissement épique qui leur est propre, les effectifs militaires évoqués dans les chroniques posent la question de la proportion des hommes mobilisés. L'application d'un coefficient moyen à l'échantillon pour obtenir une idée de la population totale (généralement le coefficient de 3,5 proposé par Gaetano Salvemini pour Florence en 1330) est aujourd'hui battue en brèche, car ce multiplicateur varie considérablement d'une ville à l'autre.

Malgré ces importantes carences documentaires, plusieurs historiens ont récemment proposé une relecture de la démographie de Rome pour les XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles, qui permet de reconsidérer son rang au sein de la hiérarchie urbaine de la péninsule italienne. Ainsi, pour la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, on s'entend généralement sur un chiffre de 25 000 à 30 000 habitants<sup>10</sup>, une estimation bien plus cohérente en regard des 54 747 habitants qu'abrite Florence en 1380. Ces 25 000 habitants ressortent d'un document daté de 1393, un accord conclu entre le pape Boniface IX et le peuple romain qui établit le nombre d'individus que chaque *rione* devra élire au conseil communal, nombre variant en fonction du poids démographique du *rione*<sup>11</sup>. Mieux, Jean-Claude Maire Vigueur a proposé de réviser à la hausse le volume de la population romaine dans la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, pour le porter entre 30 000 et 35 000 habitants. Dans *L'Autre Rome*, il revient sur l'ampleur de la croissance démographique que connaît Rome avant la Peste noire de 1348 : invoquant le dynamisme insoupçonné jusqu'il y a peu encore qui caractérise l'économie romaine du premier Trecento, la mise en place des *casali* dans la Campagne romaine – ces exploitations agricoles particulièrement productives et rentables – et enfin le boom immobilier et l'étalement urbain, il avance l'idée que « Rome [a] pu atteindre et peut-être même dépasser le seuil des 50 000 habitants durant la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle »<sup>12</sup>. Il abonde ainsi dans le sens d'Étienne Hubert selon lequel nombreux sont les indices qui doivent permettre de réévaluer la démographie romaine d'avant la Peste : Rome se

---

<sup>9</sup> Les hommes âgés de 18 à 70 ans doivent s'inscrire dans la *Venticinquina* ou dans la *Decina* de leur paroisse, comme fantassin ou comme cavalier. La situation documentaire de Bologne est toutefois exceptionnelle, puisqu'elle conserve également les registres d'inscrits aux Sociétés d'armes de 1272 jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, les *libri matricularum* dès la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, un cadastre, l'inventaire des bouches à nourrir et des provisions disponibles à partir de 1496... Voir les travaux d'Antonio Ivan PINI sur la démographie bolonaise.

<sup>10</sup> Cette estimation est admise aussi bien par K. J. BELOCH (*op. cit.*) que par Arnold Esch (A. ESCH, *Bonifaz. IX und der Kirchenstaat*, Tübingen, 1969, p. 600), Egmont LEE (E. LEE, « Foreigners in Quattrocento Rome », *Renaissance and Reformation*, 19 (1983), p. 135-146) ou encore Anna ESPOSITO (A. ESPOSITO, « La popolazione romana dalla fine del secolo XIV al Sacco : caratteri e forme di un'evoluzione demografica », dans *Popolazione e società a Roma dal medioevo all'età contemporanea*, Eugenio Sonnino (éd.), Rome, 1998, p. 37-49).

<sup>11</sup> K. J. BELOCH, *op. cit.*, p. 2.

<sup>12</sup> Jean-Claude MAIRE VIGUEUR, *L'Autre Rome. Une histoire des Romains à l'époque communale (XII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Tallandier, 2010, p. 37.

situait alors sans doute dans le groupe des villes de 50 à 80 000 habitants<sup>13</sup>. Si l'on suppose que la peste emporte le tiers ou le quart de cette population, on aboutit à une estimation haute de 30 000 à 35 000 habitants pour la fin du XIV<sup>e</sup> siècle.

En aval de la chronologie, l'autre point d'ancrage pour évaluer l'ampleur de la croissance démographique de la ville au cours du XV<sup>e</sup> siècle est la *Descriptio Urbis* de 1526, forme de recensement qui révèle, à la veille du sac de Rome par les troupes du connétable de Bourbon, une population urbaine d'environ 60 000 habitants. Entre 1393 et 1526, la population urbaine a donc doublé, si l'on suit, à raison je pense, l'hypothèse formulée par Jean-Claude Maire Vigueur<sup>14</sup>.

À partir de ces *termini a quo et ad quem*, les historiens extrapolent une croissance démographique continue, sur un long XV<sup>e</sup> siècle. Pourtant, les rythmes de cet accroissement spectaculaire ne sont pas connus avec précision : Anna Esposito, dans sa contribution au colloque consacré en 1998 à la population romaine, en pose quelques jalons. Selon elle, on peut supposer une population de 30 000 habitants au début du pontificat de Martin V (1417-1431), 34 000 habitants à la fin du pontificat de Calixte III (1455-1458)<sup>15</sup>. Ainsi, l'accroissement démographique est perceptible bien qu'encore modéré au cours du premier Quattrocento. Le décollage démographique ne s'affirme qu'à partir du pontificat de Sixte IV (1471-1484) puis sous Léon X (1513-1521), au moment même où la croissance économique s'accroît aussi fortement.

Il semble, en effet, pour autant qu'on puisse en juger d'après nos sources, que les rythmes de l'accroissement démographique suivent, à Rome entre 1393 et 1526, le même tempo que l'essor économique. Cela ne doit pas surprendre car, ici, l'exode rural et les flux migratoires alimentent en grande partie la croissance démographique d'une ville dont l'attractivité repose en partie sur des facteurs économiques. Ainsi, la concomitance entre croissance démographique et croissance économique peut s'expliquer dans le cas romain par un marché du travail en pleine expansion qui attire de nombreux paysans de la Campagne romaine et des artisans étrangers venus chercher fortune à Rome, mais aussi marchands, banquiers, architectes et artistes, et le personnel de la Curie pontificale. Je développerai la question des *forenses* à Rome (de ces

---

<sup>13</sup> Étienne HUBERT, « Sources et méthodes pour l'évaluation de la population des villes au Moyen Âge », art. cit., p. 675.

<sup>14</sup> Elle aurait triplé pour les partisans d'une estimation basse pour la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, comme le pense, entre autres, Luciano Palermo (L. PALERMO, « Espansione demografica e sviluppo economico a Roma nel Rinascimento », dans *Popolazione e società a Roma dal medioevo all'età contemporanea*, Eugenio Sonnino (éd.), Rome, 1998, p. 299-326).

<sup>15</sup> Chiffre établi par K. J. Beloch à partir des registres fiscaux sur le sel (*op. cit.*, p. 4).

*alienigenae* comme les appelle Stefano Infessura<sup>16</sup>) et de leur insertion socio-professionnelle plus avant<sup>17</sup>. Pour l'heure, contentons-nous de préciser que, de manière fort significative et alors que l'espace urbain délimité par la muraille aurélienne (1400 hectares) offre encore de très vastes espaces libres de construction, ces migrants se logent dans les quartiers centraux de l'anse du Tibre, les plus densément peuplés, et qui concentrent précisément les principales activités économiques de la ville. Leurs lieux de résidence dans la ville sont le signe de leur pleine intégration à l'économie urbaine, dont ils sont l'un des moteurs, puisqu'ils lui apportent non seulement leur force de travail, mais aussi les capitaux, les compétences techniques et les innovations technologiques, si nécessaires à la croissance économique de la ville, et qui lui feraient autrement quelquefois défaut. Dans cette optique, la Rome du XV<sup>e</sup> siècle illustre parfaitement la citation du *Discours sur la première décade de Tite-Live* mise en exergue à l'incipit de ce chapitre : Machiavel y exalte la grandeur de la Rome antique, celle de Servius Tullius, une ville « pleine », dont la croissance démographique est le préalable à toute construction d'un *imperium*. En ce sens, l'accroissement démographique est perçu comme un processus bénéfique en ce qu'il contribue à renforcer, voire à accélérer, l'essor économique et la construction politique d'un État régional.

## **1.2 Une démographie élastique et l'expression d'un sentiment de surpopulation (d'après l'exemple de l'année 1450).**

La perception qu'en ont les contemporains semble avoir été tout autre. Si ces *alienigenae* apparaissent comme un facteur de renouvellement de la société romaine pour Stefano Infessura<sup>18</sup>, le discours qu'en proposent d'autres chroniqueurs romains reflète davantage l'inquiétude éveillée par ces mouvements migratoires : leurs récits des années saintes expriment l'idée d'une pression démographique sur la ville et une impression de surpeuplement. Ce sentiment de surpopulation n'est pas rare à la fin du Moyen Âge : Georges Minois<sup>19</sup> a bien montré qu'à partir de la seconde moitié du XI<sup>e</sup> siècle, ce sentiment est exprimé tout d'abord par des clercs, puis à partir du XIII<sup>e</sup> siècle par des voyageurs (Marco Polo, Guillaume de Rubrouck,

---

<sup>16</sup> Stefano INFESSURA, *Diario della città di Roma*, Oreste Tommasini (éd.), Rome, 1890, p. 174.

<sup>17</sup> Voir les chapitre 4 de la thèse.

<sup>18</sup> Anna ESPOSITO, « La popolazione romana dalla fine del secolo XIV al Sacco », art. cit.

<sup>19</sup> Georges MINOIS, *Le poids du nombre. L'obsession du surpeuplement dans l'histoire*, Paris, Perrin, 2011, chapitre 3, « Le monde est plein » : le surnombre, problème théologique d'un Moyen Âge prémalthusien, p. 108-176.



Matthieu Paris), des encyclopédistes (Brunetto Latini<sup>20</sup>) et des traducteurs d'Aristote (*Politiques, Météorologique*), en particulier Nicole Oresme. Soulevant le problème des rapports entre population et ressources, la croissance démographique convoque à l'esprit de ces auteurs, le spectre de la famine, de la pauvreté et de la sédition, et est associée chez eux à l'idée d'une désintégration du tissu social. La présence massive d'étrangers peut alors être ressentie comme une menace pour le corps social, d'abord et avant tout en termes de sécurité alimentaire. Le sentiment de surpeuplement est probablement renforcé à Rome par le dépeuplement de la Campagne romaine qui, amorcé au XIII<sup>e</sup> siècle, se poursuit à la fin du Moyen Âge, accentuant ainsi le contraste entre la ville et son *contado*. Renforcé aussi par la densification du tissu urbain, puisque, depuis le X<sup>e</sup> siècle au moins, la population tend à se concentrer dans l'anse du Tibre (*rioni* Ponte, Parione, Sant'Eustachio, Regola, Sant'Angelo, Pigna, Campo Marzio). Cette tendance est soutenue encore au XV<sup>e</sup> siècle comme le confirment les données du recensement de 1526 analysées par Mario Romani : ces sept *rioni* regroupant 63% de la population urbaine, leur densité est de 16 990 habitants au km<sup>2</sup> <sup>21</sup>.

À Rome, s'ajoutent à ces mouvements migratoires des mobilités saisonnières sans équivalent en Occident. L'angoisse que peuvent ressentir certains Romains est alors exacerbée par l'afflux des pèlerins qui représentent une autre composante – qui plus est improductive – des flux migratoires polarisés par la ville. La démographie romaine présente en effet une saisonnalité tout à fait spécifique, liée à son statut de ville sacrée et de capitale de la chrétienté. La population urbaine est « à géométrie variable » puisqu'elle connaît de très fortes fluctuations étroitement liées au calendrier liturgique.

Le chroniqueur romain Paolo Dello Mastro évoque cette élasticité, ces brusques variations lorsqu'il décrit le flux et le reflux de pèlerins à Rome entre l'hiver 1449 et l'été 1450 :

questa granne gente duravo dallo die de Natale per tutto lo mese de gennaro, e poi restatte che non ce ne veniva quasi persona, tale che li nustrianti tutti stavano malcontenti e pareva a ciascuno esser

---

<sup>20</sup> *Ibid.*, p. 147 : « À la fin du XIII<sup>e</sup> siècle et au début du XIV<sup>e</sup> siècle, alors que l'épisode des croisades est terminé, c'est la surpopulation européenne qui inquiète, notamment chez les auteurs italiens : dès 1266, Brunetto Latini attribue à la croissance démographique excessive le peuplement par migration de régions autrefois vides, comme l'île de Bretagne. Giordano de Pise : « Le monde est trop peuplé, et par conséquent il est meilleur pour ceux qui le peuvent de rester vierges. Dans les temps anciens, le mariage était davantage nécessaire, mais aujourd'hui il y en a trop, et souvent Dieu en réduit le nombre ». Le surpeuplement à Florence devient tellement flagrant qu'il donne naissance à des blagues, comme celle que raconte Salimbene dans les années 1280 : apprenant que le dominicain Jean de Vicence va venir dans leur ville, les Florentins déclarent : « Bonté divine, il ne faut pas qu'il vienne ici ! Il paraît qu'il ressuscite les morts, et il n'y a déjà pas assez de place pour les vivants ! ».

<sup>21</sup> Mario ROMANI, *Pellegrini e viaggiatori nell'economia di Roma dal XIV al XVII secolo*, Milan, 1948, p. 68-69 (cité par Anna ESPOSITO, « La città e i suoi abitanti », dans *Roma nel Rinascimento*, Antonio Pinelli (dir.), Rome, 2001, p. 3-47, p. 16). Si ce chiffre est exact, une telle densité urbaine est comparable à celle de grandes métropoles actuelles, telles que Tokyo, Séoul ou Buenos Aires.

desfatto, e stettero così per infino a mezza quaresima ; poi cominciò a revenire, e venne tanta gente che per tutte le vigne stavano a dormire, perchè era lo tempo buono<sup>22</sup>.

Les Romains des XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles ont bien conscience<sup>23</sup> des phases de ce cycle démographique annuel si spécifique à leur ville : le pic d'affluence est atteint au moment de l'Avent, de Noël puis du Carême et, surtout, de la semaine de Pâques. L'étiage a lieu après la Pentecôte et durant l'été – période qui correspond aussi aux travaux des champs et aux fortes chaleurs.

Si, consommateurs et clients des auberges, les pèlerins représentent en temps normal une précieuse source de revenus pour l'économie romaine, ils n'en deviennent pas moins un risque pour la ville, en exerçant une forte pression sur les ressources alimentaires, qui peut s'avérer critique en cas de disette. L'introduction des jubilés par Boniface VIII à partir de 1300 accentue encore ce phénomène : pour cette première année jubilaire, Rome connut un afflux inouï de pèlerins, à tel point que, si l'on en croit Dante, il fallut instituer un sens de marche sur le pont Saint-Ange<sup>24</sup>. Quantifier le volume de ces pèlerins relève de la gageure avant 1575, car les rares sources qui en tentent une estimation (des chroniques) versent dans le grossissement épique et l'hyperbole : ainsi, pour l'année 1300, Giovanni Villani évoque 200 000 pèlerins par jour et Ventura deux millions sur l'année ; pour l'année 1350, Matteo Villani avance plus d'un million de fidèles, et la *Vita di Clemente VI*, cinq mille voyageurs chaque jour, soit près de deux millions sur l'année. Parmi les jubilés du XV<sup>e</sup> siècle, celui de 1450 aurait conduit à Rome plus de trois millions de personnes si l'on lit Tummullillis da Sant'Elia<sup>25</sup>. Il est bien évident que ces chiffres sont exagérés et qu'il est plus vraisemblable de les ramener à quelques dizaines, voire une centaine de milliers de pèlerins (environ 30 000 à 40 000 si l'on suit Mario Romani<sup>26</sup>, mais peut-être un peu plus les années saintes). Si les chiffres livrés par les contemporains sont

---

<sup>22</sup> Paolo DELLO MASTRO, *Diario e memoriale delle cose accadute in Roma (1422-1482)*, Francesco Isoldi (éd.), dans *R.I.S.*<sup>2</sup> XXIV/2, Città di Castello, 1912, p. 94.

<sup>23</sup> On retrouve du reste la description de ce cycle chez Matteo Villani à propos du jubilé de 1350 (M. VILLANI, *Cronaca*, dans *R.I.S.*<sup>2</sup> XIV/1, Città di Castello, p. 56, cité par Mario ROMANI dans *Pellegrini e viaggiatori*, *op. cit.*, p. 13).

Du reste, les Romains adaptent leurs pratiques économiques aux rythmes, en grande partie prévisibles, de ce cycle : si la papauté procède à des importations anticipées de grain pour assurer un bon approvisionnement du marché urbain quelques mois avant l'arrivée des pèlerins, il est vraisemblable que certains Romains fassent de même de leur propre initiative.

<sup>24</sup> DANTE, *La Divine Comédie, Enfer*, chant XVIII, v. 28-33 (cité par Étienne HUBERT, dans *Espace urbain et habitat à Rome du X<sup>e</sup> siècle à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle*, Rome, ÉFR, 1990, p. 109).

<sup>25</sup> Angelo DE TUMMULLIS da Sant'Elia, *Notabilia temporum*, LXI, Costantino Corvisieri (éd.), Rome, Istituto Storico Italiano, 1890, p. 57 : « *conflussissent plus quam tres miliones hominum et personarum singulis diebus maxime in fine dicti anni* » (cité par Mario ROMANI, *op. cit.*, p. 14).

<sup>26</sup> Mario ROMANI, *Pellegrini e viaggiatori*, *op. cit.*, p. 11-17.

largement surévalués, ils n'en traduisent pas moins chez eux une impression, le sentiment d'une surpopulation, et leur stupeur face à cet extraordinaire mouvement de masse.

Plus encore que 1475<sup>27</sup>, c'est l'année sainte 1450 qui marque véritablement un climax, aussi bien en termes d'affluence que du point de vue de l'agoraphobie que celle-ci semble faire naître dans le cœur des Romains. En 1450, l'affluence aurait été telle qu'elle aurait provoqué une crise d'approvisionnement de la ville : on dénombrait à Rome une telle multitude de gens, rapporte Paolo Dello Mastro, que les moulins et les fours ne suffisaient plus pour nourrir la population, alors que chaque jour les pèlerins étaient plus nombreux que la veille :

Qui di sotto faremo mentione delli occurrentii dell'anno dello giubileo del 1450. Prima : Recordo io Pavolo che nello anno preditto, come entrao lo mese de Natale, in Roma venne molta gente per lo perdono [...]. Et essenno capitata in Roma in un tratto tanta moltitudine, le mole e li forni non poteano supplire a tanta gente, et onne die ce ne multiplicava più [...]. E per la granne moltitudine che c'era non se potea sobenire per le mole e per le forni<sup>28</sup>.

De même, les auberges ne peuvent loger tout le monde : les gens dorment dans les rues, sous les portiques, dans les enclos et jardins (*vignae*) :

e perchè la folla era granne e durava assai e la notte lence facea, remanevano a dormire per li porticali e per le banche li poveri romieri ; e chi avea perduto patre ed i figli e chi compagni, e cosi givano sperduti e chiamanno l'uno l'altro, che era uno peccato a vederli<sup>29</sup>.

Le chroniqueur déplore une telle situation qui engendre une forte mortalité<sup>30</sup>, du fait du froid mais aussi à cause d'une épidémie qui se déclare au mois de janvier et qui conduit le pape, la Curie et de nombreux pèlerins à fuir la ville. Leur retour à la mi-mars va de pair avec le retour de ces calamités, disette et surmortalité : les gens meurent « comme des chiens », répète à l'envi Paolo dello Mastro. Pour finir, cette situation de surpopulation distend les liens de solidarité habituels et trouble l'ordre social : dans la foule, père et fils se perdent de vue. Durant la semaine

---

<sup>27</sup> Si les importations enregistrées en 1475 se situent, en chiffres absolus, à un niveau très élevé, elles paraissent faibles au regard de ce qu'on aurait pu attendre de cette année sainte : ainsi, 1475 semble avoir été une année sainte beaucoup moins faste que ne le fut 1450 pour Rome. En outre, nous disposons de récits plus étoffés à propos de 1450 que pour 1475.

<sup>28</sup> Paolo DELLO MASTRO, *op. cit.*, p. 93.

<sup>29</sup> Paolo DELLO MASTRO, *op. cit.*, p. 94 : « ogni casa era albergo e non bastava [...] la gente abbunnavo tanto che affamava Roma » (je souligne).

<sup>30</sup> Paolo DELLO MASTRO, *op. cit.*, p. 94 : « Poi la gente restette, perchè in Roma venne una granne moria e mori molta gente et molti di questi romieri, et moriero tali che tutti li spidali, chiesie, onne cosa era pieno tra malati e morti, e cascavano morti per le strade come cani, tra l'ario che era infetto et essi che veniano a granne desdacio abrusciati dalla colla e dalla polve ; ce ne moriero tanti che fu uno abisso, e per tutte queste strade e per Toscana e per Lumardia, e da ogni canto non si vedeano se non fossi de muorti, et erano de quilli che sse li trovava de molti denari adosso e nollì vollano, perchè non poteano essere veduti, e moriano come cani. Passato questo tiempo tornando lo papa in Roma, e lla gente cominciò a revenire, et venne tanta la gente che in Roma non se potea stare et ogni casa era albergo e non bastava ; annavano domannanno che per l'amor di Dio colli denari loro fossero albergati, e non trovanono, remaneano a dormire per le banche morti de freddo che era uno peccato ».

de Pâques, on dut instaurer un service auxiliaire pour maintenir l'ordre<sup>31</sup>. Le paroxysme est atteint quelques jours avant Noël, le samedi 18 décembre : alors qu'une foule immense de pèlerins revient de la basilique Saint-Pierre, une mule s'affole, les parapets du Pont Sant'Angelo cèdent et une partie du pont s'effondre sous le poids de la foule, causant 172 morts :

Et essendo a dii 18 de decembre, uno sabato alle 23, acade la maiure fortuna che mai fosse udita nominare, che tornanno la gente da San Pietro, che lo papa avea fatto mostrare lo Volto Santo, per la molta gente che v'era, acciocchè la domenica seguente fatta la beneditione se potessero annare con Dio, alla tornata de Santo Pietro fu tamanta la infrontaglia a mezo la salita dello ponte per infine a sei passi sopra lo ponte, che ce moriero cento settandue anime, che tutti furno affocati dalla folla, e morieroe quattro cavalli et una mula, e tutti stavano in terra muorti, e tuttavia ce ne cascava più. Sentenno noi che ce morìa tanta gente, chiamammo lo caporione de Ponte che era Pavolo dello Scutto, et era nostro vicino, e con molti altri cittadini et annammone in nello luoco, e fu dato ordine collo castellano de Castiello che serrasse la porta dello brunzo, acciocchè non ce entrasse più persona nello ponte ; e llo caporione con doe manescalchi e con molti altri gioveni de Ponte li parammo allo salire dello ponte, acciocchè persona non passasse de là, e poi scostamo li corpi morti dalla strada, et ammontonamolli de là e de qua della via, e così facemmo sfollare la gente che era dentro nello ponte che erano pieni tutti li zoni dello ponte e quelli archi per tal modo che cascavano in fiume a lloro despetto ; et essenno sfollati lo ponte, piglianno li corpi muorti et portammoli tutti in Santo Cielso, et io Pavolo ne aiutai a portare circa a dodeci. Là se vedea la granne crudeltà, a vedere in uno cento settandoi corpi muorti, e chi piangea patre, chi figlio, chi frate, che veramente pareva uno inferno ; et annavano con le cannele in mano cercando sopra quelli morti e chi trovava fratello, chi figlio, chi sorella, e raddoppiavano li pianti e lle strille che er la maiure crudeltà che mai fusse veduta, e durao questo per infino a mezzanotte<sup>32</sup>.

Afin de limiter les effets du nombre, les papes mettent en place quelques mesures palliatives ; ils imposent aux pèlerins d'apporter leurs propres provisions avant d'entrer dans la ville et réduisent la durée de leur séjour à Rome. Ainsi, comme la situation alimentaire est préoccupante en 1450, Nicolas V consent à abrégé de quinze jours à une seule journée, le temps nécessaire à l'obtention de l'indulgence (comme cela avait déjà été fait en 1350). Mais selon Paolo dello Mastro, cette mesure ne suffit pas à résorber la crise frumentaire :

se tu annavi a Santo Pietro, tu non potevi gire per le strade per la molta gente, e così a Santo Pavolo tutto pieno, a Santo Ianni pieno, a Madonna pieno, per Roma pieno che non ce potea annare.

Pour conclure sur cet extrait du *Memoriale* de Paolo dello Mastro, il est certain que les

---

<sup>31</sup> Paolo DELLO MASTRO, *op. cit.*, p. 94 : « Et essenno nella settimana santa intravenne molte volte nella salita dello ponte che, tra quelli che reveniano da Santo Pietro e quelli che givano, era tamanta la folla che durava doi et a tre ora di notte, tale che bisognava che li fanti dello Castiello uscissero fuori con molti giovini de Ponte, et io Pavolo ce fui più volte insieme coll'altri colli bastoni in mano a sfollare la gente, altrimenti serriano perite molte persone ».

<sup>32</sup> Paolo DELLO MASTRO, *op. cit.*, p. 95. Cette évocation d'individus qui sont morts seuls, sans être entourés par leurs proches au moment de l'agonie, paraît le comble du tragique et de l'épouvante : elle n'est pas sans rappeler, toutes proportions gardées, la manière dont les médiévaux ont décrit, un siècle plus tôt, la rupture des solidarités familiales au plus fort de la Peste Noire. Ainsi lit-on chez Guy de Chauliac (*La Grande Chirurgie*, 1363) : « Les gens mouraient sans serviteur et étaient ensevelis sans prêtre. Le père ne visitait pas le fils, ni le fils son père. La charité était morte et l'espérance abattue », ou chez Boccace (*Décameron*, 1349-1353) : « Cette tribulation a pénétré d'une telle épouvante les coeurs des hommes et des femmes, que le frère abandonne le frère, l'oncle le neveu, la soeur le frère et souvent l'épouse le mari. Chose plus forte et presque incroyable, les pères et les mères évitent de rendre visite et service à leurs enfants, comme s'ils n'étaient pas à eux ».

flux migratoires drainés par Rome ont pu, de manière ponctuelle, occasionner des difficultés économiques, en perturbant l’approvisionnement de la ville : à certains moments bien particuliers du XV<sup>e</sup> siècle, la présence des étrangers dans la ville, en particulier des pèlerins, a pu être ressentie par les Romains comme une menace pour leur subsistance. Néanmoins, on n’identifie pas de véritable crise d’approvisionnement du marché urbain en denrées alimentaires de première nécessité au XV<sup>e</sup> siècle, et ce, grâce à la politique d’importations mise en place par la papauté. De plus, ce solde migratoire nettement positif, qui conditionne pour une bonne part l’accroissement démographique de Rome, apparaît plutôt comme une source de revenus pour la ville lorsqu’il s’agit des pèlerins, comme une source de capitaux et de main-d’œuvre lorsqu’on songe aux banquiers et artisans. Ainsi, la très forte disponibilité d’une main-d’œuvre artisanale flexible entraîne une baisse des coûts de production, en particulier dans le secteur du bâtiment, l’un des plus dynamiques<sup>33</sup>.

Dans cette lecture, l’étude du cas romain tend à corroborer le renouvellement apporté à la démoéconomie par les économistes des années 1960-1970 qui, contre les thèses antipopulationnistes de T.R. Malthus et R.M. Solow, ont mis en avant le modèle (populationniste) de la « croissance endogène », auto-entretenu, suivant lequel la croissance démographique est un moteur de la croissance économique<sup>34</sup>. Dans ce schéma, la croissance démographique améliore le capital humain, permet des économies d’échelle, pousse à la diffusion de l’innovation : ce thème de la pression créatrice a été développé en particulier par l’économiste danoise Ester Boserup à propos de la production agricole<sup>35</sup>, ainsi que d’un point de vue plus général par l’économiste américain Simon S. Kuznets<sup>36</sup>. Par un cycle vertueux, la croissance démographique augmente la force productrice de l’économie, favorise la mobilité de la main-d’œuvre, elle-même facteur de croissance. De tels schémas interprétatifs sont bien

---

<sup>33</sup> Luciano PALERMO, « Espansione demografica e sviluppo economico a Roma nel Rinascimento », dans *Popolazione e società a Roma dal medioevo all’età contemporanea*, Eugenio Sonnino (dir.), Rome, 1998, p. 299-326.

Sur l’impact du jubilé sur l’économie romaine : Ivana AIT, Arnold ESCH, « Aspettando l’anno santo. Fornitura di vino e gestione di taverne nella Roma del 1475 », *Quellen und Forschungen aus italienischen Archiven und Bibliotheken*, 73 (1993), p. 387-417.

<sup>34</sup> La démoéconomie est une branche de la science économique qui vise à intégrer la variable « population » dans l’analyse économique, en étudiant les interactions entre les variables démographiques et macroéconomiques. Si ces deux modèles théoriques, diamétralement opposés, s’affrontent, il est généralement admis que l’on ne peut trancher entre les deux, tant la corrélation entre croissance démographique et croissance économique n’a rien de mécanique.

<sup>35</sup> Voir notamment Ester BOSERUP, *Évolution agraire et pression démographique*, Paris, Flammarion, 1970 (éd. anglaise 1965).

<sup>36</sup> Simon S. KUZNETS (prix Nobel d’économie en 1971), *Economic Growth and Structure*, New York, W. W. Norton & Company, Inc., 1965 ; trad. fr. par A. Nicolas, D. Prompt, J. Soichot, *Croissance et structure économiques*, Paris, Calmann-Lévy, 1972 : cf. en particulier « Changements de population et production totale », p. 159-178.

sûr fort abstraits, mais n'en demeurent pas moins utiles pour alimenter notre réflexion sur les données de l'expérience. Il me semble que la Rome du XV<sup>e</sup> siècle s'inscrit parfaitement dans ce schéma interprétatif, dans la mesure où l'accroissement démographique y est pour l'essentiel impulsé par des flux migratoires composés de pèlerins, mais surtout d'acteurs économiques qui gravitent autour de la Curie. On peut cependant y apporter deux nuances : la première est qu'ici, le modèle ne repose pas sur un accroissement démographique naturel, mais sur un solde migratoire positif, lequel est lié à des facteurs politiques. La seconde est que, malgré un formidable processus de rattrapage par lequel Rome tend à rejoindre peu à peu les grandes villes de l'Occident du XV<sup>e</sup> siècle, son profil démographique n'est pas encore en totale adéquation avec son statut, réactivé, de capitale.

Au-delà de ce *trend* général à l'échelle d'un siècle, cette démographie élastique détermine, chaque année, des rythmes économiques tout à fait spécifiques à Rome, dont les mouvements épousent la courbe démographique. Ainsi, l'imbrication entre les pulsations démographiques et économiques insuffle une « respiration économique » proprement romaine.

## **2 - DES RYTHMES ECONOMIQUES ORIGINAUX**

La présence du pape et de la Curie modifie sensiblement les rythmes économiques de la Rome du XV<sup>e</sup> siècle, à différentes échelles de temps : d'une année à l'autre, d'un mois à l'autre, le dynamisme économique dépend fortement de la présence ou de l'absence du pape. On distingue donc les années « normales », lorsque le pape est à Rome, des années exceptionnelles. En outre, au cours d'une année « normale », l'activité économique suit une saisonnalité remarquable, calquée sur les mouvements saisonniers de la démographie élastique précédemment décrite.

### **2.1 Les importations d'une ville de cour**

Un mot d'abord sur le poids des importations dans l'économie romaine. À Rome, le poids des importations excède largement celui des exportations, au point que la Rome du XV<sup>e</sup> siècle est souvent décrite comme un grand marché de consommation de produits importés, entouré d'une campagne quasi dépeuplée dont les productions agricoles ne suffisent plus à nourrir la population urbaine. C'est un fait indéniable que de nouvelles exigences se sont fait jour : les spécificités de la démographie romaine que l'on vient de décrire créent une forte expansion de la demande tant en produits de luxe qu'en denrées alimentaires de première

nécessité. Le grain importé en grandes quantités depuis l'Italie méridionale, en particulier depuis la Sicile, Naples, Gaëte, Castellammare, Sperlonga, Nettuno, Sorrente, Salerne, le Cilento, les îles Lipari, mais aussi depuis Piombino, Portovenere, Porto Maurizio, l'Espagne et Lisbonne<sup>37</sup>, vient compléter les productions locales du Patrimonio, de la Romagne ou des Marches. Il en va de même pour les importations de vin : Rome, capitale de la chrétienté, ville de pèlerinage, est abreuvée de volumes prodigieux de « vins navigués », vins grecs, corses<sup>38</sup> ou de Ligurie pour les grandes tables, vins du Latium (« *vino latino* »), de Campanie et de Calabre pour une consommation plus quotidienne. Rome importe également des fruits (des milliers d'agrumes<sup>39</sup>), du poisson (en particulier du thon), des viandes salées, des câpres, du bois, des draps (notamment de Ligurie), du soufre de Pozzuoli, du fer de Piombino, du bois, du savon, du marbre, de vieux livres... Depuis l'Orient, les importations massives d'épices (poivre de Chiavari et de Candie ; moutarde de Capoue, de Sorrente, de Palerme, de Levanto, de Piombino ; clous de girofle de Gaëte, de Santa Margherita Ligure, de Corse ; safran, sucre, cannelle, colorants...), fortement taxées, sont destinées aux élites<sup>40</sup>. La prédominance des biens de consommation et de produits finis dans le volume des importations romaines conforte à première vue l'image d'une ville de cour, plus consommatrice que productrice... En outre, les exportations sont ténues. Elles reflètent largement les structures anciennes de l'économie romaine : Rome exporte du bétail, en particulier des bovins, vers Velletri et le royaume de Naples<sup>41</sup>, du fromage<sup>42</sup>, du grain, de l'huile, de l'alun, mais aussi, dans une moindre mesure, du lin, de la toile de chanvre (« *panno da saccho* », « *panno canapaccio* »), des cordes, fils et

---

<sup>37</sup> Vittorio FRANCHINI, « Riflessi di vita economica romana nel sec. XV : la dogana di Ripa e Ripetta », *Atti del 3° Congresso nazionale di Studi Romani*, II, Rome, 1935, p. 402-417 ; sur les importations de grain depuis la Sicile, voir Carmelo TRASSELLI, « Sulla esportazione di cereali dalla Sicilia nel 1407-08 », *Atti Acc. Palermo*, serie V, 15 (1955), p. 335-389.

<sup>38</sup> Il faut distinguer le vin corse proprement dit, de celui de l'île d'Elbe, plus âpre et qui tourne facilement au vinaigre, et qui est pour cette raison un vin « pour les pauvres » (Jean DELUMEAU, *Vie économique et sociale de Rome dans la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1959, p. 118).

<sup>39</sup> Arnold Esch cite des cargaisons de 80 000 oranges sur un seul navire, 260 000 oranges en dix jours : ASR, *Camerale I, Camera Urbis*, 45, f. 25v-30v (mai 1445) (Arnold ESCH, « Le importazioni nella Roma del primo Rinascimento (il loro volume secondo i registri doganali romani degli anni 1452-1462) », dans *Aspetti della vita economica e culturale a Roma nel Quattrocento*, Paolo Brezzi (éd.), Rome, 1981, p. 9-79, p. 20, note 38).

<sup>40</sup> Yves RENOARD, *Italia e Francia nel commercio mediterraneo*, Rome, 1966, p. 5 note 7.

<sup>41</sup> Rome exporte des veaux et de nombreux jeunes buffles, vendus 2 ou 3 florins par tête. La taxe sur l'exportation des bovins est probablement de 5% de la valeur. Parmi les grands exportateurs de bovins, on retrouve les grands éleveurs de la Campagne romaine : Astalli, Capodiferro, Massimi, Cenci (Massimo de' Massimi exporte chaque année entre 40 et 80 buffles environ, Jacovo di Liello d'Alessio dei Cenci entre 10 et 50 buffles).

<sup>42</sup> Le fromage est exporté par un grand nombre de petits producteurs, toute l'année, avec un maximum en juin, et un minimum en mars. Ces fromages sont d'une très grande variété : fromages « sardes » (« *caso sardinale* » ou « *sardescho* », « *de Sardegna* »), au lait du jument (« *caso cavallo* » ou « *cavalcaso* »), au lait de bufflonne (« *provatura* », « *caso bufalino* »), de brebis (« *pecorino* »), ricotta (« *recotta* », « *recotta secca* », « *recotta bufala* »), « *caso in forma* »... En revanche, Rome importe très peu de fromages (Arnold ESCH, « Le importazioni nella Roma del primo Rinascimento », art. cit., p. 25, note 48).

rubans (« *filo* », « *spaco* », « *corda* », « *fetucie* », « *refe* », « *filo tento* » ou « *colorato* »), du salpêtre, des viandes séchées (« *carne salata* », « *onto* », « *prosciutto* »), mais en quantités négligeables<sup>43</sup>.

Nos principales sources sur les importations et exportations de Rome sont constituées par les archives des douanes de Rome<sup>44</sup> qui ont été analysées et en partie publiées par Ivana Ait, Arnold Esch et Maria Luisa Lombardo<sup>45</sup>.

Pour ce qui concerne les importations par voie terrestre, Arnold Esch a analysé une série de registres de la douane de Sant'Eustachio qui couvre la décennie 1452-1462<sup>46</sup>. Ceux-ci enregistrent jour après jour le nom de l'importateur, la nature et le volume des marchandises importées, le montant de la taxe payée, la nature de l'opération (importation, transit ou exportation). On dénombre en moyenne 5 000 transactions par an, soit 14 par jour. La valeur moyenne des marchandises enregistrées se situe autour de 30 ducats<sup>47</sup>, et au total, chaque année leur valeur totale est comprise entre 120 000 et 165 000 florins. Les principales marchandises importées par voie terrestre, enregistrées par la douane de Sant'Eustachio, sont des textiles : drap de laine florentin (environ 40%), soie, lin, coton, mais aussi des épices et d'autres produits finis ou semi-finis.

Quant aux importations maritimes et fluviales, les registres de la douane de Ripa, étudiés par Arnold Esch<sup>48</sup>, montrent clairement leur augmentation et leur diversification : nous en avons

---

<sup>43</sup> Arnold ESCH, « Le importazioni nella Roma del primo Rinascimento », art. cit., p. 29.

<sup>44</sup> Archives de la Douane de Sant'Eustachio : ASR, *Camerali I, Camera Urbis*, 8 (1452, à partir du f. 37v), 11 (1453), 16 (1457), 17 (1458), 18 (1460), 19 (1461), 21 (1462). Ce sont tous des « *bastardelli* », c'est-à-dire des registres tenus au jour le jour, et non pas la rédaction synthétique que l'on peut trouver dans un *introitus et exitus*. Archives de la Douane de Ripa (Introitus et Exitus Ripe) : ASR, *Camerali I, Camera Urbis*, 41 à 70 (années 1428-1493). Arnold Esch a notamment exploité les registres suivants, pour les années 1452 à 1465 : 47 (1452), 50 (1457, à partir du f. 14r), 51 (1459, jusqu'au f. 63v), 54 (1463), 59 (f.29v-158r), 60 (1465, f. 1r-41v).

Mandati camerale : ASR, *Camerali I*, 831 à 837.

Tesoreria segreta : ASR, *Camerali I*, 1286 à 1288.

Pour une vision d'ensemble de ces sources : Gaetano RAMACCIOTTI, *Gli archivi della Reverenda Camera Apostolica con inventario analitico-descrittivo dei registri camerali conservati nell'Archivio di Stato di Roma*, Rome, 1961.

<sup>45</sup> Sur la douane de Sant'Eustachio : Ivana AIT, « La dogana di S. Eustachio nel XV secolo », dans *Aspetti della vita economica e culturale a Roma nel Quattrocento*, Rome, 1981, p. 83-147 ; Arnold Esch, « Le importazioni nella Roma del primo Rinascimento », art. cit.

Sur la douane de Ripa et Ripetta : Maria Luisa LOMBARDO, *La Dogana di Ripa e Ripetta nel sistema dell'ordinamento tributario a Roma dal Medio Evo al sec. XV*, Rome, 1978 ; *Ead.*, *Camera Urbis dogana Ripe e Ripetta liber Introitus 1428*, Rome, 1978.

<sup>46</sup> Arnold ESCH, « Le importazioni nella Roma del primo Rinascimento », art. cit.

<sup>47</sup> Le montant de la taxe payée étant, en moyenne, de 1,5 ducat.

<sup>48</sup> Arnold ESCH, « Navi nel porto di Roma. Esempi di carichi di merci nei registri doganali del Quattrocento », dans *Medioevo Mezzogiorno Mediterraneo. Studi in onore di Mario Del Treppo*, G. Rossetti et G. Vitolo (éd.), 2 vol., Florence, 2000, II, p. 93-103. Voir également Luciano PALERMO, *Il porto di Roma nel XIV e XV secolo. Strutture socio-economiche e statuti*, Rome, 1979 et *Id.*, « Documenti su alcuni aspetti della vita economica di Roma nel XV secolo : il problema delli importazioni », *Anuario de estudios medievales*, 9, 1974-1979.



conservé 29 registres qui couvrent, avec des lacunes, la période comprise entre 1428 et 1493. Les cargaisons des navires qui accostent dans le port de Ripa, que nous livrent ces registres, comportent aussi bien du poisson salé et des livres de prière (*paternostri*) pour les pèlerins, que des marchandises et animaux exotiques pour agrémenter les fastueuses demeures des cardinaux. Pour cette clientèle sophistiquée, on voit arriver des biens toujours plus hétéroclites, depuis les harengs très prisés par les Allemands présents à la Curie<sup>49</sup>, jusqu'aux fourrures (martre, renard), perroquets, singes, et esclaves noirs...<sup>50</sup> Ainsi, début janvier 1475, une *caravella* décharge dans le port de Ripa d'innombrables barils de poisson salé (25 900 livres, pour une valeur de 312 ducats), des *paternostri* (pour 10 ducats), 98 perroquets (pour 100 ducats), un esclave noir (en franchise), trois singes d'Afrique occidentale...<sup>51</sup>

On pourrait multiplier les exemples : tous font signe vers une augmentation et une diversification des importations manifestement liées aux exigences des nouvelles élites urbaines, qui se conjuguent à une demande croissante en denrées de première nécessité due à la croissance démographique et à l'afflux des pèlerins. Ville de cour, ville de pèlerinage : c'est cette dualité qu'il faut prendre en compte pour comprendre la saisonnalité des mouvements économiques dans la Rome du XV<sup>e</sup> siècle.

## 2.2 D'un mois à l'autre : la saisonnalité des échanges

Les résultats que nous allons exposer sont fondés sur l'exploitation d'une partie des archives des douanes de Ripa et de Sant'Eustachio, essentiellement pour la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle – nous laissons pour le moment de côté les registres de la *dohana minuta* qui ne nous renseignent pas sur le grand commerce. Ces sources doivent être manipulées avec une grande prudence car elles présentent un certain nombre de biais et de limites – ne serait-ce que parce qu'elles comportent des solutions de continuité qui ne nous permettent pas d'établir de véritables séries. Surtout, leur principale limite réside dans le fait qu'elles n'enregistrent pas l'intégralité des échanges, omettant notamment les importations effectuées en franchise des droits de douane. En effet, les membres de la Curie bénéficient d'exonérations fiscales sur les marchandises qu'ils importent : dès la période du Schisme, les papes commencent à réaffirmer leurs prérogatives en matière fiscale, compromettant ainsi l'autorité de la *Camera Urbis*. Le 8

---

<sup>49</sup> Les importations de ces harengs sont gérées par la compagnie siennoise des Spannochi.

<sup>50</sup> ASR, *Camera Urbis*, 147, f. 38v

<sup>51</sup> ASR, *Camera Urbis*, 144, n. 424. Acte cité par Arnold ESCH, « Navi nel porto di Roma », art. cit., p. 102-103. Deux des singes sont destinés au cardinal Francesco Gonzaga.

août 1393, Boniface IX établit une exemption d'impôts pour tous les membres de la cour pontificale, qu'ils soient clercs ou laïcs, une franchise sur les importations par mer comme par terre pour le pape et les cardinaux, ainsi que la nomination par le pape d'un *grascarius* pour contrôler l'approvisionnement de Rome en denrées alimentaires<sup>52</sup>. En réalité, le groupe qui bénéficie de ces privilèges dépasse le personnel de la Curie : il faut y ajouter certains monastères (Santa Maria in Aracoeli, San Cosimato...), hôpitaux (Santo Spirito...), le château Saint-Ange, et certaines compagnies quand elles revêtent la charge de *depositarius apostolicus*<sup>53</sup>. Les registres de la douane de Ripa et Ripetta qui nous sont parvenus enregistrent ces importations détaxées en précisant « *nihil* » en regard de la taxe à payer. D'un point de vue documentaire, ces exemptions sont toutefois préjudiciables à notre connaissance des importations romaines, dont nous n'avons qu'une vue très partielle, car la douane de Sant'Eustachio, elle, ne mentionne jamais les marchandises détaxées. Ainsi, une grande partie des échanges entre Rome et les grandes villes occidentales nous échappe. Enfin, pour ce qui concerne les exportations enregistrées par la douane de Sant'Eustachio, nous ne disposons que des montants des taxes versées au douanier, mais nous ne savons pas à quel type, ni à quel volume de marchandises ces sommes correspondent. Ces limites méthodologiques étant posées, voyons ce que nous révèlent ces registres des rythmes des échanges.

L'activité économique est rythmée, dans la Rome du XV<sup>e</sup> siècle, par une saisonnalité unique en son genre : plus que dans toute autre ville, celle-ci se définit par la superposition et l'imbrication des rythmes du calendrier agricole et des scansion du calendrier liturgique. Ainsi, ce qui fonde la spécificité des mouvements économiques romains, c'est la superposition de ces deux cycles : bien sûr, le rôle joué par le calendrier chrétien et les jubilés ne doit pas nous conduire à sous-estimer les rythmes propres à l'agriculture, qui restent prépondérants. Le résultat de cette combinaison fait ressortir deux pics d'activité au printemps et en automne, encadrant un creux pendant les mois d'été. Les draps de laine florentins, qui représentent environ 40% des marchandises listées par la douane de Sant'Eustachio, sont surtout importés aux mois de mars-avril et de septembre-octobre. L'étude globale des marchandises importées

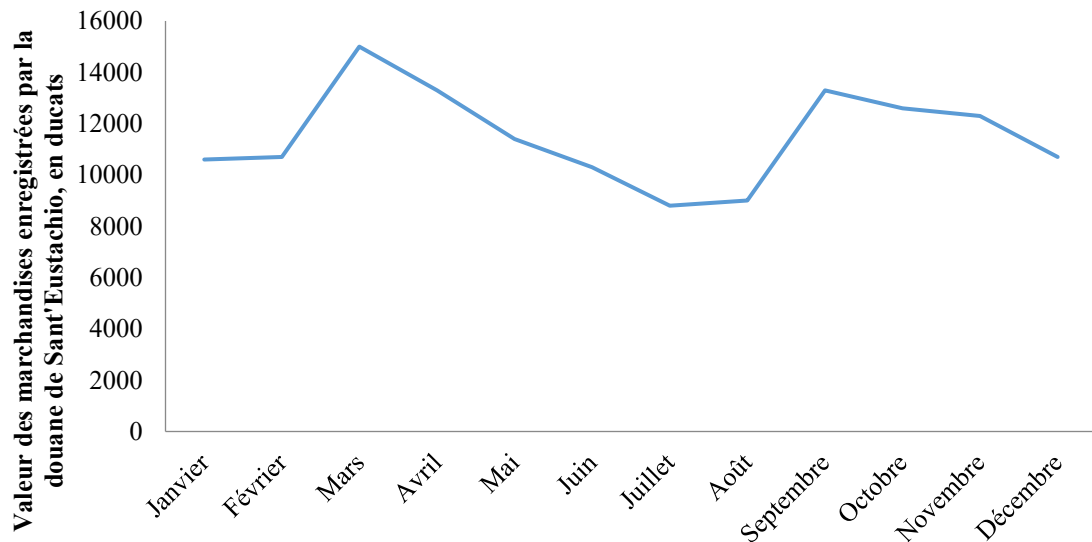
---

<sup>52</sup>Augustin THEINER, *Codex diplomaticus domini temporalis S. Sedis : recueil de documents pour servir à l'histoire du gouvernement temporel des États du Saint-Siège : extraits des archives du Vatican*, 3 vol., Rome, 1861-1862, III, doc. XXX, p. 78. Voir Maria Luisa LOMBARDO, « Le gabelle della città di Roma nel quadro dell'attività amministrativo-finanziaria della Camera Urbis nel secolo XV », dans *Economia e società a Roma tra Medioevo e Rinascimento. Studi dedicati ad Arnold Esch*, Anna Esposito, Luciano Palermo (éd.), Rome, Viella, 2005, p. 205-228, p. 221-222. Les *grascarii* sont attestés dès les années 1280 par la documentation et deviennent une véritable magistrature citadine en 1310 (Luciano PALERMO, *Mercati del grano a Roma tra Medioevo e Rinascimento*, vol. 1 *Il mercato distrettuale del grano in età comunale*, Rome, 1990, p. 103-106).

<sup>53</sup> Ainsi, certaines marchandises sont importées en franchise « *per lo bancho de Medici* », « *per lo bancho de Miraballi* », « *per lo bancho de Pazzi* ».

par voie de terre, enregistrées par cette douane centrale, entre 1452 et 1462, fait apparaître ces deux pics : c'est ce que permet de visualiser le graphique 1, qui ne prend en considération que les années dites « normales » (c'est-à-dire les années où le pape réside à Rome)<sup>54</sup>.

**Graphique 1 : Valeur des importations par voie terrestre, en année « normale » (1452, 1453, 1457, 1458, 1461)**



Le même constat s'impose lorsqu'on s'intéresse aux registres de la douane de Ripa, qui enregistrent les marchandises importées par voie maritime ou fluviale : la plupart des navires (environ 55% du total annuel) accostent à Rome entre mars et juillet. Entre autres marchandises, leurs cargaisons comportent de grandes quantités de vin, dont 60% des importations sont effectuées précisément entre mars et juillet<sup>55</sup>. Les registres de la douane de Ripa nous fournissent les importations de vin, en franchise, destinées au palais apostolique et aux cardinaux : on retrouve le même mouvement, avec un pic en mars-avril et l'étiage en septembre<sup>56</sup>. À y regarder de plus près, ce mouvement saisonnier est très net, très accentué, et

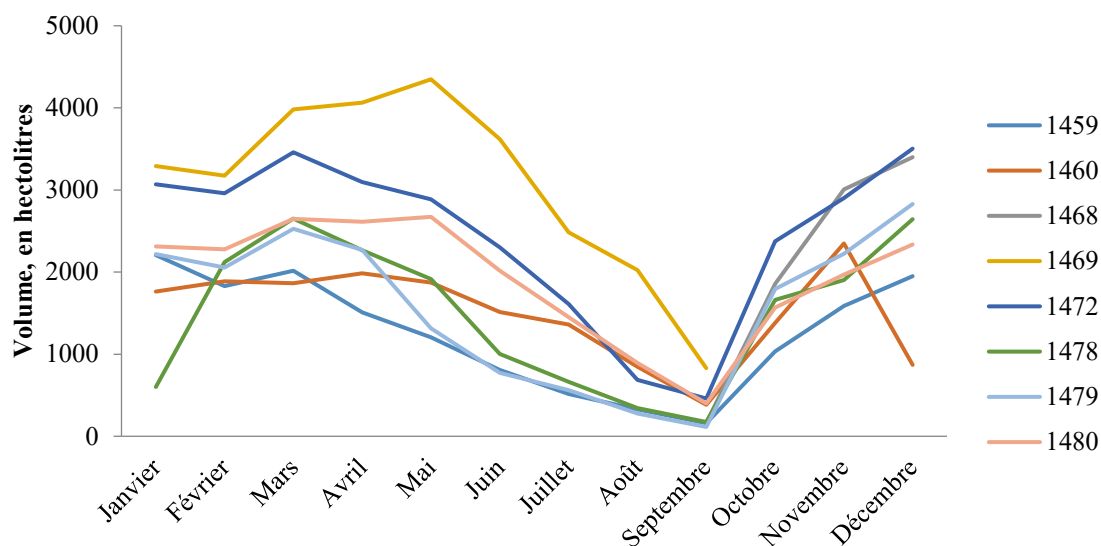
<sup>54</sup> Graphique réalisé à partir des données établies par Arnold ESCH, « Le importazioni nella Roma del primo Rinascimento », art. cit., p. 18 (tableau 2), p. 77 (graphique 5). Une année « normale » est une année où le pape est présent à Rome.

<sup>55</sup> Arnold ESCH, « Le importazioni nella Roma del primo Rinascimento », art. cit., p. 20. Pour les importations de vin, le volume annuel moyen est de 32 348,14 hl, d'après les données rapportées par Maria Luisa Lombardo (*Liber introitus* pour 1428) et Arnold Esch (pour les années 1459, 1463 et 1465). Calcul effectué par Ivana AIT, « Il commercio delle derrate alimentari nella Roma del '400 », *Archeologia Medievale*, 8 (1981), p. 155-172, p. 170.

<sup>56</sup> Cela est très net sur le graphique qu'en propose Arnold Esch regardant les importations fluviales de vin pour les années 1452, 1457, 1459, 1463, 1465 (ASR, *Camera Urbis*, registres 47, 50, 51, 54, 59, 60), dans « Le importazioni nella Roma del primo Rinascimento », art. cit., p. 72.

se répète parfaitement d'une année l'autre, pour ce qui concerne les importations de vin « romain », c'est-à-dire produit dans le Latium, comme le montre le graphique 2<sup>57</sup> :

**Graphique 2 : Importations de vins du Latium, à Rome, entre 1459 et 1480**

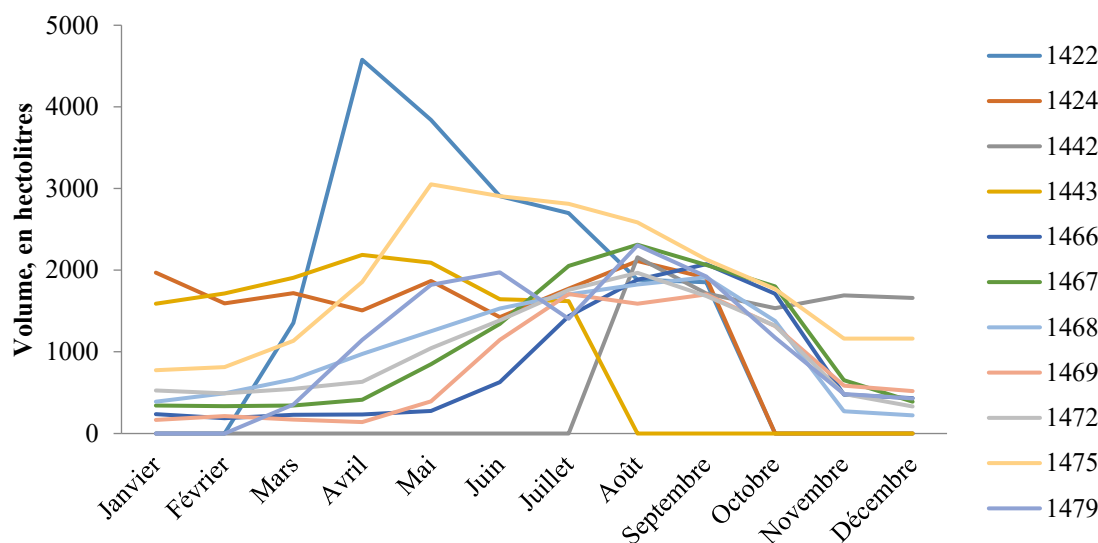


Dans ce cas, l'effondrement des importations en septembre est bien sûr lié au calendrier agricole, au temps des vendanges... En revanche, la situation est bien plus complexe pour ce qui concerne les importations de vins étrangers : s'il est vrai que l'on retrouve le pic printanier pour certaines années, comme 1422 ou 1475, la plupart des autres années, on observe une augmentation progressive des importations de vins étrangers au cours du printemps (et non véritablement un pic). Les volumes importés commencent à baisser un peu plus tardivement, à partir du mois de novembre, et, contrairement aux vins du Latium, les vins étrangers sont encore très recherchés pendant tous les mois d'été. Le graphique 3 montre à l'évidence une forte demande dans des vins qui sont en général de bien meilleure qualité, entre juin-juillet et octobre<sup>58</sup>. Peut-être peut-on y lire, en négatif, la raréfaction des pèlerins pendant les mois d'été : ceux-ci consomment plutôt des vins locaux, de piètre qualité, au printemps et en automne, ce qui ferait ressortir, en creux, une plus grande proportion de vins navigués l'été...

<sup>57</sup> Graphique réalisé grâce aux données chiffrées établies par Ivana Ait à partir des archives de la douane du vin (ASR, *Camera Urbis, Liber generalis Computorum Gabellarum*, 75-76 (1459), 74 (1460), 78 (du 16 septembre 1468 au 15 septembre 1469), 79-80 (du 28 août 1471 au 18 janvier 1472), 81 (1472), 82 (août-décembre 1474), 83 (1478), 84 (1479), 85 (1480) (dans « Il commercio delle derrate », art. cit., p. 168, tableau 4).

<sup>58</sup> Graphique réalisé grâce aux données chiffrées établies par Ivana Ait, à partir des archives de la douane du vin (ASR, *Camera Urbis, Liber introitus et exitus depositariae gabellae vini*, 106 (du 20 février au 30 juin 1423), 107 (janvier-septembre 1424), 108 (1442-1443), 109 (octobre-décembre 1445), 111 (1466), 112 (1467), 114-115 (1469), 117 (1472), 119-120 (1475), 121 (19 mars 1479-18 mars 1480) (dans « Il commercio delle derrate », art. cit., p. 169, tableau 5).

**Graphique 3 : Importations de vins étrangers, à Rome, entre 1422 et 1479**



D'une manière générale, les oscillations saisonnières des importations correspondent bien aux mois d'affluence des pèlerins dans la ville. Leur arrivée en ville coïncide parfaitement avec les courbes des importations, qui, selon Arnold Esch, présentent deux pics au printemps et en automne. Ces tendances si singulières animent la « respiration » de la vie économique romaine, qui épouse en grande partie le flux et reflux des pèlerins<sup>59</sup>.

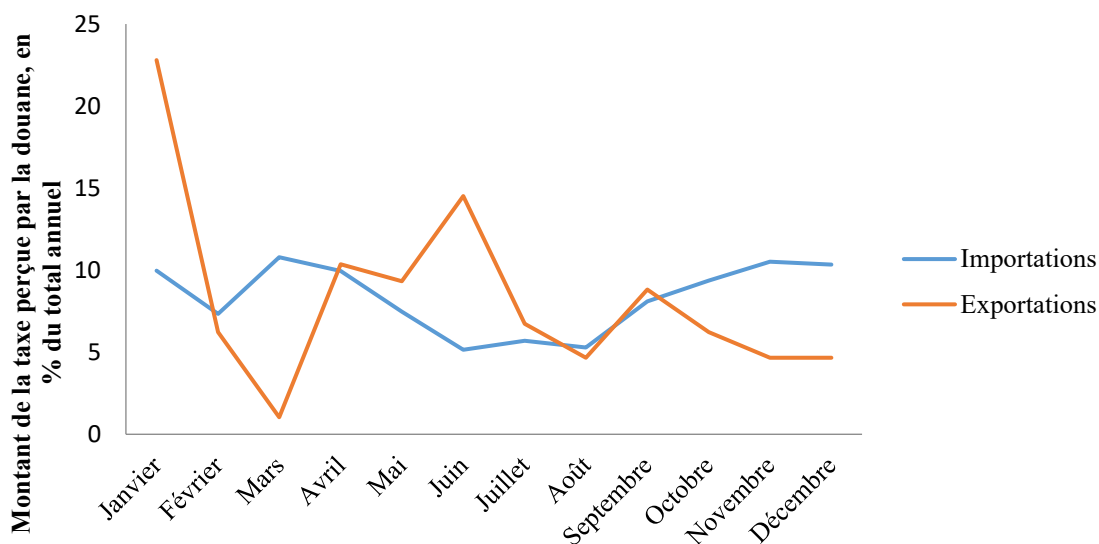
On retrouve ces scansion saisonnières lorsqu'on regarde les exportations – dont le volume est très largement inférieur à celui des importations. Pour une année « normale », par exemple 1452, les registres de la douane de Sant'Eustachio montrent que leur mouvement global est complémentaire de celui des importations, les deux courbes s'entrecroisant (hormis en septembre où elles sont parallèles). En valeurs relatives, les exportations sont plus importantes lorsque les importations fléchissent, et inversement : on a pris ici l'exemple de l'année 1452, qui est bien représentative de ce qu'on observe en régime « normal » (cf. graphique 4<sup>60</sup>). Rome exportant surtout du bétail et du fromage, on peut sans doute en déduire qu'elle est à même d'exporter l'excédent des productions agricoles locales, lorsque la population urbaine est réduite après le départ des pèlerins. Là encore, les rythmes des échanges

<sup>59</sup> Arnold ESCH, « Roma come centro di importazioni nella seconda metà del Quattrocento ed il peso economico del papato », dans *Roma capitale (1447-1527)*, Sergio Gensini (éd.), Rome, (Pubblicazioni degli Archivi di Stato, Saggi 29), 1994, p. 107-143, p. 140.

<sup>60</sup> Ce graphique prend en compte le mouvement global des importations et des exportations, toutes marchandises confondues, à partir des montants des taxes perçues par la douane de Sant'Eustachio. Comme nous ne connaissons pas le détail des marchandises exportées, ces chiffres sont donc très approximatifs (les montants des taxes étant différents en fonction de la nature des produits concernés). Enfin, nous n'avons pas pris en considération ici le volume des marchandises en transit, qui s'ajouterait à ces données.

semblent indiquer une solide corrélation entre une démographie élastique et un marché à géométrie variable.

**Graphique 4 : Importations et exportations en 1452, d'après les registres de la douane de Sant'Eustachio**



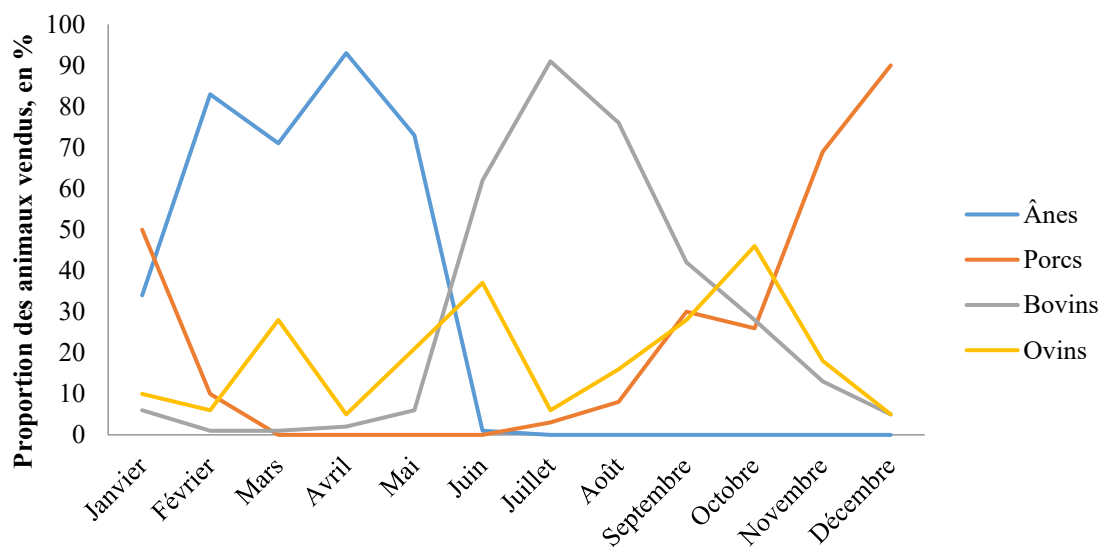
Les rythmes de la consommation de viande à Rome révèlent également cette « respiration » romaine : il apparaît très clairement que les pics de commercialisation de la viande d’ovins (en mars, juin et octobre), mais aussi de la viande d’ânes entre février et mai<sup>61</sup>, sont corrélés à la présence des pèlerins. Le graphique 5 est établi à partir de trois registres de la *Gabella Carnium* (années 1459, 1461 et 1463)<sup>62</sup> : une fois encore, ces données sont partielles et ne nous permettent pas de connaître la quantité exacte de viande effectivement disponible sur le marché romain, puisque le poids des animaux vendus sur le marché du Campo Torrechiano n’est jamais spécifié. Néanmoins, nous connaissons l’espèce et l’âge des animaux vendus pour la boucherie, ce qui nous permet de mettre en évidence des modes de consommation très caractéristiques. En effet, le graphique 5 résume bien le dualisme du groupe des consommateurs romains, qui détermine d’une part une forte demande en viandes peu nobles au printemps et en automne (au moment même où l’on importe massivement des vins de piètre qualité produits

<sup>61</sup> Sur la question de la vente des ânes à Rome au XV<sup>e</sup> siècle (entre 15 000 et 20 000 ânes vendus chaque année), Bruno LauriouX souligne qu’une partie d’entre eux a pu être destinée à d’autres usages qu’à la consommation de viande (Bruno LAURIOUX, *Gastronomie, humanisme et société à Rome au milieu du XV<sup>e</sup> siècle. Autour du De honesta voluptate de Platina*, Sismel, Edizioni del Galluzzo, 2006, p. 385). Ceci ne doit pas nous conduire à minimiser ce pic printanier, car les animaux vendus sur le marché du Campo Torrechiano sont – en théorie du moins – destinés à la boucherie.

<sup>62</sup> Graphique réalisé d’après les tableaux proposés par Ivana Ait dans « Il commercio delle derrate », art. cit., p. 162, tableau 3 (les chiffres proposés résultent de la moyenne du nombre de têtes de bétail vendues sur le marché du Campo Torrechiano (destinées à la boucherie) pour les trois années documentées (1459, 1461 et 1463) : ASR, *Camera Urbis, Liber Gabellarum Carnium*, 86 (1459), 88 (1461), 89 (1463)).

dans le Latium), et qui comprend d'autre part des élites exigeantes, qui sont capables d'acheter en période estivale, juste avant les récoltes et les vendanges, des volumes considérables de viandes et de vins d'excellente qualité. On remarque une sensible augmentation de la consommation de viande bovine entre mai-juin et septembre, comparativement à la part des autres viandes vendus sur le marché (puisque le graphique exprime ces données en pourcentages) : lorsque les pèlerins quittent la ville, le poids de la Curie apparaît plus nettement, les modes de consommation semblent radicalement inversés, et il y a comme une « aristocratisation de la consommation » qui se traduit par la vente de vins grecs accompagnant sur les tables romaines les viandes et les mets les plus raffinés... Un autre constat vient encore étayer cette remarque : les deux tiers des bovins vendus pendant l'année sont des bêtes jeunes (veaux pour l'essentiel, mais aussi *asseccaticce*, *annotini*<sup>63</sup>) : à Rome, la consommation d'animaux jeunes, typique de milieux aisés, est en effet beaucoup plus marquée que dans d'autres villes italiennes, notamment l'été, ce qui s'explique assurément par la présence de la Curie.

**Graphique 5 : Les rythmes du commerce de la viande sur le marché de Campo Torrechiano (1459, 1461, 1463).**



On voit bien dès lors comment la présence de la Curie crée une dualité dans les modes de consommation et donc dans les circuits d'approvisionnement urbain, qui se distinguent plus précisément ici en fonction de la qualité et du prix des marchandises importées. Toutes

<sup>63</sup> Les *asseccaticce* sont les animaux de plus d'un an, les *annotini* de plus de deux ans.

proportions gardées, Mantoue au début de l'époque moderne, telle qu'elle est décrite par Renzo Paolo Corritore, présente la même segmentation des circuits d'approvisionnement<sup>64</sup>.

### 2.3 Avec ou sans pape : contractions et dilatations du marché romain

Mieux encore, les rythmes de l'économie romaine, son dynamisme, sont profondément conditionnés par la présence ou l'absence du pape : si l'on prend comme critère le volume des importations, comme le fait Arnold Esch, on observe qu'il chute d'environ 60% lorsque le pape est hors de Rome<sup>65</sup>. Le pontificat de Pie II (1458-1464) est un bon laboratoire pour tenter de quantifier le poids de la Curie dans l'économie romaine : sur les 71 mois de son pontificat, le pape est absent pendant 38 mois, en particulier entre janvier 1459 et octobre 1460, et de mai à décembre 1462. Au cours des années « sans pape » (1460, 1462), le volume des importations baisse de 60 à 70% par rapport aux années « normales »<sup>66</sup>. Le graphique 6 permet de visualiser cet écart<sup>67</sup> : on voit très nettement la hausse spectaculaire des importations dès le mois de septembre 1460, avec un phénomène de rattrapage qui anticipe légèrement le retour de Pie II prévu pour début octobre. Pour 1462, on note un léger décalage du pic printanier, et surtout un effondrement des importations à partir du mois de mai : si l'on retrouve le pic automnal au même moment qu'en « année normale », il est toutefois nettement moins prononcé.

---

<sup>64</sup> Renzo Paolo CORRITORE, *La naturale « abbondanza » del Mantovano : produzione, mercato e consumi granari a Mantova in Età moderna*, Pavie, 2000.

<sup>65</sup> Arnold ESCH, « Roma come centro di importazioni », art. cit., p. 107-143.

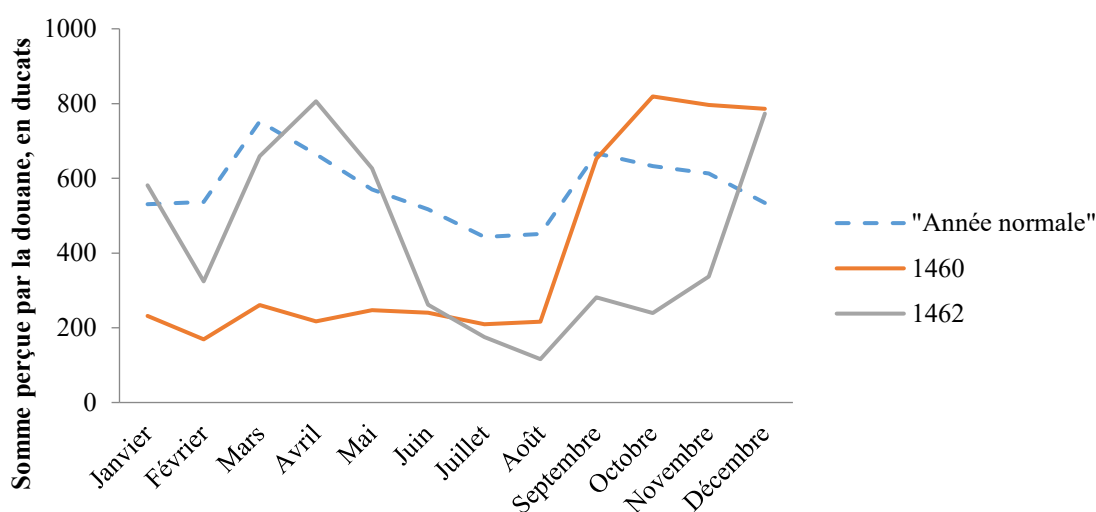
<sup>66</sup> Leur composition est profondément altérée également.

Les importations de vin varient très fortement d'une année à l'autre : la Douane de Ripa enregistre 5 452 *botti* en 1463, mais 12 701 en 1465, avant de diminuer à nouveau.

<sup>67</sup> J'ai repris ici le graphique proposé par Arnold Esch, en y ajoutant la courbe figurant les importations de l'année 1462 (Arnold ESCH, « Le importazioni nella Roma del primo Rinascimento », art. cit., p. 18 (tableau 2), p. 77 (graphique 5)).



**Graphique 6 : Volume des importations enregistrées par la douane de Sant'Eustachio, en fonction de la présence de la Curie à Rome**



Cependant, ces données, fondées sur les registres de la douane de Sant'Eustachio, ne prennent pas en compte les importations en franchise qui doivent elles aussi connaître un net repli : on n'en a trace que pour les importations de vin pour le pape et les cardinaux, enregistrées par la douane de Ripa. En 1459 par exemple, alors que le pape est au concile de Mantoue, les importations de vin détaxées chutent brutalement d'environ 20% à 12,5% du total des importations de vin<sup>68</sup>. Faute de sources, nous ne sommes malheureusement pas en mesure de corroborer ce chiffre pour d'autres marchandises, comme les céréales. Toujours est-il que le ralentissement des échanges doit être encore plus accusé que ce que les sources à notre disposition laissent entrevoir. Arnold Esch en conclut que la Curie attire davantage de biens qu'elle n'en consomme : cette captation des échanges est patente lorsque l'on considère les quantités de vins qu'acquièrent les membres de la Curie. En septembre 1475, par exemple, le palais apostolique, quelques courtisans et cardinaux – dont Giovanni Battista Cybo, Giuliano della Rovere, Francesco Gonzaga, Amico Agnifilo –, achètent l'intégralité de la cargaison de vin d'un navire (une *sagettia*), soit 42 000 litres, qui ne seront ainsi pas mis directement sur le marché urbain<sup>69</sup>. En un mois, Giuliano della Rovere accumule, à lui seul, 62 000 litres de vin, dont il paraît fort improbable qu'ils soient destinés à la seule consommation de sa *familia*.

<sup>68</sup> Arnold ESCH, « Le importazioni nella Roma del primo Rinascimento », art. cit., p. 74.

<sup>69</sup> ASR, *Camera Urbis*, 144, n. 1161. L'exemple est développé par Arnold Esch, dans « Navi nel porto di Roma », art. cit., p. 96. La cargaison comprenait également du cuir tanné, des chandelles, des pignons, pour une valeur de 62 ducats, du sucre pour 176 ducats, 60 barils d'anchois salés pour 70 ducats. On peut en déduire que le navire venait probablement du sud.

Le « marché » romain, loin d'être unifié, comporte donc au minimum deux circuits d'échanges parallèles (sans compter les échanges informels, qu'on ne prend pas en compte ici), dont l'un, détaxé, capte une grande partie des flux de marchandises qui arrivent à Rome. Celles-ci sont ensuite, pour une part, remises sur le second circuit, le circuit « urbain » proprement dit, après avoir transité entre les mains des intermédiaires du circuit « pontifical ».

Rome n'est donc qu'un tiers d'elle-même en l'absence de la Curie. L'absence du souverain pontife est très préjudiciable aux affaires et les Romains en ont pleinement conscience, lorsqu'ils déplorent par exemple la flambée des prix du pain : dans sa *Mesticanza*, Paolo di Lello Petrone corrèle un épisode de cherté en 1435 à l'absence d'Eugène IV<sup>70</sup>. Lorsqu'il évoque, un peu plus loin, la mort de ce dernier en 1447, il rappelle non sans amertume que le prix du *rubbio* de grain, qui s'était maintenu à 12 carlins pendant l'essentiel de son pontificat, s'élève brutalement à 22 carlins quinze jours après sa mort<sup>71</sup>.

À l'inverse, la population de Rome attend et prépare les années jubilaires, années fastes : en 1410, elle suggère au pape Alexandre V de décréter une année sainte extraordinaire en 1413, condition de l'adhésion de la ville à son élection<sup>72</sup>. Les années jubilaires sont l'occasion de faire du profit à très court terme : le 25 février 1475, Prospero Santacroce crée une éphémère *societas* dont l'objet est de vendre du vin aux pèlerins, entre mars et septembre. Les registres de la *Gabella Studii*<sup>73</sup> nous livrent les volumes et la qualité des vins importés par Prospero : les trois premiers mois, il achète surtout du vin corse, en très grandes quantités (22 050 litres en mars, 17 850 litres en avril, 18 375 litres en mai). Puis au cours des mois d'été, les profits semblent diminuer, puisque tant les quantités (environ 14 700 litres par mois) que la qualité (les vins corses et grecs sont largement concurrencés par des vins de moindre valeur) décroissent. On

---

<sup>70</sup> *La Mesticanza di Paolo di Lello Petrone (1434-1447)*, Francesco Isoldi (éd.), dans *R.I.S.*<sup>2</sup> XXIV/2, Città di Castello, 1910-1912, p. 14 : « In questo anno delli 1435 fo in Roma una **granne carestia et povertà, per la partenza dello papa**, et valse lo **rugio dello grano diece fiorini et nove et otto**, et volta fu che per Roma **non se trovava pane** et credo che molti alcuna voita gissero a dormire senza cenar niente, et questo procedeo dallo poco ordine, perch'in nello paese ne era lo moito, et non se trovava via a venire, et così li baroni et li loro vassalli che ne havevono lo vendevono quello che volevono, et con granne fatica se poteva havere per la moita folla che se faceva quando veniva ; et durao dallo **mese de gennaio fi per tutto lo mese de maio** ».

<sup>71</sup> *Id.*, p. 45-46 : « Non saccio se fo iuditio de Dio perchè como havete udito fo uno homo pieno de crudelitate de superbia de ira et de lussuria et de vanagloria, dicove bene che lui ce tenne con moita pace e divitia, e, che mentre visse, lo grano vaize 12 carlini lo rugio ; morto che fo in fra 15 dii a ponto vaize 22 carlini, sì che lo puopolo ne fo forte doliente per la più et maiure parte ».

Le pontificat d'Eugène IV est un moment particulier, qui est aussi la cible de féroces critiques de la part d'humanistes florentins comme Le Pogge, dans son opuscule contre les hypocrites (POGGIO BRACCIOLINI, *Contra l'ipocrisia*, Giulio Vallesse (éd.), Naples, 1946, p. 96 : il dénonce le vice et les intrigues de la Curie).

<sup>72</sup> Ivana AIT, Arnold ESCH, « Aspettando l'anno santo », art. cit., p. 387.

<sup>73</sup> La *Gabella dello Studio* (*Gabella studii*) est une taxe sur les importations de vins étrangers. Elle porte ce nom car ses revenus servent à rétribuer les maîtres de l'Université de Rome (*Studium Urbis*).

entraînerait bien ici comment certains acteurs, qui connaissent les rythmes du pèlerinage<sup>74</sup>, savent parfaitement s'organiser pour saisir l'opportunité et maximiser leurs gains. Parmi ces acteurs économiques de premier plan, figurent également les fournisseurs du palais apostolique : les funérailles et couronnements pontificaux – ou impériaux, comme celui de Frédéric III en 1452<sup>75</sup> – sont pour eux des moments privilégiés. En 1455, deux compagnies de fournisseurs obtiennent l'exclusivité de l'organisation des obsèques de Nicolas V et de l'avènement de Calixte III, se partageant la jolie somme de 24 000 florins<sup>76</sup>. Lors des funérailles de ce dernier, en 1458, la Chambre apostolique fait importer, en quelques semaines, une quantité d'étoffes équivalente à celle qu'elle achètera ensuite pendant toute la durée du pontificat de Pie II.

En dehors de ces années exceptionnelles, d'une manière générale, tous les secteurs économiques connaissent un net regain lorsque le pape est à Rome, ce qui se manifeste par une augmentation sensible des loyers : celle-ci est prévue dans les contrats de location, surtout dans les quartiers centraux de Parione ou Pigna où logent nombre de gens gravitant autour de la cour pontificale. Dans quelques cas, les montants des loyers suivent donc un rythme tout à fait spécifique à Rome : en décembre 1457, *Caterina Ranadi* du *rione* Regola loue une maison dotée d'un four, pour quatre ans, à un certain Giacomo, un boulanger (*pistor*) originaire de Frascati. Elle précise que le loyer sera de 12 ducats si le pape est absent, de 20 ducats s'il est présent<sup>77</sup>. Un peu plus loin dans le registre de ce notaire, on lit dans un autre acte de location que le même Giacomo loue une étable, cette fois auprès de Pietro Paolo *de Leis*, pour trois ans : ici, le loyer à verser sera de 2 ducats si le pape est absent, de 4 ducats s'il est présent<sup>78</sup>. Parfois l'absence du pape peut constituer un motif d'annulation du contrat : en 1425, un artisan loue deux matelas avec leur literie, pour une durée d'un an, mais il précise que le contrat pourra être résilié si le pape venait à quitter Rome<sup>79</sup>. Certains actes précisent un peu plus ce qu'on entend

---

<sup>74</sup> Ivana AIT, Arnold ESCH, « Aspettando l'anno santo », art. cit., p. 403. La *societas* est sans doute dissoute entre septembre et octobre 1475.

<sup>75</sup> Philippe BRAUNSTEIN, « L'événement et la mémoire : regards privés, rapports officiels sur le couronnement romain de Frédéric III », *La circulation des nouvelles au Moyen Âge. Actes des congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public* (24, 1993), Rome, ÉFR, 1994, p. 219-229.

<sup>76</sup> Il s'agit des Médicis d'une part, et des Spannochi et Miraballi d'autre part. Voir Arnold ESCH, « Le importazioni nella Roma del primo Rinascimento », art. cit., p. 70.

<sup>77</sup> ASR, CNC, 705, f. 37r, 4 décembre 1457 (?) : « *quamdam domum ad furneo ipse Caterine positam in rione Arenule infra hos fines cui ab uno latere tenet domus Johanni de Leis, ab alio latere res Pauli de lachinis, ante est vie publiche vel siqui [...] .XX. ducati quolibet anno cum pape et .XII. sine pape* ».

<sup>78</sup> ASR, CNC, 705, f. 39rv, 14 décembre 1457 (?) : « *quamdam domum [...] videlicet quodum stabulum vocatum la Stalla della Caia, positum in rione Arenule infra hos fines cui ab uno latere tenent res dicti Petri Pauli, ab alio res hospitalis Angliarum, ante est via publica vel siqui* ».

<sup>79</sup> ASR, CNC, 848, f. 269v-270r, 7 janvier 1425. En 1418, on prévoit que la location d'une maison située sur la place du Panthéon pourra être annulée si la Curie rentre à Rome (ASR, CNC, 938, f. 40v, 7 avril 1418). Voir

par « absence du pape » en spécifiant une distance : ainsi, en 1462, *nobilis domina Anestasia de Tartaris* loue pour trois ans à un Florentin une maison dans le *rione* Parione, sur la *via Papalis*. Ce dernier devra s'acquitter de 20 ducats si le pape est à Rome, de 13 ducats si ce dernier est à plus de 50 milles (soit environ 75 km) de Rome<sup>80</sup>. Cette prudence, qui pourrait surprendre dans la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle, s'explique par la frilosité suscitée par la longue absence de Pie II (au concile de Mantoue de janvier 1459 à octobre 1460) et par l'agitation entretenue à Rome par Tiburzio et Valeriano di Maso pendant cette période<sup>81</sup>.

## 2.4 La croissance incertaine : du sentiment de provisoire à la confiance

Il me semble essentiel, pour finir, de souligner combien la chronologie de la croissance économique du XV<sup>e</sup> siècle doit être comprise, non pas comme un processus linéaire, mais plutôt comme une séquence à épisodes. Une telle discontinuité nous rappelle que les contemporains n'ont pas retrouvé une pleine confiance dans leur économie dès la nomination de Martin V sur le Saint-Siège en 1417 – d'autant plus que ce dernier ne s'installe à Rome qu'en 1420. Bien au contraire, ce climat de confiance, condition nécessaire à l'investissement, ne s'établit que très progressivement tant le destin de la ville paraît encore incertain et fragile : à vouloir trop facilement opposer un XIV<sup>e</sup> siècle empreint d'insécurité à l'âge d'or d'un beau XV<sup>e</sup> siècle synonyme de confiance retrouvée, on oublierait bien vite les périodes, plus ou moins longues, où le pape n'est plus dans Rome. L'exil d'Eugène IV, qui réside une dizaine d'années à Florence et à Bologne (de 1434 au 26 septembre 1443), est l'une de ces périodes de « retour en arrière » dans un *trend* ascendant. De 1413 à 1443, le pape réside non seulement hors de sa capitale, mais même hors de son État, pendant 16 années. Il est évident qu'au moins pendant les trois premières décennies – et même à mon avis jusqu'au milieu du XV<sup>e</sup> siècle – domine un

---

également ASR, CNC, 848, f. 69rv, 18 février 1407 : location d'une maison dans le *rione* Parione qui prévoit qu'on aligne le loyer sur celui des maisons avoisinantes.

<sup>80</sup> ASR, CNC, 704, f. 8rv, 13 janvier 1462 : *nobilis domina Anestasia de Tartaris*, veuve de *Cola Cecchi Johannis Pauli*, du *rione* Parione, loue à *Nicola de Miniato de Florentia*, une maison située le long de la *via Papalis* : « *quamdam domum ipsius domine [...] cum una camera terrinea et tebulata prope dictum domum et cum lovio ante eam et cum turri [...] et cum orto et puteo retro dictam domum et cum parte reclaustri prope dictum ortum existentes comunes inter eam et alios [...] in rione Parione in via Papalis infra hos fines cui a duobus lateribus et retro tenent res ipse domine, ante est via publica vel siqui* ».

<sup>81</sup> Tiburzio et Valeriano di Maso (ou *de Masci*) sont des parents de Stefano Porcari, dont ils se posent en successeurs. Ce mouvement insurrectionnel obligea Pie II à quitter Sienne pour rentrer précipitamment à Rome en 1460 pour rétablir l'ordre : Tiburzio et Valeriano sont finalement exécutés. Le tumulte créé par la « bande de Tiburzio » est le signe de la crise que traverse Rome et des difficultés qu'éprouve la papauté à asseoir son autorité sur la ville.

sentiment de provisoire<sup>82</sup>. L'idée que ces rythmes économiques sont (et sont perçus comme) à peu près stables et constants, et donc fiables, ne peut être prise en considération que pour la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle, et même je dirais à partir du pontificat de Sixte IV, dont les mesures économiques et la politique de *renovatio Urbis* stimulent durablement les activités urbaines en créant un sentiment de sécurité et de stabilité. On ajoutera que, peu à peu, c'est la Curie elle-même qui assure une forme de continuité de la politique pontificale, par-delà les investitures des nouveaux pontifes : ainsi, le pouvoir grandissant de la cour pontificale, dont la composition reste partiellement inchangée d'un pape à l'autre, garantit une certaine permanence. Dans un passage de ses *Commentaires*, Pie II fait référence à l'inquiétude qui est la sienne, et qu'il partage avec les Romains, que le pape perde le contrôle de Rome et que s'il venait à décéder étant hors de la ville, l'élection de son successeur soit organisée dans une autre ville. Afin d'éviter cet écueil, il prévoit que cette élection devra avoir lieu à Rome et laisse en permanence un groupe de cardinaux et d'auditeurs de la Rote, avocats et procureurs lorsqu'il s'absente de Rome, qui le représentent et agissent comme s'il était présent :

E poiché un gran timore s'era diffuso tra i Romani di restare privati per sempre della Curia, in seguito alla partenza del pontefice, Pio decretò, con l'approvazione del senato, che, nel caso gli fosse occorso di terminare i suoi giorni lontano da Roma, l'elezione del suo successore non potesse tenersi in altro luogo che a Roma. [...] Pio lasciò inoltre a Roma alcuni cardinali e uditori della Rota, e avvocati e procuratori, dichiarando che per tutto il tempo della sua assenza la Curia Romana sarebbe rimasta *presso di loro non meno che presso di sé*<sup>83</sup>.

Pour affiner un peu la chronologie, on peut donc affirmer que l'économie romaine ne décolle vraiment qu'à partir des années 1460-1470 et qu'il y a une profonde différence entre un premier et un second XV<sup>e</sup> siècle. C'est là un point qu'il faudra garder à l'esprit lorsque nous analyserons plus avant les stratégies et les comportements économiques des Romains, afin de comprendre comment ils s'adaptent, réagissent ou anticipent les évolutions du temps long. Si cette adaptation est patente pour l'évolution du marché immobilier, reste à l'identifier dans d'autres aspects de la vie économique romaine. La brièveté de la durée des contrats est peut-être l'un des signes d'une souplesse d'adaptation à cette croissance incertaine, et à ses rythmes fluctuants.

---

<sup>82</sup> Giovanna Curcio évoque ce sentiment de provisoire à propos de l'expression d'un sentiment d'urgence à réparer les ruines de Rome (Giovanna CURCIO, « *Nisi celeriter repararetur totaliter est ruitura* ». Notazioni su struttura urbana e rinnovamento edilizio in Roma al tempo di Martino V », dans *Alle origini della nuova Roma. Martino V (1417-1431)*. Atti del convegno (Rome 2-5 mars 1992), M. Chiabò, G. D'Alessandro, P. Piacentini, C. Ranieri (dir.), Rome, 1992 (Nuovi Studi Storici, 20), p. 537-554).

<sup>83</sup> Enea Silvio PICCOLOMINI – Pie II, *I Commentarii*, Luigi Totaro (éd.), Milan, Adelphi, 1984, I, p. 256-257 (je souligne). Voir également la bulle du 5 janvier 1459, sur l'élection du nouveau pontife dans le cas où Pie II mourrait dans une ville située au-delà de Florence (Odorico Raynaldus, *Annales ecclesiastici*, X, Lucques, 1753, p. 179).

Contre toute tentation téléologique, n’oublions pas que, dans l’esprit des contemporains, le retour du pape et de la Curie à Rome ne peut être considéré comme véritablement définitif, et ce, même après le retour à Rome de Martin V en 1420. L’incertitude, la crainte du lendemain dans une ville troublée par les luttes de factions, le *Diario* de Stefano Infessura l’illustre à merveille : en quête de repères, l’auteur s’en remet aux nombreuses prophéties – dont celles de Joachim de Flore – qui émaillent sa narration, et dans lesquelles Rome, en proie au chaos, doit pouvoir trouver consolation et espoir. Contrairement à d’autres chroniqueurs, Stefano Infessura recourt assez peu aux citations d’auteurs antiques (Arnold Esch relève une citation de Juvénal et une citation d’Ovide), mais bien davantage aux prophéties, comme des balises auxquelles peut se raccrocher son lecteur, dans les affres du doute et du désespoir<sup>84</sup>... Les archives de l’hôpital du Saint-Sauveur *ad Sancta Sanctorum* contiennent notamment la copie d’une prophétie de 1423, prédisant les victoires de « Charles, fils de Louis, roi de France ». Ce texte – que je transcris en note – annonce la reconstruction d’un vaste empire, qui depuis la France s’étendrait à l’Italie (Rome, Florence...), à l’Angleterre, à la péninsule ibérique, à la Grèce, et jusqu’en Palestine, puisque ce Charles mourrait sur le mont des Oliviers, dans un grand tremblement de terre, avant d’être couronné au ciel. Dans un « esprit de croisade » empreint de millénarisme, cet empereur restaurerait l’unité de la chrétienté. Si Rome n’est pas au cœur de cette prophétie, on y perçoit nettement un profond désir de paix et comment, en 1423, ce n’est pas le pape, mais un nouvel empereur qui peut apporter à Rome et au monde la paix et la justice. Ce document se trouvait à l’origine dans les archives familiales des Margani, une grande famille de la noblesse citadine de Rome : on peut légitimement penser que ce genre de prophétie politique circulait dans le cercle de ces familles, très attachées à la *res publica* contre la tyrannie (que semble tout de même incarner ici cet empereur, à la fois attendu et redouté) mais bien conscientes de la fragilité du destin politique de Rome<sup>85</sup>.

---

<sup>84</sup> Arnold ESCH, « Stefano Infessura », *Dizionario biografico degli Italiani*, vol. 26 (2004).

<sup>85</sup> ASR, *Ospedale del S. Salvatore ad Sancta Sanctorum*, 467, n. 25 C : « Quista he una copia duna prophetia scripto del anno .1423. In uno libro del propheta .yhilesin. el quale fu heremita he dice cho si karolo figliolo de ludovico dela natione dello illustrissimo giglio havendo la fronte longa le super ciglia alte lochi longi el naso aquilino Intorno dela sua eta del anni tredecì sera coronato. he nel anno suo quatordecì congregara uno grande exercito nel quale radunara tutti li tiranni del suo reame he quisto per una sposa la quale obtinera justitia he sera desponsata, he quando per venera per infine alli anni vinti quatro menara grande subiugando li inglesi he spangioli aragonesi vengali lombardi he li italiani. La Roma con la fiorenza diffara he in foco convertera. he da poi sera incoronato con dui corone. he da poi quisto passera lo mare con grande exercito he intrara in gretia he sera chiamato re de gretia. li caldei. li curei. li ysperi li barbari. li palestini. li zorzoni subiugara al suo dominio he poi mandara uno edicto che qualuncque non adorara lo crucifixo sera amatzato he non sera alcuna chi porra resistere alla sua potenza Inpero che lo brachio del singnore sera con isso he fera signore quasi de tutta la terra he poi quisto sera chiamato sancto deli sancti venera poi a sancta ierusalem he salira al monte oliveto faciendo orationi ad dio patre he deponera la corona del suo capo reddendo gratia adio con grande terremoto he miravigliosi sengni exspirera nel anno suo .31. he sera coronato de Angelico pastore gratia adio. Amen ».

Les rythmes de l'économie romaine sont déterminés non seulement par la présence de la Curie pontificale, mais également par les mesures économiques mises en œuvre par les différents papes du XV<sup>e</sup> siècle. Loin de former une véritable « politique économique », ces dispositions disparates visent à encadrer l'économie romaine, en particulier son approvisionnement, tout en moralisant le comportement de ses acteurs.

### 3 – UNE ECONOMIE DIRIGEE ? L'ENCADREMENT DE L'ECONOMIE ROMAINE PAR LA PAPAUTE

#### 3.1 L'économie romaine, une « économie morale » ?

Nombreuses sont les mesures prises par la papauté pour encadrer les pratiques économiques sur le marché romain. À la question de savoir si l'on peut parler d'économie « dirigée » ou d'une véritable « politique économique » cohérente pour décrire des dispositifs aussi variés que ceux mis en œuvre par la papauté, il faut apporter une réponse nuancée. Il semble qu'à mesure qu'on avance dans le XV<sup>e</sup> siècle, et surtout à partir des années 1460-1470, l'État pontifical cherche de moins en moins à apporter des réponses ponctuelles, sporadiques, de circonstance, à l'urgence de situations concrètes, mais qu'il s'attache toujours davantage à réguler le cours normal de la vie économique romaine. De ce point de vue, on peut à mon avis parler d'un « semi-dirigisme », puisque ces mesures relèvent de plus en plus d'une vision politique à long terme<sup>86</sup>.

Cette manière de penser les rapports entre l'économie et le politique en termes d'encadrement fut en grande partie inspirée chez les médiévistes par le paradigme de l'*embeddedness* théorisé par Karl Polanyi à propos de la Grèce antique<sup>87</sup>. La transposition de ce concept d'imbrication de l'économie dans les relations sociales et dans le politique, aux sociétés médiévales a donné lieu à deux grandes tendances historiographiques opposées : à la suite de Raymond de Roover, la première décrit le marché médiéval comme un marché « smithien », qui serait conforme aux principes de l'économie néoclassique et obéirait docilement aux lois de l'offre et de la demande<sup>88</sup>. La tendance inverse s'appuie sur une lecture

---

<sup>86</sup> C'est là une grande différence avec la situation des siècles précédents, et notamment avec l'économie du haut Moyen Âge, comme l'a fort bien démontré Jean-Pierre Devroey dans un article de 2014 : Jean-Pierre DEVROEY, « Le marché carolingien est-il moral ? » ([http://disciplinas.stoa.usp.br/pluginfile.php/263296/mod\\_resource/content/0/Devroeylleida2014-libre.pdf](http://disciplinas.stoa.usp.br/pluginfile.php/263296/mod_resource/content/0/Devroeylleida2014-libre.pdf)).

<sup>87</sup> Karl POLANYI, *La grande transformation. Aux origines politiques et économiques de notre temps*, Paris, Gallimard, 1983 ; Karl Polanyi, Conrad M. Arensberg, Harry Pearson (dir.), *Trade and market in the early empires : Economies in history and theory*, Glencoe, Free Press, 1957.

<sup>88</sup> Raymond DE ROOVER, « Scholastic economics : survival and lasting influence from the Sixteenth Century to Adam Smith », *The Quarterly Journal of Economics*, 69 (1955), p. 161-190.

marxiste, dominée par l'idée de contrôle et d'encadrement du marché par les autorités publiques, dont le but est d'assurer un approvisionnement régulier de la ville<sup>89</sup>. C'est dans cette perspective que certains historiens ont réemployé le concept d'« économie morale » emprunté à Edward P. Thompson<sup>90</sup> et James C. Scott<sup>91</sup>. Au cœur de cette moralisation des comportements et pratiques économiques, fondée sur la morale chrétienne<sup>92</sup>, se trouve une éthique de la subsistance, l'idée d'un droit d'accès à la nourriture que doivent garantir les autorités publiques. Dans de nombreuses sociétés, celle-ci justifie la rébellion et la sédition contre le pouvoir établi : afin de prévenir le soulèvement de la foule légitimé par la rupture de ce contrat moral entre gouvernant et gouverné, le politique tend à encadrer l'économique. De manière éclairante, E. P. Thompson élargit ce concept d'« économie morale », en précisant qu'on pourrait aussi bien parler d'« économie politique »<sup>93</sup>.

Afin de sortir de l'apparente aporie à laquelle pourrait conduire l'opposition entre ces deux théories, des études récentes ont mis en lumière la dualité fondamentale des économies d'Ancien Régime, la pluralité des pratiques et les formes très variées de l'intervention publique

---

Développant le paradigme de la « commercialisation », ces recherches pensent les pratiques économiques médiévales comme répondant essentiellement aux logiques de marché, aux lois de l'offre et de la demande (voir par exemple : Richard H. BRITNELL, *The Commercialisation of English Society 1000-1500*, Cambridge, Cambridge University Press, 1993).

<sup>89</sup> Cf. en particulier Steven L. KAPLAN, *Les Ventres de Paris : pouvoir et approvisionnement dans la France d'Ancien régime*, Paris, Fayard, 1998 (trad. fr. de *Provisioning Paris. Merchants and millers in the grain and flour trade during the Eighteenth century*, Londres, 1984).

<sup>90</sup> Edward P. THOMPSON, « The moral economy of the english crowd in the eighteenth century », *Past & Present*, 50 (Oxford, 1971), p. 76-136 : cet article s'intéresse aux émeutes de la faim dans l'Angleterre de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Il montre comment, à un moment où les structures économiques et sociales traditionnelles connaissent des bouleversements majeurs, la sédition est légitimée en période de disette par la rupture d'un contrat moral qui repose sur la revendication d'un droit à la subsistance. Ces émeutes sont ainsi fondées sur les principes d'une morale économique, hérités de la morale chrétienne, de la « paix domestique » de saint Augustin, que les émeutiers semblent avoir très bien intégrés.

<sup>91</sup> James C. SCOTT, *The Moral Economy of the Peasant. Rebellion and subsistence in Southeast Asia*, Yale, University Press, New Haven-London, 1976. Influencé par Alexander V. CHAYANOV (*On the Theory of Peasant Economy*, Homewood, 1966) et Marshall SAHLINS (« La première société d'abondance », *Les Temps modernes* (Paris, 1968), p. 641-680), James C. Scott étudie les populations rurales de l'Asie du Sud-Est, au moment où s'effondrent les systèmes agraires et les repères traditionnels. On retrouve au cœur de son analyse l'idée d'une éthique de la subsistance, d'un droit d'accès à la nourriture, placé au sommet de la hiérarchie des valeurs et des croyances de ces sociétés rurales, qui connaissent des disettes récurrentes.

<sup>92</sup> Et, pour Monica MARTINAT, sur la pensée scolastique et les textes de saint Thomas d'Aquin (*Le juste marché. Le système annonaire romain aux XIV<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles*, Rome, ÉFR, 326, 2004 ; « Le blé du Pape : système annonaire et logiques économiques à Rome à l'époque moderne », *Annales, histoire, sciences sociales*, 54 (1999), p. 219-244). Cette hypothèse est assez discutée, notamment par Luciano Palermo et Fabien Faugeron (Fabien FAUGERON, « Au cœur de l'annone vénitienne. Le *fondaco delle farine* de Rialto à la fin du Moyen Âge », *MÉFRM*, 121-2 (2009), p. 417-436, p. 419, note 9).

<sup>93</sup> Edward P. THOMPSON, « The Moral Economy Reviewed », dans *Id., Customs in Common*, Londres, Penguin Book, 1991, p. 259-351. Il entend le terme d'« économie » au sens de *l'oikonomia* antique, c'est-à-dire la gestion de la maison, dans laquelle la partie est reliée au tout et où chacun reconnaît ses obligations.



dans la vie économique<sup>94</sup>. Plus qu'une politique cohérente se réclamant explicitement de textes théoriques sur la justice distributive ou le juste prix, le système annonaire tel qu'il existe à la fin du Moyen Âge semble plutôt tenir de l'ajustement permanent. Et ce d'autant plus que – je reprends ici les analyses de Stephan Epstein – pour pouvoir parler d'un réel interventionnisme étatique, encore faudrait-il que l'État dispose des instruments techniques, administratifs et financiers nécessaires à sa mise en pratique, et que le groupe dirigeant ait une compréhension claire et moderne des interactions entre la sphère économique et l'action politique. En grande partie, même dans le cas romain, les phénomènes économiques échappent au contrôle des autorités politiques<sup>95</sup>. Pour rendre compte fidèlement de la segmentation des échanges, de la diversité d'une « économie de marchés »<sup>96</sup>, il faut tenir ensemble facteurs économiques et considérations éthiques.

Afin de caractériser cet « entre-deux économique », il paraît donc plus pertinent de parler de « semi-dirigisme » : comme l'ont souligné les travaux de Mathieu Arnoux et de Florence Weber<sup>97</sup>, le marché médiéval ne correspond ni au marché smithien, ni au schéma anthropologique du don et du contre-don<sup>98</sup>. Ni libéral, ni dirigiste, l'État joue un rôle en demi-teinte : assurer un approvisionnement suffisant et régulier pour éviter l'émeute, protéger les consommateurs contre la fraude, l'accaparement, la flambée des prix, tout en ménageant les intérêts des producteurs et des marchands. C'est cet art de l'équilibre et de la juste mesure, cette « économie bien tempérée », qu'interprètent les autorités pontificales au cours du XV<sup>e</sup> siècle. Tout en laissant une marge de manœuvre à la libre entreprise et au libre-échange, les papes du

---

<sup>94</sup> Steven L. KAPLAN, *Les ventres de Paris*, op. cit., chapitre 1, p. 15-30 : il analyse cette dualité sous la forme d'une tension entre le marché comme lieu concret (« lieu de marché », *market place*) et le principe du marché (*market principle*).

Renzo Paolo Corritore, à propos de Mantoue au début de l'époque moderne, écrit que la réalité du marché alimentaire correspond à « la coexistence et [à] l'entrecroisement de différentes pratiques sociales, à la multiplicité des usages et des modèles de consommation alimentaire » (*La naturale « abbondanza » del Mantovano*, op. cit., p. 203).

<sup>95</sup> Stephan EPSTEIN, « Dualismo economico, pluralismo istituzionale in Italia nel Rinascimento », *Revista d'istoria medieval*, 6 (1995), p. 63-77 ; Amedeo FENIELLO, « Economia e Stato nell'Italia del secondo Quattrocento : qualche considerazione », dans *Scritti per Isa. Raccolta di studi offerti a Isa Lori Sanfilippo*, Antonella Mazzon (éd.), Rome, 2008 (Nuovi Studi Storici, 76), p. 403-418, p. 412-413.

<sup>96</sup> Denis MENJOT, « L'économie de marchés au Moyen Âge. Quelques approches de médiévistes sur le marché », dans *L'économie antique, une économie de marché ? Actes des deux tables rondes tenues à Lyon les 4 février et 30 novembre 2004*, Paris, 2008, p. 235-251.

<sup>97</sup> Mathieu ARNOUX, « Croissance et crises dans le monde médiéval, XI<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle : réflexions et pistes de recherche », *Cahiers du Monde russe*, 46 (Paris, 2005), p. 115-132, p. 129 ; Mathieu ARNOUX, « Vérité et questions des marchés médiévaux », *L'activité marchande sans le marché ? Colloque de Cerisy*, Armand Hatchuel, Olivier Favereau, Franck Aggeri (éd.), Presses des Mines, Paris, 2010, p. 27-43. Florence WEBER, « Transactions marchandes, échanges rituels, relations personnelles : une ethnographie après le Grand Partage », *Genèses*, 41 (Paris, 2000), p. 85-107.

<sup>98</sup> Ces auteurs dénoncent l'anthropologisation excessive du marché (voir aussi Jean-Yves GRENIER, *L'économie d'Ancien Régime : un monde de l'échange et de l'incertitude*, Paris, 1996, p. 423-424).

XV<sup>e</sup> siècle tentent de moraliser les transactions, en dictant les règles du « bon commerce » (*negotium*). Lieux et temps des échanges sont réglementés, pour assurer leur transparence (on restreint le commerce de nuit, pour minimiser la fraude<sup>99</sup>), ou pour limiter la concurrence : au moment de l'inauguration du marché de la place Navone en 1477, Sixte IV décide que ce dernier aura lieu exclusivement le mercredi<sup>100</sup>. Pendant un temps, au moins jusqu'à la fin du XV<sup>e</sup> siècle, l'ancien marché du Capitole se maintient et les deux marchés coexistent, l'un le mercredi, l'autre le samedi. Afin d'assurer le bon fonctionnement du commerce, les autorités urbaines interdisent à tous les artisans qui exercent dans le quartier de Navone de tenir ouvertes leurs boutiques le samedi, pendant toute la durée du marché du Capitole : « *e più che, durante el dicto mercato ad Campitolglio, li dicti artisciani non possano né debiano aprire le loro bocteché né in tucto né in parte...* »<sup>101</sup>. La même disposition anti-concurrentielle est prévue le vendredi, sur le Mercatello des Juifs :

Item che tucti et singoli Judei o Judea romani o forasteri habitante in epsa et exercitante alcun arte in Roma siano tenuti et debiano ongni venerdì per fino ad hora de terza stare con loro arti al mercato de Mercatello et quello durante non possano aprire alcuna loro boctecha né vendere alcuna cuosa a la pena di vinti soldi<sup>102</sup>.

À Rome comme ailleurs, la moralisation du commerce implique le respect des fêtes du calendrier liturgique comme le montre l'interdiction de la vente de viande le jeudi, en prévision du jeûne du vendredi :

Alicui persone vel mercatori non liceat vendere bestiam aliquam in campo torrecchiani in die iovis nec alicui macellario emere aliquam bestiam in campo predicto in die iovis, et qui contrafecerit tam venditor quam emptor solvat vice qualibet X libras prov., cuius pene medietas sit camere et alia medietas sit accusantis, et predicta omnia in hoc titulo posita bandiatur publice in introitu Senatoris, excepto die iovis sancto<sup>103</sup>.

---

<sup>99</sup> À Rome comme ailleurs, le commerce nocturne est interdit : *Statuti della città di Roma*, Camillo Re (éd.), Rome, 1880, II, 97 (*De marescalcis non potentibus concedere tenendi tabernas apertas et de armis*) : « *Marescalcii Curie Capitolii non possint alicui persone licentiam concedere tenendi tabernas apertas de nocte post tertium sonum campane, nec alicui licentiam concedere portandi arma, de ipsis vero tabernis apertis ipsis marescalcis tantum et non aliis liceat accusare vel denuntiare, et de hoc stetur relationi ipsorum vel notarii eorum* ».

<sup>100</sup> Le marché de la place Navone est inauguré le 3 septembre 1477, à l'initiative de Sixte IV et de Guillaume d'Estouteville. Il se tiendra tous les mercredis jusqu'en 1869. Le marché des denrées alimentaires du Campo de' Fiori, lui, est un marché quotidien. Sur le marché de la place Navone, voir : Anna MODIGLIANI, « L'area di Piazza Navona tra Medioevo e Rinascimento : usi sociali, mercantili, cerimoniali », *“Piazza Navona, ou Place Navone, la plus belle et la plus grande” : du stade de Domitien à la place moderne, histoire d'une évolution urbaine*, Jean-François Bernard (dir.), 2014, p. 481-504.

<sup>101</sup> Extrait du *bando* émis par le cardinal-camerlingue et les Conservateurs en 1447.

<sup>102</sup> Emilio RE, « Bandi romani », *A.S.R.S.P.*, 51 (1928), p. 79-101, p. 94 ; Anna MODIGLIANI, *Mercati, botteghe e spazi di commercio a Roma tra Medioevo ed età moderna*, Rome, 1998, p. 118. Voir également, plus généralement, James DAVIS, *Medieval Market Morality. Life, Law and Ethics in the English Marketplace 1200-1500*, Cambridge, New York, 2012.

<sup>103</sup> *Statuti della città di Roma, op. cit.*, II, 138 (*De macellariis*). La vente au détail des animaux destinés à la boucherie a donc lieu le vendredi, sur le marché du Campo Torrecchiano. Les bouchers qui s'y approvisionnaient le vendredi étaient ouverts les autres jours de la semaine.

Les *Libri denumptiationum et annotationum Camere Urbis* consignent toutes les dénonciations des manquements aux bonnes pratiques du commerce et de l'artisanat : plus que les sources normatives, les dix registres de *denumptiationes* couvrent les années 1447-1492 et sont pour l'historien une source irremplaçable – mais à ma connaissance inexploitée – pour l'étude de la vie économique de Rome, dans la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle<sup>104</sup>. Tenu par les *marescalcii Curie Capitolii*, qui parcourent la ville pour contrôler les poids et mesures<sup>105</sup>, chaque registre énumère, jour après jour, les délits commis par les boulangers, bouchers, cordonniers ou encore taverniers de la ville, précisant le nom de l'accusé, son métier, le lieu du délit, le motif de l'accusation ainsi que le nom du « témoin » du méfait, sans doute le délateur. Les accusations les plus fréquentes portent sur la pollution des rues (*cum lordura et mundetie*)<sup>106</sup> ; sur la pratique du commerce en dehors des jours et des horaires ouverts<sup>107</sup> ; sur le non-respect des mesures de la ville (*cum mala mensura, cum malo pondere*)<sup>108</sup>, et très fréquemment du poids du pain ; sur des prix de vente supérieurs aux limites définies par les autorités (en particulier le prix du poisson)<sup>109</sup>. À Rome comme ailleurs, les autorités urbaines surveillent également la qualité des denrées vendues, qu'il s'agisse de la viande de boucherie (*cum carnibus putridis*)<sup>110</sup> ou du pain, dont certains boulangers maîtrisent très mal la cuisson : en 1447, les boulangers Martino du *rione* Sant'Angelo et Giovanni du *rione* Trastevere sont dénoncés parce que leur pain est *male cocto*<sup>111</sup> !

L'image d'un contrôle très strict des activités économiques qui ressort de ces *Libri denumptiationum*, admet toutefois quelques nuances : la Rome du XV<sup>e</sup> siècle semble réputée

<sup>104</sup> ASR, *Camera Urbis*, registres 7 à 16 : *Libri denumptiationum et annotationum Camere Urbis*, années 1447 à 1492.

<sup>105</sup> *Statuti della città di Roma, op. cit.*, II, 140 (*De marescalcis inquirere debentibus per Urbem*) : « Statuimus quod Marescalci teneantur ad penam .X. librarum prov. quolibet mense ad minus semel perquirere per Urbem diligente pro ponderibus et mensuris utrum sint iuste vel non et mensuras iniustas quas invenerint faciant portari ad Cameram Urbis ad penam in hoc capitulo sequenti contentam exigantur contrafacientibus applicandam pro tertia parte dictis marescalcis et pro duabus partibus Camere Urbis ».

<sup>106</sup> Par exemple : ASR, *Camera Urbis*, 7, f. 6r (6 juillet 1447) : « Petrum Ciccho aurificem rionis Pontis cum lordura ac munditie ante eius apotecam sive domum ».

<sup>107</sup> Par exemple : ASR, *Camera Urbis*, 7, f. 44r (28 août 1447) : « Colam daspera pizzicarolum in sancta Maria Rotunna cum apoteca aperta et tenebat foras in die sancti Bartolomey in presentia Menici Scavella ».

<sup>108</sup> Par exemple : ASR, *Camera Urbis*, 7, f. 39v (13 août 1447) : « Petrumpaulum Pauli Angeli pisciovendolum rionis sancti Angeli cum malo pondere minus unciae .III. piscium in presentia Antonii Cole Pacis et Petri de Sansa spetiarii ». On précise toujours de combien le poids de la marchandise vendue (ici du poisson) est sous-évalué (ici 3 unciae).

<sup>109</sup> Par exemple : ASR, *Camera Urbis*, 7, f. 53v (21 septembre 1447) : « Talamacchum piscivendolum rionis sancti Angeli eo quia vendidit librae piscium scerionum pretio .V. boloninorum pro qualibet libra contra bandimenta ».

<sup>110</sup> ASR, *Camera Urbis*, 7, f. 53v (21 septembre 1447) : « Moscio macellarium rionis Montium cum carnibus putridis in presentia Menici ferrarii et domini Dominii in domo conservatorum ».

<sup>111</sup> ASR, *Camera Urbis*, 7, f. 32v (22 juillet 1447) : « Martinum panacterium rionis sancti Angeli in quatuor capitibus cum pane in iusto et male cocto minus unciae .II. in bancha corsi in ponte sancte Marie in presentia de coccio in ponte sancte Marie [...]; Johannem panacterium rionis Transtiberim in Piscivola cum pane male cocto in bancha Jaconellatie in Pescivola in presentia Cecchi Pizi ».

en Occident pour la grande marge de liberté dont profitent ses artisans et ses commerçants. Ainsi, les conditions de travail auraient été plus favorables et les structures corporatives moins rigides que dans d'autres villes occidentales, ce qui aurait contribué à attirer une main-d'œuvre étrangère importante. C'est du moins l'hypothèse qu'avance Karl Schulz à propos des artisans allemands qui s'installent à Rome au XV<sup>e</sup> siècle : selon lui, c'est moins la médiocrité de la conjoncture dans les villes du Saint-Empire, que la promesse de faire fortune dans une ville réputée pour ses possibilités d'ascension sociale, qui attire ces hommes<sup>112</sup>. Parmi ces compromis, on notera quelques arrangements avec le calendrier liturgique : si toutes les boutiques doivent rester fermées les jours fériés (« *nullus mercator teneat apothecam apertam nec vendat suas merces in diebus dominicis in festivitibus apostolorum, III<sup>or</sup> festivitatum beate marie virginis, exceptis diebus infrascriptis in quibus possint retinere aperta* »), le commerce est autorisé à Rome pour les fêtes de l'Assomption, du dimanche des Rameaux, de la Pentecôte, de l'Ascension, et d'une manière générale pendant les jubilés<sup>113</sup>. Une certaine souplesse se lit aussi dans l'autorisation de vendre des animaux en dehors du cadre du marché de Campo Torrechiano<sup>114</sup> ou dans le faible encadrement des métiers urbains par les autorités publiques<sup>115</sup>. Certains métiers reçoivent même du pape des exemptions fiscales : c'est le cas de l'art de la laine (« *magistri et laborantes artis lane nec non textores et tinctorum pannorum lane* »), pour lequel Martin V encadre aussi, dans un souci protectionniste, les importations de drap à Rome<sup>116</sup>. Des quartiers périphériques de Rome – comme Borgo sous Eugène IV, ou Campo Marzio sous Léon X – deviennent des zones franches, dans l'espoir de voir s'y installer de nouveaux habitants et y prospérer l'artisanat<sup>117</sup>.

---

<sup>112</sup> Karl SCHULZ, « Deutsche Handwerkergruppen in Rom der Renaissance. Mitgliederstärke. Organisationsstruktur- Voraussetzungen. Eine Bestandsaufnahme », *Römische Quartalschrift*, 86 (1991), 1-2, p. 3-22.

<sup>113</sup> *Statuti della città di Roma*, op. cit., II, 138 (*De macellariis*) et 155 (*De mercatoribus et ferrariis*).

<sup>114</sup> À condition de le signaler dans les deux jours suivants : *Statuti delle gabelle di Roma (1398)*, Sigismondo Malatesta (éd.), Rome, 1885, 24 (« *Ementes et vendentes aliquam quantitatem bestiarum extra campum turchianum debeant notificare* »).

<sup>115</sup> *Statuti della città di Roma*, op. cit., I, 123 (*De licentia piscandi*) : « *Quilibet civis romanus et de eius districtu possit libere piscari in cursu fluminis et mari et in aliis quibuscumque locis Urbis et eius districtu et nullus impediatur eos [...]. Quilibet possit piscari in flumine tiburtino libere quocumque tenore et cum quocumque artificio seu conditione aliqua* ». Voir le chapitre 3 de la thèse.

<sup>116</sup> Anna MODIGLIANI, « Artigiani e botteghe in città », dans *Alle origini della nuova Roma. Martino V (1417-1431)*, op. cit., p. 455-477.

<sup>117</sup> Pio PASCHINI, *Roma nel Rinascimento*, Bologne, 1958, p. 159 ; Pasquale ADINOLFI, *La portica di S. Pietro*, Rome, 1861, p. 54. Après les destructions de la zone du Borgo par les troupes de Ladislas au début du XV<sup>e</sup> siècle, Eugène IV concède à tous les nouveaux résidents une exemption fiscale pendant 25 ans, mais également une immunité judiciaire contre les créanciers pendant 10 ans ; de plus, ils ne pourront être traduits devant un tribunal, sauf en cas d'homicide ou de rébellion contre l'Église. Pour ce qui concerne Campo Marzio, dans le cadre du réaménagement du quartier de Ripetta, Léon X exempte des frais de douanes les artisans qui sont installés à proximité (Ivana AIT, « *Gli Statuta artis barchiarolorum fluminis Tiberis : per una storia del trasporto fluviale a Roma (secc. XV-XVI)* », dans *Scritti per Isa*, op. cit., p. 1-12, p. 8).

Ces concessions montrent bien comment l'économie romaine est « semi-dirigée », marquée par le compromis, par un « entre-deux » conciliant les principes moraux et les logiques économiques, dans un souci de ménager les intérêts particuliers des *mercatores* romains.

### 3.2 Approvisionner Rome : la politique annonaire de l'Abondance au XV<sup>e</sup> siècle

Le signe le plus évident de cette économie « semi-dirigée » est à n'en pas douter incarné par les politiques agraires et annonaires, qui s'expriment pour le cas qui nous occupe par l'instauration, au milieu du XV<sup>e</sup> siècle, d'un système centralisé de récolte et de redistribution des céréales : l'Abondance (*Abundantia*). Ce dispositif, dont les entrepôts principaux sont installés sur le Campo dei Fiori<sup>118</sup>, est l'un des volets d'une politique annonaire qui vise à garantir la continuité dans l'approvisionnement et la stabilité du prix du froment.

C'est en suivant un passage bien connu de la biographie de Paul II par Michele Canensi<sup>119</sup>, que les historiens lui ont traditionnellement attribué la création de l'annone médiévale romaine. Confronté aux disettes récurrentes qui frappent Rome dans les années 1460, Paul II aurait été à l'initiative de cette institution et l'Abondance aurait finalement été fondée en 1477. Luciano Palermo a montré qu'en réalité, cette institution existait sans doute depuis bien longtemps et qu'elle s'inscrit dans la continuité des mesures annonaires mises en œuvre par la commune de Rome au cours du XIV<sup>e</sup> siècle : les bureaux de l'Abondance sont attestés, à Rome et dans le *districtus Urbis*, bien avant Paul II<sup>120</sup>. Depuis Avignon, dès 1374-1375, Grégoire XI avait, en vain, tenté d'organiser l'approvisionnement des provinces italiennes à travers les vicaires généraux et les chambres apostoliques provinciales<sup>121</sup>. À partir du pontificat de Martin V, les compétences en matière de ravitaillement, qui avaient été confiées à un officier municipal désigné par le gouvernement urbain dans les statuts de 1363, sont peu à peu transférées au cardinal-camerlingue. Au milieu du XV<sup>e</sup> siècle, ce dernier confie cette tâche au vice-camerlingue, puis à un clerc de la Chambre apostolique, qui prend en 1512 le titre antique de

---

<sup>118</sup> Les bâtiments de l'Abondance sont attestés, entre autres, dans les *Libri denumptiationum et annotationum Camere Urbis* : par exemple, ASR, *Camera Urbis*, 7 (1447), f. 32r, 33r, 36r, 48v, 57v (« *prope domum habundantie in platea campifloris* »). Destinés à la conservation et à la vente des céréales et d'autres denrées alimentaires, ils étaient la plupart du temps gérés par des particuliers (cf. ASR, CNC, 470, f. 369r).

<sup>119</sup> Michele CANENSI, *De vita et pontificatu Pauli secundi*, dans *Le vite di Paolo II di Gaspare da Verona e Michele Canensi*, Giuseppe Zippel (éd.), dans *R.I.S.*<sup>2</sup> III/16, Città di Castello, 1904, p. 98 (« *annonam rei frumentarie in primis Romae cunctis patentem instituit* »).

<sup>120</sup> Luciano PALERMO, « L'approvvigionamento granario della capitale. Strategie economiche e carriera curiali a Roma alla metà del Quattrocento », dans *Roma capitale (1447-1527)*, *op. cit.*, p. 145-207.

<sup>121</sup> Jean GLENISSON, « Une administration pontificale aux prises avec la disette : la question des blés dans les provinces italiennes de l'État pontifical en 1374-1375 », *Le Moyen Âge*, 2 (1955), p. 303-326.

Préfet de l'Annone<sup>122</sup>. Dans la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle, l'Annone est dirigée par un *commissarius Habundantie*, ou *officialis Habundantie*, assisté d'un banquier responsable de la comptabilité annonaire, le *depositarius Habundantie*. Pourtant, cette institution ne semble prendre qu'assez tardivement les caractéristiques d'une véritable administration camérale, et il semble qu'aucune bulle pontificale – ni aucun autre document du reste – ne la fonde, ni ne la définit avant le XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>123</sup>. On considère en général la bulle sixtine *Inducit nos* (1<sup>er</sup> mars 1476) comme le véritable texte fondateur de l'Annone romaine<sup>124</sup>. Les premiers registres connus datent précisément des pontificats de Paul II et de Sixte IV, ce qui conforte l'idée que l'Abondance s'organise véritablement dans les années 1460-1470<sup>125</sup>. Dès la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle, cette administration apparaît donc comme un organe centralisé, dont les agents (*commissarii*) surveillent surtout les principales zones de production agricole, la province du Patrimonio, la Marche d'Ancône, les villes de Romagne. Leurs enquêtes ont pour but d'estimer la quantité et la qualité des récoltes et de drainer les surplus vers les lieux de collecte du grain, puis vers la capitale : dès le mois de janvier, les producteurs doivent déclarer, sous serment, les superficies emblavées, puis en juin, le volume de leur récolte<sup>126</sup>. Les modalités de ce recensement doivent permettre d'anticiper sur la future récolte – et, le cas échéant, d'importer à l'avance du grain – tout en limitant l'accaparement de la production céréalière.

Puisqu'elle cherche à empêcher toute forme de spéculation sur le grain, à supprimer les intermédiaires entre producteurs et consommateurs, cette politique annonaire, perçue comme « dirigiste », fut fortement critiquée : elle n'a pas manqué de susciter à Rome l'opposition, voire l'hostilité des propriétaires terriens et des marchands de grain<sup>127</sup>. La politique annonaire de

<sup>122</sup> Un bref de Paul IV en 1557 confirme les pouvoirs du Préfet de l'Annone, seul responsable de l'approvisionnement urbain. À partir de 1572, il est assisté d'un Tribunal de l'Annone, chargé notamment de fixer les prix du grain.

<sup>123</sup> Jacques REVEL, « Le grain de Rome et la crise de l'Annone dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle », *MÉFRM*, 84-1 (1972), p. 201-281, p. 205 : « à aucun moment, jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'administration pontificale ne s'est souciee de rassembler et de coordonner les éléments épars et souvent contradictoires d'une législation édictée au gré des circonstances par des autorités parfois rivales et qui, plus souvent, s'ignorent, aux quatre coins d'un État dont la centralisation apparente ne doit pas masquer le morcellement profond ».

<sup>124</sup> ASV, Arm. XXXI, t. 62, f. 245-246r ; édité par Augustin THEINER, *Codex diplomaticus*, op. cit., III, doc. CCCCXIV, p. 491-492.

Texte publié également dans Federico MARCONCINI, *Le grandi linee della politica terriera e demografica di Roma da Gregorio Magno a Pio IX. Fatti, leggi, dottrine*, Turin, 1931, p. 203-204.

<sup>125</sup> ASR, *Camerale II, Annona*, b. 89-90 ; Jacques Revel signale qu'il a retrouvé, dans le même fonds, b. 110, un registre de l'Abondance des grains de 1468-1469 rangé parmi des comptes du XVIII<sup>e</sup> siècle (« Le grain de Rome et la crise de l'Annone », art. cit., p. 206).

<sup>126</sup> Cette institution crée un marché régional du grain, contrôle de manière assez rigide – du moins d'après les sources normatives – d'après Luciano Palermo. On retrouve déjà dans les Statuts des Gabelles de Rome de 1398 cette idée de centralisation : les diverses localités doivent fournir Rome en denrées alimentaires, en bétail pour la boucherie.

<sup>127</sup> Massimo MIGLIO, « Gruppi sociali e azione politica nella Roma di Cola di Rienzo », *Studi romani*, 23 (1975), p. 442-461, p. 442-443.

Sixte IV éveille de vives polémiques dont on trouve un écho chez Lippo Brandolini<sup>128</sup>, ou sous la plume acerbe de Stefano Infessura. Se faisant le porte-parole d'une partie de la noblesse romaine, liée au gouvernement capitolin, ce dernier dénonce l'Abondance comme un instrument d'oppression du peuple romain – mais nous y reviendrons plus tard.

Dans cette atmosphère délétère, la mise en acte de la politique annonaire voulue par le pape impose de recourir à la contrainte : afin de limiter les pratiques spéculatives, les autorités contrôlent les stocks, fixent un prix plafonné pour les céréales<sup>129</sup>, interdisent les exportations.

### **Limiter les exportations de grain**

À Rome, la politique annonaire passe tout d'abord par l'encadrement des exportations en grain. Il ne s'agit pas là, comme on peut le lire parfois dans la bibliographie, d'une interdiction stricte. Il est vrai que les statuts urbains de 1363, expression de la volonté d'une Commune populaire, formulaient une interdiction absolue de toute exportation de denrées alimentaires<sup>130</sup> : ils reflétaient encore une économie profondément rurale, repliée sur elle-même, peu insérée dans le grand commerce, dont l'idéal autarcique est résumé par l'expression « vivre sur le district »<sup>131</sup>. Pourtant, les statuts des gabelles de 1398 marquent déjà les prémices d'une évolution : désormais les exportations de grain peuvent être autorisées, dans une certaine limite et uniquement les années où les récoltes ont été particulièrement abondantes. Au XV<sup>e</sup> siècle, les officiers (*grascerii*) mandatés par Rome pour surveiller les échanges de céréales sur toute la façade littorale du *districtus*, ont pour mission d'empêcher les exportations non autorisées par la papauté. De manière dissuasive, ces exportations sont très lourdement taxées, par des traites (*tracta*)<sup>132</sup>. C'est ce qui ressort notamment d'une bulle de Sixte IV datée de 1481 qui renouvelle la procédure d'autorisation des exportations de grain : les autorisations d'exporter

---

<sup>128</sup> Lippo BRANDOLINI (v.1440-1497), *In libris de laudibus ac rebus gestis Sixti III Pontificis Maximi et suorum oratio in qua nostrorum temporum cum priscis comparatio mire Sixti laudes et librorum argumenta continentur* (Biblioteca Vaticana, Cod. Vat. Lat. 5008, f. 39r-52r ; cf. aussi *ibid.*, Cod. Urb. Lat. 739, f. 52v-69r. Les deux manuscrits ne présentent pas de divergence notable).

<sup>129</sup> Les premières lois annonaires, qui fixent le prix du blé ou du pain (ou bien son poids, le prix restant fixe), apparaissent à partir du milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, à travers toute l'Europe (Luciano PALERMO, *Sviluppo economico e società preindustriali. Cicli, strutture e congiunture in Europa dal medioevo alla prima età moderna*, Rome, 1997 (not. le chapitre VII « Il ciclo economico e le politiche medioevali del grano »).

<sup>130</sup> *Statuti della città di Roma, op. cit.*, II, 123 (*Quod nullus portet grasciam extra Urbem*) et 124 (Luciano PALERMO, *Mercati del grano, op. cit.*, p. 112). Une exception était ménagée pour les citoyens romains, les autorisant à transporter des céréales et des légumes, à l'intérieur du *districtus Urbis*, pour leur consommation personnelle ou pour les semailles ; le vin pouvait sortir de Rome s'il était destiné aux travailleurs agricoles oeuvrant dans la Campagne romaine.

<sup>131</sup> Alain DE BOÛARD, *Le régime politique et les institutions de Rome au Moyen Âge*, Paris, 1920, p. 178.

<sup>132</sup> La traite (*tracta*) est une taxe frappant les exportations (en particulier en céréales, huile, bétail), définie par Luciano Palermo dans *Mercati del grano, op. cit.*, p. 50.

sont en principe délivrées par le *camerarius* de la Chambre apostolique, ou par le pape lui-même<sup>133</sup>.

À l'inverse, tout est fait pour préserver les importations de denrées alimentaires : les statuts urbains de 1363 condamnent quiconque s'y opposerait<sup>134</sup>. Dès le début du XV<sup>e</sup> siècle se tient une foire annuelle de neuf jours à Corneto (actuelle Tarquinia), où les importations en grain sont détaxées. Plus généralement, on notera le faible montant des taxes prélevées à l'entrée dans la ville, afin d'encourager les importations aussi bien par mer (6,5%<sup>135</sup>) que par terre (5%, sauf pour le grain et le vin, qui bénéficient de taux plus faibles). C'est le choix qu'ont fait bien des villes italiennes dès le XIII<sup>e</sup> siècle, à l'image de Florence qui taxe le froment importé, suivant les années, entre 3 et 8%<sup>136</sup>. Le système douanier romain répond ici à un double objectif : il s'agit d'abord de faciliter les importations des denrées et produits semi-finis nécessaires à l'approvisionnement de la population, mais aussi à la production artisanale et aux chantiers de construction. Cette ambition n'est toutefois pas exclusive d'une volonté de tirer des revenus importants par la mise en place de taxes élevées sur certains produits. Trouver le point d'équilibre entre ces deux objectifs est la pierre d'achoppement de toute fiscalité douanière.

---

<sup>133</sup> Walther VON HOFMANN, *Forschungen zur Geschichte der kurialen Behörden vom Schisma bis zur Reformation*, Rome, 1914, Bd II, p. 40. Cette bulle est également citée par Clemente BAUER, dans « Studi per la storia delle finanze papali durante il pontificato di Sisto IV », *A.S.R.S.P.*, 50 (1927), p. 319-400, p. 321, p. 327, p. 335.

L'octroi des autorisations d'exportation du grain, accordées pour un an et sur une base régionale (depuis les provinces de la Marche d'Ancône et du Patrimoine), est géré par la *Dogana delle Tratte* (qui est associée à la *Salara di Corneto* dans le Patrimoine si bien que le Douanier y porte le titre de *Dohanero del Sale e delle Tracte*). Les agents de l'Annone présents dans les provinces n'ont en principe aucun pouvoir pour délivrer ces autorisations. Ces traites sont, selon Jacques Revel, l'élément le plus critiqué du système annonaire aux XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles (Jacques REVEL, « Le grain de Rome et la crise de l'Annone », art. cit., p. 212).

<sup>134</sup> *Statuti della città di Roma*, op. cit., II, 128 (*Quilibet portare possit ad Urbem grasciam*) : « *Liceat omnibus romanis bona habentibus vel terras et possessiones in castris comunitatibus et civitatibus et eorum tenimento extrahere de blado vino et aliis fructibus que in dictis locis habent vel habuerint et ad Urbem portare libere sine data aliqua et possint et debeant in libertate manere et etiam licitum sit cuilibet civi romano qui habet seu haberet laboreria in terris et locis predictis libere emere bladum et omnem grasciam et deinde sine data et molestia aliqua extrahere et ad Urbem portare et quod domini dictorum locorum seu quicumque alii speciales comunitates non impediunt aliquo modo cives romanos quod minus predicta libere faciant et qui contra predicta fecerit aliquo modo vel ingenio puniatur in Vc libris prov. et plus arbitrio Senatoris cum consensu dominorum conservatorum Camere Urbis. Et de predictis possit inquiri et condemnari et in predictis credatur accusanti vel denuntianti cum probatione unius testis* ». Cette injonction est réitérée dans le *bando* du 22 mai 1447 : « *In prima che non sia nulla persona tanto romana quanto forestiera in Roma abitante da qualunque stato o conditione se sia che se accocti ovvero presuma di andare a porte o vero a ponti ad incoctinare grano, orzo, spelta, fasani, starne, galline, caprioli o vero altre carni salvaticine o vero altri celli salvatichi ovvero pescie né altra grascia alla pena da 5 libre* » (Texte édité dans Emilio RE, « *Bandi Romani* », art. cit., p. 84).

<sup>135</sup> À l'exception des importations de vin, qui sont taxées à hauteur de 5%, taxe à laquelle peut s'ajouter une taxe spéciale en fonction de la qualité du vin importé.

<sup>136</sup> Charles-Marie de LA RONCIERE, *Prix et salaires à Florence au XIV<sup>e</sup> siècle (1280-1380)*, Rome, 1982, p. 59 : « Mais cette taxe compte davantage pour l'huile dont elle majore les prix de 8 à 25% ; quant au vin, le prix peut être gonflé de 45% quand, comme en 1354, une récolte abondante et des bas prix coïncident avec des renforcements de la taxe aux portes et de la gabelle de la mise en tonneaux. Plus généralement, les taxes représentent 7 à 21% des prix dans les années 1330-1340, 12 à 40% après 1360. Au niveau de la vente au détail, on peut parler de bouleversement de certains prix. Celui du flacon de vin, pour prendre un exemple, est en 1359 multiplié par trois par les gabelles ».



L'exemple de la *dohana minuta* de Rome – qu'il ne faut pas confondre avec la douane *ad minutum* – est emblématique de cette alternative : en ce qu'elle taxe les personnes mais aussi leurs biens personnels à l'entrée dans la ville, cette douane est légèrement différente des autres institutions fiscales qu'on peut trouver dans d'autres villes italiennes, comme Lucques, Plaisance, Pise, Pérouse ou Florence. La *dohana minuta* romaine prélève en effet une petite somme sur tout objet apporté par les voyageurs entrant à Rome, depuis leurs bagages, outils de travail ou des denrées destinées au petit commerce ou au petit artisanat, jusqu'à des draps usés, de vieux livres usés, pour lesquels on paie un ou deux sous... Hybride, les objets qu'elle prend en compte relèvent pour les uns de la douane proprement dite (lorsqu'ils sont destinés à la vente), pour les autres du péage (objets utilitaires). Taxe sur la mobilité, taxe sur le commerce, sa nature composite est tout à fait unique dans le paysage fiscal du début du Quattrocento : sa singularité résulte des mobilités importantes que Rome, capitale de la chrétienté, ville de pèlerinage, polarise. La *dohana minuta* cherche à concilier ces deux exigences : encourager les échanges entre la ville et le contado, en stimulant le petit commerce et l'autoconsommation, tout en maximisant les rentrées fiscales<sup>137</sup>.

Le système douanier romain connaît une réorganisation administrative au cours du XV<sup>e</sup> siècle qui suit plusieurs étapes. Jusqu'au milieu du XV<sup>e</sup> siècle, la fiscalité romaine obéit à un principe assez égalitaire : la *dohana minuta*, qui taxe les individus et leurs biens personnels à l'entrée de Rome, traite de la même manière pauvres et riches. Surtout, ce système est trop homogène, dans la mesure où il n'y a pas de distinction nette entre les taxes douanières et les autres formes de la fiscalité (impôt sur la consommation, sur la production, sur le commerce...)<sup>138</sup>. Après le Schisme, la réforme de Martin V modifie assez peu cette structure : elle cherche avant tout à réaffirmer l'autorité pontificale, à normaliser les rapports entre la papauté et les Romains. Son pragmatisme politique vise tout d'abord à optimiser le système financier de Rome : dans cette optique, la *Camera Urbis*, même si elle conserve sa structure et ses compétences, doit cependant reverser une partie de ses rentrées fiscales à la Chambre apostolique et ses fonctionnaires sont nommés par le pape. À partir des années 1450, ce système paraît inadapté à soutenir le développement économique de Rome. La réforme administrative

---

<sup>137</sup> Maria Luisa LOMBARDO, *La Dogana minuta a Roma nel primo Quattrocento. Aspetti istituzionali sociali economici*, Rome, 1983, p. 22.

Elle montre que Sigismondo Malatesta (*Statuti delle gabelle di Roma*, Rome, 1886) a confondu la douane *ad minutum* (qui taxe la vente au détail des marchandises) avec la *dohana minuta* de Rome (qui taxe les personnes et leurs biens personnels à l'entrée dans Rome), dont il n'a pas compris la spécificité. La *dohana minuta* romaine est également distincte de la taxe des portes de la ville. Elle dépend directement de la *Camera Urbis* jusqu'en 1444, puis ses compétences sont transférées à la Chambre apostolique.

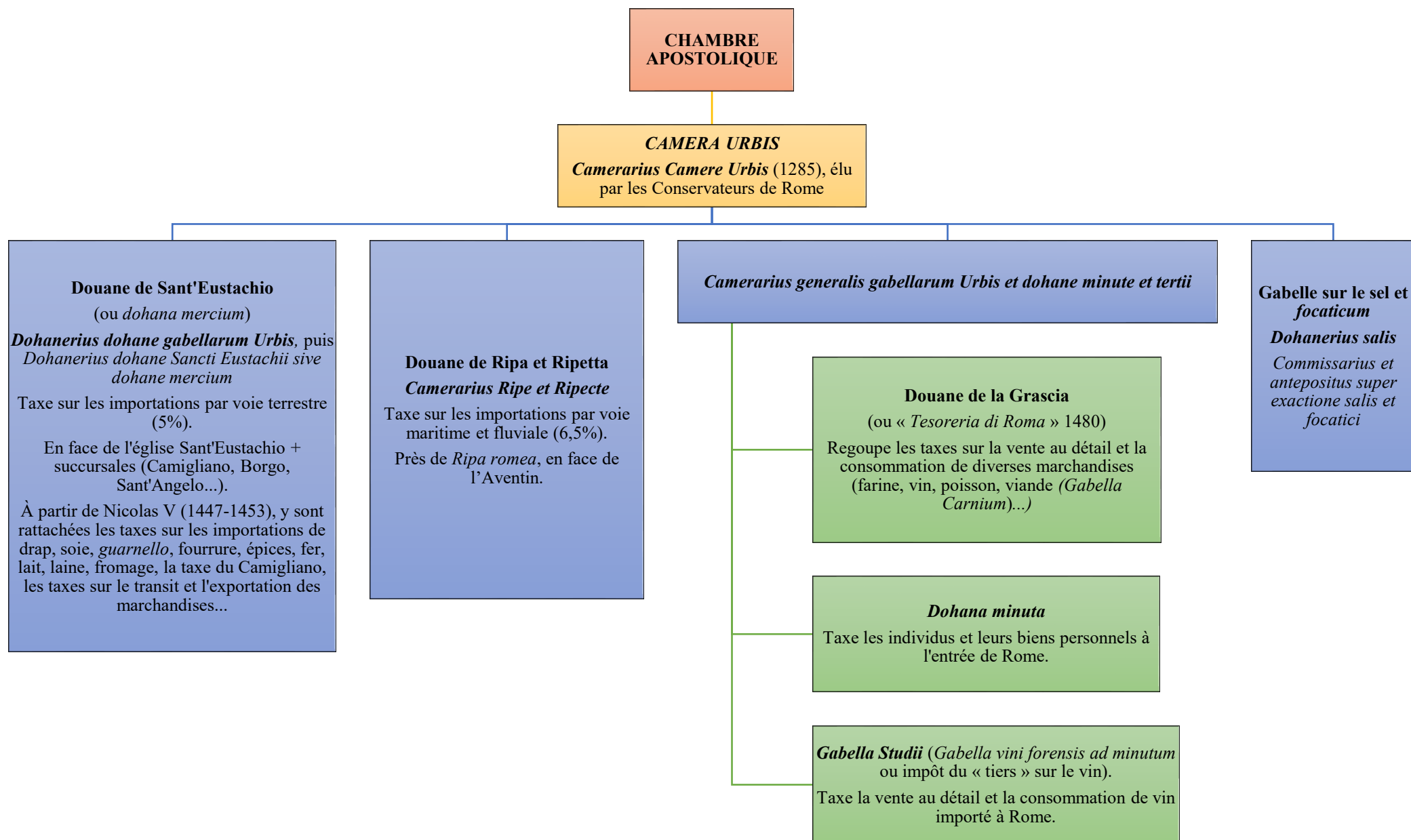
<sup>138</sup> Même si les gabelles sont plutôt données en adjudication à des particuliers, tandis que les autres revenus fiscaux sont gérés directement par des fonctionnaires de la *Camera Urbis*.

mise en œuvre à partir du milieu du siècle repose sur la distinction entre les différentes sources de revenus de l'État : elle permet de distinguer d'un côté une administration qui gère les douanes proprement dites (la douane de Sant'Eustachio, ou *dohana mercium*, *dogana delle merci*), d'une seconde administration dédiée aux autres impôts (la *dogana della grascia*, qui regroupe les taxes sur la farine, le vin, le poisson, la viande...) d'un autre côté (cf. l'organigramme de l'administration fiscale de Rome, ci-dessous). Cela revient donc à séparer les taxes qui relèvent d'une politique « protectionniste », qui vise à assurer l'approvisionnement urbain et à protéger les consommateurs, des impôts indirects dont l'objectif est de maximiser les rentrées fiscales<sup>139</sup>.

---

<sup>139</sup> Voir sur ce point : Maria Luisa LOMBARDO, « Le gabelle della città di Roma nel quadro dell'attività amministrativo-finanziaria della *Camera Urbis* nel secolo XV », dans *Economia e società a Roma tra Medioevo e Rinascimento. Studi dedicati ad Arnold Esch*, Anna Esposito, Luciano Palermo (éd.), Rome, Viella, 2005, p. 205-228.

Fig. 2 : Organigramme de l'administration fiscale de Rome à la fin du XV<sup>e</sup> siècle



On ne saurait cependant mésinterpréter cette politique d'importation : limiter les exportations de produits agricoles ne signifie pas qu'il y ait une grave pénurie en céréales dans la région – car si la production en céréales décroît au cours du XV<sup>e</sup> siècle, certaines régions du Latium sont encore des greniers à blé pour Rome –, mais elle doit être comprise davantage comme une lutte contre des pratiques d'accaparement et de rétorsion des stocks qui, elles, risquent de créer une crise de subsistance<sup>276</sup>. Il n'est pas certain que la *carestia* de 1450 que nous prenons tout à l'heure en exemple, ait été causée uniquement par la pression démographique sur les ressources, comme le sous-entendait Paolo dello Mastro. Il est fort probable que, dans une ville certes déjà vulnérable, la disette ait été aggravée par la spéculation de marchands romains qui, connaissant parfaitement le calendrier de ces flux migratoires, auraient stocké par devers eux du grain, attendant la hausse des prix pour le mettre sur le marché. Ce fut le cas, selon Matteo Villani et Buccio da Ranallo, lors du jubilé de 1350, les Romains ayant interdit d'importer des denrées alimentaires afin d'imposer leurs propres prix de vente sur le marché, provoquant ainsi une raréfaction du pain, du vin et de la viande – mais il est vrai qu'en 1350, le pape était loin de Rome<sup>277</sup>... Une telle hypothèse s'inscrit bien dans les récentes analyses conduites par François Menant à propos des disettes de la fin du Moyen Âge : à la lumière des analyses d'Amartya Sen sur les enjeux alimentaires de notre époque contemporaine, François Menant montre combien les famines médiévales sont pluricausales, ne procédant pas de la simple combinaison, malthusienne, de la démographie rapportée à la production agricole. Les logiques de marché, la spéculation, les autorités publiques y jouent un rôle déterminant dès les derniers siècles du Moyen Âge<sup>278</sup>. Dans la Rome du XV<sup>e</sup> siècle non plus, la production agricole n'est pas le premier facteur des crises frumentaires. La politique annonaire est doublée d'une politique agraire, qui semble porter ses fruits dans le dernier tiers du siècle<sup>279</sup>. Une bulle de Jules II (1508) note la reprise significative de la production agricole, à la suite des mesures agraires édictées par Sixte IV : le texte insiste sur l'opposition farouche des grands propriétaires terriens, qui vide de son contenu la législation

---

<sup>276</sup> Bien loin de la Rome du XV<sup>e</sup> siècle, on retrouve cette idée dans les travaux de Peter Garnsey sur l'Attique au V<sup>e</sup> siècle avant notre ère : de manière très suggestive, Peter Garnsey interprète notamment la loi de Solon interdisant toute exportation de produits agricoles (à l'exception de l'huile) en dehors de l'Attique (région qui connaît une forte croissance démographique) comme une tentative d'éviter une éventuelle pénurie en céréales, plutôt que comme le signe d'une crise frumentaire avérée (Peter GARNSEY, *Famine and food supply in the Graeco-Roman world : responses to risk and crisis*, Cambridge-New York-Melbourne, 1988).

<sup>277</sup> Mario ROMANI, *op. cit.*, p. 237.

<sup>278</sup> Voir notamment *Les disettes dans la conjoncture de 1300 en Méditerranée occidentale*, François Menant, Monique Bourin, John Drendel (dir.), Rome, ÉFR, 2001.

<sup>279</sup> Federico MARCONCINI, *Le grandi linee della politica terriera e demografica di Roma*, *op. cit.* Sur la politique agraire de Paul II et de Sixte IV : Alfio CORTONESI, « Pascolo e colture nel Lazio alla fine del Medioevo », dans *Fatti e figure del Lazio Medievale* (Lunario Romano, 1979), Rome, 1978, p. 577-589.

pontificale, accaparant les ressources, créant la pénurie<sup>280</sup>. On peut conforter aussi cette hypothèse en rappelant que les exportations de grain sont tout de même non négligeables : en 1460, les traites sur le froment rapportent 8 087 ducats, ce qui correspond à l'exportation de 17 300 muids<sup>281</sup>. Dans les ports céréaliers, un « marché de la traite » prospère, marché informel dans lequel quelques investisseurs revendent par morceaux les traites qu'ils ont obtenues de la Chambre apostolique. Cette lecture trouve aussi un certain écho en 1564, lorsque Pie IV, confronté à une augmentation massive des exportations de grain qui met en péril les stocks de Rome, décide d'abroger toutes les autorisations<sup>282</sup>. Ni la réduction des emblavures, ni la baisse de la production céréalière dans la Campagne romaine, ne sont les seuls facteurs en jeu ici.

L'Annone et l'encadrement des exportations sont aussi un instrument politique aux mains du pape, qui peut privilégier certains marchands, en leur accordant l'exclusivité du droit d'exportation : en 1473, Sixte IV favorise ainsi les marchands de sa Ligurie natale (dont Paolo Forte et Andrea del Carretto), qui exportent en un an plus de 2 000 muids de froment et 568 muids d'orge, alors même que toute exportation est formellement interdite cette même année<sup>283</sup>. Pie II Piccolomini distribue les licences d'exportation de manière préférentielle aux Siennois (Antonio Todeschini Piccolomini, Gaspare Piccolomini, Alessandro Miraballi Piccolomini, Ambrogio Spannocchi, Iacomo Tolomei, les Saracini...), puis aux Génois (comme les Spinola), Napolitains (Coppola), Florentins (Strozzi), Pisans (Cinquini)<sup>284</sup>. On voit bien avec ces premiers exemples combien les liens avec la Curie sont ici absolument déterminants et indispensables pour prospérer dans le commerce interrégional du grain... On identifie ainsi un groupe qui oriente la politique annonaire des papes et qui, grâce aux réseaux et solidarités noués avec les représentants des institutions camérales, tire d'incalculables profits du commerce du grain. Les familles de marchands-banquiers étrangers liés à la Curie (Médicis, Bardi, Spini, Della Vigna, Borromei, Pazzi, Albizi, Spannochi...) investissent des capitaux de plus en plus

---

<sup>280</sup> Voir également les *constitutiones* analogues de Léon X en 1519 et Clément VII en 1523 (cette dernière souligne un recul des superficies emblavées dans la Campagne romaine au cours des vingt dernières années, ce qui confirme ces critiques adressées par Jules II aux grands propriétaires terriens...).

Cf. Cesare DE CUPIS, *Le vicende dell'agricoltura e della pastorizia nell'agro romano. L'annona di Roma giusta memorie, consuetudini e leggi desunte da documenti anche inediti*, Rome, 1911, p. 107-124 ; Jean DELUMEAU, *Vie économique et sociale de Rome, op. cit.*, p. 567-568 ; Alfio CORTONESI, « Pascolo e colture », art. cit., p. 586.

<sup>281</sup> Jean DELUMEAU, *Vie économique et sociale de Rome, op. cit.*, p. 588.

<sup>282</sup> Niccola Maria NICOLAI, *Memorie, leggi ed osservazioni sulle campagne e sull'annona di Roma*, Rome, 1803, II, p. 35-37.

<sup>283</sup> ASR, *Camerale I, Tesoreria del Patrimonio*, 17, reg. 19.

<sup>284</sup> ASR, *Camerale III, Comuni*, b. 984 (traites accordées à Corneto, en 1462-1464). Voir Luciano PALERMO, « L'approvvigionamento granario della capitale », art. cit., p. 190-191, tableaux IX et X. Il ne faut pas sous-estimer l'importance de certains marchands locaux, de Viterbe (comme Luciano Bussi, Paolo di Giorgio) ou de Corneto (Ambrogio *de Benedictis*, Bartolomeo Vitelleschi évêque de Corneto), dans ce groupe. La commune même de Corneto tire des revenus importants des exportations de grain, qui lui permettent de reconstruire le port.

importants dans le commerce du grain et participent directement au financement de l'Annone pontificale<sup>285</sup>. Après la moisson de 1455, la compagnie florentine des Della Casa achète pour 3 098 florins de froment stocké dans les entrepôts des ports de Corneto, Montalto et Porto Pisano<sup>286</sup>. Dans le contexte de la disette de 1468-1469, les compagnies Pazzi, Médicis, Albizi et Spanocchi sont les banquiers de l'Abondance, dans laquelle ils investissent près de 10 000 ducats<sup>287</sup>. Le rôle grandissant des étrangers, d'origines très diverses<sup>288</sup>, dans les institutions annonaires et la concurrence qu'ils représentent pour les gros producteurs romains peut contribuer à expliquer les résistances et les critiques manifestées à l'encontre de la politique pontificale d'approvisionnement urbain. Sous Nicolas V, c'est un non-Romain qui est nommé comme commissaire général des gabelles de Rome et des provinces : Nello di Bartolomeo de Bologne<sup>289</sup>. Pour préparer l'arrivée des pèlerins en 1450, il reçoit en même temps pour mission de veiller à la collecte du grain (« *pro provisione habundancie* »). L'année suivante, il devient douanier du Patrimonio, concentrant ainsi entre ses mains le contrôle fiscal et économique sur le marché régional du grain, tandis que Iacobo di Tommaso *de Doctoribus*, lui aussi originaire de Bologne, est chargé du contrôle des exportations de grain depuis les ports de Corneto, Civitavecchia et Montalto. Même dans l'administration périphérique de l'Abondance, les *commissarii* envoyés dans les différentes provinces annonaires appartiennent presque tous aux familles les plus en vue à la Curie<sup>290</sup>.

Si elles sont minoritaires au sein du groupe des gros exportateurs, quelques familles romaines se distinguent toutefois : parmi elles, les Leni mettent à profit leur rôle administratif et financier au sein de la Chambre apostolique pour obtenir l'adjudication de certains impôts (notamment sur le poisson<sup>291</sup>), l'exemption de certaines taxes sur les marchandises importées,

<sup>285</sup> Le financement de l'Annone est assuré par trois types de fonds principalement : ceux de la Trésorerie de la Chambre apostolique (fonds publics) ; les revenus tirés de la vente au détail du grain ; enfin, et c'est la source principale du financement de l'Annone, les prêts concédés par des banquiers privés, en particulier d'Italie du Nord.

<sup>286</sup> Archivio dello Spedale degli Innocenti di Firenze, *Estranei*, 483, f. 51, 90, 95. Cela représente 1818 muids de froment. Pour le détail, voir Luciano PALERMO, « L'approvvigionamento granario della capitale », art. cit., p. 177 (tableau V).

<sup>287</sup> ASR, *Camerale II, Annona*, b. 110 (Pazzi : 748 ducats ; Médicis : 1069 ducats ; Albizi : 3779 ducats ; Spanocchi : 3452 ducats, soit un total de 9048 ducats).

<sup>288</sup> Luciano PALERMO, « L'approvvigionamento granario della capitale », art. cit., p. 188, tableau VIII. Si les Florentins (et les Siennois sous Pie II) sont majoritaires, on trouve également des individus originaires de Pérouse, Pistoia, Gênes, Pise, Corneto, Viterbe...

<sup>289</sup> Nous avons conservé son *Liber receptionis et dispensationis frumentorum*, qu'il a tenu en 1450 avec l'aide de son *scriptor* Giovanni Antonio de Milan. Voir Luciano PALERMO, « L'approvvigionamento granario della capitale », art. cit.

<sup>290</sup> *Ibid.*, tableau VII. ASR, *Camerale II, Annona*, b. 110 : pour 1468-1469, ces *commissarii* sont Pietro Champs (Patrimonio), Antonio di Noceto (Corneto), Renzo Ciotta (Castelnuovo), Biagio di Legname (Civitavecchia), Girolamo Giganti (Campagne et Marittime), Luigi Areguzii (Campagne), Giorgio di Valmontone (Marittime), Luca Amedei et Niccolò de Tolède (Sienne et Grosseto), Carlo *de Erulis* et Sancio Segura (Marche).

<sup>291</sup> Les adjudications sont l'un des facteurs de l'enrichissement de la famille Leni. Battista Leni gère la douane de Ripa et Ripetta. En 1512, Giuliano Leni détient la moitié de la taxe sur le poisson, l'autre moitié étant divisée entre

ou encore des licences d'exportation qui leur permettent de se positionner sur les marchés extérieurs du grain<sup>292</sup>. En avril 1482, Francesco Leni achète ainsi à Nicola *de Scorsolinis de Agubio* 250 *rubbi* de froment<sup>293</sup>. Cette stratégie de contrôle de la production et du commerce interrégional du grain est une stratégie familiale poursuivie sur plusieurs générations : au début du XVI<sup>e</sup> siècle, Giuliano Leni se voit octroyer le monopole de l'approvisionnement en grain des fours de Rome. Quelques semaines auparavant, il avait acheté 800 muids de grain qui sont ensuite réexportés par le port de Montalto<sup>294</sup>. Les comportements économiques des marchands romains sont cependant assez ambivalents : si d'un côté ils ont à cœur de participer à garantir l'approvisionnement du marché urbain, par la production et la commercialisation des denrées alimentaires de base, par leurs fonctions au sein des institutions de l'Annone, d'un autre côté certaines de leurs transactions relèvent de pratiques spéculatives, tant il leur est difficile de résister à la tentation de faire du profit sur le marché interrégional.

### **Fixer le « prix politique » du grain**

Le second volet de la politique annonaire repose sur la fixation d'un « prix politique » des céréales. Sur le marché urbain, la papauté a institué un circuit « protégé » de vente des céréales, dont les prix peuvent être plafonnés en cas de disette. Les sources narratives nous en livrent quelques exemples. En décembre 1483, alors que les spéculateurs profitent de la crise et que, sur le « marché noir », le *rubbio* s'échange contre 45, voire 52 carlins, le pape fixe le prix du *rubbio* de froment vendu à l'Abondance à 34 carlins :

Ricordo come per le sopradette guerre in Roma incarì il grano che publice si vendeva alla abbondantia carlini trentaquattro lo rubio, secreto si vendeva da private persone carlini quarantacinque e quando cinquantadue, e fu sì grande carestia nelle terre di casa Colonna e Savella, cioè Albano ; e che quelli di Marino et Albano andavano alli stazzi de bestiami di cittadini romani, et toglievano lo pane a forza, e molte sacca di pane mandate a pastori erano robbate per la via<sup>295</sup>.

---

Pauluccio Mattei et Lello Margani (ASR, *NAC* (=Notai del Tribunal dell'Auditor Camere), 3402, f. 163rv). Sur cette famille, voir l'ouvrage coécrit par Ivana AIT et Manuel VAQUERO PIÑEIRO, *Dai casali alla fabbrica di San Pietro. I Leni : uomini d'affari del Rinascimento*, Rome, Roma nel Rinascimento, 2000.

<sup>292</sup> Les Leni bénéficient ainsi d'exemptions fiscales sur le commerce du grain, du vin... (ASV, *Diversa Cameralia*, 16).

<sup>293</sup> ASR, CNC, 1110, f. 322v (11 avril 1482). Le grain provient du *castrum Iulianelli*. Le prix d'achat est de 12 carlins par *rubbio*.

<sup>294</sup> Luciano PALERMO, *Mercati del grano*, op. cit., p. 269-276 (22 décembre 1515). Giuliano Leni a acheté ce grain à Giovanni Sauli, au prix de 30 carlins par muid.

<sup>295</sup> *Il diario della città di Roma di Antonio de Vasco (1481-1492)*, Giuseppe Chiesa (éd.), dans *R.I.S.*<sup>2</sup> XXIII/3, Città di Castello, 1903-1911, p. 503 (1<sup>er</sup> décembre 1483).

De même, pendant l'hiver 1485, lorsque le prix du froment est subitement multiplié par deux, passant de 10 à 20 carlins, le pape emprunte du grain aux riches citoyens pour le redistribuer aux pauvres, en fixant le prix du *rubbio* de grain vendu à l'Abondance à 15 carlins :

Il grano andava X carlini lo rubio, sali subito a 20 [...] dove il papa per non havere dubio che la fame lo impedisse si fece prestare grano da cittadini e lo diede a fornari acciò facessero il pane, perché le piazze non se ne trovava. Ricordo che il papa fece di detto grano prestato da cittadini una abbondanza in Roma a Campo di Fiore per le povere persone che non havevano il modo per campare e comprare lo pane in piazza, che con bollettino delli caporioni potessero havere di quello della abbondanza a 15 carlini lo rubio, a questa carestia era perché le terre di casa Ursina non mettevano grascia<sup>296</sup>.

On remarque ici comment les milieux populaires, s'ils ont pris l'habitude d'acheter le pain, peuvent être contraints d'acheter du grain pour confectionner eux-mêmes leur pâte à pain, qu'ils porteront ensuite chez le fournier – le boulanger coûtant somme toute un peu plus cher que le fournier.

Dans les deux cas, le prix du grain vendu sur le Campo de' Fiori reste plus élevé qu'en temps normal (15 carlins en 1485, 34 carlins en 1483, contre 1 ducat, soit 10 carlins, en temps normal). Négocié, ce « prix politique » résulte donc d'un compromis : il ne saurait être trop bas, car cela reviendrait à encourager les exportations et ferait ainsi fuir le blé du marché urbain. Il convient – et les autorités urbaines en ont bien conscience – de manier avec précaution cette arme à double tranchant.

En lisant les récits des chroniqueurs qui, comme toujours, donnent les prix maximum atteints par le froment, à l'aune desquels le lecteur pourra apprécier la gravité de la crise, la réalité est déformée par le prisme d'un discours anti-pontifical. Certes, les chertés, récurrentes, semblent de prime abord être la norme : 1431-1432<sup>297</sup>, 1435, 1455, 1463, 1465-1466, 1467-1468<sup>298</sup>, 1467-1468, 1485-1486, 1504... Ceci étant, il nous faut hiérarchiser, en distinguant parmi elles les moments les plus critiques : il s'agit à n'en pas douter des années 1460, où la succession rapprochée des disettes qui se répètent d'une année à l'autre semble plonger Rome dans une crise plus marquée. En 1463, la cherté du grain s'accompagne d'une baisse de la consommation de viande<sup>299</sup>. Autre crise majeure, celle de 1485, pendant laquelle les prix sont multipliés par cinq : dans la ville assiégée par les Orsini, « *se morivano de fame solo con un*

---

<sup>296</sup> *Il diario della città di Roma di Antonio de Vasco, op. cit.*, p. 530 (novembre-décembre 1485).

<sup>297</sup> Stefano INFESSURA, *Diario della città di Roma, op. cit.*, p. 28 (année 1432) : « et lo grano sali a fiorini cinque, et sei e mezzo lo rubbio, et non potevano gire per lo Latio che non fussino derobati » (dans le contexte de l'« exil » d'Eugène IV).

<sup>298</sup> Michele CANENSI, *De vita et pontificatu Pauli secundi, op. cit.*, p. 98, note 2.

<sup>299</sup> La quantité de viande vendue sur le marché du Campo Torrechiano diminue fortement (Ivana AIT, « Il commercio delle derrate », art. cit., p. 163).



*poco de fieno* »<sup>300</sup>. Cependant, si l'on excepte la crise des années 1460, les années de disette ne semblent pas s'enchaîner, ce qui en limite la gravité. On ne peut pas inférer, à partir des quelques mentions de chertés dont nous font part les chroniques, que Rome est toujours au bord du gouffre. Leurs effets sont rarement catastrophiques, dans le sens où elles ne semblent pas se traduire par une forte surmortalité. Le lexique employé pour désigner ces crises frumentaires (*carestia*) le montre, à une exception près : en 1467-1468, la crise de subsistance est plus sévère, puisqu'elle s'accompagne d'une « *magna mortalitas* », à tel point que le pape doit quitter Rome le 10 juin<sup>301</sup>.

De plus, chaque fois, l'intervention pontificale, les importations de grain d'initiative publique comme privée, viennent rétablir la situation. Les registres de la douane de Ripa montrent ainsi de fortes importations de froment, ordonnées par le pape, en 1444 et 1445 pendant les mois d'été, mais aussi en 1457, 1464, 1465 ou 1466. En revanche, elles semblent beaucoup plus faibles en 1452, 1462, 1463 ou 1475. En 1450, le pape Nicolas V avait fait venir soixante-dix navires chargés de grain en vue du jubilé<sup>302</sup>. En février 1457, le douanier du Patrimonio, Raimondo *de Curtibus* achète des céréales à un marchand de Viterbe résidant à Corneto, Luciano Bussi, *pro munitione Abundantie Urbis*<sup>303</sup>. Anticipant le jubilé de 1475, Sixte IV convoque les représentants des principaux métiers de l'alimentation (bouchers, boulangers, taverniers) au début du mois de janvier, les exhortant à prendre les mesures nécessaires pour que leurs boutiques soient bien achalandées, avec des marchandises de qualité et à un prix raisonnable<sup>304</sup>.

Les actes de la pratique montrent que la quantité de grain moulu pour en faire de la farine suit une courbe plutôt constante sur l'ensemble du XV<sup>e</sup> siècle<sup>305</sup>. La consommation de viande suit du reste la même tendance<sup>306</sup>, ce qui indique globalement une stabilité et une

---

<sup>300</sup> *Il diario romano di Gaspare Pontani*, Diomede Toni (éd.), dans *R.I.S.*<sup>2</sup> III/2, Città di Castello, 1908, p. 52 (13 décembre 1485).

<sup>301</sup> Giovanni DI IUZZO, *Cronaca di Viterbo*, dans *Cronache e statuti della Città di Viterbo*, Ignazio Ciampi (éd.), Florence, 1872 (« Documenti di Storia Italiana », V), p. 413. C'est cet épisode qui aurait inspiré la bulle *Inducit nos* de 1476.

<sup>302</sup> Alphonsus CIACONIO, *Historiae Pontificum romanorum et S.R.E. cardinalium*, Phil. et Ant. de Rubeis (éd.), Rome, 1677, t. 2, col. 952, cité par Mario ROMANI, *op. cit.*, p. 237. Platina (PLATINA, *Platynae historici Liber de vita Christi ac omnium pontificum*, Giacinto Gaida (éd.), dans *R.I.S.*<sup>2</sup> III/I, Città di Castello, 1913-1932, p. 334) et Stefano Infessura témoignent également des résultats de la politique de Nicolas V en matière de gestion de l'approvisionnement : « Dell'anno 1450, cioè nell'Anno Santo, Papa Nicola con grande studio e grande diligenza, e coll'ajuto et consiglio di nullo, fece provisione et ammanimento, sì che nel detto Anno di Giubileo mai non mancò cosa alcuna a tante migliaia di persone forestiere, che vennero a Roma » (cités par M. ROMANI, *op. cit.*, p. 251, note 23).

<sup>303</sup> ASR, *Camerale I, Tesoreria del Patrimonio*, b. 7, reg. 26 (cité par Luciano PALERMO, « L'approvvigionamento granario della capitale », art. cit., p. 168).

<sup>304</sup> ASV, Arm. XXIX, 38, f. 147v.

<sup>305</sup> Selon Ivana AIT, « Il commercio delle derrate alimentari », art. cit., p. 161.

<sup>306</sup> *Ibid.*, p. 163.

continuité de l’approvisionnement du marché urbain en denrées alimentaires – sans parler des importations de vin évoquées plus haut<sup>307</sup>... En outre, à quelques exceptions près, le prix du froment est plutôt constant, voire tend à baisser au cours du XV<sup>e</sup> siècle : le *rubbio* vaut, bon an mal an, autour d’un ducat, voire moins, et ce même de janvier à juin. Si l’on en croit le *Diario* de Stefano Infessura, c’est le cas sous les pontificats de Boniface IX (« *e poi lo papa manteneva lo Stato suo con molta pace et dovitia ; et faceva seminare a tutti li cardinali, et valeva un fiorino lo rubbio dello grano, e quando valeva 40 soldi* ») et de Martin V (« *et manteneo nel suo tempo pace et divitia, et venne lo grano a soldi quaranta lo rubbio* »)<sup>308</sup>.

---

<sup>307</sup> Ivana Ait souligne une certaine corrélation entre la hausse des importations de vin et la baisse de la production de farine (en 1467-1468) : elle formule l’hypothèse qu’il s’agit peut-être là d’un recours à une autre denrée peu coûteuse comme le vin, pour compenser la perte de calories, en période de disette (Maurice AYMARD, Henri BRESC, « Nourritures et consommation en Sicile entre XIV<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècle », *MÉFRM*, 87-2 (1975), p. 535-581, p. 570).

<sup>308</sup> Stefano INFESSURA, *Diario della città di Roma*, *op. cit.*, p. 9 (année 1389) et p. 25 (année 1424).

**Tableau 2 : Quelques prix du *rubbio* de froment à Rome au XV<sup>e</sup> siècle<sup>309</sup>**

Année	Mois	Prix du <i>rubbio</i>	Quantité vendue	Prix total	Source
1411	janvier (31)	3 ducats	8 <i>rubbi</i>		ASR, CNC, 1163, f. 168v
1411	février (promesse de vente pour juillet)	3 florins	1 <i>rubbio</i>	3 florins	ASR, CNC, 478, f. 32v-33r
1413	avril	3 florins	1 <i>rubbio</i>	3 florins	ASR, CNC, 478, f. 160r
1418		2 florins	1,5 <i>rubbio</i>	3 florins	ASR, CNC, 478, f. 293r
1424	juin	40 sous soit un peu moins d'1 florin			<i>Diario</i> de Stefano Infessura
1432	avril	5 puis 6,5 florins			<i>Diario</i> de Stefano Infessura
1435	janvier à mai	entre 8 et 10 florins			<i>La Mesticanza</i> de Paolo di Lello Petrone, p. 14.
1451	janvier (11) ( <i>refutatio</i> )	3 florins	100 <i>rubbi</i>	300 florins	ASR, CNC, 518, f. 23v-24v
1464	juin (5)	87 bolognini soit un peu plus d'1 ducat	11 <i>rubbi</i>	160 carlins	ASR, CNC, 1105, f. 47v-48r
1465	février (vente pour novembre 1465)	1,25 florin	12 <i>rubbi</i>	15 florins	ASR, <i>Camerale I</i> , et 12 bol. <i>Mandati</i> , 839, f. 59r
1465	avril (vente pour mars 1466)	1,6 florin	32 <i>rubbi</i>	52 florins	ASR, <i>Camerale I</i> , et 24 bol. <i>Mandati</i> , 839, f. 78r
1466	avril	1,9 florin	100 <i>rubbi</i>	190 florins	ASR, <i>Camerale I</i> , <i>Mandati</i> , 839, f. 175v
1466	avril	1,93 florin	30 <i>rubbi</i>	58 florins et 24 bol.	ASR, <i>Camerale I</i> , <i>Mandati</i> , 839, f. 181v
1466	mai	1,92 florin	37 <i>rubbi</i>	71 florins et 68 bol.	ASR, <i>Camerale I</i> , <i>Mandati</i> , 839, f. 188v
1466	mai	2,1 florin	30 <i>rubbi</i>	64 florins et 12 bol.	ASR, <i>Camerale I</i> , <i>Mandati</i> , 839, f. 192r
1466	mai	2 florins	50 <i>rubbi</i>	100 florins	ASR, <i>Camerale I</i> , <i>Mandati</i> , 839, f. 192v
1466	mai	2 florins	70 <i>rubbi</i>	140 florins	ASR, <i>Camerale I</i> , <i>Mandati</i> , 839, f. 196r
1466	juin	1,46 florin	160 <i>rubbi</i>	233 florins et 24 bol.	ASR, <i>Camerale I</i> , <i>Mandati</i> , 839, f. 208r
1470	mai	10 carlins soit moins d'1 ducat	50 <i>rubbi</i>	48 ducats et 44 bol.	ASR, CNC, 114, f. 30rv

<sup>309</sup> Ce tableau présente les quelques prix du *rubbio* de froment issus de mes dépouillements dans les archives de l'ASR essentiellement, complétés par quelques références aux sources narratives. Une étude plus exhaustive des prix du grain devrait être proposée par Luciano Palermo, dans le second volume de son ouvrage *Mercati del grano* déjà cité.

1470	décembre	74 bol. soit <b>un peu plus d'un ducat</b>	30 <i>rubbi</i>	30 ducats et 60 bol.	ASR, CNC, 114, f. 76v
1476	avril (22)	10 carlins	6 <i>rubbi</i>		ASR, CNC, 1134, f. 387v
1476	mai (24) (promesse de vente pour août 1476)	<b>1 ducat</b>	5 <i>rubbi</i>	5 ducats	ASR, CNC, 1726, f. 147rv
1476	mai (25)	<b>1 ducat (75 bol.)</b>	20 <i>rubbi</i>	20 ducats	ASR, CNC, 1104, f. 55r
1480	avril (20)	<b>6 carlins</b>	250 <i>rubbi</i>		ASR, CNC, 1181, f. 28rv
1485		10 carlins, puis 20 carlins ; 15 carlins à l'Abondance			<i>Diario</i> d'Antonio de Vascho
1485	décembre (1 <sup>er</sup> et 2)	<b>34 carlins</b> (à l'Abondance) ; <b>de 45 à 52 carlins</b> (sur le marché noir).			<i>Diario</i> d'Antonio de Vascho
1486		<b>45 carlins à 52 carlins</b>			<i>Diario</i> d'Antonio de Vascho
1489	septembre (22)	<b>0,5 ducat</b>	50 <i>rubbi</i>	25 ducats	ASR, CNC, 119, f. 82r
1493		10 carlins	1 <i>rubbio</i>		ASV, Gonfalone, 151, f. 24r <sup>310</sup>
1502		<b>entre 4 et 8 ducats</b>			<i>Diario</i> de Sebastiano de Branca Tedallini <sup>311</sup>
1506	juin (29)	15 carlins	35 <i>rubbi</i>		ASR, CNC, 1685, f. 77r

Il va sans dire que ce tableau ne prétend nullement à l'exhaustivité. Par ailleurs, l'étude de ces prix est très délicate du fait de la pluralité des unités monétaires utilisées dans les actes notariés, et du problème de l'inflation qui marque l'ensemble du XV<sup>e</sup> siècle et qui complique la conversion en florins (ou en ducats) constants<sup>312</sup>. Il ressort toutefois de ce rapide panorama que le prix du *rubbio* de blé est très fréquemment inférieur à 1 ducat. Par conséquent, les épisodes de pénurie sont plutôt des crises d'ajustement, qui n'expriment pas vraiment une crise structurelle. L'étude des variations des prix du grain est un excellent indicateur de la conjoncture économique, en ce que le prix du grain fixe le coût de la vie, les niveaux des salaires, des contrats agraires, la possibilité d'investissement dans divers secteurs... Au-delà de la question du blé, la croissance économique de la Rome du XV<sup>e</sup> siècle ne se conçoit pas sans ces crises de croissance, qui résultent de l'ajustement entre quelques variables (démographie, production, répartition des ressources).

<sup>310</sup> Cité par Anna ESPOSITO, dans « La documentazione degli archivi di ospedali e confraternite come fonte per la storia sociale di Roma », dans *Gli atti privati nel tardo medio evo: fonti per la storia sociale*, Paolo Brezzi, Egmont Lee (éd.), Rome-Toronto, 1984, p. 69-79, p. 74.

<sup>311</sup> « De fine che fo vivo papa Alisandro, sempre havemmo carestia ; quattro, cinque, sei, sette et otto ducati valeva lo ruggio dello grano. Sempre in guerra in vita sua » (*Il diario della città di Roma di Sebastiano de Branca Tedallini (1485-1517)*, Paolo Piccolomini (éd.), dans *R.I.S.*<sup>2</sup> XXIII/3, Città di Castello, 1903-1911, p. 298-299).

<sup>312</sup> Voir en annexe « Note sur les monnaies en circulation à Rome au XV<sup>e</sup> siècle ».

L'annone romaine, qui prend le nom d'Abondance au cours du XV<sup>e</sup> siècle, présente des aspects atypiques, et une certaine d'ambiguïté, aussi bien dans ses objectifs que dans ses moyens d'action : cette institution qui vise en principe à assurer l'approvisionnement du marché urbain en grain, devient une institution « tentaculaire », à l'échelle de l'ensemble des régions productrices de grain des États pontificaux. Aux mains de la Chambre apostolique, elle se transforme en une institution étatique qui contrôle les mouvements d'importation et d'exportation du grain à l'échelle régionale. L'affirmation de l'État régional finit par conférer à l'Abondance un ensemble de droits qui se transformeront, à l'époque moderne, comme l'a montré Jacques Revel, en véritables privilèges<sup>313</sup>.

#### **4 – L'EMERGENCE D'UN ÉTAT REGIONAL ET LE CONTROLE EXERCE PAR ROME SUR LE *DISTRICTUS URBIS***

##### **4.1 Définir le *districtus Urbis***

Les prétentions de Rome à restaurer son autorité sur le *districtus Urbis* sont très anciennes : on trouve trace de ces revendications dans les contrats commerciaux signés entre la jeune Commune de Rome et les villes de Gênes (1165) et Pise (1174). Les ports du littoral doivent alors valider les privilèges déjà accordés par Rome aux marchands génois, qui s'appliquent « *per totum posse nostrum a Terracina usque Cornetum* »<sup>314</sup>. La domination exercée par Rome sur ces différents segments littoraux ne va cependant pas de soi : encore fragile, elle résulte d'une affirmation très progressive de la ville sur ces points stratégiques du *districtus Urbis*, qui connut des revers. C'est le cas pour le port de Corneto, que Rome chercha à contrôler dès la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle : la signature des accords commerciaux avec les marchands génois et pisans n'empêche pas ces derniers de préférer traiter directement avec les habitants de Corneto, sans passer par Rome. Ainsi, aux XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles, Corneto se construit son propre « district », compris entre les fleuves Mignone et Arrone, de Montalto à Civitavecchia, et imbriqué dans le *districtus* romain<sup>315</sup>. Dès lors, Corneto, comme du reste Terracina, qui connaissent leur pleine autonomie dans la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle,

---

<sup>313</sup> Jacques REVEL, « Les privilèges d'une capitale : l'approvisionnement de Rome à l'époque moderne », *MÉFRM*, 87 (1975), p. 461-493.

<sup>314</sup> Cesare Imperiale di Sant'Angelo, *Codice diplomatico della repubblica di Genova*, II, Rome, 1938, p. 18. Sur la construction du *districtus Urbis* à partir du XII<sup>e</sup> siècle, et notamment sur la compétition entre la Commune de Rome et la papauté pour la domination sur ce territoire : Maria Teresa CACIORGNA, « Il *districtus Urbis* : aspetti e problemi sulla formazione e sull'amministrazione », dans *Sulle orme di Jean Coste. Roma e il suo territorio nel tardo Medioevo*, Paolo Delogu, Anna Esposito (éd.), Atti della giornata di studio (Rome, 29 novembre 2004), Rome, Viella, 2009, p. 85-109.

<sup>315</sup> Luciano PALERMO, *Mercati del grano*, op. cit., p. 110-111.

deviennent les objectifs d'expéditions militaires organisées sous le gouvernement de Brancaleone degli Andalò (1252-1257), dans le cadre d'une politique expansionniste et antimagnatice<sup>316</sup>. Au XV<sup>e</sup> siècle, le contrôle de Rome sur son *districtus Urbis* est déjà plus affirmé, quoiqu'encore vulnérable.

Le territoire *romanae pertinentiae*<sup>317</sup> s'étend donc de Corneto au nord à Terracina au sud et comprend 371 localités. Les prélèvements fiscaux, en particulier la taxe sur le sel et le fouage (*focaticum*), constituent l'un des moyens de la domination de Rome sur ces centres urbains : depuis le haut Moyen Âge, Rome continue d'exercer un contrôle étroit sur la production et la commercialisation du sel, en particulier sur les salines d'Ostie. Ce droit reste en théorie une prérogative de la *Camera Urbis* au XV<sup>e</sup> siècle (même si ces revenus sont reversées à la Chambre apostolique)<sup>318</sup>, contrairement au fouage dont la gestion est intégralement transférée au domaine de compétences de la Chambre apostolique. Ces deux impôts sont prélevés par des agents missionnés par Rome (*commissarius et antepositus super exactione salis et focatici*) au 1<sup>er</sup> mai et au 1<sup>er</sup> septembre (on notera qu'on retrouve ici la saisonnalité romaine décrite précédemment). Ils représentent une source de revenus considérable pour la ville et participent de l'affirmation de l'*imperium* romain sur diverses communautés du *districtus Urbis*. En plus de la taxe sur le sel et du fouage, chacune doit verser à Rome le *ius apodixarum* et le *ius balistariorum* qui sont les instruments du contrôle des échanges de marchandises (Rome imposant également ses propres unités de mesure) et de la domination militaire sur le territoire. Pour le XV<sup>e</sup> siècle, nous avons conservé neuf volumes qui enregistrent le paiement de ces deux taxes à Rome<sup>319</sup> : on remarque que les localités soumises à ces impôts sont toutes situées dans un rayon de 40 milles, soit environ 60 km de Rome. La limite des 100 milles (150 km), « *intra centesimum lapidem* », revendiquée par la ville est encore un mirage, qui correspond à l'idéal antique de la juridiction du *Praefectus Urbis* depuis l'empereur Hadrien...

Au XIV<sup>e</sup> siècle, les statuts urbains de 1363 définissent les limites du territoire sur lequel la ville exerce sa juridiction et au sein duquel elle contrôle les mobilités et les échanges commerciaux : « *Romani cives in toto Urbis districtu et a Monte Alto usque ad Teracenam*

---

<sup>316</sup> Les décennies suivantes voient diverses rébellions de Corneto réprimées par Rome, comme en 1283 ou en 1308.

<sup>317</sup> L'expression se trouve dès 1027 dans les diplômes de Conrad II le Salique (cf. Giuseppe TOMASSETTI, *La Campagna Romana antica, medievale e moderna*, Luisa Chiumenti et Ferdinando Bilancia (éd.), Florence, 1975-1976, I, p. 121).

<sup>318</sup> ASR, *Camera Urbis*, 329.

<sup>319</sup> ASR, *Camera Urbis*, registres 166 à 174 (années 1416, 1419, 1422, 1441-1447, 1448, 1449, 1451, 1459, 1461, 1458-1469, 1496-1499).

*libere quascumque mercantias extrahant* »<sup>320</sup>. À l'intérieur du *districtus Urbis*, les marchands romains peuvent donc échanger librement leurs marchandises. Il est remarquable que, lorsque le législateur cherche à préciser un peu les bornes de cet espace de libre échange, il prenne comme références des ports du littoral : ainsi, le *districtus Urbis* s'étend de Montalto – et même de Monte Argentario – au nord jusqu'à Terracina au sud<sup>321</sup>, c'est-à-dire sur une bande littorale qui correspond pratiquement à toute la côte de l'actuelle région Lazio<sup>322</sup>. Cette précision, loin d'être anecdotique, fait signe vers une tendance à la littoralisation de l'économie romaine, ou du moins vers une intégration accrue de la façade littorale dans le système d'échanges de Rome.

À l'image de Florence ou Sienne, mais avec un léger retard, Rome s'attache à étendre son emprise sur son système portuaire : comme l'ont montré les analyses de Giuliano Pinto, la constitution de l'État régional – ici, pontifical – va de pair avec la réorganisation d'une façade littorale et le développement des routes de l'approvisionnement urbain<sup>323</sup>. C'est pourquoi nous allons aborder dans un premier moment le contrôle de la façade littorale et des routes maritimes et fluviales, avant de développer de manière plus approfondie les tentatives de réappropriation du réseau viaire par la papauté, contre l'aristocratie baronnale, dans le *districtus Urbis*.

## 4.2 La recomposition fonctionnelle du système portuaire

Sur les murs du palais communal de Sienne, une fresque de Taddeo di Bartolo (1413-1414) donne à voir une image archétypale de la ville de Rome, orbe parfaite cerclée de la

---

<sup>320</sup> *Statuti della città di Roma, op. cit.*, II, 133.

Sur l'étendue et les limites fluctuantes du *districtus Urbis*, à différentes époques : Giuseppe TOMASSETTI, *La Campagna Romana, op. cit.*, I, p. 125-126 ; Eugenio DUPRÉ THESEIDER, *Roma dal comune di popolo alla signoria pontificia, 1252-1377*, Bologne, 1952, p. 241sq ; C. M. SMALL, « The District of Rome in the Early Fourteenth Century. 1300-1347 », *Canadian Journal of History – Annales Canadiennes d'histoire*, 16 (1981), p. 193-213 ; Maria Teresa CACIORGNA, « Eugenio Duprè Theseider e Roma. La città e il distretto », dans *La storiografia di Eugenio Duprè Theseider*, Augusto Vasina (éd.), Rome, 2002 (Nuovi Studi Storici, 58), p. 209-230 ; *Ead.*, « Il *districtus Urbis* : aspetti e problemi sulla formazione e sull'amministrazione », dans *Sulle orme di Jean Coste. Roma e il suo territorio nel tardo Medioevo*, Paolo Delogu, Anna Esposito (éd.), Rome, Viella, 2009, p. 85-109. À l'époque communale, le *districtus Urbis* était subdivisé en sept zones (qu'on ne saurait qualifier de « provinces » d'un point de vue administratif et juridique, même si les Romains ont tendance à les nommer ainsi), dont il est difficile de restituer avec exactitude les frontières : la Tuscie, la Collina, la Sabine, la Romagne, Tivoli et Carsoli, la Campagne et la Maritime.

<sup>321</sup> Au sud de Terracina, des zones marécageuses et la domination de barons ne favorisent guère les échanges.

<sup>322</sup> Mais sans la province de Rieti. Cette bande littorale relève du contrôle de la Douane de Ripa, à Rome.

<sup>323</sup> Giuliano PINTO, *Città e spazi economici nell'Italia comunale*, Bologne, 1996, notamment p. 98. La comparaison connaît toutefois des limites, dans la mesure où l'État florentin fait partie des territoires « importateurs-exportateurs » selon la classification de Giuliano Pinto, et la République de Sienne est exportatrice nette de grain, tandis que l'État pontifical est largement dépendant des importations en grain au XV<sup>e</sup> siècle. Mais l'on retrouve bien la volonté de maîtriser les ports d'approvisionnement en grain (y compris en céréales qui viennent d'outre-mer) – Civitavecchia, Corneto ou Ostie pour Rome ; Porto Pisano pour Florence lorsqu'elle étend son emprise sur Pise en 1406.

muraille aurélienne, enfermant monuments antiques et églises médiévales. Un détail la distingue toutefois du *topos* : sur le fleuve, entre le pont Milvius, la Porta del Popolo et l'île Tibérine, une dizaine d'embarcations s'égrenent en procession, rendant une image dynamique d'une « ville vivante » et des échanges commerciaux en provenance du nord<sup>324</sup>. En revanche, aucune voile qui remonterait le cours du Tibre ne se dessine à l'horizon...



**Fig. 3 : Taddeo di Bartolo, *Vue de Rome* (fresque, Sienne, Palazzo Comunale, 1413-1414).**

En regardant cette fresque, et en considérant la situation géographique de Rome, on aurait pu en effet imaginer que cette ville privée d'un port maritime, mais située au carrefour du réseau en étoile des anciennes voies consulaires, était davantage orientée vers l'intérieur des terres. Quelques marchandises descendaient bien le cours supérieur du Tibre (navigable à partir d'Orte) vers le port de Ripetta : du vin, du grain, de l'huile, des fruits, du bois, de la céramique

---

<sup>324</sup> La fresque de Taddeo di Bartolo est mentionnée par C. CANCELLIERI, « L'urbanizzazione sulle sponde del fiume in età moderna », dans *Tevere, un'antica via per il mediterraneo*, Rome, 1986, p. 127-133 et par Ivana AIT, « Gli Statuta artis barchiarolorum fluminis Tiberis », art. cit.



commune... Les barques qui les transportaient abordaient sur l'un des petits débarcadères qui s'ouvraient entre la Porta del Popolo et le pont Sisto. Les registres de la *Camera Urbis*, en particulier les *Libri inventionum*, ont conservé les noms de quelques appontements encore utilisés dans les années 1460 : pont San Paolo, fontana dei Greci, fontana del cardinale, Tor di Nona, porto di Santa Lucia, castello...<sup>325</sup> On y déchargeait des produits venus de la Sabine, de la région de Viterbe, de l'Ombrie ou des Marches<sup>326</sup>. Toutefois, et même s'il ne faut pas en minimiser l'importance, cet approvisionnement local, qui concerne des biens importés pour l'essentiel depuis la Campagne romaine et les Abruzzes, était très loin d'être suffisant pour la Rome du Quattrocento<sup>327</sup>.

Pour l'essentiel, l'approvisionnement de Rome est assuré par la voie maritime : ce sont ces échanges, d'une tout autre ampleur, qui relient Rome aux autres villes côtières d'Italie ainsi qu'aux autres ports de Méditerranée. Certes Rome n'est pas une cité portuaire au même titre que Gênes, Venise ou Naples<sup>328</sup> ; elle est néanmoins à la tête d'un ensemble portuaire structuré qui s'est mis en place sans doute à partir du XII<sup>e</sup> siècle. Celui-ci s'articule autour des ports fluviaux romains – principalement *Ripa Romea* et Ripetta – d'une part, et d'une pluralité de ports maritimes d'autre part. Ces derniers – Corneto, Civitavecchia, Santa Severa, Porto, Ostie, Astura, Montalto, Anzio, Nettuno et Terracina – ont des caractéristiques et des fonctions spécialisées, suivant une hiérarchie qui se modifie au cours du XV<sup>e</sup> siècle.

Situé à l'embouchure du fleuve Marta, le port de Corneto assure les flux de marchandises entre le Latium, l'Ombrie et la Maremme d'une part, et les ports de Méditerranée occidentale d'autre part (Pise, Gênes, la péninsule ibérique). Surtout, Corneto est le port par lequel transite la plus grande partie du grain importé par Rome : dès les XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles on

---

<sup>325</sup> Au XV<sup>e</sup> siècle, de nombreux débarcadères (*posterule*) étaient utilisés sur les deux rives du Tibre. Les marchandises qui y étaient déchargées étaient soumises à la gabelle *del portus et posterule*, qui correspond à l'ancien *posterulaticum*. Sur la localisation de ces appontements, voir C. CORVISIERI, « Delle posterule tiberine tra la porta Flaminia ed il Ponte Gianicolense », *A.S.R.S.P.*, 1 (1877), p. 79-171.

<sup>326</sup> G. MIRA, « Note sui rapporti fluviali nell'economia dello Stato pontificio nel XVIII secolo », *A.S.R.S.P.*, 87 (1954), p. 27-44. Ces marchandises relèvent de la « *gabella portus posterule* », autrement appelée, plus simplement, « *porto* » dans la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle.

<sup>327</sup> Arnold ESCH, « Il ruolo del mare nell'economia di una città-corte in espansione : i registri doganali del porto di Roma (1445-1482) », dans *Ricchezza del mare, ricchezza dal mare, secc. XIII-XVIII* (Istituto Internaz. di storia economica "F. Datini", Prato, Atti della 37a Settimana di studi, 11-15 apr. 2005), Simonetta Cavaciocchi (éd.), Florence, 2006, p. 59-79 ; cf. aussi Maria Luisa LOMBARDO, *La Dogana minuta a Roma nel primo Quattrocento. Aspetti istituzionali sociali economici*, Rome, 1983, p. 42-43 (elle souligne l'importance fondamentale des deux voies d'approvisionnement pour la vie socio-économique de Rome).

<sup>328</sup> Voir entre autres : *Les ports et la navigation en Méditerranée au Moyen Âge* (actes du colloque de Lattes), Ghislaine Fabre, Daniel Le Blévec, Denis Menjot (dir.), Paris, Le Manuscrit, 2009 ; Élisabeth CROUZET-PAVAN, « Le port de Venise à la fin du Moyen Âge : entre la lagune et la ville un « effet » portuaire », dans *I Porti come impresa economica. Atti della 19a Settimana di studi, 2-6 maggio 1987*, Simonetta Cavaciocchi (éd.), Florence, Le Monnier, 1988, p. 629-652.

l'a vu, Rome chercha à exercer un contrôle très étroit sur les activités portuaires de Corneto, mais également sur Montalto, Civitavecchia et d'une manière générale sur l'ensemble des segments littoraux stratégiques pour l'approvisionnement en grain<sup>329</sup>. Au sud du Latium, le port de Terracina accueille les navires venus de la Méditerranée méridionale qui se dirigent vers Rome ou vers les ports d'Italie du Nord. La forte présence de capitaines et de marins génois à Terracina en font un relais privilégié entre Rome et l'ensemble des ports méditerranéens. Enfin, les ports de Porto et d'Ostie redistribuent les marchandises qui remontent le Tibre vers Rome.

Au XV<sup>e</sup> siècle, cet ensemble portuaire disparate se développe et prend une nouvelle dimension, en s'insérant dans les réseaux d'échanges internationaux, et ce, pour deux raisons : la première est bien sûr le statut de capitale retrouvé de Rome ; la seconde tient à la découverte des mines d'alun dans les montagnes de la Tolfa, au début des années 1460<sup>330</sup>. Les alunières de Phocée étant à présent aux mains des Turcs – et non plus des Génois –, l'exploitation des gisements d'alun de la Tolfa devient rapidement une activité fort lucrative qui fait l'objet d'un « monopole » pontifical<sup>331</sup>. La découverte des mines d'alun modifie radicalement la hiérarchie du système portuaire du Latium en conférant au port de Civitavecchia une envergure internationale. Jusqu'alors, Civitavecchia était un port à caractère régional, utilisé pour l'exportation du grain produit dans la province du Patrimonio. À partir des années 1460 s'y ajoute l'exportation de l'alun, ce qui entraîne une intensification de la fréquentation du port : nous avons conservé trois registres consignants les navires au mouillage dans le port de Civitavecchia, pour les années 1454-1470. Leur analyse montre qu'en moyenne, le port de

---

<sup>329</sup> Il faut y ajouter les embouchures des fleuves Fiora et Mignone, le *castello* de Santa Severa, la plage de Palo, le débarcadère de Santa Marinella, qui sont situés à proximité des zones de forte production céréalière (la Tuscie, la Collina).

Sur l'histoire de Corneto à l'époque médiévale : Paola SUPINO, « Corneto precomunale e comunale », *Bullettino dell'Istituto Storico Italiano per il Medio Evo e Archivio Muratoriano*, 79 (1968), p. 115 sq. ; *ead.*, «Una crisi economico-sociale a Corneto nella seconda metà del XIV secolo », dans *Studi sul Medioevo cristiano, offerti a Raffaello Morghen*, vol. II, Rome, 1974, p. 927 sq. ; *La "Margarita Cornetana". Regesto dei documenti*, Paola Supino (éd.), Rome, 1969 ; David ABULAFIA, « Corneto-Tarquini and the Italian Mercantile Republics : the Earliest Evidence », *Papers of the British School at Rome*, 42 (1974), p. 224-234.

<sup>330</sup> Sur l'exploitation des gisements d'alun de la Tolfa : Jean DELUMEAU, *L'alun de Rome, XV<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1962 ; Didier BOISSEUIL, « Production d'alun et monopole romain en Toscane méridionale (fin XV<sup>e</sup>-début XVI<sup>e</sup> siècles) », *MÉFRM*, 126-1 (2014) ; Ivana AIT, « Dal governo signorile al governo del capitale mercantile : i Monti della Tolfa e « le lumere » del papa », *MÉFRM*, 126-1 (2014) ; *ead.*, « I Margani e le miniere di allume di Tolfa : dinamiche familiari e interessi mercantili fra XIV e XVI secolo », *Archivio Storico Italiano*, CLXVIII (2010), disp. II, n. 624, p. 231-262. L'exploitation et la commercialisation de l'alun est assurée notamment par l'intermédiaire de marchands-banquiers toscans (Médicis, Chigi...). Les revenus issus de l'exploitation des mines d'alun constituent une des sources du financement de la croisade (Benjamin WEBER, « L'alun de la croisade ? Étapes et difficultés de la mise en place d'un monopole pontifical sur l'alun de Tolfa (1461-1471) », *Cahiers de recherches médiévales et humanistes*, 25 (2013), p. 597-619).

<sup>331</sup> Cette notion de « monopole » est éminemment discutable, comme l'ont bien montré Ivana Ait et Didier Boisseuil en introduction au n°126-1 des *MÉFRM* consacré au « Monopole de l'alun pontifical à la fin du Moyen Âge ». En effet, les mesures mises en œuvre par la papauté visent davantage à organiser à son profit le commerce de l'alun, plutôt qu'à « dominer un hypothétique marché unifié transnational ».

Civitavecchia accueillait 9 navires par mois avant 1460, mais 25 navires par mois dès la fin de l'année 1461<sup>332</sup>. Dès lors, les quais de Civitavecchia voient s'échanger des marchandises venues de l'Europe du Nord-Ouest et du lointain Orient.

Depuis les ports littoraux de Civitavecchia, Corneto ou Ostie, où accostent les navires de grand tonnage qui ne peuvent remonter le Tibre, les marchandises sont transbordées sur de plus petites embarcations qui remontent le fleuve jusqu'aux ports fluviaux et débarcadères proches des marchés de la ville<sup>333</sup>. Dans les années 1470, pour lesquelles nous disposons des registres de la douane, le port de Ripa enregistre chaque année en moyenne quelque 600 navires<sup>334</sup>. Situé juste à l'entrée des murailles de Rome, sur la rive droite du Tibre à la hauteur de la porta Portese, en face de *Ripa Greca*, *Ripa Romea* (ou *Ripa Grande*) est le principal port fluvial de Rome, autour duquel s'organisent des chantiers de construction navale. Plus au nord, le petit port de Ripetta est spécialisé dans les matériaux de construction (calcaire, travertin...) qui arrivent, par l'Aniene, de la zone « *delle fosse* » de Tivoli : son dynamisme profite au développement démographique et urbanistique du quartier de Campo Marzio, entre la fin du XV<sup>e</sup> siècle et le début du XVI<sup>e</sup> siècle. *Rione* encore très champêtre dans la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle, occupé par des enclos et des jardins, il est l'un des quartiers périphériques de Rome qui connaissent les transformations les plus radicales, disciplinées par les mesures de lotissement (notamment pour l'installation des artisans lombards, spécialisés dans la construction) et l'ouverture de l'actuelle via di Ripetta par Léon X<sup>335</sup>. On voit bien là encore le rôle de la papauté dans l'essor économique de Rome et dans son attractivité à l'échelle interrégionale. Dans le même ordre d'idée, le troisième port fluvial, le port de S. Spirito, est quant à lui uniquement dédié à l'acheminement des matériaux de construction destinés à la reconstruction de la basilique Saint-Pierre. Ainsi, ports maritimes comme ports fluviaux connaissent une spécialisation plus marquée de leurs activités.

---

<sup>332</sup> Arnold ESCH, « Il ruolo del mare », art. cit. Les exportations d'alun n'apparaissent malheureusement pas dans ces registres, car sa commercialisation faisant l'objet d'un monopole pontifical, l'alun est exempt d'imposition.

<sup>333</sup> Généralement, le chargement des plus gros navires était transféré à Pise, Livourne, Gaëte sur des navires plus petits à destination de Rome.

<sup>334</sup> On a également conservé les statuts du port Ripa et Ripetta de 1416, qui ont été remaniés en 1463, sous Pie II (Statuts de Ripa de 1416 : ASC, Cred. 15, t. 45, f. 105-111. Les statuts de Ripa de 1463 ont été édités par Luciano PALERMO, dans *Il porto di Roma*, op. cit., p. 287-310).

<sup>335</sup> C. CANCELLIERI, « L'urbanizzazione sulle sponde del fiume », art. cit., p. 129 ; Anna ESPOSITO, « La parrocchia agostiniana di S. Trifone nella Roma di Leone X », *MÉFRM*, 93 (1981), p. 500-502.

Carte 1 : Le système portuaire de Rome au XV<sup>e</sup> siècle.



**Légende :**

- fleuve
- limite du *districtus Urbis*
- centre urbain
- port
- ★ gisement d'alun

### 4.3 Contre les barons, le contrôle des routes terrestres

Ce contrôle de la façade littorale s'insère au XV<sup>e</sup> siècle dans le processus de centralisation et de systématisation de l'administration pontificale. Engagé dans les premières décennies du XV<sup>e</sup> siècle, ce processus s'accroît dans la seconde moitié du siècle avec la réorganisation des finances pontificales (Nicolas V). Un certain nombre de prérogatives et de revenus qui revenaient à la *Camera Urbis* sont dès lors intégrés au champ de compétences de la Chambre apostolique et du cardinal-camerlingue<sup>336</sup> : en 1404, Innocent VIII rappelle les exemptions fiscales et ajoute que les bénéfices tirés des douanes doivent être reversés par la *Camera Urbis* à la Chambre apostolique<sup>337</sup> ; en 1410, une bulle d'Alexandre V ordonne que toutes les ressources de la *Camera Urbis* alimentent le trésor caméral<sup>338</sup>. Cette centralisation administrative permet un enrichissement notable de l'État pontifical<sup>339</sup> : à titre d'exemple, les traites prélevées à l'exportation du froment rapportent, en 1460, 8 087 ducats au pape<sup>340</sup>. Le contrôle des flux de personnes et de marchandises, des ressources alimentaires, représente un levier majeur de ce processus de centralisation administrative et politique de l'État poursuivie par les autorités camérales, contre les innombrables particularismes locaux, notamment ceux des barons.

À cet égard, la consolidation de l'Annone que nous avons décrite plus haut, relève d'une stratégie globale de Paul II dans les années 1460, qui vise à obtenir le soutien de la population romaine – en particulier de la noblesse citadine romaine –, contre les barons<sup>341</sup>. Cette

---

<sup>336</sup> Sur l'organisation de la *Camera Urbis* : Maria Luisa LOMBARDO, *La Camera Urbis. Premesse per uno studio sulla organizzazione amministrativa della città di Roma durante il pontificato di Martino V*, Rome, 1970 ; Peter PARTNER, *The Papal State under Martin V*, Londres, 1958, p. 165-169 ; Arnold ESCH, *Bonifaz IX. und der Kirchenstaat*, Tübingen, 1969, p. 269-272.

Sur la réorganisation des finances pontificales : Adolf GOTTLÖB, *Aus der Camera apostolica des 15. Jahrhunderts*, Innsbruck, 1889, p. 235 sq. ; Clemente BAUER, « Studi per la storia delle finanze papali durante il pontificato di Sisto IV », *A.S.R.S.P.*, 50 (1927), p. 319-400 ; Arnold ESCH, « Bankiers der Kirche im Grossen Schisma », *Quellen und Forschungen aus italienischen Archiven und Bibliotheken*, 46 (1966), p. 277 sq. ; Jean FAVIER, *Les finances pontificales à l'époque du Grand Schisme d'Occident (1378-1409)*, Paris, 1966 ; Peter PARTNER, « The "Budget" of the Roman Church in the Renaissance Period », dans *Italian Renaissance Studies*, E. F. Jacob (éd.), 1960, p. 256-278.

<sup>337</sup> Augustin THEINER, *Codex diplomaticus, op. cit.*, doc. LXXI, p. 131 (27 octobre 1404).

<sup>338</sup> Augustin THEINER, *Codex diplomaticus, op. cit.*, doc. CIX, p. 172 (1<sup>er</sup> mars 1410 : « *solvi et assignari debeant depositario Camere Apostolice per nos aut successores nostros in dicta Urbe deputando* »).

<sup>339</sup> « À partir des premières décennies du XV<sup>e</sup> siècle, l'État pontifical retrouve progressivement son unité et sa paix intérieure, et la machine administrative et fiscale mise en place par Albornoz peut commencer à fonctionner et à drainer vers la Curie romaine des sommes importantes » (trad. de Procaccii, *Storia degli italiani* 1969, I, p. 106-107).

<sup>340</sup> Jean DELUMEAU, *Vie économique et sociale de Rome, op. cit.*, p. 588.

<sup>341</sup> Paola FARENGA, « *"I Romani sono pericoloso popolo..."* Roma nei carteggi diplomatici », dans *Roma capitale (1447-1527), op. cit.*, p. 289-315. C'est ainsi que le 10 mai 1466, Paul II organise de grandes fêtes en l'honneur de la jeunesse romaine : les jeunes gens défilent à cheval et en armes sous les fenêtres du palais pontifical, et ils reçoivent 200 ducats chacun et une médaille à l'effigie de Paul II. Cette cérémonie, tout comme la politique annonaria, doivent contribuer à restaurer l'autorité pontificale sur Rome, à garantir l'ordre public et la paix sociale :

interprétation rejoint la thèse de Gaetano Salvemini sur les politiques annonaires à l'époque communale, lues à travers le prisme de l'opposition entre le groupe des consommateurs et celui des grands propriétaires fonciers<sup>342</sup>. Réfutée par Nicola Ottokar<sup>343</sup> et Enrico Fiumi<sup>344</sup>, cette lecture mérite toutefois d'être remise sur le métier pour la période communale, selon Giuliano Pinto, et il me semble qu'elle est éclairante aussi pour le cas qui nous occupe ici. La lutte anti-magnatice se traduit à l'échelle du *districtus Urbis* par une réappropriation progressive du réseau viaire et du prélèvement fiscal sur ce territoire au XV<sup>e</sup> siècle.

Les papes du XV<sup>e</sup> siècle ont dû lutter contre une insécurité ancienne et endémique dans le Latium, qui entrave les échanges et qui risque de nuire à l'attractivité de la ville<sup>345</sup> : les ports sont dotés de tours de garde, le réseau des routes terrestres et fluviales qui parcourent le *districtus Urbis* – en particulier la route Terracina-Rome – est l'objet de toutes les attentions<sup>346</sup>.

Dès l'époque communale, la nécessité de contrôler les voies d'accès à Rome est au cœur des programmes politiques de Brancalone degli Andalò (m.1258)<sup>347</sup> et de Cola di Rienzo (1313-1354)<sup>348</sup>, comme l'un des pans de la lutte anti-magnatice. En effet, les barons romains,

---

les récits de certains étrangers venus de Mantoue ou de Milan à Rome décrivent l'obsession de Paul II pour la répression de toute forme de contestation, fût-elle minime... En témoigne l'emprisonnement de Filelfo, de Platina ou de Simone Tebaldi, condamné pour avoir proféré des « paroles malhonnêtes » contre le pape.

<sup>342</sup> Gaetano SALVEMINI, *Magnati e popolani in Firenze dal 1280 al 1295*, Turin, Einaudi, 1960, en particulier p. 137-141

<sup>343</sup> Nicola OTTOKAR, *Il Comune di Firenze alla fine del Dugento*, Turin, Einaudi, 1974.

<sup>344</sup> Enrico FIUMI, « Sui apporti economici tra città e contado nell'età comunale », *Archivio storico italiano*, CXIV, 1956, p. 18-68. L'interprétation de Gaetano Salvemini fut réfutée par Nicola Ottokar et Enrico Fiumi sur l'argument qu'elle reposait uniquement sur le modèle de Florence à l'époque de Dante, où l'opposition entre le groupe des consommateurs et le groupe des producteurs était particulièrement exacerbée (en effet, l'incomparable essor de l'industrie textile à Florence s'accompagne de la formation d'une classe nombreuse de salariés et d'artisans, de marchands-entrepreneurs, qui sont aussi pour la plupart de grands propriétaires terriens).

<sup>345</sup> La chronique de l'Anonyme romain, la chronique de Stefano Infessura s'en plaignent : « non si potevano gire per lo Latio che non fussino derobati » (Stefano INFESSURA, *Diario della città di Roma*, op. cit., p. 28). Le Pogge déplore également l'état de désolation dans lequel le pontificat d'Eugène IV a, selon lui, plongé la Campagne romaine (« raramente il governo di un papa ha gettato le provincie della Chiesa romana in tanta devastazione », POGGIO BRACCIOLINI, *De varietate Fortune*, cité par Ferdinand GREGOROVIVUS, *Storia di Roma nel Medioevo*, Rome, New Compton italiana, 1972, vol. V, p. 41).

<sup>346</sup> Sur cette « rivoluzione stradale » mise en évidence par l'oeuvre de Thomas Szabò : voir Thomas SZABÒ, *Comuni e politica stradale in Toscana e in Italia nel Medioevo*, Bologne, 1992 ; Luciano PALERMO, *Il porto di Roma*, op. cit., p. 61 sq. (il montre comment la route est pensée comme un bien public dans la Rome du XV<sup>e</sup> siècle). Sur la politique pontificale visant à améliorer le réseau routier, voir également Mario ROMANI, *Pellegrini e viaggiatori*, op. cit., 1948, p. 17-18, p. 246-247.

<sup>347</sup> Eugenio DUPRÉ THESEIDER, *Roma dal comune di popolo alla signoria pontificia (1252-1377)*, Rome, Istituto di Studi Romani, « Storia di Roma », vol. II, p. 22. Dans son programme, Brancalone degli Andalò vise à placer sous le contrôle direct du Capitole, Ostie, les rives du Tibre, *Ripa Romea*...

<sup>348</sup> « On sait grâce aux *Fragmenta Historiae Romanae* par quels ressorts Cola di Rienzo réussit à conquérir le pouvoir. Son programme qui visait à instaurer un ordre politique capable d'assurer la bonne marche des affaires lui valut très vite le soutien des « cavalerotti » et des marchands ; ils ne furent pas déçus puisque l'Anonyme porte au crédit du Tribun d'avoir chassé les brigands de la Ville, des vignes, des champs et des forêts, d'avoir permis la reprise des travaux agricoles et rétabli la sécurité des chemins » (Jean-Claude MAIRE VIGUEUR, « Classe dominante et classes dirigeantes à Rome à la fin du Moyen Âge », *Storia della città, Rivista Internazionale di storia urbana e territoriale*, 1 (1976), p. 4-26, p. 17-18.

solidement ancrés dans leurs *castra*, sont à même de bloquer l’approvisionnement de Rome et entretiennent des bandes de mercenaires qui font des razzias et pratiquent l’abigéat dans le Latium : en mars 1420, au moment de retour à Rome de Martin V, un conflit oppose Nicola, Gentile et Guidone Orsini, fils de Bertoldo Orsini, à un groupe de citoyens romains (dont Giovanni Muti, Petruccio Arcioni, Pietro Boccabella, Cencio Porcari, Antonio *de Guarzellonibus*, Giovanni Tomarozzi Paoli Stati, Stefano Paoli Stati, Tommaso Caffarelli, Cecco Topposi, le boucher *Matheulus Petoli...*), qui accuse ces derniers de leur avoir volé du bétail (pour une valeur d’au moins 20 000 ducats)<sup>349</sup>. En outre, les barons prélèvent divers péages privés (*placzaticum*, *pedagium*, *portaragium*, *passagium*, *posterolaticum* ou *portaticum*)<sup>350</sup> sur les routes qui traversent leurs domaines. Il s’agit d’abroger ces survivances « féodales », pour réserver à la seule Commune de Rome le droit de prélever les gabelles<sup>351</sup>. C’est donc en ce sens qu’il faut entendre la constitution de cet espace de « libre-échange », garantissant la possibilité de transporter des denrées alimentaires au sein du *districtus Urbis* moyennant une seule et unique taxe : celle versée à Rome. De même, et contrairement à ce que l’on observe dans la plupart des communes italiennes, dans l’ensemble du *districtus Urbis* la pêche est totalement libre, que ce soit en eau douce ou en mer : le montant particulièrement élevé de l’amende prévue pour quiconque tenterait d’entraver cette liberté de pêcher (200 livres) montre bien comment l’affirmation progressive d’une domination sur le plat-pays passe par des mesures anti-magnatiques.

Encore au XV<sup>e</sup> siècle, les routes du Latium sont peu sûres. Rome est prise en étau entre les bandes d’Everso dell’Anguillara au nord, et les brigands qui, depuis Palombara à l’est, vont jusqu’aux portes de Rome pour piller le bétail et les récoltes... Redoutant que l’insécurité entretenue par la présence de ces pillards ne détourne nobles et riches seigneurs du voyage à Rome, le pape Nicolas V finance une milice spéciale dont la mission est d’assurer la protection des pèlerins et voyageurs pendant le jubilé de 1450<sup>352</sup>. En 1461, Pie II projette une expédition punitive contre Everso dell’Anguillara, mais elle tourne court du fait des préparatifs de la croisade. Ce n’est qu’en juin 1465 que Paul II intervient militairement contre les fils d’Everso, Deifobo et Francesco dell’Anguillara : victorieux, Paul II débarrasse en moins d’un mois la

---

<sup>349</sup> ASR, CNC, 1163, f. 116r-119r. Le document a été publié par Anna MODIGLIANI, dans *I Porcari. Storie di una famiglia romana tra Medioevo e Rinascimento*, Rome, Roma nel Rinascimento, 1994, p. 37-38. La liste des plaignants correspond aux principaux éleveurs de bétail de la Campagne romaine (voir chapitre 2 de la thèse).

<sup>350</sup> *Statuti della città di Roma*, op. cit., II, 128 (*Quilibet portare possit ad Urbem grasciam*).

<sup>351</sup> *Ibid.*, II, 133 et II, 126. Voir Maria Luisa LOMBARDO, « Le gabelle della città di Roma », art. cit., p. 210.

<sup>352</sup> PLATINA, *Vita di Nicolò V*, dans *Platynae historici*, op. cit., p. 334 (cité par Mario ROMANI, *Pellegrini e viaggiatori*, op. cit., p. 20) ; Ludwig VON PASTOR, *Storia dei papi dalla fine del medio evo*, Rome, 1943-1960, vol. I, p. 330.

Tuscie de cette famille qui tentait de créer une seigneurie indépendante au nord de Rome, et restaure ainsi le contrôle pontifical sur une vaste zone du Patrimonio. Cette manœuvre assoit encore davantage la domination pontificale sur le *districtus*, tout en servant d'avertissement à l'adresse des autres familles baroniales...

Les papes délivrent également aux marchands étrangers, ou à certaines villes, des sauf-conduits pour qu'ils puissent assurer le transport de leurs marchandises « *sine aliqua offensa, iniuria et molestia* »<sup>353</sup>. Les statuts du port de Ripa de 1463 disent garantir aux marchands et voyageurs une certaine protection : « *Volemo ancora che questa securità si debbia inviolabilmente osservare né per alcuno officiali de Roma se possa per alcun modo suspendere, togliere et annullare in genere o vero in spetie* »<sup>354</sup>. Malgré tout, les conflits entre Rome et le royaume de Naples représentent un risque majeur pour les voyageurs : c'est ainsi que le notaire romain Agostino *de Martinis* raconte avoir été capturé près de Rome en septembre 1483, alors qu'il était au service des cardinaux Savelli et Colonna, puis conduit et emprisonné dans le royaume de Naples pendant quatre mois, avant d'être libéré contre rançon :

De mensibus septembris a medietate, octobris, novembris et decembris, nulli sunt contracti quia, ad servitio reverendissimorum dominorum cardinalium Sabelli et Columpne captivorum in castro Sancti Angeli, ego infelix Augustinus captus fui, ductus juxta regis Neapoliti in galea, demum positus in Castro-Novo regio, et bene custoditus ibi, denique liberatus de castro fidejussoribus de tribus milibus ducatis<sup>355</sup>.

Pour contrer la piraterie fluviale, dès la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle, on avait député des Romains à la surveillance du Tibre (« *ad custodiam fluminis a mola Montis Rotundi citra cum octo nautis* »), comme le fut Giuliano di ser Roberto en 1433<sup>356</sup>. Malgré toutes ces belles précautions, les pirates continuent de sévir : le 11 avril 1486, un bateau en provenance de Monte Rotondo, chargé de « *panni et altre robbe* » pour une valeur de plus de 8 000 ducats, est attaqué et pillé par des pirates, alors qu'il remontait le cours du Tibre, et ce en dépit d'une escorte armée<sup>357</sup>. Il est certain que cette piraterie fluviale – un phénomène du reste encore méconnu et peu étudié – est un risque majeur pour les marchands qui assurent l'approvisionnement de Rome. Alors pour déjouer les plans de brigands apparemment peu finauds, certains rusent :

---

<sup>353</sup> Luciano PALERMO, *Il porto di Roma, op. cit.*, p. 192-193.

<sup>354</sup> Statuts de Ripa (1463) : ASR, Biblioteca, Statuti, 400, f. 3 sq., rub. 30 (*Che quelli che portano grascia a Roma siano securi d'ogni molestia et impedimento*). Publiés par Luciano PALERMO, *Il porto di Roma, op. cit.*, p. 299-300.

<sup>355</sup> ASR, CNC, 1082, f. 400r, décembre 1483. Il rentre à Rome le 21 décembre.

<sup>356</sup> Ivana AIT, « *Gli Statuta artis barchiarolorum fluminis Tiberis* », art. cit., p. 3-4 ; Luciano PALERMO, *Il porto di Roma, op. cit.*, p. 191.

<sup>357</sup> *Il diario romano di Gaspare Pontani*, Diomede Toni (éd.), dans *R.I.S.*<sup>2</sup> XXIII/3, Città di Castello, 1908, p. 7, n. 3. L'attaque a fait un nombre de morts et de blessés indéterminé.



ainsi, Pietro et Giacomo Pazzi, célèbrissimes marchands-banquiers florentins, dissimulent l'argent liquide qu'ils acheminent vers Rome sous une couche de figes, pour tromper l'ennemi<sup>358</sup> !

#### 4.4 Contrôler l'hinterland : politiques agraires, politiques de repeuplement

La réorganisation de ce système portuaire et le contrôle des routes terrestres visent à faciliter l'approvisionnement de Rome, qui repose en grande partie sur les importations. Elle révèle une économie toujours plus ouverte sur la mer, et semblant délaisser peu à peu la Campagne romaine. Elle transcrit la mise en place d'un « marché régional », qui intéresse notamment l'approvisionnement en grain. En cela, Rome ne diffère guère des autres États régionaux qui émergent dans cette Italie de la fin du Moyen Âge : comme l'a montré Giorgio Chittolini, un contrôle accru sur le territoire et les échanges transforme ces États régionaux naissants en un vaste *contado* pour la ville-capitale<sup>359</sup>. À partir du pontificat de Martin V, et dans le cadre de la constitution d'un État pontifical, la papauté surveille de manière plus étroite, on l'a vu, la production de grain dans les terres fertiles du *districtus Urbis*, soit en Tuscie, mais aussi dans les provinces de Marittime et Campagne, et dans une moindre mesure, dans la région de Tivoli. Par l'entremise de la Douane du bétail, la papauté impose une forme de monopole étatique sur les pâturages de l'Église (Patrimonio, Tuscie, Agro Romano, Campagne et Marittime) : en échange du versement de l'*herbaticum*, l'État garantit (du moins en théorie) la *securitas* des troupeaux<sup>360</sup>.

Bien conscients du dépeuplement marqué de la Campagne romaine et déplorant la réduction des emblavures, les papes du Quattrocento jettent les bases d'une politique agraire qui, jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle, tentera de rééquilibrer les structures de la production agricole, trop orientées à leur goût vers le grand élevage. Paul II répond ainsi favorablement aux suppliques des habitants de la région de Corneto, qui demandaient une extension des terres cultivables au détriment des grandes propriétés foncières privées et ecclésiastiques. En 1470, un texte intitulé

---

<sup>358</sup> ASR, *Libro delle Condotte*, 16, f. 8v : « Piero et Iacomo de Pazi condussero a di XXXI de Jenaro doi barilotti de fichi, cassa perché foro denari coperti de fichi ». Acte cité par Ivana AIT, dans « La dogana di S. Eustachio nel XV secolo », art. cit., p. 93, n. 49 et par Arnold ESCH, dans « Le importazioni nella Roma del primo Rinascimento », art. cit., p. 13. Toutefois Arnold Esch interprète différemment cette anecdote, en y voyant une tentative de fraude fiscale de la part des Pazzi...

<sup>359</sup> Giorgio CHITTOLINI, *La formazione dello stato regionale e le istituzioni del contado (secoli XIV e XV)*, Turin, Einaudi, 1979, p. VII sq. (introduction) ; Élisabeth CROUZET-PAVAN, *Renaissances italiennes 1380-1500*, Paris, Albin Michel, 2007, p. 245-269 (« À la recherche de l'État ou le paradigme perdu »).

<sup>360</sup> Jean-Claude MAIRE VIGUEUR, *Les pâturages de l'Église et la Douane du bétail dans la province du Patrimonio (XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles)*, Rome, Istituto di studi romani, 1981.

*Societati Laboratorum campi seu Agricultorum apud Cornetum commorantium*<sup>361</sup>, rédigé par le cardinal Marco Barbo, *commissarius* de la Chambre apostolique, leur concède le droit d'emblaver chaque année un tiers de ces grands domaines, en échange d'une taxe (*terraticum*). Ces mesures agraires viennent compléter une politique de repeuplement de la région de Corneto, qui fut longtemps l'un des « greniers à blé » de Rome. De nombreuses populations étrangères (lombardes, génoises, albanaises, corses) s'installent à Corneto, attirées par les privilèges accordés par la papauté pour tenter de repeupler ce territoire et d'en relancer l'économie<sup>362</sup>. Presque complètement déserté au début du XV<sup>e</sup> siècle, Montalto bénéficie également du soutien de Martin V, composé d'exonérations fiscales sur 2 ou 4 ans et de l'effacement des dettes contractées par le passé<sup>363</sup>. À Rome comme dans son *contado*, la politique mise en œuvre vise à encourager le repeuplement des zones désertées : en cela, Rome ne diffère guère des autres villes italiennes du XV<sup>e</sup> siècle, qui cherchent à limiter autant que possible l'émigration à partir de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle et accueillent avec bonheur les nouveaux-venus<sup>364</sup>.

Mesures agraires et politique de repeuplement se conjuguent pour tenter d'augmenter la production céréalière dans le *districtus Urbis*, au détriment du grand élevage : c'est la raison pour laquelle c'est précisément cette politique agraire, perçue comme l'émanation d'un « dirigisme » pontifical, que visent les critiques acerbes des Romains...

---

<sup>361</sup> ASV, Arm. XXVIII, t. 33, f. 284v-285r (12 janvier 1470). Ce document est signalé par Alfio Cortonesi, dans « Pascolo e colture », art. cit., p. 580. Deux *caballarii* doivent veiller à ce que les cultures en question ne soient pas endommagées par la divagation du bétail.

Je renvoie aussi à une ancienne carte du territoire de Corneto (Tarquinia), qui représente les parcelles cultivées (reproduite dans l'article d'Alfio CORTONESI, « Pascolo e colture », art. cit., Tav. C, et qui a été éditée par Muzio POLIDORI, dans *Croniche di Corneto*, A. R. Moschetti (éd.), Tarquinia, 1977).

<sup>362</sup> Muzio POLIDORI, *Croniche di Corneto*, op. cit., p. 272, p. 284 et p. 295. Voir Anna ESPOSITO, « «*Viri probi pro improbis reputari non debent*» : il controverso problema della presenza dei còrsi nella provincia del Patrimonio alla fine del Quattrocento », *Rivista storica del Lazio*, III/3, 1995, p. 67-98, p. 70, note 8.

<sup>363</sup> ASV, *Reg. Vat.* 354, f. 42v ; *Reg. Vat.* 355, f. 14r. Ces bulles pontificales ont été publiées par G. Sercia, F. Cancani Montani, dans *Il castello di Montalto*, p. 9-11. Voir également M. T. COBIANCHI, G. PETRUCCI, *Montalto di Castro. Formazione e sviluppo del territorio e del Centro Antico*, Rome, s. d., p. 27 et Anna ESPOSITO, « «*Viri probi pro improbis*» », art. cit., p. 69.

Certaines villes prennent d'elles-mêmes des mesures similaires : c'est le cas de Viterbe qui, après la terrible épidémie de 1400 (comparable à la Peste de 1348), octroie dès 1403 la citoyenneté et des exemptions fiscales pour 20 ans, aux populations qui viendront s'installer sur son territoire (BCA, *Archivio Storico Comunale, Riforme*, 1, f. 8v. Cf. Anna ESPOSITO, « «*Viri probi pro improbis*» », art. cit., p. 70-71).

<sup>364</sup> Cf. entre autres, Étienne HUBERT, « Sources et méthodes pour l'évaluation de la population des villes au Moyen Âge », art. cit. (il distingue trois phases dans les politiques migratoires mises en place par les villes italiennes de la fin du Moyen Âge : jusqu'au XIII<sup>e</sup> siècle, les communes encouragent une immigration largement spontanée ; à partir de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle et dans la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, leur politique migratoire devient plus restrictive et sélectionne les étrangers admis sur leur territoire ; enfin, à partir de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle et au XV<sup>e</sup> siècle, les gouvernements encouragent à nouveau l'immigration, tout en la contrôlant par la création de magistratures spécialisées).

## 5 – DE LA PERCEPTION DE LA CROISSANCE ECONOMIQUE COMME UNE « CRISE »

« *Viva la Ecclesia et mora lo terzo* » ! Tel est le slogan qui accueille Eugène IV à son retour dans Rome, en 1443<sup>365</sup>. Heureux des bienfaits induits par la présence du pape dans la ville, les Romains n'en réclament pas moins la suppression de l'impôt du tiers (*terzo*) sur le vin, instauré par la papauté. Et l'on sait que les Romains se sont insurgés contre cette taxe dès sa création en 1411 : « *papa Iovanni se misse allo terzo vino et cresce tutte le gabelle di Roma et li Romani ne stavano male contienti* »<sup>366</sup>. La formule de 1443, « *Viva la Ecclesia et mora lo terzo* », résume bien l'ambiguïté que l'historiographie aime à prêter aux Romains du XV<sup>e</sup> siècle, à la fois conscients des retombées économiques liées à la présence du pape, et amers face à la domination politique que ce dernier exerce sur leur cité.

### 5.1 Les critiques du dirigisme pontifical

Du *Diario* de Stefano Infessura aux *Nuptiali* de Marco Antonio Altieri, on ne compte plus les critiques exprimées à l'encontre du dirigisme pontifical.

Toujours prompt à dénoncer ce qu'il perçoit comme d'intolérables ingérences pontificales dans l'économie urbaine, Stefano Infessura (v. 1440-1500)<sup>367</sup> dresse un véritable réquisitoire contre les papes du XV<sup>e</sup> siècle (à l'exception notable de Martin V, pape Colonna, seul rescapé de cette diatribe<sup>368</sup>), blâmant les autorités camérales de tous les maux. Ses principaux reproches portent l'estocade contre la politique annonaire de Sixte IV<sup>369</sup> : Stefano Infessura dénonce le contrôle pontifical du marché du grain, les privilèges exclusifs dont jouissent les Génois sous son pontificat. Si l'on en croit ses allégations, Sixte IV aurait vendu aux Génois en une année 40 000 *rubbi* de froment, pour un gain de 60 000 ducats. Et les boulangers, contraints de se fournir à l'Abondance, auraient alors dû acheter le grain 30 carlins

---

<sup>365</sup> Stefano INFESSURA, *Diario della città di Roma*, op. cit., p. 42 : « fo in Colonna fu strillato “Viva la Ecclesia et mora lo terzo” et allora papa Eugenio fece questa grazia et fo levato lo terzo ».

<sup>366</sup> Stefano INFESSURA, *Diario della città di Roma*, op. cit., p. 18.

<sup>367</sup> Voir la biographie de Stefano Infessura par Arnold Esch dans le *Dizionario biografico degli Italiani* (vol. 26, 2004).

<sup>368</sup> Stefano Infessura appartient au « parti » des Colonna ce qui peut expliquer qu'il commence son récit avec le pontificat de Boniface IX, qui marque la fin de l'autonomie communale. La *causa scribendi* du récit est probablement l'affaire « Lorenzo Colonna », sous Sixte IV, « *crudelissimo Nerone* ». Dans ce contexte, Martin V – Oddone Colonna est donc le seul pape de ce siècle troublé ayant su apporter la paix, la justice et le bien-être à la population de Rome aux yeux du chroniqueur.

<sup>369</sup> Stefano Infessura accuse également Sixte IV d'avoir détourné des fonds du *Studium Urbis* (« *in alios usus convertere* »), de mépriser les lettres et d'utiliser les vestiges d'un pont antique pour fabriquer des boulets de canon. Si Stefano Infessura ignore volontairement le mécénat de Sixte IV, d'autres accusations peuvent être vérifiées : les boulets de canon ont été retrouvés, en place, en 1980 (en face de S. Michele).

le *rubbio*... Il accuse Sixte IV d'avoir créé une taxe sur la mouture du froment, d'avoir accaparé des stocks de blé acheté dans le *districtus* à bas prix (1 ducat par *rubbio*, voire moins) et d'avoir provoqué à dessein la disette en le revendant 4 ou 5 ducats le *rubbio* sur le marché urbain. Selon Stefano Infessura, le pape aurait acheté en Sicile, à plusieurs reprises, du grain de mauvaise qualité (« *foetidum et putridum* ») à un prix dérisoire qu'il aurait revendu plus de 3 ducats par le biais de l'Abondance... Comble de malveillance, le pape utilise ces bénéfices pour financer une guerre illégitime (« *in guerris et occisionibus christianorum* »). Cependant, il faut rester prudent sur ce récit, qui nous renseigne davantage sur le point de vue particulier d'un ardent défenseur de la Rome municipale et des anciennes traditions, que sur les modalités et les effets réels de la politique pontificale<sup>370</sup>.

Nostalgique de l'autonomie communale perdue depuis Boniface IX, Stefano Infessura déplore âprement tous les méfaits commis par la Curie « *contra libertatem romanam* », l'effacement progressif du gouvernement municipal, de la *Camera Urbis*, peu à peu phagocytée par la Chambre apostolique. Il est révolté par la vénalité des offices municipaux, dont les bénéficiaires ne sont plus élus par le Capitole, mais choisis par Sixte IV, en particulier parmi les cardinaux. Si l'on prête foi à ces accusations, Sixte IV accorde la citoyenneté romaine à ceux qu'il souhaite nommer sur des postes en théorie réservés aux citoyens romains. À peine élu, Pie II démet quant à lui les *magistri stratarum* en charge, alors qu'ils n'ont pas achevé leur mandat<sup>371</sup>... Et Stefano Infessura dénonce aussi les Conservateurs – Orsini – qui ne protestent pas assez énergiquement contre cet état de fait. Pourtant, il ne semble pas critiquer le transfert du marché du Capitole sur la place Navone en 1477 – sans doute parce que ce transfert est progressif – alors qu'un peu plus tard, Marco Antonio Altieri, lui, se plaint du déclin des anciens marchés du Capitole et du Mercatello :

Questi son dunca li custodi e defensori de cose publice, questi meritano intitularse con molto loro honore per civili [...] ma ben me rendo certo, che come homini civili, amando la città et cose publice, nè aggravar se assenteria di per die in novo peso le gabelle, nè 'l mercato fecevase in Campitoglio, ne quel del Mercatello vederiase mancato<sup>372</sup>.

---

<sup>370</sup> Il en va de même pour *Li Nuptiali* de Marco Antonio Altieri, qui est lui aussi l'un des principaux défenseurs des traditions de la Rome communale. Comme Stefano Infessura, il fait partie d'une famille de la noblesse citadine romaine et a exercé de nombreuses charges urbaines : ainsi, Marco Antonio Altieri fut successivement *castellano* de Viterbe (1482), conservateur de Rome (1511), gardien de la confrérie du Saint Sauveur *ad Sancta Sanctorum* (1525) ; enfin, il fit partie d'une ambassade dépêchée auprès du connétable Charles de Bourbon en 1527 pour tenter de prévenir le sac de la ville (il fut alors fait prisonnier et son fils dut déboursier 300 ducats pour sa libération). Cf. Alberto ASOR ROSA, « Marco Antonio Altieri », *Dizionario biografico degli Italiani*, vol. 2, 1960.

<sup>371</sup> Orietta VERDI, *Maestri di edifici e di strade a Roma nel secolo XV. Fonti e problemi*, Rome, Roma nel Rinascimento, 1997, p. 61-63 et Annexe 6, p. 185-186.

<sup>372</sup> *Li Nuptiali di Marco Antonio Altieri pubblicati da Enrico Narducci*, Rome, Roma nel Rinascimento, 1995, p. 117. Cité par Anna MODIGLIANI, « L'approvvigionamento annonario e i luoghi del commercio alimentare », dans

Ainsi, chez Stefano Infessura, la critique du dirigisme économique des papes est fondée sur des raisons politiques, sur un discours idéologique, dont la mauvaise foi et les exagérations peuvent laisser un peu perplexe quant à la fiabilité de l'œuvre dans son ensemble – et cette distorsion de la réalité est à coup sûr volontaire, car Stefano Infessura a exercé la charge de *scribasenato* et qu'il fut donc, à cette occasion, en contact étroit avec l'administration capitoline.

Mais laissons là Stefano Infessura. D'autres sources, en particulier les sources épistolaires, rendent compte de la rupture entre la population de Rome et la papauté, qui semble aussi provoquée par la politique fiscale du pape. Les Romains protestent, revendiquant leurs prérogatives en matière fiscale : dans une lettre adressée depuis Rome à Ludovico Gonzaga, en juin 1461, Bartolomeo Bonatto met en scène les Conservateurs présentant une supplique au pape en ce sens :

Questa matina chi è stato concistorio publico per la canonizatione de la beata Caterina da Siena che se ha a fare. Ritornato Nostro Signore a la Camera, questi signori conservatori di Roma si ge fexero a li pedi a suplicarli che si volesse degnare fare tal provisione che potessero fare li gravi, perché in questi era tucta la industria de Roma et la necessità del vivere ; ge diti bone parole et poi ridotto dacanto<sup>373</sup>.

La même année, une autre lettre adressée encore à Ludovico Gonzaga, écrite à Rome par Giacomo Chiccio, *Apostolice Sedis acolitus*, fait état des incertitudes et des mécontentements des Romains, pris dans les luttes de factions entre Orsini et Colonna (« *tante turbatione e guere che al presente regnano tra Ursina casa e Colonese cum maximo detrimento de la citade di Roma* »)<sup>374</sup>. Il poursuit en rapportant combien les Romains s'inquiètent et se plaignent de l'insécurité qui règne dans la Campagne romaine, et des dommages subis par leurs troupeaux :

Dubito [...] per quello posso intendere da' nobili e potenti Romani, se altre migliore ordine e rimedio non si ritrova, per il quale el suo bestiame sia custodito e sia sicuro in li lor consuete campagne, non seguite scandale assaissimi in la corte romana e precipue contra el principale. In veritate ogni zorno ne son infiniti lamenti avante a la Santità del Nostro Signore dae deti Romani per la quantità granda del bestiame che ge robata da ogni loco e parte di Roma, e perché altro emolumento de la perzeda sua non pono ritrare dal Nostro Signore, excepto che conforta lor havere pacientia, non he dubio... che fanno paçie e publice avante a tute li Reverendissimi Signori cardinali manifestano quello che finaliter ge accaderà se in el paese suo non vederano

---

Roma. *Le trasformazioni urbane del Quattrocento. II. Funzioni urbane e tipologie edilizie*, Giorgio Simoncini (éd.), Florence, 2004, p. 29-61, p. 40-41.

<sup>373</sup> Mantoue, Archivio di Stato, *Archivio Gonzaga*, B. XXV. 3, b. 841, année 1461, f. 93, lettre du 8 juin 1461. Cf. Anna MODIGLIANI, « Pio II e Roma », dans *Il sogno di Pio II e il viaggio da Roma a Mantova*, Arturo Calzona, Francesco Paolo Fiore, Alberto Tenenti *et al.* (dir.), Florence, Olschki, 2003, p. 77-108, p. 96 note 63.

<sup>374</sup> Mantoue, Archivio di Stato, *Archivio Gonzaga*, B. XXV. 3, b. 841, année 1461, f. 304, lettre du 16 mars 1461. Transcrite par Anna Modigliani, art. cit.

pace e tranquillitate e ge aducene per exemplo quello ne ricevete la Santa memoria di papa Eugenio per fare guera.

Le mécontentement des grands propriétaires fonciers naît surtout des mesures agraires mises en œuvre par Paul II, Sixte IV ou encore Clément VII : le célèbre *Discours contre la loi agraire* rédigé en 1524 par un humaniste romain, Giambattista Casali, regrette leurs effets, qui freinent le développement de l'élevage laitier dans la Campagne romaine. Il se fait ainsi le porte-parole des grands « entrepreneurs de l'élevage » qui n'acceptent pas de devoir limiter leurs profits pour que soit garanti le ravitaillement de la ville<sup>375</sup>. Dans cette invective à Clément VII, Giambattista Casali remet en cause le présupposé sur lequel est fondée la réforme agraire du 20 février 1524 : il affirme que, contrairement au *topos* repris par Clément VII pour justifier la réforme, les emblavures et la production céréalière dans le *districtus Urbis* ont augmenté au cours des vingt années précédentes. Il évoque ensuite le préjudice causé par le « prix politique » du grain à l'Abondance, qui entame les profits des producteurs et rend incertain l'écoulement des récoltes. Même s'il défend les intérêts particuliers des propriétaires fonciers, Giambattista Casali tente de les concilier avec le projet pontifical en rappelant les contradictions internes de ce dernier : limiter le grand élevage revient aussi à nuire aux intérêts financiers de la Chambre apostolique, qui tire un grand profit des douanes des pâturages. Ceci étant, on ne peut pas généraliser le point de vue de Giambattista Casali à l'ensemble des familles composant la noblesse citadine romaine : car à l'origine même de l'orientation de la *constitutio* de Clément VII, siègent deux grands nobles romains, Giuliano Leni<sup>376</sup> et Giulio Albertoni, et un Florentin, Giacomo Rucellai. Giambattista Casali récuse ces traîtres, ces *triumviri agrorum* dit-il avec mépris, n'épargnant que Giacomo Frangipane, chargé de l'application de la réforme.

Et pourtant, on l'a dit, les Romains ont pleinement conscience des retombées économiques liées à la présence de la Curie à Rome. Certains papes ne se lassent pas de le leur rappeler : ainsi Pie II, dans ses *Commentaires*, reproche-t-il aux Romains leur ingratitude en leur rappelant qu'ils lui doivent leur fortune :

Il vostro vino, il vostro frumento lo vendete al prezzo che volete. Le vostre case vi fruttano ricche pigioni. [...] egli [*le pape*] è colui che vi rende illustri, che vi fa ricchi, che fa giungere a

---

<sup>375</sup> Giovan Battista CASALI, *In legem agrariam pro communi utilitate, et ecclesiastica libertate tuenda, ad Clementem VII P. M. oratio*. Le texte est reproduit entièrement dans Niccola Maria NICOLAI, *Memorie, leggi ed osservazioni*, op. cit., vol. III, p. 70-87. Sur les positions exprimées par Casali, voir aussi Cesare DE CUPIS, *Le vicende dell'agricoltura e della pastorizia nell'agro romano*, op. cit., p. 117-118 ; Federico MARCONCINI, *Le grandi linee della politica terriera e demografica di Roma*, op. cit., p. 89-90 ; Monica MARTINAT, *Le juste marché*, op. cit., chapitre 2.

<sup>376</sup> D'après Giambattista Casali, car il n'y a aucune trace du nom de Giuliano Leni dans le texte de la *constitutio* de 1524.

voi le ricchezze da tutto il mondo ; e anche la Curia Romana, che voi mantenete, è essa in realtà che vi mantiene (*ipsa vos pascit*), portando oro da ogni regione<sup>377</sup>.

Ces quelques lignes condensent l'apport essentiel de l'intervention pontificale dans l'enrichissement des Romains, tout en rappelant son rôle crucial dans l'approvisionnement urbain et une forme de souplesse, de liberté, qui définit le faible encadrement des activités économiques par le pouvoir politique. Ainsi, toutes les normes imposées par le pape que certains Romains se plaisent à dénoncer comme la marque de l'assujettissement de Rome à la papauté, connaissent des aménagements et peuvent faire l'objet de négociations. C'est le cas des lois somptuaires, vertement critiquées par Marco Antonio Altieri (1450-1532) dans les *Nuptiali*. Dans cet ouvrage, composé entre 1487 et 1520, l'auteur livre une relation détaillée des coutumes romaines de son temps, centrée sur les cérémonies et rites matrimoniaux. Des lois somptuaires ont été promulguées à partir du pontificat de Paul II, qui le premier définit un montant maximal pour la dot (800 florins) et pour l'*acconcio* (600 florins)<sup>378</sup>. Sixte IV quant à lui confirme cette loi, tout en ajoutant à l'amende prévue pour les contrevenants la menace de l'excommunication. Enfin, en 1487, Innocent VIII surélève le montant maximal à 1000 florins, assorti d'une peine d'infâmie, soit une exclusion des offices publics. Si Marco Antonio Altieri s'étend longuement sur ces lois somptuaires, il omet de préciser que, comme dans d'autres villes du reste, elles ne sont guère respectées et que ce système est bien moins rigide qu'il ne voudrait nous le faire croire. En effet, les mesures destinées à encadrer les dots ne semblent pas avoir véritablement modifié les pratiques de la noblesse municipale romaine, soit que le pape délivre une autorisation exceptionnelle aux familles concernées, soit que ces familles elles-mêmes escamotent la législation : il arrive fréquemment que le notaire ne précise pas explicitement, dans les contrats de mariage, le montant de la dot ou celui de l'*acconcio*, mais contourne la loi par une pirouette telle que « *et cum rebus jocalibus et acconcio conventis inter ipsas partes* »<sup>379</sup>...

---

<sup>377</sup> Enea Silvio PICCOLOMINI – Pie II, *I Commentarii, op. cit.*, I, livre IV, chapitre 39, p. 808-811.

<sup>378</sup> Ces montants sont un peu plus tard réévalués par le même Paul II à 900 florins (pour la dot) et 700 florins (pour l'*acconcio*), pour les familles de la noblesse romaine.

<sup>379</sup> ASR, CNC, 1629, f. 44rv, 14 février 1470. Il s'agit du contrat de *fidantie* entre la fille de Lelio della Valle, Ambrosina, et Niccolò Capo de Ferro (la dot est de 1000 florins). Le 9 décembre 1470, le même Lelio della Valle marie sa seconde fille, Laura, à Marco Thebaldi dans les mêmes termes (avec une dot de 1000 florins et « *cum acconcio et rebus jocalibus secundum conventionem inter ipsas partes factam* » : ASR, CNC, 1629, f. 64v-67r). Voir les analyses d'Anna Esposito sur cet « escamotage » : Anna ESPOSITO, « Matrimoni “in regola” nella Roma del tardo Quattrocento : tra leggi suntuarie e pratica dotale », *Archivi e Cultura*, XXV-XXVI, 1992-1993, p. 133-148, p. 141.

## 5.2 Des Romains « schizophrènes » ?

Les litanies et réquisitoires écrits par des Romains ont souvent été interprétés de manière un peu automatique comme relevant d'une présumée « schizophrénie » romaine. Dans la bibliographie, ce terme renvoie à l'ambivalence des rapports qu'entretenaient les Romains à l'égard du pape<sup>380</sup>. Selon Paola Farenga notamment, l'épisode de l'insurrection de Tiburzio en 1460 est l'un des moments où cette « schizophrénie » serait la plus sensible : les jeunes gens qui suivent ce mouvement anti-papal appartiennent aux familles mêmes qui auraient dû maintenir l'ordre en l'absence du pape. Devant cette bande de quelques centaines de jeunes hommes, qui s'adonnent au départ surtout au vol de poules, Rome croit être confrontée à un épisode de délinquance juvénile. Peu à peu, la Curie prend conscience de l'ampleur et de la portée politique de la révolte, ultime sursaut de la résistance à l'affirmation du pouvoir pontifical. Pie II, dans ses *Commentaires*, en a livré un récit détaillé :

Stabilita [...] una congiura, cominciarono dapprima ad arrischiare qualche furto di galline e cose di poce valore ; poi si misero a commettere adulterii ed a rapinare oggetti preziosi ; da ultimo non esitavano a rapire vergini, compiere stragi, appiccare incendi. I magistrati non erano in grado di reprimerli, poiché si trattava di circa trecento giovani, esperti nell'uso delle armi, di animo feroce e sempre pronti ad aiutarsi fra loro. I cittadini non osavano alzare la mano contro i figli di altri cittadini ; tutti aspettavano di vedere cosa avrebbe fatto il governatore, cosa avrebbe fatto il senatore ; ma entrambi, presi dal timore, stavano chiusi nelle loro case<sup>381</sup>.

Alors que quelques années auparavant, en 1453, ils avaient encore soutenu l'insurrection de Stefano Porcari contre le pape et permis la fuite de Battista Sciarra et de ses compagnons, en 1460, les Romains collaborent cette fois avec la papauté pour arrêter Tiburzio et mettre un terme à la mise à sac de la ville. Le 29 octobre 1460, en appelant le peuple romain à la révolte, Tiburzio est fait prisonnier... Stefano Infessura rapporte l'événement en mettant en scène un Tiburzio invectivant la foule, l'invitant à le suivre : « *Seguitemi !* », se serait-il écrié. Ce à quoi quelques Romains lui auraient répondu : « il n'est plus temps » (« *non è più tempo* »). La mise en regard de ces deux insurrections, pourtant rapprochées dans le temps, montre bien selon Paola Farenga les sentiments contradictoires qu'éprouveraient les Romains à l'encontre du pape : s'ils restent attachés à une certaine *romanitas* et à l'idéal d'une autonomie communale perdue, par pragmatisme ils souhaitent la présence du pape et de la Curie à Rome, seule à même de restaurer

---

<sup>380</sup> Par exemple, chez Paola FARENGA, « *I Romani sono pericoloso popolo...* », art. cit., p. 301 (« In realtà la vicenda di Tiburzio è la migliore espressione di quel rapporto schizofrenico fra la città di Roma ed il pontefice cui prima si accennava »).

<sup>381</sup> Enea Silvio PICCOLOMINI – Pie II, *I Commentarii*, op. cit., I, livre IV, chapitre 28, p. 754-755.



l'ordre face à l'impuissance des autorités municipales, et pour les retombées économiques qu'elle entraîne.

Si cette lecture n'est pas en soi erronée, il me semble qu'il faut revenir sur la manière dont on pense le rapport des Romains à la papauté. Le choix du mot « schizophrénie » est déjà très discutable dans le sens où il implique une lecture psychologisante, toujours douteuse dans un discours historique sur des sociétés passées. Au-delà de cette question de vocabulaire, cette idée n'est guère satisfaisante : il me semble que l'emploi irréfléchi de cet argument permet en réalité d'évacuer un peu trop rapidement le problème de la contradiction apparente entre le discours et les comportements des Romains du XV<sup>e</sup> siècle. Pour repenser en d'autres termes cette apparente discordance entre le discours de la crise et la réalité de la croissance économique, il me semble que l'on peut proposer une autre lecture...

Le *lamento* perpétuel des chroniqueurs romains s'apitoyant sur le sort de leur ville et regrettant avec dépit et amertume la déchéance de la noblesse citadine, pourrait en effet nous laisser accroire que leur économie est en crise. Or, nous le savons, il n'en est rien, la ville connaît une croissance économique très nette pour la période qui nous occupe. Comment donc expliquer ce « discours de crise » (en dehors de la lecture politique que nous avons appliquée au récit de Stefano Infessura) ?

Si l'on replace Rome dans un contexte italien plus large, on se rappellera que le second XV<sup>e</sup> siècle, la période qui suit la paix de Lodi, n'apparaît guère aux yeux des contemporains comme une période faste : pour Machiavel, cette phase de déclin se caractérise par l'émergence d'une domination personnelle et tyrannique ainsi que par la perte des valeurs morales et d'une certaine conscience politique. L'historiographie a repris pour un temps cette vision très pessimiste du second XV<sup>e</sup> siècle, jusqu'à la relecture proposée par Jacob Burckhardt et Federico Chabod qui, tous deux, insistèrent sur l'inventivité politique et économique d'un second XV<sup>e</sup> siècle annonçant d'ores et déjà les avancées du Cinquecento<sup>382</sup>.

À Rome, le décalage entre les réalités économiques et les représentations sociales de la croissance ressort sans doute beaucoup plus nettement qu'ailleurs. Cet écart s'explique en grande part, à mon sens, par la fragilité de l'essor économique, par cette « croissance sur le fil du rasoir » pour reprendre l'expression de l'économiste Roy F. Harrod<sup>383</sup>, que nous avons

---

<sup>382</sup> Même si leurs études divergent sur d'autres points, Jacob Burckhardt et Federico Chabod se retrouvent dans cette lecture « positive » du second XV<sup>e</sup> siècle. Voir Amedeo FENIELLO, « Economia e Stato nell'Italia del secondo Quattrocento », art. cit., p. 403-418.

<sup>383</sup> Cette pensée de la croissance comme étant toujours instable, et donc toujours « sur le fil du rasoir », a été théorisée par le modèle Harrod-Domar après la Seconde Guerre mondiale, dans le cadre d'une théorie économique

décrite un peu plus haut. Cependant, les sources que nous avons citées ont été écrites dans les dernières décennies du XV<sup>e</sup> siècle, à un moment où la croissance était désormais plus assurée, si bien que nous pouvons nous interroger sur la persistance d'une discordance entre la croissance économique et sa représentation sociale. Il n'est pas sûr qu'il faille lire dans l'esprit des contemporains une quelconque « contradiction » : auraient-ils été vraiment si « aveugles » pour ne pas percevoir la croissance et leur propre enrichissement ? Aveugles, ils le sont pourtant, si l'on en croit l'incipit de la *Mesticanza* de Paolo di Lello Petrone, intitulé « *Della cecità dei Romani* » : il rapporte qu'en 1434, les Romains concèdent la somme de 3000 ducats au condottiere Niccolò Fortebraccio, oubliant le terrible siège que ce dernier venait de leur faire subir... Mais il est vrai qu'ils s'étaient alors soulevés contre le pape, l'estimant responsable des pénibles privations et de tous leurs malheurs<sup>384</sup> ! Le « discours de crise » qu'ils tiennent encore à la fin du siècle n'est-il qu'une simple continuation de cet aveuglement de Romains empêtrés dans un anti-pontificalisme primaire ?

### 5.3 Le « paradoxe d'Easterlin » ou le sentiment du déclassement

Pour faire progresser la réflexion, on pourrait, me semble-t-il, tirer profit des analyses des économistes contemporains, bien sûr anachroniques, mais dont la confrontation avec nos sources me paraît créer du sens. Je pense ici aux travaux sur l'économie du bien-être, et plus précisément au « paradoxe de l'abondance », ou « paradoxe d'Easterlin », du nom de l'économiste qui l'a mis en évidence en 1974. Richard Easterlin montre comment, contrairement à ce que pourrait croire le sens commun, il n'y a pas de corrélation systématique entre la croissance économique (la hausse du P.I.B. par habitant, dit-il) et le bien-être ressenti par les individus. Ainsi, à partir d'un certain seuil de richesse, la poursuite de l'essor économique ne se traduit pas nécessairement par une évolution du degré de satisfaction et du bonheur ressenti (et exprimé) par une société. Il corrèle ce « paradoxe » avec l'accroissement des inégalités sociales qui accompagne la croissance, en montrant que les individus qui se disent

---

néo-keynésienne (Roy Forbes HARROD, « An essay in dynamic theory », *Economic Journal*, 1939, repris et complété dans *Towards a dynamic economics : some recent developments of economic theory and their application to policy*, Londres, 1948 ; Evsey DOMAR, « Expansion and Employment », *The American Economic Review*, 37-1, (1947)).

<sup>384</sup> Le chroniqueur Paolo di Lello Petrone dénonce, dans l'incipit de sa *Mesticanza*, la « cécité » des Romains qui ont la mémoire courte (oubliant les torts causés par Niccolò Fortebraccio (dit *della Stella*, 1389-1435), ils lui donnent 3000 ducats en 1434 lorsqu'il dit vouloir prendre le château Saint-Ange) : *La Mesticanza di Paolo di Lello Petrone (1434-1447)*, *op. cit.*, p. 3 « De la cecità de Romani » (année 1434).

les plus heureux sont ceux dont le revenu relatif progresse le plus rapidement par rapport au reste de la population<sup>385</sup>.

Si l'on reprend la lecture de la chronique de Paolo dello Mastro là où nous l'avions laissée au début de ce chapitre – c'est-à-dire après l'effondrement du pont le 18 décembre 1450 –, on s'aperçoit que son discours « de crise », d'un pessimisme un peu aigri, coexiste malgré tout avec la pleine conscience des retombées économiques considérables induites par le jubilé. Au terme de sa lamentation, Paolo dello Mastro conclut sur cette note positive, avec toutefois cette limite que, dit-il, l'afflux des pèlerins bénéficie surtout à certains métiers (banquiers, *speziali*, aubergistes) :

La condicione dello giubileo fu questa, che nello principio e nella fine fu fatto assai bene, l'arti che fero assai denari fuoro questi, cioè la prima di banchieri e lli spetiali e pentori di Volto Sancto, questi ferno gran tesoro ; appresso osterie e taverne, massime chi lle fece per le strade de fuori overo in piazza de Santo Pietro e di Santo Ianni, e tutti l'arti fecero assai bene<sup>386</sup>.

Si l'ensemble de l'économie romaine profite de l'événement, Paolo dello Mastro souligne ici des inégalités sociales qui peuvent être source d'envie...

À la lumière du « paradoxe d'Easterlin », l'amertume des Romains du XV<sup>e</sup> siècle pourrait donc s'expliquer non seulement par les raisons politiques déjà évoquées, mais aussi par des raisons économiques : leur insatisfaction qui semble si paradoxale lorsqu'on songe à leur enrichissement, est sans doute liée à la conviction profonde que leur fortune *aurait pu être* ou *aurait dû être* plus grande, comparativement à celle de certains personnages présents à Rome – le pape, les cardinaux, certains marchands-banquiers étrangers... Ainsi, alors même qu'ils s'enrichissent considérablement, et ce, grâce à la présence de la Curie et des *mercatores Curiam sequentes*, certains membres de la noblesse citadine romaine perçoivent leur propre situation comme un déclassement social. C'est donc de la comparaison entre leur propre niveau de fortune et celle de nouvelles élites non-romaines que naît la rancœur et le sentiment d'être comme dépossédés de leur propre ville... Ici, dépossession économique et évincement politique s'associent pour expliquer une représentation des réalités économiques qui n'a rien ni de

---

<sup>385</sup> Voir entre autres : Richard EASTERLIN, « Does Economic Growth Improve the Human Lot? », dans Paul A. David et Melvin W. Reder, *Nations and Households in Economic Growth : Essays in Honor of Moses Abramovitz*, New York, Academic Press, 1974 ; *Id.*, « Feeding the Illusion of Growth and Happiness : A Reply to Hagerty and Veenhoven », *Social Indicators Research*, 74-3, 2005, p. 429-443 ; Daniel KAHNEMAN, Alan KRUEGER, D. SCHKADE *et al.*, « Would you be happier if you were richer ? A focusing illusion », *Science*, n°312 (2006), p. 1908-1910. Récemment (2008), le « paradoxe d'Easterlin » a été revu et corrigé par Justin Wolfers et Betsey Stevenson, qui montrent de manière empirique que dans de nombreux pays, il existe bien un lien entre le P.I.B. par habitant et le degré de satisfaction des individus, sans toutefois démontrer sa systématité.

<sup>386</sup> Paolo DELLO MASTRO, *op. cit.*, p. 95.

« contradictoire », ni de « schizophrène », mais dont doit chercher à comprendre les logiques propres, dans la non-actualisation d'une potentialité.

## CONCLUSION

Au terme de l'analyse, le rôle de la papauté dans l'économie romaine apparaît sous différents angles : tout d'abord, l'affirmation progressive de l'État pontifical au cours du XV<sup>e</sup> siècle est le facteur déclenchant d'une croissance démographique et économique marquée, dans la mesure où elle signifie un changement de statut de la ville, qui devient ville-capitale et ville de cour. À l'échelle du *districtus Urbis*, à l'échelle interrégionale et même internationale, l'attractivité de Rome croît à tel point qu'elle polarise des échanges de marchandises mais aussi des mobilités très diverses. La Curie devient un acteur économique majeur dans la Rome du XV<sup>e</sup> siècle, puisque ses membres bénéficient de privilèges spécifiques en particulier d'une exemption des droits de douane à l'importation, ce qui donne lieu à l'émergence de deux marchés urbains parallèles, un « marché curial » et un « marché citadin ». Le groupe de consommateurs fort exigeants que forment à la fois les membres de la cour pontificale mais aussi les élites romaines, nouvelles comme anciennes, explique l'ampleur et la diversification des importations, mais aussi une saisonnalité tout à fait originale dans les rythmes économiques de la Rome du XV<sup>e</sup> siècle. En effet, dans cette ville de pèlerinage, la superposition des cycles du calendrier agricole sur ceux du calendrier liturgique crée une « respiration » économique spécifique à la Rome du Quattrocento. La croissance économique ne peut se comprendre que si l'on prend en compte d'emblée la présence du pape et de la Curie, présence physique à proprement parler. Cependant, du point de vue des contemporains, la croissance reste longtemps incertaine, « sur le fil », au moins pendant les deux premiers tiers du siècle à mon sens. Le climat de confiance qui s'établit à partir du pontificat de Sixte IV joue à plein dans la nette accélération de l'essor démographique et économique qu'on observe à partir des années 1470. Ce constat nous permet de revoir en l'affinant la chronologie de cette croissance, qui n'a rien de linéaire, loin s'en faut.

Ce formidable essor économique est soutenu par les interventions des différents papes, qui, sans qu'on puisse véritablement parler d'une « politique pontificale » continue et homogène pour l'ensemble du XV<sup>e</sup> siècle, encouragent les importations, encadrent les mouvements des prix, régulent les échanges afin de garantir l'approvisionnement urbain. Ce premier objectif n'est toutefois pas exclusif d'un second, qui consiste dans la construction d'un État régional

dominant un vaste hinterland et qui vise à optimiser les revenus de la ville-capitale. La réorganisation des finances et du système de prélèvement fiscal de Rome exprime une « économie de l'entre-deux », qui cherche à concilier ces deux ambitions : c'est pourquoi il me semble pertinent de parler de « semi-dirigisme » pour caractériser les interventions pontificales dans l'économie romaine, qui oscille entre un encadrement strict et la « moralisation » des échanges d'une part, et une forme de « libéralisme » romain dans lequel la marge de manœuvre laissée aux artisans et marchands, romains comme étrangers, est sans commune mesure avec ce que l'on peut observer dans d'autres villes italiennes.

Malgré tout, c'est un « discours de crise » qui semble prévaloir sous la plume des Romains, dont certains comme Stefano Infessura ou Marco Antonio Altieri dressent de véritables réquisitoires contre l'ingérence des papes dans les affaires de la Commune... Alors que leurs critiques ont été le plus souvent lues de manière univoque comme des critiques politiques, qui, même lorsqu'elles évoquent des questions économiques, reposeraient uniquement sur la nostalgie de l'autonomie communale et le rejet de la Chambre apostolique, il me semble que l'on ne peut écarter complètement une clé de lecture économique. Peut-être nos Romains sont-ils victimes du « paradoxe d'Easterlin », leur insatisfaction n'étant ni feinte ni injustifiée ? Si l'on suit cette piste, il n'y aurait donc aucune incompatibilité (ni aucune « schizophrénie ») entre la conscience des retombées économiques positives induites par la papauté, et un mécontentement qui résulte de l'écart entre les niveaux de fortune des élites romaines et des nouvelles élites curiales. Ce n'est pas tant le profit qu'ils en retirent, que celui qu'ils *pourraient* ou *devraient* en retirer, *comparativement* aux nouvelles familles qu'ils côtoient, qui est au cœur de ce « discours de crise ». Ce dernier reprend comme une antienne la critique des mesures agricoles et annonaires mises en œuvre par les papes : les grands propriétaires romains déplorent amèrement la stagnation, voire la baisse, des prix des céréales sur le marché urbain, provoquée selon eux par l'Abondance. L'érosion de la rente agricole qui en résulte conduit les propriétaires des grands domaines de la Campagne romaine, les *casali*, à convertir les anciennes emblavures en pâturages.



## CHAPITRE 2

### *BREVITER LOQUENDO TUTTI PAIONO VACCARI.*

#### ROME ET LA CAMPAGNE ROMAINE AU XV<sup>E</sup> SIECLE.

Gli uomini che al presente e che romani si chiamano, sono in qualunque loro portamento et exercitio differentissimi alli antichi. Breviter loquendo tutti pajono vaccari<sup>1</sup>.

Les correspondances des voyageurs et ambassadeurs étrangers qui se sont rendus à Rome au cours du XV<sup>e</sup> siècle sont émaillées de ce *topos* : Rome est une ville rurale, peuplée d'éleveurs, tournée vers la campagne et l'économie rurale. La lettre d'Alberto degli Alberti à Giovanni de' Medici en témoigne, de même que les écrits de Vespasiano da Bisticci qui dépeint Rome comme « *una terra di vaccai* », où tous vont et viennent « *in caperone et in istivali* », vêtus de bottes et d'un chaperon<sup>2</sup>. Ce lieu commun des récits de voyage et de la littérature humaniste est-il pour autant dénué de fondement ? La centralité de l'économie du *casale* dans la Rome du second XIV<sup>e</sup> siècle est bien connue<sup>3</sup> : la *nobilis ars bobacteriorum Urbis*, corporation qui rassemble les grands propriétaires de troupeaux, occupe la place d'honneur dans la hiérarchie des métiers urbains et fonctionne comme un élément identitaire de la noblesse citadine romaine<sup>4</sup>. On pourrait être tenté d'accorder du crédit à l'idée d'une prédominance de l'agriculture et de l'élevage dans les structures socio-économiques de Rome au siècle suivant. Toutefois, l'inflation des importations de grain et de denrées alimentaires de toutes sortes vers la nouvelle capitale au cours du XV<sup>e</sup> siècle<sup>5</sup> posent question : le recours à des importations massives de céréales signifie-t-il l'inertie des structures, la stagnation des rendements et de la

---

<sup>1</sup> Angelo FABRONI, *Magni Cosmi Medicei Vita*, II, *Adnotationes et Monumenta*, Pisis, 1788, p. 165-166. Voir l'introduction générale de la thèse. Arnold ESCH, « La fine del libero comune di Roma nel giudizio dei mercanti fiorentini. Lettere romane degli anni 1395-1398 nell'Archivio Datini », *Bullettino dell'Istituto Storico Italiano per il Medio Evo e Archivio Muratoriano*, 86 (1976-1977), p. 235-277, p. 259 ; Alfio CORTONESI, « Il casale romano fra Trecento e Quattrocento », dans *Economia e società a Roma tra Medioevo e Rinascimento. Studi dedicati ad Arnold Esch*, Anna Esposito, Luciano Palermo (éd.), Rome, Viella, 2005, p. 123-147, p. 126.

<sup>2</sup> Vespasiano DA BISTICCI, *Le Vite*, A. Greco (éd.), I, Florence, 1970, p. 24.

<sup>3</sup> Jean-Claude MAIRE VIGUEUR, « Les *casali* des églises romaines à la fin du Moyen Âge (1348-1428) », *MÉFRM*, 86 (1974-1), p. 63-136 ; *id.*, « Classe dominante et classes dirigeantes à Rome à la fin du Moyen Âge », *Storia della città, Rivista Internazionale di storia urbana e territoriale*, 1 (1976), p. 4-26.

<sup>4</sup> Clara GENNARO, « Mercanti e bovatieri nella Roma della seconda metà del Trecento (da una ricerca sui registri notarili) », *Bullettino dell'Istituto Storico Italiano per il Medio Evo e Archivio Muratoriano*, 78 (1967), p. 155-203.

<sup>5</sup> Voir le chapitre 1 de la thèse.

production de grain, voire le déclin de l'agriculture locale, incapable d'assurer l'approvisionnement d'une ville en pleine croissance ? Ou bien au contraire la modification des modes d'approvisionnement du marché urbain – d'un approvisionnement local assumé par l'hinterland romain au recours massif aux importations – est-elle la cause d'un « grand chambardement » dans les structures de production agricole de la Campagne romaine ? Observe-t-on, sous l'effet de l'émergence d'un marché de consommateurs urbains fortunés et exigeants, une reconversion des modes d'exploitation, entre réduction des emblavures et essor du grand élevage spéculatif ?

Les analyses présentées dans ce chapitre reposent principalement sur la documentation notariée concernant les grands domaines agricoles de la Campagne romaine. Chroniques, sources normatives (statuts urbains de 1363 et statuts des *bovattieri* de 1407)<sup>6</sup> et registres de la douane du bétail ont également été mis à profit afin d'éclairer les stratégies d'investissement des Romains dans l'économie rurale.

## **1 – LA FIN DES PAYSANS ? REDUCTION DES EMBLAVURES ET CHUTE DE LA PRODUCTION CEREALIERE DANS LA CAMPAGNE ROMAINE AU XV<sup>E</sup> SIECLE**

Sous l'effet conjugué de la politique annonaire mise en œuvre par la papauté, de l'évolution de la consommation et de l'urbanisation des capitaux, massivement réinvestis dans une économie urbaine en pleine expansion et dans le marché immobilier, les structures de production agricole se transforment. Le resserrement de la main d'œuvre agricole autour de la ceinture maraîchère des *vignae* accentue encore le dépeuplement de la Campagne romaine amorcé au siècle précédent. La chute de la rente foncière provoque l'extension des pâturages au détriment des productions céréalières.

### **1.1 Cadre géographique : les *casali* de la Campagne romaine au XV<sup>e</sup> siècle.**

#### ***La « Campagne romaine » : définition et contours.***

Définir les contours du territoire que l'on appelle communément la « Campagne romaine » est une entreprise bien délicate, car elle est un territoire « élastique » qui admet plusieurs définitions : le terme est tantôt employé comme synonyme de *districtus Urbis* (territoire sur

---

<sup>6</sup> Les statuts des *bovattieri* (1407) sont inédits : BAV, *Ottob. Lat.* 1821. Une copie de 1526 des statuts de 1407 est conservée à la Biblioteca Casanatense de Rome.

Alfio Cortonesi souligne l'intérêt des sources statutaires pour une étude de l'agriculture et de l'élevage dans le Latium de la fin du Moyen Âge en préambule de son article « Coltura, pratiche agrarie e allevamento nel Lazio bassomedioevale. Testimonianze dalla legislazione statutaria », *A.S.R.S.P.*, 101 (1978), p. 97-219, p. 97.



lequel s'applique la juridiction de Rome), tantôt pour désigner la plaine ondulée autour de Rome, qui s'étend de la mer Tyrrhénienne jusqu'aux pentes des monts Albains, Prénestins, Tiburtins, Cornicolani, Sabatins et Cerini. Cette plaine se prolonge par deux grandes plaines littorales, les marais Pontins au sud-est et la Maremme latiale au nord-ouest, et elle est traversée par de nombreux cours d'eau, dont le Tibre et son affluent, l'Aniene, et par de nombreux torrents (comme l'Arrone, émissaire du lac de Bracciano).

La Campagne romaine ne constitue pas un échelon administratif puisqu'elle n'est en réalité qu'une partie du *districtus Urbis*. Ses frontières sont floues, surtout dans la zone de contact avec les collines et les montagnes qui l'entourent, caractérisée par la présence de *castra*<sup>7</sup>. On retiendra ici la définition donnée par Sandro Carocci et Marco Vendittelli en préambule de leur étude sur l'origine des *casali* : la Campagne romaine est « une zone comprise entre les enclos (*vignae*) de la campagne suburbaine et les premiers *castelli* et villages habités à la fin du Moyen Âge »<sup>8</sup>.

Malgré l'absence de délimitation précise, la Campagne romaine représente un territoire clairement défini dans l'esprit des contemporains. En témoignent les listes de *casali* dressées à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle – en particulier la liste des *Taxae Viarum* (1546-1568) et la liste dite « Renzi-Bardi » (1588-1595) –, mais aussi les premières cartes de la Campagne romaine : la carte d'Eufrosino della Volpaia (1547)<sup>9</sup>, le cadastre alexandrin<sup>10</sup>, réalisé dans les années 1660, qui représente pour la première fois les limites de la Campagne romaine en donnant les plans de tous les *casali*, limites précisées en 1692 par la carte de Cingolani. Jean Coste signale également l'excellente carte au 1/75 000<sup>e</sup> de Pompeo Spinetti, datant de 1913, qui représente la

---

<sup>7</sup> Robert MONTEL, « L'exploitation rurale dans la Campagne romaine à la fin Moyen Âge et au début des Temps modernes », *Cahiers internationaux d'histoire économique et sociale*, 19 (1987), p. 323-353.

<sup>8</sup> *L'origine della Campagna Romana. Casali, castelli e villaggi nel XII e XIII secolo*, Sandro Carocci, Marco Vendittelli (dir.), Rome, Società romana di storia patria, 2004 (Miscellanea della Società romana di storia patria, XLVII), p. 8 ; voir entre autres Lando SCOTONI, « Definizione geografica della Campagna Romana », dans *Rendiconti dell'Accademia dei Lincei*, s. IX, 4 (1993), p. 647-667 ; Mario SANFILIPPO, « Agro Romano : storia di un nome e di tante realtà diverse », dans *Studi in onore di Giosuè Musca*, C.D. Fonseca et V. Sivo (éd.), Bari, 2000, p. 445-453. J'emprunte l'adjectif « élastique » à l'analyse de Sandro Carocci et Marco Vendittelli.

La Campagne Romaine couvre donc une superficie d'environ 2 000 km<sup>2</sup> (Jean-Claude Maire Vigueur, *L'Autre Rome. Une histoire des Romains à l'époque communale (XII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Tallandier, 2010, p. 74).

<sup>9</sup> *La Campagna Romana al tempo di Paolo III. Mappa della Campagna Romana del 1547 di Eufrosino della Volpaia*, avec une introduction de Th. Ashby, Rome, Danesi, 1914. Chacune des trois zones de la Campagne romaine porte en grosses capitales espacées, son nom en langue vulgaire : Isola, Latio, Trasteverina (Jean COSTE, « Description et délimitation de l'espace rural dans la Campagne Romaine », dans *Gli atti privati nel tardo medioevo. Fonti per la storia sociale*, Paolo Brezzi, Egmont Lee (éd.), 1984, p. 185-200, p. 191).

<sup>10</sup> Sur le cadastre d'Alexandre VII : Suzanna PASSIGLI, « Ricostruzione cartografica e paesaggio del Catasto Alessandrino. I. Osservazioni sulla rappresentatività delle mappe », *A.S.R.S.P.*, 114 (1991), p. 161-184 et « Ricostruzione cartografica e paesaggio del Catasto Alessandrino. II. Indice delle mappe », *A.S.R.S.P.*, 116 (1993), p. 243-393.

plupart des grands domaines (plus ou moins stables entre la fin du XV<sup>e</sup> siècle et le début du XX<sup>e</sup> siècle) et qui peut servir de point de départ à une tentative de reconstitution topographique du finage des principaux *casali* médiévaux<sup>11</sup>.

Du point de vue de l'occupation des sols, le terroir romain s'organise suivant un emboîtement de trois cercles concentriques : le premier est un espace agricole suburbain qui regroupe, à une distance de 6 à 8 kilomètres du centre urbain, les enclos (*vignae*), environ 20 000 parcelles cultivées en complantage, de tailles diverses, mais aussi quelques *casali*. Entre 8 et 22 kilomètres, c'est la Campagne romaine proprement dite, la zone des grands domaines agricoles (*casali*), des emblavures et des vastes pâturages. Au-delà, aux marges de la Campagne, prédominent les *castelli* et villages. Bien sûr, les transitions entre ces trois espaces sont très graduelles et le paysage agraire réel est bien plus complexe. Cette organisation évolue au cours du XV<sup>e</sup> siècle, puisque la zone dominée par les *casali* s'étend jusqu'à plus de 30 kilomètres de Rome (en particulier le long des via Aurelia et Pontina), notamment parce que de nombreux *castelli* se transforment en *casali* sous l'effet de l'accentuation du dépeuplement de la Campagne romaine. Ainsi, dans certaines zones, la distinction entre les deux derniers cercles tend à s'effacer<sup>12</sup>.

### ***L'incasalamento à l'origine d'un paysage agraire uniforme.***

Dans la Campagne romaine, le *casale* est l'unité de base de la production agricole, une structure d'exploitation indivisible des surfaces agricoles – et ce, même si la propriété du *casale* est très souvent partagée entre plusieurs individus ou institutions. Le paysage agraire de la Campagne romaine est dominé par ces structures latifundiaires, de grandes exploitations agricoles, compactes, aux limites bien établies et globalement stables au XV<sup>e</sup> siècle, munies de bâtiments servant à stocker les produits agricoles (céréales, fourrage, fromages...), à abriter le bétail, les outils agricoles, et de manière saisonnière les ouvriers agricoles.

Ces grands domaines se sont constitués aux XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles suivant un processus que Jean Coste a baptisé « *incasalamento* », en référence à l'« *incastellamento* » de Pierre Toubert. Il le définit comme la « constitution d'unités de production agricole plus ou moins standardisées à

---

<sup>11</sup> Pompeo SPINETTI, *Carta dell'Agro romano in quattro fogli con i confini delle tenute e dei territori comunali limitrofi*, Rome, 1913 ; Amato Pietro FRUTAZ, *Le carte del Lazio*, Rome, Istituto di Studi Romani, 1972, I, p. 168. La carte de Pompeo Spinetti a été numérisée et est disponible en ligne sur le site de l'Archivio Storico Capitolino : [http://www.archiviocapitolinorisorsedigitali.it/iip/iipmooviewer.php?IDA=90&FTIF=567\\_02.tif](http://www.archiviocapitolinorisorsedigitali.it/iip/iipmooviewer.php?IDA=90&FTIF=567_02.tif)

<sup>12</sup> *L'origine della Campagna Romana*, op. cit., « L'évolution tardomedievale : lo spopolamento », p. 53.

partir de formes d'occupation du sol et d'exploitations infiniment plus diversifiées », comme la « substitution d'un réseau de 400 grands domaines à une multiplicité de parcelles variées »<sup>13</sup>. Ce processus de remembrement, qui participe d'une expansion de la société urbaine sur le territoire rural à partir du XII<sup>e</sup> siècle, a fait l'objet d'une étude magistrale conduite sous la direction de Sandro Carocci et Marco Vendittelli qui, englobant *casali* et *castelli*, s'interroge sur les origines de la Campagne romaine et la création d'un paysage agraire uniforme, organisé autour de ces unités de production bien attestées dans la documentation de la fin du Moyen Âge<sup>14</sup>. Les travaux de Jean-Claude Maire Vigueur ont démontré comment, dans la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, le *casale* prenait une place centrale dans l'économie et dans la société romaines : « le grand domaine s'est avéré être, d'une façon péremptoire, la pièce maîtresse dans l'économie non seulement de la Campagne romaine, mais encore de Rome elle-même »<sup>15</sup>. Qu'en est-il au XV<sup>e</sup> siècle de la centralité du *casale* ? C'est la question à laquelle j'aimerais tenter de répondre ici, en faisant la part de la pérennité de ces structures agricoles et de leur évolution.

Le dénombrement des *casali* qui quadrillent la Campagne romaine est une question essentielle dans la mesure où elle renvoie à l'extension – ou au rétrécissement – au cours du XV<sup>e</sup> siècle de cet espace de production agro-pastorale, et au-delà à l'étendue de la domination de la noblesse citadine romaine sur le *contado* romain. En amont, nous ne disposons que d'estimations, au demeurant très fiables et sur lesquelles les spécialistes s'accordent : ainsi, on compterait aux XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles environ 400 *casali*<sup>16</sup>. En aval, nous disposons de chiffres plus précis pour la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle : les listes des *Taxae Viarum* établies dans les années 1546-1568 dénombrent 321 *casali*, tandis que la liste Renzi-Bardi (1588-1596) énumère, quant à elle, 415 *casali*<sup>17</sup>. Robert Montel corrobore ce dernier chiffre avec le cadastre alexandrin de 1660, sur lequel figurent 411 *casali*<sup>18</sup>.

---

<sup>13</sup> Jean COSTE, « Description et délimitation », art.cit., p. 188, p. 193 : « Désormais, la délimitation du *tenimentum* d'un *casale* ne s'inspire plus du tout de la délimitation des parcelles, mais copie tout simplement celle du *territorium castri* : pas de superficie indiquée et, dans la désignation du domaine confinant, préférence donnée, chaque fois que c'est possible au nom du domaine, désormais bien fixé, plutôt qu'au nom du propriétaire. Le parallèle entre "incastellamento" et "incasalamento" est ici très frappant ».

<sup>14</sup> *L'origine della Campagna romana*, op. cit.

<sup>15</sup> Jean-Claude MAIRE VIGUEUR, « Les *casali* des églises romaines », art. cit., p. 65.

<sup>16</sup> Jean COSTE, « Description et délimitation », art.cit., p. 188 ; Jean-Claude MAIRE VIGUEUR, « Capital économique et capital symbolique. Les contradictions de la société romaine à la fin du Moyen Âge », dans *Gli atti privati nel tardo medio evo : fonti per la storia sociale*, Paolo Brezzi, Egmont Lee (éd.), Rome-Toronto, Istituto di Studi Romani, 1984, p. 213-224, p. 216.

<sup>17</sup> Jean COSTE, « I casali della Campagna di Roma nella seconda metà del Cinquecento », *A.S.R.S.P.*, 94 (1971), p. 31-143.

<sup>18</sup> Robert MONTEL, « L'exploitation rurale dans la Campagne romaine », art. cit., p. 326.

D'une manière générale, on peut dire que les *casali* ont continué à se multiplier encore pendant la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, se substituant à de nombreux *castelli* de la Campagne romaine, mais que leur nombre semble s'être stabilisé autour de 400 dans les premières décennies du XV<sup>e</sup> siècle<sup>19</sup>. Même si l'on observe encore des processus de division ou de remembrement de *casali* au cours du XV<sup>e</sup> siècle, il semble donc que la topographie, la morphologie et la superficie des *casali* restent stables<sup>20</sup>.

Quant à leur superficie, elle est extrêmement variable d'un *casale* à l'autre, entre une trentaine de *rubbi* de terre pour les plus modestes (soit environ 55 hectares) et un millier de *rubbi* pour les plus imposants (soit plus de 1800 hectares)<sup>21</sup>. Dans son étude sur les *casali* des églises romaines (1348-1428), Jean-Claude Maire Vigueur précise que certains d'entre eux excèdent les 100 et même les 200 *rubbi* et que du point de vue de la superficie, il n'existe pas de distinction notable entre propriétés ecclésiastiques et propriétés laïques<sup>22</sup>. En moyenne, le *casale* romain couvre entre 100 et 500 hectares à la fin du Moyen Âge<sup>23</sup> : à partir du cadastre alexandrin de 1660, Robert Montel a pu calculer la superficie moyenne des 411 grands domaines recensés (490 hectares), en précisant que la superficie médiane (plus légitime) distinguait un groupe de *casali* d'une superficie comprise entre 100 et 199 *rubbi* de terre, soit entre 185 et 368 hectares<sup>24</sup>.

Il semble que ce n'est qu'à partir de la fin du XV<sup>e</sup> siècle que les Romains ont commencé à penser le *casale* en termes de superficie cultivable, et à calculer sa valeur en fonction du prix du *rubbio* de terre. En 1486 par exemple, le monastère S. Lorenzo in Panisperna loue à Giuliano di Lorenzo Altieri un ensemble de *casali* dont la superficie totale s'élève, disent-ils, à environ 200 *rubbi*<sup>25</sup>. Certains actes notariés mettent au jour des négociations menées en vue de

---

<sup>19</sup> *L'origine della Campagna romana, op. cit.*, p. 11.

<sup>20</sup> Robert MONTEL, « L'exploitation rurale dans la Campagne romaine », art. cit., p. 326-329.

<sup>21</sup> Jean COSTE, « La topographie médiévale de la campagne romaine et l'histoire socio-économique : pistes de recherche », *MÉFRM*, 88 (1976/2), p. 621-675, p. 666 sq. : il propose plusieurs méthodes de calcul pour restituer les superficies des *casali* médiévaux, à partir de trois exemples (Grotte Celoni (80 *rubbi*), Torrenova (accroissement de 150 *rubbi* au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle, à 202 *rubbi* à la fin du XV<sup>e</sup> siècle, et jusqu'à 1355 *rubbi* en 1683), Palazzetto di Valle Catena).

Le *rubbio* de terre dans la Campagne Romaine équivaut à 1,84 hectare (soit 18 400 m<sup>2</sup>) ; la *petia*, elle, correspond à 2640 m<sup>2</sup>. Voir en annexe « Unités de mesure en vigueur à Rome et dans le *districtus Urbis* au XV<sup>e</sup> siècle ».

<sup>22</sup> Jean-Claude MAIRE VIGUEUR, « Les *casali* des églises romaines », art. cit., p. 66.

<sup>23</sup> *L'origine della Campagna Romana, op. cit.*, p. 4.

<sup>24</sup> Robert MONTEL, « L'exploitation rurale dans la Campagne romaine », art. cit., p. 331.

<sup>25</sup> ASR, CNC, 641, f. 27rv, 4 février 1486 : location pour trois ans des « *casalia omnia dicti monasterii simul juncta duentarum rubratarum terre plus vel minus posita in partibus Latii, extra portam sancti Johannis Lateranensis, infra hos fines quibus casalibus et terris ab uno latere tenet tenimentum castri Frascati, ab alio latere tenet tenimentum monasterii sancte Eufemie, ab alio latere tenet tenimentum Septe Vasce hospitalis domini nostri Jesu Christi, ab alio tenet tenimentum vocatum loquatraro vel siqui* », contre 130 florins et 60 fromages par an.

l'acquisition d'un *casale*, les tractations portant justement sur le prix du *rubbio* : dans une promesse de vente formulée en mars 1489, le futur acheteur Domenico *de Palonibus* propose au monastère des saints-Boniface-et-Alexis de leur acheter un huitième du *casale* La Selce, au prix de 26 ducats le *rubbio* de terrain. La vente est finalement conclue à 26,5 ducats le *rubbio* le 12 septembre 1489<sup>26</sup>. De même le 12 mai 1510 lorsqu'a lieu une délibération au sein de l'hôpital du Saint-Sauveur qui s'apprête à acquérir les *casali* Capitignano, Olevano et Boccone : les frères débattent de la valeur du *rubbio* de terre dans cette zone de la Campagne romaine. Si Francesco Rustici l'évalue à 37 ducats, Tommaso Palosci pense que le juste prix devrait être plutôt 40 ducats – et c'est son avis qui l'emporte *in fine*. L'acte précise cependant qu'avant de conclure la transaction, il faudra attendre que la superficie du *casale* soit mesurée par deux experts dans les questions agraires<sup>27</sup>.

De prime abord, chaque *casale* est une unité territoriale insécable mais il est constitué en réalité de parcelles plus petites que les notaires romains peuvent distinguer sous le nom de *pedica* ou de *valzolum*. Les plans d'époque moderne témoignent de ce fractionnement du *casale* en plusieurs sous-ensembles, dont les usages (céréaliculture, élevage, oléiculture, sylviculture, apiculture, aquaculture...) peuvent être différenciés. Au détour d'un carton d'archives, ici des archives de l'hôpital du Saint-Sauveur, on peut exhumer des plans de *casali*, comme celui de Capo di Bove qui date vraisemblablement du début du XVII<sup>e</sup> siècle (fig. 4.)<sup>28</sup>. On en a conservé d'autres, tels que celui du *casale* Torrenova dessiné par N. Pettoralis (vers 1630)<sup>29</sup> ou encore de celui de Tor Forame (vers 1615)<sup>30</sup>.

<sup>26</sup> ASR, CNC, 1728, f. 24rv (31 mars 1489, « .XXVI. ducati pro qualibet rubrata dicte octave partis dicti casalis ») et ASR, CNC, 1726, f. 78rv (12 septembre 1489). Il s'agit vraisemblablement du *casale della Selcia, i* ou *casale La Selce*, situé au-delà de la Porta S. Paolo (*Taxae Viarum* 140, Julio Cardello, 200 *rubbi* ; liste « Renzi-Bardi » 144), et dont les confronts sont les *casali* Vallerano, Casafferrata, La Massima et Cecchignola.

<sup>27</sup> ASR, *S. Salvatore*, 30, f. 141r-142r. Manuel VAQUERO PIÑEIRO, « Terra e rendita fondiaria a Roma all'inizio del XVI secolo », dans *Economia e società a Roma tra Medioevo e Rinascimento. Studi dedicati ad Arnold Esch*, Luciano Palermo, Anna Esposito (éd.), Rome, Viella, 2005, p. 283-316, p. 293.

<sup>28</sup> ASR, *S. Salvatore*, 423 bis. Juste après, ce registre signale (en 423, n°24) l'existence d'un plan datant du 2 novembre 1517 (le *casale* mesure ici 122,25 *rubbi*), réalisé par le géomètre Cesaro Gettola.

Sur le *casale* Capo di Bove : Daniela ESPOSITO, Susanna PASSIGLI, « Alcune note sull'insediamento fortificato di Capodibove. Dal *casale*, al *castrum*, al *casale* », dans *Scritti per Isa. Raccolta di studi offerti a Isa Lori Sanfilippo*, Antonella Mazzon (éd.), Rome, 2008 (Nuovi Studi Storici, 76), p. 369-402. Les auteurs de cette publication ne citent pas le plan que je reproduis ici, mais elles donnent d'autres exemples similaires, très proches de celui-ci, ce qui me conduit à penser qu'il date vraisemblablement des mêmes années, c'est-à-dire des années 1630.

<sup>29</sup> Ce plan est conservé dans les archives Colonna (cassette XCVII : « le plan est joint à un mémoire présenté par les héritiers Cenci à Clément IX contre la vente de Torrenova » ; Jean COSTE, « Topographie », art. cit., p. 660).

<sup>30</sup> Celui-ci est conservé aux archives Borghèse (ASV, Archivio Borghese, 939, n°14). Jean COSTE, « Topographie », art. cit., p. 661. Ce dernier signale également un lot de plans de domaines du chapitre de Saint-Pierre (1583-1584), le plan de Tor Cervara (1595), de Salone (1558), de la Torre Paolo Monaco (1558).



**Fig. 4 : Plan du *casale* Capo di Bove (début XVII<sup>e</sup> siècle ?). ASR, S. Salvatore, 423bis.**

Ces plans de grands domaines donnent à voir leurs contours et leur organisation : celui de Capo di Bove reproduit ci-dessus se déploie le long de la via Appia (qui apparaît en bas, tracée en rouge). Ici, le géomètre a détaillé cette unité territoriale en plusieurs parcelles (délimitées en noir) afin de calculer la superficie du domaine. Les contours généraux en sont néanmoins très méandriques et représentés avec une grande précision : leur tracé résulte à n'en pas douter de longues négociations avec les propriétaires des *casali* voisins (en particulier l'église Santa Maria Nova). On remarque enfin que quatre zones de pâturage sont figurées, par des à-plats verts ou gris. Même s'ils sont bien postérieurs au XV<sup>e</sup> siècle, ces plans constituent une source complémentaire pour toute tentative de reconstitution du parcellaire, et donc des superficies des *casali*, de la Campagne romaine tardomédiévale, car la documentation du XV<sup>e</sup> siècle ne recèle malheureusement aucun plan de grand domaine. Pour la période qui nous occupe, les notaires se contentent de localiser les grands domaines par l'énumération de leurs confronts.

***In partibus Latii, in partibus Transtiberinis, in partibus Insule : topographie de la Campagne romaine***

Le système de référence utilisé par les notaires pour identifier et localiser les *casali* commence par les situer dans l'une des trois zones géographiques de la Campagne romaine, déterminées par les lignes de division nettes que sont les deux principaux cours d'eau qui la traversent, le Tibre et l'Aniene. Ainsi, à l'ouest du Tibre le *casale* est dit *in partibus*

*Transtiberinis* ; entre la rive gauche du Tibre et la rive droite de l'Aniene, il est *in partibus Insule* ; enfin, entre la rive gauche de l'Aniene et la rive gauche du Tibre, *in partibus Latii*<sup>31</sup>.

Puis sont précisés la porte et la voie romaines qui y conduisent, et enfin, avec une plus ou moins grande précision, les confronts<sup>32</sup>. Leur description donne parfois une image plus nette de la manière dont les contemporains percevaient la Campagne romaine, un territoire non encore strictement délimité et encore moins cartographié. C'est tout un itinéraire qui permet de définir les contours du terrain donné en location dans un acte janvier 1474 : *domina Helisabecta*, veuve de Valeriano Muti, loue à Pietro Massimi, *partem suam casalis vocati Turris et casali Pallidoro positi in partibus Transtiberinis* (il s'agit vraisemblablement des *casali* Torrimpietra et Palidoro, sur la via S. Maria di Riposo). Le notaire, Giovanni Nicolai Pauli<sup>33</sup>, commence la liste des confronts de manière classique, en citant le *casale* Cortecchia (« *inter hos fines cui ab uno latere est tenimentum Cortecchie olim de tenimento Castiglionis, quod casale est dictum ut supra et est dicti Petri Maximi et de familia de Bubalis* »). Puis, au lieu de donner la liste des autres domaines attenants, il décrit le parcours qui permet d'en faire le tour, à partir de Cortecchia : « en marchant jusqu'au *casale* de l'abbaye Santa Anastasia ; de là en direction de cet arbre où est accrochée une tête de vache ; puis de cet arbre (et de cette tête), jusqu'au fossé et au cours d'eau ; et en suivant ce fossé jusqu'à la route qui va à Civitavecchia ; puis en continuant par cette route on revient audit fossé »<sup>34</sup>.

Loin d'être fictive, la narration d'un tel itinéraire semble renvoyer à une véritable pratique du terrain de la part de certains propriétaires et des preneurs à bail des grands domaines de la Campagne romaine. Lors de l'*investmentum* par lequel il rentre en possession du grand

---

<sup>31</sup> Jean COSTE, « Description et délimitation », art. cit., p. 190-191 : « le système fonctionne à merveille. Sur des centaines de cas examinés je n'en connais pas un où le notaire ait commis une erreur de localisation. Soulignons qu'une telle division n'avait aucun caractère officiel et qu'il n'y en a trace dans aucun document administratif du Saint Siège ni de la Commune. Qu'elle fût par contre couramment admise, on en a la confirmation dans la première carte de la Campagne Romaine, celle d'Eufrosino della Volpaia en 1547, où chacune des trois zones porte en grosses capitales espacées ».

<sup>32</sup> Jean-Claude MAIRE VIGUEUR, « Les *casali* des églises romaines », art. cit., p. 67.

<sup>33</sup> Anna MODIGLIANI, « “Li nobili huomini di Roma” : comportamenti economici e scelte professionali », *Roma Capitale (1447-1527)*, Sergio Gensini (éd.), 1994, p. 345-372, p. 347, comme recteur de l'église S. Pantaleo.

<sup>34</sup> ASR, CNC, 1165, f. 49v, 14 janvier 1471 et f. 81v-82r, 14 janvier 1474, location *ad pascendum* pour deux ans et un loyer de 200 ducats par an : « *nobilis mulier domina Helisabecta uxor quondam Valariani de Mutis, filia et heres quondam nobilis viri Pauli Jacobelli Nucci de Capozucchis de rione sancti Eustachi locavit nobili viro Petro de Maximis [...] partem suam casalis vocati Turris et casali Pallidoro positi in partibus Transtiberinis, inter hos fines cui ab uno latere est tenimentum Cortecchie olim de tenimento Castiglionis, quod casale est dictum ut supra et est dicti Petri Maximi et de familia de Bubalis [...], et fossato mediante et eundo per dictum fossatum usque ad investmentum dicti casali quod est tenimentum abadie sancti anastasio deinde per directum ad quadam arborem ubi est appositum unum caput vacce et deinde a dicto arbore et capite per directum ad fossatum et cursum aque dicti tenimenti et continuando per dictum fossatum usque ad stradam que tendit ad civitatem vetulam continuando per dictam stradam usque ad vadum et fossatum predictum vel siqui [...]* ».

domaine qu'il vient d'acquérir, l'acquéreur dit parfois avoir fait le « tour du propriétaire », à pied et à cheval : à la fin de l'acte par lequel, le 26 avril 1485, Pietro Massimi est « investi » de la propriété des trois quarts du *casale* La Selce, ce dernier déclare :

En entrant dans ce *casale* et en devenant pleinement propriétaire, en ouvrant et en fermant les portes de l'enceinte et de la tour, à plusieurs reprises, et en mettant des chevaux à l'étable, et en faisant le tour des sources qui sortent de terre et de la poussière de ce *casale*, et en prenant possession des enclos, des jonchaies, des vergers et des parcelles de terres, et des verts roseaux, et des pâturages, des vignes et du sol, et en en faisant mon foyer, en parcourant ce *casale* et les différentes parties de ce domaine à pied et à cheval, Pierre dit : « moi, Pierre, je veux être le propriétaire légitime de ce *casale* La Selce »<sup>35</sup>.

Si une telle déclaration, singulière, revêt avant tout une dimension symbolique, puisqu'elle participe d'un rituel d'entrée en possession d'une portion de l'*agro romano*, elle atteste également une certaine pratique familière, et même une connaissance intime, de la Campagne romaine, de la part des acteurs romains les plus impliqués dans les activités agricoles (dans le cas des Massimi, surtout dans l'élevage). Il ne s'agit pas ici d'un simple investissement de capitaux dans une activité rentable, mais on y entraperçoit déjà la manifestation d'un sentiment d'appropriation, d'un rapport affectif avec la terre, véritable giron (« *gremium* ») pour Pietro Massimi. Ce dernier semble bien avoir l'intention de s'impliquer personnellement dans la gestion de cette exploitation agricole, avec l'aide de *garzoni*, dans cet acte rédigé et signé au cœur même de ce *casale*.

## 1.2 Les productions agricoles : la prédominance de la céréaliculture

Les *casali* de la Campagne romaine sont le cadre d'une céréaliculture de type extensif, dont toute la production, ou presque, est destinée au marché urbain. Les caractéristiques environnementales (orographie, hydrographie, pédologie, climat...) du Latium médiéval ont

---

<sup>35</sup> ASR, CNC, 1490, f. 83v-84v, 26 avril 1485 : « *intrando dictum casale et eius tenimentum, et veram et naturalem possessionem capiendo, hostia rediminis et turris aperiendo et claudendo, et in eis insistendo, equos in stabulum ponendo, et immictendo ac ligando aquam dictarum fontium fumendam de terra et pulvere dicti casalis et sui tenimenti vineeque et canneti et horti ac pedicarum et terrarum predictarum ac de frondibus harundinibus et herbis ac vitibusque et glebis capiendo, et in eis fumum et gremium ponendo, et per ipsum casale ac eius partes et tenimentum ambulando ac equitando Et dicendo dictus Petrus ego volo essere verus et legitimus possessor huius casalis vocati La Selce et eius tenimenti cum iuribus* ».

Les confronts du *casale* La Selce sont également décrits de manière traditionnelle par le notaire au début de l'acte, ce qui fait ressortir toute l'originalité du « parcours » de Pietro Massimi (« *quod totum casale situm est in partibus Insule, extra pontem Emilium, infra hos fines videlicet cui ab uno latere tenet et est casale et eius tenimentum vocatum Aqua Traversa, ab alio latere tenet casale et sui tenimentum vocatum Fascinole sancti Spiritus in Saxia de Urbe, ab alio latere tenet et est tenimentum casalis vocati Falconis ecclesie sancti Eustachii, ab alio latere tenet et est tenimentum casalis ecclesie sancti Petri de Urbe quod dicitur la Torricella et aliud casale eiusdem ecclesie quod vulgariter dicitur lo casale de Tre Colonne, ab alio latere tenet et est fluvius Tyberis, a pede tenent res Caroli de Bellis Hominibus vel siqui* ») avant le récit de ce « tour du propriétaire ».



été fort bien décrites par Pierre Toubert<sup>36</sup> et par Alfio Cortonesi<sup>37</sup> qui montre le peu d'éléments d'unité de cet espace. Les conditions y sont peu favorables à la céréaliculture, sauf dans les plaines alluviales du Tibre et de l'Aniene. Ce sont pourtant les emblavures qui l'emportent dans le paysage agraire romain, au début du XV<sup>e</sup> siècle.

### ***Céréaliculture et culture des légumineuses : la prédominance du froment***

À l'image de l'ensemble du Latium, les terroirs de la Campagne romaine produisent, à la fin du Moyen Âge, une grande diversité de céréales : les paysans d'Italie centrale cultivent aussi bien du froment (*granum* ou *frumentum*) et de l'épeautre (*spelta*), que de l'orge (*ordeum*), du millet (*mileum*), du gros mil (*sagina*) ou du far ou blé amidon (*farra*). À cette liste bien connue, s'ajoutent les légumineuses que sont fèves et pois chiches. La documentation notariée nous permet de saisir sur le vif la production agricole des *casali* de la Campagne romaine dans toute sa diversité, comme dans un contrat de juin 1480 organisant le transport vers les greniers de Rome de « *frumentum, ordeum, speltam et fabas et alia similia* » qui auront été récoltés au cours de l'été dans le *casale* Torre Maggiore<sup>38</sup>.

Toutefois, conformément à ce que l'on observe dans presque toutes les campagnes italiennes à partir du XIII<sup>e</sup> siècle (au plus tard), le froment s'impose comme la céréale dominante<sup>39</sup>. L'extension des emblavures dans la Campagne romaine s'explique également, dès le milieu du XIV<sup>e</sup> siècle, par les exigences d'un marché urbain caractérisé par une clientèle aisée qui ne consomme que du froment. Cette demande en pain blanc va s'accroissant encore à partir du retour du pape et de la Curie, et des riches familles qui s'installent à Rome dans leur sillage, au cours du XV<sup>e</sup> siècle<sup>40</sup>. Ainsi les modes alimentaires des consommateurs urbains

---

<sup>36</sup> Pierre TOUBERT, *Les Structures du Latium médiéval : le Latium méridional et la Sabine du IX<sup>e</sup> siècle à la fin du XII<sup>e</sup> siècle*, Rome, ÉFR, 1973.

<sup>37</sup> Alfio CORTONESI, « Colture, pratiche, agrarie e allevamento nel Lazio bassomedioevale. Testimonianze dalla legislazione statutaria », *A.S.R.S.P.*, 101 (1978), p. 97-219.

<sup>38</sup> ASR, CNC, 1114, f. 196rv, 30 juin 1480 : « *portare et portari facere cum duobus suis carris seu curribus magnis et eius bubalis incipiendo in presenti mensis et sequendo usque ad festum sancte marie de mensis augusti proximo futuri, frumentum ordeum speltam et fabas et alia similia existentia in casali et tenimento vocati torre maiure posito extra portam appiam* ».

<sup>39</sup> Giuliano PINTO, « Coltura e produzione dei cereali in Toscana nei secoli XIII-XIV », dans *Civiltà ed economia agricola in Toscana nei secoli XIII-XV. Atti dell'VIII Convegno di studio del Centro italiano di studi di storia e d'arte di Pistoia*, Pistoia, 1980, p. 221-285.

<sup>40</sup> Ivana AIT, « Il commercio delle derrate alimentari nella Roma del '400 », *Archeologia Medievale*, 8 (1981), p. 155-172 : « A Roma il frumento sembrava prevalere, già dalla metà del XIV secolo, sugli altri tipi di grani inferiori, indice – questo – delle esigenze qualitative della città e tale ruolo di primo piano continuò ad averlo anche in seguito, favorito dallo sviluppo della grande economia demaniale nella Campagna Romana ». Jacques REVEL, « Le grain de Rome et la crise de l'Annone », *MÉFRM*, 84 (1972), p. 201-281 et « Les privilèges d'une capitale : l'approvisionnement de Rome à l'époque moderne », *MÉFRM*, 87 (1975), p. 464.

dictent les pratiques agricoles de la Campagne romaine, et en cela, Rome semble s'aligner sur le modèle des villes d'Italie septentrionale. Charles-Marie de la Roncière évoque, pour la Florence du XIV<sup>e</sup> siècle, des citadins qui se nourrissent exclusivement de pain de froment, refusant le pain gris, quitte à avoir faim, en période de disette : les Florentins ne se reportent pas sur le seigle, l'épeautre ou l'orge, lorsque le prix du froment augmente...<sup>41</sup> On retrouve la même répugnance à abandonner le pain blanc en période de cherté dans toute l'Europe des citadins et des riches, et la société romaine du XV<sup>e</sup> siècle n'y fait pas exception : lorsqu'il relate la disette des années 1485-1486, le chroniqueur romain Antonio de Vasco décrit la réduction du poids et de la qualité du pain, qui devient, écrit-il avec un certain dégoût, « *tutta semola* » – sans doute parce qu'il s'agit de pain gris :

Ricordo in questo di sopradetto come per le sopradette guerre nel paese di Roma state per li tempi passati, fu grandissima carestia de grani, dove fu molte volte che in Roma non si trovava a comprare pane, et valeva il grano de cittadini a panettieri carlini 45, et in secreto carlini 52, la quale carestia si diceva che era per ordinatione delli superiori, e la cacchiata del pane non pesava una libra la una, e molti granari furono robbati, e farine nelli molini, perché successero molti scandali, la quale carestia non fu solo in Roma, ma anche per tutte le terre di Italia e massime in campagna che lo pane non pesava tre oncie la una et era tutta semola, e di quello non si trovava<sup>42</sup>.

Néanmoins, et même si les surfaces plantées en orge sont nettement inférieures aux emblavures, il ne faut pas négliger le rôle de cette seconde céréale d'hiver. Elle est en effet en grande partie destinée à l'alimentation des animaux et joue donc un rôle majeur dans la complémentarité d'un système agro-pastoral qui n'a ici rien de spécifiquement romain. En outre, l'orge, l'épeautre ou les légumineuses peuvent être des cultures dérobées, installées sur une partie plus ou moins importante de la jachère, contribuant à fertiliser la terre par la fixation de l'azote<sup>43</sup>.

Aux côtés de ces deux céréales d'hiver (froment et orge) qui sont nettement privilégiées dans l'*agro romano*, la culture des céréales de printemps – malgré quelques mentions du mil dans les sources – est insignifiante au XV<sup>e</sup> siècle : leur rareté s'explique sans doute par la latitude, très méridionale, de la Campagne romaine dont le climat, fait d'étés précoces et secs,

---

<sup>41</sup> Charles-Marie de LA RONCIÈRE, « Les famines à Florence et dans sa campagne au XIV<sup>e</sup> siècle (1280-1380) », dans *Les disettes dans la conjoncture de 1300 en Méditerranée occidentale*, Monique Bourin, Sandro Carocci, François Menant (dir.), Rome, ÉFR, 2011, p. 225-246 ; Giuliano PINTO, *Il libro del Biadaio. Carestie e annona a Firenze dalla metà del '200 al 1348*, Florence, 1978, p. 46 ; *id.*, *La Toscana nel tardo medioevo. Ambiente, economia rurale, società*, Florence, Sansoni, 1982, p. 130-131. Pour Venise : Fabien FAUGERON, *Nourrir la ville : ravitaillement, marchés et métiers de l'alimentation à Venise dans les derniers siècles du Moyen Âge*, Rome, ÉFR, 2014.

<sup>42</sup> *Il diario della città di Roma di Antonio de Vasco (1481-1492)*, Giuseppe Chiesa (éd.), dans *R.I.S.*<sup>2</sup> XXIII/3, Città di Castello, 1903-1911, p. 505.

<sup>43</sup> Alfio CORTONESI, « Colture, pratiche, agrarie e allevamento », art. cit., p. 123-124.

est peu propice aux céréales de printemps. Une autre spécificité romaine réside dans l'absence remarquable de la culture du seigle, pourtant largement présente dans l'Italie centrale où elle est par endroits la seconde céréale cultivée après le froment. Cette marginalité de la culture du seigle autour de Rome corrobore la mise en place d'un système de production agricole dominé par la culture du froment pour les consommateurs urbains, et de l'orge pour le bétail.

La part des redevances en nature dues par le locataire d'un *casale* reflète la nette prédominance du froment parmi les productions agricoles : dans le contrat de location du *casale* della Massima, le preneur s'engage à reverser chaque année dix-huit *rubbi* de froment, deux *rubbi* d'orge et un *rubgium* de fèves<sup>44</sup>. Cette clause nous donne une bonne idée de la répartition des cultures au sein d'une même exploitation agricole : le *casale* della Massima – dont la superficie totale est de 210 *rubbi* soit 386 hectares selon les *Taxae Viarum* – produit principalement du froment (plus de 85% de la récolte), et très secondairement de l'orge (10%) et des légumineuses (moins de 5%)<sup>45</sup>.

Cependant, dans d'autres zones de la Campagne romaine, moins propices à la céréaliculture car plus humides, la proportion de froment cultivé est bien moindre : en 1481, Baptista de Thomarotiis vend des terres déjà ensemencées situées sur le *casale* Sant'Angelo (*in Pescaria*), dont 35 *rubia frumenti*, 50 *rubia spelte*, 40 *rubia orde* et 3 *rubia fabarum*. La répartition des céréales cultivées sur ce domaine est plus équilibrée entre les trois principales céréales, avec une légère prédominance de l'épeautre (39% des superficies cultivées) sur l'orge (31%) et le froment (27%)<sup>46</sup>. Ceci s'explique par les conditions hydrologiques de ce *casale*, situé « de l'autre côté du Tibre » (*in loco transtiberino*), dans une région marécageuse puisque l'un de ses confins est un marais (*pantano monastero*)<sup>47</sup>. On note du reste qu'il vend ici l'outil de production agricole « clés en main », puisque les terres sont déjà ensemencées et qu'il fournit aussi les 35 *boves domiti apti ad arandum terram* nécessaires à la mise en valeur du domaine.

---

<sup>44</sup> 1 *rubbio* de céréales = 2,94 hectolitres. Voir en annexe « Unités de mesure en vigueur à Rome et dans le *districtus Urbis* au XV<sup>e</sup> siècle ».

<sup>45</sup> À supposer, bien sûr, que la redevance reflète de manière proportionnelle les cultures d'une exploitation : ASR, CNC, 709, f. 491rv, 4 mars 1471, location pour trois ans du *casale* della Massima à « *viro nobili Nucio quondam Antonii Nucii de Capozucchis de rione Campitelli* », « *pro responstione annua dicti casalis et eius tenimenti XVIII rubiorum boni et puri grani et duorum rubiorum boni et puri orde et etiam unius rubii bonarum faborum tempore recollectionum* ».

<sup>46</sup> ASR, CNC, 1181, f. 43rv, 29 décembre 1481 : contrat de vente, pour 575 ducats d'or, de « *.XXXV. rubia frumenti sementati et Lta rubia spelte sementati, Item XLta rubia orde sementati, Item tria rubia fabarum sementatarum quod quidem omnia supradicta sementitia sunt in tenimento casali sancti Angeli* ».

<sup>47</sup> L'autre confin de ce territoire est la Magliana, un territoire en partie forestier connu pour ses chasses, comme celle donnée en l'honneur du duc de Saxe en 1480 (*Il diario romano di Jacopo Gherardi da Volterra dal 7 settembre 1479 al 12 agosto 1484*, Enrico Carusi (éd.), dans *R.I.S.*<sup>2</sup> XXIII/3, Città di Castello, 1904, p. 14).

Cette prédominance de la céréaliculture, et en particulier de la culture du froment, ressort également de la rareté de la viticulture ou à l'oléiculture dans l'économie de la plupart de ces exploitations. Uniforme, le paysage agraire de la Campagne romaine fait dès lors alterner emblavures et pâturages, que ponctuent çà et là seulement quelques bois et marais. La diminution des surfaces boisées et incultes au cours du XIV<sup>e</sup> siècle a construit ce paysage régulier, composé de domaines latifundiaires, qui ne laissent guère de place à la vigne, aux oliviers, aux vergers, ou aux cultures en terrasses<sup>48</sup>.

Aux marges de ces grands domaines céréalicoles, se déploient deux autres types d'espaces agricoles : aux portes de Rome, des *vignae* porteuses d'une polyculture vivrière d'une part, de l'autre sur les coteaux montagneux des Apennins, des monocultures à haute valeur ajoutée, à destination du marché romain. Cette répartition des productions agricoles en trois cercles concentriques autour de Rome n'est pas sans évoquer le célèbre chorème de Von Thünen, qui démontre la corrélation entre la distance des différentes productions agricoles autour d'un pôle urbain, et leur caractère périssable, leur valeur ajoutée, et les coûts et temps d'acheminement<sup>49</sup>. Néanmoins si l'on peut penser la Campagne romaine des XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles suivant ce schéma, il évolue au XV<sup>e</sup> siècle, car avec la réactivation de son statut de capitale, Rome est capable d'attirer à elle des produits dépassant largement les circonférences classiques dessinées par Von Thünen (en particulier par voie fluviale)<sup>50</sup>.

---

<sup>48</sup> *L'origine della Campagna Romana, op. cit.*

<sup>49</sup> Sandro CAROCCI, *Tivoli nel basso medioevo. Società contadina ed economia agraria*, Roma, Istituto Storico Italiano per il Medio Evo, 1998 (Nuovi Studi Storici, 2).

<sup>50</sup> Je renvoie ici aux nuances apportées par James Galloway à la transposition du modèle de Von Thünen sur l'économie médiévale. Pour un tout autre espace de l'Occident tardomédiéval (mais il me semble que pour notre objet d'étude, puisque la Rome du XV<sup>e</sup> siècle connaît cette logique de métropolisation qui la rapproche, toutes proportions gardées, d'une capitale comme Londres), James Galloway a montré que Londres pouvait attirer des biens dépassant les circonférences classiques dessinées par Von Thünen (notamment par la Tamise, voie de transport aisée), ce qui contribue à remodeler les productions agricoles du bassin londonien.

James A. GALLOWAY, « London's Grain Supply : Changes in Production, Distribution and Consumption during the Fourteenth Century », *Franco-British Studies*, 20 (1995) ; James A. GALLOWAY, Margaret MURPHY, « Feeding the City : Medieval London and its Agrarian Hinterland », *The London Journal* 16/1 (1991) ; Richard W. UNGER, « Thresholds for Market Integration in the Low Countries and England in the Fifteenth Century », dans *Money, Markets and Trade in Late Medieval England. Essays in Honour of John H. A. Munro*, Lawrin Armstrong *et al.* (éd.), Boston, 2007, p. 349-380.

***Aux marges de la Campagne romaine, les vignae : une polyculture destinée à l'autoconsommation.***

Aux portes de Rome, de part et d'autre de la muraille aurélienne, le paysage suburbain est composé d'environ 20 000 parcelles ou enclos, que les sources appellent *vignae*<sup>51</sup> : ces enclos, de taille très variable, portent une polyculture vivrière, au sein de laquelle la viticulture tient une part importante. Cette production est essentiellement destinée à l'autoconsommation (vin, fruits et légumes tels que raves (*rapae*), oignons (*cepae*), ail (*alea*), choux (*caules*), courges, citrons, pastèques, melons, concombres...), même si une partie est revendue sur le marché urbain.

Presque chaque Romain possède au moins l'un de ces enclos<sup>52</sup>, lequel se situe toujours dans la campagne la plus proche de son *rione* de résidence : les Romains vivent en effet en totale symbiose avec l'espace rural adjacent, et les sources des XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles reflètent ce va-et-vient incessant entre la ville et les enclos de ce premier cercle. Les registres de la *dogana minuta* – qui enregistre et taxe toutes les personnes qui entrent ou qui sortent par l'une des portes de la muraille aurélienne, ainsi que les biens qu'ils transportent avec eux – documentent sur les quelques mois d'été de l'année 1422 (juillet-septembre) ces mouvements continuels entre Rome et la Campagne romaine, en particulier avec les enclos<sup>53</sup>. De manière tout à fait remarquable, les prix de vente de ces enclos maraîchers sont stables tout au long du XV<sup>e</sup> siècle, autour de 25 florins pour une parcelle (un *petium*). Si l'on songe que la possession de l'un de ces enclos est l'un des critères d'obtention de la citoyenneté romaine, on comprend que presque tous les Romains possèdent au moins l'une de ces *vignae*. Toutefois, ils ne sont que rarement propriétaires éminents puisque la plupart de ces enclos paient un cens recognitif à une institution ecclésiastique. Dans les deux cas, un grand nombre de ces enclos font l'objet de baux locatifs,

---

<sup>51</sup> Ce chiffre de 20 000 enclos apparaît dans la chronique de Paolo di Lello Petrone : « Della ielata e danno che fece : Martedì a dii 13 de aprile 1445 fo nelle parti de Roma una si grossa ielata che desertao onne povero homo, et li ricchi non ne fecero bene, che in tutta terra de Roma che **forsa ve so 20 000 vigne**, non credo che ne remanessero 200 che non fossero brusciate » (*La Mesticanza di Paolo di Lello Petrone (1434-1447)*, Francesco Isoldi (éd.), dans *R.I.S.*<sup>2</sup> XXIV/2, Città di Castello, 1910-1912, p. 52).

<sup>52</sup> Et ce d'autant plus que la possession d'une *vigna* est l'une des conditions de la citoyenneté romaine à la fin du Moyen Âge. Jean-Claude MAIRE VIGUEUR, *L'Autre Rome, op. cit.*, p. 46 : « Hormis les marginaux, les domestiques et les journaliers, il n'existe pour ainsi dire aucun Romain qui ne possède sa petite pièce de terre plantée de ceps. Je serais tenté de dire qu'avant même d'habiter une maison qui lui appartienne en propre, le Romain songe d'abord à acheter une vigne qui lui fournira son vin, mais garnira aussi sa table de fruits et de légumes en certaines périodes de l'année. La vigne est très souvent, avec la maison d'habitation, le seul bien immobilier à être mentionné dans les testaments ou contrats de mariage des artisans et des boutiquiers les plus modestes. Pour les immigrés qui affluent du Latium et de plus loin encore, acheter une vigne représente beaucoup plus qu'un simple investissement : c'est la marque de leur intégration dans la société romaine, le signe le plus visible de leur appartenance à la communauté des *cives* ».

<sup>53</sup> Maria Luisa LOMBARDO, *La Dogana minuta a Roma nel primo Quattrocento. Aspetti istituzionali sociali economici*, Rome, Centro di ricerca, 1983, p. 39 sq.

les travaux agricoles nécessaires étant délégués à des ouvriers agricoles : les baux emphytéotiques y côtoient des contrats de très courte durée (un an ou moins). La noblesse citadine qui possède des parcelles de grande taille en délègue bien sûr l'exploitation : par exemple Pietro Massimi loue une *vigna* de quatre *petiae* située au-delà de la porta del Popolo à un habitant du *rione* Ponte, *providus vir dominus* Valeriano de Lauro<sup>54</sup>.

Un exemple typique de ces baux agricoles nous est donné par un acte de septembre 1442 par lequel un étranger récemment installé à Rome, *providus vir Colutia Petici* originaire de Capoue et résidant dans le Trastevere, loue à l'un de ces ouvriers agricoles attirés par l'essor économique de Rome, un Slave dénommé Pietro di Benedetto résidant dans le *rione* Campo Marzio, une *vigna* de trois *petiae*, pour une brève durée (pas plus de deux ans)<sup>55</sup>. Le loyer est exprimé en nature, un quart du moût de raisin, auquel s'ajoute un cens d'un florin courant dû à la basilique Saint-Pierre. Ce contrat est emblématique de la situation d'une part non négligeable de la société romaine qui, déclassée ou récemment immigrée, ne dispose pas des ressources suffisantes pour acquérir un enclos. Il est fort probable que certains (et ils doivent être assez nombreux à mon sens) vivent de cette activité agricole et de la commercialisation des surplus dégagés sur des parcelles exploitées de manière très intensive. Parallèlement au dépeuplement de la Campagne romaine, s'effectue un repli significatif de la main d'œuvre agricole intra-muros : ils résident dans les *rioni* périphériques de la ville, voire dans la *vigna* elle-même. Cette logique de resserrement sur la ceinture maraîchère vise à répondre à l'augmentation et à la diversification de la demande en denrées alimentaires, puisque les tables des consommateurs urbains requièrent quantités de produits frais, fruits, légumes, tandis que la production de vin et d'eau de vie peut être écoulee dans les nombreuses tavernes romaines. L'adaptation des logiques d'exploitation agricole au cours du XV<sup>e</sup> siècle à Rome correspond donc parfaitement aux transformations majeures que connaît la société romaine : on y trouve condensés la formation d'une vaste clientèle très fortunée et l'évolution des modes de consommation à travers la culture du froment et le maraîchage ; l'accroissement démographique à travers une production quantitative de piètre qualité destinée aux pèlerins et voyageurs notamment, mais aussi à travers l'immigration d'une importante main d'œuvre agricole étrangère (Slaves, Corses<sup>56</sup>...) ; l'accentuation des inégalités sociales enfin à travers la

---

<sup>54</sup> ASR, CNC, 1110, f. 133r-134v, 15 mai 1478.

<sup>55</sup> ASR, CNC, 1641, f. 2rv, 21 septembre 1442.

<sup>56</sup> Anna ESPOSITO, « *Viri probi pro improbis reputari non debent* : il controverso problema della presenza dei corsi nella provincia del Patrimonio alla fine del Quattrocento », *Rivista storica del Lazio*, III/3 (1995), p. 67-98.

location des parcelles et des enclos aux populaires dans une logique d'autoconsommation qui n'exclut pas la commercialisation de quelques surplus sur le marché urbain.

***Aux marges de la Campagne romaine, l'oléiculture : une monoculture à destination du marché romain.***

À l'opposé, on pourrait s'attendre de la part d'une société romaine tout accaparée par les affaires urbaines, à un désinvestissement des marges extérieures de la Campagne romaine. Or il n'en est rien, et l'exemple de l'oléiculture montre bien comment quelques acteurs romains ont vu dans cette périphérie du *districtus Urbis*, un terrain propice au développement d'une monoculture spéculative dont la production est destinée au marché urbain.

La plupart des *oliveta* (olivettes) mentionnés par les sources romaines se situent sur les pentes des monts lucrétiliens, autour de Nerola (*Castrum Nerulae*) par exemple, au nord-est de Rome : en 1466, Giuliano Antonello Marini du *rione* Trastevere vend pour 20 florins à Giovanni de Cornis *unam clusam sive ortum cum certis pedibus olivarum et aliis arboribus fructiferibus et in infructiferibus, in tenimento castris Nerule*<sup>57</sup>.

Cette monoculture se développe également sur les coteaux de Tivoli, à une quarantaine de kilomètres à l'est de Rome : en 1476, Francesco Salamoni, noble du *rione* Campitelli, vend à un habitant de Tivoli un *olivatum positum in tenimento Tyburis*, pour 70 ducats d'or<sup>58</sup>. En 1483, Honofrius Valerii de Fornariis, de Tivoli, cède *quoddam olivatum cum .XXX. pedibus olivarum cum suis ramis et radicibus [...] in tenimento Tiburis in loco quod dicitur Cacciano ad Grotte de Meso*, pour 50 ducats d'or<sup>59</sup>. Le notaire spécifie très souvent le nombre d'oliviers plantés : dans le cas précédent trente arbres. En 1456, un acte de vente met au jour une petite parcelle (sur les pentes des monts Ripoli, au sud de Tivoli) qu'occupe pour une part une vigne (un millier de pieds de vigne), pour l'autre une oliveraie, qui compte 38 ou 48 oliviers<sup>60</sup>. Il s'agit ici de

---

<sup>57</sup> ASR, CNC, 113, f. 8r-9r, 14 décembre 1466.

<sup>58</sup> ASR, CNC, 1134, f. 388r-389r, 26 avril 1476.

<sup>59</sup> ASR, CNC, 1110, f. 317r-372v, 16 mars 1483.

<sup>60</sup> ASR, CNC, 1239, f. 11v-14r, 22 janvier 1456 : « *providus et discretus vir magister Nicolaus de Senis, nunc habitator in civitate Tibure, vendidit [...] quamdam possessionem in partem vineatam et in partem cum olivis sive olivatum situm in tenimento Tiburis, in contrata que vulgariter dicitur Monte Ripoli, mesure unius rubii terre, cum .XLVIII. sive .XXXVIII. pedibus olivarum fructiferarum et cum parte vinee pastinate noviter que est de centum ordinibus vel circha* », pour 100 ducats d'or (Sandro CAROCCI, *Tivoli nel basso medioevo*, op. cit., « Misure » : 100 *ordines vineae* = 1000 pieds de vigne). Le vendeur loue le même jour la même parcelle (le contrat de vente est très probablement d'un acte de prêt déguisé), sur laquelle il s'engage à *pastinare, plantare vineam, à cultivare, bene colere, manutenere, laborare* la vigne et les oliviers, pour un loyer de soixante mesures d'huile par an (ASR, CNC, 1239, f. 14v-15r, 22 janvier 1456).

petites superficies, souvent inférieures à 2 hectares (dans ce dernier exemple, la parcelle couvre 1 *rubium*, soit un peu moins de 2 hectares), très spécialisées et dont les productions sont à forte valeur ajoutée et à destination du marché romain.

La forte rentabilité de ces terroirs explique leurs prix de vente élevés (entre 50 et 100 ducats pour les exemples cités plus haut). De même, les loyers de ces parcelles sont bien plus élevés que ceux des parcelles de vigne : l'oléiculture est bien plus rentable que la viticulture, et ce, plus encore semble-t-il qu'en Toscane : à Tivoli, aux XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles, le prix d'une mesure d'huile d'olive équivaut environ à dix fois le prix d'une mesure de vin, alors qu'en Toscane à la même époque, ce rapport oscille entre 2,5 et 6 pour 1<sup>61</sup>. En outre, la plantation d'oliviers est une opération peu onéreuse et relativement aisée sur ces terrains calcaires et bien drainés, et la culture de l'olivier requiert une main d'œuvre saisonnière peu importante (c'est du reste la raison pour laquelle nous avons conservé peu de contrats *ad olivandum*<sup>62</sup>).

Quelques Romains investissent des capitaux dans cette monoculture intensive, à forte rentabilité, dont les productions sont, on l'a dit, destinées au marché romain : ainsi, en 1474, trois membres de la noble famille romaine *de Serpentiis* vendent à Pietro Massimo de' Massimi *unum olivetum [...] positum in destrictus Urbis in tenimento Tyburis in loco qui dicitur la contrada de sancto Angelo in Pragola*, pour 125 ducats d'or et onze amphores d'huile d'olive<sup>63</sup>. Les échanges entre Rome et Tivoli sont particulièrement dynamiques au XV<sup>e</sup> siècle, comme le révèlent par exemple les registres de la *dogana minuta* (1422), qui enregistrent à l'entrée de la porte romaine de S. Lorenzo, 17 personnes venues de Tivoli<sup>64</sup>. Sandro Carocci a fort bien montré comment, aux XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles, sous l'influence du marché romain, les campagnes de Tivoli se sont orientées vers l'oléiculture. Le paysage agraire se modifie alors dans le *contado*

---

<sup>61</sup> Federigo MELIS, « Note sulle vicende storiche dell'olio d'oliva (secoli XIV-XVI) », dans AA. VV., *Dell'ulivo e della sua coltura*, Florence, 1972, p. 11-21, p. 14 ; Charles-Marie de LA RONCIERE, *Prix et salaires à Florence au XIV<sup>e</sup> siècle (1280-1380)*, Rome, ÉFR, 1982 (Collection de l'ÉFR, 59), p. 138, p. 219.

<sup>62</sup> Sandro Carocci cite en exemples dans l'Archivio notarile di Tivoli : reg. 8, f. 39v-40v (année 1476), f. 92r (année 1479) ; reg. 9, f. 17v-18r (année 1483) et f. 83 (année 1490).

<sup>63</sup> ASR, CNC, 1479, f. 98v-99r, 27 mai 1474 : « *nobiles viri Suptius et dominus Jacobus [...] et Angelus de Serpentiis eorum nepos vendiderunt nobili viro Petro Maximi de Maximis romano civi regionis Parionis Id est unum olivetum ipsorum venditorum [...] positum in destrictus urbis in tenimento Tyburis, in loco qui dicitur la contrada de sancto angelo in pragola, cui ab uno latere tenent [spechi de sublaco, ab alio tenent (rajouté en marge)] res ecclesie dicti sancti angeli in pragola, ab alio sunt res cole mazocchi de tybure, ab alio tenent res petri magistri Jo. de Tybure, ab alio est via publica vel siqui pro pretio et nomine pretii centum viginti quinque ducatorum auri ad rationem .LXXII. bol. pro quolibet ducato et undecim amforas oley* ». L'acte est signé à Rome, dans le rione Parione, en présence de témoins romains et tiburtins.

<sup>64</sup> Maria Luisa LOMBARDO, *La Dogana minuta*, op. cit., p. 41. Tivoli n'est qu'à 25 kilomètres de Rome et une partie de son territoire fait géographiquement partie de la Campagne romaine.



tiburтин puisque sur les meilleurs versants, l'olivier remplace peu à peu les vignobles, lesquels se reconstituent en plaine<sup>65</sup>.

Cet exemple traduit bien l'extension progressive de la domination de Rome sur un hinterland qui outrepassé désormais la limite « classique » des grands domaines.

### 1.3 Les systèmes de production agricole dans la Campagne romaine.

Dans l'ensemble, les grands domaines font l'objet d'une exploitation extensive, suivant le modèle de la rotation triennale « à la romaine ». Ce système évolue-t-il vers une mise en valeur encore plus extensive qui confirmerait le désintérêt des propriétaires romains pour la production céréalière ? La généralisation de ce modèle extensif n'admet-il aucune exception qui montrerait le maintien d'un investissement spéculatif dans la production de froment ?

#### *La généralisation de la rotation triennale « à la romaine ».*

La Campagne romaine du XV<sup>e</sup> siècle hérite des systèmes de production agricole mis en place deux siècles plus tôt, qui reposent sur une rotation triennale des cultures « à la romaine »<sup>66</sup>. Ce cycle de cultures spécifique, dit *ad laborerium*, se généralise dans les années 1420-1430<sup>67</sup> et fait se succéder une année de froment (*maiesatura, ad maiesam*), une année d'épeautre ou d'orge, parfois mélangé à du blé (*coltura, ad cultam, colti*) et une année de jachère travaillée, dédiée à des labours réitérés visant à aérer la terre et à régénérer la fertilité des sols (*maiese*). À partir des années 1420, l'exploitation des *casali* s'effectue majoritairement dans le cadre de baux de trois ans, durée en adéquation avec les rythmes de ce cycle de cultures. La généralisation de la rotation triennale vient confirmer la prédominance des cultures de froment et d'épeautre dans la Campagne romaine, tout en n'excluant pas, bien sûr, la culture de légumineuses semées à la fin de l'automne ou au début de l'hiver<sup>68</sup>.

Plus précisément, cette rotation triennale s'exerce de manière classique sur les parcelles les plus fertiles et de superficie moyenne, pour lesquelles les contrats sont « *ad maiesem et cultum* ». En revanche, dans les grands domaines de la Campagne romaine, la rotation triennale

---

<sup>65</sup> Sandro CAROCCI, *Tivoli nel basso medioevo*, op. cit., p. 466-470.

<sup>66</sup> La rotation triennale se diffuse sans doute à partir du XIII<sup>e</sup> siècle et est largement attestée dans la Campagne romaine pour la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle.

<sup>67</sup> Alfio CORTONESI, « Il casale romano », art. cit., p. 125.

<sup>68</sup> Jean-Claude MAIRE VIGUEUR, « Un système de culture intensive au XIII<sup>e</sup> siècle : l'exploitation des terres céréalières de Selva Pagana », *A.S.R.S.P.*, 115 (1992), p. 57-77, p. 67.

implique un assolement des terres cultivables de chaque *casale* légèrement différent : presque tous les contrats engagent le preneur à emblaver (*maiesare*) chaque année un tiers du *casale* (*tertiam partem totius tenimenti*) et à travailler en outre un tiers des terres ensemencées l'année précédente (*cultum, culta* ou *cultaticum*). De sorte qu'au sein d'une exploitation agricole, un tiers des terres est laissé en jachère travaillée (*maiesa, mageses, novalia*) ; un tiers (la jachère de l'année précédente) est emblavé ; quant au dernier tiers, une partie (le *cultum* ou *cultaticum*, qui représente le plus souvent le tiers ou la moitié de la surface emblavée l'année précédente) est semée en épeautre ou en orge (les actes précisent souvent : « *bladum cuiuscumque generis* »), tandis que le reste est laissé en jachère morte, en friche (*soda, terra sodata*)<sup>69</sup>. Si la jachère travaillée fait l'objet d'un travail intensif de la terre, comprenant de multiples labours, la jachère morte, ou friche, consiste à laisser les terres s'enherber pour former des prairies temporaires ; la présence des troupeaux sur ces pâtis est l'occasion d'apporter et d'enterrer la fumure des animaux afin de fertiliser la terre pour les prochaines semailles<sup>70</sup>. Au bout du compte, seuls les 4/9<sup>e</sup> des terres du *casale* sont mises en culture (3/9<sup>e</sup> pour le froment et 1/9<sup>e</sup> pour l'orge ou l'épeautre), c'est-à-dire moins de la moitié des superficies agricoles. La rotation triennale « à la romaine » est donc un système qui comprend de très longues jachères, rendues possibles par la faible étendue des emblavures. Il faut donc imaginer un paysage agraire où prédominent emblavures et vastes pâturages.

Tout au long du XV<sup>e</sup> siècle, de nombreux contrats de location de *casali* font état de la généralisation de cette rotation triennale, qui est entrée dans l'usage (*consuetudo*) : les terres peuvent être données « *ad laborandum, cultivandum, seminandum prout moris est et de consuete et ad maiesandum* »<sup>71</sup> ou « *ad arrumpendum et ad rumpi faciendum et cultivandum ac secandum et seminandum ac maiesandum bene et diligenter secundum consuetudinem mercatorum urbis* »<sup>72</sup> – sans qu'il soit besoin d'en préciser les modalités exactes. Les contrats

<sup>69</sup> Alfio CORTONESI, « Cereali e vino nella Roma tardomedievale », dans *Popolazione e società a Roma dal medioevo all'età contemporanea*, Eugenio Sonnino (éd.), Rome, 1998, p. 327-333 ; *id.*, « L'économie del casale romano », dans *Alle origini della nuova Roma. Martino V (1417-1431). Atti del convegno (Roma 2-5 marzo 1992)*, Maria Chiabò, Giusi D'Alessandro, Paola Piacentini, Concetta Ranieri (éd.), Rome, Istituto storico italiano per il Medio Evo, 1992 (Nuovi Studi Storici, 20), p. 109-110.

<sup>70</sup> Alfio CORTONESI, « Colture, pratiche, agrarie e allevamento », art. cit. ; Samuel LETURCQ, *La vie rurale en France au Moyen Âge, X<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle*, Paris, Armand Colin, 2004, p. 49 ; Pierre MORLON, François SIGAUT, *La troublante histoire de la jachère. Pratiques des cultivateurs, concepts de lettrés et enjeux sociaux*, Versailles-Dijon, coédition Quae et Educagri, 2008, p. 27-29.

<sup>71</sup> ASR, CNC, 1165, f. 13r, 21 décembre 1467 : location de « *omnes illas terras in casali de Pontesalaro de Marronibus ad laborandum et cultivandum et seminandum prout moris est et de consuete et ad maiesandum etc.* ». Il s'agit ici, comme souvent, d'un bail de trois ans, durée qui corrobore bien la pratique toujours classique de la rotation triennale dans la Campagne romaine.

<sup>72</sup> ASR, CNC, 1116, f. 78v-79v, 1<sup>er</sup> octobre 1486 : location des *casali* Lo Quadraro et Buonrecovery par les frères Della Valle à Niccolò Maddaleni Capodiferro.

de location des herbages (*herbae*) des *casali* viennent confirmer la généralisation de la rotation triennale : Lodovico Margani et Pietro Paloccho louent à l'hôpital du Saint-Sauveur, pour y faire paître leur bétail durant l'hiver 1491, des terres situées sur les domaines contigus de plusieurs *casali* dont Torre Marrancia, les anciens *culta* de l'été précédent : « *totum illud quod restabit sive supererit de cultis indictis tenimentis existentibus illis seminatis* »<sup>73</sup>. Les clauses particulières des actes notariés veillent à délimiter explicitement les domaines de compétence de chacun : ainsi, en 1469, le monastère de Sainte-Agnès-hors-les-Murs loue à plusieurs individus des herbages (*herbas et pascua*), à l'exclusion des terres en jachère (*non aratis*) et emblavées (*neque seminatis*). Il s'agit là d'un des nombreux contrats *ad laborerium* que révèle la documentation conservée, qui portent uniquement sur les labours de la jachère (*abrumpere seu arare seu arari et abrupti facere*), et qui témoignent du soin particulier qui est apporté à la première phase de la rotation triennale<sup>74</sup>.

#### ***Au cœur de la rotation triennale : les contrats ad laborerium.***

Dans le cadre de cette rotation triennale, les séries de labours effectués pendant l'année de jachère sont une étape fondamentale, cruciale, qui demande une attention particulière. Le *laborerium* permet en effet d'aérer la terre, et d'enfouir la fumure, facilitant ainsi la régénération de la fertilité des sols (la culture des légumineuses n'y suffisant pas)<sup>75</sup>. Dans cette plaine constituée en grande partie de matériaux d'origine volcanique, les labours doivent être très fréquents car ils servent à drainer des terrains imperméables et à « briser le *capellaccio*, une croûte superficielle due à une altération chimique du tuf »<sup>76</sup>. Une bonne préparation de la terre

---

<sup>73</sup> ASR, *S. Salvatore*, 28, f. 331v, 29 octobre 1491. D'une superficie de 100 *rubbi*, le *casale* Torre Marrancia est situé au-delà de la Porta di S. Bastiano et appartient toujours à l'hôpital du Saint-Sauveur à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle d'après les listes de Renzi-Bardi (n°206).

<sup>74</sup> ASR, CNC, 470, f. 16rv, 4 janvier 1469 : « *idest herbas et pascua tendimenti seu territorii ac districtu dicti monasterii et non aratis neque seminatis, videlicet pro uno anno incepto in die festo sancti angeli de mensis septembris [...] ad usum et praticam usibus bonorum mercatorum urbis* ».

<sup>75</sup> Jean-Claude MAIRE VIGUEUR, « Un système de culture intensive », art. cit., p. 68 : « Tout se joue au cours de la première année de contrat, durant laquelle la terre fait l'objet de labours profonds et répétés ».

<sup>76</sup> **Sur la géologie et les conditions naturelles de la Campagne romaine** : « Le golfe marin qui, à l'âge tertiaire, occupait son emplacement a d'abord traversé une phase lagunaire à la suite d'un soulèvement épirogénique puis a été comblé par les éruptions des volcans Sabatini à l'ouest du Tibre et Albains à l'est. Le volcanisme dans cette région s'est principalement manifesté sous forme de violentes éruptions qui ont projeté dans la plaine des scories et des cendres. Celles-ci sont à l'origine du tuf jaunâtre et peu résistant qui recouvre aujourd'hui la plus grande partie des sols de la Campagne romaine. Sans être exceptionnelle, la qualité de ces sols est indiscutable et explique la réputation de fertilité dont la Campagne romaine a bénéficié à certaines époques de son histoire », Jean-Claude MAIRE VIGUEUR, *L'Autre Rome*, op. cit., p. 75-76.

augmente la capacité de ces terres à supporter une rotation triennale exigeante puisqu'y prédomine le froment.

Le labour des terres laissées au repos (*maieses, mageses*) est organisé dans le cadre de contrats *ad arrumpendum* ou *ad laborerium*<sup>77</sup>: ceux-ci prévoient un premier labour (*arruptitium*) au début de l'hiver, entre Noël et février. Une série de sept labours vient ensuite compléter cette première étape, avant que la terre ne soit ensemencée. Les statuts des *bovattieri* de 1407 soulignent l'importance de ces labours que le locataire du *casale* doit répéter, en théorie, au moins huit fois<sup>78</sup>, à l'aide d'une araire légère<sup>79</sup>.

Ces travaux agricoles sont fréquemment évoqués de manière plus ou moins allusive dans les contrats de location des *casali*: ainsi, le preneur du *casale de sancto Andrea delle Fracte*, loué en 1425 pour trois ans, doit-il « *dicti casalis bene et diligenter laborare cum suis bobis in totum facere et fieri facere bonas et perfectas maieses et omnia alia facere et fieri facere ad usum et consuetudinem boni laboratoris* »<sup>80</sup>. De même, Salvato Paparoni loue le quart du *casale* La Selce auprès de la famille Muti en janvier 1474, soit une trentaine d'hectares, à charge pour lui de *laborare et facere laborerium [...] prout decet* à compter du 1<sup>er</sup> février 1475. Ici, le contrat insiste sur la nécessité de laisser la terre au repos pendant toute l'année 1474: « *in quibus pro isto anno non teneatur nec possit facere maieses aut laborerium* »<sup>81</sup>. On

---

<sup>77</sup> Le *laborerium* désigne la superficie que peut labourer une *presa boum*, c'est-à-dire un attelage de bœufs (en principe deux bœufs, mais les sources indiquent souvent des attelages de quatre à six boeufs), en une saison. On estime qu'un *laborerium* équivaut donc à une superficie de 8 *rubbi*, soit un peu moins de 15 hectares (Jean-Claude MAIRE VIGUEUR, « Les *casali* des églises romaines », art. cit., p. 115, note 4: il y renvoie au notaire Scambi (IX, f. 2rv, XII, f. 29r-30r, XVII, f. 61r)).

<sup>78</sup> BAV, *Ottob. Lat.* 1821, rubrique 52 (*De laboreris fiendis in tenimentis locatis*): « *Item quod quicumque in tenimento alterius aliquod laborerium facere promiserit ad quartam vel quamvis aliam partem fructuum dicti laborerii domino tenimenti huiusmodi respondendum, teneatur et debeat dictum laborerium facere, et cultivare saltem de octo araturis, temporibus debitis, et oportunitis adminus, nisi suspitio in partibus ubi dictum laborerium stare contigerit, brige generalis obstaret, et id quod in dicto laborerio sementaverit, teneatur bene et diligenter colere, et procurare, ita quod sui defectu damnum non valeat domino tenimenti huiusmodi provenire* ». Robert Montel indique une série de six labours, de décembre à mai, avant l'année de froment, et une série de trois labours avant l'année de *colti* (orge, épeautre) (Robert MONTEL, « L'exploitation rurale de la Campagne romaine », art. cit., p. 336).

<sup>79</sup> Et non pas d'une charrue capable de retourner les mottes de terre, comme le précise Alfio Cortonesi, (Alfio CORTONESI, « Colture, pratiche, agrarie e allevamento », art. cit.). Pour Jean-Claude Maire Vigueur, si l'on ignore la forme et les dimensions du soc en fer des charrues romaines, ces dernières devaient tout de même être « assez robustes pour creuser des sillons d'une certaine profondeur, si l'on en juge par la puissance de l'attelage qui la tirait » (Jean-Claude MAIRE VIGUEUR, *L'Autre Rome, op. cit.*, p. 106).

<sup>80</sup> ASR, CNC, 479, f. 25v-26v, 12 août 1425. On pourrait citer bien d'autres exemples, tels que: ASC, A.U., Sez. I, 256, f. 118r, 11 octobre 1473: location d'une partie du *casale* Torre de Cenci « *ad maieses et cultos ad usum mercatorum* » [*casale* d'une superficie de 150 *rubbi* situé au-delà de la porte S. Paolo selon la liste Renzi-Bardi].

<sup>81</sup> ASR, CNC, 1165, f. 80v-81r, 9 janvier 1474. Location du quart du *casale* La Selce, par Francesco et Giacomo Muti à Salvato Paparoni, pour 20 ducats: « *ad laborandum faciendum in illis tenimentis eidem Salvato locatis [...] in .XVI. rubias in quibus pro isto anno non teneatur nec possit facere maieses aut laborerium. Secundum anno venturo dictas terras dictorum .XVI. rubiorum terre teneatur et debeat laborare et facere laborerium cum pasuis conductibus prout decet pro predicto laborerio dictorum .XVI. rubiorum* ».

retrouve parfois la même interdiction en cas de location des pâturages d'un *casale* : « *quod non liceat quoquo modo dictam partem suam prefati tenimenti avrumpere neque avrumpi facere* »<sup>82</sup>. Cette clause, que l'on retrouve çà et là dans les locations, tend à montrer que la rotation triennale n'est pas toujours complètement respectée et que d'aucuns succombent à la tentation de mettre en culture les terres pendant l'année de jachère. Afin de préserver leurs domaines de l'épuisement des sols, certains propriétaires jugent bon de spécifier qu'ils louent telle partie de leur *casale* uniquement pour y faire du paître le bétail (« *ad herbas et non alia faciendum* »<sup>83</sup>).

### *Les variantes de la rotation triennale*

Ce cycle triennal peut connaître diverses variantes<sup>84</sup> afin de s'adapter au mieux aux conditions pédologiques et climatiques du terroir mis en culture. Les clauses des statuts des *bovattieri* de 1407 font état de cette souplesse dans l'interprétation de la rotation triennale : ainsi, la rubrique 53 précise tout d'abord la règle générale (« Quiconque effectue les labours dans le *casale* d'autrui, doit labourer et ensemercer au moins un tiers des terres emblavées l'année précédente, et ce immédiatement après la moisson ») avant de laisser le champ libre à des modes d'exploitation plus intensifs du *casale* (on pourra également mettre en culture les deux autres tiers, à condition d'en aviser le propriétaire du *casale*)<sup>85</sup>.

Aux XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles, certains *casali* avaient connu une mise en valeur intensive. Jean-Claude Maire Vigueur a bien mis en évidence un système original qui permet une céréaliculture intensive sur le territoire de Selva Pagana : il s'agit d'un cycle septennal qui fait se succéder une année de jachère, deux années de millet et de gros mil, deux années de froment, une année d'épeautre, une année de froment<sup>86</sup>. Je n'ai pour l'heure rien retrouvé de tel au cours

---

<sup>82</sup> ASR, CNC, 1479, f. 69rv, 9 novembre 1472, location des *herbas* d'une partie du *casale* Morena pour le mois de février 1473. Voir aussi ASR, CNC, 1110, f. 288v-289v, juillet 1481 (Anna MODIGLIANI, *I Porcari. Storie di una famiglia romana tra Medioevo e Rinascimento*, Rome, Roma nel Rinascimento, 1994, p. 388-389).

<sup>83</sup> ASR, CNC, 1687, f. 643v-644r, 28 juin 1487.

<sup>84</sup> Jean-Claude Maire Vigueur observe notamment des cycles voués entièrement à la culture du froment (deux années de froment / une année de jachère ou encore une année de froment / une année mixte froment-épeautre / une année de jachère) : Jean-Claude MAIRE VIGUEUR, « Un système de culture intensive », art. cit.

<sup>85</sup> BAV, *Ottob. Lat.* 1821, rubrique 53 (*De cultis fiendis per laboratores*) : « *Item quod omnes et singuli qui in tenimento alicuius aliquod laborerium fecerint, teneantur, et debeant saltem tertiam partem omnium cultorum maiesum dicti laborerii in anno sequenti immediate post collectiones dictarum maiesum facere, et sementare. Et ad renunciationem dicte tertie partis dictorum cultorum minime admittantur. Possit etiam ille qui dictas maieses fecerit, residuum dictorum cultorum facere si voluerit, Sed si ipsum residuum facere noluerit tunc teneatur dominum tenimenti in quo dicta culta consistunt declarare, vel aliter reddere advisatum se residuum dictorum cultorum facere nolle ante festum beate Marie de mense Augusti, quod si ante dictum festum non fecerit, teneatur domino tenimenti predicti ad refectionem totius interesse quod propterea idem dominus incurrisset* ».

<sup>86</sup> Jean-Claude MAIRE VIGUEUR, « Un système de culture intensive », art. cit. ; Emilio SERENI, *Storia del paesaggio agrario italiano*, Bari, Laterza, 1962.

de mes dépouillements et il faut en déduire que la céréaliculture dans la Campagne romaine est une céréaliculture extensive, qui obéit majoritairement au XV<sup>e</sup> siècle au schéma général que j'ai décrit plus haut. Ce silence documentaire ne signifie pas que de tels cycles triseptennaux n'aient pas été pratiqués au XV<sup>e</sup> siècle, dans quelques espaces bien spécifiques de la Campagne romaine, mais l'absence de preuve documentaire ne plaide pas en faveur de cette hypothèse.

Au contraire, les quelques variantes que j'ai pu observer dans la documentation renvoient plutôt à une exploitation encore plus extensive des sols : ainsi, en 1486, une partie du *casale* Torre Maggiore est louée pour une durée de six ans. Dans ce *casale* situé le long de la via Ardeatina, à environ 27 kilomètres au sud de Rome<sup>87</sup>, le preneur doit consacrer les trois premières années à labourer et à cultiver la terre, tandis que les trois années suivantes seront des années de jachère morte pendant lesquelles il pourra faire paître le bétail dans les champs, sans toutefois travailler ou ensemer ces terres. Le contrat concède néanmoins, au cours de cette très longue période de friche, que pendant la quatrième année de contrat, on pourra éventuellement semer une autre céréale (orge ou épeautre) sur ces *culta*<sup>88</sup>. On peut émettre l'hypothèse que le choix d'une mise en valeur extensive résulte ici de l'éloignement du *casale* par rapport au marché urbain. Reste qu'en définitive, si les rythmes agricoles diffèrent par endroits de la rotation triennale habituelle, cet exemple révèle là encore que la production de froment concerne globalement la moitié des espaces agricoles mis en culture. En outre, de telles rotations pluriannuelles, sur quatre, cinq, six ans, qui font alterner herbages et culture du froment, se justifient dans le contexte de la progression des pâturages au détriment des labours dans la Campagne romaine du XV<sup>e</sup> siècle.

### ***Rotation entre plusieurs casali : unique exemple de céréaliculture intensive.***

Si le *casale* romain a pu être défini pour le XIV<sup>e</sup> siècle comme une unité d'exploitation agricole, au sein de laquelle l'assolement était organisé de manière à assurer une rotation des

---

<sup>87</sup> Le *casale* Torre Maggiore figure dans la liste Renzi-Bardi aux numéros 234 (80 *rubbi*) et 235 (190 *rubbi*), et semble avoir fusionné avec le *casale* Tignosa. Situé au-delà de la porta di S. Sebastiano, il a pour confrants les *casali* Solfarata, Solfaratella, Tignosa, Margani, Cerqueto, Torre Scrofana et Ardea.

<sup>88</sup> ASR, CNC, 1116, f. 46v-47v, 12 mars 1486. Location, pour six ans, d'une partie du *casale* Torre Maggiore, pour un loyer de 100 ducats et 10 fromages par an : « *ad cultivandum, arrumpendum et maiesandum ac laborandum et per ipsum Jacobum cultivari, arrumpi et maiesari ac laborari faciendum totum illud quod in dicto tenimento parte predicta cultivari et arrupi possit videlicet in tribus primis annis dictorum sex annorum et in aliis tribus annis tunc proximis sequentibus dictus Jacobus dictam tenutam et partem predictam ut supra locatam possit pascuare et pasuari facere ad suum velle et illam non laborare nec arrumpere reservato tamen quod si in quarto anno dictorum sex annorum in dicta tenuta essent culti quod tunc et eo casu dictus Jacobus possit illis uti et feri facere et fructus ex eis percipere* ».

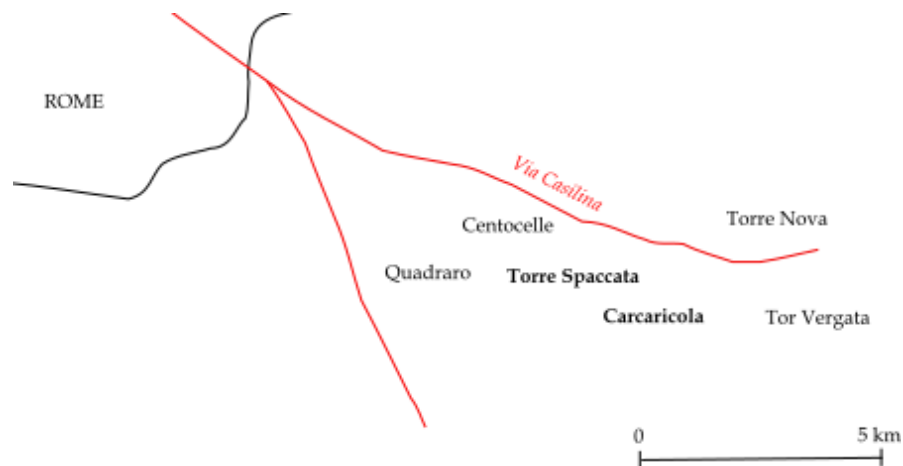
cultures entre les différentes parcelles et la complémentarité entre agriculture et élevage, quelques exemples montrent la diffusion d'un nouveau mode d'exploitation à partir de la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle. L'exemple qui va suivre témoigne du maintien d'un investissement spéculatif dans la production céréalière de la part de quelques grands propriétaires romains qui, dans la seconde moitié du siècle, opèrent de vastes remembrements : l'acquisition de *casali*, ou de portions de *casali*, adjacentes permet la constitution d'une nouvelle entité, d'une unité d'exploitation inédite dans laquelle s'organise une mise en valeur très intensive des sols.

En août 1490, Antonio Porcari loue, pour trois ans, les *tenimenta* de deux *casali*, Palazzetto di Santa Eufemia (Torre Spaccata) et Carcaricola, deux *casali* voisins, tous deux situés au sud-est de Rome. Cette forme de réunion, ou de « remembrement », permet de mettre en place une rotation à l'échelle d'un nouvel espace agraire élargi, sorte de « supra-casale ». La première année, Antonio Porcari devra labourer et emblaver l'intégralité du finage du *casale* Carcaricola, tandis que dans le même temps le *casale* Palazzetto di Santa Eufemia reste en jachère (herbages). La seconde année, alors que le *casale* Carcaricola sera entièrement semé en orge, il devra labourer et emblaver le terroir du *casale* Palazzetto di Santa Eufemia. Enfin la troisième année, il plantera de l'orge dans celui-ci, tandis que Carcaricola restera en herbage<sup>89</sup>.

---

<sup>89</sup> ASR, CNC, 1687, f. 753v-754v, 6 août 1490 : location des *casali* Carcaricola et Palazzetto di S. Eufemia (Torre Spaccata) : « *Antonius promisit in primo anno arrumpere debitis temporibus totum tenimentum casalis carcaricole et ipsum seminare ad granum [...]. Et similiter in anno secundo teneatur seminare dictum casale ad ordeum [...]. Item et similiter in alio successivo anno videlicet secundo teneatur arrumpere totum tenimentum casalis palozzetti et seminare ad granum [...]. Et in alio anno seminare ordeum [...]* ».

	<b>Carcaricola</b>	<b>Palazzetto</b>	<b>Ensemble des deux <i>casali</i> :</b>
	<b>di Santa Eufemia</b>		
<i>Année 1</i>	Froment	Pâturages	½ froment, ½ pâturages
<i>Année 2</i>	Orge	Froment	½ froment, ½ orge
<i>Année 3</i>	Pâturages	Orge	½ orge, ½ pâturages



**Carte 2 : Schéma de localisation des *casali* Torre Spaccata et Carcaricola.**

Dans ce système original, le temps de jachère est réduit par rapport à une rotation triennale « à la romaine » classique puisqu'elle n'occupe plus qu'un tiers du cycle agricole (et non les 5/9<sup>e</sup>). La céréaliculture prend ici le pas sur l'élevage, étant donné que le système permet de récolter du froment deux années sur trois ; la seconde année, Antonio Porcari pourra vendre sur le marché urbain aussi bien de l'orge que du froment, la totalité des terres de ces deux *casali* produisant des céréales. Le système mis en œuvre ici vise donc à une exploitation maximale et intensive de ce terroir, dont les rendements sont ainsi optimisés. Cet exemple montre que certaines familles de la noblesse citadine romaine, ici les Porcari, maintiennent un rapport étroit à la terre et, en dignes héritiers des *bovattieri* du second XIV<sup>e</sup> siècle, font preuve d'une grande inventivité dans la gestion du grand domaine<sup>90</sup>.

On observe donc une forme de réorganisation des cycles agraires non plus seulement à l'échelle du *casale*, ou de la portion de *casale*, mais à une échelle plus petite englobant plusieurs grands domaines. Il est évident qu'un tel processus vise à rationaliser une production céréalière destinée au marché urbain et à faciliter la mise en pratique d'une économie agro-pastorale,

<sup>90</sup> Voir le chapitre 4 de la thèse.



fondée sur la complémentarité entre céréaliculture et élevage. La rotation sur plusieurs grands domaines de la Campagne romaine est également permise par un phénomène de « remembrement » des exploitations, les propriétaires de *casali* cherchant à regrouper leurs possessions, à acquérir (ou à échanger) de nouveaux domaines à proximité de terroirs dont ils sont propriétaires de longue date.

On ne saurait trop souligner ici la grande capacité d'adaptation des acteurs aux conditions environnementales et aux exigences du marché urbain, deux facteurs qui expliquent la grande diversité des modes d'exploitation de la Campagne romaine : tout en conservant le socle commun de la rotation triennale « à la romaine » et d'une complémentarité fondamentale de la céréaliculture et de l'élevage, il semble que certains *casali* se spécialisent au cours du XV<sup>e</sup> siècle, les uns dans une céréaliculture intensive, les autres dans le grand élevage ovin.

### ***La composition des redevances, reflet des mutations des systèmes productifs***

La composition des redevances exigées par les propriétaires des *casali* reflète les mutations des systèmes de production agricole, entre la baisse des rendements et la part grandissante de l'élevage. Les loyers se caractérisent tout d'abord par un phénomène de monétarisation, qui n'a en soi rien d'original pour une période qui connaît, dans l'ensemble, une forte monétarisation de l'économie. Il n'y a guère que les *vignae* dont les loyers sont toujours exprimés en part de récolte, signe qu'elles relèvent des logiques de l'autoconsommation. Les grands domaines s'inscrivent dans une autre sphère économique, celle de la commercialisation. La monétarisation des redevances trouve son sens dans ce contexte, mais se comprend aussi comme une tentative d'enrayer la chute de la rente foncière : le loyer en numéraire assure la garantie d'un revenu constant pour le propriétaire, alors que les rendements des terres céréalières tendent à décroître. Il fonctionne aussi comme un encouragement à augmenter la productivité pour les locataires qui doivent s'efforcer de dégager les surplus nécessaires au paiement du terme.

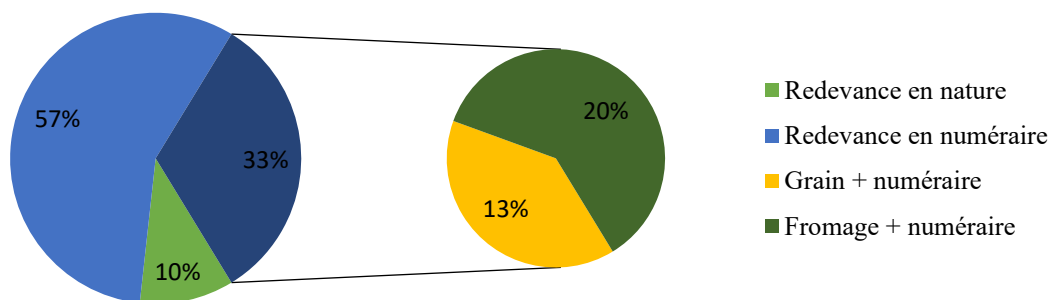
Dans le détail, sur les 86 baux étudiés qui précisent la teneur de la redevance due par le preneur, plus de la moitié (57%) optent pour un loyer fixe en numéraire, un tiers (33%) pour une redevance mixte (composée d'une part de la récolte et d'une somme d'argent), 10% seulement pour une rétribution en nature (graphique 7). Il semble donc que, par rapport à ce que l'on sait du système des redevances pour la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle et le premier

quart du XV<sup>e</sup> siècle<sup>91</sup>, on observe une tendance à la multiplication des loyers en numéraire, et donc à une certaine monétarisation de l'économie du *casale*. Au-delà de son apparente diversité et des nombreuses combinaisons que présente de prime abord le système des redevances, on peut affirmer qu'à partir de la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle, il y a une tendance à la simplification des baux, que les propriétaires soient laïcs ou ecclésiastiques. Ce phénomène de normalisation et de « monétarisation » de la location du *casale* est sans doute à mettre en rapport avec l'essor de l'économie urbaine.

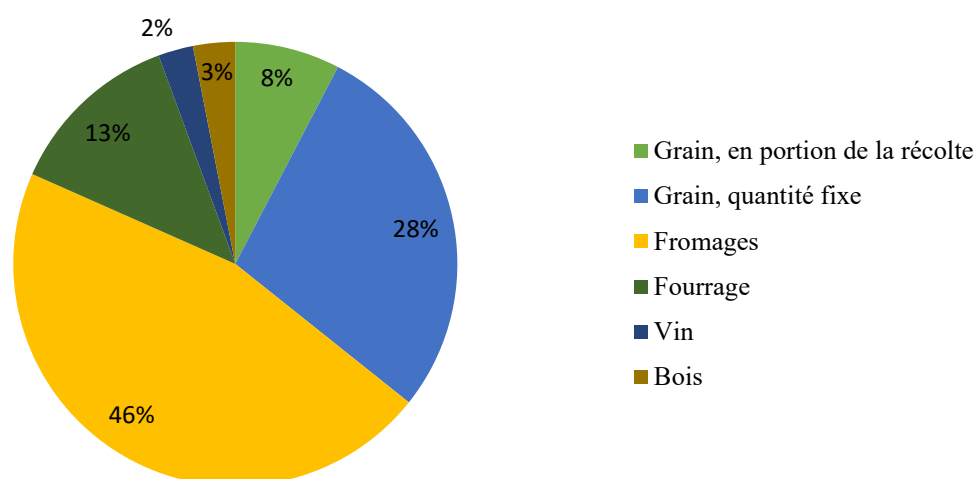
---

<sup>91</sup> Jean-Claude MAIRE VIGUEUR, « Les *casali* des églises romaines », art. cit., p. 121 : mais il est vrai que dans cette étude, Jean-Claude Maire Vigueur ne s'intéresse qu'aux *casali* loués par des institutions ecclésiastiques, qui ont un rapport très différent à leur patrimoine foncier que les propriétaires laïcs.

**Graphique 7 : Part des redevances en nature, en numéraire et des redevances mixtes dans les contrats de location de *casali* (Rome, XV<sup>e</sup> siècle).**



**Graphique 8 : Détails de la part de fruits dans les redevances en nature et dans les redevances mixtes (Rome, XV<sup>e</sup> siècle).**



Quant aux redevances en numéraire, les sommes dues sont extrêmement variables, reflétant l'extrême diversité des *casali* : exprimées en florins courants, les loyers s'échelonnent entre 28 et 195 florins ; exprimées en ducats, entre 18 et 1230 ducats, avec une médiane se situant aux alentours de 90 florins environ<sup>92</sup>. Ces chiffres disent assez l'hétérogénéité et les écarts de rente foncière d'un *casale* à l'autre.

Les redevances en nature ne sont que très rarement exprimées en part de la récolte : lorsque c'est le cas, la proportion à verser au propriétaire du *casale* est le plus souvent de l'ordre

<sup>92</sup> Pour les *casali* des églises romaines, entre 1348 et 1428, Jean-Claude Maire Vigueur donne une fourchette comprise entre 30 et 320 florins.

d'un sixième de la production de froment<sup>93</sup>, ou d'un quart<sup>94</sup>, mais jamais davantage. La raréfaction des baux à part de fruits s'explique très certainement par la réduction des emblavures et la baisse de la production céréalière dans la Campagne romaine au cours du XV<sup>e</sup> siècle. Ainsi, il est devenu plus sûr de demander une quantité de froment définie à l'avance, afin d'éviter les mauvaises surprises : dans la plupart des cas, lorsque la redevance se compose en tout ou partie de froment, le bailleur exige un volume de céréales, formulé en *rubbi*, qui varie entre 1 et 100 *rubbi* par an, soit entre 3 et 300 hectolitres<sup>95</sup>.

Si l'on suppose que la redevance représente au plus un quart de la production, cela signifie que certains *casali* donnent au minimum entre 4 et 400 *rubbi*, soit entre 12 et 1200 hectolitres de froment par an<sup>96</sup>. Et encore, dans le cas du bail du *casale* Valle Caia qui semble rapporter 1200 hectolitres de froment par an, le preneur n'exploite qu'une partie de ce grand domaine puisque le notaire précise depuis « *lograno de nemo* » jusqu'à la vallée de Saint-Pierre. Si tous les *casali* avaient un tel rendement, la Campagne romaine aurait pu nourrir une ville de 80 000 habitants<sup>97</sup>. Certes il n'en est rien, et Rome ne survit que grâce aux importations massives de blé, mais le déclin de la céréaliculture dans la Campagne romaine est à nuancer fortement dans la mesure où subsistent de grands domaines céréalicoles dont la production continue d'approvisionner le marché urbain.

Stipulées en nature, les redevances reflètent également le développement de l'élevage ovin dans la Campagne romaine : en effet, plus d'un bail sur cinq comporte une redevance en fromages et quelques-uns exigent du preneur qu'il achemine vers Rome une certaine quantité

---

<sup>93</sup> Par exemple : ASC, A.U., *Sez.* I, 256, f. 118r, location du Casale de Cenci : « *ad responsionem anno sextam partem tam grani quam ordei etc.* » ; ASR, CNC, 479, f. 25v-26v, location du *casale* S. Andrea : « *ad respondere annuatim dicte locatione durante [...] sextam partem omnium et singulorum sementatorum in dicto tenimento dicti casalis* ».

<sup>94</sup> Par exemple : ASR, CNC, 579, f. 8v-9v, 18 octobre 1461 : « *eoquia dictus Dioteauti sponte promisit et convenit dictis monas et capitolo presentibus etc. laborare et laborari facere quolibet anno durante locatione dictorum trium annorum viginti rubia grani et ea sementare in dicto casale et respondendere quartam partem totius frumenti dicto monastero* ».

<sup>95</sup> En voici quelques exemples de **redevances en nature** : ASR, CNC, 1726, f. 155r, 4 mars 1479 (*casale* Cornacchiola, 6 *rubbi* de froment par an) ; ASR, CNC, 709, f. 491rv, 4 mars 1471 (Lo casale della Massima, 18 *rubbi* de froment, 2 *rubbi* d'orge et 1 *rubbio* de légumineuses par an). Elles peuvent compléter aussi une redevance en argent : ASR, CNC, 1687, f. 643v-644r, 28 juin 1487 (Casale S. Nicola, 50 ducats et 2 *rubbi* de froment par an) ; ASR, CNC, 1687, f. 645v-646v, 18 septembre 1487 (Casale Marcigliano, 21 ducats et 15 *rubbi* de froment par an) ; ASR, CNC, 175, f. 49rv, 9 décembre 1476 (quart du *casale* Grotta Celoni, 20 ducats par an et 4 *rubbi* de froment pour toute la durée de la location (4 ans)).

<sup>96</sup> Je donnerai pour exemple les contrats de location des *casali* **Lo Palazzetto** de S. Eufemia (ASR, CNC, 1687, f. 287r-288r, 30 octobre 1476, pour un loyer de 26 *rubbi* de froment et 24 fromages par an), **La Prugnana (casale Leprignano)** (ASR, CNC, 706, f. 145rv, 1513, pour un loyer de 1000 ducats, 25 *rubbi* de froment et 300 *salmae* de bois par an) et **Valle Caia** (ASR, CNC, 1181, f. 29rv, pour un loyer de 100 *rubbi* de froment par an).

<sup>97</sup> La consommation annuelle d'un adulte bien nourri à Rome est estimée par Jean Delumeau à 300 kg de pain par an, soit 1,5 *rubbio* de froment, au XVI<sup>e</sup> siècle (Jean DELUMEAU, *Vie économique et sociale de Rome dans la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, De Boccard, 1959, p. 123).

de fourrage. Les fromages sont presque toujours des fromages de brebis, en général quelques dizaines (entre 7 et 60 fromages) et ils ne constituent jamais la totalité de la redevance, mais viennent presque toujours compléter une somme d'argent souvent assez importante.

**Tableau 3 : Détail de quelques redevances mixtes comprenant des fromages.**

Référence	Date	Casale	Part de la redevance en numéraire ou en froment	Part de la redevance en fromages
ASC, 254, f.187v	21 octobre 1463	Larnaro	65 ducats	40 fromages
ASR, CNC, 709, f.111rv	2 décembre 1467	La Torricella di Campo Salino	14 florins	1,5 <i>unciata</i> de fromage
ASR, CNC, 1665, f.79v-80r	12 mai 1470	Torre S. Giovanni	271 florins	54 fromages
ASR, CNC, 1665, f.124v-125r	17 août 1470	Torre S. Giovanni	155 ducats	6 fromages ( <i>pro quolibet centinaio</i> )
ASR, CNC, 470, f.173v et 174rv	1474	La Casetta delli Tosti	20 florins	7 fromages
ASR, CNC, 470, f.132rv	22 avril 1474	Casale S. Nicola	82 ducats	20 fromages
ASR, CNC, 1687, f.287r-288r	30 octobre 1476	Lo Palazzetto de S. Eufemia	26 <i>rubbi</i> de froment	24 fromages
ASR, CNC, 122, f.424rv	17 août 1478	Canutoli	65 ducats	100 livres de fromage
ASR, CNC, 1665, f.126v-127v	22 août 1478	Casale S. Pietro	925 florins	20 fromages ( <i>pro quolibet centinaio</i> )
ASR, CNC, 1082, f.371v	10 novembre 1480	<i>Turris Gulferame</i> (Tor Forame)	225 florins	10 fromages
ASR, CNC, 1082, f.372rv	26 novembre 1480	Casali S. Anastasia et Buci	155 ducats	40 fromages
ASR, CNC, 926, f.154rv	7 février 1484	Casale S. Giovanni della Magliana	95 ducats	3 <i>unciatae</i> de fromage
ASR, CNC, 641, f.27rv	4 février 1486	?	130 florins	60 fromages
ASR, CNC, 1116, f.46v-47v	12 mars 1486	Torre Maggiore	100 ducats	10 fromages
ASR, CNC, 641, f.236v	9 octobre 1495	Casale S. Ciriaco	70 florins	14 fromages
ASR, CNC, 131, f.279rv	17 mars 1498	Torrenova	50 ducats	25 fromages

Certaines redevances, très composites, traduisent fort bien la complémentarité agropastorale qui caractérise la Campagne romaine du XV<sup>e</sup> siècle : ainsi, en janvier 1476, lorsqu'un tiers du *casale* Acquatraversa et d'autres *casali* sont loués, pour trois ans, à Paolo Massimi, ce dernier s'engage à reverser au propriétaire, *nobilis vir Gregorius quondam Nutii Cecchi*, 17 ducats, 6 *rubbi* de froment, 4 *salmae* de fourrage, et 6 fromages par an<sup>98</sup>. Autre exemple, dans un *casale* plus rentable comme le montre l'écart manifeste entre le montant de cette redevance et celle due par Paolo Massimi : Giuliano Lorenzo Altieri tient en location auprès du monastère

<sup>98</sup> ASR, CNC, 1736, f. 99rv, 20 janvier 1476 : le notaire avait tout d'abord indiqué un loyer de 23,33 ducats et de « *duas petias casei palmisciani* », mentions qu'il a ensuite rayées.

S. Sixte *de Urbe* un *casale* pour lequel il doit leur verser chaque année 500 ducats *de Camera*, 100 *rubbi* de froment, 30 *rubbi* d'orge, 60 *salmae* de foin, 120 fromages, 100 *salmae* de bois<sup>99</sup>. Si ces exemples traduisent bien l'étendue des productions des grands domaines, alliant céréaliculture, élevage et dans le dernier cas sylviculture, ils témoignent aussi des écarts dans la productivité d'un *casale* à l'autre et de la diversité des modes de faire-valoir de ces exploitations, puisque l'un engage une portion d'un *casale*, l'autre sa totalité.

## 2.4 Caractéristiques des baux agraires et profil social des preneurs à bail

Les clauses des baux agraires traduisent les transformations profondes des structures d'exploitation de la terre : la propriété et la gestion du *casale* sont fractionnées entre plusieurs acteurs, mettant en péril l'unité d'exploitation qu'il constituait au siècle précédent. Le morcellement des patrimoines combiné au dépeuplement de la Campagne romaine aboutit à une spécialisation des travaux agricoles, répartis entre plusieurs groupes d'individus : la brièveté des contrats agraires s'explique non plus comme le signe d'un fort dynamisme et d'un esprit d'entreprise comme ce fut le cas au cours du second XIV<sup>e</sup> siècle, mais bien plutôt comme le signe d'un désintérêt des propriétaires fonciers pour le *casale*. Cette indifférence provient de la baisse de la rente foncière et aboutit à la patrimonialisation du *casale*, davantage perçu comme une composante du patrimoine familial, destiné à être transmis au sein du lignage ou, en tant que bien périphérique, à gager les dots. Cette prise de recul par rapport au *casale* qui fit auparavant l'objet d'une si grande attention se traduit par la sous-traitance de la gestion concrète du domaine à une pluralité d'acteurs.

### ***Locations partielles du casale : la fragmentation de la gestion du grand domaine.***

Seuls les propriétaires ecclésiastiques possèdent encore des *casali* dans leur intégralité, les *casali* étant le plus souvent fractionnés entre plusieurs propriétaires laïcs, presque tous

---

<sup>99</sup> ASR, CNC, 1083, f. 41r-42r, 19 octobre 1475 : « *Cum hoc fuerit et sit quod nobilis vir Julianus Laurentii Alterii de regione Pinee habuit in locationem atunc prope priorissa et monialibus venerabilis monasterii sancti Sixti de Urbe casalis dicti monasterii pro tribus annis jam elapsis in festo sancti angeli de mense septembro [...] ad rationem quinquegentorum ducatorum de Camera quolibet anno solvendorum in tribus pacis videlicet tertiam partem in festo Nativitatis Domini nostri Iesu Christi, aliam tertiam partem in festo Pascatis Resurrectionis, et aliam tertiam partem in festo sancte Marie de medio mense augusti [...], centum rubbiarum grani annuatim boni et mercantilis, ac triginta rublorum ordeï boni et mercantilis, et sexaginta salmarum feni boni et mercantilis, et centum et viginti secchiorum casei pecudini boni et mercantilis, ac centum salmarum lignorum etiam mercantilium* ».

membres de la noblesse citadine romaine<sup>100</sup>. Ces derniers concèdent le plus souvent leurs parts à des individus issus des milieux populaires, parfois des bouchers. En 1467, Paola Muti loue par exemple à Stefano *Jannelli* les terres qu'elle détient en propre dans le *casale de Pontesalario*<sup>101</sup>. Très fréquemment, ces propriétaires laïcs cèdent la totalité des pâturages d'un grand domaine, mais en les distinguant des emblavures, qui, elles, seront attribuées à un autre locataire. Le mode d'exploitation mis en œuvre par les propriétaires laïcs des grands domaines est donc résolument fragmenté entre différents exploitants qui assurent différents services et travaux agricoles. Certaines clauses restrictives peuvent encore venir réduire le champ d'action du preneur à bail : il arrive très fréquemment que le propriétaire cède tous les pâturages d'un domaine, en réservant la jouissance d'une portion de ces herbages pour lui-même ou pour ses proches : ainsi, en 1477, les propriétaires du *casale Casaferrata* louent *omnia et singula prata casalis [...] exceptis tamen pratis solatis haberi et teneri per ortulanos annis preteritis in dicto tenimento et casali*<sup>102</sup>. En 1490, Pietro Giovanni Savelli loue à Stefano Margani les herbages du *casale Cancelliera* pour un an, *reservando sibi spicas per porcis suis*<sup>103</sup>.

Au XV<sup>e</sup> siècle, la gestion concrète du *casale* est donc morcelée, fragmentée entre différents preneurs à bail, l'un louant les pâturages, l'autre prenant en charge les labours, un autre encore s'occupant des emblavures. Dans certains cas, c'est une fraction du *casale* qui fait l'objet du bail : en décembre 1452, Lodovico Margani loue *ad laborandum et novalia fruendum 37 rubbi* de terres à cheval entre les *casali* Torre Rossa, Pandulfi (?) et Pagnotta, à l'exception des *prata* dont le propriétaire se réserve la jouissance<sup>104</sup>. En mars 1474, un habitant de Tivoli, *Simeone Johannis de Cruce*, loue pour un an, auprès de l'église Santa Maria in Via Lata, 24 *rubbi* du *casale* Pollagaro, soit environ 45 hectares. Ici, l'objectif du contrat est vraisemblablement la remise en état de cette parcelle, car si la redevance en nature est faible (un *rubbio* de froment),

<sup>100</sup> Voir le chapitre 6 de la thèse.

<sup>101</sup> ASR, CNC, 1165, f. 13r, 21 décembre 1467 : « *domina Paula de Mutis locavit Stefano de Jannelli de Columpne [...] omnes illas terras in casali de Pontesalario de Marronibus ad laborandum et cultivandum et seminandum prout moris est et de consuete et ad maiesandum etc.* ».

<sup>102</sup> ASR, CNC, 1110, f. 88rv, 15 décembre 1477. Cf. *infra*, note 217.

<sup>103</sup> ASR, CNC, 1136, f. 31v, 14 mars 1490 : « *prefatus dominus miles sponte vendidit herbas tenimenti totii casalis cancellarum et partis sui tenimenti sabellorum [...] reservando sibi spicas per porcis suis* ».

<sup>104</sup> ASR, CNC, 1684, f. 9v-10r, 4 décembre 1452 : « *ad laborandum et novalia fruendum more mercatorum Urbis .XXXVII. rubla seminis videlicet in partibus Latii in casalibus Turris Rubee et Turris Paniulsi et Pignocti et que dicta .XXXVII. rubia territorii predicti seminis sint et esse debeant contigua [...] et reservavit sibi domino Silvestro prata que sunt in dictis territoriis in temporibus consuets custodiri et promisit dictus Ludovicus dicta laboreria ibi facere secundum more mercatorum Urbis bene et legaliter sub pena .I. ducato auri* ».

Voir aussi : ASR, CNC, 1106, f. 12r-14v, *Permutatio* : « *unam pedicam [...] viginti sex rubrorum* » ; ASR, CNC, 1110, f. 354rv, 10 novembre 1483 : *discretus vir Palutio Cecchi Cole magistri johannis de castro Morlupo districtus Urbis vend à Paulo Donato et Luce de castro Leprignano districtus Urbis « unium petium terre sementaritie quatuor rubratorum plus vel minus quantum est, in tenimento Scrofani »*, pour 120 ducats d'or.

le preneur s'engage surtout à y effectuer divers travaux agricoles<sup>105</sup>. Les clauses en précisent la nature, tout en laissant parfois une certaine marge à l'appréciation du preneur à bail : c'est le cas dans cette location *ad pomedium* des *maieses* du *casale* Solforata, d'octobre 1481. Le preneur, *Johannis Bianco de Rocca Pape* s'y engage à « *seminare, mundare bis secundum consuetudinem Urbis* ac pluries si dictum frumentum maiori mundatione indigebit, *ac tritare et alia facere secundum Urbis morem prefatum* » (je souligne)<sup>106</sup>. Une telle latitude signifie bien la grande confiance du propriétaire du grand domaine, ici Giuliano di Lorenzo Altieri, dans les compétences et l'expertise de l'ouvrier agricole.

Ces contrats de très brève durée, entre un mois et un an, démontrent la très forte spécialisation des travaux agricoles et le cloisonnement entre ces différentes opérations. La pratique de la sous-location en témoigne également : le 16 septembre 1463, Giovanni Boccamazza loue les *herbas et glandes* d'une moitié du *casale* Trefusa, pour en relouer le lendemain les deux tiers à deux bouchers du *rione* Parione<sup>107</sup>. Il en retire une plus-value constituée ici par la redevance en nature qui s'ajoute au loyer en numéraire. Le 22 janvier 1483, un certain *Alexius quondam Mariani Pauli Angeli*, du *rione* Ripa, sous-loue une partie des pâturages du *casale* Fossola qu'il a loués un mois plus tôt auprès de Gabriele Cesarini, à un troisième personnage, Giacomo Geronimo, du *rione* Sant'Angelo<sup>108</sup>. Si Alessio doit 95 florins à Gabriele Cesarini, Giacomo lui doit en retour, pour la partie qu'il loue, 40 florins et trois fromages : il est fort probable que cet intermédiaire réalise une certaine plus-value dans cette opération – mais on ne peut l'évaluer, faute de connaître la valeur de la partie sous-louée à Giacomo.

Surtout, le *laborerium*, opération technique et délicate, est confiée de manière générale à des hommes qui en maîtrisent les techniques et qui disposent des instruments aratoires et du bétail nécessaires à sa réalisation. Aussi, les statuts des *bovattieri* de 1407 encadrent la mise en

---

<sup>105</sup> ASR, CNC, 470, f. 126v, 8 mars 1474 : « *videlicet .XXIII. rubra territorii casalis vocati vulgariter Pollagari posito in partibus Insule, inter hos fines cui ab uno latere tenent et sunt res sancte Marie de Campomarzo, ab alio res est casale vocatum lo Pallazetto, ab alio est casale sancti Eusebii vel siqui* ».

Autre exemple : ASR, CNC, 479, f. 27v-28r, 16 octobre 1425, location *ad pomedium* de deux *rubbi* de *maieses* situés dans le *casale* Lo Palazzetto.

<sup>106</sup> ASR, CNC, 1490, f. 36v-37r, 5 octobre 1481.

<sup>107</sup> ASR, CNC, 1105, f. 1r (location pour un an, contre 150 ducats d'or) et f. 2rv (location pour un an, pour 100 ducats d'or et une redevance en nature composée de fromages et de porcs).

<sup>108</sup> ASC, A.U., Sez. I, 590, f. 217v-219r, 25 décembre 1482 : « *totum integrum herbaticum et totas herbas ad pascuandum et pascuari faciendum cum animalibus ipsi Alexii et aliorum nomine ipsius casalis dicti domini Gabrielis, quod vulgariter dicitur lo casale de fossula pascuandas et pascuandum ab hinc et per totum festum sancti Angeli de mensis maii proxime future, quod casale positum est in partibus Latii cui ab uno latere tenet casale Morrenis, ab alio tenet casale Turris de Cinciis, ab alio est via publica vel siqui* » ; et f. 222v-223v, 22 janvier 1483 : « *herbas illas dicti tenimenti quae sunt in dicto tenimento a fossato dicti tenimenti versus urbis pro ditto tempore* ».



pratique du *laborerium*, en interdisant notamment à tout individu non autorisé de labourer des terres qui ne sont pas les siennes<sup>109</sup>. Dans un contrat *ad faciendum infrascriptam artem agriculturam* de 1498, Christofora, tout juste veuve de Gaspare *de Tartaris*, confie à Stefano de' Rossi le soin de reprendre l'exploitation que son défunt mari louait auprès de San Pietro in Vincoli, c'est-à-dire aussi bien des terres (*novalia sive maiesia* et *culta*) dans le *casale* Vecchio, que les animaux de labour et les instruments aratoires nécessaires à sa mise en valeur : trente « *boves domitos [...] cum eorum fornimentis aptis ad arandum* », neuf « *bubalos domitos* », mais aussi les chevaux et charrettes nécessaires au transport des céréales. L'acte précise que Stefano devra verser six florins pour chaque *rubbio* de *maiesia*, à raison d'un florin pour chaque labour effectué (« *ad rationem unius floreni pro qualibet aratura cuiuslibet rubri* »), tandis que sur les *culta*, un seul labour est prévu (« *dicta culta pro pretio unius floreni pro qualibet rubro* »). Si on retrouve bien ici la rotation triennale « à la romaine », avec la succession des six labours sur la jachère travaillée, cet acte révèle également l'implication d'un membre de la noblesse citadine romaine dans la pratique de l'*ars agricultura*<sup>110</sup>.

La mise en œuvre des labours lors de la saison hivernale est l'objet d'un investissement spéculatif dans le secteur agricole, de la part de certains artisans et commerçants de la ville. Dans son ouvrage consacré aux *speziali*, Ivana Ait donne l'exemple de Giovanni di Paolo Bonadies, *speziale* du *rione* Ponte, qui crée en mars 1451 une société avec *domina Iotia*, veuve d'un autre *speziale*, *pro faciendo laborerium et magesterium in casale Sancte Rufine*, avec 14 bœufs<sup>111</sup>. Ces contrats de soccide de bœufs, très répandus dans les campagnes italiennes à la fin

<sup>109</sup> BAV, *Ottob. Lat.* 1821, rubrique 90 (*Quod nullus aret in tenimento alieno sine licentia domini*) : « *Item quod nullus audeat vel presumat per se vel alium seu alios eius nomine et mandato arare vel arrumpere, aut aliter laborare in tenimento alieno sine licentia patroni vel domini tenimenti predicti. Si quis autem contrafecerit, poenam vigintiquinque librarum provesinorum senatus vice qualibet pro medietate dicte camere, et pro alia medietate parti solvere teneatur* ».

<sup>110</sup> ASR, CNC, 641, f. 385rv, 14 octobre 1498 : « *honesta mulier Christofora uxor quondam Gasparis de Tartaris de rione Montium, mater et tutrix Johanni, Baptiste, Faustine, Alterie et Francisce eius filiorum, pupillorum ac filiarum et heredum dicti quondam Gasparis* », vend à « *viro nobili Stefano de Rubeis de rione Pinee presenti. Idest boves domitos triginta mercatos merco sive stigmatate [...] cum eorum fornimentis aptis ad arandum. Item .XXIII. or equas sive capita equarum inter pullos et equas. Item novem bubalos domitos mercatos eodem merco sive stigmatate cum fornimentis eorum. Item duas carrotias, unam ferratam et aliam sine ferris. Item integram medietatem novalium sive maiesium et cultorum existentium in tenimento casalis Veteris monasterii sancti Petri ad Vincula, in partibus Insule, juxta suos fines, quod dictus quondam Gaspar retinebat in locatione a dicto monastero [...] pro pretio et nomine pretii videlicet dictorum bobum .XVIII. ducati pro qualibet pari computatis dictis eorum fornimentis. Item omnes dictas equas [...] centum undecim ducati [...]. Item dictos novem bubalos cum suis fornimentis pro pretio et nomine pretii .XVI. ducati pro qualibet pari. Item dicta novalia sive maiesia pro pretio .VI. floreni pro quolibet rubbarum ad rationem unius floreni pro qualibet aratura cuiuslibet rubri. Item dicta culta pro pretio unius floreni pro quolibet rubro* ». Stefano verse 408 ducats et 20 sous à Christofora et s'engage à payer les 45 ducats restants avant Noël 1498.

<sup>111</sup> ASR, CNC, 1164, f. 35r, 8 mars 1451, *sotietas* (il s'agit plus précisément d'un contrat de *soccida*). Ivana AIT, *Tra scienza e mercato. Gli speziali a Roma nel tardo Medioevo*, Rome, 1996 (Fonti e studi per la storia economica e sociale di Roma e dello Stato pontificio, VII), p. 117.

de la période médiévale, témoignent d'un intérêt restreint des urbains pour la Campagne romaine, puisqu'ils ne s'occupent que de la première phase de la rotation triennale – celle qui implique la possession de bétail et donc l'élevage – au détriment des étapes d'ensemencement et de récolte des céréales. C'est là un premier indice d'une évolution propre au XV<sup>e</sup> siècle, qui voit les capitaux urbains se détourner de la céréaliculture pour se reporter sur le secteur de l'élevage.

### ***La durée du bail : vers une pérennisation des structures d'exploitation ?***

Par comparaison avec le fort *turn over* qui caractérisa le second XIV<sup>e</sup> siècle, on constate un net ralentissement des investissements dans l'économie rurale : non seulement l'acquisition de grands domaines se fait plus rare dans la documentation et partant, occupe une place mineure dans les stratégies d'investissement des Romains, mais les baux agraires traduisent une pérennisation des structures d'exploitation du *casale*.

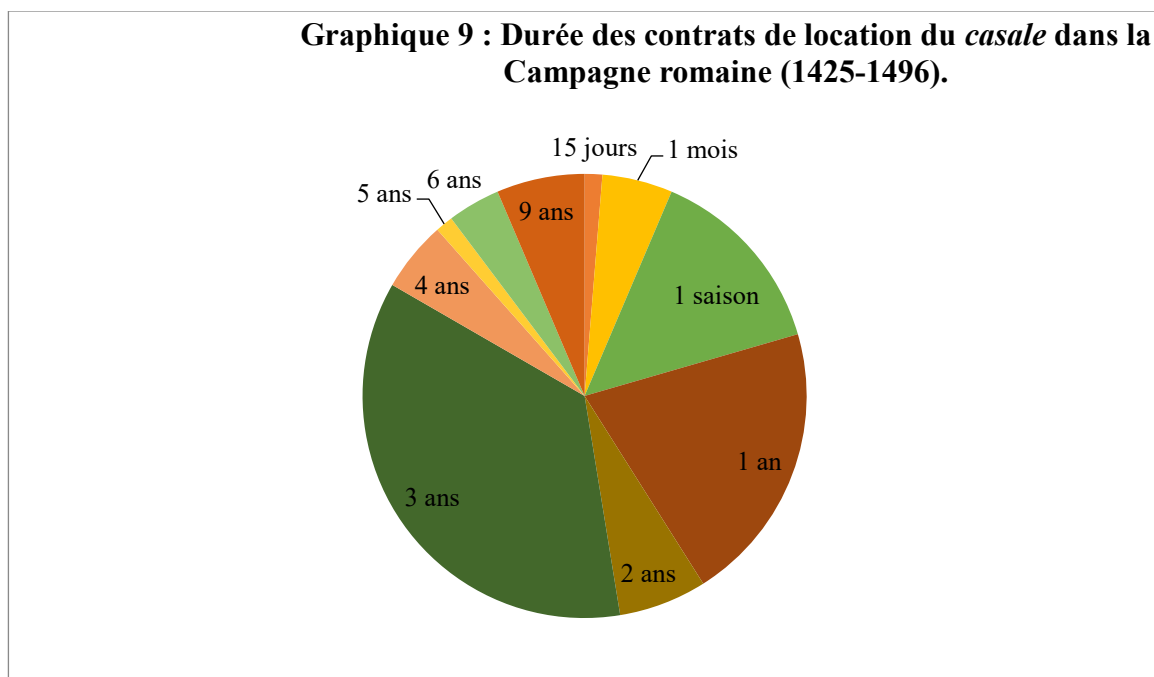
Certes, de prime abord, ce sont les contrats de courte durée qui l'emportent, prolongeant par là le mouvement amorcé au XIV<sup>e</sup> siècle. Sur un corpus de 94 contrats de location de *casale*, 77 précisent la durée du bail. On observe tout d'abord une très nette prédominance des baux de trois ans (un tiers des baux environ), ce qui n'a rien de surprenant au regard de la généralisation de la rotation triennale. Quelques évolutions se sont dessinées par rapport aux baux de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle et des premières années du XV<sup>e</sup> siècle<sup>112</sup> : première remarque, les contrats de cinq ans ont presque disparu<sup>113</sup>. Deuxième constat, on est frappé par le nombre de contrats d'une durée inférieure à trois ans. La courte durée du bail est sans doute à mettre en lien avec la parcellisation croissante dans la gestion du *casale*, ainsi qu'avec le dynamisme du marché du travail romain, où de nombreux individus sont à l'affût des opportunités et de contrats de courte durée. Les contrats d'une saison (entre six et neuf mois) et d'un an sont très bien représentés dans la documentation, puisqu'à eux seuls, ils concernent un tiers des baux étudiés et sont essentiellement le fait de propriétaires laïques. Il arrive même que des institutions ecclésiastiques – plutôt enclins à concéder des baux de très longue durée – cèdent leurs terres

---

<sup>112</sup> Ces sources sont bien connues grâce aux travaux de Jean-Claude Maire Vigueur et de Robert Montel : Robert MONTEL, « Le *casale* de Boccea d'après les archives du Chapitre de Saint-Pierre (fin XIV<sup>e</sup>-fin XVI<sup>e</sup> siècle) », *MÉFRM*, 91 (1979), p. 593-617 et 97 (1985), p. 605-726 ; *id.*, « Un *casale* de la Campagne romaine de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle au début du XVII<sup>e</sup> siècle : le domaine de Porto d'après les archives du Chapitre de Saint-Pierre », *MÉFRM*, 83 (1971), p. 31-87.

<sup>113</sup> Je n'en ai relevé qu'un seul : ASR, CNC, 1110, f. 73v-74r, 4 octobre 1477, location du quart du *casale* Torrenova.

pour une très courte durée : mais il s'agit le plus souvent de *locationes herbarum*, comme celle concédée par le Chapitre de Saint-Pierre à Francesco del Bufalo pour un an et contre 1230 ducats d'or<sup>114</sup>.



Je nuancerais toutefois cette première impression d'un raccourcissement de la durée des baux en rappelant deux points : premièrement, la courte durée des baux masque le phénomène du renouvellement des locations, sur des durées parfois très longues : c'est le cas par exemple de nombreux contrats renouvelables (par exemple, trois ans renouvelables deux fois). Le maintien de nombreux baux dont la durée est un multiple de trois plaide également pour l'idée d'une stabilisation des modes de mise en valeur et pour un faible taux de renouvellement des locataires<sup>115</sup>. Ceci montre une certaine stabilité dans l'exploitation des grands domaines : j'en veux pour preuve la location du quart du *casale* Grotta Celloni, loué en 1462 pour trois ans par Filippo Della Valle. On le retrouve près de quinze ans plus tard, lorsqu'un acte du 9 décembre 1476 nous apprend que son bail est renouvelé pour quatre nouvelles années. Cet acte précise que Filippo Della Valle en est le locataire depuis l'année 1465, date d'un bail de six ans (en

<sup>114</sup> ASR, CNC, 1479, f. 11v-12r, 4 juillet 1470. Ici aussi, une forme de cooptation a pu jouer dans l'attribution de ce bail, puisque parmi les chanoines figure notamment un *De Bellis Hominibus*, famille liée aux Del Bufalo.

<sup>115</sup> **Baux de six ans** : ASR, CNC, 1116, f. 46v-47v, 12 mars 1486 (location d'une partie du *casale* Torre Maggiore) ; ASR, CNC, 1687, f. 645v-646v, 18 septembre 1487 (location du *casale* Marcigliano) ; ASR, CNC, 641, f. 272rv, 4 avril 1496 (location du *casale Vecchio*). **Baux de neuf ans** : ASR, CNC, 1082, f. 372rv, 26 novembre 1480 (location des *casali* S. Anastasia et Buci) ; ASR, CNC, 1687, f. 287r-288r, 30 octobre 1476 (location du *casale* Lo Palazzetto de S. Eufemia) ; ASR, CNC, 1687, f. 753v-754v, 6 août 1490 (location des *casali* Carcaricola et S. Eufemia) ; ASC, A.U., Sez. I, 123, f. 30v-31r, 22 septembre 1492 (location du *casale della Massima*).

réalité nous savons qu'il l'est depuis 1462). Si bien qu'au total, il ressort que Filippo Della Valle exploite ce territoire sans discontinuer très probablement entre 1462 et 1480, soit pendant une vingtaine d'années au moins...<sup>116</sup> Je pourrais également développer l'exemple de Nuccio di Antonio Nuccio Capizucchi, qui loue le *casale* della Massima entre 1471 et 1495 au moins<sup>117</sup>. Il convient donc d'adopter une grande prudence à l'égard de la durée des baux, qui ne rendent pas complètement compte de la pérennité et d'une certaine inertie dans l'exploitation du grand domaine au XV<sup>e</sup> siècle.

Deuxièmement, si l'on s'intéresse au profil des preneurs à bail de ces baux de courte durée, on s'aperçoit qu'il s'agit principalement d'une main d'œuvre agricole, laboureurs ou gardiens de troupeaux, auxquels les riches propriétaires délèguent la gestion pratique du domaine, ou d'une partie du domaine. En ce sens, la courte durée des baux agraires n'a pas la même signification que celle des contrats du second Trecento, dont les preneurs étaient des *bovattieri* dynamiques, aisés, membres de la noblesse citadine romaine, toujours prêts à saisir les meilleures opportunités pour investir leurs capitaux. Ce que j'observe pour le XV<sup>e</sup> siècle, c'est au contraire une forme de désinvestissement à l'égard des questions agraires, les anciens *bovattieri* se détournant pour la plupart (on a vu l'exception des Porcari) de la mise en valeur concrète des sols qu'ils délèguent volontiers à des intendants et à une main d'œuvre agricole plus ou moins qualifiée. Le *turn over* concerne donc uniquement cette main d'œuvre modeste, qui s'emploie tour à tour pour les semailles, les récoltes ou les labours, sur tel ou tel domaine : ainsi, la courte durée des baux agraires au XV<sup>e</sup> siècle signifie la patrimonialisation des grands domaines<sup>118</sup>, conservés et transmis au sein du lignage, et l'expansion du marché du travail romain qui attire à lui une foule d'ouvriers agricoles originaires du Latium comme du reste de la péninsule, de Corse ou d'ailleurs. En ce sens, la situation a donc radicalement changé par rapport au début du siècle et témoigne de l'accentuation des inégalités sociales dans la société romaine.

---

<sup>116</sup> ASC, A.U., Sez. I, 254, f. 111v, 15 juin 1462 (*Petrus Paulus de Leis de rione Ponte* loue à *Magistro Philippo della Valle* le quart du *casale* Grotta Celloni pour trois ans, contre 24 ducats d'or par an) et ASR, CNC, 175, f. 49rv, 9 décembre 1476 (« *Petrus Paulus de Leis relocavit artium et medicine doctori Filippo de Valle integram quartam partem de quatuor partibus principalibus casalis Grotta Celoni vulgariter nuncupati, pro quatuor aliis annis [...] que prima locatio facta fuit ad sex annos [...] de anno 1465 die quinto septembris dicti anni* », contre 20 ducats par an et quatre *rubbi* de froment pour les quatre années).

<sup>117</sup> ASR, CNC, 709, f. 491rv, 4 mars 1471, location par le monastère de S. Ambrogio de Maxima, pour trois ans du *casale* della Massima par *Nucio quondam Antonii Nucii de Capozucchis* ; ASC, A.U., Sez. I, 123, f. 30v-31r, 22 septembre 1492 : location pour trois ans du *casale* della Massima au même *Nucio*, contrat renouvelable deux fois (« *renovandis pro triennio intriennio usque in novem annis* »).

<sup>118</sup> Sur la patrimonialisation du *casale*, voir le chapitre 6 de la thèse.

### ***La résilience des anciens bovattieri : le maintien d'un investissement spéculatif***

Quelques familles de la noblesse citadine romaine maintiennent des investissements importants dans l'économie du *casale* sur le modèle de leurs prédécesseurs du Trecento : ce sont eux qui prennent à bail les vastes domaines agricoles dont les propriétaires sont de puissantes institutions ecclésiastiques comme le Chapitre de Saint-Pierre. L'obtention de tels contrats est favorisée par les liens de parenté ou de clientèle qu'ils entretiennent avec les clercs, et en particulier avec les chanoines, de ces institutions.

Sur 94 actes de location de *casale*, 14 (soit environ 15%) font état d'une location globale de l'intégralité du *casale*. Dans l'écrasante majorité des cas, les locations globales de *casale* sont le fait de propriétaires ecclésiastiques<sup>119</sup> : ainsi, en juillet 1470, le Chapitre de Saint-Pierre loue l'intégralité d'un *casale* – *herbas, spicas et glandes ac fructus totius dicti casalis seu castris deruti* – pour un an à Francesco del Bufalo, pour la somme considérable de 1230 ducats de Camera<sup>120</sup>. En octobre 1476, l'abbaye de Santa Eufemia cède pour neuf ans au *nobilis vir Stefano Florenti de Alzarellis* du rione Colonna le *casale* Lo Palazzetto de Santa Eufemia<sup>121</sup>. En 1481, le monastère Saint-Paul-hors-les-Murs loue à Antonio Porcari et à Lorenzo Caffarelli, pour trois ans, *omnes et singulos fructus, redditus et pertinentis casalis et sui tenimenti vocati*

---

<sup>119</sup> Cet aspect a déjà été mis en évidence par Jean-Claude Maire Vigueur (« Les *casali* des églises romaines », art. cit., p. 108-109), et il est encore plus net au XV<sup>e</sup> siècle que seuls les propriétaires ecclésiastiques ont recours aux contrats de location globale.

Par exemple : ASR, CNC, 1687, f. 753v-754v, 6 août 1490 : « *Reverendus pater dominus Franciscus Borgia procurator et negotiator [...] Reverendi domini de Rodorici episcopi Portuens cardinalis et vicecancelarii etc. ac perpetuum commendatarii ecclesie sancte Potentiam de Urbe* » ; ASR, CNC, 479, f. 25v-26v, 12 août 1425 : « *congregati et cohadunati ad gratas ferreas ad sonum campanelle more solito omnes et singules moniales et abbatissa venerabili monasterii sancti Andree de Fidetis de Urbe de rione Montium [...] locaverunt discreto viro Salvato Petri della Corte de rione Montium [...] quoddam casale dicti monasterii et ipsarum dominarum vulgariter dicti lo casale de sancto Andrea delle Fracte cum toto suo tenimento et cum omnibus et singulis juribus et jurisdictionis pertinentiis et pertinentibus de jure* » ; ASR, CNC, 709, f. 491rv, 4 mars 1471 : « *omnes moniales [...] sancte Marie de Maxima de Urbe [...] viro nobili Nucio quondam Antonii Nucii de Capozucchis de rione Campitelli [...] idest casale dicti monasterii et eius tenimentum vocatum locasale della Massima positum in partibus Latii infra suos confines cum terris pratis* » [le même *casale della Massima* est reloué en 1492 à *nobilis vir Cincius Antonii Cincii de Capogracchis*, pour trois ans renouvelables deux fois (ASC, A.U., Sez. I, 123, f. 30v-31r, 22 septembre 1492)] ; voir également ASR, CNC, 579, f. 8v-9v, 18 octobre 1461 (location de « *quoddam casale monasterii sancti Clementis* ») et ASR, CNC, 1687, f. 643v-644r, 28 juin 1487 (« *prior et conventus ecclesie sancte Marcelli de Urbe* ») loué à « *nobili viro domino Mario de Mellinis de rione Parione* », « *casale cum suo tenimento vocato casale de sancto Nicole* »).

<sup>120</sup> ASR, CNC, 1479, f. 11v-12r, 4 juillet 1470 : « *venerabiles viri Gregorius de Asarmis protonotarius apostolicus, dominus Baptista Pane, dominus Jacobus de Cacchinis et dominus Agabitus de Bellis Hominiibus, omnes canonici venerabilis ecclesie sancti Petri principis apostolorum de Urbe...* ».

<sup>121</sup> ASR, CNC, 1687, f. 287r-288r, 30 octobre 1476 : « *Congregati et cohadunati ad sonum campanelle ut moris est venerabilis dominus cardinalis de Bucchamatiis abadisse monasterii sancte Eufemie de Urbe et domina Palotia, Sabina, Paulina et Magdalena moniales eiusdem monasterii [...] nobili viro stefano florenti de rione columpne [...] idest totum integrum casale vocatum lo Palazzetto de sancte femie [...]* ». Voir aussi ASR, CNC, 1687, f. 586v-587v, 13 novembre 1484.

*Dragoncelli*<sup>122</sup>. En 1470, Saint-Jean-de-Latran loue pour trois ans à Angelo di Pietro Mattei le *casale* Trigoria contre un loyer de 164 ducats ; la même année, ces mêmes chanoines louent à Lello Frangipane les pâturages du *casale* Torre di San Giovanni pour un an, contre 271 florins et 54 fromages<sup>123</sup>.

Le preneur à bail est particulièrement intéressé à la mise en valeur du domaine puisqu'il a droit à l'ensemble des productions du *casale* (*recollectiones*) et que les redevances sont parfois minimales, car destinées à l'autoconsommation de l'église ou du chapitre canonial propriétaire du domaine<sup>124</sup>. Obtenir un tel contrat peut donc s'avérer très rentable pour le preneur à bail. Il est frappant de constater que les preneurs à bail des contrats de location globale sont en général issus des grandes familles romaines de *bovattieri* qui, depuis le XIV<sup>e</sup> siècle, investissent dans l'économie du *casale*. Or ils obtiennent la gestion de ces grands domaines ecclésiastiques par « cooptation », car on retrouve très souvent, parmi les noms des chanoines qui ont octroyé le bail, des membres de ces mêmes familles : ainsi en va-t-il des actes cités plus haut, dans lesquels figurent parmi les décideurs ici un Boccamazza, là un Mentabona, un Ilperini, un Frangipane, un de' Rossi, un Leni... En 1486, Geronimo di Lorenzo Altieri est le *procurator* pour le Principe degli Apostoli dell'Urbe, assurant la gestion de certaines propriétés foncières du chapitre<sup>125</sup> : il n'est pas étonnant d'observer ce grand éleveur y favoriser certains de ses partenaires, Sasso, Capodiferro, Maldosso.

C'est donc par l'intermédiaire de ces réseaux de clientèle et de solidarité que ces quelques familles se maintiennent tout au long du XV<sup>e</sup> siècle à la tête des principaux grands domaines de la Campagne romaine – même s'ils n'en ont pas toujours la propriété éminente. Ce point est crucial pour comprendre comment quelques individus concentrent toujours davantage au cours du XV<sup>e</sup> siècle entre leurs mains les activités de l'agriculture et du grand élevage dans la Campagne romaine.

---

<sup>122</sup> ASR, CNC, 1110, f. 288v-289v, 28 juillet 1481 : « *venerabilis vir dominus Pius de Placentia decanus et yconomus venerabili monasterii et conventus venerabili monasteri sancti Pauli extra muros Urbis [...] nobilibus viris Antonio de Porcariis de rione Pinee et Laurentio de Cafarellis de rione sancti Eustachii [...] omnes et singulos fructus redditus et pertinentis casalis et sui tenimentii vocati Dragoncelli dicti monasteri per dictos tres annos* », contre une redevance annuelle de 250 ducats par an.

<sup>123</sup> ASR, CNC, 1665, f. 74r-75r, 28 avril 1470 : « *congregati [...] venerabiles viri dominus johannes de Mentabonis, dominus Sabas de Ilperinis, dominus Laurentius de Fraiapanibus, dominus Carolus de Comitibus, dominus Franciscus de Rubeis, dominus Berardinus de Sabellis et dominus Franciscus de Lenis, omnes canonici seculares ecclesie lateranensis* » [le *casale* Trigoria est situé au-delà de la porta S. Paolo et couvre une superficie de 200 *rubbi*, soit 368 hectares, selon la liste Renzi-Bardi] ; ASR, CNC, 1665, f. 79v-80r, 12 mai 1470 : « *congregati [...] venerabiles viri dominus Johannes de Mentabona, dominus Laurentius de Fraiapanibus, dominus Franciscus de Rubeis, omnes canonici seculares venerabile ecclesie lateranensis* ».

<sup>124</sup> Les redevances sont composées pour une part en nature, comprenant par exemple le nombre de fromages consommables par la communauté ecclésiastique avant qu'ils ne se périment.

<sup>125</sup> ASR, CNC, 1116, f. 92r-93v, 21 février 1486.

## 1.5 La conversion aux pâturages : facteurs et tendances générales

Au bout du compte, les évolutions des modes d'exploitation de la Campagne romaine convergent vers une tendance de fond : la reconversion massive des emblavures en pâturages. Le dépeuplement du territoire rural et la baisse de la rente foncière s'associent pour expliquer la crise de la céréaliculture et l'extension des pâturages. Cette conversion du *contado* romain aux pâturages s'inscrit dans un mouvement de grande ampleur qui, au cours des XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles, voit la progression de l'élevage transhumant dans l'Italie méridionale et centrale, encouragé par une forte demande en laine<sup>126</sup>.

### *Le dépeuplement de la Campagne romaine et la raréfaction de la main d'œuvre agricole*

Le processus de dépeuplement que connaît la Campagne romaine depuis le milieu du XIV<sup>e</sup> siècle se prolonge et s'accroît, contribuant à la baisse de la production céréalicole au XV<sup>e</sup> siècle. À partir du milieu du XIV<sup>e</sup> siècle, sous les effets conjugués de la chute démographique (liée à la Peste de 1347), de l'insécurité, d'une malaria endémique et de l'extension des pâturages, les *casali* de la Campagne romaine ont peu à peu perdu leur fonction résidentielle, si bien qu'ils sont dépourvus d'un habitat permanent au XV<sup>e</sup> siècle<sup>127</sup>. Ils n'abritent qu'une population saisonnière, intermittente, pendant les temps forts du cycle agricole. À la périphérie de la Campagne romaine, de nombreux *castelli* connaissent ce processus de dépeuplement au cours du XV<sup>e</sup> siècle (et sont qualifiés de *castrum inhabitatum* ou *dirutum*), à tel point que la mention « *habitatum* » vient souligner l'exception, lorsque le village a subsisté<sup>128</sup>. Ainsi, la main d'œuvre agricole est toujours une main d'œuvre saisonnière, qui réside à Rome ou sur les marges extérieures de la Campagne romaine. Bien sûr, l'absence d'une population permanente entraîne un mauvais entretien des canaux et fossés de drainage, ce qui en retour étend les zones atteintes par la malaria, freinant ainsi toute tentative de repeuplement.

---

<sup>126</sup> Giovanni CHERUBINI, *L'Italia rurale del basso Medioevo*, Bari, Laterza, 1996, p. 51-54.

<sup>127</sup> Sandro Carocci et Marco Vendittelli ont montré comment environ 80 *castelli* tombent en ruine et deviennent des *casali* de ce fait au cours de cette phase (voir l'étude de cas de Silva Maior, dans *L'origine della Campagna Romana*, *op. cit.*, p. 41 sq).

Robert Montel a fort bien montré le rôle des maladies (des récurrences pesteuses et d'une malaria endémique) et de la guerre (des razzias et des rivalités entre barons) comme facteurs limitatifs d'un repeuplement de la Campagne romaine au cours du XV<sup>e</sup> siècle (Robert MONTEL, « L'exploitation rurale dans la Campagne », *art. cit.*, p. 324, p. 330).

<sup>128</sup> Jean COSTE, « Description et délimitation », *art. cit.*, p. 187.

La nombreuse main d'œuvre salariée qui assure les travaux agricoles dans les grands domaines (*messores, adunatores, tagliatores, forcinatores...*), aussi bien pour les moissons que pour l'élevage, réside le plus souvent soit à Rome, soit dans les *castelli* des montagnes voisines. C'est le cas des *bubulci*, une main d'œuvre qualifiée, experte dans les labours, une opération bien plus exigeante en équipements (instruments aratoires, bovins) et en savoir-faire que ne le sont les moissons ou le battage du grain. Ces derniers viennent pour la plupart des divers villages des Abruzzes (Norcia, Petrella<sup>129</sup>, Camerata<sup>130</sup>...), ou de la proche périphérie de la Campagne romaine (Rocca di Papa<sup>131</sup>, Velletri<sup>132</sup>, Capranica<sup>133</sup>...), qu'ils ne quittent que pour venir s'embaucher sur le marché romain comme laboureurs, le temps d'une saison. Les plus modestes ne sont pas propriétaires de leurs outils de travail et s'associent à quelque citoyen romain qui leur fournit les bœufs nécessaires aux labours : ainsi, en 1459, voit-on *Matheus de Quartharella* venir de Campagnano pour s'employer comme *bubulcus* avec des bœufs empruntés à un *nobilis vir*, Stefano de Juvellis du rione Colonna<sup>134</sup> ; Giuliano di Francesco est quant à lui originaire du *castrum* Corte Vetere<sup>135</sup>. De la même manière, la gestion des *prata* est très souvent confiée à des individus originaires de Norcia (Nursie) : la contribution d'hommes originaires « *de Nursia et Montanearum partibus* » apparaît indispensable, notamment dans la région de Corneto, véritable « grenier à blé » de Rome, qui connaît un fort déficit de main d'œuvre agricole<sup>136</sup>.

D'autres cependant résident à Rome à l'année (peut-être s'y sont-ils installés récemment), comme le montre, au détour de l'énumération des confins d'une maison dans le rione Parione,

<sup>129</sup> Par exemple : ASR, CNC, 1114, f. 65rv, 12 novembre 1478 : location *ad pascuandum* des *herbas* des *casali* Larnarozzio et Torre Vallore par Antonio Porcari à plusieurs hommes, tous originaires « *de castro Pretelle comitatu Taglaroti presentibus* ».

<sup>130</sup> ASR, CNC, 1109, f. 120rv, 19 novembre 1471 : location des *herbas et pascua* de la moitié du *casale* Arco Travertino par Gieronimo di Lorenzo Altieri à « *Silvestro dicto alias Cere della Camerata* » (certainement Camerata Nuova).

<sup>131</sup> Par exemple : *Johannis Bianco de Rocca Pape* loue *ad pomedium* en 1481 les *maieses* du *casale* Solforate, à Giuliano di Lorenzo Altieri, du rione Pigna, contre un cinquième de la récolte de froment (ASR, CNC, 1490, f. 36v-37r, 5 octobre 1481).

<sup>132</sup> Par exemple : ASR, CNC, 1479, f. 69rv, 9 novembre 1472 : location des *herbas* d'une partie du *casale* Morena pour le mois de février 1473, par *nobilis vir Christoforus Lelli Pauli Stati* à *provido viro Carnelenare de Velletro*, contre 30 ducats d'or.

<sup>133</sup> Par exemple : ASC, A.U., Sez. I, 256, f. 60r, 11 décembre 1472 : location d'un tiers des *herbas* du *casale* Torre di Mezza, par Giordano Cenci à *Nardo Petrutii de Crapanica*, pour 30 ducats.

<sup>134</sup> ASR, CNC, 1478, f. 8v, 15 janvier 1459 : « *Matheus de quartharella de castro campigrani sponte etc. conduxit se pro bobulco ad bubulcandum etc. a presenti die usque ad festivitatem sancte marie de mensis augusti [...] cum nobili viro stefano de juvellis de rione columpne [...] ad exercendum artem bubulci cum bobiis ipsius stefani ad usum boni et legali bubulci* », pour un salaire de 28 florins.

<sup>135</sup> ASR, CNC, 704, f. 129r, 26 novembre 1462 : « *Julianus quondam francisci de castro cortis veteris bubalculus locavit se etc. operas ad artem exercitium bubulci pro una stacione proxime future incipiendo a festo nativitatibus domini nostri iesu christo [...] usque ad festum beate virginis marie de mensis augusti [...] promisit et convenit [...] bene et diligenter ac legaliter servire ad usum boni laboratoris et bubulci* », pour un salaire de 26 florins.

<sup>136</sup> Alfio CORTONESI, « Colture, pratiche agrarie e allevamento », art. cit., p. 134.



un acte de 1477 : « *res Pauli Angelelli bubulci ab alio latere* »<sup>137</sup>. Certains locataires de pâturages romains sont originaires du royaume de Naples ou de Milan, et habitent Rome depuis peu<sup>138</sup>. Les nombreux *vaccari* chargés de surveiller les troupeaux obéissent au même modèle : si la plupart sont originaires des montagnes, certains finissent par s'installer dans Rome, à la fin du XV<sup>e</sup> siècle, tels *Joannes Laurentii Francigena, vaccinarius* du rione Regola<sup>139</sup>, ou *Franciscus Maccharone*, installé dans le rione Ripa<sup>140</sup>.

Quelques actes notariés laissent toutefois entrevoir un repeuplement de quelques *casali*, qui développent de nouvelles activités économiques, en particulier dans le secteur de l'hôtellerie : ainsi, l'auberge de la *Taverna de Mallagrotta* accueille pèlerins et marchands, hors les murs<sup>141</sup>. En 1471, Geronimo di Lorenzo Altieri et Valeriano Frangipani louent pour quatre ans à *discreto viro Jacobo Camponis* du rione Monti, une *tavernara seu locum in quo solita est fieri taberna*, qui se trouve dans le *casale* Arco Travertino<sup>142</sup>. La durée de ces contrats fait signe vers une occupation à l'année, et donc vers un début de repeuplement de certains *casali*. De même, certains actes notariés sont signés dans les *casali*, comme à la Cecchignola Nuova en 1458<sup>143</sup>, à Cerqueto en 1477<sup>144</sup>, c'est-à-dire dans de grands *casali* situés au sud de Rome sur la via Ardeatina, ou à l'ouest à La Selce<sup>145</sup> en 1485. Les acteurs et témoins de la signature de ces actes

<sup>137</sup> ASR, CNC, 1110, f. 11v-13v, 21 mars 1477 : confins d'une maison donnée en *pignus dotale* : « *domum [...] positam in rione Colonne juxta res Petri Mariolini ab uno latere et res Pauli Angelelli bubulci ab alio latere, et alios eius fines* ».

<sup>138</sup> ASR, CNC, 1115, f. 142r-143r, 18 mai 1484 (« *discretus vir Angelus Ciriaci de Regno rionis Campitelli* ») ; ASR, CNC, 1728, f. 79rv, 7 juillet 1491 (« *nobili ac egregio viro Petro Angelo quondam magistri Nicolai de Capitaneis [...] de Mediolano habitatori in Urbe in rione Columpne* ») ; ASR, CNC, 1763, f. 4v, 2 mars 1451 (« *Antonio de Forlinio et Jacobo de Mediolano et nunc habitatoribus Urbis in rione [blanc]* »).

<sup>139</sup> ASR, CNC, 641, f. 224r, 3 avril 1495 : « *discretus vir Joannes Laurentii Francigena vaccinarius in rione Arenule* » doit la somme de 88 ducats à « *nobilium virorum Gabrielis de Vannutiis aromataro et Pauli Stefanutii* », prix de 1320 livres de cuir blanc, qu'il a achetées au prix de 5 sous la livre.

<sup>140</sup> Là encore, c'est la liste des confins d'une propriété, vendue en 1494, qui nous livre cette information : ASR, CNC, 641, f. 156r, année 1494 : « *discretus vir Philippus quondam Mathei Maccharone de rione Pinee vendidit provido viro magistro Petro Mathia de Lauris carpentario de rione Pontis [...] quamdam domum terrineam solaratam tegulatam cum sala cameris tinello puteo ac calcinario ad usum pellariorum et aliis membris [...] positam in rione Ripe inter hos fines videlicet cui ab uno latere tenent et sunt res Francisci Maccharone vaccinariii ab alio est quedam plateola ante est via publica retro est flumen tiberis vel siqui* ».

<sup>141</sup> ASR, CNC, 1726, f. 57r-58v, 13 novembre 1495 : « *tabernam dicti monasterii que dicitur la Taverna de Mallagrotta* » (Giuseppe TOMASSETTI, *La Campagna Romana antica, medievale e moderna*, Luisa Chiumenti et Ferdinando Bilancia (éd.), Florence, 1975-1976, II, p. 598 : *Malagrotta* est situé sur le territoire de *Castel di Guido*, à 16 kilomètres de Rome).

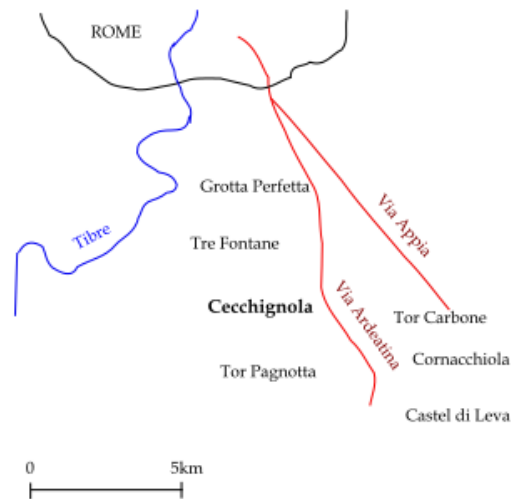
<sup>142</sup> ASR, CNC, 1109, f. 110r-111r, 6 novembre 1471 (« *idest quamdam tabernara seu locum in quo solita est fieri taberna positum in tenimento casalis Arcus Tiburtini iuxta formas aquarum antiquas* », pour un loyer de 6 ducats par an) [le *casale* Arco Tiburtino a pour autre nom Arco Travertino]. On peut citer également l'exemple de la taverne du *casale* de S. Ciecho, qui apparaît dans un acte du 7 juin 1467 (ASR, CNC, 122, f. 116r).

<sup>143</sup> ASR, CNC, 1104, f. 6v, 1<sup>er</sup> octobre 1458 : « *Actum in dicto casali et tenimento et redimento* » (*casale* Cecchignola Nuova).

<sup>144</sup> ASR, CNC, 1082, f. 299r, 6 juillet 1477, *Investimentum* : « *Actum extra urbem in dicti casali* » (*casale* Cerqueto).

<sup>145</sup> ASR, CNC, 1490, f. 83v-84v, 26 avril 1485, vente de trois quarts du *casale* La Selce à Pietro Massimo de Massimi : « *Actum extra urbem et pontem emilium in partibus insule in dicto casali et per eum presentibus etc.*

notariés résident tous à Rome, mais peut-être peut-on y voir un indice d'un réinvestissement de certains *casali* comme résidences d'été pour les membres de la noblesse romaine<sup>146</sup>. Une telle réactivation de la fonction résidentielle du *casale* est d'autant plus envisageable pour la Cecchignola par exemple, qu'elle est distante de moins de quinze kilomètres du centre urbain. Toutefois, cela ne signifie pas pour autant le repeuplement à l'année du *casale* par une main d'œuvre agricole.



**Carte 3 : Schéma de localisation du *casale* La Cecchignola.**

### ***La baisse des rendements agricoles et de la rente foncière***

Le second facteur majeur des recompositions de la Campagne romaine est la baisse de la rente foncière. D'une manière générale, au XIV<sup>e</sup> siècle, les rendements en céréales sont très élevés : Jean-Claude Maire Vigueur estime à huit pour un, en année normale, le rendement des terres céréalières de la Campagne romaine : « un *casale* où l'on sème chaque année de 40 à 48 *rubbi* de froment (de 72 à 88 ha environ), ce qui est le cas pour beaucoup, donne une récolte de 320 à 384 *rubbi*, à raison d'un rendement de huit pour un, un rendement très élevé pour l'époque, mais qui s'explique par les techniques de culture en vigueur »<sup>147</sup>.

Le calcul des rendements agricoles n'est que trop rarement permis par nos sources pour tirer des conclusions générales pour l'ensemble de la Campagne romaine. Ce qui ressort des

---

*his testibus videlicet Gentile Johannis andree alias totii de signorectis rionis parione et magistro christofero philippi de florentia alias dicto toso urbis habitator in eadem regione parionis ».*

<sup>146</sup> Voir le chapitre 6 de la thèse.

<sup>147</sup> Jean-Claude MAIRE VIGUEUR, *L'Autre Rome, op.cit.*, p. 104. Cela donne un rendement de l'ordre de 13 hl de froment à l'hectare.

quelques cas où une estimation chiffrée est possible, c'est l'ampleur des écarts d'un *casale* à l'autre. Pour les grands domaines du Chapitre de Saint-Pierre, Robert Montel a démontré que les rendements en céréales étaient particulièrement faibles dans la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle : du volume moyen de céréales perçu comme redevance annuelle (environ 3 000 hl), il déduit une production totale d'environ 18 000 hl pour l'ensemble des domaines du Chapitre qui couvrent près de 24 000 hectares. Si l'on suppose que toutes les terres du Chapitre de Saint-Pierre sont dédiées à la céréaliculture, cela signifierait un rendement d'environ 0,75hl par hectare (soit environ 52kg/ha). « C'est singulièrement peu », écrit-il, « surtout si l'on considère que le système de cultures, en usage dans la Campagne romaine, devait déjà permettre des rendements à la semence très élevés : au XVIII<sup>e</sup> siècle, celui-ci était de 7,59 pour 1 ; il ne semble pas qu'il ait été sensiblement inférieur à la fin du Moyen Âge et au XVI<sup>e</sup> siècle (les quelques valeurs relevées, trop peu nombreuses pour permettre une moyenne, dépassent même sensiblement ce chiffre) ».

Certes, on peut supposer que, de l'autre côté du Tibre, sur des terres plus fertiles, les rendements sont plus élevés. Ainsi, j'ai pu calculer le rendement d'une parcelle de 14 *rubbi* (25,76 ha), située dans le *casale* Cornacchiola : cette parcelle est en effet louée en échange d'une redevance annuelle de 6 *rubbi*, soit 18 hl de froment<sup>148</sup>. Si la redevance correspond à un sixième ou à un quart de la récolte, la production de cette parcelle doit être comprise entre 72 et 108 hl. Ainsi, le rendement de ce champ se situe entre 2,8 hl / ha et 4,2 hl / ha (soit entre 210 et 315 kg / ha) : il serait donc environ six fois supérieur au rendement des domaines du Chapitre de Saint-Pierre, à la même époque. Il reste néanmoins largement inférieur au rapport de huit pour un évoqué par Jean-Claude Maire Vigueur, soit que la redevance de 6 *rubbi* soit particulièrement modeste au regard des récoltes, soit que les 14 *rubbi* loués ne soient pas dédiés dans leur intégralité à la céréaliculture.

Prenons un autre exemple, le *casale* della Massima, situé *in partibus Latii*. Il est loué en 1471 contre une redevance annuelle de 18 *rubbi* de froment, 2 *rubbi* d'orge, 1 *rubbio* de légumineuses<sup>149</sup>. Si l'on pose que cette redevance représente un sixième de la récolte totale du *casale*, et qu'un tiers de la superficie du *casale* porte des emblavures (suivant le principe de la rotation triennale), on obtient que ce domaine produit 324 hl de froment sur 129 hectares, soit un rendement de 2,5 hl / ha (188 kg / ha). Là encore, si l'on admet ce calcul théorique, le

---

<sup>148</sup> ASR, CNC, 1726, f. 155r, 4 mars 1479, location pour trois ans à Pietro Margani, de « *pedicas seu valsolum .XIII. Rubrorum plus vel minus quanta sit vocatas la pedica o non lo valsolo dello ficho, situs extra portam Appie, in partibus Latii, in tenimento casalis Cornachiole* ».

<sup>149</sup> ASR, CNC, 709, f. 491rv, 4 mars 1471.

rendement est très faible. On peut le réévaluer en rappelant que ce *casale* est une propriété ecclésiastique et que sa location par un membre éminent de la noblesse citadine romaine, Nuccio di Antonio Nuccio Capizucchi, doit être une opération extrêmement rentable. Il demeure malgré tout difficile d'inférer un rendement comparable à ceux observés par Jean-Claude Maire Vigueur pour le XIV<sup>e</sup> siècle. De ce point de vue, le cas romain va à l'encontre de l'augmentation des rendements observée pour la culture du froment en Italie du Nord<sup>150</sup>.

Que les rendements céréaliers soient globalement décevants par rapport aux potentialités de la Campagne romaine, et inférieurs à ceux que l'on peut observer dans d'autres campagnes italiennes, est une conséquence directe de la politique annonaire mise en œuvre par la papauté<sup>151</sup>. Les importations massives visant à maintenir bas le prix du grain sur le marché romain, associées à l'interdiction d'exporter le grain produit dans la Campagne romaine, n'encouragent guère les propriétaires de grands domaines à rechercher de meilleurs rendements. Se désintéressant d'une production céréalière dont l'annone limitait à présent fortement la rentabilité, ces entrepreneurs agricoles en détournèrent peu à peu leurs capitaux pour les réinvestir dans le grand élevage ou dans l'économie urbaine.

Ce que traduisent les estimations des rendements, c'est l'emprise grandissante de l'élevage dans la Campagne romaine et l'extension des pâturages au détriment des emblavures.

### *L'extension des pâturages*

Tout au long du XV<sup>e</sup> siècle, la Campagne romaine est marquée par une diminution considérable des superficies emblavées au profit des pâturages, qui requièrent un investissement moindre, tout en fournissant des produits commercialisables sur le marché urbain (viande, fromages et laine). L'ampleur de cette réduction des emblavures est estimée à 60%, entre 1350 et le début du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>152</sup>. La part de la *dohana pecudum* dans les recettes pontificales dévoile l'essor du grand élevage ovin, au détriment de la céréaliculture puisque cette taxe

---

<sup>150</sup> Où les rendements tournent autour de 4 ou 5 pour 1 : Massimo MONTANARI, *Campagne medievali. Strutture produttive, rapporti di lavoro, sistemi alimentari*, Turin, Einaudi, 1984, « Rese cerealicole e rapporti di produzione », p. 55-85.

<sup>151</sup> Voir le chapitre 1 de la thèse.

<sup>152</sup> Ivana AIT, « Il commercio delle derrate alimentari », art. cit., p. 155 et la bibliographie qu'elle y cite, à savoir : Christiane KLAPISCH-ZUBER, « Villaggi abbandonati ed emigrazioni interne », dans *Storia d'Italia*, V/1, Turin, Einaudi, 1973, p. 345-426 ; Ruggiero ROMANO, « La storia economica dal sec. XIV al Settecento », dans *Storia d'Italia*, II/2, Turin, Einaudi, p. 1813-1931, p. 1843 ; Cesare DE CUPIS, *Le vicende dell'agricoltura e della pastorizia nell'agro romano. L'annona di Roma*, Rome, Bertero & C., 1911, p. 64 sq ; Philip J. JONES, « Per la storia agraria italiana nel Medioevo : lineamenti e problemi », *Rivista storica italiana*, LXXVI (1964), p. 287-348, p. 325.

rapporte 9 000 ducats d'or à la Chambre apostolique sous le pontificat de Sixte IV, tandis que celle perçue sur le grain ne représente que 8 000 ducats<sup>153</sup>. Comme Paul II (1464-1471) avant lui, Sixte IV (1471-1484) tente de mettre en œuvre une politique agricole visant un rééquilibrage à l'échelle de la Campagne romaine, afin de défendre les superficies agricoles consacrées à la céréaliculture contre la pression des pâturages : la bulle *Inducit nos* de Sixte IV (1<sup>er</sup> mars 1476)<sup>154</sup> s'ouvre sur le constat de la baisse de la production en céréales, qu'il attribue aux aléas climatiques, mais surtout « *ex raritate culture agrorum* », car les propriétaires des *casali* préfèrent consacrer la terre « *in pascua animalibus brutis* » plutôt qu'« *in alimentum et sustentationem hominum* »<sup>155</sup>. Néanmoins cette politique agraire ne semble pas parvenir à entraver l'inexorable rétrécissement des emblavures : il subsiste encore bien des obstacles à la mise en œuvre d'une réelle politique de planification agricole.

Malgré tout, on observe par endroits une extension des surfaces agricoles utiles, grâce à des opérations de bonification de certaines zones marécageuses, en particulier dans les fonds de vallées humides de la Campagne romaine<sup>156</sup>. Ces zones sont souvent occupées par des forêts ou des marécages, mais une fois aménagées peuvent porter une agriculture irriguée et des pâturages. L'entreprise relève le plus souvent d'initiatives individuelles – organisées par des « *mercanti di campagna* » disposant des capitaux nécessaires à une telle opération – et a pour objectif de drainer certaines zones humides afin de les mettre en culture et d'y faire paître les troupeaux. Il s'agit parfois de remettre en service d'anciens canaux de drainage, creusés dans l'Antiquité, et qui sont devenus des « fossés » à l'abandon, occupés par des eaux stagnantes, dans les derniers siècles du Moyen Âge.

---

<sup>153</sup> Clemente BAUER, « Studi per la storia della finanza papale durante il pontificato di Sisto IV », *A.S.R.S.P.*, 50 (1927), p. 319-400, p. 349.

<sup>154</sup> Archivio Vaticano, arm. XXXI, t. 62, f. 245-246r. Édité par Augustin THEINER, *Codex diplomaticus domini temporali S. Sedis : recueil de documents pour servir à l'histoire du gouvernement temporel des États du Saint-Siège : extraits des archives du Vatican*, Rome, 1861-1862, III, doc. CCCCXIV, p. 491-492. Voir également Cesare DE CUPIS, *Le vicende dell'agricoltura*, op. cit., app. I A, p. 558-560 ; Federico MARCONCINI, *Le grandi linee della politica terriera e demografica di Roma da Gregorio Magno a Pio IX. Fatti, leggi, dottrine*, Turin, SIT, 1931, p. 203-204.

<sup>155</sup> **Sur la politique agraire des papes Paul II et Sixte IV** : Alfio CORTONESI, « Pascolo e colture nel Lazio alla fine del Medioevo », dans *Fatti e figure del Lazio Medievale*, Renato Lefevre (éd.), Rome, Palombi, 1978 (Lunario Romano, 8), p. 577-589.

<sup>156</sup> La présence des marécages s'explique par la pédologie (le tuf contribuant à l'imperméabilité des sols) et l'hydrographie de la Campagne romaine, parcourue par un réseau très dense de fleuves et de rivières. **Sur l'hydrographie et les systèmes de drainage dans la Campagne romaine** : Jean COSTE, « *Tibur (pars tertia)*. Appendice di topografia medievale [1983] », dans *Scritti di topografia medievale. Problemi di metodo e ricerche sul Lazio*, Cristina Carbonetti, Sandro Carocci, Susanna Passigli, Marco Vendittelli (éd.), Rome, 1996, p. 269-365, p. 283-292 ; *id.*, « *La Domuscultae Sanctae Ceciliae*. Metodo e importanza di una localizzazione », *ibid.*, p. 91-132, p. 109 et 128-129 ; Susanna PASSIGLI, « Topografia storica di alcuni casali duecenteschi in area tuscolana », dans *L'origine della Campagna Romana*, op. cit., p. 257-304, p. 260-268.

Ainsi, en octobre 1477, le noble Giovanni Francesco Muti engage un *speziale*, *Jeronimus magistri Antonii*, pour drainer un marais situé dans le *casale* Casaletto, situé au-delà de la Porta Portuense, au sud-ouest de Rome, de l'autre côté du Tibre. Il lui loue une partie de ce terrain marécageux (*unam partem pantani in tenimento Casalecti*), ainsi qu'un petit terrain qui vient d'être gagné sur le marécage et pour lequel il devra payer 1,5 ducat par an. En revanche, pour le terrain principal, il ne devra rien reverser pendant six ans mais devra effectuer les travaux de drainage nécessaires de telle sorte qu'on puisse cultiver ce champ (*expantanare et actare et facere fosses in modum quod possit dictum pantanum cultivari*)<sup>157</sup>. Un an plus tard, le même Giovanni Francesco Muti loue pour six ans à Dioteaiuti Giovanni Finuti et à Matteo Roberti de Grassi (venu de Lombardie), *unum petium pantani et unium aliud petium sode terre positi in casali Casalecti*. Les preneurs s'engagent à drainer ce terrain (*dictum pantanum expantanare*) de telle sorte qu'on puisse y effectuer des labours et y planter un verger<sup>158</sup>.

Ces travaux de bonification sont donc à interpréter comme un investissement de la part de grands éleveurs (comme les Muti ou les Massimi<sup>159</sup>) qui cherchent à accroître les superficies agricoles utiles, et plus particulièrement les pâturages. De manière ponctuelle, de nouvelles terres sont aussi gagnées par des travaux de défrichement ou de déboisement, comme en témoignent certains contrats *ad laborandum* : là le loyer d'un *rubium grani* est complété par des travaux spécifiques de débroussaillage (*scalpare certa spracceta*)<sup>160</sup>, ici un noble (Francesco Astalli) met en œuvre le défrichement d'une zone marécageuse<sup>161</sup>. Grands

<sup>157</sup> ASR, CNC, 1165, f. 118v, 19 octobre 1477 : « *unam partem pantani in tenimento Casalecti, ab uno latere est quedam Turricello, ab alio latere est re Marcelli de Capodeferro, cum modico alio dispantanato, de quo spantanato habeat respondere annuatim unium ducatum cum dimidio, de pantano autem non habeat respondere pro sex annos libere posseat possidere et in dictum terminum habeat expantanare et actare et facere fosses in modum quod possit dictum pantanum cultivari etc.* » [il s'agit vraisemblablement du *casale* Casaletto situé au-delà de la porta Portuense (et non de son homonyme situé au-delà de la porta Salaria) ; la liste des *Taxae Viarum* précise que les Mattei en sont propriétaires et que sa superficie est de 150 *rubbi*, soit 276 hectares].

<sup>158</sup> ASR, CNC, 1165, f. 120rv, 13 octobre 1478 : « *nobilis vir johannes francescus caroli de mutis locavit [...] dioteanti johannis finutii de rione transtiberim et macteo roberti de grassi de lombardia de fontanile [...] unum petium pantani et unium aliud petium sode terre positi in casali casalecti, extra portam appiam in partibus latii, sub suis confinibus, ad habendum tenendum etc. Cum hoc pacto et conventionone quod habeant dictum **pantanum expantanare et actare via et modo quod remaneat vacuum et abile ad laborerium tam per ortis quam per aliis cuiuscumque res et hoc promiserunt facere infra terminum sex annorum** ». Ils doivent verser à Giovanni Francesco Muti 4 ducats par an.*

<sup>159</sup> ASR, CNC, 1479, f. 6v-8r, 9 juin 1470, location pour sept ans, à Pietro Massimi et à *Baptista quondam Laurentii de Personis*, de « *omnia et singula pantana quod vulgariter dicuntur sancta Aynese cum omnibus et singulis aliis pantanis dicto Cole locatis et quod ad presens dictus Cola detinet in allocatione a dicto monasterio existentia extra pontem milvium in partibus transtiberim in tenimento quod dicitur Castiglioni et casale quod dicitur Monasterii [...]* » pour 250 ducats d'or.

<sup>160</sup> ASR, CNC, 470, f. 126v, 8 mars 1474, location par l'église Santa Maria in Via Lata, pour un an de 24 *rubbi* de terres situées dans le *casale* Pollagari (*in partibus Insule*).

<sup>161</sup> ASR, CNC, 1684, f. 81rv, 17 décembre 1453 : « *Blaxius ungarus sancto domini abbatis monasterii sanctorum Andree et Gregorii in Damiani de urbe concessit Francisco de Astallis de rione [blanc] [...] quod possit et valeat incidere ligna in pantanis casalis Molarupta casalis dicti monasterii et illa de faceri facere per flumen sive per*

propriétaires fonciers, institutions ecclésiastiques encouragent également la bonification des zones marécageuses, à l'image de l'hôpital S. Spirito in Sassia : par un bail emphytéotique celui-ci concède à un habitant du *rione* Colonna des *paludes cum pratariis*, à charge pour le preneur de drainer ces marais pour les transformer en pâturages ou en emblavures (*promisit et se obligavit reducere istas paludes ad prata et terras cultivas*)<sup>162</sup>.

Par les travaux de bonification, de drainage et de défrichage, les surfaces agricoles utiles semblent progresser dans quelques zones bien délimitées de la Campagne romaine : plus que d'une extension des emblavures ou d'un quelconque souci d'augmenter la production de froment, ce processus témoigne d'une pression foncière grandissante sur les terres agricoles, qui voit la reconversion des emblavures en pâturages sous l'effet de l'essor du grand élevage ovin.

## 2 – L'ECONOMIE DE L'ELEVAGE ET LES « ENTREPRENEURS DE LA TRANSHUMANCE »<sup>163</sup>

Le 22 juin 1484, alors que Francesco Del Bufalo, l'un des plus gros propriétaires de bétail de la Rome de ces années 1480, est fait prisonnier et enfermé dans la *rocca* de Monticelli, les Colonna saisissent l'occasion pour faire main basse sur des troupeaux, dont tout porte à croire qu'il s'agit de ceux de leur infortuné captif...<sup>164</sup> Il est frappant de constater que le rejeu de la guerre entre Rome et Naples et du conflit entre Orsini et Colonna à l'été 1484, s'exprime en premier lieu par la pratique de l'abigéat. Les rapt de bétail, ovin comme bovin ou porcin, vont se multipliant dans la Campagne romaine entre 1484 et 1486 si bien qu'en août 1484, dans le tumulte d'une ville désorganisée par la mort du pape Sixte IV, de nombreux bouchers ne trouvent plus de quoi approvisionner leurs étals et que les prix de la viande s'envolent<sup>165</sup>. À

---

*currus seu carrectas ad urbem per duos annos* ». [Giuseppe Tomassetti signale que *Molarupta* comme étant l'ancien nom de *Malarotta* ou *Malagrotta* ; Giuseppe TOMASSETTI, *La Campagna*, op. cit., II, p. 598].

<sup>162</sup> ASR, *S. Spirito in Sassia*, 210, f. 218r, 12 avril 1473, location sur deux générations (« *ad vitam suam et filiorum suorum [...] dictus Vannes sustinebat labores et sumptus ad exturpandum, colendum et reducendum ut supradictos paludes liberavit* »). Les deux premières années, le preneur devra également verser 100 *salmae feni boni* par an, qu'il doit transporter à ses frais jusqu'à l'hôpital.

<sup>163</sup> Cette partie reprend en partie un de mes articles auquel je me permets de renvoyer : Cécile TROADEC, « *Breviter loquendo tutti paiono vaccari* : l'économie de l'élevage à Rome au XV<sup>e</sup> siècle », dans *Società e poteri nell'Italia medievale. Studi degli allievi per Jean-Claude Maire Vigueur*, Silvia Diacciati, Lorenzo Tanzini (éd.), Rome, Viella, 2014, p. 147-160.

<sup>164</sup> *Il diario romano di Gaspare Pontani, già riferito al « Notaio del Nantiporto » [20 gennaio 1481-25 luglio 1492]*, Diomede Toni (éd.), dans *R.I.S.*<sup>2</sup> III/2, Città di Castello, 1907-1908, p. 33, mardi 22 juin 1484 : « Alli 22. martedì. fu retenuto in Castello messer Pietro da \*\* et Francesco dello Bufalo per la rocca de Monticelli, et quelli di Marini fecero una gran preda de bestiami de cittadini ».

<sup>165</sup> *Il diario della città di Roma di Antonio de Vasco*, op. cit., p. 517 : « Di fuora di Roma si robbava nello Latio, per modo che molti macellari erano robbati andando per le capate, donde successe che la carne vaccina si vendeva uno bolognino la libra e cinque quatrini talvolta, che prima non si poteva vendere più di tre quatrini » (août 1484).

l'hiver 1485, alors que les troupeaux d'ovins sont redescendus des alpages de l'Apennin central où ils avaient estivé, les Orsini pillent le Ponte Lamentano et s'emparent des *casali* Capo di Bove, Rotondo et San Giovanni, ainsi que des troupeaux qu'ils abritent : ayant transféré deux cents moutons « *castrati* » de Pietro Leni au *castrum* de Civita Lavinia, ils regroupent le reste des bêtes, qu'ils placent sous bonne garde, dans le *casale* Rotondo. Au mois de décembre 1485, la disette menace la ville de Rome : alors que grâce à la politique annonaire de l'Abondance le grain ne vient pas à manquer, une fois encore les prix de la viande atteignent des sommets : cinq carlins la livre de viande bovine, comme en août 1484 du reste. Les *poveri cittadini* en sont réduits à rapatrier les quelques bêtes épargnées à l'intérieur des murs de la ville, où elles meurent de faim faute de fourrage.<sup>166</sup> Et Antonio de Vasco de conclure : « *E così ci cominciò la guerra...* »<sup>167</sup>.

Les dommages causés aux troupeaux sont un motif récurrent des chroniques romaines : Stefano Infessura évoque les ravages causés par les troupes de Stefano Colonna en 1432 : « *et quando se ne retornaro, depredaro molti bestiami de Romani, et fecero molto danno, perché in Roma vi era de molto bestiame, et lo danno che fecero fu inestimabile* »<sup>168</sup>. Ou encore par Niccolò Fortebraccio : « *curse tutto lo Lazio, et tolse tutto lo bestiame che vi era, et fecero di molti presoni, et fecero in quello di grandissimo danno alli poveri Romani* »<sup>169</sup>, révélant par là même la place centrale de l'élevage dans la Rome du XV<sup>e</sup> siècle.

## 2.1 État des lieux documentaire : les archives de la douane du bétail.

Le croisement des sources narratives, des actes notariés et des archives de la *Camera Urbis* conservées par l'Archivio di Stato di Roma révèle les noms des propriétaires de troupeaux, les dimensions et la composition de leurs cheptels, les rapports qu'entretiennent ces grands éleveurs tant avec les habitants des estives montagnardes qu'avec le marché urbain.

<sup>166</sup> *Il diario romano di Gaspare Pontani, op. cit.*, p. 52, mardi 13 décembre 1485 : « li nemici se menarono le vacche de Agostino Iacovisse. lo bestiame delli poveri cittadini, a chi n'era rimaso qualche capo, stavano in Testaccio, a Cerchio et a San Silvestro, tutti dentro le porte, et se morivano de fame solo con un poco de fieno » ; *ibid.*, p. 54, samedi 24 décembre 1485 : « non è carestia de grano, ché li caporioni lo danno a panattieri de commissione del papa a 20 carlino lo rubbio et in Campo di Fiore a l'abbondantia per carlino quindici ; dell'altre cose non domandare : un ovo per un bolognino, cinque quatrini la libra della vaccina, un bolognino la libra del porco, sei quatrini lo castrato et tanto la vitella grossa, vennero con le dette squadre circa a mille fanti ».

<sup>167</sup> *Il diario della città di Roma di Antonio de Vasco, op. cit.*, p. 531, 30 novembre 1485 ; *Il diario romano di Gaspare Pontani, op. cit.*, p. 51, 30 novembre 1485.

<sup>168</sup> Stefano INFESSURA, *Diario della città di Roma*, Oreste Tommasini (éd.), Rome, 1890 (Fonti per la storia d'Italia, 5), p. 27.

<sup>169</sup> *Ibid.*, p. 31.



Les résultats que je vais présenter ici reposent principalement sur les registres de la douane du bétail : le fonds de la *Camera Urbis* regroupe sous le titre *Libri assignationum pecudum et aliorum animalium tam romanorum quam forensium*, quatre registres qui couvrent les années 1447-1465 (respectivement : 1447-1448, 1452-1453, 1454 et 1464-1465). Registres de grand format fort bien tenus, ils nous livrent les noms des Romains qui possèdent du bétail, classés en fonction de leur *rione* de résidence. Chaque année avant Noël, tous sont en effet tenus de déclarer la composition des troupeaux qui paissent *in pascua Urbis*, c'est-à-dire sur les pâturages de la ville de Rome. Suivent dans la seconde partie du registre les noms des étrangers qui font paître leurs troupeaux sur ces mêmes pâturages pendant la période hivernale. Un cinquième registre complète cette série documentaire – un peu antérieur puisqu'il date vraisemblablement des années 1410 – qui, par le hasard de la *peregrinatio* des manuscrits, s'est retrouvé pris au milieu des archives de l'évêque Stefano di Geri del Buono, évêque de Volterra et vicaire du pape Eugène IV, mort en 1435 : ce petit registre est inséré dans un volume actuellement conservé à la Biblioteca Roncioniana de Prato, où je l'ai tiré de son profond sommeil. Contrairement aux registres de la douane du bétail dans la province du Patrimonio<sup>170</sup>, ces cinq registres inédits n'avaient jamais fait l'objet d'une étude approfondie. Or ils permettent de déterminer qui sont les propriétaires des plus gros troupeaux d'ovins présents dans les pâturages communaux : leur analyse met en lumière, on le verra, un renouvellement notable au sein de ce groupe.

La fiscalité qui pèse sur l'utilisation des pâturages de Rome *et eius districtu* est définie par les statuts urbains de 1363 : les troupeaux d'ovins étrangers<sup>171</sup> qui séjournent sur le territoire romain doivent s'acquitter d'un droit de pacage qui s'élève à deux florins par centaine d'ovins, à quatre sous pour chaque bovin, payables à tempérament (la première moitié de la somme à Noël, l'autre moitié à Pâques)<sup>172</sup>. Dans cette perspective, les propriétaires de bétail doivent venir

---

<sup>170</sup> Jean-Claude MAIRE VIGUEUR, « Des brebis et des hommes. La transhumance à Rome à la fin du Moyen Âge », dans *Liber Largitorius. Mélanges en l'honneur de Pierre Toubert*, Dominique Barthélemy, Jean-Marie Martin (éd.), Genève, 2003, p. 219-237 ; *id.*, *Les pâturages de l'Église et la douane du bétail dans la province du Patrimonio (XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles)*, Rome, Istituto di Studi Romani, 1981 ; Annamaria OLIVA, « La dogana dei pascoli nel patrimonio di S. Pietro in Tuscia nel 1450-1451 », dans *Aspetti della vita economica e culturale a Roma nel Quattrocento*, Paolo Brezzi (éd.), Rome, 1981 (Fonti e studi per la storia economica e sociale di Roma e dello Stato Pontificio nel tardo medioevo, 3), p. 223-258.

<sup>171</sup> L'étranger est défini comme « les terres qui ne sont pas soumises à l'impôt sur le sel ni le *focaticum* » (« *videlicet, terrarum que non solvunt sal et focaticum sive impositam sali et focatici camere* »).

<sup>172</sup> *Statuti della città di Roma*, Camillo Re (éd.), Rome, 1880, II, 83 (*De conducentibus pecudes forensium ad pascua Urbis quantum debeant solvere Camere*) : « *Item quod omnes conducentes seu conduci facientes pecudes forensium extra districtum Urbis ad pascuandum in pascuis Urbis et eius districtu teneantur solvere Camere Urbis duos florenos auri pro quolibet centinario dictarum pecudum, videlicet, medietatem dictorum florenorum in festo Nativitatis et aliam in festo pasce resurrectionis domini nostri Ihesu Christi. Si quis ex hoc dictam Cameram*

en personne sur le Capitole pour déclarer sous serment (*assignare cum juramento*), auprès du notaire *maior* de la *Camera Urbis*, la composition de leur cheptel<sup>173</sup>. Pour chaque propriétaire, le notaire distingue les animaux qui forment son propre troupeau, du bétail « étranger » dont il a la charge<sup>174</sup>. Le 28 décembre 1454, Paolo Carboni 400 brebis, noires et blanches, chèvres et moutons (*cum juramento assignavit habere in tenementis et pascuis Urbis .CCCC. pecudes suas proprias albas et nigras crapas et montones*)<sup>175</sup>. Il consigne également d'autres brebis, au nom de deux habitants de Roviano, Angelo *Petrutii Angeli de Rubiano* (150 *pecudes*) et Sancto de Tolomeo *de Rubiano* (40 *pecudes*). Viennent ensuite les *pecudes de familia, de imperio et de regno* : ici, Paolo Carboni déclare cent *pecudes de familia*. Le cas échéant, le notaire enregistre les bovins et équidés : ici, une vache et son veau. Il lui arrive enfin de préciser dans quelle partie des pâturages communaux pacagent les troupeaux : par exemple, les 36 chevaux de Giacomo Clarelli se trouvent *in tenimento Sancti Petri in Formis*, tandis que ses 600 *pecudes albas et nigras* paissent *in partibus Latii in tenimento Zolforatelle*<sup>176</sup>.

Le premier registre de cette *dohana pecudum*, daté des années 1410 et conservé dans les archives de Prato, fut moins bien tenu que les quatre autres qui nous sont parvenus : seulement 132 individus viennent faire l'*assignatio* et la plupart d'entre eux ne font état que de quelques bœufs, vaches ou chevaux, sans mentionner aucune brebis. Dans les quatre registres suivants, en revanche, les bovins et équipés sont une minorité par rapport aux ovins, dont on établit le dénombrement avec une extrême minutie.

Que la présentation des quatre registres conservés pour la période 1447-1465 soit beaucoup plus précise, méticuleuse et exhaustive que celle des vingt-et-un folios du registre de Prato, est peut-être le signe d'un contrôle accru exercé par les autorités urbaines sur le territoire du *districtus Urbis* ; le signe aussi peut-être d'une fiscalisation des échanges économiques romains. Pour garantir l'application d'une politique fiscale qui lui fournit des revenus substantiels, la ville de Rome met en place un contrôle très strict des mouvements du bétail : au moment où les animaux regagnent leurs lieux d'estivage, ils sont tenus de passer par des

---

*defraudaverit in quatuorplum puniatur et nichilominus pecudes non assignatas in Camera Urbis pro pecudibus forensibus perdat et perdere debeat* ».

<sup>173</sup> Le propriétaire ne peut donner procuration pour cette *assignatio* : *Statuti della città di Roma, op. cit.*, III, 143 : « *Et dicta assignatio fiat per patronos et dominos ipsarum bestiarum et non per aliam interpositam personam. Et aliter non recipiatur dicta assignatio nisi dominus aut patronus haberet licitam excusationem propter quam non possit venire ad capitulum quo casu notarius camere teneatur ire ad domum eius cum salario sui viatici competenti* ».

<sup>174</sup> *Statuti della città di Roma, op. cit.*, III, 143 : « *divisim bestias suas a bestiis forensium* ».

<sup>175</sup> ASR, *Camera Urbis, Dohana pecudum Urbis*, 4, f. 2r, année 1454.

<sup>176</sup> ASR, *Camera Urbis, Dohana pecudum Urbis*, 4, f. 20v, 22 décembre 1454.

*checkpoints* incontournables, les trois ponts sur l'Aniene (Ponte Mammolo, Ponte Nomentano et Ponte Salario), puis d'emprunter la via Tiburtina<sup>177</sup>. Tout contrevenant qui contournerait cet itinéraire imposé s'exposait à une amende de 100 livres par centaine de têtes de bétail. En outre, tout animal non déclaré lors de l'*assignatio* pouvait être confisqué par la *Camera Urbis*, auprès de laquelle leur ancien propriétaire pouvait ensuite le racheter à un prix somme toute raisonnable (25 florins la centaine d'ovins, quatre florins pour un vache, cinq florins pour un bœuf)<sup>178</sup>. Chaque année, on élisait douze *boni cives romani* comme *numeratores* afin de veiller au prélèvement de cet *ennomion*. Enfin, le bétail était marqué et le dessin de chaque marquage reproduit par le notaire sur le registre, permettant ainsi une vérification ultérieure : par exemple, les quarante brebis du boucher Scaramuccia avaient l'oreille droite percée et étaient marquées au fer rouge de la lettre « O »<sup>179</sup>.

La lecture de ces registres montre avec quel souci d'exactitude les éleveurs déclarent leurs troupeaux, au mouton près ! Le propriétaire peut corriger le nombre d'animaux déclarés mais seulement en le réévaluant à la hausse (*cum potestate adjudendi et non minuendi*) afin d'ajuster son *assignatio* aux évolutions de son cheptel. On voit certains propriétaires revenir à plusieurs reprises devant le notaire, pour ajouter quelques brebis à leur déclaration. Observons la déclaration de Pietro Massimi, le dimanche 23 décembre 1464 : « *vir nobilis Petrus Maximi filius nomine dicti Maximi eius genitoris, assignavit in Camera Urbis habere et tenere in pascuis urbis pecudes suas proprias .MMCC.* ». Il ajoute encore cent brebis au nom de Benedetto dell'Austa, trente brebis pour Francesco dell'Austa, trente autres pour Angelo della Scarpa. À deux reprises, il corrige sa déclaration : une première fois le samedi 4 mai 1465, pour ajouter respectivement 65, 16 et 8 brebis aux troupeaux de ces trois associés ; une seconde fois le mercredi 22 mai 1465, pour signaler 266 brebis supplémentaires dans son propre cheptel<sup>180</sup>.

Ces ajouts correspondent probablement en partie aux naissances qui viennent accroître naturellement leurs troupeaux, mais dans certains cas il est plus vraisemblable qu'il s'agisse de bétail acheté par l'éleveur : ainsi, lorsque Paolo Massimi déclare 1450 moutons en plus des

---

<sup>177</sup> *Statuti della città di Roma, op. cit.*, III, 143 : « *Item quod omnes pecudes capre et montones et bestie grosse que revertuntur seu reducentur de Urbis districtu ad partes montanearum debeant numerari per numeratores eas ad id deputatos seu deputandos per dominos Conservatores camere Urbis qui fuerint per tempora ad pontem mambolum et ad pontem numentanum et ad pontem salarium seu ad quemcumque dictorum pontium et non in alio loco et postquam sic fuerint numerate vadant seu ducantur per viam sive stratam tyburtinam vel villam sancti antimi et non per aliam viam seu alias partes versus montaneam* ».

<sup>178</sup> *Statuti della città di Roma, op. cit.*, III, 143.

<sup>179</sup> ASR, *Camera Urbis, Dohana pecudum Urbis*, 2, f. 10v, 21 décembre 1448.

<sup>180</sup> ASR, *Camera Urbis, Dohana pecudum Urbis*, 5, f. 22r

1500 que composaient déjà son troupeau<sup>181</sup>. Ces modifications concernent le plus souvent les troupeaux que ces citoyens romains déclarent au nom de propriétaires montagnards, absents de Rome. Ainsi le samedi 29 décembre 1464, Francesco Del Bufalo *assignavit in Camera Urbis habere et tenere in pascuis eiusdem .MM. pecudes suas proprias et Pauli de Alperinis*. Le samedi 18 mai 1465, il y ajoute 718 brebis<sup>182</sup>. Sans doute calculent-ils au plus juste le nombre de têtes à déclarer afin de ne pas passer dans la « tranche » supérieure de l'impôt, établi par centaine de brebis. Peut-être même intègrent-ils dans leur déclaration le coût d'une éventuelle amende, et minimisent-ils, dans une marge bien réfléchie, l'importance de leurs troupeaux. On croit percevoir par moments une forme de négociation, lorsque l'éleveur déclare « *boves decem sanos et unum infirmum* », comme pour quémander une réduction d'impôt pour ce bœuf malade. Le montant de l'impôt n'en est pas réduit pour autant<sup>183</sup>. Mais ne les soupçonnons pas de tentative de fraude sans preuve tangible !

Ce que disent ces multiples additions et ajouts, c'est surtout le dynamisme de l'élevage ovin comme bovin, mais aussi l'intime connaissance que les éleveurs ont de leurs troupeaux, qu'il s'agisse de leur nombre exact, de leur composition ou de leur localisation. Les prénoms dont sont baptisés les bœufs témoignent d'un profond attachement aux animaux. Dans une soccide du 2 décembre 1397, cinq bœufs sont ainsi appelés par leurs prénoms : « *unum qui vocatur Carita, unum qui vocatur Boccardo, unum qui vocatur Morelluccio, unum qui vocatur Palladio et alium qui vocatur Cellino* »<sup>184</sup>.

Il est frappant de constater que ces propriétaires déclarent rarement plus d'une dizaine de bovins : dans la composition des troupeaux tels qu'ils apparaissent dans ces registres, les ovins prédominent largement.

## **2.2 *Bestiae grossae et bestiae minutae* : la prédominance du grand élevage ovin.**

Le registre fiscal de Prato recense 12 572 brebis, environ 1700 bovins (dont un peu plus de 1000 *boves* et 700 vaches), 1007 bufflonnes et 44 buffles, 239 juments, 11 chevaux et 33 cochons. Les quatre registres suivants reflètent également la prédominance de l'élevage ovin

---

<sup>181</sup> ASR, *Camera Urbis, Dohana pecudum Urbis*, 5, f. 23v (7 janvier et 27 mai 1465).

<sup>182</sup> ASR, *Camera Urbis, Dohana pecudum Urbis*, 5, f. 10v, années 1464-1465.

<sup>183</sup> Prato, Biblioteca Roncioniana, cod. 330, f. 13r (8 mars, déclaration d'Antonius Saxo) et f. 19r (7 mars, déclaration de Laurentius Renzolini).

<sup>184</sup> ASR, CNC, 477, f. 236v-237r. Voir aussi ASR, CNC, 476, f. 297rv, 20 février 1457.

dans la Campagne romaine : *pecudes albae* et *nigrae* (ou *carfanginae*), ils forment des troupeaux qui comptent pour la plupart entre 300 et 1000 ovins, voire bien davantage.

La plupart des bovins mentionnés dans le registre de Prato sont des *boves domiti*, ou *boves aratores*, utiles pour les labours ou comme animaux de trait, pour le transport des céréales vers Rome notamment : ils ne forment que très rarement de véritables troupeaux, tandis que les troupeaux de plusieurs centaines de vaches ne sont pas rares. Certains actes notariés en donnent un aperçu : en février 1486, Geronimo di Lorenzo Altieri, en tant que *procurator* du chapitre du Principe degli Apostoli dell'Urbe, s'engage à déclarer auprès de la *Camera Urbis* les troupeaux de Gregorio di Matteo Sasso et Marcello Capodiferro (500 vaches), des bouchers Domenico Maldosso (250 vaches) et Geronimo Megato (200 vaches)<sup>185</sup> qui paissent sur les pâturages du *casale* di S. Pietro in Formis, plus précisément au lieu-dit *Campo Morto*.

Ce que révèlent aussi ces registres, et en particulier celui de Prato, c'est l'existence de quelques grands troupeaux de bufflonnes. Buffles (*bubali*) et bufflonnes (*bubalae*) sont très présents dans la Campagne romaine, car ils s'adaptent mieux à l'environnement peu favorable des marais qui occupent la frange littorale du *districtus Urbis*. Ils remplacent avec bonheur les bœufs dans les travaux agricoles, en particulier pour le drainage des terrains marécageux, car ils peuvent tirer de très lourdes charges : on les trouve par exemple dans le transport des céréales<sup>186</sup>, ou encore du bois abattu dans les *casali*, depuis le port de S. Spirito vers le chantier de la basilique Saint-Pierre<sup>187</sup>. Dans le registre de Prato, on remarque deux troupeaux de 100 et 200 bufflonnes, propriétés d'Antonio Alessi et de Lorenzo di Martino<sup>188</sup> : on peut certainement en déduire une production non négligeable de fromage à base de lait de bufflonne, et peut-être

---

<sup>185</sup> ASR, CNC, 1116, f. 92r-93v, 21 février 1486 : « *nobilis vir Jeronimus Laurentii Alterii de rione Pine ut procurator [...] capitoli Principis Apostolorum de Urbe [...] asserverunt, affidaverunt et in fidam ceperunt ad pascuandum et pascuari faciendum infrascripta animalia et bestias vaccinas infrascriptorum dominorum et patronorum, in tenimento et casali dicti capituli vocati Lo Casale de Sancto Petro in Formis, positi in partibus Latii etc. videlicet in loco qui dicitur Lo Lago de Campo Morto, usque ad festum sancti Johanni de mensis junii [...] in primis quingentos vaccas ad solutionem nobilium virorum Gregorii quondam Mattei Saxi presenti et Marcelli Capo de Ferro absentis [...] Item ducentas et quinquaginta vaccas Dominico Maldossi macellarii [...] Item ducentas vaccas Jeronimi Megati macellarii* », pour les sommes respectives de 125 ducats, 62,5 ducats et 50 ducats.

<sup>186</sup> Par exemple : ASR, CNC, 1164, f. 168v, 5 juin 1457 : Mattias Muti vend à *Johanni Matto de Cere* quatre *juvencos bubalinos*, « *cum hoc quod ipse Johannes teneatur portare totum granum recolligendum a casali Valerani usque ad puteum pro mercede decem carlenorum pro qualibet carrata* », pour 18 ducats.

ASR, CNC, 1114, f. 196rv, 30 juin 1480, contrat organisant le transport des céréales produites dans le *casale* Torre Maggiore, entre Francesco de *Marronibus* et Niccolò Maddaleni Capodiferro : « *portare et portari facere cum duobus suis carris seu curribus magnis et eius bubalis [...] frumentum, ordeum, speltam et fabas et alia similia existentia in casali et tenimento vocati Torre Maiure* », au prix de 2 ducats par charrette.

<sup>187</sup> Ivana AIT, « *Il Manuale expensarum basilice Sancti Petri, 1339-1341*. Contributo per lo studio del salariato a Roma nel Trecento », dans *Cantieri e maestranze nell'Italia medievale*, Maria Carla Somma (éd.), Spolète, 2010, p. 19-37, p. 25 : elle signale des attelages de cinq paires de buffles.

<sup>188</sup> Prato, Biblioteca Roncioniana, cod. 330, f. 23r et 19v.

de type « mozzarella », à destination du marché urbain. Cette hypothèse est confortée par la spécialisation de quelques bouchers romains dans la viande de bœuf ou dans la vente des produits dérivés de la bufflonne (viande et fromages)<sup>189</sup>. Leur viande est en effet très appréciée à Rome, où une boucherie du Trastevere s'est spécialisée dans sa commercialisation. À partir de la fin du XV<sup>e</sup> siècle est introduite dans la Campagne romaine la race des « vaches rouges » (*vacche rosse*), qui feront la fortune de l'élevage laitier romain aux XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles, dans le cadre du système du « *precoio* »<sup>190</sup>. L'inventaire du patrimoine de la famille Margani, réalisé dans les années 1544-1554, témoigne de leurs investissements dans l'élevage, en particulier dans l'élevage bovin puisque leur cheptel comporte à cette date 150 « vaches rouges »<sup>191</sup>.

Malgré la prédominance des ovins, l'élevage est donc très diversifié. Les registres de la douane du bétail enregistrent aussi de nombreux équidés, surtout des juments utilisées pour le battage des céréales, quelques chevaux, ânes et mules gardés par les *casengi*. Dans les *casali* qui offrent un bois ou une forêt de chênes, on trouve des troupeaux porcins, de quelques dizaines à quelques centaines de têtes, qui alimentent une consommation urbaine massive de viande de porc<sup>192</sup>. L'examen des contrats de *soccides*, très répandus à Rome, vient conforter l'impression livrée par les registres de douane, d'une Campagne romaine vouée à un élevage très diversifié. D'une durée variable (en général deux ans<sup>193</sup>, parfois trois ans<sup>194</sup>, quatre ans<sup>195</sup> ou cinq ans<sup>196</sup>), les *soccides* impliquent le plus souvent des bœufs de labour (jusqu'à une quinzaine de

---

<sup>189</sup> Voir le chapitre 3 de la thèse.

<sup>190</sup> Robert MONTEL, « L'exploitation rurale dans la Campagne romaine », art. cit., p. 345-348 ; *id.*, « Le *casale* de Boccea », art. cit., p. 637 et p. 650. Il s'agit d'une race de vaches de petite taille, qui donne beaucoup de lait : sa rapide diffusion dans la Campagne romaine à partir de la fin du XV<sup>e</sup> siècle fait de l'élevage laitier un nouveau secteur d'investissement spéculatif, et contribue à l'augmentation de la production de fromage aux XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles. Cette race bovine disparaît toutefois de la Campagne romaine à la suite d'une épidémie au XVIII<sup>e</sup> siècle.

<sup>191</sup> Marina D'AMELIA, « Verso la caduta. Le famiglie Margani e Iacovacci nella Roma del Cinquecento », dans *Disuguaglianze : stratificazione e mobilità sociale nelle popolazioni italiane (dal sec. XIV agli inizi del secolo XX)*, Bologne, CLUEB, 1997, I, p. 83-107.

<sup>192</sup> Par exemple : ASR, CNC, 1136, f. 31v, 14 mars 1490, location d'un *casale* : « *reservando sibi spicas pro porcu suis* ». Je signale également la présence d'élevage de volailles (ASV, *Collectariae*, 433, f. 34r, 77v, 87v, 89v, année 1368). Sur le développement de l'aquaculture dans la Campagne romaine, voir le chapitre 3 de la thèse.

<sup>193</sup> **Soccides de deux ans** : ASR, CNC, 16, f. 9r (7 mars 1463) ; 476, f. 297rv (20 février 1457) ; 518, f. 130v-131v (6 décembre 1451) ; 1105, f. 75v-77r (18 décembre 1464) ; 1165, f. 13v-14r (26 janvier 1468).

<sup>194</sup> **Soccides de trois ans** : ASR, CNC, 709, f. 210v (22 février 1468) ; 938, f. 166rv (11 janvier 1424) ; 1082, f. 110v (28 octobre 1468) ; 1115, f. 25v-26v (29 mars 1482) ; 1728, f. 113r (20 septembre 1491) ; 1763, f. 20v (28 janvier 1465).

<sup>195</sup> **Soccides de quatre ans** : ASR, CNC, 920, f. 30rv (26 septembre 1461) ; 938, f. 192v-193r (7 mars 1424).

<sup>196</sup> **Soccides de cinq ans** : ASR, CNC, 114, f. 112v (5 octobre 1471) ; 1115, f. 66v-68v (27 août 1484) ; 1665, f. 41rv (22 février 1470).

bœufs<sup>197</sup>), mais aussi des ovins<sup>198</sup>, des équidés<sup>199</sup>, des porcs<sup>200</sup>, des volailles<sup>201</sup> et même des abeilles<sup>202</sup>.

### 2.3 Entre concurrence et complémentarité : les rapports entre céréaliculture et grand élevage dans la Campagne romaine.

L'une des clés de la productivité des *casali* de la Campagne romaine réside dans une complémentarité entre la céréaliculture et l'élevage, qui forme un véritable système de production intégré. Les terrains agricoles en jachère s'ouvrent à la divagation du bétail ovin, bovin et porcin<sup>203</sup>. Dans certains cas, le bétail peut profiter également des *culta*, anciennes emblavures destinées à la culture d'une céréale secondaire, afin de les fertiliser<sup>204</sup>. Il est fréquent que soient donnés à bail dans un même acte aussi bien le troupeau que des pâturages nécessaires à son alimentation : en 1479, Lodovico Mattei achète dans le *casale* Due Torri, 109 vaches et 91 veaux, ainsi que les *herbas* des *casali* Terzo et Malnome<sup>205</sup>.

La fertilité des sols doit beaucoup aux intrants apportés naturellement par la fumure des animaux. Les statuts des *bovattieri* de 1407 sont attentifs au bon déroulement de cette étape :

---

<sup>197</sup> ASR, CNC, 414, f. 52rv, 13 décembre 1420.

<sup>198</sup> **Soccides concernant des ovins et caprins** : ASR, CNC, 848, f. 440rv, 20 octobre 1425 (112 chèvres). Alfio CORTONESI, « L'allevamento nella Campagna Romana alla fine del medioevo », dans *Città e vita cittadina nei paesi dell'area mediterranea. Secoli XI-XV*, Atti del Convegno Internazionale in onore di Salvatore Tramontana (Adrano, Bronte, Catania, Palermo, 18-22 novembre 2003), Biagio Saitta (éd.), Rome, 2006, p. 207-247, p. 213. ASR, CNC, 1233, f. 35r, 4 mai 1469 (225 *pecudes*) ; 1665, f. 41rv, 22 février 1470 (68 chèvres) ; ASR, S. Salvatore, 450, n°40 C, 12 octobre 1453 (300 brebis).

<sup>199</sup> **Soccides concernant des équidés** : ASR, CNC, 114, f. 112v, 5 octobre 1471 (huit chevaux et deux *pullos*) ; 565, f. 13v-14r (dix-sept *caballas* et un *pullium*) ; 1115, f. 66v-68v, 27 août 1484 (« *XXII equarum grossarum, unius stallonis et VI carosiorum et VI pulletrellorum* ») ; 1629, f. 163v-164v, 17 août 1474 (« *sex equas grossas et unam pulitranam duorum annorum et tres carosos unius anni [...] et tres pullos* »).

<sup>200</sup> **Soccides concernant des porcins** : ASR, CNC, 938, f. 166rv, 11 janvier 1424 (28 truies et trois verrats).

<sup>201</sup> ASR, CNC, 565, f. 13v-14r (une centaine de poules) ; 1728, f. 113r, 20 septembre 1491 (11 truies).

<sup>202</sup> **Soccides concernant des ruches** : ASR, CNC, 1115, f. 83v-84v, 20 octobre 1484 (« *certorum cupellorum apium* ») ; 1116, f. 48rv (60 ruches) ; 1163, f. 632v, 15 janvier 1419 (36 ruches), f. 655rv, 12 juillet 1419 (60 ruches). ASC, A.U., Sez. I, 649, 4, f. 16v-17r, 7 octobre 1359 (22 ruches), 11, f. 64rv, 17 novembre 1371 (10 ruches), 12, f. 39v-41r, 5 mai 1372 (30 ruches).

<sup>203</sup> Alfio CORTONESI, « Cereali e vino », art. cit., p. 328-329 : « Seminativi e pasture, lungi dal costituire, nell'ambito dell'unità di produzione, elementi distinti e giustapposti, davano luogo ad un sistema di sfruttamento integrato [...]. L'integrazione fra agricoltura e allevamento, *impasse* di tante economie medievali, trova nel sistema di produzione in esame una soluzione soddisfacente ».

<sup>204</sup> C'est le cas dans une *societas* conclue entre Stefano de' Rossi et Paolo Giovanni de Giacomo Lelli Cenci, sur le *casale* Torre Scrofani, où le bétail de Paolo aura le droit de paître « *tam in maiesibus quam in cultis* » (ASR, CNC, 1490, f. 53v-54r, 26 janvier 1483).

<sup>205</sup> ASR, CNC, 1114, f. 117v-119r, 7 juillet 1479 : « *nonaginta una vaccas grossas, cum totidem filiabus sive filiis inter assecatitai vitulos et vitulas, et decem et octo alias vaccas sodas, que quidem vaccie sunt presentialiter in casali et eius tenimento vocato Dotorri, positus extra portam Portuensem, infra suos confines, et omnes et singulas herbas [...] casalis et tenimenti vocati Tierzo et casalis et tenimenti vocati castello Malnome, quod possit dictus Ludovicus de dictis herbis disponere usque ad festum sancti Angeli mensis septembris* », pour 613 ducats.

ils précisent que l'on ne doit pas pratiquer la combustion des chaumes avant le 15 août afin de permettre au bétail de paître sur les pâturages tout juste fauchés<sup>206</sup>. Plusieurs méthodes viennent renforcer les aptitudes naturelles du sol : si la pratique du sarclage et de la combustion des chaumes est attestée – surtout entre deux années consécutives de céréales –, le principal engrais est indéniablement fourni par la présence des troupeaux. Les sources révèlent également une pratique d'épandage du fumier de l'étable (*bonum stablatum*)<sup>207</sup>.

On ne saurait cependant brosser un portrait trop irénique de cette économie agro-pastorale, qui connaît bien évidemment de très nombreux conflits d'acteurs. Les statuts des *bovattieri* tendent à encadrer les pratiques et à délimiter les usages des terroirs dans la Campagne romaine : les rubriques 69 à 74 cherchent à réguler la concurrence entre céréaliculture et élevage, notamment pendant les mois d'hiver<sup>208</sup>. Malgré l'immensité de l'espace, il arrive pourtant que le bétail occasionne des dégâts dans les champs, endommageant les futures récoltes : ainsi en 1461, de gros éleveurs – Cristoforo di Lello di Paolo Stati et Paolo di Giacomo *Sabbe* – doivent-ils indemniser le métayer du *casale* La Baguara, Giovanni de Salvato della Corte<sup>209</sup>.

L'essor du grand élevage accentue la pression sur les ressources en fourrage. L'une des limites à la complémentarité agro-pastorale réside dans le problème de l'alimentation du bétail. Les troupeaux paissent dans les pâturages de la Campagne romaine, dans les estives des Abruzzes les mois d'été, broutent la végétation spontanée, les regains après les moissons car il ne semble pas y avoir de seconde fauche dans la Campagne romaine<sup>210</sup>. Mais la pression sur la

---

<sup>206</sup> BAV, *Ottob. Lat.* 1821, rubrique 84 (*De mittentibus ignem ante festum sancte Marie*) : « *Item quod nullus audeat vel presumat mittere ignem in stipulis vel aliis locis casalium urbis vel tenimentis aliis circumstantibus ad dicta casalia ante festum Assumptionis beate Marie virginis de mense augusti, ad penam Centum librarum provesinorum senatus applicandam pro tribus partibus camere dictae artis et pro reliqua parte accusatori, qui predicta denunciaverit seu accusaverit in curia dictorum Consulium qui teneatur secretus et quilibet possit in talibus delinquentem accusare et eius iuramento cum probatione tamen unius testis credatur. Et curia possit de predictis inquirere, et repertum culpabilem condemnare, et punire* ».

Il s'agit aussi d'éviter que le feu ne se répande sur des cultures encore sur pied.

<sup>207</sup> ASC, A.U., *Sez.* I, 785, 8, f. 61v-62r : dans ce contrat de location des pâturages d'hiver du *casale* Torre Rainone, en 1392, Stefano Valentini demande au preneur de répandre « *in una parte vel duabus partibus* » trois *rubbi* de fumure (*boni stablati*). On retrouve cette clause dans de nombreux contrats (document signalé par Clara GENNARO, « *Mercanti e bovattieri* », art. cit., p. 168) ; Alfio CORTONESI, « *Il casale romano* », art. cit., p. 126 ; *id.*, « *Culture, pratiche agrarie e allevamento* », art. cit., p. 115.

<sup>208</sup> BAV, *Ottob. Lat.* 1821, rubriques 69 (*De bestiis damnum dantibus in hyeme*), 70 (*De damno dato in segetibus a mense novembris usque ad festum sancti Angeli de mense maii*), 71 (*De damno dato in tenimentis fodis aut pratis falciatis*), 72 (*De damnis datis in spicis*), 73 (*De damno dato in bladis existentibus in campis*), 74 (*De bestiis damnum facientibus in pratis in hyeme et estate*).

<sup>209</sup> ASR, CNC, 1478, f. 54v-55r, 28 avril 1461.

<sup>210</sup> Jean-Claude MAIRE VIGUEUR, « *Les casali des églises romaines* », art. cit., p. 155.



ressource est toujours plus forte, si bien que certains n'hésitent pas à enfreindre cette règle et à procéder à une seconde fauche, pourtant interdite par leur contrat de location<sup>211</sup>.

Les droits de pâturage sur les chaumes (*spicaticum*) ou sur les jachères, l'inculte ou dans les prés jusqu'au début du printemps (*herbaticum*), peuvent faire l'objet de contrats de vente<sup>212</sup>. En 1479, Stefano di Francesco Crescenzi paie 1200 ducats *de Camera* à Neapoleone Orsini, qui représentent une bonne partie du prix de l'*herbaticum* d'un *casale* non identifié<sup>213</sup>. Parmi les avantages notables de la location couplée des *casali* Carcaricola et Palazzetto di Santa Eufemia, Antonio Porcari obtient de garder pour son propre usage la totalité du *fenum* des deux *casali* et de pouvoir y faire paître librement du bétail l'été. En revanche, il doit verser un *herbaticum* pour les pâturages d'hiver (100 florins) et s'engage à céder au propriétaire la moitié des chaumes du froment et de l'orge plantés sur ces domaines<sup>214</sup>. L'hiver toutefois, les *herbas yemales* ne suffisent plus à nourrir des troupeaux devenus pléthoriques au XV<sup>e</sup> siècle.

La récolte du foin est par conséquent un moment crucial et le fauchage fait l'objet de contrats spécifiques, les contrats *ad falciandum*<sup>215</sup> : les pâturages du *casale* Casaferrata sont loués en décembre 1477, contre une somme de 200 ducats et 500 « *salmae feni ad pondus*

---

<sup>211</sup> Voir les clauses des contrats *ad falciandum* : par exemple, ASR, CNC, 176, f. 224r, 10 avril 1496 : « *presenti stascione una vice teneri falciare, et non amplius. Et ad custodiendum* ».

<sup>212</sup> Par exemple : ASC, A.U., Sez. I, 590, f. 217v-219r, 25 décembre 1482 : vente de « *totum integrum herbaticum et totas herbas ad pascuandum et pascuari faciendum cum animalibus* », sur le *casale* Fossola, pour le mois de mai 1483, contre 95 florins. Voir également ASR, CNC, 579, f. 8v-9v, 18 octobre 1461 (« *erbaticum* ») ; ASR, CNC, 1165, f. 78rv, 21 octobre 1473 ; ASR, CNC, 1110, f. 181v, 14 janvier 1479 : *Jacobus Greci de Mareno* doit 58 ducats d'or à Pietro Massimi, « *occasione pretii pascuarum tenute lacus castelli Gandulfi* ».

<sup>213</sup> ASR, CNC, 1110, f. 218v-219r, 23 octobre 1479 : « *providus vir Ser Petrus de Campagnano procurator [...] dominus Neapoleonis de Ursinis [...] refutavit nobili viro Stefano Francisci de Crescentiis civi romano rionis Colonne [...] occasione .MCC. ducatorum de Camera [...] maioris partis pretii pascuorum et herbatici tenimenti [blanc] per dictum illustrem dominum Neapoleonem vel alium eius nomine venditorum seu locatorum* ».

<sup>214</sup> ASR, CNC, 1687, f. 753v-754v, 6 août 1490 : « *traddere medietatem paleatu dicti grani et similiter [...] traddere medietatem paleatu dicti ordeï [...] solvere pro herbis iemalibus dicti casalis Palazzetti singulo anno quo non arrumpiti .LX. florenos. Item similiter teneatur solvere pro herbis dictarum pedicarum hyemalibus .XL. florenos [...] Item et quod voluerunt dictas partes quod fenum pratorum dictorum casalium et pedicarum sit et esse debeat dicti locatoris et pro eo custodiantur debitis et consuetis temporibus. Et dicto feno retracto de dictis pratis herbe estate eorumdem sunt dicti conductoris. Item quod spice et herbe estive dictorum casalium sunt singulis annis dicti conductoris* ». Cf. *supra*.

<sup>215</sup> Voir par exemple ASR, CNC, 1763, f. 4v, 2 mars 1451 : location, pour une année, *ad falciandum* de tous les prés (*omnia et singula prata et alia loca que possunt et consuetate sunt falciari*) dans le *casale* Fiorano, contre une somme de 15 ducats d'or. Si le propriétaire du *casale* est un riche Romain du *rione* Sant'Eustachio, les preneurs sont des étrangers, tout juste installés dans la ville (Antonio de Foligno et Giacomo de Milan, « *nunc habitatores Urbis* »). Voir également : ASR, CNC, 1134, f. 559r, 16 avril 1478 (26 ducats) ; 1725, f. 47r-48v, 21 avril 1482 (*pratum unum ad secandum*, 25 ducats et 20 *salmae feni*) ; 1736, f. 99rv, 20 janvier 1476 (location du tiers du *casale* Acquatraversa pour 17 ducats, 6 *rubbi* de froment, 4 *salmae feni de mense maii*, 6 fromages) ; ASC, A.U., Sez. I, 256, f. 40rv, 21 août 1472 (30 ducats et 30 *salmae feni portatae urbe*).

On trouve de très nombreux **actes de location ad falciandum (ou ad usum feni)** des *casali* (Buonricovero, Pollaiano, Pagnotta, Vallerano, Anzano, La Marmorea) de l'hôpital S. Salvatore *ad Sancta Sanctorum* dans les archives de cet hôpital (en particulier : ASR, S. Salvatore, 28, f. 86r, 87v, 108v, 167r, 190v, 197v, 335v, 336v, 339v, années 1486 à 1491). Les loyers de ces champs sont compris entre 12 et 60 ducats.

*tricentarum et quinquaginta librarum nettarum pro qualibet salma* », soit environ 8,6 tonnes de fourrage. Comme la redevance est mixte et comporte une importante somme en numéraire à verser, on peut supposer que les 500 *salmae* ne sont qu'un complément du loyer : si l'on se fonde sur les actes de vente de foin sur le marché urbain, on obtient une équivalence d'environ 7 à 9 *salmae* de foin pour 1 ducat<sup>216</sup>. Ainsi, les 500 *salmae* de ce loyer valent entre 55 et 71 ducats : ils ne correspondent vraisemblablement qu'à une petite proportion de la récolte (peut-être un sixième) ; de plus, une partie des pâturages du *casale* sont exclues de la location et réservés à d'autres acteurs. On peut donc estimer que ce *casale* ne produit pas moins d'une cinquantaine de tonnes de fourrage par an, avec un rendement d'un peu plus de 2 tonnes à l'hectare<sup>217</sup>.

Le territoire de certains grands domaines est tout entier consacré à la production de fourrage. Certains contrats prévoient pour seule redevance une part du fourrage produit par le *casale*, parfois jusqu'à la moitié du foin récolté<sup>218</sup>. Lorsque Pietro, Bernardo et Francesco Della Valle louent leurs *casali* Lo Quadraro et Buonrecovery à Niccolò Maddaleni Capodiferro, ils exigent un cinquième de la récolte de céréales, 33,3 ducats, 15 fromages et 300 *salmae feni* qu'ils auront récoltés dans d'autres champs équidistants de Rome. Ils se réservent l'usage des pâturages des deux *casali* pour leur propre bétail : la répartition de la production de fourrage est spécifiée avec une grande précision, signe de l'enjeu qu'elle représente pour ces grands éleveurs<sup>219</sup>. Le

<sup>216</sup> **Prix du fourrage** : ASR, CNC, 1763, f. 88rv, 31 mai 1464 : *Julianus Benedicti de Nursia* du rione Ripa vend à *Paolo de Pede civi romano* du rione Ponte, 400 *salmae feni ad rationem undecim ducatorum pro quolibet centinario* : si 100 *salmae* de fourrage valent 11 ducats, le prix total ici est 44 ducats, et on en déduit que **9 *salmae* de foin valent environ 1 ducat. Cette équivalence (1 ducat = 9 *salmae feni*) est confirmée** par un autre acte de vente de fourrage : *Ludovicus quondam Jacobi de Apulee* du rione Parione vend à *Laurentio Petroni de Clodiis* 36 *salmae boni feni* pour un prix de 4 ducats (ASR, CNC, 709, f. 314v, 1469).

ASC, A.U., Sez. I, 128, f. 30v, 2 juin 1469 : *Antonius Cole Pauli Silvestri rionis Campitelli* vend à *magistro Laurentio de Cerrinis* 39 *salmae* de fourrage (*feni boni et justi ponderi*) pour 4 ducats d'or ; on en déduit que **7 *salmae* de foin valent environ 1 ducat.**

<sup>217</sup> ASR, CNC, 1110, f. 88rv, 15 décembre 1477, location *ad falciandum* des pâturages du *casale* Casa Ferrata : « *providi viri dominus Petrus Chiarri et magister Tomas Mataratius de rione Pinee vendiderunt discreto viro Francisco quondam Jacobi Paluzzelli rionis Parionis et Butio Angeli de Nursia rionis Ripe [...] omnia et singula prata casalis et sui tenimenti vocati Casa Ferrata, exceptis tamen pratis solatis haberi et teneri per ortulanos annis preteritis in dicto tenimento et casali, quod casale positum est in partibus Latii, extra portam sancti pauli, intra suos fines, videlicet ad falciandum et secandum faciendum habendum et extrahendum* ». Ce *casale* se situe au sud de Rome, au-delà de la porte S. Paolo, et couvre une superficie de 130 *rubbi* (environ 240 hectares) d'après les *taxae viarum* (1546-1568).

Une *salma* de foin pèse entre 330 à 350 livres, soit **entre 165 et 175 kg** environ (ASR, CNC, 709, f. 314v, 1469 : « *salmarum comunum adcomputum et rationem tricentarum triginta librarum adminus pro qualibet salma* » ; ASR, CNC, 1110, f. 88rv, 15 décembre 1477 : « *salma feni ad pondus tricentarum et quinquaginta librarum pro qualibet salma* »). Voir en annexe « Unités de mesure en vigueur à Rome et dans le *districtus Urbis* au XV<sup>e</sup> siècle ».

<sup>218</sup> ASR, CNC, 709, f. 346r, mars 1469, location *ad falciandum* pour une année du *casale* Boccone.

<sup>219</sup> ASR, CNC, 1116, f. 78v-79v, 1<sup>er</sup> octobre 1486, location des *casali* Lo Quadraro et Buonrecovery « *ad arrumpendum et ad rumpi faciendum et cultivandum ac secandum et seminandum ac maiesandum bene et diligenter secundum consuetudinem mercatorum urbis [...] reservatis tunc pratis in dictis tenimentis existentis*

foin récolté dans la Campagne romaine est en partie transporté vers Rome, où il est stocké dans des fenils et alimente les animaux présents en ville<sup>220</sup>. La maison d'une grande famille romaine telle que les Malamerenda, située dans le *rione* Sant'Angelo et vendue 1250 florins en juin 1484 à Lodovico Mattei, comporte parmi ses dépendances une *gripta* destinée au stockage du foin<sup>221</sup>. Les fenils peuvent néanmoins être dissociés de la résidence noble : Sabbas Antonio Muti, du *rione* Sant'Eustachio, conserve un stock de foin, dont il vend une partie à d'autres habitants de la ville, dans une *gripta* du *rione* Ponte<sup>222</sup>.

Séparés du reste du *casale* et protégés d'éventuelles intrusions du bétail pendant le printemps, certains champs sont alors dédiés uniquement à la production de fourrage pour le bétail : cultivés au printemps, ils sont fauchés au début de l'été et restent ensuite disponibles comme pâturages le restant de l'année<sup>223</sup>. Certains ouvriers agricoles, spécialisés dans le commerce du fourrage, s'associent pour louer ensemble plusieurs *prata*, localisés sur différentes exploitations agricoles : c'est le cas de Nuccio Angeli et d'Angelo Massimi, tous deux originaires de Norcia et habitant à Rome respectivement dans les *rioni* Ripa et Campo Marzio, qui prennent à bail de la mi-mars à la fin juin, trois champs différents *in partibus Latii, extra portam Santi Pauli* (« *pratum quod vulgariter dicto lo prato della savella ad pede ad torre delle vallere ; pratum quod vocatus vulgariter lo pratodelle corre juxta tabernam pontis del larcha ; unum alium pratum quod vocatus vulgariter lo prato dellisola* »), propriété d'Antonio Porcari. La lourde redevance montre leur implication dans l'élevage, puisque les preneurs doivent à Antonio Porcari 70 ducats, 25 *salmae feni* et 4 fromages (« *casei montis dello monaco* ») d'un poids total de 22 livres<sup>224</sup>. La collaboration entre Nuccio Angeli et Antonio

---

[...] *tricentas salmas feni in aliis pratis et locis distantibus ab urbe quantum distat dictum casale bonorecuvero tempore quo falciat fenum [...] ducatos .XXXIII. et unius tertium alterius ducati de carlini et .XV. secchios casei pecudini ac etiam promisit respondere et reddere dicto Petro [...] quintam partem videlicet de quinque partibus unam de omnibus frumentis et bladis et rebus recolligendis per ipsum Nicolaum in dictis casalibus tempore recollectionis ipsorum* ».

<sup>220</sup> Par exemple : ASR, S. Salvatore, 450, n°44, 21 juillet 1478 (extrait du testament de Giacomella, veuve de Matteo Buffonerii) : elle lègue à l'hôpital un fenil situé dans le *rione* Trastevere (*domum ad usum feni*).

<sup>221</sup> ASR, CNC, 175, f. 518r-519v, 2 juin 1484 : « *Vidua Cintia uxor quondam Dominici de Malamerendis sui primi viri ac mater et heres quondam Matthei de Malamerendis vendidit Ludovico quondam Iacobi de Mattheis [...] quondam ipsius Cintie domum hereditariam [...] sitam in rione sancti Angeli in parrocchia sancti Valentini [...] cum claustro, salis, cameris, lovio, stabulo, cellario, puteo, gripta apta pro usu feni, ortulo et aliis membris* ».

<sup>222</sup> ASR, CNC, 1164, f. 55r, 19 février 1451 : « *Sabas Antonius de Mutis de rione sancti Eustachii vendiderit Laurentio de Alamania et Johanni de Clonia, qui nunc habitant in domo Johannis de Narnea, omne fenum et palearius quod et quam habet ipse Sabas Antonius in quadam gripte prope dictam domum prefatam Johannis* ». La maison de Giovanni de Narnea est située dans le *rione* Ponte (ASR, CNC, 706, f. 141rv, 14 janvier 1475).

<sup>223</sup> ASR, CNC, 1479, f. 72v-73r, 7 mars 1473 : « *omnes et singulas herbas pratorum [...] pro ipsa estate [...] aptas pro feno et consuetas falciari pro feno existentes in loco quod dicitur Convento inter suos fines* ».

<sup>224</sup> ASR, CNC, 1114, f. 2r-3r, 30 décembre 1478, devant les témoins Pietro de Meriliis et Giovanni Boccamazza. Loyer composé de 70 ducats, 25 *salmae feni*, « *una libra zaffarani sive crochi* », 4 fromages (« *quatuor petii casei montis dello monaco de pondere .XXII. librarum in totum* »).

Porcari se poursuit au cours des années suivantes, ce qui me fait dire que, même si les baux sont de très brève durée, l'investissement des acteurs dans ce secteur spécifique est pérenne : en effet, Nuccio Angeli s'associe avec divers individus, originaires comme lui de Norcia (Angelo Massimi puis Mariano *Petrutii*), pour exploiter ces trois mêmes champs appartenant à Antonio Porcari<sup>225</sup>. On remarque qu'ils associent les activités de l'élevage (production de fourrage, confection des fromages) à la culture du safran : ici, les deux preneurs doivent également une livre de safran à Antonio Porcari. Dans un acte d'août 1472, Giacomo Giovanni de Norcia doit à *Sanus de Cambiis* un loyer de 30 ducats, 30 *salma feni* et trois *unciae zafferani*<sup>226</sup>. Ils ne sont pas les seuls individus originaires de Norcia à s'enrichir grâce à ces activités : je citerai en exemple Cola Ricci *de Nursia*, impliqué dans les années 1460-1470 dans l'élevage ovin mais encore davantage dans l'élevage porcin pour lequel les gens de Norcia sont du reste très réputés – on le voit acheter 180 porcs en janvier 1471<sup>227</sup>. Si Nuccio Angeli est lié à Antonio Porcari, Antonello Ferruccia *de Nursia* est quant à lui en affaires avec Paolo Massimi, puisqu'ils possèdent ensemble un troupeau de 1200 ovins<sup>228</sup>. De tels partenariats entre des habitants de Norcia et des membres éminents de la noblesse citadine romaine reposent donc sur des productions à forte valeur ajoutée (élevage, culture du safran) qui requièrent une main d'œuvre et des capitaux importants.

## 2.4 Les propriétaires du bétail : qui investit dans l'élevage ?

Le groupe de ces grands éleveurs d'ovins, de ces « entrepreneurs de la transhumance », est bien connu par les travaux de Jean-Claude Maire Vigueur pour la Rome de la seconde moitié du Trecento. Leurs noms apparaissent dans la liste établie par le notaire Scambi le 29 octobre 1400 à l'occasion du règlement d'un conflit : Francesco Cenci, Teballo de' Cancellieri, Cola Janni di Sabba Goci et son frère Paolo, Giacomello di Nuccio di Giovanni di Paolo Capizucchi,

<sup>225</sup> ASR, CNC, 1114, f. 2r-3r (30 décembre 1478) ; f. 100v (1<sup>er</sup> mai 1479 « *omnes et singulas herbas pratorum [...] prati ad pede ad torre delle vallora, prati dellisola, prati vocati della taverna allo ponte dellarca* », pour 40 ducats d'or et 25 *salmae feni*) ; f. 181r-182r (18 janvier 1480 « *omnes et singulas herbas existentes in instrumentis pratis et quolibet ipsorum videlicet prati dellisola cum ara admattonata prati taberne allo ponte dellarcha prati delli savelli ad pede ad torre delle vallora...* », à l'exception de « *quodam prato versum tabernam Cole Seragone et Pratogrotticelle quod confinat cum Casa Ferrata* » dont Antonio Porcari se réserve l'usage ; de la mi-mars à la fin juin, pour 50 ducats et 50 *salmae feni*).

<sup>226</sup> ASC, A.U., Sez. I, 256, f. 40rv, 21 août 1472, location pour un an des « *herbas positas ad la valca Pisciamosto* ».

<sup>227</sup> ASR, CNC, 1233, f. 39v-40r, 16 mai 1469 : vente de 20 *pecudes* et de 5 moutons se trouvant dans la *casale* Anguillara, par Cherubino de Anguillara à Cola Riccii de Nursia, pour 100 ducats d'or ; ASR, *S. Spirito in Sassia*, 210, f. 126rv, 14 janvier 1471 : vente de 180 *porcos masculos et grossos*, par l'hôpital S. Spirito in Sassia, au prix de 3,5 ducats par paire de porcs, soit un prix total de 315 ducats.

<sup>228</sup> ASR, *Camera Urbis*, 5, f. 23v et f. 87v.

Andreozzo di Paluzzo Ponziani, Antonio di Graziano Pierleoni, Meolo *de Rubeis*... Mais qu'en est-il quelques décennies plus tard ? Retrouve-t-on les mêmes familles de *bovattieri* dans cette « entreprise périlleuse, capable de générer, selon les circonstances, de grands profits mais aussi de graves déboires » ?<sup>229</sup> Dans une ville qui présente les caractéristiques d'une capitale marchande et bancaire, et alors que peu à peu les Romains investissent de manière préférentielle dans l'économie urbaine, ces grands éleveurs maintiennent-ils leurs investissements dans l'élevage ?

Dans les chroniques romaines qui relatent les troubles de cette fin de XV<sup>e</sup> siècle, surgissent çà et là les noms des plus grands propriétaires de bétail (Francesco Del Bufalo, Pietro Leni, Agostino Iacovisse...). Dans la Campagne romaine, les razzias sur le bétail sont monnaie courante, ce qui fait du grand élevage une entreprise particulièrement risquée. Les « entrepreneurs de la transhumance » en ont pleinement conscience, même s'ils s'investissent aussi personnellement dans cette activité, comme en témoigne la mésaventure de Francesco Del Bufalo capturé par le clan Colonna. Cependant, ils mesurent également la rentabilité du grand élevage, qui est l'un des piliers de la chrématistique de certaines familles romaines à la fin du Moyen Âge<sup>230</sup>.

L'un des grands intérêts de la série documentaire constituée par les cinq registres de la *dohana pecudum* (même si elle est partielle dans le sens où elle ne concerne que les troupeaux qui se trouvent sur les pâturages de Rome, sans tenir compte des troupeaux présents dans les autres *casali*) est de nous fournir les noms des propriétaires d'ovins : elle permet de retracer l'évolution de leurs troupeaux sur un arc chronologique assez vaste, entre les années 1410 et le milieu des années 1460. Confrontés aux actes notariés, cette série permet de mieux comprendre quelle part de la noblesse citadine continue d'investir dans l'élevage dans la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle. Le tableau présenté ci-dessous constitue une synthèse de quelques données issues des cinq registres de la douane du bétail.

---

<sup>229</sup> Jean-Claude MAIRE VIGUEUR, « Des brebis et des hommes », art. cit.

<sup>230</sup> Sur le modèle de la notion de chrématistique théorisée par des auteurs antiques comme Aristote ou Xénophon, la bonne gestion de l'exploitation agricole et du grand élevage est, dans la Rome de la fin du Moyen Âge, l'un des fondements de l'enrichissement et un moteur d'ascension sociale. Mais plus que l'entrepreneur agricole décrit par Xénophon (*Économique*, VI, 4-10), sorte de *gentleman farmer* ou d'*Ackerbürger* pour reprendre un terme webérien, le grand éleveur romain du XV<sup>e</sup> siècle s'investit personnellement dans la gestion des troupeaux.

**Tableau 4 : Estimation de quelques troupeaux d'ovins d'après les cinq *Libri assignationum pecudum* de la *Camera Urbis*.**

	1411?	1447-1448	1452-1453	1454-1455	1464-1465
<b>Jardellus Nuccioli</b>	700	4000	3700		
<b>Cola di Giovanni Nuccioli</b>	300	140	300	300	
<b>Paolo <i>Jacovelli</i> Nuccioli</b>				3000	
<b>Massimo di Lello Cecco Massimi</b>		1900	2800	2500	
<b>Giulio di Lello Cecco Massimi</b>		1700			
<b>Giacomo di Lello Cecco Massimi</b>		1300			
<b>Giacomo Matteo Mattei</b>		1800	2100	1700	2300
<b>Angelo Del Bufalo</b>	833	2000	1200	1600	2400
<b>Francesco Del Bufalo</b>		1700			2718
<b>Giacomo Della Valle</b>			1500	1600	1200
<b>Lello Della Valle</b>		1260			2125
<b>Antonio Alessi</b>		2800	1200	1400	
<b>Gregorio di Antonio Alessi</b>					1416
<b>Pietro Paolo Alessi</b>					2200
<b>Stefano Macarani</b>	2000	1000	1000	1000	
<b>Geronimo Macarani</b>					1000
<b>Pietro Margani</b>		700	700	800	2970
<b>Lodovico Margani</b>			750		500
<b>Giulio Massimi</b>			1400	1400	
<b>Paolo Massimi</b>					2950
<b>Pietro Massimi</b>					2466
<b>Stefano di Paolo Gocci Capodiferro</b>	740	1060	700		824
<b>Ciriaco di Paolo Gocci Capodiferro</b>		3000	1000	1000	
<b>Evangelista Capodiferro</b>			900	800	4220
<b>Capoccini</b>		700	1300	1300	2780
					2000
<b>Frangipani</b>		1400	1600		2220
					1770
<b>Scapucci</b>	650	1360	1200	1100	
<b>Muti</b>		1900	600	1100	1615
<b>Leni</b>		1300			
<b>Sassi</b>		1260	700	800	1153
<b>Porcari</b>	750	925	1450	1400	975
<b>Santacroce</b>		800	2700	1500	2200
<b>Clarelli</b>	700	800	600		
<b>Dello Cavaliere</b>	600	1520	300	450	
<b>Nari</b>	700	500	600	1100	1060
<b>Albertoni</b>		1700	600	800	2463
					1807
<b>Eunofri</b>		1400	800	700	
<b>Giovanni Ciaglie (<i>mercator Urbis</i>)</b>		700	800		639
<b>Mattuzzo de Quattro (<i>macellarius</i>)</b>	500				
<b>Giovanni di Mattuzzo de Quattro</b>		800			1154

D'après les cinq registres de ces *Libri assignationum pecudum*, il semble que le groupe des gros éleveurs d'ovins ne compte qu'une vingtaine de familles, et parmi celles-ci, la récurrence des noms de quelques individus qui détiennent les troupeaux les plus importants montre que l'activité est de plus en plus concentrée : ainsi, en tête du classement, on retrouve toujours un membre de la famille Nuccioli (*Jardellus* Nuccioli, Cola di Giovanni Nuccioli, Paolo *Jacovelli* Nuccioli), un Del Bufalo (Angelo puis Francesco), un Massimi (Massimo, Giulio et Giacomo, fils de Lello di Cecco Massimi<sup>231</sup>), un Mattei (Giacomo Matteo Mattei), un Della Valle (Giacomo et Lello), un Capodiferro (d'une part Stefano, Paolo et Ciriaco qui appartiennent à la branche issue de Goccio, de l'autre Evangelista qui appartient à l'autre branche de la famille Capodiferro<sup>232</sup>), un Alessi (Antonio Alessi et son fils Gregorio, Pietro Paolo Alessi), un Maccarani (Stefano puis Geronimo). Les familles Capoccini, Muti, Leni, Margani, Sassi, Scapucci, Frangipani, Santacroce apparaissent aussi en bonne place. Si on la met en regard de la liste fournie en 1400 par Scambi, le renouvellement de ce groupe social est patent.

On perçoit tout d'abord le désinvestissement de certains anciens *bovattieri* qui se détournent de l'élevage. Si certains maintiennent un troupeau constant, comme les Maccarani qui déclarent bon an mal an mille tête d'ovins, d'autres voient en effet leur cheptel décroître. D'autres encore développent cette activité, puisque leurs troupeaux sont toujours plus fournis. Les Nuccioli figurent en bonne place : en 1447, ils déclarent 4140 ovins, sans compter les *pecudes de familia*. Par le contrôle de la filière de la viande, de l'élevage jusqu'à la boucherie, ils connaissent une ascension sociale spectaculaire qui aboutit à leur intégration dans la noblesse citadine romaine. Leur aristocratisation est manifeste lorsque la fille de Cola di Giovanni Nuccioli, Laura, épouse Paolo de Colonna. Du testament de Laura, rédigé en 1486, on déduit que son père avait investi tant dans l'économie du *casale* – puisqu'elle lègue la moitié du *casale* Pietralata à sa fille Giulia, femme de Tommaso *de Victoriis* – que dans l'immobilier urbain. Ce document permet également d'établir que Laura possède, avec Giacomo Lorenzo Stati, une *domus sive macellum in platea sancte Marie Rotunde*, encore à la fin du XV<sup>e</sup> siècle. Si la famille Nuccioli semble avoir privilégié le patrimoine immobilier, elle n'a pas oublié l'origine de sa fortune et ne s'est pas totalement détournée de ses activités premières<sup>233</sup>.

---

<sup>231</sup> Voir leur arbre généalogique dans le volume d'annexes.

<sup>232</sup> Voir leurs arbres généalogiques dans le volume d'annexes.

<sup>233</sup> ASR, CNC, 641, f. 11r-14r, 1486. La place Santa Maria Rotonda, devant le Panthéon, compte de très nombreux étals de boucherie, comme le montrent les *Libri denumptiationum et annotationum* de la *Camera Urbis* (1447-1492) conservés à l'ASR.

Le testament de Gaspare *de Tartaris* montre combien, encore à la fin du XV<sup>e</sup> siècle, l'élevage peut constituer la principale source de revenus d'une famille<sup>234</sup> : avant que d'énumérer la liste de ses héritiers, le testateur y livre les noms de ses débiteurs. Tous sont des bouchers romains qui doivent lui rembourser des sommes importantes pour l'achat de brebis ou de bovins : Cola Cappello lui doit ainsi 164 ducats pour des brebis ; Menicutio et ses associés lui doivent 15 ducats pour des agneaux ; Sciadonne lui est encore redevable de deux ducats. Le codicille précise qu'il possède aussi quatre buffles en commun avec un *magister* Antonio et son cousin Sabbas et qu'il a acheté 17 bœufs à Giovanni Battista de' Rossi. En outre, certaines femmes de la noblesse citadine s'adonnent pleinement au grand élevage, en particulier de vaches laitières : c'est le cas de Girolama Tosti qui possède au moins une centaine de vaches (*vaccas mugnanas ac rubeas et albas*) que lui a données Guillaume d'Estouteville et qui se trouvent dans le Castel Giubileo<sup>235</sup>. En mars 1483, elles font partie de la dot de Girolama – qui s'élève, tout de même, à 2000 ducats – lorsqu'elle épouse Strozzi Strozzi<sup>236</sup>. Girolama met en place un *precoio*, c'est-à-dire un complexe rural dédié à la production de fromages : elle apparaît dans de nombreux actes, comme vendeuse ou acheteuse de bétail négociant avec des bouchers ou d'autres *bovattieri*<sup>237</sup>. De la même manière, Paola, veuve de Lorenzo Muti, reprend la suite de celui-ci dans la gestion des *casali* et des troupeaux : à de très nombreuses reprises, elle vend du bétail à un boucher du Trastevere, Vello di Stefano Velli, qui semble être son boucher attitré ! Ainsi en 1466 par exemple, elle lui vend 150 bufflonnes et 150 veaux pour 900 ducats d'or<sup>238</sup>.

Le grand élevage n'est pourtant pas l'apanage de la noblesse citadine : parmi les artisans, certains disposent des capitaux nécessaires pour s'aventurer dans cette activité. Leur insertion participe du profond renouvellement du groupe des éleveurs romains : on y trouve principalement des bouchers, qui cherchent ainsi à contrôler l'ensemble de la filière, depuis la « production » jusqu'à la vente au détail sur les étals<sup>239</sup>. En même temps que certains *homines novi* de la noblesse urbaine, comme les Della Valle, ils prennent le relais des anciens *bovattieri*, lassés d'une chrématistique, il faut bien le dire, fort terreuse. Ils s'affranchissent alors des

<sup>234</sup> ASR, CNC, 641, f. 352rv, 5 août 1497.

<sup>235</sup> ASR, CNC, 175, f. 365r, 14 janvier 1483.

<sup>236</sup> ASR, CNC, 175, f. 457r.

<sup>237</sup> Anna ESPOSITO, « Perle e coralli : credito e investimenti delle donne a Roma (XV-inizio XVI secolo) », dans *Dare credito alle donne. Presenze femminili nell'economia tra Medioevo ed Età moderna*, Giovanna Petti Balbi, Paola Guglielmotti (éd.), Asti, 2012, p. 247-257, p. 250.

<sup>238</sup> ASR, CNC, 1164, f. 130r (voir aussi ASR, CNC, 1165, f. 6r ; ASR, CNC, 1164, f. 135r). Anna ESPOSITO, « Perle e coralli », art. cit., p. 250.

<sup>239</sup> Voir le chapitre 3 de la thèse.



intermédiaires et assurent à eux seuls les échanges entre la Campagne romaine et le marché urbain, tout en tissant des liens entre Rome et les villages de l'Apennin central. On peut citer à cet égard l'exemple du boucher Scaramuccia, qui déclare 40 brebis. Dans les actes notariés, on voit certains bouchers louer les *herbas et pasqua* d'un *casale* pour l'hiver, tel Tommaso di Piezzo qui prend à bail auprès de Cristoforo et Giordano Cenci<sup>240</sup>, *pro isto yeme*, les *herbas* du *casale Larnaro*, pour un loyer de 65 ducats et 40 fromages<sup>241</sup>. On retrouve ce même Tommaso lorsqu'il vend à un ancien éleveur originaire de Pereto mais qui demeure dans le *rione* Regola, Cola di Domenico, *omnia coria et pelles bestiarum vaccinarum et pecudinarum que ipse Thomas fecerit in eius macello per toto isto anno*, respectivement pour un tarif de 26 et 23 florins la centaine<sup>242</sup>. Citons encore l'exemple de Mattuzzo de Quattro, qui, dans le registre de Prato, déclare posséder 500 brebis, sept bœufs et trois vaches. Un acte notarié de 1425 où il apparaît en tant que témoin permet de l'identifier comme *macellarius*<sup>243</sup>. Vingt ans plus tard, son fils Giovanni a pris la relève et déclare quant à lui un troupeau 800 brebis, auxquels il ajoute 950 brebis *de familia*<sup>244</sup>. En 1459, il investit dans l'achat de *casale*<sup>245</sup> ; en 1463, il devient l'un des gardiens du Saint-Sauveur, confrérie prestigieuse emblématique de l'ancienne *bovatteria*<sup>246</sup>. En 1464, il déclare un troupeau de 1154 brebis et 213 brebis *de familia*. Ce bel exemple d'ascension sociale, sur deux générations, d'une famille des bouchers qui intègre la noblesse citadine urbaine montre combien l'investissement dans l'élevage et le contrôle d'une filière économique peuvent s'avérer rentables. Face à l'enjeu crucial que représente l'approvisionnement du marché urbain, un tel investissement s'avère fort stratégique et révèle la mise en place d'un secteur économique intégré<sup>247</sup>.

Si en 1443, le Florentin Alberto degli Alberti écrivait que tous les Romains, pour faire bref, lui semblaient être des « *vaccari* », les actes de la pratique indiquent plutôt une concentration des troupeaux toujours plus nette entre les mains d'un petit nombre de familles de la noblesse citadine et de quelques gros bouchers. En monopolisant ce secteur économique

<sup>240</sup> Lesquels Cenci prêtent régulièrement à de nombreux bouchers, soutenant ainsi leurs activités.

<sup>241</sup> ASC, A.U., Sez. I, 254, f. 187v, 21 octobre 1463.

<sup>242</sup> ASC, A.U., Sez. I, 256, f. 25v, 2 juin 1472.

<sup>243</sup> ASR, CNC, 479, f. 4v, 23 février 1425 : « *Actum in rione Pinee in platea sancti Marci ante domum Palutii de Subactariis presentibus hiis testibus videlicet Mactutio de Quarto macellario de rione Parionis* ».

<sup>244</sup> ASR, Camera Urbis, Dohana pecudum Urbis, 2, f. 29r, 22 décembre 1447.

<sup>245</sup> ASR, CNC, 1239, f. 304r-305v, 17 mai 1459.

<sup>246</sup> ASR, CNC, 920, f. 48rv, 2 septembre 1463.

<sup>247</sup> C'est ce qu'a bien en évidence Philippe Wolff à propos des bouchers de Toulouse, en particulier des Ygas : « Cependant, les Ygas ne se bornaient pas à laisser à des paysans, jouissant sans doute de droits d'usage au sein de leurs communautés, le soin d'engraisser des bêtes pour eux. Ils pratiquaient aussi le faire-valoir direct, et, pour le troupeau qu'ils élevaient eux-mêmes ils prenaient à ferme des pâturages » (Philippe WOLFF, « Les bouchers de Toulouse du XII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle », *Annales du Midi*, 65 (1953), fasc. 3, p. 375-393).

risqué mais rentable, ils exercent peu à peu une forme de domination politique, sociale et économique à l'échelle régionale.

### ***Complémentarité à l'échelle régionale : Campagne romaine – Abruzzes.***

Les remues des troupeaux montrent une complémentarité à l'échelle régionale, entre plaine et montagne, qui s'accompagne de formes de domination de la noblesse citadine sur les habitants de la montagne, parfois sur des villages entiers. Les villages des Abruzzes avec lesquels ces échanges sont les plus étroits sont, sans grande surprise, Anticoli, Arsoli, Canemorto, Canterano, Capadoccia, Capranica, Cervara, Ciciliano, Collalto, Filetino, Genazzano, Guadagnolo, Montagliano, Monterotondo, Nespolo, Pereto, Piglio, Ponza, Riofreddo, Roviano, Sambuci, Saracinesco, Subiaco, Tagliacozzo, Trevi, Vallepietra, Vallinfreda, Valmontone, Vicovaro, Vivaro...

Dans la seconde partie de chaque registre de la *dohana pecudum*, ce sont les propriétaires non-romains, qui vivent dans ces villages, qui viennent déclarer leurs troupeaux – par exemple, le *gargarius* de la comtesse de Tagliacozzo, Filippo de Pereto, *assignavit in Camera Urbis* les 1500 brebis de cette dernière –, un citoyen romain s'engageant comme *fideiussor* pour certifier l'exactitude de la déclaration et garantir le paiement de la taxe – dans le cas de Filippo de Pereto, il s'agit un membre de la famille Dello Cavalieri<sup>248</sup>. Toutefois, la plupart du temps, leurs troupeaux sont conduits et pris en charge par des Romains, auxquels il incombe d'effectuer l'*assignatio* et de payer la taxe<sup>249</sup>.

Dans quelques cas, un seul éleveur romain se fait le porte-parole de l'un de ces villages de montagne : à lui seul, il assume la totalité des brebis du village. Par exemple, Pietro Mellini pour les *homines de Ponza*, soit plus de 650 têtes d'ovins<sup>250</sup>. Ou encore Lorenzo *Buoncore* pour les *homines de Genazzano*<sup>251</sup>. Plus fréquemment, la lecture des registres de la *dohana pecudum*

---

<sup>248</sup> ASR, *Camera Urbis, Dohana pecudum Urbis*, 4, f. 49v, 29 février 1454.

<sup>249</sup> *Statuti della città di Roma, op. cit.*, III, 143 (*De ordinamentis et capitulis pecudum*) : « *Si vero dicte bestie vel alique ipsarum conducentur seu conducerentur ad pascua et partes Urbis ad gubernandum et pascuandum eas in yeme per aliquem civem Romanum vel quamcumque aliam personam ipsi conductores pro quolibet centinario ipsarum bestiarum duos florenos auri solvant et solvere teneantur dicte camere in terminis supradictis prout superius est expressum pro qualibet bestia grossa que conduceretur ad pascuandum in yeme ad partes Urbis domini seu patroni aut conductores earum solvant et solvere teneantur dicte Camere quatuor sollidos prov. pro qualibet bestia grossa et teneantur et debeant ipsas bestias in dicta camera assignare numerum ipsarum et eas numerari facere eo modo et forma quo pecudes numerantur* ».

<sup>250</sup> ASR, *Camera Urbis*, 4, f. 12rv, 12 décembre 1454 : « *pecudes hominum de Ponza inter albas et nigras crapas et montones videlicet Pauli de Ponza .LXXX* ».

<sup>251</sup> ASR, *Camera Urbis, Dohana pecudum Urbis*, 2, f. 72v-73v, « *hominibus Genazzani* ».

montre quels liens privilégiés chaque éleveur romain entretient avec l'un des villages de l'Apennin central : les Della Valle se font les représentants du village d'Anticoli. En 1452, Giacomo Della Valle déclare posséder 1500 brebis, puis procède à l'*assignatio* pour les habitants d'Anticoli : 120 brebis pour *Cecchus*, 100 pour *Sanctus de Meo*, 150 pour *Antonius Johanni Cecchi*, 120 pour *Sanctus Jacobi*, 50 pour *Macteus*, tous habitants d'Anticoli<sup>252</sup>.

S'ils ne les gardent pas eux-mêmes, ces grands propriétaires sont être en étroite et constante relation avec le *gargarius* auquel ils ont confié la surveillance du bétail. Le gardien du troupeau peut être originaire de l'un de ces villages, confirmant que la main d'œuvre agricole ne réside qu'épisodiquement dans la Campagne romaine : Ciriaco Capodiferro emploie en janvier 1448 un certain Pietro originaire de Cantalupo, qui possède en propre 150 brebis et cinq chevaux et qui s'occupe des 3000 brebis de Ciriaco pendant l'hiver<sup>253</sup>. En janvier 1465, Giovanni Ilperini a également recours à un *gargarius*, Filippo de Pereto, qui semble avoir s'être enrichi grâce à cette activité : dix ans auparavant, il était au service de la comtesse de Tagliacozzo et possédait lui-même un petit cheptel. En 1465, son expérience et sa réputation lui ont permis de fonder sa propre entreprise de *pecudarii in massaritia pecudum*, dont il est le patron<sup>254</sup>. Intermédiaires entre économie montagnarde et économie urbaine, ces *gargarii* sont investis d'une mission d'importance, si bien que les liens qui les unissent aux propriétaires reposent sur une grande confiance réciproque. Embaucher l'un de ces intendants du bétail doit s'effectuer avec la plus grande prudence.

Les procès sont nombreux et portent parfois sur l'*assignatio* même du bétail, comme en témoigne par exemple le conflit entre un marchand romain, le *nobilis vir* Giovanni di Ciaglia et Pietro Angelo Orsini à propos de 1400 brebis et de leurs 460 agneaux. La déclaration de ces animaux avait été faite par Giovanni, qualifié dans le *compromissum* de *gargarius* de Pietro Angelo Orsini<sup>255</sup>. Giovanni di Ciaglia apparaît comme un authentique *bovattiere*, c'est-à-dire comme celui qui s'occupe de la gestion concrète du troupeau, ici confié par l'un des plus illustres barons de Rome. Son exemple témoigne de la survivance de la *bovatteria* au sein de quelques familles romaines<sup>256</sup>.

---

<sup>252</sup> ASR, *Camera Urbis, Dohana pecudum Urbis*, 3, f. 2v-3v, 20 décembre 1452.

<sup>253</sup> ASR, *Camera Urbis, Dohana pecudum Urbis*, 2, f. 33v-34r, année 1448.

<sup>254</sup> ASR, *Camera Urbis, Dohana pecudum Urbis*, 5, f. 32v, 21 janvier 1465.

<sup>255</sup> ASR, CNC, 704, f. 40rv, année 1462, *Compromissum*.

<sup>256</sup> Voir le chapitre 4 de la thèse.

## CONCLUSION

Les transformations des systèmes productifs de la Campagne romaine, marquée par la prédominance de la culture du froment et l'essor du grand élevage, sont déterminées par l'évolution des modes de consommation de la société romaine, dont le régime alimentaire exclut au XV<sup>e</sup> siècle les céréales secondaires et privilégie le pain blanc, le poisson et la viande<sup>257</sup>. Ce sont donc des choix culturels qui motivent l'augmentation des importations de biens alimentaires, mais aussi la reconversion d'une partie des surfaces agricoles utiles de la Campagne romaine en pâturages pour le grand élevage. Il est donc essentiel de partir de la consommation – ou du moins de l'inclure comme facteur déterminant dans l'analyse des productions agricoles –, peut-être encore davantage à Rome qu'ailleurs, car élites romaines et élites étrangères attirées par la présence de la curie pontificale, y imposent la logique de l'opulence<sup>258</sup>. Les périodes de cherté cristallisent des inégalités sociales qui s'accroissent au cours du XV<sup>e</sup> siècle, entre ces élites bien nourries d'une part, et des milieux populaires vulnérables aux crises frumentaires d'autre part, qui ne disposent pas toujours des mêmes « droits d'accès » (*title*)<sup>259</sup> aux ressources alimentaires.

Comme dans l'Italie centrale et méridionale, comme en Sicile ou en Sardaigne, Rome s'engage dans la voie du *latifundium*, d'une économie pastorale extensive organisée autour de la monoculture du grain – ce qui n'exclut pas l'existence d'aires périphériques spécialisées dans le maraîchage ou les oliveraies. La déprise humaine qui s'accroît dans la Campagne romaine et l'extension de l'inculte expliquent la baisse de la production céréalière, peu encouragée par la politique annonaire. Ces transformations de grande ampleur provoquent la concentration des terres et des troupeaux entre les mains d'un petit nombre de propriétaires et d'« entrepreneurs de la transhumance ».

La relative déprise qui affecte la Campagne romaine est causée par l'écart grandissant entre la rente foncière et la rente immobilière : les capitaux investis dans le *casale* sont massivement réinvestis dans l'économie urbaine, en particulier sur le marché immobilier. L'atonie du marché de la terre s'explique donc en grande partie par le dynamisme de la rente immobilière. Cependant, dès le début du XVI<sup>e</sup> siècle s'affirme une ruralisation des capitaux<sup>260</sup> :

---

<sup>257</sup> Ivana AIT, « Il commercio delle derrate alimentari », art. cit.

<sup>258</sup> C'est dans cette direction que les médiévistes ont récemment repensé les rapports entre production agricole et consommation : Christopher DYER, *Standards of living in the later Middle Ages. Social change in England, c. 1200-1520*, Cambridge, Cambridge University Press, 1989.

<sup>259</sup> Sur l'*entitlement approach* : Amartya SEN, *Poverty and Famines. An Essay on Entitlement and Deprivation*, Oxford, 1981, rééd. 1999 ; *Repenser l'inégalité*, éd. angl. 1997, trad. fr., Seuil, 2000.

<sup>260</sup> Manuel VAQUERO PIÑEIRO, « Terra e rendita fondiaria », art. cit.

confrontés aux incertitudes de la croissance urbaine, inquiets pour la rentabilité de leurs investissements dans la pierre après les mesures prises par Sixte IV, les acteurs transfèrent leurs capitaux dans le *casale* qui apparaît comme un refuge durable. Ainsi, dès les années 1510, soit quelques années avant la chute de la rente immobilière<sup>261</sup>, le retour à la terre gagne les élites romaines : le regain de la fonction résidentielle du *casale* pour l'aristocratie et la noblesse citadine romaine est l'un des aspects d'un retour à la terre qui marque la plupart des campagnes italiennes en cette fin de Moyen Âge<sup>262</sup>. Se clôt ainsi une période spécifique, comprise entre deux périodes où le *casale* occupe une place centrale dans le système économique : la croissance romaine du XV<sup>e</sup> siècle ressort de cette comparaison comme un îlot, une parenthèse isolée, une anomalie.

---

<sup>261</sup> Sur le marché immobilier, voir le chapitre 5 de la thèse.

<sup>262</sup> Élisabeth CROUZET-PAVAN, *Renaissances italiennes 1380-1500*, Paris, Albin Michel, 2007, « Retours à la terre », p. 284-313.



## CHAPITRE 3

### *MAGISTRI ET LABORANTES ARTIS.*

#### GEOGRAPHIE ET ACTEURS DU COMMERCE ET DE LA PRODUCTION ARTISANALE.

*La Lozana Andalus* est un roman picaresque narrant les aventures d'une jeune Espagnole qui, après bien des péripéties, arrive à Rome dans les années qui précèdent le sac de 1527. Elle y fait la rencontre de Rampin qui lui fait visiter la ville : alors qu'elle découvre la place Navone, il la lui décrit en ces termes :

On l'appelle la place Navone, et si vous y veniez le mercredi, vous verriez le marché ; peut-être depuis que vous êtes au monde n'avez-vous jamais vu pareil ordre dans les marchandises, et sachez qu'il y a tout ce que vous demandez, qu'il ne manque rien de ce qui vit sur terre et dans l'eau ; tout ce dont on peut penser avoir besoin s'y trouve abondamment, comme à Venise ou en pays de grand commerce<sup>1</sup>.

Vue à travers les yeux de cette jeune étrangère, arrivée de fraîche date et qui erre dans les bas-fonds de la capitale, les marchés de Rome doivent paraître aussi bien achalandés que ceux de Venise (ou de Constantinople quelques siècles plus tôt<sup>2</sup>). Cet éloge de Rome par un voyageur étranger relève d'un vieux *topos* littéraire, celui de l'opulence du « lieu le plus riche du monde » pour reprendre l'expression de Marino Sanudo à propos de Venise<sup>3</sup>... Et l'on pourrait penser qu'elle serait purement stéréotypique, si cette description n'était pas en partie confortée par les actes de la pratique, en particulier les registres des douanes romaines. La profusion et la diversité des denrées alimentaires vendues sur les marchés de Rome sont sans commune mesure avec sa démographie de ville moyenne d'Italie centrale : il y a là un saut qualitatif qui ne s'explique que par la présence de la curie pontificale. C'est elle aussi qui crée

---

<sup>1</sup> Francisco DELICADO, *La belle Andalouse*, traduction française d'Alcide Bonneau, Paris, Tchou, 1981, p. 52 (extrait cité par Anna MODIGLIANI, dans « L'approvvigionamento annonario e i luoghi del commercio alimentare », dans *Roma. Le trasformazioni urbane del Quattrocento. II. Funzioni urbane e tipologie edilizie*, Giorgio Simoncini (éd.), Florence, 2004, p. 29-61, p. 42-43). *La Lozana Andalus* est un roman dialogué, publié à Venise en 1528.

<sup>2</sup> Cf. les récits d'ambassadeurs, voyageurs et marchands témoignant de la grandeur et de l'éclat de Constantinople (entre autres Harun ibn Yahya vers 800, Liutprand de Crémone en 950, Benjamin de Tudèle vers 1170, Antoine de Novgorod vers 1200...).

<sup>3</sup> Marino SANUDO (1466-1535), cité par Élisabeth CROUZET-PAVAN, dans *Venise triomphante. Les horizons d'un mythe*, Paris, Albin Michel, 2004, p. 228. Sur le voyage à Rome, « la rencontre avec l'*Urbs* » et l'intérêt pour les monuments antiques, voir Élisabeth CROUZET-PAVAN, *Renaissances italiennes 1380-1500*, Paris, Albin Michel, 2013, p. 42-46 ; Massimo MIGLIO, *In viaggio per Roma*, Bologne, 1999.

un marché du travail atypique et accélère la reprise des activités artisanales et productives amorcée dès le début du XV<sup>e</sup> siècle.

Ce chapitre a donc pour objet d'étudier l'organisation des activités économiques, leur répartition au sein du tissu urbain, la géographie de la production et du commerce d'une part ; mais aussi les acteurs économiques qui animèrent l'économie urbaine, en proposant notamment une étude prosopographique des métiers de l'alimentation dans la Rome du XV<sup>e</sup> siècle.

## 1 – QUELLES SOURCES POUR ECRIRE UNE HISTOIRE ROMAINE DES METIERS URBAINS ?

À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, le monde du travail romain – comme ce fut le cas du reste pour les autres villes d'Occident – fut appréhendé à travers une perspective administrativo-juridique fondée sur la lecture des sources normatives : les statuts des corporations de métier furent la base des travaux d'Emmanuel Rodocanachi<sup>4</sup>, donnant lieu à une présentation assez statique de la vie économique et visant à vérifier le postulat d'une continuité entre les structures de l'Antiquité tardive et celles du haut Moyen Âge. Ainsi, Rome n'échappa aux sirènes historiographiques de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et du début du XX<sup>e</sup> siècle qui faisaient dériver les *universitates* médiévales des *collegia* ou *ministeria* antiques<sup>5</sup>... Si cette dernière question ne retiendra pas ici notre attention, les statuts de métiers continuent de livrer leur lot d'informations, essentielles pour l'étude des activités économiques urbaines<sup>6</sup>.

C'est avec un certain retard par rapport aux autres villes d'Italie centro-septentrionale que les métiers romains semblent s'être organisés : plusieurs hypothèses ont été proposées pour expliquer cette anomalie. Que l'autorité du pape et de l'aristocratie locale auraient fait obstacle à l'émergence d'institutions socio-professionnelles puissantes<sup>7</sup> est une thèse qui fut bientôt réfutée<sup>8</sup> : c'est plutôt dans les structures si singulières de la société médiévale romaine qu'il

---

<sup>4</sup> Emmanuel RODOCANACHI, *Les corporations ouvrières à Rome depuis la chute de l'Empire romain*, Paris, 1894. Pour cette historiographie datée : Giuseppe GONETTA, *Bibliografia statutaria delle corporazioni d'arti e mestieri*, Rome, 1891 ; Giovanni BRESCIANO, « Bibliografia statutaria delle corporazioni romane d'arti e mestieri », *Rivista delle biblioteche e degli archivi*, VII (1897), p. 52-63, 171-191 ; XI (1900), p. 132-136, 181-183 ; XII (1901), p. 10, 61, 97, 151, 187. Voir aussi Antonio SALIMEI, « Serie cronologica dei Senatori di Roma dal 1431 al 1447. Contributo alla storia del Senato Romano », *A.S.R.S.P.*, 53-55 (1930-32), p. 41-176, p. 66-73. Sur les limites de ces bibliographies « statutaires » romaines : Amintore FANFANI, *Storia del lavoro in Italia dalla fine del sec. XV agli inizi del XVIII*, Milan, 1959, p. 174-175 et Jean DELUMEAU, *Vie économique, op. cit.*, p. 369-370.

<sup>5</sup> R. DEL GIUDICE, *Le corporazioni nella Roma papale*, Rome, Istituto di Studi Romani, 1941, p. 5-7.

<sup>6</sup> Roberto GRECI, « Le corporazioni. Associazioni di mestiere nell'Italia del Medioevo », *Storia e Dossier*, 99 (1995), p. 71-97.

<sup>7</sup> Giuseppe TOMASSETTI, *Quinto centenario dell'arte dei marmorari di Roma*, Rome, 1906, p. 9 ; Alain DE BOÛARD, « Il partito popolare e il governo di Roma nel medio evo », *A.S.R.S.P.*, 34 (1911), p. 493-512 ; Emmanuel RODOCANACHI, *Les institutions communales de Rome sous la papauté*, Paris, 1901, p. 21-22.

<sup>8</sup> R. DEL GIUDICE, *op. cit.*, p. 8-9.



fallait chercher la raison de l'absence de structures associatives. Sa composition si fluctuante, fondée sur l'intégration – temporaire ou définitive – d'artisans étrangers, expliquait la faible cohésion et la grande fluidité du monde du travail romain, organisé autour de l'appartenance aux communautés ethniques d'origine<sup>9</sup>.

Quelle qu'en soit la raison, il est certain que la mise par écrit des statuts de métiers est tardive<sup>10</sup> : les premiers statuts mis par écrit à Rome sont ceux des *merciai* et des marchands en 1317 et ont été édités à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle par Enrico Stevenson et Giuseppe Gatti<sup>11</sup>. Ont été également édités les statuts des changeurs et banquiers<sup>12</sup> et ceux des poissonniers<sup>13</sup>. En revanche, les statuts des *muratori* (1397)<sup>14</sup>, des bouchers (1432)<sup>15</sup>, des *vaccinari* (1451)<sup>16</sup>, des *fornaciai* (1484)<sup>17</sup>, des *molinari* (1496)<sup>18</sup> attendent encore d'être publiés. S'attachant pour l'essentiel à définir l'organisation administrative et les procédures juridiques, les rubriques des *statuta macellariorum* de 1432 sont plutôt avares de renseignements sur les pratiques économiques et sur l'exercice du métier en tant que tels.

Pour répondre aux questionnements actuels sur les techniques et l'organisation du processus productif, sur les rapports sociaux, sur l'apprentissage et le salariat, prendre appui sur d'autres sources s'avère donc indispensable. L'indigence des données fournies par les statuts romains fait ressortir avec une acuité plus grande encore l'apport des sources notariées sur les activités artisanales et commerciales de Rome. Pour leur histoire institutionnelle d'abord : au hasard des dépouillements, on peut retrouver les noms de quelques *consules* d'une *ars*, dont je donne une liste indicative (et *still in process*) dans le volume d'annexes. Pour leur histoire socio-économique ensuite : quelques précautions méthodologiques s'imposent néanmoins, dans la mesure où les registres des notaires romains ne sauraient se prêter à une analyse de type

---

<sup>9</sup> Antonio MARTINI, *Arti, mestieri e fede nella Roma dei papi*, Bologne, 1965, p. 38-39.

<sup>10</sup> Ottorino MONTENOVESI, « La collezione degli statuti romani nell'Archivio di Stato », *A.S.R.S.P.*, 52 (1931), p. 509-554 ; Antonio MARTINI, *Arti, mestieri e fede*, op. cit., p. 285, 288, 292, 298.

<sup>11</sup> *Statuti delle Arti dei merciai e della lana di Roma*, Enrico Stevenson (éd.), Rome, 1893 ; *Statuti dei mercanti di Roma*, Giuseppe Gatti (éd.), Rome, 1885 (les statuts des marchands datent de 1317, même si certaines rubriques renvoient à 1255).

<sup>12</sup> Guido SOLIVETTI, « Gli "Statuta camporum" di Roma », *La Ragioneria*, 19 (1941), p. 1-39 et A. P. TORRI, « Gli statuti della venerabil'arte de' Banchieri de la inclita alma città di Roma », dans *Studi offerti a Giovanni Incisa della Rocchetta*, Rome, 1973 (Miscellanea della Società Romana di storia patria, XXIII), p. 511-530 (édition aux pages 515-530).

<sup>13</sup> BAV, *Vat. lat.* 6295. Statuts publiés par Angela LANCONELLI, dans « Gli Statuta piscivendulorum Urbis (1405). Note sul commercio del pesce a Roma fra XIV e XV secolo », *A.S.R.S.P.*, 108 (1985), p. 83-131. Les statuts de 1405 comportent 54 rubriques, auxquelles s'ajoutent cinq *additiones* entre 1473 et 1481.

<sup>14</sup> ASC, XI, 56 : copie authentique de 1736 des statuts des *muratori* de 1397.

<sup>15</sup> BIBLIOTECA CORSINIANA, cod.1332, cat. 34E17.

<sup>16</sup> ASR, *Collezione statuti*, 449 : copie authentique de 1645 des statuts des *vaccinari* de 1451.

<sup>17</sup> BIBLIOTECA CORSINIANA, ms. 1546 : copie authentique de 1605 des statuts des *fornaciai* de 1484.

<sup>18</sup> ASC, XI, 41 : copie authentique de 1736 des statuts des *molinari* de 1496.

statistique. On ne peut en extraire des données quantitatives qui seraient un reflet fidèle de la présence des artisans et des commerçants dans l'espace urbain, car, à plus d'un titre, les écrits notariés distordent la réalité en surreprésentant l'un ou l'autre *rione*, l'un ou l'autre métier, ne livrant qu'une vision très partielle du monde du travail romain. L'ensemble de la population active n'y est pas représenté puisque tous les habitants de Rome ne recourent pas un notaire et que, lorsqu'ils le font, le notaire n'indique l'activité professionnelle d'un individu que dans les cas où les autres éléments d'identification (nom, prénom, surnom, résidence) se révèlent insuffisants. La forte dispersion des actes notariés explique la surreprésentation des certains *rioni* ou de certains métiers (comme les poissonniers dans les registres d'Antonio Scambi (1363-1407) ou les *speziali*, les orfèvres et les bouchers sous Martin V) dans les registres conservés<sup>19</sup>. Ainsi, les registres du notaire *Iohannes Paulus Anthonii Goyoli*, qui réside dans le *rione* Regola, près du Campo de' Fiori, jettent la lumière sur les activités économiques d'une zone comprise entre Parione et Regola, et en particulier sur le Campo de' Fiori, au début du XV<sup>e</sup> siècle<sup>20</sup>. Ces « effets de source » sont la raison pour laquelle les comparaisons entre les différents quartiers de la ville sont assez délicates : cette situation documentaire explique que la recherche se soit focalisée ces dernières années sur l'étude des métiers au sein d'un quartier, ou d'une zone urbaine restreinte, à l'image du remarquable travail collectif élaboré pour le *rione* Parione sous le pontificat de Sixte IV<sup>21</sup>.

Si elle repose en grande partie sur les actes notariés, l'enquête sur la répartition topographique des activités artisanales et commerciales dans l'espace urbain gagne en précision avec l'étude des registres des amendes concernant la propreté des rues de 1467<sup>22</sup> et les registres de dénonciation (*Libri assignationum et denumptiationum Urbis*). L'un et l'autre de ces fonds présentent la même limite, puisqu'ils surreprésentent les métiers les plus polluants, en particulier les bouchers. Cependant, contrairement aux actes notariés, ces registres de dénonciation autorisent une vision panoramique des activités économiques à l'échelle de la ville dans son ensemble.

---

<sup>19</sup> Anna MODIGLIANI, « Artigiani e botteghe nella città », dans *Alle origini della nuova Roma. Martino V (1417-1431)*. Atti del convegno (Rome 2-5 mars 1992), M. Chiabò, G. D'Alessandro, P. Piacentini, C. Ranieri (dir.), Rome, 1992 (Nuovi Studi Storici, 20), p. 455-477.

<sup>20</sup> ASR, CNC, registres 848 et 849.

<sup>21</sup> Donatella BARBALARGA, Paolo CHERUBINI, Giovanna CURCIO, Anna ESPOSITO, Anna MODIGLIANI, Micaela PROCACCIA, « Il rione Parione durante il pontificato sistino : analisi di un'area campione », dans *Un pontificato ed una città : Sisto IV (1471-1484)*. Atti del convegno Roma, 3-7 dicembre 1984, Massimo Miglio (éd.), Rome, 1986, p. 643-744.

<sup>22</sup> Paolo CHERUBINI, Anna MODIGLIANI, D. SINISI, Orietta VERDI, « Un libro di multe per la pulizia delle strade sotto Paolo II (21 luglio-12 ottobre 1467) », *A.S.R.S.P.*, 107 (1984), p. 51-274, notamment p. 220-243.

Pour la fin de la période, le « recensement » de 1517, s'il n'offre que peu d'informations sur les boutiques et les lieux de production artisanale, et malgré quelques zones d'ombre liées au caractère très fragmentaire du document, livre néanmoins 1424 indications de métier et donne une image assez fidèle du monde du travail à Rome au début du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>23</sup>. Ses données doivent être manipulées avec précaution, car les enquêteurs qui les ont établies n'ont pas toujours spécifié le statut socio-professionnel des individus interrogés<sup>24</sup>.

Plus rares et souvent négligées, quelques comptabilités privées nous introduisent de plain-pied dans la boutique d'un *speziale*, comme celle louée par Matteo Mazza dans le *rione* Monti. Avec le propriétaire, *Iacobus de Malalinguis*, ainsi qu'un autre associé, Matteo Mazza tient des *libri et codices rationum* dans les années 1420<sup>25</sup>. À l'autre extrémité de la ville, dans le *rione* Trastevere, au début du XVI<sup>e</sup> siècle, la *pizzicarola* Maddalena tenait également la comptabilité de sa petite boutique, située entre la Porta Settimiana et le pont Sisto, dans laquelle elle vend du fromage, du savon et du vinaigre<sup>26</sup>. De telles comptabilités n'ont été que trop rarement conservées et ne sont exhumées qu'au hasard de l'ouverture des cartons

---

<sup>23</sup> Manuel VAQUERO PIÑEIRO, « Case, proprietà e mestieri a Roma nel Censimento di Leone X (1517) », dans *Vivere a Roma. Uomini e case nel primo Cinquecento (dai censimenti del 1517 e 1527)*, Anna Esposito, Maria Luisa Lombardo (éd.), *Archivi e Cultura*, 39 (2006), p. 83-98.

<sup>24</sup> C'est le cas notamment dans la paroisse de Sant'Angelo in Pescheria, où aucune mention de métier n'apparaît. D'après Manuel Vaquero Piñeiro, cette absence de qualificatif socio-professionnel est sans doute liée à la fluidité des situations individuelles et à la difficulté à attribuer une « étiquette » professionnelle unique à certains individus. Voir également Athos BOLLETTINI, « Sulla utilizzazione delle fonti storico-demografiche per lo studio della struttura sociale e professionale della popolazione », dans *Problemi di utilizzazione delle fonti di demografia storica*, Rome, 1977, p. 179-256.

<sup>25</sup> ASC, A.U., Sez. I, 785bis/8, notamment f. 17v-20v (7 février 1422), f. 49v-52r (15 mars 1422), f. 53v-54r (contrat de location pour trois ans, 15 mars 1422). Actes cités par Anna MODIGLIANI, dans « Artigiani e botteghe », art. cit., p. 460.

Matteo Mazza paie 10 florins de loyer à *Iacobus de Malalinguis* et possède d'autres boutiques dans le quartier, dont le salon d'un barbier attenant à sa *spezieria*. Sur Matteo Mazza, voir également Ivana AIT, *Tra scienza e mercato. Gli speziali a Roma nel tardo Medioevo*, Rome, 1996 (Fonti e studi per la storia economica e sociale di Roma e dello Stato pontificio, VII), p. 109, note 126.

<sup>26</sup> ASR, *Arciconfraternita della SS.ma Annunziata di Roma*, « *Riscontri d'entrata e uscita del camerlengo* », 549, 144 folios (années 1523-1537). On a pu identifier dans ce registre oblong, haut et étroit (28,5 cm sur 10,5 cm) 102 mains différentes, qui sont celle de Maddalena, de ses associés et de ses fournisseurs.

Pour une présentation de cette comptabilité, voir Armando PETRUCCI, « Scrittura, alfabetismo ed educazione grafica nella Roma del primo Cinquecento : da un libretto di conti di Maddalena pizzicarola in Trastevere », *Scrittura e Civiltà*, 2 (1978), p. 163-207. Armando Petrucci utilise cette comptabilité comme une source sur l'alphabétisation et les pratiques d'écriture des milieux populaires à Rome au début du XVI<sup>e</sup> siècle. Il montre qu'il n'existe pas, parmi les diverses activités économiques, commerciales ou productives qui apparaissent dans le carnet de Maddalena, de catégories de métier pour lesquelles l'usage fréquent de l'écrit ne soit pas considéré comme utile et qui n'ont pas régulièrement recours à l'écriture, même pour des métiers peu qualifiés ou manuels. Dans la Rome du XVI<sup>e</sup> siècle (comme sans doute dans le reste de l'Italie et de l'Occident), la compétence, la maîtrise de l'écrit pratique est requise pour tous ceux qui veulent exercer une activité économique un peu importante. Cette source est également citée par Arnold ESCH, dans « Ringraziamento a Roma. Roma come aspettativa, esperienza, scienza », *Studi Romani*, 36 (1988), p. 298-310, p. 304.

d'archives (comme ce fut le cas pour le livre de Maddalena, découvert par hasard par Armando Petrucci à l'Archivio di Stato di Roma en 1976)<sup>27</sup>.

En dépit de ce corpus déjà bien fourni, les données récoltées sur certains métiers, comme les bouchers, peuvent paraître bien maigres : dans le cas des bouchers, l'exploitation exhaustive des registres de la *Gabella Carnium* a livré des résultats que la lecture des autres sources n'avait pas laissé entrevoir, notamment en remettant au centre de l'approche la figure de l'individu, de l'*homo œconomicus*, de l'entrepreneur. Elle tend également à confirmer, on le verra plus avant dans ce chapitre, la grande fluidité du marché professionnel, la mobilité et la pluriactivité fonctionnelle, thématiques qui font partie des récents apports de l'historiographie sur le monde du travail.

## 2 – HISTORIOGRAPHIE D'UNE VILLE « IMPRODUCTIVE »

### 2.1 Rome, « ville de consommation » ?

Rome est-elle une ville improductive ? La question de la production artisanale est le *skeleton in the closet* de l'historiographie sur la Rome de la fin du Moyen Âge<sup>28</sup> : si l'on est bel et bien revenus de la vieille thèse qui voyait en Rome une « ville parasitaire », il n'en reste pas moins que rares sont les travaux qui permettent de réévaluer réellement la place de la production artisanale. Au bout du compte, tout en reconnaissant qu'il faudrait approfondir l'enquête sur la production, la plupart des études portent en réalité sur la consommation urbaine et sur la commercialisation des denrées alimentaires ou des produits manufacturés importés (en particulier des produits de luxe)<sup>29</sup>. Ce tropisme pour l'étude de la « consommation » s'explique

---

<sup>27</sup> Voir également deux petits livres de comptes d'artisans du textile : ASR, *Camerale I, Appendice*, 26 (année 1443) et 29 (années 1444-1446), cités par Ivana AIT (Ivana AIT, « Aspetti della produzione dei panni a Roma nel basso Medioevo », dans *Economia e società a Roma tra Medioevo e Rinascimento. Studi dedicati ad Arnold Esch*, Anna Esposito, Luciano Palermo (éd.), Rome, Viella, 2005, p. 33-59, p. 42).

<sup>28</sup> Une table ronde s'est tenue à Rome le 15 juin 1990, dans le cadre du Circolo Medievistico Romano, sur ce thème (*Roma produttiva ? Ipotesi su una realtà cittadina del XV secolo*), à laquelle participèrent Ivana Ait, Arnold Esch, Anna Modigliani, Luciano Palermo, Manuel Vaquero Piñeiro.

<sup>29</sup> Quelques travaux sur la production et le travail constituent toutefois une base solide :

**Sur la production artisanale** : Anna MODIGLIANI, « Artigiani e botteghe nella città », art. cit. ; Manuel VAQUERO PIÑEIRO, « Artigiani e botteghe spagnole a Roma nel primo '500 », *Rivista Storica del Lazio*, 3 (1995), p. 99-116.

**Sur le marché du travail** : Ivana AIT, « Mercato del lavoro e forenses a Roma nel XV secolo », dans *Popolazione e società a Roma dal medioevo all'età contemporanea*, Eugenio Sonnino (éd.), Rome, 1998, p. 335-359 ; Anna Maria CORBO, « I contratti di lavoro e di apprendistato nel secolo XV a Roma », *Studi Romani*, 21 (1973), p. 469-489 ; *Ead.*, *Artisti e artigiani in Roma al tempo di Martino V e di Eugenio IV*, Rome, 1969.

**Sur le salariat** : Ivana AIT, « Un aspetto del salariato a Roma nel XV secolo : la *Fabrica Galearum* sulle rive del Tevere (1457-58) », dans *Cultura e società nell'Italia medievale. Studi per Paolo Brezzi*, Lodovico Gatto, Girolamo Araldi (éd.), Rome, Istituto storico italiano per il Medio Evo, 1988, p. 7-25 ; *Ead.*, « Salariato e gerarchie del lavoro nell'edilizia pubblica romana del XV secolo », *Rivista storica del Lazio*, IV, n° 5, 1996, p. 101-130 ; Anna MODIGLIANI, « Rapporti di lavoro a Roma nel Quattrocento », *Itinerarium. Università, corporazioni e*

en grande partie par un présupposé historiographique – l’application à Rome de la notion de « ville de consommation » –, postulat qui n’a, à ma connaissance, jamais fait l’objet d’une véritable réfutation. Afin de pouvoir utiliser à bon escient cette notion, une caractérisation plus catégorique de son contenu et du sens dans lequel on l’accepte, paraît nécessaire.

La manière dont l’historiographie décrit la faiblesse de la production romaine est empreinte de la confusion entre plusieurs notions : d’une part, l’idée d’une ville « parasite » qui est en grande partie une transposition de débats politiques contemporains sur la ville de Rome ; d’autre part, l’idée d’une « ville de consommation », concept théorisé par Werner Sombart, puis par Max Weber, et enfin repris dans la littérature scientifique sur les économies antiques, au cœur de la polémique entre « primitivistes » et « modernistes »<sup>30</sup>.

Examinons tout d’abord la première : l’image de la « ville parasitaire » est l’un des leitmotifs animant les querelles politiques, lorsque, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, Rome fut choisie comme nouvelle capitale ; depuis lors, cette image récurrente d’une « ville qui ne produit pas » est un argument de la politique contemporaine, qui va de pair avec une volonté politique de ne pas développer l’industrie romaine, de ne pas faire de Rome une ville ouvrière – volonté inspirée peut-être par la crainte des « classes laborieuses »<sup>31</sup>... On est en droit de s’interroger sur le rôle qu’a pu jouer la rengaine de la « ville parasitaire » extraite des débats politiques contemporains, dans les travaux des historiens médiévistes qui ont cherché à décrire la Rome du XV<sup>e</sup> siècle : n’aurait-elle pas quelque peu déteint sur leur vision de la Rome médiévale ? L’antienne de la « Rome parasitaire » tient-elle de l’anachronisme, ou du moins d’une forme

---

*mutualismo ottocentesco : fonti e percorsi storici*, E. Menestò, G. Pellegrini (éd.), Spolète, 1994 (Centro italiano di studi sull’Alto Medioevo, Spolète), p. 81-95.

<sup>30</sup> Voir en particulier : Werner SOMBART, *Der moderne Kapitalismus*, Leipzig, 1902 ; Moses I. FINLEY, « La cité antique : de Fustel de Coulanges à Max Weber et au-delà », dans *Id.*, *Mythe, mémoire, histoire*, Paris, Flammarion, 1981, p. 89-121 ; Philippe LEVEAU, Christian GOUDINEAU, « La ville antique, “ville de consommation” ? Parasitisme social et économie antique [Avec une réponse de Christian Goudineau] », *Études rurales*, n°89-91, 1983, p. 275-289.

<sup>31</sup> Voir l’éclairage des contemporanéistes sur le sujet, en particulier Catherine BRICE, « Rome à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle : une “mégapole patrimoniale” », dans *Mégapoles méditerranéennes. Géographie urbaine rétrospective*, Claude Nicolet, Robert Ilbert et Jean-Charles Depaule (dir.), Rome-Paris, ÉFR-Maisonnette et Larose, 2000, p. 360-375, p. 367 : « Une des images de Rome – récurrente jusqu’à aujourd’hui dans les débats politiques – est celle d’une ville parasite, d’une ville qui ne produit pas. C’était déjà un des traits caractéristiques de la capitale des États pontificaux et c’est aussi pour cette faiblesse même que Rome avait été choisie. Le fait que la situation ait relativement peu changé jusqu’à ces dernières années peut s’expliquer par une série de facteurs : la faiblesse des capitaux et de l’investissement, mais aussi la volonté politique des dirigeants et du gouvernement de ne pas faire de Rome une capitale ouvrière. [...] Ce refus de voir Rome se transformer en un centre productif, et donc doté d’une classe ouvrière incontrôlable, est largement répandue tant à droite qu’à gauche de l’échiquier politique. Par conséquent, l’aide de l’État pour la capitale concerna presque exclusivement le bâtiment, permettant à la ville d’assumer symboliquement ses nouvelles fonctions. Cette attitude, qui se prolongera jusqu’à Giolitti, contribuera à ancrer Rome dans cette image de ville parasite, ville de fonctionnaires, ville de spéculation aussi, et ce, malgré les récriminations constantes des groupements d’intérêt romains qui voyaient leur échapper les aides auxquelles, par exemple, Naples eut droit pour son développement industriel ».

de transposition, ou bien peut-on affirmer qu'il y a, du point de vue de la faiblesse productive de Rome, une continuité entre les derniers siècles du Moyen Âge et la fin du XIX<sup>e</sup> siècle ? Il semble qu'il faille opter pour la première branche de l'alternative : pour appuyer l'idée d'une transposition anachronique, je convoquerai des preuves archéologiques, qui montrent une crise des artisanats urbains dans la Rome de la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle. La thèse de Paolo Güll sur l'industrie de la céramique à Rome (XIV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle) démontre clairement l'essor de la production potière romaine à partir du milieu du XIV<sup>e</sup> siècle, signe d'un artisanat local florissant qui suit la croissance économique générale. La rupture se situe, selon Paolo Güll, autour du milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, qui marque un net repli de la production artisanale face au commerce interrégional<sup>32</sup>. Toutefois, l'insertion de Rome dans l'« économie-monde florentine » ne doit pas laisser penser que l'affaiblissement productif y aurait été sciemment provoqué et entretenu par des acteurs florentins redoutant la concurrence<sup>33</sup>... Causée par l'absence de spécialisation, la médiocrité des productions romaines et le manque d'investissements et d'initiatives qui auraient permis de construire une véritable industrie<sup>34</sup>, cette crise des artisanats romains n'est pas pour autant un krach – car le marché intérieur subsiste – se traduit par un ralentissement de la production et un affaiblissement de la position socio-économique des artisans romains, à partir des années 1550. Toujours est-il que pour la période qui nous occupe, le XV<sup>e</sup> siècle et le début du XVI<sup>e</sup> siècle, la situation de l'artisanat romain est tout autre, celle de l'essor quantitatif comme qualitatif de la production dont nous verrons plus loin les modalités.

En ce qui concerne à présent la seconde acception – car contrairement à ce que certains articles pourraient laisser croire, le débat historiographique sur la « ville de consommation » n'est évidemment pas propre aux médiévistes étudiant la Rome des derniers siècles du

---

<sup>32</sup> « Le catalogue du mobilier de ces fouilles ressemble de près aux inventaires des boutiques des Tassi sur la Piazza Navona, et les inventaires des magasins de la famille Tassi, comme aussi toutes les listes de biens rédigées dans la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, sont le résultat d'un repli de l'artisanat local face au commerce interrégional. [...] L'exemple de l'artisanat d'autres villes d'Italie nous invite à placer cet épisode [le contrat passé entre les potiers de la Piazza Navona et Maso d'Empoli en 1533] dans le cadre plus large d'une crise des artisanats urbains désormais subordonnés au négoce, constat qui ne concerne pas les artisans individuellement, mais plutôt leur groupe social qui perd en grande partie le contrôle du commerce destiné au marché urbain » (Paolo GÜLL, *L'industrie du quotidien. Production, importations et consommation de la céramique à Rome entre XIV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècle*, Rome, ÉFR, 2003, p. 395).

<sup>33</sup> « Rome entre dans l'espace dominé par Florence, un système qui pourrait être appelé, d'après le modèle de Fernand Braudel, l'« économie-monde florentine » et prend place dans la hiérarchie qui régit cet espace » (Paolo GÜLL, *L'industrie du quotidien, op. cit.*, p. 401). Cf. Luciano PALERMO, *Sviluppo economico e società preindustriali : cicli, strutture e congiunture in Europa dal Medioevo*, Rome, 1997, p. 355-361, p. 392-393 (il montre comment l'artisanat romain reste en marge des investissements florentins et, par voie de conséquence, en marge de l'historiographie).

<sup>34</sup> « Le grand effort pour faire de Rome un centre faïencier majeur n'a pas eu lieu » (Paolo GÜLL, *L'industrie du quotidien, op. cit.*, p. 406).

Moyen Âge –, le débat chez les antiquisants porte sur les relations entre la ville et la campagne, et sur la question de savoir si l'origine des capitaux dépensés dans les villes réside dans l'économie rurale ou dans les activités urbaines. Pour les tenants de la position « primitiviste » à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup> siècle<sup>35</sup>, la ville vivrait comme un « parasite » en ponctionnant les ressources de la campagne environnante, vivant *sur* la campagne, suivant un modèle autarcique, et sans être insérée dans les circuits d'échanges ou dans une économie de marché. À l'arrière-plan de la vision de Rome comme ville parasitaire – image qui, encore une fois, est marquée du sceau des événements politiques de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle –, subsiste l'idée d'une dépendance de la ville vis-à-vis de la campagne.

Dans les deux cas, il me paraît difficile de considérer que l'un ou l'autre versant du concept puisse réellement s'appliquer à la Rome du XV<sup>e</sup> siècle : elle n'est ni la Rome de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, ni la cité antique. Ou du moins ne peut-on parler de « ville de consommation » à propos de Rome en réduisant sa définition à la consommation des ressources de la campagne environnante : car lorsqu'on décrit la Rome médiévale comme une « ville parasite » ou comme une « ville de consommation », ce n'est pas, me semble-t-il, aux relations ville-campagnes que l'on pense en priorité (même si cela peut être un second aspect de la question) ; mais bien plutôt au fait que Rome est une ville d'importations, qui vit *sur* les capitaux étrangers que lui apporte la présence de la curie. Il s'agit donc là d'une manière tout à fait différente d'envisager le concept de « ville de consommation », qui doit contribuer à la dégager de l'image péjorative d'une économie prédatrice qui vivrait aux dépens de pauvres paysans qu'elle ponctionnerait d'impôts abusifs :

Le concept « ville de consommation » n'est pas du tout celui qu'on a voulu traîner en le dénaturant pour damer le pion à Mikhaïl Rostovtzeff, il ne suggère pas non plus d'images détestables de fainéantise urbaine opposée à une foule de courageux paysans faméliques<sup>36</sup>.

Pour qu'il soit pertinent, il faut donc élargir ce concept afin d'y englober la consommation des produits d'importation (à l'échelle régionale et internationale), ainsi que la

---

<sup>35</sup> En histoire ancienne, la position « primitiviste » défendue par Johannes Hasebroek puis par Moses Finley, a bien sûr été totalement remise en cause depuis, notamment par Raymond Descat et par Alain Bresson (Alain BRESSON, *La cité marchande*, Paris, De Boccard, 2000 ; *Id.*, *L'économie de la Grèce des cités, fin VI<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> siècle a.C.*, Paris, Armand Colin, 2007) ; les historiens des économies antiques s'accordent désormais sur une position médiane entre « primitivisme » et « modernisme », privilégiant, entre autres, la notion d'adaptation des économies antiques aux conditions environnementales, politiques et sociales de leur époque.

En histoire médiévale, les concepts de *Geschlossene Hauswirtschaft* (économie domestique fermée) ou d'*Eigenwirtschaft* (économie autonome), défendus à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle par Karl Theodor von Inama-Sternegg, Karl Lamprecht ou Karl Bücher, ont été critiqués par Chris Wickham et Jean-Pierre Devroey.

<sup>36</sup> Christian GOUDINEAU, art. cit., p. 286-287.

consommation de capitaux étrangers. À cet égard, la définition qu'en proposait Werner Sombart est finalement assez satisfaisante :

Par cité de consommation, j'entends une cité qui paie pour sa subsistance (*Lebensunterhalt*) non pas avec ses propres productions, parce qu'elle n'a pas besoin d'agir ainsi. Elle l'obtient plutôt sur la base d'un titre de droit (*Rechstitel*)<sup>37</sup>.

Il me semble que ce bref « nettoyage »<sup>38</sup> conceptuel était opportun pour pouvoir manier convenablement le concept de « ville de consommation » à propos de la Rome du XV<sup>e</sup> siècle, bref pour faire sortir le squelette de son placard. On se gardera bien évidemment de reprendre les termes péjoratifs de « parasite » ou de « ville parasitaire », mais au motif que le concept de « ville de consommation » a connu divers emplois plus ou moins inadéquats, on n'est pas pour autant tenu de le considérer comme inopérant. Bien au contraire : la notion de « ville de consommation » est propre à décrire le profil si particulier de la Rome du XV<sup>e</sup> siècle, à condition qu'on la précise encore un peu, et qu'on ne la tienne pas pour antinomique de l'existence d'une production urbaine. Reste à définir de quelle production on parle.

## 2.2 Une production de biens immatériels ?

La thèse d'Arnold Esch – qui défend dans plusieurs écrits l'idée que Rome n'est pas productrice de biens matériels, mais plutôt d'un autre type de biens, immatériels – serait tout à fait convaincante si elle ne reposait pas sur un artifice rhétorique. Selon lui, la « productivité » de la Rome pontificale se situe à un tout autre niveau que celui de la production « économique » : la production romaine est d'une nature tout à fait singulière et directement liée à la présence du pape. Elle est une production d'ordre symbolique, qui repose sur la création de bénéfices, des prébendes, de charges et de privilèges pour les membres de la curie, sur une production politique à proprement parler :

Che Roma non fosse un centro di produzione in senso tradizionale, è ben noto. Cionondimeno la Roma papale è “produttiva”, pur se in senso “diverso” : essa produce potere, produce dominio sulle anime dell'intera cristianità, produce cioè privilegi papali, benefici, indulgenze, e tutto ciò naturalmente ha anche una dimensione economica<sup>39</sup>.

---

<sup>37</sup> Werner SOMBART, *Der moderne Kapitalismus*, Leipzig, 1902, I, p. 142-143.

<sup>38</sup> Christian GOUDINEAU, art. cit., p. 286 : « Il [Philippe Leveau] considère qu'un concept, pour avoir été introduit au début du siècle et mêlé (avec plus ou moins de bonheur) à toutes sortes de polémiques, demeure englué dans une fange équivoque. Je ne suis pas de cet avis, je revendique le droit de nettoyer les concepts, de leur donner *a new look* ».

<sup>39</sup> Arnold ESCH, « Roma come centro di importazioni nella seconda metà del Quattrocento ed il peso economico del papato », dans *Roma capitale (1447-1527)*, Sergio Gensini (éd.), Rome, 1994 (Pubblicazioni degli Archivi di Stato, Saggi 29), p. 107-143, p. 108, p. 128 (« Il problema di quanto fosse sviluppata a Roma la produzione, cioè il settore secondario, è controverso e di difficile soluzione. I beni di consumo prevalgono ampiamente. La “produttività” della Roma papale, appunto, si collocava a tutt'altro livello – ma era anch'essa produttività in senso



On ne peut qu'abonder dans son sens, sauf sur un point, me semble-t-il : en effet, Arnold Esch souligne la prédominance des biens de consommation parmi les marchandises importées qu'il a étudiées. L'absence, ou du moins la rareté, des matières premières et des produits semi-finis parmi ces importations corrobore selon lui l'idée d'une ville peu productive, mais le conduit par là même à minimiser et à sous-estimer la part de la production artisanale à Rome<sup>40</sup>. C'est en ce sens que j'entends l'idée d'un artifice rhétorique : car il contourne le problème en semblant renverser le sens de l'argument de la « ville parasitaire ». Non, ce n'est pas parce qu'elle « produit » des capitaux que Rome n'est pas une économie « parasite » : l'emploi du verbe « produire » me semble impropre, car elle « importe » des capitaux, plutôt qu'elle ne les génère véritablement... En ce sens, il n'y a pas d'inversion des logiques économiques : dans son optique, Rome est toujours importatrice, de biens de consommation, de capitaux étrangers, de main-d'œuvre étrangère. Pour finir, cette thèse de la « production de biens immatériels », si séduisante soit-elle, revient au constat de départ, dont on tentait de se détacher : l'idée d'une « ville de consommation », d'une « ville parasitaire » qui ne vit que dans la dépendance des retombées économiques liées à la curie pontificale. C'est oublier un peu vite l'Autre Rome, la Rome des Romains, qui produisent également des biens et des produits manufacturés – certes de moindre qualité – destinés à être vendus sur les marchés locaux (et non pas à la curie). Les caractéristiques de la production à Rome sont certainement différentes de celles que l'on peut observer dans d'autres villes d'Italie, mais on ne saurait les réduire de manière aussi expéditive aux « marchandises spirituelles » produites par les officiers de la curie (indulgences, prébendes, rentes ecclésiastiques...).

### 2.3 Les indices du développement des activités artisanales

Loin de moi l'idée de faire croire que Rome est l'égale de Florence ou de Venise<sup>41</sup> : ce serait trahir nos sources et la réalité des faits. Les actes concernant la production manufacturière

---

economico ») ; *Id.*, « Il ruolo del mare nell'economia di una città-corte in espansione : i registri doganali del porto di Roma (1445-1482) », dans *Ricchezza del mare, ricchezza dal mare, secc. XIII-XVIII* (Istituto Internaz. di storia economica "F. Datini", Prato, Atti della 37a Settimana di studi, 11-15 apr. 2005), S. Cavaciocchi (éd.), Florence, 2006, p. 59-79.

<sup>40</sup> « Che Roma avesse testa e ventre, e non mani, è un pregiudizio che dall'antichità si è mantenuto fino ad oggi. [...] Non è del tutto infondato affermare che Roma, sul piano economico, aveva soprattutto il settore (primario e) terziario, ma poco del secondario, cioè delle produzioni industriali » (Arnold ESCH, « Il ruolo del mare », art. cit., p. 71).

<sup>41</sup> Sur la « ceinture industrielle » vénitienne : Élisabeth CROUZET-PAVAN, *Le Moyen Âge de Venise : des eaux salées au miracle de pierres*, Paris, Albin Michel, 2015, chapitre 11 « Périphéries vénitiennes », p. 569-618.

romaine sont plutôt clairsemés. Le « recensement » de 1517 n'évoque aucune installation à caractère véritablement industriel.

Toutefois, on ne saurait sous-évaluer l'importance de l'artisanat romain : l'importation de grandes quantités de matériaux semi-finis (laine, coton, cuir, métaux...) ainsi que d'instruments de travail perfectionnés. Les registres des douanes de Ripa et Ripetta<sup>42</sup>, de Sant'Eustachio documentent l'introduction dans Rome de grandes quantités de fer brut, produit dans les *ferriere* de la Campagne romaine<sup>43</sup>. Les cales des navires accostant à Rome sont emplies de matières textiles ou de métaux semi-ouvrés : le coton « *bamace* », plus rarement la laine ou le lin<sup>44</sup>, sont le premier indice du développement des activités de production. Les données de l'archéologie confortent ce constat d'une activité de production relativement développée : le mobilier issu des fouilles met au jour une incontestable multiplication des ateliers et de leurs produits, notamment dans le domaine de la céramique<sup>45</sup>.

L'artisanat de la laine est certainement le plus dynamique, dès la fin du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>46</sup>, stimulé au XV<sup>e</sup> siècle par une demande en hausse et par l'abondance de la laine fournie par un élevage ovin en plein essor : les *lanaioli* romains s'occupent principalement de travailler, de raffiner et de teindre des draps importés, tout en développant, dès le début du XV<sup>e</sup> siècle, leur propre production textile<sup>47</sup>. Cette production romaine de drap ne semble pas très raffinée,

---

<sup>42</sup> Maria Luisa LOMBARDO, *Camera Urbis, Dohana Ripe e Ripecte, Liber Introitus 1428*, Rome, Istituto di Studi Romani, 1978, p. XXIII-XXV.

<sup>43</sup> Au début du XV<sup>e</sup> siècle sont attestées cinq *ferriere* dans la région de Grottaferrata : *ferriera della Pantanella*, *ferriera Nova*, *ferriera "dello Valsolo"*, *ferriera "dello Vallone"*, *ferriera "della Pentonia"* toutes propriétés de *speziali* romains.

<sup>44</sup> Si elles sont peu importantes, les importations de coton « *bamace* » (le plus souvent de Pérouse) sont régulières : ASR, *Camerale I, Camera Urbis*, reg. 17 (année 1458), f. 16r, 24r, 37v, 52v, 99rv, 114v, 115r, 123v, 134v, 138r, 142v, 160r, 175r, 179v). Les importations de laine sont plus sporadiques : reg. 19, f. 87r, 89r, 91rv, 96v, 97v, 107v, 119r. Sur les importations régulières de lin, voir Arnold ESCH, « Le importazioni nella Roma del primo Rinascimento (il loro volume secondo i registri doganali romani degli anni 1452-1462) », dans *Aspetti della vita economica e culturale a Roma nel Quattrocento*, Paolo Brezzi (éd.), Rome, 1981, p. 9-79, p. 13, note 9. Le lin est une production locale (provenant de Trevignano, Nepi, Bracciano, Orte d'après la Dogana minuta). Arnold ESCH, « Il ruolo del mare », art. cit., p. 71 ; *Id.*, « Importe in das Rom der Renaissance. Die Zollregister der Jahre 1470 bis 1480 », *Quellen und Forschungen aus italienischen Archiven und Bibliotheken*, 74 (1994), p. 360-453, p. 396 et p. 426-428.

<sup>45</sup> Paolo GÜLL, *L'industrie du quotidien*, op. cit.

<sup>46</sup> Isa LORI SANFILIPPO, *La Roma dei Romani : arti, mestieri e professioni nella Roma del Trecento*, Rome, Istituto storico italiano per il Medio Evo, 2001 (Nuovi studi storici, 57), chapitre « Lanaioli », p. 149-164.

Encore à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, l'artisanat de la laine est l'une des principales activités de Rome : « La seule industrie de quelque importance est l'industrie de la laine qui est travaillée dans de petites boutiques ou dans les institutions caritatives (Ospizio di San Michele a Ripa, par exemple) » (Catherine BRICE, « Rome à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle : une "méga-pole patrimoniale" », art. cit., p. 361).

<sup>47</sup> Les indices en sont nombreux : par exemple « *pagò pal melgiornamento de .LX. bracia de panno lino le quale ha facto texere in Roma* », ou « *Antonio milanese texaro pagò per bracia .XXII. de panno lino tessute in Roma* » (ASR, *Camerale I, Camera Urbis*, reg. 21 (année 1462), f. 40r et f. 84v). Actes cités par Arnold ESCH, « Le importazioni nella Roma del primo Rinascimento », art. cit., p. 25, note 47. Voir également Anna Maria CORBO, « I frati lombardi e l'arte della lana in Roma alla metà del secolo XV », *Rassegna degli Archivi di Stato*, 31 (1971), p. 657-676. Elle souligne l'importance du rôle joué par les Umiliati et d'autres ordres religieux dans le dynamisme

d'après les matériaux utilisés : si on ne connaît pas les types de drap proposés à leur clientèle par les *lanaioli*, les *statuti dell'arte della lana* mentionnent des draps de qualité médiocre (draps *stametto*, *alaczi*, *carfangini*, *miscolati*). Les registres de la *Dogana minuta* mettent au jour l'arrivée massive dans Rome de la laine produite dans les Apennins et les Abruzzes (Ascoli, Rieti, Leonessa, Cantalupo, Canemorto, Terni, Miranda, Tagliacozzo), zone où est produite la laine dite *matricina*, dont la qualité est bien inférieure à la laine *del Garbo* ou à la laine produite en Catalogne et en Aragon<sup>48</sup>. Si on regarde la liste des prix de drap achetés par la Chambre apostolique dans les années 1447-1486<sup>49</sup>, le drap le moins coûteux est le *panno romano bianco* qui vaut 1,26 florin la *canna*. Les exportations de drap romain sont du reste négligeables (1,5 à 3% des exportations enregistrées à la Douane de Sant'Eustachio<sup>50</sup>) car la production textile romaine est absorbée par le marché local.

Ainsi on entrevoit l'existence d'un artisanat textile modeste, tourné vers le marché local, bien loin des industries milanaises et florentines de la même époque<sup>51</sup>. Toutefois, l'artisanat romain de la laine tend à s'aligner sur la production des grands centres lainiers<sup>52</sup>, comme Florence : alors qu'au XIV<sup>e</sup> siècle, le système de production textile était centralisé dans la boutique-atelier du *lanaiolo*, qui employait tisserands, cardeurs, tondeurs, finisseurs de drap et teinturiers, ces derniers gagnent en autonomie et s'établissent à leur compte au XV<sup>e</sup> siècle. Peu à peu, le *lavoro a cottimo* remplace le salariat et devient, comme dans d'autres centres manufacturiers italiens, la forme de travail la plus répandue<sup>53</sup>. Que la rémunération du travail

---

de l'industrie lainière à Rome, à travers l'enseignement et la diffusion des techniques du travail de la laine propres aux maîtres lombards et ultra-montains.

<sup>48</sup> Hidetoshi HOSHINO, *L'Arte della lana in Firenze nel basso Medioevo : il commercio della lana e il mercato dei panni fiorentini nei secoli XIII-XV*, Florence, L. S. Olshki, 1980, p. 234, p. 252. L'Art de la Laine de Florence interdit en 1432 de mélanger ces différentes qualités de laine.

<sup>49</sup> Hidetoshi HOSHINO, *L'Arte della lana*, *op. cit.*, p. 290.

<sup>50</sup> Arnold ESCH, « Le importazioni nella Roma del primo Rinascimento », *art. cit.*, p. 25.

Le faible volume des textiles exportés peut aussi s'expliquer par le fait que les tissus fabriqués à Rome aient bénéficié d'une exemption de taxe à l'exportation (*Statuti delle gabelle di Roma (1398)*, Sigismondo Malatesta (éd.), Rome, 1885, 30) et qu'ils n'apparaissent donc pas dans les registres de la douane.

<sup>51</sup> Sur l'industrie textile florentine : Hidetoshi HOSHINO, *L'Arte della lana in Firenze*, *op. cit.* ; *Id.*, *Industria tessile e commercio internazionale nella Firenze del tardo Medioevo*, Franco Franceschi, Sergio Tognetti (éd.), Florence, L. S. Olshki, 2001 ; Franco FRANCESCHI, *Oltre il «Tumulto» . I lavoratori fiorentini dell'Arte della Lana fra Tre e Quattrocento*, Florence, 1993.

<sup>52</sup> Ivana AIT, « Aspetti della produzione dei panni a Roma », *art. cit.*

<sup>53</sup> Le *lavoro a cottimo* est un mode de rémunération du travail distinct du salariat en ce qu'il s'applique à des travailleurs indépendants : le montant de la rémunération est proportionnel à la quantité produite. La substitution du *lavoro a cottimo* au salariat a été mise en lumière par Franco Franceschi pour l'artisanat textile à Florence (Franco FRANCESCHI, « Industria e trasformazioni sociali a Firenze (1350-1450) », dans *Disuguaglianza : stratificazione e mobilità sociale nella popolazione italiana (dal secolo XIV agli inizi del secolo XX, Atti del secondo Congresso italo-iberico di demografia storica, Savona, 18-21 novembre 1992*, Bologne, 1997, II, p. 687-696). Cette transformation du processus productif romain est stimulée par les nouveaux standards des consommateurs romains suite au retour de la curie ainsi que par la concurrence des autres centres de production lainière, notamment Florence qui commence à utiliser à partir des années 1430 certains types de laine, dont les laines des Abruzzes et du Latium.

soit proportionnelle à la quantité produite est sans nul doute le signe d'une recherche de productivité accrue, afin de répondre à la dilatation d'un marché romain capable d'absorber biens importés comme productions locales.

## 2.4 Une amélioration de la qualité des productions romaines

Encouragée par les papes<sup>54</sup>, l'immigration massive d'artisans étrangers fait également signe vers l'existence d'un artisanat secondaire florissant. Parfois très spécialisés, ils jouent un rôle majeur dans l'amélioration des techniques de production et dans la diffusion d'innovations techniques. Ce sont ainsi les Lombards qui semblent relancer la production de briques, dont les Romains auraient oublié jusqu'au procédé de fabrication<sup>55</sup>. Au début du XVI<sup>e</sup> siècle, sous l'influence des artisans espagnols, l'art de la laine de Rome décide d'imposer l'emploi de savon dans les opérations de *purgatura* des draps produits à Rome<sup>56</sup> : la substitution du savon aux cendres sur le modèle espagnol conduit à une amélioration dans la qualité des draps romains. Dès le début du XV<sup>e</sup> siècle, la corporation légiféra sur les instruments de travail tout en interdisant, sur le modèle florentin, de produire des draps de laine mélangés<sup>57</sup>.

Dans la production de céramique aussi, les ateliers romains semblent avoir fait preuve, jusqu'au XV<sup>e</sup> siècle, de conservatisme. D'après Paolo Güll, le matériel archéologique montre un « faciès de production à caractère spécifiquement local, marqué par un conservatisme des artisans qui semble plus persistant que dans d'autres villes ». Les ateliers romains fabriquent des quantités énormes de vaisselle de qualité médiocre pour répondre à la demande d'un marché en expansion. Dans la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle, le passage à des formes plus évoluées de majolique ne concerne que les formes fermées, tandis que les formes ouvertes de qualité sont

---

<sup>54</sup> Martin V incite par exemple l'installation d'artisans de la laine, par l'octroi d'une exemption des droits d'inscription dans la corporation ainsi que par une limitation des importations de drap. Voir le chapitre 1 de la thèse.

<sup>55</sup> L'historiographie classique soutient que pendant une longue période Rome n'aurait plus produit de matériaux de construction, les maçons romains se contentant d'utiliser des briques de réemploi. Cependant nous n'avons pas la documentation permettant d'infirmer cette idée d'une perte de la technique de fabrication de la brique, à Rome, au cours du Moyen Âge. La production de tuiles (plus difficiles à récupérer dans les ruines) semble en revanche s'être maintenue (Manuel VAQUERO PIÑEIRO, « Borgo tra Medioevo e Rinascimento : spazio urbano e attività edilizie », dans *Rome des Quartiers* : des vici aux rioni. Cadres institutionnels, pratiques sociales et requalifications entre Antiquité et époque moderne, Manuel Royo, Étienne Hubert, Agnès Bérenger (éd.), Paris, De Boccard, 2008, p. 351-366, p. 359).

<sup>56</sup> La *purgatura* des draps, avec une eau très chaude, du savon et un traitement à base de « terra da purgo » pour éliminer les impuretés, suivie par un dernier rinçage directement dans l'eau du Tibre, est une phase de préparation de la laine cruciale pour la réussite de la teinture. Le 4 juillet 1512 Giuliano de *Juvenalibus* convoque l'assemblée de l'art de la laine pour imposer l'usage du savon dans la *purgatura* pour au moins la moitié des draps produits à Rome (Manuel VAQUERO PIÑEIRO, « La presencia de los españoles en la economía romana (1500-1527). Primeros datos de archivo », *La España Medieval*, 16 (1993), p. 288-305, p. 292).

<sup>57</sup> Ivana AIT, « Aspetti della produzione di panni », art. cit.

toujours importées. Subsiste donc, malgré un certain alignement sur les standards de production d'Italie du Nord, une limite, un « traditionnalisme persistant dans la production des ateliers romains »<sup>58</sup>.

Paolo Güll semble vérifier l'hypothèse de l'impulsion donnée par la main d'œuvre étrangère dans l'évolution des formes, des objets, des techniques :

Les actes notariés nous permettent de retrouver les acteurs de ce changement, les artisans immigrés de Toscane et Romagne dont la présence à Rome est documentée à partir du dernier tiers du XV<sup>e</sup> siècle. Ce sont, en particulier, des potiers de la région de Faenza et de Forlì, plus nombreux et mieux organisés comme groupe social, qui laissent les traces les plus évidentes. C'est selon toute probabilité grâce à leur activité qu'est introduit à Rome le motif des *monticelli* rayonnants. Rappelons que le décor à *monticelli* est très répandu, mais ne se généralise que dans les majoliques faentines. Son introduction à Rome marque à notre avis de manière définitive le passage au faciès « moderne » de la majolique produite dans cette ville.

Au cours du XV<sup>e</sup> siècle, il met en évidence la naissance d'une production locale d'une « vraie majolique », de catégories de majoliques stylistiquement plus avancées, en particulier de la majolique archaïque bleue, ayant les caractéristiques des productions d'Italie septentrionale, et de la majolique renaissance. Dans la seconde moitié du siècle, l'introduction du bleu dans la palette des potiers romains représente un progrès indéniable qui s'explique par l'évolution des modes de vie et d'alimentation<sup>59</sup>. Sans atteindre des niveaux comparables aux faïenceries d'Italie septentrionale, la qualité des céramiques romaines est nettement supérieure aux productions du XIV<sup>e</sup> siècle. La coexistence de deux types de production artisanale, l'une de qualité médiocre, l'autre destinée à approvisionner le marché du luxe, n'est pas en soi un trait spécifique à la Rome du Quattrocento, puisqu'on retrouve cette dualité des systèmes de production artisanale dans d'autres villes italiennes, comme Venise<sup>60</sup>.

### **3 – GEOGRAPHIE DE L'ECONOMIE URBAINE : REPARTITION DES ACTIVITES ECONOMIQUES DANS L'ESPACE URBAIN**

#### **3.1 La distribution géographique des métiers dans les différents quartiers de Rome**

Alors que certains métiers se concentrent de manière assez nette dans certaines zones urbaines, à l'image des forgerons autour de la *Ruga Ferrariorum*<sup>61</sup>, des armuriers à Parione ou

---

<sup>58</sup> Paolo GÜLL, *L'industrie du quotidien*, op. cit., p. 386-387. Ce changement a lieu dans la seconde moitié, voire dans le dernier quart, du XV<sup>e</sup> siècle.

<sup>59</sup> *Ibid.*, p. 402. Richard Goldthwaite a montré le succès de la majolique dans les arts de la table (Richard GOLDTHWAITE, « The economic and social world of Italian Renaissance Maiolica », *Renaissance Quarterly*, 42 (1989), p. 1-32).

<sup>60</sup> Élisabeth CROUZET-PAVAN, *Le Moyen Âge de Venise*, op. cit., p. 569-618.

<sup>61</sup> Actuelle via della Reginella.

des artisans de la laine à Pigna, la plupart sont répartis de manière plutôt homogène dans le tissu urbain : c'est le cas des boulangers, des bouchers, des *speziali*, des barbiers, des tisserands et des tailleurs<sup>62</sup>, des métiers de l'hospitalité<sup>63</sup>, ou même des cordonniers<sup>64</sup>. C'est ce que vient confirmer le « recensement » de 1517 : si l'on excepte les cas particuliers des paroisses San Lorenzo in Lucina et San Lorenzo in Damaso, les activités de production sont plutôt bien réparties dans l'espace urbain et d'une manière générale, les quartiers de Rome présentent une forte mixité sociale<sup>65</sup>.

Les sources prises en compte pour dresser le tableau de la répartition des activités économiques dans Rome que je vais présenter, sont principalement les actes notariés (et les résultats des deux grandes enquêtes menées pour les pontificats de Martin V et de Sixte IV)<sup>66</sup>, mais également les données du « recensement » de 1517 analysé par Manuel Vaquero Piñeiro<sup>67</sup> et de la *Descriptio Urbis* de 1526 étudiée par Egmont Lee<sup>68</sup>.

L'étude de la distribution géographique des métiers dans les différents quartiers de Rome met en lumière des quartiers spécialisés qui abritent un artisanat riche et très qualifié : c'est le cas des *rioni* centraux de l'anse du Tibre, à savoir Ponte, Parione et une partie de Regola (proche

---

<sup>62</sup> Les tailleurs sont sans doute le métier le mieux réparti dans Rome d'après les données de la *Descriptio Urbis* qui en dénombre 257 : la moitié résident dans trois quartiers centraux (Ponte, Borgo, Parione), mais ils sont nombreux également dans des quartiers moins densément peuplés comme Sant'Eustachio ou Sant'Angelo.

Voir les tableaux d'Egmont LEE, dans « Gli abitanti del rione Ponte », dans *Roma capitale (1447-1527)*, Sergio Gensini (éd.), Rome, (Pubblicazioni degli Archivi di Stato, Saggi 29), 1994, p. 317-343, p. 322, tableau 4 (tisserands), p. 323, tableau 5 (barbiers), p. 324, tableau 7 (tailleurs).

<sup>63</sup> Egmont LEE, « Gli abitanti del rione Ponte », art. cit., p. 325, tableau 8 (aubergistes et taverniers), montre toutefois une surreprésentation de ces professions dans le quartier de Borgo, à proximité de la basilique Saint-Pierre.

<sup>64</sup> En réalité, on observe une forte concentration des cordonniers dans le *rione* Ponte (29 cordonniers, soit 1/5<sup>e</sup> du total dans la *Descriptio Urbis*), mais ils sont présents dans des *rioni* moins densément peuplés comme Ripa (1 famille sur 20). La surreprésentation des cordonniers à Ponte s'explique très vraisemblablement par la forte demande en chaussures des pèlerins... (Egmont LEE, « Gli abitanti del rione Ponte », art. cit., p. 323, tableau 6).

<sup>65</sup> De nombreux palais construits à la fin du XV<sup>e</sup> ou au début du XVI<sup>e</sup> siècle voient cohabiter les familles des cardinaux ou de la noblesse romaine avec les artisans et commerçants auxquels ils louent le rez-de-chaussée du palais : ainsi, le rez-de-chaussée du palais de la Cancelleria par exemple est occupé par des boutiques et des locaux commerciaux. Cette structure bipartite, mixte, de l'habitat peut expliquer la surprenante rareté des boutiques, mais aussi des auberges et tavernes, citées dans le « recensement » de 1517 (19 mentions de boutiques, dont deux « *case con bottega* » seulement) (Manuel VAQUERO PIÑEIRO, « Case, proprietà e mestieri », art. cit.).

<sup>66</sup> Sur la répartition des métiers à Rome pendant le pontificat de Martin V : Anna MODIGLIANI, « Artigiani e botteghe », art. cit.

Sur le *rione* Parione sous Sixte IV : Donatella BARBALARGA, Paolo CHERUBINI, Giovanna CURCIO, Anna ESPOSITO, Anna MODIGLIANI, Micaela PROCACCIA, « Il rione Parione durante il pontificato sistino », art.cit.

<sup>67</sup> Manuel VAQUERO PIÑEIRO, « Case, proprietà e mestieri », art. cit. Le « recensement » de 1517 contient 1424 mentions de métier : leur analyse confirme la prépondérance d'un secteur « tertiaire » (charges et emplois liés à la curie, petites boutiques, services) et des métiers du bâtiment dans la Rome du début du XVI<sup>e</sup> siècle.

<sup>68</sup> Egmont LEE, « Gli abitanti del rione Ponte », art. cit.

du Campo de' Fiori)<sup>69</sup>. Au sein de cette première zone d'activités, le *riione* Ponte présente une physionomie singulière : tout en étant le *riione* le plus densément peuplé de Rome et celui qui présente la plus forte mixité sociale, Ponte apparaît comme l'un des centres d'affaires et d'activités bancaires de Rome, où se concentrent les sept banques identifiées par la *Descriptio Urbis*<sup>70</sup>. La plupart des métiers y sont liés au luxe (orfèvres, parfumeurs, fourreurs, marchands de soieries et de drap importés, brodeurs...) et à l'hospitalité. Tout en conservant une forte mixité socio-professionnelle et une vaste gamme d'activités, la situation du *riione* Ponte évolue au cours du XV<sup>e</sup> siècle : certains métiers semblent s'en éloigner, puisqu'en 1526 on ne trouve plus que 3% des tisserands et 4,7% des maçons de Rome à Ponte – mais toujours un cinquième des forgerons<sup>71</sup>. La géographie de la répartition des métiers se modifie très probablement dans la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle, avec un phénomène de sélection d'activités à plus forte valeur ajoutée et une déconcentration de certaines activités de production moins qualifiées qui se transfèrent de Ponte vers le nord, notamment vers le *riione* Campo Marzio qui est alors en pleine réhabilitation<sup>72</sup>.

Les autres quartiers de Rome sont sensiblement différents de Ponte. Le plus similaire est sans doute Parione, qui présente deux versants : la partie la plus proche de Ponte – en particulier autour de la paroisse S. Lorenzo in Damaso<sup>73</sup> – lui ressemble par sa vocation commerciale. Sous Sixte IV, le métier le plus représenté à Parione est celui de *speziale*<sup>74</sup>. On y dénombre également de nombreux orfèvres (33), merciers et *paliarii* (37), barbiers (27), médecins (14, dont un chirurgien), bouchers (13), ce qui montre l'importance des services et des artisanats de luxe à Parione dans les années 1470. Il se distingue toutefois radicalement de Ponte par l'autre versant, qui témoigne d'une orientation plus résolument artisanale<sup>75</sup>.

---

<sup>69</sup> Notamment les paroisses Sant'Andrea di Nazareth et San Salvatore in Campo (qui comptent entre 60 et 90 mentions de métiers dans le « recensement » de 1517), San Paolo alla Regola et San Salvatore in Onda (entre 20 et 59) (Manuel VAQUERO PIÑEIRO, « Case, proprietà e mestieri », art. cit.).

<sup>70</sup> Ieronimo Venturi et ses héritiers, Nicolo *de Tholomeis*, Francesco de la Fonte, Cospi, Benvenuti, Sardo *de Grimaldis* (Egmont LEE, « Gli abitanti del rione Ponte », art. cit.).

<sup>71</sup> Cette évolution est toutefois difficile à mesurer car nous ne disposons pas de pourcentages aussi précis pour le XV<sup>e</sup> siècle que pour la décennie 1517-1527.

<sup>72</sup> Le *riione* Campo Marzio abrite en 1526 environ 35% des maçons et 18,5% des tisserands ; on peut supposer que c'est en grande partie au profit de ce quartier que le pourcentage de maçons et de tisserands résidant à Ponte a diminué.

<sup>73</sup> Dans le « recensement » de 1517, la paroisse S. Lorenzo in Damaso (195) est, avec S. Lorenzo in Lucina, celle qui comptabilise le plus grand nombre d'indications de métier. Les paroisses San Tomaso in Parione et Santo Stefano in Piscinula figurent également en bonne place dans cette source (entre 60 et 90 indications de métier chacune).

<sup>74</sup> Donatella BARBALARGA, Paolo CHERUBINI, Giovanna CURCIO, Anna ESPOSITO, Anna MODIGLIANI, Micaela PROCACCIA, « Il rione Parione durante il pontificato sistino », art. cit.

<sup>75</sup> Anna MODIGLIANI, « Artigiani e botteghe », art. cit., p. 470-471.

Dans ces quartiers centraux, on observe également un très haut degré de spécialisation, autour de quelques secteurs spécifiques : à Ponte, certains métiers du bâtiment (un tiers des menuisiers apparaissant dans la *Descriptio Urbis* résident à Ponte)<sup>76</sup> et des armuriers<sup>77</sup> ; à Parione, les fabricants d'armes, les métiers du cheval, les métiers du livre. L'ultra-spécialisation de la production artisanale de Parione autour de ces trois domaines spécifiques est sans aucun doute le trait caractéristique qui le distingue de Ponte. Si les armuriers sont fort nombreux à Parione, il ne s'agit toutefois pas d'une activité exclusive et propre à ce quartier, contrairement aux deux autres, sur lesquels Parione exerce une sorte de « monopole » de fait. Parione se singularise surtout par les métiers liés au cheval, autour du *forum equorum* derrière la place S. Lorenzo in Damaso<sup>78</sup>. L'*ars faciendi fornimenta equorum* gravite autour de l'atelier de Pietro de Senago, qui jouxte l'hôpital des Anglais<sup>79</sup> : alentours, des artisans souvent originaires d'autres régions d'Italie (Milan, Sienne, Naples, la Sicile) ou allemands<sup>80</sup>, fabriquent les pièces de l'équipement équestre (une vingtaine de fabricants de selles et de harnais, un *magister briliarum*, un artisan *qui facit mursus*, un autre *qui facit fustus equorum*<sup>81</sup>...). Une production de luxe, destinée aux élites romaines et curiales, est assurée par un groupe de merciers, et ce dès les années 1420, comme l'atteste l'exemple du mercier romain Angelo di Cecco de Romaulis : on le voit acheter pour 325 ducats de selles, *fusta sellarum*, ornements pour les selles, poinçons pour les mors, étriers et autres pièces de l'équipement du cavalier<sup>82</sup>... Il est

<sup>76</sup> 31,03%, suivi par Regola (environ 23%) (Egmont LEE, « Gli abitanti del rione Ponte », art. cit., p. 321).

<sup>77</sup> D'après la *Descriptio Urbis*, près de la moitié des fabricants d'armes (*spadari*) résident dans le rione Ponte (soit 15 sur 33).

<sup>78</sup> Umberto GNOLI, *Topografia e toponomastica di Roma medievale e moderna*, Rome, 1939, p. 165. L'antique présence d'un marché aux chevaux sur cette place est inscrite dans la toponymie : par exemple, ASR, CNC, 648, f. 122r-124r, 2 avril 1486 : « *in loco qui dicitur Mercato delli Cavalli prope plateam sancti Laurentii in Damaso* ». La première attestation du toponyme se trouve dans un acte de vente daté du 21 mars 1407 (ASR, CNC, 848, f. 6r-7r). Cependant, la place n'a plus la fonction de marché aux chevaux au XV<sup>e</sup> siècle. La zone concernée par les métiers liés au cheval s'étend depuis cette place vers le Tibre, en direction du rione Regola, et, après l'inauguration du pont Sisto en 1475, sur l'autre rive du fleuve.

<sup>79</sup> Pietro de Senago loue cet atelier auprès de Angelo *quondam magistri Iohannis* de L'Aquila (ASR, CNC, 1651, f. 127v-128r, 23 août 1473 : location de trois ans, pour un loyer annuel de 10 ducats). Anna MODIGLIANI, « Le attività lavorative e le forme contrattuali », dans *Un pontificato ed una città : Sisto IV (1471-1484). Atti del convegno Roma, 3-7 dicembre 1984*, Massimo Miglio (éd.), Rome, 1986, p. 663-683, p. 675.

<sup>80</sup> C'est le cas par exemple de « *Magister Johannes Corradi sellarius alias dictus Lanze theotonicus de rione Parionis* », qui tient une *apoteca* sur le *forum equorum* (ASR, CNC, 1083, f. 1rv, 16 mai 1468 : l'acte est signé dans son atelier).

<sup>81</sup> Respectivement : ASR, CNC, 1651, f. 45rv, 26 juin 1471 (Giovanni di Tommaso de Senago de Milan, frère de Pietro de Senago) ; ASR, CNC, 1651, f. 78v-79r (Guglielmo Merlini) ; ASR, CNC, 1651, f. 179r, 21 novembre 1474 (*Michael Iohannes Rite de Almania*). Cités par Anna Modigliani, « Attività lavorative », art. cit., p. 675.

<sup>82</sup> ASC, A.U., Sez. I, vol. 785bis/8, f. 74v-77v, 22 mai 1422 : Angelo di Cecco de Romaulis, romain originaire du Trastevere mais résidant à Parione, achète ces fournitures au florentin Simone di Cino. Il semble y avoir une étroite collaboration entre les merciers et les fabricants de selles comme le montre une liste des membres de la *communitas artis merciariorum Urbis* de 1425, dont quatre sont décrits comme merciers et fabricants de selles (ASR, CNC, 848, f. 401r, 30 juillet 1425). En 1452, l'art, réuni dans l'église S. Lorenzo in Damaso, est défini comme « *ars merciariorum et sellariorum* » (*Statuti delle arti dei merciai e della lana*, p. 4). L'exemple d'Angelo di Cecco de Romaulis est par ailleurs l'un des indices d'une production de luxe proprement romaine au XV<sup>e</sup> siècle, ce qui



possible que certaines familles de la noblesse citadine résidant à proximité du *forum equorum*, comme les Massimi, aient soutenu cette production de luxe : en 1502, Domenico Massimi vend à Giovanni Giorgio Cesarini *certas quantitates brochati auri velluti sirici et fornimentorum equorum* pour 270 ducats<sup>83</sup>. La présence de cet artisanat spécialisé s'inscrit dans la longue durée et transcrite dans l'espace une forme de continuité dans les usages socio-économiques des lieux, au-delà de la scansion des pontificats.

Enfin, la production du livre (parcheminiers, copistes, miniaturistes, enlumineurs, libraires, *cartuligarius*) est une activité propre à Parione<sup>84</sup>, dominée notamment par les familles Fini et Bonaccorsi qui entretiennent des relations très étroites avec le monde de la curie. Les premiers imprimeurs allemands qui arrivent à Rome dans les années 1460 s'établissent donc tout naturellement à Parione, dans la paroisse San Tommaso principalement : Ulrich Han installe sa presse-librairie sur la *via Mercatoria*, Konrad Sweynheym et Arnold Pannartz dans la maison de Pietro Massimi<sup>85</sup>. Quelques familles de la noblesse citadine ouvrent ainsi le rez-de-chaussée de leur maison pour accueillir un atelier d'imprimeurs : c'est le cas des Maffei, puisque nos sources mentionnent une presse « *in casa degli scrittori apostolici Antonio e Raffaele da Volterra* » (membres de la famille Maffei), située non loin de l'université de Rome<sup>86</sup> et spécialisée dans l'édition d'ouvrages juridiques. D'autres typographes, également actifs entre 1467 et 1477, investissent d'autres quartiers que Parione : la société créée par un groupe d'orfèvres romains avant 1469 s'implante dans le *rione* Pigna, dans la contrade appelée « *Pellicceria* », non loin de l'église Santa Lucia delle Botteghe Oscure<sup>87</sup> ; à Pigna on compte aussi les éditions de Giovanni Filippo de Lignamine<sup>88</sup>, sur la *via Papalis*, près de San Marco,

---

contredit l'idée que Rome importerait la totalité des biens de luxe qu'elle consomme (Anna MODIGLIANI, « *Artigiani e botteghe* », art. cit., p. 471-472 ; *Ead., Mercati, op. cit.*, p. 85).

<sup>83</sup> ASR, *S. Spirito in Sassia*, 210, f. 12 du petit registre intercalé dans ce volume, 9 juin 1502.

<sup>84</sup> Paolo CHERUBINI, « Note sul commercio librario a Roma nel'400 », *Studi Romani*, 33, n°6 (1985), p. 212-221 ; Paolo CHERUBINI, Anna ESPOSITO, Anna MODIGLIANI, Paola SCARCIA PIACENTINI, « Il costo del libro », dans *Scrittura, biblioteche e stampa a Roma nel Quattrocento (Atti del 2° seminario 6-8 maggio 1982)*, Città del Vaticano, 1983 (*Littera antiqua*, 3), p. 323-553, notamment p. 433-445.

<sup>85</sup> Le colophon de leurs éditions romaines indique « *in domo Petri de Maximis* ». Il s'agit probablement du palais des Massimi, près de la place Navone, mais il n'est pas exclu que la première presse romaine ait été installée dans une autre maison des Massimi, sur le Campo de' Fiori (Anna MODIGLIANI, « *Le attività lavorative* », art. cit., p. 674). Ces deux imprimeurs se plaignent d'accumuler les livres invendus (Giovanni Andrea BUSSI, *Prefazioni alle edizioni di Sweynheym e Pannartz prototipografi romani*, Massimo Miglio (éd.), Milan, 1978 (*Documenti sulle arti del libro*, XII).

<sup>86</sup> Laquelle, avant la construction du palazzo della Sapienza, occupait divers bâtiments du *rione* Sant'Eustachio.

<sup>87</sup> ASR, CNC, 709, f. 207r-208r (31 août 1469) et 211rv (29 novembre 1469). Le capital investi dans la société se monte à 1200 ducats, ce qui est considérable (Anna MODIGLIANI, *Tipografi a Roma prima della stampa. Due società per fare libri con le forme (1466-1470)*, Rome, Roma nel Rinascimento, 1989, p. 59-77 et Appendice II pour la transcription des deux actes notariés).

<sup>88</sup> Originaire de Messine, ami de Sixte IV, il s'agit plutôt d'un éditeur qui emploie des imprimeurs, dont on ne connaît pas les noms.

et l'atelier de Victor Puecher (qui prend probablement la suite de Giovanni Filippo de Lignamine), *appresso al palatio di San Marco*. Par la suite, d'autres imprimeurs les y rejoindront. Il faut citer encore les presses de Georg Lauer, un peu plus excentrées, puisqu'elles se trouvaient « dans le monastère Sant'Eusebio » (sur l'actuelle piazza Vittorio Emanuele II)<sup>89</sup>.

Faute de sources sur les imprimeurs romains, l'étude des incunables produits à Rome laisse entrevoir une cinquantaine de compagnies d'imprimeurs actives à Rome au XV<sup>e</sup> siècle : outre celle de Sweynheym et Pannartz, Georg Lauer et Leonhard Pflugel, Johann Besicken, Sigismund Mayr, Andreas Freitag, Martino da Amsterdam, Iohannes Gensberg, Adam Rot, Theobald Schenkbecher, Vendelino de Wila, Iohannes Reinhard et Paul Leenen, Arnaldo de Villa, Iohannes Schurener de Boppard et Iohannes Nicolai Hanheymer d'Oppenheim, Georg Sachsel et Bartholomeus Golsch, Bartholomeus Guldinbeck, ou encore Ulrich Han et Sixtus Riessinger<sup>90</sup>... Une partie d'entre eux, comme Ulrich Han, est très certainement impliquée dans la fabrication de poinçons, matrices et caractères d'imprimerie, destinés à leur propre presse mais aussi à être vendus à leurs collègues<sup>91</sup>. Le « recensement » de 1517 fait état du dynamisme du monde du livre et de l'imprimerie à Parione, puisqu'on y dénombre 38 artisans du livre au total (dont 14 copistes, enlumineurs, papetiers, libraires)<sup>92</sup>. Leur production d'incunables est non négligeable, comme le montre la collection réunie par le célèbre bibliophile Hernando Colón<sup>93</sup> au début du XVI<sup>e</sup> siècle (sous Jules II et Léon X) : sur les 268 incunables que celui-ci acheta à Rome, près de la moitié (116) sont des éditions romaines – viennent ensuite les incunables vénitiens (64). Cette belle impression s'estompe toutefois, lorsque l'on rapporte cette proportion au nombre de folios de ces 268 incunables : de ce point de vue, ce sont les éditions vénitiennes qui l'emportent, puisque chaque incunable produit à Venise comporte en moyenne 75 folios, soit plus du double des imprimés romains (35 folios). Si la collection d'Hernando Colón laisse entrevoir une nette domination des incunables non romains sur le

---

<sup>89</sup> J'ai repris ici en partie Anna MODIGLIANI, « Tipografi a Roma (1467-1477) », dans *Gutenberg e Roma : le origini della stampa nella città dei papi (1467-1477)*, Massimo Miglio et Orietta Rossini (éd.), Naples, 1997, p. 41-66 (voir en particulier la fig. 29).

<sup>90</sup> Tous actifs à Rome entre 1466 et 1475 (Anna MODIGLIANI, *Tipografi a Roma, op. cit.*).

<sup>91</sup> Je m'appuie ici sur les travaux de Paolo Veneziani (en particulier, Paolo VENEZIANI, « Fabbricazione e commercio di caratteri a Roma nel Quattrocento », *Roma nel Rinascimento. Bibliografia e note*, 2005, p. 267-288). Il démontre que, dès les débuts de l'imprimerie, certains imprimeurs fabriquaient des caractères d'imprimerie, qu'ils vendaient ensuite à d'autres imprimeurs ; il est donc selon lui erroné de penser qu'il n'existait pas de marché des caractères d'imprimerie avant le XVI<sup>e</sup> siècle. Pour la Rome du XV<sup>e</sup> siècle, il dénombre 54 compagnies d'imprimeurs, tout en précisant que certains noms d'imprimeurs apparaissent dans plusieurs compagnies, à des moments différents.

<sup>92</sup> Manuel VAQUERO PIÑEIRO, « Case, proprietà e mestieri a Roma nel Censimento di Leone X (1517) », art. cit.

<sup>93</sup> Hernando Colón (1488-1539) est le fils naturel de Christophe Colomb et de Beatriz Enriquez de Arana. Il a rassemblé une riche collection de livres manuscrits et imprimés (qui comptait 15 600 titres à sa mort), aujourd'hui conservés (en partie) à la Biblioteca Capitulare y Colombina de Séville.

marché du livre de Parione au début du XVI<sup>e</sup> siècle, elle révèle un commerce du livre florissant dans ce quartier de Rome, où convergent des éditions de toutes provenances et dont la richesse de contenu surpasse le marché du livre de bien d'autres villes à la même époque<sup>94</sup>.

La présence de ces trois spécialisations artisanales rapproche cette partie du *rione* Parione du *rione* Pigna, autour duquel s'organise une deuxième zone d'activités, intermédiaire entre ces quartiers centraux et la périphérie<sup>95</sup>. Ce quartier présente un profil artisanal plus marqué que les précédents, car la production l'emporte sur les activités bancaires et commerciales : il s'agit principalement du travail des matières premières tirées de la Campagne romaine, en particulier de l'artisanat du cuir, de la laine<sup>96</sup>, du textile en général<sup>97</sup>, mais aussi de la fabrication de chandelles<sup>98</sup>. Comme ses voisins Ponte et Parione, Pigna accueille aussi de nombreux métiers du bâtiment (menuisiers, maçons<sup>99</sup>, sculpteurs, marbriers, producteurs de chaux...). À bien des égards, Regola présente des analogies avec Pigna : on y observe une complémentarité professionnelle par exemple entre les *vaccinai* et les cordonniers, les premiers fournissant le cuir aux seconds, dans la paroisse de Santa Maria di Monticelli.

De manière peu surprenante, l'essentiel des activités artisanales se concentre dans certains quartiers périphériques de Rome : Sant'Angelo, Campitelli<sup>100</sup>, Colonna<sup>101</sup>, Campo Marzio<sup>102</sup>, tandis que Trevi et Monti font figure d'« ultra-périphéries »<sup>103</sup>. Parmi les quartiers

---

<sup>94</sup> Anna MODIGLIANI, « Hernando Colón acquirente di libri a stampa. Note sul mercato librario romano », *Roma nel Rinascimento. Bibliografia e note*, 16 (2000), p. 51-62 ; *Ead.*, « Cittadini romani e libri a stampa », dans *Roma di fronte all'Europa ai tempi di Alessandro VI. Atti del convegno 1-4 dicembre 1999*, M. Chiabò, Silvia Maddalo, Massimo Miglio et al. (dir.), Rome, 2001 ; *Ead.*, « Costo e commercio del libro a stampa », dans *Gutenberg e Roma, op. cit.*, p. 91-96 ; *Ead.*, *Tipografi a Roma, op. cit.* ; Concetta BIANCA, « I libri a stampa nelle biblioteche romane », dans *Gutenberg e Roma, op. cit.*, p. 113-120.

<sup>95</sup> Dans le « recensement » de 1517, les paroisses San Salvatore sopra Minerva et Santa Lucia delle Botteghe Oscure se situent à un niveau intermédiaire (entre 20 et 59 métiers mentionnés).

<sup>96</sup> Les *lanaioli* sont concentrés à Rome dans les *rioni* Pigna et Sant'Eustachio, autour de l'église Santa Maria sopra Minerva (où ont lieu les réunions des membres de la corporation). En revanche, la commercialisation des draps s'effectue dans les boutiques des grands marchands romains, viterbois ou florentins des *rioni* Ponte, Parione ou sur la piazza Giudea du *rione* Regola.

<sup>97</sup> Sous Martin V, Anna Modigliani y recense des *lanaioli*, tondeurs (*cimatori*), un tisserand, un finisseur de drap, un marchand de drap, un *bammacarius* et un fabricant de cordes (*funaiolo*).

<sup>98</sup> On trouve également des fabricants de chandelles à Sant'Eustachio et à Trevi.

<sup>99</sup> Un peu plus de 11% des maçons de Rome, d'après la *Descriptio Urbis*.

<sup>100</sup> L'artisanat du *rione* Campitelli est très diversifié : menuisiers, tailleurs, orfèvres...

<sup>101</sup> D'après la *Descriptio Urbis*, le *rione* Colonna se caractérise par un grand nombre de *speziali* (19 sous Martin V), ce qui le distingue profondément de Trevi. On y trouve également de nombreux cordonniers, aubergistes et taverniers, dont la présence est attachée surtout à la piazza della Rotonda.

<sup>102</sup> D'après la *Descriptio Urbis*, le quartier Campo Marzio abrite un tiers des maçons de Rome – ce qui s'explique par l'urbanisation de ce quartier au début du XVI<sup>e</sup> siècle – ainsi que de nombreux tisserands (18,5%). Voir Anna ESPOSITO, « La parrocchia "agostiniana" di S. Trifone nella Roma di Leone X », *MÉFRM*, 93 (1981), p. 495-523.

<sup>103</sup> Monti et Trevi sont en grande partie des *rioni* ruraux, mal reliés au centre : du point de vue économique, on y trouve principalement les *ortolani* (plutôt rares dans les autres quartiers), qui travaillent dans secteur maraîcher, et ce encore au début du XVI<sup>e</sup> siècle. Sous Martin V, Trevi compte également un meunier, un fromager, des cordonniers, un tailleur, deux forgerons et un armurier, mais encore un *speziale* (*Oddolus Atriani*), un boucher (*Matheulus Petoli*).

périphériques, il est certain que ce sont les quartiers nord de Rome qui présentent le plus fort dynamisme à la fin du XV<sup>e</sup> et au début du XVI<sup>e</sup> siècle, ce que vient confirmer le « recensement » de 1517 puisque la paroisse San Lorenzo in Lucina, située dans le *rione* Colonna, détient le plus grand nombre d'indications de métier (196)<sup>104</sup>.

Les métiers de la métallurgie sont solidement implantés dans le *rione* Sant'Angelo, où se trouve la *contrata ferrariorum*, quartier des forgerons<sup>105</sup> ; dans la *contrada callarariorum* du *rione* Colonna<sup>106</sup> ; à Campitelli, comme en atteste, entre autres, l'*apotheca ferrarie* tenue par Cola Cecchi Brende surnommé Naso, située sur la place Ianni Bove, future piazza Margana<sup>107</sup>. Paolo, le fils de Naso, travaille le fer dans le *rione* Pigna, où il rencontre sa future épouse. Le cas de cette famille illustre clairement l'existence d'un pôle métallurgique dans les quartiers Sant'Angelo, Pigna, Campitelli, à la lisière du monde rural. Cette localisation périphérique est donc à mettre en lien avec la nature de leur clientèle, puisque les forgerons fournissent aux *laboratores* les outils nécessaires au travail de la terre. À la lisière, ils sont toutefois loin d'être marginalisés et le transfert de leur lieu de dévotion vers les pentes du Capitole en 1453 manifeste leur pleine intégration dans la société et dans l'espace urbains<sup>108</sup>.

Plus à la marge, la production romaine de céramique se décentre sous la pression des restructurations urbaines : de l'île tibérine et du quartier de la place Navone<sup>109</sup>, ses installations productives se déplacent pour se regrouper dans la zone des *fora* impériaux, dans le Trastevere, dans le quartier des Monti ou encore la zone de la *Trinità*. Le développement de la production de céramique à partir de la fin du XV<sup>e</sup> siècle dans le Trastevere – qui devient « le quartier des

---

<sup>104</sup> À égalité avec San Lorenzo in Damaso, dans le *rione* Parione. Pour Colonna, il faut y ajouter les paroisses San Stefano del Trullo, San Macuto in Colonna et San Biagio di Montecitorio (Manuel VAQUERO PIÑEIRO, « Case, proprietà e mestieri », art. cit.).

<sup>105</sup> On trouve mention de la *contrada ferrariorum* dans deux actes de 1427 (ASR, CNC, 269, f. 17v et 21v). La partie du *rione* Ripa qui confine avec Sant'Angelo et Campitelli est dès le XIV<sup>e</sup> siècle largement habitée et des forgerons y exercent leur métier. Près de la Marmorata, le monastère Sant'Alessio possède un terrain « *in quo reponitur et remictitur vena ferri* ». Près du *rione* Sant'Angelo se trouve la « *via recta ferrariorum* » (Isa LORI SANFILIPPO, *La Roma dei Romani*, op. cit., chapitre « Fabri ferrai », p. 219-227).

<sup>106</sup> La *contrada callarariorum* est attestée dès 1419 (ASR, CNC, 1163, f. 627v-630r, 6 janvier 1419 : « *actum in regione Columne in contrada Callarariorum, ante domum habitationis Macthei de Stroncono* »). Les dinandiers (*calderai*), qui dans les siècles précédents, se trouvaient dans la zone comprise entre Santa Maria Nova et le Colisée (Umberto GNOLI, *Topografia e toponomastica*, op. cit., p. 45), s'installent dans cette zone au XV<sup>e</sup> siècle.

<sup>107</sup> ASR, CNC, 414, f. 13r-14r (cité par Anna MODIGLIANI, « Artigiani e botteghe », art. cit., p. 460-461 et Anna Maria CORBO, *Artisti e artigiani*, op. cit., p. 215).

<sup>108</sup> Si l'*ars ferrariorum Urbis* n'est attesté dans les sources que depuis 1378, les forgerons ont pour lieu de dévotion dès le XII<sup>e</sup> siècle l'église Santa Maria de *ferrariis*, située entre le Colisée et les thermes de Titus. En 1453, ils obtiennent de Nicolas V deux églises (S. Martino et S. Giacomo de l'hôpital de l'Altopascio), proches du Capitole, qu'ils font démolir pour construire une nouvelle église. Loin d'être relégués à la périphérie, ils se rapprochent donc de l'espace urbanisé et habité, tout en fondant un nouveau lieu de dévotion plus proche de la zone où ils exercent leurs activités.

<sup>109</sup> L'origine de la production de céramique à Navone est ancienne, attestée par l'existence de l'église de Sant'Andrea de *Acquariciarii*.

potiers » dans la tradition historiographique – accompagne la reconversion fonctionnelle de Navone en lieu de commercialisation : elle est le signe indéniable de la mise en place, lente, tardive, d'une hiérarchie des espaces économiques à Rome<sup>110</sup>.

Au nord du Trastevere, juste après la porta Cavalleggeri, Borgo devient le « quartier des *fornaci* » : dans les années 1460-1470, 11 des 14 *fornaciai* identifiés par Manuel Vaquero Piñeiro y travaillent<sup>111</sup>. À proximité des grands chantiers de construction et des chantiers navals, la production de briques et de tuiles caractérise une zone rurale, située à l'extérieur des murailles léonines et au pied du mont Mario : elle est connue sous des toponymes divers, *in Torrione*, *valle delle Fornaci* ou encore *valle dell'Inferno*<sup>112</sup>. Une tendance de fond se fait jour : la délocalisation, au cours du XV<sup>e</sup> siècle, de la production de briques et de tuiles, qui délaisse le Trastevere pour Borgo<sup>113</sup>, et la relégation des *fornaci extra muros*.

Depuis la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle semblait se dessiner une tendance à la concentration des métiers dans un même *rione*, dans une même paroisse, autour d'une même place ou d'une même rue : à l'image de la constitution des complexes aristocratiques, le regroupement des poissonniers à Sant'Angelo *in Pescheria*, des forgerons sur la *Ruga Ferrariorum* ou des artisans de la laine à Pigna était un fait acquis, que semblait devoir ancrer profondément dans le tissu urbain la transmission du métier et de ses instruments de père en fils<sup>114</sup>. Pourtant, quelques cas singuliers vont dans le sens contraire pour la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle : prenons l'exemple du forgeron Giacomo Scarletta. Ses trois fils ont repris le métier à sa suite, mais l'exercent dans des quartiers distincts, au sud de Rome : Antonio à Monti, Giovanni Paolo à Sant'Angelo puis à Ripa, Boetio enfin à Campitelli<sup>115</sup>. L'éclatement de cette famille est certainement un cas exceptionnel mais qui montre la mise en œuvre de nouvelles stratégies d'implantation professionnelle dans des métiers traditionnellement plutôt concentrés.

---

<sup>110</sup> Paolo GÜLL, *L'industrie du quotidien*, *op. cit.* Il fait l'hypothèse du passage d'un artisanat de la poterie plus dispersé pendant les siècles antérieurs, à la formation de pôles de production de céramique dans les derniers siècles du Moyen Âge.

<sup>111</sup> Dont Francesco de Vetralla, résidant dans le Trastevere. Ils sont pour la plupart d'origine lombarde (Manuel VAQUERO PIÑEIRO, « Borgo tra Medioevo e Rinascimento », art. cit.).

<sup>112</sup> Voir par exemple un acte de vente, signé le 3 mars 1488, qui concerne un enclos (*vigna*) de cinq *petiae*, vendu 50 florins par le charpentier milanais *magister Albertus Ambrosii del Pozzo* au *speciale* Cola Bonaventura, situé *extra portam Torrioni et portam Castelli, in loco qui dicitur Valle Inferno* (ASR, CNC, 648, f. 183v-184r).

<sup>113</sup> Pour les étapes de ce processus, voir ASR, *Santo Spirito*, 212, f. 40v ; 213, f. 102r, analysés par Manuel VAQUERO PIÑEIRO, « Borgo tra Medioevo e Rinascimento », art. cit., p. 360-361.

<sup>114</sup> Henri BROISE, Jean-Claude MAIRE VIGUEUR, « Strutture famigliari, spazio domestico e architettura civile a Roma alla fine del Medioevo », *Storia dell'arte italiana*, vol. 12, *Momenti di architettura*, Turin, 1983, p. 99-160, p. 130.

<sup>115</sup> ASR, CNC, 1478, f. 25r (Antonio di Giovanni Scarletta en 1463) ; ASR, CNC, 920, f. 71v-72v (Giovanni Paolo di Giovanni Scarletta en 1464) ; ASC, 256, f. 81v-82r (Giovanni Paolo di Giovanni Scarletta en 1473) ; ASR, CNC, 1490, f. 56v-57v (Boetio di Giovanni Scarletta en 1483).

Au terme de cette revue des quartiers de Rome, il semble difficile de parler de « zonage » pour qualifier la distribution topographique des activités économiques au sein du tissu urbain. Si quelques métiers spécifiques semblent faire l'objet d'une certaine concentration dans quelques zones urbaines plus ou moins exigües, la plupart obéissent au principe de la mixité et certains, à l'image des forgerons, des potiers ou des artisans du livre, connaissent un phénomène de déconcentration, gagnant de nouveaux territoires dans la seconde moitié du XV<sup>e</sup> ou au début du XVI<sup>e</sup> siècle. Sans pour autant minimiser les spécificités du monde du travail romain, la situation semble proche de celle de Bologne étudiée par Antonio Ivan Pini, à savoir une absence de « zonage » socio-professionnel, qui évolue toutefois après 1348 lorsque les autorités urbaines, qui avaient jusqu'alors laissé la plus complète liberté dans le choix d'implantation des ateliers et boutiques, commencent à imposer une législation aboutissant à la relégation progressive de certains métiers à la marge de la cité<sup>116</sup>. À Rome, ce processus de marginalisation est encore timide et beaucoup moins marqué que dans d'autres villes d'Italie, comme Bologne, à la même époque : le manque apparent de législation visant à réglementer les installations de production a de quoi surprendre<sup>117</sup> et s'exprime par le caractère singulièrement peu marqué de la relégation des activités polluantes en périphérie. En l'absence de dispositions qu'imposeraient les autorités publiques, les transformations de la géographie économique de Rome s'inscrivent uniquement dans la continuité des transformations du tissu urbain de Rome : on retrouve là l'idée d'un semi-dirigisme romain, dans lequel la spontanéité tient une place déterminante<sup>118</sup>.

La polycentralité et l'immensité d'un territoire urbain qui comprend de vastes espaces non bâtis, qui caractérisent la Rome du XV<sup>e</sup> siècle, expliquent comment se concilient une tendance à la répartition homogène des activités économiques dans la ville, et une tendance au regroupement et à la spécialisation dans quelques zones de faible superficie.

---

<sup>116</sup> Antonio Ivan PINI, « La ripartizione topografica degli artigiani a Bologna nel 1294 : un esempio di demografia sociale », dans *Artigiani e salariati : il mondo del lavoro nell'Italia dei secoli XII-XV. Atti del Decimo Convegno di Studi, Pistoia 9-13 ottobre 1981*, Bologne, 1984, p. 189-224.

<sup>117</sup> C'est le cas pour les bouchers, les forgerons ou encore les potiers : « au XV<sup>e</sup> siècle encore, les chartes du S. Salvatore témoignent de la coexistence, côte à côte, d'unités d'habitation et d'ateliers de potiers » (Paolo GÜLL, *L'industrie du quotidien, op. cit.*, p. 387).

<sup>118</sup> Voir le chapitre 1 de la thèse (sur le semi-dirigisme).

### 3.2 Ancienne centralité capitoline, nouvelles polarités : les lieux de commercialisation et de production

La restructuration des lieux de commercialisation participe d'une réorganisation globale de la géographie urbaine de Rome au cours du XV<sup>e</sup> siècle, à laquelle préside le transfert de la gouvernance de la ville, du Capitole au Vatican. La fin de l'autonomie communale explique en grande partie le resserrement des logiques d'organisation spatiale autour de nouvelles polarités, un recentrement de la géographie romaine désormais inscrite dans un polygone limité à l'est par le Campo de' Fiori et la place Navone, et non plus par le Capitole, désormais hors-champ<sup>119</sup>. Il est du reste remarquable que les *rioni* périphériques qui s'urbanisent et dans lesquels on décèle une production artisanale non négligeable sont plutôt les quartiers de Campo Marzio au nord, ou de Monti au nord-est, et non pas la zone des *fora*, située à l'arrière du Capitole<sup>120</sup>. Le « recensement » de 1526 confirme le faible dynamisme et un certain appauvrissement des quartiers méridionaux, Regola, Sant'Angelo, Ripa et Campitelli<sup>121</sup>. Ce sont donc des facteurs politiques<sup>122</sup> qui contribuent à redessiner la carte des marchés romains, ce que vient confirmer la décision tout autant symbolique que pragmatique prise par Sixte IV en 1477 d'inaugurer un nouveau marché. Le choix du *Campus Agonis* s'inscrit dans le projet urbanistique de Sixte IV, en permettant la réhabilitation de l'ancien stade de Domitien, vaste terrain vague dont les gradins, encore en place à la fin du XV<sup>e</sup> siècle<sup>123</sup>, étaient le lieu d'entraînement de la *militia*, accueillait une fois l'an les jeux équestres du Carnaval<sup>124</sup> et dissimulaient le reste du temps

---

<sup>119</sup> Sur le Capitole et sa symbolique entre Moyen Âge et époque moderne : Massimo MIGLIO, « Il leone e la lupa. Dal simbolo al pasticcio alla francese », *Studi Romani*, 30 (1982), p. 177-186 ; *Id.*, « Roma dopo Avignone. La rinascita politica dell'antico », dans *Memoria dell'antico nell'arte italiana*, I., *L'uso dei classici*, S. Settis (éd.), Turin, 1984, p. 75-111 ; T. BUDDENSIEG, « Die Statuenstiftung Sixtus IV im Jahre 1471 », *Römische Jahrbuch für Kunstgeschichte*, 20 (1983), p. 33-73.

<sup>120</sup> Roberto MENEGHINI, « I Fori Imperiali nel Quattrocento attraverso la documentazione archeologica », dans *Roma. Le trasformazioni urbane nel Quattrocento. Il Funzioni urbane e tipologie edilizie*, Giorgio Simoncini (éd.), Florence, 2004 p. 189-204.

<sup>121</sup> Italo INSOLERA, *Roma. Immagini e realtà dal X al XX secolo*, Bari, Laterza, coll. « Le città nella Storia d'Italia », 1981, p. 41.

<sup>122</sup> Même si ces mesures ne viennent en réalité qu'accentuer et précipiter un processus qui est déjà en acte depuis plusieurs décennies, voire plusieurs siècles à Rome : celui du recentrement sur les *rioni* centraux de l'anse du Tibre (cf. entre autres Anna MODIGLIANI, « L'approvvigionamento annonario », art. cit., p. 40-41).

<sup>123</sup> Cf. entre autres le témoignage de Giovanni Rucellai, en 1450 : « Navone, dove si giostra e fassi altre feste, con gradi dove il popolo può stare a vedere... » (*Giovanni Rucellai ed il suo Zibaldone*, I. « *Il Zibaldone Quaresimale* », A. Perosa (éd.), Londres, 1960, p. 76, cité par Anna MODIGLIANI, dans « L'approvvigionamento annonario », art. cit., p. 42).

<sup>124</sup> Il s'agit des jeux de l'Agone et du Testaccio, attestés à partir du XIII<sup>e</sup> siècle, dont les festivités durent quatre jours (du jeudi gras au dimanche) et précèdent le jeûne du Carême. Elles comprenaient trois types de jeux, des jeux équestres (l'*hastiludium*), des courses de chevaux (*palii*) et une chasse aux taureaux et aux cochons (voir Jean-Claude MAIRE VIGUEUR, *L'Autre Rome. Une histoire des Romains à l'époque communale (XII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Tallandier, 2010, p. 178-184 ; Fabrizio CRUCIANI, *Teatro nel Rinascimento. Roma 1450-1550*, Rome, 1984 et Andrea SOMMERLECHNER, « Die "ludi Agonis et Testatie" - Das Fest der Kommune Rom im Mittelalter », *Römische Historische Mitteilungen*, 41, 1999, p. 339-370).

immondices et rebus des activités artisanales adjacentes. Si les deux marchés coexistent<sup>125</sup> en réalité pendant quelques décennies encore grâce à une dissociation temporelle (le marché du Capitole se tenant le samedi, celui de Navone, le mercredi), il est vrai que, comme le déplore l'auteur des *Nuptiali*<sup>126</sup>, les anciens marchés du Capitole et du Mercatello<sup>127</sup> déclinent et s'effacent peu à peu devant les nouvelles places commerciales de Rome.

De manière significative, Capitole et Mercatello sont absents de la neuvième rubrique des statuts des *magistri stratarum*, qui, en 1480, énumère les cinq principaux marchés de Rome : « *piazza Nagoni, piazza de Campo de Fiore e la Rotonda et piazza Iudea et Santo Celso* ». On les retrouve – à l'exception toutefois de Navone – dans un *bando* du cardinal Guillaume d'Estouteville daté de la même année, qui édicte quelques règles en matière d'entretien des rues : « *Item che la piazza de Campo de Fiore et la Rotonda et piazza Iudea et Sancto Celso e debiano mundare per li circostanti de esse piaze et le mundeze gittare a fiume ugne sabato* »<sup>128</sup>. Cette polycentralité romaine est l'un des traits atypiques qui la distinguent des autres villes d'Italie centro-septentrionale : elle découle de la morphologie singulière du tissu urbain dont la discontinuité, ainsi que la dissociation jusqu'au XV<sup>e</sup> siècle entre les centres politique et religieux de Rome, ont empêché la formation d'une place unique<sup>129</sup>. La pluralité et la hiérarchie des lieux de vente se sont organisées de manière spontanée, sans schéma préétabli et sans autre contrainte que celles du tissu urbain, car il semble que ce n'est que dans le dernier tiers du XV<sup>e</sup> siècle que les autorités urbaines commencent à esquisser une réglementation des modalités de la commercialisation ; ces textes de 1480 ne font qu'entériner un état de fait et que confirmer des usages déjà bien établis. La présence de ces quatre marchés (Campo de' Fiori, place du Panthéon, piazza Giudea et S. Celso) au sein de la hiérarchie des marchés romaines, s'explique en grande partie par leur implantation au cœur des *rioni* centraux de l'anse du Tibre.

---

<sup>125</sup> Contrairement à ce qu'une longue tradition historiographique, inaugurée par F. Cancellieri (F. CANCELLIERI, *Il mercato, il lago dell'Acqua Vergine ed il palazzo Panfiliano nel Circo Agonale, detto volgarmente piazza Navona*, Rome, 1811, p. 15-17) a pu affirmer, il ne s'agit pas d'un transfert du marché du Capitole sur la place Navone, puisque les deux marchés coexistent pendant plusieurs années (Anna MODIGLIANI, *Mercati, op. cit.*, chapitre VI « Dal Campidoglio ad Agone : un trasferimento del grande mercato settimanale ? »).

<sup>126</sup> Voir le chapitre 1 de la thèse.

<sup>127</sup> Marchés des productions de l'artisanat romain, mais aussi marchés alimentaires, ils se tenaient tous deux sur l'actuelle piazza dell'Aracoeli, le « Mercato » du samedi au pied de la colline du Capitole, le « Mercatello » des juifs le vendredi dans le fond de la place. Dans l'Antiquité tardive, un marché se tenait probablement sur le sommet de la colline du Capitole, tandis que le marché médiéval descendit au pied de la colline, sur la *platea Mercati* et le long de la *via publica, que dicitur lo Mercato*, qui de cette place rejoignait les escaliers de Santa Maria in Aracoeli.

<sup>128</sup> Bando de Guillaume d'Estouteville, chapitre IX (8 janvier 1480), publié par C. SCACCIA SCARAFONI, « L'antico statuto dei *magistri stratarum* e altri documenti relativi a quella magistratura », *A.S.R.S.P.*, 50 (1927), p. 239-308, p. 281-285.

<sup>129</sup> Étienne HUBERT, *Espace urbain et habitat, op. cit.*, Chapitre II, « Les espaces de rassemblement », p. 110.



De prime abord, aucun ne semble présenter de spécialisation particulière : ce sont des marchés généralistes, qui se caractérisent par l'abondance et l'extrême diversité des produits proposés, essentiellement des denrées alimentaires. On notera toutefois une différence de taille entre les marchés du Capitole et de Navone, et les quatre autres, puisque les premiers sont des marchés hebdomadaires, qui n'entraînent pas l'installation de boutiques-ateliers dans leurs parages, tandis que les autres sont des marchés quotidiens que l'on pourrait qualifier de permanents, bordés par de nombreuses échoppes. En outre, d'un point de vue fonctionnel, les marchés du Capitole et de Navone sont radicalement différents de tous les autres marchés urbains, dans le sens où ces derniers sont des marchés alimentaires, là où les deux premiers sont principalement le lieu de vente des produits de l'artisanat romain (même si l'on y trouve également quelques vendeurs de grains, de volailles et de fruits et légumes). À y regarder de plus près toutefois, quelques spécificités ressortent d'un marché à l'autre, qui les distinguent.

### *Le quartier du Campo de' Fiori, « il centro della città »<sup>130</sup>*

La zone du Campo de' Fiori s'affirme au XV<sup>e</sup> siècle comme la nouvelle centralité économique de Rome<sup>131</sup>. Au centre, le marché alimentaire qui se tient quotidiennement sur des structures amovibles<sup>132</sup>, s'étend vers le nord-est de la place, autour de la piazza Pollarola sur laquelle on vendait volailles et oeufs<sup>133</sup> et de l'actuelle piazza della Cancelliera, spécialisée dans l'équipement du cavalier<sup>134</sup>. Central, l'espace du Campo de' Fiori l'est aussi en ce qu'il est le débouché commercial pour des artisans qui habitent dans les autres *rioni* de Rome : le boucher *Iulianus quondam Christofori Salutati* résidant dans le Trastevere exerce son métier sur le

---

<sup>130</sup> Francisco DELICADO, *La belle Andalouse*, op. cit. : « Questo è Campo de' Fiori, il centro della città ».

<sup>131</sup> Cette zone polarisée par la place du Campo de' Fiori s'étend aux rues voisines, les actuelles vie dei Giubbonari, dei Cappellari, del Pellegrino, vicolo del Gallo, mais aussi aux places San Lorenzo in Damaso, Pollarola, del Paradiso et del Biscione. De nombreuses boutiques sont notamment attestées devant le palais Orsini, construit sur les ruines du théâtre de Pompée, entre le Campo de' Fiori et la via dei Giubbonari.

<sup>132</sup> Les denrées alimentaires sont vendues sur des étals amovibles, sur des charrettes, jusqu'à ce qu'à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle ne soient construites de véritables cabanes en bois, au centre de la place.

Anna MODIGLIANI, *Mercati*, op. cit., p. 194 (elle renvoie au plan de Rome d'Antonio Tempesta (1593) et à une gravure de Giuseppe Vasi (1752)).

<sup>133</sup> Le changement de toponyme, de Mercato dei Cavalli à piazza Pollarola, est perceptible au cours de la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle, à une date difficile à déterminer : assurément le toponyme *inter pullarolos* est attesté au début du XVI<sup>e</sup> siècle (Anna MODIGLIANI, *Mercati*, op. cit., p. 195 renvoie à un acte de 1497 qui évoque une *platea pullorum et Sanctorum Laurentii et Damasi* cf. ASR, S. Salvatore, 29, f. 156v-157r).

<sup>134</sup> Sur le développement de la place de San Lorenzo in Damaso : Simonetta VALTIERI, *La basilica di S. Lorenzo in Damaso nel palazzo della Cancelleria a Roma*, Rome, 1984 ; *Ead.*, « La zona di Campo de' Fiori prima e dopo gli interventi di Sisto IV », *L'architettura. Cronache e storia*, 30, 1984, p. 648-660 ; *Ead.*, « Il ruolo dell'area compresa nell'ansa del Tevere nelle strategie papali dal Medioevo fino al XV secolo », dans *Saggi in onore di Renato Bonelli*, C. Bozzoni, G. Carbonara, G. Villetti (éd.), I, Rome, 1992, p. 335-344 ; C. L. FROMMEL, « Die Ausgrabungen von S. Lorenzo in Damaso », *Jahrbuch Max-Planck Gesellschaft*, 14, 1991, p. 53-74.

Campo, *faciens macellum in Campo Flore cum Mariano Matthie macellarii*<sup>135</sup>. La place est bordée par des boutiques, dont la plupart ont un portique ouvert, à l'image du *fondaco* de Cecco de' Picchi<sup>136</sup>. À l'arrière de ces *case-botteghe*, on trouve en général une cour, à ciel ouvert, utilisée pour des activités artisanales : à côté du *fondaco* des Picchi, la boutique des Scappucci comporte dans son arrière-cour un four loué à un boulanger<sup>137</sup>.

Toute la superficie de cette zone économique est donc exploitée pour dégager d'importants profits, ce qui en fait sans aucun doute l'espace le plus densément occupé et utilisé de Rome, contrastant très fortement avec d'autres quartiers artisanaux ou commerciaux de la ville, bien plus aérés. Marqué par la coprésence de boutiques sur les côtés et des étals du marché alimentaire en son centre, la concentration d'activités y est telle qu'en 1480 doit être édictée une réglementation stricte sur l'occupation de la place<sup>138</sup>.

Documentées par les actes du notaire *Iohannes Paulus Anthonii Goyoli*<sup>139</sup>, le spectre des activités y est très large : la place concentre les principaux *fondachi* des banquiers, changeurs et grands marchands, *spezierie* et *pizzecherie*, sans toutefois qu'on puisse y déceler un commerce de produits de luxe. Les greniers de l'Abondance alimentent de nombreux fours de boulangers tout autour de la place, mais également en direction de l'église Santa Maria dell'Anima. D'autres activités lucratives complètent le paysage, merciers et couturiers<sup>140</sup>, boucheries (à l'instar des boucheries des frères Della Valle ou de Cola Capparella<sup>141</sup>), tavernes et auberges.

La fonction d'hospitalité et les services aux voyageurs étrangers caractérisent la centralité de la place, qui présente la plus forte concentration d'auberges de Rome<sup>142</sup>. *In pede platee*, c'est-à-dire sur le côté nord-ouest du Campo de' Fiori, au point de départ des deux rues qui conduisent à Saint-Pierre<sup>143</sup>, *hostaria* et *hopistia* organisent l'accueil des gens de passage

---

<sup>135</sup> ASR, CNC, 1229, f. 71r (acte cité par Anna MODIGLIANI, *Mercati, op. cit.*, p. 82, note 80).

<sup>136</sup> Qui correspond à l'arrière du palais des Picchi.

<sup>137</sup> En 1482, cette maison-boutique est vendue par Angelo et Bernardo Scappucci au marchand pisan Gerardo Lante, pour 1400 ducats de Camera.

<sup>138</sup> Ce manque d'espace problématique sur le Campo de' Fiori est en effet la préoccupation du *bando* d'Estouteville du 8 janvier 1480, qui interdit d'occuper le centre du Campo pour d'autres activités que le commerce de denrées alimentaires et sans autorisation. Il fixe dès lors la liste des commerçants autorisés à vendre des denrées alimentaires au centre de la place.

<sup>139</sup> ASR, CNC, registres 848 et 849.

<sup>140</sup> On y trouve également un commerce de vêtements d'occasion.

<sup>141</sup> Le boucher Cola Copparella y loue un *solare* au-dessus d'une *spezieria* en 1412 (son frère Petruccio di Nuccio *Jacobelli dello Nero*, dit *Copparella*, a pris en location de nombreuses boucheries, auprès de Lorenzo di Antonio *Rusticelle* sur la place du Campo).

<sup>142</sup> Mario ROMANI, *Pellegrini e viaggiatori nell'economia di Roma dal XIV al XVII secolo*, Milan, 1948, p. 60-65.

<sup>143</sup> Via dei Cappellari et via del Pellegrino.

et de leurs chevaux. Le long de la via dei Cappellari, dans les auberges del Grifone et della Vacca<sup>144</sup>, on s'adonne au vin et aux jeux de hasard (*ad taxillos*) qui sont l'occasion de nombreuses rixes. À proximité, médecins (comme le catalan *Ugettus Sagarra*) et barbiers-chirurgiens<sup>145</sup> assurent les soins aux voyageurs. L'auberge della Corona, qui confine avec l'auberge della Luna, est sans doute l'un des plus grands *hospitia* de Rome : elle est composée d'un ensemble de maisons à deux étages, dont le rez-de-chaussée est occupé par une taverne<sup>146</sup>. L'auberge della Campana elle aussi regroupe plusieurs maisons : en 1407, elle est décrite comme « *unum terrineum et griptam sive cellarium cum quadam camera que domus dicitur l'albergo della Campana cum certis aliis domibus eis contiguis* »<sup>147</sup>. À quelques exceptions près, les auberges de Rome sont de dimensions modestes et ne peuvent accueillir un grand nombre d'hôtes : à titre de comparaison, dans le *rione* Colonna, l'auberge de San Giuliano ne compte que six lits garnis en 1464<sup>148</sup>. En revanche, ces petites auberges peuvent être assemblées en véritable « chaînes » hôtelières : au début du XV<sup>e</sup> siècle, Antonio Paloni, associé avec Francesco da Civitavecchia et Giacomo di Giovanni dit *Murello*, est à la tête d'un réseau d'auberges sur le Campo de' Fiori : auberges della Corona, della Campana, della Luna, et del Leone<sup>149</sup>.

### ***La piazza Giudea (platea judeorum)***

Poursuivons par le marché de la *platea judeorum*<sup>150</sup>, marché alimentaire quotidien : le 18 août 1484, un affrontement entre les factions Colonna et Orsini débute sur la *platea judeorum*

<sup>144</sup> Propriété de Vannoza Catanei, l'auberge della Vacca se situe à l'angle du vicolo del Gallo et de la via dei Cappellari (voir illustration reproduite dans Anna MODIGLIANI, *Mercati, op. cit.*, figure 12).

<sup>145</sup> Anna Modigliani signale la constitution, en 1454, d'une association *ad exercitium et artem barbitonsorie* sur le Campo de' Fiori, pour une durée exceptionnelle de quarante ans (Anna MODIGLIANI, *Mercati, op. cit.*, p. 188).

<sup>146</sup> L'auberge della Corona est située sur le côté nord-ouest de la place (*in pede platee*). Le 4 mars 1412, elle est louée par Antonio di Buccio Paloni à l'aubergiste Cola di Antonio di Giacomo Beneincasa, dit Cola *de Murello* (Anna MODIGLIANI, *Mercati, op. cit.*, p. 183).

<sup>147</sup> ASR, CNC, 848, f. 146r-147r.

<sup>148</sup> Ce qui n'équivaut pas à six clients par nuitée, puisque les chambres peuvent être occupées par plus d'une personne : au moment des jubilés, les pèlerins peuvent être jusqu'à 7 ou 8 par matelas...

<sup>149</sup> La société (d'une durée de trois ans) est dissoute le 5 novembre 1407, pour des motifs inconnus : ASR, CNC, 848, f. 145v-146r. Murello cède à ses ex-associés l'auberge della Campana pour un an, contre un loyer de 10 florins (avec une majoration de 5 florins en cas de présence du pape) : ASR, CNC, 848, f. 146r-147r.

Les auberges della Corona et della Campana ouvrent au début du XV<sup>e</sup> siècle et subsisteront jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle. L'auberge del Leone est attestée également à partir du début du XV<sup>e</sup> siècle. En revanche, l'auberge della Luna est plus ancienne, active de 1368 jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle. Cf. Mario ROMANI, *Pellegrini e viaggiatori, op. cit.*, p. 58-59, p. 123, note 26 ; Maria Luisa LOMBARDO, « Nobili, mercanti e popolo minuto negli atti dei notai romani del XIV e XV secolo », dans *Gli atti privati nel tardo medioevo. Fonti per la storia sociale*, Paolo Brezzi, Egmont Lee (éd.), Rome, Istituto di Studi Romani, 1984, p. 291-310, p. 301.

<sup>150</sup> Située dans le *rione* Sant'Angelo, la *platea judeorum* a disparu à la suite de travaux conduits au début du XX<sup>e</sup> siècle : le site de cette place correspond au croisement des actuelles Piazza delle Cinque Scuole, via del Portico d'Ottavia, Piazza Costaguti et via Santa Maria del Pianto).

où des partisans des Savelli étaient venus acheter des laitues<sup>151</sup>... Cette anecdote révèle l'enjeu que représente la piazza Giudea pour le contrôle politique de la ville, en tant qu'elle est une zone de contact entre l'aire de domination des Orsini, du Campo de' Fiori à Monte Giordano, et celle des Savelli-Colonna<sup>152</sup>. Depuis le XIV<sup>e</sup> siècle, cette place est l'un des centres économiques les plus florissants de Rome, connue pour ses bouchers et l'artisanat du cuir : comme bien d'autres places et carrefours, la *platea judeorum* attirait les boutiques des boulangers, fournisseurs et revendeurs de pain, mais aussi des *pizzicaroli* qui revendent les productions des *casali* de la Campagne romaine (fromages, beurre, charcuterie, viande et poisson salés...). Le dépouillement de l'un des *Libri denumptiationum* dévoile une partie du paysage économique de la *platea judeorum*, « cliché » pris en 1447<sup>153</sup> que l'on peut compléter avec quelques actes notariés : on y trouve – au moins – trois *calsoarii* (Pietro Paolo, Christoforo<sup>154</sup>, Giovanni de Saragosse<sup>155</sup>), des bouchers (*macellum* de Giovanni Vessecchia, de Luca<sup>156</sup>, et celui loué par Fantozzo<sup>157</sup>), des tavernes (l'Albergo del Leone, gérée en partie par Paolo Santacroce, puis par son fils Giacomo<sup>158</sup> ; Furioso), un atelier d'armurier, qui utilise entre autres des cordes pour arbalètes, comme le montrent les 80 rouleaux de « *fili a balistis* » destinés à Venzani, artisan de la *platea Judeorum*<sup>159</sup>. On y trouve des *speziali* comme Ciriaco Teoli, *aromatarius in platea Judeorum*<sup>160</sup>, ou Dionisio Boccamazza<sup>161</sup>, et surtout de très nombreux boulangers et dépôts de pain.

---

Pour une carte de la piazza Giudea à la fin du Moyen Âge : Mario BEVILACQUA, *Il monte dei Cenci. Una famiglia romana e il suo insediamento urbano tra medioevo ed età barocca*, Rome-Reggio Calabria, 1988, p. 46-47.

<sup>151</sup> Stefano INFESSURA, *Diario della città di Roma, op. cit.*, p. 165 : « *Die mercurii coeptum fuit praelium in platea Judeorum ; quia cum quidam pedites Sabellenses emerent ibi lactucas, quidam pedites seu seguaces Georgii de Sancta Cruce contumeliam seu iniuriam verbis tantum fecerunt ; et cum voluissent se defendere, adeo corruerunt in eos, ut sine mora converterent se in fugam versus domum de Sabellis clamantes auxilium* ».

<sup>152</sup> Mario BEVILACQUA, *Il monte dei Cenci, op. cit.*, p. 58.

<sup>153</sup> ASR, *Camera Urbis, Libri denumptiationum et annotationum Camere Urbis*, 7, année 1447.

<sup>154</sup> ASR, *Camera Urbis, Libri denumptiationum et annotationum Camere Urbis*, 7, f. 26v.

<sup>155</sup> ASR, CNC, 1106, f. 426v-427r, 6 septembre 1468 : cet acte de vente de bétail est signé *in rione sancti Angeli, videlicet in platea Judeorum, juxta apotecam Johannis de Saragosa calsoarii* ».

<sup>156</sup> ASR, *Camera Urbis, Libri denumptiationum et annotationum Camere Urbis*, 7, respectivement f. 62r et 46v.

<sup>157</sup> ASR, CNC, 1115, f. 15v-16r, 4 mars 1482 : « *viri nobiles Petrus de Lenis et Jacobus Francisci Bubali de Cancellariis locaverunt Mattheo Johannis de Bartolo alias Fantozzo macellario [...] quemdam eorum macellum situm iuxta plateam judeorum inter hos fines cui ab uno latere sunt res Gregorii de Palonibus et res domini Jacobi de Capoccurris ante est via publica et a latere est alia via publica vel siqui* », pour une durée de trois ans et un loyer annuel de 20 ducats.

<sup>158</sup> Ivana AIT, Arnold ESCH, « Aspettando l'anno santo. Fornitura di vino e gestione di taverne nella Roma del 1475 », *Quellen und Forschungen aus italienischen Archiven und Bibliotheken*, 73 (1993), p. 387-417.

<sup>159</sup> ASR, *Camera Urbis*, 122, f. 64v-65r, cité par Arnold ESCH, « Navi nel porto di Roma. Esempi di carichi di merci nei registri doganali del Quattrocento », dans *Medioevo Mezzogiorno Mediterraneo. Studi in onore di Mario Del Treppo*, G. Rossetti et G. Vitolo (éd.), Florence, 2000, II, p. 93-103, p. 99-101. Ces rouleaux ont été importés dans la cargaison d'un navire qui débarqua à Rome le 25 juillet 1445.

<sup>160</sup> Ivana AIT, *Tra scienza e mercato, op. cit.*, p. 86 : il loue sa boutique au monastère de la Sainte Trinité.

<sup>161</sup> Attesté par ASR, *Camera Urbis*, 4, f. 40r, 31 décembre 1454 (« *Dionisius Bocchamozza spetiarius in platea Judeorum* »).

Le registre de dénonciations de 1447 révèle l'existence de trois points de revente de pain sur la place : la *banca Corradi della Barba*<sup>162</sup>, la boutique d'Antonelle<sup>163</sup> et surtout celle de Caterina Sclava. Cette femme tient une boutique qui devait être assez importante au vu du nombre d'occurrences de son nom dans ce registre. On voit y converger de nombreux *panattieri* et *panicocule* qui viennent y porter leur production quotidienne (ou une partie de leur production) de pain, qu'elle se charge ensuite de revendre : parmi ces petits boulangers, certains travaillent certainement dans l'échoppe de Caterina Sclava, mais il est très clair que la plupart exercent leur métier dans d'autres quartiers de Rome, comme Alberto *panatterius* du *rione Parione ad sanctum Laurentium in Damaso*, Giorgio *panatterius* à l'Arco dei Cenci, *Errigus* et Michaele *panatterii* du *rione Sant'Eustachio*, Maria Talamacchi *panicocula alle mole di farine*, Angela di Pietro et Maria di Domenico toutes deux *panicoculae alle mole di fiume* ou encore Colascia et Christoforo *panicoculae in platea Saponarie* du *rione Sant'Eustachio*<sup>164</sup>. Ces derniers utilisent la boutique de Caterina comme une sorte de relais intermédiaire dans le circuit de commercialisation du pain<sup>165</sup>. Son atelier produit sans doute également du pain à partir de farine déjà moulue : on la voit anticiper la disette de 1463 lorsqu'elle achète pour 12 ducats de farine, au moment où les cours sont encore raisonnables<sup>166</sup>. Sa fonction de grossiste confère à cette femme une certaine respectabilité dans le quartier, si bien qu'on la voit souvent choisie comme témoin dans les litiges qui peuvent opposer d'autres artisans ou commerçants de la *platea judeorum*<sup>167</sup>. Caterina est certainement l'un des acteurs économiques les plus connus, et presque identifiée à la place, car elle y est présente au moins jusqu'en 1481<sup>168</sup>.

Souvent d'origine allemande ou florentine, ces fournisseurs sont parfois trop pauvres pour acheter leur propre boutique : ils sont contraints de louer un local, ou de constituer une *societas* pour y parvenir, et enfin, dans les cas les plus précaires, de vendre leur production par l'intermédiaire d'un grossiste comme Caterina. Toutefois, et même au XVI<sup>e</sup> siècle lorsque

<sup>162</sup> Attestée à plusieurs reprises en ASR, *Camera Urbis*, 7, f. 25r, 31r, 33v, 37r, 62v.

<sup>163</sup> ASR, *Camera Urbis*, 7, f. 55v et 64v.

<sup>164</sup> Respectivement : ASR, *Camera Urbis*, 7, f. 39v, 49v et 64v (Alberto) ; 63r (Giorgio) ; 4v et 38rv (*Errigus*) ; 62v (Michaele) ; 41v (Maria Talamacchi) ; 48v (Angela di Pietro) ; 47v (Maria di Domenico) ; 48r (Colascia) ; 67r (Christoforo).

<sup>165</sup> On retrouve bien là la pluriactivité des boulangers, qui fabriquent du pain pour le vendre à des revendeurs comme Caterina.

<sup>166</sup> ASR, *Camera Urbis*, *Gabella Farine*, 67, f. 30v (janvier 1463).

<sup>167</sup> Par exemple : ASR, *Camera Urbis*, 7, f. 37r, 39r, 61r. Cependant, une Caterina Slava, impliquée en 1472 dans une rixe sur la place du Panthéon, est dépeinte par les témoins (dont le *speziale* Giacomo Mauti) comme une femme de mauvaise vie : « *vilis et abiecta persona et inhonesta [...] quod habet virum et non manet cum eo* ». Elle semble avoir agressé Paolo di Cecco di Massimo en l'insultant violemment ; ils se sont ensuite lancé des courges et ont échangé des coups. (ASR, *Tribunale criminale del Senatore di Roma*, 1151, f. 5r-6v ; acte cité dans Anna MODIGLIANI, *Mercati*, *op. cit.*, p. 103).

<sup>168</sup> ASR, CNC, 1738, f. 70v-71r, 18 février 1481 : Caterina Sclava reconnaît devoir 15 ducats à Thomas *de Novellis*.

l'Università dei Fornari finit par s'organiser (1552), les *fornari* romains n'atteignent pas la même envergure que leurs homologues napolitains ou vénitiens<sup>169</sup>.

Une telle description d'un marché alimentaire quotidien entouré par les boutiques de boulangers et de *pizzicaroli* pourrait être répétée pour bien d'autres places romaines. La *platea judeorum* présente toutefois un profil socio-économique original, car dans les rues adjacentes s'étend un quartier à vocation commerciale et artisanale spécialisé, structuré autour de la production textile : la confection et la vente de tissus sont l'activité dominante de cette zone, qui est le lieu de résidence et de travail de nombreux artisans et marchands exerçant leurs compétences dans ce domaine, dont une partie est d'origine espagnole<sup>170</sup>. Plus que sur le Campo de' Fiori, c'est sur la piazza Giudea que tiennent boutique les marchands de drap importé. La famille Cenci y possède un *fundicum pannorum*, ou *apotheca pannorum*, qui donne sur la place : dans la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle, on les voit en confier la gestion à des membres de la famille Mazzabufali<sup>171</sup>, qui tiennent aussi une taverne sur la même place<sup>172</sup>. Giacomo di Lello Alessio Cenci y semblait profondément attaché : en 1459, ce marchand déjà âgé se réserve l'usage de ce lieu qu'il investit d'une émotion touchante, refusant de le céder à ses fils avant l'heure<sup>173</sup>... D'autres familles de la noblesse urbaine, comme les Albertoni, investissent également dans l'artisanat du drap de la *platea judeorum* : en 1469, une *societas trafici et mercanzie emendi et vendendi pannos lane et lini guarnellos et alias res* est conclue pour quatre ans entre Angelo Paluzzo di Pietro Matteo di Albertonibus et Christoro di Cola Ser Nardi, dans le *fundicus de la piazza giudea in lacasa de Jeronimo*<sup>174</sup>.

---

<sup>169</sup> Jacques REVEL, « Le grain de Rome et la crise de l'Annone dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle », *MÉFRM*, 84-1, 1972, p. 201-281.

<sup>170</sup> Manuel VAQUERO PIÑEIRO, « Propiedad y renta urbana en Roma entre la Edad Media y el Renacimiento », *Mercado inmobiliario y paisajes urbanos en el Occidente Europeo, siglos XI-XV, XXXIII Semana de Estudios Medievales, Estella 17-21 julio 2006*, Pampelune, 2007, p. 203-267, p. 250.

<sup>171</sup> Pietro di Giovanni Cenci et Giacomo di Francesco Cenci en ont confié la gestion à Nuccio Mazzabufali dans les années 1420 (ASR, CNC, 269, f. 31r, année 1427) et les héritiers de ce dernier occupent toujours les lieux en 1440, associés à Lorenzo Mazzabufali et à Iacovo di Lello di Alessio Cenci (Mario BEVILACQUA, *Il monte dei Cenci, op. cit.*, p. 39 et Anna MODIGLIANI, « Artigiani e botteghe », art. cit., p. 467, note 40).

<sup>172</sup> Nuccio Mazzabufali est en effet propriétaire d'une taverne dans les années 1420 : ASR, *Camera Urbis*, 20, f. 31v (il y écoule 13 barils de vin, d'après ce registre de la Gabella dello Studio), 74r (8 barils) et 110r (14 barils dont 7 barils de vin grec).

<sup>173</sup> Anna MODIGLIANI, « "Li nobili huomini di Roma": comportamenti economici e scelte professionali », dans *Roma capitale (1447-1527)*, Sergio Gensini (éd.), Rome, (Pubblicazioni degli Archivi di Stato, Saggi 29), 1994, p. 345-372, p. 363-364 : ASR, CNC, 1239, f. 199rv, 8 janvier 1459 : « *Ad ipsius consolationem [...] reservare sibi precipuum et conservare fundicum pannorum, cum toto illius capitali, quod habet in platea Iudeorum, et ubi continuo conversatur, pro exercitio vite sue, et quod facit exerceri per suos instiores et factores per eum positos in illo, in quo vult solus ipse, dum vivit, potestatem habere et de illo et in illo diponere, prout vult...* ».

<sup>174</sup> ASR, CNC, 709, f. 285r-287v, 8 janvier 1469.

### *La place du Panthéon (la Rotonda)<sup>175</sup>*

Plus ancienne que la place San Celso, la place du Panthéon a toujours été une zone peuplée. Sa situation de carrefour, au bout de la *via Recta*, en fait une étape obligée pour les marchands et voyageurs qui arrivent à Rome par le nord. En 1413 est attestée une *strata publica spetiariorum Sancte Marie Rotunde*<sup>176</sup>. Proche de la Douane de Sant'Eustachio, la Rotonda se caractérise par la plus forte concentration de *spezierie* de Rome : celle de la famille Massimi, impliquée dans l'importation de denrées alimentaires et de métaux vers Rome, celle des Crescenzi qui ont construit leur fortune sur la *spezieria*, celle d'Antonio Tutii du *rione Colonna*<sup>177</sup>, celle de Cecco Butii dello Ciecho, consul de l'art en 1466 et de son fils Fabrizio<sup>178</sup>.

La Rotonda est également l'un des lieux de commercialisation de la viande et du poisson, puisque de nombreux bouchers occupent le nord de la place, vers la Maddalena (« *tra li macelli* »)<sup>179</sup> tandis que les poissonniers tiennent leurs étals sous le portique du Panthéon. Ces espaces commerciaux échappent complètement à l'autorité des magistrats urbains, en particulier des *magistri stratarum*. Les droits sur la place relèvent exclusivement du chapitre de Santa Maria Rotonda (« *platea ipsius Ecclesie* ») : ce droit ancien, lié à la présence du cimetière de l'église, distingue le marché du Panthéon du marché de Sant'Angelo *in Pescheria*, puisqu'ici les commerçants versent tous un loyer aux chanoines de ce chapitre. Ces droits canoniaux sont réaffirmés par Calixte III, puis par Sixte IV, sur l'ensemble de la place et des rues attenantes, tout en déniaut aux *magistri stratarum* toute forme de juridiction sur cet espace<sup>180</sup>.

Les dispositions prises par Eugène IV pour libérer le *pronaos* du Panthéon des boutiques qui l'occupaient, ne sont guère suivies d'effet<sup>181</sup> : Stefano Infessura en rend compte en ces termes, livrant les noms de quelques acteurs économiques actifs sur la place dans les années 1440 :

et in tal di foro guaste tutte le tetta di Santa Maria Rotonna, perchè guastavano tutta la piazza, et dopo foro gittati tutti li portichi che stavano allo lato alle colonne dallo ditto porticale et foro le

---

<sup>175</sup> Anna MODIGLIANI, *Mercati, op. cit.*, p. 95-105. Je renvoie également à un dessin anonyme de la fin du XV<sup>e</sup> siècle ou du début du XVI<sup>e</sup> siècle, représentant les boutiques de la place du Panthéon, reproduit dans Silvia MADDALO, « I prototipi delle vedute di Roma : dal maestro del Vat. lat. 2224 a Etienne Dupérac », *Miscellanea Bibliothecae Apostolicae Vaticanae*, II, Città del Vaticano, 1988, p. 153-185, figure 10.

<sup>176</sup> ASR, *S. Salvatore*, 472, n° 19.

<sup>177</sup> Attestée en 1429.

<sup>178</sup> Ivana AIT, *Tra scienza e mercato, op. cit.*, p. 74-75.

<sup>179</sup> Stefano di Francesco Crescenzi y possède une boucherie.

<sup>180</sup> La bulle de Sixte IV a été publiée par Giuseppe CUGNONI, « Diritti del Capitolo di S. Maria Rotonda nell'età di mezzo », *A.S.R.S.P.*, 8 (1885), p. 577-589, p. 584.

<sup>181</sup> Flavio BIONDO, *Roma instaurata*, livre III, chapitre LXV, p. 268 (cité par Anna MODIGLIANI, dans *Mercati, op. cit.*, p. 98).

portiche queste : la portica di Tomarozzo, la portica di Ioanni Toscanella, de Cola de Mauto, et de Iacovo Pucci<sup>182</sup>.

Conforme à sa critique de l'ingérence pontificale dans les affaires de la cité, Stefano Infessura rend compte d'une intervention plus radicale qu'elle ne le fut en réalité... Un dessin anonyme du début du XVI<sup>e</sup> siècle montre, au contraire, que le portique du Panthéon est toujours occupé par les étals des poissonniers : on distingue même, sur la gauche, entre les colonnes, une véritable maison à un étage, qui dissimule le chapiteau de la première colonne<sup>183</sup>.

### *La piazza San Celso*<sup>184</sup>

Le marché alimentaire de San Celso est beaucoup plus récent. Le portique de l'église abrite également un marché au poisson. La place fait l'objet d'un réaménagement radical après l'incident de 1450<sup>185</sup> : Nicolas V fit démolir de nombreuses maisons et boutiques qui se trouvaient sur la place ou sur le pont Sant'Angelo, afin de créer la piazza di Ponte, pavée, digne de l'entrée dans la Rome pontificale<sup>186</sup>. Mais les boutiques en bois situées sur le pont étaient déjà en partie à l'abandon avant cette intervention de Nicolas V.

J'ajouterai à ces cinq lieux de commercialisation une multitude d'autres espaces commerciaux, de moindre envergure, qui desservent les *contrade* romaines à une autre échelle. Ils apparaissent à la lecture des *libri denumptiationum*, qui évoquent une pluralité de petits pôles économiques : San Biagio della Fossa, San Leonardo, San Marcello, *allo Panico*, *ad sanctum Basile*, *in platea lumbardorum*<sup>187</sup>, *in platea saponarie*, la Tor dei Conti, la Tor Sanguigni, le pont Santa Maria, le Pozzo Bianco, Quattro Capi<sup>188</sup>, San Biagio della Pagnotta, la Porta San Paolo...

Dès lors, on voit bien que se dessine un recentrement des activités économiques de Rome au cours du XV<sup>e</sup> siècle, qui ont tendance à se concentrer toujours davantage dans l'anse du Tibre, et délaissant l'ancienne centralité capitoline, à converger vers de nouvelles polarités – le Campo de' Fiori, la place Navone et bientôt le Vatican, avec le transfert de la résidence

---

<sup>182</sup> Stefano INFESSURA, *Diario della città di Roma*, op. cit., p. 42 (15 décembre 1442).

<sup>183</sup> Silvia MADDALO, « I prototipi delle vedute di Roma », art. cit., figure 9.

<sup>184</sup> Anna MODIGLIANI, *Mercati*, op. cit., p. 90-94.

<sup>185</sup> Voir le chapitre 1 de la thèse.

<sup>186</sup> Stefano INFESSURA, *Diario della città di Roma*, op. cit., p. 49-50 : « et fece la piazza di Sancto Celso con gettare molte case in terra et quelle che stavano nello ponte... ».

<sup>187</sup> Actuelle piazza Madama.

<sup>188</sup> Il s'agit du pont Fabricio.



pontificale et la reconstruction de la basilique Saint-Pierre<sup>189</sup>. La polycentralité des lieux de production et de commercialisation est assurément l'une des caractéristiques originales qui distingue radicalement Rome des autres villes d'Italie centro-septentrionale.

La profusion et la diversité des denrées alimentaires vendues sur les marchés de Rome sont sans commune mesure avec sa démographie de ville moyenne d'Italie centrale : il y a là un saut qualitatif qui ne s'explique que par la présence de la curie pontificale et la « démographie élastique » romaine. Entre *paternostri* et incunables vénitiens, le marché du livre romain illustre fort bien ce marché de consommation atypique : la collection d'Hernando Colón, célèbre bibliophile, laisse entrevoir une nette domination des incunables non romains sur le marché du livre de Parione au début du XVI<sup>e</sup> siècle. Elle révèle un commerce du livre florissant dans ce quartier de Rome, où convergent des éditions de toutes provenances et dont la richesse de contenu surpasse le marché du livre de bien d'autres villes à la même époque<sup>190</sup>.

Cette caractérisation de Rome comme un marché atypique s'applique à la commercialisation de la viande et du poisson, dont l'expansion et le fonctionnement visent à répondre à une demande duale, entre denrées de première nécessité et produits de luxe.

#### **4 – NOURRIR ROME : LES METIERS DE L'ALIMENTATION**

Les métiers de l'alimentation sont, à l'exception des *panettieri*, le lieu d'un investissement massif de capitaux et un vecteur d'enrichissement et d'ascension sociale majeur au XV<sup>e</sup> siècle. Dans la mesure où la boucherie et la poissonnerie présentent des similitudes, je conduirai ici une approche croisée de ces deux secteurs.

##### **4.1 Modes de consommation urbaine : des Romains carnivores et piscivores**

Les régimes alimentaires des Romains au cours du XV<sup>e</sup> siècle connaissent une certaine diversification liée au succès d'une politique annonaire qui permet de garantir des prix du froment relativement constants sur le marché urbain, ainsi qu'à une élévation des niveaux de vie. Le traité culinaire *De honesta voluptate et valetudine* (v.1465) de l'humaniste Bartolomeo Sacchi dit Platina, le premier traité de gastronomie qu'ait connu l'Occident, témoigne du faste

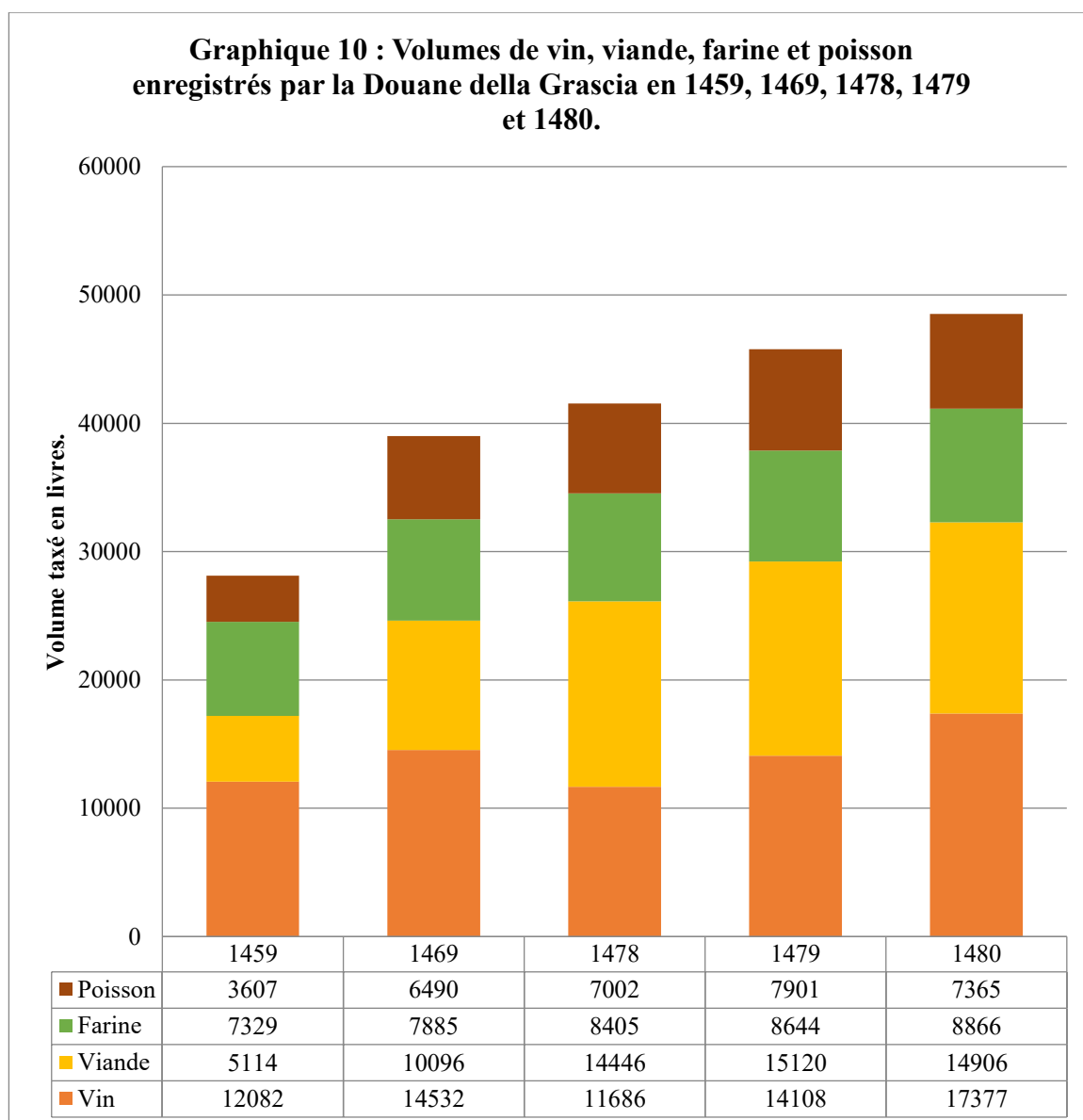
---

<sup>189</sup> Le Vatican devient la résidence habituelle des papes à partir de Nicolas V. Toutefois, l'attraction exercée par Saint-Pierre est perceptible dès le XII<sup>e</sup> siècle comme l'a montré Richard Krautheimer (Richard KRAUTHEIMER, *Rome. Portrait d'une ville*, op. cit., p. 255-256, p. 337-339). Le pèlerinage est, avec les activités liées du fleuve, sans doute l'une des principales raisons du développement de l'anse du Tibre.

<sup>190</sup> Anna MODIGLIANI, « Hernando Colón », art. cit.

de la gastronomie romaine, ici dans le cadre précis d'un cénacle d'humanistes, l'Académie romaine<sup>191</sup>.

Les registres des différentes taxes perçues par la douane della Grascia permettent de suivre l'évolution relative de la consommation de vin, de farine, de viande et de poisson pour les années 1459, 1469, 1478, 1479 et 1480 (graphique 10)<sup>192</sup>.



D'après cette source – qui, encore une fois, ne donne qu'un aperçu très partiel de la consommation alimentaire –, les quantités de viande taxées par les officiers de la Grascia

<sup>191</sup> Bruno LAURIoux, *Gastronomie, humanisme et société à Rome au milieu du XV<sup>e</sup> siècle. Autour du De honesta voluptate de Platina*, Sismel, Edizioni del Galluzzo, 2006.

<sup>192</sup> ASR, *Camera Urbis*, 107, 110, 115, 116 et 117. Graphique réalisé à partir des données présentées par Manuel Vaquero Piñeiro (Manuel VAQUERO PIÑEIRO, « La banca del mercato di S. Angelo in Pescheria : un profilo di lungo periodo », dans *Scritti per Isa. Raccolta di studi offerti a Isa Lori Sanfilippo*, Antonella Mazzon (éd.), Rome, 2008 (Nuovi Studi Storici, 76), p. 867-886, p. 871-872).

augmentent considérablement au cours de la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle (de 12 à 24% du total), tandis que les volumes de farine diminuent en proportion (de 18 à 14%). La consommation de poisson semble quant à elle relativement stable, avec une légère tendance à la hausse<sup>193</sup>.

L'alimentation carnée tient une grande place dans les modes de consommation des Romains au XV<sup>e</sup> siècle. Les étals des bouchers romains présentent aussi bien de grandes quantités de viandes de piètre qualité (majoritairement de la viande de porc, mais également d'âne) que des morceaux plus recherchés, en particulier la viande d'animaux jeunes et de gibier<sup>194</sup>. L'interdit religieux de consommer de la viande les vendredi et samedi, ainsi que les veilles des principales fêtes liturgiques et pendant le Carême et l'Avent, soit environ 120 à 130 jours par an<sup>195</sup>, contribue à expliquer l'omniprésence du poisson dans l'alimentation médiévale. D'une manière générale, les poissons de rivière sont bien plus appréciés au Moyen Âge que les poissons de mer<sup>196</sup>. Les poissons les plus recherchés par les gourmets romains sont l'esturgeon et l'anguille, comme en atteste un passage du traité *De romanis piscibus* de Paolo Giovio<sup>197</sup> : « *ex omnibus piscibus ... procerior atque sapidior* ». Certains vendeurs en gros investissent des sommes colossales dans l'acquisition des anguilles du lac de Fogliano, jusqu'à 200 ducats que doivent Ceccolo Ciconcelli et Francesco Paluzzelli à Giovanni di Francesco Pierleoni *pro pretio anguillarum de Fogliano venditarum et traditarum*<sup>198</sup>. Sur les étals des *pescivendoli* romains,

---

<sup>193</sup> Cette consommation constante ressort du montant des taxes payées sur le poisson à l'entrée dans Rome. À Rome, une taxe de 5% frappe en effet l'importation de poisson frais (« *piscium recentium* ») : cf. *Statuti delle gabelle di Roma (1398)*, Sigismondo Malatesta (éd.), Rome, 1885, rubrique 31, p. 104. En revanche, dans d'autres villes italiennes, l'importation de poisson est détaxée (Giuseppe MIRA, *La pesca nel Medioevo nelle acque interne italiane*, Milan, 1937, p. 85-86).

<sup>194</sup> Voir le chapitre 1 de la thèse, graphique 5.

<sup>195</sup> Antonio Ivan PINI, « Pesce, pescivendoli e mercanti di pesce in Bologna medievale », *Il Carrobbio*, I (1976), p. 329-349, p. 330-331. Alfio CORTONESI, « Le spese “*in victualibus*” della “*Domus helemosine S. Petri*” di Roma. Contributo alla storia de consumo alimentare in area romano-laziale fra XIII e XV secolo », *Archeologia Medievale*, 8 (1981), p. 193-225, p. 203-204, compte 117 jours de consommation de poisson par an, en 1285-1286.

<sup>196</sup> Le goût pour les poissons d'eau douce est sans doute en partie déterminé par les difficultés inhérentes à l'approvisionnement en poissons de mer, à savoir les risques de la pêche hauturière notamment en hiver, mais aussi la durée des temps de transport. A contrario, les étendues d'eau douce où l'on pêche au Moyen Âge sont innombrables : fleuves, rivières, ruisseaux, torrents, lacs, étangs mais aussi canaux et fossés (le niveau d'eau est souvent plus élevé que de nos jours, en particulier grâce à des barrages qui visent à maintenir la hauteur d'eau nécessaire au fonctionnement des moulins). Voir notamment Massimo MONTANARI, *L'alimentazione contadina nell'alto Medioevo*, Naples, 1979, p. 277-295 et *Id.*, *Alimentazione e cultura nel Medioevo*, Bari, 1988 ; Anna Maria NADA PATRONE, *Il cibo del ricco ed il cibo del povero : contributo alla storia qualitativa dell'alimentazione. L'area pedemontana negli ultimi secoli del Medio Evo*, Turin, 1989, p. 317-341.

<sup>197</sup> Paolo GIOVIO, « *Libellus ad Ludovicum Borbonium cardinalem de Romanis piscibus (1524)* », dans *Novus thesaurus antiquitatum romanarum congestus ab Alberto Henrico de Sallengre*, vol. I, Venise, 1735, col. 847. Voir Gaetano MORONI, *Dizionario di erudizione storico-ecclesiastica da San Pietro sino ai nostri giorni*, Venise, 1840-1879, vol. LXXV, p. 118-119 (entrée « Tevere »). Il vante notamment les oeufs d'esturgeon (*lacce ovate* ou *lacce lactinate*). Cité par Angela LANCONELLI, dans « *Gli Statuta pescivendulorum Urbis* », art. cit., p. 101, et par Isa LORI SANFILIPPO, *La Roma dei Romani, op. cit.*, p. 340.

<sup>198</sup> ASR, CNC, 1292, f. 99rv, 14 janvier 1478.

on les trouve aux côtés d'espèces plus populaires : lamproies, aloses, ombrines, mulets, sardines, écrevisses, tellines, dauphins<sup>199</sup>...

#### 4.2 Prestige et rang des métiers de l'alimentation dans la hiérarchie des arts

C'est ce qui explique la place singulière que tiennent les métiers de l'alimentation à Rome dans la hiérarchie des arts. Les vendeurs de denrées alimentaires ne sont en général pas des citoyens romains, à l'exception notable des poissonniers et des bouchers qui font partie des élites artisanales et commerciales romaines. La hiérarchie des métiers urbains est donc tout à fait singulière à Rome, s'écartant quelque peu des schémas et classifications habituels<sup>200</sup>, comme celle proposée par Antonio Ivan Pini dans laquelle les poissonniers sont relégués dans un quatrième et avant-dernier groupe de métiers, aux côtés des menuisiers, des maçons et de la majeure partie des métiers de bouche (boulangers, fournisseurs, marchands de fruits et légumes)<sup>201</sup>. L'espoir de l'ascension sociale s'exprime dans les contrats d'apprentissage, lorsqu'un père confie son fils à un boucher, renonçant à lui transmettre son propre métier : c'est le cas d'un cordonnier qui confie son fils au boucher Giacomo en mars 1377<sup>202</sup>.

Les bouchers jouissent à Rome d'un prestige social sans comparaison, inégalé dans les autres villes italiennes, car ils jouissent du privilège de porter en procession (munis d'un casque et d'une cuirasse, agitant des flambeaux) l'image du Saint-Sauveur, conservée au Latran (oratoire de S. Lorenzo in Palatio) par la confrérie du Salvatore *ad Sancta Sanctorum*, pendant la fête de l'Assomption jusqu'à Sainte-Marie-Majeure<sup>203</sup>. Cet honneur leur a été accordé en

---

<sup>199</sup> La source n'est pas sûre en ce qui concerne les dauphins, car la première lettre du mot manque (*Statuta piscivendulorum Urbis*, rubrique 36). Toutefois, la consommation de dauphin semble attestée à Venise, comme le montre le chapitre XXVI du *Capitulare de piscatoribus* (1227) publié par Giovanni MONTICOLO, *I capitolari delle Arti Veneziane sottoposte alla Giustizia e poi alla Giustizia Vecchia*, I, Rome, 1896 (Fonti per la Storia d'Italia, 26), p. 73).

<sup>200</sup> Fabien FAUGERON (dans *Nourrir la ville : ravitaillement, marchés et métiers de l'alimentation à Venise dans les derniers siècles du Moyen Âge*, Rome, ÉFR, 2014, p. 614, note 335) reprend la classification moderne des métiers proposée par Antonio Ivan PINI (« Le arti in processione : professioni, prestigio e potere nelle città-stato dell'Italia padana medievale », dans *Lavorare nel Medioevo : rappresentazioni ed esempi dall'Italia dei secc. X-XIV. Atti del XXI Convegno storico internazionale del Centro di Studi sulla Spiritualità Medievale dell'Università di Perugia, 12-15 ottobre 1980*, Todi, 1983, p. 65-107), pour les cités padanes (et distincte de la classification médiévale en Arts majeurs, moyens et mineurs qui prévaut pour Florence).

<sup>201</sup> Les bouchers y sont situés dans un groupe « moyen-supérieur », ce qui est relativement conforme à la situation romaine.

<sup>202</sup> Exemple cité par Maria Luisa LOMBARDO, dans « Nobili, mercanti e popolo minuto », art. cit., p. 298-299.

<sup>203</sup> ASR, *S. Salvatore*, 404, n° 16. Cf. B. MILLINO, *Dell'Oratorio di S. Lorenzo in Laterano hoggi detto Sancta Sanctorum*, Rome, 1666 ; Giovanni MARANGONI, *Istoria dell'antichissimo oratorio, o cappella di S. Lorenzo nel Patriarchio Lateranense comunemente appellato Sancta Sanctorum*, Rome, 1747, p. 112-127 ; Antonio MARTINI, *Arti, mestieri e fede*, op. cit., p. 35-36, 120-128 et 177-178.

mémoire de la protection de cette image sainte par les bouchers de Rome en 1084, alors qu'elle était menacée par les flammes d'un incendie allumé par les Normands.

Du fait de la physionomie si particulière de la consommation romaine, les métiers de l'alimentation dans la Rome du XV<sup>e</sup> siècle sont donc l'une des activités les plus lucratives et les plus prestigieuses pour les milieux populaires, peut-être davantage encore que dans d'autres villes médiévales. Dans le cadre d'une économie semi-dirigée, les métiers de l'alimentation sont encadrés par le gouvernement urbain, afin de garantir le meilleur approvisionnement possible de la ville tout en protégeant le consommateur.

### 4.3 Le commerce de la viande et du poisson : réglementation et lieux de vente

À la fin du Moyen Âge, la vente du bétail sur pied a lieu tous les vendredis sur le marché du Campo Torrecchiano (encore appelé Campo di Viturchiano ou Campo Vaccino), au milieu des ruines du forum, entre le Capitole, le Palatin et le Colisée<sup>204</sup>. Près du théâtre de Marcellus, l'antique *Foro Boario* n'assume donc plus cette fonction, même s'il arrive encore à la fin du XV<sup>e</sup> siècle qu'y soient signés des actes de vente de bétail<sup>205</sup>.

Si les bouchers sont plutôt répartis de manière homogène au sein du tissu urbain, c'est précisément dans la zone des *fora* impériaux que l'on trouve de nombreux *macella* qui fonctionnent aussi bien comme abattoirs que comme lieux de commercialisation de la viande : sur les vestiges du forum de Nerva, et non loin de la Tor de' Conti, de l'église Santa Maria *in Macello Martyrum* et de la tour dell'Insera, où se tenait la douane du bétail, s'étendait un espace que les sources appellent depuis le XIV<sup>e</sup> siècle l'Archanoé ou le *fundicus macellorum de Archa Noe*<sup>206</sup>. Petit îlot d'habitations, composé d'un groupe de maisons entouré de hauts murs, l'enclave qu'est l'Archanoé subsiste à la fin du Moyen Âge comme le montre bien l'une des gravures du *Codex Escorialensis*<sup>207</sup>, et constitue une sorte de trait d'union entre la paroisse

---

<sup>204</sup> Anna MODIGLIANI, *Mercati, op. cit.*, p. 76-84 et figure 5 (représentation du Campo Vaccino en 1613, par un artiste anonyme). L'art des bouchers était rattaché à l'église des SS. Sergio e Bacco, située sur le Campo Vaccino.

<sup>205</sup> ASR, CNC, 1738, f. 295rv (année 1493) ; les animaux ne sont cependant pas physiquement présents sur le *Foro Boario* au moment de cette transaction, mais sont restés dans leur *casale*...

<sup>206</sup> Susanna PASSIGLI, « Urbanizzazione e topografia a Roma nell'area dei Fori imperiali tra XIV e XVI secolo », *MÉFRM*, 101 (1989), p. 273-325, p. 280-281 : elle cite un document de 1405 qui concerne les bouchers situés « *iuxta arcum Nohe* », toponyme qui désigne à partir du XIV<sup>e</sup> siècle l'une des absides méridionales du temple de Minerve, sur le forum de Nerva, près de la tour des Conti.

<sup>207</sup> Christian HÜLSEN, Hermann EGGGER (éd.), *Die Römischen Skizzenbücher von Marten van Heemskerck im Königlichen Kupferstichkabinett zu Berlin*, I-II, Berlin (Nachdruck der orig. Ausgabe Berlin 1913-1916), 1975.

des SS. Quirico e Giulitta, très peuplée, et le terrain du Campo Vaccino<sup>208</sup>. La via dei Macelli di Archanoe, qui les relie, fut réaménagée en 1475 dans le cadre de la *renovatio Urbis* de Sixte IV<sup>209</sup>. Les étals des bouchers sont abrités par les portiques des maisons, au voisinage d'échoppes de barbiers et de *speziali*.

Il y a bien là une forme de relégation de cette activité polluante et jugée disgracieuse à la marge du tissu urbain, à l'abri des regards. C'est même une double relégation, puisque l'Archanoe est une enclave dissimulée, au sein d'un *rione* périphérique, le *rione* Monti. Une partie de la réglementation urbaine vise à confiner cette activité dans ce secteur, les statuts des gabelles de 1398 interdisant la vente du bétail en dehors du Campo Torrecchiano<sup>210</sup>. Le gouvernement urbain tenta d'interdire la confection de saucisses à l'intérieur de la ville, car les charcutiers abattaient eux-mêmes les animaux au sein de la boutique où ils vendaient ensuite le produit fini. Toutefois, en 1493 Alexandre VI rétablit le libre exercice de ce métier<sup>211</sup>. Pour des raisons d'hygiène et de *decorum*, les autorités urbaines s'employèrent à soustraire les bouchers à la vue des passants : ces derniers n'eurent bientôt plus le droit d'exercer leur métier sur les places et les rues commerçantes de Rome, à proximité desquelles ils s'étaient implantés afin de bénéficier de la clientèle des marchés alimentaires. Dans les *reformationes* incorporées à la réforme des statuts urbains de 1469, le cardinal Ludovico Scarampo<sup>212</sup> interdit les boucheries sur la *via Florida-Mercatoria*, le Campo de' Fiori et la piazza Giudea<sup>213</sup>. Ils se transfèrent dès lors légèrement en retrait, de quelques mètres, à peine dissimulés dans les rues desservant ces places – profitant du vide juridique les concernant. Sur le Campo de' Fiori, les bouchers se

---

<sup>208</sup> Roberto MENEGHINI, « I Fori Imperiali nel Quattrocento attraverso la documentazione archeologica », dans *Roma. Le trasformazioni urbane nel Quattrocento. II Funzioni urbane e tipologie edilizie*, Giorgio Simoncini (éd.), Florence, 2004, p. 189-204, p. 196.

<sup>209</sup> Paola GUERRINI, « L'epigrafia sistina come momento della *Restauratio Urbis* », dans *Un pontificato ed una città : Sisto IV (1471-1484). Atti del convegno Roma, 3-7 dicembre 1984*, Massimo Miglio (éd.), Rome, 1986, p. 453-468, p. 463.

<sup>210</sup> *Statuti delle gabelle di Roma (1398)*, Sigismondo Malatesta (éd.), Rome, 1885, 22 (« *Quod macellarii non emant seu vendant bestias minutas preter quam in campo turchiani* ») et 24 (« *Ementes et vendentes aliquam quantitatem bestiarum extra campum turchianum debeant notificare* »). Voir le chapitre 1 de la thèse.

<sup>211</sup> ASV, Camera Apostolica, *Diversa Cameralia*, 50, f. 164r (20 novembre 1493) : « *ad opus faciendi salciccias pro communi venali usu eiusdem Urbis, prout hactenus laudabiliter facere consuevistis* » (cité par Anna MODIGLIANI, « L'approvvigionamento annonario », art. cit., p. 52).

<sup>212</sup> Il s'agit du cardinal Ludovico Trevisan, dit Ludovico Scarampo, mort en 1465.

<sup>213</sup> ASC, Cred. IV, t. 88, f. 146r, rubrique 23 : « *In quibus locis non possint teneri macella. Item statuimus macellarios per viam publicam rectam de ponte castris Sancti Angeli ad pontem, et specialiter in platea Campiflorum, et platea Iudeorum non posse macellum tenere ullo tempore sub pena X ducatorum. Et quod circa platea Iudeorum, platea Campiflorum, prope Sanctum Celsum, prope plateam Sancte Marie Rotunde, prope Sanctum Marcellum in Ripa et Archanoe, prope Turrim de Comitibus et aliis locis consuetis extra dicta loca, locum unum habeant, in quo simul et non spersim artem exercent. Et quod ubi carnes ad vendendum tenent, mundi stent sub pena unius ducati vice qualibet qua contrafecerint* » (Anna MODIGLIANI, *Mercati*, op. cit., p. 81).

retireront, tardivement, vers l'angle nord-ouest<sup>214</sup> tandis que sur la *platea judeorum*, la boucherie des Cenci est à peine cachée à l'angle de la place, juste à côté de leur boutique de drap, entre les actuelles via dei Calderari et via del Pianto<sup>215</sup>. Moins visibles, ils n'en demeurent pas moins présents en plein cœur de l'habitat romain<sup>216</sup>. Dans le *rione* Campo Marzio, les bouchers actifs sous Martin V semblent avoir disparu dans le dernier tiers du XV<sup>e</sup> siècle<sup>217</sup>. Dans les *rioni* Ripa et Sant'Angelo, ils prospèrent le long du Tibre, bien pratique pour y déverser leurs rebus<sup>218</sup>. Ils occupent les ruines de monuments antiques, commodes pour l'ombre et la fraîcheur qu'ils procurent : le théâtre de Marcellus, et son sous-sol (*cripte*), sont en partie colonisés par des *becherie*, comme le décrit avec un léger étonnement Giovanni Rucellai en 1450<sup>219</sup>. À Rome, point de *Beccaria* centralisée comme dans d'autres villes italiennes, telle Brescia<sup>220</sup>.

Ainsi, malgré tout, la relégation de ces activités polluantes est bien moins nette à Rome que dans d'autres villes italiennes, où les abattoirs et boucheries sont véritablement et entièrement rejetés à la périphérie de la ville, comme à Vérone ou à Bergame<sup>221</sup>, et même Venise au XV<sup>e</sup> siècle<sup>222</sup>.

De manière tout à fait analogue, les autorités urbaines tentent au XV<sup>e</sup> siècle de circonscrire et de contrôler les lieux de la commercialisation du poisson. Alors que les statuts urbains de 1363 laissaient encore une très grande liberté à son commerce, en gros (*coctigium*) comme au détail, qui pouvait être pratiqué *in qualibet parte Urbis*, et même directement sur les

<sup>214</sup> La mise en application de ces *reformationes* semble tardive, car ce transfert s'effectue seulement au XVI<sup>e</sup> siècle : en 1592, un acte évoque une *via Macellorum* au bout de l'actuel vicolo del Gallo (BAV, *Chapitre de Saint-Pierre, Case e vigne*, 19, Parione, f. 3rv, cité par Anna MODIGLIANI, dans *Mercati, op. cit.*, p. 83).

Sur la présence des bouchers sur le Campo de' Fiori au XV<sup>e</sup> siècle, voir Anna MODIGLIANI, « Artigiani e botteghe », art. cit., p. 470 ; *Ead.*, *Mercati, op. cit.*, chapitre IV, partie 3 ; « Un libro di multe », art. cit., p. 225-227 et p. 233-234.

<sup>215</sup> Mario BEVILACQUA, *Il monte dei Cenci, op. cit.*, p. 46-47.

<sup>216</sup> Anna MODIGLIANI, *Mercati, op. cit.*, p. 82.

<sup>217</sup> On ne les retrouve ni en 1467 ni en 1527 (Anna ESPOSITO, « La parrocchia "agostiniana" di S. Trifone », art. cit., notamment p. 500).

<sup>218</sup> Les actes notariés situent ces boucheries « *in loco qui dicitur ripa della macella* » (cf. par exemple ASR, CNC, 1726, f. 106r-107r, 19 mars 1466).

<sup>219</sup> Giovanni Rucellai *ed il suo Zibaldone*, I, p. 76 : « Un altro culiseo o vero teatro, dove al dì d'oggi si chiama case de' Savelli, e di sotto al presente si fanno becherie ». Un acte de 1390 donne une description assez précise des boucheries de Ripa (ASR, *S. Salvatore*, 450, n. 4 : voir sa transcription dans Anna MODIGLIANI, *Mercati, op. cit.*, p. 79).

<sup>220</sup> À Brescia à la fin du XV<sup>e</sup> siècle ont été construites des *Beccherie*, sorte de boucherie centrale, située au-dessus du fleuve dans lequel étaient déversés directement les déchets (A. BONA, « Brescia : XV secolo. Acque e mercati nella formazione del nuovo centro urbano », dans *Fabbriche, piazze, mercati. La città italiana del Rinascimento*, Donatella Calabi (éd.), Rome, 1997, p. 130-158, p. 139, p. 152-153).

<sup>221</sup> Voir respectivement les contributions de H. PORFYRIOU, « Verona : XV-XVI secolo. Da "virtù civile" a "decoro" », dans *Fabbriche, piazze, mercati, op. cit.*, p. 195-200, et de Monica VISIOLI, « Bergamo : XV-XVII secolo. Organizzazione e trasformazione degli spazi urbani », dans le même ouvrage, p. 159-188, p. 173.

<sup>222</sup> Fabien FAUGERON, *Nourrir la ville, op. cit.*, p. 499-500.

lieux de pêche, de jour comme de nuit<sup>223</sup>, dès 1405 les statuts de l'*ars piscivendulorum* imposent deux lieux de vente officiels : le *forum piscium* du *rione* Sant'Angelo et les *lapides* de l'église SS. Celso e Giuliano, dans le *rione* Ponte. Dans le propylée du portique d'Octavie, situé devant l'église Sant'Angelo, le premier est attesté depuis le XII<sup>e</sup> siècle au moins<sup>224</sup>. Une inscription y rappelle que les têtes des plus grands poissons – dont la longueur dépasse la largeur de la pierre, soit 1,13 mètre – reviennent de droit aux Conservateurs de Rome, comme unique contrepartie de la non-ingérence des autorités urbaines dans la vente du poisson :

CAPITA PISCIIUM HOC MARMOREO SCHEMATE LONGITUDINE MAJORUM USQUE  
AD PRIMAS PINNAS INCLUSIVE CONSERVATORIBUS DANTO<sup>225</sup>.

S'il rappelle l'unicité théorique du marché de Sant'Angelo, un *bando* des Conservateurs émis en 1448 entérine la pratique du commerce du poisson près de l'église SS. Celso e Giuliano, mais aussi sur la place du Panthéon<sup>226</sup>. En dehors de ces trois marchés officiels, on peut supposer que la situation est la même qu'à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, c'est-à-dire un grand

---

<sup>223</sup> *Statuti della città di Roma*, Camillo Re (éd.), Rome, 1880, I, 124 (*De piscibus et silvagine vendendis in qualibet parte Urbis*) : « Quilibet possit vendere absolute in Urbe in qualibet parte Urbis pisces palumbos salvaticina et omnes aves et omnem mercantiam et grasciam et nullus ab eo recipiat aliquod commestibile vel occasione septimane nec qualibet alia occasione salvo tamen quod de lapide de quo vendit pensionem solvere teneatur et qui contrafecerit condempnetur comuni in C libr. prov. ».

L'unique restriction concerne la vente en gros du poisson, qui est interdite le samedi, afin de ne pas concurrencer le marché du Capitole : *Ibid.*, I, 125 (*De coctigio piscium*) : « Item statuimus et ordinamus quod coctigium piscium et emptio de die et de nocte fieri possit ubicunque non obstante quocunque statuto contrario. In die autem sabbati non possit vendi nisi in foro publico durante ».

<sup>224</sup> Le *Forum piscium* ou « Pescheria Vecchia », représenté sur les aquarelles d'Ettore Roesler Franz, existe jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle : il fut toutefois transféré sur la piazza San Teodoro dès 1878 (ASC, *Titolo 12, Monumenti*, b. 1883-1884, fasc. 181). Sur ce marché, voir les travaux érudits de : G. CAPOGRASSI GUARNA, « Il mercato del pesce in Roma », *Buonarroti*, ser. II, XII (1877-78), p. 10 ; G. BOGGI BOSI, *La diaconia di Sant'Angelo in Pescheria*, Rome, 1929 ; A. PROIA, P. ROMANO, *S. Angelo*, Rome, 1935 ; G. BINI, « Dei pesci romani », *Capitolium*, 33 (1958), p. 22-24. La dénomination *Piscium venalium* fut attribuée à l'église, selon le Catalogue des églises de Cencio Camerario (*Le Liber censuum de l'Église romaine*, P. Fabre et L. Duchesne (éd.), I, Paris, 1910, I, p. 301a) et Christian HÜLSEN, *Le chiese di Roma nel Medio Evo. Cataloghi e appunti*, Florence, L. S. Olschki, 1927, p. 11 et 196.

<sup>225</sup> Ce privilège sera aboli en 1798 par la République romaine. On trouve une inscription semblable, de 1581, aux Musées capitolins (reproduite dans *Guide rionali di Roma. XI. Sant'Angelo*, Carlo Pietrangelo (éd.), Rome, 1976, p. 37).

*Statuti della città di Roma, op. cit.*, III, 146 (*De portione piscium danda Camere Urbis et assignanda conservatoribus dicte Camere*) : « Item statuimus quod de omnibus piscibus ultra mensuram consuetam capita sive pars debita et consueta Camere Urbis detur et assignetur per piscivendulos lapidum sancti angeli in foro piscium dominis conservatoribus Camere Urbis qui per tempora fuerint et ad eos pertineant et pertinent et eis assignentur per eos in palatio capitolii in domo eorum residentie, videlicet, per illos piscivendulos qui haberent dictos pisces ad penam .XXV. librarum prov. vice qualibet et pro quolibet Urbis Camere applicandarum. Et Senator qui per tempora fuerit nullam partem dictorum petat nec recipiat per se vel alium nomine eius et pro eo. Et si contrafecerit penam .C. librarum prov. incurrat de suo salario retinendarum tempore scyndicatus per Camerarium dicte Camere qui per tempora fuerit applicandarum Camere supradicte. et quod mensuram dictorum piscium debeant retinere dicti domini Conservatores vel illi quibus dicti domini conservatores assignaverint et dederint ».

<sup>226</sup> Emilio RE, « Bandi romani », *A.S.R.S.P.*, 51 (1928), p. 79-101, p. 97.



fractionnement des lieux de vente du poisson<sup>227</sup>. Car le gouvernement urbain n'a aucune prise sur le commerce du poisson et est bien obligé de reconnaître l'existence d'autres points de vente du poisson dans la ville. Même l'*ars piscivendulorum* est incapable d'encadrer efficacement les échanges : la rubrique 43 de ses statuts prévoit des exceptions à la règle pour ceux qui vont acheter directement le poisson auprès des *piscariae* (« *exceptis illis qui irent ad emendum pisces ad piscarias urbis et intra dictam urbem situatas* »)<sup>228</sup>.

L'avenant du 2 novembre 1481 aux statuts de 1405 précise les confins du marché de Sant'Angelo (« *totus locus qui continetur sub templo Sancti Angeli ac platea ante dictum templum ac ultra exeundo de dicto templo et eundo versus pizicarolos atque usque ad lapides Iacobi Cole Pacis, ubi est columpna cum catena ferrea et usque ad lapides domus Sancti Anastaxii in conspectu dicte catene inclusive et non ultra...* ») ; il traduit néanmoins très clairement que les lieux de vente « officiels » ne sont pas du tout respectés par les poissonniers, qui vendent du poisson un peu partout dans les rues de Rome (« *cum non solum pisces vendantur apud Sanctum Angelum et apud Sanctorum Celsi et Iuliani lapides, in quibus locis mandat ipsum statutum pisces et alia vendi, sed etiam extra dicta loca in pluribus partibus urbis* »)<sup>229</sup>. Après avoir résumé la lettre de la rubrique 43 des anciens statuts, tombée en désuétude, cette *additio* redéfinit donc les espaces de vente au détail du poisson, en ajoutant aux trois premiers (Sant'Angelo, SS. Celso e Giuliano et Panthéon), S. Marcello, la Tor dei Conti, le Capitole, le marché du Mercatello, celui de la place Navone, tout en excluant avec insistance le Campo de' Fiori, beaucoup trop exposé à la chaleur du soleil qui risque d'avarier la chair des poissons (« *que preservari non possent in Campoflore et aliis huiusmodi locis, in quibus propter calores putrefiunt et interdum aerem inficiant et illos comedentes, actendentes etiam quod pro honestate in platea Campiflore et decentia urbis huiusmodi res vendi non debeant* »)<sup>230</sup>. À l'ombre du portique d'Octavie, les étals du *forum piscium* de Sant'Angelo sont en revanche réputés pour leur fraîcheur : « *quod apud Sanctum Angelum est locus recens et absque caloribus solis, in quo carnes, pisces et alia huiusmodi in eorum recentia et bonitate absque putrefatione bene preservantur* » dit l'avenant de 1481.

---

<sup>227</sup> Cette dispersion des lieux de vente du poisson transparaît dans un document de 1377 : « *tam in loco et foro ecclesie Sancti Angeli in Foro Piscium de Urbe, quam ubique locorum ubi pisces venduntur et consueti fuerunt et sunt vendi, tam de iure quam de consuetudine* » (BAV, *Sant'Angelo in Pescheria*, I, 10, f. 17r, cité par Angela LANCONELLI, « *Gli Statuta piscivendulorum Urbis* », art. cit., p. 98, note 64).

<sup>228</sup> *Statuta piscivendulorum Urbis*, rubrique 43 « *Quod nullus emat extra templum Sancti Angeli et extra lapides Sanctorum Celsi et Iuliani de Urbe et regione Pontis* ».

<sup>229</sup> La commercialisation du poisson en dehors du marché Sant'Angelo est autorisée en échange du versement d'une taxe spéciale (*Statuta piscivendulorum Urbis*, rubrique 27 « *Quod ementes extra Sanctum Angelum dent medietatem dericti camerario artis* »).

<sup>230</sup> Angela LANCONELLI, « *Gli Statuta piscivendulorum Urbis* », art. cit., p. 128-129.

L'un des leviers du contrôle des métiers de l'alimentation réside dans l'édition de normes de qualité pour la viande, le poisson et le gibier à plumes<sup>231</sup>. À Rome comme à Venise où est créée en 1486 la magistrature des *Provveditori alla Sanità*<sup>232</sup>, les autorités urbaines cultivent une sensibilité croissante aux questions d'hygiène, de santé et de sécurité alimentaire. En 1425, la bulle *Etsi in cunctarum* jette l'opprobre sur les métiers de l'alimentation (bouchers et poissonniers) ainsi que sur les tanneurs, jugés seuls responsables de la pollution des rues de Rome ; un *bando* de 1447 interdit aux bouchers de déverser sur la voie publique « *sangue, ossa, corna, interiora de animali morti, né veruna altra putredine o suzura* »<sup>233</sup>. Le souci du consommateur fait prendre en considération la fraîcheur de ces denrées périssables que sont la viande et le poisson, qui posent d'évidents problèmes de conservation. C'est en ce sens, on l'a dit, que le marché de Sant'Angelo doit être privilégié, au détriment de la place du Campo de' Fiori. Une forme de traçabilité de la viande avant l'heure est imposée : les bouchers sont tenus de ne pas mélanger les types de viande sur leurs étals : « *nullus macellarius teneat insimul carnes mistas scrofinias cum porcis et maialibus, pecudinas cum crastatinis vel mortacinas cum aliis carnibus* ». Les transactions doivent s'effectuer en toute transparence : les poissons ne doivent pas être dissimulés derrière le comptoir<sup>234</sup>. Bouchers comme poissonniers doivent être présents en personne pour acheter et vendre leurs marchandises : ils ne peuvent en aucun cas revendre viandes et poissons pour le compte d'autrui<sup>235</sup>. S'il est interrogé par le client ou les autorités, le boucher doit être capable de répondre sur l'origine des pièces de viande présentes dans sa boutique : « *Nullus macellarius vendat alias carnes seu aliis immisceat carnes cum bonis et teneatur dicere fideliter de qua bestia sint carnes si fuerit interrogatus* »<sup>236</sup>.

<sup>231</sup> Comme c'est le cas dans d'autres villes italiennes (à Venise par exemple), ce sont les poissonniers qui vendent le petit gibier sur leurs étals (voir pour Venise, le *Capitulare de piscatoribus* publié dans Giovanni MONTICOLO, *I capitolari delle Arti Veneziane*, op. cit., p. 59-60).

**Sur la chasse** : Alfio CORTONESI, « Cacciatori, selvaggina e sussistenza a Roma e nel Lazio nei secoli XIII-XV », dans *La chasse au Moyen Âge. Actes du Colloque du Centre d'Études Médiévales de Nice (22-24 juin 1979)*, Nice, 1980, p. 319-330. On a toutefois peu d'indications sur les espèces d'oiseaux qui font l'objet de ce commerce à Rome. Le gibier est taxé à l'entrée dans Rome, à hauteur d'1/20<sup>e</sup> de sa valeur.

<sup>232</sup> Fabien FAUGERON, *Nourrir la ville*, op. cit., p. 556-557.

<sup>233</sup> Ces mesures d'hygiène visent à une plus grande propreté des rues de Rome, comme cela s'exprime également sous Nicolas V, dans la révision des statuts des *magistri stratarum*, ou sous Paul II qui délègue à des officiers spécialisés le soin de veiller au respect des règles d'hygiène précédemment édictées.

<sup>234</sup> *Statuta piscivendulorum Urbis*, rubriques 48 et 49.

<sup>235</sup> *Statuta piscivendulorum Urbis*, rubriques 13 et 14 ; BIBLIOTECA CORSINIANA, cod. 1332 cat. 34E17, *Statuta macellariorum* (1432), rubrique 63 (*De pena macellarii vendentis carnes alterius macellarii in suo macello*) : « *Item statuimus et ordinamus quod nullus macellarius audeat vel presumat in eius macello vendere nec vendi facere alicui persone aliquas carnes mortuas ad instantiam alterius macellarii sine expressa licentia et mandato consulum macellariorum artis* » ; rubrique 64 (*Quod macellarii non macellent carnes ad instantiam patroni*) : « *Item statuimus et ordinamus quod nullus macellarius audeat nec presumat vendere in eius macello vel alibi carnes bestiarum mortuarum ad instantiam alicuius mercatoris patroni dictarum bestiarum sine licentia et mandato dictorum consulum* ».

<sup>236</sup> *Statuti della città di Roma*, op. cit., II, 138 (*De macellariis*).

Sans doute s'agit-il d'abord de protéger le consommateur contre des bouchers malhonnêtes qui chercheraient à les tromper sur la nature et la qualité du produit : la législation répète à l'envi l'interdiction faite aux bouchers de « gonfler » (*aboctare*) les morceaux de viande pour tromper la clientèle<sup>237</sup>... La réputation des poissonniers romains n'est plus à faire si l'on en croit l'Anonimo romano, qui les qualifie de « *peiori uomini dello munno* »<sup>238</sup>.

#### 4.4 Des secteurs très concentrés : le poids des intermédiaires

##### *La gestion des étals, une initiative privée*

Contrairement à ce que l'on observe dans d'autres villes italiennes comme Pérouse, Vérone ou Bologne où l'art des poissonniers possède et gère les étals<sup>239</sup>, à Rome les *Statuta piscivendulorum* restent muets au sujet de ces « pierres ». La documentation notariée – en particulier les actes du notaire Scambi, très lié au monde des poissonniers, dans la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle – montre que ce sont les chanoines de l'église voisine Sant'Angelo *in Pescheria* (ainsi que le cardinal titulaire de Sant'Angelo) qui possèdent la plupart de ces étals et les louent aux poissonniers pour une durée variable<sup>240</sup> et pour des loyers plutôt élevés. De même, les étals de la place du Panthéon doivent payer un loyer au chapitre de Santa Maria Rotonda. Les structures et le fonctionnement du marché au poisson romain sont ici similaires à ceux du marché au poisson pisan, dont l'église S. Martino alla Pietra possède et loue la *platea piscium* ainsi que les différentes pierres qui en constituent les étals<sup>241</sup> ; elle est en revanche très différente de la situation vénitienne où ce sont les Officiers du sel ou le *gastaldo* de l'Art qui attribuent les étals de la *Pescheria* aux poissonniers<sup>242</sup>. On peut esquisser un parallèle ici avec les étals du marché du Capitole – qui peuvent être des pierres (*prete*, *argosteria* ou *lapides*) ou de simples bancs en bois (*stattia*) – qui ne sont pas la propriété du gouvernement urbain –

---

<sup>237</sup> *Statuti della città di Roma*, *op. cit.*, II, 138 : « *Nullus macellarius audeat aboctare carnes aliquas nec tales carnes vendere quin dicat emptori cuiusmodi carnes sint si quesiverit emptor* » ; « *In primis che nullo macellaro de qualunche condicione se sia presumi, set né [sic] accottii aboctare né fare aboctare bestia alcuna* » (Emilio RE, « *Bandi romani* », art. cit., p. 100).

<sup>238</sup> ANONIMO ROMANO, *Cronica*, G. Porta (éd.), Milan, 1979, p. 182. « *Françoise Romaine, bien placée, de par ses attaches familiales, pour connaître le milieu des bouchers, considère un siècle plus tard, qu'ils sont tous voués aux peines de l'enfer* » (Jean-Claude MAIRE VIGUEUR, *L'Autre Rome*, *op. cit.*, p. 128).

<sup>239</sup> Giuseppe MIRA, *La pesca nel Medioevo*, *op. cit.*, p. 69 (pour Pérouse et Vérone) ; Antonio Ivan PINI, « *Pesce, piscivendoli e mercanti di pesce* », art. cit., p. 343 (pour Bologne).

<sup>240</sup> Les baux sont souvent conclus pour des durées brèves, mais tacitement reconductibles d'une année sur l'autre. Cette relative stabilité dans la location des étals est confortée par la possibilité d'une transmission héréditaire du bail, de père en fils, prévue dans certains contrats de location (en tout cas à la fin du XIV<sup>e</sup> et au début du XV<sup>e</sup> siècle : par exemple, BAV, *Sant'Angelo in Pescheria*, I, f. 105r-106r, f. 145v-146v ; XVIII, f. 44rv).

<sup>241</sup> Michele LUZZATI, « *S. Martino alla Pietra del Pesce e le pescherie o piazze del pesce di Pisa* », *Antichità Pisane*, I (1974), n. 2, p. 21-24.

<sup>242</sup> Fabien FAUGERON, *Nourrir la ville*, *op. cit.*, p. 583.

contrairement à ce que l'on peut observer dans d'autres villes d'Italie centro-septentrionale<sup>243</sup>. Les lieux de commercialisation de la viande et du poisson relèvent donc à Rome de l'initiative et de la gestion privées, malgré une timide tentative de contrôle de la part des autorités urbaines à partir du XV<sup>e</sup> siècle : on retrouve là les traits caractéristiques de ce semi-dirigisme romain<sup>244</sup> qui explique en partie l'importance des profits réalisés dans les secteurs de l'alimentation à Rome.

C'est bien le chapitre de Sant'Angelo, plus que l'*ars pescivendulorum*, qui contrôle le fonctionnement du marché au poisson. Dès lors, l'une des stratégies permettant d'obtenir un accès privilégié aux *lapides* du *forum piscium*, repose sur la parenté ou le lien de clientèle avec l'un des chanoines de Sant'Angelo. Un *arbitramentum* de 1475 dans un conflit opposant le chapitre à un groupe de poissonniers à propos de la gestion de certains étals fait apparaître parmi les noms des chanoines un Victorini, un Siconcelli, un Capralicha, un Tozzoli, dont les familles figurent parmi les principaux poissonniers de Rome<sup>245</sup>. Toutefois, la propriété des étals est fractionnée, car le chapitre en a cédé une bonne partie (par la vente ou la location emphytéotique), y compris parmi les étals situés sous le portique d'Octavie. La famille de poissonniers Tozzoli possède en outre une véritable poissonnerie, couverte, une *apoteca seu manutilorio piscium*, attestée dans l'*actum* d'un acte de 1486<sup>246</sup>.

### ***Vente en gros, vente au détail : un secteur très concentré***

L'art des poissonniers comme l'art des bouchers jouent un rôle mineur dans l'organisation de ces professions<sup>247</sup>. Au XIV<sup>e</sup> siècle, leur exercice repose sur la libre concurrence puisqu'il n'est pas requis d'appartenir à l'*ars pescivendulorum* pour avoir le droit de vendre du poisson sur le marché romain. Les statuts de 1405 confirment ce qui est prévu par les statuts urbains de

---

<sup>243</sup> Anna MODIGLIANI, « L'approvvigionamento annonario », art. cit., p. 39.

<sup>244</sup> Voir le chapitre 1 de la thèse.

<sup>245</sup> ASR, CNC, 1292, f. 18rv, 16 septembre 1475 : « venerabiles viri dominus Andrea de Victorinis, dominus Leonardus Ceccholi de Siconcellis, dominus Dominicus de Capralicha, dominus Gaspar Scandriglia, et dominus Bernardinus de Tozzolis canonici venerabilis ecclesie Sancti Angeli in foro piscium [...] ex una, et nobiles viri Ludovicus de Cicchinis, Dominicus Stefanelli, Laurentius de Amistatis et Johannes Lelii de Siconcellis romani cives pro se ipsis principaliter ac vice et nomine nobilium virorum Johannes Francisci Gratiani de Perleonibus, Ceccholi de Siconcellis, Silvestri pater Silvestri aromatarii Pauli Ricciardini, domine Pellegrine uxori quondam Ser Marci, Jacobi Jeronimi et aliorum [...] parte ex alia ». Parmi les témoins, on trouve un autre célèbre *pescivendulus*, Lorenzo Particappa.

<sup>246</sup> ASR, CNC, 1135, f. 234r : « Actum in foro piscium Sancti Angeli in apoteca seu manutilorio piscium dicti Johanni Baptiste et Francisci Stephanelli ».

<sup>247</sup> À Rome on ne sait pas de quand date la création de l'*Ars pescivendulorum Urbis*, ni dans quelles circonstances elle a été fondée. La plus ancienne mention de la corporation remonte à 1363 (BAV, *Sant'Angelo in Pescheria*, I, 1, f. 24v) (cf. Giuseppe MIRA, *La pesca*, op. cit., p. 72-73, p. 80-82).

1363, à savoir une liberté totale pour la pratique de la pêche (« *quilibet civis Romanus et de eius districtus possit libere piscari in cursu fluminis et mari et aliis quibuscumque locis* »<sup>248</sup>) et pour la vente en gros du poisson (« *quod coctigium piscium et emptio de die et de nocte fieri possit ubicumque* »<sup>249</sup>). Dans la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, le monde des poissonniers se caractérise donc par une très grande fluidité et le renouvellement constant de ceux qu'on voit exercer, momentanément, cette activité<sup>250</sup>. Cette situation évolue considérablement au cours du XV<sup>e</sup> siècle vers une fermeture du groupe des *pescivendoli* : peu à peu, les plus gros poissonniers, qui sont inscrits sur les listes de l'*ars pescivendulorum*, rendent plus difficile l'insertion de nouveaux-venus sur le marché au poisson. Si dès le XIV<sup>e</sup> siècle il y eut sans doute des tentatives, peu efficaces, pour placer sous le contrôle de la corporation ceux qui n'y étaient pas inscrits – par le paiement d'une taxe ou par l'interdiction de vendre les plus gros poissons<sup>251</sup> –, au XV<sup>e</sup> siècle on observe une fermeture du groupe, autour de quelques familles qui monopolisent la vente à la criée et dominent les revendeurs au détail. L'entrée dans l'*ars* n'est permise que sur des critères de parenté (les parents des membres inscrits sont admis d'office et ne paient que 3 livres) ou de cooptation (les membres cooptés doivent obtenir le consensus de l'assemblée et paient 10 livres de droit d'entrée)<sup>252</sup>.

Le déséquilibre s'accroît entre les deux catégories socio-professionnelles qui structurent l'activité et qui sont d'autant plus distinctes que les statuts de l'*ars* interdisent la création de sociétés associant vendeurs en gros et vendeurs au détail<sup>253</sup>. Les *coctiatores* (grossistes) forment une élite restreinte d'entrepreneurs qui tiennent dans leurs mains les rênes du marché au poisson. La foule de petits détaillants qui assurent la revente au détail en sont dépendants car ils doivent chaque jour écouler la totalité du poisson qui arrive sur le marché de Sant'Angelo : en effet, une rubrique des statuts de 1405 impose aux vendeurs à la criée la commercialisation de l'intégralité de leur marchandise. Un tiers du poisson doit être vendu au plus offrant (« *plus offerenti... tertiam partem tantum* »), un tiers à un prix inférieur ou égal au prix du lot précédent

---

<sup>248</sup> *Statuti della città di Roma, op. cit.*, I, 123.

<sup>249</sup> *Ibid.*, I, 125, p. 80. Le samedi la vente devra avoir lieu *in foro publico*. Le fait que les autorités publiques n'interviennent pas pour contrôler le marché du poisson est peut-être lié aux conditions d'approvisionnement très favorables à Rome : proximité de la mer et présence dans la Campagne Romaine de nombreux cours d'eau et étangs.

<sup>250</sup> Ce qui pose problème quant à la question du fonctionnement de la corporation et quant à sa capacité à défendre les intérêts de ses membres.

<sup>251</sup> *Statuta pescivendulorum Urbis*, rubrique 36.

<sup>252</sup> *Statuta pescivendulorum Urbis*, rubrique 11 « *Quod ex nunc in antea nullus possit nec debeat in dicta arte ad faciendam artem predictam recipi nisi esset filius, frater vel nepos germanus ex linea masculina pescivendolorum* ».

<sup>253</sup> Il est en revanche parfois difficile de les distinguer dans les sources car l'emploi du qualificatif « *pescivendolo* » est souvent ambigu et ne permet pas de savoir avec certitude s'il s'agit d'un vendeur en gros ou au détail (Angela LANCONELLI, « *Gli Statuta pescivendulorum Urbis* », art. cit., p. 96).

(« *offerentibus ad dictam mercem qui erunt presentes* »), un tiers revient aux *coctiatores* qui peuvent le consommer ou le commercialiser comme ils l'entendent<sup>254</sup>. Ce mode de fonctionnement, qui vise à l'origine à garantir un approvisionnement régulier, aménage des conditions extrêmement favorables pour les grossistes, assurés de ne jamais avoir d'invendus. Il crée un monopole de fait, alors que les statuts visaient justement à éviter la constitution de sociétés monopolistiques<sup>255</sup>.

Les quelques matricules des membres de l'*ars pescivendulorum* et de l'*ars macellariorum* font état de l'étrouitesse et de la fermeture progressive de ces deux groupes socio-professionnels au cours du XV<sup>e</sup> siècle. Pour les poissonniers, nous disposons de trois listes pour les années 1363<sup>256</sup>, 1405 et 1481<sup>257</sup>. La première comprend 21 noms, dont les célèbres familles Ponziani, Pantaleoni et Grassi. Outre les deux consuls Lello Gibelli et Giacomino della Balestra :

*Petro Paulo Pontiani, Ceccho Petri çorre, Bucciolocto, Romanello Pontiano, Nucio Pontiani, Paulo Rubeo, Rentio Iohannis Sisti, Thomaο Bucçacho, Petro Paulo Iacobelli Grassi, Paparello, Petrucio Bulgamis, Andreotio Lelli Gibelli, Tocçolo, Ceccho Peticto*<sup>258</sup>, *Cola Nutii Cecchi, Nucio Scrinariii, Ceconcello, Augustino Pinciaronis, fratre Ceccho.*

Le préambule des statuts de 1405 montre un groupe quelque peu étoffé, avec 33 noms :

*Nos Petrus Paulus Tozoli et Sabbas Petrutii Grassi, consules artis pescivendulorum Urbis, nec non Nutius Petrutii Grassi, Laurentius Tozoli, Stefanellus Laurentii Iohannis Sisti et Laurentius Bove, quattuor electi, assumpti, deputati et ordinati ab infrascriptis pescivendolis, videlicet Nutio Tozoli, Paulo Tozoli, Palutio Ciconcelli, Laurentio Paulo, Paulo Ybelli, Iohanne Sancto Saracinello, Iacobello Peticto, Bartholomeo Thome Buzacchi, Andreotio dicto Cecone, Stefanello alias dicto Marchione, Iacobello Saracinello, Nicolao Scalfone, Francisco Antonii Iacobi della Valestra, Petrutio de Pontianis, Antonius Laurentii Pauli, Paulo Lelli Sancti, Iohanne Cambiotii, Antonio Sclavi, Iacobo Mei, Francisco Palutio Ciconcelli, Iohanne Paulo Laurentii Tozoli, Iohanne Iannutii de \*\*\*, Nardo Sclavuccioli, Iohanne Bone, Francisco Nutii dello Stizo, Cola Pace et Iohanne Angelo Paghesarii*<sup>259</sup>.

La liste insérée dans les *additiones* des statuts, en date du 2 novembre 1481 donne 34 noms :

*circumspecti viri Iulianus Colutie alias Faustina et Petrus Luce dello Stincho, artis et comunitatis prefate consules, Thomas Cole, Iohannes Lelii de Ciconcellis, Dominicus Iuliani, Iohannem Cyrodi, Gaspar alias Lazita et Hyeronimus eius filius, Baptista qd Ceccoli de Ciconcellis, Laurentius La Morgnia, Andreas Marci de Sutrio, Colecta Herrigi, Vincentius qd Petri Pauli de Verona, Antonius Petri Piccione, Baptista de Coppa, Iohannes Nutii Velli, Petrus*

<sup>254</sup> *Statuta pescivendulorum Urbis*, rubrique 39.

<sup>255</sup> Cette interdiction perdure puisqu'en 1623 un édit interdit de posséder plus d'un étal sur le marché au poisson, aux poissonniers de s'associer ou d'user de prête-nom (Emmanuel RODOCANACHI, *Les corporations ouvrières*, *op. cit.*, I, p. 136).

<sup>256</sup> BAV, *Sant'Angelo in Pescheria*, I, 1, f. 24v.

<sup>257</sup> Dans les statuts et les additions de 1481 : Angela LANCONELLI, « *Gli Statuta pescivendulorum Urbis* », art. cit.

<sup>258</sup> Il s'agit de *Ceccho quondam domini Iohannis de Pantaleonibus*.

<sup>259</sup> Angela LANCONELLI, « *Gli Statuta pescivendulorum Urbis* », art. cit., p. 105.

*Paulus Iubillei, Iohannes Baptista in Insula, Paulus Iohannis Angeli, Antonius Cole Ferrarii alias Meschinella, Petrus de Caieta, Nucciolus Bertolli, Paulus Laurentii Panecta, pro se et dicto Laurentio eius patre, Paulus magistri Aloysii, Sanctus alias Iudice, Mattheus alias Mazarella, Bernardinus alias Verrocchio, Bartholomeus Iuliani, Franciscus de Setia, Melchior, consuli, Iulianus Gasparis de Tozzolis, Lodovicus alias Vicchio et Politus Iohannis Iacobi dello Ciancho, omnes pescivendoli...*<sup>260</sup>.

Isa Lori Sanfilippo affirme qu'on retrouve les mêmes noms entre 1363 et 1481 ce qui démontre la fermeture d'un groupe social compact : l'existence de véritables dynasties de poissonniers qui traversent le siècle vient conforter ce constat (Tozzoli, Grassi, Particappa, Pierleoni, Gibelli, Ciconcelli, Ponziani...).

Il ressort d'autant mieux lorsqu'on le confronte aux réalités sociales du groupe des bouchers romains, soumis à un renouvellement autrement plus efficient. Le préambule des statuts de l'*ars macellariorum* de 1432 jette un bref éclairage sur un groupe d'une dizaine de bouchers romains – un groupe nettement plus restreint, notons-le, que celui des poissonniers révélé à l'incipit des statuts de l'*ars pescivendulorum* :

*Nos Jacobus Mancinus de regione Arenule, Iohannis Nuciarelli de regione Ripe, Stephanus Nutii Pirrone de regione Columpne, Lellus Coluscie de regione Ripe, Butius Rubei de regione Trivii, Lavecchia macellarius de regione Columpne, P\*\*\*\* de regione Montium electi et Iohannis Namotii de regione [...], Lucas petruccioli de regione Montium et Paulus Cole Vecchii de regione Transtiberim consules inpresenti dicte artis*<sup>261</sup>.

Le « recensement » de 1517 semble confirmer la petitesse de ces deux groupes, puisqu'il indique les noms de seulement 8 *pescatori et pescivendoli* et 12 *macellai*<sup>262</sup>. Il convient toutefois de prendre ces chiffres avec la plus grande circonspection, puisque la mention du métier n'est pas systématique dans ce registre : on est en droit de penser que les *coctiatores* et les principaux bouchers, parce qu'ils veulent dissimuler l'origine de leur fortune ou bien parce qu'ils n'exercent plus eux-mêmes le métier, n'apparaissent pas dans cette liste, ce qui expliquerait leur petit nombre.

#### **4.5 Pour une prosopographie des poissonniers et des bouchers de Rome**

Les tableaux prosopographiques présentés dans le volume d'annexes ont été réalisés en compilant et en confrontant des sources très diverses dans le but de faire émerger les noms des grandes familles et des principaux investisseurs dans ces secteurs d'activités. Ils ont révélé bien plus que ces premiers attendus, mettant en jour le fonctionnement, les pratiques et les

---

<sup>260</sup> Angela LANCONELLI, « Gli Statuta pescivendulorum Urbis », art. cit., p. 127-128.

<sup>261</sup> BIBLIOTECA CORSINIANA, cod. 1332 cat. 34E17, *Statuta macellariorum Urbis* (1432), préambule.

<sup>262</sup> Manuel VAQUERO PIÑEIRO, « Case, proprietà e mestieri », art. cit.

composantes sociales des métiers de l'alimentation. Dans les deux cas, on observe une concentration accrue des métiers de l'alimentation au cours du XV<sup>e</sup> siècle, qui n'exclut pas une grande fluidité et une certaine polyvalence pour les petits détaillants.

Pour l'année 1447, les registres des *Libri denumptiationum* de la *Camera Urbis* révèlent les noms de 20 poissonniers<sup>263</sup> qui exercent pour la plupart sur le marché de Sant'Angelo (auxquels il faut ajouter le *speziale, Vangelista Laurentii Dioteguardi*, qui n'est pas dit « *pescivendolus* » mais qui semble vendre du poisson). Ce groupe est soudé par une remarquable cohésion, renforcée par une forte endogamie : les conflits entre poissonniers semblent rares<sup>264</sup>.

Pour les bouchers, la liste de 1432 est à ma connaissance la seule dont nous disposons pour la période. De plus, l'enquête en archives a finalement mis au jour moins d'actes notariés concernant les bouchers que ce à quoi l'on pouvait s'attendre. Sur les 71 contrats de travail et d'apprentissage utilisés par Anna Maria Corbo seulement trois concernent les *macellari*<sup>265</sup>. Quelques noms de bouchers apparaissent bien deci delà dans les registres de dénonciations (*libri denumptiationum*), dans lesquels ils sont la plupart du temps mis à l'amende pour avoir pollué la rue.

Au bout du compte, la source la plus instructive pour retracer les activités économiques des bouchers romains est aussi l'une des plus arides : il s'agit des quatre registres de la *Gabella carnum* conservés pour le XV<sup>e</sup> siècle<sup>266</sup>. Ces cahiers de grand format, qui comportent chacun entre 247 et 336 folios, couvrent plus précisément les années 1459, 1461, 1463 et 1478. Le premier (reg. 79) classe les transactions par *rione*<sup>267</sup>, tandis que les trois suivants semblent abandonner cette rubrication pour enregistrer les sommes dues à la douane de la viande au fur et à mesure de l'année. Toutefois, certaines pages sont réservées dans leur entier à un vendeur de bétail ou à un boucher particulièrement important : en-dessous de son nom s'accablent au

---

<sup>263</sup> L'un d'eux est situé à Ponte et trois à Monti.

<sup>264</sup> Dans ces registres de dénonciation, il est rare qu'un poissonnier dénonce un autre poissonnier. Dans les cahiers de Scambi, les poissonniers choisissent souvent leurs collègues comme garants ou témoins, mais jamais comme arbitres afin de préserver l'impartialité de l'arbitrage (Isa LORI SANFILIPPO, « Per la storia delle arti a Roma (da una ricerca sui protocolli notarili). I : L'ars *pescivendulorum* nella seconda metà del XIV secolo », *A.S.R.S.P.*, 115 (1992), p. 79-114, p. 84-85).

<sup>265</sup> ASR, CNC, 481, f. 506r (24 août 1448) ; 1763, f. 9r (16 mars 1451) ; 1478, f. 76v-77r (4 avril 1462). Anna Maria CORBO, « I contratti di lavoro e di apprendistato », art. cit.

<sup>266</sup> ASR, *Camerale I, Gabella Carnium*, registres 79 (1459), 80 (1461), 81 (1463) et 82 (1478).

<sup>267</sup> Monti (f. 1 à 20), Trevi (f. 21 à 38), Campo Marzio (f. 39 à 59), Colonna (f. 60 à 79), Ponte (f. 80 à 99), Parione (f. 100 à 119), Regola (f. 120 à 139), Sant'Eustachio (f. 140 à 159), Pigna (f. 160 à 179), Sant'Angelo (f. 180 à 199), Campitelli (f. 200 à 219), Ripa (f. 220 à 239), Trastevere (f. 240 à la fin).

On note qu'une vingtaine de pages est réservée automatiquement à chaque *rione* sans tenir compte de l'importance relative de la boucherie dans les différents quartiers de la ville. Ce système de classement est probablement abandonné pour cette raison.



fil du temps le nombre de têtes de bétail qu'il a vendues ou achetées au cours de l'année écoulée. Le notaire précise systématiquement les noms des vendeurs et des acheteurs, mais aussi le nombre d'animaux et leur espèce, parfois avec une indication d'âge (*asseccaticia, annotino*), de sexe ou de qualité (un bœuf *guasto*, une *bestia mozigata da li lupi*<sup>268</sup>), le prix vente du bétail à l'unité, et enfin le montant de la taxe dont devra s'acquitter l'un des acteurs de la transaction. Si le vendeur est très souvent chargé de payer cette taxe, il arrive que ce soit le boucher-acheteur qui la verse à la *Camera Urbis*<sup>269</sup>.

Si ces quatre registres ont été exploités par Ivana Ait dans le cadre d'une étude des modes de consommation carnée<sup>270</sup>, ils n'ont à ma connaissance jamais servi à l'étude du groupe des bouchers romains, de leurs activités ou de leurs rapports avec les gros éleveurs romains. C'est dans cette optique que je propose en annexe un tableau prosopographique des bouchers romains, construit sur un relevé (quasi) exhaustif des données contenues dans cette documentation et complété avec les autres sources à notre disposition sur les *macellai* (actes notariés, *libri denuptiationum*, registres des douanes du bétail, préambule des statuts de 1432). À défaut de sources plus appropriées, ou d'abord plus aisées, la retranscription – fastidieuse – du nombre de têtes de bétail achetées par tel ou tel boucher permet de reconstituer une partie du monde de la boucherie à Rome dans le troisième quart du XV<sup>e</sup> siècle.

On est frappé tout d'abord par la structuration manifeste de la profession en quelques grandes associations dont les actes notariés permettent à peine d'esquisser les contours (je n'ai pas souvenir d'avoir rencontré un seul contrat de *societas* entre bouchers<sup>271</sup>). Les membres de ces « compagnies » ne sont pas désignés comme *socii*, mais comme *compagni*, regroupés dans une vingtaine de « compagnies » dont les patrons sont Domenico Mancini, Giuliano Mancini, Battista Sorichella, Catalano, Giovanni Paolo *Rosuccie*, Angelo di Angelo, Stefano di Angelo, Lorenzo Cioncho, Anselmo, Antonio de Cassio, Fantozzo, Lorenzo Parisi, Nuccio dello Roscio, Francesco Pietro Paolo, Antonio Moriccone, Giacomo Cola Lello, *Iannispecchia*, Pietro Puttanello<sup>272</sup>, ou encore le « consortium » Jannizola-Tommaso di Piezzo-Mattias. Il est

---

<sup>268</sup> Respectivement : ASR, *Camerale I, Gabella Carnium*, 82, f. 72v ou 75v ; 81, f. 159v.

<sup>269</sup> Entre autres exemples : ASR, *Camerale I, Gabella Carnium*, 81, f. 18v (le boucher Pietro della Pilosella paie la taxe sur des animaux qu'il a achetés), 20r (taxe payée par le boucher Giovanni Paolo *Rosuccie*).

<sup>270</sup> Voir le chapitre 1 de la thèse, graphique 5.

<sup>271</sup> Anna Maria CORBO recense seulement trois contrats de travail impliquant des bouchers : ASR, CNC, 481, f. 506r (24 août 1448) ; ASR, CNC, 1763, f. 9r (16 mars 1451) ; ASR, CNC, 1478, f. 76v-77r (4 avril 1462) (Anna Maria CORBO, « I contratti di lavoro e di apprendistato », art. cit.).

<sup>272</sup> Respectivement : ASR, *Camerale I, Gabella Carnium*, reg. 79, f. 69r (« a Menico Mancini e compagni ») ; reg. 81, f. 62v (« a Julliano Manzino et compagni ») ; reg. 79, f. 160v (vente à Matteo dit Catalano, associé à Battista Sorichella et compagni) ; reg. 81, f. 67v (« Catalano et compagni ») ; reg. 79, f. 67r (« a Janni Paolo di Resuccie et compagni ») ; reg. 81, f. 108v (« Angelo di Agnelo et compagni ») ; reg. 80, f. 14v (« a Stefano dagnelo

probable que l'*ars macellariorum* ne permette pas la constitution de *societates* de bouchers, comme l'*ars pescivendulorum* interdit la contraction de sociétés associant *coctiatores* et revendeurs. Même lorsqu'aucun qualificatif ne vient préciser la nature du lien qui les unit (comme c'est très fréquemment le cas), la récurrence d'acquisitions communes d'animaux montre bien que certains bouchers travaillent de concert : c'est le cas notamment de trois des plus gros bouchers de Rome à cette période, à savoir Tommaso di Piezzo, Giovanni *Azola* (*Jannizola*) et Mattias. S'il leur arrive d'acheter du bétail sur pied pour leur propre compte, la plupart du temps ils sont associés dans la transaction : par exemple, le 14 septembre 1459, *Jannizola* achète au total 26 vaches, 9 veaux, 2 bouvillons, un *mannarino* et 9 autres *bestiae vacinae* associé avec Mattias<sup>273</sup>. Dans certains cas, le « consortium » s'avère être une affaire familiale : l'un des plus gros bouchers de Rome, que les registres de la *Gabella Carnium* appellent simplement « Catalano », appartient me semble-t-il à la famille Casali. Fils d'Andrea Casali, frère de Michele et oncle de Giambattista, il est issu de la branche « bolonaise » de cette grande famille italienne : on comprend mieux dès lors pourquoi il est parfois associé à des représentants de la branche romaine de la famille.

Au total, le tableau des bouchers présenté en annexe livre 184 noms sur la période comprise entre 1459 et 1478. Rapportés à la population romaine, dont on peut admettre qu'elle compte environ 50 000 habitants sur ces vingt années<sup>274</sup>, on obtient 1 boucher pour 270 habitants environ. Le nombre très élevé des bouchers dans les villes de l'Occident tardomédiéval est un phénomène bien connu : Philippe Wolff, dans son étude sur les bouchers de Toulouse, compte en 1322 non moins de 177 bouchers, soit 1 pour 226 habitants<sup>275</sup>, densité sensiblement similaire à la situation romaine de la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle.

Toutefois ce groupe est extrêmement hétérogène et on ne saurait mettre sur le même plan de véritables grossistes à la tête de véritables entreprises, et des *macellai* de plus faible envergure, voire des bouchers « occasionnels » dont l'activité, ponctuelle, se limite à la viande

---

*et compagni* ») ; reg. 81, f. 48v (« *Renzo Cioncho et alli compagni macelari* ») ; reg. 81, f. 43v (« *a Anselmo et a compagni* ») ; reg. 82, f. 16v (« *Antonio de Cassio et compagni* ») ; reg. 81, f. 5v (« *Fanozo et compagni* ») ; reg. 81, f. 37v (« *a Renzo Parisi et compagni* ») ; reg. 81, f. 158v (« *Nucio di lo roscio et compagni* ») ; reg. 81, f. 198v (« *a Francischo Petro Paulo et compagni* ») ; reg. 81, f. 131v (« *a Antonio Morichono et compagni* ») ; reg. 81, f. 184v (« *Jacove Colla Lelo et compagni* ») ; reg. 79, f. 132r (« *Jannispechie et compagni* ») ; reg. 79, f. 4r (« *a Pietro putteniello et compagni* »).

<sup>273</sup> ASR, *Camerale I, Gabella Carnium*, 79, f. 101r.

<sup>274</sup> Voir le chapitre 1 de la thèse.

<sup>275</sup> Philippe WOLFF, « Les bouchers de Toulouse du XII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle », *Annales du Midi*, 65 (1953), fasc. 3, p. 375-393, p. 376 : « Ce nombre de 177 bouchers, pour une population qui devait être au plus de l'ordre de 40 000 habitants (soit une moyenne approximative de 1 pour 226 habitants), nous paraît très élevé. Aujourd'hui, pour 285 000 habitants, Toulouse possède environ 480 bouchers et charcutiers, soit en moyenne 1 pour 594 habitants, donc entre deux et trois fois moins... ».

d'une vache ou d'un mouton, et vient très vraisemblablement compléter d'autres sources de revenus. C'est le cas d'une douzaine de bouchers sur 185, parmi lesquels Giovanni Paolo di Celantra, Coletta, Francesco di Pietro di Coluscia, Cortisciano ou encore Mattias Grande<sup>276</sup>. « Occasionnels », ces bouchers n'en sont peut-être pas véritablement : ces achats très circonscrits de bétail sur pied peuvent aussi être destinés à l'autoconsommation dans un cadre familial élargi. Comme pour les *panattieri* que l'on a vus fréquenter la boutique de Caterina Slava sur la *platea judeorum*, ces « bouchers » sont à coup sûr polyvalents : Francesco Teoli vend ainsi des fromages à un *pizicarolus* de Ponte pour 10 ducats d'or<sup>277</sup>. D'autres s'adonnent à la confection de saucisses, comme Bernardino, Antonio Niglone, Bartomeo ou Sasso, tous *salsichiarri* qui apparaissent dans les registres de la *Gabella Carnium*<sup>278</sup>. Ce sont souvent de récents immigrés, comme ces deux fabricants de saucisses, originaires l'un de Bologne, l'autre de Brescia, qui louent une petite maison non loin du Campo de' Fiori en 1472, qui comporte une chambre avec deux lits et un petit espace couvert *ad ponendum porchos*<sup>279</sup>.

Par ailleurs, certains bouchers qui fréquentent de manière exceptionnelle la *Gabella Carnium*, sont en réalité des parents de bouchers-grossistes : il y a fort à parier qu'ils sont acquéreurs pour le compte de leur frère ou de leur père, sans se définir pour autant eux-mêmes comme boucher. Cette situation est loin d'être inhabituelle : j'en veux pour preuve le cas d'Antonio della Pilosella, qui paie la taxe sur une vache et un *annotino* en 1459, tandis que Pietro della Pilosella déclare au total pour l'année 1459, 629 ânes, 66 bovins, 65 cochons et 4 brebis. Cette même année 1459, Pietro dello Nero achète deux veaux et une vache, quand Giovanni Paolo dello Nero écoule 491 bovins (dont 278 veaux), 263 ânes, 71 brebis et 37 cochons, et Battista achète 2 vaches pour son frère *Iannizola*.

Ces quelques nuances ne doivent pas nous conduire à réviser entièrement la forte densité des bouchers romains par habitant, car cette liste de 184 noms ignore à coup sûr un certain nombre d'entre eux, dont ceux qui sont employés par les grossistes.

Affinons à présent la typologie. Si l'on prend tout d'abord en considération le volume d'affaires des boucheries romaines, le tableau présenté en annexe révèle des inégalités

---

<sup>276</sup> Résidant dans le *riione* Colonna, Giovanni Paolo di Celantra achète une vache en 1459 ; Coletta achète une vache en 1478 ; Francesco di Pietro di Coluscia une vache et un veau en 1459 ; Cortisciano huit *castrati* en 1459 ; Mattias Grande deux bovins en 1478.

<sup>277</sup> ASR, CNC, 1479, f. 89v-90r (24 novembre 1473).

<sup>278</sup> ASR, *Camerale I*, *Gabella Carnium*, 82 (année 1478) : Bernardino salsichiaro (f. 67r, 69v et 76r), Antonio niglone salsichiaro (f. 74r), Bartomeo salsichiaro (f. 77v) ; Sasso salsichiaro (f. 86r et 89v).

<sup>279</sup> ASR, CNC, 1651, f. 72rv, 16 septembre 1472, *societas ad artem faciendi salcitas* (acte cité par Anna MODIGLIANI, « L'approvvigionamento annonario », art. cit., p. 52).

flagrantes : se détache une élite d'entrepreneurs-bouchers, qui écoulent plus de 1000 ânes et/ou plus de 100 bovins, ovins ou porcins en une année. Sont concernés environ 21 bouchers pour les ânes<sup>280</sup>, 48 pour les bovins<sup>281</sup>. Un petit groupe se détache, qui achète entre 300 et 778 bovins par an. Cette élite entrepreneuriale se singularise par un très fort taux de renouvellement : seuls quelques-uns d'entre eux, comme Tommaso di Piezzo, Pietro della Pilosella, *Jannizola* ou Lorenzo Cioncho, sont actifs sur les trois années prises en considération (1459, 1463, 1478). La liste des 184 bouchers est du reste fort différente de celle fournie par les statuts de 1432. Les noms des plus gros bouchers changent d'une année à l'autre : si l'on s'en tient au nombre de bovins achetés, qui paraît un bon critère de l'envergure de ces marchands, ce sont successivement Catalano (en 1459), puis Galgano da Siena (en 1463) et enfin Antonio di Paolo Montanaro (en 1478) qui remportent la palme. Cette petite élite, composée de 18 individus en 1459<sup>282</sup>, 19 en 1463<sup>283</sup> et 29 en 1478<sup>284</sup>, connaît semble-t-il un élargissement qui va de pair avec l'expansion du marché des consommateurs dans la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle. Enfin,

---

<sup>280</sup> Plus de 1000 ânes achetés, par ordre décroissant : Maccarone (3242), Giovanni Paolo di Resuccia (3163), Sano di Antonio di Tommaso (2650), Battista Sorichella (2325), Paolo Parente Casale (2119), Lorenzo Cioncho (1891), *Jannizola* (1830), Nuccio Antonio Pirrone (1597), Angelo di Angelo (1595), Mattias (1548), Nello (1510), Rosato (1489), Lorenzo di Giovanni Paolo (1397), Pietro della Pilosella (1250), Ceccho Maglo (1225), Catalano (1218), Stefano di Angelo (1215), Paolo dello Mezzato (1155), Giovanni di Romano (1115), Niccolò Delotti (1111), Angelo Gargaro (1072). À quatre exceptions près (Niccolò Delotti, Angelo Gargaro, Ceccho Maglo et Pietro della Pilosella), ces achats massifs d'ânes sont enregistrés en 1459.

<sup>281</sup> Plus de 100 bovins achetés, par ordre décroissant (pour chaque boucher, j'ai gardé uniquement la meilleure performance sur les trois années documentées) : Antonio di Paolo Montanaro (778), Catalano (678), Galgano da Siena (678), *Jannizola* (631), Giovanni Paolo dello Mezzato (551), Battista Sorichella (502), Giovanni Paolo dello Nero (491), Ceccho Maglo (448), Paolo dello Mezzato (446), Pietro della Pilosella (417), Lorenzo Sano Paolo (364), Pietro Casale (362), Giacobono (360), Alessandro di Battista Mangone (343), Luca (321), Panatta (314), Lorenzo Cioncho (311), Tommaso di Piezzo (311), Antonio di Paolo dello Mezzato (289), Cottimperola (271), Paolo di Lello Carbone (240), Merlino (239), Paolo Siaccho (239), Mattias (232), Niccolò Delotti (221), Cartoccio (213), Angelo di Angelo (212), Maccarone (211), Gaspare di Lorenzo di Giovanni Paolo (211), Squatrone (201), Domenico Mucante (196), Paolo di Gravina (186), Bruodo (175), Libriselle (171), Lorenzo Iacovacci (141), Malaisci (138), Antonio di Giacobono (135), Christoforo Panatta (130), Lorenzo Parisi (123), Pietro Puttanello (122), Rosato (122), Martino di Ruspa (122), Fantozzo (118), Bartolomeo dello Nero (118), Angelo Gargaro (117), Giovanni Paolo Matteoli (117), Gabriello Parisi (114), Domenico Salutato (114).

<sup>282</sup> Plus de 100 bovins achetés sur l'année 1459 : Catalano (678), *Jannizola* (565), Battista Sorichella (502), Giovanni Paolo dello Nero (491), Paolo dello Mezzato (446), Panatta (314), Tommaso di Piezzo (295), Paolo di Lello Carbone (240), Mattias (232), Angelo di Angelo (212), Maccarone (211), Lorenzo Cioncho (181), Lorenzo Iacovacci (141), Pietro Puttanello (122), Martino di Ruspa (122), Pietro Casale (119), Gariello Parisi (114), Domenico Salutato (114).

<sup>283</sup> Plus de 100 bovins achetés sur l'année 1463 : Catalano (272), Galgano da Siena (678), *Jannizola* (462), Battista Sorichella (386), Pietro della Pilosella (148), Pietro Casale (128), Giacobono (163), Panatta (112), Lorenzo Cioncho (311), Tommaso di Piezzo (311), Mattias (205), Lorenzo Parisi (123), Pietro Puttanello (122), Rosato (122), Fantozzo (118), Bartolomeo dello Nero (118), Giovanni Paolo Matteoli (117), Domenico Salutato (114), Luca (321).

<sup>284</sup> Plus de 100 bovins achetés sur l'année 1478 : Antonio di Paolo Montanaro (778), *Jannizola* (631), Giovanni Paolo dello Mezzato (551), Ceccho Maglo (448), Pietro della Pilosella (417), Lorenzo Sano Paolo (364), Pietro Casale (362), Giacobono (360), Alessandro di Battista Mangone (343), Antonio di Paolo dello Mezzato (289), Cottimperola (271), Merlino (239), Paolo Siaccho (239), Niccolò Delotti (221), Cartoccio (213), Gaspare di Lorenzo di Giovanni Paolo (211), Squatrone (201), Domenico Mucante (196), Paolo di Gravina (186), Bruodo (175), Libriselle (171), Malaisci (138), Antonio di Giacobono (135), Christoforo Panatta (130), Lorenzo Parisi (123), Pietro Puttanello (122), Angelo Gargaro (117), Gabriello Parisi (114), Domenico Salutato (114).

l'ouverture de cette *open elite* se marque par la réussite de quelques étrangers qui parviennent à s'imposer sur le marché de la viande, ce qui contraste fortement avec les dynasties bien romaines de poissonniers : on citera en exemple Galgano da Siena, Cola Albanese et Giacomo Hongaro<sup>285</sup>.

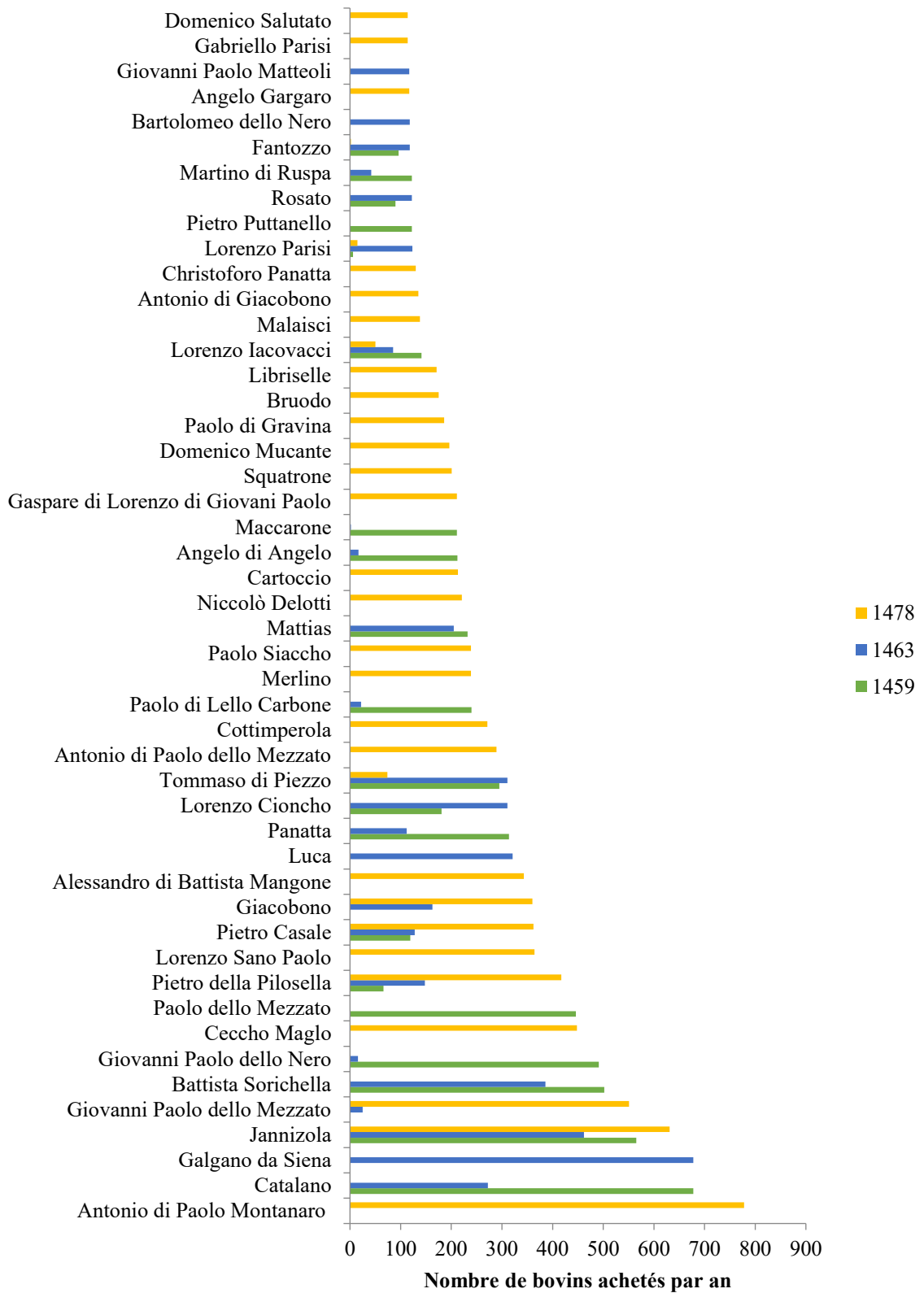
Le volume d'affaires de la plupart d'entre eux varie considérablement d'une année à l'autre, voire s'effondre complètement : par exemple, Giovanni Paolo dello Nero avait acheté 491 bovins en 1459, mais seulement 16 en 1463. Angelo di Angelo 212 bovins et 1595 ânes en 1459, contre 17 bovins et 882 ânes en 1463. Ces cas sont plutôt fréquents et l'on ne peut supposer à chaque fois que les achats s'interrompent car le *macellaio* serait décédé. D'autres hypothèses doivent être envisagées : la première nous renvoie à la complémentarité familiale. Le relais peut être pris par un fils ou un neveu du boucher, qui lui lègue progressivement l'entreprise : ainsi, lorsque Giovanni Paolo dello Nero n'achète plus que 16 bovins en 1463, Bartolomeo dello Nero complète en en acquérant 118. L'existence d'une transmission familiale du métier de boucher (grossiste) nous conduit à nuancer légèrement l'idée d'un fort *turn over*. Celui-ci reste toutefois indéniable, et contraste avec le relatif immobilisme qui fige le groupe des dynasties de poissonniers. La seconde manière d'interpréter ces variations brutales dans le volume d'affaires de ces gros bouchers-entrepreneurs, c'est de considérer que leur investissement dans le secteur de la boucherie est éminemment provisoire : il n'est qu'une manière transitoire de placer des capitaux, de manière épisodique, avant de se tourner vers d'autres secteurs d'investissement tout aussi lucratifs, comme le crédit, la poissonnerie, l'économie des grands domaines... Si Nuccio dello Roscio, pourtant consul de l'*ars macellariorum*, n'achète que deux bœufs en 1463<sup>286</sup>, c'est probablement qu'il a exercé un temps ce métier, expérience qui lui confère toute légitimité à diriger la corporation, mais que, au terme d'une ascension sociale, il s'est désormais retiré de cette activité pour investir ses capitaux ailleurs.

---

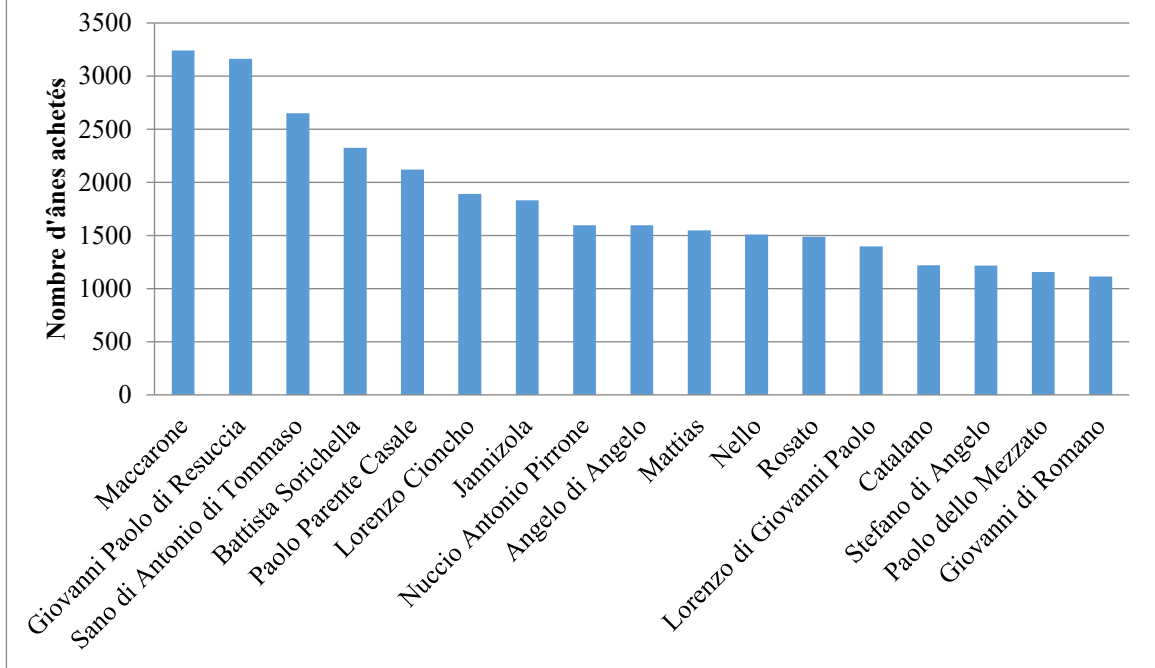
<sup>285</sup> Voir le volume d'annexes.

<sup>286</sup> ASR, *Camerale I, Gabella Carnium*, 81, f. 158v.

**Graphique 11 : Principaux acheteurs de bovins à Rome (années 1459, 1463, 1478, d'après ASR, *Camera Urbis, Gabella Carnium*, 79, 81 et 82).**



**Graphique 12 : Principaux acheteurs d'ânes à Rome en 1459  
(d'après ASR, *Camera Urbis, Gabella Carnium*, 79).**

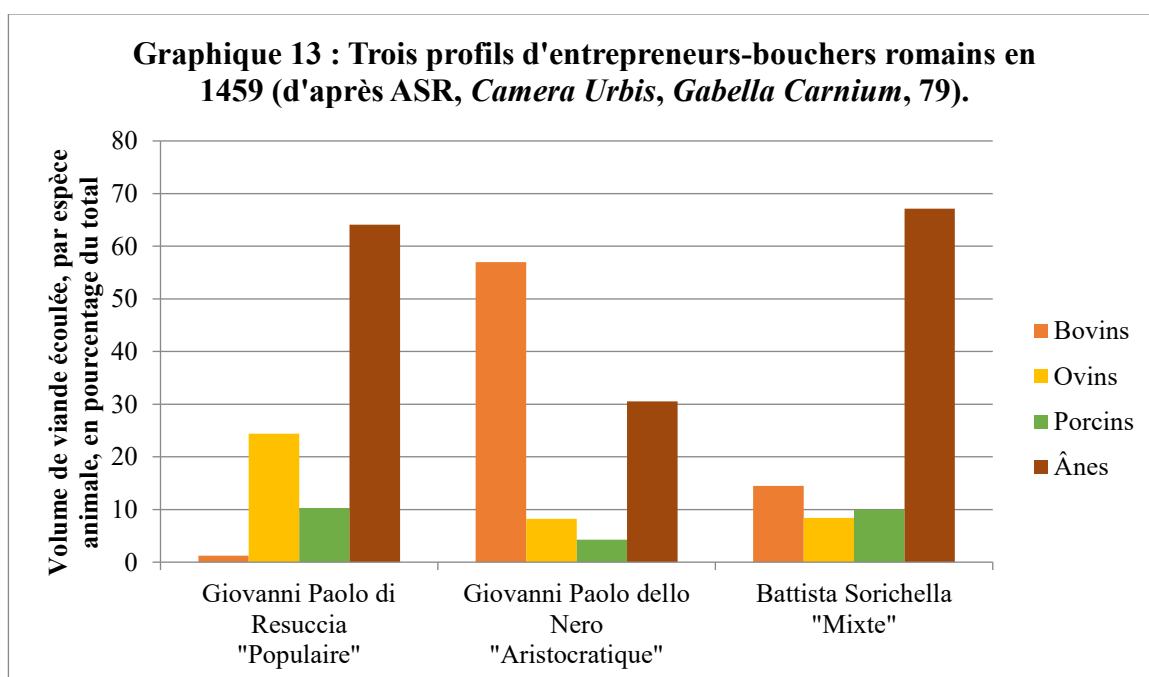


Aux côtés de ces gros entrepreneurs gravite une multitude de bouchers de niveau intermédiaire, voire très modeste : en 1478, le boucher Lione n'achète que 11 bovins, 20 cochons, 14 ânes et une *cordesca*. À la lecture des registres de la *Gabella Carnium*, il ressort très clairement que certains bouchers disposent de capitaux plus importants, de liquidités immédiatement disponibles : ils sont en effet capables d'acheter en une seule journée plusieurs centaines de têtes de bétail, qu'ils paient comptant. D'autres bouchers au contraire viennent très régulièrement acheter un jour une vache, un autre jour quelques moutons, au fur et à mesure de leurs rentrées budgétaires et en fonction de la demande. Il apparaît très clairement que la boucherie est concentrée entre les mains de quelques gros bouchers, qui sont l'équivalent des *coctiatores* pour la poissonnerie. À mon sens, étant donné le nombre d'animaux achetés, ces personnages sont des grossistes qui centralisent l'achat du bétail et qui font fonction d'intermédiaires pour cette constellation de petits bouchers.

Au-delà de ces variations quantitatives, des spécialisations ressortent parmi cette élite bouchère, que l'on pourrait résumer en distinguant trois profils : le premier est celui du grossiste dont la clientèle appartient aux milieux populaires. Celui-ci propose dans sa boucherie exclusivement des viandes peu coûteuses, en particulier les viandes d'âne, d'ovins et éventuellement de porcins : Anselmo (3 bovins mais 887 ânes en 1463), Paolo Parente Casale

(38 bovins contre 1216 ovins et 2119 ânes en 1459<sup>287</sup>), Nello, Giovanni Paolo di Resucia<sup>288</sup>, Sano di Antonio di Tommaso<sup>289</sup> ou encore Domenico et Giuliano Mancini<sup>290</sup> appartiennent à cette première catégorie de « bouchers populaires ».

À l’opposé, quelques bouchers se sont spécialisés dans la viande bovine et présentent un profil plus « aristocratique », puisque leur clientèle est composée des élites urbaines : Cartoccio<sup>291</sup>, Galgano da Siena<sup>292</sup>, Merlino<sup>293</sup>, Antonio di Paolo Montanaro<sup>294</sup>, Giovanni Mandrone<sup>295</sup>, Giovanni Paolo dello Nero<sup>296</sup> relèvent de ce second type de bouchers. Certains ont été affublés d’un surnom évocateur, comme Carne Vacina, un boucher de faible envergure mais spécialisé dans la viande bovine.



Enfin, quelques grossistes polyvalents proposent un large choix, puisqu’ils achètent en très grandes quantités et en quantités plus ou moins équivalentes, tous les types de viande : ce profil « mixte » est sans doute le plus répandu, à l’image de grands entrepreneurs comme Angelo di Angelo, Petruccio Bello in Piazza, Catalano, Lorenzo Cioncho, Cottimperola, Fantozzo, Maccarone, Mattias, Paolo dello Mezzato ou encore Battista Sorichella. Leurs

<sup>287</sup> En 1463, il n’achète plus que des ânes (1068).

<sup>288</sup> 61 bovins, 1204 ovins, 506 porcins et 3163 ânes en 1459.

<sup>289</sup> 18 bovins, 248 ovins, 42 porcins, 2650 ânes.

<sup>290</sup> Ces derniers n’achètent plus de bovins en 1463.

<sup>291</sup> 213 bovins, 17 ovins mais ni porcins ni âne en 1478.

<sup>292</sup> 678 bovins, 396 ovins, 273 porcins, 339 ânes, soit beaucoup plus de bovins que d’ânes ou d’ovins.

<sup>293</sup> 239 bovins, 22 ovins, aucun cochon, 60 ânes.

<sup>294</sup> 778 bovins, 183 ovins, 16 porcins, 194 ânes.

<sup>295</sup> 91 bovins, 53 porcins, ni ovin, ni âne.

<sup>296</sup> 491 bovins, 71 ovins, 37 porcins, 263 ânes en 1459.



boucheries fournissent aussi bien les milieux populaires que les élites, dans le cadre de quartiers dont la mixité sociale reste forte.

Cette typologie n'a bien entendu rien de définitif, dans la mesure où certains bouchers changent de catégorie, comme Andrea Mastrone, qui se détourne du commerce de viande de piètre qualité pour investir dans la boucherie bovine<sup>297</sup>.

Enfin, les transformations de la société romaine permettent l'émergence de bouchers hyper-spécialisés : c'est le cas d'Antonio Moscierone et de la famille Moricono (Antonio, Lello et Giovanni) qui n'achètent et ne vendent que de la viande de bufflonne<sup>298</sup>.

#### **4.6 Contrôler la filière de l'amont à l'aval, depuis l'élevage et les *piscariae* jusqu'à la vente au détail**

Les élites entrepreneuriales des poissonniers et des bouchers fonctionnent comme acteurs intermédiaires entre l'exploitation de la ressource d'une part (pêche et élevage), et les revendeurs au détail d'autre part. Grâce à leur position médiane, ces marchands « grossistes » contrôlent l'intégralité de la filière parce qu'eux seuls disposent des capitaux nécessaires à l'organisation de ce commerce. La concentration des chaînes de commercialisation de la viande et du poisson entre les mains de ce petit groupe se traduit par leur investissement dans les *casali* et dans les *piscariae* de la Campagne romaine, ainsi que par la domination qu'ils exercent sur les petits éleveurs et les pêcheurs.

Certains *coctiatores* romains sont les propriétaires (ou locataires) des lacs volcaniques (Bracciano, Vico, Bolsena) et des lacs côtiers du Latium septentrional<sup>299</sup>. La maîtrise des zones de pêche assure au *pescivendolus* un approvisionnement constant et régulier : en 1482, Giovanni Ser Oddi, poissonnier du *rione* Sant'Angelo, prend à bail pour un an, *ad piscandum et per piscationem utendum et fruendum*, un cinquième de l'étang d'Ostie (*integram quintam partem stagni Hostis*). Il s'engage à verser 43 ducats et vendre 80 poissons à un prix fixé à l'avance (2 *bolognini* la livre) à une église d'Ostie, propriétaire de l'étang<sup>300</sup>. En 1484, c'est

---

<sup>297</sup> Son volume d'affaires passe de 5 à 59 bovins et il n'achète plus ni ânes, ni porcins ni ovins.

<sup>298</sup> Voir le volume d'annexes. Il existait, dans le Trastevere près de l'église Santa Cecilia, dès le XIV<sup>e</sup> siècle un marché spécialisé dans la viande de buffle (Jean-Claude MAIRE VIGUEUR, *L'Autre Rome, op. cit.*, p. 129).

<sup>299</sup> Les Romains ne sont toutefois pas les seuls à posséder ou à louer les lacs du Latium : le lac de Paola (ou lagune de Sabaudia, sur les rives de laquelle a été érigée une chapelle dédiée à Santa Maria della Risurrezione ou della Sorresca), près de Terracina, est ainsi loué pour trois ans par Giacomo et Paolo Greci, résidant à Marino pour un loyer annuel de 21 ducats (ASR, CNC, 1763, f. 40rv, 22 février 1464 : « *nobilis et venerabilis vir dominus Johannes Rosa de Terracena sanctissimi domini nostri pape accolitus [...] Jacobo Greci et Paulo Greci de Mareno [...] Idest aquae lacus Sancte Marie de Resurextione positus in tenimento civitatis Terraceni infra suos fines cum omnibus et singulis juribus ad habendum* »).

<sup>300</sup> ASR, CNC, 1490, f. 50v-51r, 21 décembre 1482 : « ... *Johanni ser Oddi piscivendolo de rione Sancti Angeli [...] integram quintam partem stagni Hostis ipsius Stephani et fratrum junctam pro indiviso cum aliis quattuor*

Gaspare Tozzoli qui loue au monastère Saint-Paul-Hors-les-Murs, pour trois ans, *totem piscationem totius lachi tenimenti Civitavetule* (Civitavecchia), situé près des *castr*i de Leprignano et de Sant'Edisto<sup>301</sup>. Les assemblées de l'*ars pescivendulorum* de 1512 et 1524 mettent au jour le groupe de ces « patrons des étangs », qui emploient de nombreux pêcheurs : *Hieronimus Pace*, Giovanni Battista Toso, Giacomo *de Milinis alias Trampresto*, Giulio Nicola da Zaragolo, Gregorio Pizzi, Virgilio Nardolini, Antonio Diavoletto, Pietro Portello, Guglielmo Lombardo et Battista Scarinci<sup>302</sup>. À l'exception du premier, descendant de Giacomo *Colle Pace*, on ne retrouve pas parmi eux les grandes dynasties de *pescivendoli* qui ont dominé le commerce du poisson aux XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles (Ponziani, Gibelli, Grassi, Graziani *de Perleonibus*, Serlupi, Boccabella, Frangipane...) : ils forment un nouveau groupe, ce qui témoigne d'un certain renouvellement des élites urbaines.

Quelques *coctiatores* mettent en place les grandes *piscariae* de la Campagne romaine<sup>303</sup>. Un acte de la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle définit l'une de ces installations destinées à la capture du poisson en ces termes : une « *piscaria seu aquosum locum aptum ad piscariam costruendum et pisces piscandum* », située sur le lac de Fogliano qui compte au moins cinq infrastructures de ce type aux XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles<sup>304</sup>. Ce système ingénieux fonctionne aussi bien comme un piège, interceptant les poissons lorsqu'ils regagnent la mer en juillet-août, que comme un vivier, permettant d'ajuster les volumes de poisson frais importé vers Rome aux fluctuations de la demande et de minimiser ainsi les pertes. Au printemps, on ouvre les claies des *piscariae* pour que les alevins puissent migrer vers les eaux intérieures et y grandir. En hiver, le système permet de maintenir l'approvisionnement urbain en poisson lorsque les

---

*quintis partibus dicti stagni ecclesie Sancte Aure de Hostia ad piscandum et per piscationem utendum et fruendum* », pour un an (à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1483) et pour un loyer de 43 ducats et 80 poissons (« *octo decinarum piscium ad rationem duorum boloninorum pro libra* »).

<sup>301</sup> ASR, CNC, 1115, f. 89v-90r, 12 novembre 1484 : « *discretus vir Baptista de Forlinio [Forligno] pactor monasterii Sancti Pauli extra muros necnon pro dicto monasterio ac vice et nomine abbatis eiusdem monasterii [...] Gaspari de Cozzolis [...] totem piscationem totius lachi tenimenti Civitavetule dicti monasterii qui lacus positus est prope tenimentum castr*i Liprignani et castri Sancti Edisti infra suos fines etc. », pour 6 ducats par an.

<sup>302</sup> Tous les samedis, chaque « patron » d'un étang doit verser 1 carlin par pêcheur à son service (1512). Quiconque souhaite pêcher dans l'un de ces « étangs » doit s'engager à respecter les règles de l'association des patrons de « stazzi » (1524) (Manuel VAQUERO PIÑEIRO, « La banca del mercato di Sant'Angelo in Pescheria », art. cit., p. 880).

<sup>303</sup> Le terme *piscaria* revient souvent dans la documentation médiévale, avec des sens variés en fonction des zones géographiques : en dehors du Latium, il peut désigner un vivier, ou un bassin pour l'aquaculture dans un cours d'eau vive ou dans une étendue d'eau stagnante. À Rome et dans le Latium, ces *piscariae* sont des installations fixes, orientées de manière à ce que les poissons y entrent facilement, mais ne puissent en ressortir.

Quelques institutions ecclésiastiques telles que Saint-Jean-de-Latran, Santa Eufemia de Rome ou l'abbaye Santa Maria de Grottaferrata sont propriétaires d'une partie de ces *piscariae*, mais dans une optique non spéculative : il s'agit avant tout d'assurer à l'institution un approvisionnement constant en poisson, en particulier pendant les jeûnes du Carême et de l'Avent.

<sup>304</sup> Gelasio CAETANI, *Varia. Raccolta delle carte più antiche dell'archivio Caetani e regesto delle pergamene del fondo pisano*, Città del Vaticano, 1936, p. 226.

tempêtes empêchent les bateaux de sortir en mer. Ainsi, l'observation des mouvements saisonniers des poissons qui remontent les fleuves côtiers, jusqu'aux lacs du Latium, pour pondre avant de retourner à la mer permet le perfectionnement des techniques de pêche héritées de l'Antiquité : les installations déployées pour piéger les poissons sont de plus en plus sophistiquées à l'époque médiévale.

Signe de leur forte rentabilité, la valeur des *piscariae* est très élevée dès la fin du XIV<sup>e</sup> siècle : Paparesco et Canne sont vendues 700 florins en 1368<sup>305</sup>. La *piscaria* Grecesco que le monastère Santa Maria di Grottaferrata avait acheté 300 florins en 1379 est revendue aux Caetani 1300 ducats en 1474, ce qui donne la mesure de l'extraordinaire progression de l'économie de la pêche au cours du XV<sup>e</sup> siècle. Pour la période comprise entre 1477 et 1479, le profit généré par le lac de Fogliano est estimé à 1100 ducats par Gaspare da Verona<sup>306</sup>. Dès le début du siècle, les structures de propriété des cinq *piscariae* du lac de Fogliano changent radicalement, car la famille baronniale Caetani – qui possédait déjà les *Fosselle* de San Donato<sup>307</sup> – étend son emprise par l'acquisition successive de Paparesco et Canne<sup>308</sup>, de Grecesco<sup>309</sup>, de Vaccucce. Dans les années 1440, Onorato III Caetani fait preuve d'un intérêt toujours plus vif pour le lac, puisqu'il fait construire une nouvelle *piscaria*<sup>310</sup>. Il doit toutefois la démanteler en 1452 car elle concurrence les *piscariae* du monastère Santa Maria di Grottaferrata<sup>311</sup>. L'implication de nouveaux acteurs – familles de la noblesse baronniale et de la noblesse citadine, qui tendent à remplacer les anciens propriétaires ecclésiastiques –, seuls à

---

<sup>305</sup> Au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle, la famille Gibelli loue pour une durée de deux ans les *piscariae* Paparesco, Canne et Vaccucce contre un loyer annuel de 130 florins.

<sup>306</sup> Gelasio CAETANI, *Regesta chartarum. Regesto delle pergamene dell'archivio Caetani*, Pérouse-San Casciano Val di Pisa, 1922-1932, 6 vol., VI, p. 72 : « *item pro stagno Fogliani ducatos mille nonaginta duos et bologninos quatragesima* ». Cité par Marco VENDITTELLI, « La pesca nelle acque interne del territorio ninfesino nel Medioevo. Tecniche di sfruttamento ed interessi di gestione », dans *Ninfa, una città, un giardino. Atti del Colloquio della Fondazione Camillo Caetani, Roma, Sermoneta, Ninfa, 7-9 ottobre 1988*, Rome, 1990, p. 113-137, p. 121.

<sup>307</sup> *Serromani*, 649/9, f.94-97r ; Gelasio CAETANI, *Regesta chartarum, op. cit.*, II, p. 282-283 (9 novembre 1368).

<sup>308</sup> En 1423, Giacomo IV Caetani achète pour 500 ducats la moitié des *piscariae* Paparesco et Canne aux Ponziani (Gelasio CAETANI, *Regesta chartarum, op. cit.*, IV, p. 29-30). Son fils Onorato réussit à compléter cette acquisition en 1443, en obtenant du monastère de Santa Eufemia (qui connaît des difficultés financières) l'autre moitié pour un prix dérisoire, 100 ducats (Gelasio CAETANI, *Regesta chartarum, op. cit.*, IV, p. 229-230).

<sup>309</sup> En 1410, Giacomo II Caetani obtint de Giovanni XXIII la concession emphytéotique de la *piscaria* Grecesco, propriété de l'abbaye Santa Maria di Grottaferrata, pour un loyer annuel de 10 florins d'or. L'abbaye recouvra toutefois son bien quelques années plus tard, lorsque le précédent contrat prit fin (Gelasio CAETANI, *Varia, op. cit.*, p. 74). En 1474, Onorato III Caetani achète 1300 ducats la *piscaria* Grecesco (Gelasio CAETANI, *Regesta chartarum, op. cit.*, VI, p. 31-33, p. 42, p. 53-56).

<sup>310</sup> Il cède la gestion de ces *piscariae* de Fogliano à des marchands de Sermoneta (Maria Teresa CACIORGNA, « Presenza ebraica nel Lazio meridionale : il caso di Sermoneta », dans AA.VV., *Aspetti e problemi della presenza ebraica nell'Italia centro-meridionale (secoli XIV e XV)*, Rome, Istituto di Scienze storiche dell'Università di Roma, 1983, p. 127-173).

<sup>311</sup> Gelasio CAETANI, *Regesta chartarum, op. cit.*, V, p. 54-55.

même d'injecter les capitaux nécessaires au développement et à l'entretien des pêcheries<sup>312</sup>, est bien le signe de l'expansion sans précédent du marché du poisson à Rome.

Plus proches du marché de Sant'Angelo *in Pescheria*, du pont Santa Maria<sup>313</sup> au ponte Rotto alla Marmorata<sup>314</sup>, les *piscariae* le long du Tibre<sup>315</sup> sont la propriété d'institutions ecclésiastiques<sup>316</sup> comme Saint-Paul-Hors-les-Murs<sup>317</sup>, Sant'Alessio<sup>318</sup>, San Lorenzolo<sup>319</sup>, Santa Maria de Monte Aventino<sup>320</sup>, Santa Croce in Yerusalem, que viennent remplacer peu à peu des acteurs privés. Quelques membres de la noblesse citadine investissent financièrement

---

<sup>312</sup> La construction des *piscariae*, et surtout leur entretien, nécessitent des quantités de bois importantes, si bien que les entrepreneurs qui les financent, s'attachent à obtenir des droits sur les forêts proches de leur *piscaria* (comme la forêt de Ninfa).

<sup>313</sup> On note par exemple cette *piscaria* située *subtus pontem Sancte Marie*, louée pour neuf ans par l'hôpital du Saint-Sauveur à Giulio Paloni (ASR, *S. Salvatore*, 28, f. 305r, 6 avril 1491).

<sup>314</sup> Par exemple : ASR, CNC, 938, f. 235rv, 23 octobre 1424 : Antonio *domini Petri* du *rione* Colonna loue à une société (Pietro *Nacca* du *rione* Trastevere qui est probablement le pêcheur, Lorenzo Stati et Lorenzo di Cristoforo notaire qui sont sans doute ceux qui investissent les capitaux nécessaires à l'entretien de la *pescaria*), pour deux ans « *unam ipsius Antonii pescariam cum juribus [...] positam in Tiberi Urbis in loco qui dicitur Ponte Rocto inter hos fines cui ab uno latere est cursus acque ipsius Tiberis, ab alio est ripa vel siqui* », pour un loyer d'un florin.

<sup>315</sup> « Aujourd'hui encore, il existerait dans le Tibre, si l'on en croit les journaux romains, des endroits moins pollués que d'autres où les rares *fiumaroli* encore en activité réussiraient à capturer ces fameuses anguilles dont les Romains ont toujours raffolé » (Jean-Claude MAIRE VIGUEUR, *L'Autre Rome, op. cit.*, p. 136).

**Sur les *piscariae* du Tibre** : Cesare D'ONOFRIO, *Il Tevere : l'isola tiberina, le inondazioni, i molini, i porti, le rive, i muraglione, i ponti di Roma*, Rome, 1980, p. 138. Il évoque notamment un document du 23 mars 1417 relatif à un conflit opposant les moines du monastère Sant'Alessio sur l'Aventin à la famille Frangipane, à propos de la *piscaria* "Maltempo", non loin du Ponte Rotto (Felix NERINI, *De templo et coenobio ss. Bonifacii et Alexii historica monumenta*, Rome, 1752, p. 479 ; Jean-Claude MAIRE VIGUEUR, *L'Autre Rome, op. cit.*, p. 136-137).

<sup>316</sup> Même le pape en possède une, près du palais du Vatican : Augustin THEINER, *Codex diplomaticus, op. cit.*, II, p. 473, doc. 477.

<sup>317</sup> ASR, CNC, 952, f. 395r.

<sup>318</sup> ASR, CNC, 113, f. 40r-41v, 8 janvier 1455 : Giacomello et Pietro Paolo, fils et héritiers de feu Giovanni Calisti du *rione* Sant'Angelo, vendent à Stefano Guglielmi « *quartam partem cuiusdam piscarie vocate Locapitiello junctam pro indivisa cum alia quarta parte Pauli de Sancta Croce et cum alia medietate ecclesie Sancte Marie de Monte Aventino, que tota dicta pescaria posita est in menia urbis in flumen Tyberis, in loco qui dicitur Marmorata, cui tote pescarie ab uno latere tenet et est quodam alia piscaria vocata Mesa Cipella quod dicitur esse ecclesie Sancte Crucis in Yerusalem de Urbe, a parte superiori est quedam alia pescaria que vocatur La Piscaria Nova quod dicitur esse ecclesie Sancti Alexii de Urbe vel siqui* ». Les confins de cette *piscaria* indiquent une forte concentration de cette activité autour du pont Rotto.

Cette *piscaria* « **lo Capitiello** » appartenait au XIV<sup>e</sup> siècle pour moitié à la famille Grassi, et pour moitié à l'église Santa Maria de Aventino (Scambi, I, f. 9r sq. (11 février 1363) : Pietro Paolo di Giacomello di Paolo Grassi gage la dot de sa future épouse Perna sur la moitié de la *piscaria* « lo Capitiello », des maisons, des vignes, la *turris Soricata*, ses droits sur trois étals du marché Sant'Angelo. Pietro Paolo Grassi en possède sans doute seulement l'usufruit (et non la pleine et entière propriété), car en 1368 la propriété de cette *piscaria* revient pour moitié à Santa Maria de Aventino, pour moitié aux Cenci, puis aux Savelli et enfin à Matteo de Baccariis et à Nicola Tordoneri (Isa LORI SANFILIPPO, *La Roma dei Romani, op. cit.*, p. 352). En 1455, Paolo Santacroce en possède un autre quart, tandis que la moitié restante est propriété de l'église Santa Maria in Monte Aventino.

<sup>319</sup> ASR, CNC, 114, f. 72r.

<sup>320</sup> ASR, CNC, 113, f. 40r-41v.

dans ces pêcheries fluviales, à l'image de Lorenzo Stati<sup>321</sup>, Paolo Santacroce<sup>322</sup>, Pietro Massimi et Francesco Zaccaria<sup>323</sup>. La forte disparité entre les loyers de ces pêcheries, compris entre quelques carlins ou 1 florin<sup>324</sup> et plusieurs dizaines de ducats, reflète des divergences dans l'organisation et l'envergure de ces installations. L'emprise des infrastructures de certaines pêcheries comme *La Posta* doit être remarquable, puisque cette dernière est louée 40 ducats par an<sup>325</sup>. Quelques contrats *ad laborandum* témoignent du dynamisme du secteur de la pêche : en 1491, l'hôpital du Saint-Sauveur loue ainsi pour une durée inhabituellement longue (neuf ans) une *piscaria* située sous le pont Santa Maria au *nobilis vir* Giulio Paloni. Le loyer est volontairement modeste (4 ducats par an), sans doute parce qu'il s'agit en réalité d'un contrat *ad edificandum* comme le montrent les clauses qui prévoient la manière dont Giulio Paloni pourra aménager l'installation (*si dictus Julius vellet facere aliquod edificium seu fabricam in dicta piscaria*)<sup>326</sup>.

De l'amont à l'aval, ces « entrepreneurs de la pêche » qui émergent au cours du XV<sup>e</sup> siècle organisent la filière en exerçant leur domination sur les pêcheurs comme sur les revendeurs au détail. Dès la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, de nombreux contrats sont conclus entre des poissonniers de Rome et des pêcheurs du littoral habitant Ostie, Nettuno, Terracina ou Gaëte<sup>327</sup>. Pour les *pescivendoli*, l'intérêt réside dans la garantie de prix du poisson qu'ils ont définis eux-mêmes à l'avance, ce qui leur permet d'ajuster leurs marges en fonction des fluctuations de l'offre. Par un contrat daté du 16 novembre 1448, des poissonniers du lac de Marta s'engagent à transporter à Rome le poisson qu'ils auront pêché, chaque jeudi soir ou chaque vendredi matin

<sup>321</sup> ASR, CNC, 938, f. 235rv, 23 octobre 1424 : location de deux ans de « *unam ipsius Antonii pescariam cum juribus [...] positam in Tiberi, in loco qui dicitur Ponte Rocto, inter hos fines cui ab uno latere est cursus acque ipsius Tiberis, ab alio est ripa vel siqui* », par *Anthonius domini Petri* du rione Colonna à un pêcheur (*Pietro Nacca* du rione Trastevere) et à deux notaires dont Lorenzo Stati, pour un loyer annuel d'1 florin. Les deux notaires semblent être clairement ceux qui financent l'équipement du pêcheur.

<sup>322</sup> ASR, CNC, 113, f. 40r-41v, 8 janvier 1455.

<sup>323</sup> ASR, CNC, 952, f. 395r, 28 décembre 1484 : le monastère Saint-Paul-Hors-les-Murs loue aux *nobiles viri, cives romani* Pietro Massimi et Francesco Zaccaria « *piscarium dicti monasteri positum in flumen Tiberis in ponte Sulpittio que dicitur La Posta* », pour trois ans et 120 ducats (soit 40 ducats par an). Le statut social des témoins de l'acte confirme l'importance de la transaction : *Christoforo Bubali de Cancellariis* et *Matheolo Sasso*.

<sup>324</sup> ASR, *S. Salvatore*, 28, f. 305r, 6 avril 1491.

<sup>325</sup> Des loyers très faibles caractérisent de petites *piscariae* : par exemple 8 carlins par an (ASR, CNC, 114, f. 72r, 22 décembre 1470 : *dominus Gregorius rectoris ecclesie Sancti lo renzoli de li cavelluti* pour un tiers, et *Giacomello di Giorgio de Bondiis* pour deux tiers, louent à Francesco Maccaroni du rione Pigna « *unam piscariam actam piscandi positam in flumen Tyberis juxta publicam viam in rione Ripe* », pour trois ans) ou 1 florin (ASR, CNC, 938, f. 235rv).

<sup>326</sup> ASR, CNC, 952, f. 395r.

<sup>327</sup> ASR, *S. Salvatore*, 28, f. 305r, 6 avril 1491. La durée des contrats est très variable, entre 5 et 12 ans au XIV<sup>e</sup> siècle (Isa LORI SANFILIPPO, *La Roma dei Romani, op. cit.*, p. 352), mais plus courte (de 1 à 3 ans) au XV<sup>e</sup> siècle.

<sup>328</sup> Jean-Claude MAIRE VIGUEUR, « Les *casali* des églises romaines à la fin du Moyen Âge (1348-1428) », *MÉFRM*, 86 (1974-1), p. 63-136, p. 133, note 2.

*ante tertias*. Le prix fixé par le grossiste est de 10 livres pour 100 livres de poisson (*lucciorum et tengarum*), assorti d'une exemption fiscale<sup>328</sup>. Les preneurs à bail des *piscariae* s'engagent à verser un loyer annuel fixe et à vendre tout leur poisson à un prix défini « *secundum communem usum piscivendulorum Urbis* », c'est-à-dire fixé par les propriétaires des *piscariae*.

La domination des « entrepreneurs de la pêche » sur les petits pêcheurs s'exerce également par leur mainmise sur les instruments de travail : embarcations et filets de pêche sont fréquemment loués par les premiers aux seconds, les maintenant dans un lien de dépendance. En 1487, deux marchands de poisson, Gaspare dit *Lazita* et Lorenzo dit *Lamorgna* prêtent à un pêcheur de Gaëte, Cola de *Bastiano*, la somme nécessaire à l'achat d'un filet<sup>329</sup>. Cola s'engage à rembourser le prêt en donnant aux deux marchands tout le poisson qu'il pêchera sur le littoral romain pendant une période comprise entre le Carême et la Saint-Jean. La généralisation de cette relation de dépendance s'explique par le coût élevé de l'équipement requis pour la pêche au chalut (*sciabacha*), principale technique de pêche côtière pratiquée par les pêcheurs du Latium<sup>330</sup>. Pêcheurs et poissonniers sont souvent associés pour l'achat et l'entretien des embarcations et filets : en 1498, Bartholomea, la veuve d'un tailleur du *rione* Monti, vend à Felix di Giacomo Tommaso la moitié d'une *sciabacha* ainsi que les filets et tous les outils nécessaires à la pêche (*omnium et singulorum retium ac aliarum massaritarum ad usum piscatoris*) que possédait son fils Battista, récemment décédé. Il apparaît que ce dernier était associé avec un poissonnier, Vincenzo di Pietro Paolo, qui avait financé son matériel de pêche. Bartholomea cède le lot pour 35 ducats de carlins, une somme non négligeable et probablement sous-évaluée puisque l'acheteur est son gendre<sup>331</sup>. Quelques *coctiatores*, comme Francesco di Stefanello, sont les patrons de véritables équipes de pêcheurs parce qu'ils possèdent la

---

<sup>328</sup> ASR, CNC, 481, f. 545v, 16 novembre 1448. Un contrat analogue est signé le 20 novembre 1448 (ASR, CNC, 481, f. 549r). Actes cités par Anna Maria CORBO, « I contratti di lavoro e di apprendistato », art. cit., n°38 et 39.

<sup>329</sup> ASR, CNC, 1293, f. 124r-125r, 19 décembre 1487. Acte présenté et transcrit par Angela LANCONELLI, « Il commercio del pesce a Roma nel tardo Medioevo », dans *Economia e società a Roma tra Medioevo e Rinascimento*, op. cit., p. 181-203, p. 194-195.

<sup>330</sup> Encore pratiquée dans le Latium au XIX<sup>e</sup> siècle, cette pêche au chalut s'exerce au moyen d'un grand filet, formé d'une partie centrale et de deux longues « ailes ». Une extrémité du filet est accrochée à une embarcation, tandis que l'autre extrémité est maintenue sur la plage. Après avoir encerclé le poisson, le bateau rejoint la plage sur laquelle on ramène le filet. Cette technique de pêche nécessite un grand nombre de pêcheurs. En juillet 1487, un accord conclu entre deux groupes de pêcheurs donne une liste de 14 hommes manoeuvrant le filet, pour le compte du poissonnier Francesco di Stefanello (ASR, CNC, 1293, f. 58r : « *omnes piscatores sciabache Francisci Stefanelli* »).

<sup>331</sup> ASR, CNC, 641, f. 401r, 8 novembre 1498 : « *domina Bartholomea uxor quondam Laurentii Pavoncella sutoris de rione Montium [...] vendidit Felici quondam Jacobi Thome eius genero [...] integram medietatem unius sciabache ac omnium et singulorum retium ac aliarum massaritarum ad usum piscatoris olim spectantium ad dictum quondam Baptistam eius filium [...] junctum pro indiviso cum alia medietate Vicenti Petri Pauli piscivenduli olim sotii dicti quondam Baptiste in dicto exercitio piscium* ».

*sciabacha*, véritable synecdoque de l'entreprise : « *omnes piscatores sciabache Francisci Stefanelli* »<sup>332</sup>.

D'autres techniques de pêche nécessitent un « équipement » encore plus coûteux : c'est le cas de la « pêche aux buffles », pratique documentée du XIII<sup>e</sup> au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>333</sup>. En 1468, les mémoires de Gaspare da Verona vantent cet audacieux système, qui consiste à faire avancer dans un cours d'eau un « mur de buffles », nageant dans une même direction, désorientant les poissons qui sautent sur le rivage ou bien se précipitent dans des filets tendus un peu plus loin :

*Quid dicam de trudis, quas quidem turtures appellant, in Nympharum flumine exortis ? quarum copia grandis est, nec alibi sapidiores, quae saepe ad pontifices dimittuntur dono ab Honorato modo memorato ; que tum retibus, tum uris atris (sic enim appellantur boves nigri, praesertim silvestres) capiuntur. De retibus autem quis ambigitur ? at de bobus non adeo perspicuum videtur ! nam impulsis in aquas nec exire permissis totus humor turbatur, actutumque trude supernatant, ut examines facile capi queant*<sup>334</sup>.

Cette méthode de pêche – du reste moins efficace qu'il n'y paraît et pratiquée de manière occasionnelle – va dans le sens d'une imbrication entre la pêche et l'élevage, et d'une possible perméabilité, ou interpénétration, entre les élites entrepreneuriales de ces deux secteurs.

Quant au commerce de la viande, il est bien évident que la concurrence entre les *macellai* devait être acharnée et que les « bouchers occasionnels » ou de faible envergure se trouvaient dans la dépendance des grands éleveurs, propriétaires des troupeaux et des *casali*. L'ambition de certains d'entre eux les conduit à acquérir un cheptel et à louer les pâturages de grands domaines de la Campagne romaine, afin de maîtriser la totalité du cycle de production de la viande dont ils font commerce. Tommaso di Piezzo et son fidèle acolyte Giovanni Azola (*Jannizola*) louent les pâturages et glandées de plusieurs *casali* dans la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle : du *casale* L'Arnaro à l'hiver 1463<sup>335</sup>, des *casali* Palidoro et La Prugnana en 1472-

---

<sup>332</sup> ASR, CNC, 1293, f. 58r.

<sup>333</sup> Voir les statuts de Sermoneta (1271) pour le XIII<sup>e</sup> siècle, et un passage d'Arthur John Strutt (1847) pour le XIX<sup>e</sup> siècle (passage cité dans D'ERME, R. MAMMUCARI, P. E. TRASTULLI, *Le paludi Pontine. Un mondo scomparso*, Rome, 1984, p. 122 : il mentionne des troupeaux de 40 à 50 buffles). Cette « pêche aux buffles » est réglementée par les statuts de Sermoneta car elle risque de déséquilibrer l'écosystème. Pratiquée une ou deux fois par an, elle a également pour fonction de purger les cours d'eau.

<sup>334</sup> Gaspare da Verona, biographe de Paul II, a séjourné un temps à Sermoneta pendant l'été 1468. Le passage cité est publié dans A. ANDREWS et S. FOWLER, « The "Lost" Book of the Life of Pope Paul II by Gaspar of Verona », *Studies in the Renaissance*, 17 (1980), p. 7-45, p. 26-28). Voir aussi Marco VENDITTELLI, « La pesca nelle acque interne del territorio ninfesino », art. cit.

<sup>335</sup> ASC, 254, f. 187v (21 octobre 1463) : Tommaso de Piezzo loue auprès de Cristoforo et Giordano Cenci les pâturages du *casale* L'Arnaro pour l'hiver (65 ducats et 40 fromages).

1473<sup>336</sup>, du *casale* Maccarese en 1474<sup>337</sup>. Les loyers versés, compris entre 65 ducats et 560 ducats, indiquent le rang qu'ils occupent dans leur profession et dans la société romaine. Dès lors, la fortune de certains bouchers est très nettement supérieure à celle de certains membres de la noblesse citadine : en 1513, le boucher Francesco Pietro *Januensis* est capable de payer aux frères Mancini *de Lutiis* un loyer annuel de 1000 ducats, 25 *rubbi* de grain et 300 *salmae* de bois, pour le *casale* La Prugnana<sup>338</sup>. Toutefois, ces contrats *ad pascuandum* démontrent également qu'ils n'intègrent pas la noblesse citadine et qu'ils restent distincts des grands entrepreneurs de l'élevage romain, que sont les Cenci, les Massimi ou les Leni qui, dans l'exemple précédent, leur louent les pâturages. Jamais Tommaso di Piezzo ou *Jannizola* ne deviennent propriétaires des *casali*, jamais ils n'intègrent véritablement la noblesse citadine romaine comme ont pu le faire les Della Valle ou les Dello Preyte entre la fin du XIV<sup>e</sup> siècle et le début du XV<sup>e</sup> siècle<sup>339</sup>. Il y a donc une profonde hétérogénéité au sein du groupe des bouchers, dont seule une toute petite élite<sup>340</sup> parvient à se hisser aux plus hauts niveaux de la société romaine, jusqu'à être qualifiée de *nobilis vir* par les notaires.

Au total, le commerce du poisson comme l'approvisionnement en viande de boucherie sont dominés par des professionnels. Dans les deux cas, on observe une concentration accrue de la filière entre les mains des acteurs les plus solides financièrement. Ainsi, malgré l'interdiction du monopole, on voit opérer des *consortiums* de fait, qui n'ont pas nécessairement fait l'objet d'une création officielle de *societates*, mais qui fonctionnent comme telles.

<sup>336</sup> ASR, CNC, 1479, f. 65v-66r (19 septembre 1472) : Tommaso de Piezzo et Giovanni Azola achètent à Pietro Massimi les pâturages et glandées de la moitié du *casale* Palidoro pour un an, 540 ducats d'or. Voir aussi ASR, CNC, 1479, f. 84v (28 septembre 1473) : même location *ad pascuandum* pour l'année suivante, 270 ducats d'or. ASR, CNC, 1479, f. 85v-86r (3 novembre 1473) : *Jannizola* loue auprès de Pietro Massimi les pâturages et les glandées, pour une saison (de septembre à juin), de la moitié du *casale* La Prugnana, *in partibus Transtiberinis*, pour 290 ducats.

<sup>337</sup> ASR, CNC, 1109, f. 497rv (9 novembre 1474) : Tommaso de Piezzo et deux autres bouchers (Giovanni Azola (*Jannizola*) et Mattias) louent auprès d'Evangelista Leni les pâturages de la moitié du *casale* Maccarese pour un an, 120 ducats d'or.

On pourrait citer également l'exemple du boucher Francesco di Romano qui loue auprès de Francesco *de Marronibus*, pour deux ans, la moitié des pâturages du *casale* *Turris Vergata*, *in partibus Urbis*, *extra portam Castellii*, pour 25 ducats par an (ASR, CNC, 1134, f. 160r, 17 novembre 1472).

<sup>338</sup> ASR, CNC, 706, f. 145rv, année 1513 : « *nobiles viri domini Laurentius, Jacobus et Johannis Baptista Mancini de Lutiis germani fratres de regione Trevii* » louent à « *Francisco Petro Januensis macellaro de regione Arenule [...] herbas et pascua casalis et sui tenimenti dicto La Prugnana posito in partibus Transtiberinis suis finibus terminati cum silva in eo existenti cum pratis et planitie pro quatuor annis [...] mille ducatorum de carlenis monete antique ad rationem decem carlenorum antiquorum pro ducato quolibet et .XXV. rubiorum grani boni et mercantilis et tricentarum salmis lignorum* ».

<sup>339</sup> Jean-Claude MAIRE VIGUEUR, *L'Autre Rome*, op. cit., p. 130-136.

<sup>340</sup> Le cas des Della Valle reste l'exception.



Malgré ces similitudes entre la poissonnerie et la boucherie, d'un secteur à l'autre, le profil des acteurs varie considérablement. Premier point : il semble que le marché de la boucherie soit plus ouvert que celui du poisson, plus segmenté et plus fermé. Au sein de la boucherie exercent des opérateurs professionnels dont la boucherie semble être sinon la seule, du moins l'activité principale, qui côtoient des bouchers occasionnels, petits ou moyens, qui n'achètent parfois qu'une seule *bestia*, pour leur consommation familiale ou pour dégager un petit complément de revenus. Ce trait est spécifique à la boucherie, et ne se retrouve pas dans le secteur de la poissonnerie.

Deuxième différence entre les deux secteurs : si les poissonniers semblent dominer complètement la filière, depuis la pêche jusqu'à la commercialisation du poisson au détail, et être plutôt des financiers-investisseurs (que des poissonniers-entrepreneurs), en voie d'intégration de la noblesse municipale, ces cas sont beaucoup plus rares chez les bouchers. Même dans le cas des grands consortiums, qui jouent indéniablement un rôle d'intermédiaires entre le grand élevage et la vente au détail de la viande, ils restent des bouchers-entrepreneurs : si on les voit par moments louer les pâturages hivernaux d'un *casale*, ils n'en sont jamais propriétaires. Ils restent les acheteurs du bétail que possèdent les grands nobles propriétaires des *casali*, les grands entrepreneurs de l'élevage que sont les Massimi, Capodiferro, Muti, Margani, Cenci, Santacroce, Leni...

## **5 – À L'OMBRE DU *NOBILIS VIR* : L'ENRICHISSEMENT DES ELITES ARTISANALES ET COMMERÇANTES**

Sur le modèle des *nobiles viri*, mais sans jamais en atteindre l'envergure, poissonniers et bouchers diversifient leurs centres d'intérêt économiques. Quelques-uns optent pour la vente du gibier, prérogative des poissonniers à Rome comme dans d'autres cités italiennes. Quelques actes notariés renvoient à l'intérêt que portent certaines associations de poissonniers à la vente du petit gibier : en octobre 1470, la compagnie de Falcone Lello *Lutie*, Stefano Capogallo, Domenico di Giuliano et Luciano di Giacomo de Norcia, loue pour la chasse aux oiseaux (*ad aucupandum*) pour un an auprès de la famille baronniale Cesarini, *cellascionum palumborum silvarum Campisilve et etiam brocolo [...] cum eorum pantanis*, forêts et marais situés in

*partibus Latii* au-delà de la porte S. Paolo. L'opération doit être rentable car le loyer s'élève à 34 florins et 32 paires de palombes<sup>341</sup>.

D'autres ont placé des sommes importantes dans des secteurs très éloignés de leur métier d'origine, comme la production de fer, en plein essor au XV<sup>e</sup> siècle du fait d'une forte demande en objets métalliques (outils agricoles, armes, mobilier et équipement domestiques...). Dès la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, les Tozzoli se sont engagés dans cette aventure : en 1383, le poissonnier Tozzolo di Nardo Tozzoli gage la dot de sa future épouse, fille du poissonnier Renzo di Giovanni Sisti, sur quelques maisons (dont l'une donne sur la *via recta ferrariorum in contrada Piscine*) et la moitié d'*unius foci ferrerie cum argangiis et ferramentis*, dénommée la *Pantanella*<sup>342</sup>. Son frère Lorenzo en possède l'autre moitié. En 1406, Tozzolo revend sa part, ainsi que tous les outils de la forge, à un *speziale* de Sant'Eustachio, Antonio *Cole Filippucii*, pour 50 florins<sup>343</sup>. On apprend alors que les frères Tozzolo ont financé divers travaux et réparations de ces installations<sup>344</sup>.

## 5.1 La propriété des étals : la *lapis* comme élément patrimonial

Sur le marché au poisson de Sant'Angelo, les loyers des étals, très élevés, augmentent au cours du XV<sup>e</sup> siècle : à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, ils s'échelonnent entre 3 livres et 10 florins<sup>345</sup>, auxquels peut s'ajouter une part en nature (en général, une quantité d'huile). Au début du XV<sup>e</sup> siècle, un étal se loue en moyenne entre 10 et 12 florins l'année<sup>346</sup>, ce qui n'est plus le cas

---

<sup>341</sup> ASR, CNC, 709, f. 450r, 19 octobre 1470 : « *Franciscus Fantaguzzi de Aquila institor sive factor Reverendi patri domini Georgii prothonotarii de Cesariniis vendidit Falconi Lelli Lutie pescivendolo, Stefano Capogallo pescivendolo presenti ac vice et nomine Dominici Juliani eorum sotii [...] et Luciano Jacobi de Nursia habitatori Urbis in rione Sancti Angeli presenti pro uno anno proximo futuro secundum quod est consuetum per totam cellacionem palumborum proximam futuram. Idest cellacionum palumborum silvarum Campisilve et etiam brocolo ipsius prothonotari cum eorum pantanis, sitas extra portam Sancti Pauli in partibus Latii infra suos fines ad aucupandum [...] pro pretio et nomine pretii in totum XXXIII<sup>or</sup> florenorum in urbe currentium et XXXII pariae palumborum* ».

<sup>342</sup> Isa LORI SANFILIPPO, *La Roma dei Romani*, op. cit., p. 226, notes 44 à 46. La *Pantanella*, qui confine avec deux autres *ferrerie*, est située près de Borghetto, sur la localité de « Valle Marciana ». De plus, Tozzolo ajoute le tiers d'une forge, appelée *Casabe* et située au-delà de la porte San Giovanni, près du *casale* de Petruccio Saragona.

<sup>343</sup> Ivana AIT, *Tra scienza e mercato*, op. cit., p. 118 (5 avril 1406).

<sup>344</sup> ASR, CNC, 136, f. 13v-14v, f. 34v-36r (30 janvier 1409 : quittances (dont une de 20 ducats), pour Antonio Filippucii et le *speziale* Colutia Ceccarelli, *occasione expensarum factarum in medio foco ferrerie et domus della Pantanella*).

<sup>345</sup> D'après les registres du notaire Scambi, exploités par Isa LORI SANFILIPPO. Par exemple : BAV, *Sant'Angelo in Pescheria*, I, f. 105r-106r : Lorenzo di Giovanni Sisti loue la moitié d'un étal auprès des chanoines de Sant'Angelo, devant le contrefort (*cossa*) de l'église. Il paie 11 florins de droits d'entrée et un loyer annuel de 2 florins.

<sup>346</sup> Angela LANCONELLI, « *Gli Statuta pescivendulorum Urbis* », art. cit., p. 100, note 71 cite : BAV, *Sant'Angelo in Pescheria*, I, 4, f. 37r, 133 ; I, 6, f. 88v ; I, 7, f. 10r, 27r. Elle fait un parallèle avec Pise où l'église S. Martino alla Pietra possède et loue la *platea piscium* et les pierres (Michele LUZZATI, « S. Martino alla Pietra del Pesce », art. cit.).

dans le dernier tiers du siècle : en 1477, Battista Margani loue à Alessio Capogallo *unam lapidam in foro piscium* pour le mois d'octobre uniquement, au modique tarif de 14 ducats<sup>347</sup> ! En 1494, Battista di Ceccolo Ciconcelli et ses associés louent auprès du chapitre de Sant'Angelo plusieurs étals, dont un *lapis magnus* qui confine avec celui des Caffarelli, pour 19 ducats par semestre, et un autre étal, jouxtant celui des Gracchi, pour 6 ducats et 22 bolognini par semestre<sup>348</sup>.

La valeur de ces étals telle qu'elle apparaît dans les actes de vente, comprise entre 300 et 400 florins en moyenne, conforte l'impression d'une rentabilité croissante du commerce du poisson. En 1452, Gaspare di Andrea Paolo Tozzoli achète à Giacomo di Nuccio *de Clarellis* une *lapis marmorea apta ad vendendum pisces, carnes et alias res pertinentes ad exercium pisces vendolorum*, sur le *forum piscium*, pour 300 florins<sup>349</sup>. Le fractionnement de la propriété des étals de Sant'Angelo – dont les propriétaires sont d'anciens *pescivendoli* ayant intégré la noblesse citadine, ou des membres de la noblesse citadine qui n'ont jamais exercé cette profession mais qui investissent une partie de leurs capitaux dans les étals comme ils investissent dans le *casale* ou la boucherie – démontre que ces étals entrent dans la composition des patrimoines de la noblesse citadine romaine au XV<sup>e</sup> siècle. Ainsi la famille Margani, qui doit sa fortune à la pratique de la *bovatteria* au XIV<sup>e</sup> siècle, n'a jamais compté de poissonniers en son sein, mais possède deux maisons et un étal à Pescheria, dont la valeur est estimée à 600 ducats au début du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>350</sup>. Au même titre que les *casali*, dont la propriété est le plus souvent fragmentée, celle des *lapides* peut être partagée entre plusieurs familles, à l'exemple du *banco* des Gracchi et Serlupi<sup>351</sup>. Ce fractionnement peut être exprimé par une mesure de longueur : Lorenzo Particappa possédait ainsi *mediam unciam* d'une pierre, dont le chapitre Sant'Angelo détient *decem unciis* et l'hôpital de la Consolation *una alia uncia cum dimidia*<sup>352</sup>.

---

<sup>347</sup> ASR, CNC, 1082, f. 305v (9 octobre 1477).

<sup>348</sup> BAV, *Sant'Angelo in Pescheria*, II.1, f. 200v, 20 décembre 1494 : ils louent également la maison avec la *turris Soricata* 12 ducats par semestre. La *turris Soricata* est une tour du XIII<sup>e</sup> siècle (aujourd'hui via S. Angelo in Pescheria, 25), devant laquelle se trouvaient les pierres en marbre que les poissonniers romains utilisaient comme étals *pro piscibus vendendis*. Elle a appartenu à la famille Grassi, puis au poissonnier Renzo Particappa et enfin à l'hôpital de la Consolation à partir de 1481.

Six mois auparavant, Battista di Ceccolo Ciconcelli avait pris en location une maison et un étal auprès des chanoines de Sant'Angelo, confinant avec l'étal des Gracchi-Serlupi, pour 34 ducats *de Camera* l'année, sur trois ans (BAV, *Sant'Angelo in Pescheria*, II.1, f. 200r, 24 juin 1494).

<sup>349</sup> BAV, *Sant'Angelo in Pescheria*, II.1, f. 70r-71v, 17 août 1452.

<sup>350</sup> ASR, *S. Salvatore*, 467, n°29B, 30 janvier 1519 : Christofara achète deux tiers d'un étal, d'une maison et d'une *casetta*, pour 400 ducats de carlins ; n° 29A (20 septembre 1520) : Faustina, femme de Giulio di Pietro di Matteo *de Albertonibus*, vend à sa soeur Christofara Margani le tiers restant pour 200 ducats de carlins.

<sup>351</sup> BAV, *Sant'Angelo in Pescheria*, II.1, f. 190r (16 mars 1494) et f. 200r (24 juin 1494).

<sup>352</sup> ASR, *Ospedale della Consolazione*, 33, f. 35rv, 20 décembre 1480 : Lorenzo Particappa vend 50 florins à l'hôpital de la Consolation *mediam unciam* d'un étal sur le *forum piscium*. Il se trouve près de l'étal de Giacomo di Geronimo et de celui des héritiers de Lello della Valle.

De même que le *casale*, les *lapides* peuvent servir à gager une dot : en 1468, Gaspare di Andrea Paolo Tozzoli donne *in pignus dotale* un étal de trois *petiae* de long sur le *forum piscium*, pour gager les 400 florins dont est dotée son épouse Filippa, fille de Lorenzo Lalli<sup>353</sup>.

## 5.2 De l'étal à la noblesse citadine : ascension sociale et intégration de la noblesse citadine

La commercialisation de la viande et du poisson est donc un secteur qui permet des profits considérables et constitue l'une des voies de l'ascension sociale, ce qui pose la question de l'intégration par ces élites marchandes dans la noblesse citadine romaine au XV<sup>e</sup> siècle. À partir des registres de Scambi (1363-1409), Jean-Claude Maire Vigueur a montré comment quelques gros marchands de poisson ont acquis une position de premier plan et ont réinvesti une partie de leurs profits dans l'économie des *casali*, suivant la logique propre à cette seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle qui orientait les capitaux urbains vers la Campagne romaine. Ainsi, une petite élite, très restreinte, au sein des poissonniers et, de manière encore moins fréquente, au sein des bouchers (à l'exemple des Della Valle), est amenée à entrer pleinement dans la noblesse citadine. Ils tentent alors de faire oublier l'origine peu avouable de leur fortune, et plus encore dans le cas de la boucherie, dont la déconsidération est liée à l'impureté du sang versé par cette profession.

Malgré tout, l'intégration dans la noblesse citadine reste l'exception et la plupart d'entre eux se contente de former une élite entrepreneuriale dont les niveaux de fortune peuvent cependant égaler ceux de certaines familles nobles. Leur patrimoine immobilier constitue un bon indicateur : dans les années 1420-1430, une élite artisanale et marchande est en mesure d'acquérir des biens immobiliers pour plus de 100 florins, dans le cas des boulangers, bouchers, charpentiers ou orfèvres, pour plus de 200 florins pour les *speziali* et certains commerçants. Quelques cas exceptionnels se détachent : en 1426, Pontiano Cole Martina, un forgeron du *rione* Campitelli, dépense 620 florins pour acheter une *domus et accasamenta* et 571 florins pour une autre maison<sup>354</sup> ! Ces sommes exceptionnelles – surtout si l'on songe qu'en 1437-1438 le salaire annuel moyen d'un manœuvre est de 91 florins et celui d'un maître maçon de 124,3 florins<sup>355</sup> – s'expliquent peut-être par l'ampleur de son activité métallurgique, au sein de laquelle il doit

---

<sup>353</sup> ASR, CNC, 113, f. 13r-14r (27 mai 1468) et ASC, A.U., Sez. I, 254, f. 150r : cet étal est situé près de l'église, du puits et de l'étal de Tommaso Cosciari.

<sup>354</sup> Manuel VAQUERO PIÑEIRO, « Il mercato immobiliare », dans *Alle origini della nuova Roma. Martino V (1417-1431). Atti del convegno (Roma 2-5 marzo 1992)*, Maria Chiabò, Giusi D'Alessandro, Paola Piacentini, Concetta Ranieri (éd.), Rome, Istituto storico italiano per il Medio Evo, 1992 (Nuovi Studi Storici, 20), p. 555-569, p. 562.

<sup>355</sup> *Ibid.*

embaucher plusieurs ouvriers ; à moins que son statut de forgeron dissimule une très rentable pluriactivité.

Les dots accordées aux filles de certains artisans romains disent aussi leur enrichissement et leur ascension sociale : en 1482, Stefana, fille d'un *calsettarius* du *rione* Ponte, *providus vir Sanctus Antonii alias Furioso*, se marie avec une dot de 600 florins assortie d'un trousseau (*acconcio*) de 500 florins<sup>356</sup> ! L'ensemble, 1100 florins, avoisine, voire dépasse, certaines dots des filles de la noblesse citadine romaine : il est gagé sur des biens immobiliers (une maison avec *sala, cameris et tinello*, jardin et puits dans le *rione* Campo Marzio) et fonciers (un vaste enclos de six *petiae*).

Certaines trajectoires individuelles spectaculaires sont couronnées par l'intégration de la noblesse citadine romaine : à cet égard, le cas de Stefano Guglielmi est exemplaire. Issu d'une famille de meuniers du *rione* Ripa, celui-ci multiplie dans les années 1450 les petits investissements dans les moulins qui s'égrènent le long du Tibre : en 1455 par exemple, il prend en location un *aquimolum* dans le quartier Sant'Angelo pour deux ducats par an<sup>357</sup>. Dans le même temps, il diversifie ses activités puisqu'il achète la même année le quart d'une pêcherie, également située le long du Tibre et intra-muros pour 12 ducats d'or<sup>358</sup>. La somme est importante et Stefano contracte des prêts qu'il parvient à rembourser sans difficulté dans les années suivantes : encore en 1470, il rembourse 25 ducats que lui avait prêtés Pietro Mellini<sup>359</sup>. À une date indéterminée entre 1455 et 1470, Stefano quitte son quartier d'origine pour s'installer dans le *rione* Sant'Angelo, plus proche de ses moulins et pêcheries, plus aristocratique aussi<sup>360</sup>. L'investissement dans les moulins demeure sa principale source de revenus et presque tous les actes le concernant évoquent cette activité<sup>361</sup>. S'il ne fut jamais qualifié de *nobilis vir* par les notaires, son fils Onofrio quant à lui intégra pleinement les rangs de la noblesse citadine romaine<sup>362</sup>.

---

<sup>356</sup> ASR, CNC, 1110, f. 314r-317r, 10 février 1482.

<sup>357</sup> ASR, CNC, 113, f. 70r, 20 juillet 1455.

<sup>358</sup> ASR, CNC, 113, f. 40r-41v, 8 janvier 1455 (cf. *supra*).

<sup>359</sup> ASR, CNC, 1665, f. 34r-35v, 3 février 1470.

<sup>360</sup> Voir le chapitre 5 de la thèse.

<sup>361</sup> En plus des actes déjà cités : ASC, A.U., *Sez.* I, 256, f. 19r (7 avril 1472), f. 57r (24 novembre 1472), f. 85r (26 avril 1473) ; ASR, CNC, 122, f. 237rv (4 février 1473).

<sup>362</sup> ASR, CNC, 1728, f. 228rv (9 décembre 1495) : « *nobilis vir Honufrius quondam Stephani Guglielmi civis romanus de rione sancti Angeli* ».

## CONCLUSION : LA FLUIDITE DU MARCHE DU TRAVAIL ROMAIN

La faiblesse de l'encadrement institutionnel du monde des métiers accentue la souplesse des relations de travail : plus que dans les villes d'Italie septentrionale, le marché du travail romain se caractérise par une très grande fluidité, qui se traduit par le renouvellement des groupes socio-économiques, par des trajectoires individuelles témoignant d'une forte mobilité, mais aussi par une forte pluriactivité<sup>363</sup>. Le « recensement » de 1517 révèle cette grande fluidité des statuts et la polyvalence des individus : pour nombre d'entre eux, aucun métier n'est spécifié, peut-être parce qu'il est bien délicat de leur assigner une identité socio-professionnelle unique.

On donnera ici l'exemple de forgerons qui sont également impliqués dans les métiers de l'alimentation : Giovanni Antonio di Nansi est un riche forgeron dont la réussite se traduit par la location d'étals *ubi venduntur pisces* sur le marché de Sant'Angelo<sup>364</sup>. Dans la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle, Cola Pauli, alias Cola Cotto in Perula (*Cottimperola*), forgeron, apparaît comme boucher dans les registres de la *Gabella Carnium* de 1478<sup>365</sup>. Son activité de boucherie est loin d'être négligeable et montre combien sont importants les capitaux issus de son atelier de métallurgie qu'il est à même de réinvestir dans la boucherie : en effet, sur l'année 1478, il achète au total 564 ânes, 162 ovins (146 moutons et 16 chèvres), 271 bovins (129 veaux, 79 vaches, 56 *asseccaticiae*, 2 *annotini*, 2 bœufs, un bouvillon et 2 autres *bestiae*), et 14 porcs.

Cette faculté d'adaptation à la conjoncture économique est à n'en pas douter l'une des caractéristiques des sociétés médiévales et explique l'ascension sociale de certaines catégories socio-professionnelles, dont les bouchers romains constituent un cas d'école. Toutefois l'hétérogénéisation des différents groupes socio-professionnels reflète l'accentuation des inégalités au sein de la société romaine, si bien qu'il est difficile de parler d'une mobilité sociale de groupe. Cette fragmentation d'un groupe social se retrouve dans la noblesse citadine romaine qui perd son ancienne cohésion et met en œuvre une diversification des attitudes et des pratiques économiques, comme nous allons le voir à présent.

---

<sup>363</sup> Manuel Vaquero Piñeiro insiste sur cette fluidité à propos du secteur du textile et du cuir notamment (Manuel VAQUERO PIÑEIRO, « Artigiani e botteghe spagnole », art. cit.).

<sup>364</sup> ASC, A.U., Sez. I, 763/XII, f. 37rv, cité par Isa LORI SANFILIPPO, *La Roma dei Romani*, op. cit., p. 342, note 31.

<sup>365</sup> ASR, *Camerale I, Gabella Carnium*, 82, f. 8r (16 chèvres, 1 *asseccaticia*, 536 ânes), 23r (28 ânes, 9 vaches, 10 *asseccaticiae*), 35r (120 moutons, 14 vaches, 16 *asseccaticiae*, 18 veaux, 1 *annotino*), 41r (14 vaches, 8 veaux, 13 *asseccaticiae*, 1 *annotino*), 48r (15 *asseccaticiae*, 12 vaches, 40 veaux), 59v (39 veaux, 15 vaches, 7 porcs 1 *asseccaticia*, 1 *juvencus*), 71v (15 vaches, 24 veaux, 7 porcs, 26 moutons, 2 *bestiae*, 2 bœufs).

## CHAPITRE 4

### DE LA BOVATTERIA AU BANCO.

#### PRATIQUES ET ATTITUDES ECONOMIQUES DE LA NOBLESSE CITADINE ROMAINE.

La condicione dello giubileo fu questa, che nello principio e nella fine fu fatto assai bene, l'arti che fero assai denari fuoro questi, cioè la prima di banchieri e lli spetiali e pentori di Volto Sancto, questi ferno gran tesoro ; appresso osterie e taverne, massime chi lle fece per le strade de fuori overo in piazza de Santo Pietro e di Santo Ianni, e tutti l'arti fecero assai bene<sup>1</sup>.

Tel est le constat qui vient conclure l'évocation du jubilé de 1450 dans la chronique de Paolo dello Mastro. Il témoigne d'une perception indigène<sup>2</sup> des retombées économiques qu'occasionne ce moment exceptionnel pour la vie de la cité qu'est le jubilé, mais aussi de la nette conscience qu'ont les contemporains de la forte hiérarchie qui existe entre les différents métiers de Rome. La description de Paolo dello Mastro isole au sein de la société romaine un groupe social, celui des « profiteurs de jubilé », hiérarchisé suivant leur degré d'enrichissement : les banquiers, les *speziali*, les aubergistes et taverniers. Ici, le jubilé agit comme un révélateur des nouvelles catégories socio-professionnelles qui dominent désormais l'économie romaine, tout autant que de l'intensité des mobilités sociales dans la Rome du XV<sup>e</sup> siècle, puisqu'il semble porter à leur paroxysme les inégalités entre les différents groupes qui composent la société romaine.

La production du discours social dans la Rome du second XV<sup>e</sup> siècle s'attache donc à rendre lisibles les mécanismes d'ascension sociale à l'œuvre, dont les contemporains sont pleinement conscients, comme le souligne Élisabeth Crouzet-Pavan :

Toutes ces notations qui, peu ou prou, dévoilent une attention à l'ascension, à la descension ou à la « mobilité immobile », nous prouvent que, même si le concept n'avait pas encore été fabriqué par la sociologie, la société médiévale avait une claire perception de la mobilité sociale,

---

<sup>1</sup> Paolo DELLO MASTRO, *Diario e memoriale delle cose accadute in Roma (1422-1482)*, Francesco Isoldi (éd.), dans *R.I.S.*<sup>2</sup> XXIV/2, Città di Castello, 1912, p. 93-95. Massimo MIGLIO, « "Se vuoi andare in paradiso, vienci". Aspetti economici e politici dei primi giubilei », dans *Roma sancta. La città delle basiliche*, Rome-Reggio Calabria, 1985, p. 233-237, p. 236.

<sup>2</sup> Sur les représentations indigènes, voir Florence WEBER, *Le travail à-côté : une ethnographie des perceptions*, Paris, EHESS, 2009.

des mutations de l'ensemble du corps social autant que de la labilité de ses diverses composantes<sup>3</sup>.

Venir à Rome, c'est, pour beaucoup d'étrangers, la promesse de la fortune et l'espoir d'une vie meilleure<sup>4</sup>. Il est vrai que Rome semble offrir un éventail d'opportunités plus large que les autres villes : les phénomènes de mobilité sociale y sont plus marqués qu'ailleurs, plus rapides, plus intenses<sup>5</sup>. Les inégalités sociales vont s'accroissant tout au long du XV<sup>e</sup> siècle : les sources donnent à voir la situation misérable de très nombreux pauvres, pour lesquels les institutions charitables semblent toujours insuffisantes malgré la création de nombreux hôpitaux<sup>6</sup>. La possibilité de l'ascension sociale comme le risque du déclassement caractérisent donc une société romaine ouverte, dont les élites se renouvellent au cours du XV<sup>e</sup> siècle. Cette ouverture de la noblesse citadine romaine constitue un trait caractéristique bien mis en lumière par les modernistes comme Maria Antonietta Visceglia<sup>7</sup> ou Alessandra Camerano<sup>8</sup>. Ce n'est qu'assez tardivement, il faut le dire, que les médiévistes romains ont rejoint les débats historiographiques sur les noblesses italiennes et non-italiennes à la fin du Moyen Âge : on citera à cet égard le colloque organisé par Sandro Carocci en novembre 2003 sur la *nobiltà romana nel Medioevo*<sup>9</sup>, qui envisage la société romaine comme un terrain d'investigation

---

<sup>3</sup> Élisabeth CROUZET-PAVAN, « La pensée médiévale sur la mobilité sociale (XII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècle) », dans *La mobilità sociale nel medioevo : rappresentazioni, canali, protagonisti, metodi d'indagine. Atti del convegno, Roma, 28-31 maggio 2008*, Sandro Carocci (éd.), Rome, 2010 (Collection de l'ÉFR, 436), p. 69-96, p. 71.

La posture nominaliste qui voit dans les notions de « classe sociale » ou de « groupe social » des catégories n'existant que dans l'esprit du chercheur est donc infondée y compris pour les sociétés médiévales dont on a longtemps présumé qu'elles n'avaient pas de conscience de groupe.

<sup>4</sup> Certains migrants sont des aventuriers qui viennent à Rome s'embarquer sur les galères pontificales en 1457, comme Paolo de Verulis de Campania (Ivana AIT, « Mercato del lavoro », art. cit., p. 351).

<sup>5</sup> Quelques articles s'attachent à la définition des groupes sociaux dans la Rome du XV<sup>e</sup> siècle, centrés autour de la noblesse citadine : voir entre autres, Anna ESPOSITO, « "Li nobili huomini di Roma". Strategie familiari tra città, Curia e municipio », dans *Roma capitale (1447-1527)*, Sergio Gensini (éd.), Pise, 1994 (Centro di studi sulla civiltà del Tardo Medioevo. San Miniato. Collana di studi e ricerche, 5 - Pubblicazioni degli Archivi di Stato, Saggi, 29), p. 373-388 ; Anna MODIGLIANI « "Li nobili huomini di Roma". Comportamenti economici e scelte professionali », dans *Roma Capitale, op. cit.*, p. 345-372. Pour une comparaison avec le reste de l'Italie : Igor MINEO, « Nobiltà romana e nobiltà italiana (1300-1500) », dans *La nobiltà romana nel Medioevo*, Sandro Carocci (éd.), Rome, ÉFR, 2006, p. 43-70.

Les phénomènes de mobilité sociale à l'échelle européenne font l'objet d'un PRIN coordonné par Sandro Carocci (« La mobilità sociale nel medioevo »), qui donna lieu au colloque cité dans la note précédente. Il vise à réaffirmer les outils conceptuels et les méthodes de recherche sur cette thématique, en s'attachant plus particulièrement au tournant des XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles.

<sup>6</sup> Le testament de Giuliana, femme de Cello de Cancellariis, en 1406 est l'un des exemples d'une fondation privée d'une institution charitable : elle donne deux maisons meublées à Angelella, qui doit « *recipere et recolligere pauperes Christi* » (ASR, CNC, 136, f. 9r, f. 11v). Maria Luisa LOMBARDO, « Nobili, mercanti e popolo minuto negli atti dei notai romani del XIV e XV secolo », dans *Gli atti privati nel tardo medioevo. Fonti per la storia sociale*, Paolo Brezzi, Egmont Lee (éd.), Rome, Istituto di Studi Romani, 1984, p. 291-310, p. 296-297.

<sup>7</sup> Maria Antonietta VISCEGLIA, « Introduzione. La nobiltà romana : dibattito storiografico e ricerche in corso », dans *La nobiltà romana in età moderna : profili istituzionali e pratiche sociali*, Maria Antonietta Visceglia (éd.), Rome, 2001, p. XIII-XLI.

<sup>8</sup> Alessandra CAMERANO, « Le trasformazioni dell'élite capitolina fra XV e XVI secolo », dans *La nobiltà romana in età moderna, op. cit.*, p. 1-29.

<sup>9</sup> *La nobiltà romana nel Medioevo, op. cit.*



pertinent dans le cadre d'une réflexion plus générale sur les formes de la supériorité politique et sociale.

### *Trois cents familles romaines*

La capacité d'intégration de nouveaux éléments est l'une des caractéristiques majeures du dynamisme de la noblesse citadine romaine : si l'on prête attention aux patronymes nobles qui parsèment les *Nuptiali* de Marco Antonio Altieri, composés entre 1487 et 1520, et qu'on les compare au groupe de la noblesse citadine du début du XV<sup>e</sup> siècle, on perçoit très nettement l'intégration des nouveaux venus. C'est le cas, entre autres, de la famille Pacca du *rione* Pigna, près de la piazza della Minerva, qui bâtit sa fortune sur la *spezieria*. Certaines familles de premier plan dans la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle étaient encore inconnues un demi-siècle plus tôt, à l'image des Santacroce ou des Massimi<sup>10</sup>. Le cérémonial témoigne aussi d'un profond renouvellement de la noblesse citadine : parmi ceux qui ont l'insigne honneur de porter en procession l'image du Saint-Sauveur pendant les fêtes de l'Assomption, les anciennes familles côtoient des membres des élites artisanales et marchandes, orfèvres, barbiers ou *speziali*<sup>11</sup>. Étant donné le caractère élitiste de cette confrérie, les obituaires du Saint-Sauveur sont également un bon indicateur du renouvellement des élites romaines<sup>12</sup>.

Cette noblesse citadine est composée de 200 à 300 familles dans la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>13</sup> et ce nombre augmente légèrement au cours du XV<sup>e</sup> siècle. Pour l'époque moderne, Richard Ferraro dénombre 317 patronymes de *nobiles viri*, cette noblesse non titrée formant un groupe assez hétérogène (1560-1700)<sup>14</sup>. Si l'on en croit le répertoire établi par

---

<sup>10</sup> Nous n'avons pas trace de la famille Santacroce avant les années 1420.

<sup>11</sup> B. MILLINO, *Dell'Oratorio di S. Lorenzo in Laterano hoggi Sancta Sanctorum*, Rome, 1666, p. 148-150 ; Anna MODIGLIANI, « "Li nobili huomini di Roma" », art. cit., p. 352-354 ; Anna ESPOSITO, « Apparati e suggestioni nelle "feste e devotioni" delle confraternite romane », *A.S.R.S.P.*, 106 (1983), p. 311-322. On pourrait citer par exemple Giacomo Paparoni ou Antonello Rugieri. Voir également le chapitre 3 de la thèse.

<sup>12</sup> ASR, S. Salvatore, 1006.

**Sur la confrérie du Saint-Sauveur (S. Salvatore ad Sancta Sanctorum)** fondée au début du XIV<sup>e</sup> siècle pour honorer une très ancienne image du Saint Sauveur conservée dans la chapelle *ad Sancta Sanctorum* de la basilique de Saint-Jean-de-Latran : Paola PAVAN, « Gli statuti della società dei raccomandati del Salvatore *ad Sancta Sanctorum* (1331-1496) », *A.S.R.S.P.*, 101 (1978), p. 35-96 ; *Ead.*, « La confraternita del Salvatore nella società romana del Tre-Quattrocento », *Ricerche per la storia religiosa di Roma*, 5 (1984), p. 81-90 ; Anna ESPOSITO, « "Li nobili huomini di Roma" », art. cit., p. 386-388.

<sup>13</sup> Jean-Claude MAIRE VIGUEUR, *L'Autre Rome. Une histoire des Romains à l'époque communale (XII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Tallandier, 2010, p. 185.

<sup>14</sup> Richard J. FERRARO, *The nobility of Rome, 1560-1700 : a study of its composition, wealth, and investment*, Dissertation Information Service, The University of Wisconsin-Madison, Ann Arbor, 1994. Maria Antonietta Visceglia dénombre 515 familles (dont 317 appartenant à la noblesse non titrée et 198 à la noblesse titrée) pour l'ensemble de la période 1560-1700 (cette estimation est donc diachronique et cumulative). Maria Antonietta VISCEGLIA, « Introduzione. La nobiltà romana », art. cit., p. XV.

Teodoro Ameyden dans les années 1640, on peut identifier un « noyau dur » d'une petite centaine de familles nobles qui subsiste, sans s'effriter, depuis le début du XIV<sup>e</sup> siècle, malgré la crise du Trecento, le retour du pape et ses conséquences, la concurrence des nouveaux-venus : sur 215 familles nobles, classées en fonction de l'antiquité de leur appartenance à la noblesse romaine et de leurs origines géographiques, 61 le sont depuis plus de trois siècles (soit avant 1340) et 32 depuis plus de deux siècles (soit avant 1440)<sup>15</sup>. Malgré tout, ces données révèlent surtout le renouvellement constant des élites urbaines ainsi que la grande difficulté de tracer les contours d'un groupe qui demeure constamment en mouvement.

### ***La fin d'une tripartition sociale ?***

Ces recompositions constantes font de la société romaine une société plus mobile que ne l'était celle du XIV<sup>e</sup> siècle dont la tripartition a vécu. La société romaine des XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles était en effet composée de trois groupes sociaux (barons, noblesse citadine, milieux populaires) et présentait une noblesse bipartite, partagée entre noblesse baronniale et noblesse citadine.

Entre la fin du XII<sup>e</sup> siècle et les années 1240, la perte de pouvoir des lignages aristocratiques anciens, comme les Frangipane ou les Pierleoni, avait permis l'affirmation d'une nouvelle noblesse féodale, composée d'une douzaine de familles baroniales : Orsini, Colonna, puis Anguillara, Annibaldi, Boccamazza, Caetani, Capocci, De Cardinale (Bonaventura, Romani), Conti, Normanni (Alberteschi), Sant'Eustachio, Savelli, Stefaneschi. Ainsi, la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle fut marquée par cette « révolution sociale », par une transformation rapide et radicale de l'aristocratie romaine dans son ensemble qui aboutit à la domination de Rome par un nombre restreint de puissants lignages<sup>16</sup>. Seuls à détenir des seigneuries et donc un pouvoir de commandement sur d'autres hommes, les barons formèrent

---

<sup>15</sup> Teodoro AMEYDEN, *Relazione della città e corte di Roma*, dans *Li Tesori della Corte romana in varia Relationi fatte in pregadi d'alcuni ambasciatori veneti, residenti in Roma, sotto differenti pontefeci, e dell'Almaden, ambasciator francese*, Bruxelles, 1672, p. 99-184. Cette *Relazione* est une description de Rome destinée au marquis de Leganés, gouverneur de Milan. « Ameyden y évoque le site, le climat de Rome et de sa campagne, le Tibre, le caractère et les habitudes des Romains, les monuments, ponts, fontaines, jardins, la culture, les finances et le gouvernement urbain de Rome » (A. BASTIAANSE, « Teodoro Ameyden », *DBI*, vol. 2, 1960 ; ma traduction). Voir également son célèbre répertoire *Delle Famiglie Romane*, C. A. Bertini (éd.), 2 vol., Rome, 1910-1914.

<sup>16</sup> Sur la noblesse baronniale aux XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles : Sandro CAROCCI, *Baroni di Roma. Dominazioni signorili e lignaggi aristocratici nel Duecento e nel primo Trecento*, Rome, ÉFR, 1993, Introduction, p. 1-13. Sur la noblesse citadine romaine aux XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles : Marco VENDITTELLI, « Mercanti romani del primo Duecento "in urbe potentes" », dans *Roma nei secoli XIII e XIV. Cinque saggi*, Étienne Hubert (éd.), Rome, 1993, p. 87-135.

peu à peu un groupe très fermé, qui surplombait de très haut le reste de la société romaine<sup>17</sup>. Cette ligne de partage au sein de la noblesse romaine devint une véritable frontière au début du XIV<sup>e</sup> siècle qui vit se creuser un abîme entre *magnifici* et *nobiles viri*<sup>18</sup>. Cette distinction fut le fruit d'une élaboration par les barons eux-mêmes : selon Sandro Carocci, cette représentation bipartite de l'aristocratie romaine relève aussi – et peut-être surtout – d'une autoreprésentation qui justifie ainsi la fermeture d'un *ceto* aristocratique résolument clos dont l'existence singularise Rome par rapport à d'autres villes italiennes<sup>19</sup>.

Cette ligne de démarcation tracée, c'est dans un second temps que s'affirma, au cours du XIV<sup>e</sup> siècle, une nouvelle identité de la noblesse citadine romaine. Cette dernière bénéficia notamment, dans la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, de « l'érosion » de la propriété ecclésiastique, qui permit l'ascension rapide des familles Paluzzi, Valentini, Margani, Leni, Porcari, Capizucchi, Del Bufalo, Maddaleni Capodiferro...<sup>20</sup> Se détournant de la pratique de la guerre, du combat à cheval et du mode de vie propre à la *militia*, la noblesse citadine a fondé la forte cohésion qui la caractérisera tout au long du XIV<sup>e</sup> siècle sur l'appartenance à l'*Ars bobacteriorum* d'une part, à la confrérie du Saint-Sauveur d'autre part. Adhérents à ces « clubs » très sélectifs, les *nobiles viri* se consacrèrent principalement à la pratique de la *bovatteria*, c'est-à-dire à la gestion des grands domaines de la Campagne romaine. Sélectifs, ils n'en accueillèrent pas moins les nouveaux venus sans la moindre hésitation et les *nobiles viri* nouèrent immédiatement avec eux relations d'affaires et alliances matrimoniales, les considérant d'emblée comme leurs égaux, collègues et amis. Plus encore que l'*Ars bobacteriorum*, la confrérie du Saint-Sauveur intégra délibérément les nouveaux riches, quel que soit le secteur dans lequel ils avaient investi leurs capitaux, afin d'encourager un processus d'assimilation et de fusion entre les divers groupes sociaux qui composaient les élites romaines<sup>21</sup>.

---

<sup>17</sup> Jean-Claude MAIRE VIGUEUR, *L'Autre Rome*, op. cit., p. 185.

<sup>18</sup> Jean-Claude MAIRE VIGUEUR, *L'Autre Rome*, op. cit., p. 228 ; Sandro CAROCCI, « Una nobiltà bipartita. Rappresentazioni sociali e lignaggi preminenti a Roma nel Duecento e nella prima metà del Trecento », *Bullettino dell'Istituto storico italiano per il Medio Evo e Archivio muratoriano*, 95, 1989, p. 1-52. L'accès aux charges municipales était ouvert aux *populares* et aux *militis*, mais les barons (Colonna, Orsini, Savelli, Caetani, Anguillara) en étaient exclus selon les Statuts de 1363.

<sup>19</sup> Sandro CAROCCI, *Baroni di Roma*, op. cit.

<sup>20</sup> Robert MONTEL, « L'exploitation rurale dans la Campagne romaine à la fin Moyen Âge et au début des Temps modernes », *Cahiers internationaux d'histoire économique et sociale*, 19, 1987, p. 323-353, p. 333 : « alors que plus de la moitié des *casali* identifiés par Jean-Claude Maire Vigueur, pour la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, étaient, à l'origine, possédés par des églises, des monastères, des confréries ou des hôpitaux romains, seul un tiers des *casali* le sera encore à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle ».

<sup>21</sup> Jean-Claude MAIRE VIGUEUR, *L'Autre Rome*, op. cit., p. 233-235.

La fin de cette tripartition de la société romaine au XV<sup>e</sup> siècle ne signifie en rien que les clivages et les catégories que je viens de décrire ont disparu : ils sont toujours effectifs, comme le montre la discrétion avec laquelle les notaires du XV<sup>e</sup> siècle font usage des épithètes honorifiques *magnificus vir* et *nobilis vir*<sup>22</sup>. La mobilité sociale ne vient pas remettre en cause la stratification sociale, ni effacer la hiérarchie des statuts<sup>23</sup>. Pour autant, la somme de ces mobilités individuelles ainsi que la diversification des canaux de la mobilité sociale conduisent, me semble-t-il, à une évolution de la structure sociale romaine, qui s'est grandement complexifiée.

Le XV<sup>e</sup> siècle voit l'émergence d'une société complexe, au sein de laquelle les élites sont très composites, à la fois par leurs origines et par leurs pratiques économiques. Nous allons dans ce quatrième chapitre étudier le renouvellement et les recompositions des élites romaines à travers le prisme de leurs pratiques économiques : quelles stratégies économiques mettent-elles en œuvre ? Dans quelle mesure leur comportement économique relève-t-il des anciens modèles de la *bovatteria*, ou, au contraire, est-il novateur ?

## 1 – DEFINIR LA MOBILITE SOCIALE : D'UNE SOCIETE IMMOBILE A LA MOBILITE D'UNE SOCIETE

Précisons d'emblée ce que l'on entend par « mobilité sociale ». La notion est au cœur d'une réflexion récente, notamment à propos de la « crise du XIV<sup>e</sup> siècle », dans le cadre des quatre colloques sur la conjoncture de 1300 en Méditerranée<sup>24</sup>. Elle est l'objet d'une attention toute particulière de la part des médiévistes italiens, en particulier Alma Poloni et Sandro Carocci, qui ont contribué à élargir l'horizon de la recherche sur ces phénomènes<sup>25</sup>. La mobilité

---

<sup>22</sup> Élisabeth CROUZET-PAVAN, « La pensée médiévale », art. cit., p. 70.

<sup>23</sup> La mobilité sociale ne signifie pas le nivellement des conditions sociales et il n'y a rien, dans la documentation, qui puisse étayer une approche continuiste de la société romaine. Le médiéviste, à mon sens, est tout à fait étranger au débat des sociologues, dont les uns considèrent la société comme un « continuum », constitué d'éléments homogènes et continûment ordonnables, tandis que les autres privilégient une représentation « discrète » de la société, considérée comme un ensemble de groupes distincts.

<sup>24</sup> Ils ont été réunis en trois volumes : *Les disettes dans la conjoncture de 1300 en Méditerranée occidentale*, M. Bourin, J. Drendel et F. Menant (éd.), Rome, 2012 ; *Dynamiques du monde rural dans la conjoncture de 1300 : échanges, prélèvements et consommation en Méditerranée orientale*, Rome, 2014 ; *La mobilità sociale*, op. cit.

Voir aussi un article de synthèse : Monique BOURIN, Sandro CAROCCI, François MENANT, Lluís TO FIGUERAS, « Les campagnes de la Méditerranée occidentale autour de 1300 : tensions destructrices, tensions novatrices », *Annales Histoire Sciences Sociales*, juillet-septembre 2011, n°3, p. 663-704.

Je reprends en partie dans ce paragraphe des analyses présentées par François Menant et Giuliano Milani au cours de leur séminaire hebdomadaire à l'École normale supérieure (ici, janvier 2016).

<sup>25</sup> Alma POLONI, « La mobilità sociale nelle città comunali italiane nel Trecento », dans *I comuni di Jean-Claude Maire Vigueur*, Maria Teresa Caciorgna, Sandro Carocci et Andrea Zorzi (éd.), Rome, Viella, 2014, p. 281-304. Sandro CAROCCI, « Introduzione : la mobilità sociale e la "congiuntura del 1300". Ipotesi, metodi d'indagine, storiografia », dans *La mobilità sociale nel medioevo*, op. cit., p. 1-37 ; *Id.*, « Social Mobility and the Middle

sociale peut être définie comme le fait qu'un individu se déplace à l'intérieur de l'espace social, ou sur les barreaux de l'échelle sociale. Il peut s'agir d'une mobilité individuelle ou intra-générationnelle, d'une mobilité familiale ou encore de la mobilité d'un groupe social tout entier. En outre, on peut distinguer les mobilités endogènes – qui laissent à l'individu une certaine liberté dans ses choix –, des mobilités exogènes – imposées de l'extérieur à un individu ou à un groupe.

L'étude des mobilités sociales, qu'elles soient individuelles, intergénérationnelles ou mobilités de groupe, nous conduit à penser que la société romaine n'est pas une structure figée et immuable qui se conserverait malgré la mobilité sociale et qui obéirait à une forme de « loi de conservation des structures sociales » tout aussi nécessaire et universelle que l'est la loi de Lavoisier<sup>26</sup>. Cette conception conservatrice de la société, qui est étroitement associée à la naissance même du concept de « mobilité sociale » en 1927, suppose le maintien d'une hiérarchie pyramidale au sommet de laquelle différents groupes sociaux peuvent se succéder, sans pour autant la modifier. Dans cette conception qui est celle de Vilfredo Pareto ou de Pitirim A. Sorokin<sup>27</sup>, l'ascension sociale et le renouvellement ou la « circulation des élites » n'ont aucune conséquence sur l'organisation sociale dans son ensemble qui demeure toujours immobile.

Cette théorie de la mobilité sociale a été complètement revue par l'historiographie anglo-saxonne des années 1960, qui, en développant notamment la notion d'*agency*, envisage la mobilité sociale comme un facteur de transformation de la structure sociale. Les travaux de Rodney Hilton sur la paysannerie anglaise, puis de Christopher Dyer sur la redistribution des richesses, ont, entre autres, contribué à repenser radicalement la manière dont les historiens expliquent les sociétés médiévales.

Dès lors, s'il est vrai que l'on pourra s'intéresser, dans ce chapitre, au parcours ascendant de tel ou tel individu, ou de telle ou telle famille, celui-ci n'est présenté que dans la mesure où il participe d'une évolution générale de la société romaine. À la lecture des sources, il apparaît que l'accumulation de ces trajectoires individuelles ou familiales atteint un effet de

---

Agès », *Continuity and Change*, 26 (3), 2011, p. 367-404 ou sa version italienne, « Mobilità sociale e medioevo », *Storica*, 15, 43-45 (2009), p. 11-55. Voir également le PRIN *La mobilità sociale nel medioevo italiano (secoli XII-XV)* : <http://prin.mobilitasociale.uniroma2.it>

<sup>26</sup> Sur la distinction entre les lois de la nature et l'histoire, sur l'impossibilité d'une histoire scientifique, voir notamment Paul VEYNE, *Comment on écrit l'histoire*, Paris, Seuil, 1971, p. 347-354.

<sup>27</sup> Pitirim A. SOROKIN, *Social Mobility. The Early Sociology of Class*, Londres, 1927 (*Comment la société se transforme*, Pauline Rollet (trad.), Paris, M. Rivière, 1964).

seuil, qui provoque une transformation profonde de l'organisation même de cette société. C'est ce que l'on va s'attacher à présent à montrer.

## **2 – DYNAMIQUES POLITIQUES, ATTITUDES ECONOMIQUES : UNE ETROITE CONCORDANCE ?**

La complexification de la société romaine, et plus spécifiquement l'hétérogénéisation de la noblesse citadine, peuvent être décrites en termes d'attitudes : en effet, on le verra à travers les études de cas qui seront développées plus loin, plusieurs groupes semblent se former au sein des élites romaines dont la diversité des pratiques économiques vient briser l'ancienne cohésion. Leurs divergences reposent principalement sur des positionnements politiques radicalement opposés, qui semblent dicter en partie du moins une attitude économique.

### **2.1 Lewin, la dynamique des groupes et le concept d'attitude**

J'emprunte ici la notion d'« attitude » à la microsociologie, et en particulier aux études de Kurt Lewin (1890-1947) consacrées aux comportements de petits groupes sociaux. Pour Lewin, « les attitudes d'un individu ou d'un groupe ne peuvent être comprises qu'à partir des différents ensembles sociaux dont ils font partie et, réciproquement, ces ensembles sociaux ne peuvent être compris qu'à partir des individus et des petits groupes concrets qui s'y trouvent englobés. [...] Lewin se sert à l'occasion du concept d'attitude pour désigner l'inclination d'un individu, ou l'inclination commune à un groupe vers un certain type de comportement dans une situation déterminée »<sup>28</sup>. Dans cette pensée de l'interdépendance sociale, la frontière entre attitude individuelle et attitude collective semble ténue. Les groupes sociaux sont toutefois pensés comme des totalités dynamiques (*dynamic wholes*), « douées de propriétés spéciales, distinctes des propriétés de leurs sous-groupes ou de leurs membres individuels ». Ainsi, le tout étant autre que la somme des parties qui le composent, la sociologie de Lewin dépasse le simple déterminisme<sup>29</sup>. Elle est une pensée de l'émergence, au sens que peut donner à ce terme la philosophie matérialiste, en ce qu'elle suppose l'irruption d'une réalité nouvelle, inédite, dont les caractéristiques sont irréductibles à celles de ses éléments. Cette notion d'attitude correspond assez bien, à mon sens, à l'idée que, dans la société romaine du XV<sup>e</sup> siècle, le

---

<sup>28</sup> Roger GIROD, *Attitudes collectives et relations humaines. Tendances actuelles des sciences sociales américaines*, Paris, PUF, 1953.

<sup>29</sup> Il n'est toutefois pas certain que l'on puisse généraliser les hypothèses qui suivent à l'ensemble de la société romaine, tant la part des attitudes individuelles l'emporte parfois sur l'attitude collective.

comportement économique des individus est en partie défini par leur insertion dans un groupe dont l'identité est fondée sur un positionnement politique particulier. En outre, elle rappelle la possibilité d'un écart entre l'individu et le groupe, puisqu'on ne saurait réduire à néant le rôle de l'initiative individuelle.

## 2.2 Les illusions perdues des Romains<sup>30</sup>, ou comment le positionnement politique détermine une attitude économique

Il me semble en effet que les pratiques économiques de certaines familles de la noblesse citadine romaine reflètent en profondeur un positionnement politique et que, pour elles, ce dernier est premier, c'est-à-dire qu'il conditionne en partie leurs stratégies économiques. Je fais ici allusion à la thèse développée par certains historiens romains comme Arnold Esch, Massimo Miglio ou Anna Modigliani, qui voient se dessiner, à partir de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, une ligne d'opposition qui diviserait la noblesse citadine romaine : ainsi, la ligne de partage ne passerait pas entre la Rome des *nobiles* et la Rome des *populares*, mais entre la Rome des Romains et la Rome du pape<sup>31</sup>. Selon cette théorie, les élites citadines romaines connaîtraient donc dès le début du XV<sup>e</sup> siècle une tendance à la fragmentation en deux groupes, les « familles ecclésiastiques » et les « familles républicaines », pour reprendre la terminologie adoptée par Nicole Reinhardt pour la Bologne moderne<sup>32</sup>. Toutefois, s'il est vrai que quelques familles s'inscrivent résolument dans ce schéma binaire, les unes étant profondément des familles « curiales », les autres des familles « municipales », elles restent une minorité. À mon sens, l'idée qu'il existerait une ligne de fracture aussi nette résulte plus d'un présupposé, d'un postulat auquel on a cherché à plier les faits. À la lecture des sources, il me semble plutôt que la grande majorité des familles de la noblesse citadine romaine sont dans un entre-deux, dans la recherche d'un équilibre dynamique entre la cité et la curie – sans toutefois que l'on puisse

---

<sup>30</sup> En référence à la perte de l'autonomie communale après 1398 : aux Romains ne reste que le souvenir de leur antique gloire... Voir sur ce point Massimo MIGLIO, « L'immagine dell'onore antico. Individualità e tradizione della Roma municipale », *Studi Romani*, 31 (1983), p. 252-264.

<sup>31</sup> Arnold ESCH, *Bonifaz IX. und der Kirchenstaat*, Tübingen, 1969, p. 245.

**Sur l'opposition entre Rome curiale et Rome municipale**, voir Massimo MIGLIO, « Il leone e la lupa. Dal simbolo al pasticcio alla francese », *Studi Romani*, 30 (1982), p. 177-186 ; *id.*, « L'immagine dell'onore antico », art. cit.

<sup>32</sup> Nicole REINHARDT, *Macht und Ohnmacht der Verflechtung : Rom und Bologna unter Paul V. Studien zur frühneuzeitlichen Mikropolitik im Kirchenstaat*, Tübingen, Bibliotheca Academica, 2000, p. 75-86 ; *Ead.*, « Bolonais à Rome, Romains à Bologne ? Carrières et stratégies entre centre et périphérie. Une esquisse », dans *Offices et papauté (XIV<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècle). Charges, hommes, destins*, Armand Jamme, Olivier Poncet (dir.), Rome, 2005 (Collection de l'ÉFR, 334), p. 237-249. Elle observe à Bologne à l'époque moderne une tendance à la ségrégation entre des « familles ecclésiastiques », qui suivent plutôt des carrières ecclésiastiques, et des « familles républicaines », qui appartiennent au conseil sénatorial le plus important, l'« Assunteria dei Magistrati » mais qui ne s'engagent presque jamais dans des carrières ecclésiastiques.

parler à ce propos d'une quelconque « schizophrénie » comme je l'ai démontré dans le premier chapitre. Enfin, cette réfutation m'est également inspirée par les réflexions des modernistes, en particulier Maria Antonietta Visceglia, qui ont montré qu'une telle dichotomie entre « familles municipales » et « familles curiales » est à nuancer fortement pour le début du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>33</sup>. Il faut certainement affiner la chronologie, préciser les étapes par lesquelles la noblesse citadine romaine se réconcilia avec la papauté, pour aboutir à cette « gestion partagée de la *romanitas* » évoquée par Maria Antonietta Visceglia. À mon sens, le XV<sup>e</sup> siècle est une période de transition, un période d'incertitude et d'hésitations au cours de laquelle l'attitude de la noblesse romaine évolue, la césure étant marquée par la conjuration de Stefano Porcari en 1452, dernier grand moment de l'opposition municipale à la papauté.

Tout au long du XV<sup>e</sup> siècle, les grandes familles romaines peuvent être qualifiées de « familles municipales » puisqu'elles participent à tour de rôle au gouvernement de la cité. De manière surprenante, on n'observe pas, dans la Rome du XV<sup>e</sup> siècle, cette tendance à la « fermeture » des conseils urbains et à l'oligarchisation que présentent pourtant d'autres cités italiennes (y compris certaines villes des États pontificaux) puisque, à Rome, la magistrature des Conservateurs revient presque toujours à des familles romaines<sup>34</sup>. Bien au contraire, l'idée d'un élargissement de la base de recrutement du personnel politique dans la Rome des XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles (sous l'influence de la curie et des étrangers qui parviennent, assez facilement, à obtenir la citoyenneté romaine) constitue une singularité dans le paysage italien. À Rome, nulle tendance à cette oligarchisation observée à Florence dès la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, ou à Bologne à partir de 1447, lorsqu'un petit cercle de familles s'arroge la domination sur la ville<sup>35</sup>. Cette large

---

<sup>33</sup> Maria Antonietta VISCEGLIA, « Identità urbana, rituali civici e spazio pubblico a Roma tra Rinascimento e Controriforma », *Dimensioni e problemi della ricerca storica*, n. 2/2005, p. 7-38.

<sup>34</sup> Voir en annexe la liste des Conservateurs de Rome. En revanche, on soulignera que le Sénateur de Rome est presque toujours, sur le modèle du podestat, étranger à la cité.

**Sur les processus d'oligarchisation et la formation d'un patriciat en Italie centrale et dans les États pontificaux**, Giacomo Bandino ZENOBI, *Ceti e potere nella Marca pontificia. Formazione e organizzazione della piccola nobiltà fra '500 e '700*, Bologne, 1976 ; *Id.*, *Le "ben regolate città". Modelli politici nel governo delle periferie pontificie in età moderna*, Rome, 1994 ; Peter PARTNER, « Economia, politica, classi sociali e cultura nello Stato della Chiesa nel XV-XVI secolo », dans *Storia della società italiana*, 8, Milan, 1988, p. 399-435.

Sur **Florence**, D. V. KENT, « The florentine Reggimento in the fifteenth century », *Renaissance Quarterly*, XXVIII, 1975, p. 575-638 ; A. MOLHO, *Marriage alliance in late medieval Florence*, Cambridge (Mass.), 1994.

Sur **Pérouse**, C. F. BLACK, « Commune and the Papacy in the government of Perugia », *Annali della Fondazione Italiana per la Storia amministrativa*, 4, 1967, p. 163-191.

Sur **Bologne**, A. DE BENEDICTIS, *Repubblica per contratto. Bologna : una città europea nello Stato della Chiesa*, Bologne, 1995, p. 107-136.

Sur d'autres villes, comme **Viterbe** ou **Cesena**, Sandro CAROCCI, « Governo papale e città nello stato della chiesa. Ricerche sul Quattrocento », dans *Principi e città alla fine del Medioevo*, Sergio Gensini (éd.), Pise, 1996, p. 188-189.

<sup>35</sup> Michele FRANCESCHINI, « Dal consiglio pubblico e segreto alla congregazione economica : la crisi delle istituzioni comunali tra XVI e XVII secolo », *Roma moderna e contemporanea*, 4, 1996, p. 348-351.



participation à la vie politique romaine s'explique par la structure des institutions politiques qui bénéficient d'une grande ouverture et d'une rotation des charges extrêmement rapide – qui empêcha, très probablement, l'émergence d'une oligarchie romaine. La mise en regard des listes de magistrats urbains conservées pour le XV<sup>e</sup> siècle montre qu'entre les années 1422-1424 et 1447-1451 plus de la moitié des patronymes ont été renouvelés<sup>36</sup>. Le gouvernement urbain de Rome donne donc à voir un modèle radicalement différent de celui de la plupart des anciennes communes italiennes. Cette participation au gouvernement de la cité n'est pas exclusive de l'insertion dans les milieux curiaux, bien au contraire : on le verra, dans la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle, un grand nombre de familles de la noblesse citadine romaine sont aussi bien « curiales » que « municipales », mettant un œuvre une double-stratégie.

Malgré tout, pour un petit nombre de familles dont nous allons décrire la trajectoire, l'idée que leur positionnement politique détermine leur attitude économique se vérifie, notamment pour les deux premiers tiers du XV<sup>e</sup> siècle. C'est là l'un des facteurs de diversification de la noblesse citadine, dont les comportements économiques comme les pratiques sociales tendent à diverger. La fragmentation de ce groupe jusqu'alors cohérent et homogène qu'était la *bovatteria*, dont nous allons à présent décrire les manifestations socio-économiques, résulte donc en dernier ressort d'une divergence d'opinions politiques.

### **3 – LA FIN DES ANCIENS MODELES : LE PARADIGME EPHEMERE DE LA BOVATTERIA**

La première conclusion qui s'impose à mesure qu'on fréquente, par le truchement des archives, les familles romaines du second XV<sup>e</sup> siècle, c'est que, pour la majorité d'entre elles, elles ne participent plus du modèle de la *bovatteria* qui caractérisait encore la noblesse citadine romaine dans les premières années du XV<sup>e</sup> siècle. Ce modèle, mis en évidence par Jean-Claude Maire Vigueur et Clara Gennaro, n'est donc valide que pour le groupe des *nobiles viri* du second

---

<sup>36</sup> Et seulement 19,5% des patronymes sont communs dans une liste des années 1566-1567.

Sur les listes des années 1422-1424 : Maria Luisa LOMBARDO, *La Camera Urbis. Premesse per uno studio sull'organizzazione amministrativa della città di Roma*, Rome, 1970, p. 96-98, p. 115-119. Voir également Michele FRANCESCHINI, « *Populares, cavallarocti, milites vel doctores*. Consorterie, fazioni e magistrature cittadine », dans *Alle origini della nuova Roma, op. cit.*, p. 291-300, p. 298 et Paola PAVAN, « *Inclitae Urbis Romae iura, iurisdictiones et honores* », dans *ibid.*, p. 301-309, p. 306-307.

XIV<sup>e</sup> siècle que ces deux historiens ont étudiés<sup>37</sup> et il serait parfaitement anachronique de projeter sur les réalités du XV<sup>e</sup> siècle un paradigme élaboré pour le siècle précédent<sup>38</sup>.

Ainsi, ce groupe social, qui se caractérisait par quelques traits bien spécifiques fondant son homogénéité (l'investissement spéculatif dans le *casale* et le grand élevage, la constitution de tènements urbains à l'image des familles baronniales, l'adoption du titre de *nobilis vir*, l'appartenance à l'*ars bobacteriorum* et à la confrérie du Saint-Sauveur, une forte endogamie et des dots élevées), n'existe plus à partir du milieu du XV<sup>e</sup> siècle. La *bovatteria* constitue donc un « moment », un paradigme éphémère, devenu caduc un siècle plus tard. Cette obsolescence s'explique non pas seulement parce que les noms des familles qui composent la noblesse citadine ne sont, en grande partie, plus les mêmes – si c'était là le seul argument, il ne pourrait s'agir que d'un simple renouvellement des élites, de cette « circulation des élites » chère au courant élitiste évoqué plus haut, sans conséquence sur la forme de la société. C'est tout le contraire ici, puisque l'étude des patronymes révèle surtout une diversification des canaux de la mobilité sociale et des centres d'intérêt d'un groupe qui n'est plus uniquement composé de *bovattieri*, loin s'en faut. Si un noyau dur d'irréductibles *bovattieri* tient bon, c'est l'ensemble des pratiques économiques et des secteurs d'investissement du groupe qui s'est rééchelonné au cours de la période.

### 3.1 Le poids de héritages : le conservatisme de quelques irréductibles *bovattieri*

*Nihil est agricultura melius*<sup>39</sup>

J'entreprends ce tour d'horizon sur le renouvellement des pratiques économiques de manière un peu paradoxale, en commençant par les permanences, c'est-à-dire par l'évocation de ce groupe au sein de la noblesse citadine romaine dont les comportements économiques vont à contre-courant du *trend* général. Dans la continuité du XIV<sup>e</sup> siècle, certaines familles de la noblesse citadine perpétuent l'ancien modèle de la *bovatteria*. Dans les derniers siècles du Moyen Âge, cette noblesse citadine romaine constitue un cas singulier dans la mesure où elle

---

<sup>37</sup> Voir entre autres Jean-Claude MAIRE VIGUEUR, « Classe dominante et classes dirigeantes à Rome à la fin du Moyen Âge », dans *Storia della città*, 1, 1976, p. 4-26 ; Clara GENNARO, « Mercanti e bovattieri nella Roma della seconda metà del Trecento (Da una ricerca su registri notarili) », *Bullettino dell'Istituto Storico Italiano per il Medio Evo e Archivio Muratoriano*, 78 (1967), p. 155-203 ; Isa LORI SANFILIPPO, *La Roma dei Romani. Arti, mestieri e professioni nella Roma del Trecento*, Rome, 2001, p. 95-122.

<sup>38</sup> La question de la continuité entre le second XIV<sup>e</sup> siècle et le XV<sup>e</sup> siècle a été posée notamment par Anna MODIGLIANI dans « Continuità e trasformazione dell'aristocrazia municipale romana nel XV secolo », dans *Roma medievale. Aggiornamenti*, Paolo Delogu (éd.), Florence, 1998, p. 267-279.

<sup>39</sup> CICERON, *De Officiis*, I, XLII.

ne participe pas de la tendance générale du reste de l'Italie, puisque sa fortune ne repose ni sur la *militia*, ni sur la création de seigneuries de type féodal. L'émergence de ce groupe s'explique par la crise politique et économique qu'ont traversée l'aristocratie baronniale et les institutions ecclésiastiques à partir du transfert de la papauté en Avignon, crise qui les a conduits à céder une grande partie de leurs propriétés foncières de la Campagne romaine à ces nouveaux entrepreneurs, les *bovattieri*.

Pour ces familles conservatrices, la terre reste, en plein Quattrocento, l'unique source de revenus et le socle de la composition des patrimoines. Elles sont, il est vrai, peu nombreuses : les Capizucchi en sont un exemple représentatif. Les actes notariés les concernant portent tous sur la mise en valeur de leurs *casali* dont ils tirent l'essentiel de leurs revenus<sup>40</sup>. Outre les domaines dont ils sont propriétaires, les Capizucchi sont locataires de quelques *casali*, en particulier le *casale della Massima*, sur une période de temps très longue, comprise entre 1471 et 1495 au moins<sup>41</sup>. Dans le cas des Capizucchi, la pratique de la *bovatteria* se mue en une approche patrimoniale de la terre : la gestion concrète de leurs domaines fonciers est en partie déléguée à d'autres membres plus « actifs » de la noblesse citadine, comme les Massimi, véritables intendants qui prennent en location une partie des *casali* Torre et Palidoro en 1471 pour le compte des Capizucchi<sup>42</sup>. Il est clair que l'idéal économique poursuivi par la famille Capizucchi est celui de la plus grande stabilité : leur aversion pour le changement et leur refus de s'adapter aux réalités économiques du second XV<sup>e</sup> siècle permettent de les caractériser comme des « *bovattieri* conservateurs ». Ce conservatisme s'exprime également par l'alignement de leurs comportements sur le modèle baronnial : ainsi, les Capizucchi exercent une domination quasi seigneuriale sur certains villages du Latium, comme Nemi. Un groupe d'habitants de Nemi est redevable de 28,5 *rubbi* de grain à Cencio Capizucchi au titre d'un prêt contracté en 1485 : que cette dette soit exprimée en nature peut être le signe que Cencio soutient

---

<sup>40</sup> Par exemple : dans un acte daté du 12 septembre 1489, Cencio di Antonio di Cencio Capizucchi et Battista Arcioni sont mentionnés comme *consortes in dicto casali Schiacii*, dont Domenico Paloni achète un huitième (ASR, CNC, 1726, f. 78rv). Cf. également : ASR, CNC, 1181, f. 29rv, 23 avril 1480 (*locatio ad maiesandum* du quart du *casale Valle Caia* par Pietro Ludovico Capizucchi, pour 100 *rubbi* de froment) ou ASR, CNC, 16, f. 289v, 19 novembre 1517 (location du quart du *casale* Pescatore par Emilio Capizucchi pour 400 ducats). En 1458, Bartolomea, veuve de Lorenzo Capizucchi, vend un tiers du *casale* de la Cicognola Nova au cardinal Bessarion (ASR, CNC, 1104, f. 3r-4v, 15 septembre 1458). Sur l'histoire et le patrimoine des Capizucchi : voir Flavia CANTATORE, « Storia e patrimonio immobiliare dei Capizucchi attraverso la documentazione della Biblioteca Nazionale Centrale di Roma », *Roma nel Rinascimento*, 1994, p. 334-352.

<sup>41</sup> ASR, CNC, 709, f. 491rv, 4 mars 1471 (Nucio di Antonio Nucio Capizucchi prend en location pour trois ans le *casale della Massima*, propriété du monastère de Santa Maria della Massima, contre un cens annuel de 18 *rubbi* de froment, 2 *rubbi* d'orge et 1 *rubbio* de fèves) et ASC, A.U., Sez. I, 123, f. 30v-31r, 22 septembre 1492 : Cencio di Antonio Cencio Capizucchi loue à nouveau le *casale della Massima*, *pro tribus annis renovandis pro triennio intriennio usque in novem annis*, pour un loyer inchangé.

<sup>42</sup> ASR, CNC, 1165, f. 49v, 14 janvier 1471.

l'économie locale de Nemi en prêtant des grains destinés aux semailles ou encore qu'il s'agit d'un « prêt à la consommation » dans un contexte de cherté du grain<sup>43</sup>. Il traduit en tout cas une forme de domination non monétarisée, dont le moyen est lié à la terre<sup>44</sup>.

Parmi les familles s'inscrivant en faux par rapport à une tendance générale qui privilégie nettement les investissements urbains, on citera deux des plus puissantes familles de la noblesse citadine : les Muti et les Porcari<sup>45</sup>. D'après la monographie que leur a consacrée Anna Modigliani, du XIV<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle, les Porcari se désintéressent totalement de l'économie urbaine et des activités commerciales en dehors de la commercialisation du bétail et des productions de leurs *casali* – à quelques rares exceptions près, comme Cola Porcari, banquier sur le Campo de' Fiori ou Sabba Porcari qui dirige une entreprise de matériaux de construction, dans la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle. C'est là la principale caractéristique économique de cette famille, qui la distingue radicalement du reste de la noblesse citadine avec laquelle elle partage par ailleurs d'autres caractéristiques (son niveau de fortune, ses stratégies matrimoniales). Les Porcari ne correspondent ni au modèle des artisans, des poissonniers et des bouchers qui réinvestissent les bénéfices réalisés dans le commerce dans l'acquisition de domaines fonciers ; ni au modèle des Massimi qui doivent leur ascension sociale à la *spezieria*. Ils témoignent de ce qu'une partie de l'ancienne *bovatteria* ne tire pas ses revenus du commerce ou de l'artisanat, mais continue d'investir des capitaux importants dans l'exploitation des grands domaines de la Campagne romaine<sup>46</sup>. Ils sont ainsi propriétaires de vastes exploitations agricoles, qu'ils gèrent en faire-valoir direct, auxquelles s'ajoute la location d'un certain nombre d'autres *casali* pris à bail auprès des grandes institutions ecclésiastiques de Rome ou auprès de certaines familles de la noblesse citadine romaine comme les Mattei et les Alberini. C'est le cas du *casale Castiglione* sur la via Prenestina, que Girolamo Porcari loue en 1487 au monastère Santa Prassede pour trois ans. Dans le dernier tiers du XV<sup>e</sup> siècle, Antonio Porcari est, selon Anna Modigliani, le plus impliqué dans les activités agro-pastorales de la famille : il loue par exemple en 1481 le

---

<sup>43</sup> Il est également possible qu'il s'agisse d'arriérés d'impôts que doivent encore verser ces habitants à Cencio, qui aurait pris à ferme les impôts de cette localité. Mais rien dans le reste de la documentation ne permet de confirmer cette hypothèse.

<sup>44</sup> ASR, CNC, 926, f. 215rv, 9 février 1485 : « *quod vir nobilis Cincius de Capozucchis de rione campitelli recipere debeat a certis hominibus castri Nemi [videlicet a sancto cabbellone Dominico Johannis rosa caterine jacobici nuccio johanne nardi piglio, Cola mei, Sancti Laurentii pucii, Mariano alias dicto cesari, Blasio Lelli Covelli, Antonio abocce, Jordano Cristofori, Petro de amquano, Jacobello mancino, Prospero baronis, Nardo gallicani, Prisciano, Dominico antonii piglio, Dominico lelli delle faiole, omnibus de dicto castro Nemi] rubio grani viginti octo cum dimidio ad mensuram romanam occasione mutui pro tanto constituti coram me notario et testibus infrascriptis* ».

<sup>45</sup> Sur les **Porcari** : Anna MODIGLIANI, *I Porcari. Storia di una famiglia romana tra Medioevo e Rinascimento*, Rome, Roma nel Rinascimento, 1994.

<sup>46</sup> L'origine des capitaux que Nicola Porcari, notaire et *bovattiere*, investit dans le *casale* pendant la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle n'est pas entièrement établie.

*casale Dragoncello* avec Lorenzo Caffarelli contre un loyer annuel de 250 ducats<sup>47</sup>. Les actes de la fin du XV<sup>e</sup> siècle montrent que les Porcari possèdent plus de bétail que ne peuvent en supporter leurs propriétés foncières, si bien qu'ils louent fréquemment des pâturages pendant l'hiver, jusqu'au moment de la vente des animaux aux bouchers : par exemple, les pâturages du *castrum di Valca* et des *Tre Colonne* loués au chapitre Saint-Pierre par Domenico Porcari en 1452 ou en 1467 la parcelle de 40 *rubbi* prise à bail par Filippo Porcari auprès des chanoines de Saint-Jean-de-Latran, dans le *casale della Torre di S. Giovanni*, en échange des 2/11<sup>e</sup> de la récolte<sup>48</sup>. Ces *casali* (*casale dei Pazzi*, *Castiglione*, *Poterano*, *Turris Petri Saxonis*, *casale di S. Onesto*, *pedica della Marmora*, *casale Turricella*) sont presque tous concentrés dans l'Isola, une zone délimitée par les fleuves Tibre et Aniene afin d'en faciliter la gestion.

La famille Muti obéit au même modèle, dans la mesure où la quasi totalité des actes notariés les concernant a trait à la gestion du *casale*. Ils possèdent depuis 1348 une partie du *casale Castelluccia* et deux *burgi* sur la via Cassia ; le *casale Grotte dello Stinco*<sup>49</sup> ; une partie du *casale Boccone*<sup>50</sup> ; le *casale di Pontesalario*<sup>51</sup>. Au début du XV<sup>e</sup> siècle, Silvestro Muti et ses héritiers louent au chapitre Saint-Pierre le *casale di Boccea*<sup>52</sup>. Francesco Muti et son neveu Giacomo louent le *casale della Infermaria* 120 florins par an dans les années 1470<sup>53</sup>. Ils emploient une main d'oeuvre salariée, souvent étrangère, pour les travaux agricoles<sup>54</sup>. Le transport des produits du *casale* vers le marché urbain est organisé systématiquement avec le même transporteur, Pietro Paolo *de Leis*, entre 1469 et 1481, dans le cadre de contrats exclusifs : Francesco et Giacomo Muti s'engagent à ne pas employer d'autres transporteurs, tandis que Pietro Paolo ne pourra transporter de céréales pour d'autres producteurs. Cette clause d'exclusivité révèle l'envergure du domaine agricole des Muti, qui peut occuper à temps plein une seule entreprise de transports au moment des récoltes<sup>55</sup>. Comme les Porcari, les Muti louent

---

<sup>47</sup> ASR, CNC, 1110, f. 288v-289v. Le *casale* est loué pour trois ans auprès du monastère Saint-Paul-hors-les-Murs.

<sup>48</sup> Respectivement : BAV, *Chapitre de Saint-Pierre, Censuali*, 6, année 1452, f. 21v et ASR, CNC, 1662, f. 127r.

<sup>49</sup> Lorenzo et Valeriano Muti le vendent en 1427 à la famille Colonna.

<sup>50</sup> ASR, CNC, 1110, f. 162v-163r, 5 novembre 1478. Ils en sont propriétaires au moins depuis 1394 (ASR, CNC, 477, f. 207v-208v).

<sup>51</sup> ASR, CNC, 1165, f. 13r, 21 décembre 1467 : Paola Muti loue à Stefano *Iannelli* l'intégralité du *casale de Pontesalario de Marronibus*. Ce dernier est l'un des arbitres d'un conflit concernant le grand élevage ovin en 1462 (ASR, CNC, 704, f. 40rv) et fait partie des consuls de l'*ars bancheriorum* en 1462-1463.

<sup>52</sup> BAV, *Chapitre Saint-Pierre, Censuali*, 3, année 1406, f. 13r (cité par Anna MODIGLIANI, « *Li nobili huomini di Roma* » », art. cit., p. 348). Sur ce *casale Boccea*, voir les travaux de Robert MONTEL cités dans le chapitre 2 de la thèse.

<sup>53</sup> ASR, CNC, 470, f. 81rv (1472).

<sup>54</sup> ASR, CNC, 1165, f. 4v-5v, 30 juillet 1467 (contrat entre Paola Muti et un Espagnol résidant dans le *rione Regola*, Nardo).

<sup>55</sup> ASR, CNC, 1165, f. 29v-30r (29 mai 1469) ; f. 128r (17 juin 1481). Pietro Paolo *de Leis* est associé à Giovanni Ferruccia dans le second contrat. Ce dernier prévoit qu'une charrette (*currus*) pourra contenir 12 *rubbi* de froment et que Francesco paiera 9 carlins par charrette. Voir aussi ASR, CNC, 1165, f. 39v-40r et f. 91v.

une partie de leurs *casali* à d'autres membres de la noblesse citadine romaine, comme les Massimi<sup>56</sup> ou les Paparoni. Francesco et Giacomo Muti louent *ad laborandum* à Salvato Paparoni la moitié du *casale La Selce*. Les clauses en sont assez détaillées, précisant quelles parcelles doivent être labourées ou ensemencées, ce qui témoigne de l'attention portée par les Muti à l'agriculture<sup>57</sup>. Ce sont eux aussi, on l'a vu, qui oeuvrent pour la bonification des zones humides de la Campagne romaine<sup>58</sup> et financent l'entretien des bâtiments agricoles<sup>59</sup>. Leur investissement dans l'élevage est central dans l'économie de la famille : Francesco et Giovanni Francesco Muti louent à Bartolomeo Antonelli *Guastaferra de Corbario* des pâturages *ad pascendum cum pecudibus et aliis animalibus* jusqu'en mai, 40 ducats. Ils passent ensemble un accord à propos de l'achat-vente de 200 béliers dont ils doivent se partager les gains<sup>60</sup>. Là encore, on entrevoit dans ce contrat assez rare – puisqu'il concerne non pas des moutons, mais des béliers (*arieti*) – un intérêt sans équivalent pour l'agronomie et des connaissances sans doute pointues en matière de techniques d'élevage, puisqu'ils procèdent ici à la sélection de reproducteurs pour le grand élevage ovin. Pendant l'ensemble du XV<sup>e</sup> siècle, les Muti présentent donc le profil d'une famille traditionnelle de *bovattieri* : ils sont probablement consuls de la *nobilis ars bobacteriorum urbis* à plusieurs reprises<sup>61</sup>. Ils associent cet attachement à la terre à l'affirmation d'une forme de *romanitas*, en vertu de laquelle ils sont alliés à certaines grandes familles baroniales comme les Caetani<sup>62</sup> et qui les conduit à exercer la charge de Conservateur de Rome<sup>63</sup>.

Analogues aux trois exemples que l'on vient de développer, on citera les familles Staglia (Battista, consul de la *nobilis ars* en 1437, Stefano et Giovanni Battista Staglia<sup>64</sup>) ou Ilperini

<sup>56</sup> ASR, CNC, 1165, f. 49v, 14 janvier 1471 (Elisabetta, veuve de Valeriani Muti et héritière de Paolo di Giacomello Nuccio Capizucchi, loue *ad pascendum cum animalibus suis* à Pietro Massimi une partie du *casale Pallodoro*, 200 ducats par an). Le contrat est renouvelé pour deux ans en 1474 (ASR, CNC, 1165, f. 81v-82r).

<sup>57</sup> ASR, CNC, 1165, f. 80v-81r, 9 janvier 1474.

<sup>58</sup> ASR, CNC, 1165, f. 118v (19 octobre 1477), f. 120rv (13 octobre 1478), f. 133r (12 août 1482). Voir le chapitre 2 de la thèse.

<sup>59</sup> ASR, CNC, 1165, f. 32v-33r, 21 août 1469 : Paola et Francesco Muti louent le *casale Burgeri Veteris* pour neuf ans au maçon lombard Ambrogio de Lodi *totum redimen* qu'il promet de restaurer, de même que les salles qui se trouvent dans la tour du *casale*.

<sup>60</sup> ASR, CNC, 1165, f. 78rv (21 octobre 1473) et f. 79r (*super certa mercantia arietum*).

<sup>61</sup> C'est peut-être le cas de Mattias Muti en 1463 (ASC, 254, f. 143v-144r, 23 mai 1463 : ce contrat de vente de bétail est signé *juxta domum consulum bobacteriorum presentibus Maccia de Mutis et Jeronimo Petri Mactey testibus*).

<sup>62</sup> ASR, CNC, 1165, f. 60rv, 26 novembre 1471 : Francesco, Giacomo et Giovanni Muti doivent 100 ducats à *magnificus vir dominus Mactias de Antiocchis* et 100 ducats à *magnificus dominus Christofarus de Gaytanis*.

<sup>63</sup> ASR, CNC, 1640, f. 29r, 3 septembre 1437 (Lorenzo Muti).

<sup>64</sup> Voir entre autres : ASR, CNC, 1640, f. 16r (26 mars 1437) ; ASR, CNC, 1108, f. 105-106 (19 octobre 1470) ; ASR, CNC, 1738, f. 76v-77v (5 mai 1481) ; ASR, CNC, 1115, f. 24v-25r et f. 25v-26v (29 mars 1482) ; ASR, CNC, 648, f. 65v-66v (27 mai 1485) et f. 157v-158v (14 mars 1487).

(Cristoforo, Giovanni, Paolo, Giacomo Ilperini<sup>65</sup>) qui participent du même paradigme et rejoignent ce groupe.

### 3.2 L'attachement à la terre

Ces familles, dont l'ascension sociale est parfois récente, n'en sont pas moins très traditionnelles et témoignent d'un attachement profond à la terre que reflète le préambule des statuts de la *nobilis ars bobacteriorum urbis* rédigés en 1407 : reprenant Pline et Cicéron, ce prologue exprime le lien intime qui unit pour ces familles le travail de la terre et la participation à la vie de la cité, l'agriculture et la magistrature.

Il est d'autant plus convenable d'apporter de la mesure de la sorte dans notre *ars* que celle-ci concerne l'agriculture. Comme l'écrit Cicéron, « de toutes les entreprises dont on retire quelque bénéfice, rien n'est meilleur que l'agriculture, rien n'est plus productif, rien n'est plus agréable, rien n'est plus digne d'un homme et d'un homme libre »<sup>66</sup> ; et nous lui reconnaissons autant d'autorité et de prestige qu'aux magistratures et qu'à la charge de sénateur. Des hommes intègres et jouissant de la plus haute autorité ne craignaient pas de pratiquer l'agriculture, bien au contraire ! Ils s'en délectaient. Et ils s'y consacraient pleinement, assumant aussi bien le travail des champs que la magistrature et la vie publique : souvent avons-nous lu qu'ils y travaillaient eux-mêmes la terre. Oui en vérité, puisque c'est alors qu'il était en train de labourer qu'on annonça à Lucius Quinctius Cincinnatus qu'on l'avait fait dictateur de Rome. Et comme l'écrit Pline : « c'est qu'alors les généraux cultivaient leurs champs de leurs propres mains : la terre, osons le croire, s'ouvrait avec complaisance sous une charrue couronnée de laurier et conduite par des mains triomphantes »<sup>67</sup> [...] <sup>68</sup>

---

<sup>65</sup> ASR, CNC, 1640, f. 18r, 8 avril 1437 (achat de 10 *rubbi* de sel par Cristoforo Ilperini) ; ASC, 254, f. 143v-144r, 23 mai 1463 (un groupe d'individus du *rione* Ponte doit 110 ducats à Giovanni Ilperini, prix de 20 jeunes buffles) ; ASR, CNC, 1105, f. 41v-42r, 18 mai 1464 (Paolo Ilperini achète à Evangelista Porcari le quart des juments qui se trouvent sur le *casale* Lo Falcognano) ; ASR, CNC, 1106, f. 296r-297v, 20 février 1468 (vente de 26 *rubbi* d'orge par Giovanni Ilperini) ; ASR, CNC, 1106, f. 228r-230r, 29 octobre 1476 (vente de 14 buffles par Benstimenta, la veuve de Paolo Ilperini) ; ASR, CNC, 1292, f. 368rv, 22 février 1486 (Giacomo Ilperini est gardien de la confrérie du Saint-Sauveur) ; ASR, CNC, 1728, f. 236rv, 13 juin 1497 (Giacomo di Giovanni Ilperini loue *in emphiteosim* le domaine de la Marmorata auprès du monastère Sant'Alessio).

<sup>66</sup> CICÉRON, *De Officiis*, I, XLII, 151 : « *nihil est agricultura melius, nihil uberius, nihil dulcius, nihil homine libero dignius* ». La traduction est celle de Maurice Testard (Cicéron, *Les devoirs*, Texte établi et traduit par Maurice Testard, Paris, Les Belles Lettres, 1974 (2<sup>e</sup> édition), livre I, p. 185).

<sup>67</sup> PLINE, *Histoire naturelle*, livre XVIII : « *Quaenam ergo tantae ubertatis causa erat ? Ipsorum tunc manibus imperatorum colebantur agri : ut fas est credere, gaudente terra vomere laureato et triumphali aratore : sive illi eadem cura semina tractabant, qua bella ; eademque diligentia arva disponebant, qua castra : sive honestis manibus omnia laetius proveniunt, quoniam et curiosi fiunt* ». Traduction par Henri Le Bonniec : « Quelle était donc la cause d'une si grande fertilité ? C'est qu'en ce temps-là des généraux cultivaient les champs de leurs propres mains, et que la terre, on peut le croire, s'ouvrait avec joie sous un soc couvert de lauriers et sous un laboureur triomphal, soit que ces grands hommes fissent les semailles avec le même soin qu'ils faisaient la guerre, et missent autant d'attention à la disposition de leurs champs qu'à celle de leurs camps, soit que, sous des mains honnêtes, tout fructifie mieux, parce que tout se fait plus scrupuleusement » (PLINE, *Histoire naturelle*, XVIII, texte établi, traduit et commenté par H. Le Bonniec, Paris, Les Belles Lettres, 1972, p. 64). Dans la suite du passage, Pline évoque Serranus et Cincinnatus, occupé à labourer lorsqu'on lui annonce la dictature.

<sup>68</sup> BAV, *Ottob. Lat.* 1821, *Statuta nobilis artis bobacteriorum Urbis* (1407), extrait du préambule : « *tanto presentibus in arte ipsa convenientius est modum huiusmodi adhibere, quanto ars ipsa agriculturam continet : qua ut Cicero ait omnium rerum quibus aliquid acquiritur nihil melius : nihil uberius nihil dulcius : nihil homini*

L'intertexte antique est l'occasion, par une forme de mise en abyme, de rappeler aux membres de l'*ars* les valeurs qui la fondent : l'exaltation du travail de la terre, couplée au prestige de la Rome antique, traduit la nostalgie d'une autonomie politique perdue, celle du patriciat romain, et cherche à réactualiser une forme de *romanitas* républicaine dans le contexte de la fin de l'autonomie communale en 1398. Dès le XIV<sup>e</sup> siècle, la noblesse citadine avait revendiqué les valeurs de la romanité et, à travers le culte de l'Antiquité, s'était affirmée contre la culture courtoise et chevaleresque des barons<sup>69</sup>. De cette première période formatrice, la notion de *romanitas* a hérité l'idée de liberté et un profond attachement à la paix sociale : le rejet des valeurs militaires et le refus de la violence des factions ont probablement été inspirés par les familles dont l'ascension sociale et l'intégration au groupe des *bovattieri* étaient assez récentes. Amour de la terre et amour de la liberté se conjuguent ici, au travers de l'aspiration à exploiter en toute sérénité les *casali* sans subir les dommages provoqués par la guérilla et la faide<sup>70</sup>. Au siècle suivant, cette notion de *romanitas* telle qu'ils l'emploient change de signification en ce qu'elle ne s'oppose plus tant aux barons qu'au gouvernement pontifical et à la présence étrangère.

Loin d'être un *topos* vide de sens ou un anachronisme infondé, c'est donc par rapport à une nouvelle définition de la *romanitas* que doivent être comprises et la référence aux auteurs antiques, et l'attitude économiquement conservatrice de ce petit groupe social : elles ne s'expliquent que parce qu'elles témoignent d'une orientation politique résolument anti-pontificale. Leur résistance au pouvoir politique du pape s'exprime ici par l'attachement à la terre, à la Campagne romaine, à l'*ager romanus*, par le refus de l'interaction avec la Rome pontificale, par l'absence d'échanges marchands avec la curie et par l'alignement de leurs comportements sur le modèle des grands barons romains qui représentent, au XV<sup>e</sup> siècle, le principal facteur d'opposition politique au pouvoir pontifical. La conjuration de Stefano Porcari en 1452-1453 marque le paroxysme de la contestation républicaine : le 26 décembre 1452, Stefano Porcari, alors exilé à Bologne, rejoint à Rome quelques centaines de conjurés qui

---

*libero dignius reperitur, quanque novimus tante fuisse auctoritatis et gratie quam etiam Senatores et Magistratus in hac urbi inclita obtinentes : Aliique integerrimi et summe auctoritatis viri non verebantur illam actualiter exercere, Immo delectabantur in ea : ac sese dabant in ipsa per omnia studiosos, adeo quam in agris dum ad magistratus et negotia publica assumebantur : multotiens eos legimus repertos fore actualiter laborantes. Siquidem aranti Quincio Lucio Cincinato nunciatum est eum factum urbis huiusmodi Dictatorem. Et ut plinius ait : ipsorum tunc manibus imperatorum colebantur agri (ut fas est credere) gaudente terra vomere laureato : et triumphali aratore. Ipsa est enim illa ars que (si recta ratione perspicimus) habet naturam cum terra que nunquam recusat imperium, nec unquam sine usura reddit quod accipit. Ipsa est enim illa ars sine qua genus humanum sustentari non potest. ipsa est illa a qua urbs nostra precipue continua suscipit incrementa ».*

<sup>69</sup> Jean-Claude MAIRE VIGUEUR, *L'Autre Rome*, op. cit., p. 231.

<sup>70</sup> *Ibid.*, p. 233.



projetent de s'emparer du pape et des cardinaux le jour de l'Épiphanie 1453. Découverts par le Sénateur de Rome, Jacopo Lavagnini, ils sont arrêtés : Stefano Porcari est pendu le 9 janvier 1453 à une tour du château Saint-Ange sans que la répression, pourtant violente, ne suscite d'ailleurs une quelconque protestation de la part des humanistes. Malgré son échec, la conjuration de 1453 traduit un profond mécontentement d'une partie de la noblesse citadine (dont Giacomo di Lello di Cecco Massimi<sup>71</sup>), qui aspire à la restauration de l'autonomie communale. La signification de ce mouvement est à la fois économique – selon la lecture, un peu réductrice, du Milanais Niccodemo Tranchedini qui en minimise les fondements politiques<sup>72</sup> –, et politique. Le récit de Stefano Infessura exprime l'amertume du parti « municipal » romain, en présentant Stefano Porcari comme celui qui voulut libérer la patrie romaine de la condition servile à laquelle elle fut réduite, au prix de sa vie :

Et a di 9 di iennaro de martedì fu impiccato missore Stefano Porcaro in Castiello in quello torrione che sta quando vai in là a mano destra a quelli meroli, et veddilo io vestito di nero in iuppetto et calze nere pennere **quell'huomo da bene amatore dello bene et libertà di Roma** ; lo quale perchè si vide **senza cascione** essere stato bannito da Roma, **volse per liberar la patria soa da servitude mettere la vita soa, come fece lo corpo suo**. Alcuni diro che fo sotterrato in Santa Maria Traspontina, alcuni diro chef fu gettato in fiume<sup>73</sup>.

À la lumière de ces remarques, il n'est certainement pas anodin que les contrats conclus par les Porcari soient parmi les rares à mentionner explicitement la *nobilis ars bobacteriorum urbis*, mention tombée en désuétude dans les actes notariés de ce second XV<sup>e</sup> siècle : c'est le cas par exemple dans un contrat de soccide pour huit boeufs concédé le 8 avril 1469 par Agabito di Filippo Porcari. L'acte, fort long, insiste en plusieurs endroits sur le respect des coutumes des *bovattieri* (*ad usum artis bobatteriorum urbis*)<sup>74</sup>. Remarquable également le choix du *banco*

<sup>71</sup> ASV, *Reg. Vat.* 424, f. 216v-218r. Anna MODIGLIANI, « Giacomo di Lello di Cecco Massimo », *DBI*, vol. 72 (2008) ; Charles BURROUGHS, « A Planned Myth and a Myth of Planning : Nicholas V and Rome », dans *Rome in the Renaissance. The City and the Myth*, P. A. Ramsey (éd.), Binghamton, 1982, p. 197-207, p. 204 ; Ivana AIT, *Tra Scienza e mercato*, *op. cit.*, p. 66. S'il n'est pas condamné à mort, Giacomo voit ses biens confisqués et se trouve relégué à un rôle marginal au sein de la cité (on perd sa trace après 1464) ; son frère Massimo est privé de certaines charges après 1453.

<sup>72</sup> Ce dernier insiste sur un détail, une chaîne en or avec laquelle Stefano Porcari disait vouloir enchaîner le pape, rappelant les damnés de Dante (*Enfer*, XXIII) : les hypocrites avancent péniblement en portant des capes de plomb doré. Paola FARENGA, « “I Romani sono pericoloso popolo...” Roma nei carteggi diplomatici », dans *Roma Capitale (1447-1527)*, *op. cit.*, p. 289-315.

<sup>73</sup> Stefano INFESSURA, *Diario della città di Roma*, Oreste Tommasini (éd.), Rome, 1890, p. 54. Voir Anna MODIGLIANI, « La famiglia Porcari tra memorie repubblicane e curialismo », dans *Un pontificato ed una città : Sisto IV (1471-1484)*, *op. cit.*, p. 317-345.

<sup>74</sup> ASR, CNC, 1106, f. 391r-392r et f. 395v-396r, 8 avril 1469. J'ai rarement rencontré, au cours de mes dépouillements, des mentions similaires : le registre ASR, CNC, 1478 en contient deux, l'une impliquant les familles Stati, Leni et Del Bufalo (f. 23r, 20 septembre 1459), l'autre étant la location du *casale Pinsarone* à Massimo di Lello Cecco (f. 51v-52r, 23 février 1461). Voir également ASR, CNC, 1108, f. 8rv (1470). On en trouve aussi un exemple dans le registre ASR, CNC, 1163 au folio 694v, mais il date du début du XV<sup>e</sup> siècle (années 1420).

des consuls de la *nobilis artis bobacteriorum Urbis* comme lieu de signature d'un contrat : le 10 mars 1472, Domenico Porcari y conclut avec Ugolino di Antonio de Como, *piezacardo* du *rione* Ponte, la location des pâturages du *casale* Poterano<sup>75</sup>.

Les exemples précédemment cités témoignent de ce que, toujours au XV<sup>e</sup> siècle, l'économie romaine reste encore marquée par le secteur agricole et, en particulier, par le grand élevage. Tout commerçant ou artisan d'une certaine envergure investit une partie de ses capitaux dans l'économie agricole : un *speziale* comme Giacomo *Petrutii Lelli Alte* possède aussi bien des terres que du bétail, qu'il loue à Cola Tadei de Frascati en 1468 en échange d'une partie des récoltes<sup>76</sup>.

Ce n'est néanmoins jamais une orientation économique principale et centrale comme ce fut le cas des Muti, Porcari ou des Capizucchi. En effet, le XV<sup>e</sup> siècle voit un certain exode rural des capitaux, marquant une inversion des logiques d'investissement par rapport au XIV<sup>e</sup> siècle, du *casale* vers l'économie urbaine. Le différentiel entre la rente foncière et la rente urbaine s'est désormais inversé : si l'immobilier urbain produit un revenu annuel d'environ 5% de sa valeur, le profit généré par les *casali* ne dépasse pas 3%<sup>77</sup>. C'est pourquoi les anciens *bovattieri* rapatrient leurs capitaux, du *casale* dans l'immobilier et ce dès le pontificat de Martin V : en 1423, Mattia Astalli échange avec le prieur du monastère de Santa Maria Nova la moitié du *casale* des Sette Bassi contre quelques maisons à Rome<sup>78</sup>.

La fin de l'autonomie communale (1398) a donc provoqué une scission au sein de l'ancienne élite des *bovattieri*, dont une minorité perpétue les anciens schémas, tandis que la majeure partie choisit de composer avec le retour de la curie. Cette collaboration – c'est-à-dire la convergence bien comprise de leurs intérêts avec ceux du milieu pontifical – leur permet de maintenir leur rang et leur fortune, voire d'intégrer l'aristocratie. Rapidement, le modèle évolue

---

<sup>75</sup> ASC, 256, f. 14v, 10 mars 1472. Voir également dans le même registre le folio 112r (9 septembre 1473), signé au même endroit, en présence de Francesco Porcari (sans doute consul de l'*ars* à cette date). Voir enfin ASR, CNC, 1174, f. 127v (1488) : « *Actum Rome in rione Campitelli in Consulatu Nobilis Artis bobatteriorum Urbis* », en présence d'Alessio Porcari (probablement consul à cette date).

<sup>76</sup> ASR, CNC, 1663, f. 62r. Acte cité par Ivana AIT, *Tra Scienza e Mercato. Gli speziali a Roma nel tardo Medioevo*, Rome, 1996 (Fonti e studi per la storia economica e sociale di Roma e dello Stato pontificio, VII), p. 117.

<sup>77</sup> Il s'agit là d'estimations établies pour les Porcari par Anna Modigliani, en comparant leurs maisons urbaines avec les *casali* Poterano et Santa Anastasia. Elles sont confirmées d'une part par l'estimation du rendement du foncier agricole entre la fin du XIV<sup>e</sup> et le début du XV<sup>e</sup> siècle par Jean-Claude Maire Vigueur, comprise entre 1,5 et 3,6% (Jean-Claude MAIRE VIGUEUR, « Les *casali* des églises romaines à la fin du Moyen Âge (1348-1428) », *MÉFRM*, 86 (1974), p. 63-136, p. 122-129). D'autre part, Manuel Vaquero Piñeiro estime que sous Martin V, la rente immobilière oscille entre 4,35% et 10% de la valeur du bâtiment (Manuel VAQUERO PIÑEIRO, « Il mercato immobiliare », dans *Alle origini della nuova Roma, op. cit.*, p. 555-569, p. 563). Voir le chapitre 2 de la thèse.

<sup>78</sup> ASC, A.U., Sez. I, 785bis/9, f. 214v-215r. Ivana AIT, *Tra scienza e mercato, op. cit.*, p. 131 note.

vers une diversification des secteurs d'investissement qui apparaît comme le meilleur moyen de s'enrichir : au contact des *homines novi* une assez large fraction de la noblesse citadine privilégie désormais l'économie urbaine, de la *spezieria* au crédit, du grand commerce à la curie.

#### 4 – ASCENSIONS SOCIALES OU LE TEMPS DES NOUVEAUX ENTREPRENEURS

L'essentiel de la société romaine, et plus particulièrement de la noblesse romaine, se caractérise par la diversification de ses activités économiques, de ses secteurs d'investissement et de ses sources de revenus. Il s'agit là d'une tendance de fond générale qui n'affecte pas seulement la noblesse citadine romaine mais qui, par imitation, singularise également toute une « aristocratie des métiers urbains », c'est-à-dire les élites artisanales et commerciales de Rome.

Je me propose ici d'éclairer cette tendance à travers une approche typologique, en passant en revue les différentes stratégies économiques mises en œuvre par les familles de la noblesse citadine romaine. Il va de soi que les distinctions entre ces différents types ont été dégagées en partie pour les besoins de l'analyse (en partie seulement car certaines familles présentent une orientation spécifique nette). Il faut bien sûr nuancer les frontières entre ces modèles-types en insistant sur les influences réciproques entre des familles qui sont en constante relation d'affaires et qui nouent entre elles des alliances matrimoniales. Par les relations de clientèle et de parenté, les modèles et les inspirations circulent et finissent par effacer les divergences initiales entre plusieurs attitudes économiques. J'ajouterai qu'on observe souvent au sein des lignages une répartition des rôles socio-économiques, une forme de distribution des tâches entre les membres d'une fratrie ou entre les différentes branches de la famille. C'est ainsi, par exemple, que Paolo Massimi devient marchand tandis que son frère Carlo est juriste<sup>79</sup>. Qu'au sein de la fratrie Santacroce, Pietro, Paolo et Valeriano reprennent les activités commerciales, tandis qu'Onofrio (évêque de Tricarico) et Andrea (avocat consistorial)<sup>80</sup> se sont orientés vers une carrière ecclésiastique. Cette attribution, consciente, des rôles résulte à Rome comme dans d'autres villes italiennes, de la recherche d'une

---

<sup>79</sup> Valeria CAFA, « I Massimo tra Quattro e Cinquecento : affari e ideali di una famiglia romana », *Rivista storica del Lazio*, année XII, n°20, 2004, p. 3-50 (qui reprend sa thèse de doctorat, *La famiglia Massimo tra Quattro e Cinquecento : dall'insediamento in rione Parione al progetto di palazzo Massimo alle Colonne*, soutenue en février 2004, sous la direction d'Howard Burns et Pier Nicola Pagliara).

<sup>80</sup> ASR, CNC, 1629, f. 69r-71r, 3 février 1471, où Onofrio et Andrea apparaissent comme témoins, entre autres.

complémentarité fonctionnelle qui doit assurer, dans sa globalité, l'enrichissement et l'ascension du lignage.

#### 4.1 Les *speziali* et l'essor du petit commerce

J'amorce ce parcours typologique par la pratique du commerce de détail, la *spezieria*, car c'est, avec les métiers de l'alimentation (bouchers et poissonniers)<sup>81</sup>, le point de départ de l'ascension sociale d'un certain nombre des nouveaux venus qui ont intégré la noblesse citadine dans la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle. De ce fait, la *spezieria* apparaît comme un débouché naturel pour bon nombre d'anciens *bovattieri*, d'autant plus qu'elle peut être aisément associée à la gestion du *casale*.

Le milieu des *speziali* est particulièrement bien connu grâce aux travaux d'Ivana Ait : son ouvrage *Tra scienza e mercato*<sup>82</sup> reconstitue l'histoire de ce groupe social, mettant à profit un vaste corpus documentaire au sein duquel se distinguent quelques inventaires de *spezierie*<sup>83</sup> et quelques *mandati* de la Chambre apostolique. Groupe socio-professionnel à la jonction entre production et commercialisation, les *speziali* sont l'un des principaux protagonistes de la restructuration de la société romaine. Originaires de milieux sociaux très divers (*bovattieri*, artisans, marchands, notaires)<sup>84</sup>, ils forment un groupe très hétérogène dans leurs pratiques : si les uns s'adonnent simplement au commerce de détail, d'autres se spécialisent dans l'activité pharmaceutique et font de leur *spezieria* un véritable laboratoire. La *spezieria* recouvre donc un grand éventail d'usages, depuis l'approvisionnement en matières premières (épices, sucre, métaux, miel, cire, savon, teintures, papier ou friandises) à leur transformation<sup>85</sup> et à la préparation des médicaments. La lecture des registres de douane<sup>86</sup> dans lesquels sont enregistrées les importations par voie terrestre ou les préparatifs de la croisade de 1456 (la

---

<sup>81</sup> Voir le chapitre 3 de la thèse.

<sup>82</sup> Ivana AIT, *Tra scienza e mercato*, *op. cit.* ; *Ead.*, « Gli speziali : un gruppo imprenditoriale nella Roma tardo medioevale », dans *Roma medievale. Aggiornamenti*, Paolo Delogu (éd.), Florence, 1998, p. 231-247.

<sup>83</sup> Les sources propres à l'*ars aromatariorum* n'ont pas été conservées pour le XV<sup>e</sup> siècle. L'ouvrage d'Ivana Ait repose donc principalement sur les actes notariés. Exemples d'inventaires : l'inventaire de la *spezieria* de Nardo Raulli en 1471, dans le *rione* Sant'Angelo (ASR, CNC, 1727, f. 145r-152r) ; l'inventaire de la *spezieria* pontificale, créée par Nicolas III en 1277 (le *Viridarium novum*), en 1464 (ASR, *Soldatesche e Galere*, b. 2/3, f. 154r-157v).

<sup>84</sup> Ivana Ait en donne quantité d'exemples, des marchands comme Giacomo et Andrea Ponziani, des artisans comme le *nobilis vir Anthonius Tutii* du *rione* Colonna (Ivana AIT, *Tra scienza e mercato*, *op. cit.*, p. 75).

<sup>85</sup> Ils peuvent préparer des pâtisseries occasionnellement pour banquets et noces.

<sup>86</sup> ASR, *Camera Urbis*, registres 16, 17, 51 notamment.

poudre pour les bombardes), rend compte de la diversité des marchandises, le plus souvent des produits de luxe, qui constituent la base de la richesse des *speziali* romains.

Il est donc assez difficile de tracer les contours de ce groupe, qui connaît, dans son ensemble, depuis le milieu du XIV<sup>e</sup> siècle une ascension sociale irrésistible : celle-ci est redoublée dans le second XV<sup>e</sup> siècle par l'expansion d'un marché urbain qui appelle des importations massives. Elle procure aux *speziali* non seulement un vaste champ d'opportunités, mais aussi un prestige considérable : ils assument en effet un rôle d'intermédiaires économiques, certes, mais aussi une fonction d'intermédiaires culturels<sup>87</sup>, entre culture populaire et culture savante. Toujours *litterati*, les *speziali* sont dotés de compétences intellectuelles et pratiques notables, qu'ils mettent à la disposition de la population romaine à travers la confection des médicaments et les conseils médicaux qu'ils peuvent prodiguer. Bien sûr, l'hétérogénéité du groupe est aussi culturelle, tant l'écart est grand entre le simple revendeur et le pharmacien : dans un contexte d'accentuation des inégalités sociales, les divergences d'un *speziale* à l'autre s'accusent, d'autant que la culture médicale savante s'affine au cours du XV<sup>e</sup> siècle sous l'influence de la traduction des traités de médecine arabes et grecs. Il va sans dire que l'enrichissement des *speziali*-pharmaciens s'appuie sur la mobilisation de cette culture savante.

L'estime et le prestige social<sup>88</sup> dont ils jouissent découlent également du statut de l'*ars aromatariorum* à laquelle ils appartiennent. Si nos sources sur le XIV<sup>e</sup> siècle sont trop lacunaires pour nous permettre d'affirmer que les *speziali* dépendent alors des marchands comme c'est le cas dans d'autres villes italiennes, il est évident qu'ils bénéficient d'une autonomie tout à fait exceptionnelle pendant tout le XV<sup>e</sup> siècle. En effet, et contrairement à ce que l'on constate ailleurs, les *speziali* romains ne sont pas soumis à la corporation des médecins, y compris pour la préparation et la prescription des médicaments, pour les soins apportés aux malades ou aux blessés. Ainsi, l'affirmation économique, sociale et même culturelle des *speziali* à Rome est radicalement différente de ce que l'on observe dans d'autres villes où les médecins ont mis la main sur ces activités. La première tentative d'encadrement date de la bulle

---

<sup>87</sup> Sur le thème des **intermédiaires culturels**, qui, à mon avis, mériterait de plus amples recherches : *Les intermédiaires culturels : actes du colloque du Centre méridional d'histoire social, des mentalités et des cultures* (Université de Provence, juin 1978), Michel Vovelle (éd.), Aix-en-Provence, 1981 et Jacques VERGER, *Les gens de savoir dans l'Europe de la fin du Moyen Âge*, Paris, PUF, 1997, p. 165 sq.

<sup>88</sup> L'estime que leur porte la société romaine se traduit dans les actes notariés par les qualificatifs honorifiques (*discretus*, *providus* voire *nobilis vir*), leur rôle de *fideiussor* ou de témoin et le recours fréquent à l'*apoteca spetiarie* comme lieu de signature de l'acte.

*In Supernae Dignitatis Culmine* de Clément VII (1531), visant à imposer un contrôle des prix de vente et des conditions sanitaires des *spezierie*.

Ivana Ait démontre l'ascension de « dynasties de *speziali* » à partir de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle : ascensions intergénérationnelles – comme celle d'Alterio *Corraducii* qui tenait boutique près du Panthéon et était en affaires avec l'entreprise florentine des Portinari<sup>89</sup> –, ascensions familiales – comme celle des Capodiferro<sup>90</sup>, Ognissanti Mancini, Crescenzi, Massimi ou Santacroce –, ascension du groupe des *speziali* dans son ensemble. La *spezieria* est le plus souvent reprise d'une génération à l'autre, car la transmission de la boutique et d'un capital financier accompagne la transmission des secrets du métier. C'est le cas de Crescenzo Crescenzi, qui reprend en 1413 la boutique paternelle du *rione* Colonna : dans le testament de son père Giacomo, la *spezieria* apparaît en première place, signe de sa valeur et de l'importance symbolique, voire sentimentale, attachée à l'entreprise<sup>91</sup>. Dans d'autres cas, sa gestion peut être confiée à un associé, pour le compte de propriétaires qui se sont peu à peu détachés de leur activité de *spezieria* pour se consacrer à la banque et qui ont adopté un mode de vie plus aristocratique comme les Scappucci : le 19 décembre 1495, Assunzio et Angelo Scappucci d'une part, et Pietro *de Sette* d'autre part, liquident une société créée le 15 octobre 1494<sup>92</sup>. Le 10 octobre 1496, les frères Scappucci louent pour les trois années à venir à Pietro *de Sette* la *spezieria* avec le capital et les outils de travail, estimés à 435 ducats et 55 bolognini, pour un loyer annuel de 76 ducats de carlins<sup>93</sup>. Le choix de Pietro était pourtant risqué, car il avait seul la responsabilité du chiffre d'affaires de l'entreprise : il reflète une conjoncture très favorable et une certaine confiance de la part des acteurs économiques dans la capacité du marché et de la société à faciliter leur tentative. Cet exemple illustre donc l'ascension d'un ancien dépendant devenu associé, Pietro *de Sette*, tout autant que celle des Scappucci qui ayant été *speziali* intègrent la noblesse citadine romaine.

L'archétype de l'ascension par la *spezieria* est incarné sans conteste par la famille Massimi, dont la récente fortune – même si, sans vergogne, ils s'inventent des origines

---

<sup>89</sup> En 1391, Alterio *Corraducii* fait partie du conseil des Banderesi ; en 1406 il conseille l'*Ars spetiariorum Urbis* (ASR, CNC, 136, f. 20r). Ses deux fils, Lello et Lorenzo, suivent son exemple : tous deux *speziali*, l'un dans la boutique paternelle du *rione* Pigna, l'autre dans une boutique du *rione* Trevi et poursuivent le processus d'affirmation.

<sup>90</sup> Dans la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, le *speziale* Paolo *Gotii* marque le début de la fortune des Capodiferro.

<sup>91</sup> La famille **Crescenzi**, du *rione* Colonna, est attestée dès le milieu du XIV<sup>e</sup> siècle. Elle est désignée comme noble depuis 1380. Giacomo Crescenzi (m.1413) développe la vocation de *speziale* de la famille dans la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle.

<sup>92</sup> ASR, CNC, 927, f. 221r. Ivana AIT, *Tra scienza e mercato*, op. cit., p. 108-109, note 126.

<sup>93</sup> ASR, CNC, 927, f. 262rv, f. 266r.

antiques<sup>94</sup> – provient principalement de cette activité<sup>95</sup>. Leur épopée commence avec *Liello Cecco speciale* qui achète de grandes quantités de poivre (1394) et d’acier (1395-1396) à une succursale pisane de la compagnie Datini. Avec un associé, il est établi en 1409 dans une boutique du *rione* Sant’Eustachio, près du Panthéon, et fonde une véritable compagnie familiale, spécialisée notamment dans l’importation des métaux. Dans le même temps, il commence à y développer une activité de crédit, prêtant petites et grosses sommes à des groupes sociaux extrêmement divers. Son fils, Massimo (m. 1465), reprend la *spezieria* et est le seul – avec les Santacroce – à pouvoir rivaliser avec les marchands florentins dans le commerce des épices, des métaux, de la cire, des étoffes et autres denrées de luxe, comptant parmi ses clients aussi bien le marché romain que la Chambre apostolique<sup>96</sup>.

La famille Stati-Tomarozzi suit une trajectoire parallèle, initiée par les *speziali Lellus Stati* du *rione* Sant’Eustachio à partir de 1370<sup>97</sup> et *Mattutius Stati* du *rione* Ponte en 1372<sup>98</sup>. Très vite, la famille acquiert une notabilité suffisante pour prétendre à la charge de Conservateur de Rome, assumée par Paolo Stati en 1398 puis par son fils Lello en 1413, tous deux *speziali*<sup>99</sup>. Comme les Massimi, les Stati-Tomarozzi diversifient leurs domaines d’activité, en s’investissant dans le notariat<sup>100</sup>, la pêche et la poissonnerie<sup>101</sup>, les auberges et tavernes<sup>102</sup>... Ils pratiquent la pluriactivité : Lorenzo, notaire, est aussi *mercator* du *rione* Ponte où il loue *quasdam domos accasamenta sive apothecas existentes in fundico mercatorum Pontis*<sup>103</sup>. Leur

<sup>94</sup> Ce sont les descendants de Massimo di Lello di Cecco Massimi qui sont à l’origine de cette généalogie fictive, se réclamant de l’ascendance mythique de la *gens Fabii*, en particulier de Fabio Massimo (Quintus Fabius Maximus Verrucosus, dit Cunctator (le Temporisateur) 275-203 avant notre ère).

<sup>95</sup> Sur les **Massimi** : Ivana AIT, *Tra scienza e mercato. Gli speziali a Roma nel tardo Medioevo*, Rome, Istituto Nazionale di Studi Romani, 1996, p. 53-68.

<sup>96</sup> Anna MODIGLIANI, « Massimo di Lello di Cecco Massimi », *DBI*, vol. 72 (2008).

<sup>97</sup> ASC, A.U., Sez. I, 649/6, f. 61r-62r. Ivana Ait, *Tra scienza e mercato, op. cit.*, p. 71 sq.

<sup>98</sup> *Il protocollo notarile di Lorenzo Staglia (1372)*, Isa Lori Sanfilippo (éd.), Rome, Società romana di storia patria, 1986, p. 104-106.

<sup>99</sup> Paolo Stati fait également partie du groupe des *bovattieri* dans la liste du 29 octobre 1400 (Anna MODIGLIANI, *I Porcari, op. cit.*, p. 35-36, note 11).

<sup>100</sup> Au début du XV<sup>e</sup> siècle, dans les années 1410-1420, Lorenzo Stati est notaire dans le *rione* Pigna (par exemple : ASR, CNC, 555, f. 6v, 22 janvier 1419).

<sup>101</sup> ASR, CNC, 938, f. 235rv, 23 octobre 1424 : Antonio *domini Petri* du *rione* Colonna loue pour deux ans une *pescaria* située sur le Tibre à proximité du Ponte Rotto (*positam in Tiberi Urbis, in loco qui dicitur Ponte Rocto, inter hos fines cui ab uno latere est cursus acque ipsius Tiberis, ab alio est ripa, vel siqui*). La moitié est prise en location par Pietro Nacca (probablement un pêcheur) du Trastevere, tandis que l’autre moitié est louée par les notaires Lorenzo Stati et Lorenzo di Cristoforo (qui lui fournissent certainement les capitaux nécessaires à la gestion de la *pescaria*). L’acte est signé dans la maison de Lorenzo Stati, signe qu’il est probablement à l’initiative de cette transaction.

<sup>102</sup> Une promesse de vente d’une maison du *rione* Colonna, sur la place du Panthéon, précise qu’elle abrite une taverne et que Giacomo di Lorenzo Stati en possède un quart (ASR, CNC, 1479, f. 54r-55r, 1<sup>er</sup> février 1472 : « *id est tres quartas partes de quatuor principalibus partibus cuiusdam domus ipsius domine in qua de presenti sit taberna, positam in urbe in regione Columpne in platea sancte Marie Rotunde junctas pro indivisio cum alia quarta pars dicte domus ipsius Herrigi quam tenet et possidet de presenti Jacobus Laurentii Stati* »).

<sup>103</sup> ASR, CNC, 478, f. 1r-2v, 1<sup>er</sup> novembre 1411.

ascension sociale est sanctionnée par la fonction de consul des marchands que revêt *Clodius* en 1437<sup>104</sup>, par le titre de *nobilis vir* par lequel les notaires les distinguent à partir des années 1450, puis de *civis romanus* au début du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>105</sup>. Comme tant d'autres familles qui ont construit leur fortune sur des activités urbaines, les Stati-Tomarozzi parachèvent leur ascension en acquérant des *casali* mais de manière singulière, ils les exploitent en faire-valoir direct : à la fin des années 1470, Cristoforo di Lello di Paolo Stati emploie en effet des salariés agricoles dans le *casale* Morena<sup>106</sup>. Par là, ils semblent chercher à imiter l'ancien paradigme des *bovattieri*, à légitimer leur enrichissement par l'acquisition d'une portion de l'Agro Romano. Les *speziali* les plus aisés finissent par intégrer la noblesse citadine urbaine et par investir une partie de leurs revenus dans la Campagne romaine : Giacomo *Petrutii Lelli Alte*, cité plus haut, en est un bon exemple. Il place une partie de ses capitaux dans l'économie liée aux productions du *casale*, qu'il s'agisse de l'élevage ou des moulins pour la mouture du grain. En 1468, il loue à un boulanger allemand, *Enrico Iohannis Gentilis*, un fournil dans le *rione* Ripa, en prévoyant qu'il sera approvisionné par le grain moulu dans l'un de ses moulins, qui appartient aux chanoines de Saint-Jean-de-Latran, et qu'il sous-loue à un *molendinarius* lombard Domenico<sup>107</sup>.

On pourrait multiplier les exemples des familles romaines qui doivent tout à la *spezeria* : Rossi (*de Rubeis*), Pacca, Santacroce<sup>108</sup>, Infessura, Bonadies, Bonaventura... Au coeur de leur patrimoine se trouve leur boutique, dont la valeur, pour autant qu'on le sache, est comprise entre 100 et 500 ducats – mais il n'est pas toujours possible de savoir si l'estimation de sa valeur comprend uniquement les murs, ou si elle inclut aussi le mobilier voire les marchandises. La capacité des *speziali* à diversifier les domaines d'investissement du capital les amène à contrôler l'intégralité de certaines filières, depuis la production ou l'importation des matières premières jusqu'à leur revente au détail : on pense aux Massimi dans le secteur de la métallurgie, puisqu'ils possèdent plusieurs *ferriere* qu'ils exploitent en salariant une main-d'œuvre étrangère (florentine, mais aussi allemande et hongroise). D'autres que les Massimi, comme Nardo Raulli<sup>109</sup>, ont investi dans l'extraction du minerai de fer et dans la production des

---

<sup>104</sup> ASR, CNC, 1640, f. 16r, 26 mars 1437 : « *Clodius Laurentii Stati mercator de rione Arenule consul artis mercatorum urbis* ».

<sup>105</sup> ASR, CNC, 926, f. 5rv (1<sup>er</sup> février 1503).

<sup>106</sup> ASR, CNC, 1479, f. 69rv, 9 novembre 1472 : Cristoforo di Lello Paolo Stati, du *rione* Sant'Eustachio, loue pour le mois de février 1473, les pâturages du *casale* Morena, *in partibus Latii, extra portam sancti Johanni*, à un habitant de Velletri (*providus vir Carnelenare de Velletri*), pour 30 ducats d'or, en lui interdisant toutefois de labourer lesdits pâturages.

<sup>107</sup> ASR, CNC, 1663, f. 23v, f. 52rv (5 janvier 1468). Ivana AIT, *Tra scienza e mercato, op. cit.*, p. 118.

<sup>108</sup> Sur les **Santacroce** : Anna ESPOSITO, « Famiglia, mercanzia e libri nel testamento di Andrea Santacroce (1471) », dans *Aspetti della vita economica e culturale a Roma nel Quattrocento*, Rome, Il Centro di Ricerca, 1981, p. 197-220.

<sup>109</sup> Voir l'inventaire de ses biens en 1471 (ASR, CNC, 1727, f. 145r-152r).



outils métalliques. Ce sont aussi tous les *speziali* qui cultivent les « simples » qui entrent dans la composition des médicaments ou qui détiennent des ruches, leur fournissant du miel et la cire avec laquelle ils confectionnent chandelles et bougies. Enfin, une partie des profits tirés de la *spezeria* est investie dans la pratique du crédit, voire dans une véritable activité bancaire, et ce dès le XIV<sup>e</sup> siècle<sup>110</sup> : ils concèdent des crédits commerciaux à d'autres *speziali*, prêtent de très petites sommes pour les imprévus du quotidien, et parfois des sommes importantes à des institutions ecclésiastiques<sup>111</sup> ou à des membres de la noblesse citadine<sup>112</sup>.

Disposer de liquidités leur permet donc de jouer un rôle financier de premier plan, en particulier dans le crédit à la consommation, à destination des classes les moins favorisées. À de très rares exceptions près comme les Massimi ou les Santacroce, jamais ils ne parviennent à égaler l'envergure des grands marchands-banquiers. L'implication de ces derniers dans le commerce international les place à un niveau bien supérieur, puisque ce sont ces marchands-entrepreneurs qui, romains comme étrangers, garantissent l'approvisionnement de la ville.

#### 4.2 L'avènement des marchands-entrepreneurs

Au sommet de l'économie urbaine, la domination des artisans s'efface peu à peu pour laisser la place à quelques grands marchands qui contrôlent l'intégralité des filières : dans le secteur textile, les *lanaioli* sont peu à peu soumis à quelques entrepreneurs, Prospero Santacroce, Lorenzo di Ognissanti « Mancino », Calvi, Mantaco qui gèrent la production depuis l'élevage ovin jusqu'au commerce du drap. Les Santacroce sont à la tête de plusieurs *sotietates* pour le commerce du textile : ils ont investi 600 ducats d'or dans une compagnie créée avec Nardo Boccapaduli pour le commerce de la laine, de la soie et de marchandises diverses<sup>113</sup>, et 5200 ducats dans une *societas fundaci pannorum et vellutorum* en partenariat avec Angelotto Calvi et Pietro Paolo Mantaco<sup>114</sup>. Les capitaux mobilisés témoignent de l'envergure de ces nouveaux marchands : en 1484, le *nobilis vir Calvinus* reconnaît devoir la somme de 934,5

---

<sup>110</sup> Ivana Ait donne les exemples des *speziali* Paolo di Niccolò et Pietro dit Cocaragio, *campsores* près de la basilique Saint-Pierre (ils demandent l'autorisation d'y tenir un *banco* pour changer la monnaie en mars 1327) ou de Lello *Corraducii Mastronis* (ASC, A.U., Sez. I, 649/6, testament de 1363).

<sup>111</sup> En 1463, Lorenzo Paporoni prête 300 ducats d'or à la confrérie du Saint-Sauveur, par le biais d'un contrat de location des rentes de six boutiques du Campo de' Fiori (ASC, A.U., Sez. I, 131/12, cité par Ivana AIT, *Tra scienza e mercato*, op. cit., p. 111).

<sup>112</sup> Ivana Ait cite les 100 ducats prêtés par Cola Bonaventura à Gaspare Riario.

<sup>113</sup> ASR, *Ospedale di S. Giacomo degli incurabili*, b. 20, reg. 3, f. 288v.

<sup>114</sup> ASR, CNC, 1104, f. 126. Anna ESPOSITO, « Per una storia della famiglia Santacroce nel Quattrocento : il problema delle fonti », *A.S.R.S.P.*, 105 (1982), p. 203-216, p. 209.

ducats à Lodovico Mattei, prix de la laine que ce dernier lui a vendue, dont 779 livres de *lana maiora* et 9424 livres de *lana augustina*<sup>115</sup>.

Que la principale stratégie des élites marchandes romaines ait été de contrôler la production et la commercialisation du grain, à une échelle régionale, c'est un phénomène désormais bien connu<sup>116</sup>. Leurs activités marchandes modulent autour des produits du *casale*, grain, laine, bétail : nous avons déjà évoqué le rôle majeur de Giuliano Leni dans le commerce du grain, entre Naples et Rome, et la manière dont il put orienter la politique annonaria<sup>117</sup>. Présent sur le marché interrégional du grain, Giuliano achète à Giovanni Sauli 800 muids de grain en 1515, qu'il réexporte par le port de Montalto<sup>118</sup>. Un de ses registres de comptes a été conservé qui témoigne de l'ampleur du commerce du bétail et de la laine, en particulier avec l'Italie méridionale<sup>119</sup>.

Les Santacroce quant à eux se consacrent au commerce de textiles très variés : en 1488, Prospero Santacroce hérite de son oncle Andrea une société de commerce de draps, de velours et *aliarum similium rerum venalium* dont le capital s'élève à plus de 2000 ducats d'or. Associé avec Angelotto *de Calvis* et Pietro Paolo de Mantaco, Prospero importe sans doute des tissus à une échelle qui dépasse largement l'échelle régionale, même si nos sources ne nous permettent pas de l'affirmer avec certitude<sup>120</sup>.

Dans la majorité des cas cependant, l'envergure de ces marchands ne dépasse guère l'échelle régionale et les échanges qu'ils assument se limitent aux produits du grand domaine : la Rome du XV<sup>e</sup> siècle est encore marquée de ce point de vue par le repli des *mercatores* romains sur le marché urbain après le milieu du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>121</sup>. Les Romains semblent avoir en effet perdu leur position dans les grands circuits de la finance et du commerce international à

---

<sup>115</sup> ASR, CNC, 926, f. 156rv, f. 158rv, 3 novembre 1484.

<sup>116</sup> Luciano PALERMO, *Mercati del grano a Roma tra Medioevo e Rinascimento*, Rome, 1990 ; *id.*, « Il commercio del grano in un sistema annonario : l'Italia centrale nel tardo Medioevo », dans *Mercati e Consumi, atti del I Convegno di Storia del Commercio*, Bologne, 1986 ; *id.*, « Politica annonaria e normativa statutaria nei comuni laziali basso medioevali : la gestione dell'offerta », dans *Statuti e ricerca storica*, Quaderni di Storia, 8, Ferentino, 1991.

<sup>117</sup> Voir le chapitre 1 de la thèse.

<sup>118</sup> Quelques décennies plus tôt, Francesco Leni achetait à Nicola *de Scorsolinis de Agubio* 250 *rubbi* de grain (ASR, CNC, 1110, f. 322v, 11 avril 1482).

<sup>119</sup> ASR, NAC, 3404.

<sup>120</sup> ASR, CNC, 1104, f. 126rv et f. 139rv. Prospero Santacroce fut l'un des trois consuls de l'*ars mercantie pannorum Urbis* (ASR, CNC, 1726, f. 74r, 17 octobre 1489). Ivana AIT, « Aspetti della produzione dei panni a Roma nel basso Medioevo », dans *Economia e società a Roma tra Medioevo e Rinascimento. Studi dedicati ad Arnold Esch*, Anna Esposito, Luciano Palermo (éd.), Rome, Viella, 2005, p. 33-59.

<sup>121</sup> Même si on note quelques transactions de grande ampleur au XIV<sup>e</sup> siècle, assurées par des *bovattieri* comme Bernardo de' Rossi et Giovanni Grassi (Ivana AIT, *Tra scienza e mercato, op. cit.*, p. 45) ; en 1383 le notaire Lello di Petricone dei Capogalli achète en Sicile, pour le compte de son père, 1400 barils de sucre *prime cocte fini* (ASR, CNC, 476, f. 52v-54v).

partir des années 1240-1260<sup>122</sup>, après une période très florissante pendant laquelle Rome était l'une des plus grandes places commerciales et financières de l'Occident<sup>123</sup>. Au XV<sup>e</sup> siècle, l'écrasante domination des marchands étrangers (dont nous aurons à reparler) empêche l'insertion des Romains au sein des circuits interrégionaux. Deux exceptions notables cependant : les Massimi et les Santacroce. Dans les registres de la douane des années 1452-1462 Massimo di Lello di Cecco Massimi et Valeriano Santacroce figurent parmi les principaux importateurs, puisque le volume de leurs importations rivalise avec celui des marchands florentins. En 1459, Massimo assure ainsi le transport depuis Civitavecchia des marchandises qui y ont été déchargées par des navires vénitiens (dont des livres, du plomb, de l'acier, de l'étain, de la toile...) <sup>124</sup>. En 1474, six mois avant le jubilé, il anticipe la hausse de la demande en cierges et importe pas moins de 13 715 livres de cire. Au cours des années 1474-1480, une petite élite de huit marchands se distingue : mentionnés dans seulement 2% des 25 000 cargaisons listées dans les registres de la douane, ce petit groupe représente 20% de la valeur totale des importations romaines. En concentrant les échanges entre le marché urbain et les marchés extérieurs, ces quelques grands *mercatores* appliquent une politique monopolistique, privant d'autres acteurs économiques de la possibilité de s'insérer dans les circuits interrégionaux<sup>125</sup>. Giovanni Boccamazza fait partie de cette élite très restreinte, puisque la valeur de ses importations avoisine les 9 000 ducats annuels, tandis que Massimo di Cola Massimi affiche un chiffre d'affaires de 13 700 ducats annuels. Ils ont su construire un réseau de fournisseurs extrêmement dense, puisque pendant les premiers mois de 1480 on ne compte pas moins de 79 fournisseurs distincts pour Massimo. Contrairement aux marchands-banquiers florentins, aucune forme de spécialisation ne se dégage pour les marchands romains, qui approvisionnent le marché urbain comme la curie en toutes sortes de denrées<sup>126</sup>.

---

<sup>122</sup> Jean-Claude MAIRE VIGUEUR, *L'Autre Rome, op. cit.*, p. 220.

<sup>123</sup> Sur les marchands romains au cours de cette période (XII<sup>e</sup>-milieu XIII<sup>e</sup> siècle), voir les travaux de Marco VENDITTELLI, en particulier « Mercanti romani del primo Duecento », art. cit. ; « Testimonianze sui rapporti tra "mercatores" romani e i vescovati di Metz e Verdun nel secolo XIII », *A.S.R.S.P.*, 118 (1995), p. 69-99 ; « *In partibus Anglie* ». *Cittadini romani alla corte inglese nel Duecento : la vicenda di Pietro Saraceno*, Rome, Viella, 2001.

<sup>124</sup> ASR, *Camera Urbis*, 135, f. 51v (1459).

<sup>125</sup> Arnold ESCH, « Roma come centro di importazioni nella seconda metà del Quattrocento ed il peso economico del papato », dans *Roma capitale (1447-1527)*, Sergio Gensini (éd.), Rome, (Pubblicazioni degli Archivi di Stato, Saggi 29), 1994, p. 107-143, p. 140 (Massimo di Cola de' Massimi, Giovanni Boccamazza, Prospero Santacroce).

<sup>126</sup> Arnold ESCH, « Roma come centro di importazioni », art. cit., p. 120-121.

### 4.3 Financer la croissance économique : du micro-crédit à la banque

L'un des moyens privilégiés pour l'accroissement du capital privé réside dans la pratique du crédit, à grande échelle, et en particulier du prêt sur gage. L'intervention des élites citadines est ici cruciale pour soutenir et entretenir la croissance de l'économie urbaine<sup>127</sup>. Quelques familles se distinguent par la place qu'occupent le crédit dans leurs activités : s'il peut s'agir d'un prêt d'argent classique, d'un prêt « déguisé » sous les traits d'un contrat de vente ou de location, ou encore d'une vente anticipée de grain, le soutien de la croissance économique peut prendre également la forme d'une participation à des *societates* les associant à un ou plusieurs artisans. Le *nobilis vir* met alors à disposition de la société le capital de départ, auquel s'ajoutent le plus souvent quelques outils et parfois l'*ergasterium*, atelier ou boutique.

L'un des exemples les plus remarquables est celui de la famille Cenci<sup>128</sup> : les frères Giordano et Cristoforo Cenci se sont complètement détachés de l'ancienne activité de *bovatteria* que pratiquaient leurs ancêtres. Au crépuscule de sa vie, Giacomo Cenci exprime son attachement pour sa boutique de drap de la *platea judeorum*, lieu de sociabilité, vitrine de la famille : c'est là qu'ils négocient et signent leurs contrats<sup>129</sup>. De tous les biens qui composent son patrimoine, ce n'est pas envers l'un ou l'autre *casale* que le vieil homme témoigner quelque nostalgique regret<sup>130</sup>. L'amour de la terre est tombé bien bas dans la hiérarchie des valeurs de la famille Cenci, tout entière tournée vers le commerce urbain et le crédit. Pour preuve, ils s'en défont sans peine au profit des familles qui maintiennent la pratique de la *bovatteria* : en 1488-1489, Alessio Cenci vend à Stefano Margani le quart du *casale* Castel di Leo pour 1800 florins<sup>131</sup>. Leurs investissements sont uniquement urbains : ainsi ils achètent du grain aux

---

<sup>127</sup> Le colloque *Credito e sviluppo economico* a souligné le rôle du crédit comme soutien de la croissance économique (*Credito e sviluppo economico in Italia dal Medioevo all'età contemporanea. Atti del Primo Convegno nazionale, 4-6 giugno 1987*, Vérone, 1988). Voir Ivana AIT, « Aspetti del mercato del credito a Roma nelle fonti notarili », dans *Alle origini della nuova Roma, op. cit.*, p. 479-500 (elle étudie un corpus de 357 actes pour la période 1417-1431).

<sup>128</sup> Sur les **Cenci**, voir notamment : Adriano RUGGERI, « Le terre dei Cenci nell'Agro Romano : dalla via Aurelia alla via Ardeatina », dans *I Cenci nobiltà di sangue*, M. Di Sivo (éd.), Rome, 2002, p. 66-77.

<sup>129</sup> Par exemple : ASC, A.U., Sez. I, 254, f. 187v, 21 octobre 1463 : « *Actum in supradicto loco (i. e. platea judeorum in bancho dictorum fratrum) presentibus Cola de Palosciis et Laurentio de Teballeschis* ».

<sup>130</sup> ASR, CNC, 1239, f. 199rv, 8 janvier 1459, Giacomo di Lello di Alessio Cenci, du *rione* Arenula (acte cité et commenté par Anna MODIGLIANI, « *Li nobili huomini di Roma* », art. cit., p. 363-364).

Les Cenci possèdent par ailleurs des « *casali di famiglia* ». On retrouve en effet, comme pour les Porcari, deux groupes de *casali*, l'un formé de portions (en copropriété avec d'autres familles, qui peuvent être l'objet de ventes), l'autre concentré sur l'Ardeatina dont le plus ancien, la Gripta Valerana, déjà dans la famille au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle, est appelé dans la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle le « *casale delli Cenci* ». Il reste indivis entre les deux branches, Pierre et Francesco Cenci du *rione* Regola jusqu'à la fin du siècle.

<sup>131</sup> ASR, CNC, 1135, f. 291v-292r, 8 septembre 1488 (un quart pour 1000 florins) ; ASR, CNC, 1135, f. 519v-520r, 13 octobre 1489 (un quart pour 800 florins).

Margani, intermédiaires qui perpétuent encore la gestion traditionnelle du *casale*<sup>132</sup>. Les Cenci confient l'intendance de leurs domaines fonciers à des intermédiaires comme le boucher Tommaso di Piezzo (qui en est une sorte d'intendant pour le compte des Cenci et qui sous-loue ensuite le *casale* à des exploitants agricoles)<sup>133</sup> ou d'anciens *bovattieri* comme les Porcari<sup>134</sup>.

Dès la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, les activités économiques des Cenci sont extrêmement diversifiées, allant du grand élevage au commerce du drap, du grain ou du bois, en passant par la gestion des moulins et des *fornaci*. Leur ascension sociale a été plus précoce que celle des Porcari ou des Muti, si bien qu'ils anticipent d'un demi-siècle environ le processus de diversification des activités que mettront en œuvre la plupart des anciennes familles de *bovattieri* à partir du début du XV<sup>e</sup> siècle. Ils présentent un profil spécifique, en étendant leur emprise sur l'économie urbaine à travers la pratique massive du crédit, à toutes les échelles, et la location de biens immobiliers.

La famille Cenci se tourne résolument vers l'économie urbaine et la pratique du crédit : le tableau ci-dessous rend compte de quelques-uns des actes de *depositum* relatifs aux Cenci. Les frères Cristoforo et Giordano semblent avoir fondé une banque – un *banchum depositum* des Cenci étant attesté en 1463 – qui concède de petits prêts (un prêt de 2 ducats en octobre 1463 par exemple) et des crédits à la consommation, puisque de nombreux prêts sont motivés par l'achat de grain, en particulier d'orge, ou de pièces de textile. Les débiteurs appartiennent pour la grande majorité aux milieux populaires et le tableau laisse apparaître un grand nombre de juifs, en particulier des bouchers et des artisans juifs des *rioni* Sant'Angelo et Regola. Certains ont recours plusieurs fois dans l'année au *banco* des Cenci, tels *Melutius Dactoli* et son frère Elias qui empruntent 8 ducats en janvier, puis 9 ducats en août, ou à plusieurs années de distance, tels Emmanuel *Sabatutii* qu'on voit emprunter 10 ducats en 1463 avec son père *Sabatutius*, puis 10,5 ducats en 1470 avec son frère *Utriellus*. On est en droit de supposer que la récurrence traduit ici une collaboration sur le long terme entre les artisans juifs de

---

<sup>132</sup> ASR, CNC, 114, f. 30rv, 24 mai 1470 : « *nobilis vir Lodovicus de Marganis sponte vendidit etc. Christoforo et Jordano de Cinciis presentibus etc. id est rubra grani quinquaginta pro pretio .X. carlenorum pro quolibet rubro qui summant ducati .XLVIII. et bolognini .XLIII., et rubra ordei Lta ad rationem .V. carlenorum papalium pro quolibet rubro que summant ducati .XXIII. et bolognini .XXII., que granum et ordeum summant in totum ducati .LXXII. et bolognini .LXVI., quos nunc presentialiter dictus Lodovicus habet et recepit a predictis de quibus etc. quod granum et ordeum promisit tradere per totum mensem julii proxime futuris cum omnibus expensis etc.* ».

<sup>133</sup> Par exemple : ASC, A.U., Sez. I, 254, f. 187v, 21 octobre 1463 : *nobiles viri Christoforus et Jordanus de Cinciis vendent à Tomao de pezzo macellarius « idest herbas casalis de Larnaro in tenimento Latii extra portam sancto Pauli, videlicet pro pretio .LXV. ducatorum de Camera et .XL. secchiarum casey pro isto yeme ».*

<sup>134</sup> ASC, A.U., Sez. I, 256, f. 118r, 11 octobre 1473 : « *venerabilis et nobilis vir dominus Christoforus de Cinciis [...] et Jordanus eius frater* » louent à « *nobilibus viris Dominico Porcariis et Petro de Cinciis [...] portione casalis Torre deli Cinciis* » contre un sixième de la récolte.

Sant'Angelo et la banque des Cenci, qui soutient leurs activités en leur prêtant régulièrement des sommes comprises entre 5 et 10 ducats. De telles sommes ne sont pas anodines pour ces petits artisans qui, ne disposant pas de la rente de *casali* ou de biens immobiliers, sont dépendants des élites urbaines pour le financement de leurs ateliers ou de leurs boutiques. Cela n'exclut pas des prêts d'une tout autre ampleur, concédés par les Cenci à d'autres grandes familles de la noblesse citadine, comme les Del Bufalo Cancellieri, auxquels Francesco di Pietro Cenci prête 170 ducats en 1495. Pour cette élite nobiliaire, la banque des Cenci emprunte aussi des sommes importantes, comme les 120 ducats que Stefano di Pietro Margani dépose auprès d'Alessio Cenci en 1485 : ce dernier promet de *tenere et custodire* la somme et de la restituer au bout d'un an, la gageant sur le quart des *casali* Falcognano et Castel di Leo. Peut-être est-ce solliciter la source, mais la formulation n'étant plus « *recognovit in depositum a* » mais « *deposuit etc. penes* », on peut se demander s'il ne s'agit pas là d'un dépôt d'argent liquide et donc d'une banque au sens moderne du terme<sup>135</sup>... Par le mariage de Giacomo Cenci avec Brigida Massimi conclu en 1488, les Cenci « s'apparentent » aux marchands-banquiers Massimi également d'un point de vue des pratiques économiques<sup>136</sup>.

**Tableau 5 : La pratique du crédit dans la famille Cenci (seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle).**

Date	Montant du crédit	Créancier	Débiteur	Source	Remarques
30 décembre 1462	15 ducats	Cristoforo Cenci (mort avant 1484)	<i>Nobilis vir</i> Giovanni Alessio Mastro (de <i>Magistris</i> )	ASC, A.U., Sez. I, f. 113r ( <i>refutatio</i> )	
26 janvier 1463	8 ducats	Cristoforo et Giordano Cenci	<i>Melutius Dactoli macellarius</i> et son frère <i>Elias</i>	ASC, A.U., Sez. I, 254, f. 116v ( <i>depositum</i> )	Acte signé <i>ad banchum dictorum depositum</i>
27 janvier 1463	6 ducats	Cristoforo et Giordano Cenci	<i>Ventura Leonis</i> et <i>Angelus de Vella</i>	ASC, A.U., Sez. I, 254, f. 117r ( <i>depositum</i> )	
15 février 1463	10 ducats	Cristoforo et Giordano Cenci	<i>Gayotius Leonis</i> et <i>Angelus Salamonis</i>	ASC, A.U., Sez. I, 254, f. 121r ( <i>depositum</i> )	
24 février 1463	5 ducats	Cristoforo et Giordano Cenci	<i>Uriellus Gagi</i> , <i>Inbastarus</i> et <i>Salomon de Masco</i>	ASC, A.U., Sez. I, 254, f. 120r ( <i>depositum</i> )	

<sup>135</sup> ASR, CNC, 1135, f. 42rv, 29 mars 1485 : « *vir nobilis Stephanus quondam Petri de Marganis [...] deposuit etc. penes virumobilem Alexium quondam Johanni Jacobi Lelli de Cinciis de rione Arenule presentem et recipientem etc.* ».

<sup>136</sup> ASR, CNC, 1110, f. 401r-404v, 28 février 1488 : Pietro Massimi marie sa fille Brigida à Giacomo, fils de Girolamo di Giacomo di Lello Cenci (qui avait épousé en premières noces, en 1479, une fille de Paolo Santacroce), avec une dot de 1500 florins auxquels s'ajoutent 1000 florins *pro acconcio*.

<b>22 mars 1463</b>	5 ducats	Cristoforo et Giordano Cenci	<i>Sabatutius de Rubygayo</i> et son fils	ASC, A.U., Sez. I, 254, f. 132r ( <i>depositum</i> )	
<b>10 juin 1463</b>	6 ducats et 45 sous	Cristoforo Cenci	<i>Emanuel alias Morzone</i>	ASC, A.U., Sez. I, 254, f. 158v ( <i>depositum</i> )	<i>pretium unius petie guarnelli et unius petie tele todesche</i>
<b>5 juillet 1463</b>	7,25 ducats	Cristoforo et Giordano Cenci	<i>Manuel Sabatutii Panzantine</i>	ASC, A.U., Sez. I, 254, f. 160v ( <i>depositum</i> )	<i>pretium unius petie guarnelli et unius petie tele todesche</i>
<b>30 août 1463</b>	9 ducats	Cristoforo et Giordano Cenci	<i>Melutius Dactoli</i> et son frère <i>Elias</i>	ASC, A.U., Sez. I, 254, f. 174r ( <i>depositum</i> )	<i>pretium trium petiarum guardielli ad usum cordellam</i>
<b>21 octobre 1463</b>	10 ducats	Cristoforo et Giordano Cenci	<i>Sabatutius Emanuelis de le Punzere</i> et son fils <i>Emanuel</i>	ASC, A.U., Sez. I, 254, f. 187r ( <i>depositum</i> )	<i>pretium .X. rubrorum ordey</i>
<b>27 octobre 1463</b>	2 ducats	Cristoforo et Giordano Cenci	<i>Benedictus Sabatutii</i> et <i>Angelus delo Cahal</i>	ASC, A.U., Sez. I, 254, f. 189r ( <i>depositum</i> )	<i>pretium duorum rubrorum ordey</i>
<b>26 octobre 1470</b>	54 carlins	Paolo Cenci	<i>Mele de Localo</i> et son fils <i>Betua</i>	ASR, CNC, 114, f. 58r ( <i>depositum</i> )	<i>occasione ordeii</i>
<b>Novembre 1470</b>	10,5 ducats	Paolo Cenci	<i>Manuel Sabatutii</i> et son frère <i>Utriellus delepanzieri</i>	ASR, CNC, 114, f. 68r ( <i>depositum</i> )	<i>certe quantita ordey</i>
<b>30 mai 1473</b>	40 ducats et 72 bolognini	Giordano Cenci	<i>Angelus Cole Mactey de Mareno</i>	ASC, A.U., Sez. I, 256, f. 89r ( <i>depositum</i> )	il promet de restituer la somme <i>in grano et ordeo</i>
<b>13 mars 1475</b>	72 florins	Paolo Domenico Cenci	di <i>Discreti viri Stephanus quondam Pauli Banchinelli et Antonius Cagnalasio</i>	ASR, CNC, 122, f. 320rv ( <i>depositum</i> )	
<b>18 mai 1495</b>	170 ducats	Francesco Pietro Cenci	di Bernardino di Francesco del Bufalo Cancellieri	ASR, CNC, 1728, f. 232rv	

Astalli, Mattei ou encore Leni ont développé des sociétés bancaires, sans pour autant renoncer aux investissements dans d'autres secteurs comme le *casale*. Toutefois, alors que dans le cas des Porcari ou des Muti, nous avons montré comment les profits dégagés en ville avaient toujours pour destination la Campagne romaine, dans le cas de ces marchands-banquiers, c'est tout le contraire : le maintien d'un important patrimoine rural est la condition nécessaire de la

banque. En effet, leur capacité à préserver l'intégrité de leurs domaines fonciers est l'une des garanties sur lesquelles s'assoit la confiance dont ils bénéficient. Dans le cadre d'activités fiduciaires, la capacité à assurer de manière pérenne la consistance de leur patrimoine, adossée au prestige de leur maison et des charges municipales ou curiales qu'ils peuvent assumer, représente indéniablement un élément rassurant, pour les créanciers comme pour les débiteurs. S'il est impossible de définir précisément la place qu'occupe le *banco* parmi l'ensemble de leurs activités, il est certain qu'il est l'un des moyens de l'accroissement de leurs richesses et de leur patrimoine immobilier. Dans le cas des Leni<sup>137</sup>, le succès de leur banque est tel qu'ils comptent parmi les financiers du pouvoir – ce qui permet, du reste, de nuancer quelque peu l'omniprésence des banquiers toscans. En 1431, ils prêtent 1000 florins à la Chambre apostolique, en retirant le bénéfice d'une exemption des taxes portant sur le vin et la farine, d'autant plus intéressante qu'ils sont très actifs dans le commerce du grain. Dans ces mêmes années 1430, Lorenzo Martino Leni prête à plusieurs reprises des sommes équivalentes à la *Camera Urbis*<sup>138</sup>. Au rebours des Porcari et Muti, les Leni sont un trait d'union entre les sphères économiques pontificale et municipale<sup>139</sup>.

Des exemples parallèles peuvent être trouvés avec les Massimi ou les Mattei. Massimo di Lello di Cecco Massimi finance lui aussi la *Camera Urbis* à laquelle il semble avoir prêté 958 ducats en 1439<sup>140</sup>. Ses fils Pietro et Francesco reprennent le *banco* du Campo de' Fiori et les prêts qu'ils concèdent sont notables : en 1479, ils prêtent aux chanoines de la basilique Saint-Pierre 350 ducats<sup>141</sup>. Pour ce qui concerne les Mattei, le spectre économique familial s'étend à la pratique du crédit à partir de Ludovico Mattei (m. 1513)<sup>142</sup> : véritable marchand-banquier, il prolonge l'ascension sociale récente de sa famille par la banque, qui se surimpose à la *bovatteria* et en particulier au grand élevage<sup>143</sup>. Le tableau ci-dessous donne quelques exemples de sommes prêtées par Ludovico Mattei, dont les destinataires sont tous membres de la noblesse

<sup>137</sup> Sur les **Leni** : Ivana AIT, Manuel VAQUERO PIÑEIRO, *Dai casali alla fabbrica di San Pietro. I Leni : uomini d'affari del Rinascimento*, Rome, Roma nel Rinascimento, 2000.

<sup>138</sup> ASR, CNC, 1640, f. 27r, 9 juillet 1437 (37 ducats puis 166 ducats soit 203 ducats).

<sup>139</sup> Ivana AIT, Manuel VAQUERO PIÑEIRO, *Dai casali alla fabbrica di San Pietro, op. cit.*, p. 76.

<sup>140</sup> ASR, CNC, 1640, f. 62r, 22 mai 1439 (il reçoit de la *Camera Urbis* deux remboursements, respectivement de 673 et de 285 ducats).

<sup>141</sup> ASR, CNC, 1110, f. 202v-203r (Anna MODIGLIANI, « Pietro Massimo », *DBI*, vol. 72 (2008)).

<sup>142</sup> Alessandro PONTECORVI, « Ludovico Mattei », *DBI*, vol. 72 (2008). Né probablement vers le milieu du XV<sup>e</sup> siècle, il est le fils de Giacomo Mattei et de Giacoma Tomarozzi ; il épouse Giovanna di Marcello Capodiferro.

<sup>143</sup> ASR, CNC, 926, f. 6r, 18 février 1486 : Ludovico Mattei achète 2482 ovins (*pecudes, capras et montones in totum numero duomilie quatracenti octuaginta duas*) au prix de 23 ducats par centaine de têtes, soit un total d'un peu plus de 570 ducats. Ludovico paie 400 ducats au moment de la vente et promet de payer le reste avec intérêts. Ludovico Mattei est aussi impliqué dans la vente des produits dérivés de l'élevage, en particulier le commerce de la laine dont il vend de très grandes quantités.



citadine : l'absence de crédit à la consommation ou du micro-crédit voué à soutenir l'artisanat urbain dessine le profil d'un banquier dont l'envergure dépasse celle des Cenci. Aboutissement de cette *success story*, la petite-fille de Ludovico Mattei, Camilla, épouse en 1512 Cesare Alberini avec une dot de 3 000 florins à laquelle s'ajoute pour le trousseau un *acconcio* de 2 500 florins<sup>144</sup>.

**Tableau 6 : la pratique du crédit dans la famille Mattei (seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle).**

Date	Montant du crédit	Créancier	Débiteur	Source	Remarques
16 novembre 1470	50 ducats	Ludovico di Giacomo Mattei	Pietro Massimo	ASR, CNC, 114, f. 66r	<i>refutatio</i>
23 décembre 1477	46 ducats	Ludovico di Giacomo Mattei	Pietro Casalis <i>macellarius</i>	ASR, CNC, 1110, f. 93v	<i>occasione certorum porcorum</i>
3 novembre 1484	934,5 ducats	Ludovico Mattei	<i>Nobilis vir Calvanus</i>	ASR, CNC, 926, f. 156rv et f. 158rv	<i>occasione pretii lane eidem Calvano per dictum Lodovicum vendite traddite</i>
5 février 1486	44 ducats	Ludovico Mattei	<i>Nobilis vir Dominicus Luce</i>	ASR, CNC, 1292, f. 367rv	
25 juillet 1486	86 ducats	Ludovico Mattei	Alessio di Giovanni di Giacomo Lello Cenci	ASR, CNC, 926, f. 12v des feuillets compris entre f.241 et f.242 du registre principal	
6 juin 1487	100 ducats	Ludovico Mattei	Pietro Ludovico Capizucchi	ASR, CNC, 926, f. 159rv et f. 290rv	
13 novembre 1510	72 ducats	Pietro Antonio di Ludovico di Giacomo Mattei	<i>Narnis Antonio di Mariano Crescenzi</i>	ASR, CNC, 926, f. 74rv	

### *Les banquiers romains*

Au détour des registres du notaire Lorenzo *de Festis* émergent les noms des consuls de l'*ars bancheriorum* de Rome, permettant de reconstituer un peu mieux le profil des familles de la noblesse citadine. Dans les années 1462-1463, les consuls de cette *coadunatio bancheriorum*

<sup>144</sup> ASR, CNC, 926, f. 43rv, 8 juillet 1512 : Camilla Mattei est la fille de Sabas Mattei, frère de Pietro Antonio Mattei et fils de Ludovico Mattei.

sont Paolo Massimi<sup>145</sup>, Stefano *Iannelli*, Sabbas Boccapasa, Romanello Boccapaduli<sup>146</sup>, puis Filippo Palosci, Filippo *Iannelli*, Evangelista di Giorgio *domini Nicolai*, Baldassare Federici (Amateschi)<sup>147</sup>. Nous disposons également des listes d'autres membres de l'*ars* en 1463 ainsi que des consuls pour les années 1467 et 1469 : ainsi s'ajoutent à ce premier groupe les noms de Giacomo *de Rosis*, Giuliano Gallo, Ludovico Marcellini, Cristoforo Cenci<sup>148</sup>, Giuliano Cesarini, Stefano di Francesco, Lorenzo *de Thebaldeschis*<sup>149</sup>, Cola Porcari, Giacomo *Cella*. Au total, une bonne quinzaine de familles constituent cette élite financière romaine, parmi laquelle on trouve aussi bien de véritables banquiers comme les Cenci ou les Massimi que des *bovattieri* comme les Porcari, ce qui montre bien la labilité des frontières entre les groupes distingués dans la typologie que je propose. Sous l'effet des échanges économiques et des alliances matrimoniales les comportements tendent à s'uniformiser, floutant un peu la démarcation entre anciens *bovattieri* et nouveaux marchands.

### *Les livres de comptes de Mariano Alessandrini*

L'une des limites à l'étude des stratégies économiques des élites romaines est une limite documentaire : elle réside dans la non-conservation des registres de comptes, en particulier ceux des marchands et banquiers romains. Les exceptions sont réellement ténues - les comptes de la *pizzicarola* Maddalena<sup>150</sup>, ceux d'Ansuino de Anticoli<sup>151</sup>. C'est ce qui fait le prix du livre de comptes de Mariano *de Alessandrini* que j'ai eu le bonheur de découvrir par hasard, au détour du dépouillement d'un carton du Saint-Sauveur<sup>152</sup>. Ce cahier, qui comporte seulement 17 folios, présente une reliure en parchemin probablement confectionnée par Mariano lui-même car elle semble avoir également servi de support pour quelques annotations, additions et aide-mémoire. L'ensemble du cahier se présente comme un livre de comptes dont l'organisation est plutôt approximative : certaines pages sont toutefois surmontées d'un titre, en lettres capitales (« *Memoriale* », « *Ricordo Finis* », « *Denari Presati* », « *Ricordo Cecholo di Pichi* », « *Li denari che devo rischotere* »...). Marié à une femme de la noblesse citadine, Adriana Sanguigni, fille

---

<sup>145</sup> Paolo Massimi est à nouveau consul de l'*ars bancheriorum* en 1471 (ASR, CNC, 709, f. 112v. Ivana AIT, *Tra scienza e mercato, op. cit.*, p. 59, note). Paolo Massimi est l'un des marchands-banquiers du Campo de' Fiori où il gère la banque familiale avec son oncle Massimo, employant surtout un personnel florentin.

<sup>146</sup> ASR, CNC, 704, f. 46r (14 mars 1462) ; f. 36v (6 mars 1463). Voir l'annexe « Consuls des corporations ».

<sup>147</sup> ASR, CNC, 704, f. 39r (6 mai 1463).

<sup>148</sup> ASR, CNC, 709, f. 34r (22 février 1467).

<sup>149</sup> ASR, CNC, 709, f. 311r (27 février 1469).

<sup>150</sup> Armando PETRUCCI, « Scrittura, alfabetismo ed educazione grafica nella Roma del primo Cinquecento : da un libretto di conti di Maddalena pizzicarola in Trastevere », *Scrittura e Civiltà*, 2 (1978), p. 163-207.

<sup>151</sup> Cf. *infra*.

<sup>152</sup> ASR, S. Salvatore, 454 (Arm. IV, Maz. VII, n°54 « Varii ricordi de suoi interessi fatti e scritti di sua propria mano da Mariano Alessandrini »).

de Francesco Sanguigni, Mariano Alessandrini fut en conflit avec le marchand Cecco Picchi à partir de 1478. Il avait en effet vendu à ce dernier la moitié du *casale* Trefusa mais Cecco Picchi devait encore lui verser 4800 ducats d'or ! Mariano semble avoir renoncé dans un premier temps à exiger le paiement de cette somme colossale<sup>153</sup>, mais le conflit s'est poursuivi pendant les années suivantes puisqu'en 1487 Girolamo, fils de Cecco Picchi, fut condamné pour avoir giflé Mariano en public, sur la place du Campo de' Fiori (il est condamné à recevoir une gifle identique, en public, sur l'escalier du Capitole, ou bien à verser 15 livres pour moitié à la *Camera Urbis*, pour moitié à Mariano)<sup>154</sup>. La comptabilité de Mariano mentionne également ce conflit, en 1478, précisant que Cecco Picchi s'engage à payer 210 ducats chaque semestre pour rembourser la dette.

Le reste de cette comptabilité atteste d'une intense activité de crédit, qui se traduit par une clientèle très hétérogène : d'une part, Mariano concède fréquemment de petites sommes (parfois quelques *bolognini* ou quelques carlins) à divers individus, souvent inconnus par ailleurs. Il prête ainsi trois ducats à une *pizzicarola*<sup>155</sup>, Francesca, ou six ducats et demi, en plusieurs fois, à Evangelista Riccio, Paolo Rienzo et Antonio Zaccaria, taverniers. D'autre part, il est capable de prêter des sommes importantes à divers membres de la noblesse citadine tels que Pietro Massimi qui lui doit 32 ducats et auquel il loue pour deux ans les pâturages de la portion du *casale* La Villa qu'il possède (un huitième) contre un loyer de 40 ducats l'année et une partie de la récolte<sup>156</sup>. On voit à travers cet exemple que, s'il possède quelques grands domaines fonciers, Mariano est tout entier investi dans les activités financières. La gestion du *casale* est déléguée à des intermédiaires, comme Giulio *de Ionta* auquel il loue le *casale* Trefusa pour deux ans, contre un loyer de 330 ducats<sup>157</sup>. Il finit du reste par vendre, en 1469, le huitième du *casale* La Villa qu'il détenait, pour 5000 ducats, à Pietro Mattei tandis que Giacomo Mattei lui achète un autre *casale* 1200 florins. Parmi ses clients, on trouve également des étrangers : *Missere Vivanni* de Mantoue lui doit 22 ducats, Pietro di Domenico de Sienne 90 ducats. La

---

<sup>153</sup> ASR, *S. Salvatore*, 422, n°36 (3 décembre 1478), n°37 et n°38 (30 octobre 1486). En 1484, Mariano « donne » à son épouse Adriana Sanguigni la dette qu'a toujours Cecco Picchi envers lui à propos de cette vente (ASR, *S. Salvatore*, 454, n°42, Arm. IV, Maz. VII). Adriana Sanguigni donne la moitié du *casale* Trefusa et deux maisons dans le *rione* Colonna à la confrérie du Saint-Sauveur (ASR, *S. Salvatore*, 454, n°41). Par la suite, Girolamo, fils de Cecco Picchi, contesta la légalité de cette donation au Saint-Sauveur en prétendant posséder cette moitié de *casale* (ASR, *S. Salvatore*, 454, n°43).

<sup>154</sup> ASR, *S. Salvatore*, 454, n°58 (18 octobre 1487).

<sup>155</sup> Petite épicière.

<sup>156</sup> « *Facio ricordo io como haio vennuto lerba dello mio mezo quarto della Villa a Pietro de Massimo per doi anni prossimi per ducati quaranta lanno et onciata doi de provatura* » (1<sup>er</sup> octobre 1468).

<sup>157</sup> Il loue également des vignes en précisant que le locataire ne pourra pas vendanger tant qu'il n'aura pas son accord.

comptabilité enregistre aussi quelques emprunts contractés par Mariano lui-même, le plus souvent au sein de sa famille (par exemple 230 ducats empruntés à Riccardo Sanguigni).

Certaines sommes ont été gagées par ses débiteurs sur des pierres précieuses et des bijoux, bagues en or, saphirs ou coraux : « *prestai sopra le persone et uno sigelletto doro ducati di camera 8 [...]* ; *A Camillo sopra licoralli ducati papali 2 [...]* ; *Prestai a Covo Vannuza sopra uno zaffiro ducati papali 12* ». Les mentions récurrentes de chaussures (dont certaines de grande qualité), mais aussi de grain (orge ou seigle) et d'épices (safran) laissent entendre que Mariano a développé également un commerce de détail (peut-être à l'origine de sa fortune). Une autre hypothèse envisageable est que de petites sommes peuvent être aussi gagées sur ce type de marchandises. Quoi qu'il en soit, la comptabilité de Mariano Alessandrini illustre parfaitement un modèle dominant parmi la noblesse citadine de la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle, qui s'étant détournée de la gestion concrète de la terre, privilégie désormais le commerce et surtout une pratique du crédit extrêmement diversifiée puisque sa clientèle englobe la majeure partie de la société romaine. S'il est difficile de définir le rôle exact que joue cette activité de crédit parmi les stratégies économiques des familles de la noblesse citadine, il n'en reste pas moins qu'elle leur permet d'accroître considérablement leurs capitaux, qui sont ainsi autant de moyens à leur disposition pour investir dans le secteur immobilier.

### ***Financer la production et l'artisanat***

La circulation intense du crédit entretenue par ces banques romaines permet d'alimenter en capitaux la croissance urbaine. Ce soutien passe ensuite par la contraction de *societates* avec les artisans romains, opération qui vient peu à peu se substituer au simple prêt d'argent<sup>158</sup> : on pourrait citer l'exemple des Santacroce investissant dans les tavernes et auberges, du *speziale* Giacomo di Petruccio di Lello *Alte* dans les moulins, de Pietro Massimo (m. 1489) s'associant à deux menuisiers<sup>159</sup>. Les nobles romains soutiennent le petit artisanat, en particulier de transformation des produits du *casale* : en 1457, Giorgio di Giovanni Capogallo investit 50 florins dans l'affaire du tanneur Antonio di Giacomo *Nono*<sup>160</sup>.

---

<sup>158</sup> L'hypothèse en avait été formulée par Anna MODIGLIANI, dans « Artigiani e botteghe », art. cit., dans lequel elle oppose, sur ce critère, le début du XV<sup>e</sup> siècle et la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle. La lecture des sources semble largement confirmer cette hypothèse.

<sup>159</sup> ASR, CNC, 1479, f. 90v, décembre 1473. Pietro Massimo apporte un capital de 100 ducats pour acheter du bois de diverses qualités, tandis que les deux menuisiers investissent *personas, exercitium et operas* (Anna MODIGLIANI, « Pietro Massimo », *DBI*, vol. 72, 2008).

<sup>160</sup> ASR, CNC, 476, f. 291v-292r, 15 février 1457 : « *nobilis vir Georgius Johanni de Caputgallis rionis Trivii sponte posuit in capitali ad artem pellariorum et bannierorum urbis Antonio Jacobi Nonno pellario de rione Columpne presenti videlicet floreni quinquaginta* ». Voir aussi, entre autres : ASR, CNC, 476, f. 342v-343v, 10

À une plus grande échelle, les élites nobles investissent dans l'extraction minière (alun, minerai de fer...), un secteur qui absorbe d'immenses capitaux. Les Leni y sont des acteurs de premier ordre et ils participent à un processus de colonisation de l'économie siennoise aux côtés de marchands étrangers, notamment florentins<sup>161</sup>. Ajoutons enfin le secteur de la production urbaine, en particulier des matériaux de construction : en 1463, Gabriele Sinibaldi, alors *scriptor apostolicus*, apporte les capitaux dans une *societas ad exercitium fornacis*, un choix fort judicieux dans une ville en chantier<sup>162</sup>. Dans le même secteur, le *mercator* romain Giordano di Pietro Grassi fournit des quantités importantes de soude à un artisan récemment immigré de Florence Niccolò Miriati, *biccherarius*, afin qu'il fabrique des verres. Il doit certainement s'agir d'un artisanat du verre de grande ampleur puisque Niccolò devra payer 42 ducats pour ces *tria miliaria sode de roccho*<sup>163</sup>. Cet acte est donc un témoignage supplémentaire de l'essor d'une production artisanale romaine, qui repose ici sur la conjonction de capitaux romains et d'une main-d'œuvre (et peut-être d'une technologie) étrangère<sup>164</sup>. Les Massimi enfin soutiennent les imprimeurs allemands Konrad Sweynheym et Arnold Pannartz en leur ouvrant les portes de leur palais entre 1467 et 1475. Même si nous n'avons pas la preuve documentaire qu'ils aient contracté une *societas*, l'installation des presses d'imprimerie au rez-de-chaussée du palais est le signe d'un soutien des Massimi à une industrie innovante, qui suppose donc une prise de risque, la production du livre en série. Comme pour les Santacroce ou d'autres familles, la diversité des *societates* contractées par les Massimi témoigne d'un choix délibéré d'une diversification des secteurs d'investissement, des soccides de bœufs jusqu'à l'imprimerie, afin de minimiser les risques économiques. À cet égard, deux domaines semblent offrir la garantie d'un retour sur investissement : le marché immobilier et les études de droit, qui peuvent ouvrir la voie vers une carrière curiale.

#### 4.4 Les entrepreneurs de l'immobilier et la spéculation immobilière

L'une des conséquences du retour de la curie pontificale à Rome réside dans l'émergence d'un marché immobilier dynamique et d'une rente différenciée à l'échelle des

---

juillet 1457 : société *ad artem pellimantelliorum Urbis*, pour un an à laquelle participe le *nobilis vir* Paolo Mancini (*de Mantinis*) du rione Trevi.

<sup>161</sup> Ivana AIT, Manuel VAQUERO PIÑEIRO, *Dai casali alla fabbrica di San Pietro*, op. cit.

<sup>162</sup> ASR, CNC, 704, f. 47v, 1<sup>er</sup> avril 1463 : les associés de Gabriele Sinibaldi sont *Meus Palladinus* du rione Trastevere et le Florentin Francesco *Loci habitator rionis Pontis*.

<sup>163</sup> ASR, CNC, 1233, f. 10v, 27 janvier 1469.

<sup>164</sup> Voir le chapitre 3 de la thèse.

différents quartiers de la ville<sup>165</sup>. Malgré l'esprit innovant dont ont su faire preuve les *bovattieri*, investir dans l'immobilier n'avait aucun sens dans la Rome de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, caractérisée par un marché locatif atone. L'acquisition d'un bien immobilier n'est alors envisagée que pour un usage direct et personnel, qu'il s'agisse d'une maison d'habitation, d'un atelier ou d'une boutique.

Au XV<sup>e</sup> siècle où la demande en logements va croissant, sous l'effet de l'accroissement démographique et des flux migratoires, les biens immobiliers font l'objet d'investissements spéculatifs. Acquérir un logement ou un local commercial qu'on peut ensuite louer ou donner à gérer à un tiers, fait partie des placements de capitaux les plus sûrs. On assiste alors à un mouvement de réinvestissement massif des capitaux ruraux dans l'immobilier urbain, qui ne se limite d'ailleurs pas à la noblesse citadine. De grands propriétaires ecclésiastiques participent du même mouvement et ce, dès le retour de Martin V : les chanoines de Saint-Jean-de-Latran vendent ainsi le *castrum* de Frascati et confient à la banque des Médicis et Astalli le soin de placer le prix de la vente (10 000 florins) dans des biens immobiliers<sup>166</sup>. Dans ce contexte où l'investissement immobilier est devenu plus rentable que le *casale*, quelle est la place qu'occupe la rente immobilière dans les revenus d'une famille de la noblesse citadine ?

Cet investissement dans le marché immobilier peut revêtir des formes variées, depuis la location d'une chambre ou d'une maison d'habitation à l'achat de terrains constructibles dans certains quartiers stratégiques de Rome, en passant par la location d'ateliers-boutiques en particulier dans l'anse du Tibre.

L'exemple des Margani illustre bien une pratique généralisée : à partir de la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle, la famille Margani acquiert des biens immobiliers non seulement, conformément à la logique du tènement familial, dans son *rione* identitaire, le *rione* Campitelli, mais aussi, fait nouveau, dans d'autres quartiers de Rome. Il ne s'agit pas ici de maisons acquises pour loger les descendants du lignage, puisqu'elles ne se situent pas dans le *rione* Campitelli d'une part, et que d'autre part on observe que ces propriétés fraîchement achetées sont immédiatement louées à des tiers. Ainsi, en mars 1474, Francesco Margani achète la moitié d'une maison située dans le *rione* Parione à Benedetto Barberini, pour 860 florins ; le même jour, il loue au même Benedetto la même moitié de maison, pour six ans, contre un loyer de 18 ducats par an<sup>167</sup>.

---

<sup>165</sup> Ce point est développé dans le chapitre 5 de la thèse.

<sup>166</sup> ASC, A.U., Sez. I, 785 bis/9, f. 24v-26r et 785 bis/10, f. 166r-177r (Ivana AIT, « Aspetti del mercato del credito », art. cit., p. 496).

<sup>167</sup> ASR, CNC, 1736, f. 9r-10v (12 mars 1474) et f. 11rv (12 mars 1474).

Cette démarche est donc bien de nature spéculative puisque les immeubles qu'ils acquièrent se situent dans les quartiers de l'anse du Tibre, là où la rente immobilière est la plus élevée<sup>168</sup>. En février 1491, Stefano Margani achète à un Florentin une *domus terrinea, solarata et tegulata, cum cantina coquina lovio et aliis juribus suis*, située dans le *rione* Ponte, pour 500 ducats de carlin ; deux jours plus tard, il acquiert dans le même quartier une seconde *domus terrinea, solarata et tegulata, cum cantina, sala, cameris, lovio et aliis membris suis et cum jurisdictionem putei sub domo*, pour 348 ducats<sup>169</sup>. Enfin, les héritiers de Ludovico Margani ont investi dans le *rione* Parione, comme le montrent la donation d'une maison faite par Girolama à son frère Antonio en 1490<sup>170</sup> ainsi que celle faite par Cristofara à sa sœur Faustina en 1507<sup>171</sup>. Les Margani possèdent également des biens immobiliers dans les *rioni* Sant'Eustachio<sup>172</sup>, Sant'Angelo<sup>173</sup> et Colonna<sup>174</sup>.

Ils investissent également dans des quartiers périphériques qui connaissent une urbanisation accélérée au cours du XV<sup>e</sup> siècle : ainsi en 1482, Stefano Margani possède un bien dans le *rione* Monti<sup>175</sup>. Ledit Stefano achète également aux Mattei une *domus terrinea et solarata cum forno sita apud portam Castelli apud tabernam della Barattaria*, juste derrière les murs de la ville, près de la place du château Saint-Ange, pour 460 ducats<sup>176</sup>.

<sup>168</sup> ASR, CNC, 1726, f. 108r-110v (17 avril 1466) et ASR, CNC, 1134, f. 392r-393r (17 mai 1476). Par héritage maternel, Antonio et Battista Margani possèdent une maison située dans le *rione* Pigna et Pietro y possède un jardin : l'*ortus Petri de Marganis* apparaît dans un contrat de vente, en délimitation des deux *domunculae* objet de la transaction (ASR, CNC, 1165, f. 89r-90r (18 mars 1474) : *in rione Pigna in contrada apotecarum scurarum*).

<sup>169</sup> ASR, CNC, 1136, f. 205r-206r (21 février 1491) et f. 206v-208r (23 février 1491). La localisation par les confronts montre qu'il s'agit bien de deux maisons distinctes.

<sup>170</sup> ASR, CNC, 1136, f. 55rv (26 avril 1490).

<sup>171</sup> ASR, *S. Salvatore*, 468, n°67E, 21 mai 1507 (Arm. V, Maz. IV). Faustina doit payer 14 ducats par an à Girolama.

<sup>172</sup> ASR, CNC, 1083, f. 68r-70r, 15 novembre 1472. Le *pignus dotale* de ce contrat de mariage mentionne la propriété de Paolo Margani parmi les confronts d'*unam domum terrineam solaratam et tegulatam cum sala cameris tinellis lovio cellario stabulo puteo et aliis membris suis in ea existentibus positam in rione sancti eustachii infra hos fines cui ab uno latere tenent res sive domos ecclesie sancte marie maioris de urbe ab alio tenent res ipsi domini ludovici de cosciaris retro tenent res Pauli de Marganis ante est via publica*.

<sup>173</sup> ASR, CNC, 1083, f. 4rv, 28 mai 1471. Pietro Margani investit un certain Berardo *de quadam domo terrinea solarata et tegulata quod olim fuit viri nobilis Petri de Marganis [...] posita in rione sancti angeli cum puteo et renclaustro in ea existentis cum cameris salis et coquina tinellis et aliis suis membris cui ab uno latere tenet domus jacobi della valle ab alio tent domus johannis francisci de gratianus ante est via publica vel siqui*.

ASR, CNC, 1082, f. 282v, 16 janvier 1477. Pietro Cenci investit Pietro Margani de la moitié d'une maison sur la piazza Giudea.

Cf. également ASR, CNC, 1736, f. 156r, 15 septembre 1477, qui fait état d'une maison du *rione* Sant'Angelo *cui ab uno latere olim tenebat domus andree de tozolis et nunc tenet domus petri de marganis*.

<sup>174</sup> ASR, CNC, 1136, f. 190v-192r, 10 février 1491. Stefano Margani achète à un *scriptor apostolicus*, *quandam domum cum apoteca tinellis et solariis et omnibus aliis suis juribus etc. sitam in rione columpne apud scalas ecclesie sancti augustini via mediante*, pour 575 ducats de carlin.

<sup>175</sup> ASR, CNC, 952, f. 306rv, 1<sup>er</sup> mai 1482, comme nous l'apprennent la délimitation des confronts d'une maison dans ce contrat de fiançailles.

<sup>176</sup> ASR, CNC, 1136, f. 192rv, 10 février 1491.

### *Le casalenum, ou l'achat des terrains à bâtir*

Comme d'autres familles de la noblesse municipale, les Margani ont joué un rôle primordial dans l'urbanisation de Rome au XV<sup>e</sup> siècle, en finançant la reconstruction de maisons en ruine ou bien le lotissement de terrains à bâtir. Ils participent en effet de l'extension du tissu urbain liée à l'essor démographique de la ville, en achetant des *casalena*<sup>177</sup> dans des zones périphériques de la ville, qu'ils font ensuite construire. Le 9 mai 1486, Stefano Margani achète, par l'intermédiaire de son *procurator* Gabriele Cosciari, un *casalenum cum turricella et camera etc. situm in contrada sancti Petri ad Vincula, inter hos fines cui ab uno latere sunt res dicti Stephani, ab alio res heredum Petro de Cerronibus, ab alio cannetum [Alti de Nigris], ab alio via publica vel siqui*, pour 100 ducats<sup>178</sup>. Le prix semble avoir fait l'objet d'après négociations puisqu'il oscille, dans les versions successives du contrat, entre 180 florins, 190 florins et 100 ducats. Ces tractations reflètent l'ampleur de l'enjeu et du profit que peut générer le marché locatif étant donnée la forte pression sur les logements dans la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle.

Presque toutes les familles de la noblesse citadine participent de cette logique, y compris des familles encore profondément attachées à la *bovatteria* comme les Porcari : ainsi, pendant les seize années au cours desquelles il exerça la tutelle sur les fils de son frère Sabba, Girolamo Porcari fit construire *plures et plures domos* sur divers terrains leur appartenant, que ce soit dans le quartier de Borgo ou dans le *rione* Trevi, et ce avec la conviction et l'intention de réaliser un investissement sûr et rentable. À l'autre extrémité du spectre, la famille curiale des Cesarini procède au même genre d'investissement dans le quartier de Borgo : en 1473, le médecin pontifical Giovanni Angelo Cesarini loue à l'hôpital S. Spirito in Sassia un *casalenus* complètement en ruines (*totam partem dirutam cuiusdam casaleni ad terram totaliter prescati*) pour une durée quasiment emphytéotique, 87 ans. Il s'engage à rénover ses fondations et à y reconstruire un édifice dans les deux prochaines années (*totaliter a fundamentis reficere, restaurare et relevare que casalenum bene et utiliter facere habitabiliter omnibus suis sumptibus et expensis intra duos annos proximos*)<sup>179</sup>.

---

<sup>177</sup> Étienne HUBERT, *Espace urbain et habitat à Rome du X<sup>e</sup> siècle à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle*, Rome, ÉFR, 1990, p. 128-130 : « le mot *casalimum* ou *casarinum* apparaît dans le vocabulaire romain au début du XII<sup>e</sup> siècle. Ce terme évoque primitivement un espace non construit. Généralement unité à part entière du parcellaire bénéficiant d'un libre accès, le mot peut également, mais c'est l'exception, désigner la partie libre de construction d'une parcelle sur laquelle s'élève une maison. Terrain à bâtir est toutefois le sens principal que revêt le mot ».

<sup>178</sup> ASR, CNC, 1135, f. 113r (9 mai 1486) pour la procuration ; f. 113v-114v, f. 119rv (9 mai 1486) pour la vente. Ce terrain est vendu à Stefano Margani par *nobilis domina Aurelia filia quondam viri nobilis Jacobi de Rosas*.

<sup>179</sup> ASR, S. Spirito in Sassia, 210, f. 217r-218r, 15 avril 1473 : « *qui casalenus positus est in burgo sancti petri in carreria sita juxta casalenum sancti petri a latere superiori, et a latere inferiori versus portam juxta alium casalenum dicti hospitalis, et ante et retro ipsum casalenum est via publica et transitus publicus, et juxta alios*



Investir dans l'immobilier, c'est également louer boutiques et ateliers à divers artisans : les Cenci disposent ainsi d'un vaste ensemble immobilier, qui comprend un certain nombre d'*ergasteria*, en particulier des fournils. En 1473, Cristoforo et Giordano Cenci font l'acquisition d'une maison en ruines (*domus quasi diruta, terrinea, solarata et tegulata*), associée à un petit terrain (*modicus discopertus, casalenum*)<sup>180</sup>. L'ensemble est situé dans la *contrada Archa Nohe*, à proximité d'autres biens détenus par les deux frères : cette nouvelle acquisition, dans une zone réservée à l'abattage du bétail, est à mettre en lien avec la boucherie que possèdent les Cenci sur la piazza Giudea<sup>181</sup>. La somme investie pour agrandir leur entreprise (80 ducats d'or) se justifie donc pleinement par la maîtrise de l'ensemble de la filière, depuis le grand élevage jusqu'à la vente au détail de la viande.

### ***Les registres d'Ansuino di Anticoli***

Les registres de comptes d'Ansuino di Angelo *de Blasiis*, originaire d'Anticoli, notaire et recteur de l'église paroissiale de Saints-Côme-et-Damien entre 1468 et 1502, dans le *rione Pigna*, révèlent la place centrale de la rente immobilière dans la composition de ses revenus<sup>182</sup>. Dans la maison qu'il occupe, attenante à l'église, il accueille à titre gratuit ou contre un loyer divers visiteurs de passage. Ansuino di Anticoli loue donc des chambres dans cette maison qui comporte au moins deux niveaux et qu'il entreprend d'aménager, de ré-agencer et d'embellir pour le confort de ses hôtes entre 1469 et 1482. Les sols et les plafonds sont rénovés, de même que les portes, des cheminées et des chambres supplémentaires sont ajoutées à l'ensemble<sup>183</sup>. Le montant des loyers qu'il exige de ses pensionnaires reste inchangé, mais le nombre de chambres, toujours plus petites, augmente. Ansuino di Anticoli loue également d'autres biens immobiliers dans le même quartier de Rome, dont une *domus campanilis* également restaurée par ses soins. Toutefois, Ansuino ne semble pas avoir planifié ces acquisitions immobilières : sa pratique est plutôt empirique selon Alexis Gauvain, ses acquisitions répondant simplement aux opportunités qui se sont présentées à lui dans le quartier où il réside. L'exemple d'Ansuino témoigne de la faculté d'adaptation de la société romaine aux évolutions de la conjoncture

---

*suos confines siqui fuerunt plures vel veriores* ». À la fin du contrat, ses héritiers devront restituer le terrain et la maison à l'hôpital.

<sup>180</sup> ASR, CNC, 1082, f. 248v-249r, 11 juillet 1473. L'ensemble formé par la *domus* et le *casalenum* leur est vendu par l'hôpital de l'Annunziata.

<sup>181</sup> Voir le chapitre 3 de la thèse.

<sup>182</sup> Alexis GAUVAIN, *Una storia dalla Roma del Quattrocento. Quaderni di Ansuino di Anticoli, parroco in Roma e beneficiato vaticano (1468-1502)*, Città del Vaticano, 2014, notamment p. 43-66.

<sup>183</sup> Il est difficile de déterminer si la surface de la maison est alors augmentée, ou s'il s'agit d'un fractionnement de la superficie préexistante.

économique : dans le secteur immobilier tout particulièrement, les Romains développèrent des compétences pratiques spécifiques<sup>184</sup>. Pour autant, comme dans d'autres sociétés du XV<sup>e</sup> siècle, les compétences intellectuelles et culturelles intègrent le panel des critères identitaires de la noblesse<sup>185</sup>.

#### 4.5 Des savoir-faire économiques aux compétences intellectuelles : les carrières des juristes et des médecins dans la Rome du second XV<sup>e</sup> siècle

Rome ne fait pas exception : comme dans le reste de la péninsule italienne, la « noblesse du droit »<sup>186</sup> y devient au XV<sup>e</sup> siècle l'un des vecteurs d'ascension sociale les plus puissants. Un petit nombre de familles de la noblesse municipale s'orientent désormais vers ces nouvelles carrières, qui les conduisent des études de droit à Bologne ou à Pérouse, mais aussi au *Studium Urbis*<sup>187</sup>, jusqu'à l'obtention de charges municipales et curiales à Rome. L'importance d'être savant, l'intérêt porté à la *paideia*<sup>188</sup>, se comprend ici dans cette perspective d'intégration des administrations pontificale et/ou municipale : on voit ainsi des compétences intellectuelles se substituer à d'autres critères, et en particulier à la pratique de la *militia*, pour qualifier un individu, pour lui conférer les qualités et la dignité requises afin d'être appelé par le Prince<sup>189</sup>. Selon Patrick Gilli, la recomposition des savoirs proposée par l'humanisme a contribué à remettre en question la nature même de la noblesse : alors que la culture était l'une des vertus propres au noble *miles*, l'un des signes d'appartenance à la noblesse, la *sapientia* devient elle-même une forme de noblesse<sup>190</sup>. Pour preuve, le traité *De vera nobilitate* consacré en 1475 par Platina (Bartolomeo Sacchi), alors bibliothécaire de la Vaticane sous Sixte IV. Ce dialogue philosophique, inspiré de la *République* de Platon, met en scène Platina et un Orsini. Ce dernier

---

<sup>184</sup> Voir le chapitre 5 de la thèse.

<sup>185</sup> Guido CASTELNUOVO, *Être noble dans la cité : les noblesses italiennes en quête d'identité (XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Classiques Garnier, 2014.

<sup>186</sup> Pour reprendre le titre de l'ouvrage de Patrick GILLI, *La noblesse du droit. Débats et controverses sur la culture juridique et le rôle des juristes dans l'Italie médiévale (XII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle)*, Paris, H. Champion, 2003.

<sup>187</sup> Dario INTERNULLO, *Ai margini dei giganti. La vita intellettuale dei Romani nel XIV secolo (1305-1367 ca.)*, thèse soutenue à Rome en 2015, sous la direction de Jean-Claude Maire Vigueur, p. 59-60.

<sup>188</sup> Attilio BARTOLI LANGELI, « Scrittura e parentela. Gli scriventi apparentati in una fonte italiana quattrocentesca », dans *Istruzione, alfabetismo, scrittura. Saggi di storia dell'alfabetizzazione in Italia (sec. XV-XIX)*, Milan, F. Angeli, 1991, p. 75-108 ; Armando PETRUCCI, « Scrivere per gli altri », *ibid.*, p. 61-74 ; Arnold ESCH, « Ringraziamento a Roma. Roma come aspettativa, esperienza, scienza », *Studi Romani*, 36 (1998), p. 298-310, p. 304 sq.

<sup>189</sup> Tentons un parallèle avec l'empire byzantin, où l'on observe un souci des élites pour la *paideia*, et en particulier de la maîtrise de la rhétorique grecque, sans équivalent, qui, notamment à partir de la Renaissance du IX<sup>e</sup> siècle, permet aux fils de fonctionnaires de poursuivre l'ascension sociale amorcée par leur père et d'accéder aux plus hautes charges de l'administration impériale.

<sup>190</sup> Patrick GILLI, *La noblesse du droit, op. cit.*, chapitre 1 « De la noblesse militaire à la noblesse du droit ».

défend une définition ancienne de la noblesse, d'une noblesse aristocratique – celle à laquelle appartient sa famille – fondée les vertus de magnificence et de libéralité, que permet leur immense fortune. Envisageant alors la possibilité d'une noblesse dont pourraient faire preuve ceux qui ne sont pas dotés d'une si grande richesse, Platina lui oppose alors une autre vision de la noblesse, fondée sur la bienfaisance (*beneficentia*), supérieure à la libéralité aristocratique. Pour lui, cette bienfaisance est permise par l'éducation et la culture, qui deviennent les nouvelles vertus cardinales de la *nobilitas*<sup>191</sup>.

Le retour du pape marque en ce sens une rupture, mais en ce sens seulement car la Rome du Trecento ne fut pas, loin s'en faut, ce « désert culturel » méprisé par certains contemporains. La récente thèse de Dario Internullo sur la vie intellectuelle à Rome entre 1305 et 1367 montre comment cette entreprise de délégitimation culturelle reposait sur l'éloignement du pape, qui non seulement priva la ville du capital symbolique qu'il incarnait, celui du centre de la chrétienté, mais mieux encore la marquait du sceau d'un capital symbolique négatif. C'est ainsi qu'en 1312, Albertino Mussato pouvait écrire « *Romanus mundo quasi barbarus sit ignotus* »<sup>192</sup>. C'est à la lumière de cette analyse qu'on comprend mieux les vers peu engageants de Benedetto da Piglio, dans son *Libellus* :

*Sic pede sanato securior ibis in urbem  
Romanam, sorti stultitieque datam.  
Hic nullum invenies pleno quem dignet honore,  
Quatuor exceptis vel tribus inde viris*<sup>193</sup>.

Composé en 1415, ce poème narre le voyage du livre lui-même, envoyé en ambassade par le poète à la rencontre des hommes illustres d'Italie, d'abord à Bologne et à Florence, puis à Rome. Au cœur de la description d'une Rome « flétrie par le Schisme », en proie à la désolation et à la discorde, peuplée d' « hommes sans raison » – description qui culmine quelques vers plus

---

<sup>191</sup> *Ibid.*, p. 58-61.

<sup>192</sup> Je traduis ici presque textuellement un bref passage de la thèse de Dario Internullo, *op. cit.*, p. 40-41. Voir également Alessandra CAMERANO, « La restaurazione cinquecentesca della *romanitas* : identità e giochi di potere fra Curia et Campidoglio », dans Biagio Salvemini (éd.), *Gruppi ed identità sociali nell'Italia di età moderna. Percorsi di ricerca*, Bari, 1998, p. 29-79, p. 31.

<sup>193</sup> Benedetto da PIGLIO, *Libellus penarum*, Vienne, Österreichische Nationalbibliothek, cod. 3529, f. 211r-212v. L'extrait est édité dans W. WATTENBACH, « *Benedictus de Pileo* », dans *Festschrift zur Begrüssung der 24. Versammlung Deutscher Philologen und Schulmänner*, Leipzig, 1865, p. 107. Voir également M. PETOLETTI, « Scrivere in catene : il « *Libellus penarum* » di Benedetto da Piglio », dans L. Secchi Tarugi (éd.), *Il concetto di libertà nel Rinascimento*, Pienza, 2008, p. 195-210 et Clémence REVEST, *Romam veni. L'humanisme à la curie de la fin du Grand Schisme, d'Innocent VII au concile de Constance (1404-1417)*, 2 vol., thèse de doctorat inédite soutenue le 16 juin 2012, sous la direction d'Élisabeth CROUZET-PAVAN et de Jean-Claude MAIRE VIGUEUR. « Ainsi c'est d'un pied rétabli que tu iras, plus sûr, dans la ville de / Rome, livrée à son sort et à la folie. / Là tu ne trouveras personne qui soit pleinement digne d'éloge, / si ce n'est trois ou quatre individus ».

loin dans une spectaculaire prosopopée du Colisée se lamentant d'être sans cesse lacéré et dépecé<sup>194</sup> – émergent quelques rares personnages dignes d'être rencontrés par l'ouvrage-légit : parmi eux, Paolo Margani, Giovanni Venettini et Leonardo Sanguigni.

Dans la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle, les familles Mellini, Leni, Della Valle ou Santacroce comptent dans leurs rangs un ou plusieurs *legum doctores utriusque juris*. Un doctorat en droit et une réputation de bon juriste sont désormais la condition *sine qua non* de l'obtention de charges très convoitées à la curie, comme celle d'avocat consistorial (un décret de Martin V (1417) lui impose d'avoir enseigné au moins trois ans à l'université<sup>195</sup>). D'une manière générale, l'ascension économique et sociale s'étend et se renforce aussi à travers une forme d'ascension culturelle, pour reprendre une expression de Concetta Bianca<sup>196</sup>.

Les Della Valle, famille qui doit son ascension sociale fulgurante au commerce, deviennent rapidement une famille de curialistes, de juristes et de médecins : dès la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, Paolo est médecin pontifical tandis que son frère Niccolò est chanoine de la basilique Saint-Pierre. Lello (v.1400-1476), après des études de droit à Padoue et Bologne, devint avocat consistorial et prit la défense de l'Académie romaine et de Pomponio Leto en 1468 ; Niccolò (1444-1473), poète, docteur en droit, chanoine de Saint-Pierre, enseigne le droit romain au *Studium* ; Berardino (1450-1505) enseigne le droit à La Sapienza en 1474 avant d'accomplir plusieurs missions diplomatiques auprès du duc de Calabre et d'Alphonse d'Aragon. Humanistes, bibliophiles, les Della Valle sont des hellénistes réputés — Lello traduit l'*Axiocus* alors attribué à Platon, Niccolò traduit Hésiode (1471) –, dans leur bibliothèque se côtoient auteurs antiques et contemporains<sup>197</sup>.

La famille Della Valle semble inspirer les Porcari, qui se tournent également vers les études de droit, même si elles ne paraissent pas dans leur cas participer d'un programme systématique. Girolamo Porcari devint ainsi auditeur de la Rote puis évêque d'Andria, et enseigna le droit canon au *Studium Urbis*, où Agapito Porcari enseignait la médecine. Un tel parcours leur a été imposé par la figure paternelle, Filippo di Bartelluccio Porcari, dans son

---

<sup>194</sup> Benedetto da PIGLIO, *Libellus penarum*, f. 213v-214r.

<sup>195</sup> Bruno GATTA, « Lelio Della Valle », *DBI*, vol. 37 (1989).

<sup>196</sup> Concetta BIANCA, « *Marianus de Magistris de Urbe* », dans Massimo Miglio (éd.), *Scrittura, biblioteche e stampa a Roma nel Quattrocento. Atti del 2° seminario, 6-8 maggio 1982*, Città del Vaticano, 1983, p. 572-579, p. 576.

<sup>197</sup> Bruno GATTA, « Dal casale al libro : i Della Valle », dans *Scrittura, biblioteche e stampa a Roma nel Quattrocento. Atti del 2° seminario, 6-8 maggio 1982*, Massimo Miglio (éd.), Città del Vaticano, 1983, p. 629-652.

Bruno GATTA, « Lelio Della Valle », *DBI*, vol. 37 (1989) ; Mauro DE NICHILO, « Berardino Della Valle » et « Niccolò Della Valle », *DBI*, vol. 37 (1989).

testament en 1465. En 1467, le testament du père de Girolamo, Domenico Porcari, prévoyait que Girolamo hérite de ses livres de droit, mais puisse encore acquérir tous les livres nécessaires à la poursuite de ses études jusqu'au doctorat, en prélevant la somme nécessaire sur la part d'héritage de l'ensemble des héritiers<sup>198</sup>. Le cas n'est pas unique : en 1439, le testament de Paolo Della Valle vise à garantir financièrement les études universitaires de ses fils Pietro et Filippo. Le testament d'Andreas Santacroce, avocat consistorial et avocat de la *Camera Urbis*, léguait sa bibliothèque à ses fils (1471). Très représentatif de son époque et de la société dans laquelle il vécut, son testament reflète l'homme d'affaires et l'homme de culture qu'il a été, entretenant des rapports quotidiens avec les marchands comme avec les intellectuels de la cour pontificale<sup>199</sup>.

Véritables « professionnels de la gestion », les compétences intellectuelles qu'ils sont à même de mettre au service des diverses administrations leur permettent d'obtenir des charges aussi bien auprès du gouvernement urbain qu'auprès de la curie : ces familles adoptent alors une « double stratégie »<sup>200</sup>, en visant en même temps les offices civiques et ecclésiastiques.

### ***Au service de la Camera Urbis : fonctions et charges municipales***

Dès le début du XV<sup>e</sup> siècle, et surtout à partir du pontificat de Martin V, charges et offices municipaux constituent une source de revenus non négligeable pour certaines familles. C'est le cas par exemple de Giovanni Astalli, trésorier de la *Camera Urbis* de janvier 1418 jusqu'à la fin du pontificat de Martin V<sup>201</sup> : assumant le lien entre deux institutions financières, *Camera Urbis* et Chambre apostolique, Giovanni Astalli illustre comment certaines familles dont les origines et la noblesse étaient pourtant très anciennes, parviennent à surmonter les changements de ce début du XV<sup>e</sup> siècle qu'amena la fin de l'autonomie romaine, et à se maintenir parmi des élites urbaines en pleine recomposition.

Sur ce point, nos sources sont rares : en dehors des registres des *Mandati camerari*, je signale le registre 1640 du Collegio dei Notai Capitolini, qui comporte la liste des salaires versés

---

<sup>198</sup> En échange, ses frères peuvent acquérir bijoux et vêtements de prix, à charge de l'ensemble des héritiers. Voir Anna MODIGLIANI, *I Porcari, op. cit.* et Anna ESPOSITO, « *Li nobili huomini di Roma* », art. cit., p. 377.

<sup>199</sup> Anna ESPOSITO, « Famiglia, mercanzia e libri nel testamento di Andrea Santacroce (1471) », art. cit.

<sup>200</sup> Anna ESPOSITO, « *Li nobili huomini di Roma* », art. cit.

<sup>201</sup> Anna MODIGLIANI, « Continuità e trasformazione », art. cit., p. 271 ; Maria Luisa LOMBARDO, « Le gabelle della città di Roma nel quadro dell'attività amministrativo-finanziaria della *Camera Urbis* nel secolo XV », dans Anna Esposito, Luciano Palermo (éd.), *Economia e società a Roma tra medioevo e Rinascimento. Studi dedicati ad Arnold Esch*, Rome, Viella, 2005, p. 205-228, p. 219.

à différents officiers du gouvernement urbain au cours des années 1436-1440<sup>202</sup>. Sans conteste, le salaire du Sénateur de Rome est sans commune mesure avec les rémunérations des autres acteurs du gouvernement urbain, qui touchent des sommes modestes, comprises le plus souvent entre 6 et 10 ducats. D'après cette source, le Sénateur touche plusieurs milliers de ducats : Polidoro Baglioni reçoit 600 ducats pour son premier versement<sup>203</sup>, Angelo Bonciani 2 800 ducats<sup>204</sup>, Pazino Strozzi 3 200 ducats en deux versements<sup>205</sup>. Chaque Conservateur reçoit quant à lui un peu plus de 300 florins à la fin de son trimestre d'exercice<sup>206</sup>. Le « premier » des chefs de quartier (*prior omnium capitum regionum Urbis*) perçoit 200 florins par semestre<sup>207</sup>. Viennent enfin les postes de chancelier de la *Camera Urbis* (100 florins)<sup>208</sup>, de *mandator* (127 ducats par an)<sup>209</sup>, de gonfalonier, de *marescalcus curie capitolii et camere Urbis*<sup>210</sup>, de douanier (*generalis gabellarius gabellarum Urbis*)<sup>211</sup>, de notaire de la *Camera Urbis*<sup>212</sup>, de gardien de l'église Santa Maria in Aracoeli<sup>213</sup>, de mesureur de sel<sup>214</sup>, de *portanarius*<sup>215</sup>, de palefrenier

<sup>202</sup> ASR, CNC, 1640, notaire *Nicolaus Sabbe*, années 1436-1440. Il s'agit d'un volume de petit format, qui compte 74 folios. Il est accompagné, comme c'est souvent le cas, d'une *rubricella* qui permet d'y retrouver rapidement tel ou tel personnage.

<sup>203</sup> ASR, CNC, 1640, f. 7v, 3 novembre 1436 : « *Magnificus vir dominus Pollidorus Miles perusinus dey gratia alme Urbis senator illustris* ». Pour la liste des Sénateurs de Rome, voir en annexe de la thèse.

<sup>204</sup> ASR, CNC, 1640, f. 14v, 13 mars 1437 : « *Magnificus et extremus Miles et utriusque juris doctor dominus Angelus de Boncianis [...] debito .XIII. mensibus quibus officium sacri senatori Urbis exercavit in dicta Urbe* » du 1<sup>er</sup> octobre 1438 à la fin novembre 1439. Il reçoit de plus 486 ducats en dédommagement de sommes engagées par lui pour la rénovation du palais des Conservateurs.

<sup>205</sup> ASR, CNC, 1640, f. 28r (2 septembre 1437) et f. 31v (11 octobre 1437) : la somme de 1600 ducats correspond à son salaire semestriel.

<sup>206</sup> Les trois Conservateurs sont renouvelés tous les trimestres. ASR, CNC, 1640, f. 19v, 13 avril 1437 : ils reçoivent chacun 316 florins auxquels s'ajoutent 78 ducats pour leur salaire trimestriel, ainsi que divers dédommagements, en particulier 45 ducats pour les vêtements achetés au moment du Carnaval et 12 ducats pour le banquet donné à Carnaval. Voir également ASR, CNC, 1640, f. 28v (3 septembre 1437) : 317 ducats.

<sup>207</sup> ASR, CNC, 1640, f. 9v (11 décembre 1436 : Giacomo di Cecco Antonio du *rione* Ponte). Il semble que la somme comprend les 13 ducats qu'il doit ensuite redistribuer aux autres chefs de quartier.

<sup>208</sup> ASR, CNC, 1640, f. 18r (8 avril 1437 : Giovanni di Paluzzo Astalli) ; f. 39v (23 décembre 1437 : Paolo della Valle) ; f. 55v (11 novembre 1438 : Paolo della Valle) ; f. 60v (1<sup>er</sup> mai 1439 : Angelo di Stefano del Bufalo Cancellieri).

<sup>209</sup> ASR, CNC, 1640, f. 8v, 10 novembre 1436 : chaque *mandator* touche 127 ducats par an (42,33 ducats pour quatre mois).

<sup>210</sup> Le *marescalcus* touche 12 ducats par trimestre, soit 36 ducats annuels : ASR, CNC, 1640, f. 2v, 10 septembre 1436 (Giovanni Paolo *domine Nicolie*) ; f. 5r, 14 septembre 1436 (Francesco *de Cinthiis*) ; f. 5v, 15 octobre 1436 (Cola *Niger*) ; f. 19r, 10 avril 1437 (*nobilis vir* Giacomo Renzo Romanelli Boccapaduli).

<sup>211</sup> Le douanier général touche 48 ducats par trimestre, soit en théorie 192 ducats annuels, comme Agostino di Petruccio Orsini de Viterbe (ASR, CNC, 1640, f. 9r, 23 novembre 1436). Ce dernier perçoit toutefois seulement 167 ducats pour une année le 3 septembre 1437 (ASR, CNC, 1640, f. 28r). Les autres officiers de la douane sont payés 36 ducats par trimestre, soit 144 ducats annuels (comme le *nobilis vir Cobellus Egidii de Corneto gabellarius Urbis* : ASR, CNC, 1640, f. 14r, 12 mars 1437).

<sup>212</sup> Le notaire de la *Camera Urbis* touche des sommes variables, semble-t-il, comprises entre 9 florins (ASR, CNC, 1640, f. 2v et f. 20v) et 6 ducats par trimestre (ASR, CNC, 1640, f. 7rv, 25 octobre 1436 : Pietro Caffarelli).

<sup>213</sup> ASR, CNC, 1640, f. 18v (8 avril 1437) : il touche 9 ducats.

<sup>214</sup> Son salaire est de 6 ducats : ASR, CNC, 1640, f. 11v, 6 février 1437 (*Maronius de rione Columpne mensurator salis Urbis*) ; f. 15r, 21 mars 1437 (*Blaxius Petri de Nigris de rione Trivii ut officialis ad vitam et ut mensurator salis Urbis*) ; f. 17v, 8 avril 1437 (*Maronius de rione Columpne*).

<sup>215</sup> Le *portanarius* touche 7 ducats par mois (ASR, CNC, 1640, f. 5r, 22 septembre 1436 : Lorenzo di Pietro *Jannui officialis et portanarius ad vitam*).

(*cabellarius Camere Urbis*)<sup>216</sup> ou de héraut<sup>217</sup> sans oublier tous les artisans qui gravitent autour du Capitole et qui sont rémunérés par la *Camera Urbis* : le barbier des Conservateurs (*barberius dominorum conservatorum et officialis ad vitam*)<sup>218</sup>, le charpentier<sup>219</sup>, le forgeron<sup>220</sup>, le cordonnier, les tisserands (qui vendent *pallii et ornamenti* pour les fêtes)<sup>221</sup>, l'armurier<sup>222</sup>, les horlogers<sup>223</sup>... Les deniers publics financent également quelques fournisseurs comme le *speziale* Pietro de Sanca<sup>224</sup> ou Alfonso Numptius *pro certis negotis arguis dicte Camere*<sup>225</sup>.

En dehors des charges municipales proprement dites, le Capitole offre d'autres opportunités d'enrichissement que quelques Romains ont su saisir : il s'agit d'une part des travaux de rénovation d'un certain nombre de bâtiments, financés en partie du moins par la *Camera Urbis*. C'est le cas du Palais des Conservateurs, dont les travaux sont supervisés par Massimo di Lello di Cecco Massimi et Nello de Bologne à partir de 1452. Quelques années auparavant, Francesco di Cencio Cenci, Antonio di Lello Giacobello Alessi et Lorenzo di Pietro Ognissanti Mancini, qui appartiennent tous trois à d'éminentes familles de la noblesse citadine, pourvoient en marbre et en matériaux de construction les chantiers de San Lorenzo in Lucina et de d'autres édifices, le premier pour un total de 230 ducats, le second pour 80 florins (*pro octo vecturis sui carri seu currus [...] cum lapidibus marmoreis*), le troisième pour 50 florins de chaux<sup>226</sup>.

<sup>216</sup> Plusieurs exemples, dont : ASR, CNC, 1640, f. 3v (Francalacia touche 4 ducats *pro parte sui salarii unius mensis*, le 11 septembre 1436), f. 10v (le 29 décembre 1436, Giuliano de Genezzano du *rione* Colonna, *caballarius Camere Urbis et officialis dicte Camere*, reçoit 32 ducats pour quatre mois, soit un salaire annuel de 96 ducats), f. 10v (les *caballarii Camere Urbis Palutius Mactei et Francalacia* ont un salaire de 8 ducats par mois).

On note aussi la présence de gardien des chevaux (*custos equorum*) comme Battista Riccio du *rione* Campitelli, qui touche 10 florins pour six mois d'exercice (ASR, CNC, 1640, f. 4r, 12 septembre 1436).

<sup>217</sup> Comme le *tubator* Pietro Antonio dit Finocchio, *tubator et officialis ad vitam*, rémunéré 5 florins par trimestre (ASR, CNC, 1640, f. 8r, 5 novembre 1436 ; f. 21r, 19 décembre 1437). Voir aussi l'exemple de *Cecchus Troppe tubator et officialis ad vitam* qui reçoit 15 florins pour 9 mois de travail en même temps qu'on lui remet le salaire de son neveu Giuliano, également *banditor* pour les six derniers mois (ASR, CNC, 1640, f. 9v-10r, 23 décembre 1436). Ce Cecco de Troppa apparaît aussi comme *banditor* au folio 16v (29 mars 1437).

<sup>218</sup> Par exemple *magister* Antonio *barberius* du *rione* Campitelli : il touche 10 florins (ASR, CNC, 1640, f. 4v, 14 septembre 1436). Ou encore Antonio dello Masructo (ASR, CNC, 1640, f. 15v, 21 mars 1437).

<sup>219</sup> ASR, CNC, 1640, f. 11v-12r, 7 février 1437 (*magister Cola Thomas carpentarius de rione Arenule*) ; f. 57v.

<sup>220</sup> ASR, CNC, 1640, f. 58r.

<sup>221</sup> ASR, CNC, 1640, f. 4v (13 septembre 1436, pour 24 ducats) ; f. 8v (11 novembre 1436, pour 43 ducats).

<sup>222</sup> ASR, CNC, 1640, f. 70r.

<sup>223</sup> ASR, CNC, 1640, f. 2r et f. 13v-14r.

<sup>224</sup> ASR, CNC, 1640, f. 16r, 23 mars 1437 : il reçoit 26 ducats et 41 *bolognini* pour 225 livres de cire.

<sup>225</sup> ASR, CNC, 1640, f. 9r, 28 novembre 1436 (11,5 ducats).

<sup>226</sup> ASR, CNC, 1640, f. 18v (8 avril 1437 : 230 ducats dont 168 pour 28 convois de marbre de Rome vers Corneto, 44 ducats pour d'autres transports de marbre et 18 ducats pour cinq convois destinés à San Lorenzo in Lucina) ; f. 64v (3 juillet 1439) et f. 34v (19 septembre 1438 : *pro pretio centum rubrorum calcis emptis ab eo per Camere Urbis*). On pourrait y ajouter les exemples de Cola Martino et Giacomo Menici de San Gregorio de Roma, *carrarii*, qui fournissent pour 141,5 ducats de marbre à la *Camera Urbis* (ASR, CNC, 1640, f. 17v, 6 avril 1437) ou de *magister* Mariano *Trivii de Setia*, payé 22 ducats et 42 sous *ad laborandum lapides marmoreos* (ASR, CNC, 1640, f. 20v, 9 juin 1437).

D'autre part – et, si l'on excepte la charge sénatoriale, c'est certainement la fonction la plus rémunératrice –, le prélèvement fiscal. Quelques familles nobles tirent également une partie de leurs ressources de l'adjudication des impôts qu'elles prennent à ferme aussi bien auprès de la *Camera Urbis* que de la Chambre apostolique<sup>227</sup>. Sur le marché du grain, une fois encore, elles gèrent le prélèvement des taxes à l'importation comme à l'exportation, ce qui leur offre une opportunité supplémentaire de revendre des céréales sur les marchés extérieurs, via les ports de Corneto et de Montalto. L'adjudication des taxes sur le commerce de la viande et du poisson semblent tout aussi lucratives : la *gabella carnium* rapporte ainsi à Cola Scappucci dit Lo Zozzo en 1438 quelques 763 ducats<sup>228</sup>. La douane du poisson est très disputée à la fin du XV<sup>e</sup> siècle et au début du XVI<sup>e</sup> siècle entre les familles Mattei, Margani, Frangipane et Leni. En outre, dans certaines familles, l'obtention d'adjudications dans des domaines très éclectiques prend une place telle qu'elle apparaît comme une stratégie mûrement réfléchie : les Leni bénéficient successivement de l'*appalto* sur la douane de Ripa et Ripetta et donc sur le transport fluvial des marchandises (Battista Leni), de la moitié de la douane du poisson cumulée avec un monopole sur l'approvisionnement en grain des fours de la ville (Giuliano Leni)<sup>229</sup>.

En revanche, les adjudications les plus lucratives, celles qui sont confiées aux *custodes* et *castellani* des *castra* du Latium, ne sont presque jamais octroyées à des Romains<sup>230</sup>. À quelques exceptions notables près, puisque le registre 1640 mentionne que Mancino di Pietro Ognissanti reçut 200 ducats en 1439 en tant que « gardien » du château Saint-Ange<sup>231</sup> – Ce n'est vraisemblablement qu'une faible partie de son salaire, puisque ces prédécesseurs dans cette charge avaient touché respectivement 1035 florins et 3450 florins – tandis que la même année Mariano Ognissanti et Angelo Scappucci se partageaient 3 211 florins et 8 sous en tant que « gardiens » de Rome<sup>232</sup>. En 1469, Pietro Paolo di Giorgio Capogallo est *castellanus* de la

<sup>227</sup> Voir en particulier les mandats conservés dans : ASV, *Diversa Cameralia*, 16.

<sup>228</sup> ASR, CNC, 1640, f. 51r, 3 juillet 1438.

<sup>229</sup> ASR, *NAC*, 3402, f. 163rv, 1512 (Giuliano Leni détient la moitié de la douane du poisson, l'autre moitié étant divisée entre Pauluccio Mattei et Lello Margani).

<sup>230</sup> À quelques très rares exceptions près : en 1466, Mattias Bardella est *castellanus* de Bertinoro (ASR, *Camerale I, Ufficiali Camerali*, 1714, f. 188r) ; en 1467, Valerio Valentini *civis romanus* est nommé *castellanus* de la Tour Santa Maria (ASR, *Camerale I, Ufficiali Camerali*, 1714, f. 133r). Toutefois, cet acte est barré et quelques jours plus tard, un nouveau *castellanus* le remplaça, un non-Romain, Francesco Perazzini ; Valerio Valentini devient alors *castellanus* d'un autre *arx*, celui de Peca.

<sup>231</sup> ASR, CNC, 1640, f. 59v, 2 mars 1439. Pour ses prédécesseurs : Antonio de Padoue et son frère Niccolò frère Niccolò reçurent 1035 florins et 29 sous (ASR, CNC, 1640, f. 32v, 14 novembre 1437) ; Antonio de Rivo 3450 florins et 33 sous (ASR, CNC, 1640, f. 65r (9 juillet 1439 ; ce personnage est également impliqué dans la *Gabella Farine*, puisqu'il avait reçu 104 florins le 19 septembre 1438 *pro tota et integra gabella farine* (ASR, CNC, 1640, f. 53v).

<sup>232</sup> ASR, CNC, 1640, f. 68v, 1<sup>er</sup> septembre 1439.



Porta Maggiore<sup>233</sup>. Plus modestement, Giovanni Rossi *custos* de la Porta Salaria percevait un salaire de 27 florins en 1437<sup>234</sup>. Ces « salaires » sont toutefois dérisoires par rapport au profit que les *castellani* peuvent retirer du prélèvement des impôts qui leur est affermé.

Le rôle des *castellani*, tel qu'il est défini par les statuts urbains de 1363, semble être de veiller au bon prélèvement de l'impôt dont ils sont les garants : le nom de cet office renvoie à la fonction de police qui est la leur, puisqu'ils ont pouvoir d'enquêter et de réprimer d'éventuels cas de fraude ou de manquement à l'impôt<sup>235</sup>. Ces *custodes* sont majoritairement non-romains. L'attribution de ces marchés relève théoriquement de la *Camera Urbis*, mais le fait que les contrats soient signés dans la « *camera papagalli* » du palais apostolique est bien le signe de l'emprise pontificale sur les finances du gouvernement urbain : cela peut expliquer l'accès limité des Romains à ces offices. Parfois dévolues à des cardinaux ou à des évêques, ces charges sont souvent attribuées à des marchands de Corneto qui, profitant de la position stratégique de leur port dans l'approvisionnement en grain de Rome, viennent concurrencer les Romains pour l'obtention de l'adjudication des péages. Ainsi émergent les figures de Pace de Corneto, *custos* du Capitole<sup>236</sup>, ou de Giacomo di Cobelli de Corneto, *castellanus* de diverses portes de Rome (Porta Maggiore, Porta Appia, Porta S. Pancrazio)<sup>237</sup>. À Ostie, les deux *castellani*, les *nobiles viri Ciottus Angeli de Corneto* et Antonello de Trincha, se partagent 100,5 puis 192 ducats à l'automne 1438<sup>238</sup>. Cette omniprésence de la noblesse de Corneto est sans aucun doute un indice

---

<sup>233</sup> ASR, *Camerale I, Ufficiali Camerali*, 1714, f. 198r, 14 novembre 1469, pour un montant de 1000 florins.

<sup>234</sup> ASR, CNC, 1640, f. 1r (7 août 1436).

<sup>235</sup> *Statuti della città di Roma*, Camillo Re (éd.), Rome, 1880, II, 145 (*De castellanis roccharum et castrorum romani populi*) : « *Item custodes castellani castrorum et roccharum romani populi diligenter inquirant tenutas fructus et proventus ipsarum roccharum, et sin invenerint aliquid defraudatum vel ablatum de predictis per sacramentum debeant recuperare toto eorum posse, et si non poterint debeant hoc pronumptiare, et decernere domino Senatori et conservatoribus executoribus iustitie et IIIor consiliariis et ipsi domini teneantur proprio iuramento deliberare et ordinare super hoc illud quod eis pro meliori statu rei publice videbitur expedire* ». La rubrique est reprise à l'identique dans les statuts rénovés de 1469 : ASC, *Camera Capitolina*, cred. IV, t. 88, I, 195 (*De castellanis roccharum et castrorum Romani populi*).

<sup>236</sup> Comme Pace de Corneto, *custos* du Capitole en 1438-1439, fonction pour laquelle il reçoit plusieurs centaines de ducats (ASR, CNC, 1640, f. 53r (11 août 1438 : *Pace de Corneto custos et guardianus palatii Capitolii* reçoit 103 florins), f. 57v (12 janvier 1439 : *Pace de Corneto capitaneus Capitolii* perçoit 360 ducats *pro eius stipendio*, pour six mois).

<sup>237</sup> ASR, CNC, 1640, f. 13r, 24 février 1437 (300 ducats pour dix mois d'exercice, pour la Porta Maggiore et la Porta Appia). Giacomo Cobelli de Corneto, *castellanus Porte Maiore et Porte Apie*, est ensuite *custos* de la porte S. Pancrazio et de la Porta Appia, ce qui lui rapporte 110 florins (ASR, CNC, 1640, f. 53r, 19 septembre 1438).

<sup>238</sup> ASR, CNC, 1640, f. 53v-54r (25 septembre 1438), f. 55r (29 octobre 1438). Voir aussi f. 60r (23 avril 1439 : *nobilis vir Antonellus de Trincha castellanus arcis hostiensis pro se et vice nomine Ciotti Angeli de Corneto eius sotii*).

d'évolutions socio-économiques majeurs dans cette ville, qui mériteraient d'être étudiés pour eux-mêmes<sup>239</sup>.

Toutefois, si le marché de ces adjudications semble échapper aux Romains, les *custodes* étrangers sont toujours flanqués de *fideiussores* romains qui se portent garants pour des sommes colossales, comprises entre 2 000 et 20 000 ducats. À travers la *fideiussio*, les grandes familles de la noblesse citadine consolident le prestige de leur lignage aussi bien que leurs relations de clientèle. Les quelques exemples que je citerai ici sont extraits du registre 1714 des *Ufficiali Camerali* pour les années 1464-1470. La liste des familles de la noblesse citadine capables de garantir le paiement de tels montants reflète le monde des marchands-banquiers dont j'ai parlé plus haut : Paolo Massimi et Giacomo Rosa pour les 7000 ducats de Tivoli<sup>240</sup>, Riccardo Sanguigni, Evangelista Maddaleni Capodiferro, Paolo Rustici, Agapito Capranica, Romano Parente *de Casalibus*, Francesco di Giacomo di Pietro Mattei *de Albertonibus*, Giordano Cenci, Cristoforo di Lorenzo di Paolo Stati, Battista Tomarozzi, Francesco Calvi, Lorenzo Caffarelli, Giovanni Del Bufalo Cancellieri, Alessio Pierleoni, Giacomo di Giovanni Astalli, Lorenzo Arlotti...<sup>241</sup> Si sept *fideiussores* (Agapito Capranica, Paolo di Giulio Massimo, Stefano di Francesco, Riccardo Sanguigni, Pietro Battista Leni, Domenico Porcari, Filippo Palosci) garantissent ensemble 10 000 ducats en 1469, trois garants (Giacomo Cesarini, Pietro Mellini, Paolo di Giulio Massimi) suffisent à assurer la même somme, ce qui en dit long sur le patrimoine de ce trio<sup>242</sup>. Du reste, l'exemple ci-dessus montre aussi qu'un même individu, en l'espèce Paolo di Giulio Massimi, n'hésite pas à se porter garant pour des *castellani* à différentes reprises au cours de la même année – la prise de risque étant somme toute bien moindre que le prestige qu'ils en retirent. Ainsi, c'est bien en termes de confiance et de clientèle que l'on peut lire le tableau que je propose en annexe, la fonction de *fideiussor* étant de nature à augmenter la renommée d'un lignage lorsque de telles montants sont en jeu. Il est vraisemblable aussi que les garants aient des intérêts économiques tout à fait réels dans les localités pour lesquelles ils se proposent comme *fideiussores* à l'exemple de Pietro Margani,

---

<sup>239</sup> Des recherches récentes ont été entreprises sur le sujet, qui ont donné lieu à un colloque en 2007 : *Corneto medievale : territorio, società, economia e istituzioni religiose. Atti del convegno di studio Gufi*, Alfio Cortonesi, Anna Esposito, Letizia Pani Ermini (éd.), Tarquinia, 2009.

<sup>240</sup> ASR, *Camerale I, Ufficiali Camerali*, 1714, f. 7rv, année 1468. Le *castellanus* est l'évêque de Cracovie.

<sup>241</sup> Voir le volume d'annexes.

<sup>242</sup> ASR, *Camerale I, Ufficiali Camerali*, 1714, f. 26r (Benevento), f. 70r (Assise). En 1470, ils sont quatre à garantir 12 000 ducats (Ciriaco Capodiferro, Giovanni Antonio Fabii, Ludovico di Giacomo Mattei et Giovanni Salamonio).

l'un des deux garants des 3 000 florins de la Tolfa Nova, qui en exploite les gisements d'alun depuis 1460<sup>243</sup>.

Les charges communales demeurent donc une source de revenus pour quelques familles de la noblesse citadine, même si, pour les fonctions les plus rémunératrices (Sénateur, *castellani*), les Romains sont confrontés à la concurrence des étrangers. Le même constat s'impose pour ce qui concerne les charges curiales, même si quelques individus parviennent à s'insérer dans l'entourage pontifical.

### ***Au service de la curie : offices et charges ecclésiastiques***

Alors que l'heure est à une italianisation marquée des cours papale et cardinalices, les Romains présents à la curie sont en définitive assez peu nombreux à la fin du XV<sup>e</sup> et au début du XVI<sup>e</sup> siècle : dans son étude sur les « métiers de cour » sous le pontificat de Léon X (1514-1516), Pierre Hurtubise n'en dénombre que trois ou quatre sur un total de 700 individus<sup>244</sup>. On l'a dit, quelques familles « républicaines » ou « municipales » dédaignent les carrières ecclésiastiques et curiales, par conviction : c'est le cas des Massimi, qui malgré le prestige de leur famille, n'obtiennent que deux bénéfices ecclésiastiques (Nicola Massimi, chanoine de San Lorenzo in Damaso au milieu du XV<sup>e</sup> siècle et Bernardino Massimi, chanoine de Saint-Jean-de-Latran au début du XVI<sup>e</sup> siècle)<sup>245</sup>.

La raison n'en est pas moins à rechercher du côté des papes, souvent étrangers, qui font preuve d'une profonde défiance à l'égard des Romains, au point qu'en décembre 1482, Sixte IV refuse de recevoir une délégation des citoyens romains *perché non se fida de Romani, et credo sia il vero* ajoute le chroniqueur, Gaspare Ponziani<sup>246</sup>. De cette défiance, Marco Antonio Altieri

---

<sup>243</sup> ASR, *Camerale I, Ufficiali Camerali*, 1714, f. 53r (1467). ASR, *S. Salvatore*, 467, n°7, 20 mars 1497. Ivana AIT, « I Margani e le miniere di allume di Tolfa : dinamiche familiari e interessi mercantili fra XIV e XVI secolo », *Archivio Storico Italiano*, 168/624, 2010, p. 231-262.

<sup>244</sup> Pierre HURTUBISE, « Les "métiers" de cour à Rome à l'époque de la Renaissance », dans *Travail et travailleurs en Europe au Moyen Âge et au début des temps modernes*, Claire Dolan (éd.), Toronto, 1991, p. 217-252 ; *id.*, « La présence des « étrangers » à la cour de Rome dans la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle », dans *Forestieri e stranieri nelle città basso-medievali*, Florence, Salimbeni, 1988, p. 57-80. Les Romains semblent singulièrement absents aussi des cercles humanistes au début du XVI<sup>e</sup> siècle, selon Vincenzo de Caprio.

<sup>245</sup> Valeria CAFA, « I Massimo tra Quattro e Cinquecento », art. cit.

<sup>246</sup> *Il diario romano di Gaspare Pontani*, Diomede Toni (éd.), dans *R.I.S.*<sup>2</sup> III/2, Città di Castello, 1908, p. 22 (25 décembre 1482) : « In questo dì il duca de Calabria smontò in Hostia, et in questo medesimo dì lo popolo di Roma volse dimostrare letitia a papa Sisto della pace, et se mosse lo popolo, cioè tutti li offitiali con molti cittadini, dallo palazzo delli conservatori, con le torcie in mano accese, con molte trombette, et innanzi andavano molti garzonetti come ninfe vestuti, li quali dovevano dire certi versi, et ciascheduno portava una frasca d'oliva in mano, tanto li cittadini, come li garzonetti, et come forno alla porta di Palazzo non poterono entrare, perché la porta stava sbarrata et aperto solo lo sportello, et doppo l'haver aspettato gran pezzo, non possendo entrare, dettero volta a reto, et allo

rend responsables ses concitoyens, qui, disait-il, n'avaient ni les qualités ni les compétences requises pour le service de la curie. En 1510, dans le *De Cardinalatu*, Paolo Cortese déconseille aux cardinaux d'introduire des Romains dans leur cour, assurant qu'ils seraient bien mieux servis par des étrangers, en particulier par les Espagnols<sup>247</sup>. Ce n'est que le prolongement d'un processus ancien, puisque dès avant le départ de la curie pour Avignon, la place des Romains dans le gouvernement de l'Église s'était considérablement réduite, au profit des fils des grandes familles baroniales<sup>248</sup>. Par conséquent, Romains et étrangers entrent en concurrence pour l'obtention des offices de la curie, dont la vénalité se généralise à partir du pontificat de Sixte IV.

Parmi les familles curiales romaines, dont on trouvera une liste indicative en annexe<sup>249</sup>, on identifie des familles de la noblesse citadine en particulier les Mellini, Della Valle, Santacroce, de' Rustici, Cesarini, Maffei, Rossi, Boccabella, Caffarelli, Sinibaldi, Calvi, Carboni, Capranica, Cosciari, Subattari, Tartarini, Thebaldi, Tomacelli, Tomarozzi, aux côtés d'anciennes familles baroniales, Colonna et Orsini, Savelli, Conti, Anguillara... Le cas de la famille Mellini<sup>250</sup> est représentatif de la volonté d'intégration des milieux curiaux par ces quelques familles romaines : ancienne famille de *bovattieri* au XIV<sup>e</sup> siècle, la famille Mellini est bien implantée dans le *riione* Parione, non loin des actuelles via di Tor Millina et via S. Maria dell'Anima (qui s'appelait alors *via Millina*), en face de l'église Sant'Agnese. Avec Sabbas Mellini, elle poursuit dès le début XV<sup>e</sup> siècle son ascension sociale en se tournant vers la curie : son fils aîné, Francesco, après avoir été chanoine de Saint-Jean-de-Latran avec le futur pape Martin V, obtint de ce dernier la direction du monastère de Grottaferrata puis l'évêché de Senigallia en 1428. Son frère Giovanni Battista Mellini fut destiné dès son plus jeune âge à la carrière ecclésiastique puisqu'il fut créé chanoine de Saint-Jean-de-Latran par Jean XXIII à l'âge de sept ans, avant de poursuivre des études de droit à l'Université de Pérouse. Son refus de la charge épiscopale que lui offrait Eugène IV témoigne d'une stratégie familiale visant à assurer les intérêts financiers de la famille dans l'économie urbaine grâce à l'obtention de charges à la curie. Entré au service du cardinal Marco Condulmer, Giovanni Battista Mellini

---

tornare stavano circa cinquanta fanti armati dinanzi a Santa Catherina, innanzi la piazza di San Celso stava lo camorlengo in persona con tutta la fanteria sua, poi allo vicecamerlengo andava Ian Francesco armato con lo stocco innudo in mano et con li fanti suoi et portavano le balestre cariche, et poi a questo passò nanzi de casa nostra la fantaria de Campidoglio. fu detto che lo papa haveva fatto per questo perché non se fida de Romani, et credo sia il vero ».

<sup>247</sup> Pierre HURTUBISE, « Les étrangers à la cour », art. cit.

<sup>248</sup> Jean-Claude MAIRE VIGUEUR, *L'Autre Rome, op. cit.*, p. 219.

<sup>249</sup> Voir en annexe « Quelques Romains dans le personnel de la Curie (XV<sup>e</sup> siècle-début XVI<sup>e</sup> siècle) ».

<sup>250</sup> Voir leurs biographies dans le volume 73 (2009) du *DBI* : Maria Grazia BLASIO, « Giovanni Battista Mellini » ; Stefano BENEDETTI, « Celso Mellini » ; Anna MODIGLIANI, « Mario Mellini » et « Pietro Mellini ».

devient ensuite *abbreviator* et chanoine de Saint-Pierre, sous Nicolas V. Vicaire de la basilique en pleine restauration, Giovanni Battista est un administrateur très zélé, tenu en grande estime par Nicolas V. Légat de Calixte III, il fut missionné auprès du roi de France Charles VII dans le cadre de la préparation de la croisade. Nommé évêque d'Urbino en 1468, il est finalement créé cardinal en 1476 par Sixte IV. En 1491, le mariage de Mario Mellini, neveu de Giovanni Battista, *magnificus vir* et comte de Monterano, avec une nièce du pape Innocent VIII, Ginevra di Domenico Cibo, consacre l'intégration de cette ancienne famille de *bovattieri* dans le monde de la curie. Ces carrières curiales sont toutefois toujours associées à un rôle politique de premier plan dans les affaires de la cité : sous Paul II, Giovanni Battista et Pietro Mellini participèrent à la révision des Statuts urbains. Mario Mellini fut tour à tour *scriptor* pour les jeux d'Agone et Testaccio, *magister stratarum* (1490-1491 et 1514), conservateur de Rome (1513), gardien de la confrérie du Saint-Sauveur (1484-1485, 1494-1495, 1507-1508). Le palais des Mellini, situé non loin de la place Navone et de la résidence du cardinal Giovanni de' Medici (actuel Palazzo Madama), était un lieu de rencontre de l'élite municipale et des personnalités les plus en vue de la curie<sup>251</sup>.

Toutefois, les Mellini constituent plutôt l'exception dans le paysage romain : ils sont les seuls, avec les Cesarini, à revêtir la pourpre cardinalice au cours du XV<sup>e</sup> siècle. Pietro Mellini, frère de Giovanni Battista, avait quant à lui opté pour une carrière juridique, au service de la commune de Rome : toutefois, dans le second testament qu'il rédige en 1482, il modifie le lieu de sa future sépulture, renonçant à l'église paroissiale de Sant'Agnese qu'il avait initialement choisie, dans un premier testament rédigé en 1476, pour l'église Santa Maria del Popolo, plus prestigieuse, où fut enterré son frère Giovanni Battista en 1478. Ce choix plutôt surprenant montre que, malgré tout, l'orientation pontificale de la famille Mellini finit par l'emporter sur sa vocation municipale<sup>252</sup>. Leur orientation curiale se manifeste enfin par les liens étroits qu'ils entretiennent avec les marchands-banquiers étrangers liés à la curie : en 1494, à Sienne, on célébra en grande pompe les noces d'Antonio Spannocchi avec la Siennoise Alessandra Placidi, en même temps que celle de son frère Giulio avec Giovanna Mellini...

---

<sup>251</sup> Maria Giulia AURIGEMMA, « Case di fiorentini a Roma nell'ultimo decennio del '400 », dans *Roma di fronte all'Europa al tempo di Alessandro VI*, Rome, Roma nel Rinascimento, 2001, II, p. 495-520, p. 502.

<sup>252</sup> Je reprends l'analyse d'Anna Modigliani dans « Pietro Mellini », *DBI*, 73 (2009).

### *Médecins et chirurgiens*

On pourrait associer au groupe des juristes celui des médecins et des chirurgiens, profession tout aussi rémunératrice. Sur ce point, les critiques adressées par le premier humanisme après la Peste Noire, rejetaient conjointement médecine et droit comme deux avatars du lucre, de l'avarice et de l'hypocrisie. À partir de l'*Invective contre un médecin* de Pétrarque<sup>253</sup> renaît sous la plume des humanistes l'antique *topos* résumé par Philémon le Jeune (III<sup>e</sup> siècle avant notre ère) par cette formule lapidaire : « *Soli medico et advocato occidere licet impune* ».

À Rome les perspectives d'avenir qui s'offrent à eux sont nettement accentuées par rapport au reste de l'Italie urbaine. Les cardinaux, le personnel de la curie, les élites citadines soucieuses de préserver leur état de santé, forment une vaste clientèle caractéristique d'une ville de cour. Leur niveau de fortune les classe le plus souvent au sommet de la noblesse citadine et leur patrimoine dépasse parfois de loin celui des anciennes élites : en témoigne le contrat de mariage conclu le 7 décembre 1471 entre Giovanna, veuve d'un médecin (*magister Marius de Quatrariis*), et dont le frère est juriste, et le *nobilis vir* Christo Novelli. Sa dot s'élève à 500 ducats d'or, assortie d'un *acconcio* de 1000 florins, soit un total approchant les 2000 florins<sup>254</sup>. L'acquisition d'un ou de plusieurs *casali* est bien un signe extérieur de leur richesse : Pietro Paolo Tusculano, médecin du *rione* Monti, achète la moitié du *casale* des Quatre-Saints pour plus de 400 florins en 1477<sup>255</sup>.

Les études de médecine constituent une seconde voie pour entrer au service de la curie pontificale : certains médecins deviennent ainsi *scriptor* apostolique, comme Lorenzo Bussa en 1457<sup>256</sup>. D'autres parviennent à gagner la confiance du pape au point de devenir médecin pontifical : Paolo Della Valle pour Martin V, Giovanni di Angelo Cesarini sous Sixte IV, Filippo Della Valle dans le dernier quart du XV<sup>e</sup> siècle<sup>257</sup>. Le prestige de ce dernier, auteur d'un traité de médecine, était tel qu'on l'assimilait à Esculape selon Marco Antonio Altieri : le

---

<sup>253</sup> Sur les critiques des humanistes contre les juristes, voir Patrick GILLI, *La noblesse du droit*, op. cit., chapitre IV, p. 163 sq.

<sup>254</sup> ASR, CNC, 1081, f. 456rv, 7 décembre 1471. Le ducat équivalait à peu près au double du florin : voir en annexe « Note sur les monnaies en circulation à Rome au XV<sup>e</sup> siècle ».

<sup>255</sup> ASR, CNC, 1082, f. 287r, 8 avril 1477, *refutatio* : « *nobilis vir Berardinus quondam domini Leonardi de Anudiis de rione Parionis refutavit egregio artium et medicine doctori magistro Petro Paolo Tusculano rionis Montium [...] omne residui pretii medietate casalis vocati Sancti Quattro* ». Pietro Paolo verse les 400 florins restants sur la totalité du prix d'achat du *casale*.

<sup>256</sup> ASR, CNC, 113, f. 65r-66r, 4 juin 1457.

<sup>257</sup> ASR, CNC, 119, f. 85r-86r, 16 septembre 1490 (il marie sa fille Francesca avec une dot de 500 ducats, et 500 ducats *pro jocalibus*).

monument funéraire qui lui fut dédié dans l'église de l'Aracoeli le représente en homme de lettres, les pieds et la tête reposant sur deux piles de livres désordonnées.

Pour conclure sur cette approche typologique, la diversification des secteurs d'investissement, des pratiques et des attitudes économiques signifie un profond renouvellement des élites romaines. Il ne s'agit pas simplement du prolongement du renouvellement amorcé dans le second XIV<sup>e</sup> siècle, d'une part parce que ce processus semble connaître une accélération ; d'autre part, et surtout, parce que les logiques ne sont plus les mêmes : il ne s'agit plus seulement de l'intégration dans la noblesse citadine des hommes nouveaux dont les Santacroce constituent l'un des archétypes. Ce qui est à l'œuvre désormais, c'est une fragmentation de cette noblesse citadine provoquée par la fin du paradigme de la *bovatteria*. Dans la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle, la généralisation de la diversification des centres d'intérêt, opérant un transfert de la terre vers le marché urbain, contribue à une forme d'hétérogénéisation d'un groupe social dont la forte cohésion avait été l'un des traits les plus caractéristiques un siècle auparavant. Si une certaine homogénéité du groupe des *nobiles viri* s'est maintenue au XV<sup>e</sup> siècle, fondée sur la composition des patrimoines, sur un certain niveau de fortune qui se traduit par le montant des dots, ainsi que sur les liens de parenté et de clientèle<sup>258</sup>, l'impression qui l'emporte est celle d'une fragmentation croissante de la noblesse citadine. Cette différenciation procède d'abord et avant tout de leurs divergences politiques, de la nature de leurs rapports avec la papauté et avec la curie, de leurs jeux d'alliance et de rivalités aussi puisqu'une ligne de fracture divise toujours le corps social entre les clans Orsini et Colonna.

Cette hétérogénéisation des pratiques économiques doit toutefois être quelque peu nuancée puisque, on l'a dit, les modèles circulent : échanges marchands et alliances matrimoniales contribuent à lisser ces distinctions et à redonner à la noblesse citadine une cohésion d'un nouveau genre. Les diverses stratégies économiques que je viens de décrire sont autant de strates qui souvent se superposent, plus qu'elles ne s'excluent : Massimi, Leni ou Della Valle s'orientent vers le droit sans pour autant renoncer à leur vocation commerciale. Au sein de chaque lignage est à l'œuvre une forme de distribution des charges et des activités dont la complémentarité construit une stratégie économique familiale.

---

<sup>258</sup> Anna MODIGLIANI, « Continuità e trasformazione », art. cit. Pour elle, il existe bien un groupe homogène des *nobiles viri* au XV<sup>e</sup> siècle, même s'il est très dynamique dans sa composition.

L'un des critères de différenciation de la noblesse citadine mis en avant par Anna Modigliani était la manière de concevoir leur rôle de citoyen romain. On est amené à nuancer légèrement cette opposition entre « familles municipales » et « familles curiales » élaborée plus haut. Selon Maria Antonietta Visceglia, l'historiographie a adopté une vision trop dichotomique de la Rome du début du XVI<sup>e</sup> siècle, en exagérant et en fossilisant l'opposition entre un souverain-pontife toujours plus puissant et un gouvernement urbain affaibli et humilié. À mon sens, cette dichotomie demeure très forte au moins jusqu'à la conjuration de Stefano Porcari et chez un certain nombre de familles qui ne se résoudront jamais à s'associer au pouvoir pontifical. Dans la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle toutefois, se dessine une évolution à mesure que certains Romains intègrent les milieux curiaux en redéfinissant la *romanitas* comme un mode original conjuguant dans un même mouvement universalisme et cité. Cette *romanitas* réformée qui permet de sublimer la frontière entre papauté et gouvernement urbain repose principalement sur le réemploi de l'Antiquité classique, qui s'exprime aussi bien dans certaines cérémonies que dans une législation contre la destruction des monuments antiques. Alors que la papauté s'approprie les thématiques antiques, elle conserve à la cité son rôle de dépositaire de cette culture civique<sup>259</sup>.

## ÉPILOGUE : ROME, L'ESPRIT D'ENTREPRISE ET LA CULTURE DU RISQUE

Je voudrais revenir le terme « entrepreneur » que j'ai employé au cours de ces dernières pages : défini comme celui qui détient des capitaux et qui les investit afin d'en tirer un profit, il est celui qui prend des risques, certes calculés, dans son intérêt propre d'abord, mais aussi dans l'intérêt général. Il est clair que la diversification des pratiques économiques que nous avons décrite au cours de ce chapitre est permise d'une manière générale par une forte disponibilité des capitaux. C'est cette capacité à mobiliser rapidement des liquidités en quantité importante qui demeure, à travers la pratique du crédit, le principal vecteur de l'ascension sociale. C'est cette capacité qui ouvre de nouvelles voies et qui permet que s'épanouisse un certain esprit d'entreprise, c'est-à-dire la recherche de nouvelles sources de profit. Toutefois nos Romains font-ils véritablement ici preuve d'audace ? Rien n'est moins sûr tant la conjoncture, on l'a vu, est favorable<sup>260</sup> : la croissance économique constitue le terreau fertile sur lequel croît l'esprit d'entreprise, à travers l'élargissement des horizons et des opportunités qu'elle propose. Issus

---

<sup>259</sup> Maria Antonietta VISCEGLIA, « Identità urbana, rituali civici e spazio pubblico a Roma », art. cit. ; Paola PAVAN, « I fondamenti del potere : la legislazione statutaria del comune di Roma dal XV secolo alla restaurazione », *Roma moderna e contemporanea*, 4 (1996), p. 317-335, p. 321.

<sup>260</sup> Voir le chapitre 1 de la thèse.



de la *bovatteria* comme du milieu artisanal ou marchand, nombreux sont ceux qui se sont glissés dans ces opportunités. En outre, la diversification des secteurs d'investissement apparaît bien plus comme un gage de sécurité des placements que comme une prise de risque inconsidérée.

Cette attitude économique, bien partagée par les élites romaines, témoigne sans doute de l'appropriation de réflexions sur les notions de risque, de *periculum* ou de *resicum*, termes qui apparaissent dans certains contrats dans les derniers siècles du Moyen Âge<sup>261</sup>. Comme l'a montré Sylvain Piron, l'évolution du lexique naît de la nécessité de distinguer l'aléa (la *fortuna*) qui dépend de la volonté divine, du risque (le *resicum*) tel qu'il est négocié, estimé et garanti dans un contrat<sup>262</sup>. Le marchand fait figure de spécialiste dont les compétences pratiques lui permettent, au nom de la cité, d'évaluer les risques afin d'en minimiser les conséquences négatives. Échappant ainsi à la condamnation portée par les théologiens contre l'usurier, le marchand se définit comme celui qui est disposé à courir un risque, à s'exposer au risque, pour le bénéfice de la communauté. Le risque encouru par le marchand apparaît donc comme utile car il participe de l'accroissement du bien commun.

---

<sup>261</sup> Giovanni CECCARELLI, « Le logiche del rischio economico fra XIII e XV secolo », dans *Il moderno nel medioevo*, Amedeo De Vincentiis (éd.), Rome, Istituto storico italiano per il Medioevo, 2010, p. 201-212 ; Sylvain PIRON, « L'apparition du *resicum* en Méditerranée occidentale aux XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles », dans *Pour une histoire culturelle du risque*, Strasbourg, 2004, p. 59-76. L'analyse lexicographique tend à montrer que les termes *periculum* et *resicum* (ou *risicum*) sont ceux qui traduisent le mieux l'idée de risque économique à la fin du Moyen Âge (par rapport à d'autres termes tels que *sorcs* ou *fortuna*).

<sup>262</sup> Cette évolution a un temps été interprétée au prisme (déformant) de la recherche des origines de la modernité et du capitalisme, en particulier dans : Anthony GIDDENS, *Runaway World : The Reith Lectures revisited*, « London School of Economics – The Director's Lectures », Londres, 1999, Lecture 2 ; D. C. NORTH, *Institutions, Institutional Change, and Economic Performance*, Cambridge, 1990.

Sur la spécificité de la notion de sécurité au Moyen Âge, en particulier sur l'importance de la confiance en Dieu, voir Lucien FEBVRE, « Pour l'histoire d'un sentiment : le besoin de sécurité », *Annales ESC*, 11, (1956), p. 244-247, repris dans *Id.*, *Pour une histoire à part entière*, Paris, 1962, p. 849-853.



## CHAPITRE 5

### HABITER ROME. D'UN *RIONE* A L'AUTRE : UNE NOUVELLE GEOGRAPHIE DES QUARTIERS URBAINS.

*Urbem Romam adeo diruptam et vastam invenit ut nulla civitatis facies in ea videretur. Collabentes vidisses domos, collapsa templa, desertos vicos, cenosam et oblitam urbem, laborantem rerum omnium caritate et inopia*<sup>1</sup>.

L'histoire de Platina dont est extraite cette citation est l'un des textes les plus emblématiques de la littérature sur la décadence de Rome. L'Histoire semble s'être arrêtée dans l'ancienne capitale de l'empire romain. Hors du temps, la cité dépeuplée est défigurée par plusieurs années de guerres et d'épidémies : lorsqu'il entra dans la ville en 1420, Martin V aurait découvert un agglomérat de bâtiments dénué de *civitatis facies*. Un approvisionnement aléatoire conforte l'impression d'un profond désordre et l'absence même d'un véritable urbanisme : aucune rue, aucun plan ne vient relier temples antiques et maisons médiévales dans cette énumération dont la juxtaposition syntaxique imite la juxtaposition spatiale. Ce texte participe toutefois de la réécriture mémorielle par laquelle les humanistes du second XV<sup>e</sup> siècle ont caricaturé le paysage de ruines qu'offrait la ville médiévale. La dispersion de l'habitat, « émietté en une constellation de cellules isolées », caractérisait en effet la Rome des X<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècles et conférait indéniablement une tonalité rurale au territoire délimité par l'enceinte<sup>2</sup>. La ville décrite par Platina correspond davantage au paysage romain tel qu'il existait autour de l'an mil, celui d'une ville sans centre : Platina transpose ainsi une réalité bien antérieure à l'époque à laquelle il écrit, sans prendre en compte les transformations du paysage urbain qui eurent lieu à partir du XI<sup>e</sup> siècle et qui provoquèrent une concentration de l'habitat dans l'anse du Tibre. Cette description est donc mensongère à dessein car Platina écrit dans les années 1470 avec le projet de faire de la Rome médiévale l'antithèse de la Rome de son temps : l'outrance de cette reconstitution partisane, typique du programme humaniste, s'explique par une volonté de rejeter dans un passé définitivement révolu – ici à tel point qu'il devient proprement

---

<sup>1</sup> PLATINA, *Platynae historici Liber de vita Christi ac omnium pontificum*, Giacinto Gaida (éd.), dans *R.I.S.*<sup>2</sup> III/I, Città di Castello, 1913-1932, p. 310.

<sup>2</sup> Étienne HUBERT, *Espace urbain et habitat à Rome du X<sup>e</sup> siècle à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle*, Rome, 1990, p. 81.

*anhistorique* – toutes les idées, images ou valeurs contraires à aux idéaux humanistes<sup>3</sup>. Malgré tout, cette citation liminaire dit bien quelque chose de la physionomie de Rome dans les premières décennies du XV<sup>e</sup> siècle et de la métamorphose spectaculaire par laquelle elle (re)devint une ville.

Flottant dans une enceinte aurélienne désormais trop large pour ses 30 000 habitants, la morphologie de la Rome médiévale ne se conforme pas au tracé de l'antique muraille. « *Vagabamur pariter in illa Urbe tam magna que, cum propter spatium vacua videatur, populum habet immensum* »<sup>4</sup>. Ce que décrivait Pétrarque dans cette lettre adressée à son ami Giovanni Colonna en 1336, c'est bien ce qui fonde la spécificité de l'urbanisme à Rome : l'immensité du territoire. L'espace est disponible au point de paraître une ressource inépuisable, aux marges du territoire autant qu'en son centre où les espaces interstitiels d'un tissu urbain discontinu sont vastes.

En cette fin de Moyen Âge, la muraille antique a perdu en grande partie sa fonction défensive et l'entretien, coûteux, de ces infrastructures a été délégué par la ville à des particuliers. Elle conserve toutefois une fonction symbolique, de délimitation de l'aire urbaine sur laquelle la commune exerce son gouvernement<sup>5</sup>. Ville sans faubourgs, Rome porte plutôt la marque de son fleuve, imprimée dans l'implantation de l'habitat, des activités marchandes et de production, visible dans l'organisation de son réseau viaire. Les activités économiques s'organisent, tout d'abord, en fonction du cours du Tibre, qui est à la fois l'épine dorsale, le véritable axe structurant, du tissu urbain en même temps qu'un espace de production artisanale. Que la morphologie de la Rome médiévale ait épousé la forme du méandre est un phénomène de longue durée, qui remonte au moins aux XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles<sup>6</sup> – si ce n'est à la période alto-médiévale : jusqu'au XV<sup>e</sup> siècle, la population tend à se concentrer toujours davantage dans les *rioni* centraux de l'anse du Tibre (Parione, Ponte et Regola, avec des extensions vers Sant'Eustachio, Sant'Angelo, Pigna, Campo Marzio). Ce tropisme fluvial se retrouve dans l'organisation du réseau viaire de la Rome médiévale, dont les trois voies principales au début du XV<sup>e</sup> siècle – la *via Lata* (actuelle *via del Corso*)<sup>7</sup>, la *via Recta* (*via delle Coppelle-via dei*

---

<sup>3</sup> Sur l'idée de Moyen Âge comme repoussoir et faire-valoir des idées humanistes et des Lumières : Régine PERNOUD, *Pour en finir avec le Moyen Âge*, Paris, Seuil, 1997 ; Giuseppe SERGI, *L'idée de Moyen Âge : entre sens commun et pratique historique*, Paris, Flammarion, 1999.

<sup>4</sup> PETRARQUE, *Le Familiari-Epistolae familiares*, 1974, t. 2, p. 617.

<sup>5</sup> La muraille et plus particulièrement les portes de la ville sont perçues par les Romains comme une frontière symbolique qui sépare l'espace urbain de l'espace rural des enclos où ils se rendent quotidiennement : sur ce point, voir Étienne HUBERT, *Espace urbain et habitat*, *op. cit.*, p. 68-69.

<sup>6</sup> Richard KRAUTHEIMER, *Rome. Portrait d'une ville, 312-1308*, trad. Françoise Monfrin, Paris, 1999.

<sup>7</sup> Prolongement urbain de la *via Flaminia* jusqu'au Capitole, la *via Lata* est une voie antique, l'une des rares à avoir conservé son nom d'origine à Rome et à avoir donc échappé au phénomène de « dépersonnalisation » des

Coronari) et la *via Papalis* (via dei Banchi Nuovi-via del Governo Vecchio) – débouchent toutes trois sur le Tibre<sup>8</sup>. C'est précisément dans ces quartiers centraux que se concentrent, encore au XV<sup>e</sup> siècle, les principales activités artisanales et commerciales de la ville, animant par là même une circulation foisonnante d'hommes, d'animaux et de marchandises, qui se croisent et obstruent les rues de Rome. C'est le cas notamment le long de la *via Florida-Mercatoria*, ancien axe économique de la Rome médiévale, par laquelle – jusqu'à la construction du pont Sisto – est approvisionné le Campo de' Fiori et sur laquelle s'ouvrent de nombreux ateliers d'artisans et des boutiques (*speziali*, orfèvres, marchands de drap, armuriers, cordonniers, libraires...), auberges, tavernes et banques<sup>9</sup>.

Plus que la contrade, la paroisse ou la rue, l'échelle de référence adoptée par toutes nos sources demeure le *rione*, circonscription administrative artificielle qui ne coïncide en rien avec les contours de l'espace urbanisé puisque les marges des *rioni* périphériques ne se différencient guère des espaces ruraux situés extra-muros. Dépassant le débat qui opposa en leur temps Louis Duchesne à Camillo Re sur l'origine présumée des *rioni* médiévaux (qu'ils reprennent les quatorze régions augustéennes, les sept régions ecclésiastiques du III<sup>e</sup> siècle ou les douze régions byzantines), Étienne Hubert a montré comment depuis les X<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècles le découpage en *rioni* relève d'une organisation fictive de l'espace intra-muros<sup>10</sup>. J'ajoute que les frontières de certains *rioni* ont varié au cours du temps et que par conséquent leurs délimitations ne sont pas certaines, malgré quelques tentatives pour les retracer avec précision<sup>11</sup>. Du reste, les notaires romains du XV<sup>e</sup> siècle eux-mêmes n'en ont pas une parfaite connaissance en particulier autour

---

voies romaines mis en lumière par Pierre Toubert dans le Latium des IX<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècles (cf. Étienne HUBERT, *Espace urbain et habitat*, op. cit., Chapitre II, « Les espaces de circulation », p. 105).

<sup>8</sup> Luciano PALERMO, « Sviluppo economico e organizzazione degli spazi urbani a Roma nel primo Rinascimento », dans *Spazio Urbano e organizzazione economica nell'Europa medievale*, A. Grohmann (éd.), Pérouse, 1995, p. 413-435, p. 422. La *via Lata* relie la piazza del Popolo au Capitole et constitue la limite orientale du tissu urbain à la fin du Moyen Âge. Après le Capitole, la rue se subdivise en deux parcours, le premier conduisant à la zone des *fora*, le second se dirigeant vers le fleuve à hauteur du pont Rotto. La *via Recta* part du pont Sant'Angelo jusqu'à rencontrer la *via Lata*, dont elle est perpendiculaire. La *via Papalis* enfin conduit du pont Sant'Angelo jusqu'aux abords du Capitole et, prolongée par la *via Maggiore*, jusqu'au Latran.

Le réseau viaire de la Rome du XV<sup>e</sup> siècle est marqué par la permanence des tracés antiques, qui sont volontairement peu modifiés par les papes, influencés par l'humanisme. Pour une large part, et à quelques notables exceptions près, ils privilégient la rénovation des tracés existants sur l'ouverture de nouvelles voies.

<sup>9</sup> Le tracé de la *via Florida-Mercatoria* partait du pont Sant'Angelo, suivait l'actuelle via del Pellegrino puis, après le Campo de' Fiori, la via dei Giubbonari pour rejoindre Sant'Angelo in *Pescheria* et le Capitole.

ASR, *Ospedale della SS. Trinità dei Pellegrini*, 195 (illustration de 1668, cf. Anna MODIGLIANI, *Mercati, botteghe e spazi di commercio a Roma tra Medioevo ed età moderna*, Rome, 1998, p. 201, tableau XVIII).

<sup>10</sup> Étienne HUBERT, *Espace urbain et habitat*, op. cit., p. 70-74.

<sup>11</sup> Christian HÜLSEN, *Le chiese di Roma nel medio evo. Cataloghi e appunti*, Florence, L. S. Olschki, 1927. On peut tout à fait utiliser les travaux du cartographe Bernardini, adoptés par Giambattista Nolli (m. 1756) (Bernardino BERNARDINI, *Descrizione del nuovo ripartimento dei Rioni*, Rome, 1744 ; *Nuova Pianta di Roma data in luce da Giambattista Nolli l'anno 1748* ; Allan CEEN, « Profile of a City », dans *Rome 1748 : The Pianta Grande di G.B. Nolli*, Highmount-New York, Aronson, 1991 ; Mario BEVILACQUA, *Roma nel secolo dei Lumi : architettura, erudizione, scienza nella pianta di G.B. Nolli « celebre geometra »*, Naples, 1998).

du quartier Ponte. Les *lapsus calami* ne sont pas absents sous la plume de notaires qui corrigent un « Sant'Eustachio » en « Parione » et inversement un « Parione » en « Sant'Eustachio »<sup>12</sup>. En 1488, dans l'acte de vente d'une maison en ruines, le notaire Bartolomeo *de Coronis* hésite entre le *rione* Ponte et le *rione* Parione pour localiser le terrain<sup>13</sup>. Malgré la forte identité de chaque *rione*, de telles hésitations, somme toute rares, s'expliquent sans doute par l'écart qui peut exister entre le quartier administré et le quartier vécu.

Malgré ces incertitudes, on estime la superficie de l'espace urbanisé à environ 400 hectares dans la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, ce qui situe Rome entre Bologne et Florence ou Venise du point de vue des dimensions du tissu urbain<sup>14</sup>. Au cours du siècle suivant, l'expansion urbaine reprend à la faveur de la croissance démographique, reconquérant les friches périphériques, aménageant des étages supplémentaires dans les quartiers centraux déjà densément peuplés. L'extension et la densification du tissu urbain vont donc de pair pour façonner un paysage urbain absolument inédit. La métamorphose de la ville n'aurait pas été aussi spectaculaire sans l'importation des capitaux étrangers, notamment florentins, et de modèles architecturaux dont procède, surtout à partir du pontificat de Nicolas V, l'édification des palais cardinalices<sup>15</sup>. Enfin, l'émergence d'un marché immobilier caractérisé par une rente immobilière différenciée est la conséquence directe de l'injection de ces capitaux étrangers dans l'économie urbaine et de la pression démographique que fait peser l'arrivée massive des *forenses* à Rome.

C'est donc sur la production d'un nouvel espace urbain que nous allons nous attarder à présent, avec le projet d'articuler le territoire construit et ses mutations aux évolutions socio-

---

<sup>12</sup> Respectivement : ASR, CNC, 1164, f. 85rv (vente d'une maison *prope campum agonis* en 1453) ; ASR, CNC, 1293, f. 236-239v.

<sup>13</sup> ASR, CNC, 648, f. 194v-195v, 22 octobre 1488 : « *quamdam domum ruinosam cum orto retro eam et aliis membris [...] in rione Pontis sive Parionis sub parrochia ecclesie Sancti Blasii della Fossa seu ecclesie Sancte Cecilie de Turri in Campo, inter hos fines videlicet cui ab uno latere tenent res heredum quondam Joannis Antonii Pauli de Amadeis, ab alio latere tenent res heredum quondam Antonii Lelli, retro est via vicinalis ante est via publica* ».

<sup>14</sup> À partir de la localisation des églises paroissiales en activité, Susanna Passigli a proposé une carte des contours de l'espace urbanisé à Rome dans la première moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, qui lui permet d'évaluer à 400 hectares la superficie urbaine. Susanna PASSIGLI, « Geografia parrocchiale e circoscrizioni territoriali nei secoli XII-XIV : istituzioni e realtà quotidiana », dans *Rome aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles. Cinq études réunies par Étienne Hubert*, Rome, ÉFR, 1993, p. 43-86, cartes 2 et 3 ; Étienne HUBERT, « Sources et méthodes pour l'évaluation de la population des villes au Moyen Âge », dans *Mégapoles méditerranéennes. Géographie urbaine rétrospective*, Claude Nicolet, Robert Ilbert et Jean-Charles Depaule (dir.), Rome-Paris, ÉFR-Maison neuve et Larose, 2000, p. 660-684, p. 674. Pour une reconstitution de l'espace urbanisé à la fin du XV<sup>e</sup> siècle, voir Torgil MAGNUSON, *Studies in Roman Quattrocento Architecture*, Stockholm, Almqvist & Wiksell, 1958 et plus récemment : *Atlas historique de Rome (IX<sup>e</sup> siècle avant J.-C.-XXI<sup>e</sup> siècle)*, Aurélien Delpirou, Eleonora Canepari, Sylvain Parent, Emmanuelle Rosso, Paris, Autrement, 2013, p. 53.

<sup>15</sup> Luciano PALERMO, « Sviluppo economico e organizzazione degli spazi urbani », art. cit.

économiques générales<sup>16</sup>. L'objet de ce chapitre est donc d'étudier les modifications de la morphologie urbaine et des manières d'habiter comme le reflet des processus macro-économiques décrits dans le premier chapitre. Les transformations du paysage urbain, des usages de l'habitat mais également la constitution d'un marché immobilier dynamique, matérialisent les évolutions socio-économiques à l'œuvre dans la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle. Que la rente immobilière prenne résolument le pas sur la rente foncière traduit encore la conversion d'un modèle économique désormais caduc et un processus d'urbanisation, au sens littéral du terme, de l'espace.

Il ne sera donc pas encore question de l'organisation économique de l'espace urbain, de la répartition des activités de production et de commercialisation à l'échelle de la ville, que j'aborderai dans le chapitre suivant.

## 1 – LA *RENOVATIO URBIS* : LES POLITIQUES PONTIFICALES DE LA VILLE

La *renovatio Urbis* est l'un des symptômes de la croissance de Rome qui a fait l'objet d'études nombreuses, anciennes comme récentes. À partir des sources écrites mais aussi des plans et des vues de Rome de l'époque moderne, historiens de l'architecture et de l'urbanisme ont cherché à retracer, avec beaucoup d'érudition, la métamorphose du paysage urbain<sup>17</sup>.

Les projets d'urbanisme pensés par les papes et par leur entourage tout au long du XV<sup>e</sup> siècle sont des tentatives, parfois restées à l'état conceptuel, de rénover la ville qui viennent en réponse aux évolutions de l'économie et des usages de l'espace urbain. L'effondrement du pont Sant'Angelo en décembre 1450 suscita une prise de conscience de la saturation du réseau viaire et de la nécessité, de l'urgence même, de sa restructuration<sup>18</sup>. Avec un temps de retard, sans jamais parvenir à anticiper l'ampleur de ces transformations, ils cherchèrent à penser la ville dans son ensemble et à planifier la croissance urbaine. En aucun cas ces projets ne furent

---

<sup>16</sup> Élisabeth CROUZET-PAVAN, « Le marché immobilier vénitien au Moyen Âge : entre nécessités économiques et logiques anthropologiques », dans *Mercado immobiliare y paisajes urbanos en el Occidente europeo. Siglos XI-XV, XXXIII Semana de Estudios Medievales, Estella (Spagna), 17-21 julio 2006*, Pampelune, 2007, p. 269-300, p. 270-271.

<sup>17</sup> Parmi les éditions récentes des plans de Rome, il faut signaler la publication remarquable des plans de Nolli : *Roma nel Settecento : immagini e realtà di una capitale attraverso la pianta di G. B. Nolli*, Carlo M. Travaglini, Ketil Lelo (éd.), Rome, Università di Roma 3-CROMA, EdilStampa, 2013, 2 vol. Voir également : Umberto GNOLI, *Piante di Roma inedite*, Rome, Istituto di Studi Romani, 1941 ; A. P. Frutaz, *Le piante di Roma*, Rome, 1962.

**Pour les vues de Rome** : Silvia MADDALO, « Roma nelle immagini miniate del primo Quattrocento : realtà, simbolo e rappresentazione fantastica », dans *Da Pisanello alla nascita dei Musei Capitolini. L'Antico a Roma alla vigilia del Rinascimento. Catalogo della mostra*, Anna Cavallaro, Enrico Parlato (éd.), Rome, 1988, p. 52-62 ; ead., *In Figura Romae. Immagini di Roma nel libro medioevale*, Rome, 1990 ; *Roma veduta. Disegni e stampe panoramiche della città dal XV al XIX secolo. Catalogo della mostra*, Mario Gori Sassoli (éd.), Rome, 2000 ; Jörg GARMS, *Vedute di Roma dal Medioevo all'Ottocento*, Naples, 1995.

<sup>18</sup> Voir le chapitre 1 de la thèse.

à l'origine de l'essor économique de tel ou tel quartier, ni de l'inflation des prix de l'immobilier dans un secteur de Rome, qui sont des processus spontanés que le politique prétendit encadrer, contrôler, maîtriser. Dans une large mesure, ce sont donc les pratiques de la ville qui suscitèrent, à contre-temps, une réflexion sur l'urbanisme de Rome, et non l'urbaniste qui orchestra l'aménagement urbain<sup>19</sup>.

Mon ambition n'est pas ici d'entrer dans le détail des politiques pontificales de la ville qui constituent un sujet en soi, déjà largement traité par les historiens de l'urbanisme et de l'architecture<sup>20</sup>. Je voudrais simplement retracer les grandes lignes de l'aménagement du territoire urbain dans la mesure où les transformations du paysage urbain transcrivent dans l'espace l'essor démographique et économique de Rome, mais aussi parce qu'elles permettent de comprendre le rapport des Romains à leur territoire.

### **1.1 *Roma resurgens* : projets édilitaires et expérimentation urbanistique de Martin V à Léon X**

On ne saurait trop insister sur la lenteur avec laquelle la papauté s'attela à la réorganisation de sa capitale : ce n'est véritablement qu'à partir du pontificat de Nicolas V (1447-1455) que furent établis les premiers programmes d'urbanisme et d'aménagement urbain et que, peu à peu, entre initiatives privées et politiques publiques, la physionomie de Rome changea. Urbanisation et aménagement urbain fournissent donc un argument supplémentaire à l'idée d'une différence de nature entre le premier et le second XV<sup>e</sup> siècle, lequel voit s'accélérer des mutations encore en germe avant 1450. Non seulement la *renovatio Urbis* fut mise en acte avec une grande lenteur, et ralentie encore par l'inertie des structures du bâti et des usages du sol on le verra, mais l'intervention des papes dans l'urbanisme romain se présente davantage comme une séquence à épisodes que comme un programme d'envergure ininterrompu (les papes Eugène IV ou Calixte III suspendant les projets de leurs prédécesseurs<sup>21</sup>). Ce sont successivement Martin V, mais surtout Nicolas V et Sixte IV qui furent les instigateurs, avant les papes du Cinquecento, de programmes édilitaires les plus aboutis.

---

<sup>19</sup> Anna MODIGLIANI, « L'approvisionnement annonario e i luoghi del commercio alimentare », dans *Roma. Le trasformazioni urbane del Quattrocento. II. Funzioni urbane e tipologie edilizie*, Giorgio Simoncini (éd.), Florence, 2004, p. 29-61, p. 62. En particulier les problèmes de circulation.

<sup>20</sup> Pour une vue d'ensemble sur les mesures prises par les différents papes en matière d'urbanisme : Maria Letizia GUALANDI, « “*Roma resurgens*”. Fervore edilizio, trasformazioni urbanistiche e realizzazioni monumentali da Martino V Colonna a Paolo V Borghese », dans *Roma del Rinascimento*, Antonio Pinelli (éd.), Rome, Laterza, 2007, p. 123-160.

<sup>21</sup> Eugène IV du fait de son exil, Calixte III en raison de sa politique d'austérité (à la suite des critiques formulées à l'encontre des dépenses engagées par Nicolas V et jugées excessives par certains détracteurs) et de la menace turque après la chute de Constantinople.



Il est vrai qu'une nouvelle manière de concevoir l'espace urbain, non plus comme la juxtaposition d'intérêts privés, mais comme un organisme et comme un système, s'était fait jour dès Martin V<sup>22</sup> : dans ce cadre naît la volonté de développer les rues qui, d'est en ouest, relie le Capitole au Vatican. Malgré tout, ses interventions se limitèrent à la fortification du palais sénatorial sur le Capitole, avec la construction d'une deuxième tour à l'angle nord de l'édifice, à quelques travaux autour de la piazza Santi Apostoli, c'est-à-dire au cœur du quartier dominé par les Colonna qui abritera plus tard le palais du cardinal Pietro Riario. Ce désintérêt pour l'urbanisme de Rome s'explique sans doute, chez Martin V, par ses origines romaines, qui ne l'incitèrent sans doute pas à porter un regard extérieur et neuf sur un espace urbain qui lui était familier et qu'il n'avait nul besoin de « conquérir »<sup>23</sup>.

Au cours du pontificat de Nicolas V, les interventions ponctuelles mirent en valeur la nouvelle structuration de Rome autour des deux pôles que représentent désormais le Capitole, à l'est, et le Vatican et le quartier de Canale di Ponte à l'ouest. Le prince privilégia trois missions symboliques de l'exercice du pouvoir politique : la fortification de la cité (à travers la construction de plusieurs tours sur la muraille léonine, dont l'imposant bastion angulaire pensé par Bernardo Rossellino (1451-1453) et de trois nouveaux bastions circulaires adossés au château Saint-Ange, qui prend peu à peu l'aspect d'une forteresse) ; les travaux du palais du Vatican et surtout l'ouverture du chantier de la basilique Saint-Pierre, inauguré par la démolition du transept et de l'abside de la basilique paléochrétienne en 1452, qui suscita de vives protestations mais ouvrit la voie à ses successeurs<sup>24</sup> ; la rénovation du palais sénatorial sur le Capitole – fortifié et doté d'une nouvelle façade comprenant un portique surmonté d'une loggia ainsi que trois fenêtres en marbre<sup>25</sup> – et l'édification du palais des Conservateurs, agrémenté d'une loggia à douze arcades surmontée d'un étage noble à six fenêtres<sup>26</sup>.

Que le pontificat de Nicolas V amorce un tournant dans cette histoire de l'urbanisme romain a fait l'objet d'un vif débat historiographique. On questionna l'influence de Leon

---

<sup>22</sup> Manuel VAQUERO PIÑEIRO, « Propiedad y renta urbana en Roma entre la Edad Media y el Renacimiento », *Mercado inmobiliario y paisajes urbanos en el Occidente europeo. Siglos XI-XV, XXXIII Semana de Estudios Medievales, Estella (España), 17-21 julio 2006*, Pampelune, 2007, p. 203-267, p. 218.

<sup>23</sup> C'est en tout cas l'hypothèse que forme Luciano Palermo : Luciano PALERMO, « Borgo nella gerarchia degli spazi urbani a Roma nel Rinascimento », dans *Rome des quartiers : des vici aux rioni. Cadres institutionnels, pratiques sociales et requalifications entre Antiquité et époque moderne*, Manuel Royo, Étienne Hubert, Agnès Bérenger (éd.), 2008, p. 335-350, p. 342.

<sup>24</sup> Antonio PINELLI, « L'antica basilica », dans *id.*, *La basilica di San Pietro in Vaticano*, Modène, 2000, p. 9-51.

<sup>25</sup> À l'arrière, édifice englobe le portique du *Tabularium* (les anciennes archives de Rome), surmonté de deux nouvelles tours dont une resta inachevée.

<sup>26</sup> La physionomie des deux palais : dessin d'H. Cock 1547 : R. MAGRI, « Il palazzo senatorio dal pontificato di Bonifacio IX ai primi del '500 », dans *La facciata del palazzo senatorio in Campidoglio. Momenti di storia urbana di Roma*, Pise, 1994, p. 63-78.

Battista Alberti auprès du pontife, mais surtout c'est l'envergure du projet qui fut réévaluée, après une lecture plus critique des sources. En effet, se fondant sur les écrits d'Alberti et de Giannozzo Manetti, le biographe de Nicolas V, tous s'accordèrent dans un premier temps sur l'idée qu'une nouvelle conception de l'espace urbain s'était fait jour sous son pontificat, que son action en matière d'aménagement urbain avait été absolument novatrice. Cette idée d'une rupture radicale sous Nicolas V est défendue dans les ouvrages de Luigi Spezzaferro comme de Carroll W. Westfall<sup>27</sup> : la rénovation urbaine s'inscrit dans une politique plus générale de réaffirmation de l'autorité pontificale, dont la restauration de Rome est un élément fondamental. À travers sa capitale, la papauté aurait cherché à donner une nouvelle image de Rome au monde, l'image d'une cité idéale, nouvelle Jérusalem terrestre. Le programme de Nicolas V aurait dès lors conjugué le rationalisme mathématique d'Alberti – qui, le premier, publia dans les années 1440 une représentation cartographique de Rome fondée sur des relevés topographiques systématiques<sup>28</sup> – et une volonté de transcrire, dans le paysage urbain, la souveraineté pontificale. Tout en souscrivant à cette idée, d'autres historiens ont récemment proposé de nuancer fortement la portée du projet de Nicolas V : son échec, puisqu'il resta pour l'essentiel à l'état de projet, constitue un premier argument. Surtout, l'idée que ce plan aurait témoigné d'une nouvelle conception de l'espace urbain comme un organisme, d'une pensée de l'urbanisme arrivée à maturité, correspond à une reprise littérale du texte de Giannozzo Manetti : la biographie que lui consacra l'humaniste inclut en effet une description du paysage romain, de ses édifices, de la rénovation projetée par Nicolas V<sup>29</sup>. Cette *ekphrasis* est une apologie de l'œuvre du pontife, qui présente en réalité principalement des projets qui ne furent jamais mis en œuvre, en prêtant à leur auteur une vision urbanistique d'ensemble. Il convient de contrebalancer le propos de Manetti en rappelant que les politiques pontificales furent davantage des épisodes isolés, un aménagement séquentiel et sélectif qui privilégia certains lieux et monuments. On est donc amenés à corriger l'envergure prêtée au projet de Nicolas V, même s'il jeta les bases de réalisations ultérieures, en particulier celles de Sixte IV<sup>30</sup>.

<sup>27</sup> Luigi SPEZZAFERRO, « La politica urbanistica dei papi e le origini di via Giulia », dans *Via Giulia. Una utopia urbanistica del '500*, Luigi Salerno, Luigi Spezzaferro, Manfredo Tafuri, Rome, 1973, p. 15-64 ; Carroll W. WESTFALL, *L'invenzione della città. La strategia urbana di Niccolò V e Alberti nella Roma del '400*, Rome, 1984 ; Luciano PALERMO, « Borgo nella gerarchia degli spazi urbani », art. cit., p. 344-345.

<sup>28</sup> Leon Battista ALBERTI, *Descriptio Urbis Romae*, Jean-Yves Boriaud, Francesco Furlan (éd.), Florence, L. S. Olschki, 2005.

<sup>29</sup> Une *Descrizione degli edifici di Niccolò V in Roma* : Giannozzo MANETTI, *Vita di Niccolò V*, Anna Modigliani (éd.), Rome, Roma nel Rinascimento, 1999, notamment livre II, p. 129-158 ; Laura ONOFRI, « Sacralità, immaginazione e proposte politiche : la vita di Niccolò V di Giannozzo Manetti », *Humanistica Lovaniensia*, 28 (1979), p. 27-77.

<sup>30</sup> Maria Letizia GUALANDI, « “Roma resurgens” », art. cit.

Après la parenthèse d'austérité imposée par Calixte III, les années du pontificat de Sixte IV furent celles d'une transformation du paysage urbain, au point qu'il apparut comme le *restitutor Urbis*<sup>31</sup>. À travers la ville, diverses inscriptions remémorent aux habitants et aux gens de passage l'évergétisme de Sixte IV : en démultipliant le nom du prince dans l'espace public, elles louent avec une certaine emphase les travaux d'embellissement de Rome, d'élargissement et d'assainissement des rues, menés sous son pontificat. Cette véritable politique de l'image repose sur non moins de 115 inscriptions disséminées dans la ville, à la gloire du pontife : elles magnifient le *restitutor Urbis*, celui qui sut restaurer « ponts, muraille, temples et rues »<sup>32</sup>. L'un des exemples les plus notables est une plaque apposée en 1483 *via Florea* (actuelle *via del Pellegrino*) sur laquelle on peut encore lire les vers latins d'une épigramme que je traduis ici :

Combien tu étais fétide et crasseuse de détritits malodorants,  
 Terre de Mars, pleine de laide pourriture.  
 Tu te dépouillas de cette forme honteuse sous le prince Sixte  
 En ces lieux resplendissants, toutes choses sont dignes d'être contemplées  
 Et le mérite en revient au providentiel Sixte.  
 Ô combien est grande la dette de Rome à l'égard du prince !  
 Via Florea  
 Baptista Archionus et Ludovicus Marganius étant *curatores viarum*  
 En l'an 1483<sup>33</sup>.

Pourtant, la *renovatio Urbis* de Sixte IV n'est que l'aboutissement des programmes initiés par ses prédécesseurs : restauration du palais sénatorial, de nombreuses églises<sup>34</sup>, de l'hôpital S. Spirito, fortification du Vatican, agrandissement du port de Ripa, rénovation de l'aqueduc de Trevi<sup>35</sup>... Sixte IV parachève ainsi l'inversion des centralités romaines amorcée par ses prédécesseurs, en privilégiant le pôle du Vatican, de Borgo et du *rione* Ponte au

<sup>31</sup> Une inscription du Capitole qualifie Sixte IV de *restitutor Urbis* : Jean DELUMEAU, *Vie économique et sociale de Rome dans la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1957, p. 231 ; Manuel VAQUERO PIÑEIRO, « Una città da cambiare : intorno alla legislazione edilizia di Sixto IV », dans *Sisto IV. Le arti a Roma nel primo Rinascimento. Atti del convegno internazionale di studi*, Fabio Benzi (éd.), Rome, 2000, p. 426-433.

<sup>32</sup> Vincenzo FORCELLA, *Iscrizioni delle chiese e d'altri edifici di Roma dal secolo XI ai giorni nostri*, Rome, 1869-1884, vol. 8, n°736 : INSTAVRATA VIDET QVIRICVS CVM MATRE IVLITA / QVE FVERANT LONGA DIRVTA TEMPLA DIE. / PRINCIPE SVB SIXTO DELVBRIS NVLLA VETVSTAS / HIC REFCIT PONTES, MENIA, TEMPLA, VIAS.

<sup>33</sup> QVAE MODO PVTRIS ERAS ET OLENTI SORDIDA COENO / PLENAQVE DEFORMI MARTIA TERRA SITV / EXVIS HANC TVRPEM CHRYSO SVB PRINCIPE FORMAM / OMNIA SVNT NITIDIS CONSPICIENDA LOCIS / DIGNA SALVTIFERO DEBENTVR PREMIA CHRYSO / O QVANTVM EST SVMMO DEBITA ROMA DVCI / VIA FLOREA / BAPISTA ARCHIONVS ET LVDOVICVS MARGANIVS CVRATORES VIAR. / ANNO SALVTIS MCCCCLXXXIII. **Ma traduction.**

Le texte latin est édité, avec d'autres inscriptions, dans : Paola GUERRINI, « L'epigrafia sistina come momento della *restauratio Urbis* », dans *Un pontificato ed una città : Sisto IV (1471-1484). Atti del convegno Roma, 3-7 dicembre 1984*, Massimo Miglio, Francesca Niutta, Diego Quaglioni, Concetta Ranieri (éd.), Rome, Istituto storico italiano per il Medio Evo, 1986, p. 453-479, Appendice, p. 472).

<sup>34</sup> Il s'agit des églises de Saint-Jean-de-Latran, SS. Quirico e Giulitta, S. Stefano delle Carrozze, SS. Salvatore al ponte Senatorio, S. Vitale, S. Susanna, S. Stefano degli Abissini, S. Giovanni della Malva, S. Maria della Pace.

<sup>35</sup> Paola GUERRINI, « L'epigrafia sistina », art. cit.

détriment de l'ancienne centralité capitoline<sup>36</sup>. Le pape abandonne définitivement la zone du Latran et du Colisée à la noblesse citadine romaine, tout en s'accaparant les quartiers centraux les plus dynamiques, prenant acte du renforcement de cette nouvelle centralité. En 1471, Sixte IV fit don à la commune de Rome de plusieurs statues antiques en bronze qui se trouvaient au Latran : le *Spinario*, le *Camillo*, la tête, la main et le globe de la statue colossale de Constantin, et la Louve<sup>37</sup>. Cet acte de *restitutio*, souvent considéré comme fondateur des Musées capitolins, s'inscrit dans l'affirmation de l'autorité pontificale sur la ville puisque dès lors le gouverneur de Rome est étroitement associé au vice-camerlingue.

Sixte IV, *restitutor* des statues antiques à la ville de Rome et au peuple romain, architecte de la *renovatio Urbis*, accomplit ce « divorce urbanistique » qui disjoint peu à peu la ville de cour de l'Autre Rome. Sur le modèle des villes princières d'Italie du Nord, telle que Mantoue ou Urbino, l'insertion du palais princier et d'une « ville dans la ville » à la fois inaccessible et articulé à la ville réelle, lointaine et proche, participe de l'emprise politique sur le territoire urbain : la résidence princière, loin d'être une simple excroissance étrangère à la ville, est reliée par le pont Sisto et polarise l'essor urbain de sorte que la politique édilitaire pontificale, consciente des transformations de la morphologie urbaine, s'appuie sur les recompositions effectives de l'espace urbain<sup>38</sup>.

La volonté d'une appropriation de « l'autre Rome », de la ville des Romains, par la papauté se prolonge sous le pontificat de Léon X, à travers un projet certes inaccompli mais qui témoigne de la manière dont Rome est investie comme lieu d'expression d'un pouvoir universel. Au début du XVI<sup>e</sup> siècle, Antonio da Sangallo le Jeune puis son neveu Giuliano imaginèrent les plans d'un nouveau palais pontifical qui se serait adossé à la place Navone : commandé par Léon X, ce projet ne fut jamais mis en oeuvre mais, dans ses différentes versions, s'élabore une nouvelle image de Rome. Cette *urbs medicea* s'inspirait en partie de la Florence de Laurent le Magnifique et d'un style médicéen qui avait déjà influencé certains

---

<sup>36</sup> Voir le chapitre 4 de la thèse pour la réorganisation des lieux de commercialisation. Maria Antonietta VISCEGLIA, « Identità urbana, rituali civici e spazio pubblico a Roma tra Rinascimento e Controriforma », *Dimensioni e problemi della ricerca storica*, n. 2/2005, p. 7-39, p. 8.

<sup>37</sup> Serena ENSOLI, « I colossi di bronzo a Roma in età tardoantica : dal Colosso di Nerone al Colosso di Costantino. A proposito dei tre frammenti bronzei dei Musei Capitolini », dans *Aurea Roma. Dalla città pagana alla città cristiana*, catalogue della mostra, Rome, 2000, p. 66-90 ; Claudio FRANZONI, « *Vrbe Roma in pristinam formam renascente*. Le antichità di Roma durante il Rinascimento », dans *Roma del Rinascimento*, Antonio Pinelli (éd.), Rome, Laterza, 2007, p. 291-336, p. 308-310. Sur les transformations du Capitole : Massimo MIGLIO, « Il leone e la lupa. Dal simbolico al pasticcio alla francese », *Studi Romani*, 30 (1982), p. 177-186.

<sup>38</sup> Patrick BOUCHERON, *Le pouvoir de bâtir : urbanisme et politique édilitaire à Milan, XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles*, Rome, ÉFR, 1998, p. 556-571 « La cour, la place, la ville : en quête d'une nouvelle centralité » ; Paolo CARPEGGIANI, « Corte e città nel secolo dell'Umanesimo. Per una storia urbana di Mantova, Urbino e Ferrara », *Arte Lombarda*, 61 (1982), p. 33-42.

palais cardinalices<sup>39</sup>. Surtout, c'est sur le modèle du Grand Palais byzantin de Constantinople relié à l'hippodrome par le *kathisma*, que Léon X voulait implanter au coeur de Rome un palais dont la place Navone aurait été en quelque sorte le *vestibulum*<sup>40</sup>. Comme à Constantinople elle-même « nouvelle Rome » ou prolongement mimétique de Rome en Orient, ce palais aurait été, pour le pape Médicis, la marque d'une *instauratio imperii*<sup>41</sup>.

Dans l'entourage pontifical, la réflexion théorique en matière d'urbanisme progressa dans la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle et une certaine sensibilité pour des formes urbaines novatrices se diffusa peu à peu dans les milieux curiaux. À la recherche d'une ville géométrique, la dissymétrie est traquée et combattue, la sinuosité des rues médiévales corrigée au profit de perspectives rectilignes ou de plans hippodamiens (à Borgo ou Campo Marzio), l'irrégularité des façades harmonisée pour dessiner une ligne uniforme. Toute nouvelle construction doit respecter une certaine hauteur, du moins en théorie. Les cérémonies sont l'occasion d'expérimenter un nouveau paysage urbain : des structures éphémères sont érigées pour dissimuler les façades médiévales à Viterbe en 1463, à l'occasion de la procession du *Corpus Domini*. Sur tout l'itinéraire emprunté par le cortège pontifical, un nouveau décor urbain se dévoile, celui de la « cité idéale » : des tentures, ornées d'allégories des vertus cardinales ou des blasons du pape et des cardinaux, ont été accrochées aux façades viterboises pour lisser et rationaliser le paysage, en masquant les différences de hauteur entre les édifices médiévaux<sup>42</sup>. Ici, l'urbanisme est une science mise au service de la théâtralisation du pouvoir pontifical, dans une mise en scène orchestrée avec soin par les cardinaux qui rivalisent d'ingéniosité et de faste pour conserver la faveur du prince. L'objet premier de la réflexion n'est certes pas l'aménagement du territoire urbain, celui-ci n'étant que la scène au-devant de laquelle s'avance la gloire du prince. Pour Pie II qui relate cette cérémonie, Viterbe s'identifia un temps à la « cité des dieux », à la « patrie céleste » :

Quicumque ea die Viturvium intravere et tot miracula tantumque rerum ordinem et apparatus per urbem incendentes intuiti sunt, Deorum certissimum domicilium sese ingressos, non

---

<sup>39</sup> Manfredo TAFURI, « Strategie di sviluppo urbano nell'Italia del Rinascimento », dans *D'une ville à l'autre : structures matérielles et organisation de l'espace dans les villes européennes (XIII<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle)*. Actes du colloque de Rome (1<sup>er</sup>-4 décembre 1986), Jean-Claude Maire Vigueur (éd.), Rome, ÉFR, 1989 (Collection de l'ÉFR, 122), p. 323-364, p. 333-348, notamment p. 340, fig. 7 le plan du palais.

<sup>40</sup> Cette association de l'hippodrome au palais princier est du reste un *topos*, associé à celui de la translation de la « nouvelle Rome » : Salvatore SETTIS, « Continuità, distanza, conoscenza. Tre usi dell'antico », dans AA. VV., *Memoria dell'antico nell'arte italiana. III. Dalla tradizione all'archeologia*, Turin, Einaudi, 1986, p. 375-486.

<sup>41</sup> Plus que d'une *translatio*. Sur la fondation de Constantinople comme projection de Rome en Orient : Gilbert DAGRON, *Naissance d'une capitale : Constantinople et ses institutions de 330 à 451*, Paris, PUF, 1974.

<sup>42</sup> Voir le récit qu'en donne Pie II dans ses *Commentaires* : Enea Silvio PICCOLOMINI – Pie II, *I Commentarii*, Luigi Totaro (éd.), Milan, Adelphi, 1984, vol. II, p. 1595-1613 ; Niccola DELLA TUCCIA, *Cronache di Viterbo e di altre città*, I. Ciampi (éd.), Florence, 1872 ; Maria Letizia GUALANDI, « «Roma resurgens» », art. cit., p. 137-138.

hominum habitacula, putaverunt et coelestem patriam vel vivos in carne sese spectasse dixerunt<sup>43</sup>.

Reste à savoir si de telles expérimentations concernèrent, dans le même temps, les *hominum habitacula* : comment les enjeux plus prosaïques de l'organisation du réseau viaire, de la gestion de l'extension du tissu urbain et de la densification de la trame du bâti, des rapports entre espace public et espace privé ont-ils été pris en compte par le politique ? Y a-t-il eu une forme d'encadrement de la croissance urbaine par les autorités publiques ? Dans quelle mesure l'intervention de la papauté dans l'espace urbain a-t-elle été envisagée comme une manière d'accompagner, de soutenir ou d'encourager la croissance économique ?

## 1.2 Soutenir la croissance économique par l'aménagement du territoire

L'intervention pontificale cherche à favoriser le développement économique de nouveaux quartiers, qui seraient l'équivalent de quartiers suburbains si le maillage administratif ne les considérait comme intra-muros – à l'exception de Borgo, seul véritable faubourg de Rome<sup>44</sup>. Ils fonctionnent néanmoins pleinement comme des zones périphériques, artisanales, peu densément peuplées. La dissymétrie entre les deux rives du Tibre étant très marquée<sup>45</sup>, les papes du second Quattrocento ont cherché à dynamiser la rive droite, parce qu'elle était également à même d'offrir la possibilité d'un parcours alternatif pour l'acheminement des marchandises. En effet, les contraintes topographiques liées aux crues saisonnières ont commandé une occupation asymétrique des deux rives du Tibre<sup>46</sup>. Les projets de développement sur la rive droite prennent en compte le risque d'inondation, même si, à Rome, la perception du phénomène est fort éloignée de l'approche rationnelle : contrairement à ce que l'on peut lire chez Giovanni Villani à propos de l'inondation de Florence en 1333, les chroniqueurs romains font une très large place à la crainte, privilégiant la lecture de la catastrophe comme expression du châtement divin, sans

---

<sup>43</sup> Enea Silvio PICCOLOMINI – Pie II, *I Commentarii*, *op. cit.*, p. 1612. Traduction italienne de Luigi Totaro : « Chiunque mise piede quel giorno in Viterbo, vedendo tutte quelle meraviglie e percorrendo le strade della città, contemplando quegli addobbi e quelle rappresentazioni, dovette sicuramente pensare di essere entrato nella città degli dèi e non in un abitato di uomini, e affermare di aver visto, vivo e non ancora cangiato in spirito, la patria celeste ».

<sup>44</sup> Jean-Claude MAIRE VIGUEUR, *L'Autre Rome. Une histoire des Romains à l'époque communale (XII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Tallandier, 2010, p. 55-58.

<sup>45</sup> Cette dissymétrie dans l'aménagement des deux rives du Tibre tient en partie à leur séparation administrative héritée de l'Antiquité : jusqu'au pontificat de Sixte V, la Cité léonine, sur la rive droite, est soumise à la juridiction de la Chambre apostolique et le Trastevere est autonome jusqu'en 1400 où il accède au statut de *rione*. Les douze *rioni* de la rive gauche sont soumis quant à eux à la juridiction de la Commune de Rome. Cette distinction administrative tend à s'effacer avec le transfert des pouvoirs de la *Camera Urbis* à la Chambre apostolique.

<sup>46</sup> Sur les inondations du Tibre aux XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles : Anna ESPOSITO, « Le inondazioni del Tevere tra tardo Medioevo e prima età moderna : leggende, racconti, testimonianze », *MÉFRM Italie et Méditerranée*, 118/1 (2006), p. 7-12 ; *Ead.*, « I "diluvi" del Tevere tra '400 e '500 », *Rivista storica del Lazio*, X/17 (2002), p. 17-26.

jamais recherche les causes naturelles du phénomène<sup>47</sup>. Ce sentiment comminatoire semble partagé par l'ensemble de la société romaine, y compris par les élites. Sur les dires de l'ambassadeur milanais à Rome, Antonio Donato, qui relaie les rumeurs circulant dans les rues de la ville, Leonardo Botta en fait part au duc de Milan : l'inondation serait le fait de grands serpents et d'un dragon, qui vivraient tapis dans les « cavernes » du Tibre !<sup>48</sup> Malgré la conscience du risque, de nombreux logements sont encore édifiés dans des zones inondables, en particulier dans le *rione* Ponte, et certains palais sont régulièrement inondés. Dans la confusion qui en résulte, les pillages sont fréquents comme en atteste une liste de méfaits commis à cette occasion, tenue par un scripteur anonyme<sup>49</sup> : le 8 janvier 1476, 1500 ducats ont été ainsi dérobés au cardinal d'Estouteville, parti prier à la basilique Sainte-Marie-Majeure. Un mouvement de déconcentration s'amorce toutefois, au profit de quartiers plus périphériques et moins soumis aux crues du Tibre. C'est cette croissance urbaine spontanée qui fit l'objet d'une politique de lotissement, dans une volonté de rééquilibrage des centralités romaines.

### ***Le lotissement des quartiers septentrionaux : de Borgo à Campo Marzio***

À partir du XI<sup>e</sup> siècle, l'urbanisation de Rome connut plusieurs périodes d'essor, marquées par une extension accélérée du tissu urbain (1010-1050, 1250-1280) : cette progression discontinue de l'urbanisme forgea durablement la morphologie de l'espace urbain, en dessina les limites, pour plusieurs siècles puisque celles-ci demeurèrent plus ou moins inchangées entre 1300 et le milieu du XV<sup>e</sup> siècle<sup>50</sup>. Au cours du Quattrocento, alors que, au sud de Rome, la zone comprise entre le Colisée et le Latran est progressivement désertée (sans doute dès le XIV<sup>e</sup> siècle), la reprise de l'urbanisation profite aux *rioni* Borgo, Colonna, Trevi, mais surtout dans le quartier Campo Marzio et plus précisément dans la zone dite « du Trident »<sup>51</sup>. Cet essor urbain des quartiers septentrionaux de Rome fut en partie encadré par des mesures de lotissement qui tentèrent de régir cette extension spontanée du tissu urbain. Le rôle d'institutions ecclésiastiques dans le lotissement de la zone septentrionale de Rome n'est toutefois pas neuf, puisque les monastères SS. Ciriaco e Nicolà in Via Lata à partir du XI<sup>e</sup> siècle

---

<sup>47</sup> Voir le récit de la crue exceptionnelle de 1476 par Stefano INFESSURA (*Diario della città di Roma*, Oreste Tomassini (éd.), Rome, 1890, p. 80), le *diario* de Jacopo GHERARDI DA VOLTERRA (*Diario romano di Jacopo Gherardi da Volterra dal 7 settembre 1479 al 12 agosto 1484*, Enrico Carusi (éd.), dans *R.I.S.*<sup>2</sup> XXIII/3, Città di Castello, 1904, p. 31), et la correspondance de Giacomo AMMANNATI PICCOLOMINI (*Lettere 1444-1459*, Paolo Cherubini (éd.), Rome, 1997, vol. 3, p. 2014-2016).

<sup>48</sup> Texte publié dans *Bollettino storico della Svizzera italiana*, 1888, p. 147-148.

<sup>49</sup> Cette liste fut réemployée comme page de garde d'un petit cahier conservé à la Bibliothèque Vaticane : BAV, *Vat. Lat.* 7239, f. 157r. Anna ESPOSITO, « Le inondazioni del Tevere », art. cit., p. 8.

<sup>50</sup> Étienne HUBERT, *Espace urbain et habitat*, op. cit., p. 147-148.

<sup>51</sup> Celle-ci correspond à la zone comprise entre les actuelles via di Ripetta, via del Corso et via del Babuino.

dans le *rione* Colonna<sup>52</sup>, puis S. Maria in Campo Marzio ou S. Silvestro in Capite au XIII<sup>e</sup> siècle, s'étaient impliqués dans des opérations de lotissement de terrains vagues, à travers la concession de parcelles à bâtir, au cours des siècles précédents. La promotion de l'urbanisation par les institutions ecclésiastiques revêt un double objectif : accroître le nombre de fidèles tout en valorisant leur patrimoine.

Au XV<sup>e</sup> siècle, dans le quartier de Borgo, ce sont le Chapitre de Saint-Pierre, l'hôpital du S. Spirito et à partir des projets de Nicolas V et d'Alberti la papauté, qui assumèrent pleinement les fonctions d'urbaniste. Situé entre la basilique Saint-Pierre et le château Saint-Ange, Borgo est un quartier à part : en contact direct avec le monde agricole, doté du port fluvial de la Traspontina, Borgo devint, en l'absence des papes, un quartier artisanal, spécialisé dans le secteur du bâtiment et de la construction navale. De ce fait, il est l'un des quartiers les plus emblématiques de la croissance économique de Rome<sup>53</sup>. La zone de Borgo fait l'objet d'une politique de lotissement : la faible occupation des sols permet d'envisager un schéma d'ensemble, qui s'appuie sur un plan hippodamien. Du moins tente-t-on de rationaliser le tracé des rues et en 1493, Alexandre VI entame la construction de la *via Alessandrina*, conçue pour donner à ce quartier en plein essor une artère centrale. La concession des parcelles prévoyait la répartition des artisans en fonction de leur profession ainsi que l'harmonisation des façades par la définition d'une *skyline* uniforme : tel était du moins le projet, car faute de sources, on connaît plutôt mal sa mise en œuvre. Toujours est-il que, dès le milieu du XV<sup>e</sup> siècle, l'hôpital S. Spirito voulut accélérer la mutation de Borgo, en exigeant de ses locataires la réalisation d'importants travaux de réhabilitation architecturale dans les logements qu'ils louaient<sup>54</sup>.

De la même manière, les quartiers septentrionaux de Rome, délaissés depuis la fin du X<sup>e</sup> siècle et dominés par la propriété monastique, furent réinvestis et intégrés dans les projets d'aménagement urbain. Ainsi Léon X envisagea-t-il sa *via Leonina*<sup>55</sup>, tracée entre la place Navone et la Porta del Popolo, pour favoriser l'urbanisation et l'essor économique des quartiers nord de Rome, dans le cadre d'une politique d'assainissement et de lotissement des abords du mausolée d'Auguste et du *rione* Campo Marzio. Il s'agissait d'encadrer les initiatives individuelles qui, depuis plusieurs décennies déjà, avaient remodelé le paysage urbain de ce nouveau quartier : le développement spontané de cette zone est lié aux itinéraires empruntés par les pèlerins qui arrivent, pour leur grande majorité, par la *via Flaminia*. Pour la noblesse

---

<sup>52</sup> Étienne HUBERT, « Patrimoines immobiliers et habitat à Rome au Moyen Âge : la *regio Columnae* du XI<sup>e</sup> au XIV<sup>e</sup> siècle », *MÉFRM*, 101 (1989), p. 133-175.

<sup>53</sup> Luciano PALERMO, « Borgo nella gerarchia degli spazi urbani », art. cit.

<sup>54</sup> Manuel VAQUERO PIÑEIRO, « Propiedad y renta urbana », art. cit., p. 218.

<sup>55</sup> Actuelle via di Ripetta.



citadine romaine, Campo Marzio est devenu l'une des cibles de leurs investissements : l'acquisition de terrains vagues comme de maisons dans cette zone entre dans une stratégie d'ensemble de diversification du patrimoine immobilier. Par exemple, en 1470, Carolo Muti achète une *domus solarata et tectata, cum cameris* dont le plan (un portique ouvert sur la rue, un jardin à l'arrière) indique qu'il s'agit d'une construction ancienne<sup>56</sup>. Ce placement est indéniablement spéculatif, Carolo n'ayant aucune intention d'habiter cette maison (il réside dans le *rione* Pigna) : celle-ci est relativement modeste, puisqu'il l'a payée 160 florins, et destinée à être louée. On pourrait multiplier les exemples qui tous corroborent l'essor de Campo Marzio, de même que les évolutions du marché immobilier que j'aborderai plus avant. L'urbanisation progresse également à ses frontières, dans le *rione* Colonna, pour lequel j'observe une forte concentration de constructions nouvelles sur des terrains à bâtir : l'acquisition de nombreux *casalena* par la noblesse citadine, donnés *ad edificandum* à des maîtres d'œuvre lombards, témoigne du dynamisme de l'ensemble de ce secteur nord.

J'en conclus qu'une nouvelle dissymétrie préside à l'aménagement du territoire urbain : un déséquilibre apparaît entre l'urbanisation conquérante des quartiers septentrionaux, Borgo, Campo Marzio et Colonna, et la déprise des quartiers méridionaux, en particulier Ripa et dans une certaine mesure Campitelli, où l'urbanisation est freinée par l'éloignement par rapport aux nouvelles centralités.

Les nouvelles logiques d'organisation du territoire urbain procèdent d'initiatives privées, mais sont aussi guidées par la réhabilitation et la restructuration du réseau viaire.

### ***Réseau viaire, viabilité, rectilinéarité : préserver les espaces de circulation***

À Rome comme dans d'autres cités princières telle que Ferrare, le souverain s'emploie d'abord et avant tout à l'amélioration du réseau viaire<sup>57</sup> : l'élément central de toute politique d'urbanisme réside dans l'ouverture de tracés rectilignes qui viennent contrarier la morphologie urbaine. Dans le contexte de la construction d'un pouvoir politique incontesté, la rectilinéarité du réseau viaire rend visible, dans l'espace urbain, la puissance de son architecte : tout en procédant d'une intention toute pragmatique – la fluidité de la circulation des hommes et des marchandises dans la ville – la modification du réseau viaire manifeste aussi l'autorité de l'État et du pape, qui paraît aux yeux de tous comme le *restitutor* de l'*Urbs* antique et comme maître et possesseur de la nature urbaine.

---

<sup>56</sup> ASR, CNC, 1665, f. 67v-68v, 5 avril 1470.

<sup>57</sup> Maria Antonietta VISCEGLIA, « Identità urbana, rituali civici e spazio pubblico a Roma », art. cit., p. 12.

Pour remédier aux embouteillages qui risquent de faire obstacle à la bonne marche de l'économie romaine – embouteillages qui sont du reste encore aggravés par la création du marché de Navone en 1477 –, le réseau viaire connaît quelques aménagements au cours du XV<sup>e</sup> siècle, sur initiative pontificale cela va de soi : dès le pontificat d'Eugène IV, des mesures sont édictées par le cardinal-camerlingue Scarampo afin d'attribuer une spécialisation fonctionnelle à chaque parcours. Il est désormais interdit aux charrettes, dans la mesure du possible, d'emprunter la *via Florida-Mercatoria* qui devient en quelque sorte « zone piétonne ». En 1452, son successeur, Nicolas V, accorde de nouvelles fonctions aux *magistri stratarum* qui doivent veiller à la fluidité du trafic dans les principales rues de Rome (*via Recta*, *via Papalis*, *via Florida-Mercatoria*). Sous son pontificat les trois rues qui convergent vers le Vatican font l'objet d'un soin tout particulier : la *via Peregrinorum*<sup>58</sup>, la *via Recta* (actuelle *via dei Coronari*<sup>59</sup>) qui devait être balayée une fois par semaine pendant tout l'été, et la *via Papalis*. Lieu de la théâtralisation du pouvoir pontifical, cette dernière était l'itinéraire emprunté par les processions pontificales lorsque, à l'occasion de la *possessio*, le pape nouvellement élu se rendait du Vatican au Latran pour prendre possession de son siège<sup>60</sup>.

Inauguré à l'occasion du jubilé de 1475, le pont Sisto sur les ruines de l'antique pont Aurelio, entre le pont Sant'Angelo et l'île tibérine<sup>61</sup> permet d'alléger le trafic qui empruntait jusqu'alors uniquement le pont Sant'Angelo, tout en reliant entre eux les principaux pôles économiques de cette Rome nouvelle : le port de Ripa, le Campo de' Fiori, la place Navone puis la *via dell'Orso*, la *via Sistina* en direction du port de Ripetta (la future *via di Ripetta*, qui sera aménagée par Jules II). Reliant la *piazza di Ponte* à la *piazza Nicosia*, la *via Sistina* fut pensée comme le pendant de la *via della Lungara* qui devait rejoindre le port de Ripa<sup>62</sup>. Ainsi, la combinaison du pont Sant'Angelo (1475) et du marché de la place Navone (1477) tend à inverser les logiques d'organisation des trajets empruntés par les charrettes de marchandises, en imposant une direction transversale à ces parcours et en court-circuitant la traditionnelle

<sup>58</sup> La *via Peregrinorum* reliait le Vatican aux quartiers méridionaux, en suivant les actuelles *via dei Banchi vecchi* et *via del Pellegrino*, à travers le Campo de' Fiori puis la *via dei Giubbonari*, le Portique d'Octavie, le théâtre de Marcellus, le pont Santa Maria, le Trastevere, la *via Ostiense* pour rejoindre, *in fine*, la basilique Saint-Paul.

<sup>59</sup> La *via Recta* était la voie la plus directe pour rejoindre le Vatican pour tous les pèlerins et voyageurs qui arrivaient à Rome par le Nord (par la *via Flaminia* ou la *via Cassia*). Elle s'ouvrait sur la *via Lata* (actuelle *via del Corso*).

<sup>60</sup> Cet itinéraire passe par les actuelles *via di Banchi* et *via Parione*, par la *piazza del Pasquino*, la *piazza Sant'Andrea della Valle*, le Capitole, les Fora (où il rejoignait un temps l'antique parcours des triomphes romains) et le Colisée.

<sup>61</sup> Luigi SPEZZAFERRO, « Ponte Sisto », dans *Via Giulia. Una utopia urbanistica del '500*, Luigi Salerno, Luigi Spezzaferro, Manfredo Tafuri, Rome, 1973, p. 521-526 ; Maurizio GARGANO, « Ponte Sisto a Roma : nuove acquisizioni (1473-1475) », *Quaderni dell'Istituto di Storia dell'Architettura*, n.s., 21 (1973), p. 29-38.

<sup>62</sup> Manfredo TAFURI, « Strategie di sviluppo urbano », art. cit., p. 341.

orientation nord-ouest sud-est de la *via Florida-Mercatoria*. + dynamise Trastevere repop et requalification du *rione* Trastevere

Le programme de Sixte IV prend acte du développement des quartiers nord de Rome et comprend, vers 1480, la création d'une nouvelle rue, la « *via sextina a ponte* » qui ouvre une nouvelle perspective du Campo Marzio jusqu'à la *platea Pontis*, située au pied du pont Sant'Angelo (elle correspond aux actuelles *via Tor di Nona* et *via di Monte Brianzo*). Il est remarquable que ce nouvel axe viaire suive encore la courbe du Tibre : sur la rive, les embarcations pouvaient être halées depuis le port de Ripetta, par des hommes ou des buffles, et une fois débarquées, alimentaient les nouveaux marchés du Campo de' Fiori et de la place Navone. La *via della Lungara*, projet alexandrin, est finalisée par Bramante à l'époque de Jules II : destinée à l'origine à supporter une partie des flux de marchandises entre le port de Ripa, le Campo de' Fiori et le Vatican (par le pont Sisto), cette rue prend un caractère résidentiel, avec la construction de quelques palais et maisons nobles au début du XVI<sup>e</sup> siècle. Ce programme d'aménagement urbain se prolonge au siècle suivant, avec la politique de démolitions entreprise par Jules II afin d'ouvrir la *via Giulia*, depuis le port de Ripa jusqu'au quartier résidentiel des marchands-banquiers florentins<sup>63</sup>.

Outre l'aménagement d'axes qui visent à relier le Vatican à la Rome des Romains, suivant une orientation principalement est-ouest, le développement du réseau viaire dans le nord de la ville constitue la seconde direction du projet pontifical. L'ouverture de la *via Leonina* est l'aboutissement d'un long cheminement : les premières ébauches de ce projet datent du pontificat d'Innocent VIII qui concéda en 1486 à la confrérie de la nation dalmate la gestion d'un terrain clos situé près de l'hôpital<sup>64</sup>. L'assainissement du quartier se poursuit sous Jules II, avec le lotissement des enclos et jardins autour du mausolée d'Auguste, derrière le port fluvial de Ripetta et près de l'hôpital de S. Giacomo degli Incurabili<sup>65</sup>. Ainsi l'ouverture de la *via Leonina* sous Léon X parachève un projet de longue haleine, celui d'une nouvelle Rome structurée autour d'un *bivium* (le « Trident ») formé par la *via Lata* et la *via Leonina*, convergeant vers une *piazza del Popolo* repensée par Raphaël et Antonio da Sangallo le Jeune<sup>66</sup>. Le financement des travaux repose en partie sur la création en 1517 d'une taxe extraordinaire, qui fut prélevée sur l'ensemble de la population romaine par les *magistri stratarum* Bartolomeo

---

<sup>63</sup> Luigi SPEZZAFERRO, « La politica urbanistica dei papi e le origini di via Giulia », dans *Via Giulia. Una utopia urbanistica del '500*, Luigi Salerno, Luigi Spezzaferro, Manfredo Tafuri, Rome, 1973, p. 15-64.

<sup>64</sup> Carla BENOCCI, Paola HOFFMANN, *Rione IV. Campo Marzio*, Rome, Fratelli Palombi, 1981-1997, p. 38.

<sup>65</sup> Manuel VAQUERO PIÑEIRO, « Case, proprietà e mestieri a Roma nel "censimento" di Leone X (1517) », dans *Vivere a Roma. Uomini e case nel primo Cinquecento (dai censimenti del 1517 e 1527)*, Anna Esposito, Maria Luisa Lombardo (éd.), *Archivi e Cultura*, 39 (2006), p. 81-98.

<sup>66</sup> Manfredo TAFURI, « Strategie di sviluppo urbano », art. cit., p. 342.

Della Valle et Raimondo Capodiferro. Cet impôt exceptionnel donna lieu au premier « recensement » des patrimoines immobiliers, sans que l'on sache exactement quelles sommes ont été prélevées<sup>67</sup>. L'inventaire est du reste fort lacunaire puisque le document est conservé de manière fragmentaire (nous ne disposons que d'un tiers du document original)<sup>68</sup> et que de nombreuses exemptions ont très certainement été accordées, en particulier pour les biens fonciers, *vignae*, jardins et terrains non bâtis (ménageant ainsi d'éventuels spéculateurs). Un fait demeure : le prélèvement de cette taxe sur l'ensemble du corps civique éclaire encore cette pensée globale de l'espace urbain et l'emprise de la domination pontificale sur la ville.

Depuis Nicolas V, voire depuis Martin V, les mesures édilitaires engagées par les papes concourent l'espace urbain comme un lieu de promotion du pouvoir pontifical : les vertus du bon gouvernement et du *princeps christianus* triomphent dans le plan d'urbanisme, la *via Leonina* reliant le *Studium Urbis*, rénové sous Léon X, à l'hôpital S. Giacomo degli Incurabili, allégorie de la charité<sup>69</sup>. En ce sens, la *renovatio Urbis* se veut un projet architectural apaisant, la *via Leonina* fonctionnant comme un contrepoids idéologique à la Cité léonine, à ses fortifications et à la forteresse du château Saint-Ange, qui s'impose peut-être trop brutalement comme le symbole de la force, de la répression et de l'exclusion : le soin du bien commun s'exprime dans la ville des Romains à travers l'embellissement du paysage qui quotidiennement s'offre à eux, dans une volonté de pacification des relations entre pouvoir pontifical et société romaine<sup>70</sup>. La complémentarité entre ces différentes allégories architecturales des missions du prince et des vertus du *buon governo*, incarnées par les monuments et les itinéraires, témoigne bien d'une vision d'ensemble de l'urbanisme romain. Celle-ci est cependant tout entière orientée vers la transmission d'un message politique, celui de l'affirmation d'une souveraineté politique sur la ville et sur le monde.

Les préoccupations économiques et pratiques ne sont qu'une conséquence de ce programme idéologique, qu'un épiphénomène qui s'inscrit dans un système beaucoup plus ambitieux. L'une des voies de la domination du prince sur la cité passe par la reconquête de l'espace public.

---

<sup>67</sup> Bref pontifical du 11 octobre 1517 : *Pro Urbis decore et Christi fidelium commoditate*.

<sup>68</sup> Manuel VAQUERO PIÑEIRO, « Case, proprietà e mestieri », art. cit. L'inventaire ne concerne que 39 paroisses, avec 2812 enregistrements.

<sup>69</sup> Si on considère la *via della Scrofa* comme le prolongement de la *via Leonina*.

<sup>70</sup> Patrick Boucheron montre un modèle d'organisation similaire pour Milan au XV<sup>e</sup> siècle dont je me suis inspirée ici : Patrick BOUCHERON, *Le pouvoir de bâtir, op. cit.*, chapitre III « Le Castello e la Ca' Granda : le prince, condottiere et mécène », p. 199-239.

### *Le pouvoir de détruire : expropriation et destruction des portiques*

La destruction des portiques, des espaces intermédiaires et d'une manière générale de tous les éléments saillants des habitations est l'héritière de la lutte communale contre l'empiètement sur l'espace public. Le projet de Sixte IV, somme toute classique puisqu'on retrouve cette injonction dans d'autres villes d'Occident à la même époque<sup>71</sup>, prévoit l'expropriation des terrains occupés par des constructions précaires ou insalubres, mais aussi la suppression d'un certain nombre de portiques afin d'élargir les rues existantes<sup>72</sup>. Les descriptions des maisons romaines fournies par les actes de vente montrent clairement une tendance à la fermeture des portiques et au transfert des jardins de l'avant vers l'arrière de la *domus* : en effet, sur l'ensemble des ventes que j'ai pu recenser au cours de mes dépouillements, j'ai remarqué que les maisons présentant un jardin *post domum*, ouvert sur la rue, apparaissent dans des actes de la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle (entre 1424 et 1459), tandis que les jardins des maisons vendues dans la seconde moitié du siècle (entre 1463 et 1493) sont tous situés à l'arrière. Ainsi, portiques et jardins sont reconfigurés à l'intérieur de l'espace domestique, de la même manière qu'au XIII<sup>e</sup> siècle, la cour avait été rejetée derrière la maison et remplacée par les portiques<sup>73</sup>. Comme à Milan, elle s'inscrit dans une conception scénographique de l'espace urbain où le politique cherche à restaurer l'honneur et la dignité de la ville, en harmonisant les façades et en normalisant le tracé des rues<sup>74</sup>.

Toutefois les résistances aux projets pontificaux furent nombreuses : la suppression effective des portiques fut très lente – puisque, selon Henri Broise, elle s'échelonna sur près d'un siècle et demi – et résulta davantage d'initiatives individuelles. Pour ce qui concerne la décennie 1470, les sources ne fournissent que deux cas où une démolition de portique aurait été envisagée<sup>75</sup>. La *renovatio Urbis* rencontra l'opposition de certains propriétaires immobiliers et devint un motif de la résistance à la domination pontificale sur la ville, alors même qu'elle était présentée comme une tentative de pacification des rapports entre la noblesse citadine romaine et la papauté. Que le portique ait été dénoncé comme facteur de trouble à l'ordre social par le

---

<sup>71</sup> R. S. LOPEZ, « L'architecture civile des villes médiévales : exemples et plans de recherche », dans *Les constructions civiles d'intérêt public dans les villes d'Europe*, Pro Civitate, Spa, 1971, p. 15-31 ; pour Milan, Patrick BOUCHERON, *Le pouvoir de bâtir*, op. cit., p. 598-609.

<sup>72</sup> Bulle du 30 juin 1480 : Piero TOMEI, *L'architettura a Roma nel Quattrocento*, Rome, Fratelli Palombi, 1942, p. 21-23.

<sup>73</sup> Étienne HUBERT, *Espace urbain et habitat*, op. cit., chapitre IV, p. 164 : « le progressif remplacement des cours, dès lors rejetées derrière la maison à la fin Moyen Âge, par les portiques confirme le resserrement de la trame du bâti et les progrès incontestables de l'urbanisation à partir de la fin du XII<sup>e</sup> siècle ».

<sup>74</sup> Patrick BOUCHERON, *Le pouvoir de bâtir*, op. cit., p. 601.

<sup>75</sup> Giovanna CURCIO, « I processi di trasformazione edilizia », dans *Un pontificato ed una città. Sisto IV (1471-1484). Atti del convegno, Roma 3-7 dicembre 1984*, M. Miglio, F. Niutta, D. Quagliani, C. Ranieri (éd.), Rome, 1986, p. 706-732, p. 722, note 271.

roi d'Aragon Ferrante, au moment du jubilé de 1475, avait envenimé la situation<sup>76</sup>. Il est probable que les réticences des Romains à l'encontre de ces modifications du paysage urbain relèvent dans certains cas d'un parti-pris idéologique, mais c'est plus vraisemblablement l'inertie du bâti qui contribua le plus à freiner la mise en œuvre des projets pontificaux. Certains durent être abandonnés, comme celui de Jules II pour le palazzo dei Tribunali<sup>77</sup> ou celui de Léon X évoqué plus haut. Plutôt que de céder au *topos* bien ancré dans l'historiographie d'une métamorphose triomphante et totale de l'urbanisme sous Sixte IV, la pesanteur des structures anciennes pose des limites considérables à l'élargissement et à l'assainissement des rues qui relevaient certes d'un projet de grande ampleur, mais dont la réalisation ne résolut pas les problèmes concrets de circulation au sein de la ville<sup>78</sup>.

Si les difficultés persistent dans le centre, dans les quartiers périphériques, l'entretien de la voirie laisse encore plus à désirer : le pavement des rues se résume à des inclusions superficielles dans un sol en terre battue. Les fouilles archéologiques menées dans la zone des *fora*, à proximité du temple de Saturne, ont révélé un noyau d'habitat composé de quatre maisons bordant le *Vicus Iugarius*<sup>79</sup>. Entre le XII<sup>e</sup> et le XV<sup>e</sup> siècle, les habitants de ces maisons ont été contraints à plusieurs reprises de surélever le seuil de leur maison, à cause de l'absence de canal d'évacuation des eaux de pluie. D'eux-mêmes ils aménagèrent des trottoirs rudimentaires, faits de matériaux disparates accumulés et compactés, des deux côtés de la rue, afin d'éloigner le ruissellement des murs et des entrées de leur maison. Oubliés des autorités publiques, jamais contrôlés par les *magistri stratarum*, les propriétaires de ces zones d'habitat marginales ont pu également aisément s'approprier l'espace public et construire de nouvelles structures sur des terrains qui ne leur appartenaient pas. Cet habitat informel, mis au jour par les fouilles des *fora*, devait très certainement se retrouver dans d'autres régions périphériques de Rome, aux marges de Monti, Trevi, Colonna, Campo Marzio, Ripa, Campitelli ou du Trastevere. Son évocation rappelle combien il faut nuancer l'image de la *Roma resurgens* triomphante telle qu'elle ressort des éloges de l'urbanisme pontifical.

---

<sup>76</sup> Stefano INFESSURA, *Diario della città di Roma*, Oreste Tommasini (éd.), Rome, 1890, p. 79-80 : « Dell'anno 1475 a dì 6 di iennaro re Ferrante venne ad Roma allo perdono [...] et andò per tutta Roma per vedere li edifitii [...] et quando ebbe veduto queste cose tornò al palazzo, et parlando con papa Sixto, disse che esso non era signore di questa terra, et che non li poteva signoreggiare per amore delli porticali et per le vie strette et per li mignami [...] et dallhora in po quanto possibile sono gittati li mignani et porticali, et allargate le strate ».

<sup>77</sup> Manfredo TAFURI, « Il palazzo dei Tribunali », dans *Via Giulia. Una utopia urbanistica del '500*, Luigi Salerno, Luigi Spezzaferro, Manfredo Tafuri, Rome, 1973, p. 314-322.

<sup>78</sup> Anna MODIGLIANI, « L'approvisionnement annonaire », art. cit., p. 59.

<sup>79</sup> Chiara RAIMONDO, « L'apporto dello scavo archeologico nello studio della casa : un esempio dal Foro Romano », dans *Casa e torri medievali. Atti del II° Convegno di Studi "La città e le case. Tessuti urbani, domus e case-torri nell'Italia Comunale (secc. XI-XV)*, Elisabetta De Minicis, Enrico Guidoni (éd.), Rome, Kappa, 1996, I, p. 116-129.

### 1.3 Les acteurs de l'aménagement urbain : les *magistri stratarum* et l'implication des Romains dans la *renovatio Urbis*

Malgré ces quelques résistances, les Romains participèrent activement à la *renovatio Urbis*. Pour les y inciter, des indulgences furent concédées par Sixte IV à tous ceux qui contribueraient au financement du pavement et de l'assainissement des rues : les actes de la pratique en conservent la trace puisque j'ai retrouvé, dans le dossier Alessandrini-Sanguigni versé aux archives du Saint-Sauveur, l'indulgence plénière qui fut décernée à Mariano Alessandrini et à son épouse Adriana Sanguigni en 1489 pour avoir contribué à hauteur de 2 ducats au pavage de la rue qui relie Santa Maria del Popolo au *rione* Ponte (sans doute la future *via Leonina*)<sup>80</sup>. Les Romains s'approprièrent le discours pontifical sur la ville, mettant en avant l'*utilitas publica* pour justifier l'édification de leurs imposants palais : ainsi en 1503, Pietro Mellini déclare-t-il effectuer des travaux pour l'*ornamentum* et le *decus* de la cité<sup>81</sup>.

Être acteur de la *renovatio Urbis* contribue à rehausser le prestige et l'honneur des familles nobles : la manière dont elles cherchent à placer l'un des leurs comme *magister stratarum* l'illustre bien. La plupart des grands lignages de la noblesse citadine (Mattei, Leni, Muti, Boccamazza, Novelli, De' Rossi, Santacroce, Porcari, Astalli, Pierleoni, Boccapaduli, Cenci, Paparoni, Margani, Mellini, Arcioni, Subattari, Altieri, Massimi, Frangipani, Del Bufalo, Capodiferro, Casali, Della Valle, Rustici, Crescenzi...) comptent entre 1404 et 1527 au moins un *magister stratarum*<sup>82</sup>. Il s'agit là d'une charge certainement plus prestigieuse que celle de Conservateur, dont le mandat n'est que de trois mois<sup>83</sup>, et qui venait couronner une longue carrière au service du gouvernement urbain.

Une historiographie ancienne mais encore valable décrit les étapes du processus par lequel cette ancienne magistrature capitoline passa progressivement sous la dépendance de la Chambre apostolique, entre les bulles *Etsi in cunctarum* (Martin V) et *Etsi de cunctarum* (Sixte IV)<sup>84</sup>. Plus récemment, les travaux d'Orietta Verdi ont permis, à partir de sources inédites, une réécriture de l'histoire de cette magistrature<sup>85</sup>. Les deux *magistri stratarum*, qui

<sup>80</sup> ASR, *S. Salvatore*, 454, n°50, 30 avril 1489.

<sup>81</sup> ASR, *Trenta notai capitolini*, *Uff. 4*, vol. 6, f. 305v.

<sup>82</sup> Pour une liste exhaustive des *magistri stratarum* entre 1404 et 1527 : Orietta VERDI, *Maestri di edifici e di strade a Roma nel secolo XV : fonti e problemi*, Rome, Roma nel Rinascimento, 1997, p. 87-173.

<sup>83</sup> Tandis que le mandat du *magister stratarum* est d'une année.

<sup>84</sup> Emilio RE, « Maestri di strada », *A.S.R.S.P.*, XLIII (1920), p. 5 sq. Voir également Luigi SCHIAPARELLI, « Alcuni documenti dei "Magistri aedificiorum Urbis" (secoli XIII-XIV) », *A.S.R.S.P.*, XXV (1902), p. 5 sq. ; Camillo SCACCIA SCARAFONI, « L'antico statuto dei "Magistri stratarum" e altri documenti relativi a quella magistratura », *A.S.R.S.P.*, L (1927), p. 239-308 ; Franco BARTOLONI, « Documenti inediti dei "Magistri aedificiorum Urbis" (secoli XIII-XIV) », *A.S.R.S.P.*, LX (1938), p. 191 sq.

<sup>85</sup> Orietta VERDI, *Maestri di edifici e di strade*, *op. cit.* ; *Ead.*, « Da ufficiali capitolini a commissari apostolici : i maestri delle strade e degli edifici di Roma tra XIII e XVI secolo », dans *Il Campidoglio e Sisto V. Catalogo della*

aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles avaient principalement assumé un rôle d'arbitrage dans les conflits de voisinage<sup>86</sup>, virent leur sphère de compétences élargie par les papes et devinrent l'un des principaux leviers de l'application de la *renovatio Urbis*. En 1425, dans l'idée de combattre cette *gravem deformitatem sed ruinam potius adhominabilem* qui ternissait Rome, Martin V leur accorda des pouvoirs très étendus, dont la délivrance des permis de construire : leur fonction change de nature dès lors que, d'arbitres ou de simples témoins, ils deviennent l'instrument par lequel le pouvoir pontifical s'immisce dans la gouvernance urbaine<sup>87</sup>. Désormais, quiconque souhaite effectuer des travaux ou faire usage de l'espace public doit s'adresser à eux pour obtenir une autorisation spécifique. Voici deux exemples, qui ne figurent pas dans la recension faite par Orietta Verdi : en 1403, Sabba di Giacomello di Niscio obtint le droit de rénover sa boucherie (le *macellum* où il abattait ou dépeçait les animaux) et le *bancum* attenant (la boutique où il vendait la viande au détail) malgré le désaccord d'un commerçant voisin, un *speziale* prénommé Pietro Paolo très probablement inquiet du préjudice que pourrait causer la proximité d'une boucherie pour son propre commerce<sup>88</sup>. Un permis est également nécessaire pour une nouvelle construction, comme ce fut souvent le cas dans le *rione* Campo Marzio, alors en pleine expansion : en témoigne l'autorisation délivrée à Mariano Alessandrini pour bâtir une maison dans ce quartier en 1486<sup>89</sup>. Ces permis de construire ont été conservés en assez petit nombre – et il faudrait compléter la liste donnée par Orietta Verdi – mais ils reflètent la carte de l'urbanisation, de l'extension et de la densification de la trame du bâti.

La réforme des statuts des *magistri stratarum* en 1452 (Nicolas V) est un autre jalon dans l'extension de leurs attributions, qui s'étoffent d'une dimension proprement urbanistique<sup>90</sup>. Leur rôle traditionnel, qui était aux XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles de veiller à la propreté des rues, est délégué à un officier créé à cet effet : en 1467, un *commissarius* fut en effet institué par Paul II afin de veiller, aux côtés des *magistri stratarum*, à la propreté des rues et à l'entretien du réseau viaire<sup>91</sup>. L'une des prérogatives dévolues aux *magistri stratarum* réside, on l'a dit,

---

*mostra*, Rome, 1991, p. 54-62.

<sup>86</sup> Étienne HUBERT, *Espace urbain et habitat*, op. cit., p. 119-123 ; Cristina CARBONETTI VENDITTELLI, « La curia dei *magistri edificiorum Urbis* nei secoli XIII e XIV e la sua documentazione », dans *Rome aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles. Cinq études réunies par Étienne Hubert*, Rome, ÉFR, 1993.

<sup>87</sup> Manuel VAQUERO PIÑEIRO, « Propiedad y renta urbana », art. cit., p. 218.

<sup>88</sup> ASR, *S. Salvatore*, 457, n°28A, 20 juillet 1403. Ce *macellum* est situé dans le *rione* Ponte, devant le domicile de Sabba di Giacomello di Niscio, près de l'église S. Celso.

<sup>89</sup> ASR, *S. Salvatore*, 454, n°55F, 13 août 1486.

<sup>90</sup> Deux versions des statuts des *magistri stratarum* ont été conservées : l'une datée de 1410 reproduit très probablement les statuts du milieu du XIV<sup>e</sup> siècle ; l'autre correspond à la réforme de 1452 et a été éditée par Emilio Re.

<sup>91</sup> Paolo CHERUBINI, Anna MODIGLIANI, Daniela SINISI, Orietta VERDI, « Un libro di multe per la pulizia delle strade sotto Paolo II (21 luglio-12 ottobre 1467) », *A.S.R.S.P.*, 107 (1984), p. 51-274. Cette source est très précieuse pour toute étude sur les usages de l'espace public et de la rue dans la Rome de la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle.



dans l'octroi de permis de construire : c'est sur ce point que se cristallisèrent les tensions entre la papauté et les *magistri* qui furent souvent réticents à collaborer et à obéir aux injonctions qui leur étaient faites d'encadrer, voire de réduire, les chantiers de construction privés. En 1480, Sixte IV mit un terme à l'autonomie décisionnelle des *magistri stratarum* qui furent définitivement assujettis au contrôle pontifical et renommés de ce fait *commissarii apostolici pro ornatu alme Urbis*. Ne furent nommés que des hommes de confiance, même si des frictions furent encore de mise lorsque l'un ou l'autre des *magistri* fut accusé de passer outre les directives pontificales en accordant de son propre chef et sans l'accord du camerlingue un permis de construire.

Le climat de défiance qui s'instaurait conduisit la papauté à confier cette charge à des hommes de confiance issus de la curie, cultivés et compétents, comme Latino Giovenale Manetti nommé *magister stratarum* à vie par Paul III. Dès le pontificat de Calixte III, cette magistrature échappa donc peu à peu aux familles de la noblesse citadine isolées qui ne bénéficiaient d'aucun appui à la curie : le profil des nouveaux *magistri stratarum* évolua pour privilégier des juristes, comme Gabriele Sinibaldi (scripteur apostolique), Andrea Santacroce (avocat consistorial) ou Francesco Porcari (Conservateur, réformateur du *Studium Urbis*, avocat puis *magister stratarum* en 1480-1481)<sup>92</sup>. À partir des années 1460, ce sont davantage les compétences, à la fois juridiques et pratiques, qui conditionnent l'obtention de cette charge : j'ai remarqué qu'un certain nombre de *magistri stratarum* apparaissaient dans la documentation comme *estimatores* de biens immobiliers, plusieurs années voire plusieurs décennies avant leur promotion comme *magistri stratarum*. C'est le cas de Lodovico Margani et de Battista Arcioni : en septembre 1468, l'église Santa Maria Liberatrice al Foro Romano, représentée par ses *visitatores* Sano de Cambiis et Domenico di Pietro de Taglientibus, est en conflit avec Geronima, veuve de Salvato Porcari, à propos de la valeur d'une maison du *rione Colonna*<sup>93</sup>. Il s'agit d'une demeure de qualité puisqu'elle s'étend sur trois niveaux (*cum duobus solariis*), qu'elle comprend une *sala*, une chambre et la moitié d'une écurie. Ils avaient dans un premier temps confié l'expertise à Lodovico Margani et Geronimo de Tedallinis mais ceux-ci n'ayant pu se mettre d'accord, un troisième expert, Battista Arcioni, fut nommé pour les départager. Or, quinze ans plus tard, nous retrouvons Lodovico Margani et Battista Arcioni conjointement *magistri stratarum*<sup>94</sup>. On peut formuler l'hypothèse que la carrière de *magister stratarum*

---

<sup>92</sup> Orietta VERDI, *Maestri di edifici e di strade*, op. cit., p. 85.

<sup>93</sup> ASR, CNC, 122, f. 122rv, 5 septembre 1468.

<sup>94</sup> ASR, *Camerale I, Mandati*, 848, f. 99v, 12 juillet 1483 et f. 101r, 5 mars 1484. Orietta VERDI, *Maestri di edifici e di strade a Roma nel secolo XV. Fonti e problemi*, Rome, 1997, p. 135-137.

débutent souvent par l'exercice des anciennes fonctions et attributions de cette charge, à savoir l'arbitrage de conflits de voisinage ou de conflits liés au marché immobilier : l'expérience accumulée dans cette activité, à la fois sur le plan judiciaire et technique à travers l'évaluation de la valeur des biens immobiliers sur une longue période, semble essentielle pour briguer cette magistrature. Les *magistri stratarum* de la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle du moins ne sont pas choisis au hasard ou pour récompenser telle ou telle famille par l'octroi d'une charge qui ne serait qu'honorifique : au contraire, leur nomination repose sur la réputation qu'ils ont acquise patiemment dans le secteur immobilier. J'ajouterai que l'importance accordée aux compétences techniques va dans le sens d'une spécialisation accrue des individus, puisqu'au sein des grandes familles de la noblesse citadine, on observe une répartition fonctionnelle des secteurs d'investissement, des activités et des types de compétences, dont la complémentarité, alliée à la solidarité des fratries et des lignages, doit assurer la pérennité des patrimoines et le prestige du nom<sup>95</sup>.

Les modifications du réseau viaire, de la morphologie urbaine et des structures de l'urbanisme eurent des conséquences directes sur les manières d'habiter, sur les usages des maisons et sur leur structure<sup>96</sup>. Celles-ci sont également le produit de la densification du bâti dans les quartiers centraux de la boucle du Tibre, comme le reflet des transformations sociales à l'œuvre dans la Rome de la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle.

## **2 – UNE VILLE EN CHANTIER : PRODUCTION D'UN TERRITOIRE URBAIN ET ÉVOLUTION DES MANIÈRES D'HABITER**

À mesure que la trame du bâti se resserre, les querelles de voisinage se multiplient dans nos sources<sup>97</sup> : le contentieux porte sur la hauteur des murs mitoyens, sur l'ombre portée par un étage supplémentaire récemment édifié, sur l'ouverture des fenêtres, les accès à l'espace public, les cheminées, les gouttières et l'écoulement des eaux de pluie... Ces litiges, qui laissèrent de nombreuses traces dans les registres notariés, sont autant d'indices de la densification de l'habitat : la pression sur l'espace s'alourdit, à travers la colonisation des espaces à bâtir dans les quartiers périphériques, mais surtout par l'occupation, les nouvelles constructions et les nouveaux usages des espaces interstitiels qui aéraient encore les *rioni* centraux au début du XV<sup>e</sup> siècle. Que ces espaces interstitiels soient appropriés, aménagés et disputés est bien le

---

<sup>95</sup> Voir le chapitre 5 de la thèse.

<sup>96</sup> Anna Maria CORBO, « L'edilizia domestica nei contratti di locazione », dans *ead.*, *Fonti per la storia sociale romana al tempo di Nicolo V e Callisto III*, Rome, 1990, p. 11.

<sup>97</sup> Élisabeth CROUZET-PAVAN, *Le Moyen Âge de Venise : des eaux salées au miracle de pierres*, Paris, Albin Michel, 2015, p. 367-374.

signe de la compacité du centre romain, de la continuité du bâti qui peu à peu vient effacer les espaces libres et les terrains vagues subsistant. En 1456, un conflit de voisinage oppose, dans le *rione* Sant'Eustachio, Vannoza, veuve de Mattias Muti, à Giacomo Paparoni : ce dernier avait entrepris d'exhausser son écurie dont les murs obscurcissent désormais certaines pièces d'habitation de la maison de Vannoza. Le compte-rendu de la plainte déposée par Vannoza indique que l'un des murs de cette écurie est si proche de sa maison qu'il vient occulter ses fenêtres<sup>98</sup>. Pour maintenir des relations de *boni vicini et amici*, ils ont recours à un arbitrage et s'accordent pour que Giacomo puisse conserver son écurie en l'état mais que, en contrepartie, Vannoza puisse percer de fenêtres deux autres murs de sa *domus* : elle pourra ajouter de nouvelles ouvertures à la façade, mais surtout créer des ouvertures dans le mur opposé, qui donne à l'arrière sur la cour et le jardin de Giacomo. Ces nouvelles fenêtres garantiront durablement la pénétration de la lumière à l'intérieur de sa maison, car l'arbitrage précise que jamais l'on ne pourra obstruer ces ouvertures. Il s'agit là d'une dérogation spécifique, produit de la négociation et de la médiation d'un arbitre, car dans la ville médiévale les fenêtres ouvrant sur un espace privé sont perçues comme un empiètement intolérable et comme une intrusion dans l'intimité. Ce litige, réglé à l'amiable comme tant d'autres dans la ville médiévale, participe des stratégies et des initiatives individuelles qui, ajoutées les unes aux autres, produisirent un paysage urbain inédit.

## 2.1 L'économie de la construction et la ferveur édilitaire

Le bâtiment est un secteur en pleine expansion dans la Rome de la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle. Je ne dirais pas qu'il est un secteur « moteur » de la croissance économique car son essor est plutôt une conséquence de la conjoncture économique générale qu'une cause de la croissance : en ce sens, les capitaux investis dans la construction entretiennent une dynamique d'ensemble sans pour autant en être à l'origine<sup>99</sup>. J'envisagerai ici aussi bien les grands chantiers « publics » que le domaine des travaux commandés par les particuliers, plus méconnu et pourtant fondamental.

### *L'angoisse de la ruine : reconstruction, réfection, rénovation*

Les constructions *ex nihilo* demeurent l'exception : la plupart des contrats *ad edificandum* prévoient la réparation de structures préexistantes, leur agrandissement et leur

---

<sup>98</sup> ASR, CNC, 1164, f. 135v-136v, 19 décembre 1456.

<sup>99</sup> Voir la conclusion de la thèse.

embellissement. À un rythme très soutenu, le parc immobilier romain est ainsi complètement restauré et la ferveur édilitaire dont font preuve les Romains semble attester d'un sentiment d'urgence à réparer des édifices en ruine. *Nisi celeriter repararetur totaliter est ruitura* est la formule consacrée qui scande les contrats de location, rappelant que le locataire s'engage à entretenir son logement et à effectuer les réparations qui s'imposent<sup>100</sup>. Or une part importante des maisons décrites par les sources du premier XV<sup>e</sup> siècle sont à l'abandon, délabrées, quand elles ne sont pas complètement effondrées : dans le *censuale* du Chapitre de Saint-Pierre de 1421, la moitié des trois cents maisons mentionnées sont inoccupées et en ruines. Cette dégradation de l'habitat est due en partie aux destructions causées par les troupes du roi de Naples Ladislas, entre 1407 et 1414<sup>101</sup> : un document de 1411 décrit ainsi une maison du *rione* Monti dont le premier étage a disparu<sup>102</sup>. L'ardeur dont font preuve les Romains pour lutter contre les ruines s'explique aussi par une volonté d'effacer les traces de la guerre et de conjurer ce sentiment de provisoire qui imprègne le premier XV<sup>e</sup> siècle<sup>103</sup>.

Les innombrables *donationes ad laborandum* qui s'égrènent dans les sources complètent les baux emphytéotiques qui prévoient la réalisation et le financement d'importants travaux par le locataire<sup>104</sup>. Ils témoignent de la grande vitalité du secteur du bâtiment dont l'essor spectaculaire accompagne les rythmes de la croissance économique. De nombreux particuliers emploient des maçons, romains ou étrangers, souvent lombards, pour effectuer des travaux très variés : en 1473, Domenico di Giovanni *Darpino* embauche un maçon du *rione* Trevi, Giovanni di *magister Bernardi* pour rénover sa maison du *rione* Sant'Angelo<sup>105</sup>. Pour 44 ducats de Camera, il devra construire deux arcades (*edificare de novo duas cossas crescendas usque ad confinis trabum veterorum*) pour former une clé de voûte et ajouter les poutres nécessaires pour soutenir le poids d'un nouvel étage comprenant une chambre (*edificare unam cameram et supradictis trabibus et archis facere solarem de novo*). Il devra y ajouter une petite loggia de forme arrondie ainsi qu'un escalier en bois desservant cette loggia (*facere una*

<sup>100</sup> Giovanna CURCIO, « *"Nisi celeriter repararetur totaliter est ruitura"*. Notazioni su struttura urbana e rinnovamento edilizio in Roma al tempo di Martino V », dans *Alle origini della nuova Roma. Martino V (1417-1431). Atti del convegno (Roma 2-5 marzo 1992)*, Maria Chiabò, Giusi D'Alessandro, Paola Piacentini, Concetta Ranieri (éd.), Rome, Istituto storico italiano per il Medio Evo, 1992 (Nuovi Studi Storici, 20), p. 537-554.

<sup>101</sup> Manuel VAQUERO PIÑEIRO, « Il mercato immobiliare », dans *Alle origini della nuova Roma, op. cit.*, p. 555-56, p. 564 ; A. CUTOLO, *Re Ladislao d'Angiò Durazzo*, Naples, 1968 ; R. NINNI, « Ladislao e la conquista di Roma del 1408 », *A.S.R.S.P.*, 111 (1988), p. 161-224.

<sup>102</sup> ASR, CNC, 478, f. 29r-30v, 29 janvier 1411 : « *unam domum terrineam, astricatam et thebulatam* que olim fuit solaratam *cum orticello retro se* » vendue 25 florins par un cordonnier du *rione* Monti.

<sup>103</sup> Voir le chapitre 1 de la thèse.

<sup>104</sup> Quelques exemples sont donnés par Anna Maria CORBO, dans « I contratti di locazione e il restauro delle case a Roma nei primi anni del secolo XV », *Commentari*, 4 (1967), p. 340-342 ; *ead.*, *Artisti e artigiani in Roma al tempo di Martino V e di Eugenio IV*, Rome, 1969, p. 185-192.

<sup>105</sup> ASR, CNC, 921, f. 62r-63r, 22 avril 1473.

*loiectam parvam [...] facere unum par scalarum ligniorum que scalae intrabunt in lovio dicte domu*), et enfin une porte permettant d'accéder à la nouvelle chambre depuis la *sala*. Les marbriers sont sollicités pour remplacer les anciens escaliers en bois, les encadrements de portes et de fenêtres, par des éléments en marbre qui viennent rehausser le prestige de la façade : en 1452, Giovanni Alberini confie à un maître vénitien, Francesco, la tâche de construire une porte en marbre d'une largeur d'environ deux mètres et d'une hauteur supérieure à 3 mètres, surmontée d'une architrave gravée des armoiries de la famille Alberini. Francesco devra également fabriquer deux encadrements de fenêtres en marbre, *laboratas usque ad perfectionem*. Le terme est extrêmement court puisque Francesco a obligation d'achever ce travail avant Pâques<sup>106</sup>.

D'une manière générale, les maçons, charpentiers, marbriers sont embauchés pour des durées très courtes, rarement plus d'un mois, et doivent parfois mener à bien de vastes chantiers dans des délais très brefs – même s'ils ont très vraisemblablement sous leurs ordres un certain nombre de manœuvres, qui n'apparaissent pas dans les contrats. Certains de ces artisans mènent de front plusieurs chantiers si bien qu'ils ne respectent pas toujours les délais impartis : les litiges ne sont pas rares. En 1470, un maçon de Bergame fut sommé, par décision d'arbitrage, d'achever les travaux commandés dans une maison du *rione* Sant'Eustachio, comprenant la réfection d'un mur près des escaliers menant à l'étage, l'achèvement d'une nouvelle chambre à partir de laquelle il doit aménager un accès vers les latrines, l'embellissement de la loggia<sup>107</sup>. On perçoit derrière ces injonctions combien ces artisans sont sollicités et combien leur agenda devait être rempli.

### *Architectus, carpentarius et murator : les artisans de la renovatio Urbis*

La main d'œuvre employée sur les grands chantiers de construction est bien connue grâce aux registres de comptes de la série *Fabbriche*, conservée de manière quasi continue pour la période 1437-1476, et qui renseignent le nom, l'origine et le salaire de chaque artisan<sup>108</sup>. Au début du siècle, ce sont en majorité des ouvriers romains ou originaires de localités du *districtus*

---

<sup>106</sup> ASR, CNC, 1763, f. 109r, 25 février 1452 : « *facere et construere unam portam marmoream de novem palmibus amplam et largam et quatuordecim palmibus altam [...] cum uno arthitrabe largo uno palmo cum dimidio, et cornice supra dicto architrabe, et cum alia cornice supra dictam cornicem cum arma sculpta ipsius Johannis* » (une *palma* équivaut à 22,5 centimètres environ). Ce marbrier réside dans le *rione* Colonna. La rémunération prévue est de 22 ducats d'or.

<sup>107</sup> ASR, CNC, 709, f. 438v-439v, 1470.

<sup>108</sup> ASR, *Camerale I, Fabbriche*, 1501 (années 1437-1439), 1502 (année 1450), 1503 (années 1460-1464), 1504 (années 1466-1467), 1505 (année 1471), 1506 (années 1475-1480). Anna Maria CORBO, « Appunti su una fonte per la storia urbanistica e edilizia di Roma : la serie "Fabbriche" del Camerale I », *Rassegna degli Archivi di Stato*, 25 (1965), p. 45-58.

*Urbis* (Tivoli, Morlupo, Marino...) que l'on rencontre dans le secteur édilitaire. Toutefois, à partir du pontificat d'Eugène IV, les étrangers (pour la plupart originaires d'Italie septentrionale, notamment de Lombardie) représentent un peu plus de la moitié des ouvriers du bâtiment et cette proportion va croissant au cours des décennies suivantes, en particulier pour les manœuvres ; la part des artisans qualifiés étrangers connaît une évolution beaucoup plus discontinue, car elle est soumise au calendrier de commandes spécifiques<sup>109</sup>. La composition de cette main d'œuvre corrobore l'image d'un secteur édilitaire très dynamique, au cœur de l'expansion du marché du travail à Rome dans la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle. Il semble que des indemnités aient été versées à certains de ces artisans, pour rembourser une partie des frais engagés pour leur voyage jusqu'à Rome, complétant ainsi l'arsenal législatif destiné à attirer cette main d'œuvre étrangère<sup>110</sup>.

Leurs origines géographiques sont très diverses<sup>111</sup> même si la plupart d'entre eux sont originaires d'Italie septentrionale, les maîtres lombards étant particulièrement bien représentés<sup>112</sup> : attirés par un marché du travail en pleine expansion, par les chantiers de rénovation des basiliques, du palais du Quirinal et des palais cardinalices, manœuvres comme artisans très spécialisés s'installent durablement à Rome et alimentent l'accroissement démographique de Rome. Le maçon de Bergame que je viens d'évoquer, *magister* Antonio di Niccolò, demeure dans la paroisse S. Pantaleo au sein de Sant'Eustachio ; d'autres résident à Ponte, comme ce charpentier et maçon de Ferrare, Giovanni di Andrea qui se présente comme un « *Architectus* »<sup>113</sup>. Leur présence à Rome est essentielle car ils apportent des savoir-faire et des compétences que ne maîtrisent pas (ou plus) les artisans romains<sup>114</sup>. Les *fornaciai* lombards, aussi bien contremaîtres que simples manœuvres, sont établis à Borgo, dans le quartier *in Torrione*, où dans la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle, on compte une dizaine de maîtres lombards

---

<sup>109</sup> Ivana AIT, « Mercato del lavoro e *forenses* a Roma nel XV secolo », dans *Popolazione e società a Roma dal medioevo all'età contemporanea*, Eugenio Sonnino (éd.), Rome, 1998, p. 335-359, p. 341 (tableaux 1 et 2).

<sup>110</sup> ASR, *Commissariato delle Soldatesche e Galere*, 384, f. 132v-133r. *Ibid.*, p. 351. Voir le chapitre 1 de la thèse.

<sup>111</sup> Anna Maria CORBO, *Artisti e artigiani*, *op. cit.*

<sup>112</sup> Manuel VAQUERO PIÑEIRO, « Costruttori lombardi nell'edilizia privata romana del XVI secolo », dans *L'économie de la construction dans l'Italie moderne*, Jean-François Chauvard, Luca Mocarrelli (éd.), *MEFRIM*, 119/2 (2007), p. 343-364 ; *id.*, « Compagnie di muratori e scalpellini lombardi nei cantieri edili romani », dans *Il giovane Borromini. Dagli esordi a San Carlo alle Quattro Fontane*, Marco Franciulli, Manuela Khan-Rossi (éd.), Milan-Lugano, Skira-Museo cantonale d'arte, 1999, p. 231-236.

<sup>113</sup> ASR, CNC, 648, f. 26r-27r, 31 janvier 1485 : « *discretus vir magister Johannes Andree de Ferraria, Architectus seu carpentarius et murator nunc de urbe et de rione Pontis* ».

<sup>114</sup> Voir le chapitre 4 de la thèse.

spécialisés dans la production de briques<sup>115</sup>. Ils suppléent aux lacunes de *tegularii* romains qui semblent avoir oublié le procédé de fabrication des briques<sup>116</sup>.

Sur les chantiers navals de Calixte III, à Ripa Romea<sup>117</sup>, des maîtres d'œuvre experts et dignes de confiance ont été recrutés pour diriger les opérations. La plupart de ces charpentiers de marine viennent de la Péninsule Ibérique, quelques-uns du royaume de Naples, comme en témoignent les trois registres de comptes conservés, entre décembre 1455 et août 1458<sup>118</sup>. Les maîtres calfats (*calfatores*) sont ligures, originaires de Camogli, tandis que parmi la main d'œuvre peu qualifiée on distingue des Catalans, des Slaves mais aussi des femmes, embauchées pour la confection des voiles (*sutores velarum*). L'origine géographique et le domaine de compétences semblent étroitement corrélés : la documentation relative aux chantiers de reconstruction des basiliques sous le pontificat d'Eugène IV montre que les manœuvres peu qualifiés, rétribués à la journée, sont majoritairement germaniques, originaires d'Europe du Nord, tandis que les contremaîtres et les ingénieurs viennent plutôt de Toscane ou de Venise<sup>119</sup>.

La hiérarchie qui s'établit entre ces artisans qui, pour la plupart, ne sont pas encadrés par un corps de métier constitué, se traduit par les inégalités de leurs rémunérations mais se lit également dans le choix des termes par lesquels ils sont désignés par les notaires. Certains *carpentarii* ou *muratores* revendiquent le titre d'architecte, un statut encore peu reconnu et qui leur est parfois refusé : un charpentier lombard, Bartolomeo di Bartolomeo de Lodi, s'était ainsi présenté comme *architector* mais ce qualificatif fut raturé par le notaire Lorenzo *de Festis* et remplacé par *carpentarius*<sup>120</sup>. Malgré le mépris qui entoure ces *doctores lathomorum*<sup>121</sup>, ils se détachent de la masse des manoeuvres non qualifiés dont certains risquent leur vie pour décharger les blocs de pierre dans le port de la Traspontina : situé au pied du château Saint-Ange, non loin de l'hôpital S. Spirito, l'accostage des bateaux et le débarquement des

---

<sup>115</sup> Manuel VAQUERO PIÑEIRO, « Borgo tra Medioevo e Rinascimento : spazio urbano e attività edilizie », dans *Rome des quartiers : des vici aux rioni. Cadres institutionnels, pratiques sociales, et requalifications entre Antiquité et époque moderne*, Manuel Royo, Étienne Hubert, Agnès Bérenger (éd.), Paris, De Boccard, 2008, p. 351-366.

<sup>116</sup> *Ibid.*, p. 360. Voir le chapitre 4 de la thèse.

<sup>117</sup> Plus précisément entre la *ripa de porta Portese* et le port du S. Spirito.

<sup>118</sup> Ivana AIT, « Un aspetto del salariato a Roma nel XV secolo : la *Fabrica Galearum* sulle rive del Tevere (1457-58) », dans *Cultura e società nell'Italia medievale. Studi per Paolo Brezzi*, Lodovico Gatto, Girolamo Araldi (éd.), Rome, Istituto storico italiano per il Medio Evo, 1988, p. 7-25 ; *ead.*, « Due equipaggi pontifici per la Crociata contro il Turco : dai registri di arruolamento (aprile-agosto 1457) », dans *Travail et travailleurs en Europe au Moyen Âge et au début des temps modernes*, Claire Dolan (éd.), Toronto, 1991, p. 193-216.

<sup>119</sup> Ivana AIT, « Mercato del lavoro e *forenses* a Roma nel XV secolo », art. cit., p. 342. Elle a également lancé quelques pistes de réflexion allant dans ce sens, à partir du *rione* Parione sous le pontificat de Sixte IV (1471-484).

<sup>120</sup> ASR, CNC, 709, f. 199v-200r, 12 février 1468.

<sup>121</sup> Expression forgée par Pierre de Montreuil pour son épitaphe.

cargaisons sont rendus fort périlleux par la proximité des arches du pont et par les fortifications du château de Saint-Ange. Malgré des accidents fort nombreux, aucune décision ne fut prise pour déplacer ce débarcadère avant le XVIII<sup>e</sup> siècle, car au plus près du chantier de la basilique Saint-Pierre, il permettait de transporter les pierres en ligne droite, en évitant des virages toujours problématiques<sup>122</sup>.

### ***Matériaux de construction : transport, production, emploi***

L'effervescence qui anime tous ces chantiers de construction est nourrie par l'abondance et le faible coût des matériaux de construction. Disponibles en quantités sur les ruines des *fora*, du Colisée et de tous les vestiges antiques à Rome comme dans le Latium, les briques, le marbre, les fûts de colonnes et les chapiteaux représentent une ressource en apparence inépuisable et disponible à proximité des chantiers de construction. Le Colisée est la principale carrière de pierres qui alimente le remploi architectural et les fours à chaux : dans son *Libellus penarum*, l'humaniste Benedetto da Piglio tentait d'alerter ses contemporains sur l'outrage à la mémoire des Antiques que représentait le pillage du Colisée, auquel il donnait la parole dans une spectaculaire proposopée :

Alors le Colisée lacéré aura la possibilité d'être entendu dans sa plainte, petit libelle, disant : « Pourquoi permets-tu, impassible, que je sois dépecé par tes mains iniques, indécente Rome ? Ô citoyens, citoyens, vous ne m'avez rien donné et donc pourquoi me pillez-vous, moi que le vrai peuple vous avait donné ? N'ont-ils pas honte, ces incapables, de causer la perte des monuments des Anciens ? »<sup>123</sup>.

Plusieurs réglementations visant à limiter le pillage des sites antiques sont édictées par les papes, dont un bref d'Eugène IV pour la préservation du Colisée : « *Nam demoliri Urbis monumenta nihil aliud est quam ipsius Urbis et totius orbis excellentiam diminuire* »<sup>124</sup>. Cet intérêt pour les monuments antiques ne procède pas encore d'une protection d'un patrimoine culturel à transmettre aux générations futures : il n'est pour l'heure qu'un des instruments au service d'un objectif politique, assurer le rayonnement international de Rome, capitale des États pontificaux. À la suite d'Eugène IV, Pie II (*Cum almam nostram urbem* en 1462) et Sixte IV

---

<sup>122</sup> Manuel VAQUERO PIÑEIRO, « Borgo tra Medioevo e Rinascimento », art. cit., p. 358.

<sup>123</sup> Benedetto da PIGLIO, *Libellus penarum*, Vienne, Österreichische Nationalbibliothek, cod. 3529, f. 213v-214r : « *Tunc dabitur querilis laniantem se coliseum / Vocibus audiri, parve libelle, suis, / Dicentem : « Quid me manibus permittis iniquis / Avelli patiens, improba Roma, tuis ? / O cives, cives, michi nil donastis et ergo / Cur rapitis, verus quod dederat populus ? / Non pudet ignavos, veterum monumenta virorum / Perdere ?* ». La traduction est de Clémence Revest : Clémence REVEST, *Romam veni. L'humanisme à la curie de la fin du Grand Schisme, d'Innocent VII au concile de Constance (1404-1417)*, 2 vol., thèse de doctorat inédite soutenue le 16 juin 2012, sous la direction d'Élisabeth Crouzet-Pavan et de Jean-Claude Maire Vigueur.

<sup>124</sup> Rodolfo LANCIANI, *Storia degli scavi di Roma e delle antiche collezioni antiquarie*, I, Rome, 1912, p. 58 sq. ; Claudio FRANZONI, « *Vrbe Roma in pristinam formam renascente* », art. cit., p. 305.



(1471) interdirent l'exportation des marbres antiques d'Ostie<sup>125</sup>. Cette mesure peut être rapprochée, à mon avis, de la politique générale des papes en matière d'importations et d'exportations : l'interdiction sur l'exportation des marbres antiques est l'un des volets d'une stratégie protectionniste, qui s'intéresse en premier lieu à l'approvisionnement de la ville en grain et à garantir le bien commun. Malgré tout, ces directives ne sont guère respectées et les ruines antiques continuèrent de servir de carrières de matériaux et les papes eux-mêmes délivrèrent un grand nombre de dérogations autorisant des particuliers à prélever des pierres sur les sites antiques : en 1500, Santa Maria delle Grazie concède à Gregorio da Bologna et à Domenico da Castelfranco, par l'entremise de son gardien Prospero Santacroce, la *plenam potestatem fodendi extrahendi et removendi lapides marmoreas et Tiburtinas, statuas et alias res* sur le domaine et dans le jardin de l'hôpital<sup>126</sup>.

Sur les façades des maisons nobles, le remploi d'éléments antiques est déjà une pratique ancienne, comme en témoigne la maison des Crescenzi aux XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles<sup>127</sup>. La référence à la Rome antique s'exprime dans le remploi architectural, dans l'inclusion d'éléments antiques dans les façades nobles<sup>128</sup>. La *domus* familiale des Margani, sur l'actuelle piazza Margana, était déjà ornée d'un magnifique portique antique et de fûts de colonnes lorsqu'elle fut achetée en 1305<sup>129</sup>. L'emprunt à l'intertexte antique passe aussi par un goût pour l'imitation des motifs classiques, en particulier les chapiteaux ioniques : celui qui agrmente le palais des Margani n'est qu'une copie médiévale inspirée du style ionique. Cette pratique se poursuit au siècle suivant : dans la façade de la maison édifiée par Lorenzo Manili, près du portique d'Octavie, sont incrustés des éléments d'un sarcophage antique (on distingue un lion et une antilope), un bas-relief funéraire pris sur la via Appia, tandis que l'inscription qui court le long du bâtiment imite le style épigraphique classique<sup>130</sup>... Située sur l'itinéraire des cortèges et des processions pontificales, entre le Vatican et le Latran, remplois et imitations composent un manifeste politique, celui de la défense de la *romanitas* contre l'ingérence pontificale dans la cité.

Une grande partie des matériaux de construction est importée, qu'il s'agisse d'éléments architecturaux antiques, de marbre ou encore de chaux. Hormis une production locale de

---

<sup>125</sup> Rodolfo LANCIANI, *Storia degli scavi, op. cit.*, I, p. 83 et 93.

<sup>126</sup> *Ibid.*, I, p. 132 (30 juillet 1500).

<sup>127</sup> Jean-Claude MAIRE VIGUEUR, *L'Autre Rome, op. cit.*, p. 462-466 ; *Il reimpiego in architettura : recupero, trasformazione, uso*, Jean-François Bernard, Philippe Bernardi, Daniela Esposito (éd.), Rome, ÉFR, 2008.

<sup>128</sup> Anna MODIGLIANI, « Continuità e trasformazione dell'aristocrazia municipale romana nel XV secolo », dans *Roma medievale. Aggiornamenti*, Paolo Delogu (éd.), Florence, 1998, p. 267-279.

<sup>129</sup> À l'achat de la maison en 1305, il est mentionné qu'elle est remplie de statues antiques, portique, colonnes.

<sup>130</sup> Voir le chapitre 6 de la thèse.

tuiles<sup>131</sup> – puisqu’il est le plus souvent impossible de réutiliser les tuiles antiques – et de chaux, l’essentiel des matériaux de construction est importé.

Le transport du marbre issu des ruines antiques emprunte parfois la voie terrestre : même s’il laissa peu de traces dans les sources conservées, on décèle ici ou là son organisation et son financement. Ainsi le registre 1640 du Collegio dei Notai Capitolini enregistre-t-il les dépenses engagées par certains Romains pour l’approvisionnement en marbre des chantiers de construction des palais cardinalices, dès les années 1430 : le *nobilis vir* Antonio di Lello di Giacomello Alessi a déboursé 80 florins pour 8 charretées *cum lapidibus marmori* destinées au palais du « cardinal florentin », c’est-à-dire Giovanni Maria Vitelleschi<sup>132</sup>. Deux ans auparavant, nous voyons cette fois les manoeuvres chargés de la manutention et du transport des blocs de marbre, pour le même chantier : Cola Martino et Giacomo Menici de Sancto Gregori, *carrarii* du *rione* Campitelli, reçoivent 137,5 ducats d’or pour avoir acheminé 28,5 charretées de marbre *per fabrica palatii dicti cardinalis florentini*<sup>133</sup>.

Les cales des navires accostant à Rome regorgent de matériaux de construction, marbre de Carrare, mais aussi poutres, planches de bois, métaux, clous nécessaires à la construction des plafonds et des toitures, mais aussi de verre et de plomb destinés aux fenêtres des palais renaissants<sup>134</sup>. Entre autres exemples, cette cargaison déchargée en septembre 1480 : 4900 planches de sapin, 1586 pièces en fer, 9 poutres en sapin estimées 406 ducats par le capitaine du navire. Parmi les grands commanditeurs qui importent de telles cargaisons, des cardinaux comme Stefano Nardini et Oliviero Carafa qui sont également les bailleurs de grands chantiers édilitaires<sup>135</sup>. Comme le souligne Arnold Esch, les cales des navires contiennent majoritairement des pièces de bois déjà travaillées, ce qui tend à confirmer l’hypothèse d’une production locale très limitée dans la Rome du XV<sup>e</sup> siècle<sup>136</sup>.

Quant à la chaux, les registres de la *gabella calcararum*, tenus et conservés par la douane de la Grascia, montrent une production massive de chaux à partir de matériaux antiques mais aussi des gisements de travertin de la région de Tivoli : les fours à chaux sont principalement localisés dans les zones rurales de Montecelio et près des *fosse* de Tivoli, au nord-est du

---

<sup>131</sup> Voir le chapitre 4 de la thèse.

<sup>132</sup> ASR, CNC, 1640, f. 64v, 3 juillet 1439.

<sup>133</sup> ASR, CNC, 1640, f. 17v, 6 avril 1437.

<sup>134</sup> L’inventaire des cargaisons mentionne parfois ce *vetrum a fenestris*.

<sup>135</sup> ASR, *Camera Urbis*, 147, f. 48v (voir aussi f. 157v). Arnold ESCH, « Navi nel porto di Roma. Esempi di carichi di merci nei registri doganali del Quattrocento », dans *Medioevo Mezzogiorno Mediterraneo. Studi in onore di Mario Del Treppo*, G. Rossetti et G. Vitolo (éd.), 2 vol., Florence, 2000, II, p. 93-103.

<sup>136</sup> Sur la production, voir le chapitre 4 de la thèse.

*districtus Urbis*<sup>137</sup>. Extrait des carrières de Monterotondo, Fiano et Tivoli, le travertin est également acheminé par voie fluviale depuis le port du *casale* de Lunghezza jusqu'au port de la Traspontina à Rome.

Pour toutes ces raisons, le prix des matériaux de construction reste exceptionnellement bas pendant l'ensemble du XV<sup>e</sup> siècle, d'autant plus que toute éventuelle inflation est jugulée par des interventions pontificales : rappelons en premier lieu la franchise sur les importations commandées par les membres de la curie. Les cardinaux bénéficient là d'un avantage substantiel qui les incite, alors même qu'ils sont souvent étrangers, à entreprendre d'importants travaux de rénovation et d'embellissement de leur résidence romaine. En outre les coûts de construction sont maintenus au plus bas niveau par la fixation d'un plafond pour la vente des matériaux de construction sous Léon X. Il va sans dire que les membres de la curie obtiennent très aisément les permis de construire nécessaires auprès des *magistri stratarum* : les papes réitèrent leurs encouragements à l'édification de somptueux palais en facilitant l'obtention de ces autorisations non seulement pour les cardinaux, mais plus largement pour tous les membres de la curie et pour tous ceux qui « suivent » la curie (*curiam sequentes*). Mieux encore : sous prétexte d'*ornamentum Urbis*, le principe d'expropriation est élargi et les ventes forcées des maisons et terrains attenants au futur palais sont grandement facilitées. Quiconque souhaite édifier un nouveau bâtiment dans Rome pouvait contraindre les propriétaires voisins à l'aliénation des terrains<sup>138</sup>. À partir de 1475, le patrimoine acquis à Rome par les cardinaux ne revient plus à la papauté après leur mort : la possibilité d'une transmission des biens immobiliers encourage les cardinaux à investir dans l'édification de palais romains. Plusieurs mesures prises par Léon X confirment, au début du XVI<sup>e</sup> siècle, cette politique d'incitation, *in favorem curialum aedificantium*<sup>139</sup>. Par ce biais, le magnétisme du Vatican s'accroît : privilèges et exemptions sont concédées aux cardinaux qui bâtiraient leur palais à Borgo, le long de la *via Alessandrina*<sup>140</sup>.

Les spécificités romaines du secteur édilitaire créent des conditions extrêmement propices à l'invention de nouvelles formes architecturales. Les transformations des formes de

---

<sup>137</sup> Manuel VAQUERO PIÑEIRO, « La gabella dei calcarari. Note sulla produzione di calce e laterizi a Roma nel Quattrocento », dans *Maestranze e cantieri edili a Roma e nel Lazio. Lavoro, tecniche, materiali nei secoli XIII-XV*, Angela Lanconelli, Ivana Ait (éd.), Rome, 2002, p. 137-154.

<sup>138</sup> Jean DELUMEAU, *Vie économique et sociale de Rome, op. cit.*, p. 230 sq. ; Charles L. STINGER, *The Renaissance in Rome*, Bloomington Ind., Indiana university press, 1985, p. 29-31.

<sup>139</sup> Dont la bulle *Inter curas multiplices* (2 novembre 1516). Manfredo TAFURI, « Strategie di sviluppo urbano », art. cit., p. 342.

<sup>140</sup> Bulle accordée en 1500 par Alexandre VI. Maria Antonietta VISCEGLIA, « Identità urbana », art. cit., p. 13.

l'habitat romain dérivent de la disponibilité des matériaux de remploi, de la facilité et de la liberté à entreprendre un chantier de construction ou des travaux de rénovation.

## 2.2 Nouvelles manières d'habiter : les transformations de l'habitat romain

Outre la documentation notariale, diverses sources permettent de reconstituer les structures matérielles des maisons d'habitation romaines à la fin du Moyen Âge et de pallier l'absence de documentation fiscale, estimates ou cadastres : les fonds des institutions ecclésiastiques, en particulier les inventaires de biens et des cens, les cadastres du Saint-Sauveur (pour les années 1410-1429), les comptabilités du chapitre Saint-Pierre<sup>141</sup>. Dans le couvent Tor de' Specchi, le cycle de fresques consacré à la vie de Santa Francesca Romana par Antoniazio Romano complète un corpus iconographique somme toute restreint pour le Quattrocento : tout au plus figure-t-il des plafonds à caissons en bois qui caractérisent la plupart des maisons romaines. Dans la *sala* des demeures nobles, ces plafonds peints sont ornés des armoiries familiales, à l'image de celui des Margani ou de celui des Albertoni<sup>142</sup>. C'est un lieu commun dans la littérature sur Rome que de déplorer la disparition des maisons médiévales : de fait, le paysage actuel n'offre que peu de témoignages de l'architecture du Quattrocento, à quelques notables exceptions près comme la maison des Crescenzi, celle des Margani ou le palais des Mellini sur le Monte Mario (qui abrite aujourd'hui Observatoire astronomique). Quelques façades présentent encore le style *bugnato* caractéristique de cette époque<sup>143</sup>.

Cependant, d'autres sources ont été récemment mises à profit pour relancer la recherche : à partir du milieu du XVI<sup>e</sup> siècle ont été dessinés les plans de près de 300 maisons d'habitation romaines, cotés et légendés, associés à une description du logement, au nom du locataire et de la rue, au montant du loyer, à la mention des commerces occupant le rez-de-chaussée de l'édifice<sup>144</sup>. Ces plans ont fait l'objet d'une étude approfondie par Henri Broise qui montre les

---

<sup>141</sup> Étienne HUBERT, « Les sources d'archives pour l'histoire de l'habitat à Rome au Moyen Âge », dans *Case e torri medievali. Atti del II° Convegno di Studi "La città e le case. Tessuti urbani, domus e case-torri nell'Italia Comunale (secc. XI-XV)*, Elisabetta De Minicis, Enrico Guidoni (éd.), Rome, Kappa, 1996, I, p. 109-115.

<sup>142</sup> Dans l'actuel laboratoire de recherche de la « Crypta Balbi ». Il doit faire l'objet d'une prochaine restauration et d'une étude sous la direction de Philippe Bernardi.

<sup>143</sup> Par exemple dans la cour intérieure des palazzi Cenci, via della Reginella, via dei Falegnami, dans le ghetto, piazza Lovatelli : Salvatore FORNARI, *La Roma del ghetto*, Rome, 1984 ; Mario BEVILACQUA, *Il monte dei Cenci. Una famiglia romana e il suo insediamento urbano tra medioevo ed età barocca*, Rome-Reggio Calabria, 1988, p. 33, note 71, photos 12 et 13.

<sup>144</sup> Henri BROISE, « Les maisons d'habitation à Rome aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles : les leçons de la documentation graphique », dans *D'une ville à l'autre. Structures matérielles et organisation de l'espace dans les villes européennes (XIII<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles). Actes du colloque de Rome (1<sup>er</sup>-4 décembre 1986)*, Jean-Claude Maire Vigueur (éd.), Rome, ÉFR, 1989 (Collection de l'ÉFR, 122), p. 609-629. Son étude porte sur les plans de plus de trois cents maisons, établis par quatre associations religieuses romaines : l'Annunziata, le Saint-Sauveur, la Consolazione et le Chapitre de Saint-Pierre.

transformations radicales qui affectèrent l'organisation interne de l'habitat domestique à Rome, entre le XV<sup>e</sup> et le début du XVII<sup>e</sup> siècle. Par ailleurs, les fouilles archéologiques conduites dans la zone des *fora* à partir des années 1998-2000 ont livré une abondante moisson d'informations sur les structures des maisons médiévales<sup>145</sup> : confrontées aux sources écrites, elles ont permis la reconstitution en trois dimensions des maisons modestes de cette zone<sup>146</sup>. Elles viennent renouveler une historiographie qui s'était jusqu'alors principalement fondée sur les vues de Rome, plans, dessins et gravures souvent réalisés à l'époque moderne. Les dessins d'Étienne Dupérac (1525-1604), présent à Rome dès 1559, architecte du pape en 1572, offrent au regard les maisons, palais, loggias, les clochers, les toits de Rome, des rues étroites et irrégulières... Pour l'un d'eux (fig. 5), il choisit un point de vue très insolite : monté sur les toits du palais de la Chancellerie, au nord du Campo de' Fiori, tournant le dos à la via del Pellegrino, Dupérac donne une représentation panoramique de Rome, du palais Regis ai Baullari jusqu'au palais de la famille Picchi, dans une intention plutôt réaliste<sup>147</sup>. On y distingue le palais de Pietro Massimo, les boutiques sous les arcades du palais Picchi, le palais des Mattei sur la via delle Botteghe Oscure, le palais San Marco<sup>148</sup>, de nombreuses tours. Cette vue de Rome, qui cherche à reproduire fidèlement les proportions des édifices, se distingue radicalement, par son projet même, des autres représentations de la Rome du XVI<sup>e</sup> siècle que nous avons conservées, plus attachées à figurer les monuments et les ruines antiques : on pense par exemple aux dessins du *Codex Esculariensis* souvent convoqué à l'appui d'une réflexion sur l'urbanisme de la Rome tardo-médiévale<sup>149</sup>. L'unique vue de Rome fondée sur l'observation directe, et non sur la reproduction de modèles préexistants, au XV<sup>e</sup> siècle fut réalisée par Francesco del Borgo, familier des papes Nicolas V et Calixte III, architecte de Pie II et de Paul II (fig. 6)<sup>150</sup>. Que ressort-il de la rencontre de ces sources plurielles ?

<sup>145</sup> Financées par les fonds pour le « Grande Giubileo del 2000 », les fouilles ont porté sur trois secteurs : les *fora* de César, de Vespasien (ou « della Pace ») et de Trajan, pour une superficie totale d'environ 1,5 hectare. Elles ont été conduites sous la direction scientifique de Roberto Menghini et Riccardo Santangeli Valenzani.

<sup>146</sup> Roberto MENEGHINI, « I Fori Imperiali nel Quattrocento attraverso la documentazione archeologica », dans *Roma. Le trasformazioni urbane nel Quattrocento. II Funzioni urbane e tipologie edilizie*, Giorgio Simoncini (éd.), Florence, 2004 p. 189-204. Voir les figures 22 et 24 pour la reconstitution en trois dimensions.

<sup>147</sup> Thomas ASHBY, « Due vedute di Roma attribuite a Stefano du Pérac », dans *Miscellanea Francesco Ehrle. Scritti di Storia e Paleografia*, II, Rome, Biblioteca Apostolica Vaticana, 1924, p. 449-459 ; Silvia MADDALO, « I prototipi delle vedute di Roma : dal maestro del Vat. lat. 2224 a Etienne Dupérac », *Miscellanea Bibliothecae Apostolicae Vaticanae*, II, Città del Vaticano, 1988, p. 153-185, fig. 1.

Le palais Picchi, construit dans la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle, existe encore aujourd'hui, au n°43 de la piazza Pollarola.

<sup>148</sup> Actuel palazzo Venezia.

<sup>149</sup> On pourrait encore citer les vues de Rome réalisées par Marten van Heemskerck (dans les années 1530-1540), focalisés sur la Rome chrétienne, ou par Cock au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle.

<sup>150</sup> BAV, *Vat. Lat. 2224*, f. 98r (année 1457).

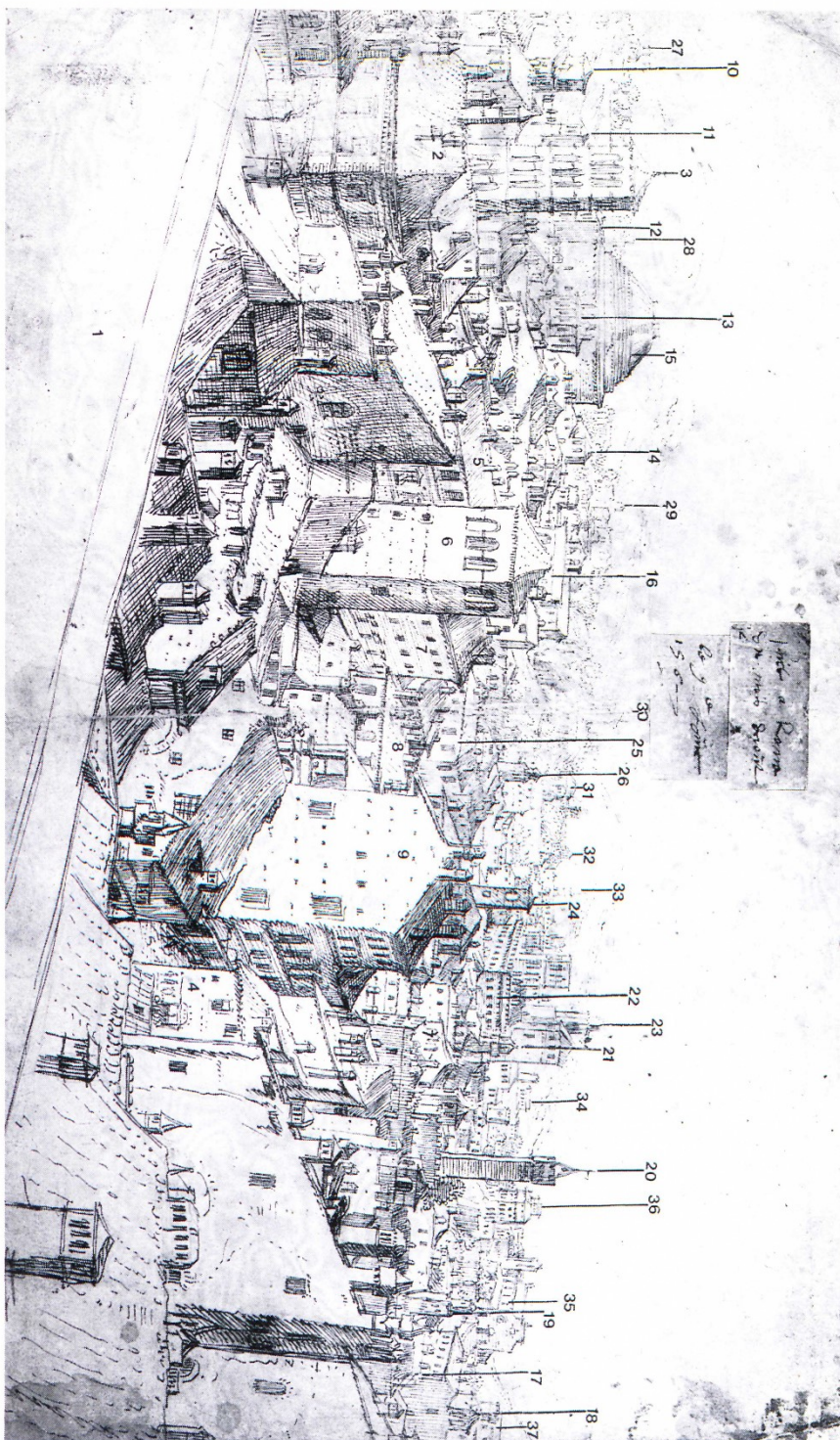


Fig. 1 – E. Dupérac, Veduta panoramica di Roma (BAV Coll. Ashby-Bodart 131).

- 1 – Palazzo della Cancelleria; 2 – Palazzo Regis ai Baullari; 3 – S. Pantaleo; 4 – Palazzo di Ceccolo Pichi; 5 – Palazzo di Angelo Massimo (?); 6 – SS. Sacramento; 7 – Palazzo di Pietro Massimo; 8 – Palazzo di Luca Massimo; 9 – Palazzo di Gerolamo Pichi; 10 – S. Giacomo degli Spagnoli; 11 – S. Luigi dei Francesi; 12 – S. Eustachio; 13 – Palazzo Maccarani-Di Brazza; 14 – SS. Annunziata; 15 – Pantheon; 16 – S. Maria sopra Minerva; 17 – Palazzo Mattei alle Botteghe Oscure; 18 – Tor Marana; 19 – S. Elisabetta *Teutoniarum*; 20 – Torre Argentina; 21 – S. Nicola *de Calcarariis* (?); 22 – Palazzo di S. Marco; 23 – Torre delle Milizie; 24 – S. Sebastiano *via Papae*; 25 – Palazzo Della Valle; 26 – S. Maria in Monterone; 27 – Villa Sermone-ta; 28 – S. Susanna; 29 – Palazzo del Cardinal di Ferrara; 30 – *Fastigium Neronis*; 31 – Terme Costantiniane; 32 – S. Agata; 33 – S. Maria Maggiore; 34 – S. Pietro in Vincoli; 35 – S. Maria in Aracoeli; 36 – Torre di Paolo III; 37 – Palazzo Senatorio.

**Fig. 5 : Vue panoramique de Rome par Étienne Dupérac.**

Source : Silvia MADDALO, « I prototipi delle vedute di Roma : dal maestro del Vat. lat. 2224 a Etienne Dupérac », *Miscellanea Bibliothecae Apostolicae Vaticanae*, II, Città del Vaticano, 1988, p. 153-185, p. 154.



Fig. 14 – BAV, Vat. lat. 2224, f. 98r, Veduta panoramica di Roma.

- 1 – Cortile del Maresciallo; 2 – Sala Regia; 3 – Cappella Magna; 4 – Campanile medioevale di S. Pietro; 5 – Castel Sant'Angelo; 6 – Passetto; 7 – S. Maria del Popolo; 8 – S. Spirito; 9 – S. Onofrio; 10 – S. Jacopo de Septignano; 11 – Colonna di Marco Aurelio; 12 – SS. Apostoli; 13 – Pantheon; 14 – S. Maria in Aracoeli; 15 – Palazzo Senatorio sul Campidoglio; 16 – S. Maria Maggiore; 17 – Torre delle Milizie (?); 18 – *Patriarchium* lateranense; 19 – Torre dell'Arpacata a Campo de' Fiori (?).

**Fig. 6 : Vue panoramique de Rome par Francesco Del Borgo (XV<sup>e</sup> siècle).**

Source : : Silvia MADDALO, « I prototipi delle vedute di Roma : dal maestro del Vat. lat. 2224 a Etienne Dupérac », *Miscellanea Bibliothecae Apostolicae Vaticanae*, II, Città del Vaticano, 1988, p. 153-185, p. 170.

### *Morphologies de l'habitat romain*

D'une manière générale, les logements romains sont plutôt exigus à la fin du Moyen Âge<sup>151</sup> : leur étroitesse est accentuée par la forme en lanière des parcelles qui s'étirent, tout en longueur, à partir d'une façade très réduite. La maison médiévale typique dans la Rome du début du XV<sup>e</sup> siècle s'articule autour d'une enfilade de pièces dont les usages semblent indifférenciés et qui donne, à l'arrière, sur une cour ou un jardin. Elle offre en général un seul accès à l'espace public, dans le cas des demeures de qualité par l'intermédiaire d'un portique, couvert ou découvert, parfois à colonnades. Au cours du XV<sup>e</sup> siècle, la distribution des espaces, les usages des différentes pièces, la morphologie d'ensemble du logement changent sous l'effet de la densification de la trame du bâti et des transformations des structures sociales.

La superficie des logements, pour autant qu'on puisse l'appréhender, évolue dans deux directions divergentes : d'une part, j'y reviendrai plus avant à propos de l'édification des palais, les demeures de la noblesse citadine et des élites marchandes et artisanales sont agrandies, par la fondation de nouveaux bâtiments sur des terrains libres adjacents à la *domus* paternelle et par l'adjonction de nouveaux étages aux édifices préexistants. Ces extensions correspondent globalement au morcellement des lignages, à la fin de la cohabitation de plusieurs générations dans la *domus magna* : elles doivent permettre, par un jeu d'entrées et d'escaliers extérieurs indépendants, de préserver l'autonomie de la famille conjugale et l'intimité du couple<sup>152</sup>. Pour certaines familles, le fractionnement des anciens tènements en une constellation de propriétés dispersés dans les différents quartiers de Rome répond à ce nouveau fonctionnement des lignages.

D'autre part, pour les milieux populaires résidant dans les quartiers les plus densément peuplés de Rome, c'est à une réduction de la taille des logements que l'on assiste : de la maison aux appartements ou aux chambres meublées, la morphologie du logement populaire évolue sous les effets de la pression foncière. La construction d'étages supplémentaires répond à une demande croissante en logements : l'inflation des prix de l'immobilier et des loyers dans le centre de Rome justifie l'agrandissement des immeubles entrepris par des propriétaires soucieux de maximiser la rente immobilière de leurs patrimoines. Dans le quartier Regola, une maison de trois étages fut ainsi vendue en 1497 par Alessandra, fille de Francesco Ciampolini,

---

<sup>151</sup> Sans doute comparable aux maisons de Bologne (3,5 personnes en 1377) ou de Pistoia (3,6 en 1427) : Paolo MONTANARI, *Documenti su la popolazione di Bologna alla fine del Trecento, Fonti per la storia di Bologna, Testi*, 1, Bologne, 1966, p. 6 ; David HERLIHY, *Medieval and Renaissance Pistoia, 1200-1430*, New Haven, 1967, p. 75.

<sup>152</sup> Voir le chapitre 6 de la thèse.



à Pietro un artisan du *rione* Pigna pour 400 ducats de carlins<sup>153</sup>. L'acte de vente précise qu'il existe un mur mitoyen entre cet immeuble et la maison d'Alessandra, percé de trois portes qui permettent la communication entre les deux bâtiments : une porte au niveau du *tinello*, une dans la *sala* et la troisième à l'étage supérieur. De nombreux contrats *ad edificandum* prévoient non pas la construction d'un nouvel édifice mais l'addition d'un étage ou l'agrandissement de la maison : en 1472, le maçon Giovanni di Lorenzo de Castiglione promet à sa propriétaire, Maddalena, veuve de Latino Capodiferro, de construire un étage et un toit (*tectum et solare dicte domus facere et fieri facere de novo, et muros reficere ubi necessarius fuerit*) dans une maison du *rione* Regola dont il est locataire pour dix ans<sup>154</sup>. De ce fait, les immeubles et demeures de plusieurs étages du centre contrastent avec les *domus solarata*, voire sans étage, des *rioni* périphériques dont l'emprise au sol est souvent bien plus importante. Cependant, d'importants travaux de réhabilitation sont également entrepris aux marges du territoire urbain, dans les quartiers Monti ou Ripa : en 1470, Andrea Ponziani prend à bail pour trois générations une *domus terrinea, solarata et tegulata, cum sala, camera in se et porticali columpnato ante se*, dans le *rione* Ripa. Il s'engage à dépenser 60 florins au cours des trois premières années *pro reparatio et augmento dicte domus*<sup>155</sup>. Il est donc pertinent d'opposer centre et périphérie en termes de densité du bâti pour peu que l'on n'oublie pas que le processus d'urbanisation de Rome concerne aussi les marges du territoire.

De manière complémentaire, les unités d'habitation sont fréquemment divisées, morcelées en plusieurs logements, de manière verticale ou horizontale : les mécanismes des partages successoraux et la pression foncière se conjuguent pour expliquer une recrudescence des ventes ou des locations partielles de biens immobiliers. Les *case partite* « recensées » en 1517 le montrent bien, en particulier dans le *rione* Parione et dans la paroisse de S. Stefano in Piscinula, où les maisons sont divisées, non pas en deux ou trois comme dans d'autres quartiers, mais en quatre, cinq, six voire sept appartements<sup>156</sup>. Dans le quartier Ponte, Antonio Azetta loue ainsi les cinq neuvièmes d'une maison que possèdent Gaspare di Antonio *de Clodiis* et ses frères, pour un semestre seulement (les quatre neuvièmes restant étant la propriété d'une certaine Maddalena, fille de Nardo *domini Laurentii Valla*)<sup>157</sup>. À Parione cette fois, Francesco

<sup>153</sup> ASR, CNC, 1726, f. 9v-11r, 18 mars 1497 : « *quamdam domum terrineam mattonatam solaratam cum tribus solaris et tegulatam cum salis cameris et allis suis membris sitam in rione Arenule* ».

<sup>154</sup> ASR, CNC, 1081, f. 461rv, 3 février 1472. Le loyer est de deux ducats par an. Autre exemple : ASR, CNC, 565, f. 15v-16r, 24 avril 1458 : « *facere unum solarium in quadam domo dicti Juliani posita in rione Campimartis* », ainsi qu'un escalier d'accès à cet étage.

<sup>155</sup> ASR, CNC, 114, f. 23r-24v, 28 avril 1470. Le loyer est très modique : deux ducats par an.

<sup>156</sup> Manuel VAQUERO PIÑEIRO, « Case, proprietà e mestieri », art. cit.

<sup>157</sup> ASR, CNC, 709, f. 548v, 23 octobre 1471.

Teoli achète au Saint-Sauveur une certaine portion d'un ensemble de maisons (*partem et integram portionem [...] domorum*) à savoir *quinque uncias de duodecim unciis domorum et accasamentorum*, les cinq douzièmes de l'immeuble<sup>158</sup>. Le montant de la transaction, 700 ducats, laisse penser qu'il s'agit d'un investissement spéculatif, d'autant plus que Francesco est associé dans cette affaire à deux comparses, absents au moment de la signature du contrat, Luca Boccamazza et Raffaello Castagna. Peut-être s'agit-il de petites maisons en série, construites à peu de frais par une institution ecclésiastique, comme on en rencontre dans d'autres villes d'Italie<sup>159</sup> ? Cela n'est pas certain mais il est tout à fait vraisemblable que le lotissement de terrains vagues ait pu donner lieu à des constructions sérielles... Toujours est-il que la superficie du logement populaire s'amincit. Contre le morcellement des îlots résidentiels, les papes incitèrent à la réunion et à la fusion de logements contigus : la bulle *Quae publicae utilia* fulminée en 1480 par Sixte IV encourage ainsi la construction de résidences de plus grande superficie à travers le regroupement de logements disjoints. Ces fractions d'habitat découpent les immeubles de manière verticale, chaque logement disposant d'une portion du rez-de-chaussée, des étages, de la cave, de la cour ou du jardin lorsqu'ils existent.

L'innovation se loge dans un compartimentage horizontal de l'habitat, à travers la dissociation du rez-de-chaussée et des étages supérieurs. Il est en effet fréquent de louer ou d'acheter uniquement le rez-de-chaussée ou l'étage supérieur d'une maison, doté le plus souvent d'un accès indépendant à l'espace public par le moyen d'un escalier privé. C'est le cas par exemple d'un cordonnier du *rione* Sant'Angelo, Pietro Antonio di Giovanni Paolo, qui achète à la femme d'un *accimator* du Trastevere, Gregoria, *quandam partem superiorem solaratam et tectatam cum camera et aliis suis membris [...] et cum scalis per quas adscenditur ad dictam partem superiorem et descendit in via publica*<sup>160</sup>. Des rez-de-chaussée indépendants peuvent-ils être loués comme des logements (et non plus comme des boutiques) ? Un indice, peut-être, se cache dans le « recensement » de 1517 où l'on est surpris par la rareté des locaux à vocation commerciale mentionnés : seulement 17 maisons sont décrites comme des boutiques, deux comme *case con bottega*<sup>161</sup>. Sans doute peut-on y lire la suppression des boutiques-ateliers au rez-de-chaussée de certains palais après leur rénovation... La prédominance des *case* dans le « recensement » s'explique sans doute par la plurifonctionnalité de ces espaces hybrides, à la fois logement et atelier resserrés sur un seul niveau pour libérer l'étage à un autre locataire.

---

<sup>158</sup> ASR, *S. Salvatore*, 28, f. 164v-166r, 5 janvier 1488.

<sup>159</sup> Pour Venise : Élisabeth CROUZET-PAVAN, *Le Moyen Âge de Venise, op. cit.*, p. 391.

<sup>160</sup> ASR, CNC, 1629, f. 202v-203r, 20 janvier 1477 pour 160 florins courants.

<sup>161</sup> Manuel VAQUERO PIÑEIRO, « Case, proprietà e mestieri », art. cit.

En tous les cas, on peut supposer que certains rez-de-chaussée sont réservés à la fonction résidentielle. Si tel est le cas, se pose alors la question d'une éventuelle hiérarchisation verticale des logements<sup>162</sup> : elle est bien délicate à percevoir, car nous ne sommes jamais totalement assurés de l'usage uniquement résidentiel des rez-de-jardin, l'argument étant *a silentio*. Il semble que les étages inférieurs, associés aux dépendances, aient la préférence comme en témoigne le partage de la maison paternelle des Muti, entre Lorenzo et Valeriano en 1451, l'aîné s'adjudant l'étage inférieur, reléguant son frère à l'étage « ignoble », en l'occurrence le premier étage !<sup>163</sup>

Si l'on ne peut pas parler d'une généralisation de la propriété horizontale et d'une désagrégation systématique des immeubles en appartements, il est évident que les maisons présentent une structure interne beaucoup moins homogène au début du XVI<sup>e</sup> siècle qu'un siècle auparavant. Dans le « recensement » de 1517, dans les actes notariés dès le milieu du XV<sup>e</sup> siècle, c'est une mosaïque complexe de logements et de boutiques qui transparait, parfois louées séparément : la dissociation entre le domicile et le lieu de travail est un aspect quelque peu surprenant et qui contraste avec le modèle antérieur où artisans et commerçants habitaient l'étage surmontant leur boutique ou leur atelier. Des évolutions divergentes convergent donc vers la disparition, lente, de l'ancienne parcelle médiévale, longue et étroite<sup>164</sup> : elle céda la place à une pluralité de formes d'habitat dont les schémas d'organisation internes furent également polymorphes.

### ***Usages de la maison : spécialisation fonctionnelle des pièces et espaces de circulation***

Les plans de maisons étudiés par Henri Broise montrent un réagencement des structures internes des maisons romaines, entre le XV<sup>e</sup> et le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle. La distribution des espaces à l'intérieur des murs évolue : le schéma traditionnel d'une succession de pièces en enfilade, dépendantes les unes des autres, est par endroits supplanté par d'autres modèles d'organisation qui privilégient une spécialisation fonctionnelle de chaque pièce de la maison. La maison romaine du début du XV<sup>e</sup> siècle comprenait en effet le plus souvent une suite de salles dont les usages restaient souvent indifférenciés. Les actes du procès de canonisation de

---

<sup>162</sup> Élisabeth CROUZET-PAVAN, *Le Moyen Âge de Venise, op. cit.*, p. 390, rappelle le « zoning » social par étages, dans le Paris du début du XIX<sup>e</sup> siècle.

<sup>163</sup> Anna MODIGLIANI, « “Li nobili huomini di Roma” : comportamenti economici e scelte professionali », dans *Roma capitale (1447-1527)*, Sergio Gensini (éd.), Pise, 1994 (Centro di studi sulla civiltà del Tardo Medioevo. San Miniato. Collana di studi e ricerche, 5 - Pubblicazioni degli Archivi di Stato, Saggi, 29), p. 345-372, p. 345-346. Voir le chapitre 6 de la thèse.

<sup>164</sup> Manuel VAQUERO PIÑEIRO, « Propiedad y renta urbana », art. cit., p. 219 ; Giovanna CURCIO, « I processi di trasformazione edilizia », art. cit.

santa Francesca Romana, lus comme une source pour l'histoire économique et sociale de Rome par Arnold Esch, nous font entrer dans l'intérieur d'une maison romaine des années 1440 : au premier étage, dans la pièce principale, la cuisine et les chambres sont regroupées<sup>165</sup>. Une spécialisation fonctionnelle se fait jour dans le second XV<sup>e</sup> siècle, dans les descriptions, certes succinctes, des maisons que livrent les actes notariés : le partage des biens entre Giovanni Cenci et son frère Geronimo en 1459 éclaire la structure interne de la *domus* paternelle, dotée d'une *sala grande*, de chambres, d'une cuisine, de latrines... Ce réagencement prévaut aussi dans certains logements populaires, comme en attestent les plans étudiés par Broise.

La recomposition de cette architecture intérieure de la maison correspond à la nécessité de ménager des espaces de circulation qui desservent les différentes pièces devenues de ce fait autonomes et indépendantes, sans que l'on ait à traverser les autres salles. Les espaces de circulation se multiplient donc, couloirs, paliers, escaliers ou murs d'échiffre, afin de permettre un accès indépendant aux différentes pièces mais aussi aux différents étages de l'immeuble. Les modifications opérées à l'intérieur des maisons pour aménager ces espaces de circulation sont donc le reflet direct du fractionnement des immeubles en plusieurs logements indépendants que l'on vient d'évoquer, quand plusieurs propriétaires ou locataires résident dans un même bâtiment. La figure 10 de l'article d'Henri Broise que je reproduis ci-après résume parfaitement ces évolutions majeures<sup>166</sup>. On observe comment l'arrière-cour est réinvestie pour être transformée en pièce d'habitation, ce qui conduit à modifier le plan de la maison : comme à Venise, le plan de la maison évolue vers un schéma plus compact, un nouveau plan en « C » étant préféré au précédent schéma en « L »<sup>167</sup>. Dans les demeures nobles à Rome, et en particulier dans les palais cardinales, le glissement de la cour vers l'intérieur de l'édifice est poussé plus avant puisqu'elle en vient à occuper le cœur du bâtiment et qu'elle est élargie pour constituer un véritable *atrium* d'apparat : murs d'échiffre en marbre, portiques intérieurs, collections d'*antiquitates* y accueillent les hôtes reçus dans ce décor théâtral par la famille.

---

<sup>165</sup> Arnold ESCH, « Tre Sante ed il loro ambiente sociale a Roma : Santa Francesca Romana, Santa Brigida di Svezia, Santa Caterina da Siena », dans *Atti del Simposio internazionale cateriniano-bernardiniano, Siena 17-20 aprile 1980*, D. Maffei, P. Nardi (éd.), Sienna, 1982, p. 89-120.

<sup>166</sup> Henri BROISE, « Les maisons d'habitation à Rome aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles », art. cit., p. 623, fig. 10. Distribution des espaces sur une parcelle en lanière à l'époque médiévale (a) et à la Renaissance (b). Mise en évidence des espaces de circulation et des cours à partir des plans des figures 3a et 1b. Échelle : 1/2000.

<sup>167</sup> Élisabeth CROUZET-PAVAN, *Le Moyen Âge de Venise*, op. cit., p. 395.

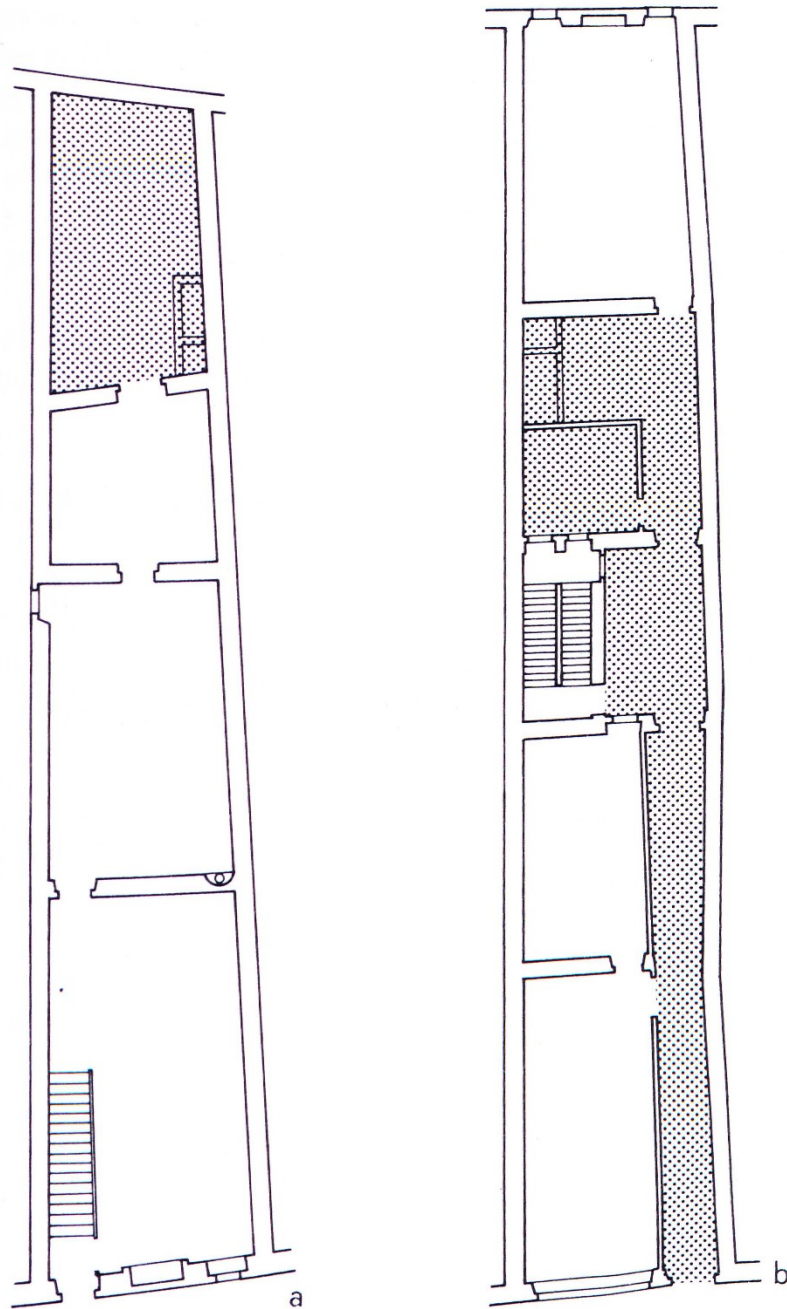


Fig. 10 – Distribution des espaces sur une parcelle en lanière à l'époque médiévale (a) et à la Renaissance (b). Mise en évidence des espaces de circulation et des cours à partir des plans des figures 3a et 1b (Éch. 1:200).

**Fig.7 : Distribution des espaces sur une parcelle en lanière (Henri Broise).**

Source : Henri BROISE, « Les maisons d'habitation à Rome aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles : les leçons de la documentation graphique », dans *D'une ville à l'autre. Structures matérielles et organisation de l'espace dans les villes européennes (XIII<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles). Actes du colloque de Rome (1<sup>er</sup>-4 décembre 1986)*, Jean-Claude Maire Vigueur (éd.), Rome, ÉFR, 1989 (Collection de l'ÉFR, 122), p. 609-629, p. 623, fig. 10.

Il n'est toutefois pas certain qu'il faille voir dans l'aménagement d'espaces de circulation et dans la spécialisation fonctionnelle des pièces un souci de rationalisation, un esprit de modernité conquérante. Tout d'abord parce que « l'historien doit toujours se garder d'injecter de la rationalité » dans son objet d'étude<sup>168</sup>. Ensuite parce que ce serait souscrire au préjugé, pourtant battu en brèche, de l'anarchie urbanistique propre à la ville médiévale. L'efficacité de ces réagencements est toute relative lorsque l'on considère l'exemple de la maison 13b étudiée par Broise : au terme de recompositions complexes, d'ajustements successifs, c'est près d'un tiers de la superficie qui est transformé en espaces de circulation divers. Cette réduction notable de la surface habitable et utile au profit des espaces de circulation témoigne des contraintes qui pèsent sur l'aménagement intérieur des *domus*. Ainsi, plutôt que de rationalisation, c'est de l'adaptation, lente, progressive et tâtonnante, de l'architecture aux réalités socio-économiques du temps dont il faut parler. Ces adaptations sont le fruit d'opérations ponctuelles, d'initiatives individuelles qui ne s'inscrivent pas nécessairement dans un programme prédéfini : que nous puissions contempler aujourd'hui le résultat final (par exemple du palais Margani) ne doit pas faire oublier les étapes successives, les hésitations, les remords, qui jalonnèrent ces parcours architecturaux. L'exemple des restructurations effectuées par Ansuino de Anticoli dans sa maison du *rione* Pigna en est un témoignage éclatant : sans plan prédéfini, il réaménage l'immeuble au fur et à mesure des opportunités qui s'offrent à lui<sup>169</sup>.

---

<sup>168</sup> *Ibid.*, p. 377.

<sup>169</sup> Alexis GAUVAIN, *Una storia dalla Roma del Quattrocento. Quaderni di Ansuino di Anticoli, parroco in Roma e beneficiato vaticano (1468-1502)*, Città del Vaticano, 2014. Voir le chapitre 5 de la thèse.

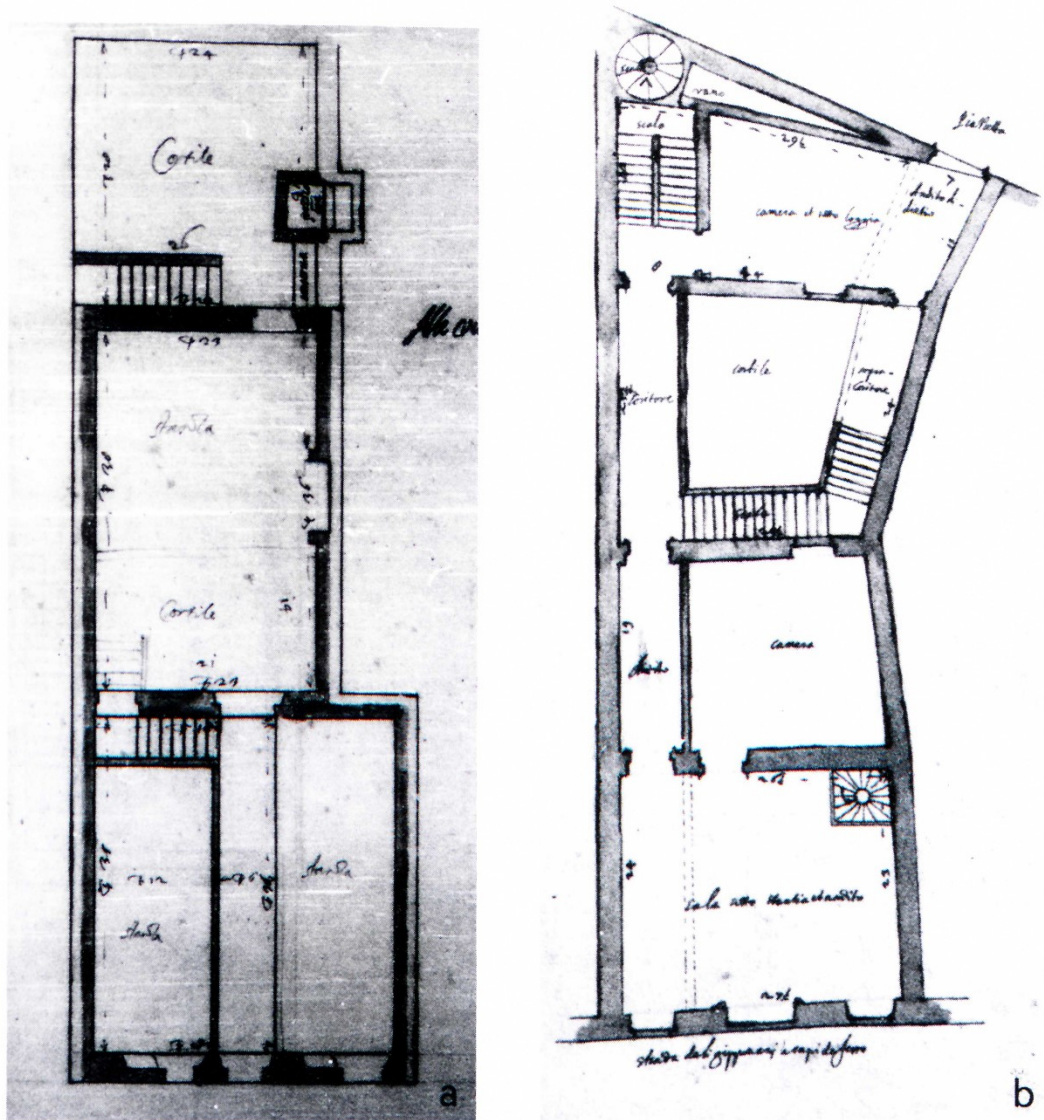


Fig. 13 – a) ancienne Osteria della Fontana située dans le vicolo del Gallo à côté de l’Osteria della Vacca avec laquelle elle a son puits en commun, C.C., plan 146; b) maison située au n° 22-23 vicolo delle Grotte, C.S.S., plan 15 (Éch. 1:200).

### Fig. 8 : Espaces de circulation dans une maison romaine.

Source : Henri BROISE, « Les maisons d’habitation à Rome aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles », art. cit., p. 627, fig. 13b.

Je soulignerai enfin la grande fluidité qui caractérise l’architecture domestique dans la Rome du XV<sup>e</sup> siècle : pour répondre à une demande en logements croissante mais irrégulière, les acteurs mettent en place des structures flexibles, inventent de nouveaux modes d’organisation de l’espace domestique, à travers la partition des immeubles, verticalement, horizontalement, à travers aussi la multiplication des espaces de circulation. La « démographie élastique » romaine exige la production de solutions intermédiaires, souples, toujours prêtes à

s'adapter à l'arrivée des étrangers ou des visiteurs de passage, que ce soit des hommes, des femmes seules ou des groupes.

### *Une ville de cours : palais cardinalices et demeures de la noblesse romaine*

Comme Florence, Sienne, Gênes, Palerme, Milan ou Venise<sup>170</sup>, la Rome du second Quattrocento voit l'émergence de modèles architecturaux inédits : l'édification de demeures luxueuses et spacieuses est devenue une norme, presque un impératif social. Elle épouse les transformations sociales à l'œuvre, l'accentuation des inégalités, la fermeture des lignages nobles, la nécessité d'afficher l'honneur et le rang dans l'espace public<sup>171</sup>. La monumentalité de ces palais et de leur façade signifie la distinction sociale, manifeste la supériorité sociale et un certain isolement des familles de la noblesse citadine qui, sur le modèle baronnial et cardinalice, sont moins fortement intégrées dans la société romaine. C'est donc sous l'influence d'un paradigme architectural exogène que la noblesse citadine romaine transforma peu à peu certains des anciens tènements en palais renaissants. Parce qu'ils importèrent les matériaux de construction et les capitaux nécessaires au financement de tels chantiers, qu'ils firent venir les artistes et les architectes les plus réputés, les cardinaux non-romains jouèrent un rôle crucial dans l'invention d'un nouveau paysage urbain<sup>172</sup>. Un style médicéen est perceptible, introduit par les architectes florentins appelés par les cardinaux, les membres de la curie – comme Adriano de Caprinis (protonotaire apostolique), Melchiorre Baldassini (avocat du consistoire), Baldassare Turini da Pescia (dataire pontifical), Jacopo da Brescia, Fernando Balami (médecins pontificaux)<sup>173</sup> ... Par imitation, la noblesse citadine transforma la *domus magna* en *palatium*, même si le terme n'apparaît que très rarement dans la documentation : si on le trouve pour qualifier les palais des barons (Colonna ou Savelli) dès le début du XV<sup>e</sup> siècle, ce n'est qu'à partir des années 1450 qu'il est employé par quelques notaires pour désigner une résidence de la noblesse citadine. Et encore le mot n'est-il jamais employé seul, mais toujours comme synonyme de *domus* ou d'*accasamentum* : en 1459, quatre sœurs, héritières *ab intestato* de leur

---

<sup>170</sup> Fabrizio NEVOLA, *Siena : constructing the Renaissance City*, New Haven, 2007 ; *L'ultimo secolo della Repubblica di Siena. Arti, cultura e società, Atti del Convegno (Siena, settembre 2003-settembre 2004)*, Mario Ascheri, Gianni Mazzoni, Fabrizio Nevola (éd.), Sienne, 2008 ; Marina SCARLATA, « Quartieri e rapporti di vicinato a Palermo », dans *D'une ville à l'autre, op. cit.*, p. 681-709 ; Élisabeth CROUZET-PAVAN, *Le Moyen Âge de Venise, op. cit.*, p. 376.

<sup>171</sup> Sur cette question de la visibilité et du rang, voir le chapitre 6 de la thèse.

<sup>172</sup> Arnold ESCH, « Progetti edilizi dei cardinali a Roma e l'importazione di materiali di costruzione (1470-1480) », dans *Il Principe architetto. Atti del convegno internazionale, Mantova, A. Calzona (éd.)*, Florence, 2002, p. 361-376.

<sup>173</sup> Manfredo TAFURI, « Strategie di sviluppo urbano », art. cit., p. 346.

Sur les palais renaissants à Rome : Ch. L. FROMMEL, *Der Römische Palastbau der Hochrenaissance*, Tübingen, 1973.



père Cola Sanctoli Petri Berte, vendent ainsi à leur oncle Mariano *unum earum palatium, accasamentum et domum*<sup>174</sup>. En 1492, Giacomello di Paluzzo Subattari vend à Camillo Beneimbene le quart d'un palais, décrit comme *domorum seu palatii* par le notaire<sup>175</sup>.

Les palais cardinalices sont presque systématiquement associés à une église et à la place attenante. Jusqu'au transfert de la résidence pontificale au Vatican, qui devient alors le pôle d'attraction des résidences cardinalices, les cardinaux disposent d'une certaine autonomie dans le choix d'un quartier : l'unique point d'ancrage est alors l'église, qui confère au palais une plus grande visibilité dans l'espace urbain et un prestige accru à son propriétaire<sup>176</sup>. Le pontificat de Martin V inaugure le développement des cours cardinalices suivant ce schéma typique alliant un palais (ou un ensemble de palais), une église qui communique parfois directement avec le palais et une place autour de laquelle gravitent les clients. Ainsi la cour du cardinal Guillaume d'Estouteville s'organise autour du palazzo Sant'Apollinare et de l'église Sant'Agostino ; le palais du cardinal Scarampo adossé à l'église et à la place S. Lorenzo in Damaso<sup>177</sup> ou le palais San Marco conçu par Pietro Barbo comme un reflet du palais ducal vénitien attenant à la basilique Saint-Marc en sont d'autres illustrations. Des familles de la noblesse citadine, comme les Capranica, les Mattei ou les Cenci suivent, dès la première moitié du siècle, ce même modèle d'organisation : entre la *platea judeorum* et le Tibre, autour de l'église familiale de S. Tommaso, les Cenci bâtirent un vaste complexe immobilier, le Monte de' Cenci abritant plusieurs dizaines de clients et de serviteurs. Cinq *palatia*, trois maisons dont une boucherie composaient, dès le début du XV<sup>e</sup> siècle, le patrimoine immobilier des Cenci près de la *platea judeorum* : de nombreuses acquisitions vinrent ensuite l'augmenter, aux confins de la piazza Cenci et du *rione* Sant'Angelo, en particulier la *domus* de l'Arco dei Cenci qui devint la résidence principale de Giacomo Cenci dès 1420. On perçoit déjà une dissociation fonctionnelle entre la résidence et les activités marchandes, qui demeurent concentrées *platea judeorum*<sup>178</sup>.

---

<sup>174</sup> ASR, CNC, 1774, f. 5v-8v, 5 mars 1459 : « *unum earum palatium accasamentum et domum terrineam, solaratam et tectatam cum columpnato ante se [...] et cum una magna sala et duabus cameris justa dictam salam, cum tinello seu terrineo magno a stricato subtus dictam salam et cum alio terrineo subtus dictis cameris justa dictum columpnatum* », avec la moitié d'un puits et d'un jardin planté d'arbres fruitiers et les trois quarts d'une tour, dans le *rione* Colonna *in loco qui dicitur lo monticello*, pour 500 florins.

<sup>175</sup> ASR, CNC, 1728, f. 158rv, 13 juin 1492 : Giacomello di Paluzzo Subattari vend à Camillo Beneimbene un quart de *domorum seu palatii [...] cum omnibus et singulis membris pertinentiis et adiacentiis hedificiis antiquis, spatiis, ortis, salis, tinellis, terrineis, cameris, loviis et cum turri et cum puteo esistenti in primo reclaustro magno orto*, associé à deux maisons plus petites, entre Sant'Eustachio et Colonna, pour 300 florins.

<sup>176</sup> Maria Giulia AURIGEMMA, « Residenzie cardinalizie tra inizio e fin del '400 », dans *Roma nel Quattrocento. Topografia e urbanistica*, dans *Roma. Le trasformazioni urbane del Quattrocento. II. Funzioni urbane e tipologie edilizie*, G. Simoncini (éd.), Florence, 2004, p. 117-136. Les pages suivantes (p. 137-158) comportent un catalogue des résidences cardinalices réalisé par Simona Sperindei ainsi qu'une carte de localisation.

<sup>177</sup> Il fut ensuite démoli pour la construction du palazzo Riario.

<sup>178</sup> Mario BEVILACQUA, *Il monte dei Cenci*, op. cit., p. 28-30.

Les constructions *ex nihilo* sont très rares, les cardinaux rénovent pour la plupart des édifices médiévaux : c'est le cas du cardinal de La Rochetaillée qui restaura un palais du XIII<sup>e</sup> siècle, attenant à l'église S. Lorenzo in Lucina, dans les années 1430<sup>179</sup>. Quelques-uns dérogent toutefois à ce schéma classique et fondent une résidence nouvelle sur des édifices antiques, à l'image du palais Colonna sur le mausolée d'Auguste ou du palais Savelli sur le théâtre de Marcellus : on peut citer en exemple, pour le XV<sup>e</sup> siècle, le palais de l'Orologio, sur le Campo de' Fiori, qui fut édifié par le cardinal Condulmer sur les vestiges du théâtre de Pompée, sans lien aucun avec une église<sup>180</sup>. De la même manière, le palais de Marco Barbo édifié sur les *fora* est unique en son genre : sa loggia qui s'ouvre sur les ruines antiques, en fait le pendant du palais impérial du Palatin et consent une appropriation symbolique du passé antique par le cardinal vénitien<sup>181</sup>. La localisation des palais puise ainsi aux deux sources de la légitimation du pouvoir : le passé antique, le présent chrétien.

Dans le second chapitre du *De Cardinalatu*, intitulé *De domo*, Paolo Cortesi entend donner quelques conseils aux cardinaux fraîchement élus qui s'installent à Rome. Concernant la localisation de leur domicile (« *in quo loco sit locanda domus* »), une alternative s'ouvre à eux : s'ils préfèrent se consacrer à l'étude, ils choisiront une demeure éloignée du centre comme le fit Bessarion (« *que longe ab hominum frequentia absit* »). À l'inverse, un cardinal plus avide de s'impliquer dans les affaires de la curie s'établira *in urbis oculis*<sup>182</sup>. L'auteur dépeint ensuite l'ordonnancement idéal du palais cardinalice, comportant une bibliothèque, un salon de musique, une chapelle... L'architecture intérieure de ces palais nous est mieux connue par quelques descriptions, comme celle que donna Ascanio Sforza du palais Borgia en 1484 : il décrit les tapis, les tapisseries, les baldaquins qui agrémentent chacune des chambres de ce palais construit entre 1453 et 1465. Un goût nouveau pour les décors néoclassiques, à l'intérieur comme à l'extérieur, se diffuse des élites aristocratiques vers la noblesse citadine. Ainsi dans le palais des Mellini sur le Monte Mario, des décorations *a graffito* d'inspiration antique ont été peintes sur la façade à l'occasion des noces de Mario Mellini et de la nièce d'Innocent VIII, Ginevra di Domenico Cibo<sup>183</sup>.

<sup>179</sup> Piero TOMEI, *L'architettura a Roma nel Quattrocento*, op. cit.

<sup>180</sup> Il fut ensuite acheté par Virginio Orsini vers 1450 et s'inscrivit dans le vaste complexe immobilier bâti par les Orsini comprenant leur palais près de la place Navone (aujourd'hui palazzo Braschi) et le palais de Montegiordano.

<sup>181</sup> Silvia DANESI SQUARZINA, « La casa dei Cavalieri di Rodi : architettura e decorazione », dans *Roma, centro ideale della cultura dell'antico nei secoli XV e XVI. Da Martino V al Sacco di Roma 1417-1527*, Silvia Danesi Squarzina (éd.), Milan, Electa, 1989, p. 102-142.

<sup>182</sup> Maria Antonietta VISCEGLIA, « Identità urbana, rituali civici e spazio pubblico a Roma », art. cit.

<sup>183</sup> Sur la décoration des palais : Elisabetta MORELLI, « Le case romane con facciate graffite e dipinte : Tor Millina, un esempio di intonaco graffito da salvare », dans *Ricerche sul Quattrocento a Roma. Pittura e architettura*, Silvia Danesi Squarzina (éd.), Rome, Bagatto, 1991, vol. 2, p. 37-51, p. 41-45 pour Mellini. Voir le chapitre 5 de la thèse.

Ce sont surtout ces façades monumentales qui présentent une innovation dans le paysage romain : bien distinctes des anciennes forteresses baronniales et de leurs tours, les palais du Quattrocento dominant de toute leur masse les maisons attenantes. Les transformations des maisons nobles constituent elles aussi des façades lisses, homogènes, symétriques, métaphore de l'orgueil familial et de l'unité du lignage : dans les années 1470, les frères Evangelista et Antonio Porcari, de concert avec leur oncle Domenico, s'attelèrent à rénover leurs maisons mitoyennes. Dans cette entreprise, ils procédèrent à la création d'une façade commune, expression de la solidarité familiale, en face du côté sud de l'église Santa Maria sopra Minerva<sup>184</sup>. Autre élément de la genèse de ces façades, la fermeture des portiques qui est surtout, on l'a dit, le résultat d'initiatives individuelles qui réagencent l'espace domestique sur ces nouveaux modèles. Cela est vrai surtout au début du XVI<sup>e</sup> siècle : les Albertini obtiennent ainsi l'autorisation de murer le portique de leur maison du *rione* Pigna qui fait face aux maisons de Tranquillo *de Romaolis* et de Latino *de Mascis*<sup>185</sup>. L'incorporation de cet ancien espace intermédiaire dans l'enceinte privée provoque une révision de l'agencement interne : en effet, ces portiques étaient souvent peu larges (rarement plus de trois mètres) si bien qu'une fois murés, la pièce nouvellement créée était bien trop exigüe pour un quelconque usage. Dans la plupart des cas, le mur du fond du nouvel espace est supprimé afin d'élargir la pièce<sup>186</sup>. L'autorisation accordée aux Albertini précise du reste qu'après avoir muré le portique, ils pourront effectuer des travaux de restructuration intérieure (*et in eo edificando*). Ces portiques, encore peu répandus à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, s'étaient généralisés au cours du XIV<sup>e</sup> siècle si bien qu'entre un tiers et la moitié des maisons romaines en étaient pourvues au début du XV<sup>e</sup> siècle<sup>187</sup>. La fermeture des espaces de sociabilité correspond, dans la Rome de la fin du XV<sup>e</sup> siècle, à un déclin des réseaux de relations verticales et à l'éloignement des lignages nobles par rapport à leurs clientèles<sup>188</sup>. Elle contribue à solenniser l'entrée dans l'espace domestique,

<sup>184</sup> ASR, CNC, 1108, f. 48-50. Anna MODIGLIANI, dans *I Porcari*, *op. cit.*, p. 144-145, p. 295-297.

<sup>185</sup> ASR, CNC, 1911, f. 83bis, 22 juillet 1514. Orietta VERDI, *Maestri di edifici e di strade*, *op. cit.*, p. 158.

<sup>186</sup> Henri BROISE, « Les maisons d'habitation à Rome aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles », *art. cit.*, p. 620 (il évoque notamment un portique à chapiteaux ioniques surmontés d'une architrave, retrouvé au n°63 de la Via dei Giubbonari en 1983) ; Lorenzo QUILICI, « Strutture antiche e medioevali nelle case all'imbocco di via Capodiferro », *Bullettino della Commissione Archeologica Comunale di Roma*, 88 (1982-1983), p. 255-268, p. 262 pour la largeur des portiques de la via Capodiferro (3 mètres).

<sup>187</sup> Étienne HUBERT, *Espace urbain et habitat*, *op. cit.*, p. 164.

<sup>188</sup> Henri BROISE, Jean-Claude MAIRE VIGUEUR, « Strutture famigliari, spazio domestico e architettura civile a Roma alla fine del Medioevo », *Storia dell'arte italiana*, vol. 12, *Momenti di architettura*, Turin, 1983, p. 99-160, p. 146-150 ; Élisabeth CROUZET-PAVAN, « La ville et ses villes possibles : sur les expériences sociales et symboliques du fait urbain (Italie du Centre et du Nord, fin du Moyen Âge) », dans *D'une ville à l'autre*, *op. cit.*, p. 643-680, p. 670.

à travers un escalier monumental, souvent en marbre, qui mène à la salle d'apparat au premier étage (*aula* ou *sala*).

### *Alter populus lapideus : collections épigraphiques et antiquitates*

Une autre population habite ces demeures luxueuses, un *alter populus lapideus* pour reprendre une formule albertienne<sup>189</sup> : ce sont les collections de statues antiques qui constituent, dans la cour des palais, de véritables musées. Par imitation des sculptures exposées sur la place du Capitole et des collections cardinalices, certaines familles de la noblesse citadine recueillent elles aussi des vestiges antiques. Disposés dans l'espace de la cour, fermée aux regards extérieurs, ils sont donc réservés à la famille, aux clients et aux hôtes de marque : leur valeur n'en est que plus grande et ces collections participent au prestige du lignage. Elles sont sans conteste l'un des traits les plus originaux du décor architectural de la Rome du Quattrocento. Dans son traité *De sculptura* (1504), Pomponius Gauricus évoquait lui aussi cette « population fictive » :

Un signe remarquable du mérite des citoyens, c'est qu'à Rome, le nombre des statues privées et publiques était si grand, que dit-on cette population fictive n'était pas moindre que la population réelle. Les notables exposaient en longs alignements les images des ancêtres dans les cortèges et dans les atria, comme la principale preuve de leur noblesse ; doctes et savants ne s'employaient pas moins à avoir des cabinets garnis de statues et de sculptures que de livres ; Cicéron me semble en vérité moins dénoncer Verrès qu'envier son éclatant butin d'ouvrages et de statues magnifiques<sup>190</sup>.

Les familles Alberini, Capodiferro, Maffei, Massimi, Galli, Mellini, Porcari, Santacroce, Sassi et Della Valle<sup>191</sup> comptent parmi leurs rangs des collectionneurs de statues mais aussi d'inscriptions antiques très renommés<sup>192</sup> : dans le palais familial de la *via Papalis*, Domenico Massimi rassembla une des plus anciennes de ces collections. Celle-ci prend place dans une logique de réinvention des origines antiques de la famille, qui doit concourir à la préservation du *status* et de la fortune familiale<sup>193</sup>. Elle comprenait des pierres tombales et des

---

<sup>189</sup> Leon Battista ALBERTI, *De re aedificatoria*, 7.16, Giovanni Orlandi, Paolo Portoghesi (éd.), Milan, Il Polifilo, 1966, vol. 2, p. 655 : « *Romae tantam affuisse copiam statuarum ferunt, ut alter adesse populus lapideus diceretur* ». Maria Elisa TITTONI, « La formazione delle collezioni capitoline di antichità fra cultura e politica », dans *Il Campidoglio all'epoca di Raffaello. Catalogo della mostra*, Milan, Electa, 1984, p. 23-26.

<sup>190</sup> Pomponius GAURICUS, *De sculptura* (1504), A. Chastel, R. Klein (éd.), Paris, 1969, p. 52 ; Patricia GIUDICELLI-FALGUIERES, « La cité fictive. Les collections de cardinaux à Rome au XVI<sup>e</sup> siècle », dans *Les Carrache et les décors profanes. Actes du colloque de Rome (2-4 octobre 1986)*, Rome, ÉFR, 1988, p. 215-333 (Collection de l'ÉFR, 106).

<sup>191</sup> *Collezioni di antichità a Roma fra '400 e '500*, Anna Cavallaro (dir.), Rome, De Luca, 2007.

<sup>192</sup> Sara MAGISTER, « Censimento delle collezioni di antichità a Roma : 1471-1503 », *Xenia. Antiqua*, 8 (1999), p. 129-204.

<sup>193</sup> Voir le chapitre 6 de la thèse.

stèles funéraires, des statues et des bustes antiques<sup>194</sup>. Évoquons aussi la *diaeta statuaria* de Giuliano Cesarini, logée dans l'un de ces *Antikengärten* décrits par Christian Hülsen, la *vigna* de San Pietro in Vincoli. La collection de Pietro Mellini, décrite dans l'*Opusculum de mirabilibus novae et veteris urbis Romae* de Francesco Albertini (1510) ou dans l'*Itinerarium* de Mariano de Florence (1518), était (presque) mondialement connue : sa demeure accueillait en effet de très nombreux lettrés, venus d'horizons très divers, comme dans une cour princière. Dans le même esprit qui présida à l'ouverture des bibliothèques, ces collections d'*antiquitates* furent ouvertes à un public lettré en vertu du principe cicéronien d'*utilitas publica*<sup>195</sup>. Elles jouent un rôle fondamental dans la concurrence entre Romains et élites étrangères, les premiers pouvant se prévaloir d'une plus longue tradition dans la pratique des collections d'antiques. Mais c'est bien par l'émulation de la curie, par imitation de l'ouverture de la bibliothèque pontificale aux gens de savoir par Sixte IV, que les Romains cherchèrent eux aussi à s'entourer d'une (petite) cour d'artistes et de lettrés.

Au terme de ce bref parcours, et si l'on a tenté de dégager quelques tendances générales, quelques caractéristiques des nouvelles manières d'habiter Rome, on ne peut se résoudre à dresser une typologie des maisons romaines<sup>196</sup>. L'hétérogénéité des formes architecturales va croissant et ne saurait se résumer à quelques grandes catégories : au sein de chaque quartier se juxtaposent des schémas d'organisation très divers, coexistent des habitats anciens ou rénovés, spacieux ou étriqués, dont les fonctions et les usages sont pluriels. À l'échelle de la ville on ne peut pas non plus tracer les contours d'un quartier plus « médiéval » ou d'un autre plutôt « renaissant », car le tempo de la *restauratio Urbis* n'est pas uniforme ni à l'échelle du *rione*, ni à l'échelle de la ville. Cela ne signifie pas que l'organisation du tissu urbain soit totalement homogène, loin de là : si en arrière-plan, comme dans toute ville médiévale, la mixité prévaut, on est en droit de formuler l'hypothèse que l'accentuation des inégalités sociales conditionne des recompositions socio-spatiales à l'échelle de l'ensemble de la ville. D'un point de vue anthropologique, on pourrait interpréter la fermeture des espaces domestiques comme le reflet d'une société plus distante, dans laquelle les mécanismes de relégation et d'exclusion tendent à l'emporter sur les solidarités. La façade du palais renaissant, déroband aux regards l'espace privé des familles de l'aristocratie et de la noblesse, comme le cloisonnement interne des pièces

---

<sup>194</sup> Valeria CAFA, « Domenico Massimi », *DBI*, vol. 72 (2008).

<sup>195</sup> Patricia GIUDICELLI-FALGUIERES, « La cité fictive », art. cit., p. 243.

<sup>196</sup> C'était du reste le constat liminaire de l'article d'Henri Broise et Jean-Claude Maire Vigueur.

destiné à préserver l'autonomie et l'intimité du couple ou de l'individu, peuvent être lus comme des espaces « sociofuges », selon la terminologie d'Edward T. Hall<sup>197</sup>.

L'analyse du marché immobilier et de la rente immobilière différenciée qui s'impose indéniablement au cours du XV<sup>e</sup> siècle met en lumière, comme on va le voir à présent, les évolutions de la société romaine, à travers une hiérarchisation des quartiers et des mécanismes de relégation à la marge du territoire urbain.

### 3 – DYNAMIQUES DU MARCHÉ IMMOBILIER ROMAIN

L'intérêt de l'étude qui va suivre est d'abord macro-économique : l'étude diachronique des prix de l'immobilier et des loyers est une des meilleures voies pour dessiner les tendances de fond qui parcourent la société et l'économie romaine. L'inflation des prix de l'immobilier à Rome est directement liée à la réactivation du statut de capitale : les mouvements du marché immobilier sont l'un des indicateurs les plus fiables de la croissance dans une économie où les biens immeubles, du point de vue de leur construction comme de leur commercialisation, pèsent indéniablement bien plus que dans l'économie des autres villes d'Italie. Comme l'a démontré à maintes reprises Luciano Palermo, l'injection des capitaux étrangers, issus du grand commerce, dans l'économie romaine est lisible aussi dans l'expansion du commerce de ces marchandises si particulières que sont les biens immobiliers<sup>198</sup>. La part des revenus de la *gabella contratarum* dans le volume global des recettes pontificales épouse le *trend* de la croissance : entre les années 1464 et 1474 notamment, elle passe de 3 à 4% à 4,5 voire 5% du total des taxes prélevées, au moment d'une forte accélération de la croissance économique de Rome<sup>199</sup>. À Rome plus qu'ailleurs, l'économie en construction est fondée sur l'économie de la construction. Ce volet vient ainsi compléter les tendances générales mises en évidence dans le premier chapitre.

C'est un paradoxe historiographique bien connu, les prix de l'immobilier n'ont suscité qu'un faible intérêt chez les médiévistes alors même que leur compréhension est au cœur des mécanismes économiques comme des comportements sociaux dans les sociétés urbaines tardo-

---

<sup>197</sup> Edward T. HALL, *La dimension cachée*, trad. Amélie Petita, Paris, Seuil, 1971, chapitre 13 Villes et cultures, p. 202-221.

<sup>198</sup> Luciano PALERMO, « Sviluppo economico e organizzazione degli spazi urbani », art. cit., p. 415.

<sup>199</sup> Manuel VAQUERO PIÑEIRO, Donatella STRANGIO, « La “gabella dei contratti” : spazio urbano e rendita immobiliare a Roma nel Quattrocento », dans *Roma nel Quattrocento. Topografia e urbanistica*, dans *Roma. Le trasformazioni urbane del Quattrocento. II. Funzioni urbane e tipologie edilizie*, Giorgio Simoncini (éd.), Florence, 2004, p. 3-28.

médiévales<sup>200</sup>. La critique de l'histoire quantitative ainsi que la prégnance de deux préjugés tenaces – celui de la « pétrification des capitaux » à l'époque moderne et le déni de l'existence d'une spéculation et d'une rente immobilière au XV<sup>e</sup> siècle – se sont alliées pour mettre à mal les pistes de recherche consacrées à la formation des prix du logement et au mouvements des loyers. Ces a priori ont été revus depuis, en particulier par Roberto Fregna<sup>201</sup>, et pour Rome il faut signaler les recherches d'Étienne Hubert et de Manuel Vaquero Piñeiro sur lesquelles s'appuient en partie les conclusions qui vont suivre.

### 3.1 Sources et méthodes sur les prix de l'immobilier romain

Notre connaissance des structures de la propriété, de l'habitat et du marché immobilier romains dans les derniers siècles du Moyen Âge repose principalement sur les actes notariés : malgré le grand intérêt que représente le « recensement » de 1517 quant à la structure des patrimoines *intra moenia*, l'absence de cadastre à Rome empêche de proposer une reconstitution du parcellaire urbain et de donner une vue d'ensemble des patrimoines immobiliers à Rome avant le début du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>202</sup>. La distribution inégale de la documentation notariée se traduit par la surreprésentation de certains quartiers de Rome qui contribue à biaiser notre vision du marché immobilier romain. En revanche, certaines archives ecclésiastiques, comme les *censuali* du Chapitre de Saint-Pierre, concernent l'ensemble de l'aire urbaine puisque le chapitre possède des biens très dispersés dans la ville : conservés depuis 1384, les *censuali* de Saint-Pierre permettent de dresser l'inventaire d'environ 300 immeubles, classés en fonction du mois de recouvrement de leur loyer (jusqu'en 1500 tout du moins), avec leur localisation et le montant de leur loyer<sup>203</sup>. Les archives de Saint-Pierre, ainsi que celles de quatre autres grandes institutions religieuses de Rome – le couvent de Saint-Augustin, la confrérie de l'Annunziata à Santa Maria sopra Minerva, les hôpitaux du Saint-Sauveur et de San Giacomo degli Spagnoli<sup>204</sup> – ont été exploités par Manuel Vaquero Piñeiro

---

<sup>200</sup> Élisabeth CROUZET-PAVAN, « Le marché immobilier vénitien au Moyen Âge », art. cit., p. 272-273 ; Jean-Claude MAIRE VIGUEUR, « Introduction et schéma d'orientation », dans *D'une ville à l'autre : structures matérielles et organisation de l'espace dans les villes européennes (XIII<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle)*, Jean-Claude Maire Vigueur (éd.), Rome, 1989 (Collection de l'ÉFR, 122), p. 1-22.

<sup>201</sup> Roberto FREGNA, *La pietrificazione del denaro. Studi sulla proprietà urbana tra XV e XVII secolo*, Bologne, CLUEB, 1990.

<sup>202</sup> V. VITA SPAGNUOLO, *I catasti generali dello Stato pontificio. La cancelleria del censo di Roma poi Agenzia delle imposte (1824-1890). Inventario*, Rome, Archivio di Stato, 1995 ; Angela Maria GIRELLI, « La genesi del primo catasto generale dello Stato pontificio », *Quaderni di studi e Ricerche*, 1 (1988), p. 295-319.

<sup>203</sup> Manuel Vaquero Piñeiro a exploité les registres 4 et 5, correspondant à la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle (BAV, *Chapitre de Saint-Pierre, Censuali* 4 et 5, années 1416, 1421 et 1441) dans Manuel VAQUERO PIÑEIRO, « Il mercato immobiliare », art. cit.

<sup>204</sup> Les comptes de San Giacomo degli Spagnoli ont été conservés à partir de 1486, mais c'est seulement à partir de 1499 que les loyers sont distingués du reste des revenus de l'hôpital.

dont l'un des axes de recherche principaux porte sur les dynamiques du marché immobilier romain aux XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles. Ces cinq fonds, même s'ils diffèrent sur bien des points, permettent d'étudier les vastes propriétés ecclésiastiques situées intra-muros grâce aux comptabilités (*entrate* et *uscite*) conservées avec une certaine régularité à partir du dernier quart du XV<sup>e</sup> siècle<sup>205</sup>. Il serait toutefois illusoire de vouloir combler les lacunes des actes notariés par l'apport de ces archives ecclésiastiques dans la mesure où ils ne révèlent pas les mêmes réalités – seule la documentation notariée fournit la description de l'habitat par exemple – et où, surtout, ils n'obéissent pas aux mêmes logiques socio-économiques. On ne pourra donc mettre sur le même plan les loyers perçus par les institutions ecclésiastiques et ceux prélevés par les propriétaires laïcs qui seuls constituent véritablement un « marché immobilier ». Enfin, les mouvements des prix de l'immobilier romain ont été affinés par l'analyse des registres de la *gabella contratarum*<sup>206</sup> : cette taxe, mentionnée pour la première fois dans les statuts des gabelles de 1398 et appliquée dès le début du XV<sup>e</sup> siècle<sup>207</sup>, est prélevée par la commune de Rome sur la vente des biens immobiliers et fonciers à l'intérieur du *districtus Urbis*<sup>208</sup>. Cet impôt n'a rien de spécifiquement romain, puisqu'on le retrouve à Sienne, Lucques, Pise, Pistoia, Florence et dans les villes des États Pontificaux, et il est progressif puisque proportionnel à la valeur du bien<sup>209</sup> : 6 deniers par livre si le prix de vente est inférieur à 5 florins ; 4 deniers par livre si le prix de vente est compris entre 5 et 1000 florins ; au-delà de 1000 florins, la taxe est réduite à 2 deniers par livre du prix. La série des registres de la *gabella contratarum* est remarquable, en particulier pour la période 1452-1482<sup>210</sup>, mais elle ne nous donne accès qu'au prix de vente déclarés par les contractants. Contrairement aux actes notariés, cette série documentaire ne s'attache guère à décrire la maison et ne renseigne que rarement sa localisation ou le statut social de l'acheteur et du vendeur. En outre, il semble qu'un certain nombre d'exemptions, en particulier sur les nouvelles constructions, réduise le champ de vision. Malgré toutes ces limites, c'est la prise en compte de ces trois corpus documentaires et des résultats quantitatifs qui en ont été extraits qui permet d'esquisser à présent les tendances du marché

---

<sup>205</sup> Manuel VAQUERO PIÑEIRO, « A proposito del reddito immobiliare urbano a Roma (1500-1527). Alcune considerazioni sulle fonti e primi approcci », *A.S.R.S.P.* 113 (1990), p. 189-207, p. 194.

<sup>206</sup> Manuel VAQUERO PIÑEIRO, Donatella STRANGIO, « La “gabella dei contratti” », art. cit.

<sup>207</sup> *Statuti delle gabelle di Roma*, Sigismondo Malatesta (éd.), Rome, F. Cuggiani, 1886, rubrique 39 *Quod vendentes alienantes donantes et in solutum dantes aliquem fundum solvant gabellam*. L'instauration de cette taxe date probablement de l'avènement du régime de la Felice Società dei Balestrieri e dei Pavesati (1358), à l'imitation de la fiscalité en vigueur dans les autres communes italiennes depuis le début du XIV<sup>e</sup> siècle. Le premier acte notarié qui fait mention du paiement de cette taxe date du 17 novembre 1420.

<sup>208</sup> La *gabella contratarum* taxe tout type de transaction concernant les biens immobiliers, mais aussi les biens fonciers qu'il s'agisse des enclos ou des *casali* : 85% des biens taxés sont des maisons et des *vignae*.

<sup>209</sup> Cette taxe peut être payée par l'acheteur ou par le vendeur, ou encore partagée à parts égales entre eux.

<sup>210</sup> ASR, *Camera Urbis*, registres 104 à 117, années 1417-1431, 1459, 1460, 1469, 1472, 1474, 1478, 1479, 1480.



immobilier romain. Les pages qui vont suivre sont donc le fruit de la synthèse que j'opère entre des résultats publiés dans quelques articles et mes propres dépouillements d'archives.

Considérant la forte pression démographique que j'ai décrite dans le premier chapitre, on serait tenté de voir dans l'objet qui nous occupe un cas d'école où les prix de l'immobilier seraient déterminés d'abord et avant tout par la loi de l'offre et de la demande. En effet, la corrélation entre la croissance démographique, et en particulier l'afflux massif des étrangers à Rome, d'une part et l'impression d'une augmentation continue des prix de l'immobilier, notamment des loyers semble, de prime abord, caractériser la Rome du XV<sup>e</sup> siècle. Or, on le verra plus loin, ces deux « courbes », si tant est qu'on puisse les tracer avec précision, ne se superposent pas toujours et sous le pontificat de Sixte IV sont même antinomiques. L'étude de l'immobilier romain n'échappe donc pas aux précautions méthodologiques qui ont été posées ailleurs pour d'autres villes de la fin du Moyen Âge : rappelons pour faire bref que la maison n'est pas un bien neutre puisqu'elle comprend une dimension symbolique tout à fait singulière dans le cadre des interactions sociales, familiales, individuelles<sup>211</sup>. Dès lors, cela est bien connu, la formation du prix des maisons dépend d'une pluralité de facteurs dont l'augmentation de la demande liée à la pression démographique n'est qu'une composante. Ainsi nous n'avons pas à objectiver le prix des maisons en le réduisant au produit mathématique des caractéristiques du bien immobilier ajoutées à sa localisation et aux « lois du marché ». On fit souvent remarquer l'anachronisme et l'impertinence de l'application aux sociétés pré-industrielles de nos concepts modernes de « marché immobilier », des « lois de l'offre et de la demande » ou même de « prix »<sup>212</sup> : je ne puis que souscrire à cette prudence, mais c'est oublier combien la formation des prix dans nos propres sociétés contemporaines n'obéit pas toujours, loin s'en faut, à cette fiction qu'est « la loi de l'offre et de la demande ». Ce que Paul Jorion a magistralement démontré dans son enquête sur la formation du prix du poisson dans les criées bretonnes au XX<sup>e</sup> siècle, puis dans son essai consacré au prix, c'est combien le prix résulte d'abord d'un rapport de forces et d'une interaction entre les contractants<sup>213</sup>. Si cela est vrai pour le prix du poisson – pour lequel l'investissement affectif et symbolique est, on en conviendra je pense, bien moindre que pour une maison –, les prix de vente d'une *domus* romaine sont *a fortiori* déterminés par la nature de la relation établie entre le vendeur et l'acheteur. Autrement dit, il me semble qu'on aurait tort de distinguer trop nettement la formation des prix dans les sociétés

---

<sup>211</sup> Élisabeth CROUZET-PAVAN, *Le Moyen Âge de Venise, op. cit.*, p. 359-360.

<sup>212</sup> Manuel VAQUERO PIÑEIRO, « Propiedad y renta urbana », art. cit., p. 207.

<sup>213</sup> Paul JORION, *Pêcheurs d'Houat*, Paris, Hermann, 1983 ; *id.*, *Le prix*, Paris, Champs Flammarion, 2010, rééd. 2016. Sur le commerce du poisson à Rome, voir le chapitre 4 de la thèse.

dites pré-industrielles et dans nos sociétés contemporaines, mais que, toutes proportions gardées, sont à l'oeuvre des constantes anthropologiques régissant certains mécanismes économiques qui rapprochent indéniablement les réalités contemporaines et notre objet d'étude. Il n'est donc pas certain que ce que je vais décrire dans les pages qui suivent soit réductible à une économie « archaïque » ou « pré-industrielle » (ces deux épithètes ayant en fin de compte des connotations péjoratives similaires).

À Rome, point de cour de l'Esaminador<sup>214</sup> : aucun encadrement des prix de l'immobilier ne semble s'imposer aux contractants qui négocient en toute liberté le prix de vente de la maison et l'expertise n'intervient qu'en cas de litige. Les mentions d'*estimatores* sont plutôt rares dans la documentation romaine<sup>215</sup> et le prix résulte le plus souvent d'une âpre négociation entre le vendeur et l'acheteur, dont les tenants et les aboutissants demeurent dans l'ombre à de rares exceptions près : le 27 juin 1485, trois frères, Giacomo, Pietro et Sebastiano, vendent à Petruccio *Ser Johannis* une maison avec deux chambres, située dans le *rione* Ponte *in loco qui dicitur Lo Panicho*<sup>216</sup>. La minute notariée permet de retracer la négociation du prix de vente puisque le notaire avait tout d'abord inscrit un prix de 500 ducats, qu'il raya ensuite pour le remplacer par 150 ducats. Pour finir, il ratura également ce second montant pour établir définitivement le prix de vente à 200 ducats. On voit à travers cet exemple l'amplitude de la tractation, le prix variant ici du simple au triple ! Comme nous ne connaissons pas la nature de la relation entre les protagonistes de cet exemple, il est bien délicat de proposer une explication à de telles variations. Dans d'autres cas, les prix d'une maison peuvent s'avérer anormalement bas lorsqu'il existe un lien de parenté entre vendeur et acheteur.

La mise en série des prix de l'immobilier tels qu'ils apparaissent dans nos sources pose donc un certain nombre de difficultés puisqu'elle revient par moments à mettre sur le même plan des transactions profondément inégales : d'une vente à l'autre, les liens entre les contractants varient, de même que les caractéristiques du bien immobilier. *Domus* est pour ainsi dire l'unique terme employé par nos sources si bien qu'il recouvre des réalités éditaires

---

<sup>214</sup> La cour de l'Esaminador, instituée à Venise en 1204, instaure un encadrement juridique strict du marché immobilier.

<sup>215</sup> ASR, CNC, 1233, f. 6r, 12 janvier 1469 : dans cette promesse de vente, le vendeur (Cristoforo Ceccharelli de Gallicano) et l'acheteur (Paolo di Lorenzo Ciogli) conviennent que le prix de vente d'une *domus* située dans le *rione* Colonna devra être défini par deux experts qu'ils auront choisis. Voir aussi ASR, *S. Salvatore*, 468, n°66D (Paulina Margani paya un certain Sebastiano originaire de Côme, sans doute maçon, 2 ducats et 26 carlins pour faire estimer des maisons) ; ASR, CNC, 1320, f. 86v, 19 mai 1502 (estimation d'une *speziera* 179 ducats en vue de sa vente), acte cité par Ivana AIT, dans *Tra scienza e mercato. Gli speciali a Roma nel tardo Medioevo*, Rome, 1996 (Fonti e studi per la storia economica e sociale di Roma e dello Stato pontificio, VII), p. 105.

<sup>216</sup> ASR, CNC, 122, f. 548r, 27 juin 1485.

extrêmement diverses et fort peu homogènes<sup>217</sup>, en particulier du point de vue de la superficie des logements qu'on connaît fort mal. Dans le cas des ventes partielles, par quelle équation doit-on passer du prix de vente d'une portion de maison à l'estimation de la valeur d'ensemble de l'immeuble ? On pourrait toutefois écarter cette objection en posant que c'est l'unité de logement qui importe, qu'il s'agisse du sixième d'un immeuble de rapport ou d'un vaste palais avec dépendances. D'un point de vue fonctionnel, il faudrait être en mesure de discerner de manière systématique les maisons-boutiques ou maisons-ateliers des demeures dont la fonction est strictement résidentielle – toujours difficile à identifier avec certitude car la grande majorité des *domus*, y compris certains palais de la noblesse citadine comme les Massimi, dédie son rez-de-chaussée à des activités artisanales ou commerciales même si l'acte de vente ne le mentionne pas. Il faudrait enfin pouvoir discerner sans faillir les actes de vente proprement dit des « prêts déguisés » gagés sur un bien immobilier qui sont monnaie courante dans les sociétés tardo-médiévales : dans la plupart des cas, la clause de *retrovendita* m'a permis de les écarter du panel retenu<sup>218</sup>.

Si on prend le parti de considérer toutes les formes de logement (en excluant de fait les locaux à vocation économique), on obtient un ensemble de données appréciable : les aléas de la conservation documentaire conduisent certes à une surreprésentation de certains quartiers et de certaines années, mais l'inégale répartition de la documentation reflète aussi en grande partie les dynamiques du marché immobilier romain elles-mêmes très disparates d'un *rione* à l'autre. Une analyse de type statistique n'est cependant guère envisageable et Manuel Vaquero Piñeiro souligne combien la fiabilité des prix moyens par année ou par *rione* est directement corrélée au nombre d'actes conservés<sup>219</sup>. En effet, le calcul de la moyenne arithmétique est très sensible aux prix « anormaux », en particulier aux prix anormalement élevés, si bien que pour ma part j'ai préféré opter pour le calcul de la médiane qui atténue l'influence des valeurs extrêmes<sup>220</sup>.

Enfin, comparer des prix de vente exprimés dans des monnaies fort diverses suppose qu'on se risque à les convertir en monnaie de compte, c'est-à-dire en florins courants : or pour ce faire, il faudrait pouvoir tenir compte de la progressive dépréciation du florin courant au cours du XV<sup>e</sup> siècle. Malheureusement les mouvements précis de l'inflation nous échappent

---

<sup>217</sup> Pour une typologie des propriétés immobilières romaines au XV<sup>e</sup> siècle, on peut se reporter à : Anna Maria CORBO, « L'edilizia domestica nei contratti di locazione », dans *ead.*, *Fonti per la storia sociale romana al tempo di Nicolo V e Callisto III*, Rome, 1990, p. 16-17.

Sur la polysémie de la « maison » : Christian TOPALOV, *Le logement en France : histoire d'une marchandise impossible*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1987.

<sup>218</sup> Il est nécessaire de les écarter puisque le « prix » (c'est-à-dire le montant du crédit accordé) peut être inférieur à la valeur totale de la maison mise en gage.

<sup>219</sup> Manuel VAQUERO PIÑEIRO, « Propiedad y renta urbana », art. cit., p. 251.

<sup>220</sup> La médiane est la valeur qui permet de partager une série en deux parties égales.

encore ce qui ne permet pas d'affecter aux prix de l'immobilier un coefficient pertinent qui évoluerait suivant une chronologie fine<sup>221</sup>. Pour toutes ces raisons, les chiffres sur lesquels s'appuiera la démonstration donnent donc plutôt une tendance qu'une statistique fiable et précise.

### 3.2 Mouvements des prix de l'immobilier romain

« Tutti ci troviamo asciutti ad un modo et le intrate de case né de officii né di quale altra cosa si sia non curreno »<sup>222</sup>. Dans cette lettre adressée le 13 mai 1528 à Porzia Porcari, Pamphilio Pamphili évoquait les conséquences du Sac de 1527 sur l'économie romaine, plus particulièrement ses effets sur les revenus des offices et sur la rente immobilière. La mise en parallèle de ces deux sources de revenus montre bien le poids et le dynamisme du secteur immobilier dans l'économie romaine que j'ai soulignée plus haut, d'autant plus que Pamphilio ramasse dans une formule laconique (*né di quale altra cosa*) tous les autres secteurs d'investissement. La place du marché immobilier dans l'économie romaine rend cette dernière plus vulnérable à un départ éventuel du pape et de la curie : dans les mois qui suivirent le Sac, en l'absence du pape, les propriétaires immobiliers déplorent des pertes de revenus considérables car ils disent ne plus parvenir à louer les immeubles. L'inflexion de la courbe des prix de l'immobilier romain est en réalité antérieure à 1527 comme nous allons le voir, si bien que l'on ne peut considérer le Sac de Rome comme le *terminus ad quem* qui marquerait la fin d'une augmentation linéaire des prix. Bien au contraire, c'est l'irrégularité qui prédomine et d'une année à l'autre les variations du marché immobilier dessinent une courbe très saccadée.

Il serait impropre de parler de « marché immobilier » pour caractériser l'ensemble des actes de vente immobilière qui prirent place dans la Rome du XIV<sup>e</sup> siècle. La Rome médiévale présentait deux spécificités qui expliquent l'atonie du secteur immobilier jusqu'au milieu du XV<sup>e</sup> siècle : d'une part, l'immensité du territoire urbain crée une forte disponibilité des espaces libres et des terrains à bâtir. D'autre part, les coûts de construction d'une maison sont très réduits en raison des possibilités de remploi massif de matériaux antiques disponibles en grandes quantités intra-muros. L'absence de pression foncière se traduit par la quasi inexistence du marché locatif puisque les contrats de location sont extrêmement rares dans les actes notariés

---

<sup>221</sup> Voir en annexe la note sur les monnaies en circulation à Rome au XV<sup>e</sup> siècle.

<sup>222</sup> Rome, Archivio Doria Pamphili, b. 149, f. 101r-102v ; I. JONES, « Le lettere di Pamfilo Pamphili sul sacco di Roma », dans *Blosio Palladio di Colavecchio in Sabina nella Roma tra Giulio II e Giulio III*, E. Bentivoglio (éd.), Colavecchio in Sabina, 1990, p. 147-162, p. 160-162.

de la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle<sup>223</sup>. Les actes de vente n’y sont guère plus nombreux et permettent d’établir le prix moyen du logement à 41 florins courants si bien que l’on peut supposer que jusqu’au début du XV<sup>e</sup> siècle presque tous les Romains étaient propriétaires de leur logement<sup>224</sup>.

Les conditions d’émergence d’un marché immobilier ne sont réunies qu’à partir du pontificat de Paul II, et encore principalement dans les quartiers centraux de la boucle du Tibre qui sont les seuls à connaître un phénomène de densification démographique et une demande croissante en logements. Si l’on en croit les registres de la *gabella contrattorum*, l’expansion du marché immobilier romain s’affirme nettement au cours des années 1460 et se traduit par une intense circulation des biens immobiliers. Cette embellie est très courte durée puisque l’on observe une contraction du marché immobilier dans la seconde partie du pontificat de Sixte IV. Entrons à présent dans le détail de ces mouvements.

La corrélation entre l’inflation des prix de l’immobilier et la réactivation du statut de capitale de Rome semble assurée puisque le prix moyen du logement à l’achat double dès les années 1420, passant de 60,4 à 112,8 florins au cours de cette décennie. L’inflation des loyers dès le pontificat de Martin V s’explique de la même manière, d’autant plus que le montant des loyers varie à Rome en fonction de la présence de la curie<sup>225</sup>. Ainsi le loyer moyen passe de 7,3 florins en 1418 à 32,9 florins en 1429 (graphique 14)<sup>226</sup>. Cette tendance à la hausse, établie à partir d’une série de 60 actes notariés (dont la moitié date de 1425), est confortée par la réévaluation des baux du Chapitre de Saint-Pierre dont le loyer moyen s’élève à près de 11 florins en 1421. À l’échelle de cette courte période qu’est le pontificat de Martin V, l’augmentation des prix à l’achat comme des loyers n’est pas linéaire et son irrégularité reflète pour partie l’incertitude et ce « sentiment de provisoire » que j’évoquais dans le premier chapitre. Pour les ventes immobilières, les données établies par Manuel Vaquero Piñeiro pour le pontificat de Martin V à partir d’une petite série de 95 actes notariés l’illustrent bien – quoique les variations doivent être également mises sur le compte de l’étroitesse de la documentation (graphique 14)<sup>227</sup>. Cette courbe doit donc être considérée avec la plus grande prudence puisque l’historien fonde son analyse sur des prix moyens (et non médians) alors que,

---

<sup>223</sup> Manuel VAQUERO PIÑEIRO, « Propiedad y renta urbana », art. cit., p. 206 : sur les 1156 documents consultés pour la période comprise entre 1348 et 1379, les actes de vente ou de location représentent moins de 3%, alors que sous Martin V : on a conservé environ 1827 actes notariés dont 8,2% ont à voir avec le secteur immobilier (90 contrats d’achat-vente et 60 locations).

<sup>224</sup> Henri BROISE, Jean-Claude MAIRE VIGUEUR, « Strutture famigliari », art. cit., p. 106. La plupart des maisons sont vendues à un prix inférieur à 50 florins dans la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle.

<sup>225</sup> Voir le chapitre 1 de la thèse.

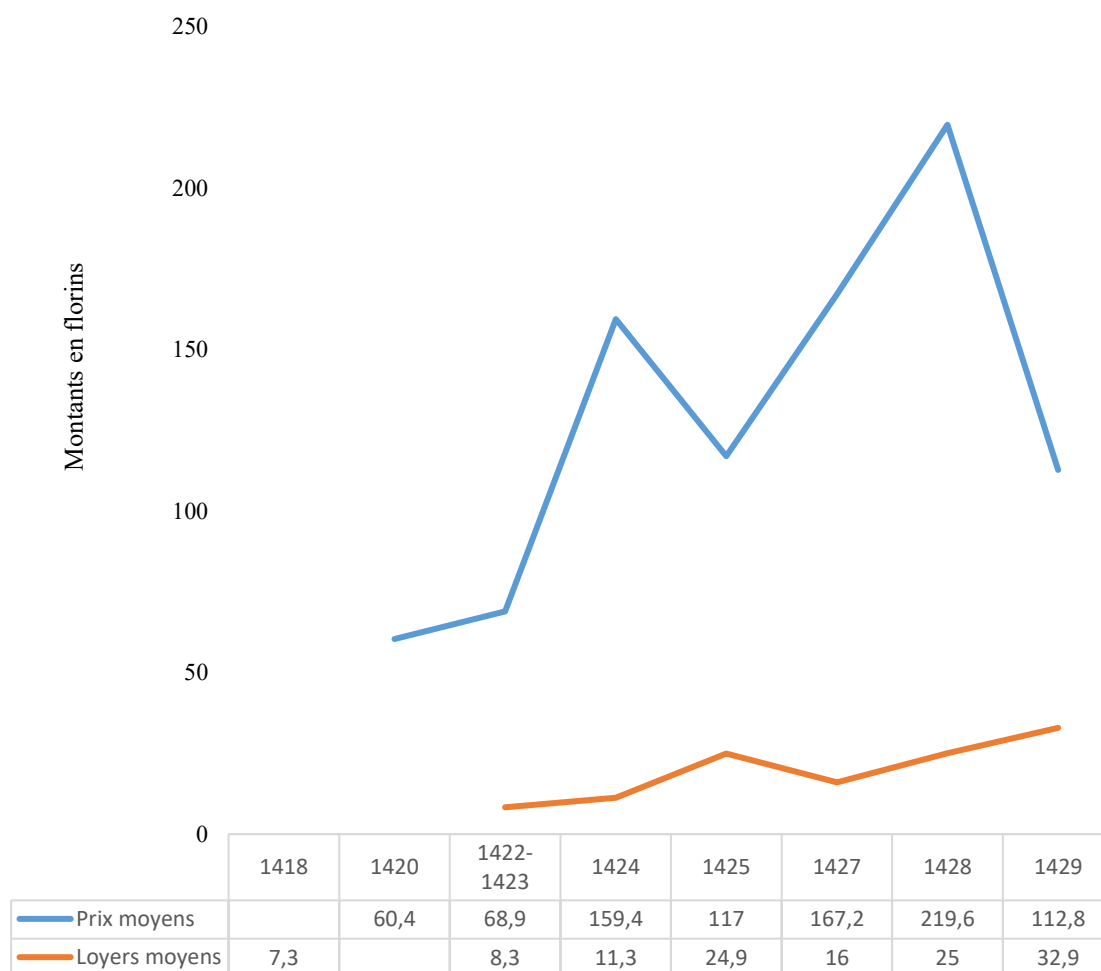
<sup>226</sup> Manuel VAQUERO PIÑEIRO, « Il mercato immobiliare », art. cit., p. 569 (tableau 1).

<sup>227</sup> *Ibid.*, p. 558-559, p. 569 (tableau 1).

comme il le souligne, la gamme des prix est très étendue (de 14,3 à 200 florins en 1420 ; de 32,9 à 350 florins en 1424). La mise en perspective des deux courbes rend visible l'émergence d'une rente foncière à Rome jusqu'alors inexistante : en effet, si les prix de l'immobilier doublent au cours de la décennie 1420, les loyers sont quant à eux multipliés par quatre ce qui rend possible et attractif un investissement dans le secteur immobilier.

**Graphique 14 : Prix moyens du logement à l'achat et à la location, en florins courants (1417-1429).**

Source : Manuel Vaquero Piñeiro, « Il mercato immobiliare », art. cit., p. 569.



Sur le temps long nos données sont plus fiables dans la mesure où elles sont extraites de séries documentaires plus fournies. En s'appuyant sur les fonds des institutions ecclésiastiques, Manuel Vaquero Piñeiro a mis en évidence une tendance à la hausse généralisée des prix de vente et des loyers à partir du pontificat de Martin V et jusqu'en 1520<sup>228</sup>, avec quelques moments de repli (en particulier entre 1457 et 1460, puis à partir de 1474). L'analyse des

<sup>228</sup> Manuel VAQUERO PIÑEIRO, « A proposito del reddito immobiliare urbano », art. cit.

données de la *gabella contratarum* corrobore ce mouvement général puisque le prix moyen du logement passe de 126 florins en 1417 à 307 florins en 1468, avant de décroître et de se stabiliser autour de 200 florins comme on peut l’observer sur le graphique ci-après (graphique 15). Les temps forts de l’expansion du marché immobilier correspondent aux pontificats de Pie II (1458-1464) et de Paul II (1464-1471) alors qu’un effet de palier amorce une stabilisation sous Sixte IV (1471-1484). Les mouvements des prix de l’immobilier corroborent donc l’idée d’une accélération de la croissance économique à Rome dans les années 1460<sup>229</sup> alors que les courbes de la *gabella contratarum* comme de la *dogana della grascia* vont dans le sens d’un ralentissement de l’économie romaine sous Sixte IV<sup>230</sup>.

Surtout, la mise en œuvre de la législation de Sixte IV en matière d’urbanisme provoqua une rupture, autour des années 1479-1480, dans un *trend* ascendant des prix de l’immobilier romain. Cette politique d’urbanisme, et son lot d’expropriations, de ventes forcées et de démolitions, brisa l’élan des investissements spéculatifs dans la pierre dont les propriétaires se détournent pour porter l’intérêt – et le capital – ailleurs. Une telle frilosité conduisit à une brusque chute des prix de vente, qui furent divisés par deux (aussi bien en florins qu’en ducats) : investir dans l’immobilier apparut dès lors comme une opération plus risquée qu’auparavant<sup>231</sup>.

---

<sup>229</sup> Voir le chapitre 1 de la thèse.

<sup>230</sup> Ce qui peut contribuer à expliquer que les retombées économiques du jubilé de 1475 aient été moins importantes que ce qui avait été anticipé, et espéré, par les Romains.

<sup>231</sup> Manuel VAQUERO PIÑEIRO, Donatella STRANGIO, « La “gabella dei contratti” », art. cit., p. 24.





les registres de la *gabella contratarum*, les prix des maisons sont exprimés non plus en florins mais en ducats à partir des années 1460<sup>233</sup>. Toutefois, d'autres remarques s'imposent.

Comme le montre le graphique, la contraction du premier marché est nettement antérieure à l'effondrement du second puisqu'un décalage d'une dizaine d'années sépare les deux acmés (307 florins en 1469 pour le marché en florins, 447 florins en 1480 pour le marché en ducats après une augmentation ininterrompue entre 1459 et 1479). Le retournement de la tendance n'est pas dû aux mêmes causes puisque le ralentissement du marché immobilier en florins ne peut évidemment pas être imputé à la législation de Sixte IV. Il faut donc chercher ailleurs l'explication de l'essoufflement de ce premier « marché » immobilier – question qui, me semble-t-il, n'a jamais été posée : à mon sens, deux facteurs s'associent pour l'expliquer, à savoir l'expansion du marché locatif d'une part et la croissance d'un marché immobilier de luxe (dont les prix sont toujours exprimés en ducats d'or). Tout d'abord la part croissante prise par le marché locatif par rapport à l'achat de logements modestes en florins courants : face à l'inflation des prix de l'immobilier, il est probable que, à partir des années 1460, une partie importante de la société romaine n'ait plus la capacité d'acquérir une maison et soit contrainte de devenir locataire. La stabilisation des prix immobiliers exprimés en monnaie de compte autour de 200 florins peut s'expliquer par le fait qu'une forme d'équilibre a été atteinte entre la valeur marchande maximale d'un logement modeste (destiné à accueillir une famille issue de milieux populaires mais suffisamment aisée pour pouvoir accéder à la propriété) et le niveau de revenus de ce groupe social. Au-delà de ce seuil des 200 florins, on bascule dans un autre « marché » immobilier pour lequel le prix de la maison ou du palais est toujours exprimé non dans une monnaie de compte fort dépréciée, mais en ducats d'or, c'est-à-dire dans une monnaie à la fois plus forte et plus stable, à même de garantir la valeur du bien immobilier sur plusieurs années. Ce second « marché » immobilier, fondé sur le ducat d'or, s'adresse donc à une clientèle plus prestigieuse, composée des élites de la société romaine et des élites étrangères qui s'installent à Rome dans la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle, auxquelles il propose des propriétés de luxe aussi bien dans les quartiers centraux que dans les périphéries urbaines. Par conséquent, dans les années 1460, ce second marché prend en quelque sorte le relai du marché en florins, et à le supplanter, dans la mesure où les travaux de rénovation, d'embellissement et d'agrandissement des logements romains font progressivement passer une grande partie du parc immobilier romain dans la catégorie supérieure des biens immobiliers de prestige. L'expansion d'un marché immobilier de luxe, conjuguée à la croissance exponentielle du marché locatif,

---

<sup>233</sup> Voir en annexe la note sur les monnaies en circulation à Rome au XV<sup>e</sup> siècle.

contribue donc à asphyxier les ventes des logements modestes dans le dernier tiers du XV<sup>e</sup> siècle. C'est ainsi que s'affaiblit peu à peu ce marché immobilier intermédiaire, signe de l'accentuation des inégalités sociales dans la Rome du second Quattrocento.

Au début du XVI<sup>e</sup> siècle, l'expansion du marché immobilier en ducats et du marché locatif se poursuit jusqu'à atteindre son apogée en 1520. Cette date ouvre une nouvelle période d'incertitude, marquée par un ralentissement généralisé de la croissance économique romaine : cet essoufflement se traduit aussi bien par une chute de la rente foncière dès les années 1515-1520<sup>234</sup> que par une diminution des loyers quatre ou cinq ans avant le Sac de 1527<sup>235</sup> (graphique 16). L'irrégularité des prix est là encore patente. La reprise du marché immobilier dans la dernière décennie du XV<sup>e</sup> siècle s'explique en grande partie par les célébrations du jubilé de 1500. Après cette date, et malgré un vif sursaut entre 1515 et 1520, un certain marasme gagne le secteur immobilier romain qui cesse d'attirer les capitaux<sup>236</sup>. Dans la mesure où il fut l'un des piliers de la croissance économique romaine, la stagnation du marché immobilier romain à partir de 1480, et de manière encore plus nette en 1520, fait signe vers l'essoufflement de l'économie romaine dans son ensemble. Comme si le système économique romain avait atteint un degré de pleine maturité, aussi bien du point de vue des finances pontificales<sup>237</sup> que de l'économie urbaine, un point de non-retour au-delà duquel il ne put que décroître.

---

<sup>234</sup> Robert Montel observe une diminution de la rente foncière des *casali* du Chapitre de Saint-Pierre, en particulier du *casale* Porto, dans le premier quart du XVI<sup>e</sup> siècle : après une hausse de la rente foncière jusqu'en 1515-1520 un ralentissement a lieu pendant les années qui précèdent le sac. Robert MONTEL, « Un *casale* de la Campagne Romaine de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle au début du XVII<sup>e</sup> siècle : le domaine de Porto d'après les archives du Chapitre de Saint-Pierre », *MÉFRM*, 83-1 (1971), p. 31-87, p. 76-77.

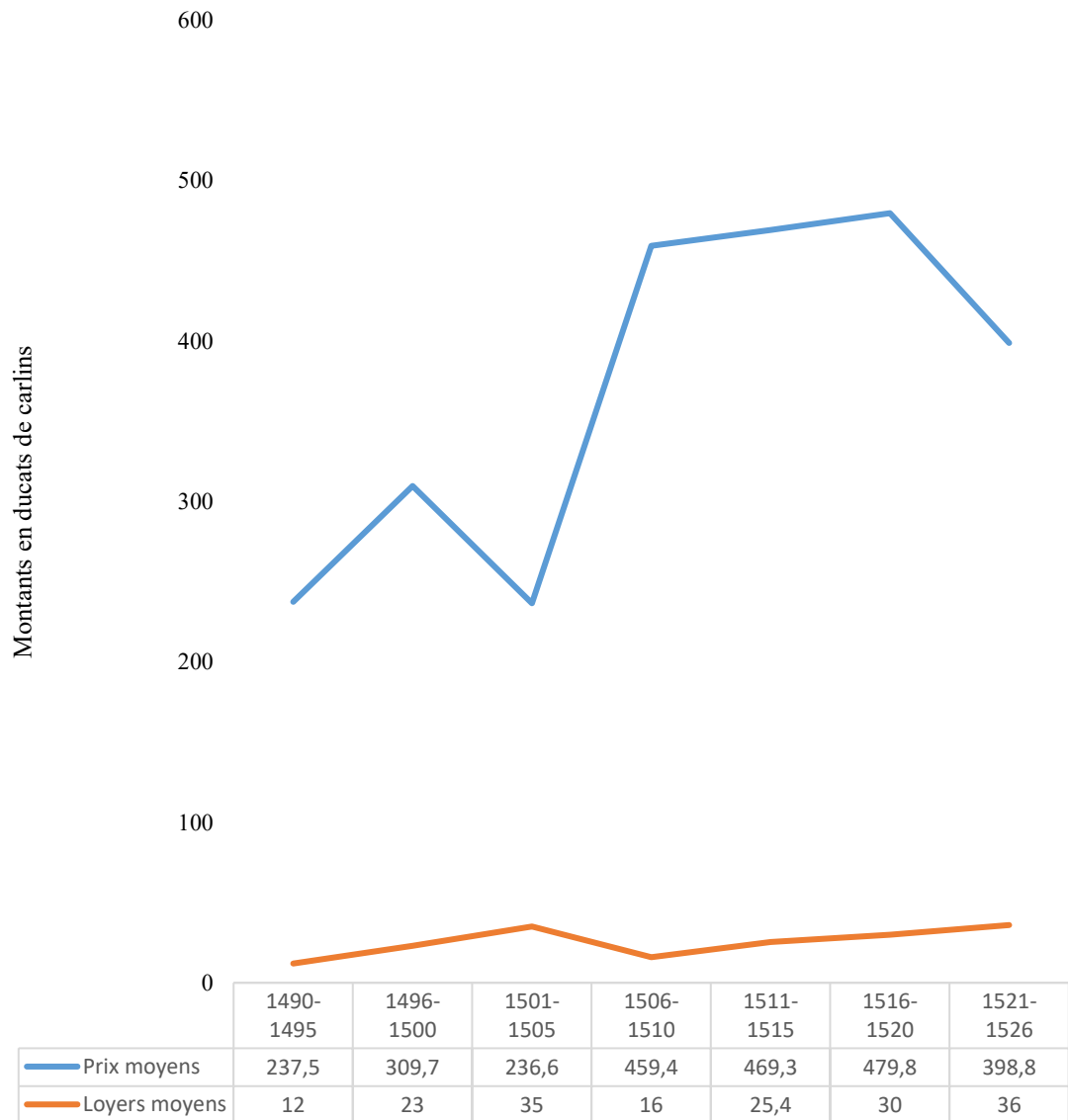
<sup>235</sup> Manuel VAQUERO PIÑEIRO, « A proposito del reddito immobiliare urbano », art. cit., p. 200-201.

<sup>236</sup> Manuel VAQUERO PIÑEIRO, « Propiedad y renta urbana », art. cit., p. 251-253.

<sup>237</sup> Michele MONACO, *La situazione della Reverenda Camera Apostolica nell'anno 1525*, Rome, 1960, p. 10 : « si ha la sensazione di trovarsi di fronte alla piena maturazione di un sistema che tanti vantaggiosi frutti aveva dato nel passato e che non è più capace di ulteriori progressi. La parabola ascensionale della fiscalità pontificia raggiunge il culmine durante il pontificato di Leone X. Da allora inizia il moto discendente, inesorabile nella sua logica storica ».

**Graphique 16 : Prix moyens du logement à l'achat et à la location, en ducats de carlins (1490-1526).**

Source : Manuel Vaquero Piñeiro, « Propiedad y renta urbana », art. cit., p. 251, tableau 4 et p. 259, tableau 7.



### 3.3 Une ville de locataires

Comme de nombreuses autres villes à la même époque, mais sans doute de manière plus prononcée, Rome est une ville habitée en grande majorité par des locataires et des sous-locataires. C'est là l'une des ruptures majeures par rapport à la Rome du XIV<sup>e</sup> siècle, où la grande majorité des Romains étaient propriétaires d'au moins une maison<sup>238</sup>. Si l'on en croit le « recensement » de 1517, seulement 11,6% de la population romaine serait propriétaire de son logement puisque sur un total de 2812 enregistrements, seuls 327 déclarent résider *in casa sua*. Dans certains quartiers, la part des locataires est particulièrement forte, en particulier dans le *rione* Regola, le long du fleuve, dans les paroisses de San Salvatore in Onda (6 propriétaires pour 47 locataires) et de Sant'Andrea di Nazareth (12 propriétaires pour 84 locataires). Avec une légère anticipation, le ratio entre propriétaires et locataires dans la Rome du début du XVI<sup>e</sup> siècle est donc tout à fait similaire à celui qu'on a pu observer pour certaines villes d'Occident à partir du milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, comme Milan où l'on compte 13% de propriétaires en 1576<sup>239</sup>. La très forte mobilité résidentielle qui caractérise la ville résulte bien sûr de l'intensité des flux migratoires qui convergent vers Rome, et se traduit par la sous-location et la multiplication des locations de logements meublés pour les gens de passage<sup>240</sup>. En septembre 1425, un archidiacre espagnol dénommé Pietro Didaci loua pour un an une *domus* entièrement meublée à Parione (*cum omnia et singula bona et res*)<sup>241</sup>. En 1462, c'est un abbé anglais, Oliverius Henrici qui prend en location pour un an une *domus solarata, cum sala et una camera et cum terrineo*, dans le même quartier : là encore, le contrat précise que la maison est entièrement meublée et dresse un état des lieux assez détaillé du mobilier (*cum rebus et massaritiis infrascriptis una lecteria depicta cum cassis banchis prope ipsam licteriam, una cassa antiqua existenta in dicta camera et una tabula...*). Le montant du loyer, 36 ducats d'or, indique un demeure de prestige<sup>242</sup>. Pour les locataires moins fortunés, des chambres meublées, ou non meublées, sont proposées. Le « recensement » de 1517 fait état de très nombreuses *camere cum lectis, camere locande, stantie locande, lectis locande*<sup>243</sup>. Des intermédiaires se sont fait une profession de la sous-location, prenant à bail un immeuble ou un logement en leur nom propre pour le relouer aux étrangers qui découvrent la ville et qui ne

---

<sup>238</sup> Henri BROISE, Jean-Claude MAIRE VIGUEUR, « Structure familiari », art. cit., p. 106.

<sup>239</sup> Stefano D'AMICO, *Le contrade e la città. Sistema produttivo e spazio urbano a Milano fra Cinque e Seicento*, Milan, 1994, p. 44.

<sup>240</sup> Exemples : ASR, CNC, 848, f. 330v-331r, f. 466v-467r ; ASR, CNC, 269, f. 24r. Voir le chapitre 5 de la thèse.

<sup>241</sup> ASR, CNC, 848, f. 426r-427r, 13 septembre 1425. Giovanna CURCIO, « "Nisi celeriter repararetur totaliter est ruitura" », art. cit., p. 537.

<sup>242</sup> ASR, CNC, 704, f. 139v, décembre 1462.

<sup>243</sup> Manuel VAQUERO PIÑEIRO, « Case, proprietà e mestieri a Roma », art. cit.

disposent encore d'aucun réseau de solidarité à même de leur procurer un logement. Dans cet extrait de *La Lozana Andalus*, Rampin emmène la jeune Espagnole voir Trigo, qui se chargera de lui trouver une chambre mais aussi la literie et le mobilier :

*Rampin* – Il y a une chambre et une salle, et on paye dix ducats de carlins par an, qui valent sept ducats et demi d'or. Elle payait de trois mois en trois mois, ce qui ferait pour trois mois vingt-cinq carlins. Nous nous procurerions un matelas et une chaise pour garnir la salle, et vous y resteriez jusqu'à ce que vous vous soyez fait des relations.

*Lozana* – Tu dis bien ; allons donc acheter un petit mortier pour nous mettre à faire quelque chose qui soit le commencement de notre commerce.

*Rampin* – C'est ce que je vais faire, et je vous en apporterai un. Mais allons d'abord parler à un Juif qui s'appelle Trigo ; il vous louera tout ce dont vous avez besoin et prendra en outre la maison à son compte<sup>244</sup>.

L'expansion du marché locatif suscite par ricochet l'essor d'un nouveau commerce, la location de la literie et du mobilier destinés à meubler les chambres louées vides : ainsi, en 1425, un artisan loue deux matelas, des couvertures et des draps à un étrange pour un an, avec une clause d'annulation en cas d'absence du pape<sup>245</sup>.

Intra-muros, la mobilité résidentielle est très forte comme le montre la brièveté des baux locatifs, pour la plupart conclus pour une durée d'une année ou d'un semestre<sup>246</sup>. Les propriétaires se contentaient de pendre à la porte de la maison à louer un panneau « à louer » et d'attendre que se présente un locataire disposé à payer la somme requise<sup>247</sup>. La grande fluidité du marché locatif permet d'ajuster avec précision la durée du bail aux exigences de l'un des contractants : ainsi en 1482, Gaspare *Jannelli*, tailleur de Trastevere, loue une *domus ascritata, solarata et tectata*, avec jardin, écurie, chambres et loggia, située dans le *rione* Parione à un Napolitain, *magister Giuliano Caputo*<sup>248</sup>. Le contrat stipule que le locataire pourra y demeurer pendant une période de neuf mois et demi, du 1<sup>er</sup> novembre 1482 jusqu'au 15 août 1483, et pas un jour de plus ! Cette durée improbable et tout à fait originale par rapport à la norme de tous les contrats de location que j'ai pu rencontrer au cours des dépouillements, peut être liée aux exigences du locataire face à un jeune propriétaire encore peu aux faits des pratiques en usage dans le secteur immobilier : Gaspare vient en effet d'acquérir cette maison, un mois et demi auparavant, auprès de la *nobilis domina* Maddalena, veuve d'Antonio di Silvestro Paloni, avec

---

<sup>244</sup> Francisco DELICADO, *La belle Andalouse*, traduction française d'Alcide Bonneau, Paris, Tchou, 1981, p. 51.

<sup>245</sup> ASR, CNC, 848, f. 269v-270r, 7 janvier 1425. Giovanna CURCIO, « "Nisi celeriter repararetur totaliter est ruitura" », art. cit., p. 537.

<sup>246</sup> Quelques exemples de location d'un semestre : ASR, CNC, 709, f. 193v, 10 janvier 1468 (location d'une *domus* dans le *rione* Parione pour 6 ducats) ; ASR, CNC, 709, f. 361v, 2 septembre 1469 (location d'une *domus* du *rione* Ponte, à une femme originaire de Calabre, pour 13 ducats) ; ASR, CNC, 709, f. 548v, 23 octobre 1471 (location des 5/9<sup>e</sup> d'une maison du *rione* Ponte) ; ASR, CNC, 952, f. 422v, 10 novembre 1484 (location d'une *domus sive turrim* dans le *rione* Regola, pour 9 ducats).

<sup>247</sup> Manuel VAQUERO PIÑEIRO, « Propiedad y renta urbana », art. cit., p. 228.

<sup>248</sup> ASR, CNC, 1725, f. 55rv, 23 novembre 1482.

le projet d'en tirer une rente. Le loyer s'élevant à 24 ducats pour la totalité de la période (soit environ 30 ducats l'année), son investissement lui rapportera chaque année environ 4,2% du capital. L'investissement est de taille pour un artisan, puisqu'il dépense 714 ducats pour cette maison, et en ce sens Gaspare est un exemple remarquable de l'enrichissement de certains populaires à la fin du XV<sup>e</sup> siècle<sup>249</sup>.

Les rares contrats dont la durée excède trois ou quatre ans sont pour l'essentiel le fait des institutions ecclésiastiques puisque, comme dans la plupart des villes, le marché locatif est segmenté : un hiatus sépare les loyers pratiqués par les institutions ecclésiastiques de ceux qui sont imposés par des propriétaires laïcs soucieux de s'octroyer une rente immobilière confortable. Sans surprise, les contrats emphytéotiques sont tous proposés par des églises ou des monastères et les faibles loyers y sont assortis d'un engagement du locataire à réparer et entretenir le logement<sup>250</sup> : en 1477, l'église Sant'Anastasia loue pour trois générations à un marbrier, Domenico di Benedetto, deux maisons jointives du *rione* Pigna, contre un loyer annuel de 12 florins et la promesse d'effectuer des travaux à hauteur d'une somme de 100 ducats<sup>251</sup>. De même, en 1470, Andrea Ponziani s'était engagé à dépenser 60 florins sur trois ans pour rénover une maison du *rione* Ripa, avec *sala* et portique à colonnes, qu'il avait loué jusqu'à la troisième génération à l'église San Nicola in Carcere pour un loyer fort modique (deux ducats par an)<sup>252</sup>. Ce mode de gestion des patrimoines ecclésiastiques est un héritage ancien puisqu'on trouve trace de contrats *ad domum faciendam* au cours des siècles précédents<sup>253</sup>.

Le marché locatif qui dépend des institutions ecclésiastiques reste toutefois un marché à part et circonscrit à des quelques zones bien délimitées du tissu urbain : entre le Chapitre de Saint-Pierre et l'hôpital S. Spirito, la propriété ecclésiastique prédomine largement à Borgo ce qui explique l'absence d'un véritable marché immobilier dans ce quartier, même à la fin du XV<sup>e</sup> siècle<sup>254</sup>. Il convient cependant de distinguer, au sein des patrimoines ecclésiastiques, ceux

---

<sup>249</sup> ASR, CNC, 1725, f. 49v-51r, 13 septembre 1482.

<sup>250</sup> Étienne HUBERT, « Patrimoines immobiliers et habitat à Rome au Moyen Âge : la *regio Columnae* du XI<sup>e</sup> au XIV<sup>e</sup> siècle », *MÉFRM*, 101 (1989), p. 133-175.

<sup>251</sup> ASR, CNC, 1110, f. 55v-56v, 19 juillet 1477.

<sup>252</sup> ASR, CNC, 114, f. 23r-24v, 28 avril 1470. On pourrait multiplier les exemples à l'envi : ASR, CNC, 1763, f. 182v-184r *ad annum*, 25 novembre 1465 (location pour trois générations, contre un loyer annuel de 2 ducats, d'une *domus quasi ruinata* dans le *rione* Ponte in *contrata que dicitur La Palma*, par l'église Santa Maria della Corte à Lodovico di Giacomo Mattuccio *Lanciarri* qui promet de dépenser 100 florins le premier mois pour réparer la maison). Les archives du Saint-Sauveur contiennent également un très grand nombre de baux emphytéotiques ou viagers, par exemple : ASR, S. Salvatore, 417, n°7, 11 mai 1491 ; 436, n°s 52, 53A, 54, 56, 57, 58, 59, 60, 61.

<sup>253</sup> Étienne HUBERT, « Gestion immobilière, propriété dissociée et seigneuries foncières à Rome aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles », dans *Le sol et l'immeuble : les formes dissociées de propriété immobilière dans les villes de France et d'Italie (XII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles)*, Olivier Faron, Étienne Hubert (éd.), Rome, ÉFR, 1995, p. 185-205, p. 185.

<sup>254</sup> Manuel Vaquero Piñeiro y relève une seule vente et seulement trois contrats de location pour la période 1492-1526 : Manuel VAQUERO PIÑEIRO, « Propiedad y renta urbana », art. cit., p. 248.

qui se caractérisent uniquement par la propriété du sol et qui ne comprennent donc en réalité que des censives, des patrimoines du Chapitre de Saint-Pierre ou du Saint-Sauveur qui possèdent de nombreux immeubles en pleine propriété. Ainsi, comme le souligne Étienne Hubert, l'administration de la propriété immobilière varie grandement d'une institution à l'autre et l'emphytéose n'est pas l'unique mode de gestion des patrimoines ecclésiastiques puisqu'un certain nombre d'établissements religieux romains ont cherché, dès le XIV<sup>e</sup> siècle, à s'adapter à la conjoncture économique afin de tirer un profit maximal de leurs immeubles<sup>255</sup>. En outre, même lorsqu'elle est mise en œuvre, l'emphytéose permet aux institutions ecclésiastiques de déléguer le coûteux entretien à des laïcs.

Dans le reste de la ville, la propriété ecclésiastique recule à mesure que les propriétaires laïcs placent leurs capitaux dans la pierre<sup>256</sup>. Dans le premier tiers du XV<sup>e</sup> siècle, ils eurent tendance à investir dans les immeubles de leur propre quartier : dans les années 1420, dans 52% des actes de vente, le bien immobilier se situe dans le *rione* de résidence du vendeur, tandis que seuls 10% des biens vendus ne se trouvent ni dans le quartier du vendeur ni dans celui de l'acheteur<sup>257</sup>. La seconde moitié du siècle voit l'élargissement des horizons et la diversification des zones d'investissement, par-delà les frontières des *riioni*, comme l'illustre l'exemple de Gaspare *Jannelli* convoqué plus haut. La nature spéculative de ces placements participe pleinement de l'inflation des loyers à laquelle sont confrontés les milieux populaires, qui pour une bonne part sont dans la capacité de se porter acquéreur de leur propre logement.

Que Rome soit devenue une ville de locataires est l'un des signes les plus manifestes de l'accentuation des inégalités sociales au cours du XV<sup>e</sup> siècle et de l'appauvrissement d'une part importante de sa population. En effet, si l'on rapporte l'inflation des loyers à des salaires globalement constants – pour autant qu'on puisse les connaître – la détérioration du niveau de vie est sensible. Nous connaissons mal les salaires romains, en dehors du domaine de la construction pour lequel nous savons que le salaire annuel d'un maître maçon s'élève à 124,3 florins et celui d'un manoeuvre à 91 florins dans les années 1437-1438<sup>258</sup>. Si, avec Ivana Ait et

---

<sup>255</sup> Étienne HUBERT, « Économie de la propriété immobilière : les établissements religieux et leurs patrimoines au XIV<sup>e</sup> siècle », dans *Rome aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles. Cinq études réunies par Étienne Hubert*, Rome, ÉFR, 170, 1993, p. 177-230, p. 228-229.

<sup>256</sup> Sur la crise de la propriété ecclésiastique à la fin du Moyen Âge : Carlo Maria CIPOLLA, « Une crise ignorée. Comment s'est perdue la propriété ecclésiastique dans l'Italie du Nord entre le XI<sup>e</sup> et le XVI<sup>e</sup> siècle ? », *Annales ESC*, 2 (1947), p. 317-327 ; Giorgio CHITTOLINI, « Un problema aperto : la crisi della proprietà ecclesiastica fra Quattro et Cinquecento », *Rivista Storica Italiana*, 85 (1973), p. 353-393.

<sup>257</sup> Dans 41,5% des cas, le bien immobilier se situe dans le *rione* des deux contractants, dans 10,6% des actes, dans le quartier du vendeur, dans 24,5% des cas dans celui de l'acheteur. Manuel VAQUERO PIÑEIRO, « Il mercato immobiliare », art. cit., p. 562.

<sup>258</sup> Ivana AIT, « Salariato e gerarchie del lavoro nell'edilizia pubblica romana del XV secolo », *Rivista storica del Lazio*, 5 (1996), p. 101-130.

Manuel Vaquero Piñeiro, on suppose que ces salaires connaissent une évolution négligeable, cela revient à dire qu'un maître maçon devait dépenser l'équivalent d'une année de salaire pour acheter un logement sous Martin V, un manœuvre près d'une année et demie (1,42). Le creusement de l'écart entre les salaires et les loyers est flagrant : sous Martin V, maîtres comme manœuvres devaient consacrer entre un cinquième de leur paie au paiement du loyer, voire un peu moins (entre 15 et 20% de leur salaire)<sup>259</sup>. Au début du XVI<sup>e</sup> siècle en revanche, le maître maçon y laisse près de 35% de son salaire, le manœuvre 57%<sup>260</sup>.

Les répercussions sociales évidentes de cette inflation des loyers n'ont pas échappé à la papauté qui, dès les années 1470 puis dans le premier quart du XVI<sup>e</sup> siècle, prit des mesures pour la défense des locataires<sup>261</sup>. Une première tentative d'encadrement des loyers est mise en place car les propriétaires avaient fortement augmenté les loyers et menaçaient leurs locataires d'expulsion en cas d'impayés, en anticipation des bénéfices que devaient leur apporter le jubilé de 1475. Sans porter directement sur le montant des loyers, la législation pontificale s'attache par la suite à protéger les locataires contre une expulsion abusive. Celle-ci ne peut être requise par le propriétaire que dans trois cas : si le propriétaire souhaite vendre le logement, le récupérer à des fins personnelles, ou en cas de retard prolongé dans le paiement du loyer. L'application de ces décrets reste toutefois très limitée car les propriétaires contournent aisément cette législation quand ils ne la détournent pas à leur propre avantage : la multiplication des baux de très courte durée permet au propriétaire d'augmenter le loyer très fréquemment et ce, sans courir le risque de ne pas trouver preneur tant la demande en logements était importante à Rome au tournant du siècle. Ce n'est qu'en 1549, mais seulement pour la durée du jubilé, que la papauté imposa de manière drastique le gel des loyers<sup>262</sup>.

### 3.4 Vers une hiérarchisation socio-économique des quartiers de Rome

L'accentuation des inégalités sociales dans la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle est lisible dans l'espace urbain à travers l'émergence d'une hiérarchisation sociale des différents quartiers de Rome. Les contemporains la perçoivent clairement et cette conscience des recompositions

---

<sup>259</sup> Une proportion semblable est établie pour Paris par Simone ROUX, dans « Le coût du logement ordinaire à Paris au XV<sup>e</sup> siècle », dans *D'une ville à l'autre. Structures matérielles et organisation de l'espace dans les villes européennes (XIII<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle)*, Jean-Claude Maire Vigueur (éd.), Rome, ÉFR, 1989, p. 243-263, p. 259, p. 262.

<sup>260</sup> Je reprends ici l'analyse de Manuel VAQUERO PIÑEIRO, dans « Il mercato immobiliare », art. cit., p. 568. Le salaire journalier moyen d'un maître maçon est de près de 16 bolognini, celui d'un manœuvre de 11-12 bolognini.

<sup>261</sup> ASV, *Div. Cam.*, 58, f. 122r-125r (*Decretum in favorem inquilinorum*, 1510) ; *Miscellanea*, arm. IV-V, vol. 77, f. 162r (*Decreto Camerale in favore degli inquilini*, 1513) ; *Div. Cam.*, 73, f. 23v-24r (*Mandatum super moderatione pensionum in Urbe*, 1522) ; *Div. Cam.*, 75, f. 190v-191v (*Mandatum super taxatione pensionum inquilinorum*, 1525). Manuel VAQUERO PIÑEIRO, « A proposito del reddito immobiliare urbano », art. cit., p. 203.

<sup>262</sup> Manuel VAQUERO PIÑEIRO, « Propiedad y renta urbana », art. cit., p. 227-228.



socio-spatiales à l'œuvre dans la ville transparait dans un passage de *La Mesticanza*, la chronique du Romain Paolo di Lello Petrone. Ce dernier relate en 1445 la cérémonie solennelle au cours de laquelle une centaine d'individus appartenant à la noblesse citadine ont reçu du pape Eugène IV des vêtements d'apparat en soie. Après avoir donné la liste exhaustive de ces notables, Paolo poursuit en les classant par *rione* de résidence, adoptant ainsi un « regard éloigné » sur sa propre société :

Per la qual memoria scriverò quanti ne fuoro revestiti per ciasche regione secondo che legendo vederete ; in prima comanzarete dalla regione delli Monti, et poi per ordine come se vogliono per tutte le volte ordinare : delli Monti fo 1, de Treio fuorono 5, de Colonna fuorono 8, de Campo Marzo fo 1, de Ponte fuorono 8, de Parione fuorono 10, della Regola fuorono 12, de Santo Stati fuorono 11, della Pigna fuorono 10, de Campitiello fuorono 2, de Santo Angnello fuorono 9, de Ripa fuorono 1, de Trestevere fuorono 2<sup>263</sup>.

Une autre géographie de Rome se dessine dans laquelle le prestige du *rione* procède de la notabilité de ses représentants. Dans cette répartition spatiale de la distinction sociale dominant en premier lieu les quartiers où résident de manière préférentielle les membres de la curie, les *rioni* Regola (12), Sant'Eustachio (11), Parione et Pigna (10). D'autres quartiers centraux, comme Sant'Angelo (9), Ponte ou Colonna (8) suivent de près, même si l'aristocratisation de leur population est moins nette que pour Regola ou Sant'Eustachio : en effet, rapporté à la démographie de chacun de ces quartiers, le nombre de notables qui représentent les « petits » *rioni* que sont Regola et Sant'Eustachio est proportionnellement beaucoup plus significatif que pour les *rioni* très centraux et très densément peuplés que sont Parione, Pigna et Ponte. Si Trevi tend à rattraper ce groupe, les cinq *rioni* périphériques, certes moins peuplés, sont très peu représentés : deux personnalités pour Campitelli et Trastevere, une seule pour Ripa, Monti et Campo Marzio. Cet extrait nous renseigne donc directement sur l'abîme qui sépare le centre de la périphérie en termes de composition et de physionomie sociale. Il permet aussi de relativiser la prééminence des quartiers les plus centraux (la triade Parione-Ponte-Pigna) qui occupent le deuxième rang derrière les *rioni* plus aristocratiques que sont Regola et Sant'Eustachio.

Bien sûr, cette hiérarchisation socio-spatiale est plus nuancée : une profonde mixité sociale se maintient et caractérise chacun de ces quartiers. Les modernistes rappellent cette coexistence dans les mêmes rues voire dans les mêmes immeubles de groupes sociaux fort hétérogènes, mais aussi des usages résidentiels et économiques de l'espace. La mise en évidence du zonage urbain est en partie un effet d'optique qui dépend en grande partie des

---

<sup>263</sup> *La Mesticanza di Paolo di Lello Petrone (1434-1447)*, Francesco Isoldi (éd.), dans *R.I.S.*<sup>2</sup> XXIV/2, Città di Castello, 1910-1912, « Delli vestimenti fatti in Roma per li cettadini », p. 58. Voir le chapitre 6 de la thèse.

« échelles de l'observation »<sup>264</sup>. Il faudrait pouvoir les faire varier, mais dans le cas de Rome cette entreprise achoppe sur un découpage de l'espace urbain extrêmement schématique, qui privilégie cette fiction spatiale qu'est le *rione* par rapport à d'autres échelles, plus fines, comme la *contrada*, les *venticinquine*<sup>265</sup> ou la paroisse<sup>266</sup>. Les analyses qui vont suivre reposent donc, faute d'un référentiel plus adéquat, sur l'échelle du *rione*.

### *Centres et périphéries*

L'émergence d'un marché immobilier à Rome semble avoir concerné en premier lieu le *rione* Ponte : à partir de 1423, Ponte devient le quartier le plus représenté parmi les 95 contrats de vente étudiés par Manuel Vaquero Piñeiro (1418-1429) puisque près du tiers de ces actes de vente portent sur un bien situé à Ponte<sup>267</sup>, 11% des ventes et 12% des locations au cours des années 1492-1526<sup>268</sup>. Sur l'ensemble du siècle, les *rioni* les plus fréquemment mentionnés dans les registres de la *gabella contratarum* sont Ponte, Parione et Regola : les quartiers centraux se distinguent dès les années 1420 par une plus forte demande en logements. L'opposition schématique entre centre et périphérie se retrouverait dans le partage des systèmes monétaires : le marché immobilier et locatif en florins courants se cantonnerait à la marge du territoire urbain, tandis que le marché en ducats d'or serait l'apanage du centre urbain. Une telle répartition spatiale des systèmes monétaires reflète des inégalités dans le niveau de richesse des populations en fonction des quartiers. Elle a été également observée par Ivana Ait pour le crédit, puisque la majorité des contrats de crédit à la marge du territoire sont stipulés en florins courants, tandis qu'au centre ils sont plutôt libellés en ducats d'or<sup>269</sup>.

---

<sup>264</sup> Jean-François CHAUVARD, *La circulation des biens à Venise. Stratégies patrimoniales et marché immobilier (1600-1750)*, Rome, 2005, p. 54-55 : « La distribution des milieux sociaux dans l'espace urbain est une réalité difficile à appréhender. L'image obtenue a toutes les chances de varier selon que l'observation porte sur toute la ville ou sur une de ses parties, selon que les critères de classification retiennent le statut juridique des personnes, leur profession ou leur fortune, selon que l'on privilégie une approche synchronique qui offre une image fixe de la composition sociale ou que l'on adopte une méthode diachronique attentive à la mobilité intra-urbaine des personnes » ; Élisabeth CROUZET-PAVAN, *Les villes vivantes (Italie, XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Fayard, 2009, p. 322 : « Certes, à toutes les époques, qui cherche le zonage urbain le trouve ».

<sup>265</sup> Ce sont des micro-circonscriptions qui, à l'époque communale, servaient de base au recrutement des piétons de la milice, répartis en groupes de vingt-cinq hommes. Jean-Claude MAIRE VIGUEUR, *L'Autre Rome, op. cit.*, p. 170-176.

<sup>266</sup> Pour une carte des paroisses : Susanna PASSIGLI, « Geografia parrocchiale e circoscrizioni territoriali nei secoli XII-XIV : istituzioni e realtà quotidiana », dans *Rome aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles. Cinq études réunies par Étienne Hubert*, Rome, ÉFR, 1993, p. 43-86.

<sup>267</sup> Manuel VAQUERO PIÑEIRO, « Il mercato immobiliare », art. cit., p. 558-559. Jusqu'en 1422, plus des deux tiers des actes (72,7%) concernaient des biens situés dans les *rioni* Colonna, Trevi et Pigna. À partir de 1423, Ponte se distingue, représenté par 27 actes soit 27,9% du total.

<sup>268</sup> Manuel VAQUERO PIÑEIRO, « Propiedad y renta urbana », art. cit., p. 249 (tableau 3).

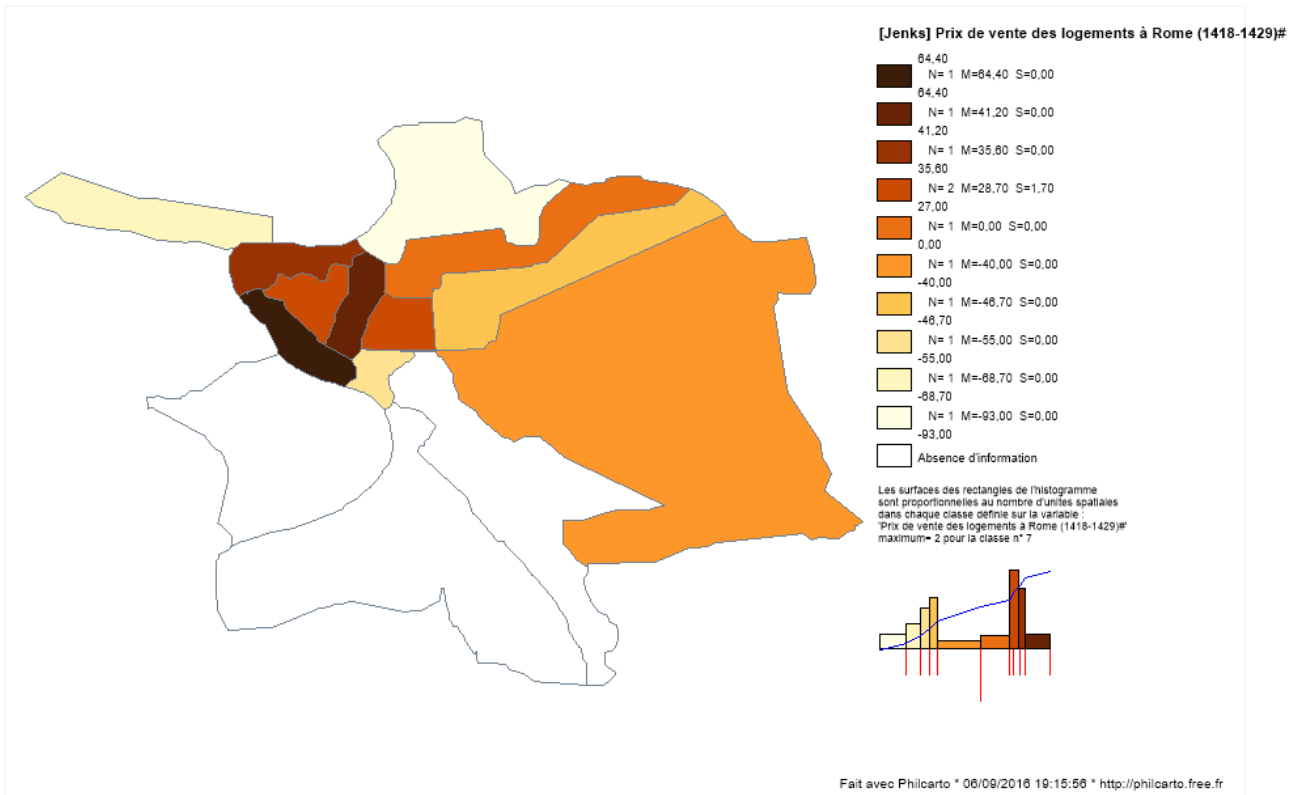
<sup>269</sup> Manuel VAQUERO PIÑEIRO, Donatella STRANGIO, « La "gabella dei contratti" », art. cit., p. 20-21 ; Ivana AIT, « Aspetti del mercato del credito a Roma nelle fonti notarili », dans *Alle origini della nuova Roma. Martino V (1417-1431). Atti del convegno (Roma 2-5 marzo 1992)*, Maria Chiabò, Giusi D'Alessandro, Paola Piacentini,

Du point de vue des prix de l'immobilier, dès les années 1420, une hiérarchisation des *rioni* de Rome se dessine : celle-ci évolue au cours du XV<sup>e</sup> siècle comme le montrent les trois cartes suivantes, établies pour la période 1418-1429 (carte 4), pour le second XV<sup>e</sup> siècle (carte 5) et pour les années 1516-1520, c'est-à-dire avant la contraction du marché immobilier précédant le Sac (carte 6). Ces cartes choroplèthes ont été construites à partir des données quantitatives fournies par les enquêtes de Manuel Vaquero Piñeiro (1418-1429 et 1516-1520) ainsi qu'à partir de mes propres dépouillements (307 actes de vente immobilière pour le second XV<sup>e</sup> siècle). J'ai opté pour un mode de représentation qui permet de transposer le plus fidèlement possible le spectre des données telles qu'elles ressortent de notre documentation : il s'agit d'une discrétisation de Jenks en dix classes (soit le nombre maximal de classes proposé par le logiciel de cartographie), dont le principe vise à minimiser la variance intra-classes tout en maximisant la variance inter-classes. Ce sont donc les écarts entre *rioni* que j'ai choisi de rendre lisibles, les distances, les discontinuités, les intervalles d'un quartier à l'autre. Pour chaque *rione*, le prix de vente médian du logement a été converti pour exprimer l'écart, positif ou négatif, qui le sépare du prix médian du logement dans l'ensemble de la ville (113 florins pour la période 1418-1429, 200 florins pour le second XV<sup>e</sup> siècle, 479,8 ducats de carlins pour 1516-1520). Dans certains cas, lorsque les données étaient trop peu nombreuses pour un quartier, la carte renseigne une absence d'informations : c'est le cas sur la première carte pour les *rioni* Trastevere et Campitelli (renseignés par un seul acte de vente), ainsi que pour Ripa pour lequel nous n'avons conservé aucun acte de vente immobilière sur cette période. De même la troisième carte ne renseigne ni Borgo (aucun acte relevé par Manuel Vaquero Piñeiro), ni Pigna ou Ripa (un seul acte conservé). Cette carte 6 reposant sur un échantillon de 38 actes de vente immobilière pour une période très brève (1516-1520) est probablement un peu moins fiable que les deux premières, fondées sur un panel plus large sur des périodes plus longues (respectivement 95 et 307 actes de vente).

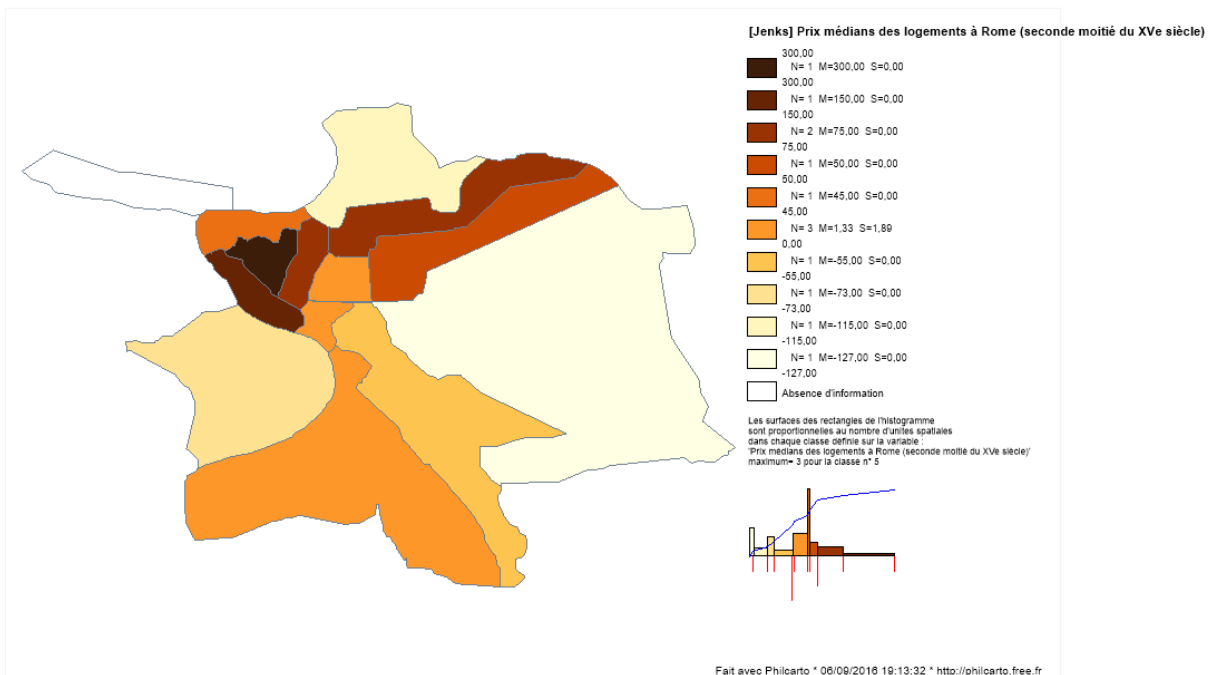
---

Concetta Ranieri (éd.), Rome, Istituto storico italiano per il Medio Evo, 1992 (Nuovi Studi Storici, 20), p. 479-500.

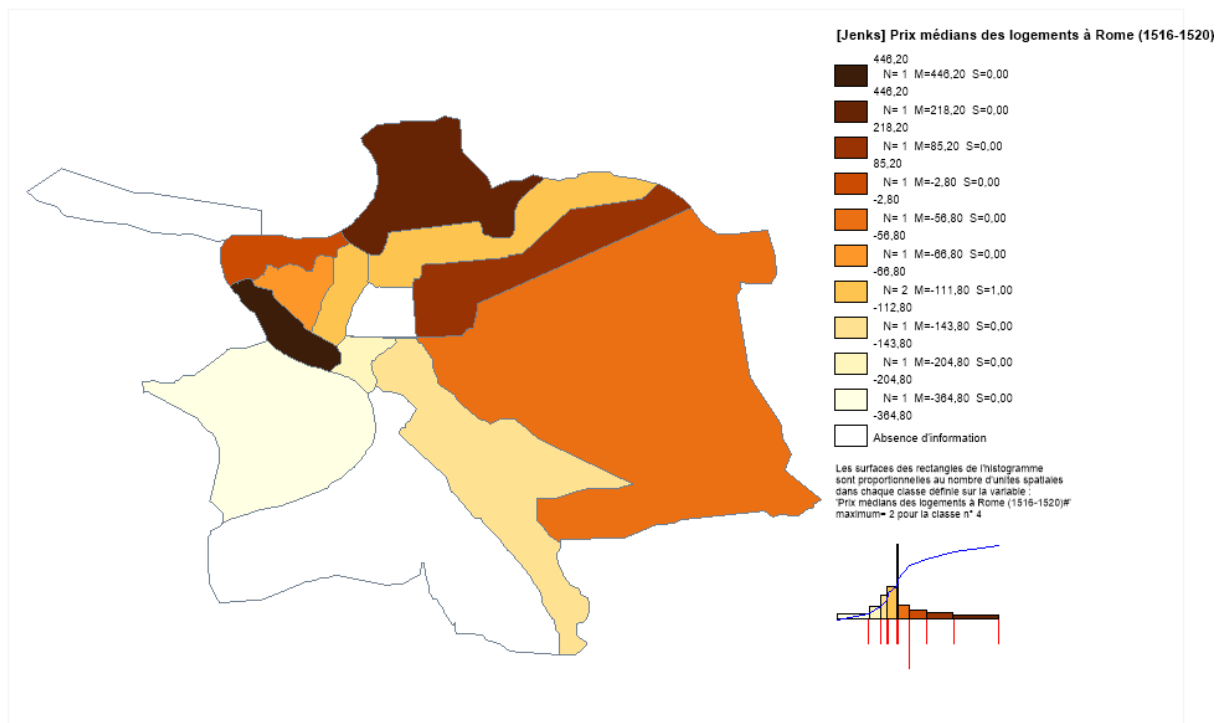
**Carte 4 : Prix des logements à l'achat en fonction des différents *rioni* de Rome (1418-1429) : écarts par rapport au prix médian (113 florins courants).**



**Carte 5 : Prix des logements à l'achat en fonction des différents *rioni* de Rome (second XV<sup>e</sup> siècle) : écarts par rapport au prix médian (200 florins).**



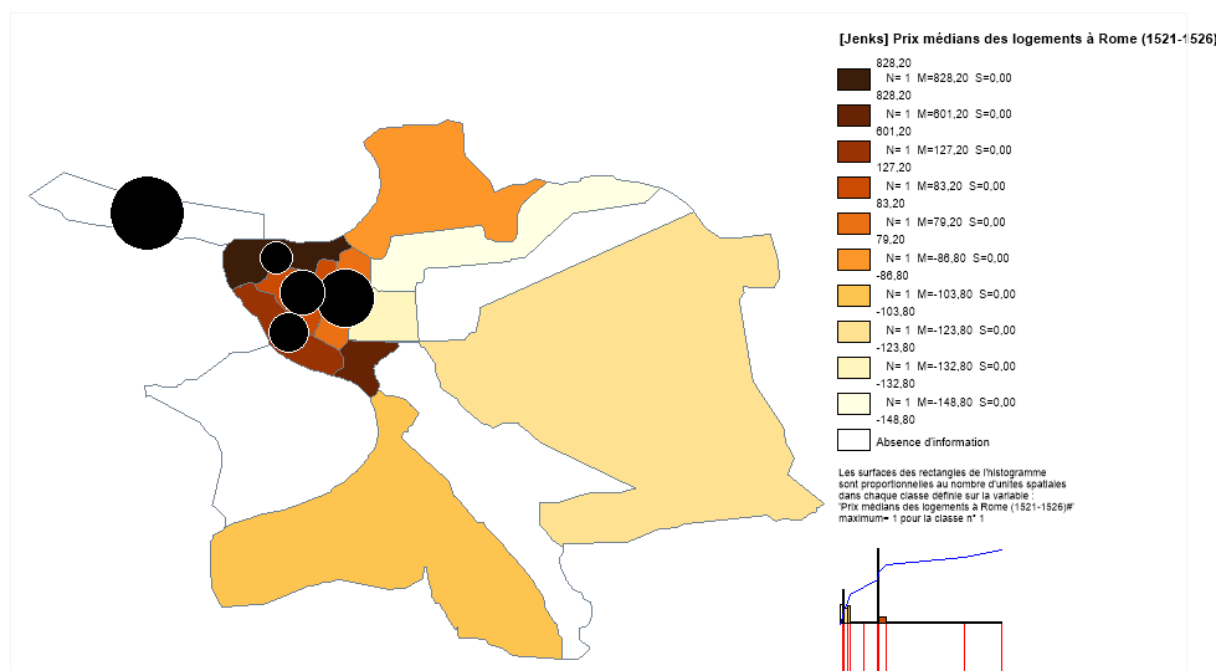
**Carte 6 : Prix des logements à l'achat en fonction des différents *rioni* de Rome (1516-1520) : écarts par rapport au prix médian (479,8 ducats de carlins).**



Ce qui ressort très nettement de la mise en parallèle de ces trois cartes, c'est la manière dont le *rione* Regola se détache et s'affirme, dès les années 1420, comme le quartier où les logements sont les plus coûteux. La carte 4 fait apparaître clairement l'aristocratisation des *rioni* Regola et Sant'Eustachio par rapport à Ponte, Pigna et Parione : Regola et Sant'Eustachio semblent inaccessibles aux milieux modestes car, d'après mes dépouillements sur la période 1420-1500, le prix de vente le plus bas est de 80 florins à Regola, 100 florins à Sant'Eustachio – et ce sont des exceptions. En arrière-plan, la hiérarchie entre les autres quartiers centraux est en constante recomposition : Parione semble déclassé au profit de Campo Marzio ou de Trevi. S'il est certain que ces deux derniers *rioni* émergent, ils profitent en réalité d'un processus de déconcentration, une partie de la pression démographique se reportant sur les quartiers septentrionaux. Le marché immobilier y avait été moins dynamique au cours du XV<sup>e</sup> siècle du fait de l'emprise territoriale des propriétés ecclésiastiques. Toutefois, avec le lotissement de certaines zones de ces quartiers nord, ces zones sont peu à peu conquises et appropriées par des propriétaires laïcs. Pour autant, il ne faut pas tirer de conclusions hâtives de cette impression de déclassement de Parione ou de Sant'Eustachio qui se dégage de la carte 6 : l'échantillon trop restreint provoque ici indéniablement un biais documentaire et fausse l'impression générale, sur l'ensemble du siècle, que ces *rioni*, en particulier Sant'Eustachio, font partie des quartiers

les plus aristocratiques de Rome. Le petit nombre d'actes de vente immobilière pour Sant'Eustachio conforte l'idée qu'il est peu accessible pour les milieux populaires, du moins à l'achat, étant donné la faible circulation des patrimoines, qui ne se transmettent que par les voies de l'héritage, dans ce quartier. En outre, le « recensement » de 1526 livre quelques éléments sur la localisation des demeures cardinalices, et plus généralement des résidences du personnel de la curie : à Borgo revient la palme puisque près de la moitié (49,5%) de la population de ce quartier est composée de membres de la curie. Viennent ensuite Sant'Eustachio, où ils représentent 30% de la population du quartier et où se dressent également les palais de grandes familles de la noblesse romaine (Caffarelli, Crescenzi, Alberini, Cavalieri...); Parione, le quartier des Massimi (17,4%); Regola où demeurent les Cenci, Santacroce et Capodiferro (14,26%) et Ponte (9,2% sans compter les Orsini)<sup>270</sup>. En croisant ces quelques pourcentages avec les prix médians du logement pour chaque *rione* pendant les cinq années précédant le Sac (1521-1526)<sup>271</sup>, on obtient la carte suivante (carte 7) :

**Carte 7 : Prix de vente médians du logement par *rione* et résidences des membres de la curie, en pourcentage de la population totale du *rione* (1521-1526).**



<sup>270</sup> Pourcentages extraits de Italo INSOLERA, *Roma. Immagini e realtà dal X al XX secolo*, Rome-Bari, Laterza, 1980, p. 88-91.

<sup>271</sup> Manuel VAQUERO PIÑEIRO, « Propiedad y renta urbana », art. cit., p. 254 (tableau 5). Le prix médian pour cette période 1521-1526 à Rome est de 398,8 ducats de carlins, marquant le repli du marché immobilier dans son ensemble (puisque pour la période précédente, 1516-1520, il était de 478,9 ducats).

Cette carte permet de réévaluer le rang des *rioni* Parione et Sant'Eustachio dans la hiérarchie urbaine des quartiers, puisque la forte concentration des cardinaux et membres de la curie contribue à augmenter leur prestige et leur rayonnement. Ponte semble avoir bénéficié du repli du marché immobilier romain à partir de 1520 puisque le prix médian des logements, à la vente, s'établit à 1227 ducats de carlins soit près de trois fois le prix médian pour l'ensemble de la ville. Le croisement des prix de l'immobilier et des résidences curiales donne à voir une autre hiérarchisation qu'il faudrait pouvoir observer à une plus grande échelle : en effet, à partir du milieu du siècle, la localisation des résidences des membres de la curie est déterminée par le voisinage des demeures de personnages influents de la curie ou bien par sa situation en bordure d'une des rues empruntées habituellement par le pape et ses courtisans. Cette logique s'étend à certaines familles de la noblesse citadine, désireuses d'accroître leur visibilité<sup>272</sup>. À l'échelle du micro-quartier ou de la rue, on observe donc une hiérarchisation des lieux, une segmentation de l'espace urbain à une échelle très fine.

### ***Les rioni de Rome : une hiérarchisation duale***

La pression immobilière n'est cependant pas toujours corrélée aux prix immobiliers les plus élevés car le marché n'est pas régi par une simple loi de l'offre et de la demande. Il convient donc de distinguer deux modes de hiérarchisation des *rioni* – qui sont souvent confondus dans les études portant sur la question – obéissant à deux critères distincts : le dynamisme du marché immobilier d'une part (indiqué par le nombre d'actes de vente et de location enregistrés pour chaque *rione* sur une période donnée), la qualité du parc immobilier et la composition sociale du quartier d'autre part (retracées par les prix de vente et loyers médians sur une période donnée, par la densité des résidences de membres de la curie). Ainsi Ponte est sans aucun doute le quartier au sein duquel le marché immobilier est le plus dynamique, où l'offre de logements est la plus élevée et où les locataires se succèdent avec la plus grande fréquence. Cela ne signifie nullement que Ponte se caractérise par la rente immobilière la plus élevée, ni par le profil le plus aristocratique. Bien au contraire, les résultats présentés ci-dessous montrent combien Regola et Sant'Eustachio sont, dans les années 1420 et devant Ponte, les quartiers les plus « chics » de Rome (graphique 17)<sup>273</sup>.

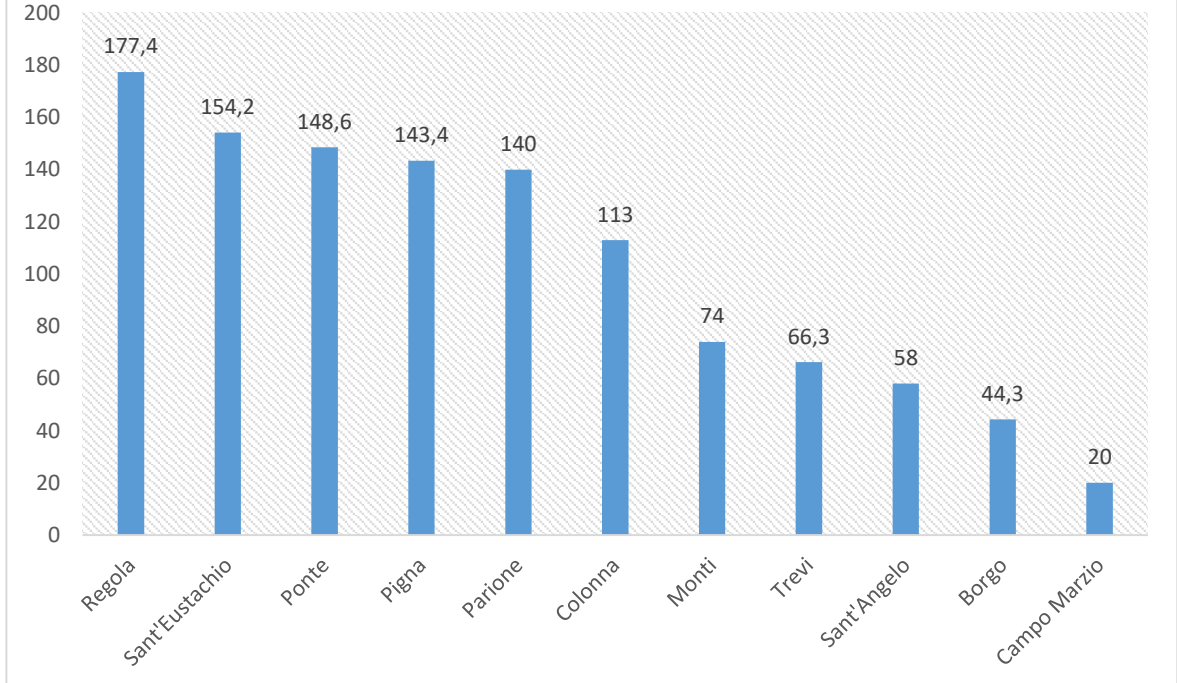
---

<sup>272</sup> Manuel VAQUERO PIÑEIRO, « Propiedad y renta urbana », art. cit., p. 214. Voir le chapitre 6 de la thèse.

<sup>273</sup> Manuel VAQUERO PIÑEIRO, « Il mercato immobiliare », art. cit., p. 560, p. 569 (tableau 2). Il exclut les *rioni* Trastevere et Campitelli, trop peu documentés pour cette période.

**Graphique 17 : Prix de vente moyens de l'immobilier dans les différents *riani* de Rome (1418-1429).**

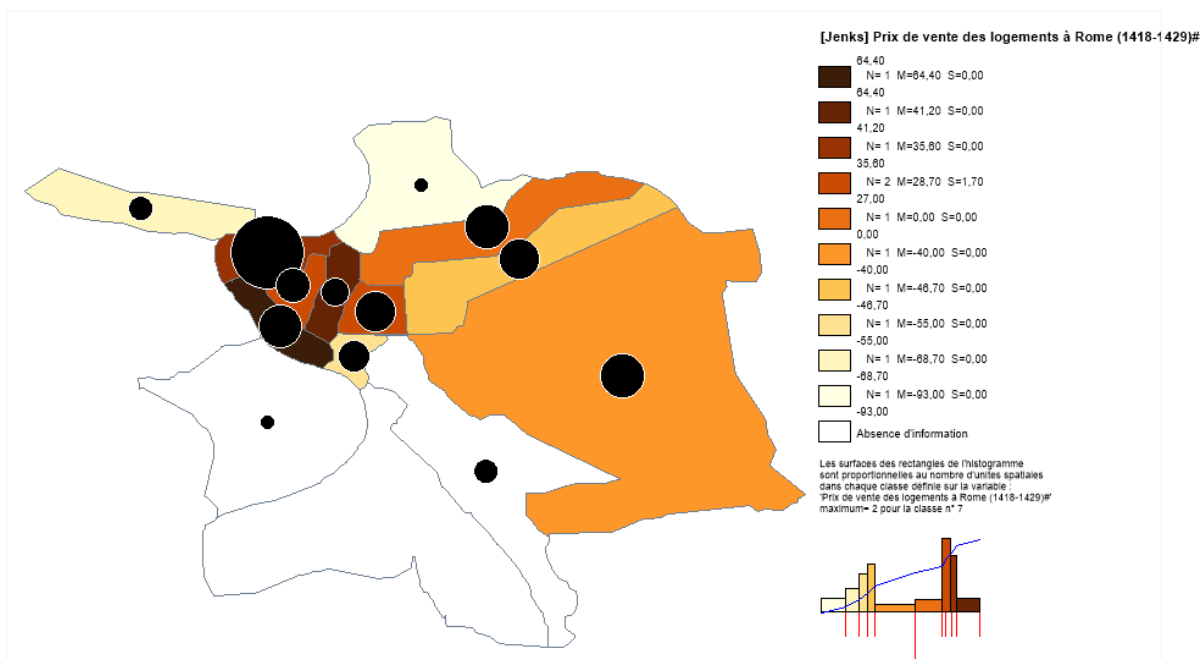
Source : Manuel Vaquero Piñeiro, « Il mercato immobiliare », art. cit., p. 569, tableau 2.



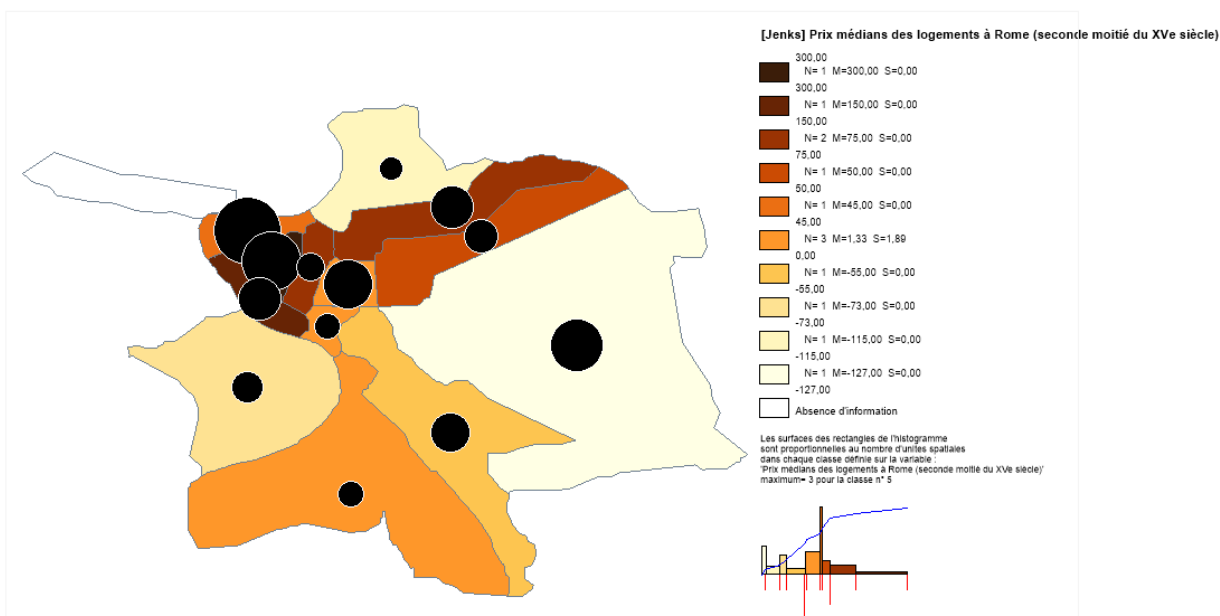
Les trois cartes suivantes (cartes 8, 9 et 10) reprennent les prix de vente médians cartographiés précédemment (cartes 4, 5 et 6) et y associent un second critère : le dynamisme, ou l'atonie, du marché immobilier est figuré par des cercles dont le diamètre est proportionnel au nombre d'actes de vente immobilière conservés pour chaque *rione*, sur la période concernée. Je l'ai dit, il ne s'agit là que d'ordres de grandeur puisque la conservation de la documentation est, pour une part, aléatoire. Néanmoins, ils disent la vitalité du marché immobilier d'un quartier comparativement aux autres. Le croisement de ces deux critères produit des résultats inédits, cartographiés sur les trois cartes ci-dessous :



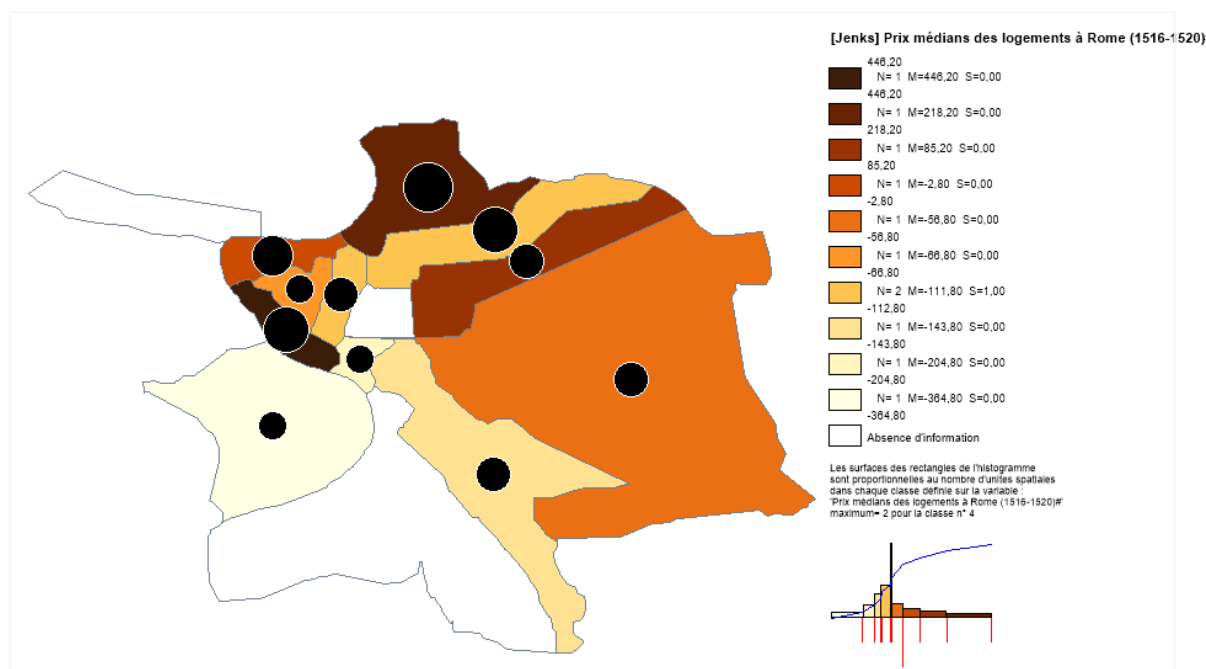
**Carte 8 : Corrélation entre les prix de vente médians du logement et le dynamisme du marché immobilier, par *riione* (1418-1429).**



**Carte 9 : Corrélation entre les prix de vente médians du logement et le dynamisme du marché immobilier, par *riione* (second XV<sup>e</sup> siècle).**



**Carte 10 : Corrélation entre les prix de vente médians du logement et le dynamisme du marché immobilier, par *riione* (1516-1520).**



Si le dynamisme du marché immobilier de Ponte est extrêmement net au début du siècle (carte 8), il est concurrencé par les ventes dans d'autres quartiers, y compris dans des quartiers périphériques comme Monti (carte 9), puis par l'essor des quartiers septentrionaux comme Colonna et Campo Marzio qu'on observe très nettement au début du XVI<sup>e</sup> siècle (carte 10). L'atonie du marché immobilier dans les quartiers méridionaux, corrélée à des prix peu élevés, confirme la dissymétrie croissante du territoire urbain évoquée à propos de l'aménagement du réseau viaire. Se confirme très nettement l'urbanisation de Campo Marzio, les mouvements des prix de l'immobilier recoupant ici très nettement l'apport des autres sources sur la construction édilitaire.

### ***Rome, « ville éclatée » ?***

L'inégale répartition de la rente immobilière signifie une recomposition de la distribution des différents groupes sociaux à l'échelle de la ville. L'inflation des loyers dans les quartiers centraux de Rome pose la question de leur accessibilité pour les milieux populaires : s'amorce alors un processus de *gentrification* du centre romain et de segmentation du logement en fonction des niveaux de fortune. Ces phénomènes caractérisent une période bien délimitée qui va des années 1420 au début du XVI<sup>e</sup> siècle, avant que ne se contracte l'expansion du

marché immobilier romain, et ils sont l'un des marqueurs d'une métropolisation de Rome<sup>274</sup>. En s'inspirant des travaux des géographes, en particulier de Jean-Pierre Lévy sur les fractures urbaines<sup>275</sup>, on pourrait dire que Rome glisse vers le modèle de la « ville éclatée », à la fois par la hiérarchisation des quartiers et par le polycentrisme qui la singularise par rapport à d'autres villes d'Italie<sup>276</sup>.

Pour comprendre comment les milieux populaires ont pu être, au cours du second XV<sup>e</sup> siècle, relégués dans des quartiers périphériques de la ville, ce sont également les montants des loyers qui doivent être pris en considération. En effet, si l'on s'attache à présent aux logements modestes dans cette « ville de locataires », c'est bien davantage le marché locatif que le marché immobilier proprement dit, qui doit être envisagé. Comme pour les prix de vente, les cartes 11, 12 et 13 se fondent sur les enquêtes de Manuel Vaquero Piñeiro (1418-1429 et 1490-1526) ainsi que sur mes dépouillements (136 actes notariés pour la période 1449-1500). Les à-plats indiquent l'écart entre le loyer médian dans chaque *rione* et le loyer médian pour l'ensemble de la ville pour une période donnée : 12,3 florins pour 1418-1429 (sur la base de 54 contrats de location) ; 20 florins pour 1449-1500 (sur la base de 136 contrats) et 36 florins pour 1521-1526 (sur 63 actes). Pour l'étude du marché locatif, j'ai privilégié la phase 1521-1526 à la période antérieure, 1516-1520, que j'avais choisie pour les prix de vente : que ce soit pour les ventes ou pour les loyers, j'ai placé le curseur à l'apogée de l'inflation immobilière, c'est-à-dire 1516-1520 pour les ventes et 1521-1526 pour les locations<sup>277</sup>.

Pour chaque *rione*, l'amplitude du spectre des loyers rend compte de la grande diversité des logements proposés à la location, aussi bien du point de vue de leur superficie que de leurs aménagements : le marché locatif romain est donc extrêmement hétérogène car il s'adresse aussi bien à des individus et des familles modestes qu'à de riches étrangers de passage à Rome. Aussi, et malgré le choix de la médiane, les cartes 11, 12 et 13 ne rendent-elles qu'imparfaitement compte de la variété des logements mis en location dans chaque quartier. De ce point de vue, la prise en compte du marché locatif atténue quelque peu l'idée d'une relégation des populations défavorisées à la marge.

---

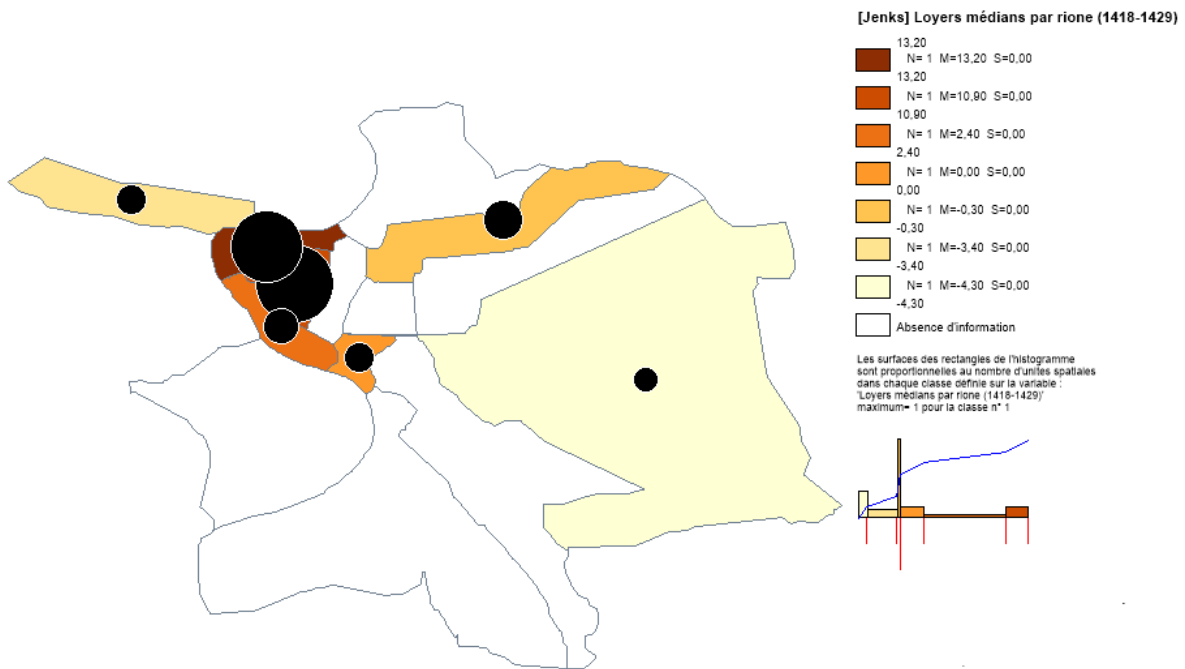
<sup>274</sup> Voir la conclusion de la thèse.

<sup>275</sup> *La ville éclatée : quartiers et peuplements*, Nicole Haumont, Jean-Pierre Lévy (dir.), Paris-Montréal, L'Harmattan, 1998 ; *L'accès à la ville : les mobilités spatiales en question*, Jean-Pierre Lévy, Françoise Dureau (dir.), Paris-Budapest-Turin, L'Harmattan, 2002.

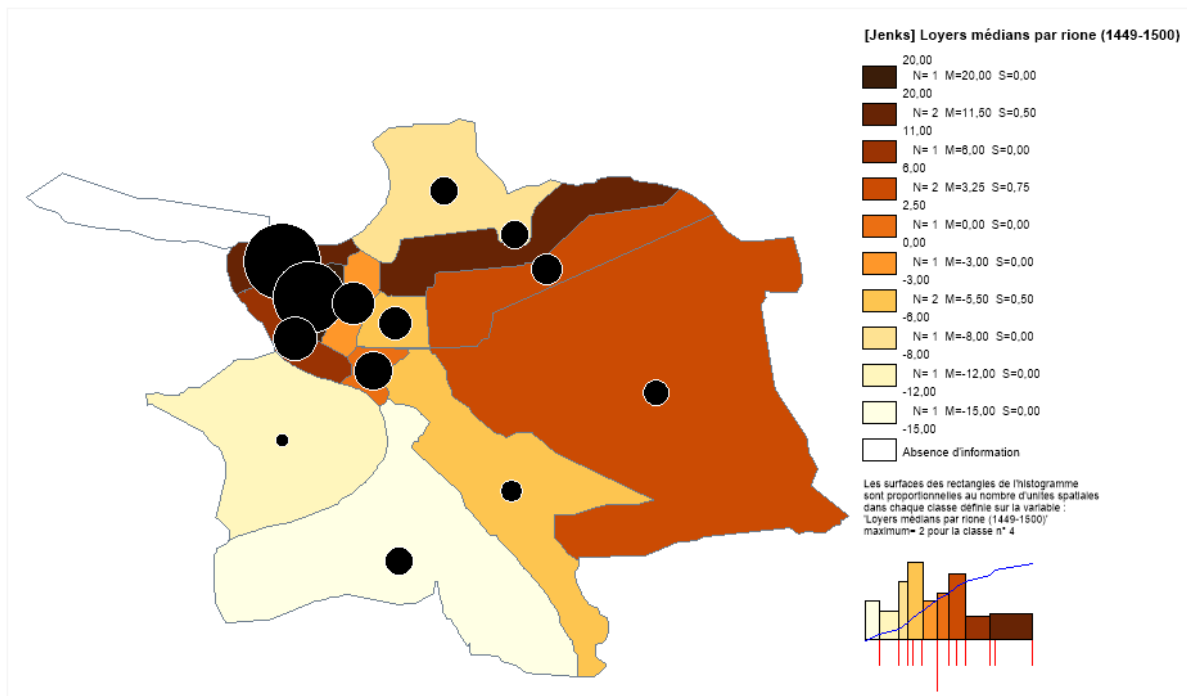
<sup>276</sup> Sur le polycentrisme, voir le chapitre 4 de la thèse.

<sup>277</sup> Il y a en effet un léger décalage, puisque les loyers continuent à augmenter pendant les années qui précèdent le Sac de 1527 : le loyer médian est de 30 florins pour 1516-1520 et de 36 florins pour 1521-1526.

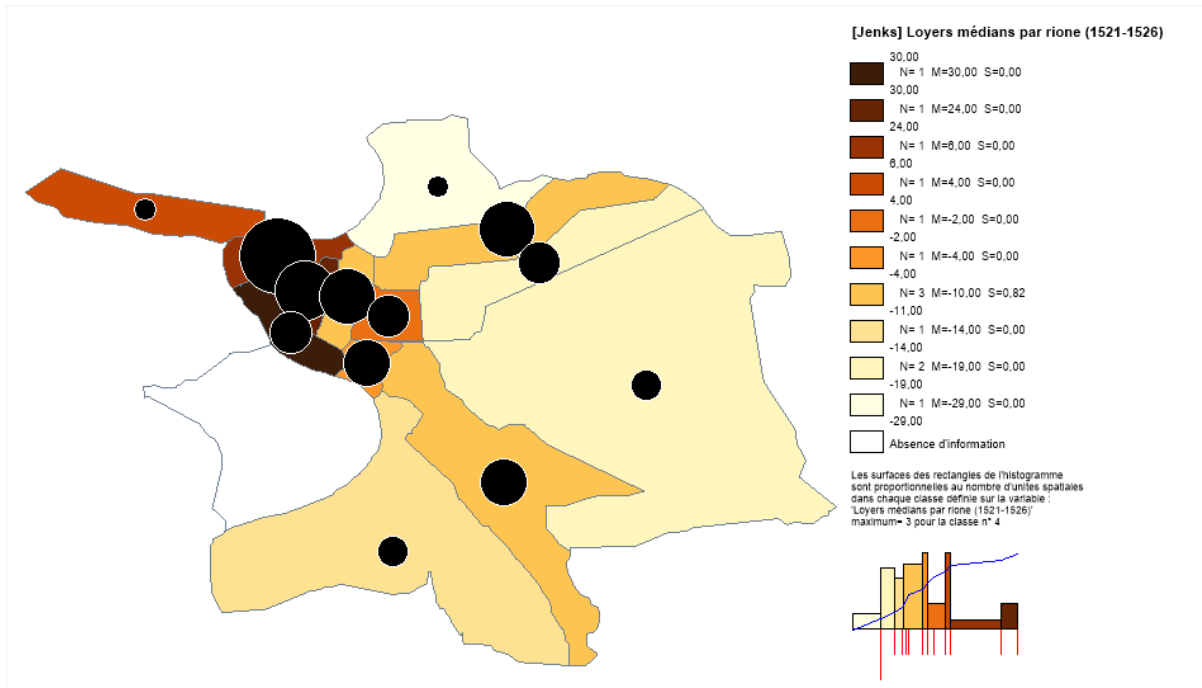
**Carte 11 : Marché locatif par *rione* : corrélation entre les loyers médians et le dynamisme du marché locatif, par *rione* (1418-1429).**



**Carte 12 : Marché locatif par *rione* : corrélation entre les loyers médians et le dynamisme du marché locatif, par *rione* (1449-1500).**



**Carte 13 : Marché locatif par *rione* : corrélation entre les loyers médians et le dynamisme du marché locatif, par *rione* (1521-1526).**



Ces trois cartes montrent donc l'évolution du marché locatif entre 1418 et 1526 : leur mise en série vient corroborer l'idée que le marché locatif est concentré dans les *rioni* Ponte et Parione, même si ses ramifications s'étendent, au début du XVI<sup>e</sup> siècle, très nettement en direction d'autres *rioni* comme Sant'Eustachio, Sant'Angelo, Regola ou encore Trevi. Dans les premières décennies du XV<sup>e</sup> siècle, les loyers à Ponte et Parione, en particulier autour du Campo de' Fiori, sont deux fois plus élevés que dans les autres quartiers. La carte 11 montre combien les *rioni* longeant le Tibre, Ponte, Regola, Sant'Angelo, sont recherchés par les locataires et combien le fleuve est, au début du siècle, un axe structurant majeur de la répartition de la population et des activités. Certains quartiers se caractérisent par une vocation artisanale et commerciale, comme le montre Sant'Angelo dont le pourcentage élevé de locations concerne surtout les maisons et les magasins situés autour de la *platea judeorum*, lieu de résidence et de travail d'artisans et de marchands (parfois d'origine espagnole) liés à la confection et à la vente de tissus. On retrouve sur la carte 11 le profil aristocratique de Regola, puisque le loyer médian y est très élevé. Les cartes 12 et 13 montrent une attractivité grandissante de l'ensemble des *rioni* centraux, avec une déconcentration progressive du marché locatif vers les quartiers septentrionaux en particulier Colonna, en plein essor (carte 13). Dans les années 1521-1525, la pression immobilière est très forte dans la triade Regola-Parione-Ponte où les loyers sont compris entre 40 et 66 ducats de carlins. Le marché locatif est un peu moins tendu dans les

quartiers Sant'Eustachio, Pigna, Sant'Angelo et Campitelli pour lesquels les loyers sont compris entre 25 et 32 ducats de carlins, et nettement plus accessible à Trevi, Campo Marzio ou Monti où les loyers sont généralement inférieurs à 20 ducats<sup>278</sup>.

En conclusion, la complexification de la carte est patente et il faudrait pouvoir approfondir l'analyse à une plus grande échelle, celle du micro-quartier et de la rue. Il est certain que pour les contemporains, la qualité de telle ou telle rue, ou le prestige qu'on retirait du voisinage d'un noble lignage était une évidence : ce quartier vécu n'apparaît pas dans la documentation aride des contrats d'achat-vente et des baux locatifs que j'ai exploitée ici. Toutefois, la confrontation et la synthèse de ce vaste ensemble de données aboutissent à des résultats inédits : il me semble nécessaire de relativiser le rang de Ponte dans la hiérarchie des quartiers urbains, puisqu'il est largement concurrencé, dès le milieu du XV<sup>e</sup> siècle, par un effet de déconcentration qui profite aux quartiers attenants, en particulier les quartiers septentrionaux. Le marché immobilier corrobore donc un nouveau schéma d'organisation du territoire urbain, à travers l'affirmation de la dissymétrie nord-sud très marquée. Il faut donc nuancer l'opposition caricaturale entre centres et périphéries, en soulignant que si certaines périphéries sont délaissées (Ripa, Campitelli, Trastevere et dans une certaine mesure Monti), les marges septentrionales connaissent un essor notable. Ce déséquilibre connaît une postérité remarquable si l'on observe la répartition des palais l'époque moderne par exemple<sup>279</sup>. Enfin, le dynamisme du marché immobilier, tant pour les ventes que pour les locations, qui caractérise Ponte ne signifie pas qu'il présente un profil aristocratique : au contraire, l'immense écart entre les prix des logements dans ce *rione*, la diversité du parc immobilier, plaident pour l'idée d'une forte mixité sociale en son sein. En revanche, d'autres quartiers, en particulier Regola et dans une moindre mesure Sant'Eustachio, se singularisent par une plus forte sélection sociale et par une forme de *gentrification*.

## CONCLUSION

Les transformations de l'espace urbain, envisagées ici tant du point de vue de la production de nouveaux édifices et d'un nouveau plan d'urbanisme, que de la circulation et de la commercialisation des biens immobiliers au sein du territoire, constituent un élément fondamental de la croissance de Rome au cours du XV<sup>e</sup> siècle. Les rythmes de cette croissance dégagés dans le premier chapitre se retrouvent ici dans l'essor du marché immobilier,

---

<sup>278</sup> Manuel VAQUERO PIÑEIRO, « Propiedad y renta urbana », art. cit., p. 263 (tableau 8).

<sup>279</sup> *Atlas historique de Rome*, op. cit., p. 61.

permettant de mettre en évidence les bornes chronologiques de cette croissance qui connaît un essor remarquable dans les années 1460 et dont le ralentissement est antérieur au Sac de 1527. Le décalage entre l'acmé des prix de vente (vers 1520) et des loyers, qui continuent à augmenter jusqu'en 1527, s'explique peut-être par l'inertie des structures : les propriétaires ne répercutent pas immédiatement la baisse des prix de l'immobilier sur le montant des loyers, dans un but spéculatif évident qui est de tenter de maximiser la rente des capitaux qu'ils ont investis dans la pierre. Dans le même temps, l'étude du marché immobilier vient confirmer la thèse d'un essoufflement général de la croissance dès les années 1515-1520, conforté encore par la chute de la rente foncière observée par Robert Montel dans les *casali* de la Campagne romaine. On observe une ruralisation des capitaux dans les premières décennies du XVI<sup>e</sup> siècle, qui vient mettre un terme à la parenthèse de la croissance économique du second XV<sup>e</sup> siècle, à mesure que la confiance dans le secteur immobilier s'amenuise. Pour ce qui concerne le secteur immobilier, cet effet de ralentissement dérive en partie des politiques urbaines de la papauté, en particulier de la *renovatio Urbis* mise en oeuvre sous Sixte IV. Enfin, l'évolution des manières d'habiter, à travers la fermeture des espaces intermédiaires comme les portiques, la monumentalisation des façades et la construction des palais cardinalices, produit un paysage urbain original qui reflète les changements à l'oeuvre dans la société. L'accentuation des inégalités sociales, la concurrence au sein des élites pour maintenir son rang, la nécessité d'être visible au sein du territoire urbain, produisent un nouvel espace urbain, caractérisé par l'émergence d'une rente urbaine différenciée et par la hiérarchisation naissante des quartiers. Si l'on doit souligner que dans l'ensemble, la mixité sociale prévaut dans chacun des *rioni*, il reste qu'une tendance à la segmentation socio-spatiale et à la relégation des populations défavorisées à la marge du territoire urbain, se fait jour. À différentes échelles, celle de la ville mais surtout celle du micro-quartier, de la rue, voire au sein même des immeubles, des mécanismes sélectifs de distinction déterminent de nouveaux modèles d'organisation spatiale. Sans doute le ralentissement de la croissance, aggravé par le Sac de 1527, mit-il un terme provisoire à ces processus, ce qui explique qu'on n'observe pas une hiérarchisation très nette à l'époque moderne. Tel est le cadre dans lequel prirent place les activités de production et de commercialisation que je me propose à présent d'étudier.





## CHAPITRE 6

### TENIR SON RANG DANS UNE VILLE DE COUR : LES PARAMETRES DE LA DISTINCTION SOCIALE.

Sence unisce, constregne et colligasence poi tutta la cità de vincolo amorevile, perpetuo et securo, praticando et conversando da patre a figlioli, come se nati fussiro de medesimo genitore, over nutriti del medesimo lacte. Ma hora vedetene succedere per lo opposito el contrario, desprezzandose coniunctione et pratica amorevile de parenti<sup>1</sup>.

Ce passage célèbre des *Nuptiali* condense l'amer constat formulé par Marco Antonio Altieri, celui de l'abandon des anciennes pratiques matrimoniales qui étaient autrefois au fondement de l'unité de la cité romaine. Au tournant du siècle, la noblesse citadine romaine aurait délaissé le principe endogamique qui avait jusqu'alors garanti son indéfectible cohésion : « comme s'ils étaient nés d'un même père, ou qu'ils avaient été nourris du même lait » écrit Marco Antonio Altieri. À travers cette métaphore de la fratrie, Altieri décrit l'ensemble des lignages nobles comme un tout organique, comme une seule et même famille où s'entrelacent de manière inextricable les liens de parenté. Cette conception d'une *familia*, ou d'une *fraternitas romana*, vient d'être illustrée quelques lignes plus haut par l'exemple de la famille Della Valle – qui est pourtant une famille dont l'ascension sociale est plutôt récente mais qui a parfaitement assimilé les modèles traditionnels. Les filles de Lello Della Valle ont en effet toutes épousé de dignes représentants de la noblesse romaine, conformément aux usages loués par l'auteur : la première fut mariée à Battista Mattei, la deuxième à Prospero Santacroce, la troisième à Francesco *de Fabiis*, la quatrième à Niccolò Maddaleno Capodiferro, la cinquième à Angelo Toscanella. Ce comportement exemplaire aux yeux d'Altieri contraste fortement avec la généralisation d'unions contractées avec des familles « peu estimées » par des pères qui préféreraient à l'honneur de leur famille les espèces sonnantes et trébuchantes d'une belle dot. L'historiographie a souvent écarté un peu trop rapidement le texte d'Altieri au prétexte qu'il s'était fait le chantre de la décadence romaine et que, de ce fait, l'ensemble des *Nuptiali*, véritable « ouvrage à thèse » où s'exprime le dédain aveugle d'Altieri pour ses contemporains, devait être invalidé en tant que témoignage historique. Or il faut lui reconnaître d'avoir su attirer

---

<sup>1</sup> Marco Antonio ALTIERI, *Li Nuptiali*, Enrico Narducci (éd.), Rome, Roma nel Rinascimento, 1995, p. 28.

l'attention sur une évolution majeure de la société romaine – et en ce sens le titre même, *Li Nuptiali*, est révélateur des tensions qui se cristallisent en ce début de XVI<sup>e</sup> siècle au sein de la noblesse romaine –, à savoir la fin des anciennes solidarités et la segmentation des familles de la noblesse citadine romaine. Toutefois ce qu'Altieri, et avec lui une partie de la société romaine, ne tolère plus et qu'il décrit comme un phénomène inédit, ne date pas des premières décennies du XVI<sup>e</sup> siècle : il ne s'agit que du prolongement d'une pratique qui caractérise la noblesse citadine depuis le XIV<sup>e</sup> siècle, à savoir son ouverture aux riches artisans et marchands dont le niveau de fortune leur permet de proposer des dots suffisamment élevées pour s'allier à la noblesse. Si Altieri dénigre le primat accordé à la fortune sur l'honneur, reste à voir dans quelle mesure les sources corroborent l'idée d'une évolution des pratiques matrimoniales et, plus largement, d'une segmentation de la noblesse citadine romaine.

Ce chapitre a donc pour objet d'étudier les différents mécanismes par lesquels les familles romaines – et plus particulièrement la noblesse citadine – parviennent à se perpétuer et à maintenir leur rang. La transmission des patrimoines, les pratiques successorales et les stratégies matrimoniales sont au cœur de cette recherche de la pérennité : celle-ci semble compliquée dans une société en pleine mutation, confrontée à la concurrence des familles étrangères attachées à la cour pontificale et aux cours cardinalices. Désormais, édifiés par les exemples des nobles ruinés et déçus, les prétentions semblent réduites : non plus grandir en richesse et en influence, mais tout au moins tenir son rang, tel est le projet que propose Leon Battista Alberti à son fils dans son *Libri di famiglia*<sup>2</sup>. Entre stimulante émulation et crainte du déclassement, la présence de la curie joue un rôle déterminant dans l'évolution des comportements des Romains quant au partage des héritages, à la place des femmes au sein du lignage, à leur appropriation du territoire romain, rural comme urbain. Les différents paramètres par lesquels les élites romaines marquent leur prééminence sociale sont affectés par ces influences septentrionales : une forme d'émulation se traduit dans l'inflation des dots et des trousseaux, dans l'affirmation de la patrilinéarité, dans une culture des apparences que tentèrent en vain de tempérer les normes somptuaires. Enfin, les transformations de l'onomastique et l'invention de généalogies mythiques participent de la construction d'une mémoire familiale autour de la *romanitas* qui devient l'un des nouveaux moyens de la légitimation du statut social.

---

<sup>2</sup> Leon Battista ALBERTI, *Opere vulgari*, Cecil Grayson (éd.), I, Bari, 1960, p. 3 : « Repetendo a memoria quanto [...] potemmo a' nostri giorni come altrove in Italia vedere non poche famiglie solere felicissime essere et gloriosissime, le quali ora sono mancate e spente... Ah ! quante si veggono oggi famiglie cadute e rovinate ! ». David HERLIHY, « Family solidarity in medieval Italian history », dans *Economy, Society and Government in Medieval Italy. Essays in Memory of Robert L. Reynolds*, David Herlihy, R. Lopez, V. Slassarev (éd.), Kent (Ohio), 1969, p. 173-184, p. 180.

L'épigraphie des pierres tombales et l'architecture des monuments funéraires est en dernier ressort le lieu de la célébration de la mémoire familiale comme de la mémoire de soi.

Il nous appartient de voir dans les pages qui vont suivre quelles stratégies ont été mises en œuvre par les familles de la noblesse citadine afin d'échapper au déclassement, afin de maintenir leur rang, afin même de tutoyer les cimes de la société romaine. Logiques de transmission patrimoniale et alliances matrimoniales se conjuguent ici pour mettre au jour ce qui fonde et ce qui garantit la cohésion et l'identité de la noblesse citadine romaine.

### 1 - EN QUÊTE DE SOURCES : RECONSTITUER DES « ARCHIVES FAMILIALES » VIRTUELLES

L'enquête sur les familles romaines est compliquée par l'absence d'archives familiales : à Rome, nul livre de famille, nulle *ricordanza* comme on en a conservé pour Florence. On signalera toutefois quelques exceptions, puisque les archives romaines abritent quelques fonds dédiés à quelques-unes des plus grandes familles de Rome : Orsini et Colonna<sup>3</sup> bien sûr, mais aussi Caetani<sup>4</sup>, Boccapaduli, Capranica, Della Valle et Del Bufalo, Cardelli<sup>5</sup>, Santacroce<sup>6</sup>, Serlupi, Crescenzi et Mellini<sup>7</sup>. Non seulement ces « archives familiales » sont plutôt rares – sans compter qu'elles concernent en partie, on le voit, des familles baronniales –, mais même quand elles existent, elles sont insuffisantes pour restituer l'histoire des familles de la noblesse citadine. Ce serait en effet une erreur de croire que chacun de ces fonds renferme à lui seul l'intégralité des documents nécessaires à l'étude d'une famille : jamais exhaustifs, ces fonds ne présentent qu'une lecture de l'histoire familiale d'une part parce que de nombreux actes n'y ont pas été versés et doivent être collectés dans les registres notariés (en particulier tous les

---

<sup>3</sup> Les archives Colonna sont conservées par le monastère de S. Scolastica a Subiaco et ont été bien étudiées par Andreas Rehberg (Andreas REHBERG, *Kirche und Macht im römischen Trecento : die Colonna und ihre Klientel auf dem kurialen Pfründenmarkt (1278-1378)*, Tübingen, M. Niemeyer, 1999). Les actes du notaire Nardo Venettini (m. 1431) conservent également un grand nombre d'actes les concernant.

<sup>4</sup> Rome, Fondazione Camillo Caetani.

<sup>5</sup> Il existe des fonds d'archives consacrés aux familles Orsini, Boccapaduli, Capranica, Della Valle-Del Bufalo et Cardelli à l'Archivio Storico Capitolino.

Les archives Orsini ont été bien étudiées par Franca ALLEGREZZA, *Organizzazione del potere e dinamiche familiari : gli Orsini dal Duecento agli inizi del Quattrocento*, Rome, Istituto storico italiano per il Medio Evo, 1998.

L'inventaire de l'Archivio Della Valle-Del Bufalo est édité : *Archivio della Valle-del Bufalo : inventario*, G. Venditti (éd.), Città del Vaticano, 2009.

Sur l'Archivio Cardelli : *Rerum romanorum fragmenta. Viaggio tra le carte di una famiglia romana. L'Archivio Cardelli, 1473-1877*, Rome, Fondazione Marco Besso, 1997.

<sup>6</sup> L'Archivio Santacroce est conservé à l'Archivio di Stato di Roma et comprend des actes allant du XV<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle. Il comprend toutefois également des actes sans rapport avec la famille Santacroce.

<sup>7</sup> Les archives Serlupi-Crescenzi conservent en outre une grande partie des archives familiales des Mellini.

documents relatifs aux activités économiques qui n'ont aucune valeur testimoniale)<sup>8</sup> ; d'autre part parce qu'en vertu d'une « capacité d'attraction documentaire », ces fonds incluent des documents qui ne concernent pas la famille éponyme<sup>9</sup>.

Le premier travail, fastidieux, de l'historien est donc de rassembler des sources éparses, dispersées dans les registres des notaires romains, dans les archives des confréries et des établissements ecclésiastiques, afin de constituer une banque de données prosopographique. Dans cette entreprise qui est, pour l'essentiel, complètement empirique, on peut trouver un peu de secours auprès des érudits qui, au XVII<sup>e</sup> siècle, ont recensé les documents relatifs à telle ou telle famille : je pense en particulier au célèbre répertoire de Domenico Iacovacci (rédigé vers 1620-1621). Ce gigantesque index alphabétique des familles romaines peut être mis à profit pour repérer les noms des notaires auxquels a habituellement recours telle ou telle famille, afin de retrouver plus rapidement, dans les registres notariés de l'Archivio di Stato ou de l'Archivio Storico Capitolino, la documentation afférente<sup>10</sup>. Ponctuellement, les archives des érudits des XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles, comme le fonds Cesare de Cupis<sup>11</sup> – qui comporte 40 000 fiches de synthèse sur des documents extraits pour la plupart des archives Santacroce, Colonna et Orsini – ou celles de Giuseppe Marchetti-Longhi<sup>12</sup>, peuvent être d'une grande aide dans cette entreprise.

Cet exercice de restitution n'est pas seulement une collecte de données, ni une simple reconstruction d'une archive familiale perdue. Il participe à la « restauration » de la mémoire des familles romaines et, en ce sens, on pourrait presque dire que l'absence d'archives familiales

---

<sup>8</sup> Ce que constate Anna Esposito pour la famille Santacroce (Anna ESPOSITO, « Famiglia, mercanzia e libri nel testamento di Andrea Santacroce (1471) », dans *Aspetti della vita economica e culturale a Roma nel Quattrocento*, Paolo Brezzi (éd.), Rome, 1981, p. 197-220). J'ajoute que le plus souvent, la plupart des actes qui s'y trouvent sont postérieurs au XV<sup>e</sup> siècle.

<sup>9</sup> Sur cette « capacité d'attraction documentaire », en particulier pour les archives baroniales, voir : Franca ALLEGREZZA, « Formazione, dispersione e conservazione di un fondo archivistico privato : il fondo diplomatico dell'archivio Orsini tra Medioevo ed Età Moderna », *A.S.R.S.P.*, 114 (1991), p. 77-100, p. 99.

<sup>10</sup> BAV, *Ottob. Lat.* 2548 à 2554, Domenico Iacovacci, *Repertorio di famiglie*. Il s'agit de plusieurs dizaines de volumes, par ordre alphabétique des noms de famille. Au XVII<sup>e</sup> siècle, les familles romaines ont également fait l'objet d'une vaste étude par Teodoro Amayden (Dirk van Ameyden) (1586-1656), rééditée entre 1910 et 1914 avec un appareil critique de Carlo Augusto Bertini, puis en 1987.

Parmi les érudits du XVII<sup>e</sup> siècle, voir aussi : BAV, *Ferraioli*, 282-283 : G. P. CAFFARELLI, *Spoglio di notizie storico-genealogiche riguardanti le famiglie romane*, IV (1615) ; ainsi que le répertoire des *Famiglie romane* de Gaspare Alveri (1657), conservé à l'Archivio di Stato di Roma.

<sup>11</sup> Les archives de Cesare DE CUPIS (1845-1928), qui s'est intéressé à Rome et à la Campagne romaine du Haut Moyen Âge jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle, ont été léguées à l'Accademia di San Luca en 1976 et sont conservées depuis cette date par la Società romana di storia patria. Voir l'inventaire édité par Moreno CAMPETELLA, Renato GALLINARI, « Il fondo sociale "Cesare de Cupis" », *A.S.R.S.P.*, 119 (1996), p. 299-302.

<sup>12</sup> Les archives de Giuseppe Marchetti-Longhi (1884-1979), qui s'est intéressé à la topographie de la Rome médiévale, aux généalogies des familles de la noblesse romaine ainsi qu'à l'histoire du Latium médiéval, sont conservées à Rome par la Biblioteca Vallicelliana ; outre des fiches thématiques, elles comportent un grand nombre de photographies. Voir l'inventaire édité par Moreno CAMPETELLA, « Inventario delle carte di Giuseppe Marchetti-Longhi », *A.S.R.S.P.*, 119 (1996), p. 233-298.

à Rome est une chance ! On connaît en effet le processus de tri qui régit l'organisation des archives familiales en général : elle résulte toujours d'un acte de mémoire volontaire, qui sélectionne autant qu'il détruit. Sont préservés et archivés uniquement les documents considérés comme dignes d'être transmis à la postérité et comme fondateurs du prestige de la famille. Il va de soi qu'une grande partie de la documentation notariée, devenue caduque peu de temps seulement après avoir été produite, n'intéresse guère ceux qui ont cherché à faire oublier les origines trop prosaïques de la fortune et de la noblesse. Achat-vente de marchandises ou de bétail, création de sociétés commerciales, livres de comptes sont par nature marqués du sceau de l'obsolescence sitôt produits. La conversion de certaines familles, de la *bovatteria* vers la rente foncière, du commerce aux charges curiales, dont j'ai parlé dans le précédent chapitre, explique le désintéret progressif pour les documents qui attestent l'ancien exercice d'activités productives. En outre, une forme de *damnatio memoriae* s'applique aux documents considérés comme nuisibles à la renommée du lignage, ceux qui rappellent la participation de certaines familles au régime républicain pendant la période communale, ceux qui témoignent du rôle joué par quelque membre de la famille dans une conjuration. C'est ainsi que pour retracer l'histoire de la conjuration de Stefano Porcari en 1453 et de la rébellion contre Paul II en 1468, Anna Modigliani et Paola Farenga ont eu recours à des sources extérieures à l'environnement romain, les lettres des ambassadeurs étrangers présents à Rome pendant ces événements. Sans l'apport de ces correspondances, une grande partie de ces événements nous échapperait encore car très peu de sources romaines font allusion à la conjuration de Stefano Porcari, véritable « passé qui ne passe pas » de la noblesse romaine<sup>13</sup>. On retrouve du reste dans le répertoire Iacovacci le même procédé sélectif puisque l'objet de son catalogue est de prouver l'antiquité et l'honorabilité de certaines familles romaines du XVII<sup>e</sup> siècle, dans le cadre de procès d'anoblissement. Selon Anna Modigliani, il est donc hautement probable qu'il efface lui aussi les moutons noirs et les canards boiteux<sup>14</sup>.

Un long travail de mise en série, nécessairement lacunaire, aboutit à la reconstitution d'archives familiales virtuelles, comme l'a proposé Anna Modigliani dans la monographie

---

<sup>13</sup> Paola FARENGA, Anna MODIGLIANI, « Le lettere degli ambasciatori : una fonte significativa per la storia di Roma nel XV secolo », dans *Early Modern Rome 1341-1667. Proceedings of a Conference held in Rome May 13-15, 2010*, P. Prebys (éd.), Ferrare, Edisai, 2011, p. 88-105.

<sup>14</sup> Anna MODIGLIANI, « Archivi familiari e storia di famiglie della municipalità romana nel basso Medioevo. Memoria e rimozione », dans *Scritti per Isa. Raccolta di studi offerti a Isa Lori Sanfilippo*, Antonella Mazzon (éd.), Rome, 2008 (Nuovi Studi Storici, 76), p. 669-683, p. 677.

qu'elle a consacrée aux Porcari<sup>15</sup> ou encore Marco Vendittelli dans son étude de la famille Curtabraca au XIII<sup>e</sup> siècle<sup>16</sup>. C'est en suivant cette perspective méthodologique que j'ai moi-même tenté de reconstituer l'Archivio virtuel de la famille Margani, en procédant à un relevé aussi systématique que possible, non seulement des actes dont les Margani étaient directement les protagonistes, mais également de toutes les citations et mentions du nom Margani – y compris lorsqu'ils apparaissent comme témoins, *fideiussor* ou arbitre, ou encore lorsqu'une de leurs propriétés apparaît dans la liste des confins d'un bien. Chacune de ces occurrences nous renseigne – et surtout sur la nature des relations tissées par les Margani avec telle ou telle famille de la noblesse citadine, mais aussi avec les milieux populaires et les barons –, et prises dans leur ensemble, elles offrent une photographie du réseau social de la famille<sup>17</sup>. Pour l'écriture de cette thèse, j'ai procédé de la même manière pour toutes les grandes familles qui composent la noblesse romaine, ainsi que pour quelques familles non-nobles, afin d'inscrire les études de cas particulières dans une approche plus comparatiste et englobante.

Dans ce vaste jeu de piste prosopographique, j'ai retrouvé la trace de quelques familles dans les archives ecclésiastiques, en particulier dans les cartons de la confrérie du Saint-Sauveur *ad sancta sanctorum*, un matériau peu étudié mais d'un grand intérêt. Pour qui veut s'y orienter malgré l'ordonnancement plus qu'approximatif de ce fonds, l'inventaire constitué par les volumes 990 et 991 (qui sont en libre accès à l'Archivio di Stato) sera d'un grand secours. Il s'agit d'une colossale *rubricella* qui renvoie, pour chaque famille et par ordre alphabétique, aux différents cartons d'archives du Saint-Sauveur les concernant<sup>18</sup>. La pratique de ce fonds d'archives y révèle l'existence de pans entiers d'archives familiales qui y ont été versés parfois bien après la fin du XV<sup>e</sup> siècle. C'est la raison pour laquelle les volumes identifiés par l'inventaire comme concernant l'époque moderne ne sauraient être écartés *a priori* par le médiéviste car ils peuvent contenir quelques documents des XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles. Les causes du transfert de ces segments d'archives familiales sont multiples : le plus souvent, il s'agit de quelques actes se rapportant à l'acquisition d'un bien foncier ou immobilier par la confrérie ou

---

<sup>15</sup> Elle renvoie à cette référence bibliographique : Franek SZNURA, « L'esperienza dell'archivio di Elio Conti », dans *Specchi di carta. Gli archivi storici di persone fisiche : problemi di tutela e ipotesi di ricerca*, Florence, 1993, p. 15-22.

<sup>16</sup> Marco VENDITTELLI, « La famiglia Curtabraca. Contributo alla storia della nobiltà romana del Duecento », *MÉFRM*, 101 (1989), p. 177-272. Du même auteur, « Note sulla famiglia e sulla torre degli Amateschi in Roma nel secolo XIII », *A.S.R.S.P.*, 105 (1982), p. 157-194. Voir également l'étude consacrée par Jean Coste à la famille *de Ponte* : Jean COSTE, « La famiglia *De Ponte* di Roma (secc. XII-XIV) », *A.S.R.S.P.*, 111 (1988), p. 49-73.

<sup>17</sup> Cécile TROADEC, « Les Margani au XV<sup>e</sup> siècle : essai de reconstitution de l'histoire d'une famille romaine », *MÉFRM*, 125-1 (2013).

<sup>18</sup> Je signale également l'existence d'un inventaire numérisé des cartons 404 à 440 des archives du Saint-Sauveur, que l'on peut consulter sur les ordinateurs de l'ASR.

à sa transmission au Saint-Sauveur dans le cadre d'une *donatio pro anima*. Dans ce cas, la cession du bien s'accompagne parfois du transfèrement des *munimina*, c'est-à-dire de l'intégralité du dossier documentaire relatif à ladite propriété, un ensemble d'actes qui peut couvrir plusieurs siècles et qui nous permet d'établir la liste des propriétaires successifs de ce bien. Il arrive également que la confrérie soit le légataire d'un individu, en général dépourvu d'héritier direct, par disposition testamentaire : dans ce second cas, le Saint-Sauveur hérite du patrimoine mais aussi de l'ensemble des archives du donateur, y compris des actes qui ne se rapportent pas au patrimoine cédé. Ce phénomène participe bien entendu de la dispersion des archives privées évoquée plus haut et témoigne là aussi d'une forme d'attraction documentaire. Ici, les mécanismes d'effacement volontaire sont limités, tant le Saint-Sauveur fait preuve d'un véritable souci de conservation archivistique, y compris de documents qui ne l'intéressent pas directement. Il s'agit bien plutôt d'une archive « involontaire », qui manque certes de cohérence, mais qui s'affranchit des pratiques de construction mémorielle propres aux archives privées. À cet égard, les Margani sont un cas d'école : les volumes 467 et 468 des archives du Saint-Sauveur contiennent un beau dossier documentaire relatif à la famille Margani depuis 1305, légué par Christofora Margani, morte sans enfant, au début du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>19</sup>. Parmi de nombreux actes concernant le patrimoine immobilier de la famille, on découvre également des documents qui auraient été probablement censurés si les Margani avaient procédé eux-mêmes à la conservation de leurs archives, comme l'arrêté de condamnation à mort de Giovanni et Giacomo Margani en 1433 pour homicide<sup>20</sup>, ou encore une prière pour convoquer les esprits et une copie d'une prophétie de 1423 prédisant les victoires de Charles, fils de Louis roi de France<sup>21</sup>. L'exemple du legs de Christofora Margani, s'il est exceptionnel par le volume de la documentation versée au Saint-Sauveur, n'est pas unique : le volume 457 révèle un peu de l'histoire des Albertoni, des Novelli ou des De' Rossi ; le volume 486 contient une partie des archives Cenci ; le volume 486 renseigne sur les *de Casalibus*, le volume 489 sur la famille Della Valle...

C'est donc en accumulant patiemment plusieurs strates de cette documentation éparse que se sont peu à peu sédimentées les fiches prosopographiques qui ont permis l'écriture de cette histoire familiale, ainsi que l'élaboration des arbres généalogiques fournis en annexe.

---

<sup>19</sup> Signalé par Anna MODIGLIANI, « Archivi familiari e storia di famiglie », art. cit., p. 680-682.

<sup>20</sup> ASR, *S. Salvatore*, 467, n°42, 28 mars 1433 : Giovanni et son fils Giacomo son condamnés à mort pour l'assassinat de Gregorio, *marescallus* de la cour du Capitole, tué par Giacomo sur l'ordre de son père Giovanni. Si le sort de Giovanni est incertain, son fils Giacomo n'a pas été exécuté (cf. ASR, CNC, 1725, f. 13r, 29 mai 1455 ; ASR, CNC, 1726, f. 108r-110v, 17 avril 1466).

<sup>21</sup> ASR, *S. Salvatore*, 467, n°25C. Déjà cité dans le chapitre premier de cette thèse.

## 2 - LES FAMILLES ET LE TERRITOIRE. HÉRITAGE ET TRANSMISSION DES PATRIMOINES.

À Rome, au cours du second XV<sup>e</sup> siècle, les premiers signes de l'éclatement des anciens lignages viennent peu à peu fissurer la forte cohésion qui était immanquablement attachée aux familles romaines du XIV<sup>e</sup> siècle. Entre le maintien des solidarités lignagères et le resserrement des liens de parenté autour de la famille conjugale, les familles romaines offrent une raison supplémentaire d'apporter une réponse nuancée au débat historiographique qui porte sur la configuration de la famille dans les villes italiennes du XV<sup>e</sup> siècle.

D'un côté, on ne peut occulter la permanence et la résilience des solidarités lignagères, bâties autour de la renommée des patronymes et gravées dans la pierre des tènements urbains : c'est en effet dans les structures de l'habitat que s'était exprimée la cohésion familiale au cours du Trecento. Les complexes immobiliers des barons et de la noblesse citadine romaine, admirablement décrits dans l'article fondateur coécrit par Henri Broise et Jean-Claude Maire Vigueur<sup>22</sup>, s'élevaient dans Rome comme la transcription la plus manifeste de l'unité lignagère. La concentration de plusieurs maisons d'habitation aboutissait à la constitution de vastes ensembles (plutôt que de véritables « blocs »)<sup>23</sup>. La compacité résidentielle y était pourtant moins marquée qu'à Gênes, où les regroupements familiaux, à travers la formation de l'*albergo*, allèrent jusqu'à cloisonner l'espace urbain en créant un « urbanisme du privé »<sup>24</sup>.

D'un autre côté, l'étude de certaines familles romaines démontre, à partir du milieu du XV<sup>e</sup> siècle, une tendance à la disjonction des différents *rami* du lignage que seule Venise avait précocément révélée<sup>25</sup>. La dispersion spatiale des familles brise alors la coïncidence entre la maison réelle et la maison idéale. Le lien identitaire qui associait chaque famille romaine à un *rione*, et à l'intérieur de ce dernier à une place ou à quelques rues, se rompt peu à peu : en attestent les listes des témoins, des garants, des exécuteurs testamentaires, des associés. Il n'est pas rare au XV<sup>e</sup> siècle qu'ils résident dans des quartiers fort éloignés les uns des autres, ce qui était loin d'être la norme un siècle auparavant<sup>26</sup>. Les liens de parenté, de clientèle et d'amitié se

---

<sup>22</sup> Henri BROISE, Jean-Claude MAIRE VIGUEUR, « Strutture famigliari, spazio domestico e architettura civile a Roma alla fine del Medioevo », dans *Storia dell'arte italiana*, 12, p. 99-160.

<sup>23</sup> *Ibid.*, p. 119-125 ; Jean-Claude MAIRE VIGUEUR, *L'Autre Rome. Une histoire des Romains à l'époque communale (XII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Tallandier, 2010 ; Élisabeth CROUZET-PAVAN, *Le Moyen Âge de Venise : des eaux salées au miracle de pierres*, Paris, Albin Michel, 2015, p. 290.

<sup>24</sup> Ennio POLEGGI, « Le contrade delle consorterie nobili a Genova tra il XII e il XIII secolo », *Urbanistica*, 42-43 (1963), p. 15-20. Cette organisation cloisonnée de l'espace urbain à Gênes tend toutefois à s'atténuer à la fin du XV<sup>e</sup> siècle.

<sup>25</sup> Élisabeth CROUZET-PAVAN, *Le Moyen Âge de Venise, op. cit.*, p. 298-302. Cette singularité vénitienne – la précoce dispersion spatiale des *case* – y est illustrée à travers l'exemple de la famille Badoer.

<sup>26</sup> Anna MODIGLIANI, « Sistemi familiari dell'aristocrazia municipale (secc. XIV-XV) », dans *Popolazione e società a Roma dal medioevo all'età contemporanea*, Eugenio Sonnino (éd.), Rome, 1998, p. 229-246, p. 237.



tissent désormais à une autre échelle que celle du quartier et participent à la construction d'une société à l'échelle de la ville. Du microquartier à la métropole, le territoire identitaire de chaque individu n'est plus seulement limité à son ancrage local et particulier, mais s'étend jusqu'aux limites du *districtus Urbis*. La double appartenance de chaque *civis romanus* au quartier et au territoire romain élargit les horizons et accroît les mobilités : la dispersion des patrimoines et des lieux de résidence, la fin de l'endogamie territoriale ou encore le choix des lieux de sépulture que j'évoquerai dans ce chapitre sont autant d'indices d'un nouveau rapport à l'espace urbain.

## 2.1 Transmission des patrimoines : les règles de l'héritage

Les pratiques successorales connurent à Rome une évolution analogue à celle qu'on a pu observer pour l'ensemble des villes de la Méditerranée occidentale : peu à peu, entre la fin du XIV<sup>e</sup> siècle et les premières décennies du XV<sup>e</sup> siècle, les modes de transmission de l'héritage tendent à en exclure les femmes et à se conformer à un nouveau schéma, celui de la succession agnatique<sup>27</sup>. Le renforcement des droits des mâles sur les patrimoines s'affirme dans l'Occident tardo-médiéval et va de pair avec la résidence virilocale<sup>28</sup> et la mise en place du système dotal dont nous aurons à reparler plus loin. À Rome, cette inflexion du système successoral est certes un peu plus tardive qu'ailleurs<sup>29</sup> puisqu'elle n'est pas totalement achevée dans le premier quart du XV<sup>e</sup> siècle : certains testaments obéissent encore à l'ancien régime successoral où fils et filles se partageaient à égalité le patrimoine paternel. Ainsi en 1422, Filippo di Bonianno di Nello di Giovanni Cenci institue son fils Cola et ses filles Sabina et Vannoza *heredes universales*<sup>30</sup>. Cette ancienne coutume s'efface lentement devant l'exclusion des filles de la succession, dont on trouve déjà des exemples à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle : en 1387, Giovanni di Giacomo *de Rufinis* choisissait comme unique héritier son fils Petruccio. Si ce dernier venait à mourir sans héritiers, le patrimoine paternel serait divisé en quatre parts égales, trois destinées à chacune de ses trois filles, la dernière à l'hôpital du Saint-Sauveur<sup>31</sup>. Les cas similaires sont légion au XV<sup>e</sup> siècle : en 1445, Luzio di Giuliano Paloni lègue son patrimoine à son fils Matteo.

---

<sup>27</sup> Diane Owen HUGHES, « Struttura familiare e sistemi di successione ereditaria nei testamenti dell'Europa medievale », *Quaderni storici*, 33 (1976), p. 929-952, p. 932.

<sup>28</sup> Qu'une société patrilinéaire soit également patrilocale ou virilocale ne va pas de soi. À partir des exemples des Trobriandais de Mélanésie ou des Ashanti du Ghana, qui associent un système de parenté matrilinéaire et virilocal, les anthropologues ont montré que patrilinéarité et patri-virilocalité n'étaient en rien corrélés.

<sup>29</sup> *Ibid.*, p. 937-939. Dans le cas génois, cette évolution semble avoir eu lieu dès le XIII<sup>e</sup> siècle.

<sup>30</sup> ASR, *S. Salvatore*, 486, n°15 B b, 12 juillet 1422.

<sup>31</sup> ASR, *S. Salvatore*, 484, n°4, 26 février 1387.

Si ce dernier meurt sans enfants, la moitié du patrimoine ira à sa soeur Jacobella, l'autre moitié à l'hôpital du Saint-Sauveur<sup>32</sup>. Dans ce dernier exemple, même lorsqu'elle hérite, la femme n'est pas traitée à égalité...

Dans l'immense majorité des cas, les héritiers mâles sont devenus au XV<sup>e</sup> siècle les uniques héritiers du patrimoine familial conformément aux statuts de 1363 qui considéraient déjà la dot comme la part d'héritage des filles (*ipse filie nupte in nullo succedant patri, sed sint contente dotibus pro eis datis*)<sup>33</sup>. En l'absence d'enfant mâle, le testateur lègue généralement ses biens à ses frères, ou plus fréquemment à ses neveux, mais presque jamais à ses filles, à ses soeurs ou à ses nièces. Comme dans la plupart des sociétés médiévales, les liens avunculaires sont très forts puisque oncles et neveux sont fréquemment associés dans la gestion du patrimoine ou dans des entreprises commerciales : Paolo Santacroce et son neveu Prospero font ensemble fructifier leurs affaires, achetant ensemble quantités de grain, de vin et de bétail sur pied destiné à la boucherie<sup>34</sup>. Enfin, la prise en considération des fils illégitimes dans la transmission des patrimoines conforte l'idée d'une exclusion des femmes : les statuts prévoient que les bâtards puissent, s'ils ont fait l'objet d'une procédure de légitimation, hériter du quart des biens paternels si subsistent des héritiers en ligne directe (*legitimos et naturales seu nepotes vel pronepotes per rectam lineam descendentes*), de la moitié du patrimoine paternel dans le cas contraire (si ne subsistent que des filles ou des héritiers collatéraux)<sup>35</sup>. En outre, en l'absence d'héritier mâle en ligne directe ou collatérale, il est possible de léguer *inter vivos* la moitié du patrimoine à un fils illégitime et d'en faire son héritier<sup>36</sup>. Dans son testament de 1468, Filippo

---

<sup>32</sup> ASR, S. Salvatore, 484, n°37, 17 février 1445.

<sup>33</sup> *Statuti della città di Roma*, Camillo Re (éd.), Rome, 1880, I, 98 (*De successione ab intestato*) : « *Si quis decesserit intestatus relictis filiis masculis seu filio vel nepote ex filio masculino sibi premortuo et superstitionibus filiabus feminis una vel pluribus maritatis et dotatis ipse filie nupte in nullo succedant patri, sed sint contente dotibus pro eis datis* ».

Dans les statuts rénovés de 1469, la rubrique est reprise à l'identique (ASC, Camera Capitolina, cred. IV, t. 88, livre I, rubrique 62 *De successoribus ab intestato*).

Voir également Anna MODIGLIANI, *I Porcari. Storie di una famiglia romana tra Medioevo e Rinascimento*, Rome, Roma nel Rinascimento, 1994, p. 147-148.

<sup>34</sup> En témoignent les registres de la douane de la grascia.

<sup>35</sup> *Statuti della città di Roma, op. cit.*, I, 97 (*De legitimatis*) : « *Civi Romano habenti legitimos et naturales seu nepotes vel pronepotes per rectam lineam descendentes et filios spurios seu quomodolibet illegitimos legitimos per hominem habentem in Urbe legitimandi potestatem possint dicti legitimati succedere ex testamento in quarta parte eius partis bonorum in qua dicto patri de iure comuni ab intestato succedere possint. Si vero dicto defuncto filia et legitimi superessent seu frater carnalis coniunctus ex utroque parente vel ex patre tantum seu nepote ex fratre prefato, tunc dicti legitimati succedant in medietate eius partis bonorum in qua ab intestato succedere possint patri prefato ac si de legitimo matrimonio nati essent* ».

Dans les statuts rénovés de 1469, la rubrique est reprise à l'identique (ASC, Camera Capitolina, cred. IV, t. 88, livre I, rubrique 61 *De legitimatis*).

<sup>36</sup> *Statuti della città di Roma, op. cit.*, I, 96 (*De relictis laycorum facientibus spuriiis seu bastardis suis*) : « *Liceat civi Romano layco non habenti filios legitimos et naturales seu nepotes seu pronepotes ex eis per rectam lineam descendentes filiis suis naturalibus spuriiis, seu quomodolibet illegitimis pro substentatione eorum medietatem bonorum suorum inter vivos donare, et in ultima voluntate relinquere* ».

Porcari lègue ainsi à son fils illégitime Domenico une maison, quatre boeufs et quatre vaches tandis que ses autres fils héritent de la maison paternelle – dont Domenico demeure exclus – et du reste du patrimoine<sup>37</sup>.

Ces usages successoraux témoignent d'un nouveau fonctionnement de la société urbaine dans laquelle s'insinuent la *two generations family* et la patrilinéarité. À l'aune du paradigme florentin, ces deux notions ne doivent pas, on va le voir, masquer la complexité des sociétés à l'étude.

Sur le premier point : si l'on suit les tenants de la « nucléarisation » des structures familiales, l'affirmation de la famille nucléaire (le couple et ses enfants) caractérise les villes de l'Occident dans les derniers siècles du Moyen Âge et accompagne le renforcement d'une organisation verticale de la parenté au détriment des solidarités et des transmissions horizontales<sup>38</sup>. Dans la Rome du Quattrocento, cette rétraction du lignage autour de la *two generations family* transparaît par exemple dans la description des cérémonies funéraires, où conformément aux lois somptuaires le port des habits de deuil tend à être réservé aux proches parents et principalement aux veuves, à l'exclusion des autres membres de la famille<sup>39</sup>. L'expression des sentiments d'affection entre époux s'esquisse sur les stèles funéraires. En 1479, Galeazzo Glusiano fait graver sur la tombe de son épouse Caterina, dans l'église Santa Maria sopra Minerva, ces mots : *coniugi optime [...] cum qua vixit annos XVI sine ulla querela*<sup>40</sup>. Malgré tout, gardons-nous des généralisations hâtives : la « théorie de la nucléarisation » – dont les travers téléologiques ont été amplement remis en cause<sup>41</sup> – ne doit pas dissimuler à notre regard la coprésence, dans la société romaine, d'une pluralité de structures et de modèles familiaux. La catégorie de la « famille nucléaire » ne saurait subsumer la multitude des situations particulières que nous livrent les sources de la pratique à tel point qu'elle n'apparaît plus comme pertinente : il serait en effet plus pertinent, avec David Herlihy,

---

Dans les statuts rénovés de 1469, la rubrique est reprise à l'identique (ASC, *Camera Capitolina*, cred. IV, t. 88, livre I, rubrique 60 *De relictis laicorum factis spuris seu bastardis suis*).

<sup>37</sup> Anna MODIGLIANI, « Sistemi familiari », art. cit., p. 242.

<sup>38</sup> Ce que Georges Duby qualifiait, pour la France de la fin du Moyen Âge, comme le passage des *propinqui* aux *ancestri*.

<sup>39</sup> On observe du reste les mêmes comportements dans d'autres villes italiennes, comme Padoue : Antonio RIGON, « Orientamenti religiosi e pratica testamentaria a Padova nei secoli XII-XIV (prime ricerche) », dans *Nolens intestatus decedere. Il testamento come fonte della storia religiosa e sociale. Atti dell'incontro di studio (Perugia, 3 maggio 1983)*, Attilio Bartoli Langeli (éd.), Pérouse, 1985, p. 41-63, p. 57.

<sup>40</sup> Vincenzo FORCELLA, *Iscrizioni delle chiese e d'altri edifici di Roma dal secolo XI ai giorni nostri*, Rome, 1869-1884, p. 421, nr. 1609. Anna ESPOSITO, dans « L'agire delle donne romane nella trasmissione della memoria », *MÉFRM*, 127-1 (2015).

<sup>41</sup> David HERLIHY, « Family solidarity », art. cit., p. 176.

de parler d'un système de parenté bilatéral (« bilateral extended family ») afin de rendre compte du maintien de solidarités lignagères qui dépassent les frontières de la cellule conjugale<sup>42</sup>.

De la même manière, la patrilinéarité ne doit pas devenir, par commodité ou par paresse, une catégorie, une forme *a priori* de tout raisonnement portant sur l'évolution des sociétés urbaines, au prétexte qu'elles préfigurerait l'époque moderne. De prime abord il est vrai, l'affirmation du lignage agnatique et d'une société patrilinéaire à Rome n'est pas sans évoquer l'archétype florentin dont Christiane Klapisch-Zuber a démontré l'implacable rigidité. « À Florence », écrit-elle, « les hommes *sont* et *font* les maisons... les femmes sont des hôtes passagers des *case* »<sup>43</sup>. En s'appuyant notamment sur l'analyse des statuts urbains de 1325 à 1415, Isabelle Chabot décrit l'exclusion croissante des filles florentines de toute forme d'héritage (aussi bien du patrimoine paternel que maternel), en la qualifiant d'*exclusio non propter dotem sed propter masculos*. À Florence, l'exclusion des filles du système successoral est accentuée encore, à partir du XIV<sup>e</sup> siècle, par l'assimilation progressive du patrimoine des veuves remariées et décédées avant leur second époux au patrimoine de ce dernier<sup>44</sup>. La manière dont, à Florence, les biens féminins sont ainsi peu à peu accaparés par leurs époux (y compris lorsque cette seconde union n'a pas engendré d'héritiers) rencontre quelques échos à Rome : en 1503, après la mort de sa fille, Francesco *de Fabiis* a toutes les peines du monde à obtenir de son gendre Domenico Sanguigni la restitution de la dot et de l'argent qu'il lui avait prêté pour soigner sa fille et pour les funérailles<sup>45</sup>. En 1465, après la mort de sa fille Nicolia sans enfants, son père Niccolò di Paolo Bovacciani cherche, en vain, à récupérer le *casale* qu'il avait donné à sa fille et dont il peine à présent à déloger son gendre Domenico Capogallo. Le testament de Niccolò prévoyait que dans une telle situation, le *casale* lui reviendrait puis, à sa mort, serait légué à l'hôpital du Saint-Sauveur et au monastère S. Silvestro in Capite. Cet accaparement du patrimoine paternel par le gendre est d'autant plus préjudiciable qu'il s'agit d'un *casale di famiglia*, le *casale* La Bovacciana<sup>46</sup>.

---

<sup>42</sup> *Ibid.*, p. 175. Il reprend cette théorie de la « progressive nuclearization » de la famille au début de cet article. Selon lui, l'expression « bilateral extended family » rend mieux compte des réalités de la société du XV<sup>e</sup> siècle puisqu'elle dit le maintien de liens de solidarité forts entre le couple et leurs familles respectives d'origine.

<sup>43</sup> *Ibid.*, p. 249.

<sup>44</sup> Isabelle CHABOT, *La dette des familles : femmes, lignage et patrimoine à Florence aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles*, Rome, ÉFR, 2011.

<sup>45</sup> ASR, *S. Salvatore*, 454, n°67, 21 octobre 1503.

<sup>46</sup> ASR, *S. Salvatore*, 484, n°16 C (année 1465) et n°16 A (11 septembre 1419). Le *casale* La Bovacciana (ou Torre Boacciana) est situé au-delà de la porte San Paolo.

Toutefois, on le sait, les sociétés urbaines ne s'accordent pas toutes avec le paradigme florentin, bien au contraire<sup>47</sup>. Pour Venise, la permanence des liens qui unissent la femme à sa famille d'origine contribuent notamment à nuancer la « rigidité apparente d'une société patrilinéaire »<sup>48</sup>. Les recherches récentes sur les structures familiales mettent en avant un système de parenté bilatéral, ce qui revient à tempérer la prééminence du modèle patrilinéaire<sup>49</sup>. Dès lors, il convient de s'interroger sur les limites de la domination masculine sur les patrimoines et sur leur transmission dans la société romaine qui, jusqu'à présent, n'a pas trouvé sa place dans les approches comparatives consacrées à cette question.

## 2.2 Patrimoines féminins : la « revanche des femmes »<sup>50</sup>

En 1486, le notaire Giovanni Battista *de Coronis* rédigea le testament de Laura, fille de Cola di Giovanni Nuccioli et veuve de Paolo Orsini<sup>51</sup>. Certes nous sommes là au sommet de la société romaine. Cet exemple atteste pourtant, on va le voir, de fortes solidarités féminines, de la part des biens féminins transmis aux filles de génération en génération, qui tempèrent fortement l'impression première d'une écrasante domination masculine. Par ce testament, Laura privilégie ses filles Giulia et Eugenia sur les héritiers mâles, ses petits-fils Francesco, Cecco, Pietro, Matteo, Camillo et Pantasileo. Non seulement Laura institue Giulia et Eugenia ses héritières universelles, mais elle soustrait aux héritiers mâles des portions importantes du patrimoine familial. En effet, l'héritage des petits-fils est très limité : les fils de Ludovica, fille issue du premier mariage de Laura<sup>52</sup>, ne peuvent exiger davantage que la part qui leur revient de droit ; les fils de Francesca, fille issue du deuxième mariage de Laura<sup>53</sup>, en sont réduits à se partager une maison du *rione* Campo Marzio qui confine avec une maison de leur père Tommaso *de Judicibus*. Giulia et Eugenia héritent du reste du patrimoine maternel et de propriétés autrement plus significatives que leurs neveux : Giulia reçoit ainsi la moitié du *casale*

---

<sup>47</sup> Sur la spécificité du cas florentin : Isabelle CHABOT, « La loi du lignage. Notes sur le système successoral florentin (XIV<sup>e</sup>/XV<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles) », *Clio*, 1987, 7, p. 51-72.

<sup>48</sup> Sur les différences entre le modèle florentin et le modèle vénitien : Élisabeth CROUZET-PAVAN, *Le Moyen Âge de Venise, op. cit.*, p. 288. Voir également Giulia CALVI, *Il contratto morale. Madre e figli nella Toscana moderna*, Rome-Bari, 1994 ; Thomas KUEHN, *Law, Family and Women. Toward an Anthropology of Renaissance Italy*, Chicago, 1991.

<sup>49</sup> Paola LANARO, Gian Maria VARANINI, « Funzioni economiche della dote nell'Italia centro-settentrionale (tardo medioevo/inizi età moderna) », dans *La famiglia nell'economia europea secc. XIII-XVIII*, Simonetta Cavaciocchi (éd.), Florence, 2009, p. 81-102, p. 88-89.

<sup>50</sup> Élisabeth CROUZET-PAVAN, *Renaissances italiennes, op. cit.*, p. 445-446.

<sup>51</sup> ASR, CNC, 641, f. 11r-14r.

<sup>52</sup> Francesco, Cecco, Pietro et Matteo. Ludovica était l'épouse de Giacomo Scappuci.

<sup>53</sup> Camillo et Pantasileo. Camillo reçoit en outre *unum gabanettum ciambellocti et duos anelanatilos auri*.

Pietralata (pour la dot) ainsi que 1200 ducats (pour l'*acconcio*) que sa mère lui avait promis en vue de son mariage. Eugenia quant à elle se voit attribuée une *apoteca* dont elle pourra se prévaloir pour sa dot de 1000 florins ; elle reçoit en outre une vingtaine de perles, du linge<sup>54</sup> et une somme de 400 ducats d'or *pro rebus jocalibus*, somme qui provient de la vente d'une maison qui appartenait à Paolo Orsini. Par un renversement de situation – et c'est une preuve supplémentaire qu'on est bien loin du paradigme florentin – c'est ici une partie du patrimoine masculin qui est assimilé, intégré puis transmis au sein de réseaux féminins.

D'une manière générale, si l'héritage est, on l'a dit, très rarement dévolu aux filles ou aux soeurs du testateur, il existe de notables exceptions : en 1486, le noble Pietro di Giovanni Paolo di Bartolomeo nomme quatre *heredes universales*, sa soeur Sabina, sa nièce Paulina et deux neveux<sup>55</sup>. En 1449, c'est Masciolo di Domenico *de Calvis* qui choisit de léguer ses biens en premier lieu à sa mère Stefanotia, puis, si elle décède, à son neveu Tommaso, fils de son frère Pietro<sup>56</sup>. L'exclusion des femmes de la transmission des biens, masculins comme féminins, n'est donc en rien une règle absolue à Rome, et ce même à l'extrême fin du XV<sup>e</sup> siècle. L'étude du régime successoral romain contribue donc à souligner, une fois encore, la profonde singularité et la radicalité du modèle florentin.

Cette transmission des biens proprement féminins, qui vient « brouiller la carte des solidarités masculines »<sup>57</sup>, concerne certainement une part non négligeable des héritages romains, d'autant plus que le régime de propriété en vigueur dans la Rome du Quattrocento est celui de la séparation des patrimoines entre époux<sup>58</sup>. Les femmes disposent librement de leur patrimoine, pendant tout le XV<sup>e</sup> siècle et même les premières décennies du XVI<sup>e</sup> siècle malgré un décret de 1494 qui visait à rappeler leur minorité juridique<sup>59</sup>. Le patrimoine des femmes de la noblesse romaine, mais aussi des femmes des élites marchandes ou artisanales, ne se résume pas à leur dot : divers legs et donations viennent l'augmenter au fil du temps, de même que les

---

<sup>54</sup> Deux *tubalias magnas* (probablement des couvertures ou des serviettes).

<sup>55</sup> ASR, CNC, 648, f. 135r-136r, 27 juillet 1486 : « *nobilis vir petrus joannis pauli bartholomei de rione pontis [...] instituit suos heredes universales dominam Sabinam eius germanam sororem et egregium juris utriusque doctorem dominum justinum de Carosis eius nepotem et dominam paulinam uxorem egregii artium et medicine doctoris magistri Troyli de prepostis eius nepotem, et jacobum de muscianis eius nepotem* ».

<sup>56</sup> ASR, CNC, 1164, f. 8v-9v.

<sup>57</sup> Élisabeth CROUZET-PAVAN, *Renaissances italiennes*, op. cit., p. 445-446.

<sup>58</sup> Anna ESPOSITO, « Perle e coralli : credito e investimenti delle donne a Roma (XV-inizio XVI secolo) », dans *Dare credito alle donne. Presenze femminili nell'economia tra Medioevo ed Età moderna*, Giovanna Petti Balbi, Paola Guglielmotti (éd.), Asti, 2012, p. 247-257, p. 247.

<sup>59</sup> Simona FECCI, *Pesci fuor d'acqua. Donne a Roma in età moderna : diritti e patrimoni*, Rome, Viella, 2004, chapitre 2.

rentes produites par ces biens et par les capitaux qu'elles investissent dans l'économie urbaine<sup>60</sup>. De la mère à sa fille, les donations *inter vivos* permettent une transmission directe de biens proprement féminins qui échappent ainsi au contrôle masculin : en 1487, Paola, fille de Giovanni Antonio *de Calvis* et veuve de Giacomo di Parente *de Casalibus*, lègue à sa fille Teodora un vaste ensemble immobilier qui devait lui rapporter une rente fort appréciable. Celui-ci comprenait deux maisons (l'une dans le *rione* Regola, l'autre à Campo Marzio) ainsi que deux boutiques attenantes sur la Piazza della Berlina dans le *rione* Parione<sup>61</sup>. L'année suivante, alors qu'elle vient de convoler avec Giovanni Battista *de Riccardinis*, nous retrouvons Teodora qui gère en son nom propre ce patrimoine légué par sa mère : en effet, elle loue l'une des maisons-boutiques de la Berlina Vecchia à un forgeron de Viterbe contre un loyer annuel de 20 ducats<sup>62</sup>. Plus curieux encore, le mois suivant, son époux Giovanni Battista lui fait don de l'intégralité de ses biens contre la promesse de l'entretenir selon son rang ! Voici notre Teodora devenue véritable chef de famille<sup>63</sup>.

Comme à Venise, certaines Romaines, le plus souvent veuves il est vrai, gèrent elles-mêmes ce patrimoine, parfois en véritables femmes d'affaires : Rita de' Calvi, veuve de Lorenzo Altieri, fait prospérer ses capitaux dans de nombreux investissements immobiliers, en particulier dans des immeubles à vocation commerciale dont l'auberge de La Galéa sur le Campo de' Fiori<sup>64</sup>. Signe du rôle et d'une autonomie plus large accordés à la femme dans les familles patriciennes<sup>65</sup>, le « recensement » de 1526 enregistre une proportion considérable de femmes propriétaires immobiliers : près de 20% du total<sup>66</sup>. Cette marge de manœuvre est toutefois restreinte puisque l'époux reste l'administrateur de leur dot ainsi que de l'ensemble de leur patrimoine mobilier et immobilier. Des jeunes filles non mariées l'oncle est

---

<sup>60</sup> *Le ricchezze delle donne. Diritti patrimoniali e poteri familiari in Italia (XIII-XIX secc.)*, Giulia Calvi, Isabelle Chabot (dir.), Turin, 1998.

<sup>61</sup> ASR, *S. Salvatore*, 486, n°2 B e, 29 juillet 1487.

<sup>62</sup> ASR, *S. Salvatore*, 486, n°2 B g 15 janvier 1488.

<sup>63</sup> ASR, *S. Salvatore*, 486, n°2 B h, 2 février 1488. Teodora a hérité d'une partie du patrimoine de son père Romano (elle est en conflit en 1497 avec Lorenzo Pietro *de Casalibus* à propos du tiers d'un legs de 100 ducats). De leur mariage naissent deux enfants Aficano e Riccardina.

<sup>64</sup> Rita de' Calvi loue La Galéa à Petro Morales, *hispano hospiti*, 53 ducats par an (ASR, CNC, 1109, f. 50r-52r, 29 mai 1471), avant de la léguer au Saint-Sauveur. La Galéa a accueilli une partie de la suite de Frédéric III en 1468, et de celle de Borso d'Este en 1471 (Anna ESPOSITO, « Perle e coralli », art. cit., p. 249 ; Anna MODIGLIANI, *Mercati, botteghe e spazi di commercio a Roma fra medioevo e età moderna*, Rome, 1998, p. 257).

<sup>65</sup> Stanley CHOJNACKI, « The Power of Love : Wives and Husbands in Late Medieval Venice », dans *Women and Power in the Middle Ages*, M. Erler, M. Kowaleski (éd.), Athènes, 1988, p. 126-148 ; Élisabeth CROUZET-PAVAN, *Renaissances italiennes*, op. cit., p. 445-446.

<sup>66</sup> 123 femmes pour 625 hommes. Cf. Egmont LEE, « Roma e i Romani attraverso i censimenti del primo Cinquecento : alcune riflessioni », dans *Vivere a Roma : uomini e case nel primo Cinquecento, dai censimenti del 1517 e 1527, Archivi e Cultura*, Ser. NS, vol. 39 (2006), Anna Esposito, Maria Luisa Lombardo (éd.), Rome, 2007, p. 15-26, p. 20-21 ; Manuel VAQUERO PIÑEIRO, « Case, proprietà e mestieri a Roma nel Censimento di Leone X (1517) », *ibid.*, p. 83-98.

fréquemment le tuteur et, lorsqu'elles héritent, le gestionnaire et le gardien jaloux de leur patrimoine : en 1476, Teodora *de Casalibus* parvient à obtenir de son oncle Romano di Parente 100 ducats, prélevés sur l'héritage de son père Giacomo, mais les 354 ducats restants demeurent aux mains de Romano<sup>67</sup>. Le réseau de clientèle des femmes reste limité puisque lorsqu'elles recourent au crédit, elles contractent les prêts au sein d'un cercle réduit, principalement leur proche parenté<sup>68</sup>.

Leur statut, s'il est plus enviable qu'à Florence, reste précaire et les conflits qui opposent la femme aux héritiers masculins, parfois à ses propres enfants, sont monnaie courante. Lorsqu'un conflit oppose l'héritier à sa soeur à propos de l'héritage paternel, le tribunal a tendance à donner raison au premier, signe que toujours on cherche à préserver les patrimoines en privilégiant les agnats mâles. Dans les années 1430-1431, l'héritage de Meolo de' Rossi fait l'objet d'âpres rivalités entre Giovanna sa veuve et Palozza sa fille d'une part, et Francesco fils d'un premier lit (et donc beau-fils de Giovanna). Malgré une longue procédure au cours de laquelle les deux femmes produisirent divers documents, dont le dernier codicille de Meolo daté du 6 décembre 1429, le jugement fut rendu systématiquement en faveur de Francesco. Palozza prétend pourtant que son père lui avait légué la somme de 400 florins que Francesco se refuse à lui verser. Les choses semblent s'être envenimées puisqu'en juillet 1430, un mandat sénatorial est promulgué qui exige, sous peine de 1000 ducats, que ni Sabba Pierleoni, époux de Palozza, ni aucun de ses frères, n'agresse Francesco. Giovanna fait appel de cette décision, mais en vain. Au bout de deux ans, les deux femmes finirent par s'incliner et par établir la *concordia* avec Francesco, le 4 décembre 1431<sup>69</sup>. Cet exemple est révélateur du triomphe de l'exclusion des femmes de l'héritage : on y entrevoit les procédés peu subtils par lesquels une partie des patrimoines féminins échappe aux femmes – si l'on suppose que Palozza est dans son bon droit, ce qui semble bien être le cas au vu du testament de Meolo. On y voit aussi comment son époux Sabba s'est impliqué dans cette affaire, en tentant d'obtenir par la pression l'exécution du testament : soit que ces 400 florins correspondent pour partie au versement de la dot de Palozza (qui s'élevait à 600 florins, plus 200 florins d'*acconcio*), soit que Sabba considère le patrimoine de sa femme comme le sien propre, qu'il gère en son nom et qu'il pourrait vouloir s'accaparer si elle venait à décéder avant lui.

---

<sup>67</sup> ASR, *S. Salvatore*, 486, n°2 B b, 29 mars 1476.

<sup>68</sup> Ivana AIT, « Elementi per la presenza della donna nel mercato del credito a Roma nel basso medioevo », dans *Roma, donne, libri tra Medioevo e Rinascimento. In ricordo di Pino Lombardi*, Rome, Roma nel Rinascimento, 2004, p. 119-139.

<sup>69</sup> ASR, *S. Salvatore*, 457, n°16 H à R (années 1430-1431).



À contre-pied, les autorités urbaines légifèrent pour protéger les biens féminins, et la famille de l'épouse, contre les tentatives d'accaparement par les veufs et leurs héritiers. La *favor agnationis* (l'accaparement des biens féminins par la famille du mari) apparaît en filigrane dans l'ajout d'une phrase, en 1469, au sein de la rubrique consacrée à la dévolution de la dot et de la *donatio propter nuptias* après le décès de l'un des conjoints<sup>70</sup>. À première vue, cette rubrique est la copie conforme de celle qui fut écrite en 1363 et elle rappelle, comme souvent, qu'elle s'appuie sur l'ancienne coutume. Toujours mentionnée dans le testament de son époux, sa veuve reçoit ainsi les *indumenta lugubria* (une tunique, un manteau, des chaussures). En cas de décès du mari, l'épouse jouit de l'usufruit des biens si le couple a eu des enfants ; elle reçoit la moitié de la *donatio propter nuptias* dans le cas contraire (c'est-à-dire le quart, ou après 1487 le huitième de sa dot)<sup>71</sup>. En cas de décès de l'épouse, le mari récupère la totalité de la dot si le couple a eu des enfants. Dans le cas contraire en revanche, les droits du mari sur la dot sont nuls. C'est ce point précis que le législateur de 1469 souligne en ajoutant une phrase qui ne figurait pas dans la version du XIV<sup>e</sup> siècle : « *Liberis autem non estantibus nihil lucratur* ». Cette modification est d'autant plus remarquable que les statuts « rénovés » sous Paul II en 1469 n'apportent que des modifications extrêmement marginales aux anciens statuts urbains de 1363. Ainsi, dans le panorama extrêmement varié des situations juridiques qu'offrent les villes d'Italie centro-septentrionale sur le *lucro dotale*, Rome est influencée par les modèles de Florence, de Sienne ou de Bologne dans la mesure où le mari reçoit l'intégralité de la dot (mais non des biens propres de l'épouse comme ailleurs)<sup>72</sup>. Cependant, le respect du droit romain ressort de cet ajout de 1469, les juristes romains auteurs de cette version étant soucieux de protéger la famille des épouses, bien loin des sirènes du droit lombard<sup>73</sup>...

De même, le législateur oeuvre pour protéger les femmes, veuves et orphelines, contre la rapacité de leurs parents masculins. La veuve sans enfants peut retourner dans la *domus* de sa famille d'origine, *cum dote et fructibus dotis* où elle sera entretenue *secundum facultatem et*

<sup>70</sup> *Statuti della città di Roma, op. cit.*, I, 44 (*De iure dotis et donationis propter nuptias*).

ASC, *Camera Capitolina*, cred. IV, t. 88, livre I, rubrique 57 (*De iure dotis et donationis propter nuptias*).

<sup>71</sup> La *donatio propter nuptias* est toujours exprimée en numéraire et ne devient donc la propriété de la femme qu'en cas de veuvage puisqu'elle est administrée par le mari, comme la dot, pendant toute la durée du mariage.

<sup>72</sup> Paola LANARO, Gian Maria VARANINI, « Funzioni economiche della dote », art. cit., p. 87-88. On est toutefois loin du cas génois où le mari ne récupère qu'un tiers de la dot...

<sup>73</sup> En Lombardie, notamment à Bergame, l'intégralité de la dot revient au veuf, même si l'épouse avait des enfants d'un premier lit. G. P. MASSETTO, « Il lucro dotale nella dottrina e nella legislazione statutaria lombarda dei secoli XIV-XVI », dans *Ius Mediolani. Studi di storia del diritto milanese offerti dagli allievi a Giulio Vismara*, Milan, 1996, p. 190-364 ; Claudia STORTI STORCHI, « La tradizione longobarda nel diritto bergamasco : i rapporti patrimoniali tra coniugi (secoli XII-XIV) », dans *Diritto comune e diritti locali nella storia dell'Europa*, Atti del Convegno di Varenna (12-15 giugno 1979).

*potentiam domus* tandis que ses frères gèreront en son nom sa dot<sup>74</sup>. Les statuts fixent le montant des *alimenta*, qui peuvent être exigés par l'épouse auprès de son mari, de son beau-père ou, si elle est veuve, des héritiers mâles de son défunt mari<sup>75</sup>. Dans les statuts de 1363, cette rente viagère est indexée sur le montant de la dot puisqu'elle correspond, en théorie, aux fruits et intérêts que rapporte la gestion de la dot : si cette dernière est supérieure à 30 livres, l'épouse touche chaque mois deux deniers par livre. Si elle est inférieure ou égale à 30 livres, un arbitre sera dépêché pour déterminer le montant de cette pension alimentaire *considerata qualitate tam viri quam etiam mulieris*<sup>76</sup>. La réforme de 1469 instaure quatre catégories qui correspondent à une hiérarchisation sociale un peu plus précise<sup>77</sup> :

Montant de la dot en livres	Montant de la dot en florins	Mode de calcul de la pension alimentaire	Valeur de la pension alimentaire annuelle, en florins
Inférieure à 30 livres	Inférieure à 70,5 florins	Arbitrage	<b>Arbitrage</b>
Entre 30 et 100 livres	Entre 70,5 et 235 florins	2 deniers par livre de dot, par mois	<b>Entre 15 et 51 florins</b>
Entre 100 et 1000 livres	Entre 235 et 2350 florins	7 livres par 100 livres de dot, par an	<b>Entre 3 et 30 florins</b>
Supérieure à 1000 livres	Supérieure à 2350 florins	5 livres par 100 livres de dot, par an	<b>21 florins</b>

La dégressivité de la pension alimentaire octroyée, qui semble inversement proportionnelle au rang de la femme, interroge : sans doute faut-il y voir un signe supplémentaire, en 1469, de l'exclusion des femmes des patrimoines masculins. Sous l'influence florentine peut-être, septentrionale du moins, on réduit les droits de l'épouse : à Florence, la veuve n'avait droit à cette pension alimentaire que « si elle n'a pas d'autres ressources pour vivre décemment »<sup>78</sup>. Ainsi les auteurs de la réforme considèrent-ils

<sup>74</sup> *Statuti della città di Roma, op. cit.*, I, 98 (*De successione ab intestato*) : « *Si vero dicte filie femine pervenerint ad viduitatem cum revertantur cum dote et fructibus dotis ad domum paternam habeant de bonis paternis in domo congrua alimenta secundum facultatem et potentiam domus, fructus tamen dotis dum alimentantur in domo paterna debeant esse fratrum seu heredum patris, et hoc locum habeat in futuris, et quod dictum est de filiabus maritatis et dotatis* ».

Dans les statuts rénovés de 1469, la rubrique est reprise à l'identique (ASC, *Camera Capitolina*, cred. IV, t. 88, livre I, rubrique 62).

<sup>75</sup> Tout dépend qui, du *vir*, du *socerus* ou des *heredes*, est le dépositaire et l'administrateur de sa dot.

<sup>76</sup> *Statuti della città di Roma, op. cit.*, I, 43 (*De alimentis*) : « *Alimenta vero hoc modo pro dotibus decernantur, ut si quantitas dotis fuerit ultra XXX libras, nomine alimentorum, duo denarii per libram singulis mensibus. Si autem fuerit XXX libr. prov. vel ab inde infra decernantur arbitrio iudicantis considerata qualitate tam viri quam etiam mulieris* ».

<sup>77</sup> ASC, *Camera Capitolina*, cred. IV, t. 88, livre I, rubrique 56 (*De alimentis*) : « *Alimenta vero hoc modo pro dotibus decernantur ut si quantitas dotis fuerit ultra XXX librarum provisorum usque ad centum librarum prestentur nomine alimentorum duo denari pro libra singulis mensibus. Si vero a centum librarum usque ad mille solvantur septem libe pro quolibet centenario librarum in anno. Si vero ultra mille solvantur quinque lib pro quolibet centenario librarum in anno. Si autem fuerit XXX librarum provisorum vel abinde infra decernatur in arbitrio iudicantis considerata qualitate tam viri quam mulieris* ».

<sup>78</sup> Isabelle CHABOT, « La loi du lignage », art. cit.

certainement que la veuve récupérant une dot substantielle peut se contenter d'une pension alimentaire réduite... Dans la pratique, cette pension, lorsqu'elle est indiquée, est bien supérieure : Giacomina, la veuve du chroniqueur Paolo dello Mastro, pourra demeurer dans la maison de son défunt mari tout en percevant une rente viagère de 24 ducats par an<sup>79</sup>.

Dans leurs testaments, presque tous les maris laissent à leur épouse la possibilité de continuer à occuper la maison dans laquelle ils ont vécu ensemble, en leur accordant également le nécessaire pour se nourrir et se vêtir, qu'ils aient eu ensemble des enfants ou non. En 1485, le noble Francesco di Pietro Roccho *de Rocchis* rédigea un testament<sup>80</sup> par lequel il laissait à son épouse Bernardina<sup>81</sup> sa dot, ses *bona jocalia*, le quart d'une maison du *rione* Sant'Angelo<sup>82</sup> ainsi que l'usufruit de l'ensemble de ses biens (*omnem bonorum suorum ac usufructuaria seu alimentaria fecit et reliquit*) en tant que tutrice légale de leurs fils encore mineurs<sup>83</sup>. Désormais investie de l'autorité sur la maisonnée, les enfants lui doivent respect et obéissance, ce que ne manquent pas de rappeler certains maris prudents, comme Francesco<sup>84</sup> ou Battista di Cola Tomarozzi *de Tomais*<sup>85</sup>. Leurs petits-enfants devront *tractare, amare et venerari* leur grand-mère Maddalena Albertoni *ut debent tractari et venerari nobiles et venerabiles matrone*. De telles précautions sont-elles le signe des prétentions grandissantes des héritiers mâles ? Les écarts entre la norme et les pratiques montrent comment les maris se font encore plus protecteurs de leurs veuves que ne le prescrivent les statuts : dans le contrat de mariage qui les lie le 16 février 1472, Tiburzia, fille de Paolo Leni, et Raimondo, fils de Pietro Matteo Albertoni, stipulent un certain nombre de clauses portant sur la restitution de la dot et de la *donatio propter nuptias* en cas de décès. Dans l'ensemble, elles sont conformes à la législation en vigueur : si Tiburzia meurt la première, Raimondo ne récupérera la dot que si le couple a eu des enfants. Dans le cas contraire, elle devra être restituée à son beau-père Paolo, ou à ses héritiers, *in pecunia numerata et non in alia re vel specie* dans les six mois. En revanche, si Raimondo meurt le premier, Tiburzia recevra sa dot *in pecunia numerata* (soit 1000 florins) dans les six

---

<sup>79</sup> ASR, CNC, 648, f. 144r-147r, 24 octobre 1486 : « *Reliquit domina Jacobe sue uxori sedium et habitationem in domo ipsius testatoris in qua ad presens habitat cum sua familia una cum infrascriptis suis filiis et heredibus, ac etiam alimenta et victum et vestitum, et ultra per ducatos .XXIV. annualiter durante vita ipsius domine Jacobe dummodo caste et honeste vixit et vitam vidualem servaverit* ».

<sup>80</sup> ASR, CNC, 648, f. 33v-35r, 24 février 1485. Francesco réside dans le *rione* Sant'Angelo.

<sup>81</sup> Bernardina est la fille d'Antonio di Paluzzo *de Azettis*.

<sup>82</sup> En indivision avec *domina Sancta* et Pietro Paolo *aromatarius* du *rione* Regola. Il lui laisse également la somme de 40 ducats qui provient de la vente d'une ceinture de brocart d'or, objet de son trousseau.

<sup>83</sup> Tant qu'elle ne se remarie pas, bien sûr. Elle devra rendre des comptes de cette gestion à la fin de la tutelle. Les maris ont d'ailleurs beau jeu de leur garantir l'usufruit, car cela retarde ou évite la restitution de la dot (Paola LANARO, Gian Maria VARANINI, « Funzioni economiche della dote », art. cit., p. 102).

<sup>84</sup> « *Et voluit et mandavit quod dicti sui filii debeant obedire ac obedientiam reverentiam prefate dicte domine Bernardine eorum matri* ».

<sup>85</sup> ASR, CNC, 1117, f. 114r-117r, 29 octobre 1490. Anna MODIGLIANI, « Sistemi familiari », art. cit., p. 239-240.

mois, mais aussi l'intégralité de la *donatio propter nuptias* (500 florins) – même si elle n'a pas eu d'enfant – et non pas la moitié comme prévu dans les statuts<sup>86</sup>. La lecture des actes de la pratique tempère l'impression première d'une hégémonie masculine monocorde.

Enfin, la future dot des jeunes orphelines est soigneusement protégée et garantie : oncles, frères, neveux, tous ont défense de se l'approprier, d'en détourner une partie et si le père meurt intestat, le frère a obligation de veiller à doter sa soeur (ou sa nièce) sur son bien propre *secundum conditionem illorum*<sup>87</sup>. À rebours, les jeunes filles ne peuvent en aucune manière contester la dot fixée par testament par leur père ou leur grand-père<sup>88</sup>. La protection est donc réciproque, les statuts cherchant bien entendu à désamorcer le conflit. Presque toujours, les montants de la future dot et de l'*acconcio* sont rigoureusement stipulés et verrouillés par le testament : en 1429, Paluzzo et Lorenzo, fils d'Andreozzo Ponziani, rédigent conjointement leurs dernières volontés<sup>89</sup>. De concert, ils instituent leur héritier universel Battista, le fils de Lorenzo : dans l'éventualité où ce dernier n'aurait que des filles, le Saint-Sauveur recevrait la moitié du *casale* Valerano mais devrait doter chacune de 500 florins. Il arrive néanmoins que, pour plus de souplesse, la dot soit laissée à la libre appréciation de l'épouse et mère des jeunes filles : Francesco *de Rocchis* que je citais à l'instant donne à sa seconde épouse Bernardina toute latitude pour déterminer le montant des dots de leurs filles Giulia, Sigismunda et

---

<sup>86</sup> ASR, CNC, 1104, f. 35rv ; ASR, CNC, 1081, f. 384r-386r. Ivana AIT, Manuel VAQUERO PIÑEIRO, *Dai casali alla fabbrica di San Pietro*, op. cit., p. 42, note 180.

<sup>87</sup> *Statuti della città di Roma*, op. cit., I, 98 (*De successione ab intestato*) : « *Et iddem iuris esse volumus in filiabus et neptibus non maritatis nec dotatis quibus non est constituta dos per patrem vel avum in sua ultima voluntate, dummodo frater germanus paratus sit cum effectu dotare sororem seu neptem suprascriptam de paragio secundum conditionem illorum de domo sua et facultatem patrimonii alias succedant dicte mulieres ab intestato cum masculis prout iura disponunt* ».

Dans les statuts rénovés de 1469, la rubrique est reprise à l'identique (ASC, *Camera Capitolina*, cred. IV, t. 88, livre I, rubrique 62).

<sup>88</sup> *Statuti della città di Roma*, op. cit., I, 95 (*De successoribus ex testamento*) : « *Filie femine vel nepotes nate ex filiis vel filiabus premortuis dotate a patre vel avo sint contente dotibus quas pater vel avus earum in testamento vel alia ultima voluntate seu inter vivos dederint vel reliquerint nec occasione falcidie seu supplementi debiti iure nature possint aliquid petere ab heredibus patris ultra id quod pater vel avus eorum reliquit seu dedit in vita, sed semper testamentum et ultima voluntas patris et avi robur habeat nec possit per ipsas filias et nepotes seu ipsarum heredes per quamcumque viam seu alio modo impugnari non obstante iure canonico vel civili capitulo constituto Urbis supra vel infra posito salva tamen filiali successione ab intestato secundum formam traditam* ».

Dans les statuts rénovés de 1469, la rubrique est reprise à l'identique (ASC, *Camera Capitolina*, cred. IV, t. 88, livre I, rubrique 59 *De succedentibus ex testamento*).

<sup>89</sup> ASR, S. Salvatore, 484, n°25, 21 août 1429.

Faustina<sup>90</sup>. Il ajoute que ses héritiers (Pietro et l'enfant à naître si c'est un garçon) ne devront en aucune manière chercher à amenuiser cette dot<sup>91</sup>.

Cette dernière clause est fondamentale car elle dit encore les tentatives, parfois couronnées de succès, d'accaparement des patrimoines féminins par les hommes. Elle dit pourtant la confiance de l'époux dans les choix de son épouse et combien il la considère comme son alter ego. Dans cet exemple, la dot apparaît étrangement comme une affaire de femmes, qui ne regarderait qu'elles... C'est oublier un peu vite que la dot représente, en théorie du moins, la part d'héritage des filles mariées<sup>92</sup>.

### 2.3 *Pro equali portione* : une succession équitable

À Rome, point de *fraternà* vénitienne ni de majorat : la règle du partage égalitaire entre les héritiers masculins prévaut, en apparence tout au moins. Tous les pères de famille partagent leurs biens *pro equali portione*. Rétroactif, le respect de l'équité commande qu'on prenne en compte d'éventuels legs ou aides financières qui auraient été apportés du vivant du testateur : Domenico Porcari défalque ainsi l'argent dépensé pour financer les études de son fils Girolamo de la part d'héritage de ce dernier, en réservant à chacun de ses frères une somme supplémentaire qui leur sera versée à l'occasion de leur mariage pour acheter vêtements et bijoux<sup>93</sup>. En vertu du même principe, les filles sont toutes dotées à part égale et, si l'une a été lésée, ce déséquilibre doit être au plus tôt réparé : en 1459, Antonio Palosci procède à l'*adequatio dotis* de sa fille Lucrezia, veuve de Sabba Boccacci<sup>94</sup>. Sa dot ne s'élevait qu'à 600 florins, trousseau compris, alors que sa soeur Paulina avait obtenu 1000 florins. L'injustice est donc réparée, probablement aussi pour faciliter le remariage de Lucrezia.

Cet impératif égalitaire menace l'intégrité du patrimoine familial. Contre le fractionnement des patrimoines, maintenir la gestion commune, en indivis, d'une partie du

---

<sup>90</sup> Ainsi que de l'enfant à naître, si c'est une fille, car Bernardina est enceinte au moment où le testament est rédigé. ASR, CNC, 648, f. 33v-35r, 24 février 1485 : « *fecerit dotem eis et cuilibet earum constituendam declarandam et taxandam per dictam dominam Bernardinam eius uxorem matrem dictarum filiarum et ad arbitrium ipsius matris* ».

<sup>91</sup> « *Et voluit et mandavit quod dictus Petrus et filius postumus nasciturus heredes instituti non possint modo aliquo minuere dictas dotes constituendas et declarandas per dictam eorum matrem* ».

<sup>92</sup> Lesquelles héritent donc en quelque sorte avant leurs frères, de manière anticipée : Diane Owen HUGHES, « *Struttura familiare e sistemi di successione ereditaria* », art. cit., p. 935.

<sup>93</sup> ASR, CNC, 1643, f. 384r-385v. Anna MODIGLIANI, *I Porcari, op. cit.*, p. 148.

<sup>94</sup> ASR, CNC, 1239, f. 221r-222r, 28 juillet 1459 : « *nobilis vir Antonius de Palosciis de rione Columne [...] adequavit dotem et iocalia dicto Lucretie que fuit in totum .VI.C florenorum currentium cum dote et jocalibus dicte Pauline que fuit mille florenorum similium* ».

patrimoine familial sert de garantie et permet, à Rome comme dans d'autres villes d'Italie, la conservation du patrimoine et du prestige de la famille<sup>95</sup>. Le XV<sup>e</sup> siècle romain s'ouvre donc sur la perpétuation des anciens modèles, hérités de l'époque communale qui vit, dans l'ensemble des communes italiennes, la construction de familles élargies (« corporate family » ou « consortial family ») et la constitution des patrimoines en indivision<sup>96</sup>.

### *Résidence commune et gestion commune du patrimoine*

À travers l'indivision de la *domus* paternelle, transmise de génération en génération, sanctuarisée par l'interdiction de toute aliénation ou hypothèque, c'est la volonté d'un enracinement perpétuel dans l'espace urbain qui s'énonce<sup>97</sup>. La conscience de cette pérennité est explicite dans le partage des biens au sein de la fratrie de' Rossi en 1491<sup>98</sup> : il obéit encore au vœu formulé en 1337 par l'ancêtre Giovanni, *bona sua remaneant in familia sua*. Ces biens qui, depuis un siècle et demi, ont été maintenus dans l'indivision, ce sont l'ensemble des maisons du *rione* Pigna associés aux *casali* de la via Prenestina, parmi lesquels on distingue spécifiquement deux éléments : la *domus* des Doi Torri et le *casale* Monumento sont absolument inaccessibles à tel point que lorsque le dernier frère survivant, Gabriele, fait estimer le patrimoine de Stefano, l'inventaire les mentionne sans leur attribuer une valeur monétaire<sup>99</sup>. La gestion commune de ce socle patrimonial par l'ensemble des héritiers est la norme dans la Rome du XV<sup>e</sup> siècle. Elle peut inclure, plus rarement, des propriétés foncières, *casali* ou villas

---

<sup>95</sup> Paolo CAMMAROSANO, « Les structures familiales dans les villes de l'Italie communale (XII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles) », *MÉFRM*, 30 (1977), p. 181-194 ; Sandro CAROCCI, « Aspetti delle strutture familiari a Tivoli nel XV secolo », *MÉFRM*, 94 (1982), p. 45-83 ; Élisabeth CROUZET-PAVAN, *Renaissances italiennes, op. cit.*, p. 423 ; *ead.*, *Le Moyen Âge de Venise, op. cit.*, p. 315.

<sup>96</sup> David HERLIHY, « Family solidarity », art. cit., p. 177-178 : David Herlihy revient dans ces pages sur l'idée que le modèle de la famille élargie, le modèle lignager, serait le modèle prédominant dans les villes italiennes au cours du haut Moyen Âge. Il date au contraire l'émergence de ces nouvelles structures familiales à partir du XI<sup>e</sup> siècle, en corrélation avec la naissance des communes.

<sup>97</sup> *Ibid.*, p. 315.

<sup>98</sup> ASR, CNC, 1181, f. 2r-3v, 9 mai 1337, Testament de *Johannis Rubeus mercator de regione Pinee* ; ASR, CNC, 1104, f. 157r-159v, 7 février 1491, *Instrumentum divisionis inter fratros de Rubeis*. Un premier partage (entre Lorenzo, Luca et Paolo, fils de Pietro, un descendant de Giovanni) le 11 novembre 1488 faisait également référence au testament de 1337 (ASR, CNC, 1181, f. 283rv et 291rv). En 1491, les biens de Matteo de' Rossi, qui avait hérité seul de l'intégralité du patrimoine familial, sont alors partagés entre ses quatre fils : Francesco, Evangelista, Stefano et Gabriele. Pour maintenir une gestion en commun, la propriété des maisons est divisée à parts égales (presque toutes dans le *rione* Pigna) ainsi que celles des *casali* (presque tous situés au-delà de la porta Maggiore sur la via Prenestina).

<sup>99</sup> Anna ESPOSITO, « Famiglie aristocratiche romane e territorio : i "casali di famiglia" », dans *Sulle orme di Jean Coste. Roma e il suo territorio nel tardo medioevo*, Paolo Delogu, Anna Esposito (éd.), Rome, Viella, 2009, p. 111-118, p. 116 ; *ead.*, « L'eredità di Gabriele de' Rossi, *patritius romanus*, *comes palatinus* e antiquario », dans *Roma, donne, libri tra Medioevo e Rinascimento. In ricordo a Pino Lombardi*, Rome, Roma nel Rinascimento, 2004, p. 317-342.

de la proche campagne : parmi les biens fonciers que son fils Mario ne pourra *relinquere aut alienare extra familiam*, Pietro Mellini désigne le palais construit sur le Monte Mario<sup>100</sup>. La communauté des biens s'étend parfois à la totalité de l'héritage : Paolo, Gentile et Agapito administrent en commun tous les biens de leur père Filippo Porcari<sup>101</sup>. Portée à son paroxysme, l'indivision implique que les héritiers sont interchangeables : en 1453, les frères Andrea et Paolo Santacroce déclarent que tout contrat stipulé au nom de l'un d'entre eux vaut pour l'autre et émane d'une volonté commune<sup>102</sup>.

Aux XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles, les frères résidaient ensemble dans la *domus magna* paternelle<sup>103</sup>. Cette antique tradition semble de moins en moins respectée au XV<sup>e</sup> siècle, ce qui chagrine les familles romaines les plus traditionnelles<sup>104</sup> : pour remédier à ce qu'il perçoit comme une perte des valeurs familiales, Valeriano Muti impose dans son testament à ses fils Carlo et Francesco de résider sous le même toit pendant au moins vingt ans. Si toutefois cette cohabitation devenait invivable « à cause de leurs épouses », ils pourraient s'en remettre au jugement de quatre arbitres choisis par Valeriano<sup>105</sup>. Sans commenter la misogynie de ce *topos* qui voudrait que la femme soit toujours celle par laquelle la querelle survient, cette clause traduit une réalité du temps : dans la Rome du XV<sup>e</sup> siècle, la corésidence s'avère impossible lorsque la maison paternelle est trop exigüe<sup>106</sup>.

Des formes intermédiaires cherchent par conséquent à concilier résidence commune et autonomie du couple : par l'aménagement de nouveaux étages ou l'annexion de maisons voisines, l'extension des palais de la noblesse citadine maintient les tènements tout en préservant à chaque ménage son indépendance. Telle est la tendance générale qui semble s'appliquer aussi bien à la noblesse qu'aux riches populaires, et même aux plus modestes, souvent locataires<sup>107</sup>. La dilatation des résidences familiales est souvent horizontale : il n'est pas rare de voir une fratrie s'extraire ainsi de la *domus magna*, du vivant du père, pour élire domicile commun un peu plus loin. Cela semble être le cas des frères Porcari, Agapito, Paolo

---

<sup>100</sup> ASR, CNC, 1764, f. 3v-5v, 12 août 1476. Le testament est édité par Anna Maria CORBO, dans « La committenza nelle famiglie romane a metà del secolo XV : il caso di Pietro Millini », dans *Arte, committenza ed economia a Roma e nelle corti del Rinascimento, 1420-1530*, Arnold Esch (éd.), Turin, Einaudi, 1995, p. 121-153, p. 142.

<sup>101</sup> Anna MODIGLIANI, *I Porcari, op. cit.*, p. 139-140.

<sup>102</sup> ASR, *Santacroce*, b. 41, fasc. 4. Acte cité par Anna ESPOSITO, « Per una storia della famiglia Santacroce nel Quattrocento : il problema delle fonti », *A.S.R.S.P.*, 105 (1982), p. 203-216.

<sup>103</sup> Marco VENDITTELLI, « La famiglia Curtabraca. Contributo alla storia della nobiltà romana del Duecento », *MÉFRM*, 101/1 (1989), p. 177-272, p. 232-235.

<sup>104</sup> Voir le chapitre 4 de la thèse.

<sup>105</sup> ASR, CNC, 1164, f. 72r-75r, 3 juillet 1452. Acte cité par Anna Modigliani dans *I Porcari, op. cit.*, p. 142-143.

<sup>106</sup> C'est pourquoi Stefano Porcari réside dans une maison distincte de celle de son père. ASR, CNC, 1443, f. 39v-40r, 4 juillet 1442. Acte cité par Anna Modigliani, dans *I Porcari, op. cit.*, p. 141.

<sup>107</sup> Les logements romains sont plutôt exigus : voir le chapitre 6 de la thèse.

et Gentile dans les années 1470<sup>108</sup>. De même, dans les années 1420, Mascio *de Marchiscianibus*, un noble de Sant'Eustachio, vit dans un complexe appelé *le case vecchie* tandis que ses deux fils, Giovanni et Giacomo, se partagent une autre maison, adjacente et qui communique par une porte entre les deux *tinelli*, appelée *le case nove*. La succession en est facilitée car les frères peuvent alors se partager les biens immobiliers : après la mort de Mascio, la *casa vecchia* revient à l'aîné, Giovanni, les *case nove* à Giacomo<sup>109</sup>. Qu'une fratrie réside dans la même maison, distincte de celle du père, marque l'affirmation de fortes solidarités fraternelles tout en signifiant une émancipation des jeunes de la figure paternelle. Le resserrement des liens de solidarité entre frères – la fratrie ayant souvent en commun des intérêts économiques ou des sociétés d'affaires – s'effectue dans certains cas au détriment des liens avec le *paterfamilias* et suggère une distinction progressive entre générations. Les phénomènes générationnels qui ont pu en découler se réfractent dans l'adoption de nouvelles attitudes économiques, dans de nouveaux choix pour l'investissement des capitaux<sup>110</sup>. La nécessaire et rapide adaptation d'une partie des élites romaines aux bouleversements de grande ampleur que j'ai décrits dans les premiers chapitres se traduit sans doute par cette fracture générationnelle.

Malgré la multiplication des résidences, puisque désormais prévaut le modèle néolocal, la *domus magna* demeure un point d'ancrage immuable, un havre vers lequel tous et toutes, veuves sans enfant et orphelins d'un premier lit<sup>111</sup>, peuvent revenir en cas de difficulté. L'indivision peut associer à cette *domus magna* des propriétés foncières, de manière symbolique une *vigna*<sup>112</sup> ou un *casale*.

### ***Les « casali de famille » ou la patrimonialisation de la Campagne romaine.***

L'une des conséquences majeures de la conversion pastorale qu'a connue la Campagne Romaine au cours du XV<sup>e</sup> siècle<sup>113</sup> est la patrimonialisation des *casali*. Alors que, dans la

---

<sup>108</sup> ASC, Sez. I, vol. 66, f. 517rv et f. 530rv, 18 avril 1470. Acte cité par Anna MODIGLIANI, dans « Sistemi familiari », art. cit., p. 231. La maison comprend entre autres une *sala*, plusieurs chambres mais également plusieurs loggias (couvertes ou non), peut-être pour que chaque couple puisse disposer de sa propre loggia.

<sup>109</sup> ASR, S. Salvatore, 447, n° 7 B b. Acte cité par Anna Modigliani, dans *I Porcari*, op. cit., p. 142.

<sup>110</sup> Voir le chapitre 4 de la thèse.

<sup>111</sup> Les orphelins de père, issus d'un premier lit, et dont la mère s'est remariée ne peuvent vivre sous le même toit que leur mère et sont alors accueillis par un père, un oncle ou un frère de leur mère. Sur ces « mères cruelles », voir les analyses de Christiane KLAPISCH-ZUBER pour Florence : *La Maison et le Nom. Stratégies et rituels dans l'Italie de la Renaissance*, Paris, EHESS, 1990, p. 254-257 ; ead., « La “madre crudele”. Maternità, vedovanza e dote nella Firenze dei secoli XIV e XV », dans *La famiglia e le donne nel Rinascimento a Firenze*, Rome-Bari, Laterza, 1988, p. 285-303.

<sup>112</sup> Anna MODIGLIANI, *I Porcari*, op. cit., p. 145.

<sup>113</sup> Voir le chapitre 2 de la thèse.



seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, les grands domaines avaient été considérés par leurs propriétaires comme de simples instruments de production, achetés, vendus, liquidés sans aucun état d'âme<sup>114</sup>, il semble qu'une forme d'attachement pour le *casale* naisse dans certaines familles de la noblesse citadine du Quattrocento. Avant que d'être un sentiment, cet « attachement » résulte simplement du ralentissement du *turn over* des propriétaires sur ces quelques 400 domaines, du fait de la chute de la rente foncière et du réinvestissement des capitaux dans l'économie urbaine. La série documentaire de la *gabella contratarum* met clairement en évidence la raréfaction des ventes du *casale* comparativement aux transactions immobilières puisque seulement 15% des opérations enregistrées au motif de cette taxe concernent des *casali*<sup>115</sup>. Cet « attachement » s'explique aussi par des considérations pragmatiques : proclamer l'indivision et l'inaliénabilité d'un *casale* permet de limiter l'éclatement des patrimoines d'autant plus que, toujours au XV<sup>e</sup> siècle, la possession d'un *casale* signifie et prouve la noblesse et que ceux qui s'enrichissent dans l'économie urbaine se soucient le plus souvent de consolider et d'afficher leur ascension sociale en acquérant un *casale*<sup>116</sup>. C'est le cas de *speziali* qui ont fait fortune comme les Santacroce ou de marchands-banquiers étrangers comme les Picchi. Mais, au XV<sup>e</sup> siècle, tous les patrimoines nobles ne comportent plus inmanquablement un *casale* – comme c'était le cas un siècle plus tôt : l'une des plus puissantes familles de Rome, les Massimi, ne possède pour ainsi dire aucun grand domaine foncier avant les années 1510<sup>117</sup>. Ce n'est donc que très tardivement qu'ils constituent un véritable patrimoine foncier dans la Campagne romaine, quand Domenico Massimi achète une douzaine de *casali*, entre 1512 et 1517, soit un gigantesque ensemble foncier situé entre la

---

<sup>114</sup> Voir les travaux de Jean-Claude Maire Vigueur sur les *casali* du XIV<sup>e</sup> siècle (en particulier, Jean-Claude MAIRE VIGUEUR, « Capital économique et capital symbolique. Les contradictions de la société romaine à la fin du Moyen Âge », dans *Gli atti privati nel tardo medioevo. Fonti per la storia sociale*, Paolo Brezzi, Egmont Lee (éd.), Rome-Toronto, Istituto di Studi Romani, 1984, p. 213-224). Cette thèse est reprise par Robert Montel pour le siècle suivant (Robert MONTEL, « L'exploitation rurale dans la Campagne romaine à la fin Moyen Âge et au début des Temps modernes », *Cahiers internationaux d'histoire économique et sociale*, 19 (1987), p. 323-353).

<sup>115</sup> Manuel VAQUERO PIÑEIRO, Donatella STRANGIO, « La “gabella dei contratti” : spazio urbano e rendita immobiliare a Roma nel Quattrocento », dans *Roma nel Quattrocento. Topografia e urbanistica*, dans *Roma. Le trasformazioni urbane del Quattrocento. II. Funzioni urbane e tipologie edilizie*, G. Simoncini (éd.), Florence, 2004, p. 3-28. Voir le chapitre 5 de la thèse.

<sup>116</sup> Toujours dans l'idée que seule la propriété foncière caractérise la véritable noblesse et pour faire oublier que l'origine des fortunes réside le plus souvent dans le commerce et l'économie urbaine : sur ce point, voir Duccio BALESTRACCI, dans *Storia d'Italia*, p. 97-168.

<sup>117</sup> C'est seulement à partir des années 1450 que quelques domaines ont été achetés (une portion du *casale* Torre in Preda, le *casale* Cortecchia, un huitième du *casale* Fiorano). Si l'on excepte ces domaines, les Massimi prennent surtout des *casali* en location pendant tout le XV<sup>e</sup> siècle mais investissent l'essentiel de leurs capitaux dans le grand commerce. Cf. Valeria CAFÀ, « I Massimi tra Quattro e Cinquecento : affari e ideali di una famiglia romana », première partie de sa thèse de doctorat intitulée *La famiglia Massimo tra Quattro e Cinquecento : dall'insediamento in rione Parione al progetto di palazzo Massimo alle Colonne*, p. 43-47.

via Appia, la via Aurelia et la via Nomentana<sup>118</sup>. On l'a compris, si le *casale* demeure une composante caractéristique des patrimoines de la noblesse et de l'aristocratie, les distinguant radicalement des populaires qui ne possèdent que des *vignae*, l'acquisition du *casale* n'est plus ni indispensable, ni systématiquement recherchée pour fonder la noblesse du lignage. Toujours est-il qu'on observe, au cours du XV<sup>e</sup> siècle, une patrimonialisation de certains *casali*, inaliénables et jamais partagés. Si l'on pourra trouver des exceptions en citant des *casali* qui ont fait l'objet d'une patrimonialisation dès le XIV<sup>e</sup> siècle (on songe au *casale* Monumento de la famille de' Rossi cité plus haut), un véritable changement est à l'œuvre au siècle suivant qui modifie le regard porté par les Romains sur ces vastes propriétés foncières.

Jamais mis en gage, jamais vendus, les *casali* de famille se définissent par leur indivision : ils sont la propriété d'une seule et même famille et ce, pendant une durée qui dépasse une génération. Ils ne sont vendus en cas d'extrême nécessité qu'à des proches de la famille, le plus souvent apparentés par les femmes. C'est ainsi qu'en 1498 Marzia Astalli vend à Laura Porcari<sup>119</sup> – tante de Giulio Porzio Porcari dont Marzia est la tutrice légale – la moitié de l'un des « *casali* de famille » des Porcari, le *casale* Castiglione. Le domaine demeure ainsi dans la famille et peut réintégrer les patrimoines masculins (dans le cas cité, en 1546).

La constitution de ces « *casali* de famille » comme biens inaliénables et insécables qui, avec la *domus magna*, définissent un territoire identitaire du lignage, va de pair avec le réinvestissement du *casale* comme lieu de résidence. Pendant les mois d'été, les plus aisés fuient la ville pour trouver un peu de fraîcheur à la campagne, comme en témoignent certains *acta* de contrats notariés<sup>120</sup>. Le récit de la mort tragique de Pietro Margani, lynché par des paysans en décembre 1516 dans le *casale* Palazzo Margano, témoigne d'un repeuplement effectif des *casali* :

A dì 6 di decembre, come Pietro Margano fu ammazzato in una terra che sta in Campagna ; la comprane da papa Lione X<sup>mo</sup> per tre milia ducati. La cosa fu così ; andando nello suo castello, se diceva così che Pietro Margano usando con una donna, moglie d'uno calzolaro, tutti li parenti se radunaro insieme per ammazzare Pietro Margano ; lui alloggiava in casa d'un prete della terra. Et così se mosseno tutta la terra contro de lui ; alle otto hore de notte, armata mano, combattero con li staffieri soi ; Pietro Margano presto se levao da letto et se gittane da una fenestra, se roppe la gamma ; così li villani li furo de sopra et l'ammazzaro. A dì 12 dello detto mese fu portato lo

---

<sup>118</sup> Sans jamais en revendre aucun. Il s'agit des *casali* Trefusa (un dixième), Squizzanello, Fossola, Castelluccia, Boccone (la moitié), Pozzo Giordano, Santa Procula, Pratica di Pozzo Giordano, Torricella (un sixième), Trani, Colle Santo Spirito, Silva (un tiers), Pinciarone.

<sup>119</sup> Femme de Tommaso Sasso degli Amateschi.

<sup>120</sup> ASR, CNC, 1082, f. 299r, 6 juillet 1477 : « *Actum extra urbem in dicto casali* ». Il s'agit du *casale* Cerqueto, dont Pietro Lodovico di Battista Capizucchi investit le notaire Pacifico di Nardo de *Pacificis*. Autres exemples : ASR, CNC, 1104, f. 6v, 1<sup>er</sup> octobre 1458, *casale* La Cecchignola Nova ; ASR, CNC, 1136, f. 245r, mai 1491, *casale* Solforata.

corpo suo in Roma ; le fu fatto tanto honore come se fusse stato un gran signore ; haveva anni 31 ; un bellissimo giovane, amato da tutta la terra, liberale, piacevole : ogni homo l'amava. Lo di de santo Nicola nacque et quello di fu ammazzato<sup>121</sup>.

Il semble donc que, même en dehors des mois d'été, Palazzo Margano pouvait servir de résidence familiale. Le seuil en pépérin antique de la villa, encore visible aujourd'hui, et un croquis de 1547 figurant une chapelle et des maisons au sein de l'enceinte du *casale* confirment cette impression<sup>122</sup>.

À l'image des tènements urbains, les propriétaires des *casali* ont tendance à les regrouper dans une zone bien délimitée de la Campagne romaine, s'appropriant ainsi de vastes portions de l'*ager romanus* : les *casali* acquis par les Santacroce au cours du XV<sup>e</sup> siècle sont ainsi tous situés *in partibus Transtiberinis*, ceux des Porcari sont pour l'essentiel *in partibus Insule* au-delà de la porte Sant'Agnese et du pont Nomentano<sup>123</sup>. Les raisons de ce regroupement sont d'ordre pragmatique : la concentration topographique des propriétés permet d'en faciliter la gestion, le contrôle et la défense. Je remarque que se dessinent une dichotomie entre la région située à l'ouest du Tibre (*in partibus Transtiberinis*), qui abritent les *casali* de famille des Santacroce et des Leni, c'est-à-dire des familles qui font résolument partie du clan Orsini, et la région méridionale *in partibus Latii* qui concentrent les possessions du clan Colonna (dont les *casali* de famille des Margani). Cette répartition reste toutefois encore à vérifier et requiert une recherche plus approfondie. Il va de soi qu'au-delà des atouts stratégiques, la maîtrise d'un groupe de grands domaines contigus revêt une dimension symbolique forte, rehaussant le prestige de l'ensemble du lignage.

Le phénomène des *casali* de famille reste toutefois marginal dans le sens où seul un petit nombre de *casali* peuvent réellement être qualifiés de tels si l'on retient comme critère que l'intégralité du *casale* soit durablement la propriété d'une seule et même famille. La grande majorité des grands domaines de la Campagne romaine sont détenus en association par plusieurs propriétaires issus de familles distinctes. Pour autant que j'ai pu l'estimer, seule une douzaine d'entre eux sont l'entière propriété d'un même lignage sur plus d'un siècle : on en trouvera la localisation sur la carte ci-dessous. Parmi eux, les plus notables sont les *casali*

---

<sup>121</sup> *Il diario della città di Roma di Sebastiano de Branca Tedallini (1485-1517)*, Paolo Piccolomini (éd.), dans *R.I.S.*<sup>2</sup> XXIII/3, Città di Castello, 1903-1911, p. 365.

<sup>122</sup> Voir la « Pianta Vaticana » de 1547 publiée dans Giuseppe TOMASSETTI, *La Campagna romana antica, medioevale e moderna*, Florence, L. S. Olschki, 1979-1980. Les vestiges de cette enceinte donnent du reste une idée de la superficie, très vaste, que recouvrait le Palazzo.

<sup>123</sup> Il s'agit des *casali* suivants : *casale* dei Pazzi, Castiglione, Poterano, *Turris Petri Saxonis*, *casale* di S. Onesto, *pedica della Marmora* et *casale* Turriceffa. Dans la même zone, les Porcari possèdent des enclos. Ils détiennent également un autre ensemble foncier, de moindre ampleur, *in partibus Latii* (*casali* di Sant'Anastasia, Vallecattena, Pietralata). Anna MODIGLIANI, *I Porcari*, *op. cit.*, p. 385-400.

Margano et Palazzo Margano, le *casale* dei Cenci<sup>124</sup> ou encore le *casale* Torre Carbone qui sont tous éponymes ; on citera encore les *casali* Monte Migliore et Dragone<sup>125</sup> pour la famille *De Fabiis*, Mazzalupo pour les Leni, Castiglione et Poterano pour les Porcari, Monumento pour les De' Rossi, Quadraro et Buonrecovery pour les Della Valle.

Sur ce point, je voudrais donc rendre raison à Robert Montel contre le « faux procès » que lui a intenté, me semble-t-il, Anna Esposito : au début de son article consacré aux « *casali* de famille », elle prétend démentir, en partie, les propos de ce dernier qui, selon elle, n'aurait pas tenu compte des évolutions socio-économiques de Rome entre le XIV<sup>e</sup> siècle, étudié par Jean-Claude Maire Vigueur, et son propre objet d'étude, les XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles<sup>126</sup>. Or l'extrait de l'article de Robert Montel sur lequel elle s'appuie prouve exactement le contraire : il affirme qu'aux XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles, les individus qui viennent d'intégrer la noblesse romaine, en particulier les étrangers, cherchent davantage leur « brevet de romanité dans la construction d'un palais urbain et la possession d'une villa dans les vignes suburbaines » que dans l'acquisition durable d'un *casale*<sup>127</sup>. C'est bien rendre compte de ce nouveau rapport aux grands domaines qui naît d'une mobilité sociale accélérée et de la baisse de la rente foncière au XV<sup>e</sup> siècle. Il ajoute qu'il est « extrêmement rare qu'un *casale* reste entre les mains d'une même famille pendant un siècle »<sup>128</sup>, ce qui ne me semble en rien contredire l'idée d'Anna Esposito : la patrimonialisation du *casale* reste, on l'a dit, un phénomène marginal qui ne concerne qu'un petit nombre de *casali*.

En amont la patrimonialisation des *casali* s'inspire du modèle baronnial, des droits seigneuriaux détenus par les barons sur les *castra* du Latium : dans le récit de la mort de Pietro Margani, le *casale* de famille est de manière éclairante qualifié de *castello*. En aval, et par

---

<sup>124</sup> Adriano RUGGERI, « Le terre dei Cenci nell'Agro Romano : dalla via Aurelia alla via Ardeatina », dans *I Cenci nobiltà di sangue*, M. Di Sivo (éd.), Rome, 2002, p. 66-77. Les Cenci détiennent le long de la via Ardeatina un ensemble de domaines dont le plus ancien, la *Gripta Valerana*, est dans la famille depuis (au moins) le milieu du XIV<sup>e</sup> siècle. Dans la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle, il prend le nom de « casale delli Cenci » et reste indivis entre les deux branches, Pierre et Francesco Cenci du *rione* Regola jusqu'à la fin du siècle.

<sup>125</sup> Dragone seulement jusqu'en 1468, date de sa vente.

<sup>126</sup> Il se serait donc contenté, si on la suit, d'appliquer la thèse de Jean-Claude Maire Vigueur à la période suivante et il affirmerait que le *casale* est, toujours au XV<sup>e</sup> siècle, un simple outil de production, sans aucune dimension symbolique. Il me semble que c'est là un raccourci (même un contre-sens) sur le propos de Robert Montel qui n'a rien écrit de tel. Dans l'extrait cité, il rappelle simplement que les capitaux sont davantage investis dans l'économie urbaine que dans le *casale* au XV<sup>e</sup> siècle. Anna ESPOSITO, « Famiglie aristocratiche romane e territorio : i "casali di famiglia" », art. cit., p. 112.

<sup>127</sup> Robert MONTEL, « L'exploitation rurale dans la Campagne romaine », art. cit., p. 335. Que les étrangers s'installant à Rome n'achètent pas de *casale*, mais maisons et *vignae*, peut s'expliquer également par les conditions d'obtention de la citoyenneté romaine, qui requièrent la possession d'une maison dans Rome et d'une *vigna* près de Rome, mais non d'un *casale*.

<sup>128</sup> *Ibid.*, p. 334.

imitation des plus riches familles romaines, le patrimoine de certains nobles ou riches populaires associe à la *domus* une *vigna* « de famille »<sup>129</sup>. La sauvegarde d'une partie du patrimoine familial, désignée comme indivise, identitaire et inaliénable, caractérise (à l'exception des *nihil habentes*) l'ensemble de la société romaine.

## 2.4 Vers un partage inégalitaire : la redistribution des cartes

« *Cum plerumque communio discordiam pariat et quod communiter possidetur negligi solet* » : prévenir une mauvaise gestion du patrimoine familial, tel est le lieu commun proposé en guise de justification du partage des biens acté en 1491 par les quatre fils et héritiers de Matteo De' Rossi<sup>130</sup>. Comme dans les autres villes de l'Italie du XV<sup>e</sup> siècle, à Rome il est de plus en plus commun de procéder à la partition du patrimoine familial : depuis les temps incertains du milieu du XIV<sup>e</sup> siècle, l'idée qu'un patrimoine divisé offrirait une meilleure garantie contre la faillite et la ruine de l'ensemble du lignage a fait du chemin<sup>131</sup>. En 1363, les statuts urbains autorisait tout copropriétaire, même mineur, à requérir la division de la copropriété<sup>132</sup>.

Comme pour atténuer la rupture avec l'ancien temps, le partage suit des étapes comme dans le cas des frères Della Valle : Lello, Filippo et Giacomo procèdent à la répartition des propriétés extra-urbaines en 1467, puis au partage de l'immobilier urbain en 1476<sup>133</sup>. Demeure un lot qui reste commun entre eux trois et qui concentre les biens symboliques du lignage. Dans d'autres cas, complet et irréversible, le partage entérine un état de fait, la disjonction des

---

<sup>129</sup> Voir l'exemple de la *vigna* des Dello Mastro, évoquée un peu plus avant dans ce chapitre.

<sup>130</sup> ASR, CNC, 1104, f. 157r-159v et f. 201r-202r. Voir *supra*.

Sur la division des patrimoines à Rome, voir Anna MODIGLIANI, *I Porcari*, *op. cit.*, p. 149-152.

<sup>131</sup> David HERLIHY, « Family solidarity », art. cit., p. 180 : « Sons of the fourteenth and fifteenth centuries keep their patrimony undivided with relative infrequency, and this for a very good reason. In troubled and uncertain economic times, the wealth of the entire household could be wiped out by the bad management, or bad luck, of a single member. The divided patrimony offered a measure of insurance against a common ruination ».

<sup>132</sup> *Statuti della città di Roma*, *op. cit.*, I, 91 (*De divisionibus*) : « *Quilibet asserens se cum aliquo rem aliquam habere comunem sive eam possideat sive non, possit divisionem eius petere et pro parte eum contingente sibi adiudicari et super hoc adeat iudicem palatinum vel alium competentem qui summarie et sine sollempnitate iuris de dicta comunione cognoscat non obstante quod adversarius neget rem esse comunem adiudicet petenti pro diviso et eam dividat et eam dividi faciat per agrimessores et expertos in arte et in ea decidat infra XXX dies utiles a die petite divisionis computandos ad penam XX libr. prov. de suo salario* » ; rubrique 94 *De minoribus potentibus petere divisionem* : « *Minores et pupilli possint petere divisionem bonorum omnium hereditatum communium ab heredibus seu a quibuscumque aliis personis, et eis adiudicentur in parte prout melius et utilius fuerit. Non obstante aliqua lege consuetudine vel statuto* ».

Dans les statuts rénovés de 1469, ces deux rubriques sont reprises à l'identique (ASC, *Camera Capitolina*, cred. IV, t. 88, livre I, rubrique 123 *De possentibus petere divisionem*).

<sup>133</sup> Premier partage : ASR, CNC, 1629, f. 13v-16r ; ASR, S. Salvatore, 489, n°31A, 8 août 1467. Second partage : ASR, CNC, 1629, f. 178v-180r ; ASR, S. Salvatore, 489, n°31B, 9 février 1476.

patrimoines de part et d'autre d'une rue ou d'un mur<sup>134</sup> : c'est ainsi qu'en 1451, les frères Lorenzo et Valeriano Muti fractionnent sans remords la *domus magna* familiale<sup>135</sup>. Lorenzo s'approprie la partie inférieure de la maison, dotée d'une *sala nova*, de deux caves, de silos pour la conservation du grain, d'une loggia, d'une écurie, d'un petit jardin, tandis que Valeriano doit s'accommoder de l'étage auquel on accède par un escalier en bois<sup>136</sup>. S'ils affectent d'établir ce partage pour prévenir les querelles entre leurs héritiers, reste que l'aîné s'accapare les pièces maîtresses... Il en va de même dans le partage de *casali* entre frères : à peine avait-il rappelé, devant notaire, qu'il possédait le *casale* Dragone en indivision avec ses frères Pietro Paolo, Lorenzo et Lello, que Gregorio di Antonio di Alessio *de Fabiis* s'empressait, le lendemain, de procéder à la vente de la moitié dudit *casale* à Angelo di Paluzzo di Pietro Mattei *de Albertonibus*<sup>137</sup>. La rupture de l'indivision profite ici à Gregorio qui en retire la belle somme de 1300 ducats. Surtout, cette affaire révèle combien l'aîné, Gregorio, a été là encore privilégié puisqu'il détient à lui seul la moitié du *casale* Dragone quand ses trois frères se partagent la moitié restante. Ces deux exemples appellent à scruter les droits liés à la primogéniture.

Les règles du partage égalitaire qui impliquent l'indivision du patrimoine « symbolique » de l'unité familiale (maison paternelle et « *casali* de famille ») sont transgressées dès le XV<sup>e</sup> siècle. Sans que les statuts urbains (même ceux de 1469) ne l'autorisent encore comme le firent Florence, Sienne ou Bologne<sup>138</sup>, quelques testaments romains laissent entrevoir un nouveau modèle de dévolution successorale qui accorde une prime à la primogéniture, comme à Venise<sup>139</sup>. *Casa vecchia* pour l'aîné, *case nove* pour le cadet, la succession de Mascio *de Marchiscianibus* évoquée plus haut en est un exemple<sup>140</sup>. De même, en 1486, à la mort de leur père Lorenzo, Innocenzo Paporoni hérite seul de la maison paternelle,

<sup>134</sup> Élisabeth CROUZET-PAVAN, *Renaissances italiennes, op. cit.*, p. 464 : « Au rythme des actes qui organisent les divisions immobilières, à mesure que les anciens complexes familiaux sont dissociés, lorsque les murs viennent fractionner l'espace de la maison principale et que sont organisées les servitudes qui règlent l'usage de la cour ou du puits, ceux que pourtant la parenté lie résolvent des conflits ouverts ou patents en abandonnant, avec la possession commune des biens, le partage de la vie et de l'espace ».

<sup>135</sup> La maison, sur deux étages, donnait sur l'actuelle piazza S. Pantaleo et jouxtait la limite méridionale de la place Navone.

<sup>136</sup> Anna MODIGLIANI, « “Li nobili huomini di Roma” : comportamenti economici e scelte professionali », dans *Roma capitale (1447-1527)*, Sergio Gensini (éd.), Pise, 1994 (Centro di studi sulla civiltà del Tardo Medioevo. San Miniato. Collana di studi e ricerche, 5 - Pubblicazioni degli Archivi di Stato, Saggi, 29), p. 345-372, p. 345-346. À l'étage supérieur de Valeriano est également associée une écurie.

<sup>137</sup> ASR, CNC, 709, f. 214r-215r, 18 mars 1468 et f. 215v-219r, 19 mars 1468.

<sup>138</sup> Gianna LUMIA OSTINELLI, « *Ut cippus domus magis conservetur*. La successione a Siena tra statuti e testamenti (secoli XII-XVII) », *Archivio storico italiano*, 161 (2003), p. 3-51, p. 13 ; Serena GIULIODORI, « *De rebus uxoris*. Dote e successione negli Statuti bolognesi (1250-1414) », *Archivio storico italiano*, 163 (2005), p. 651-685, p. 663-664.

<sup>139</sup> Dès la fin du XV<sup>e</sup> siècle pour les Porcari, comme le montre Anna MODIGLIANI, dans *I Porcari, op. cit.*, chapitre V. C'est à l'aîné, presque toujours, que revient la maison paternelle.

<sup>140</sup> ASR, S. Salvatore, 447, n° 7 B b. Acte cité par Anna Modigliani, dans *I Porcari, op. cit.*, p. 142.

au grand dam de son frère Giuliano<sup>141</sup>. Coexistent plusieurs modes de transmission patrimoniale dans la Rome du XV<sup>e</sup> siècle avant que ne se diffuse, dans le second XVI<sup>e</sup> siècle, la transmission de l'intégralité du patrimoine à l'aîné en fidéicommiss<sup>142</sup>.

Prenant acte de l'écart séparant l'intentionnalité de l'appareil juridique (qui vise à garantir l'équité de la succession) et ses effets pratiques (la parcellisation des patrimoines ou l'indisponibilité des biens indivis), certains acteurs choisirent de privilégier l'aîné, ajoutant à l'exclusion des filles la relégation des cadets. Minutieusement, ils définissent des lots qui, malgré leurs allégations, sont loin d'être équivalents. Prenons le testament d'un noble du *rione* Ponte, Paolo di Benedetto Dello Mastro (*de Magistris*)<sup>143</sup>. En apparence, Paolo respecte les normes établies en confiant à ses trois fils la gestion commune de la maison familiale : chacun hérite de « *integram tertiam partem domus junctam pro indiviso cum aliis duabus tertiis partibus eiusdam domum terrineam, solaratam et tegulatam, cum sala, cameris, coquina, inclaustro, puteo, stabulo, fundicho [...] in qua ad presens dictus testator habitat cum sua familia, positam in rione Pontis in loco qui dicitur Locanale de Ponte* ». Près de la porte Castelli, tous trois possèdent en commun un vaste « enclos », pour partie en pâturages, pour partie en cultures maraîchères, qui supporte une petite maison<sup>144</sup>. Ses fils Gentile, Agapito et Valerio semblent recevoir chacun une fraction analogue du patrimoine paternel. À y regarder de plus près, l'aîné, Gentile, est amplement favorisé : d'une part, il hérite de la maison-*apoteca* du *rione* Ponte, près de la Torre dello Campo, qui est sans aucun doute la plus rentable<sup>145</sup>. D'autre part, son père lui octroie le seul domaine foncier dont il est propriétaire<sup>146</sup> : le quart d'un champ située au-delà de la porta Castelli, probablement non loin de la *vigna* familiale<sup>147</sup>,

---

<sup>141</sup> ASR, CNC, 176, f. 541r-542v.

<sup>142</sup> Maura PICCIALUTI, *L'immortalità dei beni. Fedecommissi e primogeniture a Roma nei secoli XVII e XVIII*, Rome, Viella, 1999. Pour un bilan historiographique plus général : Jean-François CHAUVARD, Anna BELLAVITIS, Paola LANARO, « De l'usage du fidéicommiss à l'âge moderne. État des lieux », *MÉFRIM*, 124-2 (2012).

<sup>143</sup> ASR, CNC, 648, f. 144r-147r, 24 octobre 1486.

<sup>144</sup> Chaque frère hérite de « *integram tertiam partem cuiusdam vinee septem petiarum inter vineam et pratum [...] cum vascha vaschali et tino ac quadam domuncula, cisterna, statio et canneto [...] extra portam Castelli in loco qui dicitur Caiano, inter hos fines cui ab uno latere tenent et sunt res heredum quondam Philippi Argenti, ab alio est quodam viculus vicinalis retro est vinea que fuit quondam domini Thome de Miscis, ante est via publica* ».

<sup>145</sup> « *quamdam domum terrineam, solaratam et tegulatam, cum sala, cameris, terrineo, apoteca [...] in rione Pontis in loco qui dicitur Torre dello campo inter hos fines videlicet cui ab uno latere tenet magister Laurentius de Scropholanis, ab alio sunt res magistri Bartholomei de Neapoli sellarii, ante et a latere sunt vie publice* ». Le sol est propriété de l'église Sant'Agostino : les Dello Mastro doivent lui verser un cens annuel de 12 florins.

<sup>146</sup> On observe que les Dello Mastro ne possèdent plus aucun *casale* en 1486 alors que l'on sait qu'ils en avaient acquis dans la seconde moitié du Trecento. On peut supposer qu'ils les ont vendus, probablement pour réinvestir les capitaux qu'ils y avaient placés dans d'autres secteurs, en premier lieu les études de droit et l'achat d'offices (voir le chapitre 4 de la thèse).

<sup>147</sup> « *quartam partem unius prati junctam pro indiviso cum aliis tribus quartis Basilice principis apostolorum de Urbe et heredum quondam Laurentii de Venariis, quod totum pratum asservit esse novem vel decem falciatarum [...] extra portam Castelli in loco qui dicitur Prata, cui toti prato ab uno latere sunt res ecclesie sancte Agnetis de Agone de urbe, ab alio sunt res Laurentii Pauli Johanni Veccia, ab alio tenent et sunt res hospitalis sancti*

mais aussi la mule et son attirail, *ac certa alia bona [...] ad usum proprium ipsius domini Gentilis*. Les frères de Gentile en revanche doivent se contenter de biens secondaires et de moindre rapport : Agapito obtient une maison dotée d'un four<sup>148</sup>, Valerio deux maisons mitoyennes dont l'une s'appelle La Tavernetta<sup>149</sup>. Cette dernière est en réalité, comme nous l'apprend le recoupement avec un autre acte conservé dans les registres d'un autre notaire, un *macellum* que les Dello Mastro louent à des bouchers une dizaine de ducats<sup>150</sup>. La répartition inégale des propriétés immobilières, bien que toutes situées dans le *rione* Ponte, montre que c'est bien l'aîné Gentile qui succède à Paolo dans l'activité qui a fait l'ascension sociale des Dello Mastro, la *spezieria*<sup>151</sup>. Gentile n'exerce pas pour autant lui-même le métier puisqu'il est, on le sait par d'autres sources, juriste et chanoine du Latran<sup>152</sup>. On en déduit qu'il loue l'*apoteca* dont il retire à n'en pas douter une rente fort appréciable, bien supérieure à celle que ses frères peuvent espérer obtenir de la location du four et du *macellum*<sup>153</sup>. Légère compensation, Paolo laisse à Agapito 300 ducats qui proviennent de la revente d'un office qu'il lui avait acheté (ostiaire du Palais apostolique), en lui demandant d'en reverser 100 à son frère Valerio afin que ce dernier ne se sente pas lésé. À ce dernier, il lègue enfin un cens annuel de 20 sous sur une petite *vigna*, toujours située dans la même région. Si l'on perçoit clairement la volonté de se conformer au principe égalitaire, les maigres contreparties ne combleront pas, loin s'en faut, l'écart entre la part de l'aîné et le lot des cadets, sans compter les études de droit pour lesquelles le père a sans doute dû déboursé des sommes importantes et dont il ne fait nulle mention dans

---

*Spiritus in Saxia de urbe, et ab alio est mons Marius vel siqui* ». Le champ est sa pleine et entière propriété (*liberum*).

<sup>148</sup> « *quamdam domum terrineam, solaratam et tectatam, cum sala, cameris, lovio, terrineo et furno, in rione Pontis in loco qui dicitur Castellione, inter hos fines cui ab uno latere alia domus ipsius testatoris [...], ab aliis duobus lateribus sunt vie publice, retro sunt res ecclesie sancti Stefani in Pisciola de urbe vel siqui* ».

<sup>149</sup> « *unam domum terrineam, solaratam et tectatam, cum sala, camera, coquina, terrineo et cum alia domo contigua qua dicitur La Tavernetta eiusdem testatoris in rionis Pontis apud macella, inter hos fines ab uno latere domus Stefani Francisci de Crescentiis, ab alio tenebat olim Hieronymus de Canazaciis et nunc tenent heredes quondam domini Petri Martiani, ante est via publica* ».

<sup>150</sup> ASR, CNC, 1155, f. 27r, 1<sup>er</sup> avril 1476 : « *nobilis vir Paulus Benedicti de Magistris locavit [...] quamdam eius macellum positum in rione Pontis juxta res Jeronimi Canazatii et res eiusdem Pauli* ».

<sup>151</sup> Ivana AIT, *Tra Scienza e Mercato. Gli speciali a Roma nel tardo Medioevo*, Rome, 1996 (Fonti e studi per la storia economica e sociale di Roma e dello Stato pontificio, VII), p. 47 : en 1369, le *speciale* Lello Dello Mastro dote sa fille de 400 florins d'or pour la marier à Paolo dei Veneraneri, membre d'une riche famille de la noblesse municipale. Le montant de cette dot est bien supérieur aux dots des artisans et des commerçants du second XIV<sup>e</sup> siècle qui ne dépasse que rarement les 100 ou 200 florins (cf. Jean-Claude MAIRE VIGUEUR, « Les *casali* des églises romaines à la fin du Moyen Âge (1348-1428) », *MÉFRM*, 86 (1974), p. 63-136).

<sup>152</sup> ASR, CNC, 648, f. 130v-132r, 22 mai 1486 : « *venerabilis vir dominus Gentilis de Magistris utriusque juris doctor, canonicus lateranensis ac perpetuus capellanus capellanie ad altare sancti Jacobi situm in ecclesia sanctorum Celsi et Juliani de urbe* ».

<sup>153</sup> À titre comparatif, la valeur d'une *spezieria* s'élève à plusieurs centaines de florins, voire plusieurs milliers de florins. L'estimation de la valeur de ces boutiques est très difficile dans la mesure où nous ne savons pas toujours si les chiffres fournis par les sources comprennent uniquement la boutique ou les marchandises, ou bien s'ils tiennent compte des deux à la fois. Ivana AIT donne quelques exemples dans *Tra Scienza e Mercato, op. cit.*, p. 105-107.



son testament. Du reste, la bibliothèque de Gentile lui est intégralement cédée par son père, sans qu'aucune forme de compensation ne soit envisagée pour Agapito et Valerio. Le testament de Paolo Dello Mastro est le produit des contradictions entre les contraintes de la règle, le besoin encore impérieux d'obéir à l'idée d'équité entre les héritiers, et le contournement de la norme : il traduit l'autonomie des testateurs, la manière dont ils cherchent à concilier leurs valeurs et des considérations pragmatiques qui amènent à favoriser l'aîné pour préserver le lignage. Au tournant du XVI<sup>e</sup> siècle se multiplient les exemples similaires à celui-ci, inaugurant bientôt la constitution d'une forme de « majorat » transmis à l'aîné et à toute sa descendance directe, *in perpetuum* comme dans le testament de Marco Antonio Altieri en 1511<sup>154</sup>. Outre la mission de préserver la mémoire familiale, son fils aîné hérite du patrimoine symbolique dont une partie du *casale* Solforatella<sup>155</sup>, la bibliothèque et les *antiquitates* (statues et inscriptions antiques).

Étant donnée l'exclusion des filles de l'héritage, on aurait pu croire que leurs dots aient été épargnées par un modèle favorisant la primogéniture masculine. Il n'en est rien et l'inégalité qui se dessine entre soeurs fait écho, en parallèle, à l'évolution du système successoral masculin. Quelle est la norme ? Presque toujours, entre soeurs, les dots sont rigoureusement égales et cette parfaite équité est d'autant plus lisible que leurs dots sont la plupart du temps exprimées sous forme monétaire<sup>156</sup>. Là encore, la règle rencontre les effets biaisés de sa stricte application dans le contexte de l'inflation dotale<sup>157</sup>. Deux conséquences : la première, lorsqu'un père doit doter plusieurs jeunes filles, réside dans la diminution de la dot qu'il peut accorder à chacune s'il s'astreint à respecter ce principe d'équité. De ces dots amoindries résulte une seconde conséquence : la difficulté à conquérir, pour chacune, un bon parti.

En cette fin de Moyen Âge où l'inflation dotale est générale, d'autres sociétés ont résolu l'équation en destinant les cadettes au couvent ou en leur imposant le célibat<sup>158</sup>. Or, pour toute la période qui nous occupe et de manière tout à fait singulière, les Romains ont toujours cherché

---

<sup>154</sup> Anna ESPOSITO, « Famiglie aristocratiche romane e territorio : i "casali di famiglia" », art. cit., p. 115-116.

<sup>155</sup> Les premières acquisitions de *casali* remontent à l'oncle de Marco Antonio, Lorenzo Altieri, au milieu du XV<sup>e</sup> siècle.

<sup>156</sup> Deux exemples parmi d'autres : ASR, CNC, 1443, f. 5r-8r (année 1444). Dans son testament, Stefano di Paolo di Goccio Capodiferro laisse une dot de 1400 florins à chacune de ses filles non encore mariées, Caterina et Magdalena. ASR, CNC, 1083, f. 71r-72v, 3 juillet 1468 : Giovanni Angelo *Sancti de Becchaluis* lègue à chacune de ses deux filles 1600 florins pour leur dot et leur *acconcio*.

Cette pratique était déjà courante au XIV<sup>e</sup> siècle : ASR, *S. Salvatore*, 457, n°16 A, Testament de Cecco di Meolo di Giacomo de Rossi, daté du 12 mars 1371. Il laisse à chacune de ses filles Jacobella et Perna une dot de 400 florins.

<sup>157</sup> Cf. *infra*.

<sup>158</sup> Elles deviennent alors « tertiaires ». Le célibat peut parfois être imposé à certains garçons, pour limiter le morcellement des patrimoines et limiter l'arborescence des branches collatérales. Élisabeth CROUZET-PAVAN, *Renaissances italiennes*, op. cit., p. 432 ; Guido RUGGIERO, *The Boundaries of Eros. Sex, Crime and Sexuality in Renaissance Venice*, Oxford University Press, 1985, p. 14-15.

à marier toutes leurs filles et seule une infime minorité des filles finit au monastère<sup>159</sup>. À Rome comme à Venise, l'aporie put parfois être dépassée par l'attribution de dots inégales aux différentes sœurs d'une même lignée. Non pas que l'aînée soit nécessairement privilégiée comme on vient de le voir pour les héritiers mâles, car elle pouvait être la plus « facile » à marier si elle était dotée des atours suffisants pour convaincre un bon parti, malgré une dot moins élevée. Malgré tout, c'est le plus souvent dans le mariage de l'aînée des filles que se fondent tous les espoirs de négocier une alliance prestigieuse : c'est sans doute la raison pour laquelle, dans le testament qu'il fait rédiger en 1481, Battista Staglia laisse 1500 florins pour le mariage de sa fille Lodovica. Ce legs crée de fait une inégalité entre Lodovica et sa sœur Guglielmina qui épousa en 1474 Girolamo di Lorenzo Arlotti avec seulement 1200 florins, comme nous l'apprend la confrontation entre plusieurs registres notariés<sup>160</sup>. L'écart est encore plus frappant dans le cas des filles de Lorenzo Martino Leni<sup>161</sup> : l'aînée, Faustina, épousa en 1491 Giacomo di Valeriano Frangipane et pour ce beau mariage la dot dépassa la limite autorisée par les lois somptuaires (à cette date, 1000 florins)<sup>162</sup> ; sa cadette, Geronima, épousa quant à elle trois ans plus tard un jeune homme originaire d'Assise, Giovanni Andrea di Giacomo, qui venait à peine d'obtenir la citoyenneté romaine. La dot consentie à Geronima n'était que de 350 florins (et 150 florins pour l'*acconcio*) et une maison comprenant un atelier de teinturerie et une *vigna* de 3,5 *pezzae* suffirent à la gager<sup>163</sup>. L'incapacité de Lorenzo Martino Leni à doter chacune de ses deux filles conformément à son rang s'éclaire lorsqu'on se rappelle qu'il appartient au rameau le moins favorisé de la famille Leni, celui issu d'Evangelista di Lorenzo Martino<sup>164</sup>. Pris entre deux feux, entre la volonté de tenir son rang et de ne pas paraître

<sup>159</sup> Anna MODIGLIANI, *I Porcari, op. cit.*, p. 147 ; Anna ESPOSITO, « La normativa suntuaria romana tra Quattrocento e Cinquecento », dans *Economia e società a Roma tra Medioevo e Rinascimento. Studi dedicati ad Arnold Esch*, Anna Esposito, Luciano Palermo (éd.), Rome, Viella, 2005, p. 147-179, p. 154.

<sup>160</sup> ASR, CNC, 1083, f. 152rv, 28 août 1474 : fiançailles entre Guglielmina, fille de Battista Staglia, et Girolamo di Lorenzo *de Arloctis*, avec une dot de 700 florins et 500 florins pour l'*acconcio*. ASR, CNC, 1738, f. 76r-77v, 16 avril 1481 : testament de *nobilis vir* Battista Staglia *civis romanus* du *rione* Pigna. Il dote également une fille illégitime, Leonora, à hauteur de 400 florins.

On note qu'en 1458, le même Battista Staglia avait pourvu au mariage de sa sœur Lucrezia en lui donnant une dot de 700 florins et un *acconcio* de 550 florins, c'est-à-dire une somme similaire à celle qu'il accorda à sa fille Guglielmina (ASR, CNC, 1239, f. 140v-141r, 18 octobre 1458).

<sup>161</sup> Il s'agit de Lorenzo Martino II Leni, fils d'Evangelista di Lorenzo Martino Leni (voir en annexes les arbres généalogiques de la famille Leni).

<sup>162</sup> ASR, CNC, 1104, f. 162rv, 199rv. Ivana AIT, Manuel VAQUERO PIÑEIRO, *Dai casali alla fabbrica di San Pietro. I Leni : uomini d'affari del Rinascimento*, Rome, Roma nel Rinascimento, 2000, p. 54, note 251 ; Anna ESPOSITO, « Matrimoni "in regola" nella Roma del tardo Quattrocento : tra leggi suntuarie e pratica dotale », *Archivi e Cultura*, 25-26 (1992-1993), p. 133-148, p. 143-146.

<sup>163</sup> ASR, CNC, 1093, f. 119rv. Le jeune homme est qualifié d'*honorabilis vir* par le notaire, preuve qu'il n'a pas encore intégré la noblesse romaine.

<sup>164</sup> Cette branche de la famille Leni est un peu plus effacée, aussi bien du point de vue des sources conservées que du point de vue socio-économique, par rapport à la branche issue de Battista di Lorenzo Martino Leni, le frère d'Evangelista : Ivana AIT, Manuel VAQUERO PIÑEIRO, *Dai casali alla fabbrica di San Pietro, op. cit.*, p. 50-51.

inférieur à l'autre partie de la famille (la branche issue de Battista di Lorenzo Martino) d'une part et de l'autre les réalités d'une moindre fortune, Lorenzo Martino opta pour des dots inégales, pour une stratégie différentielle qui privilégiait l'aînée afin de conclure au moins une alliance prestigieuse. Ce choix ne signifie pas que la seconde union n'ait présenté aucun intérêt : les cadettes sont engagées à des hommes riches, marchands, banquiers, *speziali*, médecins ou juristes, parfois étrangers, qui ne font pas encore partie de la noblesse romaine<sup>165</sup>. Moyennant une dot raisonnable, ces alliances permettent aux familles de la noblesse romaine de s'apparenter avec des lignages parfois bien plus fortunés.

Au bout du compte, la société romaine qui relevait à l'époque communale des « systèmes à parentèle » décrits par Georges Augustins, évolue au cours du XV<sup>e</sup> siècle vers le schéma des « systèmes à lignage » voire des « systèmes à maison »<sup>166</sup>. Les frêches créées *de facto* ou imposées par testament<sup>167</sup> tentent de concilier l'organisation lignagère (égalitaire) et le souci de limiter la parcellisation des patrimoines. Au-delà d'un modèle unique, c'est surtout une « combinatoire aux possibilités presque inépuisables »<sup>168</sup> qui transparait, à travers les formules de compromis inventées par les pères de famille, qui tirent des bords entre le respect des contraintes juridiques et leur détermination à transmettre intacts patrimoine et statut social.

## 2.5 La fin des solidarités familiales ? Là où les lignages divergent

Le 19 avril 1485, les luttes de factions entre Colonna et Orsini ont repris de plus belle. Sur l'île tibérine, deux hommes en viennent aux mains : dans sa chronique, Antonio de Vasco nous dépeint la scène :

Ricordo in questo dì 19 di aprile come due fratelli consobrini nella isola fra li due ponti vennero a contesa tra loro, e favoriva uno in suo ragionamento casa Ursina e lo altro casa Colonna ; vennero con tanto impeto che tutti e due si ferirono, et uno fu il figlio di Mariano di Angelo,

---

<sup>165</sup> Quelques exemples : en 1478, Andreozzo Boccamazza marie sa fille Rita au *providus vir* Giovanni di Giacomo Cecco Gallo, avec une dot de 300 florins (et 300 florins pour l'*acconcio*) (ASR, CNC, 122, f. 428rv) ; en 1483, Giacomo di Lorenzo di Giacomo Cenci marie sa fille Antonina à un riche tailleur Pietro Paolo di Giacomo di Filippo avec une dot de 200 florins et la même somme pour l'*acconcio* (ASR, CNC, 1292, f. 296rv) ; en 1488, Geronimo Tedallini marie sa fille à un étranger originaire de Stabie avec une dot de 300 florins également (ASR, CNC, 263, f. 40rv) ; en 1489, Geronima, veuve de Lorenzo Lelli, marie sa fille Bernardina à un poissonnier (Angelo di Paluzzo di Ippolito) avec seulement 250 florins (ASR, CNC, 1135, f. 484r) ; en 1491, Giuliano di Lorenzo Altieri marie sa fille Caterina au *providus vir* Paolo di Pietro *de Rubeis* avec seulement 700 florins (ASR, CNC, 641, f. 70rv).

<sup>166</sup> Georges AUGUSTINS, *Comment se perpétuer ? Devenir des lignées et destins des patrimoines dans les paysanneries européennes*, Nanterre, Société d'ethnologie, 1989.

<sup>167</sup> Voir plus haut l'exemple du testament de Valeriano Muti (ASR, CNC, 1164, f. 72r-75r, 3 juillet 1452).

<sup>168</sup> *Ibid.*, p. 101.

quale era Ursino et lo altro fu uno chiamato Renzo Francesco, fratelli come sopra, di che in Roma ne era grande meraviglia, non essendovi mai succeduto uno caso simile<sup>169</sup>.

L'étonnement naît de ce qu'une même famille se trouve déchirée entre les deux partis, puisque Mariano et Lorenzo Francesco sont cousins germains. Pourtant flagrantes, les lignes de fracture politiques qui parcourent la société romaine ont été paradoxalement négligées par l'historiographie alors qu'elles connaissent un rejeu à la fin du XV<sup>e</sup> siècle. L'appartenance à l'un ou l'autre clan fonde des solidarités indéfectibles : en août 1484, lorsque le « camp de l'Église » – les troupes du pape soutenu par le clan des Orsini – prend la cité de Paliano, un des fiefs des Colonna, Ruscio Bonsignor est capturé. Les Orsini s'apprêtent à l'exécuter quand Giorgio Santacroce s'interpose : il demande sa grâce afin de pouvoir l'échanger contre un de ses parents, Francesco Boccamazza, qui a été fait prisonnier par les Colonna à Grottaferrata<sup>170</sup>.

Le jeu des allégeances partisans est l'un des facteurs de la fragmentation non seulement de la noblesse citadine romaine, mais aussi des lignages eux-mêmes. Les liens de fidélité sont choses précaires et les anciennes loyautés bien vite oubliées, ce qui autorise la dissociation des branches d'un même lignage autour de questions politiques. Dans le cas des Cenci, exemplaire à cet égard, la branche issue d'Alessio se détourne des Colonna pour embrasser la cause des Orsini dans les dernières décennies du XV<sup>e</sup> siècle. Alors que Girolamo Cenci avait épousé une Margani, deux de ses fils convolèrent avec une Capodiferro et une Santacroce<sup>171</sup> : d'une génération à l'autre, le renversement des alliances matrimoniales redouble la trahison des anciennes amitiés. Cependant, et de manière tout à fait singulière, la branche issue de Pietro di Giacomo Cenci suit le parcours inverse, adhérant au parti Colonna au moment même où la branche d'Alessio Cenci s'en affranchissait. Ces trahisons croisées peuvent s'interpréter comme une marque de prudence, la famille Cenci cherchant ainsi à conserver sa propre autonomie en s'alliant aux deux factions simultanément<sup>172</sup>. À l'inverse, on peut y voir la fin de la cohésion du lignage et le divorce entre ses deux rameaux : à la divergence politique se surimposent l'inégalité des fortunes (la branche de Pietro di Giacomo, moins aisée, s'éteint du

---

<sup>169</sup> *Il diario della città di Roma di Antonio de Vasco (1481-1492)*, Giuseppe Chiesa (éd.), dans *R.I.S.*<sup>2</sup> XXIII/3, Città di Castello, 1903-1911, p. 522-523.

<sup>170</sup> *Ibid.*, p. 513.

<sup>171</sup> Voir en annexes les arbres généalogiques de la famille Cenci. Les Margani sont dans le clan Colonna tandis que les familles Santacroce et Capodiferro appartiennent au clan Orsini.

<sup>172</sup> Mario BEVILACQUA, *Il Monte dei Cenci. Una famiglia romana e il suo insediamento urbano tra Medioevo ed età barocca*, Rome, 1988, p. 23-24. Dans la branche d'Alessio, Francesco et Pietro entretiennent également des liens étroits avec les Colonna, par leurs alliances matrimoniales avec les familles Sanguigni et Margani. Mario Bevilacqua signale une fresque peinte à l'intérieur d'une tour secondaire du Monte dei Cenci (résidence de la branche de Francesco), datant de la fin du XV<sup>e</sup> ou du début du XVI<sup>e</sup> siècle, qui présente l'emblème des Colonna. L'alliance de la branche de Pietro di Giacomo Cenci avec les Colonna a sans doute été préparée par leurs liens avec les Caetani.

reste dans les premières décennies du XVI<sup>e</sup> siècle) et la dislocation des résidences puisqu'Antonio Cenci quitte le *rione* Regola pour s'établir durablement dans le *rione* Trevi.

L'armorial de la Bayerische Staatsbibliothek invite à interroger l'hypothèse d'une dissociation toujours plus marquée des branches d'un même lignage dans la Rome des XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles. Sur un arrière-plan formé par l'immense majorité des familles de la noblesse romaine qui n'affichent qu'un seul blason, se détachent quelques anomalies, somme toute non négligeables : les familles Boccamazza, Frangipane, Gracchi, Margani, Palloni, Palosi, Rossi, Rustici, Salamoni, Siconcelli ou Stati présentent deux blasons distincts ; les Alberini-Ilperini, Casali, Cecchini, Leoni, Mentebuona ou Velli en arborent même trois<sup>173</sup>. L'héraldique rend ainsi visible la divergence entre branches d'une même famille mais elle ne nous livre qu'un état, approximatif qui plus est, des lignages au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, c'est-à-dire le point d'aboutissement d'un processus de dissociation, mais non l'origine. Il serait erroné de vouloir dater à toute force le début de ce processus du second XV<sup>e</sup> siècle car certaines familles de la noblesse romaine sont « éclatées » depuis au moins la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle. À l'image des Dandolo de Venise<sup>174</sup>, cela fait bien longtemps que les divers rameaux des Cenci ne se considèrent plus comme parents : entre les *rioni* Regola, Sant'Angelo et Trevi, les Cenci ne forment plus, depuis la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, une famille compacte mais chaque branche suit une trajectoire propre<sup>175</sup>. Aveuglés par la masse des tènements urbains, n'écartons donc pas l'existence, même minime, d'autres modèles, de familles dont la cohésion s'est rompue un peu plus en amont, comme on a pu l'observer à Gênes<sup>176</sup>.

Cette organisation du lignage s'accompagne d'une spécialisation économique souvent très marquée, dans le cadre de la diversification des secteurs d'investissement mise en lumière

---

<sup>173</sup> Andreas REHBERG, « *Insignia quantum haberi potuerunt*. Prime considerazioni intorno ad una raccolta finora sconosciuta di stemmi di famiglie romane », *Strenna dei Romanisti*, 2010, p. 597-612, p. 609-610.

Il peut toutefois s'agir d'erreurs de la part des auteurs de l'armorial ou encore de familles homonymes, dont l'une a récemment immigré à Rome.

Le *cod. icon.* 268 est consultable en ligne : <http://daten.digital-sammlungen.de/~db/bsb00001416/images/index.html?id=00001416&groesser=&fip=193.174.98.30&no=&seite=1>

<sup>174</sup> Elisabeth CROUZET-PAVAN, *Le Moyen Âge de Venise*, *op. cit.*, p. 313. À Venise, la pluralité des armoiries au sein d'une seule famille est nettement plus accentuée (dix pour les Contarini, cinq pour les Morosini par exemple).

<sup>175</sup> Mario BEVILACQUA, *Il Monte dei Cenci*, *op. cit.*, p. 23 (il lie la dissociation des branches du lignage au recentrement sur la famille nucléaire) ; Francis W. KENT, *Household and Lineage in Renaissance Florence. The Family Life of the Capponi, Ginori and Rucellai*, Princeton, 1977 ; Charles Marie de LA RONCIERE, « Una famiglia fiorentina nel XIV secolo : i Velluti », dans *Famiglia e parentela nell'Italia medievale*, Georges Duby et Jacques Le Goff (éd.), Bologne, 1981, p.156-159, p. 166 ; Michele LUZZATI, « Famiglie nobili e famiglie mercantili a Pisa nel basso medioevo », *ibid.*, p. 202 ; Marzio BARBAGLI, *Sotto lo stesso tetto. Mutamenti della famiglia in Italia dal XV al XIX secolo*, Bologne, 1984, p. 20-22.

<sup>176</sup> Diane Owen HUGHES, « Urban growth and family structure in medieval Genoa », *Past and Present*, 66 (1975), p. 3-28. À Gênes, la cohésion de certaines familles se dissout dès le XIII<sup>e</sup> siècle.

dans le chapitre précédent. Au sein des familles, microcosme de la société romaine, s'accroissent les inégalités : dans la famille Leni, la lignée issue d'Evangelista est subalterne par rapport à celle de son frère Battista, ce qui se traduit dans l'occupation des charges municipales. Ce n'est qu'après la mort de Battista, qu'Evangelista recouvre des offices importants : prieur de l'Annunziata à Santa Maria sopra Minerva, conservateur de Rome en 1484<sup>177</sup>. Dans la famille Cenci, la branche issue de Pietro et de Francesco accuse une crise sévère qui les contraint, dans la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle, à vendre une partie de leurs immeubles à la branche florissante et prospère de Giacomo di Lello di Alessio Cenci. En 1474, ils durent céder deux boucheries pour rembourser leurs dettes envers les Margani et les Santacroce. Les inégalités se reproduisent ensuite entre Pietro et Francesco, puisqu'à la fin du XV<sup>e</sup> siècle, le petit-fils de ce dernier, Giordano, doit vendre biens fonciers et immobiliers pour pouvoir doter ses filles<sup>178</sup>. En ce sens, les déséquilibres croissants qui fragilisent la cohésion lignagère sont provoqués par la capacité d'adaptation des individus aux opportunités et aux changements que présente l'économie romaine au XV<sup>e</sup> siècle, mais encore par l'évolution du système successoral qui privilégie peu à peu la concentration des patrimoines entre les mains de l'aîné et de ses descendants. L'aristocratisation d'une branche du lignage au détriment des autres s'explique dans ce contexte et se trouve accentuée encore par l'émulation qui naît de la juxtaposition, au sein d'un même espace, entre la noblesse citadine romaine et les élites étrangères.

### *Aristocratisation et décadence*

La compétition qui anime les rapports entre les grandes familles romaines à partir du milieu du XV<sup>e</sup> siècle se traduit par la transformation des élites en noblesse de cour et par un processus d'aristocratisation de certains lignages<sup>179</sup>. Validée à l'époque moderne par l'octroi de titres de noblesse décernés par le pape (aux Altieri, Caffarelli, Capranica, Cavalieri, Mattei, Santacroce...)<sup>180</sup>, l'aristocratisation de quelques familles de la noblesse citadine romaine se

---

<sup>177</sup> Ivana AIT, Manuel VAQUERO PIÑEIRO, *Dai casali alla fabbrica di San Pietro*, op. cit., p. 50-51.

<sup>178</sup> Il s'agit notamment de la maison de l'Arco dei Cenci (1420) et d'une partie d'une maison-boutique sur la piazza Giudea (1448). Leur déclin est sans doute lié au rôle qu'ils ont joué dans la révolte contre Boniface IX. Mario BEVILACQUA, *Il Monte dei Cenci*, op. cit., p. 25-26.

<sup>179</sup> Maria Antonietta VISCEGLIA, « Introduzione. La nobiltà romana : dibattito storiografico e ricerche in corso », dans *La nobiltà romana in età moderna. Profili istituzionali e pratiche sociali*, Maria Antonietta Visceglia (éd.), Rome, 2001, p. XIII-XLI, p. XIV ; Philip JONES, « Economia e società nell'Italia medievale : la leggenda della borghesia », dans *Storia d'Italia*, Annali, 1, Turin, Einaudi, 1978, p. 337-372.

<sup>180</sup> C'est du reste également le cas de familles d'origine étrangère, comme les Costaguti originaires de Gênes. Cf. Maria Antonietta VISCEGLIA, « Introduzione. La nobiltà romana », art. cit., p. XV-XVI.

profile dès le XV<sup>e</sup> siècle lorsque s'accumulent plusieurs indices : en premier lieu, l'emploi du qualificatif *magnificus vir* pour désigner un Stefano Margani ou un Prospero Santacroce<sup>181</sup>. Encore incertain, ce statut est intermédiaire si bien que le notaire hésite par moments et accole les deux épithètes, *nobilis* et *magnificus*<sup>182</sup>. Un mariage avec une jeune fille de l'aristocratie baronniale vient sceller ce nouveau statut social : Mario Mellini épouse ainsi Ginevra, nièce du pape Innocent VIII<sup>183</sup>, Paolo Della Valle une Savelli. Toujours soucieux de faire reconnaître le statut des Della Valle, Paolo était de ceux qui, en 1433, avaient obtenu de l'empereur Sigismond le titre de *comes* et l'honneur de pouvoir ajouter l'aigle impérial sur son blason. Il transféra leur résidence de Monti vers Sant'Eustachio, pour se rapprocher des milieux curiaux, et la chapelle familiale de San Lorenzo in Ascesa à Santa Maria dell'Aracoeli.

L'acquisition de *castra* dans le Latium ainsi que la privatisation de portions d'espace public auxquelles ils confèrent leur patronyme signalent encore une imitation du modèle baronnial. Certains vendent des *casali* pour pouvoir acheter une part de *castrum*, qu'ils détiendront en commun avec des barons : en 1485, Stefano Margani achète à Fabrizio Colonna un quart du *castrum* Marino 900 ducats<sup>184</sup>. D'autres exercent une domination quasi seigneuriale sur un *castrum* comme nous l'apprend un acte de 1485 par lequel un groupe d'habitants du *castrum* Nemi reconnaît devoir à Cencio Capizucchi 28,5 *rubbi* de grain, qu'il leur avait prêtés<sup>185</sup>.

La confiance réciproque qui associe, par l'intermédiaire du crédit, *magnifici* et *nobiles* honore ces derniers : des contrats de prêt déguisés en témoignent comme celui par lequel, en 1480, Gabriele Cesarini s'associe à Stefano di Francesco Crescenzi, à son fils Mariano et à Paolo Leni, pour « acheter » le *castrum* Castello Arcione à Virginio Orsini 3000 ducats<sup>186</sup>. La

---

Sur le processus d'aristocratisation au XVI<sup>e</sup> siècle : Claudio DONATI, « Nobiltà e coscienza nobiliare nell'Italia del Cinquecento », dans *Per i trent'anni di Nobili e mercanti nella Lucca del Cinquecento. Giornata di studi in onore di Marino Berengo, Lucca, 21 ottobre 1995*, Lucques, 1998, p. 51-72.

<sup>181</sup> ASR, CNC, 1136, f. 190v-192r, 10 février 1491 ; ASR, CNC, 264, f. 107rv, 16 octobre 1495 : mariage d'Eleonora, fille de Giuliano comte d'Anguillara, dotée de 4000 florins avec Antonio, fils de Prospero Santacroce.

<sup>182</sup> ASR, CNC, 1135, f. 519v-520r, 13 octobre 1489 : « *nobili et magnifico viro domino Stephano de Marganis romano civi de rione Campitelli* ».

<sup>183</sup> ASR, CNC, 176, f. 671rv, 26 octobre 1491, avec une dot de 3000 ducats.

<sup>184</sup> ASR, CNC, 1135, f. 68r-69r, 12 juillet 1485 : « *quartum della falciata situm inter hos fines cui ab uno latere est tenimentum della Castelluzza dicti Stephani, ab alio est alia pars tenimenti Mareni, vel siqui* ».

<sup>185</sup> ASR, CNC, 926, f. 215rv, 9 février 1485 : « *quod vir nobilis Cincius de Capozucchis de rione Campitelli recipere debeat a certis hominibus castris Nemi, videlicet a sancto cabbellone Dominico Johannis rosa caterine jacobii nuccio johanne nardi piglio, Cola mei, Sancti Laurentii pucii, Mariano alias dicto cesari, Blasio Lelli Covelli, Antonio abocce, Jordano Cristofori, Petro de amquano, Jacobello mancino, Prospero baronis, Nardo gallicani, Prisciano, Dominico antonii piglio, Dominico lelli delle faiole, omnibus de dicto castro Nemi rubio grani viginti octo cum dimidio ad mensuram romanam occasione mutui* ».

<sup>186</sup> ASR, CNC, 1110, f. 270r-273r, 9 novembre 1480 : *castrum dirutum et eius tenimentum vocatum Castello Arcione positum in partibus Insule*.

multiplicité des « acheteurs » et le fait qu'ils versent immédiatement, en liquide, la totalité de la somme, laissent supposer, dans ce cas précis, que le *castrum* n'est en réalité que le gage de la somme prêtée.

Dans la ville, les emblèmes ornent les façades des palais comme l'intérieur des salles d'apparat<sup>187</sup> : les inventaires après décès dévoilent le décor de la *sala*, qui est l'équivalent du *portego* vénitien, dont le mobilier porte les armoiries familiales. Dans la *sala* du palais de Cola Sanguigni, des tentures arborant son insigne encadraient un bouclier d'apparat sur lequel, en relief, se dessinait le blason familial<sup>188</sup>. L'ostentation de l'identité familiale gagne les autres pièces du palais, comme la chambre à coucher de Cola, dont un coffre présente encore les armoiries des Sanguigni<sup>189</sup>. Devant les palais, quelques places sont privatisées : à l'image des Orsini et de la *pars Ursina de Urbe*, les Margani s'approprient l'ancienne place publique *Iohannis Bove* qui s'étend devant le seuil de leur *domus*, dont ils font une place privée rebaptisée *platea Margana*<sup>190</sup>. La révision de la toponymie grave le nom du lignage dans la mémoire du territoire mais fait aussi circuler le patronyme dans le paysage sonore de la ville. L'apparition des places privées dans l'espace urbain et la constitution dans l'espace rural de « *casali* de famille » éponymes sont deux déclinaisons d'un mode de domination territoriale qui vise à assurer la perpétuation de la mémoire du lignage.

Ainsi, et encore plus pour des familles dont l'ascension sociale est très récente comme les Santacroce ou les Della Valle, une certaine admiration pour le modèle aristocratique commande, par mimétisme, les comportements. L'acquisition d'une esclave noire par Stegano Margani en 1489 montre comment cette branche de la famille adopte un mode de vie proprement aristocratique<sup>191</sup>. Les contrastes au sein de la noblesse citadine en ressortent plus

---

<sup>187</sup> Élisabeth CROUZET-PAVAN, *Le Moyen Âge de Venise, op. cit.*, p. 309-314. Sur l'héraldique dans la Rome du XIII<sup>e</sup> siècle : Valentino PACE, « Committenza aristocratica e ostentazione araldica nella Roma del Duecento », dans *Roma medievale. Aggiornamenti*, Paolo Delogu (éd.), Florence, 1998, p. 175-191.

<sup>188</sup> ASR, S. Salvatore, 454, n°63 (sans date), inventaire après décès des biens de Cola de Sanguineis : « Nella sala [...] uno scudo da ire in officio con larme de Sanguigni de rilievo, [...] uno pezo de tela penta con larme de Sanguigni ».

<sup>189</sup> « Item inella Camora maiore uno cappilinaro indorato, una cassa a bancho tarsiata con larme ».

<sup>190</sup> Étienne HUBERT, « La diversité socio-économique des quartiers romains : l'indicateur du marché immobilier (XII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècle) », dans « *Rome des quartiers* » : *des vici aux rioni. Cadres institutionnels, pratiques sociales et requalifications entre Antiquité et époque moderne*, Manuel Royo, Étienne Hubert, Agnès Bérenger (éd.), Paris, De Boccard, 2008, p. 247-260, p. 257. Je me permets de renvoyer également à Cécile TROADEC, « Les Margani au XV<sup>e</sup> siècle : essai de reconstitution de l'histoire d'une famille romaine », *MÉFRM*, 125-1, 2013.

<sup>191</sup> ASR, CNC, 1135, f. 345rv, janvier 1489 : « *quamdam eius sclaviam nigram vocatam Caterinam pro pretio et nomine pretii ducatorum quadraginta quinque de carlenis* ». Les esclaves noirs sont encore rares dans les palais romains, même si leur nombre croît après la prise de Constantinople (Arnold ESCH, « Il ruolo del mare nell'economia di una città-corte in espansione : i registri doganali del porto di Roma (1445-1482) », dans *Ricchezza del mare, ricchezza dal mare, secc. XIII-XVIII*. Atti della trentasettesima Settimana di studio, 11-15 aprile 2009, Simonetta Cavaciocchi (éd.), Florence, 2006, p. 59-80, p. 80).



acérés<sup>192</sup>, comme le proclame l'écart des dots : quand Pietro Antonio di Lodovico Mattei marie sa nièce Camilla, il la dote de 1000 ducats *monete veteris*, auxquels s'ajoutent encore 1000 florins et de l'argenterie et des bijoux et des perles, sans compter les 2500 florins *pro paraferno*<sup>193</sup>. Au total, plus de 5500 florins ! Une telle somme est tangente aux dots des filles des barons, toutes comprises entre 4500 et 7000 florins : Giacoma Colonna avait épousé Guglielmo Savelli avec une dot de 4500 florins<sup>194</sup> ; Paulina, fille de Gentile Orsini, épousa Andrea Conti (*de Comitibus*) avec 6500 florins de dot<sup>195</sup> ; Cristofora, la fille de Giacomo Piccholomini apporta 7000 florins de dot à Giacomo Colonna<sup>196</sup>. Comment considérer que Pietro Antonio Mattei fait partie du même monde que les Foschi da Berta, dont le déclassement transparaît dans cette dot de 120 florins accordée par Giovanni di Lorenzo Foschi à sa fille Cecca, en 1461<sup>197</sup> ? Les nobles désargentés perdent leur titre, rétrogradés à la mention d'un métier par essence « ignoble » et à ces succédanés de distinction sociale que sont les épithètes *discretus, providus, honorabilis vir*.

En conclusion, c'est la plurivocité des exemples envisagés qu'il convient de souligner : au-delà des courants de fond qui se dessinent, la complexité et la pluralité des modèles, la discontinuité d'une chronologie qui connaît flux et reflux, nous incite à nous défier des jugements trop péremptaires. Plutôt que de décrire la société romaine comme suivant sa marche de manière linéaire, progressive et irréversible, vers de nouveaux schémas (la primogéniture, la famille nucléaire, l'éclatement des lignages et la fin des solidarités familiales), il me paraît plus juste d'insister sur la coprésence de modes de fonctionnement divergents, d'organisations familiales distinctes les unes des autres. La grille de lecture qui, malgré les critiques, prévaut depuis l'étude de Richard Goldthwaite sur les familles florentines<sup>198</sup>, s'attache à décrire les sociétés urbaines des derniers siècles du Moyen Âge au prisme de la fragmentation des lignages

---

<sup>192</sup> Sur cette hiérarchisation accrue de la société à Venise ou à Florence : Élisabeth CROUZET-PAVAN, *Renaissances italiennes, op. cit.*, p. 449-451.

<sup>193</sup> ASR, CNC, 926, f. 43rv, 8 juillet 1512. Elle épouse Cesare Alberini.

<sup>194</sup> Dont elle exige la restitution en 1472 auprès de son beau-frère Pietro di Giovanni Savelli *miles* : ASR, CNC, 113, f. 89r, 10 juin 1472.

<sup>195</sup> ASR, CNC, 1110, f. 110r-111r, 24 février 1478.

<sup>196</sup> ASR, CNC, 1083, f. 17r-19v, 24 décembre 1473 : 7000 florins de dot et 1000 florins pour l'*aconcio*.

<sup>197</sup> ASR, CNC, 1774, f. 102r-103v, 3 mai 1461 : *fidantie* « *inter Johannem Laurentii Foschi de regione Montium patrem honeste puelle Cecche eius filie, et Petro Mactey Maccharoni de rione Pinee patrem Francisci eius filii* ».

<sup>198</sup> Richard A. GOLDTHWAITE, *Private Wealth in Renaissance Florence. A Study of Four Families*, Princeton, 1968. L'étude porte sur quatre familles : les Strozzi, les Guicciardini, les Gondi et les Capponi. Voir, à sa suite, les travaux de Francis W. KENT, *Household and Lineage in Renaissance Florence, op. cit.* ; D. V. KENT-F. W. KENT, « A Self Disciplining Pact made by the Peruzzi Family of Florence (june 1433) », *Renaissance Quarterly*, XXXIV, 1981, 3, p. 337-355 ; et dans le même esprit de Dale KENT, *The Rise of the Medici Faction in Florence, 1426-1434*, Oxford, 1978.

et de la cohésion de la famille conjugale<sup>199</sup>. Des Cenci aux Margani, les exemples marquants de cet éclatement lignager ne doivent pas faire oublier que l'immense majorité des familles romaines obéissent, toujours au XV<sup>e</sup> siècle, au principe de l'indivision, de la cohabitation (ou du moins, d'une certaine proximité des résidences), de l'égalité dans les successions. C'est cette inertie des comportements qui dicte le maintien d'un sens profond de la solidarité familiale qui, malgré les conflits, les spécialisations professionnelles et les changements de résidence, est à l'oeuvre<sup>200</sup>. Dans son livre de famille, Paolo Dello Mastro se remémore la naissance de ses enfants, mais consigne également la naissance de ses neveux et nièces :

Recordo io Pavolo che in nell'anno 1441 a dii 25 de marzo, e fu di venerdì, a Givorio mio frate nacque da Angelora soa moglie uno figlio maschio, allo quale pone nome Mariano ; Dio li conceda grazia che possa esser buono homo in questo mundo. [...] Recordo io Pavolo che in nelli 1443 a dii 12 de maio, e fu de domenica, in nelli matutini a Giuorio mio frate nacque da Aquilora soa moglie una rede femina, alla quale pone nome Iulia ; Dio la faccia bona serva d'esso Dio et esso li presti bona ventura in questo mundo<sup>201</sup>.

Au bout du compte, malgré quelques turbulences, les liens qui unissent les membres d'une famille romaine semblent plus forts que dans les familles marchandes florentines<sup>202</sup>. À l'échelle de la ville, ils se renforcent par la célébration de nouvelles alliances.

### 3 – *VIRI EIS EQUALES* : PRATIQUES MATRIMONIALES ET INFLATION DOTALE

Véritable antidote à cette fragmentation, le mariage signifie d'abord, pour Marco Antonio Altieri, la création sans cesse renouvelée de la cohésion sociale. La conclusion d'alliances matrimoniales entre les membres des anciennes familles de la noblesse devait pour lui construire la *fraternitas* évoquée en exergue de ce chapitre. Elle permettait de lutter contre une conflictualité et une violence latentes dans la Rome du XV<sup>e</sup> siècle, en réitérant les liens de parenté, de clientèle et d'amitié<sup>203</sup>. Si sur ce « marché matrimonial » l'antiquité du lignage s'efface devant le montant de la dot, le mariage endogamique reste le modèle dominant et le

---

<sup>199</sup> Élisabeth CROUZET-PAVAN, *Le Moyen Âge de Venise*, op. cit., p. 287-288. Elle montre comment, malgré les contestations dont sa thèse a fait l'objet, le livre de Richard Goldthwaite demeure le cadre des études consacrées aux structures familiales dans les villes d'Italie de la fin du Moyen Âge.

<sup>200</sup> David HERLIHY, « Family solidarity », art. cit., p. 180 : malgré le déclin de l'organisation lignagère au XV<sup>e</sup> siècle, « the moral and cultural bonds holding relatives together grow in strength. There is a deepening sense of solidarity, which is measured simply but effectively in the spread of family names to ever lower levels in the city's social pyramid. There is a new consciousness of the importance of the family to the individual, and the need to work actively for its survival ».

<sup>201</sup> Paolo DELLO MASTRO, *Diario e memoriale delle cose accadute in Roma (1422-1482)*, Francesco Isoldi (éd.), dans *R.I.S.*<sup>2</sup> XXIV/2, Città di Castello, 1912, p. 89-90.

<sup>202</sup> Anna MODIGLIANI, *I Porcari*, op. cit., p. 144. Elle emprunte ces termes à Christiane KLAPISCH-ZUBER, *La Maison et le Nom*, op. cit., p. 61-67.

<sup>203</sup> Anna ESPOSITO, « "Li nobili huomini di Roma" », art. cit., p. 380-381.

cadre de référence. C'est ce principe qui est mis en avant dans la demande de dérogation<sup>204</sup> adressée par Lorenzo Martino Leni au pape Innocent VIII en 1491 en vue du mariage de sa fille Faustina :

Beatissimo padre, i nobili cittadini romani volentieri mariterebbero le loro figlie ad uomini dello stesso livello sociale con la dote ed il corredo stabilito dalle nuove leggi piuttosto che *cum incremento dotis et iocalibus*, se si trovassero *viri eis equales* che volessero sposarle a quelle condizioni. Ma ciò si rivela inattuabile e non potendo tenere le fanciulle *innuptae* sono costretti a chiedere alla S. V. una deroga dalle disposizioni vigenti<sup>205</sup>.

Lorenzo joue ici d'une contradiction interne dans la législation somptuaire émise par le pape, qui encadre le montant des dots afin d'éviter le célibat des jeunes filles et une chute de la natalité. Ce préambule rédigé par l'un des plus riches représentants de la noblesse citadine romaine exprime les difficultés à trouver un bon parti, la concurrence qui caractériserait le marché matrimonial romain, la volonté de se marier « entre égaux ». Simplement suggéré, le sens dans lequel Lorenzo emploie la notion d'*equalitas* reste dans l'ombre : s'agit-il d'une endogamie sociale, territoriale ou patrimoniale ? C'est la question à laquelle il faut tenter à présent de répondre.

### 3.1 La fin de l'endogamie territoriale

De manière très nette, l'endogamie territoriale prévalut à Rome pendant la période communale, et en particulier au XIV<sup>e</sup> siècle. Sans conteste, le mariage isogamique – c'est-à-dire au sein du même milieu social et du même *rione* – était alors la règle et le modèle dominant<sup>206</sup>. Jusqu'au pontificat de Martin V, à niveau de fortune équivalent, la résidence dans un même quartier était un critère décisif pour la choix d'une alliance matrimoniale<sup>207</sup>. Cette primauté du mariage isogamique s'estompe à partir des années 1420 : l'endogamie territoriale n'est plus respectée au XV<sup>e</sup> siècle et, pour la noblesse citadine, la recherche des alliances outrepassa presque toujours les limites du quartier<sup>208</sup>. Certaines familles, comme les Cenci, mettent en œuvre une stratégie qui repose exclusivement sur l'exogamie territoriale, afin de nouer de nouvelles alliances à l'échelle de la ville<sup>209</sup>. Ainsi, sur l'ensemble des mariages conclus au sein de la noblesse citadine pendant le pontificat de Martin V, seuls quatre impliquent des

---

<sup>204</sup> Il s'agit d'une demande de dérogation aux lois somptuaires qui définissent un montant maximal de la dot : sur ce point, voir *infra* p.

<sup>205</sup> Extrait cité par Anna ESPOSITO, dans « Matrimoni “in regola” », art. cit., p. 133. Je souligne.

<sup>206</sup> Henri BROISE, Jean-Claude MAIRE VIGUEUR, « Strutture famigliari », art. cit., p. 135-141.

<sup>207</sup> *Ibid.*, p. 136-137, p. 140.

<sup>208</sup> Anna MODIGLIANI, « Sistemi familiari », art. cit., p. 237.

<sup>209</sup> Mario BEVILACQUA, *Il Monte dei Cenci*, op. cit., p. 25.

familles d'un même *rione*<sup>210</sup>. Pendant la même période, dans les milieux marchands et artisans, 18 mariages sur 53 obéissaient encore au principe de l'endogamie territoriale<sup>211</sup> – signe que les modèles se diffusèrent progressivement du haut vers le bas. De ce point de vue, la société romaine connaît donc une évolution similaire à d'autres sociétés urbaines et s'inscrit résolument dans une tendance de plus grande ampleur : à l'image de la famille Niccolini<sup>212</sup>, les élites florentines du XV<sup>e</sup> siècle savent s'écarter de l'endogamie territoriale et prouvent elles aussi la diffusion du modèle exogamique. Désormais « l'alliance est négociée à l'échelle du territoire urbain »<sup>213</sup>. Altieri devrait se réjouir, lui qui vantait la construction d'une vaste fraternité romaine !

Cependant, le choix des alliances matrimoniales repose toujours sur le principe de l'homogamie patrimoniale, quelle que soit la classe sociale des mariés. Autrement dit, il y a là une forte continuité avec la manière dont, au XIV<sup>e</sup> siècle, des mariages pouvaient être conclus entre *nobiles* et *populares*, caractérisant la forte ouverture de la noblesse citadine et sa capacité à incorporer des hommes nouveaux<sup>214</sup>. Tout au long du XV<sup>e</sup> siècle, et même au-delà, la noblesse continue à s'apparenter à la fois avec des familles dont l'enrichissement est très récent, mais aussi avec des étrangers, en particulier avec certains des *mercatores Romanam curiam sequentes*. Le critère retenu, et en ce sens Altieri est un bon observateur, n'est pas l'homogamie sociale, mais le niveau de fortune et la dot proposée sur ce « marché matrimonial » représente une forme de seuil qui est la clé du contrat, si bien que l'on peut parler, avec Anna Modigliani, d'une endogamie censitaire. Un échantillon composé d'une centaine de mariages dont l'un des conjoints au moins appartient à la noblesse citadine, entre 1448 et 1496, suffit à s'en apercevoir<sup>215</sup> : les dots inférieures à 500 florins sont très rares (et il s'agit souvent de filles illégitimes). À mesure qu'on avance dans le siècle, et notamment à partir du pontificat de Sixte IV, la dot de 1000 florins tend à se généraliser et à représenter une condition exigible par la famille du mari. Dans les cas d'exogamie sociale, ce sont souvent de riches *speziali*, juristes

---

<sup>210</sup> Deux mariages dans le *rione* Monti, un dans le *rione* Colonna, un dans le *rione* Ponte. Anna ESPOSITO, « Strategie matrimoniali e livelli di ricchezza », dans *Alle origini della nuova Roma. Martino V (1417-1431)*. Atti del convegno (Rome 2-5 mars 1992), M. Chiabò, G. D'Alessandro, P. Piacentini, C. Ranieri (dir.), Rome, 1992 (Nuovi Studi Storici, 20), p. 571-587, p. 586.

<sup>211</sup> Anna Esposito précise toutefois qu'il faudrait pouvoir vérifier systématiquement si le *rione* n'est pas le lieu d'exercice de l'activité professionnelle, mais cela est tout de même peu probable dans le cadre d'un contrat de mariage.

<sup>212</sup> Christiane KLAPISCH-ZUBER, *La Maison et le Nom*, *op. cit.*, p. 70 sq.

<sup>213</sup> Élisabeth CROUZET-PAVAN, *Renaissances italiennes*, *op. cit.*, p. 462-463 ; Samuel K. COHN, *The Laboring Classes in Renaissance Florence*, New York-Londres, 1980, p. 58-60, p. 81 ; Francis W. KENT, *Household and Lineage in Renaissance Florence*, *op. cit.*, p. 257 (sur les Capponi).

<sup>214</sup> Anna MODIGLIANI, « Continuità e trasformazione dell'aristocrazia municipale romana nel XV secolo », dans *Roma medievale. Aggiornamenti*, Paolo Delogu (éd.), Florence, 1998, p. 267-279.

<sup>215</sup> Voir le tableau proposé en annexe.

ou médecins auxquels on accorde la main des jeunes filles de la noblesse citadine : comme au XIV<sup>e</sup> siècle, ces hommes nouveaux sont traités comme des égaux puisqu'on leur concède le plus souvent des dots substantielles, qui n'ont rien à envier à celles offertes aux gendres issus de la noblesse citadine. En 1496, lorsque Giulia, la fille de Pierleone di Sabba Pierleoni, épouse un *speziale* du *rione* Monti, *providus vir* Sabbas di Giacomo Petruccio, sa dot est de 1000 florins, assortie d'un *acconcio* de 400 florins<sup>216</sup>.

Cette « endogamie censitaire » ou patrimoniale justifie les alliances nouées avec des étrangers et permet la romanisation des élites étrangères, principalement italiennes. Alors qu'il s'agit en réalité de la même logique d'ouverture et de renouvellement du groupe par le mariage, ce sont ces mariages entre Romains et étrangers qui sont dénoncés par ceux qui défendent une certaine « authenticité » de la noblesse romaine comme une forme d'exogamie, territoriale et identitaire. À partir du milieu du XV<sup>e</sup> siècle en effet se multiplient les mariages avec les non-romains, en particulier avec des hommes liés à la curie : Marta, fille d'Antonio Porcari, qui avait épousé en premières noces Arcangelo d'Urbino (avec une dot de 3000 florins) convole en secondes noces avec le marchand siennois Pietro Francesco Spannocchi<sup>217</sup>. Se met alors en place une stratégie matrimoniale double – pour autant qu'on puisse parler de stratégie délibérée<sup>218</sup> – avec les familles les plus prestigieuses de la noblesse romaine d'une part, avec de puissantes familles curiales d'autre part. C'est en tout cas l'attitude qu'adopta Pietro Mellini : son neveu Pietro Paolo di Girolamo épousa en 1480 Brigida Mattei, tandis que deux ans plus tard il mariait sa petite-fille Emilia à Angelo Benedetto Pamphili<sup>219</sup>. Les mariages avec des femmes étrangères sont d'autant plus encouragés qu'ils échappent aux lois somptuaires et qu'elles peuvent donc offrir des dots d'un tout autre niveau : c'est là un facteur de concurrence qui accentue, à Rome, la course à la dot.

La fin de l'endogamie territoriale s'inscrit comme conséquence de l'attractivité de Rome et de la curie, ainsi que d'un phénomène de grande ampleur : l'inflation dotale.

---

<sup>216</sup> ASR, CNC, 641, f. 304rv, 23 octobre 1496.

<sup>217</sup> ASR, CNC, 1119, f. 190r-193v ; 1112, f. 249r-250r ; 1819, f. 43r-46r. En 1505, elle épousa un Romain, Giuliano Capranica. Anna MODIGLIANI, « Sistemi familiari », art. cit.

<sup>218</sup> Anna Esposito récuse l'emploi du terme « stratégie matrimoniale » à la fin de son article pourtant intitulé « Strategie matrimoniali », dans l'attente, dit-elle, d'une étude plus systématique sur les mariages de la noblesse citadine romaine. Peut-être serait-il en effet plus pertinent de voir dans le choix de ces alliances une forme d'opportunisme, plutôt que de vouloir les inscrire à toute force dans un programme réfléchi et élaboré de longue date. Cela permettrait de rendre compte de manière plus juste de la souplesse dont font preuve les acteurs en matière d'alliances matrimoniales, à la manière de la souplesse avec laquelle ils savent saisir les opportunités économiques.

<sup>219</sup> Anna MODIGLIANI, « Pietro Mellini », *DBI*, vol. 73 (2009). La famille Pamphili est originaire de Gubbio et s'installe à Rome au cours du XV<sup>e</sup> siècle.

### 3.2 Système dotal et inflation dotale : la course à la dot et au trousseau

*Cum incremento dotis et iocalibus* écrivait Lorenzo Martino Leni, pour appuyer sa demande de dérogation aux lois somptuaires limitant les dots : dans les sociétés occidentales de la fin du Moyen Âge, l'exclusion des filles de l'héritage accentue, paradoxalement, l'inflation dotale<sup>220</sup>. Diane Owen Hughes a montré comment ces deux phénomènes étaient étroitement corrélés<sup>221</sup> et participaient de la mise en place du « système dotal »<sup>222</sup>. L'augmentation vertigineuse du montant des dots résulte de la conjonction de plusieurs facteurs, l'inflation monétaire, la conjoncture démographique et la complexification de la hiérarchisation sociale<sup>223</sup>. Elle se traduit par une surenchère des dots, pour tenter de marier les jeunes filles à des époux parfois réticents<sup>224</sup>. À Rome, l'inflation dotale est aggravée par la présence de la cour pontificale et des cours cardinalices, qui confronte directement les élites romaines à la comparaison avec les élites étrangères, en particulier celles venues de l'Italie septentrionale. Le faste de la société de cour qui s'est ainsi créée dans leur cité les presse à réévaluer les sommes dont ils doivent doter leurs filles s'ils veulent maintenir leur rang et leur prestige au sein de la société locale<sup>225</sup>.

Je ne me risquerai pas ici à proposer une analyse de type statistique de cette inflation dotale car s'il est une forme de « prix » qui échappe grandement à l'approche purement quantitative, c'est bien la dot. Comme tous les prix, elle est déterminée par les relations entre les acteurs (ici les familles des conjoints), par le rapport de domination qui existe entre eux, par leur statut social et leur rang respectifs, bien plus que par une quelconque loi de l'offre et de la demande<sup>226</sup> sur un « marché » somme toute un peu étrange puisqu'on paie pour y vendre son produit (i. e. la mariée!)<sup>227</sup>. Plus que le prix du poisson ou le prix d'une maison, la dot est un objet économique qui se dérobe au calcul de la moyenne ou à la représentation graphique, et c'est la raison pour laquelle les chiffres que je donnerai ne doivent être considérés que comme des ordres de grandeur approximatifs. On pourrait soutenir que le montant des dots, tel qu'il est exprimé dans les contrats de mariage, est une fiction : tout d'abord, parce que, cela est courant,

---

<sup>220</sup> Christiane KLAPISCH-ZUBER, « Le complexe de Griselda. Dots et dons de mariage au Quattrocento », *MÉFRM*, 94-1 (1982), p. 7-43 ; Élisabeth CROUZET-PAVAN, *Sopra le acque salse*, t. 1, p. 447 sq.

<sup>221</sup> Diane Owen HUGHES, « Struttura familiare e sistemi di successione ereditaria », art. cit., p. 932.

<sup>222</sup> Diane Owen HUGHES, « From Brideprice to Dowry in Mediterranean Europe », *Journal of Family History*, 3 (1978), p. 262-296.

<sup>223</sup> Paola LANARO, Gian Maria VARANINI, « Funzioni economiche della dote », art. cit., p. 85.

<sup>224</sup> David HERLIHY, « The Medieval Marriage Market », *Medieval and Renaissance Studies*, 6 (1976), p. 3-27, p. 19.

<sup>225</sup> Anna ESPOSITO, « Matrimoni "in regola" », art. cit., p. 134 ; Anthony MOLHO, « *Tamquam vere mortua*. Le professioni religiose femminili nella Firenze del tardo Medioevo », *Società e storia*, 43 (1989), p. 2-44, p. 28.

<sup>226</sup> Voir sur ce point les analyses éclairantes de Paul Jorion, dans *Le Prix*, Paris, Flammarion, 2016.

<sup>227</sup> Christiane KLAPISCH-ZUBER, « Le complexe de Griselda », art. cit., p. 9, p. 19.

le montant déclaré ne correspond pas toujours au montant réellement versé. Pour qu'il soit conforme avec un certain statut social, il peut être surévalué<sup>228</sup> et la monétisation des dots et de l'*aconcio* favorise encore davantage un versement partiel. En 1473, Antonio Lancellotti de Crémone doit encore à son gendre Agostino di Martino 14 florins<sup>229</sup>. Dans son testament, Gaspare de Vérone, biographe de Paul II, dit ne pas avoir de dettes vis-à-vis de sa femme Lucrezia car celle-ci ne lui a jamais versé sa dot<sup>230</sup>. Les sources rapportent les difficultés, voire l'incapacité, à payer la dot : il n'est pas rare qu'elle soit gagée par la famille de la mariée sur des *vignae* ou des maisons pour les populaires, sur des maisons ou des *casali* pour les nobles, afin d'accélérer la *transductio*. En 1471, les frères de Giovanna, veuve du médecin Mario *de Quatrariis*, doivent 200 ducats à Francesco Novelli, son second époux : ces 200 ducats sont le reliquat de la dot de Giovanna (500 ducats au total) que ses deux frères gagent sur un huitième du *casale* La Villa et sur une maison<sup>231</sup>. La rente foncière ou immobilière produite par la gestion de ces biens peut être déduite de la somme due au titre de la dot, mais ce n'est pas toujours le cas : par exemple, les intérêts procurés par la dot de Geronima, fille de Cristoforo di Lello di Paolo Stati, gagée sur la moitié d'un *casale*, sont intégralement donnés à son époux Lorenzo di Pietro Astalli, y compris ceux qui ont été produits pendant la période comprise entre les fiançailles et la *transductio*<sup>232</sup>. Par le moyen d'alliances croisées, on peut également s'épargner de déboursier le moindre florin : en 1495, Francesco Leni et Cristoforo del Bufalo concluent une double alliance matrimoniale, en mariant l'un des fils du premier, Mattia, à Vicenza del Bufalo et l'un des fils du second, Marco Antonio, à Giulia Leni, avec des dots rigoureusement identiques (2000 florins de dot et 1000 florins pour l'*aconcio*)<sup>233</sup>. Enfin, le respect des lois somptuaires peut aussi contraindre les contractants à réviser à la baisse le montant d'une dot : en 1490, Prospero Santacroce envisageait de marier sa fille Sigismonda à Pietro di Paluzzo *de*

<sup>228</sup> Paola LANARO, Gian Maria VARANINI, « Funzioni economiche della dote », art. cit., p. 85-86. Ils rappellent que les *ricordanze* en Toscane ou les livres de mémoire vénitiens des XV<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles conservent des allusions à ces pratiques.

<sup>229</sup> ASR, S. Salvatore, 484, n°12B, 14 octobre 1473 (quittance pour 300 florins, au titre de l'*aconcio*).

<sup>230</sup> Anna MODIGLIANI, « Testamento di Gaspare da Verona », dans *Scrittura, biblioteche e stampa a Roma nel Quattrocento*, Atti del 2<sup>o</sup> seminario 6-8 maggio 1982, Città del Vaticano, 1983 (Littera antiqua, 3), p. 616. Le testament est publié dans *ead.*, « Il commercio a servizio della cultura a Roma nel Quattrocento », dans *Roma e lo Studium Urbis. Spazio urbano e cultura dal Quattro al Seicento*. Atti del convegno (Roma, 7-10 giugno 1989), Rome, 1992, p. 248-276, p. 274-276.

<sup>231</sup> ASR, CNC, 1081, f. 456rv, 7 décembre 1471. L'*aconcio* était de 1000 florins. Autres exemples : ASR, CNC, 1135, f. 519v-520r et 520v-521r, 13 octobre 1489 (Paolo di Giovanni di Giacomo di Lello Cenci « vend » pour 800 florins à Stefano Margani un huitième de Castel di Leo *ex solutionem dotis*) ; ASR, CNC, 1110, f. 112v-115v, 7 mars 1478 (Antonina Rusticelli vend à Pietro Massimo un tiers de *casale de sancto Iorio* pour payer la dot de sa fille, à un prix convenu entre eux : encore une forme d'escamotage de la dot !).

<sup>232</sup> ASR, CNC, 1104, f. 36rv, f. 58rv, 14 février 1473. La dot est de 1000 florins. Acte cité dans Anna ESPOSITO, dans « Diseguaglianze economiche e cittadinanza : il problema della dote », *MÉFRM*, 125-2 (2013).

<sup>233</sup> ASR, CNC, 1093, f. 164r-166v et f. 167r-169r. Actes cités dans Ivana AIT, Manuel VAQUERO PIÑEIRO, *Dai casali alla fabbrica di San Pietro*, op. cit., p. 49-50.

*Subattariis* avec une dot de 1500 florins assortie d'un *acconcio* de 1000 florins. Mais, *propter honestam* et parce que le contrat est signé dans la maison de Francesco, fils du pape Innocent, Prospero se ravise et corrige sa proposition : 1000 florins pour la dot, 700 florins pour l'*acconcio*<sup>234</sup>.

Cet exemple s'apparente à ce qu'Anna Esposito a appelé « l'escamotage » des dots, pour désigner un ensemble de procédés qui permettent de contourner la législation somptuaire. Il arrive qu'aucun chiffre ne soit spécifié par le notaire : en 1491, Livia, fille de Paolo Mazzatosti, est ainsi mariée « *cum dote, iocalibus et acconcio ac aliis rebus inter partes ipsas conventis et promissis de quibus asseruerunt ipsi patere in quadam apoca seu privata scriptura de consensu utriusque partis confecta* »<sup>235</sup>. Le stratagème plus répandu consiste à ne pas spécifier le montant de l'*acconcio*, le notaire renvoyant à un contrat privé signé entre les parties : *et aliis rebus iocalibus conventis inter dicte partes* dit le contrat de fiançailles entre Giacomo Cesarini (pour sa fille Lucrezia) et Gregorio di Silvestro Paloni<sup>236</sup> ; *cum acconcio convento inter eos* pour le mariage de Caterina, fille de Pietro di Battista Leni, avec Giovanni Battista di Paolo Astalli en 1480 ou de Concordia, fille d'Antonio di Cencio Porcari, avec le médecin Stefano Vari en 1485<sup>237</sup>. En 1473, Sixte IV a rendu les notaires responsables de l'application des lois somptuaires ce qui explique qu'ils cherchent à se prémunir contre un éventuel procès par l'omission du montant de l'*acconcio* ou en se dédouanant par la référence à un contrat privé. Certains notaires, plus conciliants ou plus roublards, semblent en avoir fait une spécialité, comme Giovanni Martino *de Salvectis* puisque la plupart des dots « escamotées » que j'ai rencontrées sont de son fait<sup>238</sup>. À chaque fois, et comme dans les exemples des mariages Leni-Astalli et Porcari-Vari précédemment cités, on note que la dot annoncée s'élève à 1000 florins, c'est-à-dire le montant maximal autorisé par la législation de 1466 (Paul II) qui autorise, pour la noblesse citadine uniquement, un total de 1600 florins (soit 900 pour la dot et 700 pour l'*acconcio*, ou 1000 pour la dot et 600 pour l'*acconcio*). En apparence, chacun de ces contrats

---

<sup>234</sup> ASR, CNC, 1117, f. 96rv, f. 97r-98r, 9 mai 1490. Acte cité dans Anna ESPOSITO, « Matrimoni “in regola” », art. cit., p. 137-138 : « *quia dictus contractus est hodie stipulandus publice iterum in domo magnifici domini Francisci filii sanctissimi domini nostri pape Innocentii, voluerunt et convenerunt quod ibi dicatur dotem esse 1000 florenis et acconcium esse septingentorum florenorum similium et non ultra propter honestatem* ».

<sup>235</sup> ASR, CNC, 1111, f. 4v-5r, 2 janvier 1491. Elle épouse Pietro Ludovico Capizucchi. Autre exemple, le mariage entre Filippa, fille de Paluzzo di Martino Pierleoni, et Sabba di Paolo Scacciapala (ASR, CNC, 1239, f. 4v-7v, 1<sup>er</sup> janvier 1456).

<sup>236</sup> ASR, CNC, 1239, f. 318r-319v, 8 septembre 1459. La dot est de 600 florins.

<sup>237</sup> Respectivement : ASR, CNC, 1110, f. 266rv, 8 octobre 1485 et ASR, CNC, 1110, f. 433r-434r, 13 novembre 1485.

<sup>238</sup> Entre autres exemples : ASR, CNC, 1629, f. 44rv, 14 février 1470 (mariage entre Della Valle et Capodiferro) ; f. 64v-67r, 9 décembre 1470 (mariage entre Della Valle et Tebaldi) ; f. 69r-71r, 3 février 1471 (mariage entre Della Valle et Capranica).



respecte donc la norme, mais nous ne savons rien des sommes effectivement versées par la famille de la mariée qui sont potentiellement bien supérieures à 1600 florins. De sorte que le seuil de 1000 florins que j'évoquai un peu plus haut, et qui semble de prime abord représenter une sorte de montant symbolique, identifié à la noblesse et au rang des conjoints, est en réalité complètement artificiel. Même s'il est le chiffre officiellement publié, il est clair que dans un grand nombre de cas, la dot réelle est inférieure ou supérieure à 1000 florins. En d'autres termes, les dots sont en grande partie feintes et simulées et ne se prêtent donc aucunement à une analyse quantitative.

Ces précautions méthodologiques étant posées, quelques ordres de grandeur suffisent à attester l'amplitude de l'inflation dotale. Pour point de départ, nous disposons d'une étude reposant sur un échantillon de 81 mariages célébrés sous Martin V dont je me propose de confronter les résultats à mes dépouillements qui portent sur la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle<sup>239</sup>. Les dots offertes par les milieux populaires, quand elles sont suffisamment importantes pour donner lieu à un contrat de mariage, sont de l'ordre de 50 à 100 florins sous Martin V, sauf pour quelques riches *speziali* ou bouchers dont les filles présentent des dots de 200 à 300 florins. Dans la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle, elles dépassent le plus souvent les 100 florins et l'on peut dire que 250 florins constitue une bonne moyenne. Les plus riches artisans ou commerçants marient leurs filles avec des dots qui atteignent sans difficulté 500 à 700 florins, sans compter l'*acconcio*. La hausse des dots est nettement perceptible également dans la noblesse citadine : comprises entre 400 et 800 florins sous Martin V, la moyenne s'établissait autour de 500 florins. Après le milieu du siècle, et surtout à partir de Sixte IV, les dots de la noblesse citadine s'échelonnent de manière générale entre 600 et 1500 florins, mais peuvent dépasser ce montant. Enfin, pour ce qui concerne l'aristocratie baronniale, l'inflation dotale est quelque peu atténuée : entre 1000 et 5000 florins sous Martin V, entre 4500 et 8000 florins dans le second XV<sup>e</sup> siècle. À Rome, l'inflation dotale est donc inégale puisqu'elle est inversement proportionnelle au statut social des individus. Elle est donc un processus discontinu, qui affecte de manière dissymétrique les groupes sociaux et en ce sens, elle traduit de manière fidèle l'élévation globale des niveaux de vie et l'aristocratisation d'une part importante de la société romaine.

Les études effectuées par Anna Esposito, Irene Fosi et Maria Antonietta Visceglia confirment pleinement cette augmentation ininterrompue des dots à partir du XV<sup>e</sup> et jusqu'au

---

<sup>239</sup> Pour Martin V : Anna ESPOSITO, « Strategie matrimoniali e livelli di ricchezza », art. cit., p. 583 ; pour le second XV<sup>e</sup> siècle, voir en annexes le tableau consacré aux dots.

XVII<sup>e</sup> siècle<sup>240</sup>. La monétisation quasi systématique des dots, y compris pour les milieux populaires, accentue encore l'inflation dotale en ce qu'elle autorise plus aisément la négociation et la comparaison. Les dots ne sont pour ainsi dire jamais composées de biens immobiliers, y compris dans les contrats de mariage des artisans et des marchands qui tendent à s'aligner sur le modèle noble (et dont les dots sont comprises entre 100 et 600 florins). De même, l'*acconcio* est presque toujours constitué uniquement de numéraire<sup>241</sup>, probablement parce qu'en cas de décès de l'épouse, il devient propriété du veuf et des héritiers<sup>242</sup>. L'inflation dotale gagne par conséquent le trousseau qui atteint à Rome des montants exceptionnels : alors que sous Martin V, l'*acconcio* est légèrement inférieur au tiers de la dot<sup>243</sup>, nombreux sont les cas dans la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle où l'*acconcio* est supérieur à la moitié de la dot, voire égale la dot, comme dans le mariage entre Adriana, fille de Francesco Sanguigni, et Mariano Alessandrini (400 ducats d'or) ou entre Bernardina, fille de Lorenzo *de Theballese*, et Pietro di Giacomo di Pietro *Vincentis* (1000 ducats)<sup>244</sup>. On pourrait en dire autant des mariages entre populaires, où l'inflation des trousseaux est également spectaculaire : 300 florins lorsque le *speziale* Domenico *de Coppolis* marie sa fille Lucrezia à l'orfèvre Antonio di Angelo *Arcaonis*<sup>245</sup>, 100 florins lorsque le *providus vir* Pietro Paolo di Pietro Barani, du Trastevere, marie sa sœur à Giorgio di Francesco Capotosto<sup>246</sup>.

Et c'est précisément sur le montant de l'*acconcio*, plus encore que sur le montant de la dot, que portent les négociations : alors qu'ils s'étaient accordés sur une dot de 1000 florins et un *acconcio* de 800 florins en mai 1469, Giovanni Ilperini (père de Rita) et Statio di Giacomo Della Valle modifient les termes de leur accord un an plus tard. La dot demeure inchangée, mais le prix du trousseau a disparu au profit d'une expression qui laisse une grande latitude aux contractants : « *cum acconcio et rebus jocalibus et ornamentis de quibus ipse partes convenerunt* »<sup>247</sup>. De même lorsque le *nobilis vir* Pietro Paolo de Mantoue veut marier sa petite-fille Cristofora à un jeune *speziale*, Evangelista *de Trinchis*, le marchandage porte non pas sur

<sup>240</sup> Anna ESPOSITO, « Strategie matrimoniali e livelli di ricchezza », art. cit. ; Irene FOSI, Maria Antonietta VISCEGLIA, « Marriage and politics at the papal court in the sixteenth and seventeenth centuries », dans *Marriage in Italy, 1300-1650*, T. Dean, K.J.P. Lowe (éd.), Cambridge, 1998, p. 197-226.

<sup>241</sup> Comme à Venise ou à Florence : Stanley CHOJNACKI, « From Trousseau to Groomgift in Late Medieval Venice », dans *Medieval and Renaissance Venice*, F. H. Kittel, T. F. Madden (éd.), Urbana, 1999, p. 141-165 ; Isabelle CHABOT, *La dette des familles*, op. cit., p. 29-30.

<sup>242</sup> Comme c'est le cas à Venise à partir de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle.

<sup>243</sup> Anna ESPOSITO, « Strategie matrimoniali e livelli di ricchezza », art. cit., p. 580.

<sup>244</sup> Respectivement : ASR, *S. Salvatore*, 454, n°48, 22 février 1484 et ASR, CNC, 952, f. 367r-368v et 379rv, mai 1482.

<sup>245</sup> ASR, CNC, 113, f. 3r-6v, 14 juillet 1467 (dot de 300 florins et *acconcio* de 300 florins).

<sup>246</sup> ASR, CNC, 470, f. 169r, année 1474 (dot de 100 florins et *acconcio* de 100 florins).

<sup>247</sup> Respectivement : ASR, CNC, 1165, f. 30v-32r, 29 mai 1469 et ASR, CNC, 1629, f. 51r-52v, 27 mai 1470.

la dot (600 florins), mais sur le trousseau. Dans son minutier, le notaire inscrivit d'abord la somme de 500 florins pour l'*acconcio* de Cristofora, puis il ratura son texte et indiqua 400 florins avant de raturer encore cette modification pour revenir au montant initial de 500 florins<sup>248</sup>. Ces hésitations scripturaires transcrivent les pourparlers, une négociation orale à laquelle nous n'avons bien sûr plus accès, et témoignent de l'enjeu que représente le trousseau. Puisque la *donatio propter nuptias* qu'il doit reverser à son épouse est proportionnelle à la dot, le mari a tout intérêt à baisser artificiellement la dot pour gonfler l'*acconcio*<sup>249</sup>. C'est la raison pour laquelle Giordano di Pietro Carboni, qui semble rencontrer quelque difficulté pour trouver un parti digne de sa fille Laurentia, modifie le rapport entre dot et *acconcio* : il la fiance dans un premier temps à Simone di Giovanni di Giorgio Pierleoni avec une dot de 1000 florins et 600 florins pour le trousseau. Deux ans plus tard, sans que l'on sache pour quelle motif les fiançailles ont été rompues, la revoici promise cette fois à Camillo di Giacomo Cesarini avec une dot plus faible (900 florins) et un trousseau plus élevé, en compensation (700 florins)<sup>250</sup>. L'inflation des trousseaux remet donc en cause la réciprocité qui était au fondement des dons maritaux : ces derniers tendent à décliner à Rome comme ailleurs<sup>251</sup>. Si elle se maintient, la *donatio propter nuptias* est divisée par deux, passant de la moitié au quart de la dot dans la législation de 1487<sup>252</sup>. La norme ne fait qu'entériner une pratique déjà bien établie puisque les *donationes propter nuptias* dont on trouve trace dans les sources correspondent déjà au quart des dots, soit entre 100 et 250 florins en général<sup>253</sup>, même si dans les milieux populaires, la *donatio propter nuptias* équivalait encore souvent à la moitié de la dot<sup>254</sup>. Les dons maritaux ne se résument toutefois pas à la *donatio propter nuptias*, à laquelle s'ajoutent les bijoux et

---

<sup>248</sup> ASR, CNC, 119, f. 33rv, 17 février 1482.

<sup>249</sup> Même si l'on peut arguer que c'est aussi dans l'intérêt de la famille de la mariée, puisqu'une plus faible dot signifie qu'une plus petite partie du patrimoine sera gérée par l'époux (Christiane KLAPISCH-ZUBER, « Le complexe de Griselda », art. cit., p. 164). C'est en effet l'épouse qui gère son trousseau (Maria Luisa LOMBARDO, « Abbigliamento e moda a Roma nel secolo XV : fonti documentarie », dans *La famiglia e la vita quotidiana in Europa dal '400 al '600. Fonti e problemi. Atti del convegno internazionale, Milano, 1<sup>o</sup>-4 dicembre 1983*, Rome, 1986, p. 321-341).

<sup>250</sup> ASR, CNC, 1629, f. 91r-92r, 31 mai 1472 et f. 136rv, 9 janvier 1474.

<sup>251</sup> L'inflation dotale entraîne la diminution des dons maritaux : Diane Owen HUGHES, « Struttura familiare e sistemi di successione ereditaria », art. cit., p. 932. Pour Rome toutefois, on connaît mal cet aspect du système dotal, faute de sources sur les dons maritaux : Anna ESPOSITO, « Strategie matrimoniali e livelli di ricchezza », art. cit., p. 581.

<sup>252</sup> Anna ESPOSITO, « Perle e coralli », art. cit., p. 247.

<sup>253</sup> Par exemple : ASR, CNC, 119, f. 28rv, 13 décembre 1479 (mariage entre le *scriptor apostolicus* Lello de *Subactariis* et Geronima, fille de Paolo De' Rustici, avec une dot de 1000 florins et une *donatio propter nuptias* de 250 florins).

<sup>254</sup> ASR, CNC, 926, f. 109rv, 24 mai 1479 : mariage entre Tomasia, veuve de Ceccholo di Antonio di Ceccho *ferrarius* du *rione* Colonna, et le *ferrarius* Evangelista di Vincenzo du *rione* Campitelli, avec une dot de 500 florins, un *acconcio* de 200 florins et une *donatio propter nuptias* de 250 florins.

vêtements offerts par le mari à l'occasion des noces, qu'il lui lègue parfois par testament<sup>255</sup> : Francesco Massimi laisse ainsi à sa femme Girolama une dizaine de vêtements de prix, des bijoux en perles, des ceintures en argent et cinq bagues ornées de rubis, de saphirs et de diamants<sup>256</sup>. Par ailleurs, la désuétude des *donationes propter nuptias* s'explique aussi par la généralisation du *pignus dotale*, c'est-à-dire une assignation maritale qui vise à fournir une garantie pignorative à la dot<sup>257</sup>.

L'effacement de la *donatio propter nuptias* et la tendance à doter en numéraire s'inscrivent dans l'affirmation d'une culture patrilinéaire<sup>258</sup> : en cas de restitution de la dot, le mari ou ses héritiers ne doivent pas rendre le bien sur lequel la dot a été gagée, mais son montant – invarié alors que le bien immobilier a pu prendre entretemps de la valeur. Le relevé des biens qui composent le *pignus dotale* comme l'*obligatio dotis* montre que les dots sont fréquemment gagées sur des biens féminins, qui appartiennent à la mère de l'époux (pour le *pignus dotale*) ou de la jeune mariée (pour l'*obligatio dotis*). Dans l'exemple du mariage de Geronima Stati avec Lorenzo di Pietro Astalli cité plus haut, le *casale* sur lequel est assurée sa dot appartient à Rita Muti, l'épouse de Cristoforo Stati et mère de Geronima<sup>259</sup>. L'évolution du système dotal à Rome participe donc pleinement d'une construction qui, avec les nouvelles règles de l'héritage, tendent malgré tout à concentrer les patrimoines entre les mains des héritiers mâles.

L'inflation dotal n'est que l'un des paramètres de l'aristocratisation des comportements dans la société romaine : pour les élites, l'ostentation des richesses et du luxe devient l'un des moyens de maintenir son rang, de préserver une visibilité indispensable à la conclusion des alliances comme à l'obtention des charges et des honneurs.

#### **4 – SOCIÉTÉ DE COUR, SOCIÉTÉ DES APPARENCES : PRESTIGE, HONNEUR ET VISIBILITÉ**

En mai 1442, sur la place de l'Aracoeli, nombreux étaient celles et ceux qui étaient venus écouter les sermons de Bernardin de Sienne : dix mille, assure Paolo dello Mastro. Un bûcher des vanités était ensuite édifié dans lequel on détruisait jeux de cartes, jeux de hasard,

---

<sup>255</sup> Valeria PINCHERA, « Vestire la vita, vestire la morte : abiti per matrimoni e funerali, XIV-XVII secolo », dans *Storia d'Italia. Annali, XIX, Moda e società dal Medioevo al XX secolo*, C. M. Belfanti, F. Giusberti (éd.), Turin, 2003, p. 221-259, p. 239.

<sup>256</sup> ASR, CNC, 1479, f. 42r-43r, 13 octobre 1471 : testament de Francesco di Massimo de' Massimi. Exemple cité par Anna MODIGLIANI, dans *I Porcari, op. cit.*, p. 160, note 76.

<sup>257</sup> Anna MODIGLIANI, « Sistemi familiari », art. cit., p. 238. Le *pignus dotale* tend à remplacer la *donatio propter nuptias* dès le début du XV<sup>e</sup> siècle.

<sup>258</sup> Paola LANARO, Gian Maria VARANINI, « Funzioni economiche della dote », art. cit., p. 96.

<sup>259</sup> ASR, CNC, 1104, f. 36rv, 58rv, 14 février 1473.

écrits et objets superstitieux, ornements féminins (et aussi une « sorcière » appelée Finicella semble-t-il)<sup>260</sup>. Reprenant l'antienne d'un Dante ou d'un Giovanni Villani, les prédicateurs mendiants du XV<sup>e</sup> siècle réinterprétèrent le discours sur la décadence morale de la société chrétienne, corrompue par son enrichissement, son orgueil et son avarice. Contre la chute, ils préconisaient la remémoration d'un passé idéalisé, le temps de la simplicité, de la frugalité et de la décence<sup>261</sup>. À Rome comme ailleurs, leurs enseignements imprégnèrent les esprits et modelèrent les comportements. Dans les testaments la part des donations pieuses va croissant ; aux institutions ecclésiastiques, les Romaines lèguent *pro anima* bijoux et ornements luxueux, encombrants *temporalia* pour ce dernier voyage<sup>262</sup>. Certains formulent le souhait d'être ensevelis vêtus de l'habit franciscain, comme Gaspare *de Tartaris* en 1497<sup>263</sup>.

L'itération des lois somptuaires – qui tentent vainement de discipliner le luxe et les cérémonies au sein de cette ville de cour – est elle-même le signe de la valeur accordée aux apparences.

#### 4.1 Prouver et afficher sa noblesse : entre ostentation et *understatement*

Tenir son rang pour la noblesse romaine du XV<sup>e</sup> siècle, c'est soutenir la comparaison avec le monde de la curie. La juxtaposition de la noblesse citadine avec des familles de

---

<sup>260</sup> Paolo DELLO MASTRO, *Diario*, *op. cit.*, p. 90 : « XXXIII. Recordo io Pavolo che in nelli 1442 dello mese di maio venne in Roma uno predicatore che ssi chiamava frate Bernardino, lo quale predicao in nella piazza dello Aracielo alla guglia : et piena la piazza e li mieroli di Campituoglio de gente, che fu stimato che a quelle prediche ce fossero X mila persone, e mise de molte paci in Roma, e fece battezzare parecchi iudii e fece abrusciare Finiccola che era una granne fattucchiera e strega, e li in quella piazza di Campituoglio furono portati tutti i giuochi de tavole e carte, carratole ed una ..., giuochi che erano in Roma, e fu fatto un castiello de legname e li fu abrusciato unni cosa ».

Stefano INFESSURA, *Diario della città di Roma*, Oreste Tomassini (éd.), Rome, 1890, p. 25 : « In quell'anno frate Bernardino fece ardere tavolieri, canti, brevi, sorti, capelli che fucavano le donne, et fu fatto uno talamo di legname in Campituoglio, et tutte queste cose ce foro appiccate et arse, et fu a 21 di iuglio. Et dopo fu arsa Finicella strega, a di 8 del ditto mese di iuglio, perché essa diabolicamente occise de molte criature et affattucchiava di molte persone, et tutta Roma ce andò a vedere » (Stefano Infessura rapporte les mêmes événements que Paolo dello Mastro, mais en les datant, de manière erronée semble-t-il, de l'année 1424).

<sup>261</sup> Charles T. DAVIS, « Il buon tempo antico », dans *Florentine Studies : Politics and Society in Renaissance Florence*, Nicolai Rubinstein (éd.), Londres, 1968, p. 45-69 ; Élisabeth CROUZET-PAVAN, *Renaissances italiennes*, *op. cit.*, p. 407-408, p. 427-429.

<sup>262</sup> Un exemple parmi d'autres, Angelozza *de Fuschis*, épouse de Paolo Venettini, dont le testament prévoit que les bijoux seront vendus *pro anima* et que ses perles seront brodées pour former le nom du Christ sur un *pallium* (ASR, CNC, 1629, f. 103v-104v, 1<sup>er</sup> novembre 1472, cité par Maria Luisa LOMBARDO, « Abbigliamento e moda a Roma », *art. cit.*, p. 332 et par Anna ESPOSITO, « Perle e coralli », *art. cit.*, p. 253).

<sup>263</sup> ASR, CNC, 641, f. 352rv, 5 août 1497 (il souhaite être enterré dans l'église Santa Maria de Araceli). On rencontre le même souhait dans d'autres villes d'Italie du XV<sup>e</sup> siècle, comme Vérone : Marianna CIPRIANI, « Le disposizioni per le esequie e il lutto nei testamenti di donne veronesi (prima metà del XV secolo) », dans *Margini di libertà : testamenti femminili nel Medioevo. Atti del convegno internazionale (Verona, 23-25 ottobre 2008)*, M. C. Rossi (éd.), Sommacampagna, 2010, p. 277-310, p. 293.

l'aristocratie italienne et non-italienne crée une forme d'émulation, voire de compétition sociale pour la *magnificentia*. Certes, le souci de ne pas paraître inférieur à son rang se retrouve dans d'autres cités, comme à Padoue en 1504 : « e questo intervien che niun vuol apparire inferiore del compagno, e molti son costretti a far più de quello porta la sua conditione »<sup>264</sup>. Partout, les préambules des normes somptuaires se font l'écho d'une prise de conscience : les causes des dépenses ostentatoires dénoncées comme superflues résident dans cette compétition sociale. Sur le modèle de la libéralité du prince, la noblesse et les élites marchandes et artisanales dépensent (presque) sans compter, de peur d'être taxées d'avarice comme en témoigne la législation parmesane de 1452<sup>265</sup>. Pietro Margani n'était-il pas qualifié de « *liberale* » dans l'éloge mortuaire qu'en fit le chroniqueur Tedallini<sup>266</sup> ? À Rome pourtant, ce souci est devenu un impératif, une condition nécessaire de la survie du lignage, à laquelle il est de plus en plus difficile de satisfaire. La noblesse romaine doit dès lors trouver le juste équilibre entre ostentation et dilapidation du patrimoine.

Dans cette « mise en scène des apparences »<sup>267</sup>, l'ostentation est pensée comme une preuve de noblesse : mariages et funérailles sont l'occasion d'afficher l'honneur de la famille, par le faste de la cérémonie, des vêtements et des ornements, des banquets. Le corps féminin est l'objet d'un investissement plus manifeste encore, comme le témoin du prestige de l'ensemble du lignage. Cette logique de l'ostentation s'exprime d'abord dans le vêtement d'apparat<sup>268</sup> ou dans l'équipement du cheval. Un exemple parmi d'autres : en 1502, Domenico Massimi vend à Giovanni Giorgio Cesarini *certas quantitates brochati auri velluti sirici et fornimentorum equorum* pour 270 ducats de carlin<sup>269</sup>. Rares sont ceux qui peuvent dépenser plus de 1000 ducats pour se vêtir : c'est pourtant le cas de quelques jeunes Romains parmi les plus proches d'Alexandre VI – Pietro Santacroce, Mario di Mariano di Stefano di Francesco, Domenico Sanguigni, Giulio Alberini, Giovanni Battista Mancino et Bartolomeo Capranica – qui s'apprêtent à partir pour la France en 1497 « *tutti vestiti alla franciosa* ». Ils doivent accompagner Cesare Borgia qui, après avoir renoncé au cardinalat, doit négocier le duché de Valentinois et un mariage avec une princesse de Navarre contre une bulle autorisant le divorce

<sup>264</sup> Catherine KOVESI KILLERBY, *Sumptuary Law in Italy. 1200-1500*, Oxford, 2002, p. 76.

<sup>265</sup> Maria Giuseppina MUZZARELLI, *La legislazione suntuaria. Secoli XIII-XVI. Emilia-Romagna*, Rome, 2002, p. 453.

<sup>266</sup> *Il diario della città di Roma di Sebastiano de Branca Tedallini, op. cit.*, p. 365. Exemple cité précédemment.

<sup>267</sup> Élisabeth CROUZET-PAVAN, *Renaissances italiennes, op. cit.*, chapitre VII « La mise en scène des apparences », p. 407-474.

<sup>268</sup> Maria Giuseppina MUZZARELLI « Prestigio, vesti e “discernenza di persone” », *Cheiron*, VVI, 31-32 (1999), p. 171-186.

<sup>269</sup> ASR, *S. Spirito in Sassia*, 210, f. 12 du cahier intermédiaire, jeudi 9 juin 1502. Il est significatif que les deux protagonistes soient qualifiés de *magnificus dominus* par le notaire qui rédigea l'acte.

de Louis XII. Leurs noms, et la dépense, sont consignés avec une certaine admiration par Sebastiano de Branca Tedallini dans sa chronique<sup>270</sup>.

Le costume n'est parfois qu'un jeu d'illusions : pour satisfaire à cette double exigence, de la prodigalité et de la parcimonie, il est fréquent de louer parures et vêtements de luxe. Cette pratique n'est pas propre à la Rome du Quattrocento<sup>271</sup> et ne signifie pas nécessairement que le locataire est dans une situation financière délicate : elle permet de faire coïncider paraître et être, d'apparaître conformément au code visuel propre à son rang sans pour autant hypothéquer une partie de son patrimoine<sup>272</sup>. Deux types de contrat coexistent : dans le cadre du contrat de *commodatum*, il s'agit d'un prêt à titre gratuit<sup>273</sup>. Pour la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle, Anna Esposito compte une douzaine de contrats de ce type, ce qui ne laisse pas présumer quelle était l'ampleur réelle du phénomène : il est en effet probable qu'une part importante de ces prêts, conclus en privé, échappait au notaire<sup>274</sup>. Je n'en citerai qu'un, qu'elle omet dans sa liste : en 1488, Angela, épouse de Giacomo Astalli, donne *ad posturam et ex causa postura* à Gratiiosa, épouse de Lodovico de Colaerio du Trastevere, *unum macchagnanum de perlis cum in broccato auri unciarum quatuordecim et trium denariorum perlarum valoris et communis extimationis centum et quaträginta quinque ducatorum*. Cette *donatio* est éphémère puisqu'au bout de six mois, Gratiiosa promet de rendre le *macchagnanum* à sa propriétaire<sup>275</sup>. Elle montre comment les frontières sont perméables : car si Gratiiosa ne fait pas partie de la noblesse romaine, son front arborera fièrement ce voile précieux (estimé à 145 ducats) que lui concède une femme de l'une des plus prestigieuses familles de Rome. Elle affichera un temps aux yeux de tous les perles, qui demeurent plutôt l'apanage de la noblesse tandis que les femmes des milieux

---

<sup>270</sup> *Il diario della città di Roma di de Sebastiano de Branca Tedallini, op. cit.*, p. 292, année 1497 : « In questo medesimo anno lo papa Alisandro sesto fece parentezze con lo re de Navarra ; gli devo per moglie una figliola allo figlio, che era cardinale et buttòne lo cappiello, et ordinò de andare in Francia, et fece rechiedere de molti ioveni romani. In primo ce andòne Pietro Santa Croce, Mario de Mariano de Stefano de Francesco, Menico Sanguigna, Iulio Alberino, Ioan Battista Mancino, Bartolomeo de Capranica, et ciascuno de questi se spennéro indosso de valuta de mille ducati, et chi mille et cinquecento ducati alle spese loro ; tutti vestiti alla franciosa. Et lo duca Valentino portane con esse tanto tesoro che non se potria stimare la pompa ; se fosse stato uno re non fora ito in Francia a fare le nozze. Et staiero in Francia uno anno ».

<sup>271</sup> Pour Venise : Élisabeth CROUZET-PAVAN, *Renaissances italiennes, op. cit.*, p. 416 ; Mary Margaret NEWETT, « The Sumptuary Laws of Venice in the Fourteenth and Fifteenth Centuries », dans *Historical Essays by the Members of the Owen College*, Manchester, 1907, p. 245-277, p. 251.

<sup>272</sup> Renata AGO, « Il linguaggio del corpo », dans *Storia d'Italia. Annali. XIX, La Moda*, Carlo Marco Belfanti, Fabio Giusberti (éd.), Turin, Einaudi, 2003, p. 117-147, p. 128.

<sup>273</sup> Anna ESPOSITO, « Perle e coralli », art. cit., p. 252 ; Maria Giuseppina MUZZARELLI, *Guardaroba medievale. Vesti e società dal XIII al XVI secolo*, Bologne, 1999, p. 128-130.

<sup>274</sup> ASR, CNC, 118, f. 22v ; CNC, 130, f. 129v, 151v ; CNC, 176, f. 543r, 564r ; CNC, 470, f. 3r ; CNC, 648, f. 115r, 149-150v, 172r, 182v ; CNC, 1764, année 1477, f. 30v-31r ; année 1483, f. 9r, 26r, 47r. Liste donnée par Anna ESPOSITO, dans « Perle e coralli », art. cit., p. 252.

<sup>275</sup> ASR, CNC, 1116, f. 34rv, 30 avril 1488. Je signale également deux autres contrats de *commodatum* par lesquels Lucrezia, veuve de Gregorio *de Palonibus*, prête des perles, et notamment un collier : ASR, CNC, 926, f. 22v et f. 23r du cahier compris entre f. 245 et f. 246 (resp. 31 octobre 1486 et 1<sup>er</sup> novembre 1486).

populaires portent des colliers en coraux. Ce brouillage des codes visuels, ici transcendés artificiellement, prélude peut-être à l'intégration du couple dans la noblesse, à moins qu'il ne signale simplement la charité de la noble dame envers une femme de sa clientèle.

Plus fréquents sont les contrats de location « classiques » : j'en ai relevé neuf, qui datent tous des années 1480 et qui sont pour la plupart conclus pour une durée de six mois<sup>276</sup>. Pour autant qu'on puisse le dire à partir d'un si maigre échantillon, les loyers (rapportés à une année) s'échelonnent entre 5 et 15 ducats pour des ornements dont la valeur est comprise entre 100 et 216 ducats. Ainsi Aurelia, épouse de Vittorio *de Victoriis*, loue à *dominus Valerius de Sabatinis* un voile orné de perles et *cum drappo aurato* dont la valeur est estimée à 100 ducats contre un loyer annuel de 5 ducats<sup>277</sup>. Cecca, veuve de Giovanni Mattuzzi de Quattro, loue 18 *unciae perlarum* dont la valeur fut estimée par Marta *imperlatica*, épouse d'un *magister Antonio Oddonis* barbier du *rione* Pigna. L'ensemble qui vaut 216 ducats est loué 7,5 ducats pour six mois. Du point de vue du propriétaire, la rentabilité de la location est très acceptable puisque comprise entre 5 et 7%, donc bien supérieure à la rente foncière et comparable à la rente d'un bien immobilier<sup>278</sup>. Contrairement à ce que prétendent les sermons des prédicateurs ou les préambules des lois somptuaires, l'argent investi dans le luxe n'est donc pas nécessairement improductif : les capitaux ne s'y fossilisent pas et, s'ils ne circulent pas dans l'économie réelle, ils peuvent du moins fructifier<sup>279</sup>.

Là encore, l'illusion vient troubler les repères : la location permet d'outrepasser, le temps des noces, les conventions traditionnelles. La plupart du temps, si les propriétaires appartiennent à la noblesse citadine (Angela Astalli, Bernarda épouse de Giacomo del Bufalo Cancellieri, Aurelia *de Victoriis*, Cecca veuve de Giovanni Mattuzzi de Quattro, Pietro Cenci ou Evangelista di Aloisio Boccapaduli)<sup>280</sup>, c'est moins vrai des preneurs, plus souvent *providi viri*<sup>281</sup>. Toutefois, dans la moitié des cas recensés, ce sont bien des membres de la noblesse

---

<sup>276</sup> ASR, CNC, 648, f. 182v (1488) ; CNC, 926, f. 8rv du cahier inséré (31 mars 1486) ; CNC, 1116, f. 8v-9r ; CNC, 1175, f. 242r (3 août 1484) ; CNC, 1490, f. 28r-29r (24 mai 1481), f. 41rv (30 mars 1482 pour deux ans), f. 80r (2 décembre 1484 pour un an) ; CNC, 1651, f. 46v ; CNC, 1738, f. 161v (4 janvier 1485).

<sup>277</sup> ASR, CNC, 1490, f. 41rv, 30 mars 1482.

<sup>278</sup> ASR, CNC, 1490, f. 28r-29r, 24 mai 1481 ; f. 80r, 2 décembre 1484.

<sup>279</sup> Maria Giuseppina MUZZARELLI, *Guardaroba medievale, op. cit.*, p. 130. Pour une critique de l'idée de « pétrification des capitaux », voir : Roberto FREGNA, *La pietrificazione del denaro. Studi sulla proprietà urbana tra XV e XVII secolo*, Bologne, CLUEB, 1990.

<sup>280</sup> À une exception près : le *maccagnanum* estimé 150 ducats loué par Lucrezia, épouse d'un riche boucher, à Antonio *Quatrarii* (ASR, CNC, 648, f. 182v, 1488).

<sup>281</sup> ASR, CNC, 1490, f. 28r-29r, 24 mai 1481 : « *providis viris Paulo Laurentii leonis de rione pontis et cole sabe de griganis de rione sancti angeli* ».



citadine qui prennent les bijoux en location : Giacomo di Giovanni *Ficotie*<sup>282</sup> ou Valerio *de Sabatinis causicus*<sup>283</sup>. À l'exception notable d'Antonio Leni<sup>284</sup>, ils appartiennent toutefois plutôt à la petite noblesse citadine : dans le cas de l'avocat Valerio Sabatini, le fait qu'il loue un *maccagnanum* d'une valeur de 100 ducats pour une période plutôt longue (deux ans), supérieure à la durée des noces (un an), est symptomatique d'une prétention à paraître plus riche qu'il n'est, voire d'une incapacité à tenir son rang. En outre, le prix de la location est le plus faible des neuf contrats recensés (5% de la valeur de l'objet). On sait par ailleurs qu'il a procédé de même quelques mois auparavant pour un cheval qu'il a acheté à un dresseur de chevaux, Valerio di Luca *Jacottoli*, auquel il doit encore la somme de 12 ducats d'or<sup>285</sup>. Le prestige des Sabatini fut de bien courte durée : au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, la collection de blasons signalée par Andreas Rehberg<sup>286</sup> a déjà oublié le souvenir de cette famille qui a probablement décliné. À l'inverse, tous les propriétaires mentionnés ci-dessus sont toujours célèbres quelques décennies plus tard, y compris les *de Victoriis* ou la famille Mattuzzi de Quattro puisque figure un blason *de Mattuccis* dans le *Cod. icon.* 268. Créer l'illusion de la supériorité sociale fait partie des moyens d'asseoir une ascension sociale encore timide, mais elle ne suffit pas à la pérenniser. Pour d'autres, les dépenses somptuaires disent le rang, prouvent la noblesse et l'immensité de la fortune, affirment l'honneur et rendent visible le lignage. Cette visibilité est aussi le fait du prince.

### ***La visibilité et la faveur du prince***

La faveur pontificale honore les citoyens les plus « en vue » par la distribution d'habits d'apparat, véritables robes d'honneur. *La Mesticanza* l'illustre à merveille en nous livrant la liste de 92 Romains, tous membres de la noblesse citadine, qui reçurent en 1445 du pape Eugène IV des vêtements de soie (pour 79 d'entre eux)<sup>287</sup> et de laine *de pavonazzo*<sup>288</sup> (pour les treize *caporioni*) :

<sup>282</sup> ASR, CNC, 926, f. 8rv, 31 mars 1486. La famille Ficoccia appartient bien à la noblesse citadine (cf. ASR, CNC, 1134, f. 377v-378r, 27 février 1478) et Giacomo di Giovanni *de Ficotiis* du *rione* Campitelli est bien qualifié de *nobilis vir* (cf. ASR, CNC, 1728, f. 28rv, 29 avril 1489). Je pense qu'il s'agit en réalité d'une branche de la famille Boccamazza (probablement moins aisée que le reste de la famille), qui réside également dans le *rione* Campitelli comme l'atteste un ensemble d'actes notariés, depuis la fin du XIV<sup>e</sup> siècle (entre autres : ASR, *S. Salvatore*, 421, n°32 ; ASR, *S. Salvatore*, 484, n°42B ; ASR, *S. Salvatore*, 1006).

<sup>283</sup> ASR, CNC, 1490, f. 41rv, 30 mars 1482.

<sup>284</sup> ASR, CNC, 1490, f. 80r, 2 décembre 1484 (location faite auprès d'Angelotia Astalli).

<sup>285</sup> ASR, CNC, 1490, f. 35v-36r, 10 juillet 1481.

<sup>286</sup> Andreas REHBERG, « *Insignia quantum haberi potuerunt* », art. cit.

<sup>287</sup> « 79 de seta de belli velluti de cremosi et azzurini e damaschili con iuppetti de simili alli vestiti ».

<sup>288</sup> D'une couleur violet foncé.

In questo anno de comannamento de N.S. lo Papa fuorono fatti de moiti belli vestimenti in Roma, tutti de seta et 13 de panno de lana de pavonazzo per moiti cittadini, secondo che leienco troverete, li quali soco questi. Prima : Iacovo Matteo dello rione de Trastevere, Pietro Pavolo Vocabella dello rione de Campitiello, Pavolo Marcellino dello rione de Treio, Ciriaco de Capo de Fierro dello rione della Renola, Ianni Alberino de Santo Stati, Battista Arcioni delli Monti, Iacomello Sasso de Parioni, Pavolo de Mattuzzo della Riccia de Ponte, Tommaso Capogallo della Pigna, Gaspare Petrone de Ponte menescalco a vita, Aniballo delli Aniballi di Trastevere, Iacovo Liello de Alesso della Renola, Cola Tomarozzo de Santo Stati, Antonio d'Alesso de Santo Agnelo, Valeriano Muti de Santo Stati, Mancino de Treio, Pavolo de Alesso de Santo Agnelo, Angilo dello Bufalo de Colonna, Liello y Bello de Santo Agnelo, Battista Leno della Pigna, Stefano Pavolo de Goccio della Renola, Nardo Boccamazzo de Santo Agnelo, Benedetto de Orlando de Treio, Ianni de Capoccini de Colonna, Ser Marco de Santo Agnelo, Antonio Bartolomeo de Cambio della Pigna, Massimo Liello Cecco de Parione, Pietro Margano de Campetiello, Iacovo Gratiano de Santo Agnelo, Gentile Stallo della Pigna, Pietro Caffaro della Pigna, Francesco Ciencio de Santo Agnelo, Cristofaro di Liello Pavolo Stati de Santo Stati, Ianni Santo Beccaluva de Ponte, Iacovo Cesarini de Ponte, Battista Porcaro della Pigna, Ianni Pavolo Iuliano de Colonna, Savo de Boccaccio de Colonna, Pavolo de Santa Croce della Regola Ianni de Ciaglia, de Parioni, Iacovo de mastro Pavolo de Valle de Santo Stati, Battista de Ivorio ms. Nicola di Santo Agnelo, Iacovo de Palone della Renola, Riccardo Sanguigno de Ponte, Stefano de Ianniello de Colonna, Givorio de Antonio de Alesso de Santo Agnelo, Liello de Leii della Regola, Scimo de Palone dolla Regola, Pavolo Mazzatosta de Parioni, Iacovo di Mancino de Treio, Ianni de Iacovo de Liello d'Alesso della Renola, Lodovico de Cecchino di Campo Marzo, Carlo de Valeriano Muti de Santo Stati, Cristofaro de Angelo dello Bufalo de Colonna, Pietro de Battista Leno della Pigna, Ivorio de Benedetto de Ponte, Rienzo Barbarino de Parione, Gaspare de Scapuccio di Parione, Pavolo de Cecco Liello de Cecco de Parioni, Ianni Bello de Santo Stati, Menico de Antonio Liello Filippo de Ponte, Iuliano de Mancino de Treio, Ieronimo de Capo de Parioni, Ieronimo de Rienzo d'Altieri della Pigna, Antonio Azzetta de Ponte, Battista Staglio de Santo Stati, Rienzo de Serviestro d'Palone della Regola, Marcello de Capo de Fierro della Regola, Ludovico de Pietro Stallo della Pigna, Battista de Cola Tomarozzo de Santo Stati, Pavolo de Ianni Alberino de Santo Stati, Rienzo Toscanella de Colonna, Fabritio de Antonio Bartolomeo della Pigna, Hercole de Rienzo Mellino della Regola, Antonio de Ianni de Rosa de Parione, Iovanniello de Rienzo Ian Carlo della Regola, Rienzo de Pietro Ianni de ....., Ianni de Francesco de Menico .... de Colonna, Rienzo Inframaccia de Parioni.

Et notate che li 13 vestiti de pavonazzo fuorono de 13 caporioni, ciò fuoro questi : Ianni dello Cecco delli Monti, Valerio delli Grifoni de Treio, Cecco de Massimo de Colonna, Rienzo Buccio Vari de Campo Marzo, Antonio Sermone de Ponte, Antonio de Pietro ms. Angilo de Parione, Menico de Sette della Regola, Rienzo Papparone de Santo Stati, Antonio Saragone della Pigna, Iacovo de Liello de Luzzo de Santo Agnelo, Andreozzo Chiariello de Campitiello, Paluzzo de Mattana de Ripa, Ianni Battista de Trastevere<sup>289</sup>.

Paolo di Lello Petrone poursuit en indiquant qu'ils furent reçus deux par deux par le pape et assistèrent, ainsi vêtus, à la messe dans la basilique Saint-Pierre. Il est remarquable que l'auteur de la chronique ait pris la peine de mettre par écrit cette liste exhaustive, comme s'il

---

<sup>289</sup> *La Mesticanza di Paolo di Lello Petrone (1434-1447)*, Francesco Isoldi (éd.), dans *R.I.S.*<sup>2</sup> XXIV/2, Città di Castello, 1910-1912, « Delli vestimenti fatti in Roma per li cettadini », p. 54.

les considérait dignes d'être « re-nommés », dignes de la *legenda*. C'est dire l'efficacité de la cérémonie dans les mémoires et la visibilité de cette élite dans la cité.

Il ne s'agit pas seulement d'une question d'honneur ou de réputation car dans les sociétés urbaines de la fin du Moyen Âge, l'honneur n'est plus réservé aux nobles. Chacun a de l'honneur, ne serait-ce qu'une réputation honorable due au bon exercice du métier<sup>290</sup>. L'enjeu réside ici plus spécifiquement dans la notoriété, ou dans la visibilité, du lignage que la cérémonie redouble dans l'espace public. Cette visibilité peut être définie, avec Roger Chartier, comme l'ensemble des « pratiques qui visent à faire reconnaître une identité sociale, à exhiber une manière propre d'être au monde, à signifier symboliquement un statut et un rang »<sup>291</sup>. L'ostentation a donc pour fonction d'attester l'appartenance à la *nobilitas*, tout en distinguant la famille du reste du corps social. Elle est une forme de notabilité, la « forme superlative » de l'honorabilité<sup>292</sup> : elle est ce par quoi l'individu se fait remarquer et la voie par laquelle il peut prétendre aux fonctions dirigeantes. Mieux, la cérémonie contribue à renouveler un « capital de visibilité ». J'emprunte le terme à une récente étude de la sociologue Nathalie Heinich consacrée aux célébrités de notre monde contemporain<sup>293</sup>. Distinct du « capital social » ou de l'honneur, ce capital de visibilité se caractérise par la dissymétrie entre le nombre de personnes qui reconnaissent un individu et ceux que ce dernier reconnaît. Bien sûr, on ne saurait transposer *tel quel* son essai aux sociétés médiévales puisqu'elles ne s'inscrivent pas, loin s'en faut, dans le même « régime médiatique ». Toutefois, à moindre échelle, il y a bien là une conscience de l'image renvoyée à l'ensemble d'une société, du pouvoir et de la performativité des messages véhiculés au cours des cérémonies qui fonctionnent dès lors comme *media* (ou comme « publicité ») dans la construction de leur visibilité. J'ajouterais que, du fait de la croissance démographique spectaculaire qu'a connue Rome au cours de cette période<sup>294</sup> et de son internationalisation, la société romaine est, de moins en moins, une société de l'interconnaissance : dans ce contexte, marquer l'asymétrie des renommées est l'un des voies de la distinction sociale. Pour se perpétuer, l'élite doit maintenir les écarts : parmi les

---

<sup>290</sup> François MENANT, « Les sociétés européennes au Moyen Âge : modèles d'interprétation, pratiques, langages », Séminaire 2010-2011 à l'École normale supérieure, « Introduction : L'histoire du Moyen Âge, science sociale », p. 41-42.

<http://www.histoire.ens.fr/IMG/file/Menant/Menant,%20Introduction%20au%20séminaire%202010-2011,%20Sociétés%20médiévales.pdf>

<sup>291</sup> Roger CHARTIER, « Le monde comme représentation », *Annales ESC*, 6 (novembre-décembre 1989), p. 1505-1520.

<sup>292</sup> Thierry DUTOUR, *Une société de l'honneur. Les notables et leur monde à Dijon à la fin du Moyen Âge*, Paris, Honoré Champion, 1998 (Études d'histoire médiévale, 2), p. 216-234 « La distinction sociale ».

<sup>293</sup> Nathalie HEINICH, *De la visibilité. Excellence et singularité en régime médiatique*, Paris, Gallimard, NRF, 2012.

<sup>294</sup> Voir le chapitre 1 de la thèse.

« stratégies de distinction », il faut marquer la « distance par rapport à la nécessité »<sup>295</sup>, affecter une certaine désinvolture à l'égard des contraintes et des réalités matérielles, en dépensant comme si la fortune était inépuisable.

Pour preuve d'une conscience moderne des « effets de réel »<sup>296</sup> accomplis par les ornements et cérémonies, qui doivent donner l'impression au spectateur qu'ils disent le monde réel, se diffuse à la fin du XV<sup>e</sup> et au début du XVI<sup>e</sup> siècle une « mode », celle de la sobriété des funérailles. À l'image des obsèques de Cosme de Médicis qui selon sa volonté se plièrent à la fiction qu'il n'était qu'un simple citoyen florentin<sup>297</sup>, certaines funérailles de riches Romains obéissent au même principe. Elles disent d'autres valeurs, l'humilité, la modestie, la discrétion. Mais ne nous y trompons pas : elles ne sont qu'une variante d'une même logique, une forme d'*understatement* elle aussi ostentatoire<sup>298</sup>.

#### 4.2 Discipliner le luxe<sup>299</sup> : les normes somptuaires à Rome

Dans l'ensemble des villes italiennes depuis le XIII<sup>e</sup> siècle, les autorités publiques ont à cœur de réglementer et d'encadrer cette consommation somptuaire : plus de trois cents normes ont été édictées à cet effet par plus de quarante villes italiennes entre le XIII<sup>e</sup> et le XV<sup>e</sup> siècle<sup>300</sup>. Rome n'y fait pas exception, même si les premières lois somptuaires que nous ayons conservées datent du pontificat de Martin V. C'est le cas par exemple des premières réglementations que nous connaissons concernant les funérailles : elles datent de 1418 – alors qu'à Bologne par exemple les statuts de 1288 s'en préoccupaient déjà<sup>301</sup>. La rédaction tardive d'une réglementation somptuaire à Rome doit être mise en rapport avec la formidable expansion des niveaux de consommation ainsi qu'avec la transformation des manières de consommer

---

<sup>295</sup> Pierre BOURDIEU, *La distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Minuit, 1979.

<sup>296</sup> Roland BARTHES, « L'effet de réel », *Communications*, n°11, 1968.

<sup>297</sup> Élisabeth CROUZET-PAVAN, *Renaissances italiennes, op. cit.*, p. 425.

<sup>298</sup> Maria Antonietta VISCEGLIA, *Il bisogno di eternità. I comportamenti aristocratici a Napoli in età moderna*, Naples, 1988, p. 113, p. 115-116 ; Marianna CIPRIANI, art. cit. Sur les stratégies de dissimulation et du secret, et sur le rapport entre « la scène » et les « coulisses », je renvoie à un autre sociologue : Erving GOFFMANN, *La Mise en scène de la vie quotidienne*, 1. *La présentation de soi*, Paris, 1973, notamment p. 110.

<sup>299</sup> *Disciplinare il lusso. La legislazione suntuaria in Italia e in Europa tra Medioevo ed Età moderna*, Maria Giuseppina Muzzarelli, Antonella Campanini (éd.), Rome, 2003.

<sup>300</sup> Élisabeth CROUZET-PAVAN, *Renaissances italiennes, op. cit.*, p. 409. Catherine KOVESI KILLERBY, « Practical Problems in the Enforcement of Italian Sumptuary Law, 1200-1500 », dans *Crime, Society and the Law in Renaissance Italy*, T. Dean, K.J.P. Lowe (éd.), Cambridge, 1994, p. 99-120.

Pour Florence : Ilaria TADDEI, « La législation somptuaire dans l'Italie médiévale. Le cas florentin (fin XIII<sup>e</sup>-début XVI<sup>e</sup> siècle) », *MÉFRM*, 128-1, 2016.

<sup>301</sup> Isa Lori SANFILIPPO, « Morire a Roma », dans *Alle origini della nuova Roma, op. cit.*, p. 603-623. Elle signale un testament de 1402 qui contient une allusion à des normes préexistantes.

provoquées par le retour du pape et de la curie : en matière de législation somptuaire, le décalage chronologique entre Rome et les villes d'Italie septentrionale ne doit donc pas surprendre, car il s'explique directement par l'essor du marché du luxe à partir des années 1420<sup>302</sup>. Ce corpus normatif a été mis à profit pour étudier les cérémonies funéraires<sup>303</sup>, la mode<sup>304</sup>, les cérémonies nuptiales<sup>305</sup>, pour définir les groupes sociaux<sup>306</sup>, pour étudier les dots<sup>307</sup>, et plus rarement sous un angle purement économique<sup>308</sup>. On envisagera ici le corpus des lois somptuaires de Martin V (1425) à Clément VII (1532)<sup>309</sup>.

À Rome, ces normes ont été élaborées par des commissions composées de magistrats urbains (les trois Conservateurs, les treize *caporioni*, dix ou treize *reformatores*), puis

<sup>302</sup> Voir le chapitre I de la thèse. Richard A. GOLDTHWAITE, *Ricchezza e domanda nel mercato dell'arte in Italia dal Trecento al Seicento. La cultura materiale e le origini del consumismo*, Milan, Unicopli, 1995 ; Franco FRANCESCHI, « La normativa suntuaria nella storia economica », dans *Disciplinare il lusso*, op. cit., p. 163-178.

<sup>303</sup> Isa Lori SANFILIPPO, « Morire a Roma », art. cit. ; Anna ESPOSITO, « La società urbana e la morte : le leggi suntuarie », dans *La morte e i suoi riti in Italia tra Medioevo e prima età moderna*, Francesco Salvestrini, Gian Maria Varanini, Anna Zangarini (éd.), Florence, 2007, p. 97-130 (replaces Rome dans un contexte plus large puisqu'elle traite des lois somptuaires en Émilie-Romagne, en Ombrie et dans le Latium) ; Ivana AIT, « I costi della morte : uno specchio della società cittadina bassomedioevale », dans *La morte e i suoi riti in Italia*, op. cit., p. 275-321.

<sup>304</sup> Maria Luisa LOMBARDO, « Abbigliamento e moda », art. cit.

<sup>305</sup> Massimo MIGLIO, « Feste di matrimonio a Roma », dans *Patrimonium in festa. Cortei, tornei, artifici e feste alla fine del Medioevo (secoli XV-XVI)*, Anna Modigliani (éd.), Orte, 2000, p. 119-131.

<sup>306</sup> Giuseppe LOMBARDI, « La lettura "storica" delle fonti in volgare : il caso di Roma (sec. XV) », dans *Id., Saggi*, Rome, 2003, p. 407-417.

<sup>307</sup> Anna ESPOSITO, « Diseguaglianze economiche e cittadinanza : il problema della dote », *MÉFRM*, 125-2 (2013) ; Irene FOSI, Maria Antonietta VISCEGLIA, « Marriage and politics », art. cit.

<sup>308</sup> Ivana AIT, « I costi della morte », art. cit. Les lois somptuaires n'ont été que rarement envisagées d'un point de vue de l'histoire économique, alors même que leur objet et leur finalité sont en partie économiques, comme le souligne Franco Franceschi (Franco FRANCESCHI, « La normativa suntuaria », art. cit., p. 163-165, ainsi que l'ensemble de la bibliographie citée dans ses pages qui contribue à étudier la législation somptuaire du point de vue de l'histoire économique : en particulier les travaux d'Alan Hunt (*Governance of the Consuming Passions. A History of Sumptuary Law*, New York, St. Martin's Press, 1996), Diane Owen Hughes, Alberto Liva, Maria Giuseppina Muzzarelli et Catherine Kovesi Killerby).

<sup>309</sup> **Paul II (1466)** : *Ordinationi, statuti et reformationi facti sopra le doti, iocali o vero aconci, rechiese et exequii* : ASC, *Fondo storico, Credenzone IV*, t. 88, f. 167r-174r (le texte a été publié en annexe de l'édition des *Nuptiali* d'Altieri par Enrico Narducci : *Li Nuptiali di Marco Antonio Altieri*, op. cit., p. XLIII-L).

**Sixte IV (1473)** : *Statuta super dotibus, iocalibus, ornamentis mulierum et puellarum nubendarum* publiés par A. THEINER, *Codex diplomaticus domini temporalis S. Sedis*, III, Rome, 1861, n. CCCCXV, p. 475-477 puis par E. MÜNTZ, *Les arts à la cour des papes pendant le XV<sup>e</sup> et le XVI<sup>e</sup> siècle*, III, Paris, 1882, p. 280-284.

**Innocent VIII (1487)** : *Reformationes, constitutiones et statuta super dote, iocalibus, acconcio et ornatu ac nuptiis mulierum et super exequiis* : ASC, *Fondo storico, Credenzone IV*, t. 88, f. 194v-202v.

**Jules II (1512)** : *Reformationes et statuta circa habitum et ornatum mulierum romanarum et circa nuptias et funeralia noviter edita ... ex voluntate et assensu ac commissione S.D.N. d. Iulii secundi p. m.* : Rome, Biblioteca Angelica, Inc. 599/4 (publié en annexe de l'article d'Anna ESPOSITO, « La normativa suntuaria romana », art. cit., p. 165-171).

**Léon X (1520)** : *Super statutis et novis reformationibus dotium, acconcii, ornatus puellarum et mortuorum exequiarum* : ASC, *Fondo storico, Credenzone I*, t. 15, f. 57v-59r (publié en annexe de l'article d'Anna ESPOSITO, « La normativa suntuaria romana », art. cit., p. 172-175).

**Clément VII (1532)** : Publiée dans la collection *Bullae diversorum Romanorum Pontificum*, Rome, 1559 et en annexe de l'article de M. MONACO, « Considerazioni sul pontificato di Clemente VII », *Archivi. Archivi d'Italia e Rassegna internazionale degli archivi*, s. II, 27 (1960), fasc. 2, p. 216-223.

approuvées par le pape<sup>310</sup>. On connaît moins bien les instruments de contrôle de leur application : en dehors d'un bref passage de la chronique de Gaspare Pontani<sup>311</sup>, nous n'avons pas trace de la manière dont s'organisa la surveillance et la répression<sup>312</sup>. Tout au plus quelques apparitions fugaces des *estimatores* chargés d'évaluer vêtements et bijoux, telle Marta *imperlatrice* que nous avons croisée tout à l'heure. Dans toutes ses estimations, elle semble respecter un même tarif-étalon (12 ducats de carlin par *uncia* de perles), peut-être fixé par les autorités urbaines. Harmonisation encore lorsque deux actes prévoient la location d'objets différents, tous deux estimés à 120 ducats, tous deux loués au même tarif : 8 ducats de carlin annuels<sup>313</sup>. Si le premier acte fut signé chez le notaire, le second conduisit les contractants au domicile de Marta. On entrevoit l'idée d'une juste valeur des choses, la volonté d'uniformiser les prix à l'échelle de la ville, d'introduire de la mesure dans une économie débridée<sup>314</sup>.

Les motivations de cette législation ont été grandement discutées et au-delà des arguments proclamés par les textes, c'est ailleurs que l'on doit en chercher les véritables raisons<sup>315</sup>. Curieusement, il faut attendre les lois promulguées sous Jules II pour voir apparaître à Rome un motif pourtant bien ancré dans le reste de l'Italie urbaine : la décence du vêtement féminin<sup>316</sup>. Sous Léon X, la loi s'attache à protéger les jeunes filles non mariées, interdisant les

---

<sup>310</sup> Anna ESPOSITO, « La normativa suntuaria romana », art. cit., p. 151.

Pour la loi de Paul II, les treize citoyens furent les suivants : « *Baptista de Archionibus de regione Montium, Alto de Nigris de Regione Trivii, Stephano de Iannello de Regione Columne, Ludovico de Cechinii de Regione Campimartis, Renzo pane de Regione Pontis, Miser Iohanne de Bucchabelli de Regione Parionis, Dominico cencio de Regione Arenule, Miser Marcello de rustici de Regione Sancti Eustachii, Luca delli Rosci de Regione Pinee, Agnelo Petro Matheo de albertoni de regione Campitelli, Mastro Thomasso delli veteri de Regione sancti Angeli, Luca perleone de Regione Ripe, Evangelista de bondii de Regione Transtyberim* » (ASC, *Cred. IV*, t. 88, f. 163r).

<sup>311</sup> *Il diario di Gaspare Pontani*, Diomede Toni (éd.), dans *R.I.S.*<sup>2</sup> III/2, Città di Castello, 1907-1908, p. 25-26, 21 août 1483 : « fummo citati dinanzi alli conservatori perché avevamo ecceduti i statuti nello esequio di mia matre, perché avevamo fatti cinque rivestiti » (la norme édictée sous Paul II limitait à quatre le nombre personnes revêtant l'habit de deuil).

<sup>312</sup> Anna ESPOSITO, « La normativa suntuaria romana », art. cit., p. 161-162. Parmi les rares informations que nous livrent les sources normatives : deux *cives* doivent être présents lors de chaque cérémonie, ainsi qu'un notaire chargé de faire la liste des vêtements et parures et de délivrer une autorisation *ad hoc* (Innocent VIII).

<sup>313</sup> ASR, CNC, 1490, f. 28r-29r, 24 mai 1481 (*quodam maccagnanum cum drappo ambrocchati de auro et cum perlis redactis et sutis infrondellis XXI et rosectis XXXV ex una tritia et una spina*) ; f. 80r, 2 décembre 1484 (*uncias novem perlarum consutarum in frondellis decem et V frosculis quindecim valoris in totum centum et viginti ducatorum*).

<sup>314</sup> J.W. BALDWIN, « The Medieval Theories of the Just Price », *Transactions of the American Philosophical Society*, 49 (1959). Peut-être cette idée de juste prix est-elle une constante de l'économie et des politiques économiques médiévales, y compris dans d'autres espaces : je pense aux analyses des byzantinistes sur le prix du grain entre le IX<sup>e</sup> et le XIII<sup>e</sup> siècle (on trouve l'idée d'un prix du grain considéré comme juste (environ 12 modioi, soit 160 kg, pour un nomisma). Jean-Claude CHEYNET, Élisabeth MALAMUT, Cécile MORRISSON, « Prix et salaires », dans *Hommes et richesses dans l'Empire byzantin*, V. Kravari, J. Lefort et C. Morriison (éd.), Paris, P. Lethielleux, 1989-1991, vol. 2, p. 373 : « L'idée qu'il y aurait une juste valeur des choses, contribuant à stabiliser les prix, nous paraît plausible et susceptible de rendre compte de la documentation qui est, il est vrai, très insuffisante ».

<sup>315</sup> Élisabeth CROUZET-PAVAN, *Renaissances italiennes*, op. cit., p. 426-427.

<sup>316</sup> Si l'on excepte la réglementation sur le vêtement des prostituées, auxquelles fut interdit sous Paul II le port de l'habit traditionnel romain. Maria Giuseppina MUZZARELLI, *Guardaroba medievale*, op. cit.

décolletés carrés, très en vogue en ce début de XVI<sup>e</sup> siècle, pour leur préférer l'*onestà* des décolletés ronds<sup>317</sup>. La tête couverte d'un voile, les jeunes filles ne peuvent en outre sortir qu'en compagnie d'une domestique et d'une ou de plusieurs matrones romaines<sup>318</sup>. Que cette préoccupation affleure tardivement n'est pas anodin : le cas romain rappelle qu'on ne doit pas surestimer l'importance des motivations d'ordre moral ou religieux pour saisir le sens de ces normes<sup>319</sup>. Néanmoins, à Rome peut-être plus clairement qu'ailleurs, les préambules témoignent de ce que l'enjeu premier reste fondamentalement économique.

Bien plus que l'honnêteté du costume, les sources romaines mettent en avant l'idée de stérilité : stérilité des unions, qui fait planer la menace d'une chute démographique, puisque du fait de la « course à la dot », les jeunes filles peu fortunées peinent à trouver un époux<sup>320</sup>. Cette justification prend place dans le préambule du décret émis sous Sixte IV<sup>321</sup>. Stérilité des capitaux aussi, qui sont immobilisés dans l'achat de parures au lieu d'être investis dans l'économie urbaine. Comme à Venise ou à Milan<sup>322</sup>, on retrouve à Rome la critique des dépenses superflues, excessives et surtout improductives : cette idée qu'on rencontre chez les prédicateurs, et reprise par certains historiens comme Carlo Maria Cipolla, ne saurait toutefois être généralisée à l'ensemble du monde urbain italien<sup>323</sup>. Elle est pourtant nettement perceptible à Rome ou à Venise, où l'idée d'une circulation de l'argent est un véritable « credo économique »<sup>324</sup>. Malgré tout, il est peu probable que les rédacteurs de ces normes croyaient en une complète fossilisation des capitaux consacrés à l'apparence : ce n'est pas tant que l'argent dépensé dans le luxe ne générerait aucune richesse, mais plutôt que cette dépense paraît moins utile socialement et par conséquent moins acceptable d'un point de vue éthique<sup>325</sup>. Pour preuve, il semble que, contrairement à ce qu'on a pu observer dans d'autres villes, aucune mesure n'ait été prise à Rome pour limiter ou encadrer l'artisanat du luxe<sup>326</sup>. Certes, la plupart des produits

<sup>317</sup> Chapitre XI de la législation de Léon X (Anna ESPOSITO, « La normativa suntuaria romana », art. cit., p. 155).

<sup>318</sup> Chapitres VIII et XIII de la législation de Léon X.

<sup>319</sup> Carlo Maria CIPOLLA, *Storia economica dell'Europa preindustriale*, Bologne, Il Mulino, 1997, p. 238 ; Franco FRANCESCHI, « La normativa suntuaria », art. cit., p. 167.

<sup>320</sup> Mary Margaret NEWETT, « The Sumptuary Laws of Venice », art. cit., p. 212 ; Élisabeth CROUZET-PAVAN, *Renaissances italiennes*, op. cit., p. 430 ; Franco FRANCESCHI, « La normativa suntuaria », art. cit., p. 170.

<sup>321</sup> *Statuta super dotibus, iocalibus, ornamentis mulierum et puellarum nubendarum* de Sixte IV (1473) publiés par Augustin THEINER, *Codex diplomaticus domini temporalis S. Sedis*, III, Rome, 1861, n. CCCCXV, p. 475-477 puis par E. MÜNTZ, *Les arts à la cour des papes pendant le XV<sup>e</sup> et le XVI<sup>e</sup> siècle*, III, Paris, 1882, p. 280-284.

<sup>322</sup> Mary Margaret NEWETT, « The Sumptuary Laws of Venice », art. cit. ; Ettore VERGA, « Le leggi suntuarie milanesi : gli statuti del 1396 e del 1498 », *Archivio storico lombardo*, 25 (1898), p. 5-79.

<sup>323</sup> Diane Owen HUGHES, « La moda proibita. La legislazione suntuaria nell'Italia rinascimentale », *Memoria. Rivista di storia delle donne*, 11-12 (1984), p. 82-105, p. 87 ; Franco FRANCESCHI, « La normativa suntuaria », art. cit., p. 167-168.

<sup>324</sup> Élisabeth CROUZET-PAVAN, *Renaissances italiennes*, op. cit., p. 429.

<sup>325</sup> Franco FRANCESCHI, « La normativa suntuaria », art. cit., p. 171.

<sup>326</sup> Anna ESPOSITO, « La normativa suntuaria romana », art. cit., p. 156.

de luxe consommés par la vaste clientèle constituée par le monde de la curie et par les étrangers est importée. Il n'en demeure pas moins que ce silence des sources normatives sur la production d'objets de luxe, pourtant attestée, semble contredire la dénonciation de dépenses inutiles et néfastes pour l'économie urbaine que la papauté cherche au contraire à stimuler, d'autant plus que curialistes comme étrangers sont exemptés des contraintes somptuaires<sup>327</sup>. On ne peut donc pas, à mon avis, considérer les amendes prévues en cas de non-application de la norme comme une « taxe sur le luxe » comme cela a pu être envisagé pour d'autres villes italiennes<sup>328</sup>. Je m'inspire ici d'une remarque de Maria Giuseppina Muzzarelli, qui, à propos du cas vénitien, invite à la prudence : à Venise en effet, point de « taxe sur le luxe » puisque ce ne sont pas des amendes qui sont prévues, mais la réquisition des biens et des peines de prison. À Rome, les amendes ont davantage une fonction dissuasive qu'un intérêt fiscal : leur impuissance à décourager l'inflation dotale explique qu'elles soient redoublées, à partir de Sixte IV, par des peines d'excommunication<sup>329</sup> et d'infâmie<sup>330</sup>. Dans le cadre du semi-dirigisme romain<sup>331</sup>, les normes somptuaires approuvées en dernière instance par le pape constituent probablement l'un des instruments d'une politique économique qui vise à garantir les conditions de l'abondance et du bien-être social. La norme somptuaire rejoint peut-être ici une préoccupation d'ordre fiscal : il s'agirait de préserver les familles nobles de l'endettement et de la ruine, afin de maintenir leur solvabilité, nécessaire au bien commun<sup>332</sup>. En tous les cas, la législation romaine apparaît, là encore, comme un subtil équilibre entre la contrainte et la liberté, cette tendance au libéralisme bien plus marquée à Rome que dans les villes d'Italie septentrionale.

Cette dernière se traduit par les nombreuses dérogations et exemptions accordées par la papauté. Un certain nombre de « catégories du prestige »<sup>333</sup> sont exemptées des lois somptuaires : il en va ainsi des membres de la curie, qui depuis Martin V n'étaient de toute manière pas concernés par la législation urbaine. Pour ce qui regarde les normes somptuaires,

<sup>327</sup> Voir le chapitre 1 de la thèse.

<sup>328</sup> Jane BRIDGEMAN, « “Pagare le pompe”. Why Quattrocento Sumptuary Law did not Work », dans *Women in Italian Renaissance Culture and Society*, L. Panizza (éd.), Oxford, 2000, p. 209-221 ; Franco FRANCESCHI, « La normativa suntuaria », art. cit., p. 170-171.

<sup>329</sup> *Statuta super dotibus, iocalibus, ornamentis mulierum et puellarum nubendarum* de Sixte IV (1473) publiés par Augustin THEINER, *Codex diplomaticus, op. cit.*, n. CCCCXV, p. 475-477 puis par E. MÜNTZ, *Les arts à la cour des papes pendant le XV<sup>e</sup> et le XVI<sup>e</sup> siècle*, III, Paris, 1882, p. 280-284.

<sup>330</sup> La peine d'infâmie est imposée par Innocent VIII et elle implique l'inéligibilité aux fonctions municipales. *Reformationes, constitutiones et statuta super dote, iocalibus, acconcio et ornatu ac nuptiis mulierum et super exequiis* d'Innocent VIII (1487) : ASC, *Fondo storico, Cred. IV*, t. 88, f. 194v-202v.

<sup>331</sup> Voir le chapitre 1 de la thèse.

<sup>332</sup> Franco FRANCESCHI, « La normativa suntuaria », art. cit. Sur l'idée que les normes somptuaires sont liées à l'idéologie du « bon gouvernement » : Mario ASCHERI, « Tra storia giuridica e storia “costituzionale” : funzione della legislazione suntuaria », dans *Disciplinare il lusso, op. cit.*, p. 199-211.

<sup>333</sup> *Ibid.*



les premières exemptions sont formulées sous Paul II et profitent à tous les étrangers et aux barons<sup>334</sup>. Ce privilège est reconduit en 1487 où les *baroni et magnati et cortesani che non sondo romani, et forestieri* sont dispensés. Une catégorie est toutefois singulièrement absente, alors qu'elle est généralement exemptée si l'on en croit la législation somptuaire des autres villes italiennes : il s'agit des docteurs en droit et en médecine, pourtant nombreux et influents à Rome. De 1418 à 1532, aucune source ne fait allusion à une quelconque dispense dont ils pourraient bénéficier. Néanmoins cette apparente singularité s'explique probablement par le fait que des dispositions étaient déjà prévues en ce sens par les collèges professionnels auxquels ils étaient rattachés. Quant à la dérogation accordée ponctuellement par le pape, tous sont en droit de la requérir. Ces dérogations portent surtout sur le montant des dots – comme l'a montré l'exemple de Lorenzo Martino Leni cité un peu plus haut –, peu sur les obsèques. Selon Anna Esposito, si aucune dérogation n'a été conservée pour la célébration de funérailles, on en décèle parfois la trace dans les testaments, comme dans celui de l'avocat consistorial Battista Brendi en 1482 qui souhaite pour lui-même *honorabiles exequie*, en recommandant qu'on respecte la réglementation, sauf si l'on obtient une dérogation<sup>335</sup>. Plus remarquable encore le cas de Marco Antonio Altieri qui, alors qu'il siégea à deux reprises dans les commissions de rédaction des lois somptuaires (en 1487 et en 1512), exigeait pour ses funérailles le port de l'habit de deuil pour tous ses familiers ainsi que pour quatre servantes, dérogeant par là aux lois qu'il avait lui-même contribué à établir<sup>336</sup>.

### ***La modulation des contraintes : évolution et adaptation des lois somptuaires***

Peu respectée, la réglementation somptuaire intègre progressivement les nouvelles pratiques et les nouveaux modèles : dans cette ville de cour au sein de laquelle une part non négligeable de la population est exemptée de toute forme de contrainte en la matière, le politique ne peut ignorer ni les effets de mode, ni l'impérieuse nécessité de bien doter les filles. Bien obligées de tenir compte des évolutions de la société, les normes s'assouplissent pour s'adapter aux nouveaux standards qui, introduits par la présence des cours pontificale et cardinalices, s'impriment peu à peu dans les mentalités romaines. Cette « aristocratisation » des

<sup>334</sup> Anna ESPOSITO, « La normativa suntuaria romana », art. cit., p. 152.

<sup>335</sup> « *de pannis lugubribus et cera et aliis necessariis [...] non tamen excedendo debitum ordinem et observantia statutorum [...] nisi impetrata et obtenta licentia* ». Ce testament est publié par Anna ESPOSITO, dans « Le "Sapientie" romane : i collegi Capranica e Nardini e lo "Studium Urbis" », dans *Roma e lo Studium Urbis. Spazio urbano e cultura dal Quattro al Seicento*, Atti del Convegno, Roma 7-17 giugno 1989, Rome, 1992, p. 59-63.

<sup>336</sup> Anna MODIGLIANI, « Appendice », dans *Li Nuptiali di Marco Antonio Altieri*, op. cit., p. 65. Le testament date de 1511.

comportements se traduit par l'élargissement des dons maritaux tolérés par les autorités urbaines. Au moment des noces, l'époux peut faire don à son épouse de deux bagues seulement en 1425, quatre en 1532 ; d'un seul vêtement de velours ou de soie sous Paul II, contre cinq sous Clément VII ; de perles jusqu'à une valeur de 100 ducats en 1466, le double en 1532<sup>337</sup>. Que dès les années 1460 deux serviteurs puissent porter les habits de deuil au moment des funérailles de leur maître montre une précocité romaine dans l'assouplissement des contraintes que l'on retrouve un peu plus tard dans d'autres villes de cour italiennes. Depuis Martin V, seul le fils aîné ou le parent le plus proche du défunt pouvait revêtir l'habit de deuil. L'extension à un serviteur et à une servante de la veuve dès Paul II est bien le signe que de nouvelles inspirations « aristocratiques » traversent la société romaine<sup>338</sup>.

Le plafonnement des dots éclaire la manière dont pas à pas la norme se tempère et s'adoucit. La papauté cherche à limiter l'inflation dotale et ce, dès le retour de Martin V puisque les premières normes édictées à ce sujet le sont en 1425<sup>339</sup>. Celles-ci prévoient une échelle de la dot – comprise entre 200 et 400 florins – proportionnelle au statut social du père de la mariée. Paul II revient sur cette première réglementation en fixant un plafond unique pour l'ensemble de la population de Rome, toutes origines et classes sociales confondues (*de qualunqua stato, grado, conditione o preheminentia, sia romani o foristieri in Roma habitanti*)<sup>340</sup> : 800 florins pour la dot, 600 florins pour l'*aconcio*. Quelque temps après, il relève ces limites pour les porter respectivement à 900 et 700 florins ou 1000 et 600 florins, mais uniquement pour les membres de la noblesse citadine romaine<sup>341</sup>. Ces dispositions sont confirmées par Sixte IV (en juin 1472 puis en septembre 1473)<sup>342</sup>, adaptées sous Innocent VIII (1000 florins)<sup>343</sup>, Léon X

<sup>337</sup> Anna ESPOSITO, « La normativa suntuaria romana », art. cit., p. 154-155.

<sup>338</sup> *Ibid.*, p. 159.

<sup>339</sup> ASC, *Fondo storico, Credenzone XV*, t. 45, f. 92r-96v. Cette mesure de 1425 est confirmée par Eugène IV en 1442 : ASC, *Fondo storico, Credenzone XV*, t. 45, f. 114r-116r.

<sup>340</sup> L'expression est ainsi reprise dans les *reformationi facti sopra le dote, iocali ovvero acconci* promulguées par un conseil de treize citoyens en 1469.

<sup>341</sup> *Ordinationi, statuti et reformationi facti sopra le doti, iocali o vero aconci, rechie et exequii* de Paul II (1466) : ASC, *Fondo storico, Credenzone IV*, t. 88, f. 167r-174r (le texte a été publié en annexe de l'édition des *Nuptiali* d'Altieri par Enrico Narducci : *Li Nuptiali di Marco Antonio Altieri, op. cit.*, p. XLIII-L) : « *placuit Sue Sanctitati in dotibus maioribus addere ut liceat usque ad noningentos dotem constituere sine pena et sic iocalia usque ad settingentos, ita ut dicti centum additi in iocalibus augeantur in perlis deferendis, voluit tamen quod si de comuni consensu partium convenirent contraentes, ut dos esset usque ad mille florenos et iocalia ad sexcentos, quod hoc facere possint sine pena* ».

<sup>342</sup> *Statuta super dotibus, iocalibus, ornamentis mulierum et puellarum nubendarum* de Sixte IV (1473) publiés par Augustin THEINER, *Codex diplomaticus, op. cit.*, n. CCCCXV, p. 475-477 puis par E. MÜNTZ, *Les arts à la cour des papes pendant le XV<sup>e</sup> et le XVI<sup>e</sup> siècle*, III, Paris, 1882, p. 280-284.

<sup>343</sup> *Reformationes, constitutiones et statuta super dote, iocalibus, acconcio et ornatu ac nuptiis mulierum et super exequiis* d'Innocent VIII (17 juin 1487) : ASC, *Fondo storico, Credenzone IV*, t. 88, f. 194v-202v.

(3500 florins)<sup>344</sup>, Clément VII (2000 ducats d'or)<sup>345</sup>. Ainsi, la norme suit le *trend* ascendant des dots ; surtout, elle produit un nouveau discours sur la société romaine.

### ***Rendre visible l'ordre social : la taxis romaine***

Au-delà des chiffres, notre attention doit être attirée par la définition des groupes sociaux auxquels s'applique la loi : entre 1425 et 1466, l'échelonnement de plafonds proportionnels en fonction du rang social laisse la place à un plafond unique qui s'impose à tous sans distinction de classe. Je ferai à ce sujet deux remarques. La première, c'est que cette modification en dit long sur la hausse généralisée des niveaux de consommation romains, qui s'accroît encore à partir du dernier tiers du XV<sup>e</sup> siècle<sup>346</sup>. Sans toutefois y appartenir, les élites marchandes et artisanales alignent peu à peu leurs comportements sur ceux de la noblesse citadine romaine, comme en témoignait déjà, quelques pages plus haut, la location de bijoux et de parures luxueuses. Seconde remarque, la définition d'une limite unique donne à voir une vision inédite de la société romaine : sous le regard pontifical, les rédacteurs des lois somptuaires à partir de 1466 soulignent la distinction entre la société romaine dans son ensemble – comprenant les milieux populaires et la noblesse citadine – et une aristocratie de cour composée par les barons et la curie<sup>347</sup>. Une inflexion vient troubler ce nouveau schéma : dans la seconde version de la législation dictée par Paul II, la noblesse conserve une (légère) prérogative par rapport aux milieux populaires. On devine ici les âpres négociations et tractations que les grandes familles nobles ont dû mettre en oeuvre pour obtenir du pape le maintien d'un privilège, fût-il subtil, qui marque la distinction entre elles-mêmes et le reste de la société romaine. Ce qui pourrait être un détail dit assez la lutte engagée par la noblesse citadine pour maintenir son rang, pour éviter une assimilation aux milieux populaires qu'elle perçoit comme une relégation et comme un déclassement. Cependant, cet ultime effort ne saura endiguer une tendance de fond qui s'affirmera pleinement au début du XVI<sup>e</sup> siècle : la description des cierges autorisés pour les cérémonies funéraires l'illustre parfaitement<sup>348</sup>. L'idée d'une hiérarchie sociale se maintient de

---

<sup>344</sup> *Super statutis et novis reformationibus dotium, acconci, ornatus puellarum et mortuorum exequiarum* de Léon X (1520) : ASC, *Fondo storico, Credenzone I*, t. 15, f. 57v-59r (publié en annexe de l'article d'Anna ESPOSITO, « La normativa suntuaria romana », art. cit., p. 172-175).

<sup>345</sup> Publié dans la collection *Bullae diversorum Romanorum Pontificum*, Rome, 1559 et en annexe de l'article de M. MONACO, « Considerazioni sul pontificato di Clemente VII », art. cit. Sous Pie V en 1567, le plafond est porté à 4500 ducats d'or.

<sup>346</sup> On retrouve la même idée dans d'autres villes d'Italie : Franco FRANCESCHI, « La normativa suntuaria », art. cit., p. 167.

<sup>347</sup> Giuseppe LOMBARDI, « La lettura "storica" delle fonti in volgare », art. cit., p. 414-415.

<sup>348</sup> « Se la morte uguaglia tutti gli uomini, le candele li diversificano » écrivait Isa Lori SANFILIPPO, dans « Morire a Roma », art. cit., p. 622.

Martin V à Innocent VIII : en 1425, on autorise quatre cierges pour les funérailles d'un homme du peuple, huit pour celles d'un *cavallerotto*, douze pour celles d'un noble ou d'un docteur. Sous Paul II et Innocent VIII encore, on retrouve cette tripartition légèrement modifiée : quatre cierges pour *li inferiori*, six pour *altri mediocri cittadini*, dix pour un *citadino gentilhomo o antiquo popularo*. Il en va tout autrement au début du siècle suivant, où l'on impose un nombre maximal de cierges quelque soit le rang du défunt : quatorze sous Jules II, vingt sous Léon X puis Clément VII<sup>349</sup>. Dans cette lecture pontificale de la Rome moderne, la véritable frontière passe désormais, on l'a compris, entre société romaine et société de cour.

L'étude de la législation somptuaire éclaire donc d'un jour nouveau les transformations sociales que connut Rome dans la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle. En dernier ressort, ces sources normatives ont pour objet de rendre l'ordre social visible et lisible dans le paysage urbain<sup>350</sup> : distinguer les individus, marquer le statut social, tout en respectant une juste mesure. De même qu'il y a un juste prix, la tempérance et la mesure doivent guider les comportements. Ce sont davantage les excès dans l'affirmation de la supériorité sociale, ou l'hybris de quelques-uns, qui doivent être combattus, pour le salut de la communauté<sup>351</sup>. Dans la mise en scène de cette taxinomie sociale, le politique cherche à prévenir la *stasis* : préserver l'ordre public en évitant que les cérémonies funéraires ne dégénèrent en vendetta ou en émeute. Quel meilleur remède à la *stasis* que le respect d'une hiérarchie sociale encadrée et acceptée de tous : cette *taxis* exprimée dans le cérémonial, dans les processions et dans les jeux, fonctionne de manière performative. C'est en la représentant qu'elle produit la cohésion sociale. Il n'y a qu'une contradiction apparente entre la mise en scène de la *taxis* – c'est-à-dire d'une hiérarchie terrestre reflet de l'ordre et de l'harmonie célestes – et la volonté de tempérer les abus et les excès dans le faste des cérémonies. Bien au contraire, limiter l'hybris doit permettre à chacun d'occuper la juste place qui lui revient dans la société des hommes, contribuant par là à assurer ensemble le salut de la communauté civique. Le respect de ces limites est un garde-fou qui doit prévenir la *stasis* à laquelle s'oppose cette *taxis* et en ce sens, les cérémonies ne sont pas uniquement le moment d'une mise en scène de la domination des puissants, elles ne sont pas qu'une expression agonistique des rapports sociaux et des inégalités qui traversent la société romaine, mais elles

---

<sup>349</sup> Anna ESPOSITO, « La normativa suntuaria romana », art. cit., p. 160.

<sup>350</sup> Tous, y compris les prédicateurs qui décrivent les dépenses somptuaires, reconnaissent que l'ordre social doit être lisible : Élisabeth CROUZET-PAVAN, *Renaissances italiennes*, op. cit., p. 407-408.

<sup>351</sup> C'est ici que se rejoignent les normes somptuaires et l'idéologie du bon gouvernement de la cité chrétienne : voir sur ce point Mario ASCHERI, « Tra storia giuridica e storia "costituzionale" », art. cit.

peuvent être lues comme un moyen de ressouder la communauté, de reformer sa cohésion tout en rendant lisible dans l'espace urbain la hiérarchie sociale<sup>352</sup>.

## 5 – CONSTRUIRE LA MEMOIRE FAMILIALE

Toute cette entreprise de consolidation et de perpétuation des lignages serait vaine si elle ne veillait à transmettre à la postérité la mémoire familiale. On en a dit un mot à propos de l'inscription des patronymes dans la toponymie romaine. Le choix des lieux de sépulture, l'épigraphie des pierres tombales, l'architecture des monuments funéraires et l'invention d'ascendances mythiques participent de cette quête de l'immortalité. Se proclamant seules héritières de la Rome antique, les familles les plus en vue de la noblesse citadine romaine fondent leur renommée par un ancrage rétrospectif et fictif dans l'Antiquité romaine : *ab Urbe condita* le réemploi du passé de leur cité s'exprime aussi bien dans l'onomastique que dans l'architecture et leur permet d'instituer une hégémonie symbolique qui doit les distinguer radicalement de la curie et des familles étrangères.

### 5.1 Les lieux de sépulture

Je n'ai pas la prétention de dresser ici un panorama complet des pratiques funéraires et des sépultures romaines, mais je voudrais simplement souligner quelques tendances générales qui s'inscrivent dans la problématique de la construction de cette mémoire familiale. La documentation sur les attitudes des Romains face à la mort est riche, composée des testaments, des pierres tombales et des monuments funéraires qui ont subsisté dans les églises romaines ou dont les épitaphes ont été transcrites dans les catalogues de Forcella et de Garms<sup>353</sup>. À l'instant

---

<sup>352</sup> Ces quelques remarques sont inspirées par les réflexions de Gilbert Dagron sur le cérémonial byzantin, sur le *Livre des Cérémonies* de Constantin VII Porphyrogénète (X<sup>e</sup> siècle) et sur les courses de l'hippodrome de Constantinople : « La course est désormais à comprendre comme un rituel de conflit, qui simule sans risque, le temps d'un jeu, une division du corps social en deux factions rivales (les Bleus et les Verts) pour mieux célébrer ensuite l'unité retrouvée, sous la forme d'acclamations communes ou alternées adressées au monarque » (Gilbert DAGRON, *Idées byzantines*, Paris, 2012, vol. 2, « Réflexions sur le cérémonial », p. 431-443, p. 439).

Que les cérémonies romaines aient fait l'objet des *Nuptiali* précisément au moment où les traditions sont en train de disparaître n'est pas sans évoquer le contexte d'écriture du *Livre des Cérémonies*, puisque Constantin VII y déplore également, dans le prologue, la perte des anciens rituels (dont il attribue notamment le déclin à son prédécesseur Romain I<sup>er</sup> Lécapène).

<sup>353</sup> Vincenzo FORCELLA, *Iscrizioni delle chiese e d'altri edifici di Roma dal secolo XI ai giorni nostri*, Rome, 1869-1884, 14 vol. ; *Die mittelalterlichen Grabmäler in Rom und Latium vom 13. bis zum 15. Jahrhundert*, vol. 1. *Die Grabplatten und Tafeln*, Jörg Garms, Roswitha Juffinger, Bryan Ward-Perkins (éd.), Rome-Vienne, 1981 (*Publikationen des österreichischen Kulturinstituts in Rom*, 2. Abteilung : *Quellen*, 5. Reihe, 1). Il s'agit d'un catalogue des pierres tombales romaines jusqu'aux années 1430.

d'exprimer leurs dernières volontés, les Romains du XV<sup>e</sup> siècle font preuve d'une assez grande constance par rapport au siècle précédent puisque, dans l'ensemble, ils reproduisent les attitudes de leurs ancêtres : la liste des donations pieuses qui figure au début de chaque testament repose souvent sur un fractionnement des legs afin de multiplier les intercesseurs<sup>354</sup>. Angelotia, l'épouse de Paolo Venettini, multiplie ainsi les légataires ecclésiastiques : 300 florins à Santa Maria sopra Minerva, 50 florins à Santa Maria delle Grazie, 100 florins à Santa Maria in Portico in Campitelli, divers objets en argent aux Saints-Apôtres et à son église paroissiale San Lorenzolo, un matelas en plumes et une paire de draps à Santa Maria delle Grazie, deux bagues en or ornées de saphirs au Saint-Sauveur et ainsi de suite<sup>355</sup>. La hiérarchie subtile qui préside à l'attribution des legs pieux dessine une carte des dévotions : les grandes basiliques et les églises dédiées à la Vierge (notamment Santa Maria in Aracoeli, Santa Maria Nova et Santa Maria sopra Minerva) sont privilégiées par les testateurs des XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles au détriment des églises paroissiales, souvent reléguées à une place marginale, voire exclues des testaments. Alors qu'elle s'était maintenue comme lieu de sépulture irrécusable pendant tout le XIV<sup>e</sup> siècle<sup>356</sup>, l'église paroissiale semble délaissée par les hommes et les femmes du XV<sup>e</sup> siècle à mesure que s'accroît l'attractivité des églises des ordres mendiants<sup>357</sup>. Lorsqu'on est en mesure de comparer plusieurs versions successives d'un même codicille, on peut par moments retracer le cheminement qui conduit une grande partie de la population vers les églises des mendiants : Pietro Mellini avait d'abord opté pour l'église de sa paroisse, Sant'Agnese in Agone. En 1482, il revint sur ce choix pour lui préférer l'église Santa Maria del Popolo, une église augustienne vers laquelle de nombreuses familles romaines se tournèrent au XV<sup>e</sup> siècle<sup>358</sup>.

Cela ne veut pas dire que les églises paroissiales aient été complètement abandonnées : elles représentent toujours, aux yeux de certains lignages, un point de référence intemporel, le lieu où sont enterrés les *maiores*. C'est pourquoi, à l'extrême fin du XV<sup>e</sup> siècle, un homme aussi riche et puissant que Gregorio di Bonannus di Pietro Mattei *de Albertonibus*, soucieux du

---

<sup>354</sup> Jean-Claude MAIRE VIGUEUR, « Les *casali* des églises romaines », art. cit., p. 89.

<sup>355</sup> ASR, CNC, 1629, f. 103v-104v, 1<sup>er</sup> novembre 1472.

<sup>356</sup> Ce point est discuté, du fait de l'attraction grandissante des églises des ordres mendiants. Je me range à l'avis d'Anna Modigliani, selon laquelle il semble tout de même plus commun de choisir l'église paroissiale jusqu'au début du XV<sup>e</sup> siècle (Anna MODIGLIANI, *I Porcari*, *op. cit.*, p. 212, note 16).

<sup>357</sup> Sur les conflits entre clergé paroissial et mendiants à propos des sépultures à Rome : Susanna PASSIGLI, « Geografia parrocchiale e circoscrizioni territoriali nei secoli XII-XIV : istituzioni e realtà quotidiana », dans *Rome aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles. Cinq études réunies par Étienne Hubert*, Rome, ÉFR, 1993, p. 43-86, p. 51.

<sup>358</sup> Donatella BARBALARGA, « Gli atteggiamenti devozionali nei testamenti », dans *Un pontificato ed una città. Sisto IV (1471-1484). Atti del convegno, Roma 3-7 dicembre 1984*, M. Miglio, F. Niutta, D. Quagliani, C. Ranieri (éd.), Rome, 1986, p. 694-705, p. 704.

respect des anciennes coutumes familiales, souhaite être enterré dans l'église paroissiale de Santa Maria in Campitelli<sup>359</sup>. De même, Francesco di Pietro Roccho *de Rocchis* dont nous avons vu le testament un peu plus haut souhaite être enseveli *in ecclesia parochiali Sancti Valentini de Urbe in loco suorum antecessorum*<sup>360</sup>. Toutefois, à l'image des Porcari qui renoncent à leur église paroissiale S. Giovanni della Pigna – pourtant au coeur de leur quartier résidentiel et dans laquelle ils venaient de fonder une chapelle familiale – pour se tourner dès la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle vers Santa Maria sopra Minerva<sup>361</sup>, c'est toute la cartographie des dévotions et des sépultures qui est renouvelée. La coexistence des vivants et des morts au sein de la paroisse est rompue pour laisser la place à l'émergence de nouveaux pôles de dévotion dont le rayonnement dépasse les limites du quartier. De la sorte, les nouvelles localisations des lieux de sépulture participent pleinement d'un phénomène plus vaste, à savoir la construction d'un territoire proprement urbain, au-delà des frontières de la paroisse et du *rione*. La fin de l'endogamie territoriale, la fragmentation de l'ancienne compacité résidentielle et l'élection comme lieux de sépulture d'églises dont l'éclat illumine l'ensemble de la cité, concourent à renforcer la visibilité des élites à l'échelle de la ville toute entière.

### ***L'église Santa Maria in Aracoeli***

Comme Santa Maria sopra Minerva, église dominicaine depuis 1370, Santa Maria del Popolo profite d'un double avantage, étant en même temps dédiée à la Vierge et administrée par un ordre mendiant. Parmi toutes les églises de Rome, il en est une qui bénéficie d'une aura tout à fait unique : l'église Santa Maria in Aracoeli<sup>362</sup>. Administrée par les Franciscains depuis 1250, cette église abrite au XIV<sup>e</sup> siècle les sépultures des plus éminentes familles de l'aristocratie baronniale : Savelli, Capocci, Colonna, Orsini. Toutefois, au cours du XV<sup>e</sup> siècle, un nombre grandissant de familles de la noblesse citadine, mais également des étrangers ainsi que des individus qui appartiennent aux élites artisanales et marchandes romaines, expriment le souhait d'être enterrés dans cette église. La communauté des morts ainsi formée concorde

---

<sup>359</sup> ASR, CNC, 1728, f. 154rv, 7 mai 1492.

<sup>360</sup> ASR, CNC, 648, f. 33v-35r, 24 février 1485.

<sup>361</sup> Anna MODIGLIANI, *I Porcari, op. cit.*, p. 445-446. Les Porcari sont enterrés dans cette église sans doute depuis la fin du XIII<sup>e</sup> siècle au moins (*ibidem*, p. 212) et y avaient fondé une chapelle familiale en 1362-1363. Au XVI<sup>e</sup> siècle, ils fondent une nouvelle chapelle, sous le patronage de S. Girolamo, dans l'église Santa Maria sopra Minerva.

<sup>362</sup> Serena ROMANO, « L'Aracoeli, il Campidoglio e le famiglie romane nel Duecento », dans *Roma medievale. Aggiornamenti*, Paolo Delogu (éd.), Florence, 1998, p. 193-209 ; C. PIETRANGELI, « L'Aracoeli. Storia e architettura », *Capitolium*, 40 (1965), 4 ; L. SALERNO, « L'Aracoeli. Pittura, scultura e arti minori », *Capitolium*, 40 (1965), p. 187-202.

avec la société des vivants, en se faisant l'écho de l'intégration des étrangers comme des ascensions sociales réussies : aux côtés des barons, des Della Valle, Margani, Tebaldeschi, Cenci, Della Zecca, Marroni, Boccapaduli, Boccabella, Mancino-Ognissanti, Sinibaldi ou Novelli<sup>363</sup>, la mention du métier dans les épitaphes signale ici un *aromatarius*<sup>364</sup>, là un poissonnier<sup>365</sup>. Quelques grands marchands florentins, pisans ou milanais y ont également aussi élu sépulture<sup>366</sup>.

La popularité de l'église de l'Aracoeli résulte de la superposition de ses fonctions religieuses (une église dédiée à la Vierge et liée aux mendiants) et de valeurs politiques : située à proximité du Capitole, elle abrite les réunions du Grand et du Petit Conseil<sup>367</sup>. Dans la mémoire collective des Romains, elle est étroitement associée au souvenir de Cola di Rienzo et à la *libertas* romaine : dans son testament un boucher de Ripa, Giuliano *alias Sciuscie*, demande à être enterré dans l'église Santa Maria in Aracoeli (à laquelle il laisse 50 florins) « *in loco sepulture ante ymaginem beate Marie Virginis, in quo loco sunt arma que dicuntur fuisse olim Nicolai tribuni Urbis* »<sup>368</sup>. La faveur dont bénéficie l'église de l'Aracoeli se comprend en partie par cette dimension politique unique qui convertit toute pierre tombale en un manifeste politique. Enfin, sa légende de fondation lui confère encore une dimension supplémentaire qui la distingue des autres églises romaines : elle aurait été édifiée et consacrée par Auguste après que la Vierge à l'enfant lui serait apparue en songe<sup>369</sup>. Sa singularité réside donc dans ce mythe fondateur qui parvient à concilier la grandeur de la Rome antique et la supériorité du christianisme<sup>370</sup>. Être enseveli à Santa Maria in Aracoeli permet d'arrimer sa propre généalogie

<sup>363</sup> Vincenzo FORCELLA, *Iscrizioni, op. cit.*, vol. 1, n°479, année 1400 (*nobilis vir Antonio de Marronis civis romanus*) ; n°492, année 1433 (*nobilis vir magister Giacomo Della Zeccha*) ; n°493, année 1438 (Boccapaduli) ; n°497, année 1441 (*nobilis vir Lorenzo di Pietro Omnia Sancti alias dictus Mancino de Lucis*) ; n°500, année 1445 (Antonio Boccabella) ; n°521, année 1464 (Giovanni di Giacomo Boccabella) ; n°523, année 1466 (Sinibaldus de Sinibaldis). Pour les Novelli : ASR, *S. Salvatore*, 457, n°36, 16 août 1462 : testament de Stefano di Paolo *de Novellis alias* Stefano dello Sarto. Sa mère Giacoma, veuve de Paolo *de Novellis*, y repose également, ainsi que Giacoma, l'épouse de Cristoforo *de Novellis* (Vincenzo FORCELLA, *Iscrizioni, op. cit.*, vol. 1, n° 514, année 1457 et n°530, année 1470).

<sup>364</sup> Vincenzo FORCELLA, *Iscrizioni, op. cit.*, vol. 1, n°540, année 1478 : « HIC IACET CORPVS IOHANNIS IACOBI MARCI DE VRBE HAROMATARIII ».

<sup>365</sup> ASR, *S. Salvatore*, 454, n°71, 1<sup>er</sup> mars 1511 : testament de *providus vir Lucidus de Rominellis pescivendolus de regione Campitelli*.

<sup>366</sup> Vincenzo FORCELLA, *Iscrizioni, op. cit.*, vol. 1, n°481, année 1400 (*honorabilis vir Mattheus Iohannes de Griffis de Florentia mercator*) ; 487, année 1421 (*venerabilis vir Marcellus Iohannis de Bardis florentinus*) ; 490 ; 518, année 1462 (*nobilis vir Rainerius Andree de Cinquinis pisani mercatoris*) ; 570 (*Ser Franciscus de Franciscis et Nicholaus mercatores florentini*).

<sup>367</sup> Jean-Claude MAIRE VIGUEUR, « Les casali des églises romaines », art. cit., p. 93.

<sup>368</sup> Anna Maria CORBO, *Artisti e artigiani in Roma al tempo di Martino V e di Eugenio IV*, Rome, 1969, p. 177.

<sup>369</sup> Alors qu'il était en train de réfléchir à une demande des sénateurs qui proposaient de l'adorer comme une divinité. Jean-Claude MAIRE VIGUEUR, *L'Autre Rome, op. cit.*, p. 446.

<sup>370</sup> Arturo GRAF, *Roma nella memoria e nelle immaginazioni del Medioevo* [1882-1883], Turin, 1923, p. 243-261.



à celles de la Rome impériale, c'est-à-dire de plongeant ses racines dans une antiquité plus profonde que celle de ses propres *ancestres*.

Cette superposition de strates mémorielles explique l'élection de l'église de l'Aracoeli comme lieu de sépulture dans bien des testaments, à tel point que les familles les plus puissantes de la noblesse citadine y fondèrent, au cours du XV<sup>e</sup> siècle, des chapelles familiales. Dans toute la ville de Rome, depuis le milieu du XIV<sup>e</sup> siècle, s'est profondément diffusée une aspiration nouvelle : la privatisation d'une partie de l'église comme prélude au salut de l'âme<sup>371</sup>. À Santa Maria in Aracoeli, chacune des 18 chapelles latérales fut décernée entre le XV<sup>e</sup> et le XVI<sup>e</sup> siècle aux plus grandes familles de la noblesse citadine, dont les Del Bufalo Cancellieri (première chapelle à droite en entrant), les Margani (sixième chapelle à droite) ou les Della Valle (cinquième chapelle de gauche). La *cappella de Marganis* a été fondée avant 1474 : véritable vitrine de la famille Margani, elle est le lieu de signature d'un grand nombre d'actes dans le dernier quart du XV<sup>e</sup> siècle dont plus d'une dizaine rédigés par le même notaire, Giovanni Mattias *de Taglientibus*<sup>372</sup>. Parmi eux figurent des testaments (mais dont le testateur n'est pas nécessairement apparenté aux Margani)<sup>373</sup>, mais aussi des contrats de crédit<sup>374</sup>. De l'autre côté de la nef, la chapelle Della Valle regroupe quant à elle les épitaphes de cinq membres de la famille entre 1440 et 1494<sup>375</sup> : celle de Paolo Della Valle rappelle sa carrière, médecin, chancelier perpétuel de Rome et comte palatin, puisqu'il fut l'un de ceux que l'empereur Sigismond distingua en 1433 (CAESAREIS QUE AQUILIS A SIGISMUNDO DONATO ILLUSTRUM ROMANORUM)<sup>376</sup>. La légitimité impériale vient se surimposer à tous les honneurs en conférant à l'ensemble de la famille Della Valle un rayonnement quasi universel.

En dehors du cas précis de l'église Santa Maria in Aracoeli, les pierres tombales visent à légitimer les vivants en rappelant les honneurs reçus par les défunts : à partir du XV<sup>e</sup> siècle,

---

<sup>371</sup> Isa Lori SANFILIPPO, « Morire a Roma », art. cit. Ces chapelles privées peuvent être fondées dans l'église paroissiale ou dans une église mendiante : par exemple, les Leni ont fondé une chapelle familiale dans l'église des SS. Quaranta Martiri (ASR, CNC, 1110, f. 256v-257v, 21 avril 1480).

<sup>372</sup> ASR, CNC, 1728, f. 63r, f. 124rv, f. 139r, f. 146rv, f. 148r, f. 157rv, f. 162r, f. 201r, f. 208r, f. 298rv, f. 357r.

<sup>373</sup> Par exemple : ASR, CNC, 1728, f. 157rv, 10 juin 1492 : testament de *Nobilis et Magnifica domina Johanna filia condam nobilis viri Pauli de Leni et quondam domini domini magnifici Prosperi de Comitibus regione pinee*.

<sup>374</sup> Par exemple : ASR, CNC, 1728, f. 63r, 15 octobre 1490, *Depositum*.

<sup>375</sup> Vincenzo FORCELLA, *Iscrizioni, op. cit.*, vol. 1, n°496, année 1440 (Paolo Della Valle) ; n°513, année 1456 (Niccolò Della Valle) ; n°520, année 1463 (Pietro Della Valle) ; n°533, année 1473 (Niccolò Della Valle) ; n°563, année 1494 (Filippo Della Valle).

<sup>376</sup> PAULO DE VALLE COMITI PALATINO CANCELLARIO URBIS PERPETUO ARTIUM ET MEDICINAE DOCTORI CLARISSIMO HAEREDES PATRI BENEMERENTI ET POSTERIS OPUS VETUSTATE CORRUPTUM RESTITUERUNT HIC ET LAUDIBUS ANIMI ET STUDIIS LITTERARUM ET DOCTRINA RERUM GERENDARUM TAM CLARUS EXTITIT UT ADMIRABILIA VETERIS PROBITATIS EXEMPLA SUPERARIT QUO MERITO OMNIUM QUE IUDICIO CAESAREIS QUE AQUILIS A SIGISMUNDO DONATO ILLUSTRUM ROMANORUM DECUS ORNAMENTUM QUE HABITUS.

les inscriptions funéraires énumèrent de plus en plus fréquemment les charges et les actions au service de la cité et du bien commun. Elles témoignent d'une conscience, qui émergea dans les cercles du premier humanisme, que le salut de Rome passerait par la revalorisation des vertus civiques<sup>377</sup>. Dès 1390, Lello Maddaleni était loué pour avoir aidé la population de Rome pendant une disette<sup>378</sup>. En 1430 l'épithaphe de Nardo Venettini évoque les charges communales qu'il occupa, mais pas sa profession de notaire<sup>379</sup>. Miroir du subtil équilibre que surent ménager certains Romains entre curie et municipalité, les références sont parfois doubles comme en témoigne la pierre tombale de Francesco Porcari<sup>380</sup>.

### ***Pierres tombales et monuments funéraires : mémoire familiale et mémoire de soi***

Socles de la mémoire de soi, les pierres tombales sont aussi le support d'une mémoire familiale et, en cela, elles réfractent parfaitement les modes de fonctionnement des lignages tels qu'ils ont été décrits dans ce chapitre. D'aucuns recherchent l'exaltation de leur propre personne en se détachant du tombeau familial, comme Cornelio di Battista Porcari qui spécifie en 1488 que sa tombe devra être placée très exactement entre la tombe de Falcone Sinibaldi et celle de ses ancêtres<sup>381</sup>. La plupart recherchent toutefois la proximité avec leur conjoint, comme Hector, chypriote qui souhaite être enseveli à Santa Maria sopra Minerva près de son épouse<sup>382</sup> ; les mères auprès de leurs enfants déjà décédés (en particulier leurs fils) comme Porcari Paolina Capizucchi qui souhaite rejoindre son fils Francesco, mort deux ans auparavant<sup>383</sup>.

Surtout, les monuments funéraires contribuent à célébrer la patrilinéarité : pour les femmes mariées, surtout si elles ont eu des enfants, le lien avec la famille de leur époux est bien plus fort, face à la mort, que celui qui les liait à leur famille d'origine<sup>384</sup>. Quand elles ne

---

<sup>377</sup> Jean-Claude MAIRE VIGUEUR, *L'Autre Rome*, op. cit., p. 457.

<sup>378</sup> *Die mittelalterlichen Grabmäler*, op. cit., p. 178-179, n. XXXIII, 3 et fig. 97 a-b ; Massimo MIGLIO, « Cortesia romana », dans *Alle origini della nuova Roma*, op. cit., p. 311-328, p. 318.

<sup>379</sup> Vincenzo FORCELLA, *Iscrizioni*, op. cit., vol. 2, n°23.

<sup>380</sup> Anna MODIGLIANI, *I Porcari*, op. cit., p. 448-449.

<sup>381</sup> *Ibid.*, p. 212. Et il prévoit qu'on dépensera 100 ducats pour l'édification de ce tombeau à sa gloire !

<sup>382</sup> ASR, CNC, 1116, f. 11rv, 14 octobre 1488.

<sup>383</sup> Anna MODIGLIANI, *I Porcari*, op. cit., p. 211 (toujours dans l'église Santa Maria sopra Minerva). Anna Esposito en donne des exemples pour les premières décennies du XVI<sup>e</sup> siècle (testament de Girolama, veuve de Berardino de Verzelli en 1527 et testament de Faustina Iancolini en 1540) : Anna ESPOSITO, « L'agire delle donne romane », art. cit., p. 5.

<sup>384</sup> C'est ce qui ressort du n°127-1 des *MÉFRM* : « Donne di Pietra. Immagini, vicende, protagonista delle sepolture romane del Rinascimento : una ricerca in corso ». L'article d'Anna Esposito, « L'agire delle donne romane nella trasmissione della memoria », qui repose sur l'étude de 592 testaments féminins rédigés entre 1470 et 1549 apporte néanmoins quelques nuances, en revenant sur l'idée que les femmes ne seraient que les exécutrices passives des ultimes volontés de leur mari.

formulent pas explicitement le vœu d’être enterrée aux côtés de leur mari, les testatrices laissent à ce dernier toute latitude pour choisir une église à leur place : *in ecclesia qua prefato eius marito videbitur et placuit* stipule Rita, l’épouse de Coluccio de’ Calvi, en 1503<sup>385</sup>. L’héraldique des sépultures féminines, étudiée par Andreas Rehberg, corrobore l’impression qui se dégage des testaments<sup>386</sup> : lorsqu’elles ne présentent qu’un seul blason, les pierres tombales féminines arborent presque toujours celui de la famille de l’époux – parfois parce que la famille de l’épouse ne dispose pas de son propre emblème, ou bien encore parce que le mari appartient à un lignage bien plus prestigieux. Lorsque les armoiries des deux familles sont représentées, celles du mari se situent systématiquement à droite du visage de l’épouse (c’est-à-dire à gauche pour l’observateur) qui correspond, en héraldique, à la place la plus noble. La tombe de Lucrezia Fabi, décédée en 1501 au jeune âge de 23 ans, affiche ainsi l’emblème des Sanguigni : nous ne connaissons pas le nom de son mari, omis par le père de Lucrezia, Francesco, dans l’inscription. Peut-être cet oubli volontaire révèle-t-il un conflit sur la restitution de la dot entre le père et son gendre... Malgré tout, Francesco tint à respecter ce qui apparaît comme un usage bien établi : la représentation des armoiries de l’époux à la place d’honneur. Toutefois, au tournant du XVI<sup>e</sup> siècle, quelques Romaines (souvent veuves) prennent l’initiative, dans leurs testaments, de la construction d’une sépulture personnalisée pour elles-mêmes ou pour leur famille, sur laquelle figureront leurs propres armoiries : en 1508, Andreozza, veuve de Mariano di Giovanni *Sanctis*, souhaite que sa tombe soit un *lapis marmoreus cum armis seu insignis ipsius testatricis*<sup>387</sup>. Certaines préfèrent perpétuer la mémoire de leur famille d’origine ce qui atteste d’une marge de liberté féminine : en 1504, Faustina, veuve de Battista Frangipane et fille de Paolo *de Bastardellis*, demande à être enterrée auprès de sa mère Lucrezia dans l’église Santa Maria sopra Minerva. Certes, le couple n’avait pas eu d’enfants. Mais Faustina prévoit dans son testament la fondation d’une chapelle familiale alors qu’elle s’était contentée d’une simple inscription lapidaire pour honorer la mémoire de son défunt mari<sup>388</sup>. Ainsi, la lecture des nombreux testaments féminins contribue à relativiser l’impression d’une société unilatéralement patrilinéaire.

<sup>385</sup> ASR, CNC, 153, f. 328rv, 7 février 1503.

<sup>386</sup> Andreas REHBERG, « Aspetti araldici delle sepolture femminili nel Rinascimento », *MÉFRM*, 127-1 (2015). Son étude s’appuie notamment sur des armoriaux des XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles qui reproduisent en partie des blasons féminins gravés sur des pierres tombales du XV<sup>e</sup> siècle qui ont entretemps disparu : le manuscrit 201 de la Biblioteca Angelica ; le manuscrit St. It. 144 de la Biblioteca Reale de Turin ; le manuscrit 4006 de la Biblioteca Casanatense à Rome ; le manuscrit Vat. Lat. 11744 de la Bibliothèque Vaticane.

<sup>387</sup> ASR, *S. Spirito*, 198, f. 84r-86v, 21 novembre 1508. Anna ESPOSITO, « L’agire delle donne », art. cit., p. 3.

<sup>388</sup> ASR, CNC, 1733, f. 81r-82v, 13 février 1504 : « *unam cappellam prope dictam sepulturam in proximiori loco iuxta illud sub vocabulo et ad honorem gloriose Virginis Marie, cum picturis dicte ymaginis et lateribus SS. apostolorum Petri et Pauli et aliorum sanctorum ymages et picturas in dicta cappella depingi, et fieri unum*

Dans une société où la patrilinéarité tend malgré tout à prendre le dessus, l'érection de monuments funéraires est l'occasion de célébrer la généalogie des héritiers masculins du lignage. Dans l'église San Marco, un tombeau familial fut érigé en 1458 dont voici l'inscription :

MONVMENTVM INFRA  
 SCRIPTORVM DE NIGRIS  
 NICOLAO PETRO DE NIGRIS QVI  
 OBIIT A(NNO) D(OMIN)I MCCIII DIE VI FEB(RA)RI  
 GILIO NICOLAI DE NIGRIS QVI OBIIT  
 A(NNO) D(OMIN)I MCCLXXXI DIE VIII IVLII  
 IACOBO DE NIGRIS QVI OBIIT A(NNO)  
 D(OMIN)I MCCCXII DIE XVII AVGVSTI  
 CECCHO IACOBI DE NIGRIS QVI  
 OBIIT A(NNO) D(OMIN)I MCCCLIII DIE X DECE(MBR)IS  
 PETRO CECCHI DE NIGRIS QVI OBIIT  
 A(NNO) D(OMIN)I MCCCLXXXX DIE IIII APRILIS  
 FRANCISCO PETRI DE NIGRIS QVI  
 OBIIT A(NNO) D(OMIN)I MCCCCXLVIII DIE I IA(N)VARII  
 NICOLAO BLASII DE NIGRIS QVI  
 OBIIT A(NNO) D(OMIN)I MCCCCL DIE X MAII  
 BLASIO PETRI CECCHI DE NIGRIS QVI  
 OBIIT A(NNO) D(OMIN)I MCCCCLIII DIE XIII AVGVSTI  
 D(OMIN)E PALOTIE UXORI FRANCISCI DE  
 NIGRIS QVI OBIIT A(NNO) D(OMIN)I MCCCCL  
 VIII DIE XVIII NOVEMBRIS<sup>389</sup>

L'épithaphe met en exergue la lignée des *de Nigris* depuis Niccolò Pietro, qui vécut dans la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle et mourut en 1204, jusqu'à Palozza, épouse de Francesco, décédée le 18 novembre 1459 et seule femme mentionnée dans l'inscription. Il est fort probable que le tombeau ait été commandé par Francesco. L'inscription reproduit pour ainsi dire l'arbre généalogique, certes fragmentaire, du lignage en mentionnant les héritiers de l'ancêtre commun, Gilio di Niccolò (m. 1281), Giacomo (m. 1312), son fils Ceccho di Giacomo (m. 1354) et son petit-fils Pietro di Ceccho (m. 1390) ; puis les deux fils de Pietro, Francesco di Pietro (m. 1448), Biagio di Pietro di Ceccho (m. 1454), et le fils de ce dernier Niccolò di Biagio (m. 1450). Si cet exemple est singulier par cette reconstitution généalogique, la mode des tombeaux de famille est plutôt répandue : en 1476, Jacopo Alberini consacra ainsi à son père Giovanni dans l'église Santa Maria sopra Minerva un monument qui devait accueillir *et sibi et suis*.

---

*altare et ante et prope dictum altare poni unum pulcrum lapidem marmoreum pro sepultura laboratum cum arma et litteras de Bastardellis* ». Anna ESPOSITO, « L'agire delle donne », art. cit., p. 4.

<sup>389</sup> Vincenzo FORCELLA, *Iscrizioni*, op. cit., vol. 4, n°819, année 1458.

Les formes architecturales du mausolée de Giovanni Alberini empruntent pour beaucoup aux codes des sépultures antiques et il constitue même un cas unique de réemploi d'un élément antique (ici, le bas-relief d'un sarcophage du II<sup>e</sup> siècle de notre ère représentant Hercule et le lion de Némée) dans un monument funéraire d'un laïc romain sans lien avec la curie<sup>390</sup>. Interprété comme la victoire de la vertu sur la mort, comme le triomphe des vertus civiques contre le tyran et associé dans l'épithaphe à la *nobilitas* et à la *prudencia*, le combat d'Hercule incarne la lutte des Romains pour conjurer la tyrannie, la mort et l'oubli. Leur désir de pérennité prend forme dans un *revival* de l'Antiquité, depuis l'imitation du style épigraphique classique jusqu'à l'invention de généalogies mythiques.

## 5.2 Le *revival* antique : du style épigraphique classique à l'invention de généalogies mythiques

Le décor des sépultures romaines a pour hypotexte le répertoire de la Rome antique, dans lequel il puise les guirlandes végétales qui courent le long de la tombe de Giovanni Alberini en forme d'arcade, une forme assez commune dans les tombes « *a camera* » de la Rome antique. Dans la même église, la tombe d'Agapito de' Rustici offre un autre exemple de ce remploi architectural puisqu'il s'agit d'une tombe à édicule. À Santa Maria in Campitelli avait été édifiée en 1483 une magnifique sépulture pour Stefano Satri de' Baronilli et Maddalena Arlotti (aujourd'hui à S. Omobono) entremêlant modèle antique et éléments « modernes »<sup>391</sup>.

### *L'imitation du style classique*

Citer les autorités antiques est l'un des aspects que revêt la résurrection du passé antique. Les tombes de Giovanni Battista Micinello ou d'Andrea Brendi renvoient aux Quirites<sup>392</sup> ; celle de Camillo Crescenzi convoque Virgile : « AENEADUM IACET HIC URBIS ET ORBIS HONOS »<sup>393</sup> ; celle dédiée par Lello Della Valle à son fils Niccolò rappelle qu'il traduit Homère et Hésiode : « MAGNO ET EXCELLENTI CLARVIT INGENIO ILIADEM HOMERI ET HESIODVM HEROICO CARMINE IN

---

<sup>390</sup> Silvia MADDALO, « Il monumento funebre tra persistenze medioevali e recupero dell'antico », dans *Un pontificato ed una città*, op. cit., p. 429-452.

<sup>391</sup> Anna CAVALLARO, « Un'indagine storico-artistica delle sepolture femminili nel Rinascimento romano », *MÉFRM*, 127-1 (2015).

<sup>392</sup> *Ibid.*, vol. 2, n°1045 et vol. 13, n°1267 : « *priscorum Quiritum* ».

<sup>393</sup> Vincenzo FORCELLA, *Iscrizioni*, op. cit., vol. 1, n°1118.

LATINUM VERTIT »<sup>394</sup>. Ce n'est donc pas seulement le passé romain qui est convié, mais également la Grèce des cités et, à travers Énée et Homère, le mythe des origines troyennes de Rome. Aux côtés de prénoms « romains », comme Marco Antonio ou Octaviano, l'onomastique laisse du reste entrevoir une inspiration nouvelle qui témoigne de l'essor des études grecques à Rome (Hypolite, Cassandre, Achille, Agamemnon, Hercule, Dionysos, Agamemnon, Apollonius, Thésée ou Aristote)<sup>395</sup>.

L'influence du premier humanisme du Trecento est perceptible dans l'épigraphie funéraire du siècle suivant : au XIV<sup>e</sup> siècle, la fascination pour les monuments, les *mirabilia* et les inscriptions antiques avait ouvert la voie à une meilleure connaissance de la Rome antique et avait permis à quelques-uns (dont Cola di Rienzo) de recouvrer la science nécessaire au déchiffrement, à la restitution des abréviations et à la traduction des inscriptions lapidaires<sup>396</sup>. Au XV<sup>e</sup> siècle, l'admiration pour la Rome antique se traduit par une tentative d'imitation calligraphique : le module des caractères cherche à contrefaire la simplicité des lettres gravées dans l'Antiquité. Ainsi, l'inscription du monument de Giovanni Alberini ou celle qui orne la façade de la maison construite par Lorenzo Manili en 1468, près du Portique d'Octavie<sup>397</sup>, s'inspirent de ce « style épigraphique classique », peut-être de la base de la Colonne Trajane ou du tombeau de Cecilia Metella<sup>398</sup>. Sur chacune de ces pierres tombales, la manière dont est désormais calculée la durée de vie (exprimée en nombre d'années, de mois et de jours) se conforme de plus en plus souvent au comput romain : entre 1451 et 1500 le style classique de datation est adopté dans environ 30% des épitaphes à Rome et il tend à s'imposer au début du XVI<sup>e</sup> siècle (40% entre 1501 et 1527)<sup>399</sup>.

---

<sup>394</sup> *Ibid.*, vol. 1, n°533.

<sup>395</sup> Arnold ESCH, « La guerra di Troia nella Campagna Romana. I registri doganali di Roma come fonte per l'onomastica nel Lazio del Quattrocento », *Roma nel Rinascimento. Bibliografia e note*, 2006 (*Scritture per Massimo Miglio*), p. 17-19.

<sup>396</sup> Jean-Claude MAIRE VIGUEUR, *L'Autre Rome, op. cit.*, chapitre 8 « Du bon (et du moins bon) usage de l'Antiquité », en particulier p. 453-460.

<sup>397</sup> On retrouve le même module des caractères et les effets de clair-obscur de l'épigraphie antique : Armando PETRUCCI, « La scrittura fra ideologia e rappresentazione », dans *Storia dell'arte italiana. IX. Grafica e immagine. I. Scrittura Miniatura Disegno*, Turin, 1980, p. 46-50. Sur la maison de Lorenzo Manili : Roberto WEISS, *Un umanista veneziano, Papa Paolo II*, Venise-Rome, 1958, p. 44-45 ; *Guide rionali di Roma. Rione IX S. Angelo*, C. Pietrangeli (éd.), Rome, 1946, p. 46-50 ; Massimo MIGLIO, « Roma dopo Avignone. La rinascita politica dell'antico », dans *Memoria dell'antico nell'arte italiana. I. L'uso dei classici*, S. Settis (éd.), Turin, 1984, p. 76-111, p. 104-105.

<sup>398</sup> Silvia MADDALO, « Il monumento funebre tra persistenze medioevali e recupero dell'antico », art. cit., p. 434-435.

<sup>399</sup> I. KAJANTO, *Classical and Christian Studies in the Latin Epitaphs of Medieval and Renaissance Rome*, Helsinki, 1980 (*Annales Academiae Scientiarum Fennicae*, 203), p. 18 ; sur le style classique, voir I. KAJANTO, « Notes on the language in the Latin epitaphs of Renaissance Rome », *Humanistica Lovaniensia*, 28 (1979), p. 167-186.

Cette fascination pour l'antique donne naissance à de véritables pastiches littéraires dont voici un exemple. Par *imitatio* du style classique, les inscriptions funéraires se font épigrammes : l'élégie en l'honneur de Paolo Boccapaduli s'inspire du *carmen* 68 de Catulle (*Ad Manlium*) dont elle reprend en le détournant l'un des distiques (*Muneraque et Musarum hinc petis et Veneris*<sup>400</sup>) :

QVEM TV ROMA POTENS QVEM BOCCHAPADVLA FOVEBAS  
ALMA DOMVS : SEPELIT : FRIGIDVS ISTE LAPIS.  
HVNC VENERIS NVNQVAM TETIGERVNT MVNERA PAVLVM  
PAVLVM CVI MVSE MVNERA SACRA DABANT.  
O MORS : O PIETAS : QVID CONCIO<sup>401</sup>.

La carrière ecclésiastique de Paolo est rappelée afin de concilier la référence aux *auctoritates* païennes et la Rome chrétienne : « Les consolations de l'amour n'atteignent jamais Paul, auquel incombèrent les offices sacrés ». Le rythme binaire de ce poème, cette « berceuse de Vénus », est copiée par l'auteur de l'épigramme (*Quem... quem ; Paulum Paulum ; munera ... munera*), signe d'une parfaite connaissance de la rhétorique catullienne<sup>402</sup>. Surtout, alors que chez Catulle, le poète évoque le naufrage d'infortune de son ami Manlius qui lui demande du réconfort au nom de leur *amicitia*, c'est sur la pierre tombale Rome elle-même dont on implore le secours, elle qui, nourricière, réchauffait autrefois Paolo Boccapaduli qui repose à présent sous la pierre froide. Sur un ton élégiaque et dans une (presque) parfaite imitation de l'éloquence catullienne, l'exaltation de la *romanitas* crée un nouveau mythe : celui de l'*amicitia* entre les Romains du XV<sup>e</sup> siècle et la Rome antique personnifiée.

### ***Mythiques généalogies***

Au moment même où se développe une « vogue généalogique » parmi les élites occidentales<sup>403</sup>, à Rome cette nouvelle mode prend la forme de généalogies mythiques, forgées de toutes pièces par quelques familles de la noblesse citadine. Par républicanisme, ou pour

<sup>400</sup> *Poésies de C.V. Catulle*, traduction de Ch. Hégin de Guerle, Paris, 1837 : « Il m'est doux de voir que tu rends justice à mon amitié en réclamant d'elle les consolations que peuvent t'offrir les Muses et l'Amour ».

<sup>401</sup> Vincenzo FORCELLA, *Iscrizioni*, *op. cit.*, vol. 1, n°493.

<sup>402</sup> Thierry BARBAUD, *Catulle : une poétique de l'indicible*, Louvain-Paris-Dudley, 2006, p. 120-123 pour le commentaire et la traduction du poème 68.

<sup>403</sup> Elisabeth CROUZET-PAVAN, *Le Moyen Âge de Venise*, *op. cit.*, p. 312. Sur la falsification des généalogies en Toscane aux XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles : Paolo MALANIMA, *I Riccardi di Firenze. Una famiglia e un patrimonio nella Toscana dei Medici*, Florence, 1977 (Biblioteca di storia toscana moderna e contemporanea. Studi e documenti, 15), p. 3-6 ; Roberto BIZZOCCHI, *Généalogies fabuleuses : inventer et faire croire dans l'Europe moderne*, Paris, Éditions de la rue d'Ulm, 2009.

glorifier le lignage, elles se réclament d'une ascendance illustre, en puisant dans le répertoire des *gentes* les plus célèbres de la Rome antique.

La romanisation des patronymes commence par leur latinisation sur un modèle déjà répandu en Italie septentrionale : par un passage du pluriel au singulier et de l'ablatif au nominatif, *de Bardis* devient *Bardus*<sup>404</sup>. Les Romains sont influencés par ces nouveaux usages : sur une inscription apposée en 1483 via Florea, les *magistri stratarum* alors en poste, Battista *de Archionibus* et Ludovico *de Marganis* sont ainsi latinisés : « BAPTISTA ARCHIONVS ET LVDOVICVS MARGANIVS CVRATORES VIAR. »<sup>405</sup>.

La mystification des origines emprunte une voie tout à fait originale à Rome avec l'invention de généalogies antiques fictives. Si les familles les plus proches de la curie s'apparentent plutôt à des familles de la Rome impériale, les noms illustres de la République ne sont pas écartés pour autant, surtout s'ils servent mieux l'assonance<sup>406</sup>. Dans cet usage polyphonique de l'Antiquité, des familles dont l'ascension sociale est toute récente n'hésitent pas à revendiquer des origines pluriséculaires : à partir de Massimo di Lello di Cecco, les Massimi se réclament de la *gens Fabia* (et par elle d'Hercule), et plus précisément de Quintus Fabius Maximus Verrucosus, dit Cunctator (275-203). À travers la figure de cet illustre consul et dictateur qui affronta Hannibal dans une guerre d'usure, Massimo met en avant des vertus familiales, la patience et la prudence. De même les Santacroce prétend descendre directement de la *stirps* de Valerio Publicola – la *gens Valeria* – dont l'histoire se confond avec les débuts de la République romaine. Lorenzo Manili serait l'héritier de la *gens Manlia*<sup>407</sup>, les Cesarini remonteraient à la *gens Iulia*, les Porcari à la *gens Porcia*<sup>408</sup>. Dans ces trois derniers cas, l'homophonie est de toute évidence au fondement de cette fiction généalogique et tient presque du jeu de mots lorsqu'elle rapproche les Cesarini de Jules César. La démonstration de la filiation des *de Porcariis* avec la *gens Porcia* est très étudiée : un buste censé représenter Marco Porcio Catone est placé dans une niche *ad hoc* située dans la cour de l'une de leurs maisons<sup>409</sup>. Cette référence à Caton l'Ancien, esprit conservateur, fervent défenseur des traditions romaines et auteur d'un traité d'agriculture, s'explique par le rôle des Porcari dans la défense de l'idéologie

---

<sup>404</sup> Anna MODIGLIANI, *I Porcari*, *op. cit.*, p. 453, note 26 où elle renvoie à une lettre du Pogge (Poggio Bracciolini, *Lettere*, II, p. 66-67).

<sup>405</sup> Voir le chapitre 3 de la thèse.

<sup>406</sup> Massimo MIGLIO, « L'immagine dell'onore antico », *art. cit.*, p. 263.

<sup>407</sup> *Id.*, « Roma dopo Avignone. La rinascita politica dell'antico », dans *Memoria dell'antico nell'arte italiana*, I, Turin, 1984, p. 73-111, p. 104-105.

<sup>408</sup> Anna MODIGLIANI, *I Porcari*, *op. cit.*, p. 445-477.

<sup>409</sup> *Ibid.*, p. 453 et photographies 10 et 11.



républicaine, des valeurs traditionnelles liées à la terre et de l'autonomie romaine face à la papauté : l'instigateur de la conjuration de 1452-1453, Stefano Porcari, aimait du reste se vêtir à l'antique pour ressembler à son illustre « ancêtre ». Sur leurs monuments funéraires, le gentilice *Porcius* se substitue complètement à l'ancien patronyme *de Porcariis* : ainsi sur l'épithaphe dédiée par Antonina Astalli à la mémoire de son fils Giulio décédé en 1496, la patrie romaine est intimement associée à l'histoire familiale et le sens de la *romanitas* porté à son paroxysme :

PATRIA ROMA FVIT GENS PORCIA NOMEN  
IVLVS MARS PVERVM INSTITUIT MARS IUVENEM RAPVIT  
ANTONINA ASTALIA MATER FILIO VXOR LVSTRIS VITA  
SVPERSTITI MEMOR ET MOERENS POSVIT<sup>410</sup>.

Ces filiations mythiques, auxquelles seules les familles romaines peuvent prétendre, constituent un nouveau paramètre de leur distinction qui doit contribuer – du moins l'espèrent-elles – à faire reconnaître leur supériorité par rapport au reste de l'aristocratie italienne. En ce sens, l'invention généalogique à Rome est d'une autre nature que dans les autres villes d'Italie, puisqu'à Venise par exemple elle avait pour fonction de rapprocher certaines familles du patriciat vénitien des autres familles de l'aristocratie italienne contemporaine. À Rome au contraire, la convocation des mânes antiques doit, du moins en théorie, accompagner la réactivation des vertus civiques et une nouvelle moralisation de la politique qui justifie une hégémonie romaine sur l'ensemble de la péninsule italienne. Le propos n'est donc pas d'égaliser les familles de l'aristocratie italienne, mais bien de les surpasser.

---

<sup>410</sup> Vincenzo FORCELLA, *Iscrizioni, op. cit.*, vol. 1, n°1648. Dans la même église Santa Maria sopra Minerva, voir également les tombes de Francesco (*Francisco Portio*) et de Cornelio (*Cornelio Porcio*), tous deux qualifiés de *patritius romanus*.



## CONCLUSION GÉNÉRALE

Eh bien, à Rome, on est libre ; chacun fait ce qu'il lui plaît, que ce soit bien ou que ce soit mal. Observez que si tel veut se promener habillé d'or ou de soie, ou tout nu et déchaux, en mangeant, en riant ou en chantant, il est toujours bon pour servir de témoin, et personne ne lui dira : « Vous faites bien » ou « vous faites mal »<sup>1</sup>.

Rome est-elle la ville de la liberté ? Ce motif se retrouve dans de nombreux écrits de la fin du XV<sup>e</sup> et du début du XVI<sup>e</sup> siècle : loué ou blâmé, l'esprit de liberté qui y règne la distingue radicalement des autres villes italiennes, à commencer par Florence. Malgré l'édiction de nouvelles réglementations, la prétendue ingérence des papes dans les affaires de la cité reste modérée si l'on compare Rome à d'autres villes de cour. Dans une logique protectionniste, l'intervention pontificale a pour vocation fondamentale de stimuler l'essor économique et de garantir l'approvisionnement urbain grâce à une politique annonaire efficace. Même si l'organisation et la hiérarchisation des métiers urbains se font plus nettes, la faiblesse de l'encadrement économique est l'une des spécificités qui singularisent Rome à la fin du Moyen Âge, si bien que l'on peut qualifier l'économie romaine d'économie « semi-dirigée ». La fixation des prix est laissée à la libre appréciation des acteurs économiques, même si pour le grain l'institution de l'Abondance contribue à garantir la stabilité des prix du pain sur l'ensemble de la période. À Rome, de manière tout à fait singulière, la distribution des activités au sein du territoire urbain n'est pas réglementée, mais obéit à des logiques d'organisation spontanées. Celles-ci sont rendues possibles par l'immensité du territoire urbain, par la forte disponibilité des terrains libres aussi bien à la marge de l'espace bâti que dans les espaces interstitiels des *rioni* centraux. Cette géographie particulière a donné naissance à un polycentrisme romain tout à fait original. Du point de vue de l'encadrement des comportements et des pratiques sociales, les contraintes semblent limitées, d'autant plus que les rares normes promulguées sont systématiquement contournées ou détournées comme en témoigne l'exemple des lois somptuaires et du plafonnement des dots. Cette *libertas* romaine est probablement l'une des conditions de possibilité de la croissance économique, dans la mesure où elle favorisa aussi bien l'esprit d'entreprise que l'attractivité de la ville.

---

<sup>1</sup> Francisco DELICADO, *La belle Andalouse*, traduction française d'Alcide Bonneau, Paris, Tchou, 1981, p. 94.

## ROME, LA CROISSANCE ANORMALE

Au terme de l'enquête, la croissance de Rome apparaît comme une parenthèse, voire comme une anomalie. L'étude approfondie des rythmes chronologiques de la croissance romaine démontre son irrégularité et vient réfuter l'idée préconçue d'une expansion linéaire, continue, stable. Bien au contraire, les mouvements de la croissance sont incertains, imprévisibles, changeants même si la tendance générale est à la hausse : les prix du marché immobilier l'illustrent parfaitement, de même que la déconvenue des Romains au moment du jubilé de 1475 dont les retombées économiques sont moins importantes qu'espéré. Entre 1398 et 1527, on peut distinguer plusieurs phases successives : pendant les premières décennies du XV<sup>e</sup> siècle et même jusqu'aux années 1450, la croissance est très lente et encore extrêmement incertaine. Ce démarrage très progressif s'explique par l'inertie des structures socio-économiques, par ce sentiment de provisoire qui naît du retour encore très indécis de la curie à Rome. Le premier XV<sup>e</sup> siècle peut être défini comme une période d'adaptation au cours de laquelle on assiste à la conversion du modèle économique romain, du *casale* vers le *banco*. L'ancien paradigme de la *bovatteria* qui s'était mis en place pendant la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle s'effrite et, même si quelques irréductibles *bovattieri* subsistent, la noblesse citadine romaine se convertit dans son ensemble à de nouvelles pratiques d'investissement. Prolégomènes du second XV<sup>e</sup> siècle, cette période de formation prédispose une nouvelle génération à abandonner les anciennes stratégies. À partir des années 1460, l'accélération des rythmes et des échanges est patente ce dont témoignent aussi bien les volumes des importations que les prix de l'immobilier ou l'augmentation des niveaux de consommation. Ce moment est toutefois de très courte durée car un ralentissement se fait jour dès les premières décennies du XVI<sup>e</sup> siècle : on observe en effet une inversion de la courbe des prix de l'immobilier comme de la rente foncière dès les années 1510-1520, soit plusieurs années avant le Sac de Rome. Les conséquences du « tournant » de 1527 doivent être redimensionnées et les scissions de la chronologie rectifiées. Au bout du compte, la croissance se réduit à une parenthèse de quelques décennies, entre 1460 et 1510 : deux générations ont donc profité d'une conjoncture positive et relativement stable, d'un climat de confiance – si l'on excepte les troubles causés par les luttes de factions – propice aux investissements, à l'expérimentation et à l'invention de nouvelles pratiques économiques. Pendant ces « Cinquante glorieuses » du XV<sup>e</sup> siècle, la croissance de Rome constitue une anomalie si on la rapporte au temps long de l'histoire romaine, entre le haut Moyen Âge et l'époque contemporaine.

La croissance de Rome est anormale parce qu'elle est exogène et artificielle. Exogène, elle l'est parce que les facteurs qui l'amorcèrent sont extérieurs à la société romaine : la croissance économique repose fondamentalement sur un accroissement démographique lié à l'intensification des migrations vers Rome. Au principe même de la croissance se trouve un facteur politique, le retour de la curie et la transformation de Rome en ville de cour. *Romanam curiam sequentes*, les capitaux étrangers, principalement florentins, sont importés par les marchands et les banquiers d'Italie du Nord et injectés dans l'économie urbaine. Ils rendent possible puis alimentent l'essor de certains secteurs de l'économie romaine : la construction et le bâtiment, les métiers de l'alimentation, les *speziali*, le monde de l'hôtellerie et de la restauration. Malgré quelques indices fournis par la documentation notariée et archéologique en faveur du développement d'une production artisanale locale, force est de reconnaître que la production romaine reste modeste : l'importation des capitaux étrangers ne fut pas mise au service de l'économie locale dans son ensemble. Les domaines qui profitèrent de l'implantation de cette société de cour et de ses conséquences ne semblent pas à même de garantir de manière durable la croissance. Ainsi l'essoufflement qui marque le début du XVI<sup>e</sup> siècle s'explique-t-il en partie par la faiblesse des investissements dans l'économie locale, qui restent le fait des seules élites romaines. En outre, hormis les produits issus de la Campagne romaine, Rome exporte peu ce qui témoigne bien des limites de la conversion de l'économie romaine : malgré tout, l'économie rurale demeure l'un des fondements des structures socio-économiques de Rome au XV<sup>e</sup> siècle. Si la noblesse citadine romaine s'est massivement détournée du *casale* dans la seconde moitié du siècle, la ruralisation des capitaux qu'on observe à partir des années 1510-1520 démontre ce que les mutations économiques des cinquante précédentes années avaient d'artificiel. Rome s'était alignée sur le modèle des villes d'Italie septentrionale, sans pour autant se détacher totalement du schéma méridional, tourné vers le grand élevage transhumant.

La croissance est anormale et inattendue car rien ne prédisposait la ville à connaître un tel essor. Toutefois, les mutations à l'œuvre au cours du Quattrocento se prolongent par-delà le Sac de 1527 : la postérité des dynamiques que j'ai décrites pour le XV<sup>e</sup> siècle est manifeste à l'époque moderne. Au XVII<sup>e</sup> siècle, l'économie romaine est tout à fait analogue à celles des autres villes d'Ancien Régime, preuve de l'alignement de Rome sur le modèle septentrional<sup>2</sup>. Les modernistes ont souligné l'essor des activités productives romaines, contre le stéréotype de

---

<sup>2</sup> Renata AGO, *Economia barocca : mercato e istituzioni nella Roma del Seicento*, Rome, Donzelli, 1998.

l'« économie parasitaire ». Au XV<sup>e</sup> siècle, point de « ceinture industrielle » comme à Venise<sup>3</sup> : le développement d'une industrie romaine est encore en germe. Cependant, de nombreux indices convergent vers l'émergence d'une production artisanale romaine à plus grande échelle, aussi bien dans le domaine du textile que dans l'artisanat du verre, de la céramique ou dans la production de matériaux de construction. Si, par le poids des importations, Rome présente bien le profil d'une « ville de consommation » au XV<sup>e</sup> siècle, on ne saurait réduire l'idée d'une production romaine à la simple production des biens immatériels et « marchandises spirituelles » que sont les charges, offices et prébendes.

### CONTRE LA GENESE DE LA MODERNITE, LA NOTION D'ADAPTATION

Pour reprendre l'un des questionnements liminaires à cette recherche, les transformations socio-économiques de Rome au cours du second XV<sup>e</sup> siècle n'autorisent pas à parler de changement d'époque. La parenthèse isolée que représentent les années 1460-1510 – même si la croissance reprend et se poursuit à partir du milieu du XVI<sup>e</sup> siècle – doit être analysée pour elle-même, et non à l'aune de la Rome moderne. Plutôt que d'y voir la genèse de la modernité, il est préférable de retracer la manière dont la société s'est adaptée à une nouvelle conjoncture.

La capacité d'adaptation de la société romaine est remarquable : conscient des retombées économiques induites par le retour de la curie, les Romains connaissent et maîtrisent les rythmes saisonniers spécifiques de l'économie romaine sur lesquels ils fondent leurs stratégies. Cette adaptation se traduit de manière remarquable par l'ajustement des investissements en fonction du rapport entre rente foncière et rente immobilière : les années 1460-1510 constituent un moment particulier où les élites romaines investissent massivement dans l'immobilier urbain, délaissant le *casale* qui connaît alors une forme de patrimonialisation. Dans la plupart des cas les grands domaines fonciers sont envisagés par leurs propriétaires comme des biens périphériques et secondaires de leur patrimoine qui peuvent servir à gager les dots ou les crédits. Il y a là une rupture majeure par rapport à un second Trecento marqué par l'investissement spéculatif des *bovattieri* dans le *casale*, considéré comme un simple outil de production. Le ralentissement des ventes de *casali* traduit la baisse de la rente foncière, des rendements agricoles dans une Campagne romaine convertie aux pâturages et au grand élevage.

---

<sup>3</sup> Élisabeth CROUZET-PAVAN, *Le Moyen Âge de Venise : des eaux salées au miracle de pierres*, Paris, Albin Michel, 2015, chapitre 11 « Périphéries vénitiennes », p. 569-618.

Cette patrimonialisation du *casale* s'exprime aussi par la nouvelle fonction résidentielle dont il est investi par les plus riches familles de la noblesse citadine, comme les Margani ou les Cenci, qui cherchent à imiter le modèle baronnial : l'embellissement des « *casali* de famille » est l'expression d'un retour à la terre, d'un attachement symbolique et identitaire à l'*agro romano* qui fonde la *romanitas*. Toutefois, dès que la conjoncture s'inverse et que la sécurité des investissements immobiliers n'est plus assurée, c'est-à-dire dès le pontificat de Sixte IV et plus nettement à partir de 1515, les Romains se réfugient dans l'économie rurale : la ruralisation des capitaux illustre leur faculté d'adaptation et la souplesse de leurs comportements. Ils agissent toutefois à contretemps, sans anticiper les involutions de l'économie. Par conséquent, ce sont ces ajustements individuels, ponctuels et décalés à une conjoncture dont les acteurs ont conscience mais qui les dépasse, qui façonnent de nouvelles pratiques collectives de l'économie.

L'adaptation des structures socio-économiques est dictée par l'évolution des modes de consommation : l'installation à Rome de la curie et de nombreuses élites étrangères crée un marché de consommateurs atypique auquel l'offre tend à s'adapter. La diversification des régimes alimentaires d'une grande partie de la société romaine explique la prospérité des métiers de l'alimentation, en particulier des bouchers et des poissonniers : les quantités de viande et de poisson consommées à Rome disent quant à elles l'augmentation généralisée des niveaux de vie. La spécialisation de certains bouchers dans la viande bovine s'explique par l'adaptation à la demande des élites romaines et étrangères. Il en va de même de la production de céramique : si l'essentiel de la production locale, de piètre qualité, vise à répondre aux besoins des milieux populaires, la mise en évidence d'une production locale de « vraie majolique » et l'introduction de la couleur bleue démontrent une volonté d'adaptation à l'aristocratisation de la société. Ainsi, d'une manière générale, l'économie romaine est une économie duale, répondant aux attentes de deux clientèles distinctes. La mise en évidence d'un système monétaire double correspond à cette dualité : dans les pratiques du crédit comme au niveau du marché immobilier, la distinction entre une monnaie de compte dépréciée, le florin courant, et une monnaie d'or forte, le ducat, permet d'opposer deux marchés distincts. Tandis que les transactions les plus importantes sont stipulées en ducats d'or à partir des années 1460, le florin courant est réservé aux opérations plus modiques, à savoir le micro-crédit, la vente de *vignae* ou de biens immobiliers modestes. De manière schématique, les contrats en florins concernent plutôt les quartiers périphériques de Rome, suggérant l'hypothèse d'une relégation à la marge des populations moins favorisées. En ce sens, la dualité du « marché » romain

renvoie à l'accentuation des inégalités au sein de la société romaine et se traduit dans l'organisation de l'espace urbain par une opposition entre centres et périphéries.

L'adaptation à la croissance a pour conséquence une mutation des pratiques économiques et sociales de la noblesse citadine romaine. En dehors de quelques familles très conservatrices – comme les Capizucchi, les Muti, les Porcari, les Staglia ou les Ilperini – qui fonctionnent encore selon l'ancien paradigme de la *bovatteria*, la plupart des trois cents familles qui composent la noblesse citadine au XV<sup>e</sup> siècle font le choix d'une diversification des activités et des secteurs d'investissement. Cette diversification présente l'avantage de diviser les risques encourus tout en permettant une plus grande fluidité pour saisir de nouvelles opportunités d'investissement : on retrouve en somme le même esprit entrepreneurial dont les *bovattieri* avaient fait preuve dans la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle lorsqu'ils déplaçaient leurs capitaux d'un *casale* à l'autre. Pour les générations suivantes, l'attitude est restée la même, à savoir une grande souplesse et une aptitude à conformer sa stratégie d'investissement aux opportunités du moment : au XV<sup>e</sup> siècle, ces compétences héritées du Trecento sont simplement appliquées à l'économie urbaine.

Si elle a perdu la forte cohésion et l'unicité qui la caractérisaient encore au début du XV<sup>e</sup> siècle, la noblesse citadine romaine a conservé sa grande ouverture aux hommes nouveaux : sa capacité d'intégration est intacte et se manifeste par un très fort taux de renouvellement des familles et des individus qui la composent. De manière tout à fait singulière, Rome ne connaît pas le processus d'oligarchisation et de fermeture de la noblesse qu'on peut observer dans les villes d'Italie centro-septentrionale. Des familles qui ont fait fortune dans la *spezieria* comme les Massimi ou les Santacroce, parfaitement inconnues au XIV<sup>e</sup> siècle, connaissent une ascension sociale spectaculaire et parviennent au sommet de la noblesse citadine romaine. Presque toutes les familles de ce groupe disposent d'une pluralité de sources de revenus, principalement le grand commerce, la *spezieria*, la rente immobilière, le crédit mais aussi le grand élevage, qui reste complémentaire des revenus retirés de l'économie urbaine. Comme dans le reste de l'Italie, que l'un des enfants poursuive des études de droit ou de médecine devient une norme dans les élites romaines. Quelques notaires romains prospèrent, comme en témoignent leur clientèle et la création de véritables études notariales (*studio* et parfois *antestudio*) au sein desquelles ils emploient des associés. Le lignage noble est souvent organisé suivant une logique de complémentarité entre plusieurs individus, frères, oncles, cousins, chacun se spécialisant dans un domaine bien défini : l'importance des patrimoines ecclésiastiques, en particulier dans des quartiers en cours d'urbanisation, sur le marché aux



poissons de Sant'Angelo ou dans la Campagne romaine, rend éminemment stratégique l'obtention d'une charge ecclésiastique dans certains chapitres canoniaux (Saint-Pierre, Sant'Angelo *in Pescheria*) ou dans certains hôpitaux et confréries (Saint-Sauveur, San Spirito in Sassia, *Consolazione*). Infiltrer ces institutions permet aux autres membres du lignage de négocier la vente de tel ou tel terrain à bâtir à bon prix, d'un *lapis* pour vendre le poisson ou encore de remporter un contrat de rénovation urbaine. De manière analogue, certaines charges municipales sont particulièrement stratégiques pour l'ensemble du lignage, comme celle de *magister stratarum* : le renforcement de leurs prérogatives leur donne un pouvoir considérable puisque ce sont eux qui délivrent les permis de construire dans la Rome du second XV<sup>e</sup> siècle. Ainsi maintenir des liens de parenté ou de clientèle avec l'un des deux *magistri stratarum* en fonction s'avère crucial pour ceux qui souhaitent investir dans le secteur immobilier et en particulier dans le lotissement des nouveaux quartiers en cours d'urbanisation (Campo Marzio, Borgo, Colonna, Trevi...). Il en va de même de l'intégration du personnel de la curie et de l'entourage pontifical, à une toute autre échelle.

Si l'on excepte quelques familles « républicaines » ou « municipales » qui, comme les Massimi, dédaignent les carrières ecclésiastiques et curiales, la plupart des familles de la noblesse citadine romaine mettent en œuvre une double stratégie, visant aussi bien l'exercice des charges de la *Camera Urbis* que l'obtention d'offices curiaux. Il n'y a donc pas, dans la Rome du XV<sup>e</sup> siècle, de ligne de fracture qui traverserait la noblesse citadine et la partagerait en deux groupes égaux, familles « municipales » d'une part et familles « curiales » de l'autre. Au contraire, cette double stratégie invite à réviser la thèse selon laquelle la noblesse citadine serait, dans son ensemble, radicalement hostile à la papauté et à la curie : la portée de la conjuration menée par Stefano Porcari en 1452, paroxysme de la contestation républicaine et expression du mécontentement d'une partie de la noblesse, doit donc être relativisée. Si les Romains sont peu présents parmi le personnel de la curie, seuls les Mellini et les Cesarini revêtant la pourpre cardinalice, c'est bien la conséquence de la défiance de papes non-romains qui favorisent davantage leurs concitoyens, mais aussi et surtout de la mise en place de la vénalité des offices dans les années 1470. Le coût très élevé des offices curiaux rend difficile l'insertion dans l'entourage pontifical pour des élites romaines qui ne disposent que rarement des liquidités nécessaires à l'achat d'un office.

## ROME, UNE VILLE EN VOIE DE METROPOLISATION ?

Rome *caput mundi* est-elle une métropole ? La notion est anachronique, empruntée aux catégories des géographes et associée à l'étude de la mondialisation. Pourtant, si le monde du XV<sup>e</sup> siècle ne connaît pas la globalisation, par certains aspects les transformations qui affectent la Rome du Quattrocento correspondent aux critères et aux marqueurs de la métropolisation. Le concept statique de « capitale » qui indique le statut politique et administratif de Rome ne permet pas de rendre compte des processus de recompositions socio-spatiales à l'œuvre. C'est la raison pour laquelle je propose d'introduire cette notion anachronique mais en tentant d'en faire un usage raisonné et contrôlé. Parmi les historiens, l'anachronisme est-il encore ce « péché entre tous irrémédiable »<sup>4</sup> ? S'affranchissant de la « psychologie historique » fondée sur l'idée d'une altérité radicale entre les sociétés du passé et notre société contemporaine, Nicole Loraux a proposé une réhabilitation de l'anachronisme historique, de ce geste qui consiste à importer des concepts étrangers à l'époque étudiée et à établir des comparaisons entre notre société et la société étudiée<sup>5</sup>. Suivant l'idée qu'il existe des constantes anthropologiques qui autorisent une telle comparaison, elle défend un emploi « contrôlé » de l'anachronisme, à la « bonne distance », afin de « donner vie et contenu à des faits qui, à une telle distance, risquent de se réduire à une pure forme » et de « revenir vers le présent, lesté de problèmes anciens »<sup>6</sup>.

La métropolisation des grandes villes du bassin méditerranéen entre le XIII<sup>e</sup> siècle et l'époque contemporaine a fait l'objet de réflexions récentes et stimulantes : à propos des cas ligurie et marchésan, Philippe Jansen rappelle que cette métropolisation se définit par la polarisation d'un ensemble de flux et de réseaux interrégionaux, par l'attraction de la ville dont la croissance démographique n'est que l'un des symptômes<sup>7</sup>. Le colloque consacré aux « mégapoles méditerranéennes » en 1996 s'inscrivait dans la même démarche rétroactive<sup>8</sup>. Par bien des aspects, la Rome de la seconde moitié du XV<sup>e</sup> siècle peut être décrite comme une ville en voie de métropolisation : une croissance démographique soutenue, due pour l'essentiel aux flux migratoires, la concentration de fonctions rares, stratégiques et spécialisées (dont des

---

<sup>4</sup> Lucien FEBVRE, *Le Problème de l'incroyance au XVI<sup>e</sup> siècle. La religion de Rabelais*, Albin Michel, 1968, p. 15 : « Le problème est d'arrêter avec exactitude la série des précautions à prendre, des prescriptions à observer pour éviter le péché des péchés, le péché entre tous irrémédiable : l'anachronisme ».

<sup>5</sup> Nicole LORAUX, « Éloge de l'anachronisme en histoire », *Le Genre humain*, 27 (1993), p. 23-39 ; repris dans *Les Voies traversières de Nicole Loraux. Une helléniste à la croisée des sciences sociales*, Nicole Leduc, Patrick Garcia (éd.), Paris-Toulouse, Espaces Temps-Clio, 2005, p. 127-139.

<sup>6</sup> *Ibid.*, p. 128 et p. 135.

<sup>7</sup> Philippe JANSEN, « Échec et réussite d'une métropolisation en Italie à la fin du Moyen Âge : étude comparée des cas ligurie et marchésan », *Cahiers de la Méditerranée* [en ligne], 64 (2002), mis en ligne le 25 juillet 2005.

<sup>8</sup> *Mégapoles méditerranéennes. Géographie urbaine rétrospective*, Claude Nicolet, Robert Ilbert et Jean-Charles Depaule (dir.), Rome-Paris, ÉFR-Maisonneuve et Larose, 2000.

fonctions de commandement), l'importance de services supérieurs en particulier dans le domaine de la finance et de l'administration sont les critères premiers de la métropolisation. L'emploi de la notion me paraît surtout pertinent pour regrouper et penser un faisceau de recompositions sociales et territoriales : la déprise, voire la déterritorialisation<sup>9</sup>, de la Campagne romaine ; une forme de littoralisation de l'économie romaine à travers la réorganisation du système portuaire et l'importance structurelle des importations ; la *gentrification* de l'espace urbain, ou du moins l'émergence d'une hiérarchisation des quartiers urbains ; l'accentuation des inégalités sociales. De nouvelles logiques président à l'organisation du territoire urbain, privilégiant l'aménagement des quartiers septentrionaux au détriment des *rioni* Ripa, Campitelli ou Monti. L'aristocratisation de certaines zones bien particulières, en particulier au sein des *rioni* Regola et Sant'Eustachio, constitue les prémices d'un zonage urbain, même si dans l'ensemble la mixité semble prévaloir.

L'accentuation des inégalités sociales accompagne une très forte mobilité sociale : à Rome sans doute plus qu'ailleurs, les possibilités d'ascension sociale sont nombreuses. L'accumulation des trajectoires individuelles aboutit à des mobilités de groupes qui modifient la structure même de la société romaine. L'ancienne tripartition – barons, noblesse citadine, populaires – qui prévalait au XIV<sup>e</sup> siècle a vécu : la complexification de la hiérarchie sociale se manifeste par une hétérogénéisation des groupes sociaux, par l'instauration d'écarts substantiels entre les individus qui appartiennent à une même catégorie socio-professionnelle. C'est le cas des métiers de l'alimentation, bouchers et poissonniers, au sein desquels l'étude prosopographique a montré la constitution d'une élite qui domine l'ensemble de la filière. Cette concentration d'un secteur aux mains d'un petit groupe s'observe également dans le grand élevage transhumant, contrôlé par une élite restreinte. Du reste, les élites romaines profitent d'une politique pontificale qui les favorise amplement : l'entourage pontifical et les membres de la curie bénéficient de l'exonération des droits de douane pour l'importation des marchandises, dont ils revendent une grande partie sur le marché urbain. Le « recensement » de 1517, établi en vue du prélèvement d'une taxe extraordinaire destinée à financer la *via Leonina*, excluait un grand nombre d'habitants fortunés, sans doute exemptés de cet impôt. En outre, la dégressivité d'un certain nombre de taxes, toujours en faveur des plus riches, notamment pour la *gabella contratarum*, privilégie encore les élites.

---

<sup>9</sup> Le dépeuplement de la Campagne romaine, l'insertion de l'économie romaine dans le grand commerce international et le poids des importations en grain dans l'approvisionnement du marché urbain plaident en faveur de cette idée de « déterritorialisation ». Toutefois elle est sans doute excessive dans la mesure où le grand élevage et l'économie rurale dans son ensemble jouent toujours un rôle fondamental dans l'économie romaine, loin de nos logiques contemporaines de globalisation.

À l'inverse, l'inflation et la dépréciation du cours du florin courant sont préjudiciables aux milieux populaires : alors que les salaires semblent relativement stables – du moins dans le domaine de la construction –, les loyers augmentent ce qui réduit considérablement le niveau de vie des groupes sociaux les moins favorisés. L'augmentation des prix de l'immobilier rend difficile l'accès à la propriété pour une majorité d'individus : Rome devient, au cours du XV<sup>e</sup> siècle, une ville de locataires puisque selon la *Descriptio Urbis* seulement 10% de la population serait propriétaire de son logement. Confrontés au risque de la précarisation et du déclassement, une part importante de la société romaine survit grâce à une pluriactivité, facilitée par un marché du travail en expansion, trouvant à s'employer de manière ponctuelle ou saisonnière dans les *casali*, sur les chantiers de construction ou les chantiers navals, dans les pêcheries du Latium ou les moulins le long du Tibre. À cet égard, l'apport des *vignae*, ces enclos de l'immense ceinture maraîchère qui se déploie de part et d'autre de la muraille aurélienne, est fondamental non seulement dans le cadre de l'autoconsommation, mais aussi parce qu'elle permet de dégager quelques surplus commercialisables sur les nombreux marchés alimentaires de Rome, répondant ainsi à une demande accrue en vin et en fruits et légumes frais. Les nombreuses locations de ces enclos que recèlent les registres notariés laissent entendre qu'une part non négligeable de la population romaine n'a pas les moyens d'acheter son propre enclos – dont les prix sont pourtant relativement stables tout au long du XV<sup>e</sup> siècle – ou bien qu'il s'agit d'une main d'œuvre agricole, originaire du Latium ou d'ailleurs, qui vit du travail de la terre et du maraîchage. En concentrant la main d'œuvre agricole dans les quartiers périphériques de Rome et à proximité de la ceinture des *vignae*, cette exploitation intensive des enclos aggrave le dépeuplement de la Campagne romaine, résolument convertie au *latifundium* extensif et au grand élevage ovin.

L'accentuation des inégalités sociales s'exprime encore par les transformations de l'urbanisme et de l'architecture des demeures nobles : la lente fermeture des portiques, anciens lieux de sociabilité et d'interaction entre la noblesse citadine et les milieux populaires, ainsi que l'édification des palais aux façades lisses et massives, signifient dans l'espace urbain la relégation des moins favorisés à la marge. L'évolution des structures familiales ne dit pas autre chose, avec l'affirmation de la patrilinéarité et l'adoption des nouvelles règles de l'héritage : l'exclusion des filles de la transmission patrimoniale va de pair avec la fin du partage égalitaire entre frères. Peu à peu, l'aîné est favorisé tandis qu'on met fin à la résidence commune de la fratrie au sein de la *domus magna* paternelle. Les manières d'habiter sont radicalement modifiées, par l'aménagement d'escaliers indépendants et d'espaces de circulation qui préservent l'autonomie de la *two-generation family*. La dissémination des résidences de

membres d'une même famille au sein de l'espace urbain consacre l'éclatement des anciens tènements de la noblesse citadine : elle révèle la fragmentation des lignages et un élargissement des horizons, au-delà des limites du voisinage, du quartier, du *riione*. Dans les représentations indigènes de l'espace urbain s'esquisse une conception holistique de la ville : aussi bien les projets de *renovatio Urbis* élaborés par la papauté que les usages socio-économiques de la ville démontrent une approche globale de la ville, désormais perçue et vécue comme une totalité organique.



*Crescit interea Roma Albae ruinis*<sup>10</sup>. En commentant la première décade de Tite-Live, Machiavel évoquait la centralité de la Rome antique, microcosme de son empire : par son magnétisme, elle était capitale parce qu'elle attirait à elle des hommes venus du monde entier. Au moment de cette ultime *translatio imperii* par laquelle Rome retrouve son statut de capitale universelle, l'analogie avec la Rome antique s'éclaire : la Rome moderne se construit sur les ruines de la cité antique qu'elle aurait même vocation à surpasser. L'invention des généalogies mythiques et la fondation de collections d'*antiquitates* disent les prétentions des Romains à revendiquer leur hégémonie sur le reste de la péninsule italienne. La revendication d'une *romanitas* fondée sur l'héritage antique est au cœur d'une nouvelle cohésion de la noblesse citadine romaine. Face aux étrangers nouvellement installés à Rome et avec lesquels la concurrence est âpre comme le montrent l'inflation des dots et la quête d'une « visibilité » sociale, la noblesse citadine romaine se pense à nouveau comme un groupe compact et homogène. C'est cette présence étrangère à Rome, qui constitue l'un des facteurs de renouvellement les plus originaux de la société romaine du Quattrocento, mais aussi les interactions entre *forenses* et Romains que j'aurai à cœur d'interroger au cours de ma recherche post-doctorale.

*Comunis patria omnium*, écrivait Marcello Alberini en 1547<sup>11</sup> : Rome est-elle vraiment le « domicile commun du monde » ? Au début du XVI<sup>e</sup> siècle, les élites romaines tiennent des

---

<sup>10</sup> Nicolas MACHIAVEL, *Discorsi sopra la prima deca di Tito Livio*, livre II, chap. III. Cité en exergue du chapitre 1 de la thèse.

<sup>11</sup> « Il est bien clair que les Romains sont la part la moins importante de ce peuple, car toutes les nations y trouvent refuge, comme au domicile commun du monde » (Marcello ALBERINI, *Diario* (1547), D. Orano (éd.), *A.S.R.S.P.*, 18 (1895), p. 344). Michel de MONTAIGNE évoque en 1581 une « ville rattachée d'étrangers », où chacun « est come chés soi » (dans le *Journal de voyage en Italie*, C. Dedeyan (éd.), Paris, 1946, p. 242 et dans les *Essais*, éd. Firmin Didot, Paris, 1838, p. 521).

discours contradictoires sur la présence des étrangers : si l'expression de Marcello Alberini célèbre le cosmopolitisme heureux d'une Rome dans laquelle les Romains ne formeraient plus qu'une minorité, d'autres sources viennent remettre en question cette vision irénique. Les actes notariés révèlent les conflits qui peuvent opposer Romains et étrangers et quelques discours politiques témoignent de la montée d'une forme de xénophobie, qui s'exprime plus particulièrement à l'égard de la présence florentine. « Il n'est besoin de rappeler ni les préjugices ni les troubles qu'ils causent, car nul ne les ignore... Il suffit que je prononce le nom d'un Filippo Strozzi, ou d'un marchand, d'un Francesco del Nero, ce parangon de lâcheté, pour que nous soyons tous frappés de stupeur, estomaqués, suffoqués d'indignation »<sup>12</sup> : c'est en ces termes que le noble romain Flaminio Tomarozzi exprime sa rancœur à l'égard des marchands florentins dans un discours prononcé sur le Capitole le 6 octobre 1534, associant dans un même mouvement le motif traditionnel de l'antique gloire de Rome, la plainte sur les prérogatives communales perdues et une vive polémique contre les marchands florentins, véritables « patrons » de la ville, avec cette attaque *ad hominem* contre les Strozzi et del Nero. L'émergence de ce sentiment anti-florentin est précoce, puisque dès 1412 la modification du taux de change du florin imposée par les marchands-banquiers florentins provoqua une hausse du prix du grain à Rome : pour le chroniqueur romain Pietro dello Schiavo, cet épisode révèle le déclasserment des Romains, dépossédés de leur propre économie, *quia apparebat quod ipsi domini Romani non essent domini Urbis*<sup>13</sup>. Le rôle des Florentins dans les importations de produits manufacturés de luxe et de capitaux est ressenti comme une arrogante domination. Pourtant, l'intégration des *forenses* est l'un des plus puissants facteurs de renouvellement de la société romaine, ce dont les Romains sont bien conscients : Stefano Infessura fait l'éloge des *alienigenae*<sup>14</sup>, là où Tomarozzi les déplore.

C'est en mobilisant et en confrontant sources romaines et non-romaines que j'espère mener à bien cette nouvelle enquête. Pour conclure, je voudrais citer l'épithète (très ambigu) de Niccolò Strozzi qui figure sur sa tombe, dans l'église Santa Maria sopra Minerva à Rome, et

---

<sup>12</sup> « Taccio li danni, taccio li vituperii nostri ch non c'è persona che non li sappia... Basti pur questo che ultimamente el dirrò, pure un Phylippo Strozzi, o dio, uno merchante, un Francesco del Nero, la vigliaccheria del mondo, sono stati sufficienti ad metterce le dita nell'ochii, ad strangolarce et soffocare tucti » (ma traduction).

<sup>13</sup> Anna ESPOSITO, « I "forenses" a Roma nell'età del Rinascimento : aspetti e problemi di una presenza "atipica" », dans *Dentro la città. Stranieri e realtà urbane nell'Europa dei secoli XII-XVI*, Gabriella Rossetti (éd.), Naples, 1989, p. 163-175.

<sup>14</sup> Voir le chapitre 1 de la thèse. Anna ESPOSITO, « La popolazione romana dalla fine del secolo XIV al Sacco : caratteri e forme di un'evoluzione demografica », dans *Popolazione e società a Roma dal medioevo all'età contemporanea*, Eugenio Sonnino (éd.), Rome, 1998, p. 37-49.

qui dit la double appartenance, romaine et florentine, d'un étranger qui « vécut ici sans oublier là-bas »<sup>15</sup> :

NICOLAO STROZZIO LEONARDI F  
ROMA MIHI TRIBVIT TVMVLVM FLORENTIA VITAM  
NEMO ALIO LOCO VELLE ET OBIRE LOCO  
M . CCCC . LXIX<sup>16</sup>

---

<sup>15</sup> Abdelmalek SAYAD, *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité*, Paris, 2006.

<sup>16</sup> Vincenzo FORCELLA, *Iscrizioni delle chiese e d'altri edifici di Roma dal secolo XI ai giorni nostri*, Rome, 1869-1884, vol. 1, n°1599 (année 1469).





## LISTE DES ABREVIATIONS

ASC : Archivio Storico Capitolino

ASR : Archivio di Stato di Roma

*A.S.R.S.P.* : Archivio della Società Romana di Storia Patria

A.U. : Archivio generale Urbano

BAV : Biblioteca Apostolica Vaticana

CNC : Collegio dei Notai Capitolini

*DBI* : Dizionario biografico degli Italiani

ÉFR : École française de Rome

*MÉFRM* : Mélanges de l'École française de Rome – Moyen Âge

*MÉFRIM* : Mélanges de l'École française de Rome – Italie et Méditerranée modernes et contemporaines

*R.I.S.*<sup>2</sup> : *Rerum Italicarum Scriptores* (2<sup>e</sup> édition)



## BIBLIOGRAPHIE

### SOURCES

#### I – SOURCES INEDITES

##### ARCHIVIO DI STATO DI ROMA

*CAMERALE I, CAMERA URBIS :*

*Dohana pecudum Urbis*, registres 2, 3, 4, 5.  
Douane de Sant'Eustachio : 8, 11, 16, 17, 18, 19, 21.  
Douane de Ripa : 41 à 70.  
Douane de la Grascia : 63, 104-1117.  
*Fabbriche* : 1501 à 1506.  
*Gabella Carnium* : 79 à 82.  
*Mandati* : 839, 848.  
*Ufficiali Camerali* : 1714.  
*Ufficio 4* : 1 à 8.

COLLEGIO DEI NOTAI CAPITOLINI : 16, 113, 114, 119, 122, 123, 125, 131, 136, 153, 175, 176, 228, 263, 414, 470, 471, 476, 477, 478, 479, 480, 481, 482, 483, 518, 555, 565, 579, 641, 648, 704, 705, 706, 709, 712, 920, 921, 926, 927, 938, 939, 952, 1081, 1082, 1083, 1104, 1105, 1106, 1108, 1109, 1110, 1113, 1114, 1115, 1116, 1134, 1135, 1136, 1137, 1155, 1163, 1164, 1165, 1172, 1174, 1175, 1181, 1228, 1230, 1231, 1232, 1233, 1237, 1239, 1292, 1310, 1313, 1319, 1320, 1324, 1443, 1445, 1449, 1462, 1478, 1479, 1490, 1629, 1640, 1641, 1642, 1643, 1645, 1647, 1651, 1663, 1664, 1665, 1684, 1685, 1687, 1725, 1726, 1728, 1736, 1738, 1763, 1764, 1774, 1805, 1838, 1896.

OSPEDALE DELLA CONSOLAZIONE : 33.

OSPEDALE DEL SAN SALVATORE *AD SANCTA SANCTORUM* : 27, 28, 30, 375, 404 à 440, 447, 448, 450, 453, 454, 457, 467, 468, 469, 470, 471, 473, 484, 486, 489, 1006, 1008.

SANT'ANNUNZIATA : 158.

SAN SPIRITO IN SASSIA : 191, 210.

##### ARCHIVIO STORICO CAPITOLINO

ARCHIVIO URBANO, *SEZ. I* : 067, 123, 128, 253, 254, 256, 303, 590, 649, 785.

*CAMERA CAPITOLINA* : cred. IV, t. 88 (statuts urbains « rénovés » de 1469).

##### BIBLIOTECA APOSTOLICA VATICANA

*Ottob. Lat.* 1821 ; *Ottob. Lat.* 2548 à 2554

*Vat. Lat.* 2224 ; *Vat. Lat.* 6295 ; *Vat. Lat.* 7239 ; *Vat. Lat.* 11985

CHAPITRE DE SAINT-PIERRE : *Case e vigne*, 19 ; *Censuali*, 3, 4, 5, 6, 14.

SANT'ANGELO IN PESCHERIA : I, I.20, II.1, III.1, XVIII.

**BIBLIOTECA CORSINIANA**

Cod. 1332, cat. 34E17, *Statuta macellariorum Urbis* (1432).

**PRATO, BIBLIOTECA RONCIONIANA : COD. 330.**

**II – SOURCES PUBLIEES**

Leon Battista ALBERTI, *Opere vulgari*, Cecil Grayson (éd.), Bari, 1960.

Leon Battista ALBERTI, *De re aedificatoria*, Giovanni Orlandi, Paolo Portoghesi (éd.), Milan, Il Polifilo, 1966, 2 vol.

Marco Antonio ALTIERI, *Li Nuptiali*, Enrico Narducci (éd.), Rome, Roma nel Rinascimento, 1995.

ANONIMO ROMANO, *Cronica*, G. Porta (éd.), Milan, 1979.

*Archivio della Valle-del Bufalo : inventario*, G. Venditti (éd.), Città del Vaticano, 2009.

Mariano ARMELLINI, « Un censimento della città di Roma sotto il ponteficato di Leone X », *Gli Studi in Italia*, IV-V (1882), p. 7-143.

Flavio BIONDO, *Roma instaurata / Rome restaurée*, édition, traduction, présentation et notes par Anne Raffarin, Paris, Les Belles Lettres, 2005 (tome I) et 2012 (tomes II et III).

Vespasiano DA BISTICCI, *Le Vite*, A. Greco (éd.), I, Florence, 1970.

Lippo BRANDOLINI (v.1440-1497), *In libris de laudibus ac rebus gestis Sixti III Pontificis Maximi et suorum oratio in qua nostrorum temporum cum priscis comparatio mire Sixti laudes et librorum argumenta continentur* (Biblioteca Vaticana, Cod. Vat. Lat. 5008, f.39r-52r ; cf. aussi *ibid.*, Cod. Urb. Lat. 739, f.52v-69r. Les deux manuscrits ne présentent pas de divergence notable).

*Johannis Burckardi Liber notarum (1483-1506)*, Enrico Celani (éd.), dans *R.I.S.<sup>2</sup> XXXII/1*, Città di Castello, 1910-1943.

Giovanni Andrea BUSSI, *Prefazioni alle edizioni di Sweynheym e Pannartz prototipografi romani*, Massimo Miglio (éd.), Milan, 1978 (Documenti sulle arti del libro, XII).

Michele CANENSI, *De vita et pontificatu Pauli secundi*, dans *Le vite di Paolo II di Gaspare da Verona e Michele Canensi*, Giuseppe Zippel (éd.), dans *R.I.S.<sup>2</sup> III/16*, Città di Castello, 1904.

*Chronique : Rome, le temps, le monde et la révolte de Cola di Rienzo. L'Anonyme romain*, traduit du dialecte romain par Jacqueline Malherbe-Gay et Jean-Luc Nardon, introduction de Patrick Boucheron, Toulouse, Anacharsis, 2015.

Giuseppe COLETTI, « Dai diari di Stefano Caffari », *A.S.R.S.P.*, 8 (1885), p. 555-575 ; 9 (1886), p. 583-611.

Francisco DELICADO, *La belle Andalouse*, traduction française d'Alcide Bonneau, Paris, Tchou, 1981.

Paolo DELLO MASTRO (Paolo di Benedetto di Cola dello Mastro del rione di Ponte), *Diario e memoriale delle cose accadute in Roma (1422-1482)*, Francesco Isoldi (éd.), dans *R.I.S.<sup>2</sup> XXIV/2*, Città di Castello, 1912.

Angelo FABRONI, *Magni Cosmi Medicei Vita*, II, *Adnotationes et Monumenta*, Pisis, 1788.

Vincenzo FORCELLA, *Iscrizioni delle chiese e d'altri edifici di Roma dal secolo XI ai giorni nostri*, Rome, 1869-1884, 14 vol.

*Die mittelalterlichen Grabmäler in Rom und Latium vom 13. bis zum 15. Jahrhundert*, vol. 1. *Die Grabplatten und Tafeln*, Jörg Garms, Roswitha Juffinger, Bryan Ward-Perkins (éd.), Rome-Vienne, 1981 (*Publikationen des österreichischen Kulturinstituts in Rom*, 2. Abteilung : *Quellen*, 5. Reihe, 1). Il s'agit d'un catalogue des pierres tombales romaines jusqu'aux années 1430.

*Giovanni Rucellai ed il suo Zibaldone*, I. "Il Zibaldone Quaresimale", A. Perosa (éd.), Londres, 1960.

Pomponius GAURICUS, *De sculptura* (1504), A. Chastel, R. Klein (éd.), Paris, 1969.

Paolo GIOVIO, « *Libellus ad Ludovicum Borbonium cardinalem de Romanis piscibus* (1524) », dans *Novus thesaurus antiquitatum romanarum congestus ab Alberto Henrico de Sallengre*, vol. I, Venise, 1735, col. 847.

Domenico GNOLI, « *Descriptio Urbis* o Censimento della popolazione di Roma avanti il Sacco borbonico », *A.S.R.S.P.*, 17 (1894), p. 375-376.

Luigi GUICCIARDINI, *Il Sacco di Roma*, Carlo Milanese (éd.), Florence, G. Barbèra, 1867.

Stefano INFESSURA, *Diario della città di Roma*, Oreste Tommasini (éd.), Rome, 1890 (*Fonti per la storia d'Italia*, 5).

Giovanni DI IUZZO, *Cronaca di Viterbo*, dans *Cronache e statuti della Città di Viterbo*, Ignazio Ciampi (éd.), Florence, 1872 (« *Documenti di Storia Italiana* », V).

Angela LANCONELLI, dans « *Gli Statuta pescivendulorum Urbis* (1405). Note sul commercio del pesce a Roma fra XIV e XV secolo », *A.S.R.S.P.*, 108 (1985), p. 83-131.

Egmont LEE, *Habitatores in Urbe. The Population of Renaissance Rome / La popolazione di Roma nel Rinascimento*, Rome, 2006.

Giannozzo MANETTI, *Vita di Niccolò V*, Anna Modigliani (éd.), Rome, Roma nel Rinascimento, 1999.

*La Mesticanza di Paolo di Lello Petrone (1434-1447)*, Francesco Isoldi (éd.), dans *R.I.S.<sup>2</sup> XXIV/2*, Città di Castello, 1910-1912.

Anna MODIGLIANI, « "Faccio ricordo io Evangelista..." : memorie di un notaio romano alla fine del Quattrocento », dans *Roma, donne, libri tra Medioevo e Rinascimento. In ricordo di Pino Lombardi*, Rome, Roma nel Rinascimento, 2004, p. 217-257.

*Un notaio romano del Trecento : i protocolli di Francesco di Stefano de Caputgallis (1374-1386)*, Renzo Mosti (éd.), Rome, Viella, 1994.

*Li Nuptiali di Marco Antonio Altieri pubblicati da Enrico Narducci*, Rome, Roma nel Rinascimento, 1995.

Ivan PARISI, « Il regesto dei protocolli del notaio Camillo Beneimbene. I volumi nn. 175 e 176 del fondo del Collegio dei Notai Capitolini nell'Archivio di Stato di Roma », *Revista Borja*, 1 (2006-2007), Institut Internacional d'Estudis Borgians, p. 139-276.

PETRARQUE, *Lettres familières*, Paris, Les Belles Lettres, 2002.

Enea Silvio PICCOLOMINI – PIO II, *I Commentarii*, Luigi Totaro (éd.), Milan, Adelphi, 1984.

Giacomo Ammannati PICCOLOMINI, *Lettere 1444-1459*, Paolo Cherubini (éd.), Rome, 1997.

Benedetto da PIGLIO, *Libellus penarum*, Vienne, Österreichische Nationalbibliothek, cod. 3529, f. 211r-212v. L'extrait est édité dans W. WATTENBACH, « *Benedictus de Pileo* », dans *Festschrift zur Begrüssung der 24. Versammlung Deutscher Philologen und Schulmänner*, Leipzig, 1865, p. 107.

PLATINA, *Platynae historici Liber de vita Christi ac omnium pontificum*, Giacinto Gaida (éd.), dans *R.I.S.<sup>2</sup> III/I*, Città di Castello, 1913-1932

POGGIO BRACCIOLINI, *Contra l'ipocrisia*, Giulio Vallese (éd.), Naples, 1946.

*Il diario romano di Gaspare Pontani, già riferito al « Notaio del Nantiporto » [20 gennaio 1481-25 luglio 1492]*, Diomede Toni (éd.), dans *R.I.S.<sup>2</sup> III/2*, Città di Castello, 1907-1908.

Guido SOLIVETTI, « Gli "Statuta camporum" di Roma », *La Ragioneria*, 19 (1941), p. 1-39.

*Il protocollo notarile di Lorenzo Staglia (1372)*, Isa Lori Sanfilippo (éd.), Rome, Società romana di storia patria, 1986.

*Statuti della città di Roma*, Camillo Re (éd.), Rome, 1880.

*Statuti delle gabelle di Roma (1398)*, Sigismondo Malatesta (éd.), Rome, 1885.

*Statuti delle arti dei merciai e della lana di Roma*, Enrico Stevenson (éd.), Rome, 1893 ; *Statuti dei mercanti di Roma*, Giuseppe Gatti (éd.), Rome, 1885.

A. P. TORRI, « Gli statuti della venerabil'arte de' Banchieri de la inclita alma città di Roma », dans *Studi offerti a Giovanni Incisa della Rocchetta*, Rome, 1973 (Miscellanea della Società Romana di storia patria, XXIII), p. 511-530 (édition aux pages 515-530).

*Il diario della città di Roma di de Sebastiano de Branca Tedallini (1485-1517)*, Paolo Piccolomini (éd.), dans *R.I.S.<sup>2</sup> XXIII/3*, Città di Castello, 1903-1911.

Augustin THEINER, *Codex diplomaticus domini temporalis S. Sedis : recueil de documents pour servir à l'histoire du gouvernement temporel des États du Saint-Siège : extraits des archives du Vatican*, 3 vol., Rome, 1861-1862.

Niccola DELLA TUCCIA, *Cronache di Viterbo e di altre città*, I. Ciampi (éd.), Florence, 1872.

Angelo DE TUMMULILLIS da Sant'Elia, *Notabilia temporum*, LXI, Costantino Corvisieri (éd.), Rome, Istituto Storico Italiano, 1890.

Roberto VALENTINI, Giuseppe ZUCCHETTI, *Codice topografico della città di Roma*, Rome, 1953, IV (Fonti per la Storia d'Italia, 90), p. 151-208.

*Il diario della città di Roma di Antonio de Vasco (1481-1492)*, Giuseppe Chiesa (éd.), dans *R.I.S.<sup>2</sup> XXIII/3*, Città di Castello, 1903-1911.

Matteo VILLANI (m.1363), *Cronica, con la continuazione di Filippo Villani*, Giuseppe Porta (éd.), Parme, 1995, vol. 2, livre XI, chapitre XXV, p. 623.

José VIVES GATELL, « Andanças e viajes de un hidalgo español (1436-1439) con una descripción de Roma », *Analecta Sacra Tarraconensia*, 19 (1946), p. 123-215.

*Il diario romano di Jacopo Gherardi da Volterra dal 7 settembre 1479 al 12 agosto 1484*, Enrico Carusi (éd.), dans *R.I.S.*<sup>2</sup> XXIII/3, Città di Castello, 1904.

## BIBLIOGRAPHIE

David ABULAFIA, « Corneto-Tarquini and the Italian Mercantile Republics : the Earliest Evidence », *Papers of the British School at Rome*, 42 (1974), p. 224-234.

*L'accès à la ville : les mobilités spatiales en question*, Jean-Pierre Lévy, Françoise Dureau (dir.), Paris-Budapest-Turin, L'Harmattan, 2002.

Pasquale ADINOLFI, *La portica di S. Pietro*, Rome, 1861.

Renata AGO, « Il linguaggio del corpo », dans *Storia d'Italia. Annali. XIX, La Moda*, Carlo Marco Belfanti, Fabio Giusberti (éd.), Turin, Einaudi, 2003, p. 117-147.

Ivana AIT, « La dogana di S. Eustachio nel XV secolo », dans *Aspetti della vita economica e culturale a Roma nel Quattrocento*, Paolo Brezzi (éd.), Rome, 1981 (Fonti e studi per la storia economica e sociale di Roma e dello Stato Pontificio nel tardo medioevo, 3), p. 83-147.

Ivana AIT, « Il commercio delle derrate alimentari nella Roma del '400 », *Archeologia Medievale*, 8 (1981), p. 155-172.

Ivana AIT, « Un aspetto del salariato a Roma nel XV secolo : la *Fabrica Galearum* sulle rive del Tevere (1457-58) », dans *Cultura e società nell'Italia medievale. Studi per Paolo Brezzi*, Lodovico Gatto, Girolamo Araldi (éd.), Rome, Istituto storico italiano per il Medio Evo, 1988, p. 7-25.

Ivana AIT, « Due equipaggi pontifici per la Crociata contro il Turco : dai registri di arruolamento (aprile-agosto 1457) », dans *Travail et travailleurs en Europe au Moyen Âge et au début des temps modernes*, Claire Dolan (éd.), Toronto, 1991, p. 193-216.

Ivana AIT, « Aspetti del mercato del credito a Roma nelle fonti notarili », dans *Alle origini della nuova Roma. Martino V (1417-1431). Atti del convegno (Roma 2-5 marzo 1992)*, Maria Chiabò, Giusi D'Alessandro, Paola Piacentini, Concetta Ranieri (éd.), Rome, Istituto storico italiano per il Medio Evo, 1992 (Nuovi Studi Storici, 20), p. 479-500.

Ivana AIT, Arnold ESCH, « Aspettando l'anno santo. Fornitura di vino e gestione di taverne nella Roma del 1475 », *Quellen und Forschungen aus italienischen Archiven und Bibliotheken*, 73 (1993), p. 387-417.

Ivana AIT, « Salariato e gerarchie del lavoro nell'edilizia pubblica romana del XV secolo », *Rivista storica del Lazio*, IV, n° 5 (1996), p. 101-130.

Ivana AIT, *Tra scienza e mercato. Gli speciali a Roma nel tardo Medioevo*, Rome, 1996 (Fonti e studi per la storia economica e sociale di Roma e dello Stato pontificio, VII).

Ivana AIT, « Gli speciali : un gruppo imprenditoriale nella Roma tardo medioevale », dans *Roma medievale. Aggiornamenti*, Paolo Delogu (éd.), Florence, 1998, p. 231-247.

Ivana AIT, « Mercato del lavoro e *forenses* a Roma nel XV secolo », dans *Popolazione e società a Roma dal medioevo all'età contemporanea*, Eugenio Sonnino (éd.), Rome, Il Calamo, 1998, p. 335-359.

Ivana AIT, Manuel VAQUERO PIÑEIRO, *Dai casali alla fabbrica di San Pietro. I Leni : uomini d'affari del Rinascimento*, Rome, Roma nel Rinascimento, 2000.

Ivana AIT, « I fiorentini nella Roma di Leone X e i Clemente VII », dans *Una "Gerusalemme" toscana nello sfondo dei due giubilei, 1500-1525. Atti del Convegno di studio del Centro internazionale "La Gerusalemme" di San Vivaldo Monteione (Firenze), 4-6 ottobre 2000*, Sismel: edizioni del Galluzzo, 2003, Sergio Gensini (éd.), Florence, 2004, p. 31-56.

Ivana AIT, « Elementi per la presenza della donna nel mercato del credito a Roma nel basso medioevo », dans *Roma, donne, libri tra Medioevo e Rinascimento. In ricordo di Pino Lombardi*, Rome, Roma nel Rinascimento, 2004, p. 119-139.

Ivana AIT, « Aspetti della produzione dei panni a Roma nel basso Medioevo », dans *Economia e società a Roma tra Medioevo e Rinascimento. Studi dedicati ad Arnold Esch*, Anna Esposito, Luciano Palermo (éd.), Rome, Viella, 2005, p. 33-59.

Ivana AIT, « I costi della morte : uno specchio della società cittadina bassomedioevale », dans *La morte e i suoi riti in Italia tra Medioevo e prima età moderna*, Francesco Salvestrini, Gian Maria Varanini, Anna Zangarini (éd.), Florence, 2007, p. 275-321.

Ivana AIT, « Gli *Statuta artis barchiarolorum fluminis Tiberis* : per una storia del trasporto fluviale a Roma (secc. XV-XVI) », dans *Scritti per Isa. Raccolta di studi offerti a Isa Lori Sanfilippo*, Antonella Mazzon (éd.), Rome, 2008 (Nuovi Studi Storici, 76), p. 1-12.

Ivana AIT, « I Margani e le miniere di allume di Tolfa : dinamiche familiari e interessi mercantili fra XIV e XVI secolo », *Archivio Storico Italiano*, CLXVIII (2010), disp. II, n. 624, p. 231-262.

Ivana AIT, « Il *Manuale expensarum basilice Sancii Petri, 1339-1341*. Contributo per lo studio del salariato a Roma nel Trecento », dans *Cantieri e maestranze nell'Italia medievale*, Maria Carla Somma (éd.), Spolète, 2010, p. 19-37.

Ivana AIT, « Dal governo signorile al governo del capitale mercantile : i Monti della Tolfa e « le lumere » del papa », *MÉFRM*, 126-1 (2014).

*Alle origini della nuova Roma. Martino V (1417-1431). Atti del convegno (Roma 2-5 marzo 1992)*, Maria Chiabò, Giusi D'Alessandro, Paola Piacentini, Concetta Ranieri (éd.), Rome, Istituto storico italiano per il Medio Evo, 1992 (Nuovi Studi Storici, 20).

Franca ALLEGREZZA, « Formazione, dispersione e conservazione di un fondo archivistico privato : il fondo diplomatico dell'archivio Orsini tra Medioevo ed Età Moderna », *A.S.R.S.P.*, 114 (1991), p. 77-100.

Franca ALLEGREZZA, *Organizzazione del potere e dinamiche familiari : gli Orsini dal Duecento agli inizi del Quattrocento*, Rome, Istituto storico italiano per il Medio Evo, 1998.

Marina D'AMELIA, « Verso la caduta. Le famiglie Margani e Iacovacci nella Roma del Cinquecento », dans *Disuguaglianze : stratificazione e mobilità sociale nelle popolazioni italiane (dal sec. XIV agli inizi del secolo XX)*, Bologne, CLUEB, 1997, I, p. 83-107.



Teodoro AMEYDEN, *Relazione della città e corte di Roma*, dans *Li Tesori della Corte romana in varia Relationi fatte in pregadi d'alcuni ambasciatori veneti, residenti in Roma, sotto differenti pontefeci, e dell'Almaden, ambasciator francese*, Bruxelles, 1672, p. 99-184.

Teodoro AMEYDEN, *Delle Famiglie Romane*, C. A. Bertini (éd.), 2 vol., Rome, 1910-1914.

Stefano D'AMICO, *Le contrade e la città. Sistema produttivo e spazio urbano a Milano fra Cinque e Seicento*, Milan, 1994.

A ANDREWS et S. FOWLER, « The "Lost" Book of the Life of Pope Paul II by Gaspar of Verona », *Studies in the Renaissance*, 17 (1980), p. 7-45.

Girolamo ARNALDI, « Il notaio-cronista e le cronache cittadine in Italia », dans *La storia del diritto nel quadro delle scienze storiche. Atti del primo congresso internazionale della società italiana di storia del diritto*, Florence, 1966, p. 293-309.

Mathieu ARNOUX, « Croissance et crises dans le monde médiéval, XI<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle : réflexions et pistes de recherche », *Cahiers du Monde russe*, 46 (Paris, 2005), p. 115-132.

Mathieu ARNOUX, « Vérité et questions des marchés médiévaux », *L'activité marchande sans le marché ? Colloque de Cerisy*, Armand Hatchuel, Olivier Favereau, Franck Aggeri (éd.), Presses des Mines, Paris, 2010, p. 27-43.

Mathieu ARNOUX, « Histoire économique et sources littéraires », dans *Dove va la storia economica ? Metodi e prospettive (secc. XIII-XVIII). Atti della Quarantaduesima Settimana di Studi, 18-22 aprile 2010*, Francesco Ammannati (éd.), Florence, Istituto internazionale di storia economica "F. Datini", 2011, p. 249-262.

Thomas ASHBY, « Due vedute di Roma attribuite a Stefano du Pérac », dans *Miscellanea Francesco Ehrle. Scritti di Storia e Paleografia*, II, Rome, Biblioteca Apostolica Vaticana, 1924, p. 449-459.

Mario ASCHERI, « Tra storia giuridica e storia "costituzionale" : funzione della legislazione suntuaria », dans *Disciplinare il lusso. La legislazione suntuaria in Italia e in Europa tra Medioevo ed Età moderna*, Maria Giuseppina Muzzarelli, Antonella Campanini (éd.), Rome, 2003, p. 199-211.

*Atlas historique de Rome (IX<sup>e</sup> siècle avant J.-C.-XXI<sup>e</sup> siècle)*, Aurélien Delpirou, Eleonora Canepari, Sylvain Parent, Emmanuelle Rosso, Paris, Autrement, 2013.

Georges AUGUSTINS, *Comment se perpétuer ? Devenir des lignées et destins des patrimoines dans les paysanneries européennes*, Nanterre, Société d'ethnologie, 1989.

Luisa AURIGEMMA, « Stato delle ricerche sulla toscanizzazione del romanesco tra Quattro e Cinquecento », dans *Roma di fronte all'Europa al tempo di Alessandro VI. Atti del convegno (Città del Vaticano-Roma, 1-4 dicembre 1999)*, Maria Chiabò, Silvia Maddalo, Massimo Miglio, Anna Maria Oliva (éd.), Rome, Roma nel Rinascimento, 2001, II, p. 717-731.

Maria Giulia AURIGEMMA, « Case di fiorentini a Roma nell'ultimo decennio del '400 », dans *Roma di fronte all'Europa al tempo di Alessandro VI*, Rome, Roma nel Rinascimento, 2001, II, p. 495-520.

Maurice AYMARD, Henri BRESCH, « Nourritures et consommation en Sicile entre XIV<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècle », *MÉFRM*, 87-2 (1975), p. 535-581.

John W. BALDWIN, « The Medieval Theories of the Just Price », *Transactions of the American Philosophical Society*, 49 (1959).

Marzio BARBAGLI, *Sotto lo stesso tetto. Mutamenti della famiglia in Italia dal XV al XIX secolo*, Bologne, Il Mulino, 1984.

Donatella BARBALARGA, « Gli atteggiamenti devozionali nei testamenti », dans *Un pontificato ed una città. Sisto IV (1471-1484). Atti del convegno, Roma 3-7 dicembre 1984*, Massimo Miglio, Francesca Niutta, Diego Quaglioni, Concetta Ranieri (éd.), Rome, Istituto storico italiano per il Medio Evo, 1986, p. 694-705.

Donatella BARBALARGA, Paolo CHERUBINI, Giovanna CURCIO, Anna ESPOSITO, Anna MODIGLIANI, Micaela PROCACCIA, « Il rione Parione durante il pontificato sistino : analisi di un'area campione », dans *Un pontificato ed una città : Sisto IV (1471-1484). Atti del convegno Roma, 3-7 dicembre 1984*, Massimo Miglio, Francesca Niutta, Diego Quaglioni, Concetta Ranieri (éd.), Rome, Istituto storico italiano per il Medio Evo, 1986, p. 643-744.

Thierry BARBAUD, *Catulle : une poétique de l'indicible*, Louvain-Paris-Dudley, 2006.

Roland BARTHES, « L'effet de réel », *Communications*, n°11, 1968.

Attilio BARTOLI LANGELI, « Scrittura e parentela. Gli scriventi apparentati in una fonte italiana quattrocentesca », dans *Istruzione, alfabetismo, scrittura. Saggi di storia dell'alfabetizzazione in Italia (sec. XV-XIX)*, Attilio Bartoli Langeli (éd.), Milan, F. Angeli, 1991, p. 75-108.

Franco BARTOLONI, « Documenti inediti dei "Magistri aedificiorum Urbis" (secoli XIII-XIV) », dans *Franco Bartoloni. Scritti*, Vittorio De Donato, Alessandro Pratesi (éd.), Spolète, 1995, p. 41-80.

A. BASTIAANSE, « Teodoro Ameyden », *DBI*, vol. 2, 1960.

Clemente BAUER, « Studi per la storia delle finanze papali durante il pontificato di Sisto IV », *A.S.R.S.P.*, 50 (1927), p. 319-400.

Karl Julius BELOCH, *Bevölkerungsgeschichte Italiens*, II, Berlin, 1965, p. 1-21 ; trad. it. Editrice Le Lettere, Florence, 1995.

Stefano BENEDETTI, « Celso Mellini », *DBI*, vol. 73, 2009.

Angela DE BENEDICTIS, *Repubblica per contratto. Bologna : una città europea nello Stato della Chiesa*, Bologne, 1995, p. 107-136.

Bernardino BERNARDINI, *Descrizione del nuovo ripartimento dei Rioni*, Rome, 1744.

Mario BEVILACQUA, *Il monte dei Cenci. Una famiglia romana e il suo insediamento urbano tra medioevo ed età barocca*, Rome-Reggio Calabria, 1988.

Mario BEVILACQUA, *Roma nel secolo dei Lumi : architettura, erudizione, scienza nella pianta di G.B. Nolli « celebre geometra »*, Naples, 1998.

Concetta BIANCA, « Marianus de Magistris de Urbe », dans *Scrittura, biblioteche e stampa a Roma nel Quattrocento. Atti del 2° seminario, 6-8 maggio 1982*, Massimo Miglio (éd.), Città del Vaticano, 1983 (*Littera antiqua*, 3), p. 572-579.

Concetta BIANCA, « I libri a stampa nelle biblioteche romane », dans *Gutenberg e Roma : le origini della stampa nella città dei papi (1467-1477)*, Massimo Miglio et Orietta Rossini (éd.), Naples, 1997, p. 113-120.

Giorgio BINI, « Dei pesci romani », *Capitolium*, 33 (1958), p. 22-24.

Roberto BIZZOCCHI, *Généalogies fabuleuses : inventer et faire croire dans l'Europe moderne*, Paris, Éditions de la rue d'Ulm, 2009.

Christofer F. BLACK, « Commune and the Papacy in the government of Perugia », *Annali della Fondazione Italiana per la Storia amministrativa*, 4, 1967, p. 163-191.

Maria Grazia BLASIO, « Giovanni Battista Mellini », *DBI*, vol. 73, 2009.

G. BOGGI BOSI, *La diaconia di Sant'Angelo in Pescheria*, Rome, 1929.

Didier BOISSEUIL, « Production d'alun et monopole romain en Toscane méridionale (fin XV<sup>e</sup>-début XVI<sup>e</sup> siècles) », *MÉFRM*, 126-1 (2014).

Athos BOLLETTINI, « Sulla utilizzazione delle fonti storico-demografiche per lo studio della struttura sociale e professionale della popolazione », dans *Problemi di utilizzazione delle fonti di demografia storica*, Rome, 1977, p. 179-256.

Andrea BONA, « Brescia : XV secolo. Acque e mercati nella formazione del nuovo centro urbano », dans *Fabbriche, piazze, mercati. La città italiana nel Rinascimento*, Donatella Calabi (éd.), Rome, Officina édizioni, 1997, p. 130-158.

Ester BOSERUP, *Évolution agraire et pression démographique*, Paris, Flammarion, 1970 (éd. anglaise 1965).

Alain DE BOÛARD, « Il partito popolare e il governo di Roma nel medio evo », *A.S.R.S.P.*, 34 (1911), p. 493-512.

Alain DE BOÛARD, *Le régime politique et les institutions de Rome au Moyen Âge*, Paris, E. De Boccard, 1920.

Patrick BOUCHERON, *Le pouvoir de bâtir : urbanisme et politique édilitaire à Milan, XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles*, Rome, ÉFR, 1998.

Pierre BOURDIEU, *La distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Minuit, 1979.

Monique BOURIN, Sandro CAROCCI, François MENANT, Lluís TO FIGUERAS, « Les campagnes de la Méditerranée occidentale autour de 1300 : tensions destructrices, tensions novatrices », *Annales Histoire Sciences Sociales*, juillet-septembre 2011, n°3, p. 663-704.

Philippe BRAUNSTEIN, « L'événement et la mémoire : regards privés, rapports officiels sur le couronnement romain de Frédéric III », *La circulation des nouvelles au Moyen Âge. Actes des congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public (24, 1993)*, Rome, ÉFR, 1994, p. 219-229.

Giovanni BRESCIANO, « Bibliografia statutaria delle corporazioni romane d'arti e mestieri », *Rivista delle biblioteche e degli archivi*, VII (1897), p. 52-63, 171-191 ; XI (1900), p. 132-136, 181-183 ; XII (1901), p. 10, 61, 97, 151, 187.

Alain BRESSON, *La cité marchande*, Paris, De Boccard, 2000.

Alain BRESSON, *L'économie de la Grèce des cités, fin VI<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> siècle a.C.*, Paris, Armand Colin, 2007.

Catherine BRICE, « Rome à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle : une "mégapole patrimoniale" », dans *Mégapoles méditerranéennes. Géographie urbaine rétrospective*, Claude Nicolet, Robert Ilbert et Jean-Charles Depaule (dir.), Rome-Paris, ÉFR-Maisonnette et Larose, 2000, p. 360-375.

Jane BRIDGEMAN, « "Pagare le pompe". Why Quattrocento Sumptuary Law did not Work », dans *Women in Italian Renaissance Culture and Society*, L. Panizza (éd.), Oxford, 2000, p. 209-221.

Richard H. BRITNELL, *The Commercialisation of English Society 1000-1500*, Cambridge, Cambridge University Press, 1993.

Henri BROISE, Jean-Claude MAIRE VIGUEUR, « Strutture familiari, spazio domestico e architettura civile a Roma alla fine del Medioevo », *Storia dell'arte italiana*, vol. 12, *Momenti di architettura*, Turin, 1983, p. 99-160.

Henri BROISE, « Les maisons d'habitation à Rome aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles : les leçons de la documentation graphique », dans *D'une ville à l'autre : structures matérielles et organisation de l'espace dans les villes européennes (XIII<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles). Actes du colloque de Rome (1<sup>er</sup>-4 décembre 1986)*, Jean-Claude Maire Vigueur (éd.), Rome, ÉFR, 1989 (Collection de l'ÉFR, 122), p. 609-629.

Tilman BUDDENSIEG, « Die Statuenstiftung Sixtus IV im Jahre 1471 », *Romische Jahrbuch für Kunstgeschichte*, 20 (1983), p. 33-73.

Melissa M. BULLARD, « *Mercatores Florentini Romanam Curiam Sequentes* in the early sixteenth century », *The Journal of Medieval and Renaissance Studies*, 6 (1976), p. 51-61.

Melissa M. BULLARD, *Filippo Strozzi and the Medici Favor and Finance in sixteenth century Florence and Rome*, Cambridge, 1980.

Charles BURROUGHS, « A Planned Myth and a Myth of Planning : Nicholas V and Rome », dans *Rome in the Renaissance. The City and the Myth*, P. A. Ramsey (éd.), Binghamton, 1982, p. 197-207.

Maria Teresa CACIORGNA, « Presenza ebraica nel Lazio meridionale : il caso di Sermoneta », dans AA.VV., *Aspetti e problemi della presenza ebraica nell'Italia centro-meridionale (secoli XIV e XV)*, Rome, Istituto di Scienze storiche dell'Università di Roma, 1983, p. 127-173.

Maria Teresa CACIORGNA, « Eugenio Duprè Theseider e Roma. La città e il distretto », dans *La storiografia di Eugenio Duprè Theseider*, Augusto Vasina (éd.), Rome, 2002 (Nuovi Studi Storici, 58), p. 209-230.

Maria Teresa CACIORGNA, « Il *districtus Urbis* : aspetti e problemi sulla formazione e sull'amministrazione », dans *Sulle orme di Jean Coste. Roma e il suo territorio nel tardo Medioevo*, Paolo Delogu, Anna Esposito (éd.), Atti della giornata di studio (Rome, 29 novembre 2004), Rome, Viella, 2009, p. 85-109.

Gelasio CAETANI, *Regesta chartarum. Regesto delle pergamene dell'archivio Caetani*, Pérouse-San Casciano Val di Pisa, 1922-1932, 6 vol.

Gelasio CAETANI, *Varia. Raccolta delle carte più antiche dell'archivio Caetani e regesto delle pergamene del fondo pisano*, Città del Vaticano, 1936.

Valeria CAFA, « I Massimo tra Quattro e Cinquecento : affari e ideali di una famiglia romana », *Rivista storica del Lazio*, année XII, n°20, 2004, p. 3-50 (qui reprend sa thèse de doctorat, *La famiglia Massimo tra Quattro e Cinquecento : dall'insediamento in rione Parione al progetto di palazzo Massimo alle Colonne*, soutenue en février 2004, sous la direction d'Howard Burns et Pier Nicola Pagliara).

G. P. CAFFARELLI, *Spoglio di notizie storico-genealogiche riguardanti le famiglie romane*, IV, 1615.

Giulia CALVI, *Il contratto morale. Madre e figli nella Toscana moderna*, Rome-Bari, 1994.

Alessandra CAMERANO, « La restaurazione cinquecentesca della *romanitas* : identità e giochi di potere fra Curia et Campidoglio », dans *Gruppi ed identità sociali nell'Italia di età moderna. Percorsi di ricerca*, Biagio Salvemini (éd.), Bari, 1998, p. 29-79.

Alessandra CAMERANO, « Le trasformazioni dell'élite capitolina fra XV e XVI secolo », dans *La nobiltà romana in età moderna : profili istituzionali e pratiche sociali*, Maria Antonietta Visceglia (éd.), Rome, 2001, p. 1-29.

Paolo CAMMAROSANO, « Les structures familiales dans les villes de l'Italie communale (XII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles) », *MÉFRM*, 30 (1977), p. 181-194.

*La Campagna Romana al tempo di Paolo III. Mappa della Campagna Romana del 1547 di Eufrosino della Volpaia*, avec une introduction de Th. Ashby, Rome, Danesi, 1914.

Moreno CAMPETELLA, Renato GALLINARI, « Il fondo sociale "Cesare de Cupis" », *A.S.R.S.P.*, 119 (1996), p. 299-302.

Moreno CAMPETELLA, « Inventario delle carte di Giuseppe Marchetti-Longhi », *A.S.R.S.P.*, 119 (1996), p. 233-298.

C. CANCELLIERI, « L'urbanizzazione sulle sponde del fiume in età moderna », dans *Tevere, un'antica via per il mediterraneo*, Rome, 1986, p. 127-133.

Francesco CANCELLIERI, *Il mercato, il lago dell'Acqua Vergine ed il palazzo Panfiliano nel Circo Agonale, detto volgarmente piazza Navona*, Rome, 1811.

Flavia CANTATORE, « Storia e patrimonio immobiliare dei Capizucchi attraverso la documentazione della Biblioteca Nazionale Centrale di Roma », *Roma nel Rinascimento*, 1994, p. 334-352.

G. CAPOGRASSI GUARNA, « Il mercato del pesce in Roma », *Buonarroti*, ser. II, XII (1877-78).

Mario CARAVALE, « Per una premessa storiografica », dans *Alle origini della nuova Roma. Martino V (1417-1431). Atti del convegno (Roma 2-5 marzo 1992)*, Maria Chiabò, Giusi D'Alessandro, Paola Piacentini, Concetta Ranieri (éd.), Rome, Istituto storico italiano per il Medio Evo, 1992 (*Nuovi Studi Storici*, 20), p. 1-15.

Cristina CARBONETTI VENDITTELLI, « Documentazione inedita riguardante i *Magistri aedificiorum Urbis* e l'attività della loro curia nei secoli XIII e XIV », *A.S.R.S.P.*, 113 (1990), p. 169-188.

Cristina CARBONETTI VENDITTELLI, « La curia dei *magistri edificiorum Urbis* nei secoli XIII e XIV e la sua documentazione », dans *Rome aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles. Cinq études réunies par Étienne Hubert*, Rome, ÉFR, 170, 1993.

Sandro CAROCCI, « Aspetti delle strutture familiari a Tivoli nel XV secolo », *MÉFRM*, 94 (1982), p. 45-83.

Sandro CAROCCI, *Tivoli nel basso Medioevo : società cittadina ed economia agraria*, Rome, Istituto storico italiano per il Medio Evo, 1988.

Sandro CAROCCI, « Una nobiltà bipartita. Rappresentazioni sociali e lignaggi preminenti a Roma nel Duecento e nella prima metà del Trecento », *Bullettino dell'Istituto storico italiano per il Medio Evo e Archivio muratoriano*, 95, 1989, p. 1-52.

Sandro CAROCCI, *Baroni di Roma. Dominazioni signorili e lignaggi aristocratici nel Duecento e nel primo Trecento*, Rome, ÉFR, 1993.

Sandro CAROCCI, « Governo papale e città nello stato della chiesa. Ricerche sul Quattrocento », dans *Principi e città alla fine del Medioevo*, Sergio Gensini (éd.), Pise, 1996, p. 188-189.

Sandro CAROCCI, « Social Mobility and the Middle Ages », *Continuity and Change*, 26 (3), 2011, p. 367-404 ou sa version italienne, « Mobilità sociale e medioevo », *Storica*, 15, 43-45 (2009), p. 11-55.

Sandro CAROCCI, « Introduzione », dans *Vassalli del papa. Potere pontificio, aristocrazie e città nello Stato della Chiesa (XII-XV sec.)*, Sandro Carocci (éd.), Rome, Viella, 2010, p. 7-43.

Sandro CAROCCI, « « Introduzione : la mobilità sociale e la “congiuntura del 1300”. Ipotesi, metodi d’indagine, storiografia », dans *La mobilità sociale nel Medioevo*, Sandro Carocci (éd.), Rome, ÉFR, 2010, p. 1-37.

Paolo CARPEGGIANI, « Corte e città nel secolo dell’Umanesimo. Per una storia urbana di Mantova, Urbino e Ferrara », *Arte Lombarda*, 61 (1982), p. 33-42.

Pietro CASTIGLIONI, « La popolazione di Roma », dans *Monografia della città di Roma*, II, Rome, 1879.

Anna CAVALLARO, « Un’indagine storico-artistica delle sepolture femminili nel Rinascimento romano », *MÉFRM*, 127-1 (2015).

Giovanni CECCARELLI, « Le logiche del rischio economico fra XIII e XV secolo », dans *Il moderno nel medioevo*, Amedeo De Vincentiis (éd.), Rome, Istituto storico italiano per il Medioevo, 2010.

Allan CEEN, « Profile of a City », dans *Rome 1748 : The Pianta Grande di G.B. Nolli*, Highmount-New York, Aronson, 1991.

Isabelle CHABOT, « La loi du lignage. Notes sur le système successoral florentin (XIV<sup>e</sup>/XV<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles) », *Clio*, 1987, 7, p. 51-72.

Isabelle CHABOT, *La dette des familles : femmes, lignage et patrimoine à Florence aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles*, Rome, ÉFR, 2011.

Roger CHARTIER, « Le monde comme représentation », *Annales ESC*, 6 (novembre-décembre 1989), p. 1505-1520.

André CHASTEL, *Le Sac de Rome, 1527 : du premier maniérisme à la contre-Réforme*, Paris, Gallimard, 1984.

Jean-François CHAUVARD, *La circulation des biens à Venise. Stratégies patrimoniales et marché immobilier (1600-1750)*, Rome, 2005.

Jean-François CHAUVARD, Anna BELLAVITIS, Paola LANARO, « De l’usage du fidéicomis à l’âge moderne. État des lieux », *MÉFRIM*, 124-2 (2012).

Alexander V. CHAYANOV, *On the Theory of Peasant Economy*, Homewood, 1966.

Giovanni CHERUBINI, *L’Italia rurale del basso Medioevo*, Bari, Laterza, 1996.

Paolo CHERUBINI, Anna ESPOSITO, Anna MODIGLIANI, Paola SCARCIA PIACENTINI, « Il costo del libro », dans *Scrittura, biblioteche e stampa a Roma nel Quattrocento. Atti del 2<sup>o</sup> seminario, 6-8 maggio 1982*, Massimo Miglio (éd.), Città del Vaticano, 1983 (Littera antiqua, 3), p. 323-553.

Paolo CHERUBINI, Anna MODIGLIANI, Daniela SINISI, Orietta VERDI, « Un libro di multe per la pulizia delle strade sotto Paolo II (21 luglio-12 ottobre 1467) », *A.S.R.S.P.*, 107 (1984), p. 51-274.

Paolo CHERUBINI, « Note sul commercio librario a Roma nel'400 », *Studi Romani*, 33, n°6 (1985), p. 212-221.

Jean-Claude CHEYNET, Élisabeth MALAMUT, Cécile MORRISON, « Prix et salaires », dans *Hommes et richesses dans l'Empire byzantin*, V. Kravari, J. Lefort et C. Morrison (éd.), Paris, P. Lethielleux, 1989-1991, vol. 2.

*La Chiesa e il potere politico dal Medioevo all'età contemporanea*, Giorgio Chittolini, Giovanni Miccoli (éd.), Turin, Einaudi, 1986 (« Storia d'Italia », Annali 9).

Giorgio CHITTOLINI, « Un problema aperto : la crisi della proprietà ecclesiastica fra Quattro et Cinquecento », *Rivista Storica Italiana*, 85 (1973), p. 353-393.

Giorgio CHITTOLINI, *La formazione dello Stato regionale e le istituzioni del contado (secoli XIV e XV)*, Turin, Einaudi, 1979.

Giorgio CHITTOLINI, « Governo ducale e poteri locali », dans *Gli Sforza a Milano e in Lombardia e i loro rapporti con gli Stati italiani ed europei (1450-1535). Convegno internazionale, Milano 18-21 maggio 1981*, Milan, Cisalpino-Goliardica, 1982, p. 27-41.

Giorgio CHITTOLINI, « Su alcuni aspetti dello Stato di Federico », dans *Federico di Montefeltro. Lo Stato. Le Arti. La Cultura*, Giorgio Cerboni Baiardi, Giorgio Chittolini, Piero Floriani (éd.), Rome, Bulzoni, 1986, I, p. 61-102.

Giorgio CHITTOLINI, « Alcune ragioni per un convegno », dans *Roma capitale (1447-1527)*, Sergio Gensini (éd.), Rome, (Pubblicazioni degli Archivi di Stato, Saggi 29), 1994, p. 1-14.

Stanley CHOJNACKI, « The Power of Love : Wives and Husbands in Late Medieval Venice », dans *Women and Power in the Middle Ages*, M. Erler, M. Kowaleski (éd.), Athènes, 1988, p. 126-148.

Stanley CHOJNACKI, « From Trousseau to Groomgift in Late Medieval Venice », dans *Medieval and Renaissance Venice*, F. H. Kittel, T. F. Madden (éd.), Urbana, 1999, p. 141-165.

Alphonsus CIACONIO, *Historiae Pontificum romanorum et S.R.E. cardinalium*, Phil. et Ant. de Rubeis (éd.), Rome, 1677.

Carlo Maria CIPOLLA, « Une crise ignorée. Comment s'est perdue la propriété ecclésiastique dans l'Italie du Nord entre le XI<sup>e</sup> et le XVI<sup>e</sup> siècle ? », *Annales ESC*, 2 (1947), p. 317-327.

Carlo Maria CIPOLLA, *Storia economica dell'Europa preindustriale*, Bologne, Il Mulino, 1997.

Marianna CIPRIANI, « Le disposizioni per le esequie e il lutto nei testamenti di donne veronesi (prima metà del XV secolo) », dans *Margini di libertà : testamenti femminili nel Medioevo. Atti del convegno internazionale (Verona, 23-25 ottobre 2008)*, M. C. Rossi (éd.), Sommacampagna, 2010, p. 277-310.

Bartolomé CLAVERO, *La grâce du don. Anthropologie catholique de l'économie moderne*, préface de Jacques Le Goff, traduit par Jean-Frédéric Schaub, Paris, Albin Michel, 1996.

*Clero e società nell'Italia moderna*, Mario Rosa (éd.), Rome-Bari, Laterza, 1992.

M. T. COBIANCHI, G. PETRUCCI, *Montalto di Castro. Formazione e sviluppo del territorio e del Centro Antico*, Rome, s. d.

Samuel K. COHN, *The Laboring Classes in Renaissance Florence*, New York-Londres, 1980.

*Collezioni di antichità a Roma fra '400 e '500*, Anna Cavallaro (dir.), Rome, De Luca, 2007.

Natacha COQUERY, François MENANT, Florence WEBER, « Introduction », dans *Écrire, compter, mesurer : vers une histoire des rationalités pratiques*, Natacha Coquery, François Menant, Florence Weber (dir.), Paris, Éditions de la rue d'Ulm, 2006.

Anna Maria CORBO, « Appunti su una fonte per la storia urbanistica e edilizia di Roma : la serie "Fabbriche" del Camerale I », *Rassegna degli Archivi di Stato*, 25 (1965), p. 45-58.

Anna Maria CORBO, « I contratti di locazione e il restauro delle case a Roma nei primi anni del secolo XV », *Commentari*, 4 (1967), p. 340-342.

Anna Maria CORBO, *Artisti e artigiani in Roma al tempo di Martino V e di Eugenio IV*, Rome, 1969.

Anna Maria CORBO, « I frati lombardi e l'arte della lana in Roma alla metà del secolo XV », *Rassegna degli Archivi di Stato*, 31 (1971), p. 657-676.

Anna Maria CORBO, « I contratti di lavoro e di apprendistato nel secolo XV a Roma », *Studi Romani*, 21 (1973), p. 469-489.

Anna Maria CORBO, « Relazione descrittiva degli archivi notarili dei secoli XIV-XV nell'Archivio di Stato e nell'Archivio Capitolino », dans *Gli atti privati nel tardo medio evo : fonti per la storia sociale*, Paolo Brezzi, Egmont Lee (éd.), Rome-Toronto, Istituto di Studi Romani, 1984, p. 49-69, p. 49-50.

Anna Maria CORBO, « L'edilizia domestica nei contratti di locazione », dans *ead.*, *Fonti per la storia sociale romana al tempo di Nicolo V e Callisto III*, Rome, 1990.

Anna Maria CORBO, « La viticoltura romana nel secolo XV e la vigna di Niccolò V », *A.S.R.S.P.*, 115 (1992), p. 115-132.

Anna Maria CORBO, « La committenza nelle famiglie romane a metà del secolo XV : il caso di Pietro Millini », dans *Arte, committenza ed economia a Roma e nelle corti del Rinascimento, 1420-1530*, Arnold Esch (éd.), Turin, Einaudi, 1995, p. 121-153.

Francesco CORRIDORE, *La popolazione dello Stato Romano*, Rome, 1906.

Renzo Paolo CORRITORE, *La naturale « abbondanza » del Mantovano : produzione, mercato e consumi granari a Mantova in Età moderna*, Pavia, 2000.

Alfio CORTONESI, « Colture, pratiche, agrarie e allevamento nel Lazio bassomedioevale. Testimonianze dalla legislazione statutaria », *A.S.R.S.P.*, 101 (1978), p. 97-219.

Alfio CORTONESI, « Pascolo e colture nel Lazio alla fine del Medioevo », dans *Fatti e figure del Lazio Medievale*, Renato Lefevre (éd.), Rome, Palombi, 1978 (Lunario Romano, 1979), p. 577-589.

Alfio CORTONESI, « Colture, pratiche agrarie e allevamento nel Lazio bassomedioevale. Testimonianze dalla legislazione statutaria », *A.S.R.S.P.*, 101 (1978), p. 97-219.

Alfio CORTONESI, « Cacciatori, selvaggina e sussistenza a Roma e nel Lazio nei secoli XIII-XV », dans *La chasse au Moyen Âge. Actes du Colloque du Centre d'Études Médiévales de Nice (22-24 juin 1979)*, Nice, 1980, p. 319-330.

Alfio CORTONESI, « Le spese "in victualibus" della "Domus helemosine S. Petri" di Roma. Contributo alla storia de consumo alimentare in area romano-laziale fra XIII e XV secolo », *Archeologia Medievale*, 8 (1981), p. 193-225.



Alfio CORTONESI, *Terre e signori nel Lazio medioevale : un'economia rurale nei secoli XIII-XIV*, Naples, Liguori, 1988.

Alfio CORTONESI, « L'economia del casale romano », dans *Alle origini della nuova Roma. Martino V (1417-1431). Atti del convegno (Roma 2-5 marzo 1992)*, Maria Chiabò, Giusi D'Alessandro, Paola Piacentini, Concetta Ranieri (éd.), Rome, Istituto storico italiano per il Medio Evo, 1992 (Nuovi Studi Storici, 20), p. 109-110.

Alfio CORTONESI, « Cereali e vino nella Roma tardomedievale », dans *Popolazione e società a Roma dal medioevo all'età contemporanea*, Eugenio Sonnino (éd.), Rome, Il Calamo, 1998, p. 327-333.

Alfio CORTONESI, « Il casale romano fra Trecento e Quattrocento », dans *Economia e società a Roma tra Medioevo e Rinascimento. Studi dedicati ad Arnold Esch*, Anna Esposito, Luciano Palermo (éd.), Rome, Viella, 2005, p. 123-147.

Alfio CORTONESI, « L'allevamento nella Campagna Romana alla fine del medioevo », dans *Città e vita cittadina nei paesi dell'area mediterranea. Secoli XI-XV*, Atti del Convegno Internazionale in onore di Salvatore Tramontana (Adrano, Bronte, Catania, Palermo, 18-22 novembre 2003), Biagio Saitta (éd.), Rome, 2006, p. 207-247.

Costantino CORVISIERI, « Delle posterule tiberine tra la porta Flaminia ed il Ponte Gianicolense », *A.S.R.S.P.*, 1 (1877), p. 79-171.

Jean COSTE, « I casali della Campagna di Roma nella seconda metà del Cinquecento », *A.S.R.S.P.*, 94 (1971), p. 31-143.

Jean COSTE, « La topographie médiévale de la campagne romaine et l'histoire socio-économique : pistes de recherche », *MÉFRM*, 88 (1976/2), p. 621-675.

Jean COSTE, « Description et délimitation de l'espace rural dans la Campagne Romaine », dans *Gli atti privati nel tardo medioevo. Fonti per la storia sociale*, Paolo Brezzi, Egmont Lee (éd.), 1984, p. 185-200.

Jean COSTE, « La famiglia De Ponte di Roma (secc. XII-XIV) », *A.S.R.S.P.*, 111 (1988), p. 49-73.

Jean COSTE, « La *Domuscultae Sanctae Ceciliae*. Metodo e importanza di una localizzazione », dans *Scritti di topografia medievale. Problemi di metodo e ricerche sul Lazio*, Cristina Carbonetti, Sandro Carocci, Susanna Passigli, Marco Vendittelli (éd.), Rome, 1996, p. 91-132.

Jean COSTE, « *Tibur (pars tertia)*. Appendice di topografia medievale [1983] », dans *Scritti di topografia medievale. Problemi di metodo e ricerche sul Lazio*, Cristina Carbonetti, Sandro Carocci, Susanna Passigli, Marco Vendittelli (éd.), Rome, 1996, p. 269-365.

Gaetano COZZI, « La politica del diritto nella Repubblica di Venezia », dans *Stato, società e giustizia nella Repubblica veneta (secc. XV-XVIII)*, Gaetano Cozzi (éd.), Rome, Jouvence, 1980, p. 80-101.

*Credito e sviluppo economico in Italia dal Medioevo all'età contemporanea. Atti del Primo Convegno nazionale, 4-6 giugno 1987*, Vérone, 1988.

Élisabeth CROUZET-PAVAN, « Le port de Venise à la fin du Moyen Âge : entre la lagune et la ville un « effet » portuaire », dans *I Porti come impresa economica*, Atti della 19a Settimana di studi, 2-6 maggio 1987, Simonetta Cavaciocchi (éd.), Florence, Le Monnier, 1988, p. 629-652.

Élisabeth CROUZET-PAVAN, « La ville et ses villes possibles : sur les expériences sociales et symboliques du fait urbain (Italie du Centre et du Nord, fin du Moyen Âge) », dans *D'une ville à*

*l'autre : structures matérielles et organisation de l'espace dans les villes européennes (XIII<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècles). Actes du colloque de Rome (1<sup>er</sup>-4 décembre 1986)*, Jean-Claude Maire Vigueur (éd.), Rome, ÉFR, 1989 (Collection de l'ÉFR, 122), p. 643-680.

Élisabeth CROUZET-PAVAN, *Venise triomphante. Les horizons d'un mythe*, Paris, Albin Michel, 2004.

Élisabeth CROUZET-PAVAN, *Renaissances italiennes 1380-1500*, Paris, Albin Michel, 2007.

Élisabeth CROUZET-PAVAN, « Le marché immobilier vénitien au Moyen Âge : entre nécessités économiques et logiques anthropologiques », dans *Mercado inmobiliario y paisajes urbanos en el Occidente europeo. Siglos XI-XV, XXXIII Semana de Estudios Medievales, Estella (Spagna), 17-21 julio 2006*, Pampelune, 2007, p. 269-300.

Élisabeth CROUZET-PAVAN, *Les villes vivantes (Italie, XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Fayard, 2009.

Élisabeth CROUZET-PAVAN, « La pensée médiévale sur la mobilité sociale (XII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècle) », dans *La mobilità sociale nel medioevo : rappresentazioni, canali, protagonisti, metodi d'indagine. Atti del convegno, Roma, 28-31 maggio 2008*, Sandro Carocci (éd.), Rome, Collection de l'École française de Rome 436, 2010, p. 69-96.

Élisabeth CROUZET-PAVAN, *Le Moyen Âge de Venise : des eaux salées au miracle de pierres*, Paris, Albin Michel, 2015.

Fabrizio CRUCIANI, *Teatro nel Rinascimento. Roma 1450-1550*, Rome, 1984.

Giuseppe CUGNONI, « Diritti del Capitolo di S. Maria Rotonda nell'età di mezzo », *A.S.R.S.P.*, 8 (1885), p. 577-589.

Cesare DE CUPIS, *Le vicende dell'agricoltura e della pastorizia nell'agro romano. L'annona di Roma giusta memorie, consuetudini e leggi desunte da documenti anche inediti*, Rome, Bertero & C., 1911.

Giovanna CURCIO, « I processi di trasformazione edilizia », dans *Un pontificato ed una città. Sisto IV (1471-1484). Atti del convegno, Roma 3-7 dicembre 1984*, Massimo Miglio, Francesca Niuitta, Diego Quaglioni, Concetta Ranieri (éd.), Rome, Istituto storico italiano per il Medio Evo, 1986, p. 706-732.

Giovanna CURCIO, « "Nisi celeriter repararetur totaliter est ruitura". Notazioni su struttura urbana e rinnovamento edilizio in Roma al tempo di Martino V », dans *Alle origini della nuova Roma. Martino V (1417-1431). Atti del convegno (Roma 2-5 marzo 1992)*, Maria Chiabò, Giusi D'Alessandro, Paola Piacentini, Concetta Ranieri (éd.), Rome, Istituto storico italiano per il Medio Evo, 1992 (Nuovi Studi Storici, 20), p. 537-554.

A.CUTOLO, *Re Ladislao d'Angiò Durazzo*, Naples, 1968.

Gilbert DAGRON, *Naissance d'une capitale : Constantinople et ses institutions de 330 à 451*, Paris, PUF, 1974.

Gilbert DAGRON, *Idées byzantines*, Paris, 2012, 2 vol.

Charles T. DAVIS, « Il buon tempo antico », dans *Florentine Studies : Politics and Society in Renaissance Florence*, Nicolai Rubinstein (éd.), Londres, 1968, p. 45-69.

James DAVIS, *Medieval Market Morality. Life, Law and Ethics in the English Marketplace 1200-1500*, Cambridge, New York, 2012.

Jean DELUMEAU, *Vie économique et sociale de Rome dans la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, De Boccard, 1959.

Jean DELUMEAU, *L'alun de Rome, XV<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1962.

Jean-Pierre DEVROEY, « Le marché carolingien est-il moral ? », 2014 : [http://disciplinas.stoa.usp.br/pluginfile.php/263296/mod\\_resource/content/0/Devroeylleida2014-libre.pdf](http://disciplinas.stoa.usp.br/pluginfile.php/263296/mod_resource/content/0/Devroeylleida2014-libre.pdf)

*Disciplinare il lusso. La legislazione suntuaria in Italia e in Europa tra Medioevo ed Età moderna*, Maria Giuseppina Muzzarelli, Antonella Campanini (éd.), Rome, 2003.

*Les disettes dans la conjoncture de 1300 en Méditerranée occidentale*, François Menant, Monique Bourin et John Drendel (dir.), Rome, ÉFR, 2001.

Evsey DOMAR, « Expansion and Employment », *The American Economic Review*, 37-1, (1947).

Claudio DONATI, « Nobiltà e coscienza nobiliare nell'Italia del Cinquecento », dans *Per i trent'anni di Nobili e mercanti nella Lucca del Cinquecento. Giornata di studi in onore di Marino Berengo*, Lucca, 21 ottobre 1995, Lucques, 1998, p. 51-72.

Eugenio DUPRÉ THESEIDER, *Roma dal comune di popolo alla signoria pontificia, 1252-1377*, Bologne, 1952.

Thierry DUTOUR, *Une société de l'honneur. Les notables et leur monde à Dijon à la fin du Moyen Âge*, Paris, Honoré Champion, 1998 (Études d'histoire médiévale, 2).

Thierry DUTOUR, « La réhabilitation de l'acteur social en histoire médiévale. Réflexions d'après une expérience de terrain », *Genèses. Sciences sociales et histoire*, n°47, 2002/2, *L'Individu social*, p. 21-41.

Thierry DUTOUR, « La fécondité d'un tournant historiographique. Perspectives d'analyse interactionnistes et histoire médiévale », dans *Historicités de l'action publique. Activités pratiques et histoire des dispositifs publics. Amiens 5-6 octobre 2000*, Pascale Laborier, Danny Trom (éd.), Paris, PUF, 2003, p. 67-84.

Christopher DYER, *Standards of living in the later Middle Ages. Social change in England, c. 1200-1520*, Cambridge, Cambridge University Press, 1989.

Richard EASTERLIN, « Does Economic Growth Improve the Human Lot? », dans Paul A. David et Melvin W. Reder, *Nations and Households in Economic Growth : Essays in Honor of Moses Abramovitz*, New York, Academic Press, 1974.

Richard EASTERLIN, « Feeding the Illusion of Growth and Happiness : A Reply to Hagerty and Veenhoven », *Social Indicators Research*, 74-3, 2005, p. 429-443.

Serena ENSOLI, « I colossi di bronzo a Roma in età tardoantica : dal Colosso di Nerone al Colosso di Costantino. A proposito dei tre frammenti bronzei dei Musei Capitolini », dans *Aurea Roma. Dalla città pagana alla città cristiana. Catalogo della mostra*, Serena Morelli, Eugenio La Rocca (éd.), Rome, 2000, p. 66-90.

Stephan R. EPSTEIN, « Dualismo economico, pluralismo istituzionale in Italia nel Rinascimento », *Revista d'istoria medieval*, 6 (1995), p. 63-77.

Stephan R. EPSTEIN, *Freedom and growth : the rise of states and markets in Europe (1300-1750)*, Londres-New York, Routledge-LSE, 2000.

D'ERME, R. MAMMUCCARI, P. E. TRASTULLI, *Le paludi Pontine. Un mondo scomparso*, Rome, 1984.

Arnold ESCH, « Bankiers der Kirche im Grossen Schisma », *Quellen und Forschungen aus italienischen Archiven und Bibliotheken*, 46 (1966), p. 277-394.

Arnold ESCH, *Bonifaz. IX und der Kirchenstaat*, Tübingen, 1969.

Arnold ESCH, « Florentiner in Rom um 1400. Namensverzeichnis der ersten Quattrocento-Generation », *Quellen und Forschungen aus italienischen Archiven und Bibliotheken*, 52 (1972), p. 476-525.

Arnold ESCH, « La fine del libero comune di Roma nel giudizio dei mercanti fiorentini. Lettere romane degli anni 1395-1398 nell'Archivio Datini », *Bullettino dell'Istituto Storico Italiano per il Medio Evo e Archivio Muratoriano*, 86 (1976-1977), p. 235-277.

Arnold ESCH, « Le importazioni nella Roma del primo Rinascimento nella Roma del primo Rinascimento (il loro volume secondo i registri doganali romani degli anni 1452-1462) », dans *Aspetti della vita economica e culturale a Roma nel Quattrocento*, Paolo Brezzi (éd.), Rome, 1981 (Fonti e studi per la storia economica e sociale di Roma e dello Stato Pontificio nel tardo medioevo, 3), p. 9-79.

Arnold ESCH, « Tre Sante ed il loro ambiente sociale a Roma : Santa Francesca Romana, Santa Brigida di Svezia, Santa Caterina da Siena », dans *Atti del Simposio internazionale cateriniano-bernardiniano, Siena 17-20 aprile 1980*, D. Maffei, P. Nardi (éd.), Sienne, 1982, p. 89-120.

Arnold ESCH, « Ringraziamento a Roma. Roma come aspettativa, esperienza, scienza », *Studi Romani*, 36 (1988), p. 298-310.

Arnold ESCH, « Roma come centro di importazioni nella seconda metà del Quattrocento ed il peso economico del papato », dans *Roma capitale (1447-1527)*, Sergio Gensini (éd.), Rome, (Pubblicazioni degli Archivi di Stato, Saggi 29), 1994, p. 107-143.

Arnold ESCH, « Importe in das Rom der Renaissance. Die Zollregister der Jahre 1470 bis 1480 », *Quellen und Forschungen aus italienischen Archiven und Bibliotheken*, 74 (1994), p. 360-453.

Arnold ESCH, « Navi nel porto di Roma. Esempi di carichi di merci nei registri doganali del Quattrocento », dans *Medioevo Mezzogiorno Mediterraneo. Studi in onore di Mario Del Treppo*, G. Rossetti et G. Vitolo (éd.), 2 vol., Florence, 2000, II, p. 93-103.

Arnold ESCH, « Chance et hasard de transmission. Le problème de la représentativité et de la déformation de la transmission historique », dans *Les tendances actuelles de l'histoire du Moyen Âge en France et en Allemagne. Actes des colloques de Sèvres (1997) et Göttingen (1998) organisés par le CNRS et le Max-Planck-Institut für Geschichte*, Jean-Claude Schmitt, Otto Gerhard Oexle (éd.), Paris, 2000, p. 15-29.

Arnold ESCH, « Progetti edilizi dei cardinali a Roma e l'importazione di materiali di costruzione (1470-1480) », dans *Il Principe architetto. Atti del convegno internazionale*, Mantova, A. Calzona (éd.), Florence, 2002, p. 361-376.

Arnold ESCH, « Stefano Infessura », *DBI*, vol. 26, 2004.

Arnold ESCH, « Le fonti per la storia economica e sociale di Roma nel Rinascimento : un approccio personale », dans *Economia e società a Roma tra Medioevo e Rinascimento*, Anna Esposito, Luciano Palermo (éd.), Rome, Viella, 2005, p. 1-31.

Arnold ESCH, « Il ruolo del mare nell'economia di una città-corte in espansione : i registri doganali del porto di Roma (1445-1482) », dans *Ricchezza del mare, ricchezza dal mare, secc. XIII-XVIII* (Istituto Internaz. di storia economica "F. Datini", Prato, Atti della 37a Settimana di studi, 11-15 apr. 2005), Simonetta Cavaciocchi (éd.), Florence, 2006, p. 59-79.

Arnold ESCH, « La guerra di Troia nella Campagna Romana. I registri doganali di Roma come fonte per l'onomastica nel Lazio del Quattrocento », *Roma nel Rinascimento. Bibliografia e note*, 2006 (*Scritture per Massimo Miglio*), p. 17-19.

Anna ESPOSITO, « La parrocchia agostiniana di S. Trifone nella Roma di Leone X », *MÉFRM*, 93 (1981), p. 500-502.

Anna ESPOSITO, « Famiglia, mercanzia e libri nel testamento di Andrea Santacroce (1471) », dans *Aspetti della vita economica e culturale a Roma nel Quattrocento*, Paolo Brezzi (éd.), Rome, Il Centro di Ricerca, 1981, p. 197-220.

Anna ESPOSITO, « Per una storia della famiglia Santacroce nel Quattrocento : il problema delle fonti », *A.S.R.S.P.*, 105 (1982), p. 203-216.

Anna ESPOSITO, « Apparati e suggestioni nelle "feste e devotioni" delle confraternite romane », *A.S.R.S.P.*, 106 (1983), p. 311-322.

Anna ESPOSITO, « La documentazione degli archivi di ospedali e confraternite come fonte per la storia sociale di Roma », dans *Gli atti privati nel tardo medio evo : fonti per la storia sociale*, Paolo Brezzi, Egmont Lee (éd.), Rome-Toronto, Istituto di Studi Romani, 1984, p. 69-79.

Anna ESPOSITO, « I "forenses" a Roma nell'età del Rinascimento : aspetti e problemi di una presenza "atipica" », dans *Dentro la città. Stranieri e realtà urbane nell'Europa dei secoli XII-XVI*, Gabriella Rossetti (éd.), Naples, 1989, p. 163-175.

Anna ESPOSITO, « Strategie matrimoniali e livelli di ricchezza », dans *Alle origini della nuova Roma. Martino V (1417-1431). Atti del convegno (Roma 2-5 marzo 1992)*, Maria Chiabò, Giusi D'Alessandro, Paola Piacentini, Concetta Ranieri (éd.), Rome, Istituto storico italiano per il Medio Evo, 1992 (*Nuovi Studi Storici*, 20), p. 571-587.

Anna ESPOSITO, « Le "Sapientie" romane : i collegi Capranica e Nardini e lo "Studium Urbis" », dans *Roma e lo Studium Urbis. Spazio urbano e cultura dal Quattro al Seicento*, Atti del Convegno, Roma 7-17 giugno 1989, Rome, 1992, p. 59-63.

Anna ESPOSITO, « Matrimoni "in regola" nella Roma del tardo Quattrocento : tra leggi suntuarie e pratica dotale », *Archivi e Cultura*, XXV-XXVI, 1992-1993, p. 133-148.

Anna ESPOSITO, « "Li nobili huomini di Roma". Strategie familiari tra città, Curia e municipio », dans *Roma capitale (1447-1527)*, Sergio Gensini (éd.), Pise, 1994 (Centro di studi sulla civiltà del Tardo Medioevo. San Miniato. Collana di studi e ricerche, 5 - Pubblicazioni degli Archivi di Stato, Saggi, 29), p. 373-388.

Anna ESPOSITO, « "Viri probi pro improbis reputari non debent" : il controverso problema della presenza dei corsi nella provincia del Patrimonio alla fine del Quattrocento », *Rivista storica del Lazio*, III/3 (1995), p. 67-98.

Anna ESPOSITO, « La popolazione romana dalla fine del secolo XIV al Sacco : caratteri e forme di un'evoluzione demografica », dans *Popolazione e società a Roma dal medioevo all'età contemporanea*, Eugenio Sonnino (éd.), Rome, Il Calamo, 1998, p. 37-49.

Anna ESPOSITO, « La città e i suoi abitanti », dans *Roma nel Rinascimento*, Antonio Pinelli (dir.), Rome, 2001, p. 3-47.

Anna ESPOSITO, « I “diluvi” del Tevere tra ‘400 e ‘500 », *Rivista storica del Lazio*, X/17, 2002, p. 17-26.

Anna ESPOSITO, « L’eredità di Gabriele de’ Rossi, *patritius romanus, comes palatinus* e antiquario », dans *Roma, donne, libri tra Medioevo e Rinascimento. In ricordo a Pino Lombardi*, Rome, Roma nel Rinascimento, 2004, p. 317-342.

Anna ESPOSITO, « Il notaio Benimbene e la sua clientela nella Roma del Rinascimento », *Studi e materiali. Rivista del Consiglio nazionale del notariato*, 3 (2004/1), p. 593-604.

Anna ESPOSITO, « La normativa suntuaria romana tra Quattrocento e Cinquecento », dans *Economia e società a Roma tra Medioevo e Rinascimento. Studi dedicati ad Arnold Esch*, Anna Esposito, Luciano Palermo (éd.), Rome, Viella, 2005, p. 147-179.

Anna ESPOSITO, Manuel VAQUERO PIÑEIRO, « Rome during the Sack : Chronicles and Testimonies from an Occupied City », dans *The pontificate of Clement VII. History, Politics, Culture*, Kenneth Gouwens, Sheryl E. Reiss (éd.), Aldershot, Ashgate, 2005 p. 125-142.

Anna ESPOSITO, « Le inondazioni del Tevere tra tardo Medioevo e prima età moderna : leggende, racconti, testimonianze », *MÉFRM Italie et Méditerranée*, 118/1, 2006, p. 7-12.

Anna ESPOSITO, « La società urbana e la morte : le leggi suntuarie », dans *La morte e i suoi riti in Italia tra Medioevo e prima età moderna*, Francesco Salvestrini, Gian Maria Varanini, Anna Zangarini (éd.), Florence, 2007, p. 97-130.

Anna ESPOSITO, Manuel VAQUERO PIÑEIRO, « I notai del Sacco : Roma e l’occupazione dei Lanzichenecchi del 1527-28 », *Studi e materiali. Quaderni trimestrali del Consiglio Nazionale del Notariato*, 3/2008, p. 1251-1267.

Anna ESPOSITO, « Famiglie aristocratiche romane e territorio : i “casali di famiglia” », dans *Sulle orme di Jean Coste. Roma e il suo territorio nel tardo medioevo*, Paolo Delogu, Anna Esposito (éd.), Rome, Viella, 2009, p. 111-118.

Anna ESPOSITO, « Perle e coralli : credito e investimenti delle donne a Roma (XV-inizio XVI secolo) », dans *Dare credito alle donne. Presenze femminili nell’economia tra Medioevo ed Età moderna*, Giovanna Petti Balbi, Paola Guglielmotti (éd.), Asti, 2012, p. 247-257.

Anna ESPOSITO, « Diseguaglianze economiche e cittadinanza : il problema della dote », *MÉFRM*, 125-2 (2013).

Anna ESPOSITO, « L’agire delle donne romane nella trasmissione della memoria », *MÉFRM*, 127-1 (2015).

Daniela ESPOSITO, Susanna PASSIGLI, « Alcune note sull’insediamento fortificato di Capodibove. Dal casale, al castrum, al casale », dans *Scritti per Isa. Raccolta di studi offerti a Isa Lori Sanfilippo*, Antonella Mazzon (éd.), Rome, 2008 (Nuovi Studi Storici, 76), p. 369-402.

Amintore FANFANI, *Storia del lavoro in Italia dalla fine del sec. XV agli inizi del XVIII*, Milan, 1959, p. 174-175.

Paola FARENGA, « “I Romani sono pericoloso popolo...” Roma nei carteggi diplomatici », dans *Roma capitale (1447-1527)*, Sergio Gensini (éd.), Rome, (Pubblicazioni degli Archivi di Stato, Saggi 29), 1994, p. 289-315.

Paola FARENGA, Anna MODIGLIANI, « Le lettere degli ambasciatori : una fonte significativa per la storia di Roma nel XV secolo », dans *Early Modern Rome 1341-1667. Proceedings of a Conference held in Rome May 13-15, 2010*, P. Prebys (éd.), Ferrare, Edisai, 2011, p. 88-105.

Fabien FAUGERON, « Au cœur de l'annone vénitienne. Le *fondaco delle farine* de Rialto à la fin du Moyen Âge », *MÉFRM*, 121-2 (2009), p. 417-436.

Fabien FAUGERON, *Nourrir la ville : ravitaillement, marchés et métiers de l'alimentation à Venise dans les derniers siècles du Moyen Âge*, Rome, ÉFR, 2014.

Jean FAVIER, *Les finances pontificales à l'époque du Grand Schisme d'Occident (1378-1409)*, Paris, 1966.

Lucien FEBVRE, « Pour l'histoire d'un sentiment : le besoin de sécurité », *Annales ESC*, 11, (1956), p. 244-247, repris dans *Id.*, *Pour une histoire à part entière*, Paris, 1962, p. 849-853.

Simona FECCI, *Pesci fuor d'acqua. Donne a Roma in età moderna : diritti e patrimoni*, Rome, Viella, 2004.

Pietro FEDELE, « Aspetti di Roma nel Trecento », *Roma*, 4 (1923).

Amedeo FENIELLO, « Economia e Stato nell'Italia del secondo Quattrocento : qualche considerazione », dans *Scritti per Isa. Raccolta di studi offerti a Isa Lori Sanfilippo*, Antonella Mazzon (éd.), Rome, 2008 (Nuovi Studi Storici, 76), p. 403-418.

Richard J. FERRARO, *The nobility of Rome, 1560-1700 : a study of its composition, wealth, and investment*, Dissertation Information Service, The University of Wisconsin-Madison, Ann Arbor, 1994.

Moses I. FINLEY, « La cité antique : de Fustel de Coulanges à Max Weber et au-delà », dans *Id.*, *Mythe, mémoire, histoire*, Paris, Flammarion, 1981, p. 89-121.

Enrico FIUMI, « Sui apporti economici tra città e contado nell'età comunale », *Archivio storico italiano*, CXIV, 1956, p. 18-68.

Francesco FLAMINI, *La lirica toscana del Rinascimento anteriore ai tempi del Magnifico*, Pise, 1891, p. 610-611.

Salvatore FORNARI, *La Roma del ghetto*, Rome, 1984.

Irene FOSI, Maria Antonietta VISCEGLIA, « Marriage and politics at the papal court in the sixteenth and seventeenth centuries », dans *Marriage in Italy, 1300-1650*, T. Dean, K.J.P. Lowe (éd.), Cambridge, 1998, p. 197-226.

Franco FRANCESCHI, *Oltre il «Tumulto». I lavoratori fiorentini dell'Arte della Lana fra Tre e Quattrocento*, Florence, 1993.

Franco FRANCESCHI, « Industria e trasformazioni sociali a Firenze (1350-1450) », dans *Disuguaglianza : stratificazione e mobilità sociale nella popolazione italiana (dal secolo XIV agli inizi del secolo XX, Atti del secondo Congresso italo-iberico di demografia storica, Savona, 18-21 novembre 1992*, Bologne, 1997, II, p. 687-696.

Franco FRANCESCHI, « La normativa suntuaria nella storia economica », dans *Disciplinare il lusso. La legislazione suntuaria in Italia e in Europa tra Medioevo ed Età moderna*, Maria Giuseppina Muzzarelli, Antonella Campanini (éd.), Rome, 2003, p. 163-178.

Michele FRANCESCHINI, « Dal consiglio pubblico e segreto alla congregazione economica : la crisi delle istituzioni comunali tra XVI e XVII secolo », *Roma moderna e contemporanea*, 4, 1996, p. 348-351.

Michele FRANCESCHINI, « *Populares, cavallarocti, milites vel doctores*. Consorterie, fazioni e magistrature cittadine », dans *Alle origini della nuova Roma. Martino V (1417-1431). Atti del convegno (Roma 2-5 marzo 1992)*, Maria Chiabò, Giusi D'Alessandro, Paola Piacentini, Concetta Ranieri (éd.), Rome, Istituto storico italiano per il Medio Evo, 1992 (Nuovi Studi Storici, 20), p. 291-300.

Vittorio FRANCHINI, « Riflessi di vita economica romana nel sec. XV : la dogana di Ripa e Ripetta », *Atti del 3° Congresso nazionale di Studi Romani*, II, Rome, 1935, p. 402-417.

Claudio FRANZONI, « *Vrbe Roma in pristinam formam renascente*. Le antichità di Roma durante il Rinascimento », dans *Roma del Rinascimento*, Antonio Pinelli (éd.), Rome, Laterza, 2007, p. 291-336.

Roberto FREGNA, Salvatore POLITO, « Fonti d'archivio per una storia edilizia di Roma. Primi dati sull'urbanizzazione nell'area del Tridente », *Controspazio*, IV/7, 1972, p. 2-18.

Roberto FREGNA, Salvatore POLITO, « Fonti d'archivio per una storia edilizia di Roma. III. Via Ripetta », *Controspazio*, V/5, 1973, p. 18-47.

Roberto FREGNA, *La pietrificazione del denaro. Studi sulla proprietà urbana tra XV e XVII secolo*, Bologne, CLUEB, 1990.

Thomas FRENZ, *Die Kanzlei der Päpste der Hochrenaissance (1417-1527)*, Tübingen, Niemeyer, 1986 (« Bibliothek des Deutschen Historischen Instituts in Roma », 63).

Christoph Luitpold FROMMEL, « Die Ausgrabungen von S. Lorenzo in Damaso », *Jahrbuch Max-Planck Gesellschaft*, 14, 1991, p. 53-74.

Amato Pietro FRUTAZ, *Le carte del Lazio*, Roma, Istituto di Studi Romani, 1972, 3 vol.

Franco GAETA, « Sull'idea di Roma nell'Umanesimo e nel Rinascimento (appunti e spunti per una ricerca) », *Studi romani*, 25 (1977), p. 166-175.

James A. GALLOWAY, Margaret MURPHY, « Feeding the City : Medieval London and its Agrarian Hinterland », *The London Journal* 16/1 (1991).

James A. GALLOWAY, « London's Grain Supply : Changes in Production, Distribution and Consumption during the Fourteenth Century », *Franco-British Studies*, 20 (1995).

Maurizio GARGANO, « Ponte Sisto a Roma : nuove acquisizioni (1473-1475) », *Quaderni dell'Istituto di Storia dell'Architettura*, n.s., 21 (1973), p. 29-38.

Peter GARNSEY, *Famine and food supply in the Graeco-Roman world : responses to risk and crisis*, Cambridge-New York-Melbourne, 1988.

Bruno GATTA, « Dal casale al libro : i Della Valle », dans *Scrittura, biblioteche e stampa a Roma nel Quattrocento. Atti del 2° seminario, 6-8 maggio 1982*, Massimo Miglio (éd.), Città del Vaticano, 1983 (Littera antiqua, 3), p. 629-652.

Bruno GATTA, « Lelio Della Valle », *DBI*, vol. 37, 1989.



Alexis GAUVAIN, *Una storia dalla Roma del Quattrocento. Quaderni di Ansuino di Anticoli, parroco in Roma e beneficiario vaticano (1468-1502)*, Città del Vaticano, 2014.

Clara GENNARO, « Mercanti e bovattieri nella Roma della seconda metà del Trecento (Da una ricerca su registri notarili) », *Bullettino dell'Istituto Storico Italiano per il Medio Evo e Archivio Muratoriano*, 78 (1967), p. 155-203.

Alberto Maria GHISALBERTI, « Vita economica e sviluppo demografico », *Enciclopedia Italiana Treccani*, entrée « Roma », 1949, p. 789.

Andrea GIARDINA, André VAUCHEZ, *Il mito di Roma da Carlo Magno a Mussolini*, Rome-Bari, Laterza, 2000.

Anthony GIDDENS, *Runaway World : The Reith Lectures revisited*, « London School of Economics – The Director's Lectures », Londres, 1999, Lecture 2.

Patrick GILLI, *La noblesse du droit. Débats et controverses sur la culture juridique et le rôle des juristes dans l'Italie médiévale (XII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles)*, Paris, Honoré Champion, 2003.

Angela Maria GIRELLI, « La genesi del primo catasto generale dello Stato pontificio », *Quaderni di studi e Ricerche*, 1 (1988), p. 295-319.

Roger GIROD, *Attitudes collectives et relations humaines. Tendances actuelles des sciences sociales américaines*, Paris, PUF, 1953.

Riccardo DEL GIUDICE, *Le corporazioni nella Roma papale*, Rome, Istituto di Studi Romani, 1941.

Patricia GIUDICELLI-FALGUIERES, « La cité fictive. Les collections de cardinaux à Rome au XVI<sup>e</sup> siècle », dans *Les Carrache et les décors profanes. Actes du colloque de Rome (2-4 octobre 1986)*, Rome, ÉFR, 1988, p. 215-333 (Collection de l'ÉFR, 106).

Serena GIULIODORI, « *De rebus uxoris*. Dote e successione negli Statuti bolognesi (1250-1414) », *Archivio storico italiano*, 163 (2005), p. 651-685.

Jean GLENISSON, « Une administration pontificale aux prises avec la disette : la question des blés dans les provinces italiennes de l'État pontifical en 1374-1375 », *Le Moyen Âge*, 2 (1955), p. 303-326.

Umberto GNOLI, « Documenti senza casa », *Rivista d'arte*, XVII (1935).

Umberto GNOLI, *Topografia e toponomastica di Roma medievale e moderna*, Rome, 1939.

Erving GOFFMANN, *La Mise en scène de la vie quotidienne*, 1. *La présentation de soi*, Paris, 1973.

Richard A. GOLDTHWAITE, *Private Wealth in Renaissance Florence. A Study of Four Families*, Princeton, 1968.

Richard A. GOLDTHWAITE, « The economic and social world of Italian Renaissance Maiolica », *Renaissance Quarterly*, 42 (1989), p. 1-32.

Richard A. GOLDTHWAITE, *Ricchezza e domanda nel mercato dell'arte in Italia dal Trecento al Seicento. La cultura materiale e le origini del consumismo*, Milan, Unicopli, 1995.

Giuseppe GONETTA, *Bibliografia statutaria delle corporazioni d'arti e mestieri*, Rome, 1891.

Adolf GOTTLÖB, *Aus der Camera apostolica des 15. Jahrhunderts*, Innsbruck, 1889.

Arturo GRAF, *Roma nella memoria e nelle immaginazioni del Medioevo* [1882-1883], Turin, 1923.

Roberto GRECI, « Le corporazioni. Associazioni di mestiere nell'Italia del Medioevo », *Storia e Dossier*, 99 (1995), p. 71-97.

Ferdinand GREGOROVIVUS, *Storia di Roma nel Medioevo*, Rome, New Compton italiana, 1972.

Jean-Yves GRENIER, *L'économie d'Ancien Régime : un monde de l'échange et de l'incertitude*, Paris, 1996.

Maria Letizia GUALANDI, « “Roma resurgens”. Fervore edilizio, trasformazioni urbanistiche e realizzazioni monumentali da Martino V Colonna a Paolo V Borghese », dans *Roma del Rinascimento*, Antonio Pinelli (éd.), Rome, Laterza, 2007, p. 123-160.

Paola GUERRINI, « L'epigrafia sistina come momento della *Restauratio Urbis* », dans *Un pontificato ed una città : Sisto IV (1471-1484). Atti del convegno Roma, 3-7 dicembre 1984*, Massimo Miglio, Francesca Niutta, Diego Quaglioni, Concetta Ranieri (éd.), Rome, Istituto storico italiano per il Medio Evo, 1986, p. 453-479.

Paolo GÜLL, *L'industrie du quotidien. Production, importations et consommation de la céramique à Rome entre XIV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècle*, Rome, ÉFR, 2003.

Roy Forbes HARROD, « An essay in dynamic theory », *Economic Journal*, 1939, repris et complété dans *Towards a dynamic economics : some recent developments of economic theory and their application to policy*, Londres, 1948.

Henri HAUSER, *La modernité du XVI<sup>e</sup> siècle*, préface de Fernand Braudel, Paris, Armand Colin, 1930.

Nathalie HEINICH, *De la visibilité. Excellence et singularité en régime médiatique*, Paris, Gallimard, NRF, 2012.

David HERLIHY, *Medieval and Renaissance Pistoia, 1200-1430*, New Haven, 1967.

David HERLIHY, « Family solidarity in medieval Italian history », dans *Economy, Society and Government in Medieval Italy. Essays in Memory of Robert L. Reynolds*, David Herlihy, R. Lopez, V. Slassarev (éd.), Kent (Ohio), 1969, p. 173-184.

David HERLIHY, « The Medieval Marriage Market », *Medieval and Renaissance Studies*, 6 (1976), p. 3-27.

Walther VON HOFMANN, *Forschungen zur Geschichte der kurialen Behörden vom Schisma bis zur Reformation*, Rome, Loescher, 1914.

Hidetoshi HOSHINO, *L'Arte della lana in Firenze nel basso Medioevo : il commercio della lana e il mercato dei panni fiorentini nei secoli XIII-XV*, Florence, L. S. Olshki, 1980.

Hidetoshi HOSHINO, *Industria tessile e commercio internazionale nella Firenze del tardo Medioevo*, Franco Franceschi, Sergio Tognetti (éd.), Florence, L. S. Olshki, 2001.

Étienne HUBERT, « Patrimoines immobiliers et habitat à Rome au Moyen Âge : la *regio Columnae* du XI<sup>e</sup> au XIV<sup>e</sup> siècle », *MÉFRM*, 101 (1989), p. 133-175.

Étienne HUBERT, *Espace urbain et habitat à Rome du X<sup>e</sup> siècle à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle*, Rome, ÉFR, 1990.

Étienne HUBERT, « Les sources d'archives pour l'histoire de l'habitat à Rome au Moyen Âge », dans *Case e torri medievali. Atti del II° Convegno di Studi "La città e le case. Tessuti urbani, domus e case-torri nell'Italia Comunale (secc. XI-XV)*, Elisabetta De Minicis, Enrico Guidoni (éd.), Rome, Kappa, 1996, I, p. 109-115.

Étienne HUBERT, « Économie de la propriété immobilière : les établissements religieux et leurs patrimoines au XIV<sup>e</sup> siècle », dans *Rome aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles. Cinq études réunies par Étienne Hubert*, Rome, ÉFR, 1993, p. 177-230.

Étienne HUBERT, « Gestion immobilière, propriété dissociée et seigneuries foncières à Rome aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles », dans *Le sol et l'immeuble : les formes dissociées de propriété immobilière dans les villes de France et d'Italie (XII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles)*, Olivier Faron, Étienne Hubert (éd.), Rome, ÉFR, 1995, p. 185-205.

Étienne HUBERT, « Sources et méthodes pour l'évaluation de la population des villes au Moyen Âge », dans *Mégapoles méditerranéennes. Géographie urbaine rétrospective*, Claude Nicolet, Robert Ilbert et Jean-Charles Depaule (dir.), Rome-Paris, ÉFR-Maisonneuve et Larose, 2000, p. 660-684.

Étienne HUBERT, « La diversité socio-économique des quartiers romains : l'indicateur du marché immobilier (XII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècle) », dans « *Rome des quartiers* » : *des vici aux rioni. Cadres institutionnels, pratiques sociales et requalifications entre Antiquité et époque moderne*, Manuel Royo, Étienne Hubert, Agnès Bérenger (éd.), Paris, De Boccard, 2008, p. 247-260.

Diane Owen HUGHES, « Urban growth and family structure in medieval Genoa », *Past and Present*, 66 (1975), p. 3-28.

Diane Owen HUGHES, « Struttura familiare e sistemi di successione ereditaria nei testamenti dell'Europa medievale », *Quaderni storici*, 33 (1976), p. 929-952.

Diane Owen HUGHES, « From Brideprice to Dowry in Mediterranean Europe », *Journal of Family History*, 3 (1978), p. 262-296.

Diane Owen HUGHES, « La moda proibita. La legislazione suntuaria nell'Italia rinascimentale », *Memoria. Rivista di storia delle donne*, 11-12 (1984), p. 82-105.

Christian HÜLSEN, *Le chiese di Roma nel Medio Evo. Cataloghi e appunti*, Florence, L. S. Olschki, 1927.

Christian HÜLSEN, Hermann EGGGER (éd.), *Die Römischen Skizzenbücher von Marten van Heemskerck im Königlichen Kupferstichkabinett zu Berlin*, I-II, Berlin (Nachdruck der orig. Ausgabe Berlin 1913-1916), 1975.

Pierre HURTUBISE, « La présence des « étrangers » à la cour de Rome dans la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle », dans *Forestieri e stranieri nelle città basso-medievali*, Florence, Salimbeni, 1988, p. 57-80.

Pierre HURTUBISE, « Les "métiers" de cour à Rome à l'époque de la Renaissance », dans *Travail et travailleurs en Europe au Moyen Âge et au début des temps modernes*, Claire Dolan (éd.), Toronto, Pontifical Institute of Mediaeval Studies, 1991, p. 217-252.

Italo INSOLERA, *Roma. Immagini e realtà dal X al XX secolo*, Rome-Bari, Laterza, coll. « Le città nella Storia d'Italia », 1981.

*Les intermédiaires culturels : actes du colloque du Centre méridional d'histoire social, des mentalités et des cultures (Université de Provence, juin 1978)*, Michel Vovelle (éd.), Aix-en-Provence, 1981.

Dario INTERNULLO, *Ai margini dei giganti. La vita intellettuale dei Romani nel XIV secolo (1305-1367 ca.)*, thèse soutenue à Rome en 2015, sous la direction de Jean-Claude Maire Vigueur.

I. JONES, « Le lettere di Pamfilo Pamfili sul sacco di Roma », dans *Blosio Palladio di Colavecchio in Sabina nella Roma tra Giulio II e Giulio III*, E. Bentivoglio (éd.), Colavecchio in Sabina, 1990, p. 147-162.

Philip J. JONES, « Per la storia agraria italiana nel Medioevo : lineamenti e problemi », *Rivista storica italiana*, LXXVI (1964), p. 287-348.

Philip JONES, « Economia e società nell'Italia medievale : la leggenda della borghesia », dans *Storia d'Italia*, Turin, Einaudi, 1978 (Annali, 1), p. 337-372.

Paul JORION, *Pêcheurs d'Houat*, Paris, Hermann, 1983.

Paul JORION, *Le Prix*, Paris, Flammarion, 2010, rééd., 2016.

Daniel KAHNEMAN, Alan KRUEGER, D. SCHKADE *et al.*, « Would you be happier if you were richer ? A focusing illusion », *Science*, n°3122006, p. 1908-1910.

Iiro KAJANTO, « Notes on the language in the Latin epitaphs of Renaissance Rome », *Humanistica Lovaniensia*, 28 (1979), p. 167-186.

Iiro KAJANTO, *Classical and Christian Studies in the Latin Epitaphs of Medieval and Renaissance Rome*, Helsinki, 1980 (Annales Academiae Scientiarum Fennicae, 203).

Steven L. KAPLAN, *Les Ventres de Paris : pouvoir et approvisionnement dans la France d'Ancien régime*, Paris, Fayard, 1998 (trad. fr. de *Provisioning Paris. Merchants and millers in the grain and flour trade during the Eighteenth century*, Londres, 1984).

D. V. KENT, « The florentine Reggimento in the fifteenth century », *Renaissance Quarterly*, XXVIII, 1975, p. 575-638.

Dale KENT, *The Rise of the Medici Faction in Florence, 1426-1434*, Oxford, 1978.

D. V. KENT-F. W. KENT, « A Self Disciplining Pact made by the Peruzzi Family of Florence (june 1433) », *Renaissance Quarterly*, XXXIV, 1981, 3, p. 337-355.

Francis W. KENT, *Household and Lineage in Renaissance Florence. The Family Life of the Capponi, Ginori and Rucellai*, Princeton, 1977.

Christiane KLAPISCH-ZUBER, « Villaggi abbandonati ed emigrazioni interne », dans *Storia d'Italia*, V/1, Turin, Einaudi, 1973, p. 345-426.

Christiane KLAPISCH-ZUBER, « Le complexe de Griselda. Dots et dons de mariage au Quattrocento », *MÉFRM*, 94-1 (1982), p. 7-43.

Christiane KLAPISCH-ZUBER, « La "madre crudele". Maternità, vedovanza e dote nella Firenze dei secoli XIV e XV », dans *La famiglia e le donne nel Rinascimento a Firenze*, Rome-Bari, Laterza, 1988, p. 285-303.

Christiane KLAPISCH-ZUBER, *La Maison et le Nom. Stratégies et rituels dans l'Italie de la Renaissance*, Paris, EHESS, 1990.

Catherine KOVESI KILLERBY, « Practical Problems in the Enforcement of Italian Sumptuary Law, 1200-1500 », dans *Crime, Society and the Law in Renaissance Italy*, T. Dean, K.J.P. Lowe (éd.), Cambridge, 1994, p. 99-120.

Catherine KOVESI KILLERBY, *Sumptuary Law in Italy. 1200-1500*, Oxford, 2002.

Richard KRAUTHEIMER, *Rome. Portrait d'une ville, 312-1308*, trad. Françoise Monfrin, Paris, 1999.

Thomas KUEHN, *Law, Family and Women. Toward an Anthropology of Renaissance Italy*, Chicago, 1991.

Simon S. KUZNETS, *Economic Growth and Structure*, New York, W. W. Norton & Company, Inc., 1965 ; trad. fr. par A. Nicolas, D. Prompt, J. Soichot, *Croissance et structure économiques*, Paris, Calmann-Lévy, 1972.

Charles Marie de LA RONCIERE, « Una famiglia fiorentina nel XIV secolo : i Velluti », dans *Famiglia e parentela nell'Italia medievale*, Georges Duby et Jacques Le Goff (éd.), Bologne, 1981, p. 156-159.

Charles-Marie de LA RONCIERE, *Prix et salaires à Florence au XIV<sup>e</sup> siècle (1280-1380)*, Rome, ÉFR, 1982 (Collection de l'ÉFR, 59).

Charles-Marie de LA RONCIERE, « Les famines à Florence et dans sa campagne au XIV<sup>e</sup> siècle (1280-1380) », dans *Les disettes dans la conjoncture de 1300 en Méditerranée occidentale*, Monique Bourin, Sandro Carocci, François Menant (dir.), Rome, ÉFR, 2011, p. 225-246.

Paola LANARO, Gian Maria VARANINI, « Funzioni economiche della dote nell'Italia centro-settentrionale (tardo medioevo/inizi età moderna) », dans *La famiglia nell'economia europea secc. XIII-XVIII*, Simonetta Cavaciocchi (éd.), Florence, 2009, p. 81-102.

Rodolfo LANCIANI, *Storia degli scavi di Roma e delle antiche collezioni antiquarie*, II, Rome, 1912, p. 118-119.

Angela LANCONELLI, « Gli *Statuta piscivendulorum Urbis* (1405). Note sul commercio del pesce a Roma fra XIV e XV secolo », *A.S.R.S.P.*, 108 (1985), p. 83-131.

Angela LANCONELLI, « Manoscritti statutarî romani. Contributo per una bibliografia delle fonti statutarie dell'età medioevale », dans *Scrittura, biblioteche e stampa a Roma nel Quattrocento. Atti del 2° seminario, 6-8 maggio 1982*, Massimo Miglio (éd.), Città del Vaticano, 1983 (Littera Antiqua, 3), p. 305-321.

Angela LANCONELLI, « Il commercio del pesce a Roma nel tardo Medioevo », dans *Economia e società a Roma tra Medioevo e Rinascimento. Studi dedicati ad Arnold Esch*, Anna Esposito, Luciano Palermo (éd.), Rome, Viella, 2005, p. 181-203.

Bruno LAURIOUX, *Gastronomie, humanisme et société à Rome au milieu du XV<sup>e</sup> siècle. Autour du De honesta voluptate de Platina*, Sismel, Edizioni del Galluzzo, 2006.

Egmont LEE, « Foreigners in Quattrocento Rome », *Renaissance and Reformation*, 19 (1983), p. 135-146.

Egmont LEE, « Notaries, immigrants and computers : the roman Rione Ponte, 1450-1480 », dans *Gli atti privati nel tardo medioevo. Fonti per la storia sociale*, Rome-Toronto, Istituto di Studi Romani, 1984, p. 239-249.

Egmont LEE, « Gli abitanti del rione Ponte », dans *Roma capitale (1447-1527)*, Sergio Gensini (éd.), Rome, (Pubblicazioni degli Archivi di Stato, Saggi 29), 1994, p. 317-343.

Egmont LEE, « Roma e i Romani attraverso i censimenti del primo Cinquecento : alcune riflessioni », dans *Vivere a Roma. Uomini e case nel primo Cinquecento (dai censimenti del 1517 e 1527)*, Anna Esposito, Maria Luisa Lombardo (éd.), *Archivi e Cultura*, 39 (2006), p. 15-26.

Samuel LETURCQ, *La vie rurale en France au Moyen Âge, X<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle*, Paris, Armand Colin, 2004.

Philippe LEVEAU, Christian GOUDINEAU, « La ville antique, “ville de consommation” ? Parasitisme social et économie antique [Avec une réponse de Christian Goudineau] », *Études rurales*, n°89-91, 1983, p. 275-289.

*Le Liber censuum de l'Église romaine*, P. Fabre et L. Duchesne (éd.), I, Paris, 1910.

Armando LODOLINI, *L'Archivio di Stato di Roma : epitome di una guida degli archivi dell'amministrazione centrale dello Stato pontificio*, Rome, Istituto di Studi Romani, 1960.

Giuseppe LOMBARDI, « La lettura “storica” delle fonti in volgare : il caso di Roma (sec. XV) », dans *Id.*, *Saggi*, Rome, 2003, p. 407-417.

Maria Luisa LOMBARDO, *La Camera Urbis. Premesse per uno studio sulla organizzazione amministrativa della città di Roma durante il pontificato di Martino V*, Rome, 1970.

Maria Luisa LOMBARDO, *La Dogana di Ripa e Ripetta nel sistema dell'ordinamento tributario a Roma dal Medio Evo al sec. XV*, Rome, 1978.

Maria Luisa LOMBARDO, *Camera Urbis. Dohana Ripe e Ripecte, liber introitus 1428*, Rome, Istituto di Studi Romani, 1978.

Maria Luisa LOMBARDO, *Camera Urbis. Dohana minuta urbis, liber introitus 1422*, Rome, Centro di ricerca, 1983.

Maria Luisa LOMBARDO, *La Dogana minuta a Roma nel primo Quattrocento. Aspetti istituzionali sociali economici*, Rome, Centro di ricerca, 1983.

Maria Luisa LOMBARDO, « Nobili, mercanti e popolo minuto negli atti dei notai romani del XIV e XV secolo », dans *Gli atti privati nel tardo medioevo. Fonti per la storia sociale*, Paolo Brezzi, Egmont Lee (éd.), Rome-Toronto, Istituto di Studi Romani, 1984, p. 291-310.

Maria Luisa LOMBARDO, « Abbigliamento e moda a Roma nel secolo XV : fonti documentarie », dans *La famiglia e la vita quotidiana in Europa dal '400 al '600. Fonti e problemi. Atti del convegno internazionale, Milano, 1°-4 dicembre 1983*, Rome, 1986, p. 321-341.

Maria Luisa LOMBARDO, « Carte degli archivi papali trasferite a Parigi al seguito di Napoleone : un viaggio senza ritorno », *Archivi e cultura*, 27 (1994), p. 9-31.

Maria Luisa LOMBARDO, « Le gabelle della città di Roma nel quadro dell'attività amministrativo-finanziaria della Camera Urbis nel secolo XV », dans *Economia e società a Roma tra medioevo e Rinascimento. Studi dedicati ad Arnold Esch*, Anna Esposito, Luciano Palermo (éd.), Rome, Viella, 2005, p. 205-228.

Maria Luisa LOMBARDO, *Il notaio romano tra sovranità pontificia e autonomia comunale (secoli XIV-XVI)*, Milan, Giuffrè, 2012.

R. S. LOPEZ, « L'architecture civile des villes médiévales : exemples et plans de recherche », dans *Les constructions civiles d'intérêt public dans les villes d'Europe*, Pro Civitate, Spa, 1971, p. 15-31.

Isa LORI SANFILIPPO, « Appunti sui notai medievali a Roma e sulla conservazione dei loro atti », *Archivi per la storia*, anno III, n°1 (1990), p. 21-39.

Isa LORI SANFILIPPO, « Per la storia delle arti a Roma (da una ricerca sui protocolli notarili). I : L'ars pescivendulorum nella seconda metà del XIV secolo », *A.S.R.S.P.*, 115 (1992), p. 79-114.

Isa LORI SANFILIPPO, « Notai e protocolli », dans *Alle origini della nuova Roma. Martino V (1417-1431). Atti del convegno (Roma 2-5 marzo 1992)*, Maria Chiabò, Giusi D'Alessandro, Paola Piacentini, Concetta Ranieri (éd.), Rome, Istituto storico italiano per il Medio Evo, 1992 (Nuovi Studi Storici, 20), p. 413-453.

Isa LORI SANFILIPPO, « Morire a Roma », dans *Alle origini della nuova Roma. Martino V (1417-1431). Atti del convegno (Roma 2-5 marzo 1992)*, Maria Chiabò, Giusi D'Alessandro, Paola Piacentini, Concetta Ranieri (éd.), Rome, Istituto storico italiano per il Medio Evo, 1992 (Nuovi Studi Storici, 20), p. 603-623.

Isa LORI SANFILIPPO, *La Roma dei Romani : arti, mestieri e professioni nella Roma del Trecento*, Rome, Istituto storico italiano per il Medio Evo, 2001 (Nuovi studi storici, 57).

Isa LORI SANFILIPPO, *Constitutiones et Reformationes del Collegio dei notai di Roma (1446). Contributi per una storia del notariato romano dal XIII al XV secolo*, Miscellanea della Società Romana di Storia Patria, LII, 2007.

Gianna LUMIA OSTINELLI, « *Ut cippus domus magis conservetur*. La successione a Siena tra statuti e testamenti (secoli XII-XVII) », *Archivio storico italiano*, 161 (2003), p. 3-51.

Michele LUZZATI, « S. Martino alla Pietra del Pesce e le pescherie o piazze del pesce di Pisa », *Antichità Pisane*, I (1974), n. 2, p. 21-24.

Michele LUZZATI, « Famiglie nobili e famiglie mercantili a Pisa nel basso medioevo », dans *Famiglia e parentela nell'Italia medievale*, Georges Duby et Jacques Le Goff (éd.), Bologne, 1981, p. 185-206.

Silvia MADDALO, « I prototipi delle vedute di Roma : dal maestro del Vat. lat. 2224 a Etienne Dupérac », *Miscellanea Bibliothecae Apostolicae Vaticanae*, II, Città del Vaticano, 1988, p. 153-185.

Silvia MADDALO, « Il monumento funebre tra persistenze medioevali e recupero dell'antico », dans *Un pontificato ed una città : Sisto IV (1471-1484). Atti del convegno Roma, 3-7 dicembre 1984*, Massimo Miglio, Francesca Niutta, Diego Quaglioni, Concetta Ranieri (éd.), Rome, Istituto storico italiano per il Medio Evo, 1986, p. 429-452.

Sara MAGISTER, « Censimento delle collezioni di antichità a Roma : 1471-1503 », *Xenia. Antiqua*, 8 (1999), p. 129-204.

Torgil MAGNUSON, *Studies in Roman Quattrocento Architecture*, Stockholm, Almqvist & Wiksell, 1958.

Jean-Claude MAIRE VIGUEUR, « Les casali des églises romaines à la fin du Moyen Âge (1348-1428) », *MÉFRM*, 86 (1974-1), p. 63-136.

Jean-Claude MAIRE VIGUEUR, « Classe dominante et classes dirigeantes à Rome à la fin du Moyen Âge », *Storia della città, Rivista Internazionale di storia urbana e territoriale*, 1 (1976), p. 4-26.

Jean-Claude MAIRE VIGUEUR, *Les pâturages de l'Église et la Douane du bétail dans la province du Patrimoine (XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles)*, Rome, Istituto di Studi Romani, 1981.

Jean-Claude MAIRE VIGUEUR, « Capital économique et capital symbolique. Les contradictions de la société romaine à la fin du Moyen Âge », dans *Gli atti privati nel tardo medioevo. Fonti per la storia sociale*, Paolo Brezzi, Egmont Lee (éd.), Rome-Toronto, Istituto di Studi Romani, 1984, p. 213-224.

Jean-Claude MAIRE VIGUEUR, « Introduction et schéma d'orientation », dans *D'une ville à l'autre : structures matérielles et organisation de l'espace dans les villes européennes (XIII<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle). Actes du colloque de Rome (1<sup>er</sup>-4 décembre 1986)*, Jean-Claude Maire Vigueur (éd.), Rome, 1989 (Collection de l'ÉFR, 122), p. 1-22.

Jean-Claude MAIRE VIGUEUR, « Un système de culture intensive au XIII<sup>e</sup> siècle : l'exploitation des terres céréalières de Selva Pagana », *A.S.R.S.P.*, 115 (1992), p. 57-77.

Jean-Claude MAIRE VIGUEUR, « Des brebis et des hommes. La transhumance à Rome à la fin du Moyen Âge », dans *Liber Largitorius. Mélanges en l'honneur de Pierre Toubert*, Dominique Barthélemy, Jean-Marie Martin (éd.), Genève, 2003, p. 219-237.

Jean-Claude MAIRE VIGUEUR, *L'Autre Rome. Une histoire des Romains à l'époque communale (XII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Tallandier, 2010.

Paolo MALANIMA, *I Riccardi di Firenze. Una famiglia e un patrimonio nella Toscana dei Medici*, Florence, 1977 (Biblioteca di storia toscana moderna e contemporanea. Studi e documenti, 15).

Giovanni MARANGONI, *Istoria dell'antichissimo oratorio, o cappella di S. Lorenzo nel Patriarchio Lateranense comunemente appellato Sancta Sanctorum*, Rome, 1747.

Federico MARCONCINI, *Le grandi linee della politica terriera e demografica di Roma da Gregorio Magno a Pio IX. Fatti, leggi, dottrine*, Turin, SIT, 1931.

Monica MARTINAT, *Le juste marché. Le système annonaire romain aux XIV<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles*, Rome, ÉFR, 326, 2004.

Monica MARTINAT, « Le blé du Pape : système annonaire et logiques économiques à Rome à l'époque moderne », *Annales, histoire, sciences sociales*, 54 (1999), p. 219-244.

Angelo MARTINI, *Manuale di metrologia, ossia misure, pesi e monete in uso attualmente e anticamente presso tutti i popoli*, Turin, Loescher, 1883.

Antonio MARTINI, *Arti, mestieri e fede nella Roma dei papi*, Bologne, 1965.

Gian Paolo MASSETTO, « Il lucro dotale nella dottrina e nella legislazione statutaria lombarde dei secoli XIV-XVI », dans *Ius Mediolani. Studi di storia del diritto milanese offerti dagli allievi a Giulio Vismara*, Milan, A. Giuffrè, 1996, p. 189-364.

Federigo MELIS, « Note sulle vicende storiche dell'olio d'oliva (secoli XIV-XVI) », dans AA. VV., *Dell'ulivo e della sua coltura*, Florence, 1972, p. 11-21.

François MENANT, « Le notaire médiéval, producteur de texte », dans *Herméneutique du texte d'histoire : orientation, interprétation et questions nouvelles*, S. Stato (éd.), Nagoya, 2009, p. 77-92 (Cinquième Colloque International Global COE HERSETEC de l'université de Nagoya 7-8 mars 2009, Tokyo).



François MENANT, « Les sociétés européennes au Moyen Âge : modèles d'interprétation, pratiques, langages », Séminaire 2010-2011 à l'École normale supérieure, « Introduction : L'histoire du Moyen Âge, science sociale », p. 41-42.

<http://www.histoire.ens.fr/IMG/file/Menant/Menant,%20Introduction%20au%20séminaire%202010-2011,%20Sociétés%20médiévales.pdf>

Roberto MENEGHINI, « I Fori Imperiali nel Quattrocento attraverso la documentazione archeologica », dans *Roma. Le trasformazioni urbane nel Quattrocento. II Funzioni urbane e tipologie edilizie*, Giorgio Simoncini (éd.), Florence, 2004 p. 189-204.

Denis MENJOT, « L'économie de marchés au Moyen Âge. Quelques approches de médiévistes sur le marché », dans *L'économie antique, une économie de marché ? Actes des deux tables rondes tenues à Lyon les 4 février et 30 novembre 2004*, Paris, 2008, p. 235-251.

Massimo MIGLIO, « Una vocazione in progresso : Michele Canensi biografo papale », *Studi medievali*, 1971, p. 463-524.

Massimo MIGLIO, « Gruppi sociali e azione politica nella Roma di Cola di Rienzo », *Studi romani*, 23 (1975), p. 442-461.

Massimo MIGLIO, « Il leone e la lupa. Dal simbolo al pasticcio alla francese », *Studi Romani*, 30 (1982), p. 177-186.

Massimo MIGLIO, « L'immagine dell'onore antico. Individualità e tradizione della Roma municipale », *Studi Romani*, 31 (1983), p. 252-264.

Massimo MIGLIO, « Roma dopo Avignone. La rinascita politica dell'antico », dans *Memoria dell'antico nell'arte italiana*, I, *L'uso dei classici*, Salvatore Settis (éd.), Turin, 1984, p. 75-111.

Massimo MIGLIO, « “Se vuoi andare in paradiso, vienci”. Aspetti economici e politici dei primi giubilei », dans *Roma sancta. La città delle basiliche*, Rome-Reggio Calabria, 1985, p. 233-237.

Massimo MIGLIO, « Cortesia romana », dans *Alle origini della nuova Roma. Martino V (1417-1431). Atti del convegno (Roma 2-5 marzo 1992)*, Maria Chiabò, Giusi D'Alessandro, Paola Piacentini, Concetta Ranieri (éd.), Rome, Istituto storico italiano per il Medio Evo, 1992 (*Nuovi Studi Storici*, 20), p. 311-328.

Massimo MIGLIO, *In viaggio per Roma*, Bologne, 1999.

Massimo MIGLIO, « Feste di matrimonio a Roma », dans *Patrimonium in festa. Cortei, tornei, artigiani e feste alla fine del Medioevo (secoli XV-XVI)*, Anna Modigliani (éd.), Orte, 2000, p. 119-131.

Massimo MIGLIO, « I luoghi di Lozana Andaluza. Al margine dell'Alma Roma », dans *Studi in onore di Salvatore Tramontana*, E. Cuozzo (éd.), Pratola Serra (Av), 2004, p. 291-308.

Bruno MIGLIORINI, *Lingua e cultura*, Rome, Tumminelli, 1948.

Benedetto MILLINO, *Dell'Oratorio di S. Lorenzo in Laterano oggi detto Sancta Sanctorum*, Rome, 1666 .

E. Igor MINEO, « Nobiltà romana e nobiltà italiana (1300-1500) : parallelismi e contrasti », dans *La nobiltà romana nel Medioevo*, Sandro Carocci (éd.), Rome, ÉFR, 2006, p. 43-70.

Georges MINOIS, *Le poids du nombre. L'obsession du surpeuplement dans l'histoire*, Paris, Perrin, 2011.

Giuseppe MIRA, *La pesca nel Medioevo nelle acque interne italiane*, Milan, 1937, p. 85-86.

G. MIRA, « Note sui rapporti fluviali nell'economia dello Stato pontificio nel XVIII secolo », *A.S.R.S.P.*, 87 (1954), p. 27-44.

Anna MODIGLIANI, « Testamento di Gaspare da Verona », dans *Scrittura, biblioteche e stampa a Roma nel Quattrocento, Atti del 2° seminario 6-8 maggio 1982*, Massimo Miglio (éd.), Città del Vaticano, 1983 (*Littera antiqua*, 3), p. 611-627.

Anna MODIGLIANI, « La famiglia Porcari tra memorie repubblicane e curialismo », dans *Un pontificato ed una città : Sisto IV (1471-1484). Atti del convegno Roma, 3-7 dicembre 1984*, Massimo Miglio, Francesca Niutta, Diego Quaglioni, Concetta Ranieri (éd.), Rome, Istituto storico italiano per il Medio Evo, 1986, p. 317-345.

Anna MODIGLIANI, « Le attività lavorative e le forme contrattuali », dans *Un pontificato ed una città : Sisto IV (1471-1484). Atti del convegno Roma, 3-7 dicembre 1984*, Massimo Miglio, Francesca Niutta, Diego Quaglioni, Concetta Ranieri (éd.), Rome, Istituto storico italiano per il Medio Evo, 1986, p. 663-683.

Anna MODIGLIANI, *Tipografi a Roma prima della stampa. Due società per fare libri con le forme (1466-1470)*, Rome, Roma nel Rinascimento, 1989.

Anna MODIGLIANI, « Artigiani e botteghe nella città », dans *Alle origini della nuova Roma. Martino V (1417-1431). Atti del convegno (Roma 2-5 marzo 1992)*, Maria Chiabò, Giusi D'Alessandro, Paola Piacentini, Concetta Ranieri (éd.), Rome, Istituto storico italiano per il Medio Evo, 1992 (*Nuovi Studi Storici*, 20), p. 455-477.

Anna MODIGLIANI, « Il commercio a servizio della cultura a Roma nel Quattrocento », dans *Roma e lo Studium Urbis. Spazio urbano e cultura dal Quattro al Seicento. Atti del convegno (Roma, 7-10 giugno 1989)*, Rome, Quasar, 1992, p. 248-276.

Anna MODIGLIANI, *I Porcari. Storie di una famiglia romana tra Medioevo e Rinascimento*, Rome, Roma nel Rinascimento, 1994.

Anna MODIGLIANI, « “Li nobili huomini di Roma” : comportamenti economici e scelte professionali », dans *Roma capitale (1447-1527)*, Sergio Gensini (éd.), Rome, (Pubblicazioni degli Archivi di Stato, Saggi 29), 1994, p. 345-372.

Anna MODIGLIANI, « Rapporti di lavoro a Roma nel Quattrocento », *Itinerarium. Università, corporazioni e mutualismo ottocentesco : fonti e percorsi storici*, E. Menestò, G. Pellegrini (éd.), Spolète, 1994 (Centro italiano di studi sull'Alto Medioevo, Spolète), p. 81-95.

Anna MODIGLIANI, « Tipografi a Roma (1467-1477) », dans *Gutenberg e Roma : le origini della stampa nella città dei papi (1467-1477)*, Massimo Miglio et Orietta Rossini (éd.), Naples, 1997, p. 41-66.

Anna MODIGLIANI, *Mercati, botteghe e spazi di commercio a Roma tra Medioevo ed età moderna*, Rome, 1998.

Anna MODIGLIANI, « Continuità e trasformazione dell'aristocrazia municipale romana nel XV secolo », dans *Roma medievale. Aggiornamenti*, Paolo Delogu (éd.), Florence, 1998, p. 267-279.

Anna MODIGLIANI, « Sistemi familiari dell'aristocrazia municipale (secc. XIV-XV) », dans *Popolazione e società a Roma dal medioevo all'età contemporanea*, Eugenio Sonnino (éd.), Rome, Il Calamo, 1998, p. 229-246.

Anna MODIGLIANI, « Hernando Colón acquirente di libri a stampa. Note sul mercato librario romano », *Roma nel Rinascimento. Bibliografia e note*, 16 (2000), p. 51-62.

Anna MODIGLIANI, « Cittadini romani e libri a stampa », dans *Roma di fronte all'Europa ai tempi di Alessandro VI. Atti del convegno 1-4 dicembre 1999*, M. Chiabò, Silvia Maddalo, Massimo Miglio et al. (dir.), Rome, 2001.

Anna MODIGLIANI, « Pio II e Roma », dans *Il sogno di Pio II e il viaggio da Roma a Mantova*, Arturo Calzona, Francesco Paolo Fiore, Alberto Tenenti et al. (dir.), Florence, Olschki, 2003, p. 77-108.

Anna MODIGLIANI, « La lettura "storica" delle fonti in volgare : il caso di Roma. Memorie cittadine e familiari », dans *Atti del 2° Convegno ASLI (Associazione per la storia della lingua italiana)*, Catania, 26-28 ottobre 1999, G. Alfieri (éd.), Florence, 2003, p. 233-253.

Anna MODIGLIANI, « L'approvvigionamento annonario e i luoghi del commercio alimentare », dans *Roma. Le trasformazioni urbane del Quattrocento. II. Funzioni urbane e tipologie edilizie*, Giorgio Simoncini (éd.), Florence, 2004, p. 29-61.

Anna MODIGLIANI, « Pietro Massimo », « Giacomo di Lello di Cecco Massimo » et « Massimo di Lello di Cecco Massimo », *DBI*, vol. 72, 2008.

Anna MODIGLIANI, « Archivi familiari e storia di famiglie della municipalità romana nel basso Medioevo. Memoria e rimozione », dans *Scritti per Isa. Raccolta di studi offerti a Isa Lori Sanfilippo*, Antonella Mazzon (éd.), Rome, 2008 (Nuovi Studi Storici, 76), p. 669-683.

Anna MODIGLIANI, « Pietro Margani », *DBI*, vol. 70, 2008.

Anna MODIGLIANI, « Mario Mellini » et « Pietro Mellini », *DBI*, vol. 73, 2009.

Anna MODIGLIANI, « L'area di Piazza Navona tra Medioevo e Rinascimento : usi sociali, mercantili, cerimoniali », « *Piazza Navona, ou Place Navone, la plus belle et la plus grande* » : *du stade de Domitien à la place moderne, histoire d'une évolution urbaine*, Jean-François Bernard (dir.), 2014, p. 481-504.

Anthony MOLHO, « *Tamquam vere mortua*. Le professioni religiose femminili nella Firenze del tardo Medioevo », *Società e storia*, 43 (1989), p. 2-44.

Anthony MOLHO, *Marriage alliance in late medieval Florence*, Cambridge (Mass.), 1994.

Michele MONACO, « Considerazioni sul pontificato di Clemente VII », *Archivi. Archivi d'Italia e Rassegna internazionale degli archivi*, s. II, 27 (1960), fasc. 2, p. 216-223.

Michele MONACO, *La situazione della Reverenda Camera Apostolica nell'anno 1525*, Rome, 1960.

Massimo MONTANARI, *L'alimentazione contadina nell'alto Medioevo*, Naples, 1979.

Massimo MONTANARI, *Campagne medievali. Strutture produttive, rapporti di lavoro, sistemi alimentari*, Turin, Einaudi, 1984.

Massimo MONTANARI, *Alimentazione e cultura nel Medioevo*, Bari, 1988.

Paolo MONTANARI, *Documenti su la popolazione di Bologna alla fine del Trecento, Fonti per la storia di Bologna, Testi*, 1, Bologna, 1966.

Pascal MONTAUBIN, « De l'an mil à la Renaissance : de qui donc Rome fut-elle la capitale ? », dans *Les villes capitales au Moyen Âge. XXXVI<sup>e</sup> Congrès de la SHMESP, Istanbul 1<sup>er</sup>-6 juin 2005*, Patrick Boucheron (éd.), Paris, Publications de la Sorbonne, p. 391-428.

Robert MONTEL, « Un *casale* de la Campagne romaine de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle au début du XVII<sup>e</sup> siècle : le domaine de Porto d'après les archives du Chapitre de Saint-Pierre », *MÉFRM*, 83-1 (1971), p. 31-87.

Robert MONTEL, « Le *casale* de Boccea d'après les archives du Chapitre de Saint-Pierre (fin XIV<sup>e</sup>-fin XVI<sup>e</sup> siècle) », *MÉFRM*, 91 (1979), p. 593-617 et 97 (1985), p. 605-726.

Robert MONTEL, « L'exploitation rurale dans la Campagne romaine à la fin Moyen Âge et au début des Temps modernes », *Cahiers internationaux d'histoire économique et sociale*, 19 (1987), p. 323-353.

Ottorino MONTENOVESI, « La collezione degli statuti romani nell'Archivio di Stato », *A.S.R.S.P.*, 52 (1931), p. 509-554.

Giovanni MONTICOLO, *I capitolari delle Arti Veneziane sottoposte alla Giustizia e poi alla Giustizia Vecchia*, I, Rome, 1896 (Fonti per la Storia d'Italia, 26).

Elisabetta MORELLI, « Le case romane con facciate graffite e dipinte : Tor Millina, un esempio di intonaco graffito da salvare », dans *Ricerche sul Quattrocento a Roma. Pittura e architettura*, Silvia Danesi Squarzina (éd.), Rome, Bagatto, 1991, vol. 2, p. 37-51.

Pierre MORLON, François SIGAUT, *La troublante histoire de la jachère. Pratiques des cultivateurs, concepts de lettrés et enjeux sociaux*, Versailles-Dijon, coédition Quae et Educagri, 2008.

Gaetano MORONI, *Dizionario di erudizione storico-ecclesiastica da San Pietro sino ai nostri giorni*, Venise, 1840-1879, vol. LXXV, p. 118-119 (entrée « Tevere »).

Eugène MÜNTZ, *Les arts à la cour des papes pendant le XV<sup>e</sup> et le XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1882.

Maria Giuseppina MUZZARELLI « Prestigio, vesti e “discernenza di persone” », *Cheiron*, VVI, 31-32 (1999), p. 171-186.

Maria Giuseppina MUZZARELLI, *Guardaroba medievale. Vesti e società dal XIII al XVI secolo*, Bologne, 1999.

Maria Giuseppina MUZZARELLI, *La legislazione suntuaria. Secoli XIII-XVI. Emilia-Romagna*, Rome, 2002.

Anna Maria NADA PATRONE, *Il cibo del ricco ed il cibo del povero : contributo alla storia qualitativa dell'alimentazione. L'area pedemontana negli ultimi secoli del Medio Evo*, Turin, 1989.

Felix NERINI, *De templo et coenobio ss. Bonifacii et Alexii historica monumenta*, Rome, 1752.

Arnold NESSELRATH, « Simboli di Roma », dans *Da Pisanello alla rinascita dei Musei Capitolini. L'Antico a Roma alla vigilia del Rinascimento. Catalogo della mostra*, Anna Cavallaro, Enrico Parlatto (éd.), Rome, 1988, p. 195-205.

Mary Margaret NEWETT, « The Sumptuary Laws of Venice in the Fourteenth and Fifteenth Centuries », dans *Historical Essays by the Members of the Owen College*, Manchester, 1907, p. 245-277.

Mauro DE NICHILO, « Berardino Della Valle » et « Niccolò Della Valle », *DBI*, vol. 37, 1989.

Niccola Maria NICOLAI, *Memorie, leggi ed osservazioni sulle campagne e sull'annona di Roma*, Rome, 1803.

R. NINNI, « Ladislao e la conquista di Roma del 1408 », *A.S.R.S.P.*, 111 (1988), p. 161-224.

Douglass C. NORTH, Robert Paul THOMAS, *The Rise of the Western World : A New Economic History*, Cambridge-New York, Cambridge University Press, 1973.

Douglass C. NORTH, *Institutions, Institutional Change, and Economic Performance*, Cambridge, 1990.

Annamaria OLIVA, « La dogana dei pascoli nel patrimonio di S. Pietro in Tuscia nel 1450-1451 », dans *Aspetti della vita economica e culturale a Roma nel Quattrocento*, Paolo Brezzi (éd.), Rome, 1981 (Fonti e studi per la storia economica e sociale di Roma e dello Stato Pontificio nel tardo medioevo, 3), p. 223-258.

Laura ONOFRI, « Sacralità, immaginazione e proposte politiche : la vita di Niccolò V di Giannozzo Manetti », *Humanistica Lovaniensia*, 28 (1979), p. 27-77.

Cesare D'ONOFRIO, *Il Tevere : l'isola tiberina, le inondazioni, i molini, i porti, le rive, i muraglione, i ponti di Roma*, Rome, 1980.

Domenico ORANO, « Marcello Alberini e il Sacco di Roma del 1527 », *A.S.R.S.P.*, 18 (1895), p. 51-98.

*L'origine della Campagna Romana. Casali, castelli e villaggi nel XII e XIII secolo*, Sandro Carocci, Marco Vendittelli (dir.), Rome, Società romana di storia patria, 2004 (Miscellanea della Società romana di storia patria, XLVII).

Nicola OTTOKAR, *Il Comune di Firenze alla fine del Duecento*, Turin, Einaudi, 1974.

Valentino PACE, « Committenza aristocratica e ostentazione araldica nella Roma del Duecento », dans *Roma medievale. Aggiornamenti*, Paolo Delogu (éd.), Florence, 1998, p. 175-191.

Luciano PALERMO, *Il porto di Roma nel XIV e XV secolo : strutture socio-economiche e statuti*, Rome, Centro di ricerca pergamene medievali e protocolli notarili, 1979.

Luciano PALERMO, « Documenti su alcuni aspetti della vita economica di Roma nel XV secolo : il problema delle importazioni », *Anuario de estudios medievales*, 9 (1974-1979), p. 573-584.

Luciano PALERMO, « Il commercio del grano in un sistema annonario : l'Italia centrale nel tardo Medioevo », dans *Mercati e Consumi, atti del I Convegno di Storia del Commercio*, Bologne, 1986, p. 79-95.

Luciano PALERMO, *Mercati del grano a Roma tra Medioevo e Rinascimento*, vol. 1 *Il mercato distrettuale del grano in età comunale*, Rome, 1990.

Luciano PALERMO, « Politica annonaria e normativa statutaria nei comuni laziali basso medioevali : la gestione dell'offerta », dans *Statuti e ricerca storica*, Quaderni di Storia, 8, Ferentino, 1991.

Luciano PALERMO, « L'approvvigionamento granario della capitale. Strategie economiche e carriere curiali a Roma alla metà del Quattrocento », dans *Roma capitale (1447-1527)*, Sergio Gensini (éd.), Rome, (Pubblicazioni degli Archivi di Stato, Saggi 29), 1994, p. 145-207.

Luciano PALERMO, « Sviluppo economico e organizzazione degli spazi urbani a Roma nel primo Rinascimento », dans *Spazio Urbano e organizzazione economica nell'Europa medievale*, A. Grohmann (éd.), Pérouse, 1995, p. 413-435.

Luciano PALERMO, *Sviluppo economico e società preindustriali. Cicli, strutture e congiunture in Europa dal medioevo alla prima età moderna*, Rome, 1997.

Luciano PALERMO, « Espansione demografica e sviluppo economico a Roma nel Rinascimento », dans *Popolazione e società a Roma dal medioevo all'età contemporanea*, Eugenio Sonnino (éd.), Rome, Il Calamo, 1998, p. 299-326.

Luciano PALERMO, « Borgo nella gerarchia degli spazi urbani a Roma nel Rinascimento », dans *Rome des quartiers : des vici aux rioni. Cadres institutionnels, pratiques sociales et requalifications entre Antiquité et époque moderne*, Manuel Royo, Étienne Hubert, Agnès Bérenger (éd.), 2008, p. 335-350.

Peter PARTNER, *The Papal State under Martin V : the administration and government of the temporal power in the early fifteenth century*, Londres, British School at Rome, 1958.

Peter PARTNER, « The "Budget" of the Roman Church in the Renaissance Period », dans *Italian Renaissance Studies*, E. F. Jacob (éd.), 1960, p. 256-278.

Peter PARTNER, « Economia, politica, classi sociali e cultura nello Stato della Chiesa nel XV-XVI secolo », dans *Storia della società italiana*, 8, Milan, 1988, p. 399-435.

Peter PARTNER, *The Pope's Men. The Papal Civil Service in the Renaissance*, Oxford, Clarendon Press, 1990.

Pio PASCHINI, *Roma nel Rinascimento*, Bologne, 1958.

Susanna PASSIGLI, « Urbanizzazione e topografia a Roma nell'area dei Fori imperiali tra XIV e XVI secolo », *MÉFRM*, 101 (1989), p. 273-325.

Suzanna PASSIGLI, « Ricostruzione cartografica e paesaggio del Catasto Alessandrino. I. Osservazioni sulla rappresentatività delle mappe », *A.S.R.S.P.*, 114 (1991), p. 161-184.

Suzanna PASSIGLI, « Ricostruzione cartografica e paesaggio del Catasto Alessandrino. II. Indice delle mappe », *A.S.R.S.P.*, 116 (1993), p. 243-393.

Susanna PASSIGLI, « Geografia parrocchiale e circoscrizioni territoriali nei secoli XII-XIV : istituzioni e realtà quotidiana », dans *Rome aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles. Cinq études réunies par Étienne Hubert*, Rome, ÉFR, 1993, p. 43-86.

Susanna PASSIGLI, « Topografia storica di alcuni casali duecenteschi in area tuscolana », dans *L'origine della Campagna Romana. Casali, castelli e villaggi nel XII e XIII secolo*, Sandro Carocci, Marco Vendittelli (dir.), Rome, Società romana di storia patria, 2004 (Miscellanea della Società romana di storia patria, XLVII), p. 257-304.

Ludwig VON PASTOR, *Storia dei papi dalla fine del medio evo*, Rome, Desclée, 1943-1960.

Paola PAVAN, « Gli statuti della società dei raccomandati del Salvatore *ad Sancta Sanctorum* (1331-1496) », *A.S.R.S.P.*, 101 (1978), p. 35-96.

Paola PAVAN, « La confraternita del Salvatore nella società romana del Tre-Quattrocento », *Ricerche per la storia religiosa di Roma*, 5 (1984), p. 81-90.

Paola PAVAN, « *Inclitae Urbis Romae iura, iurisdictiones et honores : un caso di damnatio memoriae ?* », dans *Alle origini della nuova Roma. Martino V (1417-1431). Atti del convegno (Roma 2-5 marzo 1992)*, Maria Chiabò, Giusi D'Alessandro, Paola Piacentini, Concetta Ranieri (éd.), Rome, Istituto storico italiano per il Medio Evo, 1992 (Nuovi Studi Storici, 20), p. 301-309.

Paola PAVAN, « I fondamenti del potere : la legislazione statutaria del comune di Roma dal XV secolo alla restaurazione », *Roma moderna e contemporanea*, 4 (1996), p. 317-335.

Marco PELLEGRINI, « Corte di Roma e aristocrazie italiane in età moderna. Per una lettura storico-sociale della curia romana », *Rivista di storia e letteratura religiosa*, 30 (1994), p. 543-602.

Régine PERNOUD, *Pour en finir avec le Moyen Âge*, Paris, Seuil, 1997.

Marco PETOLETTI, « Scrivere in catene : il « *Libellus penarum* » di Benedetto da Piglio », dans *Il concetto di libertà nel Rinascimento*, L. Secchi Tarugi (éd.), Pienza, 2008, p. 195-210.

Armando PETRUCCI, « Scrittura, alfabetismo ed educazione grafica nella Roma del primo Cinquecento : da un libretto di conti di Maddalena pizzicarola in Trastevere », *Scrittura e Civiltà*, 2 (1978), p. 163-207.

Armando PETRUCCI, « La scrittura fra ideologia e rappresentazione », dans *Storia dell'arte italiana. IX. Grafica e immagine. I. Scrittura Miniatura Disegno*, Turin, 1980, p. 46-50.

Armando PETRUCCI, « Scrivere per gli altri », dans *Istruzione, alfabetismo, scrittura. Saggi di storia dell'alfabetizzazione in Italia (sec. XV-XIX)*, Attilio Bartoli Langeli (éd.), Milan, 1991, F. Angeli, p. 61-74.

Maura PICCIALUTI, *L'immortalità dei beni. Fedecommissi e primogeniture a Roma nei secoli XVII e XVIII*, Rome, Viella, 1999.

Gabriella PICCINI, « Modelli di organizzazione dello spazio urbano dei ceti dominanti del Tre e Quattrocento. Considerazioni sul caso senese », dans *I ceti dirigenti nella Toscana tardo comunale*, Donatella Ruggiadini (éd.), Florence, 1983, p. 221-236.

Carlo PIETRANGELI, « L'Aracoeli. Storia e architettura », *Capitolium*, 40 (1965), 4, p. 187-195.

Valeria PINCHERA, « Vestire la vita, vestire la morte : abiti per matrimoni e funerali, XIV-XVII secolo », dans *Storia d'Italia. Annali, XIX, Moda e società dal Medioevo al XX secolo*, C. M. Belfanti, F. Giusberti (éd.), Turin, 2003, p. 221-259.

Antonio PINELLI, « L'antica basilica », dans *id., La basilica di San Pietro in Vaticano*, Modène, 2000, p. 9-51.

Antonio Ivan PINI, « Pesce, pescivendoli e mercanti di pesce in Bologna medievale », *Il Carrobbio*, I (1976), p. 329-349.

Antonio Ivan PINI, « Le arti in processione : professioni, prestigio e potere nelle città-stato dell'Italia padana medievale », dans *Lavorare nel Medioevo : rappresentazioni ed esempi dall'Italia dei secc. X-XIV. Atti del XXI Convegno storico internazionale del Centro di Studi sulla Spiritualità Medievale dell'Università di Perugia, 12-15 ottobre 1980*, Todi, 1983, p. 65-107.

Antonio Ivan PINI, « La ripartizione topografica degli artigiani a Bologna nel 1294 : un esempio di demografia sociale », dans *Artigiani e salariati : il mondo del lavoro nell'Italia dei secoli XII-XV. Atti del Decimo Convegno di Studi, Pistoia 9-13 ottobre 1981*, Bologne, 1984, p. 189-224.

Antonio Ivan PINI, « La demografia italiana dalla peste nera alla metà del Quattrocento : bilancio di studi e problemi di ricerca », dans *Italia 1350-1450 : tra crisi, trasformazione, sviluppo*, Pistoia, 1993, p. 7-33.

Giuliano PINTO, *Il libro del Biadaio. Carestie e annona a Firenze dalla metà del '200 al 1348*, Florence, 1978.

Giuliano PINTO, « Coltura e produzione dei cereali in Toscana nei secoli XIII-XIV », dans *Civiltà ed economia agricola in Toscana nei secoli XIII-XV. Atti dell'VIII Convegno di studio del Centro italiano di studi di storia e d'arte di Pistoia*, Pistoia, 1980, p. 221-285.

Giuliano PINTO, *La Toscana nel tardo medioevo. Ambiente, economia rurale, società*, Florence, Sansoni, 1982.

Giuliano PINTO, *Città e spazi economici nell'Italia comunale*, Bologne, 1996.

Sylvain PIRON, « L'apparition du *resicum* en Méditerranée occidentale aux XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles », dans *Pour une histoire culturelle du risque*, Strasbourg, 2004, p. 59-76.

Karl POLANYI, *La grande transformation. Aux origines politiques et économiques de notre temps*, Paris, Gallimard, 1983.

Karl POLANYI, Conrad M. ARENSBERG, Harry PEARSON (dir.), *Trade and market in the early empires : Economies in history and theory*, Glencoe, Free Press, 1957.

Ennio POLEGGI, « Le contrade delle consorterie nobili a Genova tra il XII e il XIII secolo », *Urbanistica*, 42-43 (1963), p. 15-20.

Muzio POLIDORI, *Croniche di Corneto*, A. R. Moschetti (éd.), Tarquinia, 1977.

Alma POLONI, « La mobilità sociale nelle città comunali italiane nel Trecento », dans *I comuni di Jean-Claude Maire Vigueur*, Maria Teresa Caciorgna, Sandro Carocci et Andrea Zorzi (éd.), Rome, Viella, 2014, p. 281-304.

Alessandro PONTECORVI, « Ludovico Mattei », *DBI*, vol. 72, 2008.

*Un pontificato ed una città : Sisto IV (1471-1484). Atti del convegno Roma, 3-7 dicembre 1984*, Massimo Miglio, Francesca Niutta, Diego Quagliani, Concetta Ranieri (éd.), Rome, Istituto storico italiano per il Medio Evo, 1986.

*Popolazione e società a Roma dal medioevo all'età contemporanea*, Eugenio Sonnino (éd.), Rome, Il Calamo, 1998.

Heleni PORFYRIOU, « Verona : XV-XVI secolo. Da "virtù civile" a "decoro" », dans *Fabbriche, piazze, mercati : la città italiana nel Rinascimento*, Donatella Calabi (éd.), Rome, Officina edizioni, 1997, p. 195-200.

*Les ports et la navigation en Méditerranée au Moyen Âge*, Ghislaine Fabre, Daniel Le Blévec, Denis Menjot (éd.), Paris, Le Manuscrit, 2009.

Paolo PRODI, *Il sovrano pontefice. Un corpo e due anime : la monarchia papale nella prima età moderna*, Bologne, Il Mulino, 1982.

Alfredo PROIA, Pietro ROMANO, *Sant'Angelo (XI. Rione)*, Rome, 1935.

Lorenzo QUILICI, « Strutture antiche e medioevali nelle case all'imbocco di via Capodiferro », *Bullettino della Commissione Archeologica Comunale di Roma*, 88 (1982-1983), p. 255-268.



Chiara RAIMONDO, « L'apporto dello scavo archeologico nello studio della casa : un esempio dal Foro Romano », dans *Case e torri medievali. Atti del II° Convegno di Studi "La città e le case. Tessuti urbani, domus e case-torri nell'Italia Comunale (secc. XI-XV)*, Elisabetta De Minicis, Enrico Guidoni (éd.), Rome, Kappa, 1996, I, p. 116-129.

Gaetano RAMACCIOTTI, *Gli archivi della Reverenda Camera Apostolica con inventario analitico-descrittivo dei registri camerali conservati nell'Archivio di Stato di Roma*, Rome, 1961.

Emilio RE, « Maestri di strada », *A.S.R.S.P.*, 43 (1920), p. 5-102.

Emilio RE, « Bandi romani », *A.S.R.S.P.*, 51 (1928), p. 79-101.

Odile REDON, « Les notaires dans le paysage culturel toscan des XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles. Scribes, traducteurs, auteurs », dans *Hommage à Jacqueline Brunet*, Marcella Diaz-Rozzotto (dir.), Paris, Les Belles Lettres, 1997, p. 213-222.

Andreas REHBERG, *Kirche und Macht im römischen Trecento : die Colonna und ihre Klientel auf dem kurialen Pfründenmarkt (1278-1378)*, Tübingen, M. Niemeyer, 1999.

Andreas REHBERG, « *Insignia quantum haberi potuerunt*. Prime considerazioni intorno ad una raccolta finora sconosciuta di stemmi di famiglie romane », *Strenna dei Romanisti*, 2010, p. 597-612.

Andreas REHBERG, « Aspetti araldici delle sepolture femminili nel Rinascimento », *MÉFRM*, 127-1 (2015).

Nicole REINHARDT, *Macht und Ohnmacht der Verflechtung : Rom und Bologna unter Paul V. Studien zur frühneuzeitlichen Mikropolitik im Kirchenstaat*, Tübingen, Bibliotheca Academica, 2000, p. 75-86.

Nicole REINHARDT, « Bolonais à Rome, Romains à Bologne ? Carrières et stratégies entre centre et périphérie. Une esquisse », dans *Offices et papauté (XIV<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècle). Charges, hommes, destins*, Armand Jamme, Olivier Poncet (dir.), Rome, Collection de l'École française de Rome 334, 2005, p. 237-249.

Yves RENOUEAU, *Italia e Francia nel commercio mediterraneo*, Rome, 1966.

*Repertorio dei notari romani dal 1348 al 1927 dall'Elenco di Achille François*, Romina De Vizio (éd.), Rome, 2011.

*Rerum romanorum fragmenta. Viaggio tra le carte di una famiglia romana. L'Archivio Cardelli, 1473-1877*, Rome, Fondazione Marco Besso, 1997.

Jacques REVEL, « Le grain de Rome et la crise de l'Annone dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle », *MÉFRM*, 84-1 (1972), p. 201-281.

Jacques REVEL, « Les privilèges d'une capitale : l'approvisionnement de Rome à l'époque moderne », *MÉFRM*, 87 (1975), p. 461-493.

Clémence REVEST, *Romam veni. L'humanisme à la curie de la fin du Grand Schisme, d'Innocent VII au concile de Constance (1404-1417)*, 2 vol., thèse de doctorat inédite soutenue le 16 juin 2012, sous la direction d'Élisabeth Crouzet-Pavan et de Jean-Claude Maire Vigueur.

*Le ricchezze delle donne. Diritti patrimoniali e poteri familiari in Italia (XIII-XIX secc.)*, Giulia Calvi, Isabelle Chabot (dir.), Turin, 1998.

Antonio RIGON, « Orientamenti religiosi e pratica testamentaria a Padova nei secoli XII-XIV (prime ricerche) », dans *Nolens intestatus decedere. Il testamento come fonte della storia religiosa e sociale. Atti dell'incontro di studio (Perugia, 3 maggio 1983)*, Attilio Bartoli Langeli (éd.), Pérouse, 1985, p. 41-63.

Emmanuel RODOCANACHI, *Les corporations ouvrières à Rome depuis la chute de l'Empire romain*, Paris, 1894.

Emmanuel RODOCANACHI, *Les institutions communales de Rome sous la papauté*, Paris, 1901.

*Roma capitale (1447-1527)*, Sergio Gensini (éd.), Rome, (Pubblicazioni degli Archivi di Stato, Saggi 29), 1994.

*Roma medievale. Aggiornamenti*, Paolo Delogu (éd.), Florence, 1998.

*Roma nel Settecento : immagini e realtà di una capitale attraverso la pianta di G. B. Nolli*, Carlo M. Travaglini, Ketil Lelo (éd.), Rome, Università di Roma 3-CROMA, Edilstampa, 2013.

*Rome aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles. Cinq études réunies par Étienne Hubert*, Rome, ÉFR, 1993.

Mario ROMANI, *Pellegrini e viaggiatori nell'economia di Roma dal XIV al XVII secolo*, Milan, 1948.

Ruggiero ROMANO, « La storia economica dal sec. XIV al Settecento », dans *Storia d'Italia*, II/2, Turin, Einaudi, p. 1813-1931.

Serena ROMANO, « L'Aracoeli, il Campidoglio e le famiglie romane nel Duecento », dans *Roma medievale. Aggiornamenti*, Paolo Delogu (éd.), Florence, 1998, p. 193-209.

Raymond DE ROOVER, « Scholastic economics : survival and lasting influence from the Sixteenth Century to Adam Smith », *The Quarterly Journal of Economics*, 69 (1955), p. 161-190.

Alberto Asor ROSA, « Marco Antonio Altieri », *DBI*, vol. 2, 1960.

Simone ROUX, « Le coût du logement ordinaire à Paris au XV<sup>e</sup> siècle », dans *D'une ville à l'autre : structures matérielles et organisation de l'espace dans les villes européennes (XIII<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle). Actes du colloque de Rome (1<sup>er</sup>-4 décembre 1986)*, Jean-Claude Maire Vigueur (éd.), Rome, ÉFR, 1989 (Collection de l'ÉFR, 122), p. 243-263.

Adriano RUGGERI, « Le terre dei Cenci nell'Agro Romano : dalla via Aurelia alla via Ardeatina », dans *I Cenci nobiltà di sangue*, M. Di Sivo (éd.), Rome, 2002, p. 66-77.

Guido RUGGIERO, *The Boundaries of Eros. Sex, Crime and Sexuality in Renaissance Venice*, Oxford University Press, 1985.

Marshall SAHLINS, « La première société d'abondance », *Les Temps modernes* (Paris, 1968), p. 641-680.

Luigi SALERNO, « L'Aracoeli. Pittura, scultura e arti minori », *Capitolium*, 40 (1965), p. 187-202.

Antonio SALIMEI, « Serie cronologica dei Senatori di Roma dal 1431 al 1447. Contributo alla storia del Senato Romano », *A.S.R.S.P.*, 53-55 (1930-32), p. 41-176.

Gaetano SALVEMINI, *Magnati e popolani in Firenze dal 1280 al 1295*, Turin, Einaudi, 1960.

- Mario SANFILIPPO, « Agro Romano : storia di un nome e di tante realtà diverse », dans *Studi in onore di Giosuè Musca*, C.D. Fonseca et V. Sivo (éd.), Bari, 2000, p. 445-453.
- Armando SAPORI, « L'attendibilità di alcune testimonianze cronachistiche dell'economia medievale », dans *Studi di storia economica*, I, Florence, 1965, p. 23-33.
- Camillo SCACCIA SCARAFONI, « L'antico statuto dei *magistri stratarum* e altri documenti relativi a quella magistratura », *A.S.R.S.P.*, 50 (1927), p. 239-308.
- Luigi SCHIAPARELLI, « Alcuni documenti dei "Magistri aedificiorum Urbis" (secoli XIII-XIV) », *A.S.R.S.P.*, 25 (1902), p. 5-60.
- Karl SCHULZ, « Deutsche Handwerkergruppen in Rom der Renaissance. Mitgliederstärke. Organisationsstruktur- Voraussetzungen. Eine Bestandsaufnahme », *Römische Quartalschrift*, 86 (1991), 1-2, p. 3-22.
- Lando SCOTONI, « Definizione geografica della Campagna Romana », dans *Rendiconti dell'Accademia dei Lincei*, s. IX, 4 (1993), p. 647-667.
- James C. SCOTT, *The Moral Economy of the Peasant. Rebellion and subsistence in Southeast Asia*, Yale, University Press, New Haven-London, 1976.
- Amartya SEN, *Poverty and Famines. An Essay on Entitlement and Deprivation*, Oxford, 1981, rééd. 1999 ; *Repenser l'inégalité*, éd. angl. 1997, trad. fr., Seuil, 2000.
- Giacomo SERCIA, Filippo CANCANI MONTANI, *Il castello di Montalto di Castro, la tenuta della « Pescaia Romana » e la Dogana dei pascoli del Patrimonio*, Rome, 1926.
- Emilio SERENI, *Storia del paesaggio agrario italiano*, Bari, Laterza, 1962.
- Giuseppe SERGI, *L'idée de Moyen Âge : entre sens commun et pratique historique*, Paris, Flammarion, 1999.
- Salvatore SETTIS, « Continuità, distanza, conoscenza. Tre usi dell'antico », dans AA. VV., *Memoria dell'antico nell'arte italiana. III. Dalla tradizione all'archeologia*, Turin, Einaudi, 1986, p. 375-486.
- Carola M. SMALL, « The District of Rome in the Early Fourteenth Century. 1300-1347 », *Canadian Journal of History – Annales Canadiennes d'histoire*, 16 (1981), p. 193-213.
- Werner SOMBART, *Der moderne Kapitalismus*, Leipzig, 1902.
- Andrea SOMMERLECHNER, « Die "ludi Agonis et Testatie" - Das Fest der Kommune Rom im Mittelalter », *Römische Historische Mitteilungen*, 41, 1999, p. 339-370.
- Pitirim A. SOROKIN, *Social Mobility. The Early Sociology of Class*, Londres, 1927 (*Comment la société se transforme*, Pauline Rollet (trad.), Paris, M. Rivière, 1964).
- Luigi SPEZZAFERRO, « La politica urbanistica dei papi e le origini di via Giulia », dans *Via Giulia. Una utopia urbanistica del '500*, Luigi Salerno, Luigi Spezzaferro, Manfredo Tafuri, Rome, 1973, p. 15-64.
- Luigi SPEZZAFERRO, « Ponte Sisto », dans *Via Giulia. Una utopia urbanistica del '500*, Luigi Salerno, Luigi Spezzaferro, Manfredo Tafuri, Rome, 1973, p. 521-526.
- Pompeo SPINETTI, *Carta dell'Agro romano in quattro fogli con i confini delle tenute e dei territori comunali limitrofi*, Rome, 1913.

Alda SPOTTI, « Paolo dello Mastro cronista romano », dans *Un pontificato ed una città : Sisto IV (1471-1484). Atti del convegno Roma, 3-7 dicembre 1984*, Massimo Miglio, Francesca Niutta, Diego Quaglioni, Concetta Ranieri (éd.), Rome, Istituto storico italiano per il Medio Evo, 1986, p. 613-630, avec l'édition du testament p. 625-630.

Silvia DANESI SQUARZINA, « La casa dei Cavalieri di Rodi : architettura e decorazione », dans *Roma, centro ideale della cultura dell'antico nei secoli XV e XVI. Da Martino V al Sacco di Roma 1417-1527*, Silvia Danesi Squarzina (éd.), Milan, Electa, 1989, p. 102-142.

Charles L. STINGER, *The Renaissance in Rome*, Bloomington Ind., Indiana university press, 1985.

Charles L. STINGER, « Roman humanist images of Rome », dans *Roma capitale (1447-1527)*, Sergio Gensini (éd.), Rome, (Pubblicazioni degli Archivi di Stato, Saggi 29), 1994, p. 15-38.

Claudia STORTI STORCHI, « La tradizione longobarda nel diritto bergamasco : i rapporti patrimoniali tra coniugi (secoli XII-XIV) », dans *Diritto comune e diritti locali nella storia dell'Europa*, Atti del Convegno di Varenna (12-15 giugno 1979).

Paola SUPINO, « Corneto precomunale e comunale », *Bullettino dell'Istituto Storico Italiano per il Medio Evo e Archivio Muratoriano*, 79 (1968), p. 115-147.

Paola SUPINO, «Una crisi economico-sociale a Corneto nella seconda metà del XIV secolo », dans *Studi sul Medioevo cristiano, offerti a Raffaello Morghen*, vol. II, Rome, 1974, p. 927-943.

*La "Margarita Cornetana". Regesto dei documenti*, Paola Supino (éd.), Rome, 1969.

Thomas SZABÒ, *Comuni e politica stradale in Toscana e in Italia nel Medioevo*, Bologne, 1992.

Franek SZNURA, « L'esperienza dell'archivio di Elio Conti », dans *Specchi di carta. Gli archivi storici di persone fisiche : problemi di tutela e ipotesi di ricerca*, Florence, 1993, p. 15-22.

Ilaria TADDEI, « La législation somptuaire dans l'Italie médiévale. Le cas florentin (fin XIII<sup>e</sup>-début XVI<sup>e</sup> siècle) », *MÉFRM*, 128-1, 2016.

Manfredo TAFURI, « Il palazzo dei Tribunali », dans *Via Giulia. Una utopia urbanistica del '500*, Luigi Salerno, Luigi Spezzaferro, Manfredo Tafuri, Rome, 1973, p. 314-322.

Manfredo TAFURI, « Il Sacco di Roma, 1527 : fratture e continuità », *Roma nel Rinascimento*, 1 (1985), p. 21-35.

Manfredo TAFURI, « Strategie di sviluppo urbano nell'Italia del Rinascimento », dans *D'une ville à l'autre : structures matérielles et organisation de l'espace dans les villes européennes (XIII<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle). Actes du colloque de Rome (1<sup>er</sup>-4 décembre 1986)*, Jean-Claude Maire Vigueur (éd.), Rome, ÉFR, 1989 (Collection de l'ÉFR, 122), p. 323-364.

Edward P. THOMPSON, « The moral economy of the english crowd in the eighteenth century », *Past & Present*, 50 (Oxford, 1971), p. 76-136.

Edward P. THOMPSON, « The Moral Economy Reviewed », dans *Id., Customs in Common*, Londres, Penguin Book, 1991, p. 259-351.

Maria Elisa TITTONI, « La formazione delle collezioni capitoline di antichità fra cultura e politica », dans *Il Campidoglio all'epoca di Raffaello. Catalogo della mostra*, Milan, Electa, 1984, p. 23-26.

Giuseppe TOMASSETTI, *Quinto centenario dell'arte dei marmorari di Roma*, Rome, 1906.

Giuseppe TOMASSETTI, *La Campagna Romana antica, medievale e moderna*, Luisa Chiumenti et Ferdinando Bilancia (éd.), Florence, 1975-1976.

Oreste TOMMASINI, « Il registro degli ufficiali del Comune di Roma esemplato dallo scribasenato Marco Guidi », *Atti Acc. Lincei*, ser. IV, 3 (1887).

Piero TOMEI, *L'architettura a Roma nel Quattrocento*, Rome, Fratelli Palombi, 1942.

Christian TOPALOV, *Le logement en France : histoire d'une marchandise impossible*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 1987.

Pierre TOUBERT, *Les Structures du Latium médiéval : le Latium méridional et la Sabine du IX<sup>e</sup> siècle à la fin du XII<sup>e</sup> siècle*, Rome, ÉFR, 1973.

Carmelo TRASELLI, « Note sugli atti del Tribunale civile del Senatore di Roma nel secolo XV », *Archiva*, III (1936), p. 90-109.

Carmelo TRASELLI, « Sulla esportazione di cereali dalla Sicilia nel 1407-08 », *Atti Acc. Palermo*, serie V, 15 (1955), p. 335-389.

Cécile TROADEC, « Les Margani au XV<sup>e</sup> siècle : essai de reconstitution de l'histoire d'une famille romaine », *MÉFRM*, 125-1 (2013).

Cécile TROADEC, « *Breviter loquendo tutti paiono vaccari* : l'économie de l'élevage à Rome au XV<sup>e</sup> siècle », dans *Società e poteri nell'Italia medievale. Studi degli allievi per Jean-Claude Maire Vigueur*, Silvia Diacciati, Lorenzo Tanzini (éd.), Rome, Viella, 2014, p. 147-160.

Richard W. UNGER, « Thresholds for Market Integration in the Low Countries and England in the Fifteenth Century », dans *Money, Markets and Trade in Late Medieval England. Essays in Honour of John H. A. Munro*, Lawrin Armstrong et al. (éd.), Boston, 2007, p. 349-380.

Simonetta VALTIERI, *La basilica di S. Lorenzo in Damaso nel palazzo della Cancelleria a Roma*, Rome, 1984.

Simonetta VALTIERI, « La zona di Campo de' Fiori prima e dopo gli interventi di Sisto IV », *L'architettura. Cronache e storia*, 30 (1984), p. 648-660.

Simonetta VALTIERI, « Il ruolo dell'area compresa nell'ansa del Tevere nelle strategie papali dal Medioevo fino al XV secolo », dans *Saggi in onore di Renato Bonelli*, C. Bozzoni, G. Carbonara, G. Villetti (éd.), I, Rome, 1992, p. 335-344.

Manuel VAQUERO PIÑEIRO, « A proposito del reddito immobiliare urbano a Roma (1500-1527). Alcune considerazioni sulle fonti e primi approcci », *A.S.R.S.P.* 113 (1990), p. 189-207.

Manuel VAQUERO PIÑEIRO, « Il mercato immobiliare », dans *Alle origini della nuova Roma. Martino V (1417-1431). Atti del convegno (Roma 2-5 marzo 1992)*, Maria Chiabò, Giusi D'Alessandro, Paola Piacentini, Concetta Ranieri (éd.), Rome, Istituto storico italiano per il Medio Evo, 1992 (Nuovi Studi Storici, 20), p. 555-569.

Manuel VAQUERO PIÑEIRO, « La presencia de los españoles en la economía romana (1500-1527). Primeros datos de archivo », *La España Medieval*, 16 (1993), p. 288-305.

Manuel VAQUERO PIÑEIRO, « Artigiani e botteghe spagnole a Roma nel primo '500 », *Rivista Storica del Lazio*, 3 (1995), p. 99-116.

Manuel VAQUERO PIÑEIRO, « Compagnie di muratori e scalpellini lombardi nei cantieri edili romani », dans *Il giovane Borromini. Dagli esordi a San Carlo alle Quattro Fontane*, Marco Franciulli, Manuela Khan-Rossi (éd.), Milan-Lugano, Skira-Museo cantonale d'arte, 1999, p. 231-236.

Manuel VAQUERO PIÑEIRO, *Viaggiatori spagnoli a Roma nel Rinascimento*, Bologne, 2001.

Manuel VAQUERO PIÑEIRO, « La gabella dei calcarari. Note sulla produzione di calce e laterizi a Roma nel Quattrocento », dans *Maestranze e cantieri edili a Roma e nel Lazio. Lavoro, tecniche, materiali nei secoli XIII-XV*, Angela Lanconelli, Ivana Ait (éd.), Rome, 2002, p. 137-154.

Manuel VAQUERO PIÑEIRO, Donatella STRANGIO, « La “gabella dei contratti” : spazio urbano e rendita immobiliare a Roma nel Quattrocento », dans *Roma nel Quattrocento. Topografia e urbanistica, dans Roma. Le trasformazioni urbane del Quattrocento. II. Funzioni urbane e tipologie edilizie*, G. Simoncini (éd.), Florence, 2004, p. 3-28.

Manuel VAQUERO PIÑEIRO, « Terra e rendita fondiaria a Roma all'inizio del XVI secolo », dans *Economia e società a Roma tra Medioevo e Rinascimento. Studi dedicati ad Arnold Esch*, Luciano Palermo, Anna Esposito (éd.), Rome, Viella, 2005, p. 283-316.

Manuel VAQUERO PIÑEIRO, « Case, proprietà e mestieri a Roma nel Censimento di Leone X (1517) », dans *Vivere a Roma. Uomini e case nel primo Cinquecento (dai censimenti del 1517 e 1527)*, Anna Esposito, Maria Luisa Lombardo (éd.), *Archivi e Cultura*, 39 (2006), p. 83-98.

Manuel VAQUERO PIÑEIRO, « Propiedad y renta urbana en Roma entre la Edad Media y el Renacimiento », *Mercado inmobiliario y paisajes urbanos en el Occidente europeo. Siglos XI-XV, XXXIII Semana de Estudios Medievales, Estella (Spagna), 17-21 julio 2006*, Pampelune, 2007, p. 203-267.

Manuel VAQUERO PIÑEIRO, « Costruttori lombardi nell'edilizia privata romana del XVI secolo », dans *L'économie de la construction dans l'Italie moderne*, Jean-François Chauvard, Luca Mocarelli (éd.), *MEFRIM*, 119/2 (2007), p. 343-364.

Manuel VAQUERO PIÑEIRO, « Borgo tra Medioevo e Rinascimento : spazio urbano e attività edilizie », dans *“Rome des Quartiers” : des vici aux rioni. Cadres institutionnels, pratiques sociales et requalifications entre Antiquité et époque moderne*, Manuel Royo, Étienne Hubert, Agnès Bérenger (éd.), Paris, De Boccard, 2008, p. 351-366.

Manuel VAQUERO PIÑEIRO, « La banca del mercato di S. Angelo in Pescheria : un profilo di lungo periodo », dans *Scritti per Isa. Raccolta di studi offerti a Isa Lori Sanfilippo*, Antonella Mazzon (éd.), Rome, 2008 (Nuovi Studi Storici, 76), p. 867-886.

Gian Maria VARANINI, « Gli statuti delle città della Terraferma veneta nel Quattrocento », dans *Statuti, città, territori in Italia e Germania tra Medioevo ed età moderna*, Giorgio Chittolini, Dietmar Willoweit (éd.), Bologne, Il Mulino, 1991, p. 247-317.

Marco VENDITTELLI, « Note sulla famiglia e sulla torre degli Amateschi in Roma nel secolo XIII », *A.S.R.S.P.*, 105 (1982), p. 157-194.

Marco VENDITTELLI, « La famiglia Curtabraca. Contributo alla storia della nobiltà romana del Duecento », *MÉFRM*, 101 (1989), p. 177-272.

Marco VENDITTELLI, « La pesca nelle acque interne del territorio ninfesino nel Medioevo. Tecniche di sfruttamento ed interessi di gestione », dans *Ninfa, una città, un giardino. Atti del Colloquio della Fondazione Camillo Caetani, Roma, Sermoneta, Ninfa, 7-9 ottobre 1988*, Rome, 1990, p. 113-137.

Marco VENDITTELLI, « Mercanti romani del primo Duecento “*in urbe potentes*” », dans *Rome aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles. Cinq études réunies par Étienne Hubert*, Rome, ÉFR, 1993, p. 87-135.

Marco VENDITTELLI, « Testimonianze sui rapporti tra “*mercatores*” romani e i vescovati di Metz e Verdun nel secolo XIII », *A.S.R.S.P.*, 118 (1995), p. 69-99.

Marco VENDITTELLI, “*In partibus Anglie*”. *Cittadini romani alla corte inglese nel Duecento : la vicenda di Pietro Saraceno*, Rome, Viella, 2001.

Paolo VENEZIANI, « Fabbricazione e commercio di caratteri a Roma nel Quattrocento », *Roma nel Rinascimento. Bibliografia e note*, 2005, p. 267-288.

Orietta VERDI, « Da ufficiali capitolini a commissari apostolici : i maestri delle strade e degli edifici di Roma tra XIII e XVI secolo », dans *Il Campidoglio e Sisto V. Catalogo della mostra*, Rome, 1991, p. 54-62.

Orietta VERDI, *Maestri di edifici e di strade a Roma nel secolo XV. Fonti e problemi*, Rome, Roma nel Rinascimento, 1997.

Orietta VERDI, « *Hic est liber sive prothocollum*. I protocolli del collegio dei Trenta Notai Capitolini », *Roma moderna e contemporanea*, XIII (2005), p. 427-473.

Orietta VERDI, « L’archivio del Collegio dei notai capitolini », dans *Repertorio dei notari romani dal 1348 al 1927 dall’Elenco di Achille François*, Romina De Vizio (éd.), Rome, 2011, p. XXV-XXXII.

Ettore VERGA, « Le leggi suntuarie milanesi : gli statuti del 1396 e del 1498 », *Archivio storico lombardo*, 25 (1898), p. 5-79.

Jacques VERGER, *Les gens de savoir dans l’Europe de la fin du Moyen Âge*, Paris, PUF, 1997.

Paul VEYNE, *Comment on écrit l’histoire*, Paris, Seuil, 1971.

*D’une ville à l’autre : structures matérielles et organisation de l’espace dans les villes européennes (XIII<sup>e</sup>-XVI<sup>e</sup> siècle). Actes du colloque de Rome (1<sup>er</sup>-4 décembre 1986)*, Jean-Claude Maire Vigueur (éd.), Rome, ÉFR, 1989 (Collection de l’ÉFR, 122).

*La ville éclatée : quartiers et peuplements*, Nicole Haumont, Jean-Pierre Lévy (dir.), Paris-Montréal, L’Harmattan, 1998.

Maria Antonietta VISCEGLIA, *Il bisogno di eternità. I comportamenti aristocratici a Napoli in età moderna*, Naples, 1988.

Maria Antonietta VISCEGLIA, « Introduzione. La nobiltà romana : dibattito storiografico e ricerche in corso », dans *La nobiltà romana in età moderna : profili istituzionali e pratiche sociali*, Maria Antonietta Visceglia (éd.), Rome, 2001, p. XIII-XLI.

Maria Antonietta VISCEGLIA, « Identità urbana, rituali civici e spazio pubblico a Roma tra Rinascimento e Controriforma », *Dimensioni e problemi della ricerca storica*, n. 2/2005, p. 7-38.

Monica VISIOLI, « Bergamo : XV-XVII secolo. Organizzazione e trasformazione degli spazi urbani », dans *Fabbriche, piazze, mercati : la città italiana nel Rinascimento*, Donatella Calabi (éd.), Rome, Officina edizioni, 1997, p. 159-188.

V. VITA SPAGNUOLO, *I catasti generali dello Stato pontificio. La cancelleria del censo di Roma poi Agenzia delle imposte (1824-1890)*. Inventario, Rome, Archivio di Stato, 1995.

José VIVES GATELL, « Andanças e viajes de un hidalgo español (1436-1439) con una descripción de Roma », *Analecta Sacra Tarraconensia*, 19 (1946), p. 123-215.

Benjamin WEBER, « L'alun de la croisade ? Étapes et difficultés de la mise en place d'un monopole pontifical sur l'alun de Tolfa (1461-1471) », *Cahiers de recherches médiévales et humanistes*, 25 (2013), p. 597-619.

Florence WEBER, « Transactions marchandes, échanges rituels, relations personnelles : une ethnographie après le Grand Partage », *Genèses*, 41 (Paris, 2000), p. 85-107.

Florence WEBER, *Le travail à-côté : une ethnographie des perceptions*, Paris, EHESS, 2009.

Roberto WEISS, *Un umanista veneziano, Papa Paolo II*, Venise-Rome, 1958.

Carroll W. WESTFALL, *L'invenzione della città. La strategia urbana di Nicolò V e Alberti nella Roma del '400*, Rome, 1984.

Philippe WOLFF, « Les bouchers de Toulouse du XII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle », *Annales du Midi*, 65 (1953), fasc. 3, p. 375-393.

Sergio ZAMPERETTI, *I piccoli principi. Signorie locali, feudi e comunità soggette nello Stato regionale veneto dall'espansione territoriale ai primi decenni del '600*, Venise, Il Cardo, 1991.

Vitale ZANCHETTIN, « Via di Ripetta e la genesi del Tridente. Strategie di riforma urbana tra volontà papali e istituzioni laiche », *Römisches Jahrbuch der Bibliotheca Hertziana*, 35 (2003-2004), p. 209-286.

Giacomo Bandino ZENOBI, *Ceti e potere nella Marca pontificia. Formazione e organizzazione della piccola nobiltà fra '500 e '700*, Bologne, 1976.

Giacomo Bandino ZENOBI, *Le "ben regolate città". Modelli politici nel governo delle periferie pontificie in età moderna*, Rome, 1994.



## INDEX DES NOMS DE PERSONNES ET DE LIEUX

- Abruzzes, 6, 91, 157, 174, 186, 202, 203  
 Agostino *de Martinis*, 21, 24, 98  
 Alberini  
     Giovanni Alberini, 359, 501, 502, 503  
 Albertini, 382, 384  
 Alberto degli Alberti, 8, 114, 186  
 Albertoni, 182, 223, 366, 429, 441  
     Angelo Paluzzo di Pietro Matteo *de Albertonibus*, 223  
     Giulio Albertoni, 105  
 Alessi  
     Antonio Alessi, 171, 181, 183  
     Antonio di Lello di Giacomello Alessi, 364  
 Alexandre V, 59, 95  
 Alexandre VI, 20, 231, 345, 366  
 Altieri  
     Geronimo di Lorenzo Altieri, 155, 158, 171  
     Giuliano di Lorenzo Altieri, 119, 148, 157, 457  
     Giuliano Lorenzo Altieri, 146  
 Amateschi, 304, 427, 448, 569  
 Amico Agnifilo, 58  
 Anastasia de Tartaris, 61  
 Angelo di Cecco *de Romaulis*, 208  
 Anguillara, 21, 98, 178, 270, 271, 324, 461  
     Deifobo et Francesco dell'Anguillara, 98  
 Aniene, 93, 116, 122, 124, 168, 281  
*Anonimo romano*, 37, 236, 525  
 Anselmo, 243, 249  
 Ansuino de Anticoli, 26, 304, 377  
 Antoniazio Romano, 366  
 Antonio da Sangallo le Jeune, 341, 349  
 Antonio *de Thomeys*, 24  
 Antonio de Vasco, 7, 32, 81, 125, 126, 165, 166, 458, 528  
 Antonio Donato, 343  
 Apennins, 127, 202  
 Aracoeli, 9, 18, 50, 216, 317, 462, 476, 494, 495, 496, 497, 498, 561, 564  
 Archanoé, 230, 231  
 Arcioni  
     Battista Arcioni, 355  
     Petruccio Arcioni, 97  
 Arlotti, 321, 456, 502  
 Astalli, 19, 48, 301, 308, 316, 317, 321, 353, 448, 470, 471, 475, 479, 480, 506  
     Francesco Astalli, 164  
     Mattia Astalli, 287  
 Bartolomeo Bonatto, 104  
 Bartolomeo *de Coronis*, 334  
 Basilique Saint-Pierre, 34, 44, 93, 129, 171, 205, 225, 294, 302, 315, 337, 344, 362, 482  
 Battista Brendi, 489  
 Battista Sciarra, 107  
 Battista Sorichella, 243, 245, 246, 251  
 Bello in Piazza, 250  
 Benedetto da Piglio, 26, 314, 362, 527, 561  
 Bernardin de Sienne, 476  
 Bernardo Rossellino, 337  
 Bessarion, 279, 381  
 Boccabella, 252, 323, 496  
     Pietro Boccabella, 97  
 Boccamazza, 155, 221, 270, 353, 373, 457, 458, 459, 480  
     Giovanni Boccamazza, 148, 178, 296  
 Boccapaduli, 294, 304, 317, 353, 424, 480, 496, 503  
 Bonadies, 293  
     Giovanni di Paolo Bonadies, 150  
 Bonaventura, 213, 270, 293, 294  
 Boniface IX, 38, 50, 83, 102, 103, 461  
 Boniface VIII, 42  
 Borgia, 154, 382, 478  
 Borgo, 8, 10, 70, 203, 205, 213, 311, 337, 338, 340, 341, 343, 344, 345, 346, 360, 361, 362, 366, 368, 370, 402, 407, 410, 514, 560, 568  
 Bramante, 348  
 Brancaleone degli Andalò, 87, 96, 97  
 Buccio da Ranallo, 77  
 Caffarelli, 155, 261, 281, 317, 321, 323, 410, 425, 461, 534  
     Tommaso Caffarelli, 97  
 Calixte III, 39, 60, 224, 324, 337, 339, 355, 361, 368  
 Calvi, 294, 295, 321, 323, 434, 435, 436, 437, 499, 534, 563  
 Camillo Beneimbene, 19, 380, 527  
 Campitelli (*riione*), 127, 131, 154, 158, 176, 211, 212, 213, 215, 242, 263, 286, 309, 318, 346, 352, 364, 405, 407, 412, 419, 461, 462, 475, 480, 485, 494, 495, 496, 502, 516  
 Campo de' Fiori, 6, 67, 81, 193, 206, 209, 215, 217, 218, 219, 220, 222, 225, 232, 234, 235, 245, 280, 294, 302, 304, 305, 333, 347, 367, 381, 418, 437, 567  
 Campo Marzio (*riione*), 8, 41, 70, 93, 129, 177, 206, 211, 215, 232, 242, 264, 332, 341, 344, 345, 346, 348, 352, 354, 405, 410, 415, 419, 435, 436, 514  
 Campo Torrecchiano, 11, 55, 68, 69, 82, 230, 231

Cancellieri, 89, 93, 179, 216, 299, 301, 317,  
 321, 480, 497, 534  
 Cantalupo, 187, 202  
 Capitole, 34, 35, 67, 97, 103, 167, 212, 215,  
 216, 217, 230, 233, 234, 237, 305, 318, 320,  
 333, 337, 339, 340, 347, 383, 428, 496, 519  
 Capizucchi, 179, 271, 279, 282, 287, 303, 448,  
 462, 471, 499, 513, 534  
 Nuccio di Antonio Nuccio Capizucchi, 153,  
 161  
 Capo di Bove, 10, 120, 121, 165  
 Capocci, 270, 495  
 Capoccini, 181, 183, 481  
 Capodiferro, 48, 134, 155, 171, 176, 181, 183,  
 260, 271, 291, 302, 321, 322, 349, 353, 372,  
 382, 384, 410, 422, 455, 459, 472, 562  
 Ciriaco Capodiferro, 187  
 Marcello Capodiferro, 171  
 Capogallo, 261, 307, 320, 434, 481  
 Stefano Capogallo, 260  
 Capranica, 24, 157, 186, 321, 323, 380, 424,  
 461, 468, 472, 478, 489, 543  
 Carboni, 323, 474  
 Paolo Carboni, 167, 168  
 Carne Vacina, 250  
 casali  
 Acquatraversa, 145, 175  
 Boccone, 120  
 Buonrecovero, 134, 176, 177, 450  
 Capitignano, 120  
 Carcaricola, 10, 139, 140, 152, 175  
 Casaferrata, 120, 147, 175  
*casale* Arco Travertino, 157, 159  
*casale* Cancelliera, 147  
*casale* Casaletto, 163  
*casale* Castiglione, 281, 448  
*casale* de Pontesalarario, 147, 282  
*casale* della Massima, 126, 144, 152, 153,  
 154, 161, 279  
*casale* Torre di San Giovanni, 155  
*casale* Vecchio, 149, 152  
 Cecchignola Nuova, 159  
 Cerqueto, 138, 159, 448  
 Cortecchia, 122, 447  
 Dragoncello, 281  
 Dragone, 450, 452  
 Due Torri, 173  
 Falcognano, 283, 299  
 Fossola, 148, 175, 447  
 Grotta Celloni, 152, 153  
 La Baguara, 174  
 La Prugnana, 144, 258, 259  
 La Selce, 120, 123, 136, 159, 282  
 La Villa, 305, 306, 470  
 Larnaro, 145, 185, 258, 298  
 Lo Quadraro, 134, 176, 177  
 Lunghezza, 365  
 Maccarese, 258  
 Malnome, 173  
 Monumento, 444, 448, 450  
 Olevano, 120  
 Pagnotta, 148, 176  
 Palazzetto di Santa Eufemia (Torre  
 Spaccata), 139  
 Palazzo Margano, 448, 449  
 Palidoro, 122, 258, 279  
 Pietralata, 183, 435, 449  
 Pollagaro, 148  
 Quatre-Saints, 326  
 S. Pietro *in Formis*, 171  
 Solforata, 148, 448  
 Tor Forame, 121, 145  
 Torre Maggiore, 125, 138, 145, 152, 171  
 Torre Marrancia, 134  
 Torre Rossa, 147  
 Torrenova, 119, 120, 121, 145, 151  
 Torrimpietra, 122  
 Trefusa, 148, 305, 306, 447  
 Trigoria, 155  
 Valerano, 442  
 Valle Caia, 144, 279  
 Casali, 105, 116, 145, 244, 353, 429, 436, 459,  
 559, 560  
 Giambattista Casali, 105  
 Paolo Parente Casale, 245, 249  
 Romano Parente, 321  
 Castel di Leo, 298, 299, 470  
 Castel Giubileo, 184  
 Catalano, 243, 245, 246, 250  
 Caterina Sclava, 221, 222  
 Cecco Topposi, 97  
 Cenci, 12, 48, 121, 136, 144, 157, 173, 185,  
 220, 221, 222, 223, 232, 255, 259, 260, 297,  
 298, 299, 300, 301, 302, 303, 304, 310, 311,  
 318, 321, 353, 366, 375, 380, 381, 410, 429,  
 431, 449, 457, 458, 459, 460, 461, 464, 466,  
 470, 480, 496, 512, 532, 564  
 Cristoforo et Giordano Cenci, 185, 258, 300,  
 301, 311  
 Francesco Cenci, 179, 223, 298, 450  
 Giacomo di Lello Alessio Cenci, 223  
 Cesarini, 208, 260, 304, 311, 321, 323, 325,  
 326, 384, 471, 474, 478, 481, 505, 514  
 Gabriele Cesarini, 149, 462  
 Chapitre de Saint-Pierre, 34, 151, 154, 160,  
 161, 232, 281, 344, 358, 367, 386, 387, 393,  
 398, 402, 525, 557  
 château Saint-Ange, 22, 34, 50, 109, 285, 310,  
 320, 337, 345, 349, 361  
 Ciconcelli, 228, 237, 240, 261, 459

Civita Lavinia, 165  
 Civitavecchia, 79, 87, 89, 91, 92, 93, 123, 219, 252, 296  
 Clarelli, 262  
     Giacomo Clarelli, 168  
 Clément VII, 78, 104, 290, 485, 490, 491, 492  
 Cola Cappello, 184  
 Cola di Rienzo, 37, 72, 97, 496, 503, 525, 555  
 Colisée, 34, 212, 230, 314, 340, 344, 347, 362  
 Colonna, 7, 22, 81, 98, 101, 102, 104, 121, 154, 157, 164, 165, 166, 179, 183, 211, 212, 219, 220, 224, 242, 244, 254, 255, 270, 271, 281, 289, 291, 292, 305, 310, 318, 324, 327, 332, 336, 337, 344, 346, 352, 355, 359, 379, 380, 381, 389, 405, 406, 415, 418, 424, 426, 449, 458, 459, 462, 464, 466, 475, 481, 482, 495, 514, 547, 563  
 Conti, 225, 230, 234, 270, 324, 427, 464, 566  
 Corneto, 73, 74, 78, 79, 82, 86, 87, 89, 91, 92, 93, 100, 158, 317, 319, 320, 321, 528, 562, 566  
 Corse, 47, 153  
 Cosciari, 262, 310, 323  
*Cottimperola*, 246, 251, 265  
 Crescenzi, 27, 223, 291, 303, 353, 363, 366, 410, 424, 502  
     Stefano di Francesco Crescenzi, 175, 224, 462  
 Dante, 42, 96, 286, 476  
 de Clodiis, 372  
 de Guarzellonibus  
     Antonio *de Guarzellonibus*, 97  
 de Marchiscianibus, 445, 453  
 de Quatrariis, 326, 470  
 de Riccardinis, 436  
*de Rocchis*, 440, 442, 495  
 de Taglientibus, 355, 497  
 de Trinchis, 474  
 Del Bufalo, 151, 181, 183, 271, 286, 299, 317, 321, 353, 424, 470, 480, 497, 525  
     Francesco del Bufalo, 151, 154, 301  
     Francesco Del Bufalo, 165, 169, 179, 181  
 della Balestra, 239  
 della Pilosella, 242, 245, 246  
 Della Valle, 21, 134, 176, 181, 183, 185, 187, 219, 259, 263, 315, 323, 326, 327, 349, 353, 384, 422, 424, 429, 450, 451, 461, 463, 472, 474, 496, 497, 502, 546, 558  
     Filippo Della Valle, 152, 326, 497  
     Giacomo Della Valle, 187  
 Della Zecca, 496  
 Dello Cavalieri, 182, 186, 381, 410, 461, 566  
 Dello Nero, 311, 318, 485, 501  
     Bartolomeo dello Nero, 246, 247  
     Giovanni Paolo dello Nero, 245, 246, 247, 250  
     Pietro dello Nero, 245  
 Dello Preyte, 259  
 Étienne Dupérac, 10, 367, 369  
 Eugène IV, 34, 59, 62, 70, 81, 96, 101, 167, 224, 324, 337, 347, 360, 361, 362, 405, 481, 490  
 Evangelista de' Bistucci, 20, 24  
 Fabii, 422, 433, 450, 452  
 Fantozzo, 221, 243, 246, 251  
 Foro Boario, 230  
 Foschi da Berta, 464  
 Francesco Gonzaga, 49, 58  
 Francisco Delicado, 26, 190, 217, 401, 508, 526  
 Frangipani, 155, 181, 183, 252, 254, 270, 319, 353, 456, 459, 500  
     Giacomo Frangipane, 105  
     Lello Frangipane, 155  
     Valeriano Frangipane, 158  
 Frédéric III, 16, 60, 533  
 Galgano da Siena, 246, 250  
 Gaspare Pontani, 25, 32, 82, 99, 165, 166, 323, 485, 527  
 Geronimo Megato, 171  
 Giacomo Chiccio, 104  
 Giacomo *Petrutii Lelli Alte*, 287, 293  
 Giacomo Rucellai, 105  
 Giacomo Scarletta, 213  
 Giannozzo Manetti, 26, 338, 339, 526, 559  
 Gibelli, 239, 240, 252, 253  
 Giovanni Battista *de Coronis*, 434  
 Giovanni *de Michaelis*, 24  
 Giovanni de' Medici, 8, 114, 324  
 Giovanni di Ciaglia, 188  
 Giovanni di Giacomo *de Rufinis*, 431  
 Giovanni Martino *de Salvectis*, 471  
 Giovanni *Nicolai Pauli*, 122  
 Giovanni Villani, 42, 343, 476  
 Giuliano Antonello Marini, 130  
 Giuliano della Rovere, 58  
 Gracchi, 261, 262, 459  
 Grassi, 163, 239, 240, 252, 255, 261, 296, 307  
 Grégoire XI, 71  
 Guillaume d'Estouteville, 67, 184, 216, 344, 380  
 Hernando Colón, 210, 226, 556  
 Iacovisse, 166, 179  
 île Tibérine, 89  
 Ilperini, 155, 187, 283, 459, 474, 513  
 Innocent VIII, 95, 106, 324, 348, 382, 461, 486, 488, 490, 492  
 Jannizola, 243, 245, 246, 258

Jules II, 77, 78, 210, 347, 348, 351, 485, 486, 492  
 La Tolfa, 92, 322  
 Lalli, 262  
 Latino Giovenale Manetti, 355  
 Latium, 11, 27, 47, 52, 53, 56, 77, 91, 92, 96, 97, 98, 115, 124, 129, 153, 203, 251, 252, 253, 257, 280, 319, 333, 362, 426, 450, 462, 484, 493, 517, 526, 567  
 Le Pogge, 26, 59, 96  
 Leni, 5, 80, 105, 155, 165, 181, 183, 258, 259, 260, 271, 286, 295, 301, 302, 307, 315, 319, 321, 327, 353, 441, 449, 450, 456, 457, 460, 462, 465, 469, 470, 471, 480, 489, 497, 529  
     Francesco Leni, 80  
     Giuliano Leni, 80, 319  
     Pietro Leni, 179  
 Leon Battista Alberti, 338, 383, 423, 525  
 Léon X, 8, 16, 33, 39, 70, 78, 210, 322, 336, 341, 345, 349, 351, 365, 485, 486, 490, 491, 492  
 Leonardo Botta, 343  
 Lione, 249, 448  
 Lippo Brandolini, 72, 525  
 Lorenzo Cioncho, 243, 245, 246, 251  
 Lorenzo *de Bertoni*, 25  
 Ludovico Gonzaga, 104  
 Ludovico Scarampo, 231, 347, 380  
 Luigi Guicciardini, 11, 526  
 Machiavel, 36, 40, 108, 518  
 Maffei, 209, 323, 375, 384, 541  
 Malamerenda, 177  
 Maldosso, 155, 171  
 Mammolo, 168  
 Mancini, 243, 250, 258, 291, 307, 318, 496  
 Manili  
     Lorenzo Manili, 363, 503, 505  
 Mantaco, 294, 295  
 Marcellini, 304  
 Marco Antonio Altieri, 26, 102, 103, 106, 112, 269, 323, 326, 422, 455, 465, 485, 489, 490, 525, 527, 564  
 Marco Barbo, 100, 381  
 Margani, 63, 80, 92, 138, 160, 172, 181, 183, 260, 261, 262, 271, 298, 309, 310, 311, 314, 319, 322, 353, 363, 366, 377, 389, 427, 428, 448, 449, 458, 459, 460, 461, 462, 463, 464, 470, 477, 496, 497, 512, 529, 530, 557, 567  
     Lodovico Margani, 134, 147, 355  
     Stefano Margani, 147, 299, 310  
 Mariano de' Alessandrini, 7, 26, 304, 305, 306, 352, 354, 473  
 Mariano de' Alessandrini, 26  
 Marittime, 79, 88, 100  
 Marta imperlatrice, 486  
 Martin V, 8, 2, 4, 5, 13, 20, 29, 35, 39, 61, 63, 70, 71, 75, 95, 97, 99, 100, 102, 193, 203, 205, 211, 232, 287, 308, 316, 324, 331, 336, 337, 349, 353, 380, 392, 394, 404, 466, 472, 473, 484, 488, 490, 492, 560  
 Massimi, 48, 124, 159, 164, 177, 181, 183, 208, 209, 223, 259, 260, 269, 279, 280, 282, 285, 291, 292, 293, 294, 296, 299, 302, 304, 305, 307, 318, 321, 322, 327, 353, 384, 390, 410, 447, 475, 478, 505, 513, 514  
     Carlo Massimi, 288  
     Paolo Massimi, 145, 146, 169, 178, 181, 288, 304  
     Pietro Massimi, 122, 123, 124, 129, 132, 164, 169, 175, 181, 209, 255, 258, 282  
 Matheulus Petoli, 97, 211  
 Matheus de Quartharella, 157  
 Mattei, 12, 80, 163, 171, 181, 183, 281, 301, 302, 303, 306, 310, 319, 321, 322, 353, 367, 380, 422, 452, 461, 464, 468, 495, 562  
     Angelo di Pietro Mattei, 155  
     Lodovico Mattei, 173, 177, 295, 463  
 Matteo Mazza, 194  
 Matteo Villani, 37, 42, 77, 528  
 Mattuzzo de Quattro, 182, 185, 481  
     Giovanni Mattuzzi de Quattro, 479, 480  
 mausolée d'Auguste, 345, 348, 381  
 Mazzabufali, 222, 223  
 Mazzatosti, 471  
 Médicis, 60, 79, 92, 308, 341, 483  
 Mellini, 315, 323, 324, 325, 353, 366, 382, 384, 424, 444, 461, 514, 531, 532, 557  
     Pietro Mellini, 187, 264, 321, 324, 325, 352, 384, 468, 494, 557  
 Mentabona, 155  
 Michele Canensi, 26, 71, 81, 525, 554  
 monastère de Sainte-Agnès-hors-les-Murs, 134  
 monastère des saints-Boniface-et-Alexis, 120  
 monastère S. Sixte *de Urbe*, 146  
 Montalto, 79, 80, 87, 88, 91, 100, 101, 295, 319, 537, 565  
 Montanaro, 245, 246, 250  
 Monte Mario, 366, 382, 444  
 Monti (*rione*), 92, 158, 194, 211, 212, 213, 215, 231, 241, 242, 257, 310, 326, 352, 358, 372, 405, 415, 419, 462, 466, 468, 481, 482, 516, 530  
 Muti, 136, 164, 171, 177, 181, 183, 184, 260, 280, 281, 282, 283, 287, 298, 301, 345, 353, 374, 475, 513  
     Giovanni Francesco Muti, 163, 283  
     Giovanni Muti, 97, 283  
     Paola Muti, 147  
     Valeriano Muti, 122, 281, 445, 452, 457, 481, 482

Vannoza, veuve de Mattias Muti, 357  
 Nerola, 130  
 Niccodemo Tranchedini, 286  
 Niccolò Fortebraccio, 109, 166  
 Niccolò Signorili, 13  
 Nicolas V, 26, 34, 45, 60, 79, 82, 98, 212, 225, 235, 324, 334, 336, 337, 338, 344, 347, 349, 354, 368  
 Norcia, 157, 177, 260  
 Novelli, 326, 353, 429, 470, 496  
 Nuccioli, 181, 183, 434  
 Oliviero Carafa, 364  
 Orsini, 7, 27, 82, 97, 103, 104, 165, 175, 188, 217, 220, 270, 271, 313, 317, 324, 327, 381, 410, 424, 425, 426, 434, 449, 458, 459, 462, 463, 464, 496, 530  
 Orte, 90, 201, 485, 555  
 Ostie, 34, 87, 89, 91, 92, 93, 97, 252, 256, 321, 363  
 Paloni, 219, 279, 402, 431, 471  
     Antonio Paloni, 219  
     Domenico *de Palonibus*, 120  
     Giulio Paloni, 254, 256  
 Palosci, 443  
     Filippo Palosci, 304, 321  
     Tommaso Palosci, 120  
 Pamphili, 391, 468  
 Pantaleoni, 239  
 Panthéon, 6, 61, 184, 217, 222, 223, 224, 234, 237, 290, 292  
 Paolo Cortese, 323, 381  
 Paolo dello Mastro, 26, 32, 42, 43, 44, 45, 77, 110, 267, 440, 465, 476, 526, 566  
 Paolo Dello Mastro, 26, 42, 43, 455, 465  
 Paolo di Lello Petrone, 32, 59, 84, 109, 128, 405, 482, 526  
 Paparoni, 269, 282, 294, 353, 357, 453  
     Salvato Paparoni, 136, 282  
 Parione (*rione*), 41, 60, 61, 132, 148, 154, 158, 176, 193, 205, 206, 207, 208, 210, 211, 221, 226, 232, 242, 288, 309, 324, 332, 334, 347, 361, 372, 400, 401, 405, 406, 410, 411, 418, 436, 447, 481, 482, 531, 534  
 Particappa, 237, 240, 261, 262  
 Patrimonio, 47, 72, 73, 78, 79, 82, 92, 98, 100, 130, 167, 543, 553, 565  
 Paul II, 15, 26, 34, 71, 77, 95, 98, 100, 104, 106, 162, 235, 258, 354, 368, 392, 394, 438, 470, 472, 485, 486, 488, 489, 490, 491, 530  
 Pazzi  
     Pietro et Giacomo Pazzi, 99  
 Pereto, 185, 186, 187  
 Pero Tafur, 8  
 Pétrarque, 2, 325, 332, 527  
 piazza della Berlina, 436  
 piazza Giudea (*platea judeorum*), 6, 211, 217, 220, 222, 223, 231, 232, 244, 297, 310, 312, 380, 381, 418, 461  
 piazza Pollarola, 217, 367  
 Picchi, 218, 305, 367, 447  
 Pie II, 26, 57, 60, 61, 62, 78, 79, 93, 98, 103, 105, 107, 342, 363, 368, 394  
 Pie IV, 18, 78  
 Pierleoni, 179, 228, 240, 252, 270, 321, 353, 438, 468, 471, 474  
 Pietro Barbo, 380  
 Pietro *de Meriliis*, 24, 178  
 Pietro Paloccho, 134  
 Pietro Paolo *de Leis*, 60, 282  
 Pietro Riario, 337  
 Pigna, 41, 60, 157, 205, 209, 210, 211, 212, 213, 242, 255, 269, 291, 292, 309, 312, 332, 346, 371, 377, 382, 402, 405, 406, 408, 410, 419, 444, 456, 479, 481, 482, 495  
 place Navone, 67, 103, 190, 209, 212, 215, 216, 217, 225, 234, 324, 341, 345, 346, 347, 348, 381, 452, 557  
 Platina, 26, 55, 82, 96, 98, 226, 313, 331, 527, 551  
 Pomponius Gauricus, 383, 526  
 pont Milvius, 89  
 Ponte (*rione*), 26, 28, 41, 44, 90, 129, 150, 153, 165, 168, 176, 177, 205, 206, 207, 211, 225, 233, 241, 242, 244, 254, 255, 263, 283, 286, 292, 309, 317, 332, 334, 337, 340, 343, 347, 352, 354, 360, 372, 389, 401, 402, 405, 406, 410, 411, 412, 415, 418, 419, 427, 453, 466, 481, 482, 526, 538, 539, 546, 551, 566  
 Ponte Nomentano, 168  
 Ponte Salario, 168  
 Ponte Sisto, 90, 194, 207, 333, 341, 347, 348  
 Ponziani, 179, 239, 240, 252, 253, 289, 323, 372, 402, 442  
 Porcari, 5, 61, 97, 107, 136, 140, 153, 154, 157, 178, 181, 271, 280, 281, 282, 283, 285, 286, 287, 292, 298, 301, 304, 311, 315, 316, 321, 353, 382, 384, 391, 426, 427, 431, 432, 443, 444, 445, 446, 448, 449, 450, 451, 452, 453, 456, 465, 468, 471, 475, 494, 495, 498, 499, 505, 513, 514, 555, 556  
     Antonio Porcari, 139, 175, 178, 281  
     Cencio Porcari, 97  
     Francesco Porcari, 355  
     Stefano Porcari, 276, 285, 286, 327, 426, 505  
 port de S. Spirito, 93, 171  
 Porta Castelli, 27, 454  
 Porta del Popolo, 89, 90, 345  
 Porta Portese, 93, 361

Porta Portuense, 163  
 Porta Settimiana, 194  
 portique d'Octavie, 233, 235, 237, 363  
 Porto Pisano, 79, 89  
 Prospero Santacroce, 59, 294, 295, 296, 363, 422, 461, 471  
 Raimondo *de Curtibus*, 82  
 Raphaël, 349  
 Regola (*rione*), 41, 60, 158, 185, 193, 206, 207, 211, 215, 242, 282, 298, 299, 332, 371, 400, 401, 405, 407, 409, 412, 418, 419, 436, 440, 450, 459, 460, 481, 482, 516  
 Ripa, 17, 33, 47, 48, 49, 50, 52, 57, 58, 80, 82, 88, 91, 93, 97, 98, 148, 158, 176, 177, 201, 205, 212, 213, 215, 231, 232, 242, 264, 293, 319, 340, 346, 347, 348, 352, 361, 372, 402, 405, 407, 419, 482, 496, 516, 524, 545, 552  
 Ripetta, 47, 48, 50, 70, 80, 90, 91, 93, 201, 319, 344, 345, 347, 348, 349, 545, 552, 570  
 Rossi, 82, 150, 155, 173, 179, 184, 293, 296, 320, 323, 353, 360, 429, 437, 444, 448, 450, 451, 455, 457, 459, 477, 537, 543, 568  
     Stefano de' Rossi, 149  
 Roviano, 168, 186  
 Rustici, 323, 353, 459, 475, 502  
     Francesco Rustici, 120  
     Paolo Rustici, 321  
 S. Giacomo degli Incurabili, 349  
 S. Lorenzo in Damaso, 206, 207, 208, 218, 380, 546, 567  
 S. Lorenzo in *Panisperna*, 119  
 S. Silvestro in Capite, 434  
 Sainte-Marie-Majeure, 229, 344  
 Saint-Jean-de-Latran, 155, 252, 269, 281, 293, 308, 323, 324, 340  
 Saint-Paul-Hors-les-Murs, 252, 254, 255  
 Saint-Sauveur, 19, 26, 63, 120, 134, 185, 229, 254, 256, 269, 271, 278, 283, 294, 304, 305, 324, 352, 366, 367, 373, 387, 402, 403, 427, 428, 431, 434, 437, 442, 494, 514  
 Salamoni  
     Francesco Salamoni, 131  
 San Celso, 6, 223, 225, 323  
 San Cosimato, 50  
 San Pietro in Vincoli, 149, 384  
 Sanguigni, 225, 305, 306, 314, 321, 352, 434, 459, 463, 473, 478, 499  
 Sant'Angelo, 34, 41, 44, 69, 86, 127, 149, 177, 194, 205, 211, 212, 213, 215, 220, 224, 225, 232, 233, 234, 235, 236, 237, 238, 239, 241, 242, 251, 252, 254, 255, 261, 262, 264, 265, 289, 299, 310, 332, 333, 336, 347, 348, 358, 373, 381, 405, 418, 440, 460, 514, 525, 532, 562  
 Sant'Eustachio, 11, 17, 33, 41, 48, 50, 51, 54, 58, 75, 175, 177, 201, 202, 205, 209, 211, 221, 223, 242, 261, 270, 292, 293, 310, 332, 334, 357, 359, 360, 380, 405, 410, 411, 412, 418, 419, 445, 462, 516, 524  
 Santa Francesca Romana, 12, 366, 375, 541  
 Santa Lucia delle Botteghe Oscure, 209, 210  
 Santa Maria del Popolo, 325, 352, 494, 495  
 Santa Maria in Via Lata, 7, 148, 164  
 Santa Maria Nova, 121, 212, 287, 494  
 Santa Maria sopra Minerva, 211, 382, 387, 433, 460, 494, 495, 498, 499, 500, 501, 506, 520  
 Santacroce, 182, 183, 221, 255, 260, 269, 288, 291, 292, 293, 294, 295, 296, 299, 306, 307, 315, 316, 323, 327, 353, 384, 410, 424, 425, 431, 444, 447, 449, 458, 459, 460, 461, 463, 478, 505, 513, 542  
     Andrea Santacroce, 293, 355, 425  
     Paolo Santacroce, 255  
 Santo Spirito, 50, 213, 447  
 Santo Spirito in Sassia, 34, 164, 345  
 Sasso, 155, 171, 181, 183, 245, 255, 384, 448, 481  
 Savelli, 21, 98, 147, 220, 232, 255, 270, 271, 324, 379, 381, 461, 464, 495  
 Scappucci, 218, 291, 319, 320  
 Scappuci, 218  
 Scapucci, 181, 183  
 Scaramuccia, 169, 185  
 Sciadonne, 184  
 Serlupi, 252, 261, 262, 424  
 Sforza, 4, 382, 536  
 Sicile, 47, 83, 102, 189, 207, 296, 531  
 Sinibaldi, 307, 323, 355, 496, 498  
 Sixte IV, 3, 4, 5, 20, 34, 39, 62, 67, 72, 73, 77, 78, 82, 102, 103, 106, 111, 162, 165, 189, 193, 205, 207, 209, 215, 224, 231, 313, 323, 326, 337, 339, 340, 350, 351, 352, 353, 354, 361, 363, 373, 384, 388, 392, 395, 397, 420, 467, 471, 472, 487, 488, 490, 512  
 Sixte V, 18, 343  
 Staglia, 283, 292, 456, 513, 527  
 Stati, 4, 157, 286, 292, 293, 321, 405, 459, 475, 481, 482, 536  
     Cristoforo di Lello di Paolo Stati, 174, 293, 470  
     Giacomo Lorenzo Stati, 183  
     Giovanni Tomarozzi Paoli Stati, 97  
     Lorenzo Stati, 254, 255, 292  
     Stefano Paoli Stati, 97  
 Stefano Caffari, 25, 526  
 Stefano *de Juvellis*, 157  
 Stefano di Francesco Crescenzi, 27  
 Stefano Guglielmi, 255, 264

Stefano Infessura, 5, 32, 40, 63, 72, 81, 82, 83, 84, 96, 101, 102, 103, 104, 107, 108, 112, 166, 220, 224, 225, 286, 343, 351, 476, 520, 526, 542

Stefano Nardini, 364

Strozzi, 78, 184, 317, 464, 519, 520, 533

*Studium Urbis*, 59, 102, 313, 315, 349, 355, 470, 489, 543, 556

Subattari, 323, 353, 380, 471

Tagliacozzo, 186, 187, 202

Tartari  
Gaspere de Tartaris, 149, 184, 477

Tartarini, 323

Tebaldeschi  
Lorenzo de Thebaldeschis, 304

Teoli  
Ciriaco Teoli, 221  
Francesco Teoli, 244, 373

Terracina, 86, 87, 88, 91, 96, 251, 256

Tibre, 25, 26, 40, 41, 89, 90, 92, 93, 97, 99, 116, 122, 124, 127, 135, 160, 163, 203, 206, 207, 215, 217, 225, 232, 254, 264, 270, 281, 292, 308, 309, 331, 332, 343, 348, 356, 380, 392, 418, 449, 517

Tiburzio, 61, 107

Tivoli, 88, 93, 100, 128, 131, 132, 148, 321, 360, 365, 443, 535

Tomarozzi, 97, 302, 321, 323, 441, 519  
Baptista de Thomarotiis, 127

Tommaso di Piezzo, 185, 243, 246, 258, 298

Tor de' Conti, 230

Tosti  
Girolama Tosti, 184

Tozzoli, 237, 240, 252, 260, 262

Traspontina, 286, 345, 361, 365

Trastevere (*rione*), 26, 69, 129, 130, 172, 177, 184, 194, 208, 212, 213, 218, 242, 251, 254, 255, 292, 304, 307, 343, 347, 348, 352, 373, 401, 405, 407, 412, 419, 473, 479, 481, 482, 561

Trevi (*rione*), 20, 25, 186, 211, 242, 291, 307, 311, 340, 344, 352, 358, 405, 406, 410, 418, 459, 460, 514

Tummulillis da Sant'Elia, 42, 43, 528

Tuscie, 88, 91, 98, 100

Urbain VIII, 18

Valeriano di Maso, 61

Valerio Sabatini, 480

Vari, 471, 482

Vatican, 50, 162, 215, 225, 254, 337, 340, 347, 348, 363, 365, 380, 528

Velli, 184, 240, 459

Vespasiano da Bisticci, 114, 525  
via Alessandrina, 345, 366  
via Appia, 121, 363, 447  
via Ardeatina, 138, 159, 297, 449, 564  
via della Lungara, 347, 348  
via Florea, 339, 505  
via Florida-Mercatoria, 231, 333, 347, 348  
via Giulia, 338, 348, 565  
via Lata, 332, 333, 347, 349  
via Leonina, 345, 348, 349, 352, 517  
via Papalis, 61, 209, 333, 347, 384  
via Peregrinorum, 347  
via Prenestina, 281, 444  
via Recta, 223, 333, 347  
via S. Maria di Riposo, 122  
via Sistina, 347  
via Tiburtina, 168

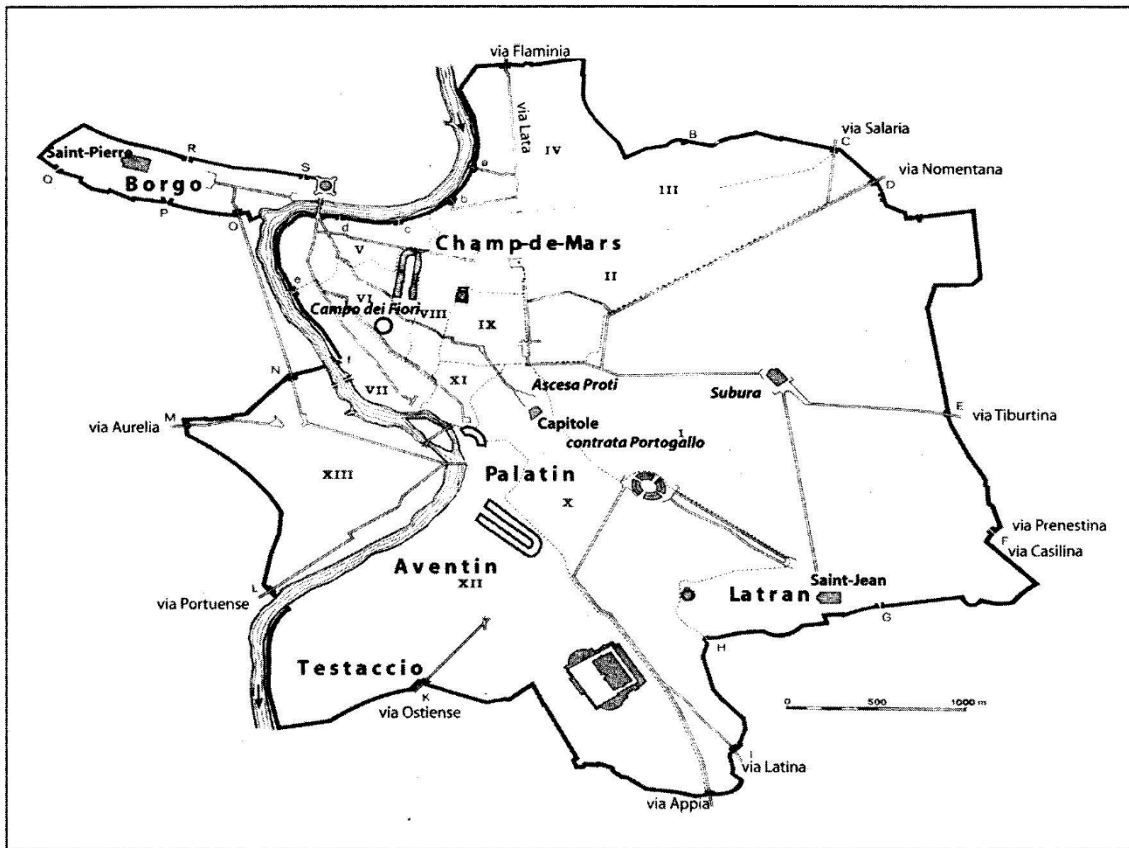
Victorini, 237

Vittori, 479, 480, 481  
Tommaso de Victoriis, 183

Zaccaria  
Francesco Zaccaria, 255

## ANNEXES

### PLAN DE ROME A LA FIN DU MOYEN ÂGE



Source : Jean-Claude MAIRE VIGUEUR, *L'Autre Rome. Une histoire des Romains à l'époque communale (XII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Tallandier, 2010.

#### Rioni :

- I – Monti
- II – Trevi
- III – Colonna
- IV – Campo Marzio
- V – Ponte
- VI – Parione
- VII – Regola
- VIII – Sant'Eustachio
- IX – Pigna
- X – Campitelli
- XI – Sant'Angelo
- XII – Ripa
- XIII – Trastevere

#### Portes :

- A – Porta Flaminia
- B – Porta Pinciana
- C – Porta Salaria
- D – Porta Nomentana
- E – Porta Tiburtina / San Lorenzo
- F – Porta Maggiore
- G – Porta Asinaria / San Giovanni
- H – Porta Metronia
- I – Porta Latina
- J – Porta San Sebastiano
- K – Porta Ostiense
- L – Porta Portuense
- M – Porta Aurelia / San Pancrazio
- N – Porta Settimiana
- O – Porta dei Sassoni
- P – Porta *ad terrionem*
- Q – Porta Pertusi
- R – Porta San Pietro
- S – Porta di Castel Sant'Angelo





## NOTE SUR LES MONNAIES EN CIRCULATION A ROME AU XV<sup>E</sup> SIECLE.

L'une des principales difficultés dans l'écriture d'une histoire économique des sociétés médiévales réside dans la conversion des différentes monnaies en circulation. Cette note a donc pour objectif de faire le point sur les équivalences connues entre les principales monnaies utilisées par les Romains et mentionnées dans la documentation.

La principale monnaie de compte en vigueur est le florin courant, monnaie dans laquelle j'ai converti une partie des données quantitatives livrées par les sources. La valeur nominale du florin demeure stable pendant tout le XV<sup>e</sup> siècle, puisqu'il vaut 47 sous, mais cette monnaie est fortement dépréciée du fait de l'inflation monétaire qui affecte toutes les économies urbaines du XV<sup>e</sup> siècle. Nous ne connaissons pas les mouvements précis, ni l'amplitude, de cette inflation si bien que les chiffres proposés dans la thèse ne sont que des ordres de grandeur. Il faudrait pouvoir les corriger en leur appliquant un coefficient correspondant à la valeur de l'inflation à un instant  $t$  mais je ne m'y suis pas risquée étant donnée l'absence de résultats fiables sur cette question. Ainsi l'augmentation des prix (en particulier des prix de l'immobilier) doit être tempérée, minimisée en fonction d'un facteur  $x$  qui demeure inconnu. L'impression qui se dégage à la lecture des sources d'une augmentation vertigineuse des prix pourrait donc être relativisée si l'on ne tenait pas compte du rapport entre les prix et les salaires : ceux-ci sont assez mal connus il est vrai, mais pour autant que l'on puisse les appréhender, leur évolution n'est en rien comparable à la courbe des prix. Par conséquent, le niveau de vie d'une partie des milieux populaires s'érode fortement ce qui corrobore l'idée d'une accentuation des inégalités sociales dans la Rome du XV<sup>e</sup> siècle<sup>1</sup>. La conséquence de cette inévitable approximation est une « image diaphane » de l'économie réelle<sup>2</sup> qui tend à masquer les écarts entre les groupes sociaux.

La valeur du florin courant équivaut environ à la moitié de la valeur des monnaies réelles que sont le ducat et le florin d'or. Cette équivalence fait pourtant débat : la discussion porte sur l'ampleur de la dépréciation de la monnaie de compte en argent qu'est le bolognino par rapport à la monnaie d'or, le ducat *di Camera*. Reprenant les écrits de Giuseppe Garampi (1725-1792) et de Walther Von Hofmann au début du XX<sup>e</sup> siècle<sup>3</sup>, la plupart des historiens qui s'intéressèrent à l'histoire économique de Rome au XVe siècle s'accordèrent sur l'idée d'une très forte dévaluation qui aurait fait chuter le rapport entre bolognino et ducat *di Camera* de 1/50<sup>e</sup> ou 1/54<sup>e</sup> à 1/93<sup>e</sup>. Le bolognino se dévalue sous l'effet de baisse du cours de l'argent par rapport à celui de l'or ainsi que par la diminution de son titre en argent. J'ajoute que le carlin tend à remplacer le bolognino comme petite monnaie de compte dans le dernier quart du siècle, comme le montre très bien l'expression des prix du grain<sup>4</sup>. Robert Montel, dans l'article qu'il consacra au *casale* de Porto notamment, poursuit dans cette voie : à partir des archives du

---

<sup>1</sup> Voir le chapitre 3 de la thèse.

<sup>2</sup> Manuel VAQUERO PIÑEIRO, « Propiedad y renta urbana en Roma entre la Edad Media y el Renacimiento », *Mercado inmobiliario y paisajes urbanos en el Occidente europeo. Siglos XI-XV, XXXIII Semana de Estudios Medievales, Estella (Spagna), 17-21 julio 2006*, Pampelune, 2007, p. 203-267, p. 254.

<sup>3</sup> Walther VON HOFMANN, *Forschungen zur Geschichte der kurialen Behörden vom Schisma bis zur Reformation*, Rome, Loescher, 1914.

<sup>4</sup> Voir le tableau des prix du grain, dans le chapitre 1 de la thèse.

Chapitre de Saint-Pierre relatives à la gestion de ce *casale*, il décrit de manière limpide la chronologie selon laquelle différents systèmes monétaires se succédèrent à Rome, entre la fin du XIV<sup>e</sup> siècle et le début du XVI<sup>e</sup> siècle. De manière tout à fait convaincante pour qui a pratiqué la documentation romaine du Quattrocento, il démontre comment, sans jamais disparaître, le florin courant fut peu à peu remplacé, à partir des années 1452-1454, par le ducat courant de 72 bolognini. À ce dernier se substitua, dans les années 1480 (en 1486 pour ce qui concerne les archives de Saint-Pierre), le ducat de carlins de 75 bolognini, après une période de transition au cours de laquelle les deux systèmes (72 et 75 bolognini) coexistèrent<sup>5</sup>.

Dans une étude consacrée au coût du livre<sup>6</sup>, d'autres historiens ont proposé de réviser ces équivalences, en affirmant que le ducat équivaut à une cinquantaine de bolognini, ce qui revient à poser une égalité avec le florin courant. Ils prétendent ainsi minimiser la dévaluation de la monnaie de compte et réfuter la table de conversion adoptée jusqu'alors et défendue par Montel. Il me semble que c'est se méprendre sur la chronologie : dans la première moitié du XV<sup>e</sup> siècle on voit en effet circuler un ducat d'une valeur de 50 bolognini. Ainsi, dans un contrat de vente de grain daté du 31 janvier 1411, Niccolò di Sabba Cecchi achète le froment trois ducats le *rubbio ad rationem .L. bologninorum pro quolibet ducato*<sup>7</sup>. Encore en 1436, certains salaires versés par la *Camera Urbis* sont exprimés en ducats de 50 bolognini<sup>8</sup>. Celui-ci disparaît toutefois du paysage documentaire, et en particulier des actes notariés, me semble-t-il dès les années 1440, vaincu par la concurrence du ducat de 72 bolognini qui le supplante rapidement et largement. On peut donc souscrire pleinement aux systèmes monétaires tels qu'ils ont été magistralement décrits par Montel, en y ajoutant ce ducat de 50 bolognini pour les premières décennies du XV<sup>e</sup> siècle seulement. Cette évolution, qui n'est pas évoquée par Montel, ne fait que confirmer la tendance générale qu'il avait dégagée, celle d'un ajustement progressif des monnaies réelles aux mécanismes de la croissance.

Pour le second XV<sup>e</sup> siècle, les deux systèmes monétaires auxquels font appel le plus souvent les notaires sont le florin courant et le ducat (de 72 ou de 75 bolognini). D'une manière générale, on observe que le ducat d'or, monnaie forte, est privilégiée par la noblesse citadine et par les élites pour toutes les transactions qui engagent des sommes importantes, en particulier pour les ventes immobilières<sup>9</sup>. En revanche, pour la constitution des dots, le florin courant est plus fréquemment utilisé, même à la fin du XV<sup>e</sup> siècle, en raison de la dépréciation de sa valeur : on peut supposer que le choix du florin courant permet d'atténuer les effets de l'inflation des dots qui marque le second XV<sup>e</sup> siècle. On en déduit que toutes les dots dont le montant est

---

<sup>5</sup> Robert MONTEL, « Un *casale* de la Campagne romaine de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle au début du XVII<sup>e</sup> siècle : le domaine de Porto d'après les archives du Chapitre de Saint-Pierre », *MÉFRM*, 83-1 (1971), p. 31-87, Appendice I, p. 85.

<sup>6</sup> Paolo CHERUBINI, Anna ESPOSITO, Anna MODIGLIANI, Paola SCARCIA PIACENTINI, « Il costo del libro », dans *Scrittura, biblioteche e stampa a Roma nel Quattrocento (Atti del 2° seminario 6-8 maggio 1982)*, Città del Vaticano, 1983 (*Littera antiqua*, 3), p. 323-553, p. 330-333.

<sup>7</sup> ASR, CNC, 1163, f. 168v, 31 janvier 1411. Voir également : Manuel VAQUERO PIÑEIRO, « Il mercato immobiliare », dans *Alle origini della nuova Roma. Martino V (1417-1431). Atti del convegno (Roma 2-5 marzo 1992)*, Maria Chiabò, Giusi D'Alessandro, Paola Piacentini, Concetta Ranieri (éd.), Rome, Istituto storico italiano per il Medio Evo, 1992 (*Nuovi Studi Storici*, 20), p. 555-569, p. 557.

<sup>8</sup> ASR, CNC, 1640, f. 8v, 10 novembre 1436 par exemple. Autres exemples : ASR, CNC, 1237, f. 38r, 9 mai 1423. Je ne connais aucun exemple postérieur à 1436.

<sup>9</sup> Pour la dualité du marché immobilier, entre florins courants et ducats, voir le chapitre 5 de la thèse.

exprimé en ducats traduisent un niveau de fortune bien plus élevé du côté de la famille de la mariée ; en outre, une dot en ducats peut être un argument supplémentaire dans la négociation d'une alliance matrimoniale prestigieuse<sup>10</sup>...

Pour conclure, il me semble important de souligner que les Romains avaient une assez bonne conscience et donc une bonne maîtrise de ces différents systèmes monétaires : l'enjeu n'est donc pas seulement pour l'historien de savoir suivant quelle équation il peut convertir des sommes en florins courants en ducats, et inversement, afin de comparer des données quantitatives disparates. Il ne s'agit pas non plus simplement d'évaluer le poids de l'inflation dans l'économie romaine du XV<sup>e</sup> siècle. Il s'agit surtout de comprendre comment les acteurs, par leur connaissance des différents systèmes monétaires, ont pu jouer sur les différentes monnaies pour négocier les prix. Parmi les mécanismes de formation des prix, auxquels nous n'avons pas toujours accès, la négociation porte très vraisemblablement, dans de nombreux cas, sur le choix de la monnaie dans laquelle sera libellé le montant à payer. Un exemple pour illustrer cette hypothèse : en 1486, par l'intermédiaire de Gabriele de' Cosciari, Stefano Margani cherche à acquérir un *casalenum* dans le *rione* Monti. Trois actes ont été conservés, entre le 9 mai et le 24 juillet 1486, qui marquent les étapes de la négociation du prix de ce terrain. Il s'agit à chaque fois du même terrain, situé *in contrata sancti Petri ad Vincula*, dont les confins sont un autre terrain de Stefano, un terrain appartenant aux héritiers de Pietro *de Cerronibus* et un *cannetum* appartenant à Alto *de Nigris*. Le prix initial fut fixé à 100 ducats, le 9 mai 1486<sup>11</sup>, puis corrigé une première fois, une semaine plus tard : la promesse de vente indique le 18 mai un prix de 190 florins<sup>12</sup>, qui équivaut sensiblement à 100 ducats mais qui marque un premier pas vers la baisse du prix d'achat de ce terrain. En effet, quand la vente eut effectivement lieu le 24 juillet 1486, le *casalenum* fut cédé contre 180 florins seulement<sup>13</sup>. Ces fluctuations entre monnaie de compte et monnaie réelle ne sont en rien anodines mais font partie intégrante du processus de négociation du prix.

---

<sup>10</sup> Voir le chapitre 6 de la thèse.

<sup>11</sup> ASR, CNC, 1135, f. 113v-119v, 9 mai 1486.

<sup>12</sup> ASR, CNC, 1135, f. 119rv, 18 mai 1486

<sup>13</sup> ASR, CNC, 1135, f. 150r-151r, 24 juillet 1486.

### Tableau récapitulatif des équivalences monétaires :

	Équivalence en sous provinois	Équivalence en bolognini <sup>14</sup> et en carlins
Monnaies de compte :		
<b>-le florin courant (<i>in Urbe currens</i>) ou florin romain</b>	1 florin = 47 sous	1 florin = 35 ou 36 bolognini
<b>-la livre<sup>15</sup></b>	1 livre = 20 sous = 240 deniers	
Monnaies réelles :		
<b>-le ducat d'or ou ducat <i>di Camera</i><sup>16</sup></b>	1 ducat = 93 sous	1 ducat = 72 bolognini
<b>-le ducat de carlins</b>		10 carlins
<b>-le ducat d'or ou florin d'or papalin</b>	1 ducat = 96 sous	1 ducat = 75 bolognini

<sup>14</sup> 1 *bolognino* vaut 16 deniers ou 4 *quattrini*.

<sup>15</sup> Dans quelques cas la livre, ancien système de référence, reste utilisée pour exprimer un taux ou une proportion.

<sup>16</sup> 3,386 grammes d'or fin

## UNITES DE MESURE EN VIGUEUR A ROME ET DANS LE *DISTRICTUS URBIS* AU XV<sup>E</sup> SIECLE.

### -Unités de surface :

-1 *rubbio* = 1,84 ha = 18 484 m<sup>2</sup>

-1 *rubbio* = 2 *rubbiatelle* = 16 *coppe*<sup>17</sup>

-1 *petia*<sup>18</sup> = 2640 m<sup>2</sup>

-1 *pedica* : entre 22 et 46 ha.

-1 *balzolum* : entre 5 et 15 ha.

-1 *centinarium vineae* = 100 *ordines vineae* = 1000 pieds de vigne<sup>19</sup>.

### -Unités de longueur :

1 *palma* = 22,5 cm

1 *canna mercantile romana* = 1,991897 mètre (pour les textiles)<sup>20</sup>

### -Unité de volume pour les céréales :

-1 *rubbio* = 203,45 kg<sup>21</sup>

### -Unités de capacité :

-1 *cognitella* = ¼ baril = 14,58 litres<sup>22</sup>

-1 baril = 58,34 litres<sup>23</sup>

-1 *salma* = 3 barils = 175,02 litres<sup>24</sup>

-1 *cavallata* = 4 barils = 233,36 litres<sup>25</sup>

-1 *botte* = 9 *barili* = 525 litres

---

<sup>17</sup> 1 *coppa* = 1155,274 m<sup>2</sup>. Sandro CAROCCI, *Tivoli nel basso Medioevo : società cittadina ed economia agraria*, Rome, 1988.

<sup>18</sup> Anna Maria CORBO, « La viticoltura romana nel secolo XV e la vigna di Niccolò V », *A.S.R.S.P.*, 115 (1992), p. 115-132, p. 116, note 1.

<sup>19</sup> Sandro CAROCCI, *Tivoli nel basso Medioevo*, *op. cit.*

<sup>20</sup> Angelo MARTINI, *Manuale di metrologia*, *op. cit.*, p. 596.

<sup>21</sup> *Un notaio romano del Trecento : i protocolli di Francesco di Stefano de Caputgallis (1374-1386)*, Renzo Mosti (éd.), Rome, Viella, 1994, p. XXVI-XXXI.

<sup>22</sup> ASR, CNC, 1736, f. 236rv, 12 décembre 1479 : « *quinque barilia musti ad mensuram quatuor cognitellarum pro quolibet barile* ».

<sup>23</sup> Angelo MARTINI, *Manuale di metrologia, ossia misure, pesi e monete in uso attualmente e anticamente presso tutti i popoli*, Turin, Loescher, 1883 ; Ivana AIT, « Il commercio delle derrate alimentari nella Roma del '400 », *Archeologia Medievale*, 8 (1981), p. 155-172.

<sup>24</sup> Pour le fourrage, 1 *salma* semble représenter également 175 kg.

<sup>25</sup> Alfio CORTONESI, *Terre e signori nel Lazio medioevale : un'economia rurale nei secoli XIII-XIV*, Naples, Liguori, 1988, p. 26.



**TABLEAUX DES REGISTRES NOTARIÉS CONSERVÉS À L'ARCHIVIO DI STATO DI ROMA (ASR)  
AINSI QU'À L'ARCHIVIO STORICO CAPITOLINO (ASC) POUR LE XV<sup>E</sup> SIÈCLE.**

Les cotes en gras correspondent aux volumes qui ont été exploités pour l'écriture de la thèse.  
Ils sont présentés par ordre chronologique.

**1 – ARCHIVIO DI STATO DI ROMA (ASR), COLLEGIO DEI NOTAI CAPITOLINI (CNC).**

Nom du notaire	Cote	Années d'exercice	Durée d'exercice	Remarques
<b><u>Famille</u></b>				
<b><u>Capogallo :</u></b>				
<b>Giacomello Capogallo (Iacobellus Stephani Caputgallis)</b>	<b>478</b>	1385-1401 1411-1425	30 ans	<b>478</b> : petit format, 526 folios, années 1411-1425.  Le volume 478 est très riche : une clientèle très aisée. Il renferme de nombreux <b>contrats de travail</b> qui ont été transcrits par Anna Maria Corbo.  Ce volume a également été exploité par Henri Broise et Jean-Claude Maire Vigueur dans « Strutture famigliari, spazio domestico e architettura civile a Roma alla fine del Medioevo », dans <i>Storia dell'arte italiana</i> , 12, <i>Momenti di architettura</i> , Turin, 1983, p. 97-160.
<b>Pietro Capogallo (Petrus Iacobelli de Caputgallis)</b>	<b>479</b> <b>480</b> 481 482 <b>483</b> 484	1411-1463	52 ans	<b>479</b> : moyen format, 29 folios, année 1425.  <b>480</b> : petit format, environ 445 folios, années 1431-1440.  <b>483</b> : année 1455.  Les volumes 480-483 ont également été exploités par Henri Broise et Jean-Claude Maire Vigueur, dans « Strutture famigliari », art. cit.
<b>Bernardo Capogallo (Bernardus Caputgallis)</b>	<b>470</b> <b>476</b> <b>471</b> 472	1468-1493	15 ans	<b>470</b> : grand format, 428 folios, années 1434-1540.  <b>476</b> : petit format, 469 folios, années 1383 (folios 1 à 214), 1416 (folios 214 à 268), 1457 (folios 268 à 410), 1386 (folios 410 à 440), 1469 (fin du volume).  <b>471</b> : moyen format, 145 folios, années 1473-1474.



<b>Andrea Apollinari</b> <i>(Andrea Antonii de Apollinaris)</i>	<b>136</b>	1406-1409	3 ans	<b>136</b> : 60 folios, mais les actes sont souvent incomplets.  Ce volume a été également exploité par Henri Broise et Jean-Claude Maire Vigueur, dans « Strutture famigliari », art. cit.
<b>Giovanni Goyoli</b> <i>(Iohannis Paulus Anthonii Goyoli)</i>	849 848	1397 1407-1425	28 ans	Ce notaire habite dans le <i>rione Arenula</i> , près du <b>Campo dei Fiori</b> . Ces registres contiennent des données sur les activités économiques des quartiers compris entre Parione et Arenula, et en particulier des activités du Campo dei Fiori <sup>26</sup> .
<b>Stefano Marroni</b> <i>(Stephanus Sabbe Cole de Marronibus)</i>	<b>1163</b>	1411-1423	12 ans	<b>1163</b> : petit format, environ 697 folios, années 1411-1423. Ce volume comporte les actes de plusieurs notaires ( <i>Stephanus Sabbe Cole de Marronibus, Iohannis Nicolai Pauli, Paulus Nicolai Pauli, Iacobus Petri Iohannis Ciole</i> ).  Ce volume a été également exploité par Henri Broise et Jean-Claude Maire Vigueur, dans « Strutture famigliari », art. cit.
<b>Giovanni Vallati</b> <i>(Iohannis Vallatus)</i>	519	1412	1 an	
<b>Lorenzo Panisgallo</b> <i>(Laurentius Panisgallus)</i>	<b>1231</b>	1414-1445	31 ans	<b>1231</b> : le volume est dans un état de conservation assez mauvais, qui en rend l'exploitation difficile.
<b>Paolo di Lello Petrone</b>	<b>938</b> <b>939</b>	1416-1424 1428-1429	13 ans	Ce notaire exerce dans le très central <i>rione Ponte</i> <sup>27</sup> . Sa clientèle est très hétérogène et très diverse socialement : elle comprend de nombreux étrangers.  Paolo di Lello Petrone est également l'auteur d'une chronique sur la ville de Rome, <i>La Mesticanza</i> <sup>28</sup> .  <b>938</b> : 253 folios, années 1416-1424.  <b>939</b> : grand format, 163 folios, 1428-1429.  Ces volumes ont été également exploités par Henri Broise et Jean-Claude Maire

<sup>26</sup> Anna MODIGLIANI, « Artigiani e botteghe nella città », dans *Alle origini della nuova Roma. Martino V (1417-1431)*. Atti del convegno (Rome 2-5 mars 1992), M. Chiabò, G. D'Alessandro, P. Piacentini, C. Ranieri (dir.), Rome, 1992 (Nuovi Studi storici, 20), p. 455-477, p. 457.

<sup>27</sup> Anna ESPOSITO, « La popolazione romana dalla fine del secolo XIV al Sacco : caratteri e forme di un'evoluzione demografica », dans *Popolazione e società a Roma dal medioevo all'età contemporanea*, Eugenio Sonnino (éd.), Rome, Il Calamo, 1998, p. 37-49.

<sup>28</sup> *La Mesticanza di Paolo di Lello Petrone (1434-1447)*, Francesco Isoldi (éd.), *R.I.S.*<sup>2</sup> XXIV/2, Città di Castello, 1910-1912.

					Vigueur, dans « Strutture famigliari », art. cit.
<b>Lorenzo Christoforo</b> <i>(Laurentius Christophorus)</i>	<b>555</b>	1419-1420	2 ans	<b>555</b> : moyen format, 65 folios, années 1419-1420.  Ce volume a été également exploité par Henri Broise et Jean-Claude Maire Vigueur, dans « Strutture famigliari », art. cit.	
<b>Petrucinus Matheuli</b>	1905				
<b>Antonio Cambi</b> <i>(Antonius Bartholomei Cambiis)</i>	<b>414</b>	1420	1 an	<b>414</b> : moyen format, 55 folios, année 1420.  De nombreux actes concernent la famille Astalli.  Ce volume a été également exploité par Henri Broise et Jean-Claude Maire Vigueur, dans « Strutture famigliari », art. cit.	
<b>Magistri Obicionibus</b>	649	1420	1 an		
<b>Agabito Particappa</b> <i>(Agabitus Patricappa)</i>	14				
<b>Leonardo Boccamazza</b> <i>(Leonardus Nicolai de Bucchamatiis)</i>	269	1426-1427	1 an	Ce notaire exerce dans le <b>quartier juif de Rome</b> : le volume 269 est donc une source importante sur les activités économiques de la population juive sous le pontificat de Martin V (1417-1431) <sup>29</sup> .	
<b>Lorenzo di Paolo</b> <i>(Laurentius domini Pauli)</i>	<b>1237</b> 1238 <b>1239</b>	1422-1425 1434 1456-1461	7 ans	<b>1237</b> : petit format, environ 96 folios. <b>1239</b> : moyen format, 340 folios.	
<b>Angelo Galteroni</b> <i>(Angelus ser Vici de Gualteronibus)</i>	<b>909</b>	1434-1465	31 ans	<b>909</b> : moyen format, 60 folios. Les actes ont été conclus et signés dans divers <i>castra</i> du Latium.  Ce volume a été également exploité par Henri Broise et Jean-Claude Maire Vigueur, dans « Strutture famigliari », art. cit.	
<b>Niccolò di Sabba</b> <i>(Nicolaus Sabbe)</i>	<b>1640</b>	1436-1440	4 ans	<b>1640</b> : petit format, 74 folios.	

<sup>29</sup> Anna ESPOSITO, « La popolazione romana dalla fine del secolo XIV al Sacco », art. cit., p. 46.

					Ce volume contient la liste des salaires versés aux différents officiers de la commune de Rome, entre 1436 et 1440.
<b>Mariano Scalibastri</b> ( <i>Marianus Iohannis Scalibastri</i> )	<b>1641</b> <b>1642</b> <b>1643</b>	1436-1487	51 ans		Les registres de ce notaire constituent une source capitale sur le <i>rione Campo Marzio</i> .
	1644 1645 1647				<b>1641</b> : grand format, 94 folios, années 1436-1487. Les actes sont tous incomplets. <b>1642</b> : grand format, 219 folios, années 1444-1459. <b>1643</b> : semble manquant à l'ASR ( ?).
<b>Bernardo Ricci</b> ( <i>Bernardus Sabbe de Riccis</i> )  et Lorenzo Ricci ( <i>Laurentius de Richis</i> ) pour les années 1460-1467.	<b>1443</b>	1441-1467	26 ans		<i>Bernardus Sabbe de Riccis</i> est un notaire du <i>rione Campo Marzio</i> . Il était membre de la société du San Salvatore <i>ad Sancta Sanctorum</i> (Egidi, II, p. 478, 512) et fut enterré à Sant'Agostino (Forcella, V, p. 29, n.81) <sup>30</sup> . <b>1443</b> : grand format, 92 folios. Les actes datent principalement des années 1442-1444.
<b>Antonio Finagrani</b> ( <i>Antonius de Finagranis</i> )	<b>712</b>	1445-1448	3 ans		<b>712</b> : grand format, 36 folios, années 1445-1448.  Ce volume a été également exploité par Henri Broise et Jean-Claude Maire Vigueur, dans « <i>Strutture famigliari</i> », art. cit.
<b>Pantaleo Pantaleoni</b> ( <i>Pantaleo Antonii de Pantaleonibus</i> )	<b>1232</b> <b>1233</b>	1446-1448 1469	3 ans		<b>1232</b> : années 1446-1447. Ce volume contient un très petit nombre d'actes. <b>1233</b> : moyen format, 124 folios, année 1469.
<b>Johannis Vitelli</b> <i>Antoni Domini Mei</i>	270				
<b>Giovanni di Niccolò Paolo</b> ( <i>Iohannis Nicolai Pauli</i> ), recteur de l'église San Pantaleo <sup>31</sup>	1164 <b>1165</b>	1447-1465 1467-1486	37 ans		Ce notaire exerce dans le <i>rione Sant'Eustachio</i> . De nombreux actes concernent la famille Muti. <b>1165</b> : petit format, 144 folios, années 1467-1486.  Ce volume a été également exploité par Henri Broise et Jean-Claude Maire

<sup>30</sup> Anna ESPOSITO, « L'entourage del convento romano di S. Agostino (con l'edizione de "Lo retracto de le candele per la candeloro" del 1484) », *Roma nel Rinascimento*, 2009, p. 289-310, p. 299.

<sup>31</sup> Anna MODIGLIANI, « "Li nobili huomini di Roma" : comportamenti economici e scelte professionali », dans *Roma capitale (1447-1527)*, Sergio Gensini (éd.), Rome, 1994, (Pubblicazioni degli Archivi di Stato, Saggi 29), p. 345-372, p. 347.

					Vigueur, dans « Strutture famigliari », art. cit.
<b>Giovanni Mattias Taglienti</b> ( <i>Iohannis Mathias Petri de Taglientibus</i> )	<b>1726</b> 1727 <b>1728</b> <b>1736</b> 1729  1730 1731	1443-1497	54 ans		<b>1726</b> : grand format, 218 folios, années 1479-1497. Mauvais état de conservation. <b>1728</b> : grand format, 375 folios, années 1469-1501. <b>1736</b> : grand format, 203 folios, années 1474-1479.
<b>Domenico Taglienti</b> ( <i>Dominicus Petri de Taglientibus</i> )	<b>1725</b>	1449-1494	45 ans		<b>1725</b> : grand format, 112 folios, années 1449-1494.
<b>Antonio Ceccho</b> ( <i>Antonius Cecchi de Seys</i> )	<b>518</b>	1451	1 an		<b>518</b> : petit format, 138 folios, année 1451.  Ce volume a été également exploité par Henri Broise et Jean-Claude Maire Vigueur, dans « Strutture famigliari », art. cit.
<b>Gregorio di Niccolò</b> ( <i>Gregorius Domini Nicolai de Signo</i> )	<b>1684</b>	1451-1454	3 ans		<b>1684</b> : petit format, 158 folios, années 1451-1454.
<b>Massimo Thebaldi</b> ( <i>Maximus de Thebaldis</i> )	<b>1763</b> <b>1174</b> <b>1175</b> 1764	1451-1485	34 ans		Massimo Thebaldi est notaire des <i>Magistri edificiorum et stratarum Urbis</i> en 1484 <sup>32</sup> . <b>1763</b> : petit format, environ 586 folios, années 1451-1468. <b>1174</b> : petit format, 220 folios, années 1471-1485. <b>1175</b> : petit format, 250 folios, années 1460-1484.
<b>Giovanni Angelo Amati</b> ( <i>Iohannis Angelus de Amatis</i> )	<b>113</b> <b>114</b>	1455-1473 1469-1471	18 ans		Ce notaire réside dans le <i>rione Sant'Angelo</i> . Ses actes renseignent notamment sur la famille Santacroce. <b>113</b> : moyen format, 117 folios, années 1455-1473. <b>114</b> : petit format, 127 folios, années 1469-1471.

<sup>32</sup> Orietta VERDI, *Maestri di edifici e di strade a Roma nel secolo XV : fonti e problemi*, Rome, Roma nel Rinascimento, 1997, p. 137.

				Les autres registres de ce notaire sont conservés à l'Archivio Storico Capitolino.
				Le volume 113 a été également exploité par Henri Broise et Jean-Claude Maire Vigueur, dans « <i>Strutture famigliari</i> », art. cit.
<b>Giambattista Scutti</b> ( <i>Iohannis Baptista de Scuttis</i> )	1650 <b>1655</b> <b>1651</b> 1653 1652	1439-1506 1470-1480 1484-1485 1479-1493 1499-1500 1468-1472	61 ans	Ce notaire réside dans le <i>rione Parione</i> (comme le montre un acte dont il est témoin en 1475, dans un registre du notaire <i>Augustinus de Martinis</i> : ASR, CNC, 1083, f. 121rv, 9 janvier 1475). <b>1655</b> : recueil de <i>notulae</i> , années 1468-1472. <b>1651</b> : petit format, 174 folios, années 1484-1485.
<i>Piersanitas Domini Nicolai</i>	1918			
<b>Lorenzo de Festis</b> ( <i>Laurentius de Festis</i> )	<b>704</b> <b>705</b> <b>706</b> <b>709</b> 710	1455-1463 1455-1477 1455-1480 1467-1481 1491-1492	37 ans	Lorenzo de Festis réside dans le <i>rione Parione</i> (comme le montre un acte dont il est témoin en 1468, dans un registre du notaire <i>Augustinus de Martinis</i> : ASR, CNC, 1082, f. 108v-109r, 19 octobre 1468). <b>704</b> : moyen format, 378 folios, années 1455-1457 puis 1462-1463. <b>705</b> : petit format, 898 folios, années 1455-1477. <b>706</b> : grand format, 181 folios, années 1455-1480. <b>709</b> : moyen format, environ 570 folios, années 1467-1481. Le volume 704 a été également exploité par Henri Broise et Jean-Claude Maire Vigueur, dans « <i>Strutture famigliari</i> », art. cit.
<b>Antonio Andreozzo Ciottus</b> ( <i>Antonius Andreotius Ciottus</i> )	<b>119</b>	1455-1529	74 ans	Ce notaire réside et exerce dans le <i>rione Campo Marzio</i> (sa maison comporte un <i>studium</i> en 1489). <b>119</b> : grand format, 141 folios, années 1455-1529. Mauvais état de conservation. Ce volume a été également exploité par Henri Broise et Jean-Claude Maire

					Vigueur, dans « Strutture famigliari », art. cit.
<b>Filippo Cenci</b> <i>(Philippus de Cintiis)</i>	<b>565</b>	1457-1458	2 ans	<b>565</b> : moyen format, 20 folios, années 1457-1458.	
<b>Paolo Iannucci</b> <i>(Paulus Symonis de Iannuciis)</i>	<b>920</b>	1456-1470	14 ans	<b>920</b> : grand format, 103 folios, années 1456-1470. Mauvais état de conservation, les actes sont souvent incomplets.	
<b>Agostino Martini</b> <i>(Augustinus de Martinis)</i>	<b>1081</b> <b>1082</b> <b>1083</b>	1457-1499 1460-1485 1469-1474	42 ans	Ce notaire réside et exerce dans le <i>rione</i> Campitelli. Ses registres, tenus avec une rigueur exemplaire, sont l'une des sources les plus riches sur la Rome du second XV <sup>e</sup> siècle. Sa clientèle comprend la plupart des grandes familles de la noblesse citadine urbaine, voire de l'aristocratie baronniale.  <b>1081</b> : grand format, 767 folios, années 1457-1499.  <b>1082</b> : grand format, 450 folios, années 1460-1485.  <b>1083</b> : grand format, 160 folios, années 1469-1474.	
<b>Nicolò Rosa</b> <i>(Nicolaus Bartholomei Rosa)</i>	<b>1478</b> <b>1479</b>	1458-1479	21 ans	<b>1478</b> : moyen format, 156 folios, années 1458-1465.  <b>1479</b> : grand format, 103 folios, années 1470-1474.  Les autres registres de ce notaire sont conservés à l'Archivio Storico Capitolino.	
<b>Giovanni Paolo de Sethonicis</b> <i>(Iohannis Paulus de Sethonicis)</i>	1661 1662 <b>1663</b> <b>1664</b> <b>1665</b> 1666 1667 1669	1458-1505	47 ans	<b>1664</b> : grand format, environ 140 folios, années 1469-1504. Mauvais état de conservation.  <b>1665</b> : moyen format, 181 folios, année 1470.	
<b><u>Famille Merilii :</u></b>					
<b>Pietro Merilii</b> <i>(Petrus de Meriliis)</i>	<b>1104</b> <b>1105</b> <b>1106</b> <b>1108</b> <b>1109</b> <b>1110</b>	1458-1516	58 ans	Ce notaire réside dans le <i>rione</i> Sant'Eustachio. Sa clientèle, très diversifiée socialement, et l'excellente tenue de ses registres en font l'un des notaires les plus prodigues de	

					renseignements sur la société romaine du second XV <sup>e</sup> siècle.
					<b>1104</b> : grand format, année 1458.
					<b>1105</b> : petit format, environ 100 folios, années 1463-1464.
					<b>1106</b> : années 1466-1469.
					<b>1108</b> : année 1470.
					<b>1109</b> : environ 600 folios, années 1471-1474.
					<b>1110</b> : moyen format, 437 folios, années 1477-1478.
<b>Gabriele Merilii</b>	<b>1114</b>	1478-1521	43 ans		Ce notaire réside également dans le <i>rione Sant'Eustachio</i> . Il a été notaire des Conservateurs de Rome <sup>34</sup> .
<b>(Gabriel de Meriliis), frère de</b>	<b>1115</b>				
<b>Pietro Merilii</b> <sup>33</sup>	<b>1116</b>				
	<b>1117</b>				
					<b>1114</b> : petit format, 226 folios, années 1478-1480.
					<b>1115</b> : petit format, 175 folios, années 1482-1484.
					<b>1116</b> : petit format, environ 223 folios, années 1485-1489.
					Les autres registres de ce notaire sont conservés à l'Archivio Storico Capitolino.
<b>Antonio Thomei</b>	<b>1774</b>	1459-1461	2 ans		Ce notaire réside et exerce dans le <i>rione Colonna</i> (sa maison comporte un <i>studium</i> dès 1459).
<b>(Antonius de Thomeys)</b>					<b>1774</b> : grand format, 145 folios, années 1459-1461. Registre très bien tenu.
<b>Paolo Alessi</b>	<b>16</b>	1459-			<b>16</b> : petit format, 300 folios, composé essentiellement de <i>notulae</i> .
<b>(Paulus Alexi)</b>	<b>15</b>	1517 ?			
<b>Evangelista Bistucci</b>	<b>1896</b>	1460-1482	22 ans		Ce notaire réside dans le <i>rione Trevi</i> <sup>35</sup> .
<b>(Evangelista de Bistucciis)</b>					<b>1896</b> : grand format, 305 folios, années 1460-1482.
					Les autres registres de ce notaire sont conservés à l'Archivio Storico Capitolino.

<sup>33</sup> ASR, CNC, 131, f. 147r, acte de 1497.

<sup>34</sup> ASR, *S. Salvatore*, 468, n° 66 A.

<sup>35</sup> ASR, CNC, 1896, f. 70rv, 20 mai 1462 : « *Actum Rome in regione Trivii ante domum soliti habitationis mei notarii* ». Sur ce notaire, voir l'article d'Anna MODIGLIANI, « "Faccio ricordo io Evangelista..." : memorie di un notaio romano alla fine del Quattrocento », dans *Roma, donne, libri tra Medioevo e Rinascimento. In ricordo di Pino Lombardi*, Rome, Roma nel Rinascimento, 2004, p. 217-257.

<b>Mattias Blasii</b> ( <i>Mathias Iacobi Colae Blasii</i> )	<b>579</b> 580	1461-1505	44 ans	<b>579</b> : moyen format, 338 folios.
<b>Filippo Carduini</b> ( <i>Philippus Antonatii Carduinis</i> )	<b>122</b> <b>123</b> 124 <b>125</b> 126	1463-1511	48 ans	<b>122</b> : grand format, 590 folios, années 1463-1495 (un acte daté de 1560 se trouve au folio 4r). Mauvais état de conservation. <b>123</b> : grand format, 134 folios, années 1464-1511. Ce registre comprend uniquement des testaments.
<b>Melchior Miccinelli</b> ( <i>Melchior Miccinellis</i> )	<b>1137</b>	1465-1468	3 ans	<b>1137</b> : moyen format, 240 folios, années 1465-1468.
<b>Lucrezio Paluzzelli</b> ( <i>Lucretius Paluzzelli</i> )	1228	1466-1509	43 ans	
<b>Camillo Beneimbene</b> ( <i>Camillus Benimbene</i> )	<b>175</b> <b>176</b>	1467-1504	37 ans	Les registres de Camillo Beneimbene ont fait l'objet d'une édition, sous forme de tableaux synthétiques, par Ivan Parisi <sup>36</sup> . La clientèle de Camillo Beneimbene est une <b>clientèle aristocratique</b> pour une grande part : ses registres documentent notamment les grandes familles baronniales, les cardinaux, et en particulier la famille Borgia. <b>176</b> : grand format, environ 1000 folios.
<b>Giovanni Michaelis</b> ( <i>Iohannis Michaelis</i> )	<b>1134</b> <b>1135</b> <b>1136</b>	1467-1494	27 ans	Giovanni <i>de Michaelis</i> est un <b>notaire allemand</b> exerçant dans le <i>rione Campitelli</i> . Ses registres ont fait l'objet d'une étude d'Arnold Esch <sup>37</sup> . <b>1134</b> : petit format, 845 folios, années 1472-1482. <b>1135</b> : petit format, 567 folios, années 1485-1494. <b>1136</b> : petit format, 672 folios, années 1490-1493.

<sup>36</sup> Ivan PARISI, « Il regesto dei protocolli del notaio Camillo Beneimbene. I volumi nn.175 e 176 del fondo del Collegio dei Notai Capitolini nell'Archivio di Stato di Roma », *Revista Borja. Revista de l'Institut Internacional d'Estudis Borgians*, 2007, n°1, p. 138-276 (cette édition comprend une introduction et un index des noms de personnes, extrêmement utiles), disponible en ligne : <http://www.raco.cat/index.php/RevistaBorja/article/view/183444/236163>

Voir également l'article d'Anna ESPOSITO, « Il notaio Benimbene e la sua clientela nella Roma del Rinascimento », *Studi e materiali – Quaderni semestrali del Consiglio nazionale del Notariato* (2004/1), p. 593-604.

<sup>37</sup> Arnold ESCH, « Un notaio tedesco e la sua clientela nella Roma del Rinascimento », *A.S.R.S.P.*, 124 (2001), p. 175-209.



<b>Giovanni Martino de Salvectis (Iohannis Martinus de Salvectis)</b>	<b>1629</b>	1467-1478	11 ans	<b>1629</b> : grand format, 240 folios, années 1467-1478.
<b>Gaspare Pontani (Gaspar Pontanus), surnommé le "Notaio del Nantiporto"</b>	<b>1313</b> 1314 1315	1468-1524	56 ans	Gaspare Pontani est également l'auteur d'une <b>chronique</b> sur la ville de Rome, entre 1481 et 1492 <sup>38</sup> . <b>1313</b> : grand format, 690 folios, années 1468-1499.
<b>Pontianus de Pontianis</b>	1320	1488-1522	34 ans	
<b>Innocenzo de Leis (Innocentius de Leys)</b>	<b>952</b>	1470-1496	26 ans	<b>952</b> : petit format, 609 folios, années 1470-1496.
<b>Leonardo di Pietro Simone (Leonardus Petri Symonis)</b>	<b>1292</b> 1293 1294	1472-1503	31 ans	<b>1292</b> : grand format, environ 600 folios.
<b><u>Famille Signorili :</u></b>				
<b>Giovanni Signorili (Iohannis de Signorilibus)</b>	<b>1687</b> 1688	1472-1492	20 ans	<b>1687</b> : grand format, 777 folios, années 1475-1490.
<b>Francesco Signorili (Franciscus de Signorilibus)</b>	<b>1685</b> 1686	1484-1521	37 ans	<b>1685</b> : grand format, 489 folios, années 1484-1515. Mauvais état de conservation.
<b>Geronimo Brandini (Hieronymus de Brandinis)</b>	<b>263</b>	1473-1498		<b>263</b> : grand format, 560 folios, années 1473-1498.
<b>Angelo de Iohanziis (Angelus Lucae de Iohanziis)</b>	<b>921</b> 1638 1639 922	1473-1513	40 ans	La clientèle de ce notaire est peu aisée et réside principalement dans le <i>rione</i> Trevi. <b>921</b> : petit format, 212 folios, années 1473-1476.
<b>Simone Negrelli (Symon Negrellus)</b>	<b>1155</b>	1473-1514	41 ans	<b>1155</b> : petit format, 308 folios, années 1473-1514.
<b>Agostino Bechetellis (Augustinus de Bechetellis)</b>	<b>153</b> 154 155	1474-1505	31 ans	Ce notaire exerce dans le <i>rione</i> Regola. <b>153</b> : grand format, 399 folios, années 1480-1503. Mauvais état de conservation. Ce registre contient principalement des testaments, notamment d'artisans.

<sup>38</sup> *Il Diario romano di Gaspare Pontani, già riferito al « Notaio del Nantiporto » [20 gennaio 1481-25 luglio 1492]*, Diomede Toni (éd.), *R.I.S.*<sup>2</sup> III/2, Città di Castello, 1907-1908.

<i>Sanctes de Odeschis</i>	<b>1172</b>	1474	1 an	<b>1172</b> : moyen format, 28 folios, année 1474.
<b><u>Famille Rossi :</u></b>				
<b>Lorenzo Paluzzelli Rossi</b> ( <i>Laurentius Paluzzelli de Rubeis</i> )	<b>1230</b> 1229	1475-1527	52 ans	<b>1230</b> : format allongé, 347 folios, années 1474-1476. Ce registre contient des <i>notulae</i> .
<b>Giovanni Stefano Rossi</b> ( <i>Iohannis Stephanus de Rubeis</i> )	<b>1490</b>	1480-1486	6 ans	Ce notaire réside et exerce dans le <i>rione Pigna</i> . <b>1490</b> : moyen format, 104 folios, années 1480-1486.  Giovanni Stefano Rossi apparaît fréquemment comme témoin des actes d'Agostino Martini (ASR, CNC, 1082, f. 302v, 303r, 311rv, 315v-316r...).
<b>Antonio Valentibus</b> ( <i>Antonius Valentibus</i> )	<b>1805</b>	1475-1484	9 ans	<b>1805</b> : grand format, 167 folios, années 1475-1484.
<b>Pacificus Pacificis</b>	<b>1181</b>	1475-1532	57 ans	Ce notaire renseigne particulièrement sur le <i>rione Campitelli</i> . <b>1181</b> : grand format, 1000 folios, années 1475-1532.  Les folios 2r-3v de ce registre sont une copie du testament de Giovanni Rossi, marchand du <i>rione Pigna</i> (9 mai 1337). Une feuille volante insérée au début du registre présente une généalogie de la famille Rossi ( <i>de Rubeis</i> ).
<b>Lorenzo Bertonibus</b> ( <i>Laurentius Bertonibus</i> )	<b>228</b>	1476-1477	2 ans	<b>228</b> : grand format, 45 folios, années 1476-1477.  Lorenzo <i>de Bertonibus</i> semble avoir travaillé en collaboration avec Agostino Martini car il est fréquemment témoin des actes de ce dernier avant 1477 (ASR, CNC, 1082 et 1083). Peut-être a-t-il été formé par Agostino ?  Les autres registres de ce notaire sont conservés à l'Archivio Storico Capitolino.
<b>Giovanni Francesco Taschi</b> ( <i>Iohannis Franciscus Taschis</i> )	<b>1738</b> 1739	1480-1499	19 ans	<b>1738</b> : grand format, 618 folios, années 1480-1499. Au début du registre, on trouvera quelques actes datant de 1430.

<b>Marcantonio Pocchi</b> <i>(Marcus Antonius de Pocchis)</i>	<b>1310</b>	1478-1524	46 ans	<b>1310</b> : grand format, 262 folios, années 1478-1524. De nombreux actes renseignent la période 1516-1519. Toutefois, l'organisation de ce registre ne semble obéir à aucun ordre chronologique apparent et son état de conservation est assez mauvais.
<b>Giambattista de Jays</b> <i>(Iohannis Baptista de Jays)</i>	<b>926</b> 928	1464-1512	48 ans	<b>926</b> : grand format, 448 folios, années 1464-1512. Ce registre documente surtout les années 1480.
<b>Christoforo di Antonio Paolo</b> <i>(Christophorus Antonii Pauli)</i>	<b>131</b>	1483-1509	26 ans	<b>131</b> : grand format, 652 folios, années 1483-1509.
<u>Famille de Coronis</u>				
:				
<b>Giambattista de Coronis</b> <i>(Iohannis Baptista de Coronis)</i>	<b>641</b> 642	1466-1540	74 ans	<b>641</b> : grand format, 411 folios, années 1466-1498.
<b>Bartolomeo de Coronis</b> <i>(Bartholomeus de Coronis)</i>	<b>648</b>	1484-1488	4 ans	<b>648</b> : moyen format, 201 folios, années 1484-1488.
<b>Sabbas Vannuti</b> <i>(Sabas de Vannutiis)</i>	1809	1484-1521	37 ans	
<b>Latinus Juliani de Massiis</b>	1092	1485-1522	37 ans	
<b>Paolo de Jordanis</b> <i>(Paulus de Jordanis)</i>	931	1486-1511	25 ans	
<b>Francesco Maccius</b> <i>(Franciscus Maccius)</i>	966	1486-1530	44 ans	
<b>Bernardino Morharus</b> <i>(Bernardinus Morharus)</i>	1152 1151	1486-1509	23 ans	
<b>Mattias de Caratis</b> <i>(Mathias de Carratis)</i>	489	1486-1526	40 ans	
<b>Andreas de Carusiis</b>	499	1486-1535	49 ans	Ce notaire réside dans le <i>rione Colonna</i> <sup>39</sup> .

<sup>39</sup> ASR, CNC, 1738, f. 126r (année 1484).

<b>Antonio Cyrotinus</b> <b>(Antonius Cyrotinus)</b>	569	1487-1504	17 ans
<b>Alessio de Tadellinis</b> <b>(Alexius de Tadellinis)</b>	1741 1742	1488-1521	33 ans

## 2 – ARCHIVIO DI STATO DI ROMA (ASR), TRENTA NOTAI CAPITOLINI, *UFFICIO 4*.

Nom du notaire	Cote	Années d'exercice	Durée d'exercice	Remarques
Domenico de Carnariis	<i>Ufficio</i> 4, vol. 1 à 6	1477-1513	36 ans	<p><i>Rioni</i> d'exercice : Ponte, Sant'Eustachio, Regola.</p> <p>Vol.1 : années 1477-1490, 557 folios. Clientèle : Camillo Beneimbene, Celso Mellini, Cristoforo Gentile, Marco Paparoni, Paolo et Virginio Orsini, Agostina et Giulia Porcari, des membres des familles Astalli, Albertoni, Bondi, Capodiferro, Conti, Ilperini, Pierleoni, Picchi.</p> <p>Vol.2 : années 1479-1490, 600 folios. Vol.3 : années 1491-1496, 618 folios. Vol.4 : années 1496-1500, 561 folios. Vol.5 : années 1497-1502, 651 folios. Vol.6 : années 1501-1504, 523 folios.</p>
Simone Antonio Pirotus	<i>Ufficio</i> 4, vol. 7- 8	1496-1517	21 ans	<p><i>Rioni</i> d'exercice : Pigna et Monti.</p> <p>Vol.7 : années 1496-1506, 722 folios.</p>

3 – ARCHIVIO STORICO CAPITOLINO (ASC), ARCHIVIO GENERALE URBANO (A.U.), SEZIONE I (SEZ. I), ROGITI ORIGINALI ANTICHI.

Nom du notaire	Cote	Années d'exercice	Durée d'exercice	Remarques
<b>Nardo Venettini</b> ( <i>Nardus quondam Pucii Venectini</i> )	785	1382-1396	46 ans	Les registres de Nardo Venettini ont été amplement exploités par Jean-Claude Maire Vigueur. La clientèle de ce notaire comprend les principales familles de l'aristocratie et de la noblesse citadine romaines, résidant en particulier dans les <i>rioni</i> Pigna et Monti, mais également des étrangers.
	785 bis	1396-1428		
<b>Lello Serromani</b> ( <i>Lellus Pauli de Serromanis</i> )	763	1387-1398	11 ans	Les registres de Lello Serromani ont été amplement exploités par Jean-Claude Maire Vigueur.
<b>Antonius Iohannis Crescij de Lignano</b>	157	1412-1414	2 ans	
<b>Giovanni di Angelo Amati</b> ( <i>Iohannis Angeli de Amatis</i> )	252	1434-1452	37 ans	Ce notaire réside dans le <i>rione Sant'Angelo</i> . Ses actes renseignent notamment sur la famille Santacroce. <b>253</b> : environ 240 folios, années 1454-1456. <b>254</b> : petit format, 190 folios, années 1460-1463. <b>256</b> : petit format, 128 folios, années 1472-1473.  Les autres registres de ce notaire sont conservés à l'Archivio di Stato di Roma.
	<b>253</b>	1454-1456		
	<b>254</b>	1460-1463		
	255	1469-1471		
<b>256</b>	1472-1473			
<b>Agostino Albinus</b> ( <i>Agostinus Albinus</i> )	892	1498	1 an	
<b>Giorgio Albinus</b> ( <i>Georgius Albinus</i> )	057	1471-1479	8 ans	Ses registres comportent surtout des actes concernant l'hôpital du San Salvatore <i>ad Sancta Sanctorum</i> .
<b>Lorenzo de Bertonibus</b> ( <i>Laurentius de Bertonibus</i> )	<b>128</b>	1468-1499	43 ans	<b>128</b> : 12 registres, années 1468-1499. Le deuxième registre contient des actes datant de 1415. <b>123</b> : grand format, 36 folios (un seul registre), année 1492.  Les autres registres de ce notaire sont conservés à l'Archivio di Stato di Roma.
	<b>123</b>	1492		
	124	1498-1499		
	125	1472-1501		
	127	1503		
122	1469-1511			

	126	1500		
<b>Evangelista Bistucci</b> <i>(Evangelista de Bistucci)</i>	069.2 070 069.1 066 <b>067</b> 068	1489-1494 1498 1475-1476 1457-1474 1471-1478 1474-1478	27 ans	<b>067</b> : 9 registres, années 1457, 1458 et suivantes.  Les autres registres de ce notaire sont conservés à l'Archivio di Stato di Roma.
<b>Stefano Caffari</b> <i>(Stephanus Cafarus)</i>	246.4 247.7	1441-1452 1438-1448 5.	14 ans	
<b>Angelo Ceccholi</b> <i>Brache (Angelus Ceccoli Brache)</i>	299.7- 8	1435-1448	13 ans	
<b>Giovanni Contureau</b> <i>(Iohannis Contureau)</i>	763.07	1487-1495	8 ans	
<b>Lorenzo Domini Pauli</b> <i>(Laurentius Domini Pauli)</i>	131.12	1463-1466	3 ans	
<b>Egidius de Fonte</b>	591	1491-1493	2 ans	
<b>Filippo di Giacomo</b> <i>(Philippus Iacobi)</i>	585	1472-1476	4 ans	
<b>Giovanni Ianuarii</b> <i>(Iohannis Ianuarii)</i>	763.08	1491-1493	2 ans	
<b>Lello Paolo Marmorarius</b> <i>(Lellus Paulus Marmorarius)</i>	763.06	1355-1455	100 ans	
<b>Andreas Mattei</b> <i>(de Mazzano)</i>	<b>303</b>	1443-1458	15 ans	Andreas Mattei est un notaire de <b>Stabies</b> : sa clientèle est constituée d'habitants de cette ville.  <b>303</b> : moyen format, 127 folios, années 1443-1458.  Ce carton contient également 5 autres registres de notaires du XVI <sup>e</sup> siècle : <i>Augustinus de Sancto Peregrino</i> (1567-1568); <i>Arnold Bull</i> (1538-1539); <i>Anselmus Bauson</i> (jusqu'en 1512); <i>Andrea Roevez Alamani</i> (1520-1527);

*Augustinus Petrutii de Zocchettis* (1502-1520).

<b>Tommaso de Meis</b> ( <i>Thomas de Meis</i> )	891	1496-1505	9 ans	
<b>Gabriele Merilii</b> ( <i>Gabriel de Meriliis</i> )	892	1483	1 an	Les autres registres de ce notaire sont conservés à l'Archivio di Stato di Roma.
<b>Giovanni Filippo Moscatello</b> ( <i>Iohannis Philippus Moscatellus</i> )	247.1	1493-1526	34 ans	
<b>Francesco Novelli</b> ( <i>Franciscus de Novellis</i> )	247.1	1493	1 an	
<b>Filippo Giacomo Petrusinus</b> ( <i>Philippus Iacobus Petrusinus</i> )	585	1472-1476	4 ans	
<b>Balthassar Roccha</b>	591	1462-1517	55 ans	
<b>Niccolò Rosa</b> ( <i>Nicolaus Rosa</i> )	<b>590</b>	1480-1483	3 ans	<b>590</b> : petit format, 366 folios, années 1480-1483.  Les autres registres de ce notaire sont conservés à l'Archivio di Stato di Roma.
<b>Giovanni Vela</b> ( <i>Iohannis Vela</i> )	344.5	1475-1476	1 an	
<b>Giovanni Verrerus</b> ( <i>Iohannis Verrerus</i> )	763.09	1496-1521	25 ans	





**LISTE INDICATIVE DE QUELQUES CONSULS DES CORPORATIONS, D'APRES LES ACTES  
NOTARIES DU XVE SIECLE.**

Métier	Date	Noms des consuls	Source
Banquiers	14 mars 1462	<i>Stefanus Jannelli</i> <i>Paulus de Massimis</i> <i>Sabbas Bucchapasa</i> <i>Romanellus de Buchapadulibus</i>	ASR, CNC, 704, f. 46r
Banquiers	6 mars 1463	-consuls : <i>Stefanus Jannelli, Sabbas Bucchapase et Romanellus de Bucchapadulibus tres ex consulibus anni proximi et preteriti</i> -autres membres de l'ars : <i>Julianus de Cesarinis, Gaspar Federici de Amateschis, Baldassar Federici, Cola de Porcariis, Jacobus Cella, Evangelista Georgii domini Nicolai, Laurentius de Thebaldeschis, omnes de arte bancheriorum urbis</i>	ASR, CNC, 704, f. 36v (coadunatio bancheriorum)
Banquiers	6 mai 1463	<i>Filippus de Palosciis</i> <i>Filippus Jannelli</i> <i>Evangelista Georgii domini Nicolai</i> <i>Baldassar Federici</i>	ASR, CNC, 704, f. 39r
Banquiers	22 février 1467	<i>Jacobus de Rosis</i> <i>Julianus Gallus</i> <i>Lodovicus de Marcellinis</i> <i>Christorofus de Cinciis</i> Sindicus : <i>Gaspar Federici de Amateschis</i>	ASR, CNC, 709, f. 34r
Banquiers	27 février 1469	<i>Julianus de Cesarinis</i> <i>Stefanus Francisci</i> <i>Laurentius de Thebaldeschis</i> <i>Filippus Jannelli</i> Sindicus : <i>Julianus Gallus</i>	ASR, CNC, 709, f. 311r
Banquiers	1471	Paolo de' Massimi	ASR, CNC, 709, f. 112v <sup>40</sup>
Banquiers			
<i>Bovattieri</i>	25 février 1400	<i>nobilis vir *** della Giogia</i>	BAV, <i>Sant'Angelo in Pescheria</i> , I, 20, f. 12rv
<i>Bovattieri</i>	26 mars 1437	<i>nobilis vir Giovanni Staglia</i>	ASR, CNC, 1640, f. 16r

<sup>40</sup> Ivana AIT, *Tra scienza e mercato. Gli speciali a Roma nel tardo Medioevo*, Rome, 1996 (Fonti e studi per la storia economica e sociale di Roma e dello Stato pontificio, VII), p. 59.

Forgerons	5 mai 1472	<i>providi viri magister Andrea ferrarius, et Evangelista callararus, et magister Bortus ferrarius consules artis ferrariorum</i>	ASR, CNC, 1479, f. 55v
Marbriers		<i>Consules Artis marmorariorum</i>	ASR, CNC, 1114, f. 219
Marchands	25 février 1400	<i>nobilis vir Pietro Tucii Rentuoli</i>	BAV, <i>Sant'Angelo in Pescheria</i> , I, 20, f. 12rv
Marchands	26 mars 1437	<i>Clodius Laurentii Stati</i>	ASR, CNC, 1640, f. 16r
Marchands de drap	17 octobre 1489	<i>Petrus de Mazabufalis, Prosper Sancta Cruce et Heunufrius Colutie de Ciecchis consules artis mercantie pannorum Urbis</i>	ASR, CNC, 1726, f. 74r
Meuniers	31 août et 20 octobre 1425	<i>tempore consulatus Philippi de Cacehari et Antonii Cole Cappiello, consulum molendinariorum</i>	ASR, CNC, 478, f. 428v, f. 433r-447r <sup>41</sup>
<i>Pelliparii</i>		<i>Consules artis pellipariorum alme urbis</i>	ASR, CNC, 1114, f. 63r-64v
Poissonniers	1405	Pietro Paolo Tozzoli Sabba di Petruccio Grassi Lello Gibelli Giacomino della Balestra Giuliano <i>Colutie</i> alias Faustina Pietro di Luca dello Stincho	
Poissonniers	1447	Buzagio <i>Petro Pavolo consolo de li pescivendoli</i> (qui est sans doute <i>Petruspaulus Pauli Angeli</i> ).	ASR, <i>Camerale I, Libri denumptiationum Urbis</i> , 7, f. 76r et 77r.
Poissonniers	1475	Gaspere, dit <i>Lazita</i>	ASR, CNC, 1294, f. 68r
<i>Sutores</i>	19 décembre 1481	<i>magister Paulus Dominici domini Angeli sutor de regione Trivii, olim consul et camerarius societatis sutorum alme Urbis</i> <i>Julianus Johanni Antonii dello Grosso olim consul una cum dicto magistro Paulo</i> <i>magister Julianus de Palonibus consul dicte artis</i>	ASR, CNC, 1490, f. 40v

<sup>41</sup> Anna Maria CORBO, « I contratti di lavoro e di apprendistato nel secolo XV a Roma », *Studi Romani*, 21 (1973), p. 469-489 (contrat n°18).





<p><b>Giacomo di Andrea Tozzoli</b></p> <p><b>Andrea Tozzoli</b></p> <p><b>Leonardo Stefanello (Tozzoli?)</b></p> <p><b>Domenico di Leonardo Stefanello Tozzoli</b></p>			<p>Nardus Stefanellus (Tozzoli ?) (2)</p>		<p>ASR, CNC, 1292, f. 71rv (25 juin 1477) : <i>nobilis vir</i> Lorenzo di Antonio Tozzoli achète à un pêcheur du <i>castro</i> Marino (<i>Antonius Cappe</i>) quatre <i>rubbi</i> de froment pour 6 ducats d'or.</p> <p>ASC, A.U., Sez. I, 254, f. 42r-43r (18 mai 1461) : Giacomo di Andrea Tozzoli loue au monastère della Massima une maison dans le <i>rione</i> Sant'Angelo pour un an et 10 ducats d'or.</p> <p>ASR, CNC, 1292, f. 59rv (26 août 1476) : mariage d'Argentina, fille d'Andrea Tozzoli, frère de Lorenzo di Antonio Tozzoli, avec Antonio di Pietro Piccione.</p> <p>Leonardo di Stefanello Tozzoli déclare 960 moutons en 1447-1448 à la douane du bétail de Rome.</p> <p>ASR, CNC, 1292, f. 18rv (16 septembre 1475) : Domenico di Stefanello fait partie du groupe de poissonniers en conflit avec le chapitre Sant'Angelo à propos des étals.</p> <p>ASR, CNC, 1292, f. 306rv (8 décembre 1483) : Domenico di Nardo Stefanello Tozzoli vend à Battista de Coppa une vigne de 6 <i>petiae</i>, <i>extra portam Portuensis</i>, à Montorio, près d'une vigne possédée par les Ponziani, pour 200 florins.</p> <p>ASR, CNC, 1135, f. 234r : atteste l'existence d'une <i>apoteca seu manutilorio piscium</i> appartenant à Giovanni, Battista et Francesco Stefanelli Tozzoli, sur le <i>foro piscium</i>.</p>
---	--	--	---	--	---

<b>Bernardino Tozzoli</b>					ASR, CNC, 1292, f. 18rv (16 septembre 1475) : Bernardino Tozzoli est chanoine de Sant'Angelo <i>in Pescheria</i> .
<p><u>Famille Grassi</u><sup>6</sup> :</p> <p><b>Paolo Grassi, marié à Merilia Pantaleoni</b><sup>7</sup></p> <p><b>Giacomello di Paolo Grassi, marié à Francesca</b><sup>8</sup></p> <p><b>Petruccio di Nuccio di Mattuzzo di Paolo Grassi</b></p>					<p>Scambi, I, f. 58r-59r : Giacomello Grassi, puis ses fils, habitent dans une maison du <i>rione</i> Sant'Angelo, sous la tour, « <i>lapidibus marmoreis ante eam, cum introitibus et exitibus porte que dicitur de Pontianis</i> »<sup>10</sup>.</p> <p>Scambi, IX, f. 49v-52v : Petruccio loue deux étals au cardinal de Sant'Angelo. Il est en conflit avec Francesca, la veuve de Giacomello (Scambi, II, f. 84v-85r notamment, 12 juin 1364)<sup>11</sup>.</p> <p>Scambi, XIV, f. 30v-32r (1389) : Petruccio Grassi achète à Angela, veuve du <i>bovattiere</i> Teballo Taglienti, la moitié des revenus de Castelgandolfo, dont ceux des moulins, des cours d'eau, du lac et des <i>piscarie</i> pour un loyer de 60 florins et 6 anguilles.</p> <p>Scambi, I, f. 9r sq. (11 février 1363) : Pietro Paolo di Giacomello di Paolo Grassi gage la dot de sa future épouse Perna sur la moitié de la <i>piscaria</i> « lo Capitello », des maisons, des vignes, la</p>
<b>Pietro Paolo di Giacomello Grassi</b> <sup>9</sup>	Petrus Paulus Iacobelli Grassi				

<sup>6</sup> Voir leur arbre généalogique pour la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, dans Isa LORI SANFILIPPO, *La Roma dei Romani, op. cit.*, p. 346, note 46.

<sup>7</sup> Paolo Grassi et Merilia Pantaleoni ont deux fils : Mattuzzo et Giacomello. Les **Pantaleoni** sont également une famille de poissonniers dans la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> siècle, mais semblent ne plus exercer cette activité au siècle suivant.

<sup>8</sup> Giacomello et Francesca ont eu quatre enfants : ?, Pietro Paolo, Giacomello et Antonio.

<sup>9</sup> Voir notamment Isa LORI SANFILIPPO, *La Roma dei Romani, op. cit.*, p. 337 sq.

<sup>10</sup> Dans un acte de 1419, la porte est appelée *de Pantaleonibus* (Alfredo PROIA, Pietro ROMANO, *Sant'Angelo (XI. Rione)*, Rome, 1935, p. 27).

<sup>11</sup> Isa LORI SANFILIPPO, *La Roma dei Romani, op. cit.*, p. 345.

<p><b>Sabba di Petruccio Grassi*</b> <b>Nuccio di Petruccio Grassi</b></p> <p><b>Stefano di Nuccio Grassi</b></p>		<p>Sabbas Petrutii Grassi*</p> <p>Nutius Petrutii Grassi</p>	<p>Stefanus Nutii Grassi</p>	<p><i>turris Soricata</i>, ses droits sur trois étals du marché Sant'Angelo</p> <p>Scambi, XVII, f. 48r (1394) : Nuccio di Petruccio Grassi a prêté 100 florins au prieur de S. Saba, qui lui en rembourse 30.</p>
<p><u>Famille Particappa :</u> <b>Lorenzo di Giorgio Particappa</b></p>				<p>ASR, CNC, 1292, f. 18rv (16 septembre 1475) : Lorenzo Particappa est témoin de l'arbitrage entre le chapitre Sant'Angelo et un groupe de poissonniers à propos des étals.</p> <p>ASR, <i>Ospedale della Consolazione</i>, 33, f. 35rv (20 décembre 1480) : Lorenzo Particappa vend 50 florins à l'hôpital de la Consolation <i>mediam unciam</i> d'un étal sur le <i>forum piscium</i>, dont le chapitre de Sant'Angelo possède <i>decem unciis</i> et l'hôpital de la Consolation possédait déjà <i>una alia uncia cum dimidia</i>. La pierre se trouve près de celle de Giacomo di Geronimo<sup>12</sup> et de celle des héritiers de Lello della Valle.</p>
<p><u>Famille Ciconcelli (de Simoncellis) :</u> <b>Ceconcello Paluzzo Ciconcelli</b> <b>Francesco di Paluzzo Ciconcelli</b></p>	<p>Ceconcello</p>	<p>Palutius Ciconcelli Franciscus Palutio Ciconcelli</p>		

<sup>12</sup> Giacomo di Geronimo apparaît également parmi les poissonniers en conflit avec le chapitre Sant'Angelo, dans un acte de 1475 (ASR, CNC, 1292, f. 18rv, 16 septembre 1475).

<p><b>Giovanni di Lello Ciconcelli</b>  <b>Ceccho di Lello Ciconcelli</b>  <b>Ceccolo Ciconcelli</b></p>			<p>Cecchus Lelli Ciconcello (2)</p>	<p>Iohannes Lelii Ciconcelli</p>	<p>ASR, CNC, 1294, f. 325rv (14 septembre 1478), arbitre<sup>13</sup>.</p>
<p><b>Battista di Ceccolo Ciconcelli</b></p>				<p>Baptista quondam Ceccoli Ciconcelli</p>	<p>ASR, CNC, 1292, f. 18rv (16 septembre 1475) : Ceccolo Ciconcelli fait partie du groupe de poissonniers en conflit avec le chapitre Sant'Angelo à propos d'étals.  ASR, CNC, 1292, f. 99rv (14 janvier 1478) : avec le <i>speciale</i> Francesco Paluzzelli, Ceccolo Ciconcelli emprunte à Giovanni di Francesco Pierleoni 200 ducats pour payer des anguilles du lac de Fogliano.  BAV, <i>Sant'Angelo in Pescheria</i>, II.1, f. 200r (24 juin 1494) : <i>nobilis vir</i> Battista di Ceccolo Ciconcelli loue une maison et un étal aux chanoines de Sant'Angelo, qui confinent avec l'étal des Gracchi-Serlupi, pour 3 ans et 34 ducats <i>de Camera</i> par an.  BAV, <i>Sant'Angelo in Pescheria</i>, II.1, f. 200v (20 décembre 1494) : <i>nobilis vir</i> Battista di Ceccolo Ciconcelli et ses associés louent aux chanoines de Sant'Angelo plusieurs étals : 1) un <i>lapis magnus</i> qui confine avec celle des Caffarelli (19 ducats par semestre) ; 2) un autre bordé par l'étal des Gracchi (6 ducats 22 bol par semestre) ; ainsi que la maison avec la <i>turris Soricata</i><sup>14</sup> (12 ducats par semestre).</p>

<sup>13</sup> Angela LANCONELLI, « Il commercio del pesce a Roma nel tardo Medioevo », dans *Economia e società a Roma tra Medioevo e Rinascimento. Studi dedicati ad Arnold Esch*, Anna Esposito, Luciano Palermo (éd.), Rome, Viella, 2005, p. 181-203.

<sup>14</sup> La *turris Soricata* est une tour du XIII<sup>e</sup> siècle (aujourd'hui via Sant'Angelo in Pescheria, 25), devant laquelle se trouvaient les pierres en marbre que les poissonniers romains utilisaient comme étals *pro piscibus vendendis*. Elle a appartenu à la famille Grassi, puis au poissonnier Renzo Particappa et enfin à l'hôpital de la Consolation à partir de 1481.





<p><b>Lello di Nuccio Ponziani</b></p> <p><b>Paluzzo Ponziani alias Garofalo</b></p> <p><b>Petruccio Ponziani</b></p>		<p>Petrutius de Pontianis</p>			<p>Scambi, III, f. 13r : Lello di Nuccio Ponziani est témoin du testament de Paolo Rosso.</p> <p>Scambi, III, f. 13r : Paluzzo Ponziani est témoin du testament de Paolo Rosso.</p>
<p><u>Famille Pace :</u></p> <p><b>Cola Pace</b></p> <p><b>Antonio di Cola Pace</b></p> <p><b>Giacomo di Cola Pace</b></p>		<p>Cola Pace</p>	<p>Antonius Cole Pace</p>		<p>ASR, CNC, 1292, f. 65rv (17 janvier 1477) : Giacomo prête 8 ducats d'or à un pêcheur de Terracina, Blaxius Pazzo.</p>
<p><u>Famille Vallati :</u></p> <p><b>Paolo magistri Angeli de Vallatis</b></p>					<p>Scambi, I, f. 158v-159v (1363) : Paolo <i>magistri Angeli de Vallatis</i> et Tucio Tordoneri louent pour dix ans à Benedetto, recteur de l'église S. Lorenzo de Pisciola, la <i>piscaria</i> située <i>in pede pontis turris Polçelle de Transtiberim a latere Transtiberim</i>, entre la <i>piscaria</i> d'Annibaldo di Cecco et l'<i>achimolum antiquum</i> de l'église, pour 3 florins, deux <i>lacce ovate</i> et deux <i>lattinate</i> par an.</p> <p>Scambi, V, f. 113v-114r (1369) : Paolo <i>de Vallatis</i> et Stefano <i>Slaccia</i>, chanoines de S. Lorenzo in Pescheria, louent pour cinq ans au poissonnier Nicola di Nuccio çacchi un tiers d'une <i>piscaria</i> située <i>a latere Marmorate</i>, pour 5 florins, quatre <i>lacce ovate</i> et quatre <i>lattinate</i> par an<sup>17</sup>.</p>

<sup>17</sup> Isa LORI SANFILIPPO, *La Roma dei Romani, op. cit.*, p. 353.



<b>Antonia, femme d'Alessio di Giorgio Pierleoni</b>					plusieurs étals (après la mort de son mari Alessio).
<b>Famille Serlupi : Giacomo et Filippo Serlupi<sup>19</sup></b>					BAV, <i>Sant'Angelo in Pescheria</i> , II.1, f. 190r (16 mars 1494) et f. 200r (24 juin 1494) : ils possèdent une part d'un étal, l'autre partie étant la propriété de la famille <i>de Gracchis</i> .
<b>Famille Gibelli : Lello Gibelli*  Nuccio Gibelli  Andreozzo di Lello Gibelli Paolo Gibelli Pietro Paolo Gibelli</b>	Lello Gibelli*    Andreotius Lelli Gibelli		Paulus Ybelli		Scambi, X, f. 25r-26r (1377) : Lello Gibelli achète à Giordano Orsini les revenus annuels d'une <i>piscaria</i> près du castello d'Astura, 140 florins. Scambi, XV, f. 43v-45v et XVI, f. 18r : Nuccio Gibelli est mentionné dans l'inventaire après décès de Stefanello di Giovanni Salerni comme dépositaire de 680 florins. L'année suivante, il reçoit, avec Nicola Tordoneri, un dépôt de 400 florins du tuteur des deux héritiers <sup>20</sup> .
<b>Famille Buzzacchi : Tommaso Buzzacchi Bartholomeo di Tommaso Buzzacchi Pietro Paolo Buzzacchi</b>	Thomas Bucçacho		Bartholomeus Thome Buzacchi	Petrus Paulus Iubillei	

<sup>19</sup> Sur Filippo di Girolamo Serlupi, voir Manuel VAQUERO PIÑEIRO, « La banca del mercato di S. Angelo in Pescheria », art. cit.

<sup>20</sup> Isa LORI SANFILIPPO, *La Roma dei Romani*, op. cit., p. 349, note 67.

					BAV, <i>Sant'Angelo in Pescheria</i> , II.1, f. 70r-71v (17 août 1452) : Pietro Paolo Buzzacchi possède un étal sur le <i>forum piscium</i> , qui confine avec celui qu'achète Gaspere di Andrea Paolo Tozzoli dans cet acte.
<u>Famille Amistati (de Anistatis) :</u> <b>Sanctus Amistati</b>  <b>Lorenzo Amistati</b>			Sanctus Amistati (3)		ASR, CNC, 1292, f. 18rv (16 septembre 1475) : Lorenzo Amistati est mentionné parmi les poissonniers en conflit avec les chanoines de Sant'Angelo in Pescheria.
<u>Famille Margani :</u> <b>Pietro Margani</b>  <b>Battista Margani</b>  <b>Lello Margani</b>  <b>Cristofora Margani</b>					Pietro Margani est adjudicateur de la douane du poisson, avec Evangelista Maddaleni, en 1474 <sup>21</sup> . ASR, CNC, 1082, f. 305v (9 octobre 1477) : Battista Margani loue à Alessio Capogallo <i>unam lapidam in foro piscium</i> pour tout le mois d'octobre, 14 ducats. ASR, <i>Notai del Tribunale dell'Auditor Camere</i> , 3402, f. 163rv : Lello Margani régit un quart de la douane du poisson en 1512 <sup>22</sup> . ASR, <i>S. Salvatore</i> , 467, n°29B (30 janvier 1519) : Cristofora achète les 2/3 d'une maison et d'un étal attenant à sa soeur Faustina, femme de Giulio di Pietro di Matteo <i>de Albertonibus</i> (400 ducats)

<sup>21</sup> Anna MODIGLIANI, « Pietro Margani », *DBI*, vol. 70, 2008.

<sup>22</sup> Ivana AIT, Manuel VAQUERO PIÑEIRO, *Dai casali alla fabbrica di San Pietro. I Leni : uomini d'affari del Rinascimento*, Rome, Roma nel Rinascimento, 2000 : Pauluccio Mattei ayant un quart également, et Giuliano Leni la moitié.

					et n°29A (20 septembre 1520) : Cristofora Margani achète le tiers restant à Faustina (200 ducats).
<u>Famille Velli (<i>de Vellis</i>)</u> : <b>Giovanni di Nuccio Velli</b> <b>Lorenzo <i>de Vellis</i></b>				Iohannes Nutii Velli	Lorenzo <i>de Vellis</i> : ASR, CNC, 1294, f. 325rv (14 septembre 1478), arbitre.
<u>Famille Boccabella :</u> <b>Lorenzo di Giordano Boccabella</b> <sup>23</sup>					
<u>Famille Frangipane :</u> <b>frères Valeriano et Battista Frangipane</b> <sup>24</sup>					ASR, <i>Santissima Annunziata</i> , 109 : 200 documents sur Battista Frangipane, qui apparaît comme “banquier” de Sant’Angelo <sup>25</sup> . Il possède un étal pour la vente du poisson. En 1521, il est <i>fideiussor</i> pour la location d’une <i>pescaria</i> située sur le lac de Fogliano (pour 1950 ducats). En 1525, il a procuration de Camillo Caetani pour louer le lac de Caprolace.
<u>Famille della Balestra :</u> <b>Giacomino della Balestra*</b> <b>Giacomo della Valestra</b>  <b>Francesco di Antonio Giacomo della Valestra</b> <b>Raynaldo di Antonio Giacomo della Valestra</b>	Giacomino della Balestra*			Franciscus Antonii Iacobi della Valestra	Scambi, III, f. 13v-14r : Giacomo della Valestra est témoin du codicille de Paolo Rosso.

<sup>23</sup> Manuel VAQUERO PIÑEIRO, « La banca del mercato di S. Angelo *in Pescheria* », art. cit.

<sup>24</sup> *Ibid.*

<sup>25</sup> Une de ses fonctions est donc de payer, pour le compte des *pescivendoli*, la gabelle sur la valeur des poissons importés en ville.

					ASR, CNC, 938, f. 235rv (23 octobre 1424) : Raynaldo di Antonio Giacomo della Valestra est témoin d'un acte de location d'une <i>piscaria</i> sur le Tibre.
<u>Famille Sisti :</u> <b>Lorenzo di Giovanni Sisti</b> <sup>26</sup>	Laurentius Iohannis Sisti				Scambi, I, f. 105r-106r : Lorenzo di Giovanni Sisti loue la moitié d'un étal aux chanoines de Sant'Angelo, devant le contrefort ( <i>cossa</i> ) de l'église. Il paie 11 florins de droits d'entrée et un loyer annuel de 2 florins. La location est transmissible à ses héritiers <sup>27</sup> .
<b>Stefanello di Lorenzo di Giovanni Sisti</b>		Stefanellus Laurentii Iohannis Sisti			
<u>Famille Capogallo :</u> <b>Stefano Capogallo</b>					ASR, CNC, 709, f. 450r (19 octobre 1470) : il loue avec ses associés Falcone Lelli Lutie, Domenico Giuliani et Luciano Giacomo de Norcia, <i>cellacionum palumborum Campisilve et etiam brocolo</i> pour un an (34 florins, 32 paires de palombes). ASR, CNC, 1082, f. 305v (9 octobre 1477) : ils louent à Battista Margani une <i>lapis</i> sur le <i>forum piscium</i> qui confine avec celle de Ceccoli Ceconcelli, pour le mois d'octobre, 14 ducats.
Falgone = <b>Falcone di Lello Luce</b>			Falgone (3)		ASR, CNC, 709, f. 450r (19 octobre 1470) : il loue avec ses associés Stefano Capogallo, Domenico Giuliani et Luciano Giacomo de Norcia, <i>cellacionum palumborum Campisilve et</i>

<sup>26</sup> Son fils Nuccio di Lorenzo di Giovanni Sisti n'est pas poissonnier mais notaire : on le voit cependant louer des étals *ubi venduntur pisces* (Scambi, VII, f. 27rv).

<sup>27</sup> Isa LORI SANFILIPPO, *La Roma dei Romani*, op. cit., p. 343, note 36.

					<i>etiam brocolo</i> pour un an (34 florins, 32 paires de palombes).
Domenico Giuliano <b>(Dominicus Iuliani)</b>				Dominicus Iuliani	ASR, CNC, 709, f. 450r (19 octobre 1470) : il loue avec ses associés Falcone Lelli Lutie, Stefano Capogallo et Luciano Giacomo de Norcia, <i>cellascionum palumborum Campisilve et etiam brocolo</i> pour un an (34 florins, 32 paires de palombes). ASR, CNC, 1292, f. 71rv (25 juin 1477).
Luciano Giacomo de Norcia					ASR, CNC, 709, f. 450r (19 octobre 1470) : il loue avec ses associés Stefano Capogallo, Falcone Lelli Lutie et Domenico Giuliani, <i>cellascionum palumborum Campisilve et etiam brocolo</i> pour un an (34 florins, 32 paires de palombes).
Giacomo di Geronimo					ASR, CNC, 1292, f. 18rv (16 septembre 1475) : il fait partie des poissonniers en conflit avec le chapitre Sant'Angelo à propos des étals. ASR, <i>Ospedale della Consolazione</i> , 33, f. 35rv (20 décembre 1480) : on sait qu'il possède un étal sur le <i>forum piscium</i> , qui confine avec celui des héritiers de Lello della Valle et avec celui acheté par l'hôpital de la Consolation à Lorenzo Particappa.
<b>Giovanni Sancto</b> Saracinello <b>Giacomello</b> Saracinello		Iohannes Sancto Saracinello Iacobellus Saracinello			
<b>Ceccho domini</b> <b>Iohannis Pantaley</b> <b>dicto</b> Cecco Peticto	Ceccho Peticto <sup>28</sup>				Scambi, III, f. 13v-14r : Cecco Peticto est témoin du codicille de Paolo Rosso.

<sup>28</sup> Cecco *quondam domini Iohannis de Pantaleonibus*.



<b>Giacomello</b> Peticto		Iacobellus Peticto			
<b>Pietro çorre (m. 1363)</b> <b>Cecco di Pietro çorre</b>	Ceccho Petri çorre				Scambi, I, f. 145v-146v : en 1363, à la mort de son père, les chanoines de Sant'Angelo relouent le même étal qu'ils louaient à Pietro, à son fils Cecco <sup>29</sup> . Scambi, VII, f. 48v-49r : Il est en conflit avec Nuccio Tufo à propos de l'utilisation d'une <i>piscaria</i> que leur louent les chanoines de S. Maria in Trastevere.
<b>Bucciolocto di Giovanni di Leonardo</b>	Bucciolocto				Scambi, VIII, f. 21rv : il ne verse plus le loyer de l'étal qu'il loue à l'église de Sant'Angelo, qui demande la restitution de l'étal, pour le confier à Pietro Paolo Ponziani <sup>30</sup> .
<b>Paolo Rosso</b>	Paulus Rubeus				Scambi, III, f. 13r, testament de Paolo Rosso <sup>31</sup> . Scambi, III, f. 13v-14v (1367) : Paolo Rosso prête de l'argent à l'abbé de S. Paolo (sans doute Guglielmo <i>de Riparia</i> ).
<b>Pietro Tingioso</b>					Scambi, III, f. 13r-14v : témoin du testament et du codicille de Paolo Rosso.
<b>Lorenzo Alene</b>					Scambi, III, f. 13v-14r : témoin du codicille de Paolo Rosso.

<sup>29</sup> Voir le détail dans Isa LORI SANFILIPPO, *La Roma dei Romani, op. cit.*, p. 343.

<sup>30</sup> Isa LORI SANFILIPPO, *La Roma dei Romani, op. cit.*, p. 346, note 51 (« *pro eo quod dictus Buccioloctus confessus fuit ex certa scientia dictam locationem fuisse et esse factam in prejudicium et dampnum dicte ecclesie et pro eo etiam quod ipse Buccioloctus confessus fuit non esse habilem ad tenendam dictam locationem* »).

<sup>31</sup> Sont présents : « Rentio Iohannis Sisti, Ceccho Petri çorre, Ceccho Cecconis, Palutio Rentii Pontiani dicto alias Capograsso, Petro Tingioso, Lello Nucii Pontiani, Palutio Pontiani dicto alias Garofolo pescivendolis omnibus de regione S. Angeli ». Pour le codicille rédigé deux jours plus tard (Scambi, III, f. 13v-14v), six poissonniers sont témoins : « Iacobo della Valestra, Ceccho domini Iohannis Pantaley dicto Ceccho Peticto, Petro Tingioso, Rentio Alene [tous du *rione* Sant'Angelo], Barthellutio Lelli Capucie pescivendolo de regione Transtyberim, Ceccho Pistelli pescivendolo de contrata Insula Lycaonie » (Isa LORI SANFILIPPO, *La Roma dei Romani, op. cit.*, p. 339, note 13).

<b>Barthellutio Capucie Trastevere)</b>	<b>Lelli (rione)</b>					Scambi, III, f. 13v-14r : témoin du codicille de Paolo Rosso.
<b>Cecco poissonnier contrata Lycaonie</b>	<b>Pistelli, de Insule</b>					Scambi, III, f. 13v-14r : Ceccho Pistelli est témoin du codicille de Paolo Rosso.
<b>Paparellus</b>	Paparellus					
<b>Petruccio Bulgamis Giovanni di Petruccio de Vulgamine, notaire du rione Sant'Angelo</b>	Petrutius Bulgamis					En 1390, Giovanni di Petruccio <i>de Vulgamine</i> demande et obtient l'autorisation des <i>Magistri edificiorum Urbis</i> de construire une <i>piscaria in cursu aque fluminis</i> , à la hauteur du Testaccio <sup>32</sup> .
<b>Cola Nutii Cecchi</b>	Cola Nuti Cecchi					
<b>Nuccio Scrinariii</b>	Nuccio Scrinariii					
<b>Augustino Pinciaronis</b>	Augustino Pinciaronis					
<b>Laurentius Bove</b>		Laurentius Bove				
<b>Iohannes Bone (Bove ?)</b>		Iohannes Bone				
<b>Laurentius Paulus</b>		Laurentius Paulus				
<b>Antonius Laurentii Pauli</b>		Antonius Laurentii Pauli				
<b>Cecco di Ceccone (Ceccho Ceconis)</b>						Scambi, III, f. 13r : témoin du testament de Paolo Rosso. Scambi, IV, f. 1rv : Cecco di Ceccone loue avec Lello Gibelli et Franceschino aux chanoines de St-Jean-du-Latran une maison « <i>cum lapide ante se posita in mercato</i> » (sans préciser lequel) <sup>33</sup> .

<sup>32</sup> Cristina CARBONETTI VENDITTELLI, « Documentazione inedita riguardante i *Magistri aedificiorum Urbis* e l'attività della loro curia nei secoli XIII e XIV », *A.S.R.S.P.*, 113 (1990), p. 169-188, p. 183-185, doc. 6.

<sup>33</sup> Isa LORI SANFILIPPO, *La Roma dei Romani*, *op. cit.*, p. 344, note 37.

<i>Andreotius dictus Cecone</i>		Andreotius dictus Cecone			
<i>Stefanello alias dictus Marchione</i>		Stefanellus alias dictus Marchione			
<i>Nicolaus Scalfone</i>		Nicolaus Scalfone			
<i>Paulus Lelli Sancti</i>		Paulus Lelli Sancti			
<i>Giovanni Cambiotii</i>		Iohannes Cambiotii			
<i>Antonio Sclavi</i>		Antonius Sclavi			
<i>Giacomo Mei</i>		Iacobus Mei			
<i>Giovanni Iannutii de *****</i>		Iohanne Iannutii de *****			
<i>Nardus Sclavuccioli</i>		Nardus Sclavuccioli			
<i>Francesco di Nuccio dello Stizo</i>		Franciscus Nutii dello Stizo			
<i>Giovanni Angelo Paghesarii</i>		Iohannes Angelus Paghesarii			
<i>Sabba Ser Petri</i>			Sabbas Ser Petri (3)		
<i>Talamacchus</i>			Talamacchus (3)		
<i>Pietropaolo di Paolo Angelo</i>			Petruspaulus Pauli Angeli (2)		
<i>Paluzzo</i>			Paluezzo (2)		
<i>Nardus guardus / Guarda guarda</i>			Nardus guardus (2)		
<i>Gallo</i>			Gallo (6)		
<i>Cole Petri</i>			Cole Petri (1)		
<i>Pietro Giacomello</i>			Petrus Jacobomellus (1)		
<i>Lorenzo Manetto</i>			Laurentius Manetto (1)		
<i>Giacomo dello Abate</i>			Jacobus dello Abate (1)		
<i>Giuliano Colutie alias Faustina*</i>				Iulianus Colutie alias Faustina*	
<i>Pietro di Luca dello Stincho*</i>				Petrus Luce dello Stincho*	
<i>Tomaso di Cola</i>				Thomas Cole	
<i>Giovanni Cyrodi</i>				Iohannes Cyrodi	ASR, CNC, 1292, f. 71rv (25 juin 1477) : il est témoin d'un acte de vente de

					froment entre un pêcheur de Marino et Lorenzo di Antonio Tozzoli.
<b>Gaspare dit Lazita* et son fils Geronimo</b>				Gaspar alias Lazita et Hyeronimus eius filius	ASR, CNC, 1293, f. 124r-125r (1487) <sup>34</sup> . Associé de Lorenzo Lamorgna. ASR, CNC, 1294, f.68r : consul de l' <i>ars</i> en <b>1475</b> . ASR, CNC, 1293, f. 49rv (1479) : impliqué dans une société avec Giovanni di Francesco Pierleoni pour prêter de l'argent à un pêcheur de Gaëte, Giuliano <i>de Malitia</i> .
Lorenzo La Morgnia (Lamorgna)				Laurentius La Morgnia	ASR, CNC, 1293, f. 124r-125r (1487) <sup>35</sup> . Associé de Gaspare Lazita.
<b>Andrea di Marco de Sutrio</b>				Andreas Marci de Sutrio	
<b><i>Colecta Herrigi</i></b>				Colecta Herrigi	
<b>Vincenzo di Pietro Paolo de Vérone</b>				Vincentius quondam Petri Pauli de Verona	
Antonio di Pietro Piccione				Antonius Petri Piccione	ASR, CNC, 1292, f. 59rv (26 août 1476) : il épouse Argentina, fille d'Andrea Tozzoli.
Battista <i>de Coppa</i> , dit <i>Totano</i>				Baptista de Coppa	ASR, CNC, 1294, f. 325rv (14 septembre 1478) : locataire d'un étal <i>in foro piscium</i> , avec Pietro de Gaëte. ASR, CNC, 1292, f. 306rv (8 décembre 1483) : il achète à Domenico di Nardo Stefanello Tozzoli une vigne de 6 <i>petiae</i> , <i>extra portam Portuensis</i> , à Montorio, près d'une vigne possédée par les Ponziani, pour 200 florins.
<b>Giovanni Battista in Insula</b>				Iohannes Baptista in Insula	

<sup>34</sup> Angela LANCONELLI, « Il commercio del pesce », art. cit., transcription de l'acte p. 194-195.

<sup>35</sup> *Ibid.*, transcription de l'acte p. 194-195.

<b>Paolo Giovanni di Angelo</b>				Paulus Iohannis Angeli	
<b>Antonio di Cola Ferrario dit Meschinella</b>				Antonius Cole Ferrarii alias Meschinella	
<b>Pietro de Gaëte</b>				Petrus de Caieta	ASR, CNC, 1294, f. 325rv (14 septembre 1478) : locataire d'un étal <i>in foro piscium</i> , avec Battista de Coppa dit Totano.
<b>Nucciolo Bertolli</b>				Nucciolus Bertolli	
<b>Paolo di Lorenzo Panecta et son père Lorenzo</b>				Paulus Laurentii Panecta et Laurentius eius pater	
<b>Paolo magistri Aloysii Sanctus dit Iudice</b>				Paulus magistri Aloysii Sanctus alias Iudice	
<b>Matteo dit Mazarella</b>				Mattheus alias Mazarella	
<b>Bernardino dit Verrocchio</b>				Bernardinus alias Verrocchio	
<b>Bartholomeo di Giuliano</b>				Bartholomeus Iuliani	
<b>Francesco de Setia</b>				Franciscus de Setia	
<b>Melchior</b>				Melchior	
<b>Lodovico dit Vicchio</b>				Lodovicus alias Vicchio	
<b>Politus di Giovanni Giacomo dello Ciancho</b>				Politus Iohannis Iacobi dello Ciancho	
<b>Giovanni Ser Oddi</b>					ASR, CNC, 1490, f. 50v-51r (21 décembre 1482) : ce poissonnier du <i>rione Sant'Angelo</i> loue 1/5 <sup>e</sup> de l'étang d'Ostie <i>ad piscandum et per piscationem utendum et fruendum</i> , pour un an, 43 ducats et 80 poissons.
<b>Domenico Margracta de Bénévent</b>					ASR, CNC, 1292, f. 304rv (6 novembre 1483) : il est garant pour le prêt de 20

					ducats contracté par Battista di Angela Francescini <i>pellarius</i> dit <i>Christo</i> du rione Ripa et <i>magister</i> Francesco <i>Symeoli barberius</i> du rione Trastevere, auprès du <i>nobilis vir</i> Giovanni di Lorenzo Vari du rione Sant'Angelo.
<b>Francesco Stefanello</b>	<b>di</b>				ASR, CNC, 1292, f. 373rv (1486) : prête 20 ducats d'or à un pêcheur Cola <i>de Bastiano</i> . ASR, CNC, 1293, f. 58r (1487) : liste de 14 hommes qui pêchent au filet pour le poissonnier Francesco di Stefanello (« <i>omnes piscatores sciabache Francisci Stefanelli</i> ») <sup>36</sup> .
<b>Angelo Ypolito</b>	<b>Paluzzo</b>				ASR, CNC, 1135, f. 484r (18 juillet 1489) : il épouse Bernardina, fille du <i>nobilis vir</i> Lorenzo di Lello du rione Ponte. Dot : 250 florins.
<i>Assumptius Scaputiis</i>	<i>de</i>				BAV, <i>Sant'Angelo in Pescheria</i> , II.1, f. 176r (11 avril 1500) : calcul du loyer d'un étal qu'il louait auprès des chanoines de Sant'Angelo, pour sa veuve Sigismunda et ses héritiers.
<b>Lucido Rominelli</b>					ASR, <i>S. Salvatore</i> , 454, n°71 (1 <sup>er</sup> mars 1511) : extrait du testament.

---

<sup>36</sup> *Ibid.*

LES BOUCHERS DE ROME D'APRES LES REGISTRES DE LA *GABELLA CARNIUM* (ANNEES 1459, 1463 ET 1478).

	<i>Nom du boucher</i>	<i>Rione</i>	<i>Années</i>	<i>Bovins</i>	<i>Ovins et caprins</i>	<i>Porcins</i>	<i>Ânes</i>
1	Angelo di Angelo	Ponte	1459	<b>212 :</b> 104 veaux 57 vaches 23 <i>annotini</i> 15 <i>asseccaticiae</i> 8 bouvillons 3 <i>bestiae</i> 2 bœufs	<b>442 :</b> 361 <i>castrati</i> 47 <i>cordesche</i> 34 brebis	113	<b>1595</b>
			1463	<b>17 :</b> 9 veaux 7 vaches 1 bouvillon		109	882
2	Stefano di Angelo	place du Panthéon	1459	<b>51 :</b> 15 <i>annotini</i> 13 vaches 11 <i>asseccaticiae</i> 11 veaux 1 bouvillon	72 brebis	298	<b>1215</b>
3	Anselmo		1459				130
			1463	<b>3 :</b> 2 veaux 1 bœuf	40 brebis		887
4	Stefano di Paolo <i>Bachinello</i>	Campitelli / Ripa	1459	<b>15 :</b> 11 vaches 3 bouvillons	82 brebis	90	551

		1463	1 <i>annotino</i> <b>90 :</b> 83 bœufs 5 vaches 2 veaux	52	85
		1478	2 <i>bestiae</i>	54 <i>castrati</i>	130
5	<b>Battista di Bechalino</b>	1463		79 brebis	24
6	<b>Petruccio Bello in Piazza</b>	1459	<b>92 :</b> 56 veaux 24 vaches 8 <i>asseccaticiae</i> 4 <i>annotini</i>	<b>475 :</b> 314 <i>castrati</i> 160 brebis 1 <i>cordesca</i>	172 310
7	<b>Giovanni di Petruccio (Bello in Piazza)</b>	1459		30 brebis	31
8	<b>Evangelista di Giovanni di Petruccio (Bello in Piazza)</b>	1459	1 vache	1 <i>cordesca</i>	85
9	<b>Andrea a Botte Capre</b>	1459	<b>47 :</b> 32 veaux 12 vaches 2 bouvillons 1 bœuf	64 brebis	
10	<b>Paolo in Bratta Campo</b>	1463		100	
11	<b>Bruodo</b>	1478	<b>175 :</b> 91 veaux 65 vaches 13 <i>asseccaticiae</i> 3 <i>annotini</i> 1 taureau 1 bouvillon 1 <i>bestia</i>	<b>17 :</b> 9 chèvres 8 <i>cordesche</i>	60 308



<b>12</b>	<b>Antonisci Capo Tosto (ou Nisci)</b>	Campo dei Fiori	1459		36 brebis	192
			1478	<b>22 :</b> 7 <i>bestiae</i> 5 <i>asseccaticiae</i> 5 veaux 3 bouillons 2 vaches	<b>27 :</b> 26 brebis 1 <i>cordesca</i>	25
<b>13</b>	<b>Jorio Capo Tosto</b>		1478		38 brebis	
<b>14</b>	<b>Cappellano (Geronimo alias)</b>		1478	<b>10 :</b> 5 <i>bestiae</i> 4 vaches 1 bœuf		4
<b>15</b>	<b>Paolo di Lello Carbone</b>	Trastevere / Monti	1459	<b>240 :</b> 119 veaux 41 vaches 41 <i>bestiae</i> 28 <i>asseccaticiae</i> 10 <i>annotini</i> 1 bœuf	<b>87 :</b> 50 <i>castrati</i> 27 <i>cordesche</i> 10 brebis	<b>136 :</b> 128 porcs et 8 truies 174
			1463	<b>22 :</b> 12 veaux 8 vaches 2 <i>annotini</i>		22 9
<b>16</b>	<b>Carne Vacina</b>		1463	<b>17 :</b> 8 vaches 5 veaux 2 <i>asseccaticiae</i> 2 <i>annotini</i>		
<b>17</b>	<b>Cartoccio</b>		1478	<b>213 :</b>	<b>17 :</b>	

				115 veaux 79 vaches 11 <i>asseccaticiae</i> 4 <i>annotini</i> 2 bouvillons 1 bœuf 1 taureau	10 brebis 7 <i>cordesche</i>		
18	Giacomo Casale		1459	2 vaches	115 :	41	134
					95 brebis 20 <i>castrati</i>		
19	Parente Casale		1463	10 veaux	14 chèvres		
20	Pietro Casale	Campo Marzio	1459	119 :	188 :	10	249
				69 veaux 31 vaches 14 <i>asseccaticiae</i> 4 <i>annotini</i> 1 bœuf	146 <i>castrati</i> 24 brebis 15 <i>follati</i> 3 <i>cordesche</i>		
			1463	128 :	29 brebis	94	13
				98 <i>bestiae</i> 10 vaches 8 bœufs 6 veaux 5 <i>asseccaticiae</i> 1 <i>annotino</i>			
			1478	362 :	192 :	44	804
				224 vaches 85 veaux 22 bouvillons 16 <i>asseccaticiae</i> 6 <i>bestiae</i>	100 <i>castrati</i> 46 brebis 39 <i>cordesche</i> 7 <i>follati</i>		

				5 <i>annotini</i> 3 bœufs 1 taureau			
21	<b>Paolo Parente Casale</b>	Campo Marzio	1459	<b>38 :</b> 22 <i>bestiae</i> 9 vaches 4 bouvillons 3 <i>asseccaticiae</i>	<b>1216 :</b> <b>1159</b> <i>castrati</i> 36 brebis 21 <i>follati</i>	254	<b>2119</b>
			1463				<b>1068</b>
22	<b>Gilio di Parente Casale</b>		1459	<b>26 :</b> 12 <i>asseccaticiae</i> 9 vaches 3 veaux 1 <i>annotino</i> 1 bouvillon	9 brebis		
			1463	<b>17 :</b> 15 <i>bestiae</i> 2 veaux	50 brebis	107	
23	<b>Antonio di Cassio</b>	Trastevere	1459	<b>17 :</b> 8 veaux 4 vaches 2 <i>annotini</i> 2 bœufs 1 <i>asseccaticia</i>	<b>130 :</b> 125 brebis 4 <i>follati</i> 1 <i>cordesca</i>	34	453
			1463			8	428
24	<b>Catalano (Matteo alias)</b>	Trastevere / <i>ad Sancto</i> <i>Celso</i>	1459	<b>678 :</b> 364 veaux 156 vaches 77 <i>asseccaticiae</i> 48 <i>annotini</i>	<b>214 :</b> 140 <i>castrati</i> 62 brebis 12 <i>cordesche</i>		<b>1218</b>

				23 bouvillons 6 <i>bestiae</i> 2 taureaux 1 <i>mannarino</i> 1 bœuf			
			1463	<b>272 :</b> <b>114</b> veaux 67 vaches 59 <i>bestiae</i> 14 bœufs 14 <i>asseccaticiae</i> 4 <i>annotini</i>	5 <i>cordesche</i>	70	485
25	<b>Giovanni Paolo di Celantra</b>	Colonna	1459	1 vache			
26	<b>Lorenzo Cioncho</b>	Trevi / <i>ad Sancto Marcello</i>	1459	<b>181 :</b> <b>156</b> veaux 14 vaches 4 bouvillons 4 bœufs 2 <i>annotini</i> 1 <i>asseccaticia</i>	<b>389 :</b> 265 <i>castrati</i> 124 brebis	298	<b>1891</b>
			1463	<b>311 :</b> <b>227</b> veaux 56 <i>asseccaticiae</i> 22 vaches 3 bouvillons 2 bœufs 1 <i>annotino</i>	82 brebis	100	<b>1352</b>
			1478	1 <i>asseccaticia</i>	<b>65 :</b> 40 brebis 25 <i>castrati</i>		611

27	<b>Cola, frère de Lorenzo Cioncho</b>	1459	<b>11 :</b> 6 vaches 2 <i>asseccaticiae</i> 2 <i>annotini</i> 1 bouvillon	10 <i>castrati</i>	9	
28	<b>Pietro Cioncho</b>	1459		30 brebis	16	
29	<b>Giovanni Cioncho</b>	1463	4 boeufs		40	21
						<i>porcastre</i>
30	<b>Paolo Cioncho</b>	1478	<b>67 :</b> 33 veaux 25 vaches 4 bufflonnes 3 <i>annotini</i> 2 <i>asseccaticiae</i>			
31	<b>Domenico Chiantarello</b>	1478	<b>15 :</b> 7 <i>bestiae</i> 3 vaches 3 veaux 1 <i>annotino</i> 1 <i>asseccaticia</i>	<b>119 :</b> 75 <i>castrati</i> 30 agneaux 8 brebis 6 <i>cordesche</i>	27	50
32	<b>Cola Antonio</b>	1459	<b>64 :</b> 34 veaux 18 vaches 7 <i>annotini</i> 2 bœufs 2 <i>juvenci abovati</i> 1 <i>asseccaticia</i>	<b>77 :</b> 76 brebis 1 <i>cordesca</i>	64	105
33	<b>Cola Albanese</b>	1478	<b>39 :</b> 19 vaches 10 veaux	<b>19 :</b> 17 brebis 1 <i>cordesca</i>	45	

				4 <i>bestiae</i>	1 <i>castrato</i>		
				4 <i>annotini</i>			
				2 <i>asseccaticiae</i>			
34	<b>Coletta</b>		1478	1 vache			
35	<b>Francesco di Pietro di Coluscia</b>		1459	<b>2 :</b>			
				1 vache			
				1 veau			
36	<b>Conte (ou Loconte)</b>	Colonna / place du Panthéon	1463	<b>20 :</b>	21 brebis	6	
				11 vaches			
				4 <i>bestiae</i>			
				3 bœufs			
				2 <i>asseccaticiae</i>			
37	<b>Cortisciano (Christoforo alias)</b>	Regola / Colonna ( <i>allo panico</i> )	1459		8 <i>castrati</i>		
38	<b>Cottimperola</b>		1478	<b>271 :</b>	<b>162 :</b>	14	564
				129 veaux	146 brebis		
				79 vaches	16 chèvres		
				56 <i>asseccaticiae</i>			
				2 <i>annotini</i>			
				2 <i>bestiae</i>			
				2 bœufs			
				1 bouvillon			
39	<b>Niccolò Delotti</b>		1478	<b>221 :</b>	<b>33 :</b>		<b>1111</b>
				91 veaux	30 brebis		
				66 <i>asseccaticiae</i>	2 chèvres		
				52 vaches	1 <i>cordesca</i>		
				7 <i>annotini</i>			
				4 <i>bestiae</i>			

40	Elias (boucher juif)		1459	1 bouvillon				
				<b>58 :</b> 24 <i>annotini</i> 13 veaux 10 bufflonnes 7 vaches 4 <i>asseccaticiae</i>	<b>42 :</b> 24 brebis 18 <i>castrati</i>	38		
			1463	<b>53 :</b> 11 <i>asseccaticiae</i> 11 veaux 9 bufflonnes 9 vaches 5 <i>annotini</i> 5 <i>bestiae</i> 2 <i>mannarini</i> 1 jeune buffle		12 <i>castrati</i>		
41	Fantauzzo ou Fanto Aguzo (Cola alias)	Ponte (allo panico)	1463	<b>22 :</b> 17 <i>asseccaticiae</i> 4 vaches 1 boeuf				
42	Fantozzo (Matteo di Giovanni Bartoli alias)	Trastevere	1478	2 vaches				
			1459	<b>96 :</b> 60 veaux 19 vaches 10 <i>annotini</i> 6 <i>asseccaticiae</i> 1 bouvillon	<b>124 :</b> 80 <i>castrati</i> 44 brebis	38	142	
			1463	<b>118 :</b> 31 vaches 31 veaux	<b>126 :</b> 124 brebis 2 <i>castrati</i>	28	334	

				22 bœufs 18 bouvillons 15 <i>asseccaticiae</i> 1 <i>annotino</i>			
43	<b>Dattolo Fasano (boucher juif)</b>		1478	2 vaches			
			1478	<b>4 :</b> 1 <i>annotino</i> 1 bufflonne 1 vache 1 <i>bestia</i>	<b>15 :</b> 12 agneaux 3 brebis		108
44	<b>Fascio (Bartolomeo alias)</b>		1459	<b>76 :</b> 32 veaux 20 <i>bestiae</i> 11 vaches 10 <i>annotini</i> 3 <i>asseccaticiae</i>	3 <i>cordesche</i>	52	143
			1463	<b>18 :</b> 9 <i>bestiae vacinae</i> 6 vaches 3 veaux	12 brebis		
45	<b>Ferretto</b>		1459	<b>54 :</b> 19 veaux 14 vaches 10 <i>annotini</i> 7 <i>asseccaticiae</i> 3 bouvillons 1 boeuf	<b>72 :</b> 60 brebis 12 <i>crastati</i>	72	178
46	<b>Fetalova</b>	Ponte	1459	<b>4 :</b> 2 <i>asseccaticiae</i> 1 vache	<b>57 :</b> 54 brebis 3 <i>castrati</i>		57



				1 <i>annotino</i>		
			1463			16
47	<b>Galgano da Siena</b>		1463	<b>678 :</b> 512 veaux 94 vaches 43 <i>asseccaticiae</i> 17 <i>bestiae</i> 8 bœufs 3 bouvillons 1 <i>annotino</i>	<b>396 :</b> 360 brebis 36 <i>cordesche</i>	273 339
48	<b>Leonardo di Gallicani</b>	Colonna	1459	<b>9 :</b> 6 veaux 3 vaches	60 brebis	67 170
			1463	<b>6 :</b> 3 veaux 2 vaches 1 bœuf		16
49	<b>Domenico di Gallicani</b>	Colonna	1459	<b>5 :</b> 3 vaches 1 veau 1 bouvillon	29 brebis	9
			1463		<b>32 :</b> 31 <i>crastati</i> 1 brebis	26 98
50	<b>Tommaso di Gallicani</b>		1478	6 <i>bestiae</i>		32
			1478		2 brebis	<b>63 :</b> 48 porcs et 15 <i>porcastri</i>
51	<b>Angelo Gargaro</b>		1478	<b>117 :</b>	6 brebis	<b>1072</b>

				64 veaux 22 vaches 22 <i>asseccaticiae</i> 5 <i>bestiae</i> 2 bouillons 1 taureau 1 <i>mannarino</i>				
52	<b>Giacobono</b>	Campitelli	1463	<b>163 :</b> 73 vaches 60 veaux 20 <i>asseccaticiae</i> 4 <i>annotini</i> 3 bouillons 3 bœufs			31	
			1478	<b>360 :</b> <b>185</b> veaux 103 vaches 42 <i>asseccaticiae</i> 21 <i>bestiae</i> 5 <i>annotini</i> 4 bœufs	<b>189 :</b> 139 <i>castrati</i> 24 brebis 14 chèvres 12 <i>cordesche</i>		134	769
53	<b>Antonio di Giacobono</b>		1478	<b>135 :</b> 81 veaux 45 vaches 4 <i>asseccaticiae</i> 3 <i>bestiae</i> 2 <i>annotini</i>	<b>7 :</b> 5 brebis 2 <i>cordesche</i>		3	96
54	<b>Giacomello</b>		1459	<b>5 :</b> 4 veaux 1 bœuf				17

55	<b>Giacomello di Lorenzo Giancarlo</b>		1478	4 bœufs			
56	<b>Grande (Mattias Grande)</b>	<i>Platea judeorum</i>	1478	<b>2 :</b> 1 bœuf 1 <i>bestia</i>			
57	<b>Paolo di Gravina</b>		1478	<b>186 :</b> 56 vaches 51 <i>asseccaticiae</i> 36 <i>bestiae</i> 31 veaux 4 bouvillons 4 <i>annotini</i> 3 bœufs 1 taureau	<b>37 :</b> 28 <i>castrati</i> 6 <i>cordesche</i> 3 brebis	134	393
58	<b>Giacomo Hongaro</b>		1459	<b>23 :</b> 15 veaux 3 vaches 3 <i>asseccaticiae</i> 2 <i>annotini</i>	<b>80 :</b> 76 brebis 4 <i>crastati</i>	141 (dont 31 <i>porcastrati</i> )	579
59	<b>Lorenzo Iacovacci</b>	Colonna	1459	<b>141 :</b> 86 veaux 25 vaches 16 <i>asseccaticiae</i> 9 <i>annotini</i> 2 <i>bestiae</i> 2 bœufs 1 bouvillon	<b>247 :</b> 147 brebis 100 <i>castrati</i>	277	723
			1463	<b>85 :</b> 28 vaches 26 veaux 21 <i>asseccaticiae</i>	110 brebis	77	

				7 <i>bestiae bovinæ</i> 3 bœufs				
		1478		<b>50 :</b> 18 veaux 12 <i>bestiae</i> 10 vaches 6 bœufs 3 <i>asseccaticiae</i> 1 bouvillon	<b>54 :</b> 40 <i>castrati</i> 14 brebis	1	486	
60	Leonardo di Ierace		Sant'Angelo	1459	<b>9 :</b> 7 vaches 1 boeuf 1 <i>asseccaticio</i> <i>amalato</i>	<b>40 :</b> 24 brebis 16 <i>crastati</i>	2	
61	Janniello			1459	<b>24 :</b> 17 veaux 4 vaches 2 <i>asseccaticiae</i> 1 <i>annotino</i>	66 brebis	43	367
				1463		16 brebis		40
62	Jannispecchie			1459	<b>52 :</b> 33 <i>bestiae</i> <i>vacinae</i> 7 <i>annotini</i> 4 veaux 3 vaches 2 <i>asseccaticiae</i> 1 bœuf 1 bouvillon 1 taureau	<b>136 :</b> 130 brebis et <i>castrati</i> 4 <i>follati</i> 2 <i>cordesche</i>	33	482

63	<b>Giacomo di Sano <i>Jannispecchie</i></b>		1459		26 brebis		
64	<b>Francesco Jannitelle</b>		1459	<b>14 :</b> 11 veaux 2 vaches 1 <i>annotino</i>		222	
65			1463	<b>3 :</b> 2 veaux 1 vache			20
66	<b>Jannizola</b>	Regola	1459	<b>565 :</b> 247 veaux 143 vaches 84 <i>bestiae</i> 48 <i>asseccaticiae</i> 31 <i>annotini</i> 10 bouvillons 1 <i>mannarino</i> 1 taureau	<b>358 :</b> 260 <i>castrati</i> 73 brebis 25 <i>cordesche</i>	123	<b>1830</b>
			1463	<b>462 :</b> 268 veaux 93 vaches 85 <i>asseccaticiae</i> 14 <i>annotini</i> 2 bœufs	2 <i>cordesche</i>		460
			1478	<b>631 :</b> 373 veaux 180 vaches 53 <i>asseccaticiae</i> 18 <i>annotini</i> 5 bouvillons 1 taureau	<b>531 :</b> 437 <i>castrati</i> 94 <i>cordesche</i>	73	791

				1 <i>mannarino</i>			
67	<b>Battista, frère de Jannizola</b>		1459	2 vaches			
68	<b>Lione</b>		1478	<b>11 :</b> 4 vaches 4 <i>bestiae</i> 2 bœufs 1 <i>annotino</i>	1 <i>cordesca</i>	20	14
69	<b>Paolo di Lippola</b>		1459		<b>65 :</b> 40 <i>castrati</i> 25 brebis		
70	<b>Lorenzo di Giovanni Paolo</b>	Campitelli	1459	<b>84 :</b> 57 veaux 16 vaches 6 <i>asseccaticiae</i> 4 <i>annotini</i> 1 bouvillon	<b>97 :</b> 72 brebis 20 <i>castrati</i> 3 chèvres 2 <i>cordesche</i>	84	<b>1397</b>
			1463		16 brebis	7	30
71	<b>Gaspere di Lorenzo di Giovanni Paolo</b>		1478	<b>211 :</b> 93 veaux 75 vaches 27 <i>asseccaticiae</i> 6 <i>annotini</i> 4 <i>bestiae</i> 3 taureaux 2 bouvillons 1 boeuf	<b>71 :</b> 40 brebis 12 <i>cordesche</i> 9 chèvres	45	651
72	<b>Giacomo Cola Lello</b>		1459			6	
			1463	<b>43 :</b> 15 veaux 8 vaches	100 brebis	30	317

					8 <i>annotini</i> 6 <i>asseccaticiae</i> 6 bouillons			
73	<b>Giacomo Lorenzo Lello</b>		1478				3	
74	<b>Libriselle</b>		1478		<b>171 :</b> <b>104</b> veaux 28 <i>asseccaticiae</i> 27 vaches 6 <i>annotini</i> 6 <i>bestiae</i>		64	320
75	<b>Luca</b>	Pigna	1463		321 <i>bestiae</i> <i>vacinae</i>	79 brebis	48	
76	<b>Luca Cece ou Ceci</b>		1478		<b>53 :</b> 25 veaux 18 vaches 7 <i>bestiae</i> 2 bouillons 1 <i>annotino</i>	18 chèvres		
77	<b>Maccarone</b>	Parione / Monti / Regola (Campo dei Fiori)	1459		<b>211 :</b> 92 veaux 64 vaches 40 <i>asseccaticiae</i> 7 <i>bestiae</i> 4 <i>annotini</i> 3 bœufs 1 bouillon	<b>550 :</b> 384 <i>castrati</i> 162 brebis 3 <i>follati</i> 1 <i>cordesca</i>	<b>172 :</b> 156 porcs et 16 truies	<b>3242</b>
			1463		2 boeufs	14 brebis	50	
78	<b>Ceccho Maglo</b>		1478		<b>448 :</b> <b>250</b> veaux 128 vaches	<b>20 :</b> 12 <i>castrati</i> 4 <i>cordesche</i>	60	<b>1225</b>

				42 <i>annotini</i>	2 <i>follati</i>		
				22 <i>asseccaticiae</i>	2 brebis		
				4 <i>bestiae</i>			
				1 bouillon			
				1 boeuf			
79	<b>Malaisci</b>		1478	<b>138 :</b>	40 brebis	37	185
				60 veaux			
				33 vaches			
				22 <i>asseccaticiae</i>			
				13 bouillons			
				6 <i>bestiae</i>			
				4 <i>annotini</i>			
80	<b>Malamore (ou Malemore)</b>	Regola	1459			164	
81	<b>Giovanni Maldosso</b>	Colonna	1459		<b>46 :</b>	12	43
					43 brebis		
					3 <i>castrati</i>		
82	<b>Pietro di Malgliano</b>		1459	12 bufflonnes		34	
						<i>porchetti</i>	
83	<b>Cola Malglione</b>	<i>alla Minerbia</i>	1459	<b>63 :</b>	<b>173 :</b>	22	123
				36 veaux	101 brebis		
				16 <i>asseccaticiae</i>	72 <i>castrati</i>		
				7 <i>annotini</i>			
				4 vaches			
84	<b>Domenico Mancini</b>		1459	<b>12 :</b>	<b>233 :</b>	810	870
				10 vaches	169 brebis		
				1 veau	64 <i>castrati</i>		
				1 <i>annotino</i>			
85	<b>Giuliano Mancini</b>	Regola	1459	<b>18 :</b>	99 brebis	150	931
				11 vaches			
				5 veaux			



					2 <i>asseccaticiae</i>			
				1463		202 brebis	106	81
86	<b>Giovanni Mandrone</b>			1478	<b>91 :</b> 61 veaux 17 vaches 6 <i>bestiae</i> 5 <i>annotini</i> 2 <i>asseccaticiae</i>		53	
87	<b>Battista Mangone</b>	Monti		1459	1 vache	<b>7 :</b> 6 brebis 1 <i>castrato</i>	3	4
88	<b>Giovanni Battista Mangone</b>			1459	1 vache			
89	<b>Alessandro di Battista Mangone alias Sciacchone</b>	Monti		1478	<b>343 :</b> 162 vaches <b>128</b> veaux 24 <i>asseccaticiae</i> 14 <i>annotini</i> 7 bouvillons 7 <i>bestiae</i> 1 boeuf	<b>51 :</b> 26 <i>cordesche</i> 25 <i>castrati</i>	7	547
90	<b>Paolo Mastrone</b>	Regola		1459	<b>12 :</b> 7 vaches 5 veaux			
91	<b>Andrea Mastrone</b>	Parione		1459	<b>5 :</b> 1 <i>asseccaticia</i> 1 veau 1 vache 1 bœuf 1 <i>annotino</i>	<b>76 :</b> 71 <i>castrati</i> 5 brebis	2	493
				1463	<b>59 :</b>			

				32 veaux 16 <i>asseccaticiae</i> 5 vaches 4 bœufs 1 bouvillon 1 <i>annotino</i>			
92	<b>Domenico Mastrone</b>		1478	3 <i>bestiae</i>			
93	<b>Giovanni Paolo Matteoli</b>		1463	<b>117 :</b> 59 veaux 50 <i>asseccaticiae</i> 6 <i>bestiae</i> 2 vaches	205 brebis		16
94	<b>Mattias</b>	Parione	1459	<b>232 :</b> 117 vaches 75 veaux 17 bouvillons 17 <i>bestiae</i> 11 <i>asseccaticiae</i> 3 bœufs 1 <i>annotino</i> 1 <i>mannarino</i>	<b>102 :</b> 53 brebis 45 <i>castrati</i> 4 <i>cordesche</i>	130	<b>1548</b>
			1463	<b>205 :</b> 78 <i>asseccaticiae</i> 70 veaux 40 vaches 14 <i>annotini</i> 1 taureau 1 bouvillon 1 bœuf	<b>42 :</b> 28 brebis 14 <i>cordesche</i>	150	816
95	<b>Mariano di Mattias</b>		1478	<b>53 :</b>			

			33 veaux 18 vaches 1 bouvillon 1 <i>asseccaticia</i>				
96	Meluccio, fils de Dattolo et frère d'Elias (boucher juif)	Sant'Angelo	1459	2 bufflonnes			
97	Merlino		1478	<b>239 :</b> 129 veaux 60 vaches 30 <i>asseccaticiae</i> 10 bouvillons 7 <i>bestiae</i> 3 <i>annotini</i>	22 brebis	60	
98	Paolo dello Mezzato		1459	<b>446 :</b> 227 veaux 102 <i>bestiae</i> 67 vaches 24 <i>annotini</i> 20 <i>asseccaticiae</i> 4 bouvillons 1 bœuf 1 taureau	<b>421 :</b> 375 <i>castrati</i> 40 brebis 6 <i>cordesche</i>	310	<b>1155</b>
99	Geronimo di Paolo dello Mezzato		1463	<b>25 :</b> 14 vaches 7 veaux 4 <i>asseccaticiae</i>	16 brebis		
			1478	<b>573 :</b> 321 veaux 138 vaches 49 <i>asseccaticiae</i>	<b>661 :</b> 605 <i>castrati</i> 36 <i>cordesche</i> 20 chèvres	90	372

				40 <i>bestiae</i> 17 <i>annotini</i> 4 taureaux 2 bouvillons 1 boeuf 1 <i>mannarino</i>			
<b>100</b>	<b>Antonio di Paolo dello Mezzato</b>		1478	<b>301 :</b> <b>128</b> veaux 103 vaches 43 <i>asseccaticiae</i> 15 <i>bestiae</i> 10 <i>annotini</i> 1 taureau 1 boeuf	<b>64 :</b> 30 <i>castrati</i> 23 <i>cordesche</i> 11 chèvres	90	587
<b>101</b>	<b>Monca</b>		1478	<b>93 :</b> 45 veaux 27 vaches 8 <i>bestiae</i> 7 <i>asseccaticiae</i> 5 bouvillons 1 boeuf	<b>17 :</b> 15 brebis 2 <i>cordesche</i>	15	20
<b>102</b>	<b>Antonio di Paolo Montanaro</b>	Ponte	1478	<b>778 :</b> 366 vaches <b>308</b> veaux 42 bouvillons 28 <i>asseccaticiae</i> 25 <i>annotini</i> 4 taureaux 4 <i>bestiae</i> 1 <i>mannarino</i>	<b>183 :</b> 75 brebis 67 <i>castrati</i> 25 <i>cordesche</i> 16 chèvres	16	194

<b>103</b>	<b>Antonio Moricono</b>	Trastevere	1459	7 bufflonnes		
			1463	32 bufflonnes		
			1478	87 bufflonnes		
<b>104</b>	<b>Lello Moricono</b>		1459	17 bufflonnes		
			1463	89 bufflonnes		
<b>105</b>	<b>Giovanni Moricono</b>	Trastevere	1478	76 bufflonnes		
<b>106</b>	<b>Antonio Moscierone</b>	Campo	1459	<b>143 :</b>		
		Marzio		122 bufflonnes		
				13 <i>bestiae</i>		
				<i>bufalinae</i>		
				4 <i>annotini</i>		
				<i>bufalini</i>		
				3 <i>asseccaticiae</i>		
				1 buffle		
			1463	<b>29 :</b>		
				20 <i>asseccaticiae</i>		
				6 bufflonnes		
				2 veaux		
				1 bouvillon		
<b>107</b>	<b>Domenico Mucante</b>		1478	<b>196 :</b>	<b>75 :</b>	334
				90 vaches	25 <i>castrati</i>	
				65 veaux	24 chèvres	
				22 <i>asseccaticiae</i>	14 brebis	
				7 <i>annotini</i>	12 <i>cordesche</i>	
				7 <i>bestiae</i>		
				2 bouvillons		
				2 bœufs		
				1 taureau		
<b>108</b>	<b>Nardicchia</b>		1478	<b>33 :</b>		15
				16 <i>asseccaticiae</i>		

				7 veaux 5 vaches 4 <i>bestiae</i> 1 bœuf			
109	Nardo da Roma		1478	93 :	3 <i>cordesche</i>	40	97
				44 veaux 31 vaches 13 <i>asseccaticiae</i> 2 <i>bestiae</i> 1 <i>annotino</i> 1 bouvillon 1 bœuf			
110	Nardolone		1478	9 :			121
				7 <i>bestiae</i> 1 veau 1 vache			
111	Nello	Trastevere / <i>in Ripa</i> <i>Romea</i>	1459	70 :	621 :	29	1510
				34 veaux 21 vaches 7 <i>annotini</i> 5 <i>asseccaticiae</i> 3 bouvillons	564 <i>castrati</i> 52 brebis 5 <i>cordesche</i>		
			1463	44 :	29 :	40	469
				30 veaux 6 <i>asseccaticiae</i> 5 vaches 1 bouvillon 1 <i>annotino</i> 1 bœuf	28 brebis 1 <i>cordesca</i>		
112	Pietro dello Nero		1459	3 :			

				2 veaux 1 vache			
<b>113</b>	<b>Bartolomeo dello Nero</b>	Trevi	1463	<b>118 :</b> 48 veaux 36 vaches 24 <i>asseccaticiae</i> 6 bouvillons 3 <i>annotini</i> 1 bœuf	<b>17 :</b> 16 brebis 1 <i>cordesca</i>		116
<b>114</b>	<b>Giovanni Paolo dello Nero</b>		1459	<b>491 :</b> 278 veaux 135 vaches 50 <i>asseccaticiae</i> 10 bouvillons 9 bœufs 9 <i>annotini</i>	71 brebis	37	263
			1463	<b>16 :</b> 6 <i>bestiae</i> 6 veaux 4 vaches	24 brebis		
<b>115</b>	<b>Nuccio di Cola Nucciarello</b>	Trastevere	1459	<b>4 :</b> 3 vaches 1 bouvillon	36 brebis		
			1463	<b>83 :</b> 50 vaches 11 bœufs 9 veaux 7 <i>asseccaticiae</i> 5 bouvillons 1 <i>annotino</i>		90	732

			1478	<b>35 :</b> 16 <i>bestiae</i> 11 veaux 5 <i>asseccaticiae</i> 3 vaches	<b>350 :</b> 340 <i>castrati</i> 5 chèvres 5 brebis		175
<b>116</b>	<b>Pietro Nucciolino</b>	Colonna	1463	<b>83 :</b> 55 <i>bestiae</i> 15 vaches 11 veaux 2 bœufs	12 brebis	30	
			1478	<b>75 :</b> 41 veaux 21 <i>asseccaticiae</i> 5 vaches 4 <i>bestiae</i> 2 <i>annotini</i> 2 bouvillons	106 <i>castrati</i>	58	345
<b>117</b>	<b>Giulio di Sano Palono</b>	Ripa	1463	<b>8 :</b> 5 veaux 3 vaches			
<b>118</b>	<b>Giacomo Sano Palono</b>		1463			3	
<b>119</b>	<b>Antonio di Cola Palozza</b>		1459	2 vaches			
<b>120</b>	<b>Panatta</b>	Regola / Campo dei Fiori	1459	<b>314 :</b> 119 vaches <b>104</b> veaux 69 <i>bestiae</i> 12 <i>asseccaticiae</i> 5 taureaux 3 <i>annotini</i> 2 bouvillons	<b>971 :</b> 762 <i>castrati</i> 195 brebis 14 <i>cordesche</i>	240	100



			1463	<b>112 :</b> 40 veaux 31 <i>asseccaticiae</i> 28 vaches 12 <i>annotini</i> 1 taureau	18 <i>cordesche</i>	
<b>121</b>	<b>Giovanni Cianchinelle, neveu de Panatta</b>		1459	<b>19 :</b> 10 veaux 6 vaches 2 <i>asseccaticiae</i> 1 <i>annotino</i>		
<b>122</b>	<b>Christoforo Panatta</b>		1478	<b>130 :</b> 71 veaux 44 vaches 11 <i>asseccaticiae</i> 4 <i>annotini</i>	<b>292 :</b> 270 <i>castrati</i> 13 <i>cordesche</i> 9 chèvres	671
<b>123</b>	<b>Luca Pane Bianco</b>		1459	<b>21 :</b> 11 bufflonnes 8 <i>asseccaticiae</i> 2 vaches	146 brebis	324
<b>124</b>	<b>Giuliano Pansardo</b>	Trevi	1459	<b>66 :</b> 22 veaux 20 vaches 11 <i>asseccaticiae</i> 6 bœufs 4 <i>bestiae</i> 2 <i>annotini</i> 1 bouvillon	60 <i>castrati</i> 2 <i>cordesche</i>	43
			1463			160
			1478	<b>16 :</b>	3 brebis	12

				13 <i>bestiae</i> 2 <i>asseccaticiae</i> 1 <i>annotino</i>			
125	<b>Papa</b>		1463			12	
126	<b>Lorenzo Parisi</b>	Campo Marzio	1459	<b>6 :</b> 3 <i>annotini</i> 2 bouillons 1 vache	7 brebis	135	166
			1463	<b>123 :</b> 52 <i>asseccaticiae</i> 34 veaux 21 <i>bestiae</i> 12 vaches 3 bœufs 1 bouillon	<b>72 :</b> 70 brebis 2 <i>cordesche</i>	167	290
			1478	<b>15 :</b> 9 <i>bestiae</i> 2 vaches 2 veaux 1 <i>asseccaticia</i> 1 bouillon	<b>28 :</b> 25 brebis 3 <i>cordesche</i>		
127	<b>Gabriello Parisi</b>		1478	<b>114 :</b> 62 veaux 20 vaches 17 <i>bestiae</i> 7 <i>asseccaticiae</i> 4 bœufs 2 taureaux 2 <i>annotini</i>	25 <i>castrati</i>	70	100
128	<b>Antonio Pietro Paolo</b>	Colonna	1463	<b>35 :</b>			12

				15 <i>bestiae</i> 14 veaux 5 <i>asseccaticiae</i> 1 taureau				
<b>129</b>	<b>Francesco Pietro Paolo</b>	Colonna	1459	<b>60 :</b> 24 <i>asseccaticiae</i> 23 veaux 9 vaches 2 <i>annotini</i> 1 bouvillon 1 bœuf	<b>102 :</b> 98 brebis 4 <i>castrati</i>	287	748	
			1463	<b>52 :</b> 23 vaches 19 veaux 5 <i>annotini</i> 3 bouvillons 2 <i>asseccaticiae</i>	80 brebis	<b>331 :</b> 327 porcs et 4 truies	118	
<b>130</b>	<b>Tommaso di Piezzo</b>	Regola	1459	<b>295 :</b> 102 vaches 85 veaux 49 <i>asseccaticiae</i> 44 <i>annotini</i> 6 bouvillons 5 <i>sode</i> 2 taureaux 1 bœuf 1 <i>mannarino</i>	<b>244 :</b> 233 <i>castrati</i> 10 brebis 1 <i>cordesca</i>	24	673	
			1463	<b>311 :</b> 154 vaches <b>118</b> veaux	<b>127 :</b> 110 brebis 17 <i>cordesche</i>	35	413	

				37 <i>asseccaticiae</i> 1 <i>mannarino</i> 1 bouillon			
			1478	<b>74 :</b> 32 vaches 24 veaux 9 <i>bestiae</i> 4 <i>asseccaticiae</i> 3 <i>annotini</i> 2 bœufs			380
<b>131</b>	<b>Antonio della Pilosella</b>		1459	<b>2 :</b> 1 vache 1 <i>annotino</i>			
<b>132</b>	<b>Pietro della Pilosella</b>	Ponte	1459	<b>66 :</b> 45 veaux 19 vaches 1 <i>annotino</i> 1 taureau	4 brebis	65	629
			1463	<b>148 :</b> 48 <i>bestiae</i> 41 veaux 26 vaches 24 <i>asseccaticiae</i> 6 <i>annotini</i> 3 bœufs	72 brebis	160	48
			1478	<b>417 :</b> 234 veaux 106 vaches 50 <i>asseccaticiae</i> 13 <i>bestiae</i>	<b>30 :</b> 25 brebis 5 <i>cordesche</i>		<b>1250</b>

				10 <i>annotini</i> 2 bœufs 1 bouvillon 1 taureau			
<b>133</b>	<b>Nuccio Antonio Pirrone</b>	Trevi	1459	<b>89 :</b> 56 veaux 21 vaches 10 <i>asseccaticiae</i> 1 bouvillon 1 <i>annotino</i>	<b>272 :</b> 168 <i>castrati</i> 104 brebis	226	<b>1597</b>
<b>134</b>	<b>Biagio di Nuccio Antonio Pirrone</b>	Trevi	1459	<b>15 :</b> 6 veaux 3 <i>annotini</i> 3 <i>asseccaticiae</i> 2 vaches 1 bœufs	<b>76 :</b> 70 brebis 6 <i>follati</i>	22	182
			1463	<b>53 :</b> 43 <i>asseccaticiae</i> 5 boeufs 4 vaches 1 bouvillon	<b>32 :</b> 30 brebis 2 <i>cordesche</i>		214
			1478	<b>80 :</b> 31 veaux 21 <i>asseccaticiae</i> 15 vaches 8 <i>bestiae</i> 3 bœufs 1 <i>annotino</i> 1 <i>torrachiolo</i>	36 brebis		386
<b>135</b>	<b>Sano di Nuccio Antonio Pirrone</b>	Trevi	1478	<b>46 :</b>	122 brebis	1	191

					25 veaux 9 <i>asseccaticiae</i> 5 vaches 4 <i>bestiae</i> 2 bouillons 1 bœufs			
<b>136</b>	<b>Scaramuccia Pirrone</b>	Trevi Colonna	/	1459		<b>11 :</b> 10 brebis 1 <i>castrato</i>	258	7
				1463	<b>22 :</b> 8 veaux 5 vaches 3 <i>bestiae</i> 3 boeufs 2 <i>asseccaticiae</i> 1 <i>annotino</i>	105 brebis	295	85
<b>137</b>	<b>Pietro Puttanello</b>	Monti		1459	<b>122 :</b> 76 veaux 31 vaches 9 <i>asseccaticiae</i> 3 <i>bestiae</i> 1 boeuf 1 <i>annotino</i> 1 bouillon	<b>96 :</b> 80 <i>castrati</i> 15 brebis 1 <i>cordesca</i>	18	415
<b>138</b>	<b>Battista Puttanello</b>			1478		6 chèvres		24
<b>139</b>	<b>Giovanni Paolo di Resuccia</b>	Colonna place du Panthéon	/	1459	<b>61 :</b> 25 veaux 16 vaches 16 <i>asseccaticiae</i> 3 bouillons	<b>1204 :</b> 1104 <i>castrati</i> 85 brebis 15 <i>follati</i>	<b>506 :</b> 479 porcs et 27 <i>porcastri</i>	<b>3163</b>

				1 bœuf			
			1463	2 vaches	63 brebis	701	136
<b>140</b>	<b>Giovanni di Romano</b>		1459	<b>32 :</b>		<b>137 :</b>	<b>1115</b>
				16 veaux		136 porcs	
				15 vaches		et 1 truie	
				1 <i>annotino</i>			
<b>141</b>	<b>Paolo di Romano, fils de Giovanni</b>		1459				7
<b>142</b>	<b>Pietro di Romano</b>	Trastevere	1463	<b>30 :</b>		8	
				16 veaux			
				11 vaches			
				1 <i>asseccaticia</i>			
				1 bouvillon			
				1 <i>annotino</i>			
			1478	<b>70 :</b>	6 brebis	114	
				34 veaux			
				17 <i>asseccaticiae</i>			
				12 <i>bestiae</i>			
				7 vaches			
<b>143</b>	<b>Francesco di Romano</b>	Trastevere	1463	<b>69 :</b>		9	242
				28 veaux			
				24 <i>annotini</i>			
				11 bouvillons			
				3 vaches			
				2 bœufs			
				1 <i>asseccaticia</i>			
<b>144</b>	<b>Romano di Romano, frère de Francesco</b>					32	
<b>145</b>	<b>Rosato</b>	Ripa	1459	<b>90 :</b>	<b>19 :</b>	222	<b>1489</b>
				44 veaux	15 brebis		
				17 vaches	4 <i>castrati</i>		
				13 <i>annotini</i>			

				12 <i>asseccaticiae</i>			
				3 bœufs			
				1 bouvillon			
			1463	<b>122 :</b>	120 brebis	134	839
				56 <i>asseccaticiae</i>			
				47 <i>bestiae</i>			
				10 vaches			
				6 bouvillons			
				3 <i>annotini</i>			
				2 bœufs			
<b>146</b>	<b>Rosso ou Roscio (di Ponte)</b>	Ponte	1459	2 vaches			
			1463	<b>38 :</b>	126 brebis	88	232
				24 vaches			
				10 <i>bestiae</i>			
				2 boeufs			
				1 <i>asseccaticia</i>			
				1 <i>annotino</i>			
<b>147</b>	<b>Cecco ou Ceccholo dello Roscio</b>	Pigna	1459	2 boeufs		26	
			1463	<b>27 :</b>		77	20
				10 vaches			
				9 <i>bestiae</i>			
				3 <i>asseccaticiae</i>			
				2 veaux			
				2 bœufs			
				1 bouvillon			
<b>148</b>	<b>Nuccio dello Roscio</b>	Trevi	1463	2 boeufs			
<b>149</b>	<b>Angelo di Nuccio dello Roscio</b>	Monti / Regola	1459	<b>4 :</b>	<b>30 :</b>	4	361
				2 bouvillons	20 <i>castrati</i>		
				2 vaches	10 brebis		
<b>150</b>	<b>Giuliano di Ruspa</b>	Monti	1463		44 brebis	104	15



<b>151</b>	<b>Martino di Ruspa</b>	Monti	1459	<b>122 :</b> 51 veaux 26 vaches 26 <i>bestiae</i> 9 <i>asseccaticiae</i> 8 <i>annotini</i> 2 bouvillons	<b>132 :</b> 106 brebis 25 <i>castrati</i> 1 <i>cordesca</i>	44	239
			1463	<b>42 :</b> 32 veaux 6 vaches 3 bœufs 1 <i>annotino</i>			10
<b>152</b>	<b>Domenico Salutato</b>		1478	<b>114 :</b> 81 veaux 17 vaches 13 <i>asseccaticiae</i> 1 <i>annotino</i> 1 bœuf 1 <i>bestia</i>	<b>376 :</b> 307 <i>castrati</i> 65 brebis 4 <i>cordesche</i>	10	
<b>153</b>	<b>Stefano Salvette</b>	Monti / <i>ad Turrin delli Conti</i>	1459	<b>11 :</b> 4 <i>annotini</i> 4 <i>asseccaticiae</i> 3 veaux	8 <i>castrati</i>	5	
<b>154</b>	<b>Giacomo di Sano Paolo</b>		1459			24	
			1463	<b>11 :</b> 6 vaches 3 veaux 1 bouvillon 1 <i>bestia</i>	99 brebis		

<b>155</b>	<b>Lorenzo Sano Paolo</b>	Monti / Campo dei Fiori	1463	<b>43 :</b> 20 vaches 18 veaux 3 <i>bestiae</i> 2 bouvillons	1 <i>cordesco</i>	64	
			1478	<b>364 :</b> <b>129</b> veaux 117 <i>asseccaticiae</i> 88 vaches 18 <i>annotini</i> 5 bouvillons 4 boeufs 3 <i>bestiae</i>	<b>306 :</b> 280 <i>castrati</i> 14 <i>cordesche</i> 8 chèvres 4 brebis	4	157
<b>156</b>	<b>Sasso</b>		1459	<b>33 :</b> 24 veaux 9 vaches			199
<b>157</b>	<b>Lorenzo Scandriglia</b>	Colonna	1459		18 brebis	2	
<b>158</b>	<b>Scardato</b>		1459	<b>12 :</b> 5 vaches 4 <i>annotini</i> 2 veaux 1 bouvillon	<b>265 :</b> 250 <i>castrati</i> 15 brebis	60	12
			1463	<b>22 :</b> 18 veaux 2 bouvillons 2 boeufs			199
			1478		2 brebis		233
<b>159</b>	<b>Viello dello Scannato</b>		1459	<b>8 :</b> 3 vaches 3 veaux	<b>43 :</b> 23 <i>crastati</i> 20 brebis		331

				2 <i>annotini</i>		
			1463			24
<b>160</b>	<b>Salvato di Nuccio di Viello</b>		1459	<b>6 :</b> 3 <i>annotini</i> 2 <i>asseccaticiae</i> 1 vache	<b>27 :</b> 17 <i>crastati</i> 10 brebis	813
<b>161</b>	<b>Paolo di Viello</b>		1478	<b>6 :</b> 2 bouvillons 2 <i>asseccaticiae</i> 2 <i>bestiae</i>		
<b>162</b>	<b>Andrea Schice</b>	Trevi Colonna <i>ad Sancto Marcello</i>	/ 1459			68
<b>163</b>	<b>Giuliano Schice</b>		1459	<b>86 :</b> 36 veaux 19 vaches 18 <i>asseccaticiae</i> 7 <i>annotini</i> 5 bœufs 1 bouvillon	<b>134 :</b> 104 brebis 30 <i>cordesche</i>	177
<b>164</b>	<b>Paolo Scrivano</b>		1478	<b>69 :</b> 34 veaux 26 vaches 8 <i>asseccaticiae</i> 1 taureau	<b>99 :</b> 84 brebis 15 <i>cordesche</i>	
<b>165</b>	<b>Paolo Siaccho</b>		1478	<b>239 :</b> 146 veaux 52 vaches 32 <i>asseccaticiae</i>	<b>106 :</b> 57 <i>castrati</i> 45 brebis 4 <i>cordesche</i>	23 320

			5 <i>bestiae</i>			
			2 bouvillons			
			2 bœufs			
<b>166</b>	<b>Battista Sorichella</b>	1459	<b>502 :</b>	<b>291 :</b>	345	<b>2325</b>
			<b>301</b> veaux	133 brebis		
			85 vaches	121 <i>castrati</i>		
			45 <i>bestiae</i>	21 <i>follati</i>		
			36 <i>asseccaticiae</i>	16 <i>cordesche</i>		
			21 <i>annotini</i>			
			8 bouvillons			
			5 bœufs			
			1 taureau			
		1463	<b>386 :</b>	180 brebis	477	362
			<b>218</b> veaux			
			95 vaches			
			50 <i>asseccaticiae</i>			
			16 <i>annotini</i>			
			3 bouvillons			
			3 bœufs			
			1 taureau			
<b>167</b>	<b>Spallato (Bartolomeo Pecorella alias)</b>	1478	1 <i>bestia</i>		1	
<b>168</b>	<b>Spalmeri / Spalvieri ?</b>	1478		4 agneaux		42
<b>169</b>	<b>Squatrone</b>	1478	<b>201 :</b>	28 brebis	6	507
			<b>114</b> veaux			
			57 vaches			
			14 <i>asseccaticiae</i>			
			9 <i>bestiae</i>			
			5 <i>annotini</i>			
			1 bœuf			
			1 bouvillon			

<b>170</b>	<b>Tartaglio</b>		1459	<b>6 :</b> 3 vaches 3 <i>bestiae vacinae</i>	4 <i>castrati</i>	10	
			1463			48	17
			1478	<b>73 :</b> 42 veaux 14 vaches 14 <i>asseccaticiae</i> 2 <i>bestiae</i> 1 <i>annotino</i>	<b>12 :</b> 10 chèvres 2 <i>cordesche</i>		
<b>171</b>	<b>Gaspere de Tartaro</b>		1478	2 vaches			
<b>172</b>	<b>Andrea Teoli</b>		1478	6 <i>bestiae</i>	3 brebis		
<b>173</b>	<b>Angelotto di Tevolo</b>		1459	1 vache	8 <i>castrati</i>	<b>5 :</b> 4 porcs et 1 truie	
<b>174</b>	<b>Giacomo di Lorenzo di Tevolo</b>		1459	1 boeuf		2	282
			1463		142 brebis	209	223
<b>175</b>	<b>Viello di Tevolo</b>	Trastevere	1459	<b>60 :</b> 28 veaux 12 vaches 10 <i>asseccaticiae</i> 7 <i>annotini</i> 2 bouvillons 1 <i>bestia</i>	<b>47 :</b> 26 chèvres 20 <i>castrati</i> 1 <i>cordesca</i>	65	120
<b>176</b>	<b>Sano di Antonio di Tommaso</b>		1459	<b>18 :</b> 7 vaches 5 <i>annotini</i> 3 veaux 3 <i>asseccaticiae</i>	<b>248 :</b> 223 brebis 25 <i>castrati</i>	42	<b>2650</b>

177	<b>Giovanni di Tommaso</b>	Colonna / ad <i>Torrem</i> <i>Sanguigni</i>	1463	<b>10 :</b> 6 boeufs 4 vaches		48	
178	<b>Cola della Vecchia</b>	Colonna	1459	<b>3 :</b> 1 vache <i>2 annotini</i>	40 brebis		
179	<b>Giovanni Vessecchia</b>	Monti	1459	<b>51 :</b> 50 veaux 1 bouvillon			
			1463	<b>3 :</b> 1 vache 1 bœuf 1 taureau		106	9
180	<b>Lorenzo Viciato</b>	Trevi	1459	<b>17 :</b> 8 vaches 5 bœufs <i>2 asseccaticiae</i> 1 veau 1 bouvillon	35 brebis		36
			1463	<b>6 :</b> 2 vaches <i>2 annotini</i> 2 bœufs			
181	<b>Marco Viciato</b>		1478	<b>44 :</b> 28 veaux 8 vaches <i>5 asseccaticiae</i> 1 bouvillon 1 bœuf <i>1 bestia</i>		128	87

<b>182</b>	<b>Francesco di Zampola</b>	1463	<b>21 :</b> 15 bufflonnes 6 <i>anizi bufalini</i>		
<b>183</b>	<b>Giovanni Zancheo (<i>Janniciancheo</i>)</b>	1459	<b>33 :</b> 13 veaux 9 vaches 5 <i>asseccaticiae</i> 3 <i>annotini</i> 2 bouvillons 1 bœuf	6	87
		1463	<b>12 :</b> 9 <i>asseccaticiae</i> 1 vache 1 veau 1 <i>bestia</i>	24	41
<b>184</b>	<b>Giacomo di Zizi</b>	1478	<b>3 :</b> 1 vache, 1 <i>bestia</i> 1 <i>mannarino</i>		

## LISTE DES SENATEURS DE ROME (XV<sup>E</sup> SIECLE-DEBUT XVI<sup>E</sup> SIECLE).

La formation d'une assemblée sénatoriale date de la *renovatio senatus* de 1143, acte de naissance de la commune de Rome. En 1204, ce Sénat, composé de 56 membres, est réduit à un ou deux sénateur(s). La bulle *Fundamenta militantis Ecclesiae* fulminée en 1278 par Nicolas III réserva cette charge sénatoriale à un ressortissant romain, nommé par le pape. En 1358, Innocent VI instaura un sénateur unique, associé à un conseil de sept réformateurs – qui furent remplacés par les trois Conservateurs par Urbain V quelques années après –, et interdit aux Romains l'accès au sénat<sup>1</sup>. 1358 ouvre donc la « phase étrangère » dans l'histoire de ce Sénat médiéval<sup>2</sup>, où un seul Sénateur, non-Romain, est nommé pour un mandat de six mois, sur le modèle du podestat.

Date	Sénateur	Ville ou région d'origine
1398	Malatesta	Rimini
1399	Angelo Alalconi	Monte S. Maria in Giorgio
	Zaccaria Trivisano	Venise
1400	Francesco de' Gabrielli	Gubbio
	Benuttino de Cini (Cimi)	Cingoli
	Bartolomeo Caraffa	Naples
1401	Bartolomeo Caraffa	Naples
	Antonio Avuti	Monteverde
	Pier Francesco Brancaleoni	Castel Durante
1402	Pier Francesco Brancaleoni	Castel Durante
	Angelo Alaleoni	Monte S. Maria in Giorgio
1403	Angelo Alaleoni	Monte S. Maria in Giorgio
	Riccardo de' Avello	Salerno
1404	Giovacchino (ou Giacomo)	Montedoglio (Montedolce)
	Bente Bentivogli	Bologne
1405	<i>Sept Gouverneurs de Rome</i>	
	Gian Francesco Panciatici	Pistoia
1406	Gian Francesco Panciatici	Pistoia
1407	Pier Francesco Brancaleoni	Castel Durante
	Giovanni, fils de Benuttino Cima	Cingoli
1408	Giannozzo Torti ( <i>sénateur de Rome pour le roi de Naples</i> )	
1409	Giannozzo Torti	

<sup>1</sup> Antonio SALIMEI, « Serie cronologica dei Senatori di Roma dal 1431 al 1447. Contributo alla storia del Senato Romano », *A.S.R.S.P.*, 53-55 (1930-32), p. 41-176 ; Luigi POMPILI OLIVIERI, *Il senato romano nelle sette epoche di svariato governo da Romolo fino a noi, colla cronologica-ragionata dei senatori dall'anno 1143 fino al 1870*, Rome, tip. Editrice romana, 1886, 3 vol. ; Pascal MONTAUBIN, « De l'an mil à la Renaissance : de qui donc Rome fut-elle la capitale ? », dans *Les villes capitales au Moyen Âge. XXXVI<sup>e</sup> Congrès de la SHMESP, Istanbul 1<sup>er</sup>-6 juin 2005*, Patrick Boucheron (éd.), Paris, Publications de la Sorbonne, p. 391-428. Le pape est en théorie sénateur à vie, mais il délègue son pouvoir à deux vicaires.

<sup>2</sup> Alfonso Salimei distingue trois phases dans l'histoire du Sénat romain médiéval : de 1144 à 1204, au cours d'une première phase qu'il qualifie de « populaire », le Sénat est composé de 56 membres, renouvelés chaque année. En 1204 s'ouvre une phase « aristocratique », qui prend fin en 1358, au cours de laquelle deux Sénateurs issus des familles baronniales gouvernent Rome avec un mandat de six mois ou d'un an. Entre 1230 et 1347, cinq familles monopolisent les charges de sénateurs : Orsini, Annibaldi, Colonna, Conti et Savelli. Jean-Claude MAIRE VIGUEUR, *L'Autre Rome. Une histoire des Romains à l'époque communale (XII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Tallandier, 2010, p. 217.



<b>1410</b>	Giannozzo Torti	
	Ruggiero di Antigliola	Pérouse
<b>1411</b>	Ruggiero di Antigliola	Pérouse
	Riccardo Alidosi	Imola
<b>1412</b>	Riccardo Alidosi	Imola
	Giacomo di Paolo di Taddeuccio Boscarei	Foligno
<b>1413</b>	Giacomo di Paolo di Taddeuccio Boscarei	Foligno
	<i>Cola Magistri vice-sénateur</i>	<i>Anagni</i>
	Felicino Ermanni, comte de Monte Giuliano (?)	Pérouse
	Niccolò di Diano ( <i>sénateur de Rome pour le roi de Naples</i> )	
<b>1414</b>	Giannozzo Torti ( <i>sénateur de Rome pour le roi de Naples</i> )	
	Antonio Grassi dit Baccarello ( <i>sénateur de Rome pour le roi de Naples</i> )	Castroново
	<i>Trois Gouverneurs pour la Liberté de Rome</i>	
<b>1415</b>	Giovanni Fiori	Narni (Terni?)
	Riccardo Alidosi	Imola
<b>1416</b>	Riccardo Alidosi	Imola
	Giovanni Alidosi	Imola
<b>1417</b>	Giovanni Alidosi	Imola
	Ruggiero di Antignola	Pérouse
	Nanni di Spinello Salimbene	Sienna
<b>1418</b>	Nanni di Spinello Salimbene	Sienna
<b>1419</b>	Giovanni Raineri	Norcia
	Nerio di Andrea Vettori	Florence
<b>1420</b>	Giovanni Beccaliti (ou de Bertholinis)	Gubbio
	Baldassare comte Della Bordella	Imola
<b>1421</b>	Baldassare comte Della Bordella	Imola
	<i>Bartolomeo Battezzati vice-sénateur</i>	<i>Modène</i>
	<i>Tommaso di Sernano vice-sénateur</i>	
	<i>Stefano Branchi vice-sénateur</i>	<i>Gubbio</i>
	Giannicola Salerni	Vérone
	Battista Piancini et Carlo Lapi ( <i>sénateurs absents</i> )	
<b>1422</b>	<i>Cola Magni vice-sénateur</i>	<i>Anagni</i>
	Bartolomeo Gonzaga	Mantoue
<b>1423</b>	Bartolomeo Gonzaga	Mantoue
	Massimo Roberti	Borgo S. Sepolcro
	Giovanni Ludovisi	Bologne
	<i>Romano vice-sénateur</i>	<i>Orvieto</i>
<b>1424</b>	Giovanni Ludovisi	Bologne
	<i>Romano Abiamonte vice-sénateur</i>	<i>Orvieto</i>
	Carlo Lapi	Cesena
<b>1425</b>	Carlo Lapi	Cesena
	Ugolino comte de Planano	
	Valerio Loschi	Vicence
<b>1426</b>	Valerio Loschi	Vicence
	Pietro Corradi	Todi
	Giovanni <i>de Paolis</i>	Caivano
<b>1427</b>	Giovanni <i>de Paolis</i>	Caivano
	Francesco Coppoli	Pérouse
	Simone Monteboni	Florence
<b>1428</b>	Simone Monteboni, di Firenze	Florence
	Niccolò d'Alagno	Naples
<b>1429</b>	Ugolino Pelluli di Farneto	Pérouse
	Francesco Ferretti	Ancône
<b>1430</b>	Francesco Ferretti	Ancône
	Atto degli Atti	Sassoferrato
	Lino Rocca et Vanni Médicis ( <i>sénateurs absents</i> )	

	Onofrio Virili	Città di Castello
<b>1431</b>	Onofrio Virili	Città di Castello
	Cecco Baglioni	
<b>1432</b>	Rainaldo Albizi	Florence
	Carlo Milli	Brescia
	Cecchino de' Conti di Campello	Spolète
<b>1433</b>	Cecchino de' Conti di Campello	Spolète
<b>1434</b>	Biagio Cardoli	Narni
	<i>Sept Gouverneurs</i>	
<b>1435</b>	<i>Les trois Conservateurs exercent la charge de Sénateur.</i>	
	Baldassare Baroncelli	Offida
	Francesco Coppoli	Pérouse
<b>1436</b>	Francesco Coppoli	Pérouse
	Polidoro Baglioni	Pérouse
	Pazino Strozzi	Florence
<b>1437</b>	Pazino Strozzi	Florence
	Francesco Salimbene	Sienna
<b>1438</b>	Francesco Salimbene	Sienna
	Angelo Bonciani	
<b>1439</b>	Angelo Bonciani	
	Eustachio Gritti	Venise
<b>1440</b>	Eustachio Gritti	Venise
	Paolo Imperiali	Gênes
<b>1441</b>	Paolo Imperiali	Gênes
	Francesco Salimbene	
<b>1442</b>	Francesco Salimbene	
	Ludovico Petroni	Sienna
<b>1443</b>	Marino Reguardati	Norcia
	Pietro Corradi	Todi
<b>1444</b>	Pietro Corradi	Todi
	Cristino Camporeale	
	Baldassare Rambotti	Sienna
<b>1445</b>	Baldassare Rambotti	Sienna
	Costanzo di San Damiano	
<b>1446</b>	Costano di San Damiano	
	Pirrino Dentaci	Naples
	Giovanni Filingeri	Catane
<b>1447</b>	Giovanni Filingeri	Catane
	Niccolò Chierigati	Vicence
<b>1448</b>	Amadeo de Justinis	Città di Castello
	Angelo de la Zazzera	
<b>1449</b>	Buoncambio de Boncambi	Pérouse
<b>1450</b>	Andrea de' Donatis	Venise
<b>1451</b>	Andrea de' Donatis	Venise
	Giacomo da Costanea	
	Niccolò Porcinari	L'Aquila
<b>1452</b>	Giacomo de Costanea	
	Daniele de Canigliari	
	Giacomo di Lavagnola	Vérone
<b>1453</b>	Giacomo di Lavagnola	Vérone
	Ludovico Uffreduggi	Fermo
<b>1454</b>	Ludovico Uffreduggi	Fermo
<b>1455</b>	Gentile Brancadori	Fermo
	Arano Cibo	Gênes
	Ludovico Caccialupi	Bologne
<b>1456</b>	Pietro Tebaldeschi	Norcia
	Paolo de Butacchinis dit Bernardinis	Fermo

	Pier Luigi Martorelli	Spolète
1457	Galterando (ou Balcerando) de Ribes	Catalogne
	Pietro Tebaldeschi	Norcia
	Giacomo Silvestrini	Norcia
1458	Tommaso di Spadintesta	Rimini
	Giovanni de Leone	Padoue
	Sceva de Curte	Diocèse de Pavie
1459	Servando d'Arce	
	Guido de Piccolomini	Sienna
	Giovanni Antonio de Leoncilli	Spolète
1460	Francesco Arringhieri	Sienna
	Ludovico de' Petronibus	Sienna
1461	Cristoforo Malvicini	Viterbe
	Giovanni de' Balbiano	Milan
	Carlo Boncampagni	Visso
	Giacomo Delfino	Venise
1462	Giunio Marino de Gradi	Ragusti
	Giovanni Matteo Calandrini	Lucques
1463	Niccolò de Severinis	Sienna
1464	Pietro Albergati	Bologne
1465	Pietro Albergati	Bologne
	Ludovico Uffreducci	Fermo
1466	Giovanni de Massei	Narni
1467	Pietro de Tebaldis	Norcia
1468	Pietro Chitani (ou Conte)	Cesi
1469	Pietro Chitani (ou Conte)	Cesi
	Francesco Arringhieri	Sienna
1470	Francesco Arringhieri	Sienna
	Lorenzo de Giustinis	Città di Castello
1471	Lorenzo de Giustinis	Città di Castello
	Battista de Bellantibus	Sienna
	Agamennone di Galeazzo Morescotti de Calvis	Bologne
1472	Leone di Gennaro	Naples
1473	Leone di Gennaro	Naples
1474	Gaspere de Grassis	Bologne
1475	Gaspere de Grassis	Bologne
1476	Gabriello de Capitibus Lista	Padoue
1477	Pietro Chitani	Cesi
1478	Francesco de Scannasorci	Naples
	<i>Saldone de Saldonibus vice-sénateur</i>	<i>Città di Castello</i>
1479	Raniero de Maschis	Rimini
1480	Matteo Toscano	Milan
1481	Matteo Toscano	Milan
1482	Ludovico Orso	Forli
1483	Antonio Bichi	Sienna
	Lorenzo de Landis	Sienna
1484	Angelo Ghislieri	Jesi
1485	Giacomo Bonarelli	Ancône
	Bartolomeo Scala	Colle
1486	Carlo Maneri	L'Aquila
	<i>Giacomo Mandosio vice-sénateur</i>	<i>Amelia</i>
1487	Girolamo Salerni (ou de Valernis)	Vérone
1488	Paolo Buoncampi (?)	Pérouse
1489	Emilio Parisiano	Ascoli
	Pietro Filippo Martorelli	Spolète
	Andrea de Alatrinis	Veroli
	Agostino Venico	Trivigi

1490	Lorenzo Bonsignore	
1491	Lorenzo Bonsignore	
1492	Ambrogio Mirabili	
1493	Alberto Magalotti	Orvieto
1494	Andrea Negusanzio	Fano
	Agamennone Marescotti de Calvis	Bologne
1495	Giovanni di Francesco Bolognini	Bologne
	Silvestro Badoli	Foligno
1496	Silvestro Badoli	Foligno
	Lorenzo de Lanti	Siemme
1497	Lorenzo de Lanti	Siemme
1498	Gaspere Pallavicini	Gênes
	Giacomo Silvestrini	Norcia
	Cipriano Pallavicini	Gênes
1499	Giulio Scorziati	Castelluccia
	Bernardo Falconieri	Ascoli
1500	Agamennone Marescotti de Calvis	Siemme
	Pietro Chitani	Cesi
1501	Pietro Chitani	Cesi
1502	Polidoro Tiberti	Cesena
	Lorenzo de Lanti	Siemme
1503	Lorenzo de Lanti	Siemme
	Carlo de Maschis	Rimini
1504	Carlo de Maschis	Rimini
1505	Carlo de Grassis	Bologne
1506	Giovanni de Morettini	Forli
1507	Giovanni Battista di Castello	Bologne
1508	Anton Maria de Sala	Bologne
	Egidio Angelo Arca	Narni
1509	Galeotto de Gualdis	Rimini
1510	Pietro Cenni	Faenza
1511	Pietro de Squarcialupi	Florence
1512	Pietro de Squarcialupi	Florence
1513	Giulio Scorzati	Castelluccia
1514	Giacomo Bovio	Bologne
1515	Pietro Borghese	Siemme
1516	Pietro Borghese	Siemme
1517	Giovanni Battista –	
	Pietro de Squarcialupi	Florence
1518	Pietro de Squarcialupi	Florence
1519 à	Gabriele Bonarelli	Ancône
1523		
1524 à	Simone Tornaboni	Florence
1526		
1527	Aldello Placidi de Lamota	

## LISTE DES CONSERVATEURS DE ROME (XV<sup>E</sup> SIECLE-DEBUT XVI<sup>E</sup> SIECLE).

Les chiffres indiqués entre parenthèses à côté des dates indiquent le trimestre, les Conservateurs étant élus pour trois mois : ex. 1407 (3) = 3<sup>e</sup> trimestre de l'année 1407.

Jusqu'à l'année 1447, ce tableau reprend notamment les listes données par Alfonso Salimei dans *I Senatori. Cronologia e Bibliografia dal 1144 al 1447*, Rome, Biblioteca d'arte editrice, 1935.

Année	Conservateurs	Sources et références
1398	Paolo Stati (Tomarozzi)	Ivana Ait, <i>Tra Scienza e Mercato</i> , p. 71 sq
1398	Stefano Capodiferro	DBI, « Giovanni Battista Capodiferro », vol. 18 (1975)
1399	Matteo Marroni	DBI, « Cristoforo Marroni », vol. 70 (2007)
1406	Lello Capoccini	DBI, vol. 18 (1975)
1407 (3)	Battista Capodiferro Lorenzo Staglia Luca Alessi	
1407 (4)	Valeriano Frangipane Tommaso Obiccioni Nardo Dominici	
1410 (1)	Lello Capoccini Cola di Lello Cerbelli Paolo detto Baotino	
1413	Lello Stati (Tomarozzi)	Ivana Ait, <i>Tra Scienza e Mercato</i> , p. 71 sq
1413 ou 1414	Buccio Stinco ( <i>de Stinchis</i> )	Orietta Verdi, <i>Maestri di edifici e di strade di Roma nel secolo XV. Fonti e problemi</i> , Rome, 1997, p. 28
Octobre 1414	Giovanni Margani Paolo Mentabona Giacomello di Giovanni Pisani	<i>Il Diario romano di Antonio di Pietro dello Schiavo</i> , p. 95
1415		ASR, CNC, 1163, f. 603v
1418	Lello di Cecco ( <i>speciale</i> , père de Massimo di Lello di Cecco Massimo)	DBI, « Massimo di Lello di Cecco Massimo », vol. 72 (2008)
Mars-avril 1418	Giovanni Baroncelli Egidio Sansa Lorenzo Omniasancti <sup>3</sup>	
Mai 1418	Tommaso Arcioni Cristoforo Goci ( <i>Gotii</i> ) Paolo Casata	

<sup>3</sup> Ivana AIT, *Tra scienza e mercato. Gli speciali a Roma nel tardo Medioevo*, Rome, 1996 (Fonti e studi per la storia economica e sociale di Roma e dello Stato pontificio, VII), p. 50 ; *Gli statuti delle arti dei merciai e della lana di Roma*, Enrico Stevenson (éd.), Rome, 1893 ; *Statuti dei mercanti di Roma*, Giuseppe Gatti (éd.), Rome, 1885, p. 212 ; Massimo MIGLIO, « Cortesia romana », dans *Alle origini della nuova Roma. Martino V (1417-1431). Atti del convegno (Roma 2-5 marzo 1992)*, Maria Chiabò, Giusi D'Alessandro, Paola Piacentini, Concetta Ranieri (éd.), Rome, Istituto storico italiano per il Medio Evo, 1992 (Nuovi Studi Storici, 20), p. 311-328, p. 311, p. 324.

1418 (3)	Pietro Palozzi Giovanni Mattei Lello Cecchi	
1418 (4)	Stefano Tasca Cola Trinca Luca Boccabella	
1419 (1)	Lorenzo Leni Buccio Sanguigni Palono Paloni	
1419 (3)	Sabbas Natoli Nardo Venettini Antonio Filipucci	
1422	Crescenzio di Giacomo di Giovanni Andree Lorenzo di Cecco <i>de Ficotiis</i> Lorenzo di Paolo	ASR, <i>Camerale I, Camera Urbis</i> , 20, f. 1rv, f. 23v
Juin 1422	Battista di Pietro Mattei (famille Albertoni) Giacomo di Lello Alessi Niccolò Nucci Sabbe	ASR, <i>Camerale I, Camera Urbis</i> , 1, f. 83r ( <i>Liber Grossus</i> ) <sup>4</sup> Nommé par Martin V
1431 ?	Cencio Porcari Giovanni Dammari Oddo Accorari ?	ASR, CNC, 480, f. 1r
1431 (2)	Giovanni Astalli Gian Sante Beccaluva Giovanni Dammari	
1431 (3)	Gregorio Marcellini Antonio Rusticelli Nardo Dominici	
1431 (4)	Pietro Rossi Iacobello Cecchi <i>de Caranzonibus</i> Stefano Sciarra	
1432 (1)	Giovanni Margani Niccolò Tomarozzi Antonio Velloni	
1432 (2)	Onofrio Boccapaduli	
1432	Massimo di Lello di Cecco Massimo	<i>DBI</i> , vol. 72 (2008)
1433 (1)	Giustino Planca Giovanni Capoccini Giovanni Cecchi Cagnalasio	
1433 (4)	Cola Margani	ASR, <i>Camerale I, Mandati</i> , 826, f. 96v
1434 (1)	Cecco Boccamazza	
1434 (4)	Paolo Porcari Massimo di Lello di Cecco Massimo Bartolomeo Pezzuttiello	
1436 (4)	Pietro Novelli Lorenzo Omniasancti alias Mancino Martino Nardi ( <i>speciale</i> )	ASR, CNC, 1640, f. 17r
1437 (2)	Giacomo di Lello Alessi Lorenzo Muti Battista Ponziani	ASR, CNC, 1640, f. 29r
1437 (3)	Angelo del Bufalo Cancellieri Lorenzo Martino Leni	ASR, CNC, 1640, f. 28v

<sup>4</sup> Maria Luisa LOMBARDO, *Camera Urbis. Dohana minuta Urbis, liber introitus 1422*, Rome, Centro di ricerca, 1983 ; Orietta VERDI, *Maestri di edifici e di strade di Roma nel secolo XV. Fonti e problemi*, Rome, Roma nel Rinascimento, 1997, p. 28.

	Antonio Paolo Peti	
1437 (4)	Battista Foschi Paolo di Pietro Paluzzi Lorenzo Mazzabufali	ASR, CNC, 1640, f. 40v
1438 (1)	Lello Gibelli Lorenzo Ceccolelli Pietro Paolo Boccabella	
1438 (3)	Lorenzo Leni	
1438 (4)	Lorenzo Omniasancti Mancino Paolo Cerroni Angelo Scappini	
1439 (1)	Nardo Boccamazza Pietro Paolo Masi Lorenzo Cenci	
1439 (2)	Giacomo Alessi Nuzio Ceccolelli Cecconi	
Mai 1440	Lorenzo Omniasancti Mancino Peronello Cecchini Cola Margani	<i>Diario di Stefano Infessura,</i> p. 41
1441 (4)	Lorenzo Omniasancti Mancino Paolo Sanguigni Antonio Basso	
1442 (2)	Lorenzo Omniasancti Mancino Peronello Cecchini Cola Margani	<i>Diario di Stefano Infessura,</i> p. 41 (Cola Margani)
Juin 1442	Lorenzo Cesarini Dionisio Bianchi Pietro Mellini	
1442 (3)	Giannantonio Nari Giovanni Tedallini Giacomo Mattei	
1442 (4)	Lorenzo Omniasancti Mancino Pietro Paolo Boccabella Lorenzo Mazzabufali	
1443 (1)	Giovanni Astalli Antonio Rusticelli Pietro Magliozzi ( <i>de Magliotiis</i> )	
1443 (2)	Pietro Caffarelli Paolo Carboni Giuliano Tozzoli	
1443 (4)	Antonio Palosci Paolo Maglioni Cecco Marcellini	
1444 (1)	Cola Margani Lorenzo Sabbas Lorenzo Bucci Vari	
Mai-juillet 1444	Cecco Bellihomini Giacomo Boccapaduli Giovanni Petroni	
1445	Pietro Margani	<i>La Mesticanza di Paolo di Lello Petrone, p. 54</i>
1445 (2)	Giacomo Mattei Pietro Boccabella Paolo Marcellini	
1445 (3)	Giovanni Beccaluva	
1445 (4)	Battista Capoccini Petruccio Ponziani	

	Domenico Paloni	
<b>1446 (3)</b>	Tommaso Sasso degli Amateschi Stefano Boccabella Antonio Velloni	
<b>1446 (4)</b>	Niccolò Tomarozzi Mario Dioteaiuti Pietro Macari Avvocati	
<b>1447</b>	Nardo Boccamazza Giovanni Capoccini (juillet-septembre) Giovanni Salvati	ASR, <i>Camerale I, Camera Urbis</i> , 7, f. 1r <i>DBI</i> , vol. 18 (1975) (Giovanni Capoccini)
<b>1447</b>	Benedetto Dello Mastro ( <i>de Magistris</i> )	<i>DBI</i> , vol. 38 (1990)
<b>1449 (4)</b>	Pietro Margani	<i>DBI</i> , vol. 70 (2008)
<b>1452 (4)</b>	C... di Paolo Lello di ... Battista Arcioni Gregorio Giuliani	ASR, <i>Camerale I, Camera Urbis</i> , 3, f. 1r
<b>1453 (1)</b>	Ciriaco Capodiferro Antonio di Antonio di Giovanni Cenci Pietro di Giovanni ...	ASR, <i>Camerale I, Camera Urbis</i> , 3, f. 25rv
<b>1454</b>	Massimo di Lello di Cecco Massimo	<i>DBI</i> , vol. 72 (2008)
<b>1455 (1)</b>	Paolo Cerroni Antonio di Cencio Capizucchi Pellegrino dello Brancho	ASR, <i>Camerale I, Camera Urbis</i> , 4, f. 1r
<b>Juin 1460</b> (?)	Battista di Lello Staglia	ASR, CNC, 1175, f. 123v-124r
<b>1462</b>	Pietro Mellini	
<b>Mai 1464</b>	Giovanni Nutii Rectii di Pietro Accorarii	ASR, CNC, 1083, f. 144v-145r
<b>1465 (1)</b>	Angelo del Bufalo Cancellieri Teoli di Lorenzo Teoli Angelello di Colutia Zaccaria	ASR, <i>Camerale I, Camera Urbis</i> , 5, f. 1r
<b>1471</b>	Tiberio Margani	Amayden
<b>Septembre 1471</b>	Giovanni di Giacomo di Lello Cenci	ASR, CNC, 114, f. 106v-107r
<b>Octobre 1471</b>	Giovanni Ilperini	Repertorio Iacovacci
<b>Janvier 1472</b>	Battista Stefanelli Tozzoli	ASC, A.U., <i>Sez. I</i> , 256, f. 1r, f. 5v-6v
<b>Mars 1473</b>	Stefano di Francesco Crescenzi Geronimo di Lorenzo Altieri Niccolò Antonio Gottifredi	<i>Additio aux statuts de l'ars piscivendulorum Urbis de 1405</i> , publiés par Angela Lanconelli, p. 131
<b>1473</b>	Lodovico Mattei	<i>DBI</i> , vol. 72 (2008)
<b>1474</b>	Giovanni Salomoni	Arnold Esch, « Un notaio tedesco », <i>A.S.R.S.P.</i> 124 (2001), p. 175-209
<b>Août 1474</b>	Domenico Porcari	ASR, CNC, 175, f. 26r-27v
<b>Novembre 1475</b>	Lello della Valle Lodovico Cecchini Tommaso Capogalli	<i>Additio aux statuts de l'ars piscivendulorum Urbis de 1405</i> , publiés par Angela Lanconelli, p. 123
<b>Juillet 1476</b>	Francesco Porcari	ASR, CNC, 1292, f. 57rv
<b>Mai 1477</b>	Giovanni Luca Boccamazza	ASR, CNC, 1110, f. 41v-44v
<b>Décembre 1477</b>	Coronato Planca Pietro Margani Pietro Paolo di Antonio Alessi	<i>Additio aux statuts de l'ars piscivendulorum Urbis de</i>



		1405, publiés par Angela Lanconelli, p. 124
<b>1480</b>	Pietro Massimo	<i>DBI</i> , vol. 72 (2008)
<b>Février 1480</b>	Lodovico Margani	ASR, CNC, 1134, f. 686r
<b>Mars 1480</b>	Tomarozzo Tomarozzi	ASR, CNC, 175, f. 172rv, f. 175r
<b>Octobre 1481</b>	Francesco Astalli	ASR, CNC, 1490, f. 37rv
<b>Décembre 1481</b>	Giovanni <i>Ciaglie de Calistis</i> Francesco Astalli Camillo Cesarini	<i>Additio</i> aux statuts de l' <i>ars piscivendulorum Urbis</i> de 1405, publiés par Angela Lanconelli, p. 127
<b>Décembre 1482</b>	Domenico Stefanelli	ASR, CNC, 175, f. 355r
<b>Avril 1484</b>	Giuliano Cesarini	ASR, CNC, 175, f. 525r-526r
<b>Décembre 1485</b>	Pietro di Battista Lorenzo Leni Lodovico Albertoni	ASR, CNC, 1292, f. 343r (Pietro Leni) <i>Diario di Antonio de Vascho</i> , 16 décembre 1485
<b>Avril 1486</b>	Coronato Planca Francesco ?	ASR, S. Salvatore, 468, n°66 A (lettre des Conservateurs à Paolina Margani)
<b>1487</b>	Stefano Margani Cola Bonaventura Bartolomeo Astalli	<i>Diario di Pontani</i> , p. 5 note
<b>Février 1488</b>	Cecco Picchi	ASR, CNC, 1110, f. 401r-404v
<b>Mai 1489</b>	Cecco Tasca ( <i>de Taschis</i> )	ASR, CNC, 1135, f. 454v-456r
<b>Décembre 1489</b>	Lodovico Margani	ASR, CNC, 1135, f. 543r ASR, S. Salvatore, 468, n°70 C
<b>1492</b>	Lodovico Mattei	<i>DBI</i> , vol. 72 (2008)
<b>Novembre 1498</b>	<i>Altus de Nigris</i>	ASR, CNC, 641, f. 389r
<b>1506</b>	Lodovico Mattei	<i>DBI</i> , vol. 72 (2008)
<b>1510</b>	Scipione Lancellotti	<i>DBI</i> , vol. 63 (2004)
<b>1511</b>	Achille Maffei	<i>DBI</i> , vol. 67 (2007)
<b>1513</b>	Mario Mellini	
<b>1514</b>	Evangelista Maddaleni Capodiferro Antonino Frangipane Mario Crescenzi	BAV, <i>Vat. lat.</i> 3351, f. 171v <i>DBI</i> , « Evangelista Maddaleni Capodiferro », vol. 18 (1975)

## LISTE DES CHANCELIERS DE ROME (XV<sup>E</sup> SIECLE).

La charge de chancelier perpétuel de Rome (*perpetuus Urbis cancellarius* ou *cancellarius Alme Urbis perpetuus*) est une charge municipale très prestigieuse.

Année	Chancelier de Rome	Remarques
1437	Giovanni di Paluzzo Astalli	ASR, CNC, 1640, f. 18r
1437	Paolo della Valle Antonio Alessi	ASR, CNC, 1640, f. 38r-39v
1438	Paolo della Valle	ASR, CNC, 1640, f. 55v
1439	Angelo di Stefano del Bufalo Cancellieri	ASR, CNC, 1640, f. 60v
1459	<b>Simone Tebaldi</b> (mort avant 1477)	ASR, CNC, 1239, f. 325r- 330v
1466	Simone Tebaldi	ASR, CNC, 706, f. 63r-64v
1470	Simone Tebaldi	ASR, CNC, 1629, f. 44rv, f. 64v-67r
1472	Simone Tebaldi	ASR, CNC, 1083, f. 68r-70r
<b>Avant 1477 (<i>dudum</i>)</b>	<b>Marco Tebaldi</b> , fils de Simone Tebaldi	ASR, CNC, 175, f. 72r
1480	<b>Marcello de' Rustici</b> Giacomo Gottifredi	ASR, CNC, 1110, f. 260r- 261r, f. 266rv (Marcello de' Rustici seul) ASR, CNC, 175, f. 185v- 187r ASR, CNC, 175, f. 238rv (Marcello de' Rustici seul)
<b>A partir de 1481</b>	<b>Mario Mellini</b> (v. 1440- 1524), neveu du cardinal Giovanni Battista Mellini	
1491	Mario Mellini	ASR, CNC, 176, f. 671rv, f. 679r, f. 680r-681r, f. 683rv, f. 687r ASR, CNC, 1738, f. 249rv
1504	Mario Mellini	ASR, CNC, 176, f. 1019rv, f. 1024r, f. 1063r



**QUELQUES GARANTS ROMAINS (ET ÉTRANGERS) DES *CASTELLANI* DES ÉTATS PONTIFICAUX,  
ENTRE 1464 ET 1470.**

Source : ASR, *Camerale I, Ufficiali camerale*, 1714, années 1464-1470.

Référence (folio)	Localité	Année	Somme garantie	Garants
<b>7rv</b>	<b>Tivoli</b> ( <i>Arx Tiburis</i> )	1468	7000 ducats de Camera	Paolo Massimo et Giacomo Rosa
<b>10rv</b>	<b>Ostie</b> ( <i>Arx Hostie</i> )	1464	4000 florins	Riccardo Sanguigni et Pietro di Mariano Montegranaro
		1467	4000 florins	Angelello Zaccaria, Romano Parente <i>de Casalibus</i> (et Pietro di Andreozzo, Paolo Bardella)
		1469	4000 florins	Giovanni Tuscanella, Riccardo Sanguigni, Corradino de Antiochia (et Antonio Lancellotti, Branca Tedallini, Alessio Boccasso, Francesco di Giacomo di Pietro Mattei <i>de Albertonibus</i> , Giacomo <i>de Normandis</i> )
<b>13r-14r</b>	<b>Civitacastellana</b> ( <i>Arx Civitecastellane</i> )	1467	4000 florins	Lorenzo Arlotti, Giovanni di Ludovico de Narnia, Antonio di Lorenzo Cola Sabba (et Stefano Colonna, Mariano Savelli)
		1470	6000 ducats	Agapito Capranica, Francesco di Pietro Mattei, Giordano Cenci (et Cristoforo di Lorenzo di Paolo Stati)
		1470	6000 florins	Francesco Calvi, Anselmo di Leonardo <i>Dominici</i> , Lorenzo Caffarelli, Marsilio <i>de Lombardis</i> <sup>5</sup>
<b>16rv</b>	<b>Nepi</b> ( <i>Arx Nepesina</i> )	1469	5000 florins	Giacomo di Roma, Giovanni Cancellieri, Ludovico Cecchini, Sano Naro
		1470	5000 ducats	Giorgio Petrini, Alessio Pierleoni, Giacomo <i>de Maglionibus</i>
<b>22rv</b>	<b>Terracina</b> ( <i>Arx Terracine</i> )	1464		Giacomo di Giovanni Astalli et Antonio Damiani.
		1471	20 000 ducats	Evangelista Vari, Simone Pierleoni, Domenico de Luca, Leonardo Cappoci, Giovanni Salomon, Anselmo di Leonardo <i>Dominici</i> , Romano Parente <i>de Casalibus</i> , Paolo Rustici et deux autres personnages.
<b>26r</b>	<b>Benevento</b> ( <i>Arx Beneventani</i> )	1469	10 000 ducats	Agapito Capranica, Paolo di Giulio Massimo, Stefano di Francesco (Crescenzi), Riccardo Sanguigni, Pietro di Battista Leni, Domenico Porcari, Filippo Palosci.
<b>29r</b>	<b>Civitavecchia</b> ( <i>Arx Civitevetule</i> )	1466	10 000 florins	Antonio dello Granaro, Pietro Marcellini, Paolo Leni, Paolo Mazzatosta, Luca Rossi, Evangelista Maddaleni (Capodiferro), Ludovico di Giacomo Mattei, <i>Pannutius Juvenalis</i> .
<b>32rv</b>	<b>Viterbe</b> ( <i>Arx Viterbii</i> )	1468	10 000 ducats	Salvato <i>Cole Sani</i> , Mario Dioteaiuti, Pietro Cenci et quelques autres.

<sup>5</sup> Renouvelés car le précédent *castellanus* est décédé au cours de l'année 1470.

<b>38rv</b>	<b>Soriano</b> <i>Suriani</i>	(Arx 1469	15 000 florins	Filippo Della Valle, Evangelista Maddaleni (Capodiferro), Ciriaco Capodiferro, Paolo Rustici.
<b>53r</b>	<b>Tolfa Nova</b> <i>Tolphenove</i>	(Arx 1465	4000 florins	Falcone Sinibaldi et Antonio Frescobaldi (Florentin)
		1467	3000 florins	Pietro Mattei et Pietro Margani
<b>60r-61r</b>	<b>Narni</b> ( <i>Arx Narnee</i> )	1469		Le médecin Valerio di Giacomo de Viterbe, Battista Arcioni, Paolo Foschi, Pietro Margani.
<b>67rv</b>	<b>Celleno</b> <i>Celleni</i>	(Arx 1469	4000 florins	Ludovico Cecchini, Evangelista Vari
<b>70r</b>	<b>Assise</b> ( <i>Arx Assisii maior</i> )	1464	4000 florins	Alessio Pierleoni, Battista Tomarozzi
		1469	10 000 ducats	Giacomo Cesarini, Pietro Mellini, Paolo di Giulio Massimo
<b>73r</b>	<b>Assise</b> ( <i>Arx Assisii minor</i> )	1469	4000 florins	Ludovico Cecchini, Lorenzo Barbarini
<b>79rv</b>	<b>Gualdo</b> <i>Gualdi</i>	(Arx 1464	4000 florins	Pietro di Cola <i>de Lauro</i> de Spolète et Giacomo Capocci
		1469	6000 florins	Stefano Colonna et Mariano Savelli ; Agapito Crapanica, <i>Altus</i> dello Nero.
		1470	12 000 ducats	Ciriaco Capodiferro, Giovanni Antonio Fabii, Giovanni Salomon.
<b>85r</b>	<b>Sassoferrato</b> <i>Saxiferrati</i>	(Arx 1470	12 000 ducats	Francesco di Pietro Mattei, Ludovico Cecchini, Evangelista Vari, Clemente Tuscanella.
<b>88rv</b>	<b>Todi</b> ( <i>Arx Tuderti</i> )	1466	10 000 florins	Giovanni Tornaboni (Florentin), Paolo Massimo, Domenico de Luca, le médecin Antonio <i>Nochi</i> de Luca, Luca <i>de Amadeis</i> (Siennois), Carlo <i>de Burgensibus</i> (de Padoue), Duccio Tornaquinci (Florentin).
<b>90rv</b>	<b>Anagni</b> <i>Agniani</i>	(Arx 1469	6000 florins	Giacomo Cesarini, Paolo Mazzatosta, <i>Altus</i> dello Nero, Antonio Damiani, Giovanni Salomon.
<b>102rv</b>	<b>Fabriano</b> <i>Fabriani</i>	(Arx 1466	10 000 florins	Gioacchino de Narni, Paolo Massimo, Evangelista Maddaleni (Capodiferro), Paolo Rustici.
		1467	6000 florins	Paolo Massimo et Paolo Mazzatosta
<b>105rv</b>	<b>Arcevia</b> ( <i>Arx Roche Contrate</i> )	1466	10 000 florins	Angelo Del Bufalo, Giovanni Alberini, Evangelista Maddaleni (Capodiffero), Stefano di Francesco (Crescenzi), Giacomo di Giovanni di Andrea, Paolo Ruestici.
<b>111rv</b>	Arx ?	1470	3000 ducats	Romano Parente <i>de Casalibus</i> , Ludovico Cecchini, Antonio Pucci (de Fano).
<b>114rv</b>	Arx Sezze sancti Quirici	1469	5000 ducats	Paolo Bardella, Mariano <i>magistri</i> Alessio <i>de Alexandrinis</i>
		1470	6000 ducats	Luca Pierleoni, Alexander <i>de Mancinis</i> , Mariano Boccacci.
<b>117r</b>	<b>Montecalvo</b> <i>Monti Scalvi</i>	(Arx 1469	5000 floins	Giacomo Cesarini et Ser Antonello <i>Claudii</i> de Cereto
<b>126r</b>	<b>Castell'Arquato</b> <i>(Arx Arquate)</i>	1467	10 000 floins	Menico Malamerenda, Geronimo de Capo
<b>129rv</b>	Cassie Arx	1467	10 000 florins	Paolo Massimo
		1470	12 000 florins	Niccolò Bonaparte, Paolo Mazzatosta

<b>133r</b>	<b>Torre Santa Maria</b> ( <i>Turris S. Marie Arx</i> )	1467	3000 florins	Giovanni Marcellini, <i>Totius</i> Alberini, Agapito Valentini ; puis Paolo Giordano, <i>Totius</i> Alberini, Francesco Calvi, Pietro Paolo Tebaldi.
<b>135r</b>	Pece Arx	1467	3000 florins	Battista Arcioni, <i>Totius</i> Alberini, Stefano Muti, Agapito Valentini.
<b>155rv</b>	<b>Sant'Arcangelo</b> ( <i>Arx Sancti Arcangeli</i> )	1469	10 000 florins	Paolo Massimo, Ludovico Cecchini, Agapito Capranica, Antonello de Cereto.
		1471	12 000 ducats	Paolo Rustici, Lello Subattari, Giacomo <i>de Normandis</i> , Pietro Cenci...
<b>159rv</b>	<b>Montefiore</b> ( <i>Arx Montis Flore</i> )	1470	15 000 ducats	<i>Janibellus</i> Vitelleschi, Paolo Rustici, Domenico <i>Cristofori</i> , <i>Sanctus</i> Mattuzzi, Ciriaco Pierleoni, Clemente Tuscanella.
<b>188r</b>	<b>Bertinoro</b> ( <i>Arx Brettinori</i> )	1466	10 000 florins	Marcello Sanguigni, Evangelista Leni, Francesco Del Bufalo, Gabriele Sinibaldi, Giacomo Della Valle, Evangelista Maddaleni (Capodiferro), Marcello Capodiferro, Cristoforo di Paolo Stati, Stefano di Francesco Crescenzi ; Francesco di Valeriano Muti, Antonio di Cencio Porcari.
<b>203r</b>	<b>Sant'Arpino</b> ( <i>Arpini Arx in Campania</i> )	1469	6000 ducats	Giuliano di Lorenzo Altieri, Giacomo di Lorenzo Stati ; deux non-Romains.
<b>205r</b>	<b>Tolfa Vecchia</b> ( <i>Arx Tolfe Veteris</i> )	1469	10 000 florins	Entre autres : Paolo Mazzatosta, Giovanni Alberini.



## QUELQUES ROMAINS DANS LE PERSONNEL DE LA CURIE

(XV<sup>E</sup> SIECLE - DEBUT XVI<sup>E</sup> SIECLE).

Le tableau ci-dessous a été en partie constitué à partir des données du *Schedario Baumgarten : descrizione diplomatica di bolle e brevi originali da Innocenzo III a Pio IX*, Giulio Battelli (éd.), Città del Vaticano : Archivio Segreto Vaticano, 1965-1986.

Nom	Fonction	Date	Source	Notes
<b>Marco di Geronimo Altieri</b>	Scriptor apostolicus	1492	ASC, A.U., Sez. I, 123, f. 33rv	
<b>Antonio de Anguillara</b>	Médecin et scriptor apostolicus	1480	ASR, CNC, 175, f. 172rv, f. 175r	En 1480, il épouse Antonina, fille de Cristoforo di Paolo Stati (dot de 1000 florins).
<b>Giovanni Baroncelli</b>	Advocatus concistorialis	1456-1464	ASR, CNC, 1239, f. 15v-16v (1456) ASR, CNC, 1239, f. 325r-330v (1459) ASR, <i>Camerale I, Mandati</i> , 839, f. 36v (1464)	Témoin d'un contrat de mariage entre les familles Tebaldi et Leni.
[...] <i>Bellihominis</i>		1414		Schedario Baumgarten
<b>Giovanni di Giordano Boccabella</b>	Scriptor apostolicus	1461-1477	ASR, CNC, 709, f. 118r-120r (1467) ASR, CNC, 1629, f. 64v-67r (1470) ASR, CNC, 1110, f. 27r-29r (1477) ASR, CNC, 175, f. 72r (1477)	Schedario Baumgarten (1461-1473)
<b>Alexander Boccabella</b>	Abbreviator, scriptor apostolicus	1495		Schedario Baumgarten
<b>Giovanni Boccabella</b>	Notarius papae et scriptor apostolicus	1530		Schedario Baumgarten
<b>Giacomo Boccapaduli</b>	Scriptor apostolicus	1467		Schedario Baumgarten
<b>Giovanni Bonadies</b>	Sacre penitentiariae scriptor	1473-1481	ASR, CNC, 1081, f. 409r-410v (1475)	Schedario Baumgarten
<b>Battista Brendi (de Brendis)</b>	Scriptor apostolicus	1454-1459		Schedario Baumgarten
	Advocatus concistorialis	1470-1473	ASR, CNC, 1165, f. 38v-39v (1470) ASR, CNC, 1081, f. 462r (1472) ASR, CNC, 1083, f. 44r-45v (1473)	Témoin d'un contrat de mariage entre les familles Arcioni et Cesarini.
<b>Cristoforo del Bufalo Cancellieri</b>	Protonotarius apostolicus	A partir de 1466		
<b>Lorenzo Bussa (rione Campitelli)</b>	Médecin et scriptor apostolicus	1457	ASR, CNC, 113, f. 65r-66r	



<b>Giacomo Caetani</b>	Protonotarius apostolicus	1483-1488	ASR, CNC, 175, f. 475r-476r (1483) ; ASR, CNC, 176, f. 621r-622r (1488)	
<b>Antonio Caffarelli</b>	Advocatus concistorialis	1458-1469	ASR, CNC, 1239, f. 157r-162r (1458) ASR, CNC, 1175, f. 23v, f. 180v-182r (1460) ASR, CNC, 1763, f. 32v (1464) ASR, <i>Camerale I, Camera Urbis</i> , 5, f. 30v-31r (1464) ASR, CNC, 709, f. 346r (1469)	Acte de vente d'une maison du <i>rione</i> Sant'Eustachio, entre Giacomo della Valle et Antonio <i>de Quatrariis</i> signé dans sa maison du <i>rione</i> Sant'Eustachio (500 florins).
<b>Giacomo Calvi (de Calvis)</b>	Scriptor apostolicus	1444-1445		Schedario Baumgarten
<b>Capodiferro</b>		1439		Schedario Baumgarten
<b>Agapito Capranica</b>	Scriptor apostolicus	1461-1472	ASR, S. Salvatore, 1008, f. 1r (1461) ASR, <i>Camerale I, Ufficiali Camerali</i> , 1714, f. 13r-14r (1470), f. 26r (1469), f. 79rv (1469), f. 155rv (1469), f. 246rv (1472) ASC, A.U., <i>Sez. I</i> , 256, f. 9v-10r (1472)	
<b>Giovanni Battista Capranica</b>	Protonotarius apostolicus et chanoine de Sainte-Marie-Majeure			
<b>Sanctus, fils d'Antonio Matteo di Caprarola</b>	Advocatus concistorialis	1486	ASR, CNC, 648, f. 136v-138v (testament)	Il est <i>Romanus civis de rione Pontis advocatus concistorialis designatus</i> .
<b>Niccolò Carboni (de Carbonibus)</b>	Scriptor apostolicus	1420-1437		Schedario Baumgarten
<b>Giustino Carosi (de Carosis)</b>	Advocatus concistorialis	1490	BAV, Chapitre Saint-Pierre, <i>Censuali</i> , 14, f. 45v	
<b>Giambattista Casali<sup>6</sup></b>	Protonotarius apostolicus et referendarius	Avant 1525		Famille originaire de Bologne, mais installée à Rome à une date inconnue (dans la seconde moitié du XV <sup>e</sup> siècle ?).
<b>Geronimo Castellani (de Castellanis) (rione Trastevere)</b>	Advocatus concistorialis	1483-1493	ASR, CNC, 1725, f. 56r-57r (1483) ASR, CNC, 1725, f. 111v-112r (1493)	En 1483, il épouse Lucida, fille d'Antonio di Cencio Porcari (dot de 1000 florins).
<b>Giovanni Cecchini</b>	Scriptor apostolicus	1458		Schedario Baumgarten
<b>Giovanni Cenci</b>	Scriptor apostolicus	1434		Schedario Baumgarten
<b>Giuliano Cesarini (I)</b>	Cardinal	1434		Schedario Baumgarten

<sup>6</sup> Fils de Michele et d'Antonia Caffarelli (né peu avant 1490).

<b>Giuliano Cesarini (II), neveu du précédent, né en 1466</b>	Protonotarius apostolicus, chanoine de Saint-Pierre ; cardinal à partir de 1493			
<b>Giorgio Cesarini</b>	Protonotarius apostolicus, chanoine de Saint-Pierre	1456-1470	ASR, CNC, 1239, f. 21v-25v (1456), f. 167v-174r (1458), f. 190r-194v (1458), f. 266r-269v (1459), f. 325r-330v (1459) ASR, CNC, 709, f. 450r (1470)	
<b>Giulio Cesarini</b>	Protonotarius apostolicus	1459-1490	ASR, CNC, 1239, f. 325r-330v (1459) BAV, Chapitre Saint-Pierre, <i>Censuali</i> , 14, f. 73r (1490)	
<b>Giovanni Cesarini</b>	Auditor Camere Apostolice	1474	ASR, CNC, 1083, f. 108r-109v	
<b>Alessandro Cesarini</b>	Referendarius, secretarius et protonotarius apostolicus ; cardinal à partir de 1517	Début XVIe s.		
<b>Lorenzo Oddone Colonna</b>	Protonotarius apostolicus	1464-1473	ASR, <i>Camerale I, Ufficiali Camerali</i> , 1714, f. 230r (1464) ASR, CNC, 1083, f. 17r-19v (1473)	
<b>Giovanni Colonna</b>	Protonotarius apostolicus	1479	ASR, CNC, 175, f. 163r-164v	
<b>Pietro Conti (de Comitibus)</b>	Taxator	1439		Schedario Baumgarten
<b>Andrea Conti (de Comitibus)</b>	Taxator	1457-1461		Schedario Baumgarten
<b>Giovanni Conti (de Comitibus)</b>	Archevêque de Conza ; cardinal à partir de 1483			
<b>Antonio Cortesi<sup>7</sup></b>	Abbreviator, referendarius et scriptor apostolicus	1472-1473	ASR, CNC, 706, f. 130rv, 1 <sup>er</sup> février 1473 (vente d'une maison située dans le <i>rione</i> Parione par Niccolò Cardelli à Antonio Cortesi <i>de dicta rione Parionis</i> pour 100 ducats).	Famille originaire sans doute originaire de Pavie. Antonio Cortesi s'installe à Rome où naît en 1465 son fils Paolo.
<b>Lodovico Cosciari (fils de Giovanni Antonio Cosciari)</b>	Scriptor apostolicus	1450-1463 ou 1464	ASR, CNC, 1175, f. 74v (1460) ASR, CNC, 1105, f. 75r-77v (1463 ou 1464)	Schedario Baumgarten (1450)

<sup>7</sup> Cité dans MVP Gabella dei contratti

<b>Bernardino de Cuppis</b>	Scriptor apostolicus	1490	BAV, Chapitre Saint-Pierre, <i>Censuali</i> , 14, f. 50v	
<b>Niccolò Dragoni</b>	Scriptor apostolicus	1469	ASR, CNC, 1233, f. 11r	
<b>Lodovico Fulgeri (de Fulgeriis)</b>	Scriptor apostolicus	1455	ASR, CNC, 1164, f. 106r-107r	
<b>Niccolò Antonio Gottifredi</b>	Abbeviator, custos cancellariae et scriptor apostolicus	1478		Schedario Baumgarten
<b>Niccolò Iacobelli</b>	Protonotarius apostolicus	1482-1486	ASR, CNC, 1490, f. 46rv (1482) ASR, S. Salvatore, 468, n°66 A (1486)	
<b>Orazio Lancellotti</b>	Abbeviator apostolicus	1520		
<b>F. Maffei (de Maffeis)</b>		1460-1472		Famille originaire de Vérone (XIV <sup>e</sup> siècle). Schedario Baumgarten
<b>Benedetto Maffei</b>	Abbeviator del Parco maggiore	1480	ASR, CNC, 1110, f. 260r-261r	
<b>Achille Maffei (fils de Benedetto Maffei et de Caterina Conti)</b>	Scriptor, secretarius et abbeviator apostolicus	1490		Schedario Baumgarten
<b>Aloisius Maffei</b>	Abbeviator et scriptor apostolicus	1491		Schedario Baumgarten
<b>Antonio Maffei</b>	Scriptor apostolicus	1490		Schedario Baumgarten
<b>M. de Maffeis</b>	Taxator	1490		Schedario Baumgarten
<b>Mariano Dello Mastro (de Magistris)</b>	Sacre penitientiarie scriptor	1475	ASR, CNC, 1081, f. 409r-410v (1475)	
	Scriptor apostolicus	1492	ASC, A.U., <i>Sez. I</i> , 123, f. 27v-28r et f. 35v-36r	
<b>Lorenzo Mancino<sup>8</sup></b>	Abbeviator et taxator	1474-1475		Schedario Baumgarten
<b>Lorenzo Marcellini (de Marcellinis)</b>	Scriptor apostolicus	1477-1486	ASR, CNC, 228, f. 9v-11v (1477) ASR, CNC, 1651, f. 30v-31r (1484)	Schedario Baumgarten (1479-1486)
<b>P. Margani</b>	Scriptor apostolicus	1413-1414		Schedario Baumgarten
<b>Francesco Massimo</b>	Scriptor apostolicus	1487	ASR, CNC, 176, f. 575r-576r	Témoin d'un contrat de mariage entre les familles <i>de Comitibus</i> et Caetani.
<b>Pietro Massimo (m.1544)</b>	Abbeviator apostolicus			
<b>Angelo Massimo (m.1550)</b>	Abbeviator apostolicus			
<b>Giuliano Massimo (m.1527)</b>	Sollicitator litterae apostolicae			
<b>Celso Mellini (I)</b>	Abbeviator apostolicus, chanoine de Saint-Pierre, évêque de	m. 1498		

<sup>8</sup> A été gardien de la société du S. Salvatore *ad Sancta Sanctorum* en 1437.

	Montefeltro (à partir de 1459)			
<b>Giovanni Battista Mellini (1405-1478)</b>	Chanoine de Saint-Jean-de-Latran (1412). Abbeviator et chanoine de Saint-Pierre ; vicaire de la basilique Saint-Pierre. Corrector litterae apostolicae, sous Nicolas V. Légat pontifical auprès de Charles VII, sous Calixte III. Referendarius puis datarius sous Paul II. Scriptor apostolicus. Évêque d'Urbino en 1468. Cardinal en 1476.	1412-1478		Schedario Baumgarten (1460-1466) Au service du cardinal Marco Condulmer.
<b>Celso Mellini (II)<sup>9</sup></b>	Abbeviator, corrector, referendarius, registrator	1472		Schedario Baumgarten
<b>M. Mellini</b>	Taxator	1481		Schedario Baumgarten
<b>Mario Mellini (v.1440-1524), neveu du cardinal Giovanni Battista Mellini</b>	Scriptor apostolicus	1470-1487		Biographie de Mario Mellini dans le volume 73 (2009) du <i>Dizionario Biografico degli Italiani</i> .
	Abbeviator apostolicus	A partir de 1472		
<b>Antonio Mucciarelli</b>	Scriptor apostolicus	1490	BAV, Chapitre Saint-Pierre, <i>Censuali</i> , 14, f. 39v	
<b>Mattias Muti (de Mutis)</b>	Scriptor apostolicus	1461	ASR, S. Salvatore, 1008, f. 1r	
<b>B. Muti</b>		1519		Schedario Baumgarten
<b>Georgio Novelli</b>	Protonotarius apostolicus	1436		Schedario Baumgarten
<b>Como Orsini</b>	Protonotarius apostolicus	1471	ASR, CNC, 709, f. 563r	
<b>Battista Orsini</b>	Protonotarius apostolicus	1483	ASR, CNC, 175, f. 497rv	
<b>Andreas de Pannigallis</b>	Taxator	1434-1455		Schedario Baumgarten
<b>Giovanni Battista de Pellegrinis</b>	Sollicitator litterae apostolicae	1504		Schedario Baumgarten

<sup>9</sup> Neveu de Celso Mellini (I).

<b>Simone Perleoni, fils de Giovanni domini Georgii de Perleonibus (rione Ripa)</b>	Advocatus concistorialis	1464-1472	ASR, <i>Camerale I, Ufficiali Camerali</i> , 1714, f. 22rv (1464) ASR, CNC, 1629, f. 91r-92r (1472)	En 1472, il épouse Laurentia, fille de Giordano di Pietro Carboni ( <i>rione</i> Monti, dot de 1000 florins).
<b>Coronato Planca</b>	Advocatus concistorialis	1480-1483	ASR, CNC, 1110, f. 266rv (1480) ASR, CNC, 1725, f. 56r-57r (1483)	Témoin d'un contrat de mariage entre les familles Leni et Astalli. Témoin d'un contrat de mariage entre les familles Porcari et Castellani.
<b>Paolo Planca</b>	Advocatus concistorialis et abbreviator del parco maggiore	1502		
<b>Paolo Pontano</b>	Advocatus concistorialis	1454	ASR, CNC, 1164, f. 138r-139r	
<b>Giovanni de Puteo</b>	Taxator	1413		Schedario Baumgarten
<b>Bartolomeo de Puteo</b>	Abbreviator et scriptor apostolicus	1423-1457		Schedario Baumgarten
<b>Gregorio Matteo de Puteo (rione Regola)</b>	Abbreviator et scriptor apostolicus	1448-1477	ASR, CNC, 1110, f. 1r-2v (1477)	Schedario Baumgarten (1448-1457)
<b>Fr. de Puteo</b>	Taxator	1460		Schedario Baumgarten
<b>R. Rugieri (de Rogeriis)</b>	Scriptor apostolicus et chanoine de Saint-Pierre	1459	ASR, S. Salvatore, 1006, f. 101r	
<b>P. Rossi (de Rubeis)</b>	Scriptor apostolicus	1463		Schedario Baumgarten
<b>Domenico Rossi (de Rubeis)</b>	Scriptor apostolicus	1476-1486	ASR, CNC, 648, f. 122r-124r (1486)	Schedario Baumgarten (1476)
<b>B. Rossi (de Rubeis)</b>	Scriptor apostolicus	1519-1528		Schedario Baumgarten
<b>Hector Rossi (de Rubeis)</b>	Abbreviator et scriptor apostolicus	1519		Schedario Baumgarten
<b>Cencio di Paolo de' Rustici</b>	Scriptor et secretarius apostolicus	1417-1443		Schedario Baumgarten
<b>Marcello de' Rustici</b>	Secrétaire du pape (et <i>perpetuus cancellarius Urbis</i> )	1480	ASR, CNC, 1110, f. 260r-261r, f. 266rv	Témoin d'un contrat de mariage entre Leni et Astalli.
<b>L. Sanguigni (de Sanguineis)</b>	Scriptor apostolicus	1418		Schedario Baumgarten
<b>G. Santacroce</b>	Scriptor apostolicus	1404-1407		Schedario Baumgarten
<b>Andrea Santacroce</b>	Advocatus concistorialis	1458-1471	ASR, CNC, 705, f. 115r (1458) <i>Archivio Santacroce</i> , testament (1471)	Voir la transcription et le commentaire du testament de 1471 par Anna Esposito <sup>10</sup> .
<b>Giovanni Battista Savelli (de Sabellis)</b>	Protonotarius apostolicus	1459-1474	ASR, CNC, 1239, f. 211r-212v (1459)	

<sup>10</sup> Anna Esposito, « Famiglia, mercanzia e libri nel testamento di Andrea Santacroce (1471) », dans *Aspetti della vita economica e culturale a Roma nel Quattrocento*, Rome, 1981, p. 197-220.

			ASR, <i>Camerale I, Ufficiali Camerali</i> , 1714, f. 230r (1464) ASR, CNC, 1083, f. 33rv (1474)	
<b>Gabriele (Falconi) Sinibaldi</b>	Scriptor apostolicus	1462-1467	ASR, CNC, 470, f. 8r-9v (1462) ASR, CNC, 704, f. 73r (1462), f. 47v (1463) ASR, CNC, 926, f. 56rv (1466) ASR, <i>Camerale I, Ufficiali Camerali</i> , 1714, f. 188r (1466) ASR, CNC, 706, f. 62rv (1467)	
	Protonotarius apostolicus	1484	ASR, <i>Camerale I, Mandati</i> , 851, f. 1r	
<b>Andrea de Spiritibus</b>	Protonotarius apostolicus	1490-1491	BAV, Chapitre Saint-Pierre, <i>Censuali</i> , 14, f. 56v, f. 73r	
<b>Lello Subattari (de Subactariis)</b>	Scriptor apostolicus	1469-1482	ASR, <i>Camerale I, Ufficiali Camerali</i> , 1714, f. 155rv (1469) ASR, CNC, 119, f. 28rv (1479) ASR, CNC, 1110, f. 236v-240r (1479) ASR, CNC, 1805, f. 113r-115r (1482)	En 1479, il épouse Geronima, fille de Paolo de Rustici (dot 1000 florins). Dans les années suivantes, il semble s'être remarié avec Vannotia Calvi, soeur de Francesco Calvi ( <i>de Calvis</i> ).
<b>Giovanni Tartarini</b>	Abbreviator et scriptor apostolicus	1457-1479	ASR, CNC, 1164, f. 171rv (1457) ASR, CNC, 704, f. 128r-130r (1463) ASR, CNC, 1083, f. 68r-70r (1472)	Schedario Baumgarten (1459-1479)
<b>Simone Tebaldi</b>	Notarius camerae apostolicae, scriptor apostolicus	1461		Schedario Baumgarten
<b>Marco Tebaldi</b>	Scriptor apostolicus	1477-1485	ASR, CNC, 175, f. 72r (1477)	Schedario Baumgarten (1485)
<b>Matteo Tebaldi</b>	Scriptor apostolicus	1486	ASR, S. Salvatore, 28, f. 85v	
<b>Carolus Tomacelli</b>	Scriptor apostolicus	1427-1429		Schedario Baumgarten
<b>F. Tomacelli</b>		1441		Schedario Baumgarten
<b>Paolo Tomarozzi</b>	Registrator	1495-1502		Schedario Baumgarten
<b>A. della Valle</b>		1429		Schedario Baumgarten
<b>Niccolò della Valle</b>	Scriptor, secretarius et taxator	1445		Schedario Baumgarten
<b>Pietro della Valle</b>	Decretorum doctor auditor causarum	1459	ASR, CNC, 1239, f. 270r-273v	

	curie sacri palati apostolici			
<b>Lello della Valle</b>	Advocatus concistorialis	1459- 1470	ASR, CNC, 1239, f. 270r-273v (1459) ASR, CNC, 1763, f. 67r-68v (1464) ASR, <i>Camerale I</i> , <i>Camera Urbis</i> , 5, f. 31v (1464) ASR, <i>Camerale I</i> , <i>Mandati</i> , 839, f. 59r (1465) ASR, CNC, 1629, f. 64v-67r (1470)	En 1470, il marie sa fille Laura à Marco, fils de Simone Thebaldi chancelier perpétuel de Rome (dot de 1000 florins).
<b>Lorenzo della Valle</b>	Scriptor secretarius apostolicus	et 1471		Schedario Baumgarten
<b>Paolo della Valle</b>	Scriptor apostolicus	1478		Schedario Baumgarten
<b>Andreas della Valle</b>	Scriptor secretarius apostolicus	et 1491		Schedario Baumgarten
<b>Sanctus de Vinianis</b>	Advocatus concistorialis	Avant 1458	ASR, CNC, 1239, f. 112v-113v	Testament de son épouse, Antonia Sanguinei.
<b>Vinianus de Vinianis</b>	Advocatus concistorialis	Avant 1471	ASR, CNC, 175, f. 14rv, f. 17rv	Sa fille Geronima épouse en 1471 Francesco, fils de Battista Tomarozzi (dot de 1000 florins).





## ARBRES GENEALOGIQUES

Les arbres généalogiques qui figurent dans les pages suivantes ont tous été réalisés à partir de mes propres données, à l'exception de :

-la généalogie des Porcari est reprise de la monographie d'Anna Modigliani : Anna MODIGLIANI, *I Porcari. Storie di una famiglia romana tra Medioevo e Rinascimento*, Rome, Roma nel Rinascimento, 1994.

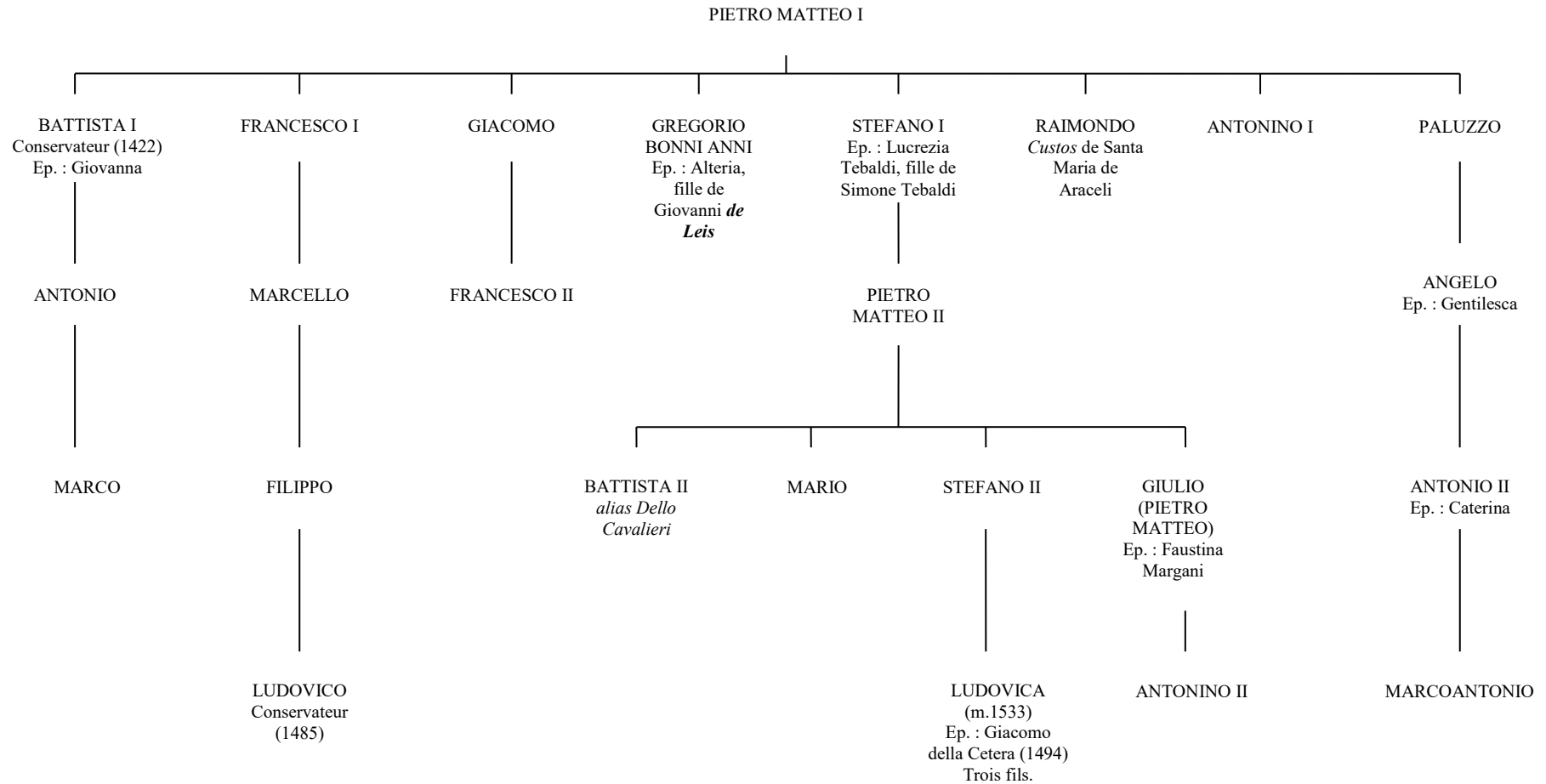
-la généalogie des Cenci a été reprise de la monographie de Mario Bevilacqua : Mario BEVILACQUA, *Il monte dei Cenci. Una famiglia romana e il suo insediamento urbano tra medioevo ed età barocca*, Rome-Reggio Calabria, 1988.

-la généalogie des Leni s'inspire de l'étude que leur ont consacrée Ivana Ait et Manuel Vaquero Piñeiro : Ivana AIT, Manuel VAQUERO PIÑEIRO, *Dai casali alla fabbrica di San Pietro. I Leni : uomini d'affari del Rinascimento*, Rome, Roma nel Rinascimento, 2000.

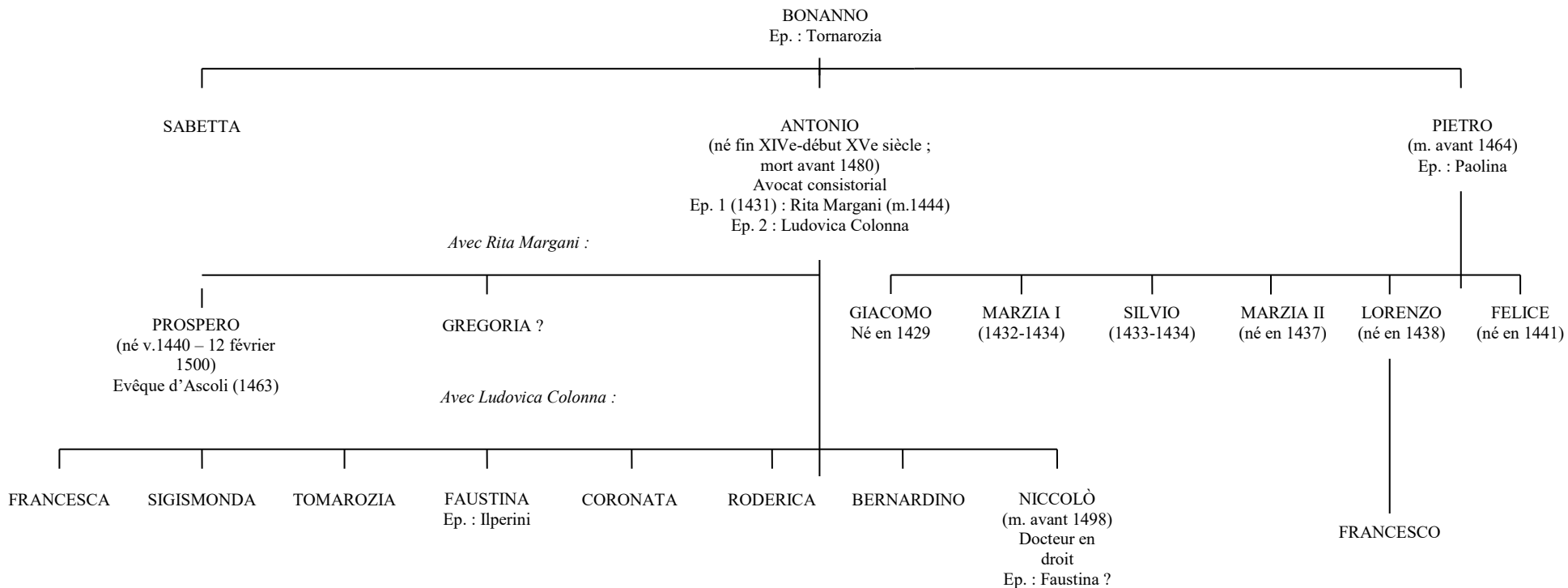
-la généalogie des Massimi reprend l'étude de Valeria Cafà : Valeria CAFA, « I Massimo tra Quattro e Cinquecento : affari e ideali di una famiglia romana », *Rivista storica del Lazio*, année XII, n°20, 2004, p. 3-50 (qui reprend sa thèse de doctorat, *La famiglia Massimo tra Quattro e Cinquecento : dall'insediamento in rione Parione al progetto di palazzo Massimo alle Colonne*, soutenue en février 2004, sous la direction d'Howard Burns et Pier Nicola Pagliara).



# Famille ALBERTONI

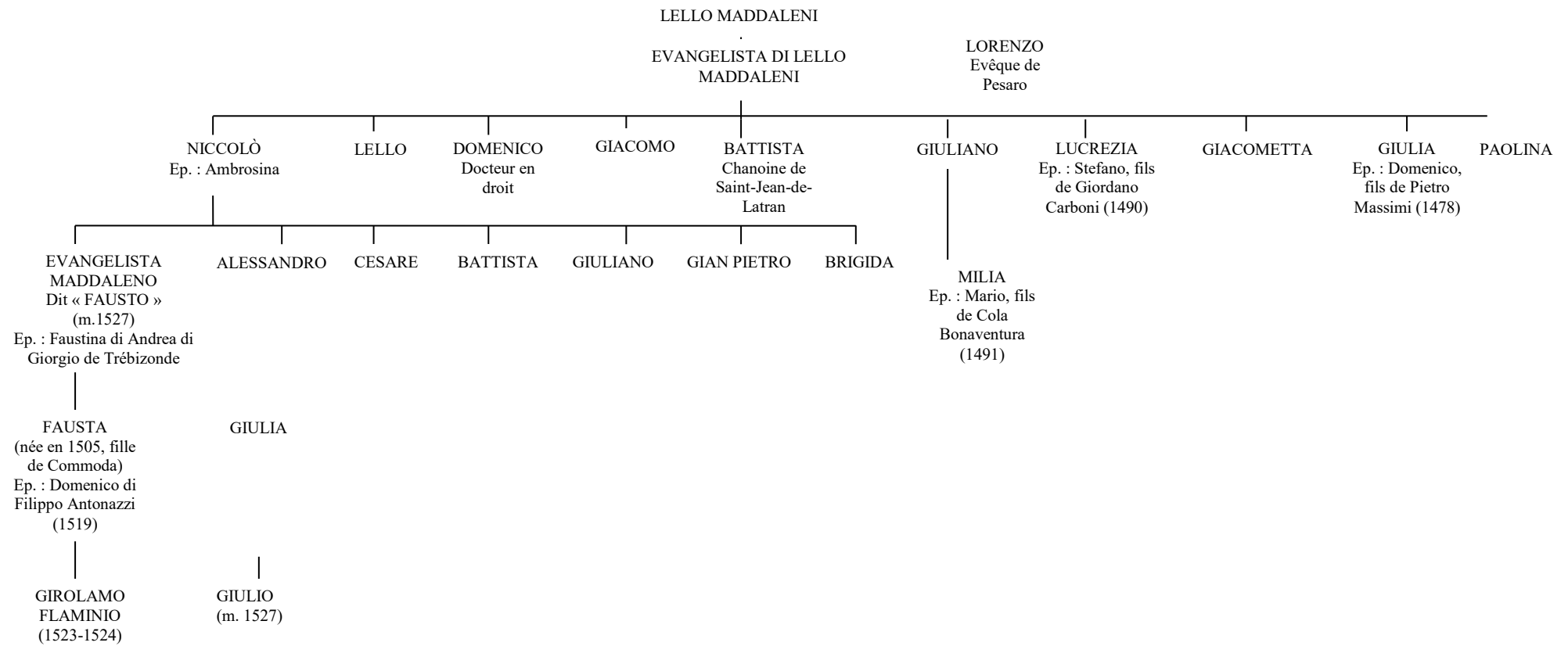


# Famille CAFFARELLI



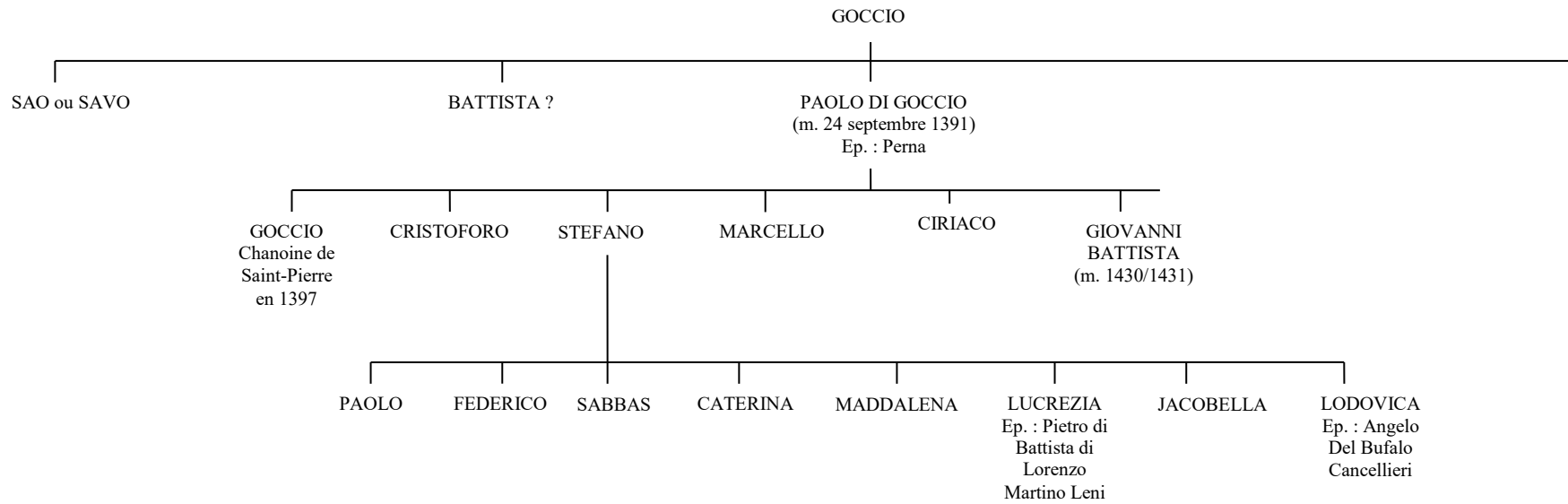
# Famille CAPODIFERRO

## Lignage issu de Lello Maddaleni

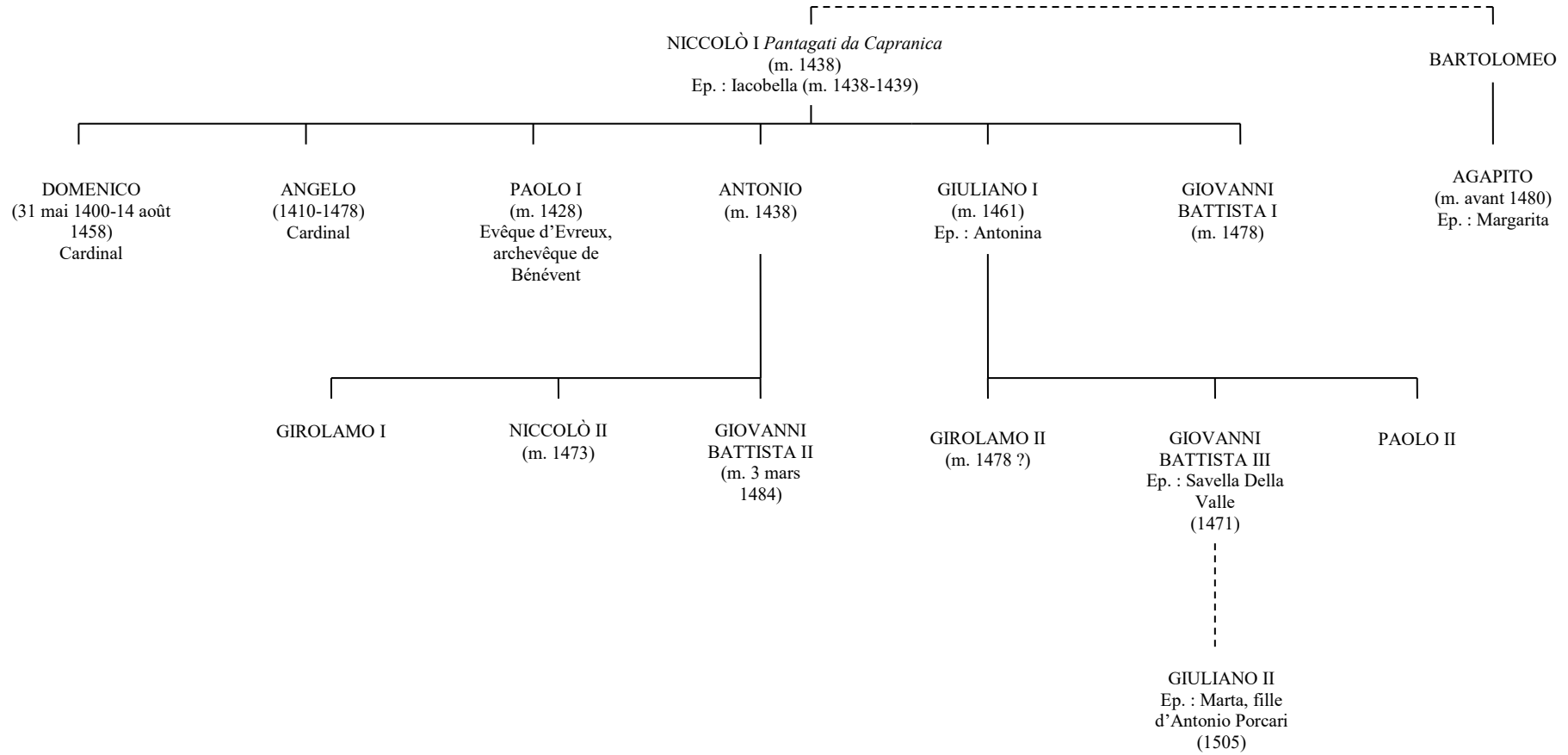


# Famille CAPODIFERRO

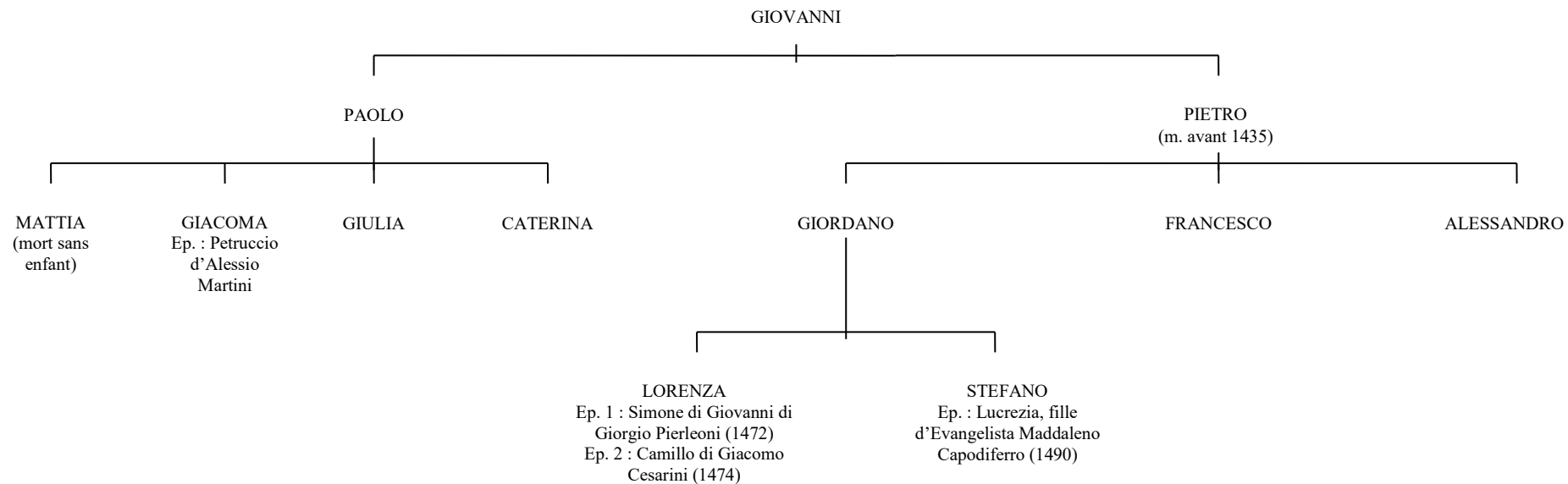
## Lignage issu de Paolo di Goccio



# Famille CAPRANICA

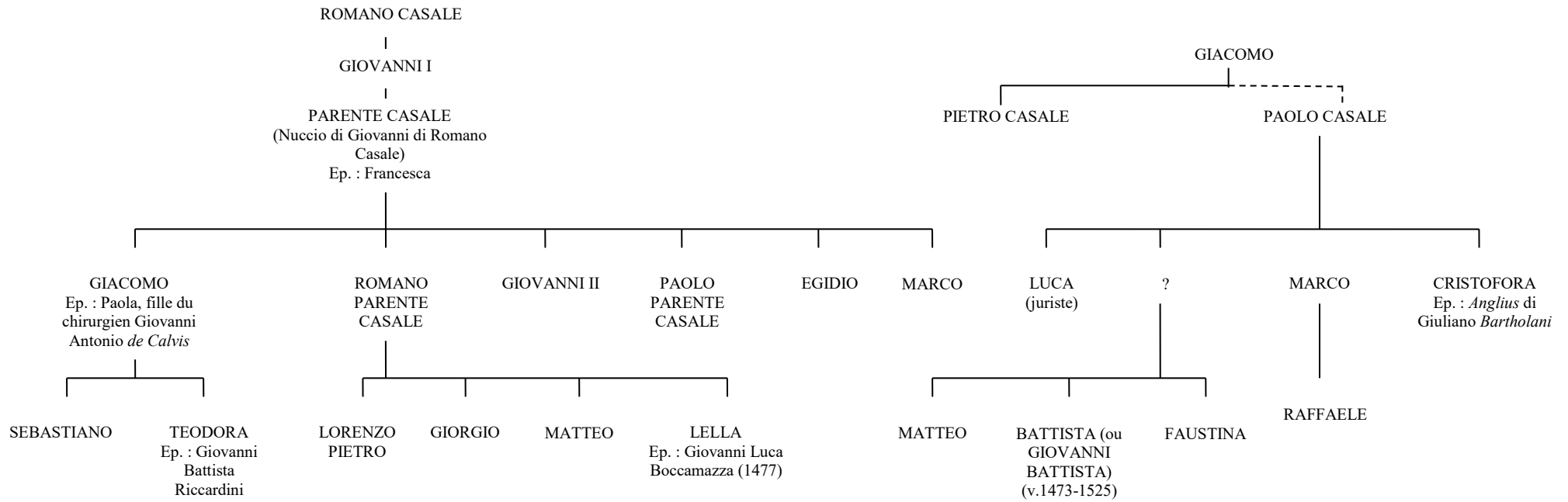


# Famille CARBONI

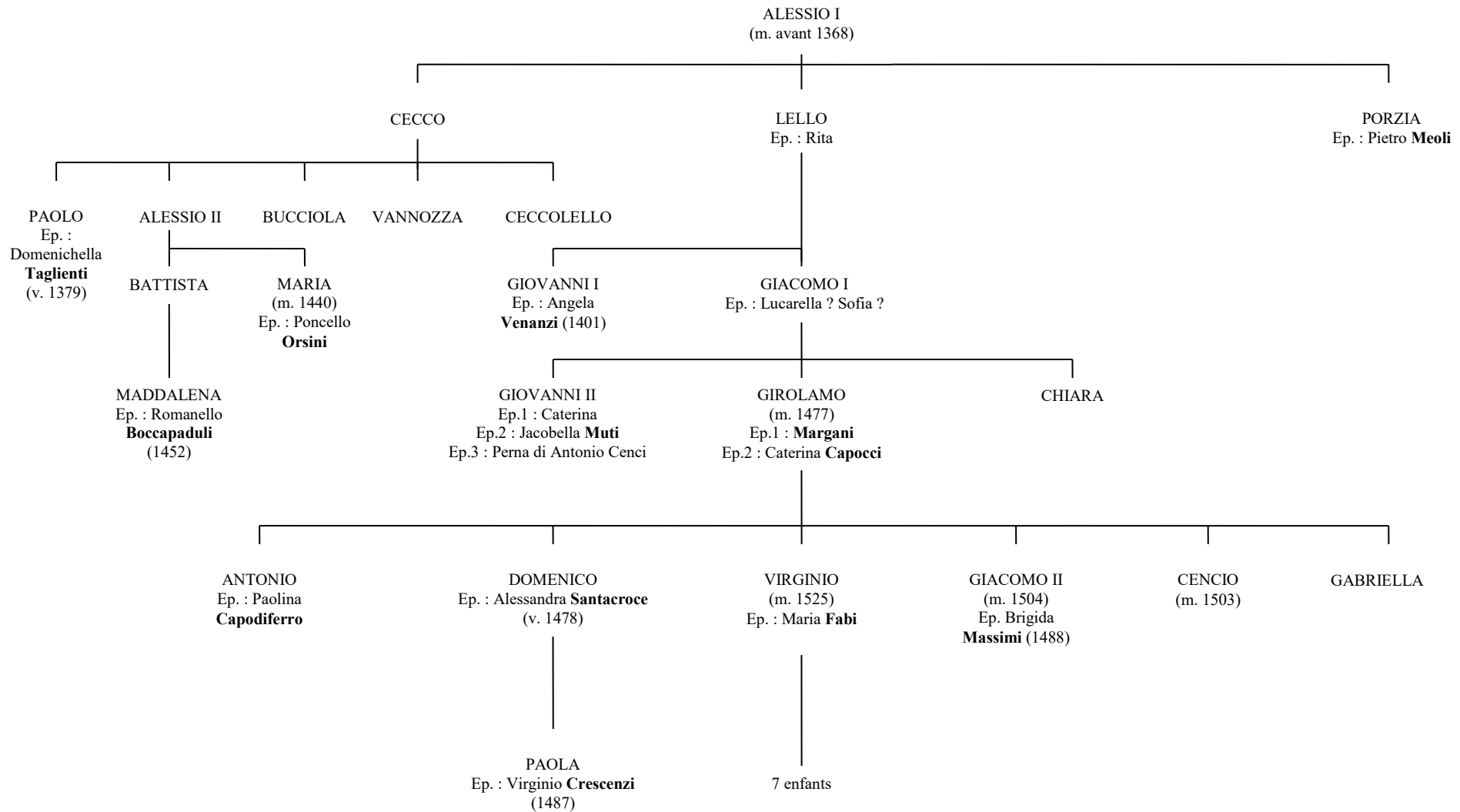




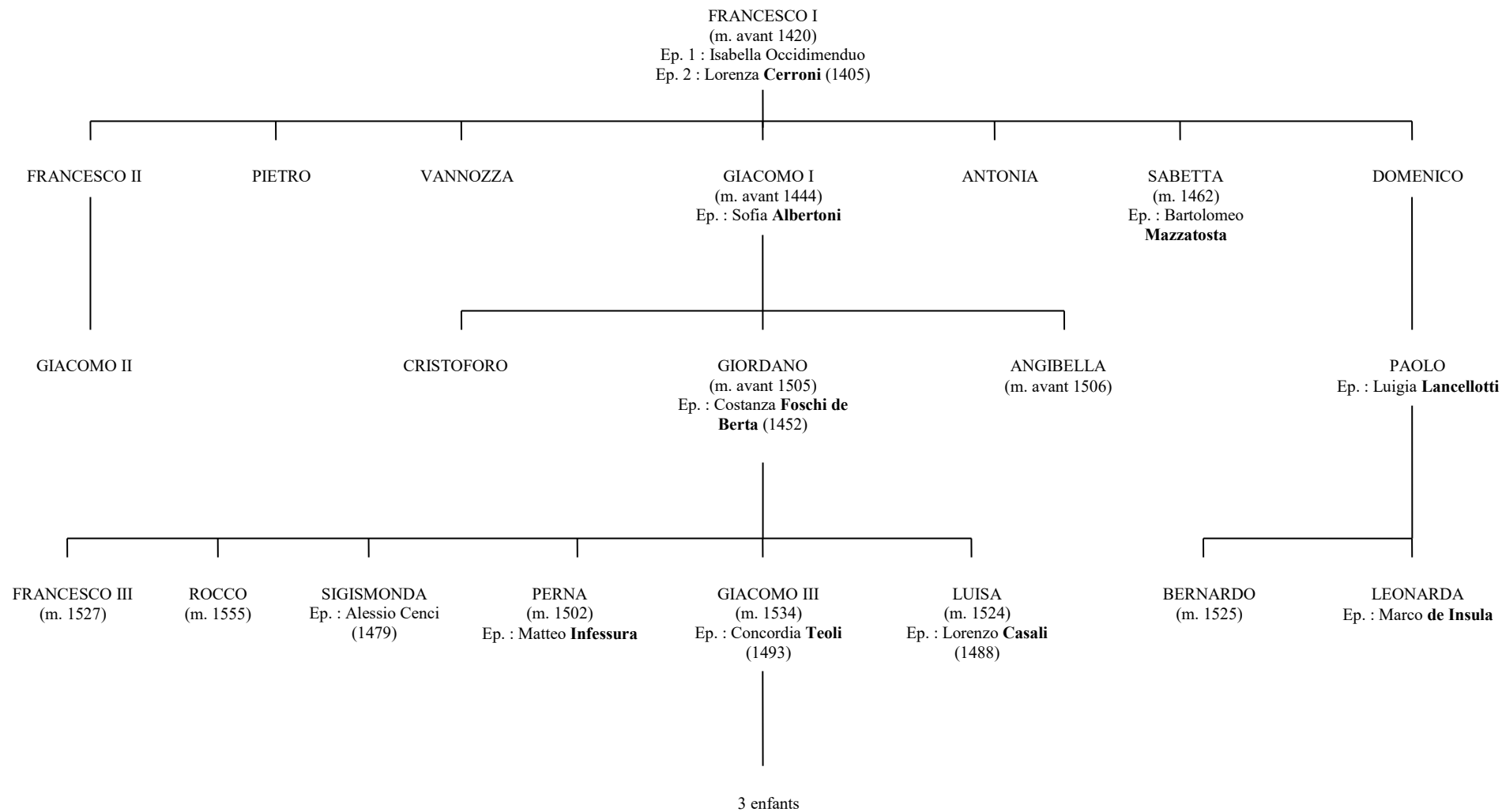
# Famille CASALI



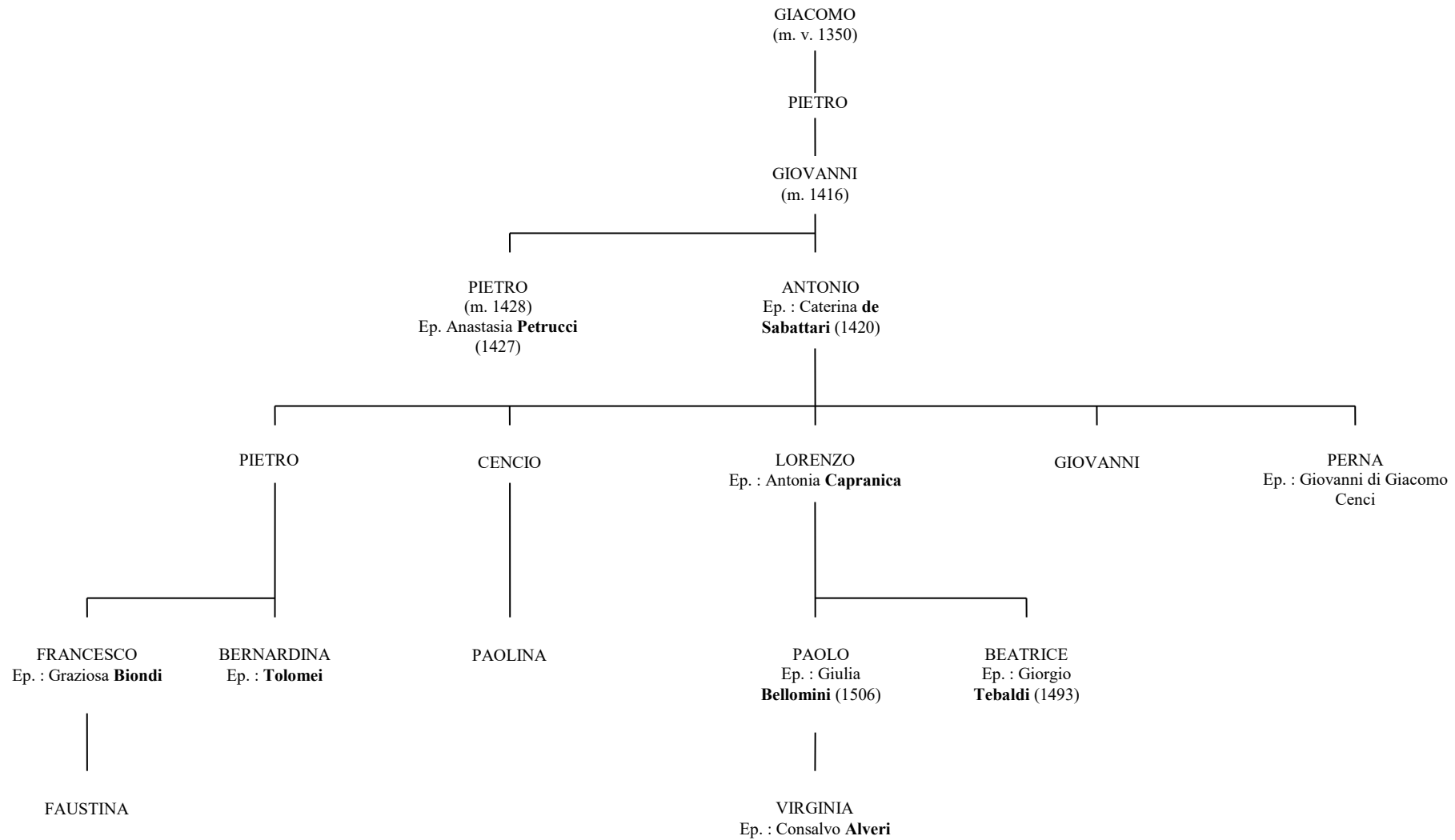
# Famille CENCI – branche d'Alessio



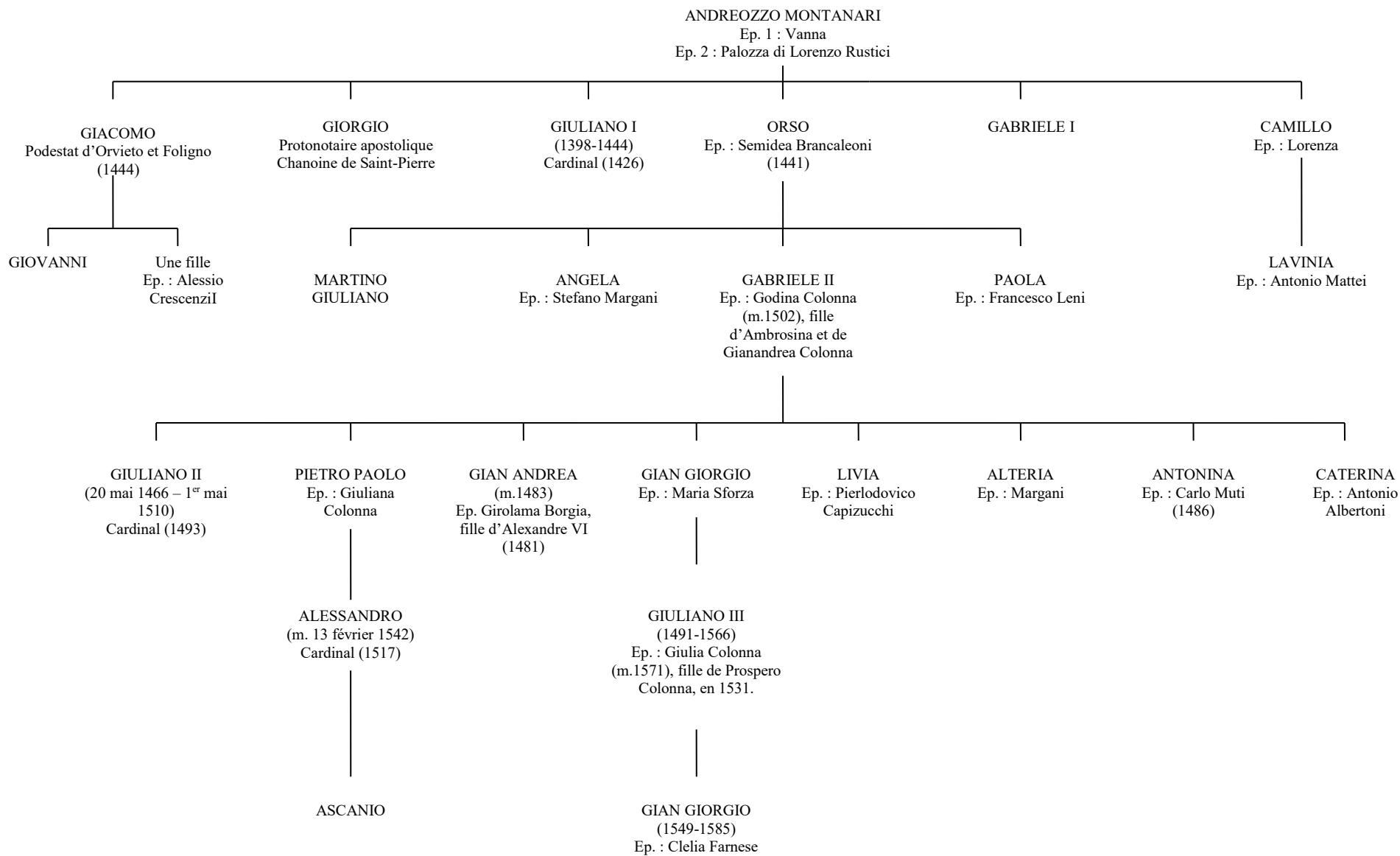
# Famille CENCI – branche de Francesco



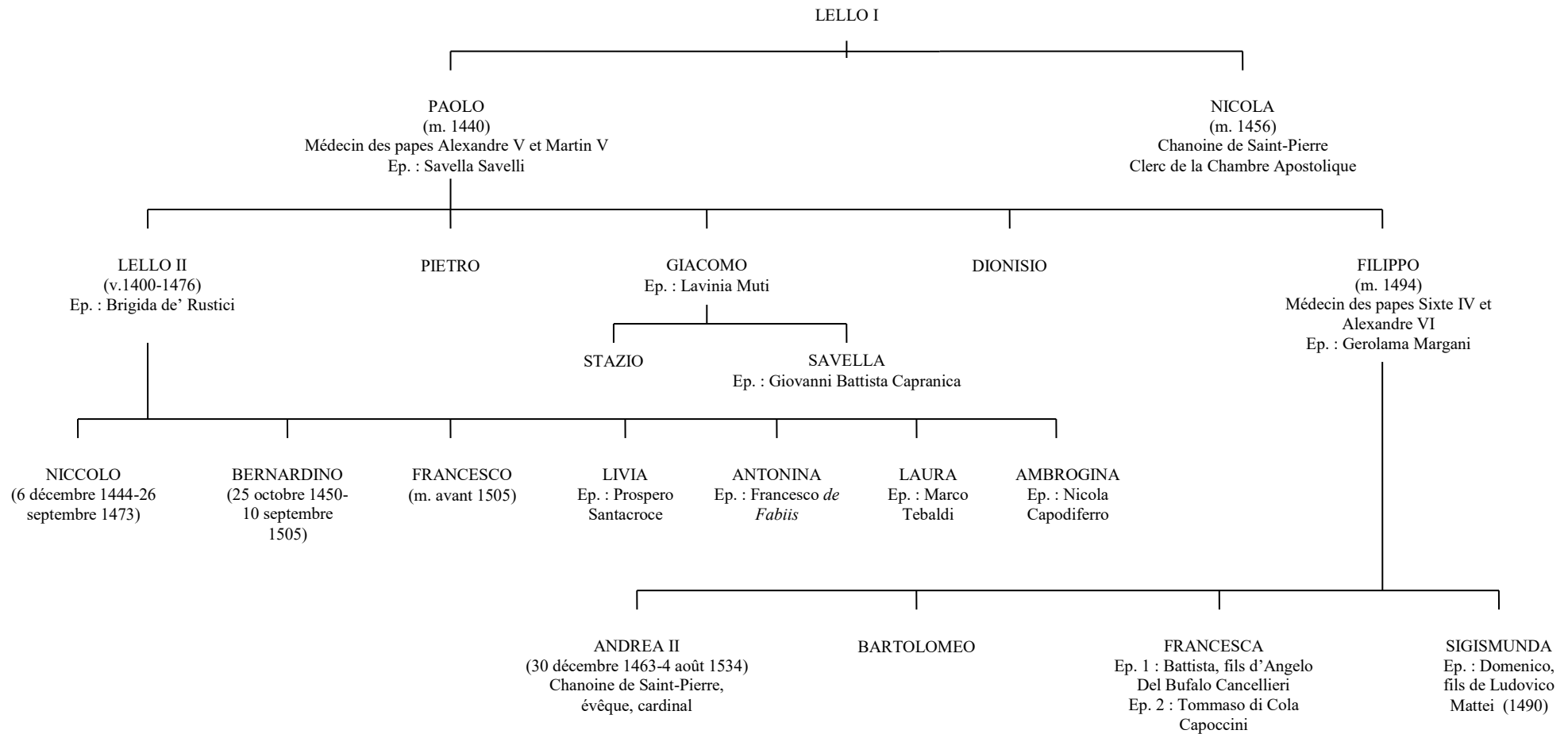
# Famille CENCI – branche de Pietro di Giacomo



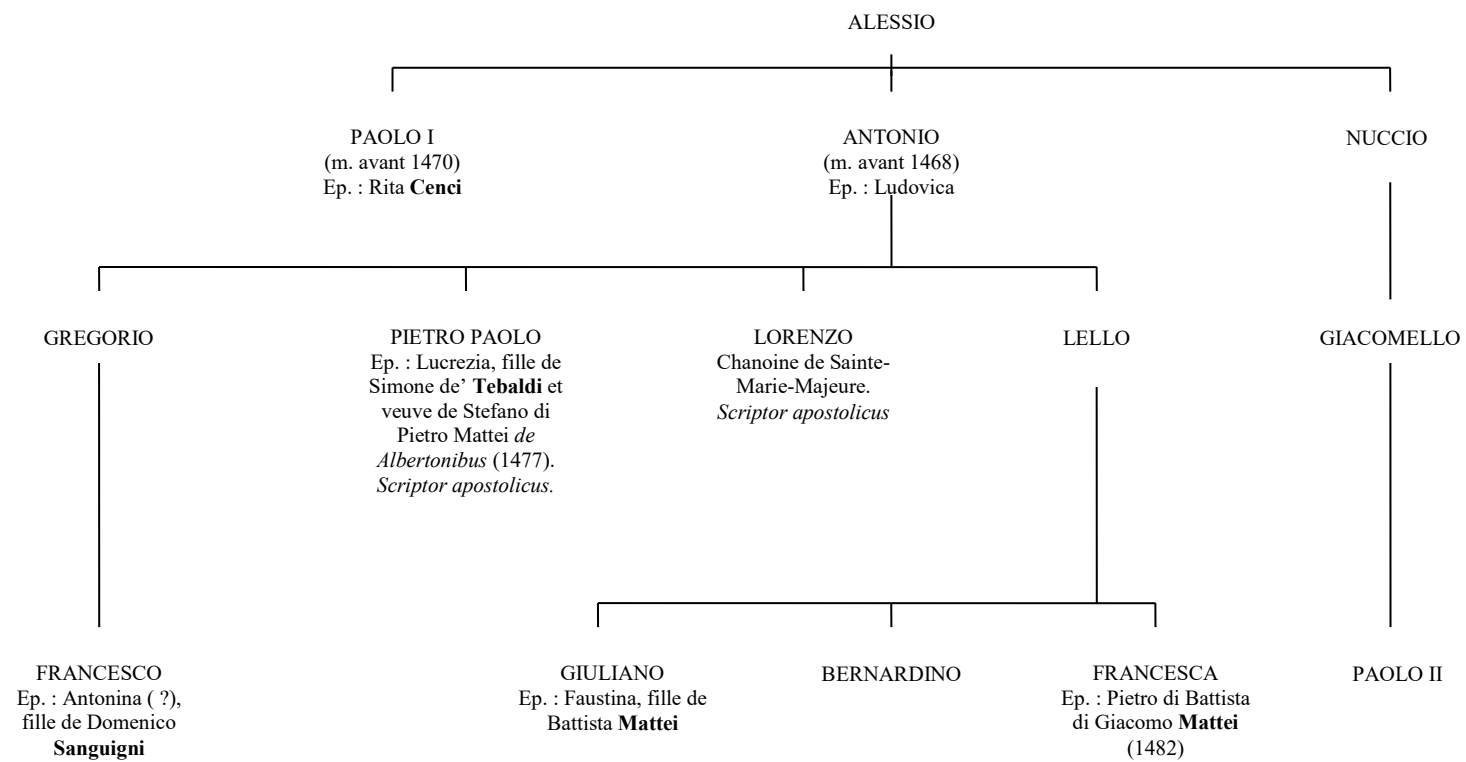
# Famille CESARINI



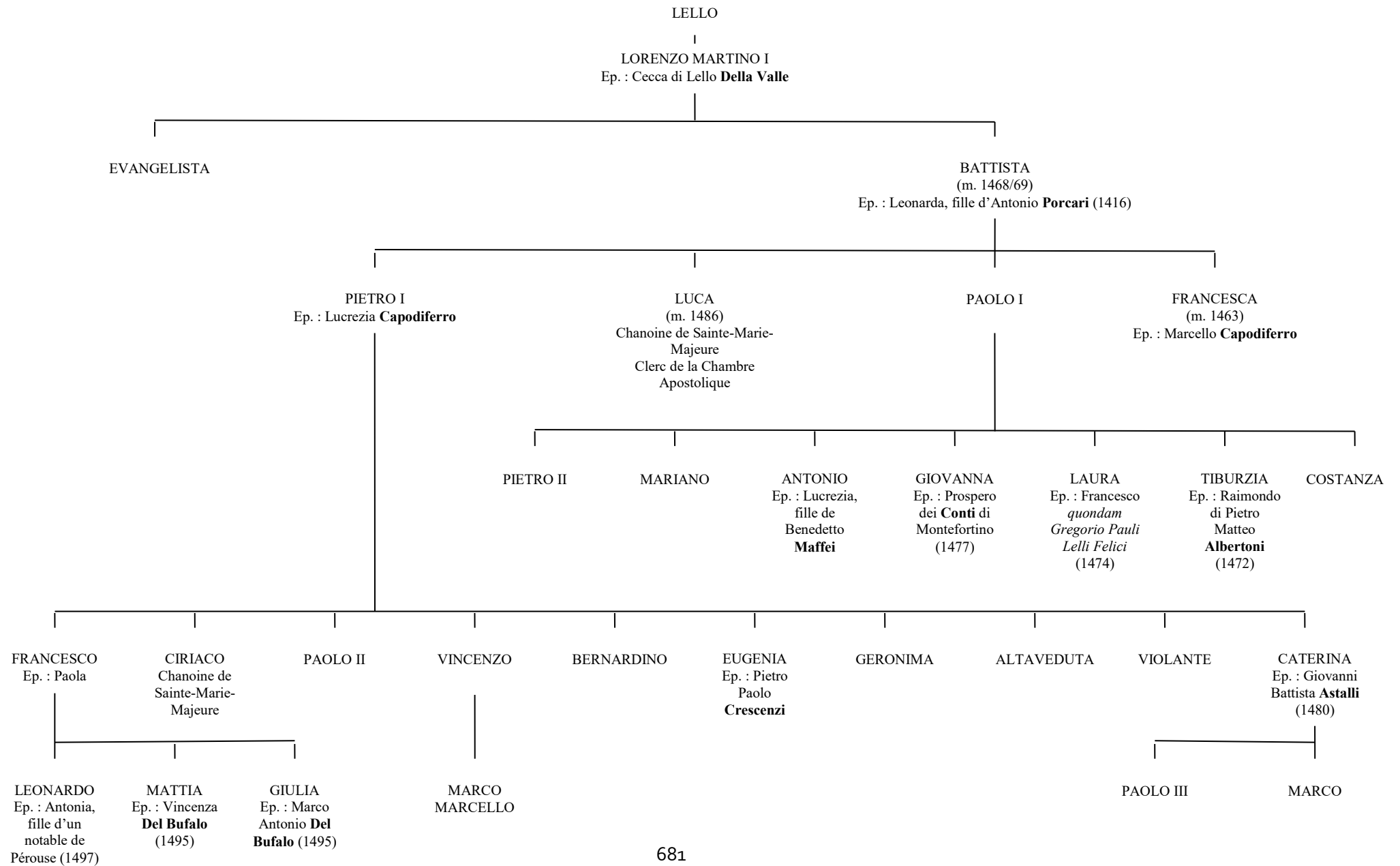
# Famille DELLA VALLE



# Famille FABI (*rione Sant'Angelo*)

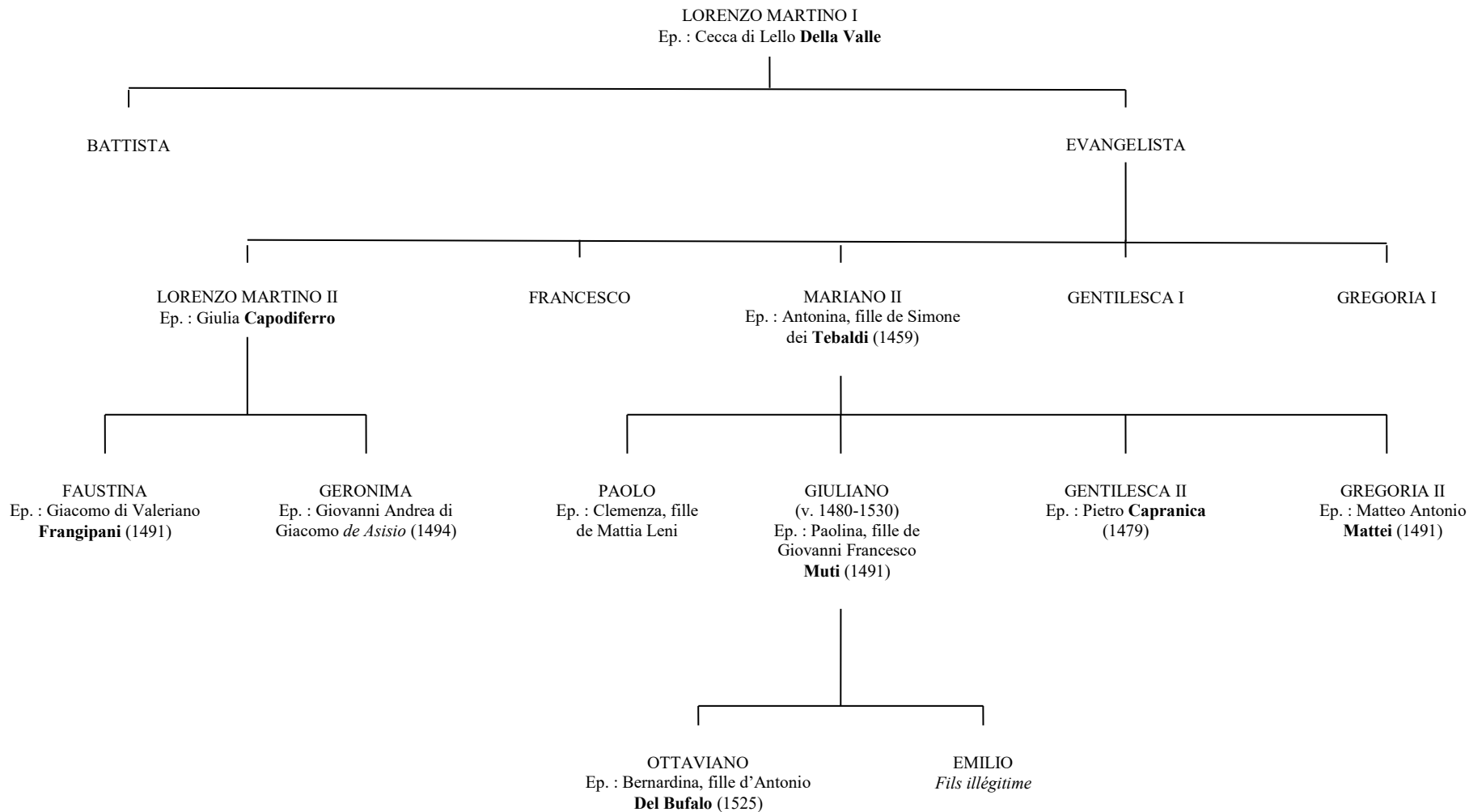


# Famille LENI – Branche issue de Battista



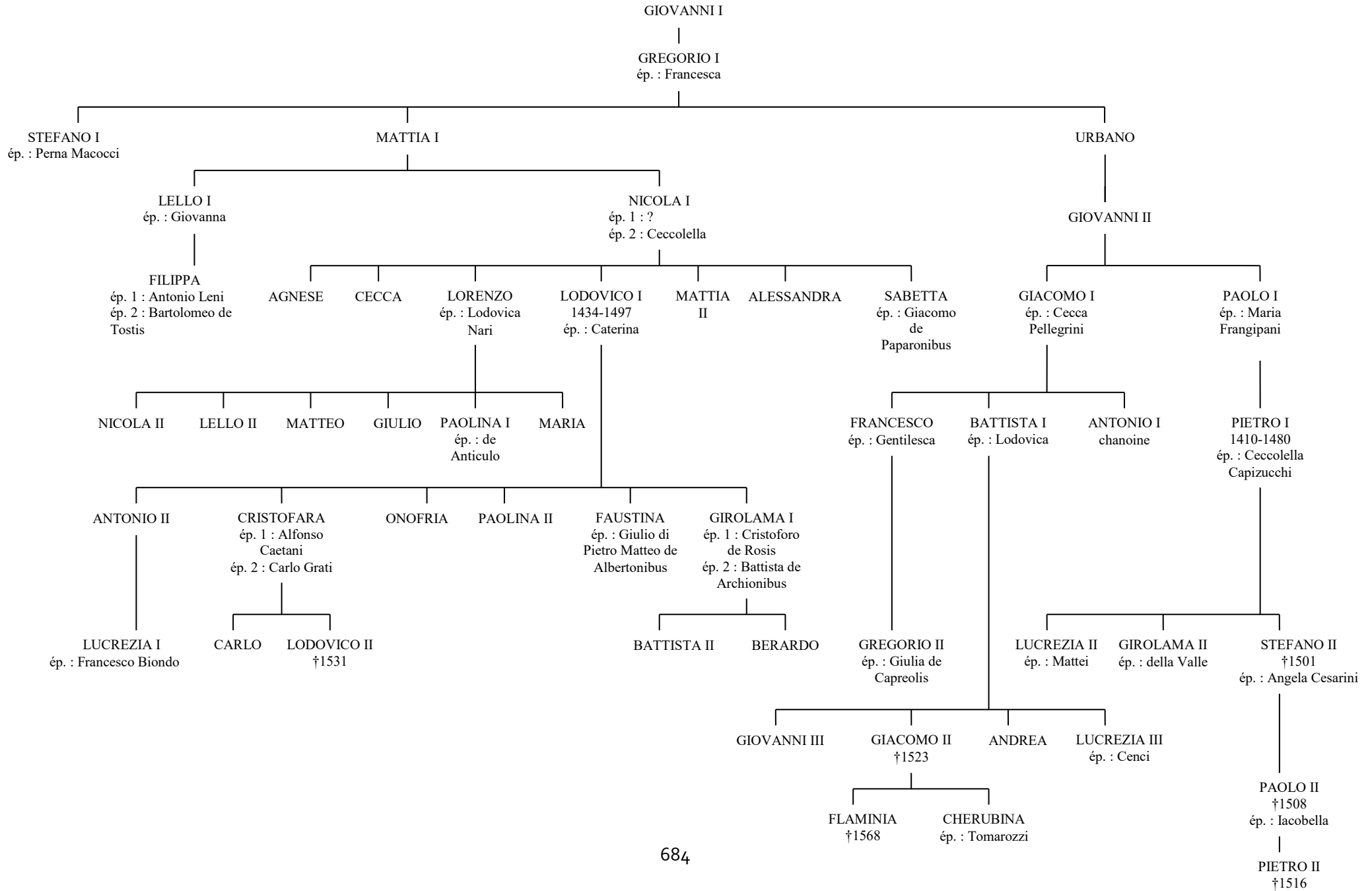


# Famille LENI – Branche issue d'Evangelista

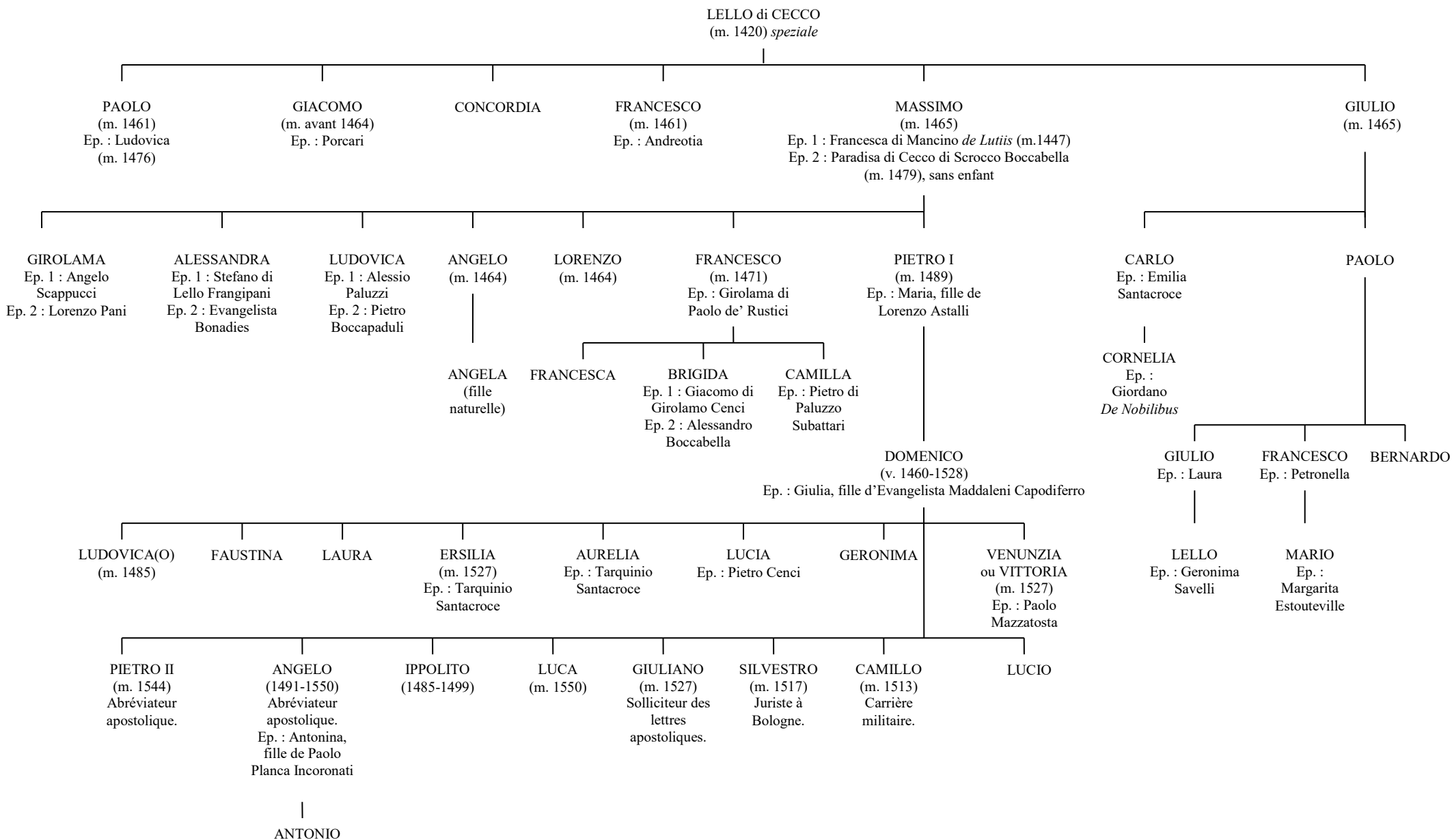




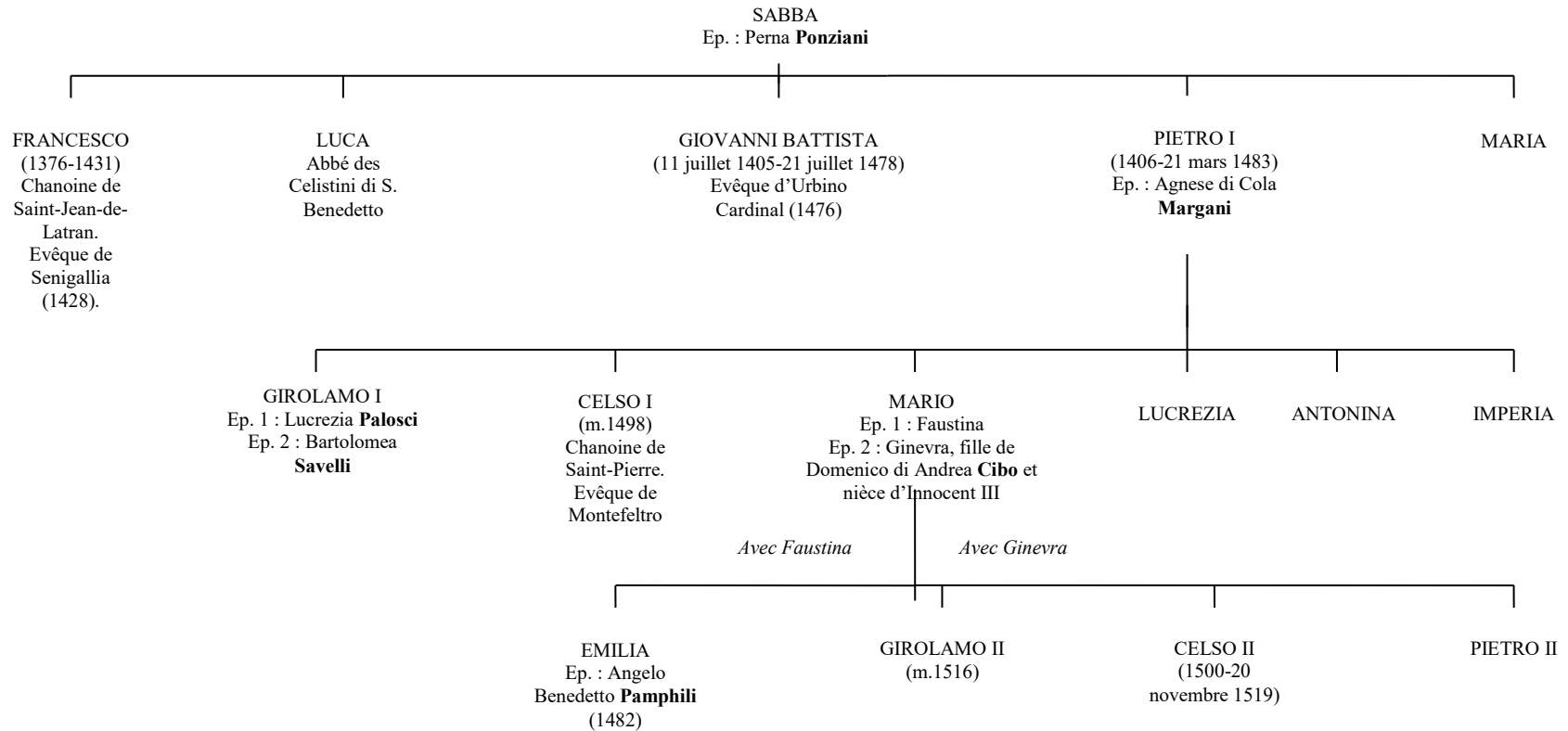
# Famille MARGANI



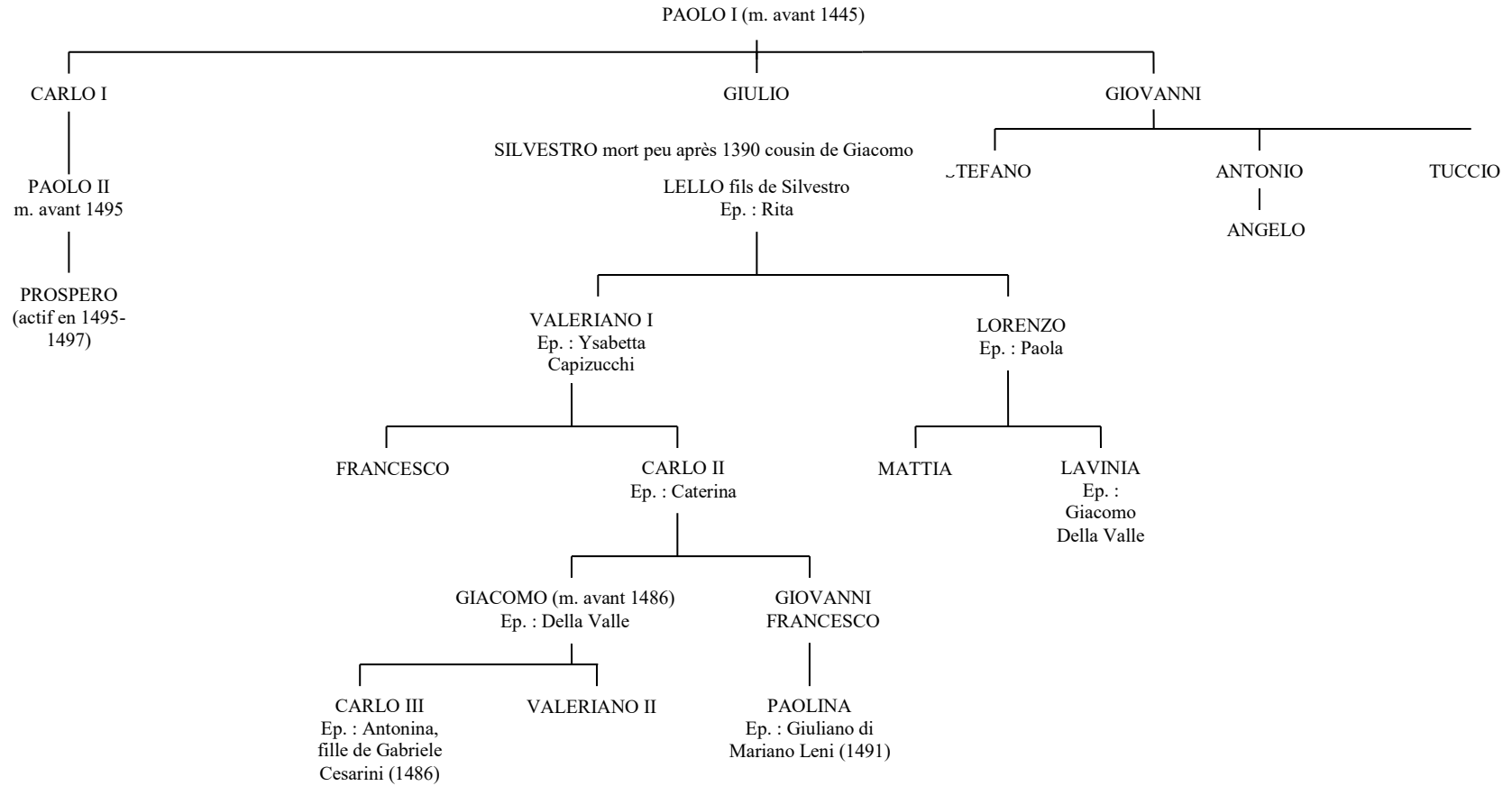
# Famille MASSIMI



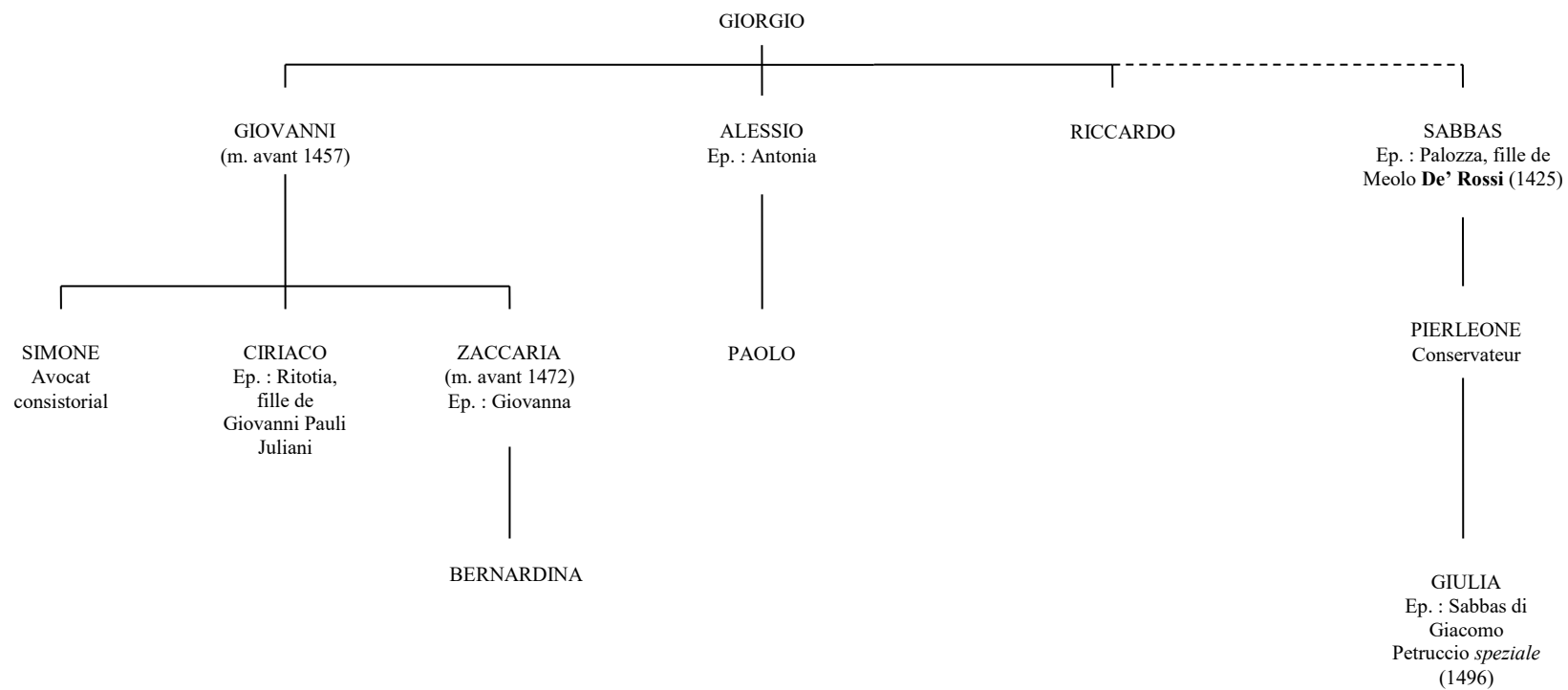
# Famille MELLINI



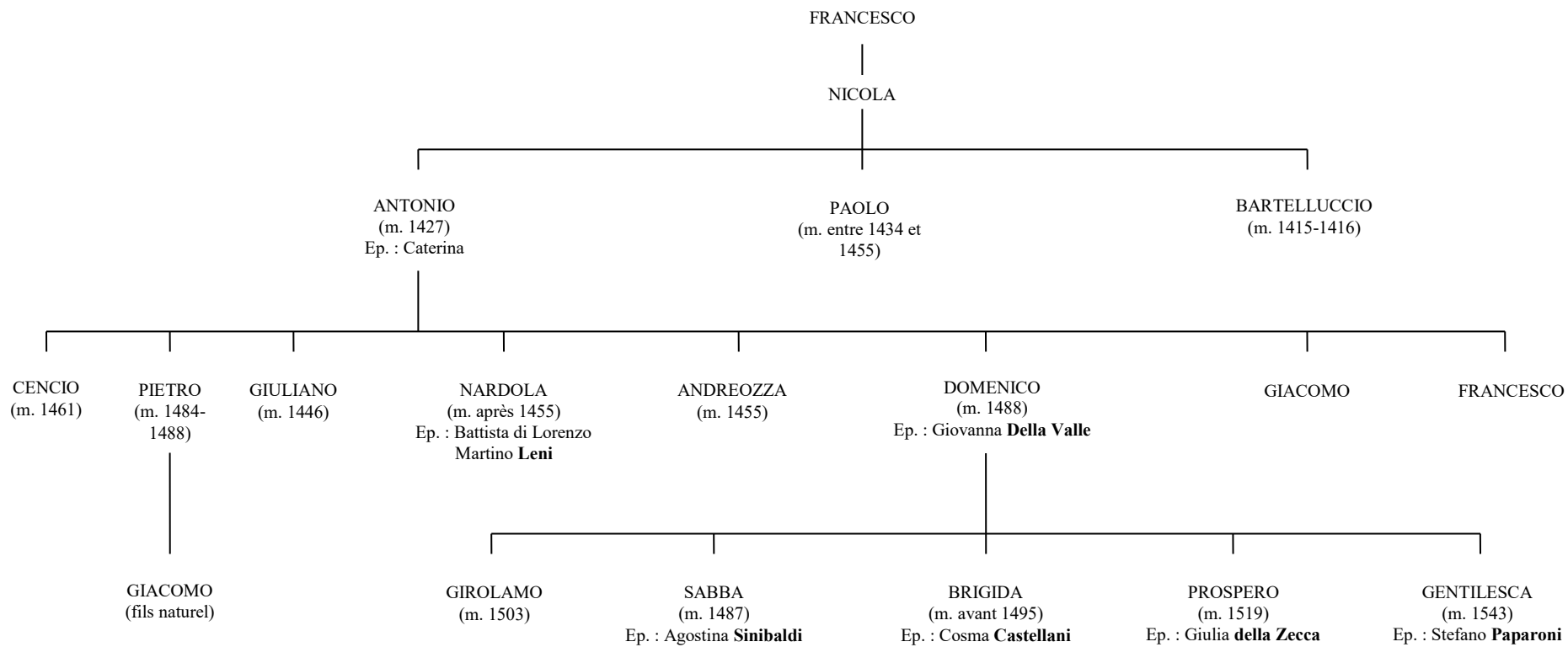
# Famille MUTI-PAPAZZURRI



# Famille PIERLEONI (*rione Ripa*)

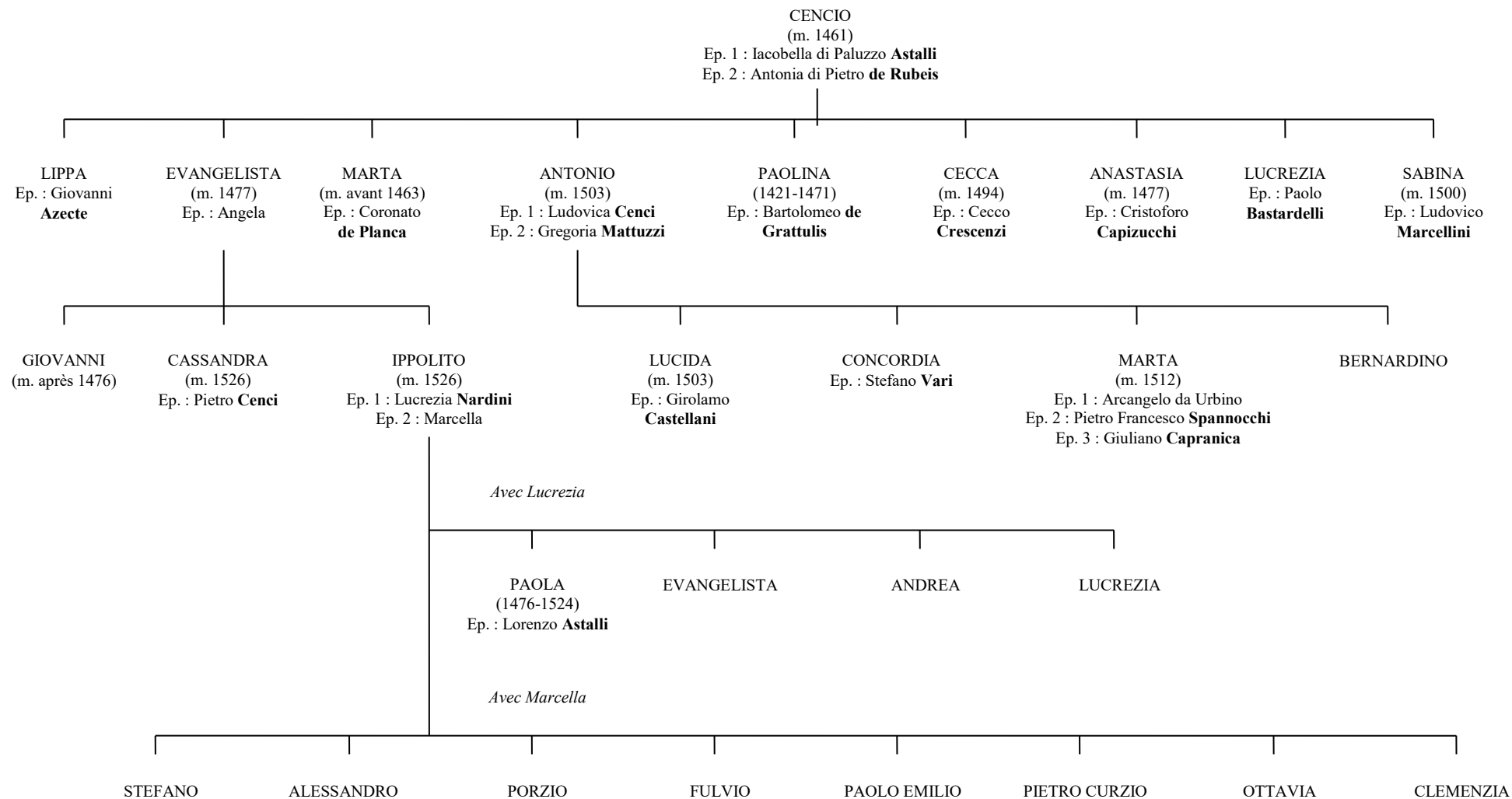


# Famille PORCARI – Branche d'Antonio di Nicola

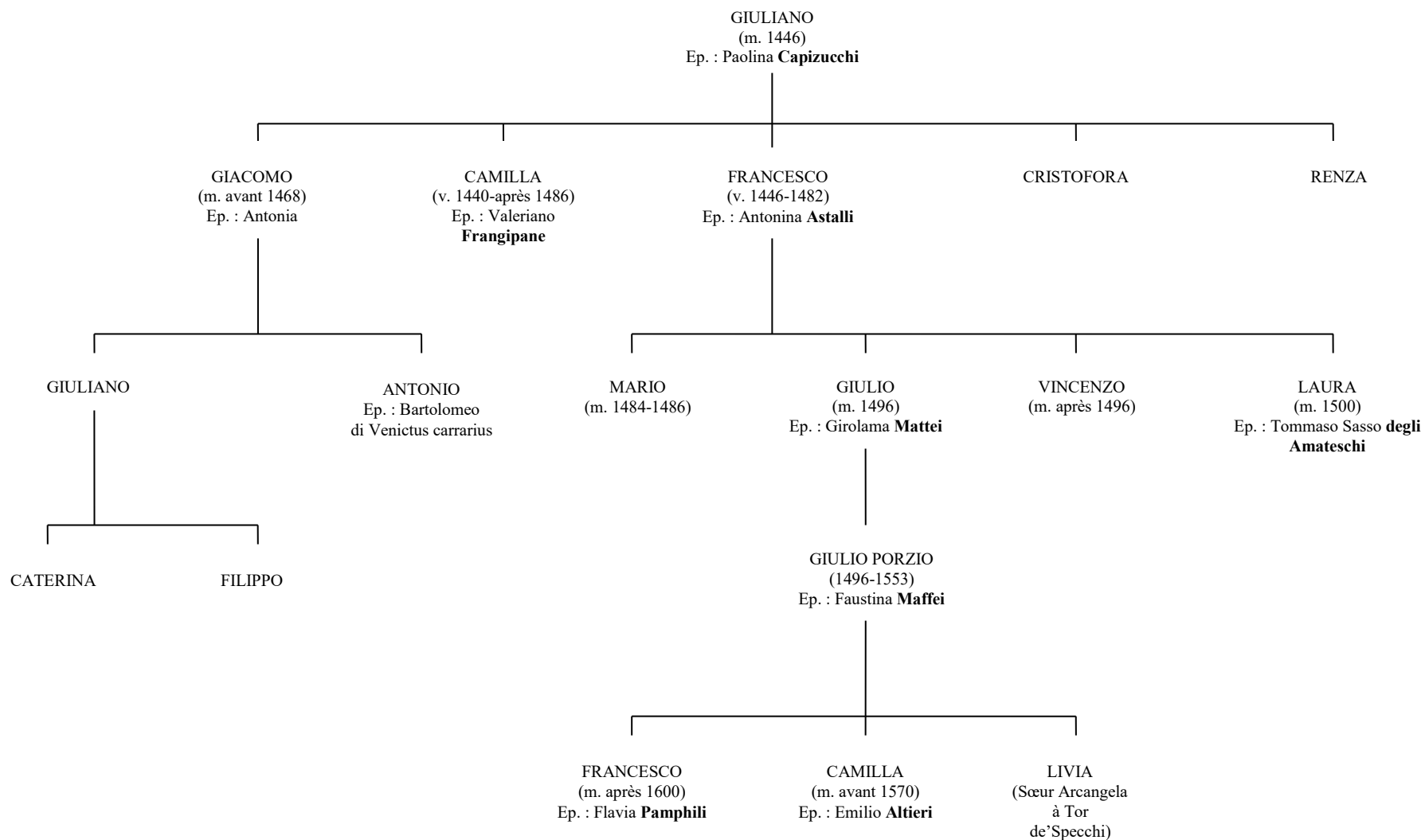




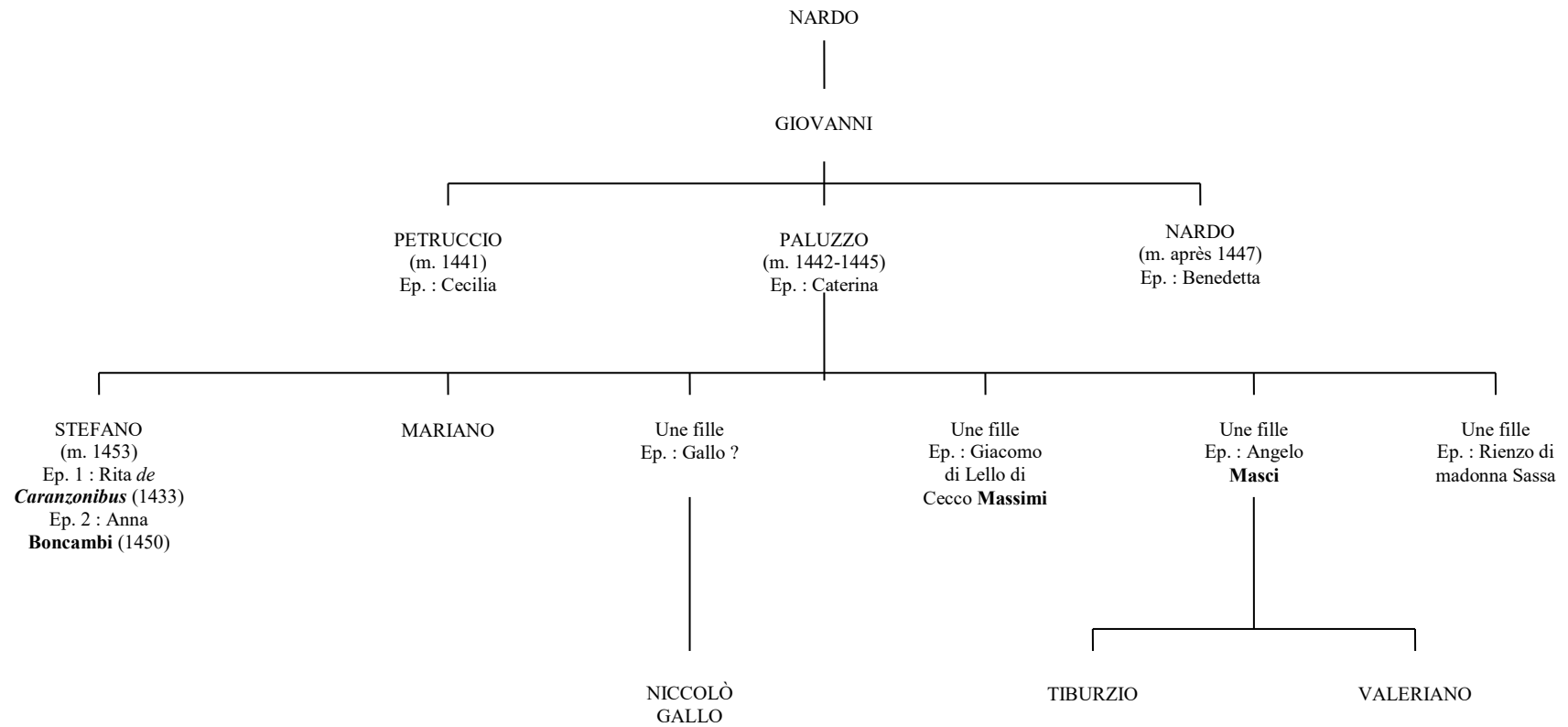
# Famille PORCARI – branche de Cencio di Antonio



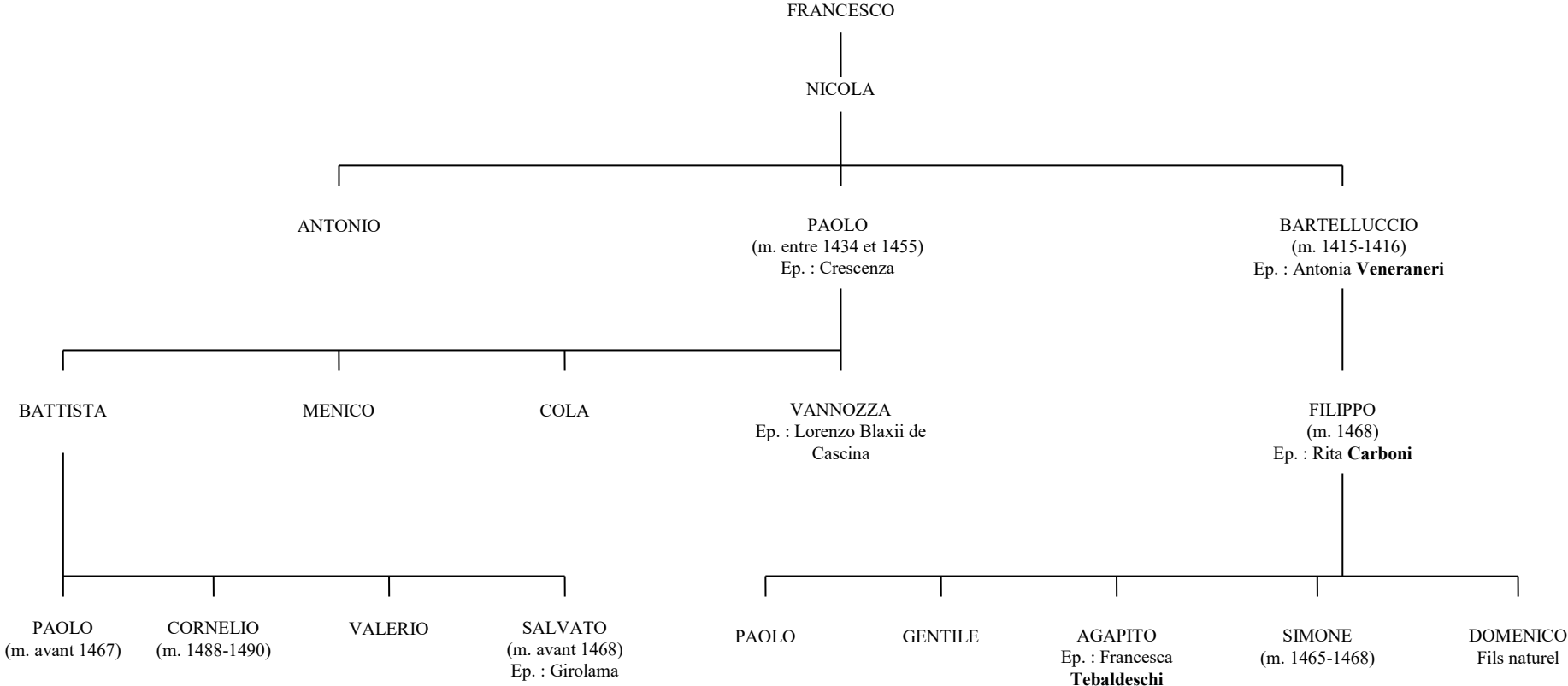
# Famille PORCARI – branche de Giuliano di Antonio



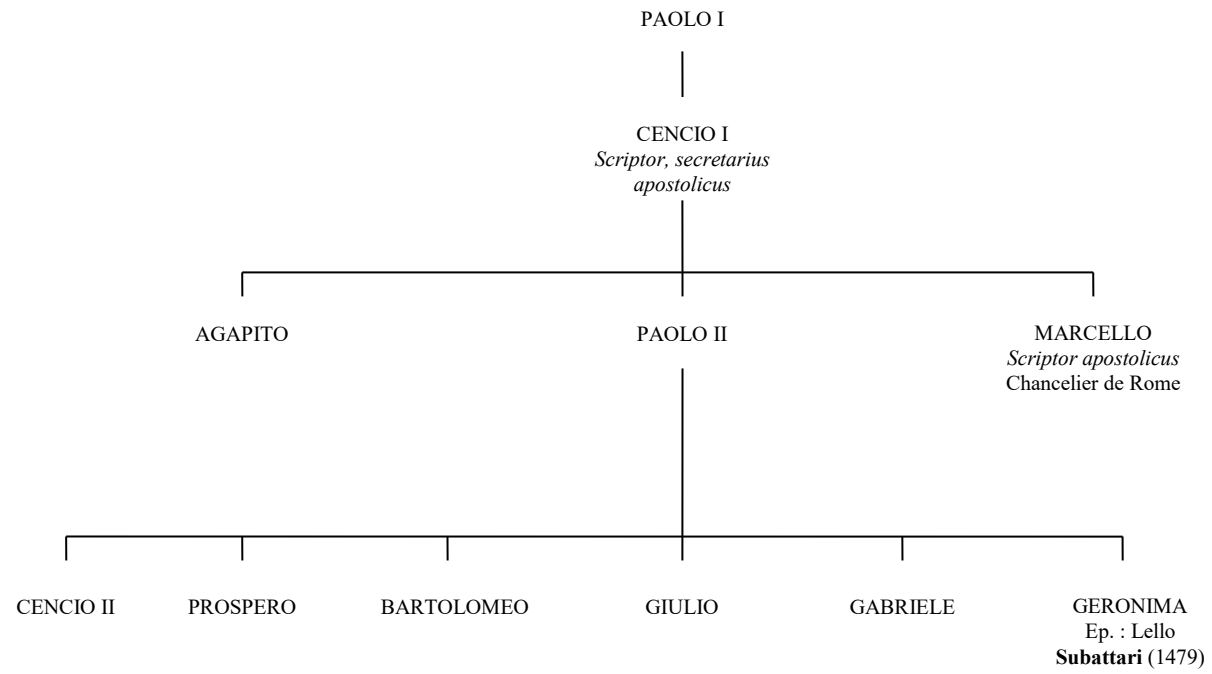
# Famille PORCARI – Branche de Nardo



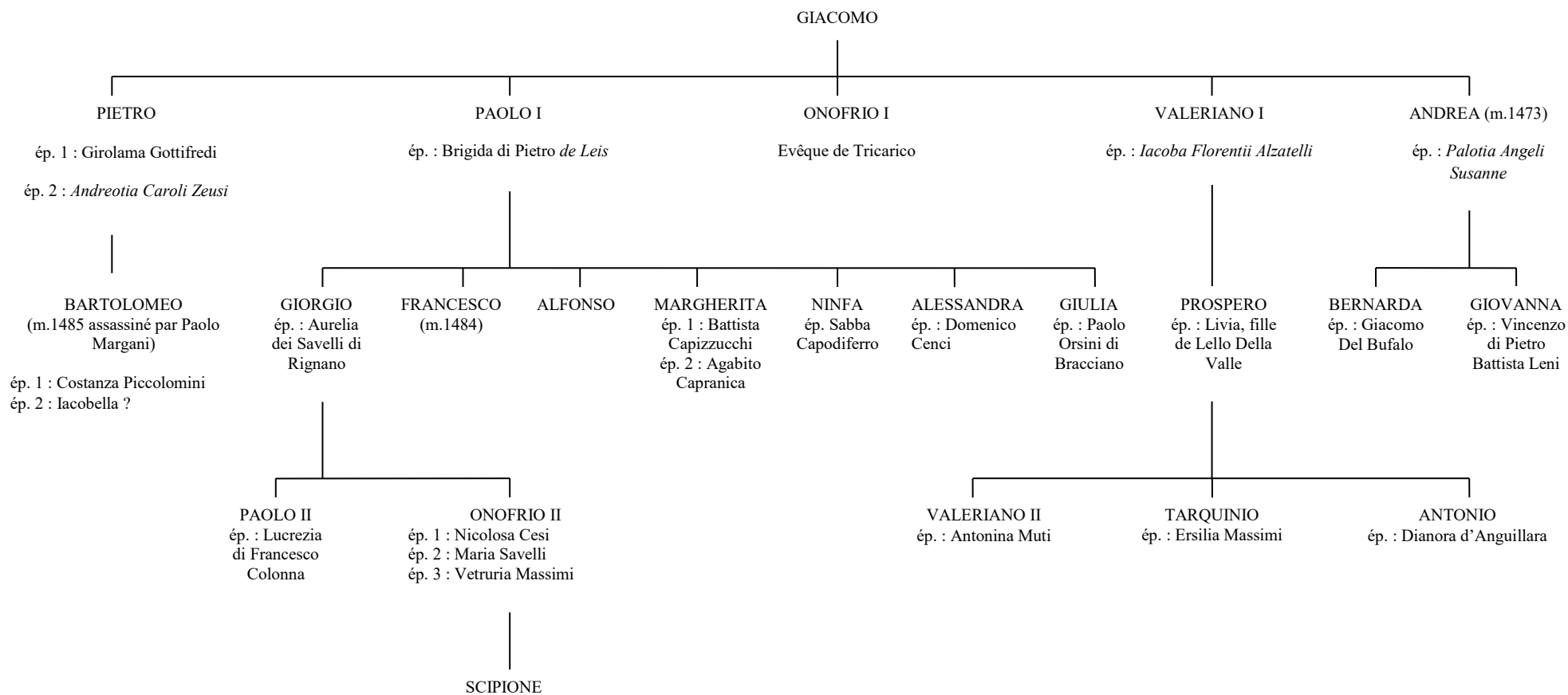
# Famille PORCARI – branches de Paolo et Bartelluccio



# Famille RUSTICI (*rione Sant'Eustachio*)



# Famille SANTACROCE



## ***Roma crescit. Une histoire économique et sociale de Rome au XV<sup>e</sup> siècle.***

### **Résumé**

Cette thèse porte sur les transformations de l'économie et de la société romaines au cours d'un long XV<sup>e</sup> siècle (1398-1527). La croissance économique de Rome est provoquée et entretenue par le retour de la papauté après la parenthèse du Schisme. À partir du milieu du XV<sup>e</sup> siècle, les rythmes de l'économie romaine s'accroissent : l'afflux de capitaux provenant des marchands-banquiers toscans, mais aussi réinvestis de l'économie rurale dans l'économie urbaine, créent de nouvelles conditions de production et de nouveaux modes de consommation. La réactivation du statut de capitale s'accompagne d'une demande croissante, en particulier en produits de luxe. L'enjeu de cette recherche est de comprendre et d'analyser comment la société romaine, les familles et les individus qui la composent, se sont adaptés à cette nouvelle conjoncture, parfois encore incertaine. Plus largement, il s'agit d'étudier l'adaptation des comportements et des pratiques socio-économiques à la croissance démographique et économique. Les thématiques abordées couvrent un spectre très large, depuis l'économie rurale du *casale* jusqu'au marché immobilier, du cadre macro-économique à travers l'approvisionnement urbain et les importations jusqu'à la micro-histoire des artisans, bouchers, poissonniers. L'un des axes de la thèse porte sur les phénomènes de mobilité sociale qui affectent aussi bien les milieux populaires que la noblesse citadine. Enfin, cette thèse replace Rome dans un contexte plus large, celui des villes d'Italie, soulignant ses spécificités ou sa conformité avec les modèles d'Italie septentrionale ou méridionale.

**Mots-clés :** Rome ; histoire économique et sociale ; histoire urbaine ; XV<sup>e</sup> siècle.

## ***Roma crescit. Economy and society in Rome during the 15<sup>th</sup> century.***

### **Summary**

This PhD aims at improving our understanding of the deep transformations that affect both Roman economy and society during the 15th century (1398-1527). The economic revival displayed by the Quattrocento's Rome turns out to be sustained and increased by the return of the papal Court in Rome by the end of the 14th century. From the second half of the 15th century indeed, Roman economy's pace changes, financial resources are flooding from the country to the city also as from Tuscan merchant-bankers, creating new conditions of production and new patterns of consumption. The renewed status of capital city leads to an ever-increasing demand, especially in luxury products. What's at stake is to analyse and enlighten how the Roman society managed to adapt itself and to respond to a changing situation and to an impressive demographic and economic growth. The six chapters of this book cover a wide scale, from the rural economy of the *casale* up to the real estate market ; from the macroeconomic frame through the question of urban supply and imports up to the *microstoria* of craftsmen, butchers, fishmongers. This PhD also deals with the process of social mobility which concern the urban nobility as well as the craftsmen. Finally, this research replaces Rome in the wider context of the Italian urban world, by trying to underline its specificities or its conformity to the models of northern and southern Italy.

**Keywords :** Rome ; economic history ; social history ; urban history ; 15<sup>th</sup> century.

UNIVERSITÉ PARIS-SORBONNE / UNIVERSITÀ ROMA TRE

### **ÉCOLE DOCTORALE :**

ED 22 – Mondes anciens et médiévaux

Maison de la Recherche, 28 rue Serpente, 75006 Paris, FRANCE

**DISCIPLINE :** Histoire médiévale